

Le Très Illustre Maître. — Chevaliers mes Frères, je crois que Zorobabel est digne d'entrer dans nos nouveaux mystères.

Les Frères font, ensemble, avec l'épée, le signe d'acquiescement.

Le Très Illustre Maître. — Grand Maître des Cérémonies, faites avancer le récipiendaire, et, après l'avoir placé au milieu des vases sacrés que les Maçons libres ont réussi à sauver des ruines du Temple, faites-le agenouiller devant l'autel du Grand Architecte de l'Univers, pour qu'il y prenne les engagements que nous requérons.

Cet ordre est exécuté.

Voici le serment que prête le candidat :

Serment du Chevalier d'Orient ou de l'Epée. — Je promets et jure, sous les mêmes obligations que j'ai déjà contractées dans les différents grades de la Maçonnerie, de ne jamais révéler le secret des Chevaliers de l'Orient ou Maçons Libres à aucun Frère d'un grade inférieur, ni à aucun Profane, sous peine de subir la captivité la plus dure ; que mes fers ne puissent jamais être brisés, que mon corps de parjure exécrationnable soit livré aux bêtes féroces, que la foudre me réduise en poussière, et que mon châtiment serve d'exemple aux indiscrets ! Ainsi soit-il.

Le Très Illustre Maître se lève et remet son épée au fourreau ; tous les Chevaliers l'imitent.

Le Très Illustre Maître. — Mes Frères, la destruction du Temple ayant assujéti les Maçons aux disgrâces les plus rigoureuses, nous avons craint que leur servitude n'ait aidé à les corrompre dans la fidélité due à leurs engagements. C'est ce qui nous a contraints, en attendant l'heure de la réédification, à nous tenir éloignés dans un lieu secret, où nous conservions avec vénération et amour quelques débris de l'ancien monument. Nous n'introduisons parmi nous que ceux que nous reconnaissons pour vrais et légitimes Maçons, non seulement par signes, paroles et attouchements, mais encore par leurs actions et par leurs mœurs. C'est avec bonheur que nous leurs communiquons alors nos nouveaux secrets ; ainsi, nous consacrons ce néophyte Chevalier d'Orient ou de l'Epée, Maçon très libre, à raison des preuves qu'il nous a fournies de son amour ardent de la liberté.

Pendant cette allocution, on découvre le tableau lumineux qui représente une gloire. Puis, le Très Illustre Maître communique au néophyte les secrets du 15^e degré. Il procède ensuite à la proclamation. Les Chevaliers frappent dans leurs mains trois fois et crient trois fois : « Zorobabel ! »

La parole est enfin donnée au Grand Orateur qui explique le sens du grade ; ce sens est surtout politique. L'homme est, de droit naturel, né pour la liberté. Par conséquent, quand un despote accorde à ses sujets quelques concessions, ceux-ci ne lui en doivent aucun gré ; leur unique devoir est d'en profiter pour arriver à conquérir ensuite la liberté com-

plète. En effet, lorsqu'un despote se montre libéral, c'est parce qu'il y est contraint et forcé. Tel, Cyrus brisa les fers de Zorobabel ; il agissait sous l'influence de l'effroi que lui avait causé le songe du lion menaçant, lequel symbolise le peuple secouant sa torpeur et revendiquant ses droits. L'homme, d'un cœur libre, qui subit malgré lui la servitude, doit surtout veiller à ne point laisser atrophier en lui les sentiments de la nature ; il ne doit point se laisser corrompre par les honneurs dont le despote pourrait le combler. S'il les accepte, ce ne peut être que pour mieux cacher, sous une légitime dissimulation, le besoin ardent qu'il éprouve de se délivrer du despotisme. Il ne doit pas non plus se laisser abattre par les échecs ; semblable aux Maçons libres cachés dans les ruines du Temple, il attendra avec résignation l'heure du triomphe de la liberté, en ne négligeant rien de ce qui pourra la hâter. Les lettres inscrites sur le pont du fleuve Starburzanai (L. . D. . P. .), qu'on traduit par *Liberté Du Passage*, ont une signification secrète. Elles veulent dire, dans le sens politique du grade : « *Lilia Destrue Pedibus*, détruis les lys en les foulant aux pieds ». Les lys sont ici l'emblème de la tyrannie royale et de la tyrannie sacerdotale (1).

Enseignement du grade. — « Les travaux ont pour but de bien préciser que, l'homme étant libre de son droit naturel, la liberté personnelle ne saurait être atteinte par la loi, que quand la loi est réellement l'harmonie entre les droits de l'homme isolé et les devoirs de l'homme en société. On conclut que le Maçon, quelque harcelé qu'il soit par les ennemis de la Franc-Maçonnerie, doit lutter toujours et sans cesse pour le triomphe de l'Ordre. » — L'Ordre, c'est la Maçonnerie, ne l'oublions pas.

Clôture de la séance.

Le Très Illustre Maître. — Illustre Chevalier Premier Surveillant, êtes-vous Chevalier d'Orient ou de l'Épée.

Le Premier Surveillant. — Très Illustre Maître, j'en ai reçu le caractère.

Le Très Illustre Maître. — Comment êtes-vous parvenu à ce grade ?

Le Premier Surveillant. — Par l'humilité et la patience.

Le Très Illustre Maître. — Quelle est votre origine ?

Le Premier Surveillant. — Je suis de la tribu de Judas.

Le Très Illustre Maître. — Que professez-vous ?

Le Premier Surveillant. — La Maçonnerie.

Le Très Illustre Maître. — A quoi avez-vous travaillé aujourd'hui ?

Le Premier Surveillant. — Aujourd'hui et tous les jours, j'ai

(1) Dans les pays en République, la signification secrète des trois lettres est celle-ci : *Liberté De Penser*, qui vise seulement la religion.

travaillé et je travaille à reconstruire le Temple qui fut ruiné par les tyrans de l'humanité.

Le Très Illustre Maître. — Quelle heure est-il?

Le Premier Surveillant. — Les étoiles paraissent.

II

Le Prince de Jérusalem.

La légende du Chevalier d'Orient ou de l'Epée se continue dans le 16° degré.

D'après cette légende, les Israélites ne pouvaient triompher de leurs ennemis les Samaritains, et Zorobabel était arrivé à désespérer de voir terminer les travaux de reconstruction du Temple. C'est pourquoi, ce prince envoya des ambassadeurs à Darius, successeur de Cyrus, pour implorer son assistance. Darius prit Zorobabel sous sa protection et ordonna aux Samaritains de se soumettre aux Israélites ; et dès lors, Zorobabel, appuyé par le puissant monarque assyrien, fit payer le tribut aux Samaritains.

Voici maintenant comment cette légende est mise en action :

La réunion du 16° degré se nomme Grand Conseil. Elle est éclairée par vingt-cinq lumières, de cinq en cinq.

La salle est séparée en deux par une épaisse tenture qui tombe du plafond. Dans la seconde partie est le roi Darius, c'est-à-dire le président de l'Atelier, sous un dais de couleur aurore, une table devant lui, une épée nue, un bouclier, un chandelier à cinq branches, une balance et une main de justice. Cette partie de la salle représente la ville de Babylone et est tendue de rouge. La partie en avant représente au contraire la ville de Jérusalem où est pareillement un trône où préside un Officier de l'Atelier sous le nom de Zorobabel. La séparation des deux parties de la salle figure la distance qu'il y avait à parcourir d'une ville à l'autre. Cette première demi-salle est tendue de jaune aurore.

Ce grade est assez peu pratiqué. Il ne signifie pas grand'chose et ne sert guère qu'à s'amuser des imbéciles.

Le récipiendaire est introduit dans la première partie de la salle, où se tiennent douze Frères tenant chacun à la main une mauvaise chandelle entourée d'un verre dépoli ou d'un papier grossier. C'est là tout l'éclairage du début de l'initiation.

Le président Zorobabel raconte, d'un ton navré, tous les ennuis que lui causent les Samaritains, rappelle les batailles du pont de Starburzanaï, et finalement délègue le récipiendaire comme ambassadeur auprès de Darius.

GRADE DE CHEVALIER D'ORIENT ET D'OCCIDENT



Tandis que tous les assistants tombent à genoux, en criant : *Abaddon*, on découvre un tableau bizarre. Il représente une croix de chevalerie, dans laquelle sont placés sept sceaux qui figurent censément les sept sceaux apocalyptiques. Devant ce tableau, se trouve la lampe magique.

On fait alors passer le récipiendaire dans la demi-salle qui représente Babylone, et les Frères de la première partie éteignent leurs chandelles.

Le récipiendaire implore l'assistance de Darius. Celui-ci, après un

interrogatoire sommaire sur le grade précédent, lui promet sa protection ainsi qu'à tous les Israélites et le nomme Prince de Jérusalem.

Retour du récipiendaire dans la première partie de la salle. Pendant son absence, les douze Frères (un pour chaque tribu d'Israël) se sont mis de longues barbes postiches, afin de figurer les Anciens du Peuple. En outre, ils ont allumé de grandes torches, qui sont là pour rappeler la joie des habitants de Jérusalem au retour des ambassadeurs envoyés à Darius.

A l'arrivée du néophyte, tout ce monde pousse des cris d'allégresse, on l'embrasse à pleine bouche ; on lui met sur la tête une couronne de papier doré ; on l'appelle « Respectable Vieillard ».

Après quoi, on repasse à la Chambre de Babylone, et l'Orateur débite un boniment sur l'Apocalypse et les croisades, pour préparer les Frères à recevoir à bref délai le grade suivant.

J'ai oublié de dire que le président Darius porte le titre de Très Equitable, les Surveillants, celui de Très Eclairés, et les autres assistants, celui de Valeureux Princes.

On ne se douterait pas que ce grade absurde a un enseignement ; cependant, il en a un. Le voici :

Enseignement du grade. — « Les travaux mettent en lumière que l'égalité humaine entraîne comme conséquence immédiate la liberté et l'indépendance des nations, en tant que groupements historiques ou territoriaux, et comme conséquence médiate que les droits et les intérêts généraux de l'humanité ne peuvent pas être bornés ni limités par les frontières. »

Cela est dans le Rituel ; mais qui se serait douté que pour enseigner cela il fallait envoyer des ambassadeurs à Darius et obliger les Samaritains à payer le tribut aux Israélites ?

III

Le Chevalier d'Orient et d'Occident.

Voici un grade essentiellement gnostique. Pour en faire admettre les turpitudes, on dit aux affiliés qu'il a été composé à l'époque des croisades par des Chevaliers d'Occident qui trouvèrent en Palestine quelques initiés gardant secrètement le dépôt des vraies traditions religieuses. D'où le nom du 17^e degré.

La légende du Chevalier d'Orient et d'Occident prétend « qu'à la suite de la prise de Jérusalem par les Romains, les Israélites quittèrent la Judée pour le désert et se mirent à la recherche d'une contrée où le respect des droits de l'homme serait une réalité. Ne la trouvant pas, ils fondèrent

les sociétés des Thérapeutes, des Ecossais, des Johannites. C'est avec des Johannites que les chevaliers croisés se mirent en rapport ».

Or, il est bon de savoir que les Johannites formaient une secte antichrétienne au premier chef. Ces sectaires se disaient en possession des vrais ouvrages de l'évangéliste saint Jean; ils déclaraient entachés de falsification l'*Apocalypse*, les *Epîtres* et l'*Evangelie* de saint Jean, tels qu'ils sont adoptés par l'Eglise; et, traitant de faussaires les premiers disciples des apôtres, ils professaient un enseignement abominable tiré des livres de leur façon. C'est ainsi qu'ils avaient transformé l'*Apocalypse* en un ouvrage de cabale et de magie.

La réunion du 17^e degré se nomme Grand Conseil.

La salle est revêtue de tentures rouges, parsemées d'étoiles d'or. Il y a, en tout, sept colonnes de couleurs différentes : rouge, orange, jaune, vert, bleu clair, bleu foncé et violet. A chaque colonne se trouve un flambeau portant une seule lumière.

Dans le fond de la salle, à l'Orient, est un trône élevé de sept degrés. Au haut du trône est figuré un arc-en-ciel, aux deux côtés duquel sont : un soleil, vers le Midi, et une lune, vers le Nord. En outre, sept lampes suspendues sont allumées devant ce trône.

Des deux côtés de la salle, sur deux lignes, sont vingt-deux autres trônes, onze de chaque côté, chacun élevé sur trois marches.

A l'Occident et vis-à-vis le grand trône, il y en a deux autres pareils aux vingt-deux, pour les deux Surveillants, avec une petite table à leur côté droit.

L'assemblée se compose de vingt-quatre membres : le président, intitulé Très Puissant, qui représente le chef des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse et siège au grand trône; les deux Surveillants, intitulés Respectables Anciens; et vingt-un Chevaliers d'Orient et d'Occident, intitulés aussi Respectables Anciens, qui occupent les trônes latéraux, sauf un au Nord réservé au récipiendaire.

Néanmoins, ce nombre de vingt-quatre assistants peut être augmenté tant que l'on veut par des Frères reconnus dans le grade; mais ceux-ci n'ont pas voix délibérative et se tiennent sur un double rang de chaises, derrière les trônes de côté; ils portent le titre de Respectables Chevaliers.

A l'Orient, à droite du grand trône, est un immense transparent lumineux que recouvre un rideau épais. Devant ce tableau, se trouve, sur un autel, une bizarre lampe à sept flammes, d'une forme particulière; c'est la lampe magique. Au 17^e degré, on se contente de la montrer aux initiés; nous verrons plus tard à quoi elle sert, quand nous en serons aux grades hermétiques de la Maçonnerie Noire.

Les Frères assis sur les trônes ont tous une longue robe blanche et portent une ceinture rouge; sur leur tête est une couronne en carton

doré. Les autres Frères sont en costume de ville, avec deux cordons : l'un blanc, en écharpe; l'autre, noir, en camail.

Au milieu de la salle est une toile peinte de forme heptagone. Voici ce qui est représenté sur cette toile, appelée le Tableau du Grand Conseil : la lampe magique à sept flammes, sous un dais d'azur, rond; de chaque côté, la lune et le soleil; sous la lampe, une couronne dite couronne boréale; dessous, un homme en état de nudité complète, les bras ouverts, les pieds posés sur un croissant; au-dessous, en travers, une clef; c'est, dit-on, « la clef de David, qui ouvre et personne ne peut fermer, qui ferme et personne ne peut ouvrir ». Six lumières : deux de chaque côté de l'homme; deux plus rapprochées, de chaque côté du croissant; et deux en dessous, plus rapprochées. Enfin, extérieurement, à chaque côté du tableau, est écrit un des sept noms suivants : Raphaël, Gabriel, Mikaël, Adaniel, Salathiel, Anaël et Uriel.

A la demande d'heure, pour l'ouverture de la séance, le Premier Surveillant répond :

— Le temps est proche, le soleil se couche.

Dans la cérémonie de l'initiation, on promène par sept fois le récipiendaire autour du tapis heptagone.

On lui explique les beautés du nombre 7, qui, lui dit-on, symbolise la vie.

« Jadis, les sages, raconte le Très Puissant, attribuaient une haute idée de perfection au septénaire; les premiers Grecs l'appelaient *soptas*, ce qui veut dire : « vénérable ». Cicéron, initié dans la science des nombres, assure, dans le *Songe de Scipion*, qu'il n'est presque aucune chose dont le nombre 7 ne soit le nœud. Macrobe est de cet avis, parce que, dans la philosophie numérique, le nombre 7 était considéré comme le lien de toutes choses; il symbolise la chaîne morale qui unit la science maçonnique à la civilisation et au bonheur du genre humain. Les plaintes, chez les anciens, étaient au nombre de 7. La lune qui occupait le 7^e rang parmi ces sphères est soumise à l'action du 7^e nombre : sa révolution s'achève en 28 jours, total de l'addition des 7 premiers nombres; elle offre quatre phases principales, chacune de 7 jours... De toutes les particularités du nombre 7, il n'y en a pas qui aient fourni autant de symboles que celles qui se rattachent à l'ensemble du système planétaire, aux 7 planètes, à leurs 7 portes portant le nom des 7 métaux, aux 7 pléiades, aux 7 étoiles de la Grande Ourse et de la Petite Ourse, les 7 trionès (d'où : septentrion). C'est donc spécialement dans ce sens qu'il faut entendre : les 7 autels sur lesquels on immolait; les 7 victimes, pour faire descendre les génies sur la terre; les 7 intelligences célestes; les 7 manous des Indiens; les 7 anneaux prophétiques des brahmanes; les 7 amschaspands, compagnons de Mithra; les 7 degrés de l'échelle des mystères mithriaques; les 7 pyramides de Laconie; les 7 pilotes d'Osiris; les 7 idoles des Bonzes;

les 7 chambres de Moloch; les 7 têtes d'Amida; les 7 fils de Rhée; les 7 filles d'Astarté; les 7 portes du temple du soleil; les 7 cyclopes; les 7 titans; les 7 jours de la création, selon la Bible; les 7 jours de la semaine; les 7 sacrements des catholiques; les 7 animaux prophétiques; les 7 chérubins; les 7 vaches grasses et les 7 vaches maigres prédites par Joseph; les 7 fléaux d'Égypte; les 7 mois que dura le déluge; les 7 éons des Gnostiques; les 7 plaies de Jésus; les 7 douleurs de la Vierge; les 7 péchés capitaux; les 7 psaumes de la pénitence; les 7 collines de Rome; les 7 sages de la Grèce; les 7 cieux de la Gnose, etc. »

Cette nomenclature dure cinq bonnes minutes.

Après quoi, le Très Puissant, s'adressant au récipiendaire, lui dit :

— Respectable Vieillard, nous allons vous montrer quelque chose de surprenant.

Et on enlève alors le rideau qui cachait le transparent lumineux de l'Orient.

Tout le monde tombe à genoux en criant :

— *Abaddon !*

D'un ton doctoral, le Très Puissant dit :

— Beauté ! Divinité ! Sagesse ! Puissance ! Honneur ! Gloire ! Force !

Le transparent, qu'on vient de découvrir, représente une croix de chevalerie dans laquelle sont placés sept sceaux qui ont la prétention de figurer les sept sceaux de saint Jean (Apocalypse). Le sceau qui est au centre de la croix, donne un dessin au moins bizarre : une femme échevelée et ferte en mamelles, juchée sur le croissant de la lune, est couverte aux trois quarts par un large soleil qu'elle s'est appliqué sur le ventre ; autour de ce sceau est un serpent qui fait une grimace impossible. Sur un autre sceau est un vieillard à barbe blanche, tenant à la bouche un grand sabre, tout comme un chien qui rapporte un bâton. On me dispensera de donner la description du reste.

Quand on a assez admiré le transparent, le Très Illustre Maître demande au récipiendaire « s'il sait pourquoi les anciens avaient une barbe si blanche et si longue (*sic*). »

Le récipiendaire, à qui l'on souffle la réponse, dit :

« — Si je ne le sais pas, du moins, vous, vous le savez. »

Pour une réponse normande, voilà une réponse normande.

On lui dit encore de plonger les mains dans un bassin ; on feint de le saigner au bras, et l'Orateur le félicite sur son courage. On déroule un arc-en-ciel sur le parquet. On apporte un livre avec sept sceaux exactement semblables à ceux du transparent ; seulement, chacun de ceux-ci est une petite boîte à surprise, contenant divers menus objets. De l'un, le président sort un arc gros comme le doigt, et il le donne à l'un des assistants, en lui disant : « Partez et continuez la conquête ! » D'un autre sceau, il sort une minuscule couronne ; d'un troisième, de l'encens ; d'un

quatrième, une miniature de tête de mort, etc. Il distribue tous ces bibelots mystiques, en disant : « Allez à l'athmos, il n'y a plus d'heure, » ou bien : « Empêchez les Profanes et les méchants Frères de trouver jamais justice dans nos Loges, etc. »

Lorsque la distribution est terminée, on remet à chaque assistant une trompette en terre cuite ; l'assemblée s'en sert pour exécuter un charivari des cinq cents diables, et le récipiendaire prête un nouveau serment, pendant que l'on tire sept pétards.

Ce coup-ci, ça y est ! Le néophyte est définitivement consacré Chevalier d'Orient et d'Occident.

Un des Respectables Anciens, le plus éloquent des vingt-quatre, lui adresse un discours, dans lequel il lui raconte, selon la tradition de la Maçonnerie, l'histoire des Gnostiques. « Les Johannites, vrais disciples de Jean de Pathmos (saint Jean), étaient des fidèles de la Gnose. Ils étaient, humbles et ignorés, les Chevaliers de l'Orient, qui maintenaient en secret dans toute sa pureté le culte du Grand Architecte ; et, quand les croisés vinrent en Palestine, ces Johannites donnèrent à quelques-uns d'entre eux la révélation de leurs sublimes mystères. Les Chevaliers d'Occident, s'unissant ainsi aux Chevaliers d'Orient, créèrent l'Ordre du Temple et furent ces vertueux Templiers que, dans la suite, la tyrannie et la superstition devaient tant persécuter et calomnier. »

L'Orateur, passant à l'enseignement politique du grade, fulmine contre la papauté « qui a condamné les réunions de ces apôtres admirables du progrès, Gnostiques, Johannites, Templiers. La papauté n'a jamais laissé échapper une occasion de montrer son intolérance. Quoi de plus utile que ces réunions d'hommes dévoués au triomphe de la raison, travaillant à faire jaillir la lumière du sein des ténèbres de la nuit ? »

Enfin, le Premier Surveillant annonce :

— Il n'y a plus d'heure, le soleil se lève.

Et la séance est levée.

Enseignement du grade. — « Les travaux ont pour but, dit le Rituel, de faire ressortir l'importance capitale du droit de réunion. Ce n'est, en effet, que par le choc mutuel des idées que l'intelligence se développe, que les intérêts véritables du peuple se font connaître, que la fraternité réelle s'enracine dans les cœurs et dans les esprits. »

Et dire que, pour faire comprendre à l'initié les beautés du droit de réunion, il a fallu lui casser les oreilles avec un tintamarre de trompettes en terre cuite, et que, pour qu'il savoure les douceurs de la fraternité, il a été nécessaire de lui faire cadeau d'une petite tête de mort, après l'avoir saigné au bras !

Comme c'est beau et profond, le symbolisme maçonnique !

CHAPITRE VI

LE SOUVERAIN CHAPITRE

I

Le Rose-Croix.

Nous voici à l'un des grades les plus importants de la Franc-Maçonnerie.

J'ai expliqué plus haut quels sont les Maîtres que les chefs de la secte dirigent vers les grades supérieurs. Le 18^e degré, Rose-Croix, est un point d'arrêt définitif pour les initiés qui se bornent à voir un culte panthéiste dans les mystères de l'Ordre ; mais, pour ceux qui ont compris le but final, ce n'est encore qu'une étape, — la principale, il est vrai, — vers le grade de Chevalier Kadosch, degré de l'initiation parfaite.

Au 18^e degré, le voile est soulevé en grande partie ; le Frère, qui passe par toutes les formalités de l'initiation de Rose-Croix, n'a pas besoin d'être bien clairvoyant pour apercevoir le fond de cette religion occulte.

On reçoit généralement plusieurs Frères à la fois. Ceux qui ont passé par les grades intermédiaires, du 4^e au 17^e degré, ne se joignent aux récipiendaires qu'à partir du moment où le président a conféré par communication les premiers Grades Capitulaires à ceux des candidats que le Suprême Conseil a dispensés du stage.

Le délai réglementaire minimum, qui doit s'écouler entre la réception au grade de Maître et celle au grade de Rose-Croix, est en tout de 32 mois. En voici le détail : pour passer du 3^e au 4^e degré, il faut au moins 3 mois ; du 4^e au 5^e degré, 3 mois ; du 5^e au 6^e degré, 3 mois ; du 6^e au 7^e degré, 5 mois ; du 7^e au 8^e degré, 7 mois, et immédiatement après l'initiation à ce 8^e degré, on reçoit, en une seule séance, les 9^e, 10^e et 11^e degrés qui forment l'abominable grade d'Élu ; pour passer du 11^e au 12^e degré, il faut 1 mois ; du 12^e au 13^e degré, 3 mois ; du 13^e au 14^e degré, 1 mois ; du 14^e au 15^e degré, 1 mois ; du 15^e au 16^e degré, 1 mois ; du 16^e au 17^e degré, 3 mois ; et, enfin, du 17^e au 18^e degré, 1 mois.

A chacun de ces degrés, on paie, comme toujours, de forts droits d'initiation, à moins d'une dispense spéciale pour quelques grades, les moins importants.

L'Atelier des Rose-Croix s'appelle Souverain Chapitre. Il comporte

quatre Chambres : la Chambre Verte, la Chambre Noire, la Chambre Infernale et la Chambre Rouge (1).

(1) Comme je tiens à décrire cette réception du Rose-Croix de la manière la plus complète, je reproduirai ici la cérémonie d'après les principaux Rituels et Manuels maçonniques. Les Rituels et Manuels que j'ai entre les mains sont les suivants :

REPRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE
D'UN RITUEL DU GRAND ORIENT DE FRANCE



3^e mai 1893
hommage fraternel
au f.
Chénouet

1^o Rituel de Chevalier Rose-Croix du Rite Ecossais Ancien Accepté. C'est un exemplaire officiel, délivré par le Suprême Conseil, que je possède ; il a été imprimé chez Quantin, rue Saint-Benoît, à Paris. Le cérémonial de réception est suivi par le Rite Ecossais et le Rite de Misraïm.

2^o Rituel des Loges Chapitales de l'Obédience du Grand-Orient de France, pour les Travaux des Chevaliers Rose-Croix. C'est également un exemplaire officiel que je possède. On verra ci-contre la reproduction de la première page servant de couverture : l'original étant un in-quarto, le fac-simile ci-joint a été forcément réduit pour pouvoir entrer dans cet ouvrage ; mais cette reproduction est faite par le procédé de la photogravure et par conséquent absolument exacte. On remarquera, en haut dans la marge, une dédicace et une signature ; la signature est celle de M. Thévenot, secrétaire général du Grand-Orient de France, décédé il y a deux ans à peine ; tous les Maçons du Rite Français reconnaîtront

cette signature. Quant à la dédicace, elle s'adresse au président d'un Chapitre de Rose-Croix, et par discrétion j'ai dû faire effacer son nom de la reproduction photographique. Ce Rituel sort des presses de l'imprimeur A. Lebon, 41, rue Cardinal-Lemoine, à Paris.

3^o Rituel du Grade de Rose-Croix, par le F. Ragon, 33^e. Ce Rituel est approuvé par l'autorité dogmatique du Grand Collège des rites et du Suprême Conseil ; le F. Ragon est l'auteur sacré de la Maçonnerie, et ses Rituels sont entre les mains de tous les Présidents, Surveillants et Orateurs de Loges. L'exemplaire que je possède a été imprimé chez Moulin, à Saint-Denis.

4^o *Tuileur Général, édition sacrée*. Cet ouvrage, qui est tenu des plus secrets et n'est même pas remis aux Rose-Croix (il faut être Kadosch pour pouvoir se le faire délivrer par le Grand-Orient ou le Suprême Conseil), donne en abrégé les principales indications officielles relatives à tous les rites et à tous les grades ; il a été aussi imprimé chez Moulin, à Saint-Denis.

5^o *Manuel Général de la Franc-Maçonnerie*, connu des Frères Trois-Points sous le nom de « Manuel Teissier » ; il est délivré, au siège du Rite Ecossais (37, rue J.-J. Rousseau), aux Maçons qui y ont droit. Cet ouvrage est beaucoup moins complet que le *Tuileur Général*, dont il reproduit les plus importants passages. Si je le cite dans cette nomenclature des documents authentiques que je possède, c'est parce qu'il porte sa date d'impression : 1884. On ne pourra donc pas dire que je dévoile au public des cérémonies maçonniques qui ne sont plus en usage. C'est bel et bien sur les pratiques suivies en ce moment même dans la Maçonnerie que portent mes révélations. Le « Manuel Teissier » a pour imprimeurs les F. Putel et Désableau, à Pontoise

INITIATION DE ROSE-CROIX



Au deuxième tour, on éteint la lumière du transparent CARITAS (charité).
 — Hélas ! dit le Très Sage, la Charité s'est éteinte

34. — 1.

LÉO TAXIL. — LA FRANC-MACONNERIE.

Quinze Officiers dirigent le Chapitre. Ce sont : le Très Sage Athirsata, qui remplit les fonctions de président et qui représente Hérode, tétrarque de Galilée ; un Premier Grand Gardien et Second Grand Gardien, qui sont les Surveillants du Chapitre ; le Chevalier d'Éloquence, orateur ; le Chancelier Maître des Dépêches, secrétaire ; le Député près d'un Atelier central qui est la réunion supérieure des Grades Capitulaires, sous la haute direction du Suprême Conseil ; le Grand Expert, directeur des initiations ; deux Maîtres des Cérémonies, ses assistants ; un Trésorier ; un Éléémosinaire (ce titre couvre la prétendue fonction d'hospitalier qui n'est pas même une sinécure, mais une charge de convention) ; un Maître des Agapes, directeur des festins et orgies secrètes ; un Archiviste, un Garde du Temple, chargé de veiller à la sûreté des séances ; et un Porte-Étendard.

Toutes ces fonctions sont d'une durée annuelle, chaque titulaire pouvant être réélu.

Dans un Chapitre, on ne désigne plus le nom de la ville par le mot « Orient ; » on dit que le Chapitre siège dans la « Vallée » de Paris, de Lyon, etc. On ne s'assied plus sur des banquettes, mais sur des fauteuils, et leur ensemble s'appelle « vallées, » au lieu de « colonnes. »

La Chambre Verte, appelée aussi Chambre des Préparations, sert à initier les Maîtres d'élite qui exceptionnellement ont été jugés dignes de recevoir d'un seul coup les grades du 4^e au 17^e degré. Cette chambre, comme son nom l'indique, est tendue ou peinte en vert. Au bout de la salle et devant le siège du Très Sage Athirsata est une table recouverte d'un tapis noir. Un seul candélabre à trois branches éclaire l'appartement ; il est placé au milieu de la table, avec un glaive pour le Très Sage, un maillet et la Patente de Constitution du Chapitre. Un carreau de couleur noire est placé à terre au-devant de la table. Des sièges sont disposés à droite et à gauche de la salle pour les Chevaliers Rose-Croix qui se placent indistinctement. (Le titre officiel des Rose-Croix est Sublime Prince ; mais, aujourd'hui, on dit seulement Chevalier.) Le Garde du Temple est placé à la porte, dans l'intérieur.

Les récipiendaires sont dans une antichambre avec le travail qu'ils ont dû apporter ; c'est une sorte de thèse maçonnique de leur composition, indiquant leur façon d'envisager le but de la Société, d'après l'instruction qu'ils ont déjà reçue. Ce travail doit être communiqué à l'avance aux Officiers du Chapitre ; on ne donne lecture que des mieux rédigés et encore s'ils sont courts, et on renvoie la lecture des autres à une prochaine tenue.

La séance s'ouvre dans la Chambre Verte.

Sauf une légère différence dans les termes employés, les formalités pour l'ouverture des travaux d'un Chapitre sont les mêmes que celles en usage pour l'ouverture des travaux d'une Loge.

Sur l'ordre du Très Sage Athirsata, les Grands Gardiens se lèvent ;

chacun d'eux parcourt sa vallée et examine tous les Frères par les mots, signes et attouchements du grade. Puis, le Second Grand Gardien s'assure qu'aucun étranger à la secte n'a pénétré dans l'immeuble, c'est-à-dire aux environs de la salle.

Alors seulement, il est permis aux membres du Chapitre de s'asseoir.

Le Très Sage, après un coup de maillet. — Très Excellent Frère Premier Grand Gardien, quelle heure est-il ?

Le Premier Grand Gardien. — L'heure où le soleil s'obscurcit, où les ténèbres se répandirent sur la terre, où l'Etoile Flamboyante ayant disparu, les outils de la Maçonnerie furent dispersés, où la parole fut perdue.

Le Très Sage. — Très Excellent Frère Second Grand Gardien, pourquoi sommes-nous réunis ici ?

Le Second Grand Gardien. — Nous venons chercher la parole perdue, et, avec votre secours, nous espérons la retrouver.

Le Très Sage. — Puisqu'il en est ainsi, Chevaliers mes Frères, travaillons à retrouver la parole perdue et, pour y parvenir, mettons-nous à l'œuvre, afin qu'ensemble, tous par chacun et chacun par tous, nous parvenions à la recouvrer... Et vous, Excellents Frères Premier et Second Grands Gardiens, prévenez les Chevaliers de vos vallées que je vais reprendre les travaux de ce Souverain Chapitre.

(*Nota.* A ce grade, on n'indique pas d'heures pour figurer l'ouverture et la clôture des séances. Un Chapitre de Rose-Croix est censé être continuellement en activité. L'ouverture de séance a donc lieu comme s'il s'agissait simplement d'une reprise de travaux interrompus ; la levée de séance n'est soi-disant qu'une suspension.)

Le Premier Grand Gardien, après un coup de maillet. — Chevaliers de la vallée du Midi, les travaux du Chapitre vont être repris.

Le Très Sage frappe sept coups, le dernier détaché du sixième. Les Grands Gardiens répètent cette batterie.

Le Très Sage. — Debout et à l'ordre, Chevaliers !... (On obéit. Il se découvre, tient le glaive dans la main gauche, la pointe en l'air, et porte la main droite sur son cœur.) A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices du Grand Orient (*ou* : du Suprême Conseil) de France, en vertu des pouvoirs dont je suis investi, je déclare les travaux du 18^e degré repris dans le Souverain Chapitre constitué sous le titre de (*ici le nom du Chapitre*), dans la Vallée de (*ici le nom de la ville*)... A moi, Chevaliers, par le signe (on le fait), par le contre-signé (on le fait), par la batterie (chacun frappe sept coups dans les mains) et par l'acclamation mystérieuse !

Tous, à la fois. — Hoscheah ! Hoscheah ! Hoscheah ! (1)

(1) En France, dans beaucoup de Chapitres, on dit, par corruption : *Houché*. — L'acclamation des Chapitres, qui n'est plus celle des Loges, est régulièrement : *Hoscheah*, ou *Hoschéc*, qui signifie, dit-on : « sauveur ».

Le Très Sage. — Que la Foi, la Charité et l'Espérance nous encouragent, nous guident et nous soutiennent !

Sur l'ordre du Très Sage Athirsata, on se rassied.

Le Très Sage. — Très Respectable Frère Chancelier Maître des Dépêches, veuillez nous donner lecture de la colonne gravée de nos derniers travaux.

Le Secrétaire du Chapitre fait la lecture du procès-verbal de la séance précédente.

Le Très Sage fait demander, par les Grands Gardiens, si les Chevaliers ont des observations à présenter sur l'ensemble et les détails de la colonne gravée. S'il y a des observations, la parole est accordée, après information, au Chevalier qui la demande. Le Chapitre juge de l'opportunité et de la justesse des réclamations. Après quoi (ou bien, si personne n'a d'observations à faire), le Premier Grand Gardien annonce au Très Sage que le silence règne dans les deux vallées.

Le Très Sage. — Puisqu'aucun Chevalier ne demande (*ou* : ne demande plus) la parole, Chevalier d'Eloquence, nous attendons votre réquisitoire.

Le Chevalier d'Eloquence. — Attendu qu'aucun Chevalier n'a (*ou* : n'a plus) d'observations à faire sur la colonne gravée des Travaux de ce Chapitre, attendu sa régularité, nous requérons qu'il plaise au Souverain Chapitre de l'approuver.

Le Très Sage. — Chevaliers mes Frères, vous avez entendu le réquisitoire du Chevalier d'Eloquence ; qu'il soit fait en conséquence.

Tous les assistants élèvent la pointe de leur glaive et la baissent aussitôt en signe d'adhésion.

Le Très Sage. — La colonne des derniers travaux est adoptée ; celle de ce jour en fera mention.

A ce moment, le Très Sage fait introduire les Chevaliers Visiteurs s'il s'en trouve dans les parvis, en procédant comme dans les grades inférieurs. Seulement, on ne les salue qu'à la fin des travaux.

Les Visiteurs s'étant placés, on procède à la communication des premiers Grades Capitulaires aux Maîtres d'élite que l'autorité suprême a jugés dignes de passer directement Rose-Croix. Un Maître des Cérémonies va les prendre et les conduit à la porte de la Chambre Verte, où il les fait frapper en Maître.

Le Garde du Temple, ouvrant la porte. — Qui frappe ainsi ?

Le Maître des Cérémonies. — Chevalier mon Frère, ce sont des Maîtres que je conduis et qui viennent ici pour acquérir de nouvelles lumières.

Le Garde du Temple referme la porte et transmet cette réponse au Très Sage.

Le Très Sage. — Ces Maîtres nous sont connus. Frère Garde du Temple, vous pouvez les introduire.

Entrée des récipiendaires. On les fait asseoir à l'Occident, sur des sièges préparés pour eux.

Le Très Sage adresse alors aux récipiendaires quelques questions sur les trois premiers grades ; puis, il continue comme suit :

DISCOURS DU TRÈS SAGE

Mes Frères, avant de vous faire subir les épreuves que l'Ordre vous impose pour obtenir le haut grade que vous sollicitez, j'ai le devoir de rappeler à votre mémoire les enseignements qui vous ont été donnés et que votre intelligence a certainement dû comprendre.

La Maçonnerie, comme on a déjà eu l'occasion de vous le dire, est un Temple ouvert à tous les bons sentiments, à toutes les nobles pensées, à toutes les aspirations élevées de l'homme. Elle est la sentinelle avancée du progrès et de la civilisation. Mais, pour rendre son enseignement plus efficace, elle l'a enveloppé de symboles et d'emblèmes et l'a divisé par classes ou degrés afin de mieux observer l'intelligence de ses adeptes et de ne leur donner qu'une instruction proportionnée à leurs aptitudes et à leurs forces.

La méthode a été bien simple. Reconnaisant avant tout la nécessité d'enseigner à ses adeptes l'histoire toute entière de l'humanité, non au point de vue des faits, mais au point de vue de l'influence de ses croyances sur son développement intellectuel et moral, elle a cherché un moyen simple et pratique qui, sans exiger de longues et laborieuses études, pût les initier graduellement aux connaissances qu'il leur était nécessaire d'acquérir.

Née et vivant au milieu de peuples dont les conceptions religieuses avaient leur source dans les traditions bibliques, elle a puisé tous ses symboles, tous ses mythes, toutes ses premières légendes dans les livres hébraïques.

Partant de l'affirmation d'une divinité, qu'elle a nommée le Grand Architecte de l'Univers, elle a, sans jamais dévier de sa route, et en suivant l'esprit humain dans toutes ses manifestations religieuses, passé du Judaïsme à toutes les sectes qui en dérivent, pour aboutir à la philosophie pure, c'est-à-dire à la Raison.

Voulant, si je puis m'exprimer ainsi, faire vivre à ses adeptes la vie de l'humanité depuis les époques où l'histoire n'apparaît qu'avec des lueurs incertaines jusqu'à nos jours, elle a divisé son enseignement en trois périodes bien distinctes .

La période judaïque et architecturale ;

La période religieuse avec toutes les variétés de culte ;

Enfin la période philosophique et scientifique, dont nous n'avons pas à nous occuper aujourd'hui.

(Ici, une pause.)

La phase judaïque comprend les seize premiers degrés. Dans cette première période, on ne suit, on ne s'occupe que du développement de la race sémitique. Tout y est oriental : c'est Jérusalem, Salomon et son Temple, Tyr et Hiram, Zorobabel et Cyrus. Tous les mots de passe sont hébreux ou syriaques; les signes mêmes représentent des lettres de l'alphabet hébraïque. Jusqu'ici, la Maçonnerie, qui n'a suivi que la race des enfants de Sem, race qui croyait à une divinité unique, a négligé les enfants de Japhet, qui sont polythéistes.

Mais, lorsque le christianisme envahit l'Occident, lorsque la croyance à l'unité de Dieu, n'étant plus limitée au seul Orient, se trouve répandue dans tout le monde civilisé, la Maçonnerie réunit les deux races en un seul faisceau et fonde le 17^e degré, celui de Chevalier d'Orient et d'Occident. Elle abandonne alors le judaïsme et entre dans la deuxième phase, la période religieuse avec toutes les manifestations du culte matériel; nous aurons à nous en occuper tout à l'heure.

Vénérables Maîtres, mes Frères, nous allons passer successivement en revue les dix-sept premiers degrés. Prêtez-moi donc, ie vous prie, toute votre attention.

1^{er} DEGRÉ : *Apprenti.*

L'Apprenti n'est accepté dans la Maçonnerie que comme un homme de bonne volonté. Dans la maçonnerie pratique du moyen-âge, il était le serviteur des Maîtres. Il voyait, il apprenait. Silencieux dans le chantier du travail, il suivait l'œuvre des Maîtres, il portait les matériaux, se soumettait et obéissait. Docile à la voix de ses supérieurs, esclave d'un serment, ignorant les secrets de l'art et de la sagesse, il attendait la récompense due au zèle qu'il montrait. Comme droit pourtant, il avait celui de choisir le chef de l'atelier sur la liste des plus dignes, dressée par les Maîtres eux-mêmes.

L'apprentissage était donc une épreuve de docilité et de soumission.

Lorsque l'institution maçonnique devint une corporation régulière, l'Apprenti eut alors à franchir le péril des épreuves physiques. La Maçonnerie actuelle a conservé quelques-unes de ces épreuves comme un moyen traditionnel de frapper l'imagination des adeptes en leur laissant entrevoir que le chemin de la sagesse est plein d'aspérités et que la science est un arbre dont on n'atteint le sommet qu'après avoir vaincu les passions.

Ainsi pénétrés des premiers enseignements de l'histoire de la Franc-Maçonnerie, de l'idée emblématique de l'apprentissage, nous allons examiner le second degré.

2^e DEGRÉ : *Compagnon.*

Les Compagnons rendent aux Maîtres bon témoignage du zèle de l'Apprenti. Ceux-ci l'appellent alors à l'étude des arts libéraux et l'initient à tous les éléments de la science, ainsi qu'à l'emploi des outils, tant sous le point de vue matériel et intellectuel que sous celui de l'allégorie; mais quelles que soient les connaissances qu'il acquiert, le Compagnon est encore loin d'avoir fini son travail. Les matériaux, destinés à la construction du Temple et dont il est à la fois la pierre et l'ouvrier, ne sont pas encore suffisamment polis; il est sur la voie, mais il n'aperçoit point le but. Pour l'atteindre, il lui faudra bien des efforts!

3^e DEGRÉ : *Maître.*

Le troisième degré, la Maîtrise, est évidemment le grade le plus important de la Maçonnerie Symbolique; l'allégorie qu'il comporte est sublime; un pas de plus, et l'ouvrier se détacherait de la matière pour s'élever dans le monde des intelligences.

La forme tumulaire du temple, son aspect, les images de deuil qu'il renferme, tout donne à ce grade le caractère d'une cérémonie funèbre. Nos pères ont-ils voulu nous enseigner par là que la science est douloureuse et nous répéter ce terrible aphorisme : « *Summum sapientiæ, doloris summum!* »

Au milieu d'un silence profond, la voix du Maître s'élève. Elle raconte la poétique légende d'Hiram, simple et touchante allégorie dans laquelle le vrai principe du Bien, d'abord combattu et terrassé par l'Orgueil, survit et s'élance de la tombe pour se perpétuer dans les âges!... Toutes les croyances ont consacré le culte des tombeaux. Les Maçons vont plus loin; ils vous ont fait descendre dans le cercueil, et là, tandis que vous dépouilliez le vieil homme, ils vous instruisaient par le récit de la vie du Maître.

Le Compagnon est tombé avec les passions de l'humanité; il doit se relever purifié et éclairé, et, afin qu'il comprenne que le dogme sans les œuvres ne suffit pas, il voit les Maîtres marcher autour de lui à la recherche de la lumière.

Tout indique que ce grade remonte aux temps primitifs de la Maçonnerie.

(Ici, le Très Sage s'interrompt et passe la parole au Chevalier d'Eloquence pour qu'il donne aux candidats un rapide aperçu des quatorze premiers grades capitulaires que, par une faveur spéciale, l'autorité suprême les autorise à franchir.)

DISCOURS DU CHEVALIER D'ÉLOQUENCE

4^e DEGRÉ : *Maître Secret.*

Ce degré, mes Frères, semble se rattacher à la pensée hébraïque. Au

fond du sanctuaire, le récipiendaire voit le nom du Dieu de Moïse écrit dans le buisson ardent et l'arche d'alliance.

5^e DEGRÉ : *Maître Parfait.*

Ce degré est destiné à perpétuer l'hommage que Salomon rendit à Hiram en lui faisant élever un mausolée. — Dans les degrés inférieurs, l'emblème de la divinité a été le triangle des Hébreux ; ici paraît le cercle, symbole indien et égyptien. Il y a donc dès lors un caractère nouveau dans la Maçonnerie, ou, même, l'indication voilée d'un second principe (1).

6^e DEGRÉ : *Secrétaire Intime.*

L'allégorie de ce degré est embarrassée et obscure ; on doit y voir la récompense de la fidélité, même lorsqu'elle semble dépasser la limite de ses devoirs.

7^e DEGRÉ : *Prévôt et Juge.*

Ce degré tient à des idées de vengeance et d'expiation ; il faut voir cependant une idée sérieuse dans la clef d'or mystérieuse qui doit ouvrir le coffre d'ébène placé dans le sanctuaire fermé aux Profanes.

8^e DEGRÉ : *Intendant des Bâtiments.*

Ce degré porte le cachet du travail des premiers degrés et des doctrines du travail manuel ; on y trouve pour emblème la table de Pythagore, mais sans explication philosophique.

(1) En effet, bien que le système des Gnostiques ne soit exposé aux initiés que fort après le 5^e degré, c'est néanmoins au grade de Maître Parfait qu'il y est fait pour la première fois allusion par l'exhibition des emblèmes du prétendu double caractère de la divinité.

Et, pour ne pas perdre de vue quel est ce second principe dont on donne « l'indication voilée, je dois rappeler que le cercle qui le symbolise dans les Arrière-Loges, n'est pas le tracé d'une simple circonférence, mais bien une figure représentant un serpent disposé en rond.

Le serpent joue, du reste, un rôle important dans l'idolâtrie occulte des Hauts Grades : il figure, à tout propos et dans toutes les positions, sur les autels de la Franc-Maçonnerie et dans ses peintures mystérieuses. Tantôt, ce reptile est dessiné en cercle, la gueule mordant l'extrémité de la queue ; cette figure, est-il dit aux adeptes dont on veut détruire les idées religieuses, représente l'humanité qui, protégée par le Bon Principe, sera éternelle, malgré les persécutions du Principe Mauvais. Tantôt le serpent enlace triomphalement une sphère terrestre ; il figure alors, le prétendu Bon Principe maître du monde. Ailleurs, le symbolisme maçonnique est plus significatif encore : la mythologie païenne se plaisait, on ne l'ignore pas, à représenter Leda serrant dans ses bras Jupiter sous la forme d'un cygne ; dans le même ordre d'idées, la Franc-Maçonnerie exhibe, au sein de ses Arrière-Loges, des tableaux honteux représentant, d'une manière ne permettant aucune équivoque, Eve tentée par le serpent. Et quand on montre un de ces tableaux aux adeptes, le Frère, chargé de l'explication, dit : « C'est ainsi que Caïn est le fils véritable d'Eblis, Ange de Lumière, Génie du Travail, Principe du Bien, qui emprunta la forme du serpent dans le jardin d'Eden. » — Ce tableau symbolique est reproduit dans divers ouvrages maçonniques officiels, et notamment dans le *Dictionnaire Maçonnique*, du F.^r. Quentin dont les planches ont été réimprimées à Paris, en 1886, sous le titre : « Systèmes combinés des anciennes et nouvelles initiations. »

LA CHAMBRE INFERNALE



Ces transparents représentent l'Enfer; mais ici, les démons et les damnés, quoique au milieu des flammes, n'ont nullement l'air de souffrir; ils paraissent radieux; ils vivent et se meuvent dans le feu comme dans un élément naturel. Hiram reçoit une couronne d'or qu'Eblis, l'Ange de Lumière, dépose avec attendrissement sur son front.

9^e DEGRÉ : *Maître Élu des Neuf.*

Les idées de vengeance, qui étaient en quelque sorte vagues et indéterminées dans les degrés précédents, éclatent ici puissantes et terribles; la punition du principal meurtrier d'Hiram s'accomplit avec un appareil solennel.

L'origine de ce degré remonte au moyen-âge, à l'époque où les pèlerins allaient visiter l'Orient en commémoration de la mort de celui qui fut aussi appelé le Maître.

10° DEGRÉ : *Illustre Élu des Quinze.*

Dans ce degré, quinze Chevaliers élus, élevés à la puissance suprême, se mettent à la recherche des deux autres meurtriers d'Hiram, dont ils s'emparent et qu'ils ramènent pour les faire périr dans les tourments.

11° DEGRÉ : *Sublime Chevalier Élu.*

Ce degré n'est, en somme, que le complément des deux précédents.

La série d'épreuves auxquelles on soumet le récipiendaire à ces trois degrés d'Élus, dans les Orients où ces grades se pratiquent, n'est qu'une allégorie symbolique du châtimement qui doit frapper les traîtres. Toutefois, les ennemis de la Maçonnerie se sont servis de ces symboles pour calomnier notre respectable institution.

12° DEGRÉ : *Grand Maître Architecte.*

Ce degré rappelle au récipiendaire l'instruction que lui donne le Maître après le second voyage lors de son initiation au deuxième degré : c'est l'architecture et l'application symbolique de cet art au perfectionnement de l'initié qu'on a voulu mettre en lumière, afin de faire régner dans son cœur l'ornementation morale, qui doit en faire un temple d'amour, de justice et de vérité.

13° DEGRÉ : *Royale-Arche.*

Ce n'était pas assez de connaître l'existence du Grand Architecte de l'Univers ; il fallait encore apprendre à aimer et glorifier sa puissance. Tel est le but du 13° degré. Ici, l'esprit de l'initié se détache de la matière et se prépare à de plus sublimes révélations. — Ce grade est très pratiqué en Angleterre et en Amérique, où un rite spécial existe sous son nom.

14° DEGRÉ : *Grand Élu de la Voûte Sacrée de Jacques VI
ou Sublime Maçon.*

Ce degré, qui doit sa création à des circonstances historiques d'un intérêt particulier, n'est qu'une copie des 9°, 10° et 11° degrés ; on le croit d'origine écossaise. Chaque Sublime Maçon porte une bague autour de laquelle sont gravés ces mots : « La vertu unit ce que la mort ne peut séparer. »

15° DEGRÉ : *Chevalier d'Orient ou de l'Épée.*

Les altérations que subissent avec le temps toutes les institutions

morales se font remarquer dans ce degré et les versions différentes qui sont parvenues jusqu'à nous nous laissent le champ libre. Nous verrons donc dans ce degré que l'union fait la force, et que la force doit s'allier à la prudence ; symbolisme expliqué par la réunion des Israélites, qui, pour travailler en sûreté, après leur délivrance, à la construction du nouveau Temple, tenaient, dit l'histoire, l'épée d'une main et la truelle de l'autre.

16° DEGRÉ : *Prince de Jérusalem.*

Ce degré doit être considéré comme le complément du grade précédent, et il montre la récompense réservée à la valeur, à la fermeté et à la constance.

17° DEGRÉ : *Chevalier d'Orient et d'Occident.*

Ce grade fut créé en 1118 (ère vulgaire), époque de la première croisade. Il rappelle la fusion des diverses nations de l'ancien continent qui se trouvèrent représentées dans l'Ordre des Chevaliers de Malte. — Notre intention, Vénérables Maîtres, n'est pas de vous donner ici un résumé historique de ces expéditions guerrières et lointaines que l'on a appelées Croisades ; mais la Maçonnerie a aussi ses croisades purement pacifiques qui ont toujours eu pour but de combattre et qui combattront toujours l'intolérance et le fanatisme, pour la cause desquels on se battait autrefois et qui ont fait tant de mal au monde.

(Le Chevalier d'Éloquence s'assied, après ces mots, qui disent on ne plus clairement que c'est bien de la religion catholique qu'il s'agit, quand la Maçonnerie emploie les expressions vagues de fanatisme, de superstition, d'intolérance. Impossible de nier désormais : pour quelle idée se battaient les croisés, si ce n'est pour l'idée chrétienne ? — Le Très Sage Athirsata reprend alors la parole, toujours pour instruire les récipiendaires.)

DISCOURS DU TRÈS SAGE

Comme vous le voyez, mes Frères, il était nécessaire de vous présenter cette analyse des divers grades qui forment la chaîne entre le 3° et le 18° degré, afin de vous mettre à même de mieux apprécier notre organisation hiérarchique, que tant d'historiens ont présentée sous des couleurs différentes et souvent erronées.

Du reste, le Catéchisme du 18° degré qui vous sera remis contient quelques aperçus sur ces différents grades, tant au point de vue astronomique qu'au point de vue historique.

Les degrés du 4° au 17° se donnent assez généralement sans cérémonies particulières et sans que l'on emploie les anciennes formules

qui subsistent cependant et dont se servent encore quelques Chapitres (1).

Ces degrés, créés dans des temps éloignés, ne sont pour nous qu'un souvenir des faits auxquels ils se rattachent ; ce n'est qu'à ce titre que nous les respectons, car tout dans l'histoire de l'humanité porte avec soi un enseignement utile dont il faut rechercher le sens caché.

A partir du 17^e degré, nous entrons, ainsi que je vous le disais tout à l'heure, dans la période religieuse où se produisent toutes les manifestations d'un culte matériel.

L'humanité est adulte. Après s'être ignorée bien longtemps, elle sent fermenter dans son cerveau un sentiment inconnu. Elle a soif d'activité intellectuelle ; elle cherche sa voie... En possession de la croyance à l'unité de Dieu, de ce dogme *qu'elle croit incontestable parce qu'il est alors incontesté*, elle donne carrière à son imagination et s'abandonne à une exubérance d'idées religieuses qui ne sont que des excès d'amour envers celui qui, *à ce qu'elle pense*, lui a ouvert la vie éternelle (2). La croyance simple, l'affirmation, ne lui suffisent plus ; il lui faut le culte et l'adoration comme preuve de la reconnaissance qu'elle éprouve envers cette cause première dont elle émane.

Ne lui parlez pas de *raison*, de *logique*, à cette humanité ado-

(1) Remarquez comme cette phrase est embarrassée. Le Très Sage a devant lui des récipiendaires que l'autorité suprême a dispensés du passage à tous ces grades intermédiaires ; mais, d'autre part, il y a, peut-être, dans la salle des Rose-Croix, appartenant à la catégorie des imbéciles, à qui on les a fait subir avec leur cérémonial grotesque et leurs épreuves ridicules ou exécrables. Le Très Sage ne peut donc pas dire nettement que ces grades intermédiaires n'existent plus ; cela risquerait de faire comprendre aux nigauds du 18^e degré qu'on s'est moqué d'eux. Aussi, il s'en tire en n'y affirmant rien d'une manière expresse : « C'est assez généralement que ces degrés se donnent sans l'appareil consacré par les Rituels ; cependant, ces cérémonies particulières subsistent, et ces anciennes formules, quelques Chapitres s'en servent encore. » De cette façon, tout est sauvé.

(2) C'est toujours avec un luxe inouï de précautions que la Maçonnerie s'exprime, quand elle entreprend de persuader à ses adeptes que la divinité n'est pas une, mais double, et que le Dieu des chrétiens n'est que le Mauvais Principe, tandis que l'être surnaturel considéré par eux comme le chef des mauvais anges est au contraire le Principe du Bien. C'est par insinuations que la secte procède. Ainsi qu'on l'a dit au grade de Maître (voir page 150), la Maçonnerie a un secret au-dessus de tous ses secrets ; mais il est d'une nature telle que « le Maçon qui le connaît ne peut que l'avoir deviné », et l'initié qui a compris se garde bien de faire part de sa découverte « même à celui de ses Frères en qui il avait le plus de confiance ».

Aussi, remarquez l'habileté infernale du discours du Très Sage, quand il aborde la question brûlante. « L'humanité, dit-il, a cru incontestable le dogme de l'unité de Dieu, alors qu'il était incontesté ; elle s'est abandonnée à une exubérance d'idées religieuses, et c'était là un excès d'amour envers celui qui, *à ce qu'elle pense*, lui a ouvert la vie éternelle. Mais l'humanité ne connaissait alors ni raison ni logique. »

Le Très Sage n'en dit pas davantage sur ce point ; il parle à demi-mot. Sans se prononcer catégoriquement, il sème le doute dans l'esprit de ses auditeurs.

Qui sait ? Celui qui a ouvert la vie éternelle à l'humanité n'est peut-être pas Celui que l'humanité a adoré lorsque le christianisme est venu s'implanter sur les ruines du judaïsme... Et le Très Sage s'arrête un instant. Devinez, mes Frères.

Il s'agit, pour le moment, de faire admettre aux initiés qu'Adonaï (c'est-à-dire le Dieu des chrétiens) et Lucifer sont égaux. Plus tard, on leur montrera mieux lequel, de ces deux divins principes rivaux, ils doivent adorer.

lescente; *elle ne les connaît pas !...* Elle a sa croyance, sa foi, et elle l'affirme avec toute cette vivacité de sentiments et de passions dont est capable la jeunesse.

Nous sommes en plein moyen-âge. La civilisation gréco-romaine a disparu. Le monde est au milieu des ténèbres épaisses de l'ignorance; c'est à peine si quelque lueur bien discrète ose apparaître au fond des cloîtres... La force est tout, le droit n'a même pas de nom; on se trouve au milieu d'un chaos de mœurs, de lois et de traditions restées debout après la chute de l'Empire romain... Il n'y a pas même lutte entre les faibles et les forts; il y a écrasement de ceux-là par ceux-ci. Ce ne sont qu'illégalités violentes et illégitimes entre maîtres et esclaves, vainqueurs et vaincus, seigneurs et serfs, nobles et vilains; c'est le droit fictif et précaire de la force brutale, intéressée et aveugle, et ce droit, qui n'est autre que l'injustice, va subsister jusqu'à l'apparition du droit vrai, du droit éternel et imprescriptible de l'intelligence qui éclaire et de la raison qui émancipe!...

C'est alors que surgit, du sein même des oppresseurs, une institution qui vient protester contre cet écrasement du faible par le fort, et qui, sans en avoir conscience, ouvre la voie à la grande revendication des classes opprimées, lesquelles, mille ans plus tard, arriveront à la plénitude de leurs droits.

Cette institution, Vénérables Maîtres, vous avez dû le deviner, c'est la Chevalerie.

Née au milieu de l'anarchie et de la tyrannie du régime féodal, elle a soutenu le monde moral qui semblait prêt à s'écrouler. Elle a consacré le culte des affections généreuses, des sentiments magnanimes; elle a érigé en dogme quelques-uns de ces principes qui relèvent l'espèce humaine courbée sous le joug de l'ignorance et de la barbarie: celui de la défense du faible; celui qui adoucit le plus promptement les mœurs, l'amour respectueux des femmes; la générosité, qui ne connaît plus d'ennemi quand il est désarmé ou à terre; enfin, cette maxime qui, sous une forme simple, énergique et concise, résume toute la théorie et toute la pratique de la morale: « Fais ce que dois, advienne que pourra! »

Cette devise, mes Frères, sera la vôtre, j'en suis convaincu; aussi je n'hésite pas à vous recevoir sans plus tarder Chevaliers d'Orient et d'Occident...

Je vais donc vous conférer par communication les quatorze grades que nous venons d'énumérer, afin que, visitant d'autres Chapitres, soit en France, soit ailleurs, vous ne soyez pas étrangers aux choses qu'on pourrait vous en dire et que vous puissiez prouver qu'ils ont été de votre part l'objet d'une étude particulière.

(Le Très Sage, ayant ainsi terminé son discours, frappe un vigoureux coup de maillet. Tout le monde se lève.)

Le Très Sage, aux récipiendaires. — Mes Frères, veuillez vous mettre à l'ordre du troisième degré. (Les récipiendaires obéissent.) ... Voici l'obligation que vous devez prêter entre mes mains; prononcez-la à haute voix. (Il donne un papier à l'un des candidats.)

Un récipiendaire, lisant au nom de tous. — « Bien convaincu que l'ignorance et l'erreur ne peuvent exercer qu'une influence funeste sur la destinée humaine, je promets de suivre et de propager toujours les pures lumières de la Science et de la Vérité. »

Pour comprendre le vrai sens de ce serment, il ne faut pas perdre de vue que l'ignorance et l'erreur signifient « la foi chrétienne, » et qu'en Maçonnerie, lorsqu'on parle de science et de vérité, il s'agit uniquement de l'enseignement et du dogme maçonniques.

Le Très Sage. — A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices du Suprême Conseil, en vertu des pouvoirs dont je suis investi, Frères (*ici les noms des récipiendaires*), je déclare vous conférer les quatorze premiers grades capitulaires, du 4^e au 17^e degré inclusivement, afin que vous puissiez jouir des droits et prérogatives qui y sont attachés... (S'adressant aux membres de l'Assemblée :) Applaudissons, mes Frères, par le signe et la batterie des Chevaliers d'Orient et d'Occident. (On exécute le signe et la batterie du 17^e degré.)

Communication est faite alors aux récipiendaires des secrets des quatorze grades qui viennent de leur être conférés à la fois; et, comme il n'est pas possible qu'ils arrivent, même avec la meilleure volonté du monde, à se les rappeler immédiatement, on ne les oblige pas à aller se faire reconnaître par les Surveillants, c'est-à-dire par les Grands Gardiens.

Le Très Sage, après la communication de cette inépuisable provision de secrets. — Chevaliers d'Orient et d'Occident, mes Frères, nous allons vous laisser à vos méditations, descendez dans votre conscience et préparez votre esprit à l'imposante cérémonie dont vous allez être l'objet.

Coup de maillet du Très Sage. Tout le monde (sauf les récipiendaires) s'en va, sur la pointe des pieds, d'un air très mystérieux. Si des Frères ayant passé par les quatorze premiers grades capitulaires sont désignés pour être promus Rose-Croix, c'est alors qu'on les adjoint, dans la Chambre Verte, aux nouveaux Chevaliers d'Orient et d'Occident. — Les récipiendaires demeurant seuls dans la Chambre Verte, un Maître des Cérémonies se tient à la porte pour les empêcher de sortir avant le moment voulu.

Pendant que les récipiendaires descendent dans leur conscience, les Rose-Croix descendent prendre un bock à la salle de réfection, et, une fois désaltérés, ils se rendent à la Chambre Noire.

Le pavé de cet appartement est en mosaïque à rhombes alternativement blancs et noirs. Devant l'estrade de l'Orient sont des ruines, des colonnes brisées, de vieux outils abandonnés. Les tentures de la

chambre sont noires, parsemées de larmes d'argent ; le plafond est peint en noir. L'appartement est éclairé par trente-trois lumières portées sur trois chandeliers à onze branches ; chaque lumière est enfermée dans un tube en fer-blanc, qui ne laisse de jour que par l'espace d'une petite circonférence d'un pouce de diamètre sur le côté. Dans trois angles de la chambre (sud-ouest, nord-ouest, sud-est) se trouvent trois colonnes de hauteur d'homme, supportant chacune un transparent triangulaire : le transparent du sud-ouest porte le mot FOI et au-dessous *Liberté* ; celui du sud-est le mot ESPÉRANCE et au-dessous *Égalité* ; celui du nord-ouest le mot CHARITÉ et au-dessous *Fraternité* (1). Au fond de la salle est un tableau représentant la nuit avec des nuages éclairés par quelques rayons rougeâtres ; au devant est un tombeau d'où s'échappent des flammes dont la lueur éclaire le tableau. Ce tableau et ce sépulcre sont assez élevés sur l'estrade pour que le siège du président ne les masque pas ; il est, du reste, assis un peu de côté, ayant, en guise de table, un pupitre couvert de drap noir.

Les Chevaliers ont le chapeau sur la tête ; leur cordon et leur tablier sont retournés à l'envers, comme la culotte du roi Dagobert ; ils sont vêtus de noir ; ils regardent en dessous et mettent tous leurs efforts à paraître lugubres.

Le Très Sage, après le coup de maillet obligatoire. — Chevaliers mes Frères, indépendamment de nos travaux ordinaires, le but de cette réunion est encore d'initier aux connaissances des Rose-Croix des Frères dignes de notre bienveillance et capables de nous comprendre. Ce sont les Chevaliers d'Orient et d'Occident (il donne les noms des candidats)... Chevaliers mes Frères, si quelqu'un de vous a des oppositions valables à produire contre les postulants, c'est le moment de les formuler... (Après un moment de silence :) Vu le silence des vallées, Chevalier Grand Expert, rendez-vous auprès des récipiendaires.

Le Grand Expert obéit. Il amène les candidats à la porte de la salle et frappe par la batterie du 17^e degré.

Le Premier Grand Gardien. — Très Sage, on frappe à la porte du temple en Chevalier d'Orient et d'Occident.

Le Très Sage. — Chevalier Premier Grand Gardien, voyez qui frappe ainsi.

Le Premier Grand Gardien transmet la commission à son collègue. Le Deuxième Grand Gardien ouvre la porte, passe la tête par l'entrebâillement, referme l'huis et reprend sa place.

Le Second Grand Gardien. — Excellent Premier Grand Gardien,

(1) Ces inscriptions sont, d'ordinaire, en latin.

ce sont des Chevaliers d'Orient et d'Occident qui se sont égarés dans les ténèbres et qui demandent un guide pour les remettre dans leur chemin.

Le Premier Grand Gardien répète cette formule au Très Sage.

Le Très Sage fait demander les noms des récipiendaires et celui de la Loge à laquelle ils appartiennent.

On lui répond en conséquence.

Le Très Sage. — Chevaliers Premier et Deuxième Grands Gardiens, ces candidats au 18^e degré ont-ils été examinés et reconnus?

Le Premier Grand Gardien. — Le Chevalier Grand Expert les accompagne; il les a reconnus, examinés, jugés dignes d'être présentés, laissant à votre sagesse le soin de pénétrer leurs intentions et de les interroger à nouveau.

Le Très Sage. — Que l'entrée leur soit donnée!

La porte s'ouvre à deux battants. Le Grand Expert entre avec les récipiendaires en effectuant la marche du 17^e degré; puis, les ayant placés à l'Occident entre les deux vallées, il prévient de leur entrée le Second Grand Gardien. Celui-ci répète l'annonce à son collègue.

Le Premier Grand Gardien. — Très Sage, je vous présente les Chevaliers d'Orient et d'Occident.

Le Très Sage, aux récipiendaires. — Mes Frères, vous nous trouvez dans l'affliction, dans l'accablement, dans le désespoir. (Il pousse un fort gémissement, tous les assistants l'imitent)... De profondes ténèbres enveloppent la terre, elles y ont semé le désordre et le deuil... La force règne partout en souveraine maîtresse... La parole, autrefois si puissante, ne peut plus convaincre les hommes. Ils sont devenus rebelles à la raison, à la justice et à la vérité. Ils n'écoutent plus que la voix de leurs passions et de leurs appétits... Dans ce fatal cataclysme de l'intelligence, nos travaux ont été troublés, les ouvriers ne se reconnaissent plus, les colonnes de la Maçonnerie sont brisées, les outils sont dispersés, le voile du Temple s'est déchiré, la pierre cubique a sué sang et eau, la lumière qui nous éclairait est éteinte... Hélas! trois fois hélas! le dirai-je enfin? la parole est perdue!... Que pouvez-vous attendre de nous?...

Le Grand Expert. — Ne nous a-t-il pas enseigné que l'homme ne peut rien sans le concours des autres?... Nous vous demandons un guide pour nous conduire.

Le Très Sage. — Où voulez-vous aller?

Le Grand Expert. — Nous fuyons des contrées misérables où l'erreur a détruit la vérité, où toutes les notions de la justice sont éteintes, où l'homme dépérit sous le souffle de l'égoïsme et de l'ambition. Nous cherchons une patrie favorisée pour accomplir notre destinée terrestre, le mal ne peut pas régner partout!

Le Très Sage. — Tant de zèle vous attire notre confiance. Chevalier Grand Expert, accompagnez les candidats dans leurs voyages.

AGAPES DES ROSE-CROIX



Le Très Sage, découpant l'agneau, enlève la tête et les pieds, et il les jette dans le fourneau, pour les sacrifier au Feu, élément principe de l'Ange de Lumière.

Les récipiendaires partent, accompagnés du Grand Expert. Ils font le tour de la salle. Quand ils sont parvenus auprès de la colonne sud-ouest, l'Expert leur fait prononcer le mot FOI qui y est inscrit, et il ajoute : *Liberté !...* Au second tour, il les fait arrêter devant la colonne nord-ouest, leur donne à prononcer le mot CHARITÉ qui figure sur le transparent, et il ajoute : *Fraternité !...* Au troisième tour, c'est devant la colonne sud-est que l'on s'arrête; on prononce le mot ESPÉRANCE

qui y brille, et le Grand Expert ajoute : *Égalité* !... Après quoi, il reconduit les récipiendaires à l'Occident et prévient le Premier Grand Gardien que les voyages sont terminés.

Le Premier Grand Gardien, après un coup de maillet. — Très Sage, les récipiendaires sont de retour de leurs voyages.

Le Très Sage, aux candidats. — Mes Frères, dans vos voyages, qu'avez-vous vu et qu'avez-vous appris ?

Le Grand Expert. — Nous avons vu trois colonnes sur lesquelles brillaient les mots : *Foi, Charité, Espérance*.

Le Très Sage. — Quelles idées ces inscriptions ont-elles fait naître dans vos esprits ?

Le Grand Expert. — Elles ont été pour nous comme une révélation mystérieuse que nous ne pouvons approfondir.

Le Très Sage. — Ces inscriptions, mes Frères, sont le résumé de la loi nouvelle... La Foi n'est pas, comme vous pourriez le croire, ce sentiment qui porte les aveugles à adopter certaines opinions; c'est la lumière de la Liberté que le Grand Architecte de l'Univers fait briller en notre esprit et qui lui sert de phare dans ses plus sublimes perceptions, pour le préserver des fausses doctrines et de la fausse science. C'est le levier au moyen duquel l'homme renverse par sa puissance intellectuelle tous les obstacles de la matière... La Charité n'est autre que le sentiment de Fraternité, c'est-à-dire ce sentiment de bienveillance mutuelle qui établit un lien entre tous les hommes sur la terre; de ce sentiment découlent toutes les vertus qui élèvent l'homme et lui donnent la force d'accomplir tous les actes de dévouement, de sacrifice et d'abnégation. La Charité, cette vertu que l'antiquité ignorait, a des baumes pour toutes les blessures, des consolations pour tous les chagrins, des larmes pour tous les malheurs; elle relève et encourage le pauvre, défend l'opprimé, et fait du riche la providence des infortunés. Marchons donc dans sa voie : elle conduit à la lumière et à la vie... L'espérance est le résultat de la Charité et de la Foi; elle a pour but l'Égalité. Que l'Espérance donc nous guide et nous soutienne !... Sous l'inspiration de la Foi, de la Charité et de l'Espérance, consentez-vous, mes Frères, à accomplir de nouveaux voyages ?

Le Grand Expert. — Oui, Très Sage.

Le Très Sage. — Dans ce cas, nous allons vous lier à nous par un serment... Chevalier Grand Expert, faites avancer les récipiendaires... Debout, Chevaliers mes Frères, et à l'ordre !

On obéit. Les récipiendaires s'approchent de l'autel, accompagnés des Experts et du Maître des Cérémonies. Sept Rose-Croix, derrière eux, se placent debout, l'épée dans la main droite, de manière à former la voûte d'acier sur leurs têtes. Le Très Sage remet le serment écrit à l'un des récipiendaires.

Le Très Sage. — Mes Frères, voici le serment que vous devez prononcer. Qu'un de vous le lise à haute voix.

Un récipiendaire, au nom de tous. — « Je jure sur ce glaive, symbole du courage, et en présence de tous les Chevaliers qui m'entourent, de garder en mon cœur tous les secrets qui pourront m'être confiés par les Chevaliers Rose-Croix. Je promets d'habituer mon esprit à instruire mes Frères et mon bras à les défendre. Je prends l'obligation de ne me séparer jamais de cet Ordre pour former des Chapitres irréguliers. Et, pour ratifier ces promesses, je prends tous les Chevaliers à témoin de ma sincérité. »

Le Très Sage. — Acte du serment.

Le Grand Expert reconduit les récipiendaires à l'Occident entre les deux vallées. Le Très Sage frappe sept coups; les Grands Gardiens répètent cette batterie.

Le Très Sage. — Chevalier Premier Grand Gardien, quel motif nous rassemble ?

Le Premier Grand Gardien. — Consoler les affligés, montrer le chemin aux voyageurs égarés et retrouver la parole perdue.

Le Très Sage. — Comment parviendrons-nous à la retrouver ?

Le Premier Grand Gardien. — Trois colonnes nous guideront.

Le Très Sage. — Où sont-elles ?

Le Premier Grand Gardien. — Je l'ignore; mais nous les retrouvons; car on les reconnaît, même dans l'obscurité la plus profonde.

Le Très Sage. — Voyageons donc, mes Frères. N'a-t-il pas été dit : *Cherchez et vous trouverez ?*

Le Très Sage se met en marche, suivi du porte-étendard et des Frères haut gradés qui siègent à l'Orient.

Au premier tour, le Très Sage dit, en voyant la colonne sud-ouest : « Foi ! » et l'on éteint aussitôt les chandelles qui éclairent le transparent.

Le Très Sage. — Hélas ! la Foi s'est éteinte !

Au deuxième tour, en voyant la colonne nord-ouest, il s'écrie : « Charité ! » et l'on éteint aussitôt les lumières du transparent.

Le Très Sage. — Hélas ! la Charité s'est éteinte !

Au troisième tour, devant la colonne sud-est, il pousse l'exclamation : « Espérance ! » On n'éteint pas, cette fois.

Le Très Sage. — Mais l'Espérance nous éclaire toujours !... Avec elle, nous rallumerons la Foi et la Charité.

Ayant prononcé ces paroles, le Très Sage et les Chevaliers qui l'accompagnent sortent de la salle et se rendent dans la Chambre Rouge. Aussitôt, le Premier Grand Gardien se porte à la vallée du Sud, fait, avec les Frères qui la composent, trois fois le tour de la salle, en prononçant chaque fois le mot « Espérance », et, accompagné de ses collègues,

va rejoindre le Très Sage. Le Deuxième Grand Gardien se met à son tour à la tête de la vallée du Nord, fait de même avec elle trois fois le tour de la salle en disant chaque fois le mot « Espérance » ; puis, avec sa suite, il se rend à la Chambre Rouge.

Les récipiendaires restent seuls en compagnie du Grand Expert qui leur couvre la tête d'un voile noir et les conduit alors dans la Chambre Infernale.

Qu'est-ce que la Chambre Infernale ?

C'est une salle étroite qui n'est éclairée que par la lumière provenant des transparents lumineux dont les murs sont littéralement couverts ; elle est donc à demi obscure.

Ces transparents représentent l'Enfer. Mais ce n'est pas là l'Enfer tel que l'Eglise le décrit ; non certes. Ici, les démons et les damnés, quoiqu'au milieu des flammes, n'ont nullement l'air de souffrir : ils paraissent radieux, tout au contraire ; ils vivent et se meuvent dans le feu comme dans un élément naturel. Tous les maudits de la Bible : Caïn, Chanaan, Moab, et autres, vous ont des mines de patriarches et rayonnent de gloire. Tubalcaïn fabrique des foudres dans une forge dont les ouvriers sont des diabolins. Hiram, reconnaissable à ses insignes maçonniques et à sa branche d'acacia qu'il tient à la main comme une palme de martyr, reçoit une couronne d'or qu'Éblis, l'Ange de Lumière (lisez : Satan), dépose avec attendrissement sur son front. Cette représentation n'est pas autre chose, disons le mot, que la glorification de Lucifer, de ses compagnons de révolte et des âmes qui se détournent de Dieu.

A droite et à gauche de cette chambre, se trouvent deux squelettes, chacun, un arc tendu à la main, lance une flèche. Le corridor qui conduit à la Chambre Infernale est semé de petits fossés, de trous et de petites buttes.

Le Grand Expert, après avoir amené les récipiendaires dans cette salle, les débarrasse de leurs voiles noirs et leur dit simplement ceci : « Voyez et méditez. » Puis, il se retire, mais tout en demeurant à la porte.

[OBSERVATION. — Il arrive quelquefois qu'un Chapitre se met dans la nécessité d'initier au grade de Rose-Croix une personne à qui cependant les chefs secrets jugent prudent de ne pas faire tout connaître ; par exemple, un représentant de l'autorité, ou un homme politique dont la secte tient seulement à utiliser l'influence. Dans ce cas, ce récipiendaire n'est pas conduit à la Chambre Infernale, qui ne lui ferait que trop comprendre le but de la Maçonnerie. Mais, comme ce récipiendaire, « récipiendaire réservé », ne doit pas se douter qu'on lui cache quelque chose, voici de quelle façon on s'y prend pour qu'il s'imagine avoir été reçu avec les mêmes formes que tous les autres :

A la sortie de la Chambre Noire, nous avons vu qu'au moyen d'un grand voile épais ou cagoule on prive de la vue tous les candidats. On

les met en file, et ils marchent, chacun tenant le pan de l'habit de celui qui est devant lui; à la tête de la file, marche le Frère Grand Expert.

Or, lorsqu'il y a lieu de ne donner à un des candidats qu'une initiation incomplète, on le place tout à fait en queue de la file, et un Expert-adjoint s'intercale entre lui et le dernier des autres récipiendaires.

La marche ordinaire s'opère donc par le petit corridor hérissé d'aspérités. Mais, quand la file est arrivée à la porte de la Chambre Infernale, l'Expert-adjoint se détache sans mot dire, et, toujours suivi du « récipiendaire réservé » qui, dans l'état d'aveuglement où il se trouve, ne peut se rendre compte du stratagème, il le conduit dans un simple cabinet obscur dont les murailles ne portent aucune représentation satanique. Là, le « récipiendaire réservé » est livré à la méditation.

Lorsque les autres candidats ont suffisamment examiné les transparents de la Chambre Infernale, on leur recouvre de nouveau la tête de leur cagoule noire, afin que tous se rendent, toujours en file, à la Chambre Rouge. On leur fait jurer de ne jamais parler, *même entre eux*, de leurs voyages de Rose-Croix. De son côté, le « récipiendaire réservé », à qui aucun spectacle n'a été donné, est ramené à la queue de la file et reprend la marche commune en tenant par le pan de l'habit le dernier des autres candidats.

On verra plus loin le discours que le Grand Expert tient au nom de tous les récipiendaires. Ce discours, très habilement composé, s'applique aussi bien aux initiés qui ont passé par la Chambre Infernale qu'à ceux qui n'y ont point passé. Toutefois son sens complet ne peut être saisi que par les néophytes qui ont reçu l'initiation complète, dans toutes ses formes.]

Les membres du Chapitre, pendant ce temps, sont dans l'appartement où ils ont suivi le Très Sage. Ce temple est entièrement tendu de rouge et richement orné. Il est éclairé par trente-trois bougies, comme la Chambre Noire; seulement, ici, ces lumières, n'étant plus renfermées dans des tubes en fer-blanc, brillent d'un vif éclat. Dans le fond de la salle, un autel, élevé de trois marches, est érigé; il est recouvert d'un tapis rouge à franges et glands d'or, parsemé de flammes; sur le dessus de cet autel, est un tableau représentant trois croix, celle du milieu ayant au centre une rose entourée d'une couronne d'épines, et les deux autres croix ayant au centre une tête de mort au-dessus de tibias entre-croisés. Au pied de la croix du milieu est un globe entouré d'un serpent qui se mord la queue, ou bien un pélican nourrissant ses petits (c'est au choix) au-dessus de cette croix, est l'Étoile Flamboyante ayant au centre la lettre G de l'alphabet phénicien, dont la signification est obscène. Cet autel n'est visible qu'à un moment voulu; au début de la séance, il est masqué par un grand rideau tombant du plafond et pouvant, en un clin d'œil, s'écarter à la fois à droite et à gauche. Les trois colonnes à transparents, portant accouplés les noms des vertus théologiques et les mots de la fallacieuse devise républicaine, sont aussi dans la Chambre Rouge et dans le même état que celui où elles ont été laissées dans la Chambre Noire; c'est-à-dire, le transparent de l'Espérance est seul éclairé. Les murs sont ornés de diverses inscriptions : à l'Orient, au-dessus de l'autel,

« Glorification du Grand Architecte de l'Univers » ; sur les deux côtés, « Amour du prochain » et « Amour de la Vertu » ; au côté sud, « Naissance, Vie, Mort » ; à l'Occident, « Espérance, Foi, Charité ». Devant chacune des colonnes à transparent, est un trépied de forme antique, garni de cassolettes pleines de braise vive. Une épée est sur le siège de chaque Chevalier. Des cordons de Rose-Croix, en nombre égal à celui des récipiendaires, sont sur l'autel.

L'étendard du Chapitre se trouve au coin nord-est de l'Orient : c'est un carré de 30 pouces de côté, en satin blanc brodé, portant la représentation d'un compas d'or ouvert et couronné, sur lequel est le pélican avec ses sept petits ; sur la poitrine du pélican, une rose recouvre une croix.

Devant le Très Sage, assis à l'Orient, se trouve l'Autel des Promesses, recouvert de drap cramoisi et portant le Livre des Constitutions, un compas, une équerre et une croix de bois sur laquelle est clouée une rose.

Au côté nord de la salle, le mur est orné d'une immense pancarte sur laquelle on lit en grosses lettres dans la langue du pays : « L'étude de la *Nature*, faite par la *Raison*, nous révèle tout ce qui doit constituer notre *Foi* ; et son *Infinité* nous inspire l'*Espérance* absolument certaine de l'*Immortalité* de l'humanité par la *Charité*, c'est-à-dire par l'Amour qui en assure la régénération constante et illimitée au moyen de la génération universelle. »

Le Très Sage, lorsque tous les Chevaliers sont à leurs places. — Chevalier Second Grand Gardien, assurez-vous si nous sommes à l'abri de toute surprise.

Le Second Grand Gardien invite le Garde du Chapitre à voir si toutes les précautions de sûreté ont été observées. Celui-ci sort de la salle, parcourt les parvis, rentre et annonce au Second Grand Gardien que les travaux peuvent être repris en toute sécurité.

Le Second Grand Gardien. — Très Sage, toutes les précautions ont été prises, personne ne peut venir troubler nos travaux.

Le Très Sage. — Chevaliers Premier et Second Grands Gardiens, répondez-vous des Chevaliers de vos vallées ?

Les deux Grands Gardiens parcourent leur vallée respective. Quand ils sont de retour à leur place, le Second Grand Gardien annonce au Premier qu'aucun étranger ne s'est glissé dans la vallée du Nord.

Le Premier Grand Gardien. — Très Sage, je réponds de l'une et l'autre vallée.

Batterie de sept coups de maillet par le Très Sage, répétés successivement par les deux Grands Gardiens.

Le Très Sage. — Prenez place, Chevaliers mes Frères (Tout le monde s'assied).

Le Très Sage. — Bientôt les Chevaliers d'Orient et d'Occident vont

nous être présentés; ils achèvent leurs voyages et méditent sur la Foi, sur la Charité et sur l'Espérance, dont nous leur avons fait voir la lumière; à l'aide de cette lumière nouvelle, ils triompheront des obstacles et des écueils dont leur chemin est semé.

A peine le Très Sage a-t-il prononcé ces dernières paroles, que le Grand Expert frappe à la porte du temple par la batterie du 17° degré.

Le Second Grand Gardien. — Chevalier Premier Grand Gardien, on frappe à la porte du temple en Chevalier d'Orient et d'Occident.

Le Premier Grand Gardien répète l'annonce au Très Sage et celui-ci ordonne de voir qui frappe ainsi. Le Second Grand Gardien va ouvrir la porte et demande au Grand Expert ce qu'il désire. Le Grand Expert lui donne sa réponse à voix basse.

Le Second Grand Gardien, après avoir refermé la porte. — Ce sont des Chevaliers d'Orient et d'Occident, conduits par le Grand Expert, qui ont cherché la parole et croient l'avoir retrouvée.

Le Très Sage. — Quels moyens ont-ils employés pour arriver à un tel résultat?

Le Premier Grand Gardien. — Ils se sont dépouillés de tout ce qui leur restait d'impur, et ils ont brisé les chaînes des passions, des préjugés et de la fausse science.

Le Très Sage. — Quelle preuve en donnent-ils?

Le Premier Grand Gardien. — Le Chevalier Grand Expert répondra pour eux.

Le Très Sage, après un coup de maillet. — Que les portes leur soient ouvertes!

Les récipiendaires, à qui, à leur sortie de la Chambre Infernale, on a recouvert de nouveau la tête d'un voile noir, font leur entrée dans la Chambre Rouge d'un pas lent et mesuré. Le Grand Expert les retient à l'Occident, en les faisant mettre à l'ordre du 17° degré.

Au moment où les portes s'ouvrent, tous les Chevaliers des vallées se lèvent spontanément, tenant l'épée dans la main gauche, la pointe en bas, et la main droite sur le cœur.

Quand les récipiendaires sont arrêtés, le Très Sage invite les Chevaliers du Chapitre à s'asseoir. Les candidats et le Grand Expert restent debout; ce dernier tient une petite boîte à la main.

Le Très Sage, aux récipiendaires. — Chevaliers, d'où venez-vous?

Le Grand Expert. — Nous avons parcouru l'Orient et l'Occident, le Septentrion et le Midi, pour chercher la parole perdue. Malgré les ténèbres qui nous enveloppaient, malgré les entraves que l'erreur et l'ignorance semaient sur nos pas, nous croyons l'avoir retrouvée.

Le Très Sage. — Comment? par quels moyens?

Le Grand Expert. — Un jour, notre course nous avait épuisés; nos genoux fléchissaient sous le poids de notre corps; notre vue n'apercevait

aucun terme à la route dans laquelle nous nous étions engagés ; notre oreille ne percevait plus aucun son, et la parole expirait sur nos lèvres. Semblables au voyageur égaré dans le désert, nous tombâmes accablés, découragés, haletants. C'était l'anéantissement, l'agonie, la mort... Oui, la mort qui se levait devant nous, menaçante et terrible... Quelle fut la durée de cette défaillance ? Nous l'ignorons. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que notre retour à la vie fut marqué par un événement extraordinaire... A peine nos sens commençaient-ils à se rouvrir aux sensations, qu'une voix mystérieuse s'éleva au fond de notre cœur et nous fit entendre ces mots : « Depuis que le soleil s'est éclipsé, que les ténèbres « se sont répandues sur la terre, que les outils ont été brisés et que « l'Etoile Flamboyante a disparu, les ouvriers se sont dispersés et la « parole a été perdue. Dès lors, la misère a accablé la Maçonnerie. A la « place des jours de gloire qui marquèrent et suivirent son avènement, elle « n'a eu que des jours néfastes ; ses ouvriers attendent dans les larmes « et le deuil qu'un de leurs frères retrouve la parole, qui seule doit faire « renaître son antique splendeur. Vous êtes dévoués à cette mission difficile et la Foi vous manque. Prenez courage, apôtres de la Vérité ! Le « flambeau de l'Espérance vous éclaire, et la Charité vous montre le « chemin. Encore quelques efforts, et vous atteindrez le but. Ignorez-vous qu'une Foi ardente soulèverait des montagnes ? Courage donc, « hommes de bonne volonté, vos Frères vous attendent !... » Ainsi parla la voix, et nous sentîmes comme un souffle qui nous pénétrait au moment où elle murmura, en s'éloignant, une parole qui fut pour nous la révélation d'une lumière nouvelle... Alors, nous nous levâmes, en promettant de ne prononcer cette parole qu'après avoir été consacrés par vous. Puis, l'ayant burinée en caractères ineffaçables, nous la renfermâmes dans un coffre du métal le plus pur... Depuis lors, notre âme reprit sa sérénité. La douce Espérance marchait avec nous, et nous sommes accourus pour déposer en vos mains ce coffre qui doit renfermer l'objet de tous nos vœux... Le voici !

Le Maître des Cérémonies prend la petite boîte que lui remet le Grand Expert et va la porter au Très Sage. Cette boîte est fermée par un ruban rouge qui forme la croix latine ; elle est scellée de cire rouge.

Le Très Sage, après un coup de maillet. — Debout, et à l'ordre, Chevaliers mes Frères !

Tout le monde se lève. Chacun croise ses bras sur sa poitrine, les doigts joints et les mains étendues.

Le Très Sage rompt le cachet, ouvre la boîte, en tire un papier et la pose sur l'autel.

Le Très Sage, lisant le papier et épelant lettre par lettre. — **I... N... R... I...** C'est la parole !...

A ce moment, on retire le rideau dont est couvert le transparent qui

LA LÉGENDE DE LA JÉRUSALEM CÉLESTE



Sous la conduite d'Eblis, les descendants de Caïn et d'Hiram monteront à l'assaut de la Jérusalem Céleste pour réduire à l'impuissance Adonai, Principe du Mal.

37. — 1.

LÉO TAXIL. — LA FRANC-MACONNERIE.

est au fond de la salle, et l'on rallume l'éclairage des colonnes portant *Foi-Liberté et Charité-Fraternité*.

Le Très Sage. — Chevalier Grand Expert, ôtez les voiles qui recouvrent les récipiendaires.

Cet ordre est exécuté.

Le Très Sage. — Mes Frères, la parole étant retrouvée, applaudissons !... A moi, Chevaliers, par le signe et le contre-signé (on les fait), par la batterie (on frappe sept coups dans les mains), et par l'acclamation mystérieuse !

Tous, ensemble. — Hoschéah !... Hoschéah !... Hoschéah !...

Le Très Sage. — Maintenant que la parole est retrouvée et applaudie, Chevalier Premier Grand Gardien, dites-nous si tout est disposé pour que nous puissions célébrer nos mystères d'une manière digne des Chevaliers Rose-Croix, en y admettant ces Chevaliers d'Orient et d'Occident qui méritent d'y prendre part.

Le Premier Grand Gardien. — Oui, Très Sage.

Coup de maillet du Très Sage, répété par les Grands Gardiens.

Le Très Sage. — Frère Second Grand Gardien, transportez-vous en tête des Chevaliers qui composent la vallée du Nord et invitez-les à vous suivre, afin que chacun puisse exprimer sa reconnaissance envers le Grand Architecte de l'Univers.

Le Second Grand Gardien, suivi des Chevaliers de sa vallée, fait le tour du temple par le Nord, l'Orient, le Sud et l'Occident ; et, en passant devant chaque trépied qui est au pied d'une des trois colonnes à transparent, il verse dans les cassolettes de l'encens mêlé de benjoin.

Le Second Grand Gardien, de retour à sa place. — Très Sage, nous avons accompli notre devoir.

Le Très Sage. — Frère Premier Grand Gardien, transportez-vous en tête des Chevaliers qui composent la vallée du Sud et invitez-les à vous suivre.

Nouvelle promenade autour du temple. Le Premier Grand Gardien à la tête de sa vallée, imite le second.

Le Premier Grand Gardien, de retour à sa place. — Très Sage, nous avons accompli notre devoir.

Le Très Sage. — Chevalier Maître des Cérémonies, et vous, Chevaliers Experts, veuillez vous joindre à moi et aux Frères qui se trouvent à l'Orient.

Suivi de ces Chevaliers, le Très Sage effectue à son tour la promenade, en versant aussi l'encens et le benjoin dans les cassolettes des trois trépieds. Tous les Frères se mettent à l'ordre, quand il remonte à l'Orient.

Le Très Sage. — Grand Architecte de l'Univers, toi qui es seul grand, qui seul es égal à toi-même, qui as l'immensité pour palais, la

toute-puissance pour sceptre, l'éternité pour règne, bénis nos travaux dont le seul but est d'étudier tes lois qui se résument dans ces mots : « Harmonie, Justice, Amour ». Lorsqu'un jour la doctrine maçonnique sera devenue celle de tous les peuples et qu'ils ne formeront plus qu'une seule et même famille de Frères unis par l'Amour, la Science et le Travail, alors, plus dignes de toi, ils jouiront de l'universelle harmonie que tu imprimes à toute la nature. Daigne, ô Grand Architecte, nous rendre dignes de voir de si beaux jours. *Amen.*

Coup de maillet du Très Sage, répété par les deux Grands Gardiens. Ordre de s'asseoir ; tous les assistants, y compris les récipiendaires, prennent place sur leurs sièges.

Le Très Sage prononce alors un discours que voici textuellement :

DISCOURS DU TRÈS SAGE

(Aux récipiendaires :) Mes Frères, vous venez de nous rapporter la parole ; mais l'avez-vous bien comprise ? la méditation, que vous avez faite dans la Chambre dont vous sortez (1), vous en a-t-elle révélé le véritable sens ?

Beaucoup d'ignorants ont, jusqu'à ce jour, interprété le monogramme *INRI* de la manière suivante : « *Iesus Nazarenus Rex Iudeorum* », c'est-à-dire : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs. »

Cette interprétation ne peut être acceptée comme vraie, en ce sens que Jésus ne fut jamais roi des Juifs, et que ce titre, qui n'était qu'une raillerie et une insulte de la part de ses bourreaux, a été, à tort selon nous, consacré par la légende chrétienne.

Reste le personnage historique et allégorique. Sous ce rapport, nous ne vous présentons celui-ci que comme le symbole d'idées morales ; ce nom est celui du fondateur d'une société nouvelle, basée sur l'égalité et la fraternité universelles.

Que vous le considériez comme historique ou comme fictif, vous accepterez en lui la personnification humaine de la Charité, de la Douceur et de la Résignation. Vous accepterez en lui le nom de l'homme qui a émancipé la femme, qui a moralement affranchi l'esclave, qui a relevé les humbles. Vous l'accepterez enfin comme étant celui, mes Frères, qui a le premier prononcé ces belles et consolantes paroles : « Aimez-vous les uns les autres ! »

Mais toute parole mystérieuse renferme plusieurs sens : le sens littéral et le sens spirituel. C'est au véritable initié qu'il appartient de saisir le sens le plus sublime ; car, vous le savez, mes Frères, la lettre tue et l'esprit vivifie.

(1) C'est-à-dire la Chambre Infernale.

Nous, Chevaliers Rose-Croix, nous interprétons le monogramme *INRI* par ces mots : « *Igné Natura Renovatur Integra* », c'est-à-dire : « La nature est régénérée entièrement par le Feu. » Nous sommes ici dans le vrai, tant dans le sens littéral que dans le sens spirituel

Le premier sens nous rappelle qu'après que la nature a été engourdie par les froids, le soleil, au retour du solstice, la réchauffe et fait jaillir de son sein les moissons, les fleurs et les fruits ; ce sens suffit aux Profanes.

Mais à ceux qui sont dignes de recevoir la communication des hautes sciences et les mystères sublimes, *iis quibus datum est noscere mysterium*, à ceux-là, nous donnons la véritable interprétation de ces mots : toute la nature est renouvelée, régénérée par le Feu... En effet, que nous dit le Verbe ?... Il nous dit : « De même que l'or est purifié dans la « fournaise, ainsi le juste sera purifié par le feu », le Feu, ce principe de vie qui anime tous les êtres.

Nous avons vu, dans le grade de Maître, que la parole perdue fut l'effet de l'automne, où le soleil, dépouillé de sa puissance, rend la nature muette. La parole retrouvée doit donc figurer dans un grade qui annonce un printemps prochain symbolisé par la Rose, et aussi par le Feu, base du 18^e degré.

Ce n'est pas à ce Feu matériel qui sert à satisfaire une partie de nos besoins que se rapportent les allégories de ce grade. Non ! c'est à cet élément principe, à ce Feu conservateur et vivifiant, qui pénètre et embrase toute la nature, c'est à ce Feu sacré que se rattachent tous nos mystérieux symboles ; c'est à cet élément pur dont la chaleur et la lumière ne sont que des modifications, dont la fécondité, le mouvement et la vie sont les effets, et dont les astres sans nombre répandus dans l'immensité de l'univers semblent être les foyers inépuisables ; qui prête aux corps le charme des plus vives et des plus brillantes couleurs, ou, se cachant à nos regards, résidant jusqu'au sein de la terre, écarte les molécules des corps, malgré la force qui les unit, et y produit une action qui tantôt est le principe de leur existence, de leur conservation, de leur reproduction, et tantôt est la cause de leur division, de leur destruction, de leur transformation ; qui, d'autres fois encore, sillonne la nue qui le porte, et, sous le nom d'étincelle électrique, frappe à la fois notre œil ébloui, notre oreille étonnée, tous nos sens effrayés, et transforme la vapeur des nues en une masse d'eau qui se précipite sur la terre qu'elle ravage ; ce Feu, enfin, roi des éléments, sans lequel les autres seraient froids et inertes, qui communique à l'air sa pureté, à l'eau sa fluidité, à la terre sa fécondité inépuisable.

Au rayonnement de ce Feu sacré qui forme la parole, l'homme a reconquis tous les droits de sa primitive origine, l'esclave s'est dressé sous l'éclair de l'égalité, la femme a reçu en principe la faculté de marcher

l'égale de son époux, et, aux lueurs de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, les hommes ont été appelés à ne former qu'une seule famille de Frères.

Considérez donc, Chevaliers, dans le monogramme *INRI*, un symbole dont le sens doit vous guider désormais dans le chemin de la Science et de la Vérité.

Le Maître des Cérémonies, une fois le discours du Très Sage terminé, conduit à l'autel les récipiendaires; il les fait agenouiller. Chacun d'eux, ayant ôté ses gants, pose ses mains sur le glaive qui recouvre la Bible ouverte au Livre de la Sagesse de Salomon, et baisse la tête. Derrière eux se placent sept Chevaliers, debout, l'épée dans la main droite, et formant au-dessus d'eux la voûte d'acier. Les autres assistants se tiennent debout, les bras en croix sur la poitrine. Un des récipiendaires prononce, au nom de tous, le serment du grade. Le voici :

Serment du Rose-Croix. — Je promets et jure sur l'honneur, renouvelant solennellement en ce jour les obligations que j'ai jurées dans les grades précédents, de ne jamais révéler les secrets des Chevaliers Rose-Croix, à aucun Frère de grade inférieur ni à aucun Profane, sous peine d'être à jamais privé de la parole et d'être perpétuellement dans les ténèbres. Qu'un ruisseau de sang coule sans cesse de mon corps, que je souffre les plus rudes angoisses de l'âme, que les épines les plus piquantes me servent de chevet, que le fiel et le vinaigre deviennent mon breuvage, que le supplice de la croix termine enfin mon sort, si jamais je contreviens aux lois qui me seront prescrites. Je promets aussi de ne jamais révéler le lieu de ma réception au grade de Chevalier Rose-Croix ni par qui j'ai été reçu.

Tous les récipiendaires, d'une seule voix. — Je le jure!

Le premier récipiendaire. — Que le Grand Architecte de l'Univers me soit en aide!

Tous les récipiendaires. — Ainsi soit-il.

Le Très Sage. — « Tout est consommé! »

Le Porte-Étendard vient alors se placer près de l'autel, et, pendant la consécration qui suit, il fait flotter l'étendard du Chapitre sur la tête des récipiendaires.

Le Très Sage, étendant pontificalement les mains. — A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices du Suprême Conseil, en vertu des pouvoirs dont je suis investi, je vous crée et consacre Chevaliers Rose-Croix, dix-huitième degré, et membres actifs du Souverain Chapitre constitué sous le titre distinctif de (*ici le nom du Chapitre*), dans la Vallée de (*ici le nom de la ville*), pour jouir des droits, privilèges et prérogatives attachés à ce grade... (Touchant légèrement avec le glaive la tête de chaque récipiendaire :) Que la lumière de

la science vous éclaire!... (Touchant ensuite de même l'épaule gauche de chacun :) Que le feu du courage enflamme votre cœur!... (Touchant enfin l'épaule droite :) Que la Foi, l'Espérance et la Charité vous fassent bénir des hommes, vos frères!... (Prenant l'étendard du Chapitre et le faisant flotter sur la tête des récipiendaires :) Puissiez-vous, Chevaliers, sous l'ombrage de nos couleurs sacrées, devenir l'ornement et la gloire de notre Ordre!

Après quoi, le Très Sage embrasse chacun des nouveaux Rose-Croix, et, les faisant monter à l'Orient, il leur communique les secrets du grade.

Il termine cette série de formalités par la remise du cordon dont il les décore.

Le Très Sage. — Mes Frères, la couleur de ce cordon est rouge : c'est la couleur du soleil ou de la lumière à son foyer; c'est aussi la couleur de l'amour. La Croix qui forme le bijou contient encore un sublime enseignement : la ligne verticale est le symbole de la génération, c'est-à-dire de la vie; la ligne horizontale qui la traverse est le symbole de la destruction, c'est-à-dire de la mort. Cela signifie qu'on n'arrive à la vie immortelle qu'après avoir franchi les barrières de la mort. La Rose est le symbole secret de la fécondité; dans les mystères égyptiens, elle était l'emblème d'Isis, la femme féconde par excellence. Donc, la Croix ayant une Rose dans l'intersection de ses bras figure l'Humanité se renouvelant sans cesse; ce symbolisme mystique contient le secret qui rend l'Humanité immortelle. Quant au Pélican, il est l'emblème de la Charité.

Les nouveaux Rose-Croix vont alors se faire reconnaître des Chevaliers leurs Frères; mêmes formalités qu'aux grades précédents. Ensuite, le Chapitre les salue par un applaudissement général. L'un des néophytes remercie au nom de tous les autres. Puis, le Maître des Cérémonies les fait asseoir en tête de la Vallée du Midi.

Le Très Sage, aux néophytes. — Vous voilà parvenus, mes Frères, au grade de Chevalier Rose-Croix. Un horizon plus vaste doit s'ouvrir à votre esprit devant les devoirs nouveaux que vous aurez à remplir. Le but que se proposent les Chevaliers Rose-Croix, c'est de former des Maçons qui se dévouent fermement et activement à la propagation de la Vérité et des principes qui nous régissent... C'est là, mes Frères, une tâche difficile et périlleuse, car les ennemis de la Vérité sont innombrables. Mais leurs efforts pourraient-ils étonner notre courage?... Nous combattons avec les armes de la Foi qu'aucune passion humaine ne saurait émousser; nous instruisons par la Charité, cette rosée céleste tombée sur l'homme pour assurer sa réhabilitation; et, dans notre œuvre féconde, nous sommes éclairés par l'Espérance... Qui pourrait donc nous arrêter? Rien, si nous restons sincèrement unis, tous pour chacun et chacun pour tous, nous abritant sous l'égide de la solidarité et de la fraternité universelles!

Discours du Chevalier d'Éloquence sur la réception qui vient d'avoir

lieu. La rédaction de ce discours est facultative; mais le sujet en est tracé.

Le Chevalier d'Éloquence rappelle aux néophytes les diverses phases de leur initiation. Il reparle du Soleil, dont les discours précédents ne se sont pas beaucoup occupés; et il explique que, tout comme Hiram, le Christ est l'emblème du Soleil. A son dire, Dieu et l'univers sont identiques; tout au plus, doit-on considérer la divinité comme l'âme du monde et le monde comme le corps de la divinité. En fait de culte, celui du Soleil est le seul raisonnable et scientifique. Les miracles et les faits de la vie de Jésus doivent être expliqués par « des apparences solaires ». La matière est éternelle; la génération est tout; la création n'est que l'induction de la génération. Rien ne meurt, en réalité, rien ne se crée non plus; les êtres matériels ne font que se transformer. Ainsi, la putréfaction, la fermentation, qui paraissent des signes de mort, ne sont au contraire que des signes de régénération, de transformation. En résumé, immortalité de l'homme comme espèce, immortalité de la famille humaine, grâce à la succession des générations que rien ne saurait interrompre, immortalité du grand ensemble qui existe. C'est pour cela que la Franc-Maçonnerie divinise la Nature et, par ses cérémonies symboliques, rend hommage au Grand Tout.

On le voit, c'est du panthéisme pur.

Mais il ne faut pas perdre de vue que, dans la Franc-Maçonnerie, la doctrine panthéiste n'est encore qu'un voile. Nous ne sommes pas au bout.

Aussi, après avoir parlé pour ceux des récipiendaires dont l'esprit, détourné de Dieu, ne va pas plus loin que l'adoration du soleil, de la lune et des étoiles, le Chevalier d'Éloquence, à l'exemple du Vénérable Orateur de la Loge de Maître, ajoute quelques mots à double entente à l'adresse des néophytes qui sont destinés à faire de plus rapides progrès dans la Maçonnerie. C'est sur le principe du Feu que roule cette thèse. Il prononce le nom de Salomon, comme celui d'un sage versé dans toutes les hautes sciences, allusion on ne peut plus transparente aux sciences occultes que pratiqua ce monarque à l'époque maudite de sa vie où, abandonnant le culte de Dieu, il sacrifia à Astarté, à Moloch, aux plus honteuses idoles. Naturellement, c'est de cette partie de sa vie que le Chevalier d'Éloquence prononce l'éloge.

Le Très Sage fait applaudir ce morceau d'architecture par le signe, le contre-signé, la batterie et le triple Hoschéah.

On examine rapidement, s'il y en a, les propositions faites dans l'intérêt du Chapitre. On salue et on applaudit les Chevaliers Visiteurs qui ont bien voulu assister à la séance. On fait circuler et on dépouille le Tronc de la Veuve. Le Chancelier Maître des Dépêches communique à l'assemblée son brouillon de procès-verbal (esquisse de la colonne des travaux). On l'approuve, sauf observations sommaires.

II

La Cène.

Pendant le défilé de ces bagatelles, les Maîtres des Cérémonies, Architecte, Maître des Agapes et Experts enlèvent le Tableau du Chapitre, dont j'ai négligé de donner la description (ces toiles peintes, qui s'étalent par terre, représentent toujours, on le sait, les emblèmes particuliers du grade), et ils font apporter par les Frères Servants une table recouverte d'une nappe blanche bordée de rouge. Sur cette table sont du pain, du vin, deux grandes coupes d'argent ou de cristal et deux serviettes. Le pain est sur un plat d'argent, ainsi que le vase contenant le vin.

Il ne reste plus qu'à suspendre les travaux (lever la séance) et passer à la cérémonie finale de la Cène.

Le Très Sage. — Chevalier Premier Grand Gardien, quel but se proposent les Chevaliers Rose-Croix ?

Le Premier Grand Gardien. — Combattre l'orgueil, l'égoïsme et l'ambition, pour faire régner à leur place le dévouement, la charité et la vérité.

Le Très Sage. — Qui vous a reçu ?

Le Premier Grand Gardien. — Le plus humble de tous.

Le Très Sage. — Pourquoi le plus humble ?

Le Premier Grand Gardien. — Parce que c'était le plus éclairé et qu'il savait que toute science vient d'en haut.

Le Très Sage. — Chevalier Second Grand Gardien, à quelle heure les Chevaliers Rose-Croix ont-ils coutume de suspendre leurs travaux ?

Le Second Grand Gardien. — Ils ne les suspendent que lorsqu'ils ont besoin de nouvelles forces pour continuer leur œuvre.

Le Très Sage. — Quelle heure est-il ?

Le Second Grand Gardien. — Il est l'heure du repos.

Le Très Sage. — Puisqu'il est l'heure du repos, Chevaliers Premier et Second Grands Gardiens, annoncez que nous allons suspendre les travaux de ce jour.

Les Grands Gardiens répètent la formule à leurs vallées respectives et informent ensuite le Très Sage que l'annonce est faite.

Le Très Sage. — Debout et à l'ordre, Chevaliers mes Frères ! (On obéit.)... A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices, etc., je déclare les travaux du 18^e degré suspendus dans le Souverain Chapitre constitué sous le titre de....., à la Vallée de..... A moi, Chevaliers mes Frères, par le signe, le contre-signé, la batterie (on les exécute), et l'acclamation mystérieuse !

INITIATION DU GRAND PATRIARCHE



Le récipiendaire encense par neuf fois une étoile qui brille dans un transparent portatif représentant un nuage d'or ; on lui dit que c'est l'étoile du matin, autrement nommé Lucifer. — « Soyez, crie le président au néophyte, soyez comme cette étoile qui annonce la venue du jour ; allez porter au monde la lumière ; au nom sacré de Lucifer, déracinez l'obscurantisme. »

Tous, à la fois. — Hoschéah!... Hoschéah!... Hoschéah!...

Le Très Sage. — Prenez place, Chevaliers ; nous allons procéder à la célébration de la Cène.

A ce moment, les Maîtres des Cérémonies distribuent à chaque Chevalier une longue baguette de bois blanc. On transporte à la partie

occidentale de la table les trépieds à cassolettes et l'on entretient les réchauds de parfums odorants. Au centre de la table est le candélabre à onze lumières du Très Sage.

Le Très Sage. — Très Respectables Frères Chevaliers, avant de nous quitter, nous allons rompre ensemble le même pain et boire dans la même coupe. Nous cimenterons ainsi davantage les liens qui nous unissent, et nous nous aimerons mieux... La baguette que vous portez représente le bâton qui doit vous soutenir dans vos voyages. Emblème modeste de la vigilance, elle est aussi le signe du commandement et du droit de l'exercer... Approchons-nous, mes Frères, de la table fraternelle.

Le Très Sage Athirsata descend de son trône et vient se placer à l'Orient de la table, faisant face à l'Occident. Les deux Grands Gardiens se placent à l'Occident, vis-à-vis du Très Sage; ils sont séparés par le Grand Maître des Cérémonies. Les Rose-Croix, portant leur baguette comme les premiers Officiers du Chapitre, se rangent indistinctement autour de la table. Tous les Chevaliers sont dans le recueillement.

Le Second Maître des Cérémonies présente au Très Sage le plat sur lequel sont le pain et le vin.

Le Très Sage. — Grand Architecte de l'Univers, toi qui pourvois aux besoins de tous tes enfants, bénis la nourriture que nous allons prendre; qu'elle soit pour ta plus grande gloire et pour notre satisfaction!... (Prenant le pain et l'élevant :) Que ce pain nous maintienne en force et en santé!... (Prenant les coupes qu'il remplit et les élevant :) Que ce vin, symbole de l'intelligence, élève notre esprit!...

Il rompt le pain en deux parties égales; puis, sur ce pain, il fait le signe de l'index (signe du grade), ce qui ici équivaut à une bénédiction faite avec un seul doigt levé. Le Chevalier d'Éloquence, qui est à sa gauche, exécute le contre-signé. Le Très Sage, alors, donne les deux morceaux du pain, après en avoir goûté, l'un au Chevalier d'Éloquence, et l'autre au Chancelier Maître des Dépêches qui est à sa droite.

Le Très Sage. — Prenez et mangez ! Donnez à manger à celui qui a faim !

Après quoi, il prend les deux coupes et fait le signe de l'index sur le vin. Le Chancelier Maître des Dépêches exécute le contre-signé. Le Très Sage, alors, remet les deux coupes, après avoir bu quelques gouttes de vin à chacune, l'une au Chevalier d'Éloquence, et l'autre au Chevalier Maître des Dépêches.

Le Très Sage. — Prenez et buvez ! Donnez à boire à celui qui a soif !

Le pain et le vin circulent. Chacun mord au morceau, boit à la coupe, et les passe à son voisin. C'est le Grand Maître des Cérémonies qui reçoit les deux morceaux de pain auxquels tout le monde a mordu et dont

il ne reste plus grand'chose, ainsi que les deux coupes auxquelles tout le monde a bu et qui ne contiennent plus que quelques gouttes.

Le Très Sage fait circuler à droite et à gauche le mot sacré, ainsi que l'attouchement mystérieux. Tout le monde se parle à l'oreille et s'attouche. Enfin, on s'enlace les uns les autres, corps contre corps, chacun passant son bras autour des reins de son voisin (c'est la chaîne d'union), et le baiser fraternel circule parmi l'assemblée des Rose-Croix.

Le peu qui reste de pain et de vin est rapporté au Très Sage qui le jette dans les réchauds.

Le Très Sage. — « Tout est consommé ! »... Chevaliers mes Frères, retirons-nous en paix, et souvenons-nous que nous devons propager sur la terre toutes les vertus qui naissent de la Foi et de la Charité !

Les assistants remettent leurs baguettes aux Frères Servants, et tout le monde se retire dans le silence et le recueillement.

La cérémonie de la Cène, qu'il ne faut pas confondre avec l'Agape dont il sera question plus loin, a lieu obligatoirement après les séances de réception et quelquefois après les tenues solennelles.

III

Catéchisme du Rose-Croix

PREMIÈRE PARTIE

D. Êtes-vous Maçon ? — R. Mes Frères me reconnaissent pour tel.

D. Êtes-vous Compagnon ? — R. J'ai vu l'Etoile Flamboyante.

D. Êtes-vous Maître ? — R. L'acacia m'est connu.

D. Êtes-vous Maître Secret ? — R. Je m'en glorifie.

D. Êtes-vous Chevalier Elu ? — R. Mon nom peut le prouver.

D. Quel est-il ? — R. Emerok.

D. Que signifie le mot sacré « Mahabone » ? — R. Dieu soit loué de ce que le crime et le criminel sont punis !

D. Que signifie la lettre G ? — R. Géométrie, Génération, Gnose.

D. Êtes-vous Ecossais ? — R. Oui, je suis Grand Elu, Parfait Ecossais, reçu sous la voûte sacrée.

D. Êtes-vous Chevalier d'Orient et d'Occident ? — R. J'ai répandu mon sang et j'ai été purifié par l'eau.

D. Êtes-vous Rose-Croix, Parfait Maître ? — R. J'ai ce bonheur.

D. Quel rang vous donne ce degré dans l'Ordre ? — R. Le plus élevé de ceux que confère un Chapitre et le 18° dans la hiérarchie des grades.

D. A quel degré commencent les grades capitulaires ? — R. Au quatrième; les grades précédents se nomment symboliques.

D. Les bases de l'enseignement diffèrent-elles de la Loge au Chapitre ? — R. Non, elles ne diffèrent pas, mais elles s'élargissent et se développent de plus en plus, à mesure que l'on s'élève en grade, dans l'un et l'autre Ateliers.

D. Sur quoi ces bases sont-elles fondées? — R. Sur la marche apparente du soleil dans l'espace, telle que l'humanité, à sa naissance, dut en avoir l'esprit frappé. L'aspect et le mouvement des astres, la mesure du temps par la durée régulièrement variée des jours et des nuits, durent inspirer aux premiers hommes un sentiment d'admiration pour toutes ces merveilles de la nature, en leur donnant l'idée de l'étude et la conception du vrai, du beau et du bien. Cette étude a conduit l'humanité vers les sciences, vers les arts, vers la morale, et elle a développé le génie de l'homme par les déductions qu'il a dû tirer de ses observations sur l'ensemble et l'harmonie du Grand Tout, appelé l'Univers.

D. Ainsi, à vos yeux, ce sont les idées qu'inspirent les merveilles de la nature éclairant l'esprit humain qui forment les bases de nos enseignements? — R. Oui, et c'est pour cela que le nombre des degrés dans notre Ordre a été augmenté lorsque la sphère des connaissances humaines s'est étendue.

D. Pourriez-vous nous donner une idée de cette marche d'ensemble entre la progression des degrés maçonniques et celle des développements de l'esprit humain? — R. Je le crois. Dès que les mystères ont existé, le déisme et la croyance en l'âme humaine, émanation de l'âme universelle, ont formé la base principale de l'enseignement à deux degrés que pratiquait l'antiquité. Plus tard la Maçonnerie a complété ces données par l'établissement du 3^e degré. Et depuis, les progrès obtenus dans les sciences et dans les arts ont amené les degrés supérieurs, en éclairant et en réformant certaines opinions erronées antérieures; celle, par exemple, de l'immobilité de la terre, qui a fait place à la démonstration de son double mouvement. Si donc les progrès de la civilisation ont élevé de plus en plus la portée de l'entendement humain, la Maçonnerie, qui a toujours progressé depuis les premiers âges du monde, ne se serait-elle pas démentie si elle n'eût élevé d'époque en époque la portée de ses enseignements, en créant dans ce but de nouvelles écoles, nommées par elle Ateliers de Perfection?

D. Alors, quel est le but du 18^e degré? — Elever l'enseignement maçonnique à un état supérieur à celui des grades précédents, et cela à l'aide des développements que lui fournissent l'histoire, les sciences, les arts, la morale, en un mot l'ensemble des connaissances humaines, à mesure que le progrès, dans sa marche incessante, agrandit les horizons de l'intelligence et en porte le niveau à une plus grande hauteur.

D. Les Loges ne dirigent-elles pas l'enseignement maçonnique dans ce même but? — R. Oui, sans doute, mais en tenant compte de la diversité des forces intellectuelles et du degré d'élévation de certaines branches des productions de l'esprit humain, afin de maintenir dans les mystères modernes la prudente progression qui a fait le succès des mystères anciens.

D. Quelle est la part faite à chaque école dans cet enseignement? — R. L'enseignement des Loges correspond en quelque sorte à ce qui était enseigné aux Mystes, et l'enseignement des Chapitres à ce qui était enseigné aux Epopotes dans les anciens mystères. Cette démarcation se trouve précisée par la différence des fêtes que célèbrent nos deux grands ateliers modernes : la Loge célèbre le retour des solstices qui ouvrent et ferment les portes du ciel, l'une à la croissance, l'autre à la décroissance des jours; le Chapitre célèbre le retour des équinoxes qui renferment entre eux toute la période des grands jours. La Loge a pour fête principale le solstice d'hiver qui est le commencement de la croissance des jours; le Chapitre a pour fête principale l'équinoxe du printemps qui est le commencement de la période des grands jours, appelée le règne de

la Grande Lumière. Au moral, la fraternité ressort de l'enseignement des Loges, et la solidarité, de l'enseignement des Chapitres.

D. Sur quels faits l'enseignement maçonnique est-il appuyé dans les différents grades? — R. Au 1^{er} et au 2^e degré, l'enseignement a pour base l'existence du Grand Architecte de l'Univers et l'immortalité de l'âme humaine, ainsi que les divers phénomènes formant les lois auxquelles la nature est soumise; aux degrés suivants, l'enseignement est appuyé sur les mêmes faits, et, en outre, sur les faits historiques relatifs à l'érection, à la destruction et à la reconstruction du temple élevé par le roi Salomon au Père de la Nature.

D. Quels sont les faits auxquels l'enseignement du 4^e au 14^e degré se rapporte? — R. Du 3^e au 14^e degré, Salomon règne; le temple se construit; Hiram, chef des travaux, meurt assassiné; on lui élève un tombeau; ses meurtriers sont poursuivis, rencontrés, mis à mort, et le Maître Hiram est remplacé par d'autres Maîtres au nombre de sept, lesquels sont ultérieurement élevés à d'autres grades.

D. Quels sont les faits auxquels se rapporte l'enseignement du 15^e degré? — R. Au 15^e degré, Nabuchodonosor, roi de Babylone, déclare la guerre à Sédécias, successeur de Salomon; il entre en vainqueur à Jérusalem, détruit le Temple, en emporte les objets précieux, massacre la tribu de Lévi et emmène captives en Assyrie les autres tribus vaincues. Plus tard, Cyrus, successeur de Nabuchodonosor, rend la liberté aux captifs, leur restitue les objets dont le Temple avait été dépourvu, et les autorise à le reconstruire sous la direction de Zorobabel, qu'il constitue Chevalier d'Orient.

D. Quels sont les faits auxquels l'enseignement du 16^e degré se rapporte? — R. Au 16^e degré, le Temple se reconstruit; les Samaritains veulent empêcher cette reconstruction; mais, Darius, successeur de Cyrus, leur ordonne de se retirer, et il nomme Zorobabel Prince de Jérusalem. Cette dignité est aussi accordée à quelques-uns des siens sur sa demande, mais il demeure leur chef.

D. Quels sont les faits auxquels se rapporte l'enseignement du 17^e degré. — R. Au 17^e degré, la reconstruction du Temple ayant été achevée, plusieurs Princes de Jérusalem étant devenus Chevaliers d'Orient et d'Occident, la bonne nouvelle est portée et la vérité est répandue tant parmi les descendants de Sem que parmi les descendants de Japhet.

D. Quels sont les faits auxquels le 18^e degré se rapporte? — R. Au 18^e degré, la vérité ayant été répandue et les esprits en ayant été éclairés, plusieurs peuples font alliance et constituent parmi les Chevaliers d'Orient et d'Occident un grand conseil dit des Chevaliers Rose-Croix, qu'ils chargent de juger toutes les difficultés qui pourraient désormais surgir entre eux.

D. Quelles conséquences tirez-vous de l'ensemble de ces faits en ce qui concerne l'enseignement maçonnique? — R. Ils aident à développer l'enseignement dans les grades symboliques, au point de vue de l'instruction spéciale nécessaire à chaque individu et à chaque groupe, pour qu'ils vivent en paix chacun avec tous et tous avec chacun, et pour qu'ils meurent dans le devoir quand l'heure en sera venue. Ces faits facilitent l'enseignement dans les grades capitulaires, au point de vue de l'instruction générale et internationale nécessaire à tous les peuples dans leurs rapports entre eux, en permettant de concilier plus aisément, malgré leurs diversités, les intérêts et les croyances de tous, et en leur apprenant par là comment les empires s'écroulent et comment les nations se relèvent.

SECONDE PARTIE

D. Où avez-vous été reçu Chevalier Rose-Croix? — R. Dans un Chapitre où règnent l'amour des sciences et la modestie.

D. Qui vous a reçu? — R. Le plus humble de tous.

D. Qu'entendez-vous par ces paroles? — R. Que dans nos réunions on ne se distingue que par les talents, et que le plus instruit voit qu'il ne sait rien en égard à ce qu'il lui reste à apprendre.

D. Quelle est la durée des travaux des Chevaliers Rose-Croix? — R. Ils commencent à l'instant où la lumière du jour s'est obscurcie, rappel allégorique de la destruction du Temple, figure astronomique du point où le soleil dans sa marche apparente occupe le moins élevé des signes inférieurs du zodiaque; ils finissent au moment où la lumière a reparu, rappel allégorique de la reconstruction du Temple, figure astronomique du retour du soleil dans les signes supérieurs, cessation des ténèbres et règne de la paix universelle.

D. Comment avez-vous été reçu au grade de Chevalier Rose-Croix? — R. Avec toutes les formalités requises pour un si grand sujet.

D. Où ont lieu les travaux de réception? — R. Ils ont lieu dans trois pièces distinctes : l'une funèbre, l'autre obscure, la troisième brillante et resplendissante de clarté.

D. Comment avez-vous été présenté au Chapitre? — R. Libre de mes sens et par ma propre volonté.

D. Que fîtes-vous en entrant? — R. Mon âme a été ravie à l'aspect de ce que j'aperçus; le silence, l'attitude des Chevaliers, les dispositions du temple, m'ont fait concevoir une grande idée de ce que j'allais apprendre.

D. Qu'a-t-on fait de vous après votre introduction? — R. On m'a fait voyager.

D. Qu'avez-vous vu et appris dans vos voyages? — R. J'ai vu les trois colonnes, soutiens de notre édifice, et dont les noms, que j'ai répétés, restent pour toujours gravés dans mon cœur.

D. Quels sont ces noms? — R. Foi, Espérance, Charité.

D. Qu'est-ce que la Foi? — R. C'est la croyance à l'existence d'une chose démontrée ou reconnue par les sens, par l'intelligence et par la raison. Par le sentiment et le jugement, l'homme fortifie sa croyance, sa Foi, parce qu'ils l'aident à discerner le juste de l'injuste, le vrai du faux, le bien du mal. Croire une chose qu'on ne comprend pas ou « parce qu'elle est absurde », comme a fait saint Augustin, c'est indigne d'un être pensant, c'est renoncer à son libre arbitre, c'est méconnaître la légitimité des sens, c'est nier les vérités de la science. Celui qui possède en lui la Foi telle qu'elle doit être a le pouvoir de vaincre le Mal; il pourra exécuter tout ce qu'il concevra, parce qu'il ne désirera faire que ce qui est juste et utile à son bien-être et à celui de ses Frères. Celui qui croit aveuglément est un fanatique dangereux, enfant du Chaos, c'est-à-dire de la nuit, tandis que les Maçons sont les fils de la Lumière; c'est un ignorant qui, au lieu de savoir, croit, qui, au lieu de penser, imagine, et dont les rêves enfantent l'erreur, un des fléaux de l'humanité.

D. Qu'est-ce que l'Espérance? — R. C'est l'aspiration de l'âme humaine vers l'infini; c'est une disposition à se persuader que ce qu'on désire arrivera; c'est l'attente d'un bien qu'on désire et qui paraît devoir arriver. La mythologie et la religion ont, à tort, fait de l'Espérance, l'une une divinité, l'autre une vertu; selon la nature et la Franc-Maçonnerie, elle est simplement un état de l'âme, un sentiment. A l'Espérance, enfin, est opposé un autre sentiment, celui de la crainte; et ces deux sentiments opposés sont les plus puissants

leviers dont les prêtres se servent pour s'assurer la domination des corps et des âmes.

D. Qu'est-ce que la Charité? — R. La Charité est l'amour sacré de l'humanité, la première des vertus et l'une des principales bases de la loi maçonnique. Elle ne fut jamais le monopole d'aucune secte religieuse, parce qu'elle est, dans le cœur de l'homme, un sentiment inné qui ne dépend ni des temps ni des lieux. Son but est le bonheur du genre humain. Son rôle est de consoler, de pacifier, d'unir les hommes, d'introduire la justice dans leurs relations et dans leurs lois. Dans tous les temps, elle a animé les âmes généreuses et les philosophes de tous pays. Si tous les peuples obéissaient à ses douces impulsions, la concorde et le bonheur régneraient sur la terre. La Charité est le plus beau mot de toutes les langues humaines : mais l'orgueil sacerdotal l'a dénaturé et l'a, dès sa naissance, banni de la bonne société, en lui donnant un sens dédaigneux et méprisant; en rendant ce mot synonyme d'aumône, les prêtres en ont affaibli le sens humanitaire. La Charité n'est pas la bienfaisance : la bienfaisance marque uniquement l'art de secourir un malheureux, soit parce qu'on y trouve du plaisir, soit parce que ses souffrances choquent la vue, et cette action ne se rapporte qu'à nous-même; la Charité, au contraire, exprime une double idée, comme elle fait éprouver une double jouissance, celle de faire le bien et celle de le faire à un être qui nous est cher. Aussi, on s'est encore trompé, en qualifiant la Charité de vertu théologique; car « théologal » veut dire « qui a Dieu pour objet »; or, la Charité n'embrasse que l'humanité, mais l'embrasse tout entière; elle est donc, sous son synonyme de Fraternité, une vertu éminemment maçonnique et nullement une vertu théologique.

D. Qu'est-ce que la loi maçonnique? — R. C'est la loi principe, la première, la plus ancienne et la base de toutes nos lois.

D. N'est-elle pas connue sous un autre nom? — R. Oui, on la nomme la Loi Naturelle.

D. Pourquoi la nomme-t-on ainsi? — R. Parce qu'elle est native, innée dans l'homme non dépravé.

D. En quoi consiste-t-elle? — R. Contemporaine des premiers âges, elle fut une réunion de sentiments et de préceptes qui forma le lien moral de la famille et de la communauté sociale; son souffle inspirateur enfanta l'ordre primitif à l'heureuse époque où l'homme, né bon, pratiquait la justice, sans le mobile dégradant du châtement et des récompenses d'un monde futur. Pendant cet âge patriarcal, elle fut la seule lumière de la société humaine, la seule consécration des mœurs et des lois.

D. Mais est-elle donc une religion? — R. Non. Elle est bien la religion des sages et des personnes vertueuses, parce qu'elle est le flambeau moral et le guide de l'homme qu'elle tend à rendre éclairé par l'esprit, bon par le cœur, juste dans ses actions et parfait dans ses œuvres.

D. Pourquoi ne la nommerait-on pas Religion Naturelle? — R. D'abord, parce que, n'ayant pas de victime sacrifiée, elle n'est point une religion comme on l'entend; ensuite, attendu qu'on a depuis si longtemps abusé de ce nom qui ne convient qu'à elle seule, cette dénomination ne saurait plus être la sienne, n'exprimant pas toute la portée d'une loi qui lie tous les peuples dans une même lumière, dans un même sentiment et dans un même précepte : « Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît, et rendez-vous aimables les uns aux autres, afin de vous aimer tous et de vous entr'aider. »

D. Qu'a-t-on fait de vous, après vous avoir montré les trois colonnes,

soutiens de notre édifice? — R. On m'a revêtu des marques de la douleur et du repentir; puis, j'ai fait, avec mes Frères Chevaliers d'Orient et d'Occident, un voyage commémoratif qui nous a fait passer de la tristesse à la joie, à travers un chemin accidenté et ténébreux, où notre fermeté à soutenir les fatigues, nous a acquis les récompenses que nous désirions.

D. Que cherchiez-vous dans ce dernier voyage? — R. La vraie parole perdue par le relâchement des Maçons.

D. L'avez-vous retrouvée? — R. Oui, notre persévérance nous l'a fait recouvrer.

D. Qui vous l'a donnée? — R. Il n'est permis à qui que ce soit de la donner; mais, ayant réfléchi sur ce que j'ai vu, je l'ai trouvée avec l'aide de Celui qui en est l'auteur.

D. Donnez-la-moi. — R. Je ne le puis.

D. Comment pourrai-je la connaître? — R. En m'interrogeant sur mes études.

D. D'où avez-vous tiré le plus de connaissances? — R. De l'Inde.

D. Qui vous a le mieux guidé? — R. La Nature.

D. Qu'a-t-elle produit en vous? — R. Ma Régénération.

D. Qu'avez-vous eu à combattre? — R. L'Ignorance.

D. Dans votre dernier voyage, n'avez-vous pas remarqué quelque grande vérité contenue dans un ancien aphorisme des premiers philosophes? — R. Oui, le spectacle que j'ai eu sous les yeux m'a fait songer à cet aphorisme, et depuis lors la vérité qu'il contient m'a toujours frappé.

D. Quel est donc cet aphorisme? — R. C'est celui-ci : « *Igné Natura Renovatur Integra* », ce qui se traduit mot à mot ainsi : par l'Ignition (le feu) la Nature se Régénère Intégralement ».

D. I. — R. N. — D. R. — R. I.

D. Qu'a-t-on fait après cette découverte? — R. Guidés par le Très Sage, tous mes Frères ont applaudi.

D. Les voyages finis, vos travaux ont-ils été parfaits? — R. Le Très Sage a ordonné qu'on me conduisît aux pieds de celui devant qui tout fléchit, pour y prêter mon obligation.

D. Comment la prêtâtes-vous? — R. Dans l'état le plus respectueux, le cœur pénétré de ce que je disais, et avec la ferme résolution d'observer toutes mes promesses.

D. Pourquoi l'élément *Feu* se rapporte-t-il spécialement au grade de Rose-Croix? — R. Parce que les grades d'Apprenti, Compagnon et Maître, ayant symbolisé le printemps, l'été et l'automne, celui de Rose-Croix, qui est le Parfait Maître, symbolise l'hiver, saison du Feu. Ces tableaux de la nature ont été, dans nos grades, ingénieusement tracés par des sages qui n'ont point oublié qu'ils devaient peindre, non ce qui paraît être, mais ce qui est réellement. L'époque de l'année à laquelle doit se rapporter l'élément *Terre* est celle où le sol se couvre partout de verdure et de fleurs, c'est alors que les champs vont rendre à l'homme les trésors qu'il leur a confiés; le premier élément doit donc se rapporter au printemps. Dans l'été, le ciel plus pur semble briller d'un éclat plus vif, le soleil lance ses rayons les plus ardents qui semblent descendre en langues de feu pour donner la parole aux êtres vivants, l'air raréfié par la chaleur acquiert une action plus active; c'est donc à l'été que se rapporte l'élément *Air*. L'automne, saison des pluies, est, à son tour, caractérisé par l'élément *Eau*, dont le Verseau est le symbole. Enfin, pour caractériser la dernière saison, écoutons ce que dit le poète du quatrième

INITIATION DU CHEVALIER PRUSSIEN



Un des membres de l'assemblée s'avance, ôte son masque, déclare qu'il est le comte Reinfred de Loëgria, et apostrophe le récipiendaire : — « Vous mentez, lui dit-il; l'acte de cession est légitime et valable ; le voici ! »

élément : « Le Feu se cache partout, il embrasse toute la nature ; il produit, il renouvelle, il divise, il consume, il entretient tous les corps (1) ». Dans l'hiver, le calorique se concentre, et, tandis que des frimas couvrent la surface du sol, la nature prépare, dans l'intérieur, toutes les merveilles qui doivent

(1) *Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem ;
Cuncta parit, renovat, dividit, urit, alit.*

charmer nos yeux au printemps et nous enrichir en automne ; c'est alors que le Feu central, le Feu élémentaire, le Feu de la nature agit avec plus de force et de pouvoir ; c'est alors que, quoique caché, *ignis ubique latet*, il opère ses plus étonnantes merveilles ; c'est alors qu'il embrasse la nature, *naturam amplectitur omnem*, qu'il la féconde, qu'il opère, dans l'univers entier, ce mouvement qui nous ramène, par un ordre constant et éternel, le soleil et ses beaux jours. C'est le Feu caché, mais toujours agissant, qui produit tout, qui entretient tout, *cuncta parit, cunctaque alit* ; c'est ce Feu, l'âme de la nature, dont il renouvelle perpétuellement les formes, qui divise les éléments des corps ou qui réunit leurs molécules éparses, *cuncta renovat, cunctaque dividit* ; c'est le Feu enfin, qui, après avoir été le principe de la vie de tous les êtres, devient, par suite de son activité, la cause toujours agissante de leur destruction et de leur agrégation à d'autres mixtes, *cuncta urit*. Les sages des temps anciens jugèrent le Feu tellement actif que, le considérant comme le premier agent de la nature, ils en firent d'abord l'emblème de la divinité, puis la divinité elle-même.

D. Donnez-nous votre opinion sur la parole maçonnique ou le Verbe. — R. La parole maçonnique est le Verbe civilisateur du genre humain. Lien de la sociabilité, elle fait participer l'universalité des hommes à la vivifiante lumière de la Vérité, en les menant à la certitude par l'évidence. Lyre sacrée, elle exprime les harmonies des mondes, l'essence des êtres, leur nature et leurs rapports. Zoroastre, ce sublime Moïse de la religion d'Ormuzd, ce premier souverain pontife du culte du Feu, appelait le Verbe la lumière et la loi, c'est-à-dire, pour nous, la Vérité et la Justice. La parole maçonnique est le Verbe de la raison parlant à nos sens ; c'est la sagesse opposée aux intérêts matériels ; c'est Ormuzd, dieu de la Lumière, disant à Zoroastre : « Je suis la Parole qui détruit les maux en combattant Ahrimane, père du mensonge et de l'ignorance. » Ainsi que Jésus, figure du soleil nouveau naissant au solstice d'hiver, le Verbe est l'agneau qui efface les péchés du monde, c'est-à-dire qui dissipe les brumes hivernales.

D. Donnez-moi le mot de passe. — R. (On le donne.)

D. Quelle est la réponse ? — R. (On la donne.)

D. Donnez-moi l'attouchement. — R. (On le donne.)

D. Il est juste. Quel est l'ordre du grade ? — R. C'est l'ordre du Bon Pasteur. (On se met à l'ordre.)

D. Pourquoi le nom du 18^e degré est-il Rose-Croix ? — R. Parce que le bijou du grade est une Croix portant une Rose à l'intersection de ses bras.

D. Que signifie cet emblème ? — R. La Croix est de toute antiquité, et d'une antiquité inaccessible aux traditions. Elle était, chez les anciens, un symbole de la jonction cruciale que forme l'écliptique avec l'équateur aux points du ciel qui répondent, d'un côté entre les Poissons et le Bélier, de l'autre au centre de la Vierge ; voilà pourquoi la *crux ansata* ou le thau sacré des Égyptiens, en forme de croix ornée d'une anse, qu'on voit dans la sphère au-dessus de la fontaine jaillissante, est devenue la Clef du Nil, le ciel la présentant sous cette forme. Elle est aussi devenue l'attribut d'Isis ou de la Vierge, puisque ce point traverse cette constellation ; ce qui a fait dire qu'Isis ouvrait les écluses du Nil et faisait refluer ses eaux sur les plaines riveraines, lorsque le soleil couvrait de ses feux la constellation de la Vierge, après son repos solsticial... La Croix, devenue un objet d'adoration, n'était, pour les initiés,

qu'une image des équinoxes, lorsque le soleil, dans sa course annuelle, couvre successivement ces deux points. Cette figure céleste est donc, suivant qu'elle désigne le printemps ou l'automne, un symbole de vie ou de mort, de régénération ou de destruction; la Croix devait donc appartenir à la légende qui a le soleil pour objet... D'autre part, la Croix des pammillies égyptiennes, que portaient les Époptes aux fêtes d'Osiris, comme le symbole du principe fécondant, était un triple phallus offert à la vénération des peuples. Il désignait aussi les trois éléments, Terre, Air, Feu, regardés comme étant sortis de l'Eau, élément primitif; cette idée cosmologique est, du reste, celle de l'auteur de la Genèse, puisque avant toutes choses il place l'existence de l'eau... Ce ne fut qu'en 680 qu'il fut ordonné, par le sixième synode de Constantinople (canon 82), qu'à la place de cet ancien symbole on représenterait un homme attaché à une Croix, ce qui fut confirmé par le pape Adrien I^{er}; et, dès lors, les femmes substituèrent une Croix au petit phallus d'or qu'elles portaient au cou... Enfin, c'est à l'époque de la résurrection annuelle de la nature que les premiers Chevaliers Rose-Croix immolaient l'agneau pascal, emblème qui représente le soleil printanier, lorsqu'à son passage dans le signe du Bélier il devient symboliquement l'agneau réparateur... Quant à la Rose, elle est le plus touchant, le plus gracieux des emblèmes de la Franc-Maçonnerie. De tout temps, la reine des fleurs, elle fut le parfum des dieux, la parure des grâces, les délices de Cythérée, l'ornement de la terre. Elle est le symbole des sentiments les plus divers, des choses les plus opposées: la piété en décore les temples; l'amour et la gaieté en font des couronnes; la douleur l'effeuille sur les tombeaux; la pudeur et la charité la reçoivent comme le prix le plus glorieux; enfin, les anciens l'appelaient la splendeur des plantes. Aussi, dans tous les siècles et dans tous les pays, a-t-on, à l'envi, célébré cette fleur, dont la seule présence rappelle à notre esprit les idées les plus flattenses, les comparaisons les plus riantes et les plus secrets symboles de la beauté. La Rose est par excellence l'emblème de la femme, et, comme la Croix ou le triple phallus symbolise la virilité ou le soleil dans toute sa force, l'assemblage de ces deux emblèmes offre un sens de plus et exprime la réunion des deux sexes, symbole de la régénération universelle... En ce qui concerne le titre de ce grade, les Maçons considèrent enfin la Croix, dont les branches désignent les quatre points cardinaux, comme un emblème de l'immortalité humaine et de la sainteté de leur union, et la Rose, comme l'image de la discrétion et le symbole du silence, car l'on dit qu'on est *sub rosâ* (sous la rose) lorsqu'on n'a rien à craindre des indiscrets. Or, une Rosé sur une Croix est donc la manière la plus simple d'écrire en hiéroglyphes: « Secret de l'Immortalité », connaissance dernière et la plus secrète des anciens mystères.

D. Qu'a-t-on fait après vous avoir donné les moyens de vous faire reconnaître? — R. Le Très Sage m'a consacré Chevalier Rose-Croix; il m'a décoré du cordon et du bijou du grade; et, après m'avoir fait reconnaître par tous les Chevaliers présents, il m'a fait prendre place au Chapitre.

D. Quelle est l'heure du Parfait Maçon? — R. C'est l'heure où la parole a été reconstruite, où la pierre cubique s'est changée en Rose mystique, où l'Étoile Flamboyante a reparu dans toute sa splendeur, où nos outils ont repris leur forme, où la lumière a été rendue à nos yeux dans tout son éclat, où les ténèbres se sont dissipées et où la Nouvelle Loi Maçonnique doit régner désormais.

Conclusion : Suivons donc cette Loi, puisqu'elle est la suite de tant de merveilles, et demeurons-lui fidèles toujours.

IV

Les Séances Ordinaires

Le grade de Rose-Croix clôt la série de la Maçonnerie Rouge. Il y joue le même rôle que le grade de Maître dans la Maçonnerie Bleue. Tous les degrés qui vont du 4^e au 17^e ne servent qu'à aboutir au 18^e ; de même qu'une Loge n'est « parfaite » qu'à la condition de travailler en tenue de Maîtres, de même un Chapitre n'est « parfait » qu'à la condition de travailler en tenue de Rose-Croix.

Pour former un Chapitre, il faut au moins neuf Maçons possédant le 18^e degré. Une fois le Chapitre ainsi constitué, les Frères qui le composent recrutent dans les Loges les Maîtres qu'ils jugent devoir élever aux hauts grades ; et ceux-ci, suivant leurs dispositions, franchissent plus ou moins rapidement les degrés capitulaires.

Tout Rose-Croix, entrant dans un Chapitre, prend l'engagement d'y payer, au moins pendant trois ans, ses cotisations ou redevances annuelles. Il doit, en outre, signer l'original du Règlement particulier du Chapitre.

Les Chapitres ont, obligatoirement, six tenues (1) solennelles par an (minimum) ; mais toutes ne sont pas des séances d'initiation. Des conférences se donnent parfois à ces tenues ; en général, ce ne sont pas des conférences politiques, mais des dissertations sur le panthéisme, ou quelquefois des prédications gnostiques dont le but est de préparer les affiliés aux pratiques de la Maçonnerie Noire.

Une des tenues obligatoires est consacrée aux élections des Officiers du Chapitre ; elle a lieu quelques jours après l'équinoxe d'automne (2), et l'installation des nouveaux Officiers se fait à la réunion suivante.

La durée des fonctions est annuelle.

Aucun Officier, à l'exception du Député près la Grande Loge Centrale, du Trésorier et de l'Élémosinaire, ne peut être maintenu dans la même fonction pendant plus de trois ans.

Lorsque tous les membres du Chapitre possèdent le 18^e degré, les élections générales des Officiers se font directement à la majorité des

(1) Pour les Chapitres pratiquant le Rite Français, il n'y a que quatre tenues obligatoires.

(2) Au Rite Français, les élections des Officiers des Chapitres se font dans le mois de janvier.

membres actifs présents à la séance consacrée *ad hoc*; les scrutins sont secrets. Si, au contraire, le Chapitre possède des Frères revêtus des degrés intermédiaires (du 4^e au 17^e inclusivement), l'élection a lieu dans les formes observées pour la nomination des Officiers de Loges : les Rose-Croix s'assemblent d'abord à part et choisissent les candidats, puis, les membres des degrés inférieurs se réunissent à eux, et, à cette réunion générale du Chapitre, on ne peut voter que sur les candidats présentés par les Rose-Croix.

Les Chapitres s'entourent, beaucoup plus que les Loges, de précautions de nature à écarter les curieux. Ainsi, il suffit, pour avoir l'entrée dans une Loge quelconque, de prouver que l'on a reçu au moins le grade de Maître, peu importe dans quel rite. Pour pénétrer dans un Chapitre, fût-on Rose-Croix, il faut s'affilier d'abord au rite de l'Atelier que l'on désire visiter. L'article 221 des Règlements Généraux est formel : « Tout Chevalier Rose-Croix venant d'un autre Rite, qui voudra être admis dans un Chapitre, devra d'abord se faire affilier dans une Loge Écossaise de son Orient et produire, à l'appui de sa demande, les quittances de sa Loge et son Bref, qui sera échangé contre un nouveau Bref du Rite Écossais Ancien Accepté. »

Pourquoi ce luxe de précautions, si ce n'est parce que, au fur et à mesure qu'on avance en Maçonnerie, les travaux des Ateliers deviennent de plus en plus inavouables?

Dans les Chapitres, du reste, on ne s'attarde pas aux bagatelles des grades inférieurs. On se communique le résultat des observations sur tels et tels membres de la Loge ou des Loges subordonnées, qui ont été désignés par les chefs secrets pour être initiés aux hauts grades; on rédige des rapports sur leur compte, on les discute. On examine les procès-verbaux d'espionnage, relatifs aux Frères indiqués comme suspects. On prépare les élections des Officiers des Loges; on cuisine la besogne des Ateliers inférieurs. Tout cela fournit aux Rose-Croix une sérieuse besogne; car un Chapitre n'est pas toujours souché sur une seule Loge, il a souvent à s'occuper des travaux de plusieurs.

La seule distraction des Chapitres réside dans les Agapes, dont je parlerai plus loin. Et encore ces Agapes ou Banquets capitulaires ne constituent pas, à proprement parler, une distraction pour les Rose-Croix; ces festins sont avant tout sacrilèges.

Enfin, les Chapitres ne s'en tiennent pas au minimum des tenues obligatoires. Ils ont toujours une réunion quelques jours avant celle des Loges placées sous leur dépendance et qu'ils « mouchardent » pour le compte de l'autorité suprême. Les Rose-Croix sont les espions attitrés des Loges.

CHAPITRE VII

BANQUETS DES CHAPITRES

I

Banquets des Élus.

Pour être admis aux banquets d'Élus, il est nécessaire d'avoir reçu au moins le 11^e grade, celui de Sublime Chevalier Élu.

Les banquets des Élus sont facultatifs pour les Conseils ; les Ateliers travaillant au 11^e degré n'ont donc à cet égard aucune obligation.

Les ustensiles de table et les comestibles ont les mêmes noms qu'aux banquets des Loges, sauf deux exceptions : au lieu de *canons*, les verres sont nommés *urnes* ; au lieu de *glaives*, les couteaux sont nommés *poignards*.

La manœuvre pour les santés se fait ainsi :

— Drapeau tortillé au bras !...

On s'entoure le bras gauche de la *serviette*, qu'on a tortillée et on retient les bouts dans la main.

— Main droite au poignard !...

On saisit le couteau.

— Poignard contre le cœur !...

On place le couteau en long sur le sein gauche, le pouce allongé sur la poignée.

— Poignard à la main gauche !...

On fait passer le couteau dans la main gauche, la pointe tournée vers le bas.

— Main droite à l'urne !...

On prend le verre.

— Haut l'urne !...

On l'élève à la hauteur de la bouche.

— Vidons l'urne en trois temps !... Un !... Deux !... Trois !...

On boit à trois reprises.

— En avant l'urne !...

On tend le verre à bout de bras, toujours en le tenant de la main droite.

— Plongeons le poignard dans l'urne !...

De la main gauche, on plonge trois fois le couteau dans le verre, et chaque fois tout le monde dit avec ensemble : — *Nekam* !

— L'urne sur le cœur !...

On appuie le verre contre la poitrine, côté gauche.

— Posons l'urne en trois temps !... Un !... Deux !... Trois !...

On pose le verre exactement comme aux banquets des Loges.

— Poignard à la main droite !...

On passe le couteau de la main gauche à la main droite, en le maintenant toujours la pointe en bas.

— Haut le poignard !...

On élève le couteau horizontalement, à la hauteur de l'épaule.

— Le poignard en avant !...

On fait, avec le couteau, le geste de frapper droit devant soi.

— Poignard sur l'urne !...

On place le couteau transversalement sur le verre, comme on a dû le faire après avoir « chargé l'urne » pour le toast.

— A moi, pour la batterie !...

On exécute la batterie du 11^e degré et l'on dit par trois fois : —
Nekam !

II

Banquets des Écossais.

Pour être admis à un banquet d'Écossais, il faut posséder au moins le 14^e grade, celui de Grand Écossais de la Voûte Sacrée.

Ces banquets ne sont point obligatoires pour les Sublimes Loges ou Voûtes de Perfection (nom des Ateliers du 14^e degré).

Les verres sont nommés *coupes*. La réunion, en tenue de table, s'appelle *collège*.

On ne se sert pas du couteau dans la manœuvre des santés. Voici, du reste, cette manœuvre :

— Drapeau en écharpe !...

La serviette étant tortillée, on se la place en écharpe sur la poitrine, diagonalement de gauche à droite.

— La main droite à la coupe !...

On saisit le verre.

— Haut la coupe !...

On l'élève à la hauteur de la bouche.

— Main gauche en l'air !

On dresse verticalement le bras gauche de toute sa hauteur, la main ouverte, la paume en dehors, les doigts écartés.

— Vidons la coupe en trois temps !... Un !... Deux !... Trois !...

On vide le verre en buvant à trois reprises.

— La coupe à l'épaule droite !... La coupe diagonalement à la hanche gauche !... Remettons la coupe à l'épaule gauche !... La coupe diagonalement à la hanche droite !...

Par ces quatre évolutions, chacun a tracé avec son verre une croix de Saint-André sur sa poitrine.

— Remettons la coupe à l'épaule droite !...

On remonte le verre et on l'applique contre l'épaule désignée

— En avant, la coupe !...

On tend le verre, droit en avant.

— Posons la coupe en trois temps !... Un !... Deux !... Trois !...

Même mouvement que pour quitter le verre dans les autres banquets.

— A moi, mes Frères, pour la batterie !...

Chacun frappe dans ses mains la batterie du 14^e degré.

— Et poussons ensemble l'acclamation du collègue !...

Tous à la fois. — Dieu bénisse le Maître et les chevaliers !

III

Banquets des Chevaliers d'Orient.

Le Très Puissant (titre du président). — En place, Grands Élus Écossais ! les travaux du collègue sont suspendus.

Pour être admis à un banquet de Chevaliers d'Orient, il faut posséder au moins le 17^e grade, celui de Chevalier d'Orient et d'Occident.

Ces banquets ne sont point obligatoires pour les Grands Conseils (nom des Ateliers du 17^e degré).

Les noms des comestibles et des ustensiles de table sont exactement les mêmes que pour les banquets des Loges.

A ce grade, on doit toujours, en banquetant, avoir le couteau à la main.

Voici la manœuvre pour les santés :

— Aux armes, chevaliers !

Tous les convives se lèvent comme un seul homme.

— Drapeau autour de la ceinture !

On se ceint de la serviette, préalablement tortillée.

— Main droite au glaive !... Haut le glaive !... Salut du glaive !...

On exécute ces mouvements comme aux banquets des Loges, mais sans replacer le couteau dans la main gauche.

— Main gauche au canon !... Haut le canon !... Vidons en trois coups !... Un !... Deux !... Trois !...

LA LÉGENDE DU ROYALE-HACHE



Le corps d'Hiram fut inhumé sous l'autel même du Temple, et Salomon, abandonnant le culte d'Adonaï, sacrifia à Moloch, divinité des Tyriens, génie du Feu.

Il n'y a qu'un pain pour deux couverts; mais il est placé sur l'un des deux, et non pas entre les deux.

Avant de se rendre à la salle de l'Agape, les Rose-Croix font, dans une pièce voisine, la cérémonie de la Cène. — Cette sacrilège parodie de l'institution de l'Eucharistie a été trop complètement décrite plus haut pour que j'y revienne. — Puis, ils vont en procession à l'Agape, tenant les bras croisés sur la poitrine, exactement dans la position si connue des statues où Jésus-Christ est représenté en Bon-Pasteur; on nomme, du reste, « ordre du Bon-Pasteur » cette position adoptée par la Maçonnerie en dérision du divin Sauveur.

C'est le premier Maître des Cérémonies qui règle la marche de la procession anti-chrétienne. Le cortège est dans l'ordre suivant :

1° Les Maîtres des Cérémonies; — 2° le Porte-Étendard; — 3° les Rose-Croix et les Frères des grades les plus élevés, sur deux files; — 4° les deux Grands Gardiens; — 5° le Chevalier d'Éloquence et le Chancelier Maître des Dépêches; — 6° les Officiers autres que ceux nommés ci-dessus; — 7° les Frères haut-gradés auxquels le Chapitre a accordé les honneurs de l'Orient; — 8° le Très Sage Athirsata.

Le Premier Maître des Cérémonies conduit la procession par l'un des côtés de la croix jusqu'à l'Orient; c'est là qu'il fait ouvrir les rangs et qu'on se dirige alors vers l'Occident en environnant la table, de sorte que chacun se trouve à sa place.

Le Premier Grand Gardien occupe l'extrémité de la croix du côté Sud; le Second Grand Gardien occupe celle du côté Nord; le Premier Maître des Cérémonies se place à l'extrémité de la branche de la croix située près de la porte d'entrée, faisant ainsi face au Très Sage Athirsata qui siège à la tête de la croix, bras de l'Orient.

Avant qu'on ne s'asseye, le Très Sage a soin de prévenir les assistants que :

La table s'appelle :	<i>autel;</i>
La nappe.	<i>tapis;</i>
Les serviettes.	<i>écharpes;</i>
Les verres.	<i>calices;</i>
Les bouteilles et carafes.	<i>amphores;</i>
Boire, c'est :	<i>vider le calice;</i>
Porter une santé.	<i>exécuter une libation.</i>

Il n'est rien changé, pour le reste, aux dénominations des Banquets des grades symboliques.

Le Très Sage, après cet avis. — Vous voyez, mes Frères, qu'il n'y a qu'un pain pour deux convives. Le Frère devant lequel il est placé devra le partager avec le Frère qui est à sa droite, en le lui présentant, afin de le rompre ensemble. Lorsque, dans le courant de l'Agape, on aura besoin de pain, nul ne pourra se servir de celui qui sera apporté, sans l'avoir

On boit comme dans les autres banquets, mais en tenant le verre de la main gauche.

— En avant, le canon !...

On tend le verre à bout de bras.

— Exercice du glaive !...

On simule, avec le couteau, trois fois le geste de porter un coup d'épée droit devant soi.

— Posons le glaive et le canon !...

Comme dans les autres banquets.

— A moi, mes Frères, par la batterie !...

Exécution de la batterie du 17^e degré.

— Et poussons ensemble l'acclamation des Chevaliers d'Orient et d'Occident !...

Tous à la fois. — Gloire à Dieu et au Souverain !

La divinité dont il est question en sous-entendu, c'est Lucifer, et le Souverain, c'est le Grand Maître du Rite.

IV

Agapes des Rose-Croix.

Les Chapitres de Rose-Croix ont un banquet obligatoire chaque année, et ce banquet, absolument sacrilège, a lieu dans la nuit du Jeudi-Saint au Vendredi-Saint.

Ce banquet s'appelle *Agape*. Il faut posséder au moins le 18^e grade pour pouvoir y assister.

La salle du festin est décorée d'une manière brillante ; la tenture est rouge, avec des accessoires blancs et verts.

Le fond est occupé par la fameuse croix qui a une rose à l'intersection de ses bras ; cette représentation, dont il est superflu de rappeler le sens obscène, est soit en relief, soit en peinture.

On complète la décoration avec les divers autres attributs (voir page 285).

La table a la forme d'une croix latine dont la tête est à l'Orient.

Un grand candélabre à sept branches occupe le milieu de cette table. Les Chapitres, qui n'ont qu'un candélabre à sept branches très élevé et se posant à terre, le placent derrière le siège du Très Sage Athirsata (titre du président).

Les verres doivent — obligatoirement — être à pied et ressembler par leur forme aux calices dont se servent les prêtres pour le sacrifice de la messe. On les place ainsi que les bouteilles et les carafes sur une ligne tracée par deux rangées de rubans rouges.

partagé en le rompant ainsi avec un autre Frère... Vos cœurs, très chers Chevaliers, sentiront sans doute tout ce qu'il y a de touchant et de fraternel dans cette tradition... Rompons donc le pain, mes Frères, et prenons place.

Les assistants rompent le pain, s'asseoient et « se livrent aux travaux de la mastication ».

Au second service, on apporte un agneau rôti et un fourneau allumé. L'agneau est placé, couché sur le dos, au centre de la croix, les pattes de devant écartées.

Le Très Sage. — Voici, mes Frères, la victime qui symbolise les sacrifices matériels de l'ancienne loi et les sacrifices moraux de la nouvelle. L'Éternel protégera nos foyers, comme il a protégé ceux de nos pères, parce qu'ils avaient marqué leurs portes du signe mystérieux avec le bouquet d'hysope trempé dans le sang de l'agneau sans tache. Chevalier Garde du Temple, assurez-vous si des Profanes ne jettent pas leurs regards sur nos travaux ; car la voix de la Vérité a dit que l'étranger et le mercenaire doivent être exclus.

Le Frère ainsi interpellé sort, va dans la salle des Pas-Perdus, et rentre, un instant après, en fermant soigneusement la porte.

Le Garde du Temple (ou Second Expert). — Nous sommes en sûreté, Très Sage.

Le Très Sage. — Enlevons les parties impures et livrons-les aux flammes !

Il coupe — devinez quoi ? — la tête et les pieds qu'il met dans le fourneau.

Pour comprendre la signification de ce point essentiel de la cérémonie, il est bon de savoir que l'agneau, ainsi servi aux Rose-Croix, a sur la tête une petite couronne d'épines, et que ses quatre pieds sont traversés chacun par un clou. Or, ne l'oubliez pas, cette Agape a lieu dans la nuit du Jeudi-Saint au Vendredi-Saint. L'agneau figurant le Christ, les parties de son corps, qui rappellent spécialement celles en vénération particulière chez les chrétiens, sont déclarées « parties impures » et « sacrifiées au Feu, élément principe de l'Ange de lumière », c'est-à-dire offertes en holocauste à Lucifer.

Le Très Sage. — Maintenant, Chevaliers mes Frères, continuons à célébrer notre Agape ; car nous avons accompli le précepte traditionnel.

Le repas se poursuit.

Dans l'intervalle, a lieu à diverses reprises la manœuvre des santés, appelée ici « l'exécution des libations ».

Le nombre et le but des libations sont les mêmes que dans les banquets des Loges.

Pour exécuter une libation, on se met à « l'ordre des Agapes. » Ce

qui veut dire ceci : les Rose-Croix et les Frères pourvus des grades philosophiques allant du 19° au 29° degré mettent leur serviette sur l'épaule gauche, et les Kadosch, les Inquisiteurs Inspecteurs Commandeurs, les Princes du Royal Secret et les Souverains Grands Inspecteurs Généraux la placent tortillée derrière le cou en ramenant les deux bouts sur leur poitrine.

Les commandements s'exécutent comme suit :

— A l'ordre, Chevaliers mes Frères !...

On se lève et on se met à l'ordre des Agapes.

— Garnissez vos calices !...

On remplit les verres.

— Alignez !...

On les place à l'alignement indiqué sur la table.

— Haut le calice !...

Chacun élève son verre, le bord se trouvant à la hauteur des lèvres.

— Vidons le calice en trois temps !... Attention !... Première libation ! (*ou* : seconde ; *ou* : troisième, etc.)... Videz !... Un !... Deux !... Trois !...

On boit comme aux autres banquets.

— Calice au front !...

On élève le verre de façon à ce que le pied soit à la hauteur du front.

— Descendons le calice !...

On l'abaisse jusqu'au creux de l'estomac.

— Calice à l'épaule gauche !...

On l'y porte.

— Calice à l'épaule droite !...

On l'y porte.

(*Nota* : le lecteur remarquera que chaque convive a, par ces quatre mouvements, fait, après avoir bu, le signe de la croix avec son verre ; la profanation systématique est ce qui distingue particulièrement les Rose-Croix.)

— Posons sans bruit.

On replace doucement les verres sur la table.

Suivent la batterie et l'acclamation mystérieuse du 18° degré.

La clôture des travaux d'Agape se fait selon la règle des Chapitres.

CHAPITRE VIII

ENSEMBLE DES SECRETS

DE LA

MAÇONNERIE ROUGE

NOTA. — Afin de bien saisir le sens de toutes les divulgations de ce chapitre, le lecteur devra se reporter d'abord au chapitre V de la 1^{re} Partie, pages 176 et suivantes.

Le Maître Secret

(4^e degré)

ORDRE. — On se met à l'ordre comme au grade de Maître, ou en exécutant la première partie du signe de reconnaissance.

SIGNE. — On met à plat, sur la bouche, l'index et le médius de la main droite. On appelle ce signe « le signe du silence ». Le Frère à qui il est adressé répond en faisant le même signe de la main gauche.

ATTOUCHEMENT. — On se donne la main en griffe de Maître; on glisse ensuite mutuellement la main sous le coude, en se balançant sept fois le bras et en se croisant la jambe droite.

MOT DE PASSE. — *Ziza*. Il signifie, dit-on : « splendeur », et rappelle le nom du fils de Jonathan.

MO S SACRÉS. — 1^o IOD; 2^o ADONAÏ; 3^o DII; 4^o IVAH. Voir l'explication, page 198.

GE. — Trois fois vingt-sept ans accomplis. — Dans quelques Ateliers, on dit : Quatre-vingt-un ans accomplis.

MARCHE. — Celle de Maître.

BATTERIE. — Sept coups frappés ainsi : OOOOOO — O.

TEMPS DU TRAVAIL. — Du point du jour à la nuit tombante.

L'ÉCOR. — Le tablier blanc, attaché avec un ruban noir, a la bavette bleue sur laquelle un œil est peint ou brodé; au milieu du tablier sont deux branches, l'une de laurier et l'autre d'olivier, formant une couronne non fermée, et au milieu la lettre Z. Le cordon bleu, large de onze centimètres, liseré de noir, se porte en sautoir. Le bijou est une clef d'ivoire, ayant au milieu un Z; on l'attache au cordon avec une faveur noire.

QUESTIONS D'ORDRE POUR L'ENTRÉE DU TEMPLE.

D. Êtes-vous Maître Secret? — R. Je m'en glorifie.

D. Comment avez-vous été reçu à ce grade? — R. En passant de l'équerre au compas.

D. Où avez-vous été reçu? — R. Sous le laurier et l'olivier.

D. A quelle heure s'ouvre la Loge? — R. L'éclat du jour a chassé les ténèbres, et la grande lumière commence à paraître.

D. A quelle heure se ferme la Loge? — R. À la fin du jour.

D. Quel âge avez-vous? — R. Trois fois vingt-sept ans accomplis.

Le Maître Parfait

(5^e degré)

ORDRE. — On lève les yeux et les mains vers le ciel. — Encore, on se met à l'ordre comme au grade de Maître.

SIGNE. — On lève les mains et les yeux vers le ciel et on laisse en même temps tomber ses bras; puis, on baisse les yeux à terre et on croise ses bras sur le ventre. C'est le « signe d'administration ».

ATTOUchement. — On se porte mutuellement la main gauche sur l'épaule droite, et l'on se prend la main droite en tenant le pouce écarté; par ce contact, les pouces levés forment un triangle.

MARCHE. — Former un carré par quatre pas assemblés.

MOT DE PASSE. — *Acacia*.

MOT SACRÉ. — JEHOVAH. On l'épèle.

AGE. — Huit ans, par un et sept. — Ou bien, réponse comme ci-dessous aux questions d'ordre.

BATTERIE. — Quatre coups lents : O — O — O — O.

TEMPS DU TRAVAIL. — D'une heure à sept heures.

DÉCOR. — Tablier blanc, doublé et bordé de vert, avec bavette verte; sur le tablier sont trois cercles concentriques, au milieu desquels est une pierre carrée portant la lettre J. Le cordon, vert moiré, se porte en sautoir. Le bijou est un compas ouvert sur une équerre ou sur un quart de cercle gradué.

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Maître Parfait? — R. J'ai une parfaite connaissance des travaux du Temple.

D. Que connaissez-vous en particulier? — R. Je connais le cercle et sa quadrature.

D. A quelle heure s'ouvre la Loge des Maîtres Parfaits? — R. A une heure.

D. A quelle heure la ferme-t-on? — R. A sept heures.

D. Quel âge avez-vous? — R. Huit ans : un an à l'ouverture des travaux, et sept à la clôture.

Le Secrétaire Intime

(6^e degré)

ORDRE. — On se saisit l'épaule avec la main droite. — Ou encore, on se met à l'ordre comme au grade de Maître.

SIGNE. — On porte la main droite à l'épaule gauche et on la descend obliquement à la hanche droite. C'est le « signe de l'obligation ». On y répond en levant et croisant les bras à la hauteur de la poitrine; on les abaisse ensuite ensemble vers la hanche gauche en levant les yeux au ciel.

ATTOUchement. — On se prend mutuellement la main droite. Le premier, en la retournant, dit : « *Berith* ». Le second la retourne à son tour, en disant : « *Neder* ». Enfin, le premier, retournant la main pour la troisième fois, dit : « *Schelemoth* ».

MARCHE. — Aucune spéciale; on marche donc comme tout le monde.

AGE. — Dix ans, le double de cinq.

MOT DE PASSE. — *Johaben*. On répond : *Zerbal*. Le premier mot rappelle le nom du récipiendaire dans la comédie de l'initiation; le second mot rappelle le nom du capitaine des gardes.

MOT SACRÉ. — IVAH.

BATTERIE. — Vingt-sept coups frappés ainsi : OOOOOOOO — O — — OOOOOOOO — O — — OOOOOOOO — O.

DÉCOR. — Le tablier est blanc, liseré et doublé de rouge; sur la bavette est un triangle en or, peint ou brodé. Le cordon, cramoisi, se porte en sautoir. Le bijou est un triple triangle, c'est-à-dire trois triangles entrelacés, présentant neuf pointes.

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Secrétaire Intime? — R. Je le suis (en faisant cette réponse, on doit lever les yeux vers le ciel.)

D. Qui vous a porté à vous faire recevoir? — R. La curiosité.

D. Avez-vous couru quelque danger? — R. Oui, celui de perdre la vie.

Le Prévôt et Juge

(7^e degré)

ORDRE. — On se met à l'ordre en exécutant la première partie du signe de reconnaissance.

SIGNE. — On porte à côté du nez l'index et le médus de la main droite, les autres doigts fermés. On répond à ce signe en portant l'index sur le bout du nez et le pouce sous le menton.

ATTOUCHEMENT. — On s'entrelace réciproquement le petit doigt de la main droite avec l'index, et l'on se donne sept coups très légers dans le creux de la main.

MOT DE PASSE. — *Tito*, nom du président, lors de l'initiation.

MOT SACRÉ. — JAKINAI. A ce grade, le mot sacré se complique de ce qu'on appelle la *grande parole*; ce sont quatre mots qui se prononcent ainsi : IZRAKIA — JEHOVAH — HIRAM — STOLKIN. Il y a encore la *Maîtresse Parole*, qui est GÉOMÉTROS.

MARCHE. — Aucune spéciale.

AGE. — Quatorze ans, le double de sept.

BATTERIE. — Cinq coups frappés ainsi : OOOO — O.

TEMPS DU TRAVAIL. — De deux heures à sept heures.

DÉCOR. — Le tablier, blanc, bordé de rouge, a une poche au milieu et porte une rosette rouge et blanche; sur la bavette sont peintes ou brodées les initiales de la grande parole. Le cordon, cramoisi, se porte en sautoir; le bijou, une clef d'or, y est suspendu à la pointe.

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Prévôt et Juge? — R. Je rends la justice à tous les ouvriers sans exception.

D. Quand avez-vous été introduit en Loge? — R. Après que j'eus frappé quatre coups et un séparé.

D. Que signifient ces quatre et un coups? — R. Les quatre coins du Temple et le centre, où nous nous humilions devant Dieu.

D. Quelle heure est-il? — R. Le point du jour.

L'Intendant des Bâtiments

(8^e degré)

SIGNE. — Il est triple. 1^o *Signe de surprise*: On porte les deux pouces aux tempes, les mains étendues en équerre; on recule de deux pas, puis on

LA LÉGENDE DU CHEF DU TABERNACLE



Quant au Dieu des Chrétiens, c'est lui le monstrueux crocodile qui devore l'humanité; mais heureusement, Eblis, toujours intrépide, le combat.

avance d'autant; on porte ensuite les mains sur les yeux, en disant : « Ben-Chorim ». 2° *Signe d'admiration* : On entrelace les deux mains, on les tourne ensuite la paume en haut, puis on les laisse retomber sur la ceinture en regardant le ciel et en prononçant : « Akar ». 3° *Signe de douleur* : On porte la main droite sur le cœur et la main gauche sur la hanche, puis on se balance de gauche à droite et de droite à gauche, en disant : « Haï »; à quoi le Frère qui se balance avec vous répond : « Jah ».

ORDRE. — On exécute la première partie du signe de surprise (pouces aux tempes, mains en équerre).

ATTOUCHEMENT. — On se touche mutuellement sur le cœur avec la main droite, que l'on passe ensuite sous le bras gauche, et de l'autre main on prend l'épaule droite du Frère, en disant, l'un : « *Jakinaï* », et l'autre, en réponse : « *Juda* ».

MOT DE PASSE. — *Juda*. — « Que signifie-t-il ? » est-il demandé parfois. — On doit répondre : « Il signifie *louange* ».

MOT SACRÉ. — JAKINAÏ.

AGE. — Trois fois neuf ans.

MARCHE. — Cinq pas égaux.

BATTERIE. — Cinq coups égaux et lents : O — O — O — O — O.

TEMPS DU TRAVAIL. — Du point du jour jusqu'à sept heures du soir.

DÉCOR. — Le tablier blanc, doublé en rouge, bordé de vert, porte au milieu une étoile à neuf pointes sur une balance; un triangle contenant les lettres B. . A. . J. . est peint ou brodé sur la bavette. Le cordon, rouge moiré, se porte de l'épaule droite à la hanche gauche. Le bijou est un triangle où sont gravés les mots : « *Ben-Chorim, Akar, Jakinaï* ». Sur le revers du triangle, sont gravés les mots : « *Juda-Jah* ». Le bijou est attaché au cordon par une rosette verte.

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Etes-vous Intendant des Bâtiments ? — R. J'ai monté les sept marches de l'exacitude; j'ai pénétré dans les plus grandes parties du temple; j'ai vu une grande lumière au milieu de laquelle j'ai aperçu trois lettres mystérieuses.

D. Quelles étaient ces trois lettres ? — R. J ! J ! J !

D. A quelle heure ouvre-t-on les travaux ? — R. Au point du jour.

D. A quelle heure les ferme-t-on ? — A sept heures du soir.

D. Quel âge avez-vous ? — Trois fois neuf ans.

Le Maître Élu des Neuf

(9^e degré)

ORDRE. — On porte au front la main droite serrée, comme si l'on tenait un poignard. En séance d'initiation, on tient réellement le poignard, qui est le bijou du grade.

SIGNE. — On fait d'abord le mouvement de frapper au front (comme si on tenait un poignard à la main) le Frère dont on veut se faire connaître; il répond en portant la main au front comme pour s'assurer s'il est blessé. Alors, on lève ensuite le bras, toujours comme si l'on tenait un poignard, et l'on feint de frapper le Frère au cœur, en lui disant : « *Nekam* »; le Frère répond en portant sa main droite au cœur et en disant : « *Nekar* ».

ATTOUCHEMENT. — Vous présentez la main droite, poing fermé et pouce levé. Le Frère à qui vous la présentez ainsi, doit, en réponse, saisir votre pouce avec sa main qu'il referme en tenant aussi comme vous son pouce levé.

MOT DE PASSE. — *Begohal-Kol*; qu'on traduit par : « *in abominatione omnium*, dans l'abomination de tous. »

MOT SACRÉ. — NEKAM. On répond : NEKAR. Ce qui signifie : 1^o Vengeance; 2^o Il a vengé.

AGE. — Huit et un ans accomplis.

MARCHE. — Trois pas d'Apprenti, trois de Compagnon et trois de Maître.

BATTERIE. — Neuf coups frappés ainsi : OOOOOOOO — O.

TEMPS DU TRAVAIL. — Du point du jour à l'entrée de la nuit.

DÉCOR. — Le tablier, blanc, tacheté de rouge, doublé et bordé en noir, porte, représenté en peinture ou broderie sur la bavette, un bras tenant un poignard ensanglanté. Le cordon, noir moiré, passant de gauche à droite, a au bas neuf rosettes rouges. Le bijou est un poignard à lame d'argent, monture en or; on le porte suspendu à la pointe du cordon, accroché à la cinquième rosette.

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Chevalier-Élu? — R. Une caverne m'a reçu; une lampe m'a éclairé; une source m'a désaltéré.

D. Quand travaillez-vous? — R. Nos travaux s'ouvrent au point du jour et se ferment à l'entrée de la nuit.

D. Quel âge avez-vous? — R. Huit et un ans accomplis.

L'Illustre Élu des Quinze

(10^e degré)

ORDRE. — La main droite sous le menton, serrée. Ou encore, comme au grade de Maître.

SIGNE. — On fait le geste de se porter un poignard sous le menton et de le faire descendre ensuite le long du corps, comme si on voulait s'ouvrir la poitrine. Le Frère à qui ce signe est adressé doit répondre en faisant le signe d'Apprenti, mais avec le poing fermé et le pouce levé.

ATTOUchement. — On s'entrelace réciproquement les doigts de la main droite, sauf les pouces que l'on tient écartés et droits en équerre, et alors, en s'approchant l'un de l'autre dans cette position, on s'appuie mutuellement les pouces, comme si chacun voulait faire entrer le sien dans le ventre de l'autre.

AGE. — Vingt-cinq ans accomplis, cinq fois cinq.

MOT DE PASSE. — *Eligam*. On le traduit par : « Nous sommes le peuple du vrai Dieu ».

MOT SACRÉ. — ZERBAEL. On répond : BEN-IAH. Cela signifie : « Avec le Seigneur, je prévaux », et : « Fils de Dieu ».

MARCHE. — On fait cinq fois trois pas de façon à marcher en triangle par chaque trois pas.

BATTERIE. — Cinq coups égaux sans pause : OOOOO.

TEMPS DU TRAVAIL. — De cinq heures du matin à six heures du soir.

DÉCOR. — Le tablier est blanc, avec doublure et bordure noires; au milieu est peinte une ville carrée et devant trois des portes trois têtes coupées et empalées. Le cordon, noir, passant de gauche à droite, porte, représentées en broderie ou peinture, trois têtes coupées. Le bijou, poignard d'or à lame d'argent, est suspendu au bas du cordon.

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Élu des Quinze! — R. Mon travail et mon zèle m'ont mérité ce grade.

D. Où avez-vous été reçu? — R. Dans la salle d'audience de Salomon et par lui-même.

D. Quelle heure est-il? — R. Cinq heures du matin.

D. A quelle heure devons-nous nous retirer? — R. A six heures du soir.

Le Sublime Chevalier Élu

(11^e degré)

ORDRE. — Croiser les bras sur la poitrine, les poings fermés, les pouces levés. — Ou bien encore, on se met à l'ordre comme au grade de Maître.

SIGNE. — Le signe de reconnaissance est le même que celui de la mise à l'ordre, ci-dessus.

ATTOUCHEMENT. — D'abord on se présente mutuellement le pouce de la main droite, les autres doigts étant fermés ; l'un des deux Frères saisit le pouce de l'autre et lui renverse le poignet par trois fois, et ils disent entre eux alternativement ces trois mots : « *Berith, Neder, Schelemoth* ». Après quoi, celui des deux qui est éprouvé par l'autre prend la main droite de celui-ci et lui frappe trois coups avec le pouce sur la phalange du doigt du milieu.

AGE. — Vingt-sept ans accomplis, trois fois trois fois.

MARCHE. — Aucune spéciale.

MOT DE PASSE. — *Stolkin*. On répond : *Amaria*. On interprète ainsi ces mots : 1^o eau courante ; 2^o parole de Dieu.

MOT SACRÉ. — ADONAI.

BATTERIE. — Douze coups égaux : OOOOOOOOOOOO.

TEMPS DU TRAVAIL. — De douze heures au point du jour.

DÉCOR. — Le tablier, blanc, doublé et bordé en noir, porte au milieu une poche sur laquelle est peinte ou brodée en rouge un poignard environné de neuf flammes. Le cordon, noir, passant de gauche à droite, porte en broderie trois cœurs enflammés ou simplement la devise de l'Élu : « *Vincere aut Mori* ». Le bijou, un poignard ou courte épée, à poignée d'or et lame d'argent, est suspendu au bas du cordon.

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Sublime-Chevalier Élu ? — R. Mon nom peut vous le prouver.

D. Quel est-il ? — R. Emerok.

D. Que signifie ce nom ? — R. Homme vrai en toute circonstance.

D. Quand nous réunissons-nous ? — R. A la douzième heure.

D. Pour nous séparer ? — R. Au point du jour.

Le Grand Maître Architecte

(12^e degré)

ORDRE. — On place la main droite sur le milieu de la main gauche.

SIGNE. — On a l'air de tracer un plan dans sa main gauche, comme si l'on tenait un crayon à la droite, et, en faisant cela, on regarde à plusieurs reprises l'autre Frère, comme pour le consulter.

ATTOUCHEMENT. — On entrelace les doigts de sa main droite avec ceux de la main gauche de l'autre Frère, et chacun met sur sa hanche la main qu'il a gardée libre.

AGE. — Quarante-cinq ans, cinq fois le carré de trois.

TEMPS DU TRAVAIL. — Du lever de l'étoile du matin au coucher du soleil.

MOT DE PASSE. — *Rab-Banaïn*. Il signifie : Maître des Architectes. — Dans beaucoup d'Ateliers, le mot de passe est *Hamon* (décision du Convent de Lausanne).

MOT SACRÉ. — ADONAI.

MARCHE. — On fait trois pas en équerre, le premier lentement et les deux autres avec vivacité.

BATTERIE. — Trois coups frappés ainsi : O — OO.

DÉCOR. — Le tablier, blanc, avec doublure et bordure bleues, porte une poche au milieu. Le cordon, bleu comme celui de Maître, se porte de l'épaule droite à la hanche gauche; au bas est suspendu le bijou. C'est un carré de métal en forme de médaille : sur l'une des faces sont gravés quatre demi-cercles devant sept étoiles, au centre est un triangle contenant la lettre A; sur l'autre face sont les cinq colonnes de l'architecture (au-dessus un niveau; au dessous, une équerre, un compas et une croix; au milieu les lettres R. B.; au-dessous des cinq colonnes, les cinq lettres C. D. T. I. G., initiales des cinq ordres.)

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Quel est le premier de tous les arts? — R. L'architecture, dont la géométrie est la clef ainsi que la règle de toutes les sciences.

D. Combien y a-t-il de genres d'architecture? — R. Trois : l'architecture civile, l'architecture navale, et l'architecture militaire.

D. Êtes-vous Grand Maître Architecte? — R. Je connais parfaitement tout ce que contient un étui de mathématiques.

D. Quels objets renferme-t-il? — R. Une équerre, un compas simple, un compas à quatre pointes, une règle, un fil à plomb, un compas de proportion et un demi-cercle.

Le Royale-Arche

(13^e degré)

ORDRE. — Les mains élevées vers le ciel, la tête penchée à gauche (première partie du signe.)

SIGNE. — On lève les mains vers le ciel, la tête penchée sur l'épaule gauche, et l'on ploie légèrement le genou droit. — En Loge, on fait une gène-flexion complète.

ATTOUCHEMENT. — Si un Frère Trois-Points vous demande de lui donner l'attouchement de Royale-Arche, vous lui portez les mains sous les bras comme si vous vouliez le soulever en l'air, et vous lui dites à l'oreille : « *Toub bagani gamal abel* ». En réponse, il doit vous faire la même chose et vous dire : « *Zabulon est un bon maçon* ».

AGE. — Soixante-trois ans accomplis, sept fois le carré de trois.

MARCHE. — Aucune spéciale.

MOT DE PASSE. — Il n'y en a pas.

MOT SACRÉ. — JEHOVAH.

BATTERIE. — Cinq coups par deux et trois : OO — OOO.

TEMPS DU TRAVAIL. — Du soir au matin.

DÉCOR. — On ne porte pas de tablier. Le cordon pourpre, se porte en sautoir ou en écharpe, de droite à gauche. Le bijou, une médaille d'or représentant d'un côté une trappe fermant une voûte, et de l'autre un triangle, se porte suspendu au bas du cordon.

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Quelle est votre qualité? — R. Chevalier Royale-Arche.

D. Qui vous a reçu? — R. Salomon et le roi de Tyr.

D. Avez-vous été reçu seul? — R. Non, j'ai été reçu avec Johaben et Stolkin.

D. Connaissez-vous les neuf architectes? — R. Je les connais.

D. Dites leurs noms. — R. *Jod, Jhao, Jha, Eheiah, Jaheb, Adonai, El-Hhanan, et Jobel.*

D. Que signifient ces noms ? — R. Ce sont différents noms hébreux donnés par les Israélites à la divinité.

Le Grand Écossais de la Voûte Sacrée

(14^e degré)

ORDRE. — Placer la main droite ouverte, la paume en dessous, doigts serrés, sur le côté gauche du ventre, en le touchant par le pouce.

SIGNES. — Il y en a trois : 1^o Le signe dit « du serment » : c'est celui où l'on fait semblant de se couper le ventre ; on porte la main droite au flanc gauche et on la ramène horizontalement à la partie droite. 2^o Le signe dit « du feu » : on porte au-dessous de la joue gauche la main droite ouverte, la paume en dehors, comme si l'on ne pouvait supporter l'éclat d'une vive lumière qui se trouverait subitement devant vous à même hauteur. 3^o Le signe dit « d'admiration et de silence » : on lève les mains ouvertes et l'on regarde le ciel en inclinant un peu la tête à gauche ; ensuite, on se pose sur les lèvres les trois premiers doigts de la main droite.

ATTOUCHEMENTS. — Il y en a trois. — 1^o On se prend mutuellement la main droite, et, en se la renversant trois fois, l'un dit : « *Berith* », l'autre : « *Neder* », et tous deux ensemble : « *Schelemoth* ». — 2^o On se prend la main droite en griffe de Maître ; puis, l'un des deux dit à l'autre : « Allez-vous plus loin ? » Alors on se prend l'avant-bras, ensuite le coude ; pendant ces différents temps, on se pose mutuellement la main gauche sur l'épaule droite, en avançant chacun la jambe droite, et, lorsqu'elles se touchent, on se balance ensemble trois fois. — 3^o On se saisit réciproquement la main droite ; puis, on se cramponne chacun avec la gauche à l'épaule droite de son vis-à-vis et on l'avance sur le cou, comme si l'on voulait attirer à soi le Frère pour l'embrasser.

MOTS DE PASSE. — Il y en a de deux sortes : trois appelés *mots couverts*, et trois dits simplement *mots de passe*. — Voici d'abord les mots couverts : 1^o « *Zabulon* » ; 2^o « *Makobim* » ; 3^o « *Adonai* ». — Voici les mots de passe proprement dits : 1^o « *Schibboleth* », prononcé en trois syllabes ; 2^o « *El-Hhanan* », en aspirant très fortement les deux *h* ; 3^o « *Bea-Makeh, Bam'garah* ».

MOT SACRÉ. — « *JEHOVAH* ».

MARCHE. — Elle se compose de neuf pas : huit précipités et un lent. Tandis qu'on marche, on se tient le coude droit avec la main gauche et on se porte la main droite à la hauteur de la joue en tenant la paume en dehors.

AGE. — Vingt-sept ans accomplis.

BATTERIE. — Vingt-quatre coups, frappés comme voici : OO — O — — OOO — OO — — OO — OOOOO — — OO — O — — OO — O — — OO — O.

TEMPS DU TRAVAIL. — De midi à minuit.

DÉCOR. — Le tablier est blanc doublé et bordé de taffetas couleur de feu ; au milieu, est peinte une pierre plate, carrée, au centre de laquelle est représenté un anneau de fer qui y est scellé. Le cordon, rouge cramoisi, se porte en sautoir, avec le bijou suspendu au bas. Le bijou est un compas, surmonté d'une couronne à pointes, ouvert sur un quart de cercle ; entre ses branches est une médaille représentant d'un côté le soleil et de l'autre une étoile flamboyante au milieu de laquelle est la lettre G ; sur le quart de cercle sont gravés les chiffres 3, 5, 7 et 9. En outre, chaque Grand Écossais porte un anneau d'or,

en forme d'alliance, dans l'intérieur duquel sont gravés, d'un côté le nom du titulaire et la date de sa réception, et de l'autre côté ces mots : « La vertu unit ce que la mort ne peut séparer. »

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Etes-vous Ecossais? — R. Oui, je suis Grand Elu, Parfait Ecossais, reçu sous la voûte sacrée.

D. Par où avez-vous passé? — R. Par un long corridor.

D. Que veut dire le premier attouchement? — R. L'union qui lie les Elus parfaits; le premier mot rappelle l'alliance qu'ils se sont jurés; le deuxième mot, la promesse qu'ils se sont faite, et le troisième mot, la perfection, objet de leurs travaux.

D. Que signifie le premier mot couvert? — R. Elu parfait, ami choisi.

D. Pourquoi prononce-t-on en trois temps le premier mot de passe? — R. Pour prouver qu'on ne saurait trop prendre de précautions.

D. Que signifie le second signe? — R. L'impression que fit sur Moïse l'éclat du buisson ardent et l'effort qu'il fit pour résister à la frayeur qui le saisit en entendant prononcer le nom de Dieu prononcé par son Dieu même.

D. Que signifie le second attouchement? — R. La précaution que l'on doit prendre lorsqu'il s'agit de reconnaître quelqu'un pour Grand Elu Parfait.

D. Que signifie le second mot couvert? — R. Silence et respect.

D. Que signifie le second mot de passe? — R. Miséricorde de Dieu.

D. Que signifie le troisième signe? — R. Le respect et la discrétion.

D. Que signifie le troisième attouchement? — R. La défiance que l'on a des faux Frères, la disposition où l'on est de résister aux Profanes, la satisfaction que l'on goûte en rencontrant un bon Frère.

D. Que signifie le troisième mot couvert? — R. Ce mot fut choisi par les Hébreux pour invoquer l'Eternel après que Moïse leur eut défendu de prononcer le nom de leur Dieu.

D. Que signifie-t-il? — R. Vous êtes seul éternel.

D. Que signifie le troisième et grand mot de passe? — R. « Dieu soit loué, nous avons trouvé. » Il signifie encore : « Il a cherché le meurtrier dans la caverne. »

Le Chevalier d'Orient ou de l'Épée

(15^e degré)

ORDRE. — On se saisit l'épaule gauche avec la main droite.

SIGNE. — On porte la main droite à l'épaule gauche et on la descend en serpentant vers la hanche droite, comme pour imiter les zigzags d'un fleuve; ensuite, on tire le glaive du fourreau (hors de Loge, on fait seulement le geste, bien entendu) et on le présente en avant, comme pour combattre.

ATTOUCHEMENT. — On se saisit mutuellement la main gauche, le bras levé et tendu, comme pour repousser une attaque, tandis que de la droite on semble vouloir se frayer un passage. Puis, on fait le geste de se porter réciproquement la pointe d'une épée sur le cœur; le premier dit : « *Juda* », et le second répond : « *Benjamin* ».

MOT DE PASSE. — *Ya-Voroum-Hammaïm*; qui signifie : « Liberté du passage », ou : « Ils passeront les eaux. »

MOT SACRÉ. — RAPHODON. Il est traduit par : « Lieu de repos ». C'est le nom donné à l'endroit où les Israélites firent leur dernier campement après la sortie d'Égypte, sous Moïse.

GRANDE PAROLE. — SCHALAL-SCHALOM-ABI. On l'interprète ainsi : « Il a arraché la paix à son père ».

MARCHE. — On avance fièrement, par cinq grands pas, l'épée haute.

BATTERIE. — Sept coups frappés ainsi : OOOOO — OO.

AGE. — Soixante-dix ans.

DÉCOR. — Le tablier est blanc, avec doublure et bordure vertes; au milieu sont brodés trois triangles; sur la bavette est peinte une tête ensanglantée, avec deux épées en sautoir. Le cordon, de couleur vert d'eau, se porte de droite à gauche; sur ce cordon sont peints ou brodés des ossements et des membres épars, des têtes, des couronnes, des épées entières et d'autres brisées; au milieu est un pont sur le cintre duquel sont les trois lettres L. : D. : P. : Le bijou est un glaive en forme de sabre.

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Chevalier d'Orient? — R. Mon air, mes habits, mon épée et ma fermeté vous le prouvent.

D. Comment êtes-vous parvenu à ce grade? — R. Par l'humilité et la patience.

D. Quelle est votre origine? — R. Je suis de la tribu de Judas.

D. Que professez-vous? — R. La Maçonnerie.

D. Votre nom? — R. Zorobabel.

D. Votre surnom? — R. Maçon très libre.

Le Prince de Jérusalem

(16^e degré)

ORDRE. — La main droite fermée, comme tenant une épée pour l'attaque; la main gauche campée sur la hanche gauche (première partie du signe).

SIGNE. — On tend le bras droit prêt à combattre, et l'on campe sur la hanche la main gauche, les doigts écartés. La réponse à ce signe consiste à tendre le bras droit à la hauteur de l'épaule, les doigts fermés sauf l'index, qui est tendu comme pour annoncer un ordre; le pied droit est en équerre, le talon à la pointe du pied gauche.

ATTOUchement. — On se prend réciproquement la main droite, et l'on se frappe alternativement cinq petits coups (comme ceci : O — OO — OO) avec le pouce droit sur la jointure du petit doigt; on met les pieds droits pointe contre pointe, ensuite genou contre genou; puis, l'on se porte réciproquement la main gauche ouverte sur l'épaule, l'un disant : « Vingt », et l'autre répondant : « Vingt-trois ».

AGE. — Vingt-cinq ans accomplis.

MOT DE PASSE. — *Tebeth*. On répond : *Esrin*. Le premier mot est le nom du dixième mois lunaire ou maçonnique. Le second mot signifie « vingt ». Cela est pour rappeler la rentrée des Hébreux à Jérusalem, qui eut lieu le vingtième jour du dixième mois.

MOT SACRÉ. — ADAR (nom du 12^e mois lunaire ou maçonnique). On répond : SCHALASCH-ESRIM (vingt-trois). — « Ce fut le 23 Adar que les Israélites purent, après beaucoup de malheurs, faire la nouvelle dédicace du temple de Jérusalem, en rétablissant les anciens secrets, les cérémonies et les mystères ». (Explication donnée par les rituels maçonniques.)

MARCHE. — On se met au signe; puis, étant au signe, on avance le pied gauche en glissant; on rapporte alors le pied droit à la pointe du pied gauche, en marquant le pas, et ainsi de suite jusqu'à cinq pas.

BATTERIE. — Vingt-cinq coups par 5 fois cinq; c'est-à-dire : OOOO — O, répétés cinq fois.

TEMPS DU TRAVAIL. — On commence au soleil levant, et l'on termine à la moitié du jour.

ENSEIGNEMENT DU PRINCE DU TABERNACLE



Au 24^e degré, on explique au récipiendaire le système des deux principes de la divinité, figuré par une image appelée « le grand symbole de Salomon ». On y voit « les deux vieillards de la cabale, le Dieu de lumière et le Dieu de reflets, le miséricordieux et le cruel, le Jéhovah blanc et le Jéhovah noir ».

Décor. — Le tablier, rouge, est bordé et doublé en jaune très clair, dit jaune aurore ; on y peint un Temple, une équerre, un bouclier, une main de justice et un triangle. Le cordon, de couleur jaune aurore, liseré d'or, se porte de droite à gauche ; on y brode une balance, une main de justice, une épée, cinq étoiles et deux couronnes. Le bijou est une médaille d'or, sur laquelle sont gravées ; d'un côté une main tenant une balance en équilibre, de l'autre

côté une main tenant une épée à deux tranchants, entourée de cinq étoiles. En outre, les Princes de Jérusalem portent des gants rouges.

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Prince de Jérusalem? — R. Le chemin de Babylone m'est connu.

1^o. Avez-vous combattu? — R. Oui, contre les Samaritains qui s'opposaient à mon passage.

D. Donnez-moi le mot de passe? — R. (On le donne.)

D. Que signifie-t-il? — R. C'est un mot hébreu qui rappelle le 20^e jour du 10^e mois; c'est ce jour que les princes firent leur entrée à Jérusalem.

D. Donnez-moi le mot sacré. — R. (On le donne.)

D. Que signifie-t-il? — R. C'est aussi un mot hébreu qui indique le 23^e jour du 12^e mois, où l'on rendit grâces à Dieu de la reconstruction du Temple.

D. Frère, à quelle heure les Princes de Jérusalem se lèvent-ils pour combattre? — R. Quand le soleil paraît à l'horizon.

D. A quelle heure la victoire? — R. Quand le soleil a accompli la moitié de sa course.

Le Chevalier d'Orient et d'Occident

(17^e degré)

ORDRE. — On se met la main droite sur le front. — Ou encore, dans beaucoup d'Ateliers, on se met à l'ordre comme au grade de Maître.

SIGNE. — On regarde son épaule droite, en disant : « *Abaddon* »; le Frère à qui ce signe s'adresse y répond en regardant son épaule gauche et en disant : « *Zabulon* ». — Il y a encore un autre signe, celui dont se servent les 17^{es} pour entrer en Loge. On se range par deux et l'on se met mutuellement la main droite sur le front, et l'on entre en se tenant dans cette pose. On interprète *Abaddon* : par « celui qui extermine »; c'est, dit-on, le nom de l'ange exterminateur. Quant à *Zabulon*, ce mot signifie : « demeure par excellence », c'est-à-dire le ciel.

ATTOUchement. — Il est double : 1^o On met sa main gauche dans la main droite du Frère qui demande l'attouchement, en ayant soin de tenir les doigts allongés; l'autre alors couvre votre main gauche avec son autre main, et vous détournerez la tête l'un de l'autre, chacun regardant sa propre épaule droite. 2^o Vous touchez de la main gauche l'épaule gauche du Frère qui vous fait vis-à-vis, et alors celui-ci, avec sa main droite, vous gratte l'épaule droite amicalement; en même temps, vous vous souriez l'un à l'autre, en échangeant à l'oreille ce dialogue : « Ta beauté — est divine; — ta sagesse — est puissante; — honneur à toi! — gloire à toi! — tu as la force. »

MOT DE PASSE. — *Zabulon*.

MOT SACRÉ. — ABADDON.

AGE. — « Je suis très vieux. »

MARCHE. — On fait sept pas, en rassemblant chaque fois les pieds en équerre, et cette marche doit dessiner un heptagone sur le sol.

BATTERIE. — Sept coups frappés ainsi : OOO — OOO — O.

TEMPS DU TRAVAIL. — Du coucher du soleil à son lever.

DÉCOR. — Le tablier est de soie jaune, avec bordure et doublure rouges. On a deux cordons : l'un, blanc, passant de droite à gauche; l'autre, noir, porté en sautoir, le bijou en bas. Le bijou est une médaille heptagone, partie or et partie argent; sur une des faces, dans chacun des angles, sont gravées les lettres B. . D. . S. . P. . H. . G. . F. .; au centre est un agneau en argent couché sur un livre portant sept sceaux et chaque sceau étant marqué d'une

des lettres ci-dessus ; sur l'autre face de la médaille, sont deux épées croisées la pointe tournée vers le haut, et posée sur une balance en équilibre. Il y a des Chevaliers d'Orient et d'Occident qui ne se contentent pas de porter cette étrange médaille heptagone ; ils y ajoutent une lancette, laquelle est facultative.

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Chevalier d'Orient et d'Occident ? — R. J'ai répandu mon sang et j'ai été purifié par l'eau.

D. Qu'avez-vous vu ? — R. Des choses mystérieuses et merveilleuses.

D. Comment avez-vous été reçu ? — R. Devant l'arc-en-ciel, au bruit de mille trompettes ?

D. Quel âge avez-vous ? — R. Je suis très vieux.

D. Qui êtes-vous ? — R. Un Pathmon qui aime tout ce qui va de la beauté à la force.

D. D'où venez-vous ? — R. De Pathmos.

D. Que signifient les lettres B. D. S. P. H. G. F. ? — R. Beauté, Divinité, Sagesse, Puissance, Honneur, Gloire, Force.

D. Quelle est l'heure de l'ouverture ? — R. Le temps est proche, le soleil se couche.

D. Quelle est l'heure de la fermeture ? — R. Il n'y a plus d'heure, le soleil se lève.

Le Rose-Croix

(18^e degré)

ORDRE. — On se met à l'ordre en croisant les mains sur la poitrine, les doigts écartés. Cette pose s'appelle aussi « le signe du Bon-Pasteur. » La main droite doit être sur la gauche, et l'on tient les yeux levés au ciel.

SIGNE. — On lève la main droite, les doigts fermés, sauf l'index qui reste levé vers le ciel, comme une bénédiction qui se ferait avec un seul doigt levé ; c'est le « signe de l'index ». Le Rose-Croix, qui répond à ce signe, lève la main droite pour la laisser retomber aussitôt, en montrant la terre avec l'index ; c'est ce qu'on nomme le « contre-signé ».

SIGNE DE SECOURS. — C'est un autre signe particulier aux Rose-Croix et pour indiquer spécialement qu'on a un besoin urgent d'aide pécuniaire ou autre. Ce signe se fait en levant la jambe droite derrière la gauche et en la croisant à la hauteur du mollet. Le Frère à qui l'on adresse ce signe y répond (s'il est Rose-Croix, bien entendu) par un signe semblable exécuté de la jambe gauche.

ATTOUCHEMENT. — Après le signe d'ordre et un salut réciproque, on se place mutuellement la main droite à plat sur le sein droit et la main gauche sur le sein gauche ; puis, l'on s'embrasse en disant, l'un : « *Emmanuel* », à quoi l'autre répond : « *Pax vobis* ».

MOT DE PASSE. — Il est double et se donne par demande et réponse comme il est dit ci-dessus. Premier mot : *Emmanuel* ; on l'interprète par : « Dieu est avec nous ». Second mot : *Pax vobis*, ou : *Pax vobiscum* ; on l'interprète par : « Paix profonde ».

MOT SACRÉ. — « **INRI** ». Seulement, ni il ne se prononce, ni même il ne s'épèle. Quand un Maçon d'ix-huitième ou d'un grade supérieur demande à un Frère le mot sacré des Rose-Croix, celui-ci doit répondre exactement comme il va être dit plus loin aux questions d'ordre.

AGE. — Trente-trois ans.

MARCHE. — On fait une marche naturelle, mais par trois pas précipités et en se tenant à l'ordre ; puis, avant d'aller s'asseoir à sa place, on fait une gémflexion devant le président de l'assemblée.

BATTERIE. — Sept coups frappés ainsi : OOOOOO — O.

ACCLAMATION. — On pousse trois fois le cri : « Hoschéah ! »

TEMPS DU TRAVAIL. — Au grade de Rose-Croix, on n'indique pas d'heures pour figurer l'ouverture et la fermeture des travaux. Un Chapitre de Rose-Croix est censé être continuellement en activité. Aussi, lorsque le président ouvre la séance, c'est comme s'il s'agissait d'une simple reprise des travaux ; la levée de séance n'est soi-disant qu'une suspension.

Donc, à cette question : « A quelle heure recommençons-nous les travaux ? » on répond : « A l'instant que la parole fut perdue. »

De même pour la fermeture. Demande : « A quelle heure suspendons-nous les travaux ? » Réponse : « Au moment où la parole est retrouvée. »

DÉCOR. — Le tablier est blanc, bordé de rouge doublé de noir ; au milieu en broderie, sur le côté blanc, un pélican placé sur un compas et un quart de cercle, et sur le côté noir, une croix rouge avec la rose à l'intersection des bras. Le cordon est rouge moiré, doublé de noir, et se porte en sautoir. Le bijou représente un compas couronné ouvert sur un quart de cercle : entre ses jambes, il y a d'un côté le pélican mystique avec ses sept petits, et sur le côté du revers une croix avec la rose, le tout orné de rayons, soit autour du pélican, soit autour de la croix.

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Rose-Croix, Parfait Maître ? — R. J'ai ce bonheur.

D. Où avez-vous été reçu ? — R. Dans un Chapitre où règnent l'amour des sciences et la modestie.

D. Qui vous a reçu ? — R. Le plus humble de tous.

D. Qu'entendez-vous par ces paroles ? — R. Que dans nos réunions on ne se distingue que par les talents, et le plus instruit sait qu'il ne sait rien, en comparant ce qu'il lui reste à apprendre.

D. On vous a fait voyager ; qu'avez-vous remarqué, et quel était le but du voyage ? — R. J'ai remarqué trois étoiles qui m'ont fait connaître les trois soutiens de notre Ordre : Foi, Espérance, Charité. Le but était la recherche de la parole perdue par le relâchement des Maçons.

D. L'avez-vous recouvrée et pouvez-vous me la donner ? — R. Le Très Sage l'a trouvée deux fois dans mes réponses ; faites comme lui, interrogez-moi.

D. D'où avez-vous tiré le plus de connaissance ? — R. De l'Inde.

D. Qui vous a le mieux guidé ? — R. La Nature.

D. Qu'a-t-elle produit en vous ? — R. Ma Régénération.

D. Qu'avez-vous eu à combattre ? — R. L'Ignorance.

D. Quel est l'aphorisme des anciens qui vous a le plus frappé ? — R. C'est celui-ci : *igne Natura Renovatur Integra*. Rassemblez les initiales de ces mots et vous trouverez deux fois la parole.

D. Quel âge avez-vous ? — R. Trente-trois ans.

OBSERVATION. — Dans les Ateliers capitulaires pratiquant le Rite Français, on ne pratique guère que les grades d'Élu (réunissant les 9^e, 10^e et 11^e degrés), d'Ecos-sais (réunissant les 12^e, 13^e et 14^e degrés), de Chevalier d'Orient (réunissant les 15^e, 16^e et 17^e degrés) et surtout le grade de Rose-Croix.

Pour le grade de Rose-Croix, les signes d'ordre, de reconnaissance, âge, marche, batterie, mots de passe, mot sacré, questions d'ordre, décor, etc., tout est exactement comme dans le Rite Ecossais.

Quant aux autres grades, les variantes sont insignifiantes. Je me contenterai de donner, pour éviter toute erreur, les Mots de Passe et Mots Sacrés en usage dans les Ateliers dépendant du Grand Orient de France

Grade d'Élu.

Mot de Passe : « Abibala. » Mot Sacré : « NEKAM-NEKAR ».

Grade d'Ecoçais.

Mot de Passe : « El-hanam ». Mot Sacré : « SCHEM — HAMM — PHORASCH ».

Grade de Chevalier d'Orient.

Mot de Passe : « Ya-Voroum-Hammaïm ». Mot Sacré : « JUDA — BENJAMIN ».

Alphabets Capitulaires, etc.

Dans la Maçonnerie Rouge, il y a pour les Rose-Croix un alphabet secret, tout en hiéroglyphes ; mais on ne s'en sert plus, de nos jours.

Voici, d'autre part, quelques expressions en usage :

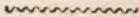
Buriner (ou graver) *une colonne*, signifie : écrire une lettre, faire une notice, rédiger un compte rendu.

Les lettres et circulaires de Chapitres commencent par cette formule : A.°. N.°. D.°. L.°. T.°. S.°. E.°. I.°. T.°. — Ce qui signifie : « Au nom de la Très Sainte et Indivisible Trinité ».

Pour terminer une lettre, on emploie la formule suivante : S.°. E.°. A.°. D.°. L.°. U.°. P.°. D.°. N.°. S.°. — « Ce qui signifie : Salut et affection dans l'unité paisible des nombres sacrés ».

Enfin, un Rose-Croix signe avec cinq points et supprime les voyelles de son nom.

Exemple. — Un Rose-Croix, du nom d'Edouard Jourdain, signera ainsi : — DRD-JRDN ::



TROISIÈME PARTIE

LES ARÉOPAGES

OU

LA MAÇONNERIE NOIRE
~~~~~

## CHAPITRE PREMIER

**LE CONSEIL DU LIBAN**

## OU COLLÈGE

**I****Le Grand Pontife de la Jérusalem Céleste**

Le Rose-Croix est le Parfait Maître ; mais il n'est pas le Parfait Initié. C'est le Chevalier Kadosch qui, sans avoir toutefois la direction suprême, possède du moins l'initiation complète.

Nous avons vu jusqu'à présent la Maçonnerie faire l'apologie du naturalisme et insinuer cette monstruosité, renouvelée des Manichéens et des Templiers, que la Divinité est, non pas une dans son essence, mais double et comportant deux principes distincts opposés l'un à l'autre.

Ces deux principes, égaux en divinité et antagonistes par leur nature, président de toute éternité, l'un au Bien, l'autre au Mal ; telle est la doctrine de la secte. C'est là tout ce qui est révélé au Rose-Croix au point de vue du dogme maçonnique. Il lui reste à apprendre quel est, dans l'esprit des Arrière-Loges, le Génie du Bien et quel est le Génie du Mal, quelle est la Divinité adorable et quelle est la Divinité haïssable. En un mot, les chefs occultes de la secte doivent encore, pour l'accaparer complètement, l'amener à cette conviction suprême : que le principe malfaisant, le Dieu de l'Erreur, des Ténèbres et de la Superstition, le persécuteur de l'humanité, c'est l'Adonaï de la Bible et de l'Évangile ; et que, par conséquent, l'Ange de Lumière, le Principe du Travail et du Bien, le Génie de la Vérité, le père des humains, le Grand Architecte de l'Univers, c'est Satan. C'est là ce secret qui, dit l'Instruction du Maître, est inviolable par sa



nature même, l'Initié devant le découvrir sans en avoir reçu aucune communication orale.

Comment donc le Rose-Croix va-t-il être amené à cette découverte? comment atteindra-t-il ce degré de la parfaite initiation maçonnique? comment, du panthéisme du Chapitre, passera-t-il à la démonolâtrie de l'Aréopage?

C'est ce qui va être exposé, rituels en mains.

Nous avons vu que les Maîtres jugés aptes par les chefs secrets à acquérir les hauts grades ne deviennent pas tous Rose-Croix dans les mêmes conditions : les uns passent par les grades intermédiaires, du moins par les principaux ; les autres franchissent d'un seul coup tous les degrés qui séparent le Maître du Rose-Croix. Il en est pour les Grades Philosophiques comme pour les Grades Capitulaires : une partie des Rose-Croix appelés à devenir Chevaliers Kadosch ont deux stations à faire avant d'être initiés 30<sup>es</sup> ; les privilégiés reçoivent en une seule séance la complète investiture philosophique.

Voyons d'abord, et très sommairement, les onze premiers grades qui servent à préparer au 30<sup>e</sup> degré les esprits lents élus par l'autorité suprême de la secte.

On passe du 18<sup>e</sup> au 22<sup>e</sup> degré, d'abord (minimum de stage : 3 mois); puis, du 22<sup>e</sup> au 27<sup>e</sup> degré (minimum de stage : 1 mois); enfin, du 27<sup>e</sup> degré au grade de Kadosch (minimum de stage : 5 mois).

Le premier de ces grades de préparation au satanisme des Aréopages est le 19<sup>e</sup> degré, intitulé le *Grand Pontife de la Jérusalem Céleste*.

La tenture de la salle est bleue, parsemée d'étoiles d'or. A l'Orient est un trône placé sous un riche dais et, derrière le trône, se trouve un fort transparent dont la lumière suffit à l'éclairage de la salle.

Le président porte le titre de Trois fois Puissant ; il est revêtu d'une robe de satin blanc. Il n'y a qu'un seul Surveillant, qui est assis à l'ouest : il tient dans sa main une étoile d'or. Tous les assistants sont aussi vêtus d'une robe blanche : ils ont le titre de Fidèles et Vrais Frères ; ils portent autour du front un bandeau de satin bleu avec douze étoiles brodées en or.

Ce grade ramène l'initié au Chevalier d'Orient et d'Occident ; les allégories et les symboles du 19<sup>e</sup> degré sont encore empruntés à l'Apocalypse, la légende a une couleur de catholicisme ; on fait chercher à l'aspirant la route qui conduit à la Jérusalem Céleste. Mais, après cette épreuve, comme il faudrait que le néophyte fût naïf pour ne pas comprendre qu'en lui travestissant l'Apocalypse on le pousse, plus que jamais, à la haine du Dieu des chrétiens !

Le transparent de l'Orient représente la Jérusalem Céleste apocalyptique, avec les trois portes et l'arbre central aux douze feuilles. Or, voici quelles explications l'Orateur donne à propos de ce transparent :



— Il n'y a pas, dit-il, d'autre Vérité que celle qui est enseignée par la Raison, en dehors de la Foi telle que l'entend l'Eglise; l'éducation des masses par l'enseignement laïque ramènera seule les beaux jours de l'Eden où vivaient le premier homme et la première femme; le vrai paradis, c'est l'Eden, l'humanité s'y nourrissant des fruits de l'Arbre de la Science; et, pour posséder de nouveau ce paradis, il faut que l'interdiction, faite par Adonaï, de toucher à cet arbre, n'ait plus aucun effet. C'est pourquoi, sous la conduite d'Eblis, les descendants de Caïn et d'Hiram monteront à l'assaut de la Jérusalem Céleste pour réduire à l'impuissance Adonaï, Principe du Mal. L'Eden reconquis, l'Ange de Lumière régnant, et Adonaï déchu de son pouvoir néfaste, tel est l'idéal de la Franc-Maçonnerie.

Autre fragment de l'éloquence de l'Orateur :

— Notre vision ne pouvant embrasser qu'une portion infinitésimale du Grand Tout harmonique de la Nature, notre intelligence étant essentiellement finie en présence de l'infini, nous n'avons pas à préjuger le moment où la Vérité, l'Honneur et la Fraternité écraseront définitivement le Mensonge, la Bassesse et l'Intolérance, les trois têtes de l'hydre du Mal; notre devoir est d'attendre ce moment béni avec patience et confiance.

Enseignement du grade, d'après le Rituel. — « Les travaux du 19<sup>e</sup> degré mettent en relief que, pour rendre effectifs les Droits de l'homme, le Progrès Moral doit s'unir au Progrès Intellectuel et modifier ses principes suivant les nouveaux besoins et les progrès de l'instruction générale. »

## II

### Le Grand Patriarche

VÉNÉRABLE MAÎTRE AD VITAM

La salle est tendue en bleu et jaune.

Le président, intitulé Grand Maître est assis sur un trône élevé de neuf marches. Devant lui est un autel, sur lequel sont : une équerre, une Bible maçonnique, un compas, une épée et un maillet.

L'Orient se nomme « le Sanctuaire ».

Entre le sanctuaire et l'autel, est placé un chandelier à neuf branches, qui est toujours allumé.

Les Surveillants sont au nombre de deux.

Le Grand Maître dans la comédie de l'initiation, représente Assuérus et porte, avec les ornements royaux un ruban bleu et un ruban jaune, mis en sautoir croisé sur la poitrine.



## INITIATION DU CHEVALIER DU SERPENT D'AIRAIN



Le récipiendaire effectue, avec quelques Frères, une promenade autour du monticule, qui représente le Sinaï; à cette occasion, on allume des torches.

Il ne peut y avoir moins de neuf Grands Patriarches pour composer l'Atelier.

Dans ce 20<sup>e</sup> degré, le candidat redevient Zorobabel. Il est interrogé sur les grades antérieurs, et l'on paraît vouloir le préparer à s'acquitter des fonctions de Vénérable de Loge.

Entre autres cérémonies, le récipiendaire encense par neuf fois une



étoile qui brille dans un transparent portatif figurant un nuage d'or. On lui dit que c'est l'étoile du matin, autrement nommée Lucifer. On lui raconte que les sages Chaldéens, adorateurs du feu, formaient autrefois, dans le désert, des tribuns orateurs chargés de prêcher la Vérité.

En conséquence, le président Assuérus, haranguant le néophyte après sa réception, lui crie :

— « Soyez comme l'étoile du matin qui annonce la venue du jour ; allez porter au monde la lumière ; au nom sacré de Lucifer, déracinez l'obscurantisme ! »

Quant au discours de l'Orateur, il développe cette thèse : « Nécessité de maintenir à outrance, par tous les moyens possibles, le droit de tous les hommes à l'égalité devant l'équité et à l'égalité dans la jouissance de tous leurs droits naturels. »

### III

#### Le Chevalier Prussien

Ce grade s'appelle aussi *Chevalier Prussien Noachite*, ou bien *Noachite* tout court.

L'esprit du 21<sup>e</sup> degré est inspiré par les souvenirs sanglants de la Sainte-Wehme. Le Chevalier Prussien fait suite à l'Elu, premier grade à poignard. Seulement, nous sommes à présent dans la Maçonnerie Noire, et l'adepte va apprendre que ce ne sont plus des mannequins bibliques qu'il s'agit de poignarder, comme dans la Maçonnerie Bleue. C'est au clergé et à l'aristocratie que l'association s'attaque ; la secte commence à jeter le masque.

Du reste, au dire des membres des hauts grades, la réception au 21<sup>e</sup> degré est une des plus intéressantes.

On doit ce grade au fameux impie Frédéric de Prusse, le roi philosophe, l'ami de Voltaire.

Le *Manuel général de la Franc-Maçonnerie*, par le F. : Teissier, 33<sup>e</sup>, imprimé en 1884, donne les renseignements que voici sur l'origine du 21<sup>e</sup> degré :

« Le très illustre F. : Frédéric II, roi de Prusse, fut le fondateur de l'ordre du Chevalier Prussien, connu d'abord sous le nom de Noachite, descendant de Phaleg, architecte de la tour de Babel. Ainsi, cet ordre tire son origine de plus loin que la Maçonnerie d'Adonhiram, car la tour de Babel fut construite plusieurs siècles avant le temple de Salomon, et l'on n'exigeait point autrefois que les sujets qui se proposaient pour être reçus fussent Maçons des-



cendants d'Adonhiram, mais du temps des Croisades où les chevaliers des différents ordres de l'Europe furent initiés par les princes chrétiens et réunis pour conquérir la Palestine. Les Maçons descendants d'Adonhiram et nommés « Adonhiramites » se firent recevoir par respect pour l'ordre des Noachites, qui était en grande vénération dans ce temps-là. Les Chevaliers Noachites, par reconnaissance, ne croyant pas pouvoir mieux confier leurs mystères qu'aux descendants d'Adonhiram, ont exigé depuis que tous les récipiendaires fussent préalablement reçus Maîtres de cet ordre, sans que l'on puisse en admettre d'autres; et cela résulte des statuts, qui sont dans les archives du roi de Prusse, par lesquels il est expressément défendu à tout Chevalier Prussien de recevoir aucun candidat qui n'ait donné d'abord des preuves de son zèle et de sa capacité dans l'ordre de la Maçonnerie Adonhiramite; il faut qu'il prouve avoir rempli des fonctions d'Officier dignitaire dans une Loge régulière (Maçonnerie Bleue). »

Voyons donc comment on procède à une initiation au 21<sup>e</sup> degré.

La réunion des Chevaliers Prussiens se nomme Grand Chapitre. Elle se tient, obligatoirement, dans une vaste salle, éclairée seulement par une grande fenêtre, laquelle est placée de façon à permettre à la lumière de la pleine lune de pénétrer à l'intérieur. Il est défendu, de la façon la plus formelle, par les statuts, de recevoir aucune autre lumière que celle de cet astre; c'est pour ce motif que les assemblées du 21<sup>e</sup> degré n'ont lieu que dans la pleine lune de chaque mois.

Autant que possible, la salle doit être décorée dans le style moyen-âge.

Ce grade a des armoiries spéciales que voici : — « Au premier, d'azur, à la lune d'argent, entouré d'étoiles d'or; au second, de sable, à l'équilateral et à la flèche d'or. » (*Manuel de l'Inilié*, par le F. Ragon, 33<sup>e</sup>.)

Tous les assistants ont un masque, un tablier jaune et des gants jaunes. Le cordon est noir.

Ce n'est pas le président ordinaire de l'Atelier qui préside, lors des séances de réception. Celui-ci prend place à l'Occident et remplit les fonctions d'Inspecteur; c'est le seul Surveillant. Les autres Officiers sont : un Introduteur, un Chevalier d'Éloquence, un Porte-Étendard, un Garde du Grand Chapitre, un Chancelier (secrétaire) et un Financier (trésorier). Quant au président de la séance, nul des assistants ne doit le connaître; il ne fait pas partie de l'Atelier, et l'on va voir son rôle.

La séance commence sans lui. Les Maçons du Grand Chapitre s'assemblent et prennent place, étant aux ordres de l'Inspecteur, provisoirement.

Tout le monde étant prêt, chacun ayant mis son masque, l'assemblée entend frapper trois coups lents à la porte. C'est un personnage, également masqué, mais étranger au Grand Chapitre, qui se présente.



On ouvre. L'Inspecteur, l'Introducteur et le Garde du Grand Chapitre le tuilent ; l'inconnu, drapé dans un vaste manteau, exhibe en outre une délégation que le Suprême Conseil lui a remise pour venir présider la séance.

— Honneur au Grand Commandeur ! clame le Frère Inspecteur.

On forme la voûte d'acier, et le délégué, qui doit demeurer inconnu jusqu'à la fin, va prendre place au trône présidentiel. Il représente Frédéric II, roi de Prusse, dit le Rituel.

Le Grand Commandeur déclare la séance ouverte.

Le Porte-Etendard. — Que quiconque a eu à subir l'injustice des grands ou la tyrannie des puissants, que quiconque a été victime d'une accusation imméritée, que quiconque a vu son foyer outragé, que quiconque est tombé entre les mains de juges corrompus ou prévaricateurs, que quiconque a subi extorsions, abus ou violences, vienne ici, et, déposant librement sa plainte devant nous, fasse entendre ses réclamations ; car ce Grand Chapitre, dont les jugements sont sans appel, lui rendra pleine et entière justice !

On introduit alors le récipiendaire. L'Introducteur l'annonce en ces termes :

— Je présente au Grand Chapitre Adolphe le Saxon, Maître Maçon et Chevalier Rose-Croix, mon ancien compagnon d'armes en Palestine.

Le Grand Commandeur l'interroge sur ce qu'il veut.

Le récipiendaire. — Je viens demander justice !

L'Introducteur explique le cas du réclamant, Adolphe le Saxon, en partant pour la Palestine où il est allé guerroyer sous les ordres de Frédéric Barberousse, fit un emprunt d'argent au comte Reinfred de Loégria et à l'évêque de Vienne ; la garantie de cet emprunt fut son domaine. A son retour, Adolphe a réclamé ses biens ; mais le comte Reinfred dit qu'il n'a pas été question d'un emprunt, mais bien d'une vente, et il prétend posséder l'acte de cession signé d'Adolphe. Celui-ci déclare l'acte faux. Le comte et l'évêque persistent à l'affirmer légitime, Adolphe demande justice contre eux.

Cette explication ayant été donnée par l'Introducteur, le récipiendaire, à qui on a fait la leçon, la confirme, sans savoir toutefois ce qui va arriver.

Mais à peine vient-il de déclarer qu'il est victime du comte Reinfred et de l'évêque, qu'un des membres de l'assemblée se lève, s'avance, ôte son masque, s'annonce comme étant le comte Reinfred de Loégria et apostrophe le récipiendaire.

— Vous mentez ! lui dit-il ; l'acte de cession est légitime et valable ; le voici !

Et il tend un parchemin.

L'Introducteur, parlant pour le récipiendaire, demande que le par-



chemin soit soumis au Grand Chapitre. Le Grand Commandeur donne son adhésion à cette proposition. L'Introduiteur, s'approchant alors de la fenêtre par laquelle pénètre la lumière de la lune, tend le parchemin (qui est une modeste feuille de papier timbré), et fait observer que la date imprimée dans la pâte marque une année postérieure à la date qui accompagne la prétendue signature d'Adolphe. Donc, la pièce est fausse. C'est clair et net.

Indignation tumultueuse de l'assemblée. Le comte Reinfred, convaincu de félonie, est expulsé du Grand Chapitre, et l'on vote, en outre, que le mot « Mort » sera inscrit, dans la marge du Registre, en face de son nom.

Et l'Évêque de Vienne, qui a été le complice du comte, va-t-il demeurer impuni ?

Oh ! que non !... L'Introduiteur demande qu'il soit condamné à une amende et à de forts dommages-intérêts envers Adolphe.

— Accordé ! clame le Grand Chapitre d'une seule voix.

Enfin, pour que justice soit complète, le Grand Commandeur propose à l'assemblée d'admettre dans son sein Adolphe le Saxon à la place du félon Reinfred de Loégria. Accepté avec enthousiasme.

Là-dessus, serment d'Adolphe.

*Serment du 21<sup>e</sup> degré.* — Je jure de garder secrètes, toujours et pour tous, les révélations de ce grade. Je jure de mettre en pratique, tant dans la lettre que dans l'esprit, toutes les obligations auxquelles je me suis déjà engagé et tous les enseignements que j'ai déjà reçus depuis mon entrée dans la Franc-Maçonnerie. Je jure de ne jamais faillir à l'exécution des ordres que je recevrai en suite de jugements portés par le présent Grand Chapitre ou tout autre. Je jure de me soumettre entièrement à la juridiction des Chevaliers Prussiens Noachites si je venais à commettre un délit ou un crime. Je jure d'être clément et compatissant, car je suis un homme et le frère de tous les autres hommes.

Ce serment se prête sur une épée et un poignard croisés.

Après avoir consacré le néophyte, le Grand Commandeur donne la parole au Chevalier d'Éloquence, qui se met à raconter... devinez quoi... l'histoire de la Tour de Babel !

Sans doute, vous vous imaginez bien connaître cette histoire, n'est-ce pas?... Attendez un peu !... L'ayant apprise dans la Bible, vous la connaissez très mal.

Voici la légende maçonnique en quelques mots :

Les hommes qui avaient entrepris de construire la Tour de Babel étaient de braves gens, honnêtes, vertueux, possédant toutes les perfections. N'en soyez pas étonnés : ils descendaient tous, en ligne plus ou moins directe, de Chanaan, c'est-à-dire de Caïn, c'est-à-dire d'Eblis, le Bon Principe, le Génie du Feu. Leur chef, nommé Phaleg, l'architecte



qui avait conçu cet admirable projet maçonnique (car une tour, c'est de la maçonnerie), était le plus parfait de tous ces modèles de vertus ; quant à la tour, c'était un monument que ces braves gens élevaient à la gloire de l'Ange de Lumière et pour le salut de l'humanité future. Et voilà pourquoi Adonai a odieusement cherché noise à ces ouvriers sublimes, voilà pourquoi il a bouleversé leur mortier et leurs truelles, voilà pourquoi il s'est mis en travers de la construction de cette magnifique tour. Phaleg est une grande victime ; les descendants de Noé, races de Sem et de Japhet, sont seuls des orgueilleux. Mais les descendants de Chanaan ne se sont pas tenus pour battus : ils ont passé en Egypte, qui est devenue le premier pays de la race de Cham et de la Franc-Maçonnerie, et ils ont construit les Pyramides. Et ces Pyramides rendront à l'Humanité future exactement le service que devait lui rendre la tour de Babel ; car, sacrées par les mystères des anciens initiés d'Isis, Osiris, etc., elles sont indestructibles. Ainsi l'humanité future est prévenue, l'Ange de Lumière a su assurer son salut : en cas de déluge, le genre humain n'aura qu'à se rendre vivement en Egypte et à grimper au sommet des Pyramides. Attrape, Adonai !

Quand Adolphe le Saxon a fini d'entendre cette nouvelle légende, — racontée, il est vrai, en termes très sérieux par le Chevalier d'Eloquence, — on le prie poliment de passer à la porte.

— Allez, lui dit le Grand Commandeur, allez veiller à la sûreté de vos Frères, en montant la garde hors du Grand Chapitre, jusqu'à ce que vous ayez su conquérir de nous assez de confiance pour que nous vous admettions à partager nos travaux.

Le nouvel initié obéit. Après quoi, le Grand Commandeur, toujours masqué et drapé dans son vaste manteau, s'en va comme il était venu, c'est-à-dire sans se faire connaître de l'assemblée qui ne doit voir en lui que le délégué anonyme du Suprême Conseil.

Au dire du Rituel, l'enseignement de ce grade est que « la judicature libre, intègre et indépendante, est indispensable pour que le véritable progrès devienne et reste une réalité », et que, « pour atteindre ce but, c'est seulement des lois constitutionnelles, et non de la volonté du pouvoir ni des caprices des masses, que les juges doivent être dépendants. »

Mais, au fond, il s'agit d'habituer l'initié à l'idée que toute autorité politique et religieuse est l'ennemie de l'homme, que quiconque, laïc ou ecclésiastique, a su s'élever n'est qu'un imposteur et un exploiteur du peuple, et que le clergé et la noblesse doivent disparaître.



## IV

## Le Prince du Liban

ROYALE-HACHE

Ce grade, 22<sup>e</sup> degré, clôture la première série philosophique.

Pour l'initiation, deux appartements sont nécessaires. Le premier est tendu en bleu : il représente l'atelier du mont Liban ; des haches, des scies, des maillets et des coins sont répandus sur le parquet. Le président porte le titre de Très Sage ; les Surveillants, celui de Sages Princes. Onze lumières éclairent la salle. L'assemblée se nomme Collège. Chaque Frère est armé d'une hache. Le second appartement est tendu en rouge : une table ronde est au milieu : sur laquelle sont des compas, des équerres, un plan sur papier doré où figurent plusieurs cercles entrelacés ; chaque Frère est armé d'un glaive. Le président porte le titre de Grand Patriarche ; les autres assistants, celui de Patriarches. Ce deuxième appartement est dit Conseil de la Table Ronde ; on nomme aussi l'assemblée Conseil du Liban, et ce nom sert à désigner la réunion d'ensemble des affiliés du 19<sup>e</sup> au 22<sup>e</sup> degré.

La réception est courte. On montre notamment, au récipiendaire, une hache où sur un côté sont gravées ces lettres : L. S. A. A. C. D. X. Z. A. On lui explique que cela veut dire : Liban, Salomon, Abda (père du Maître Hiram, dit Adon-Hiram), Adon-Hiram, Cyrus, Darius, Xerxès, Zoroastre et Ananias. Cette hache, « c'est la Hache du Gnosticisme, qui, en abattant les énormes troncs de l'intolérance, de l'hypocrisie, de la superstition, de l'égoïsme et de l'oisiveté, permet aux rayons de la Vérité d'arriver jusqu'à l'esprit humain et de l'inonder de sa lumière. »

On raconte au récipiendaire divers incidents de la coupe des arbres du mont Liban, lesquels arbres ont fourni le bois nécessaire à la construction du Temple de Salomon. A propos de ce monarque, on déclare que les Francs-Maçons ne lui en veulent plus de sa participation indirecte au meurtre d'Hiram. A l'époque où Salomon excita les trois mauvais Compagnons contre l'architecte du Temple, il était un fervent adorateur d'Adonaï, et il subissait, sans s'en douter, la secrète influence de cet ennemi juré des descendants de Caïn ; mais, depuis lors, Salomon répara noblement ses torts. Il fit rechercher et mettre à mort les trois assassins, comme on l'a vu au grade d'Élu. Le corps d'Hiram fut inhumé sous l'autel même du Temple, et, abandonnant le culte d'Adonaï, le roi Très Sage finit ses jours en brûlant l'encens devant Moloch, la divinité des Tyriens, génie du Feu et l'un des lieutenants de l'Ange de Lumière.

A propos de cette seconde partie de l'existence de Salomon, le Che-



valier d'Éloquence entame discrètement un vague éloge des sciences occultes, dit que le Grand-Œuvre, c'est l'apothéose du travail, que les savants philosophes, disciples de l'illustre Zoroastre, s'occupaient de magie et on fait ainsi d'étonnantes découvertes; enfin qu'Ananias (encore une victime d'Adonai) portait un nom signifiant « divination. » Il conclut en apprenant au néophyte que le 22° degré, auquel il vient d'être initié, est le premier grade nettement hermétique et cabalistique, deux mots dont il est prié de bien méditer le sens.

Levée de la séance dans les formes ordinaires.

Enseignement du grade, selon le Rituel. — « Les travaux portent sur la réhabilitation du prolétariat par le règne des collectivités, ayant la mutualité pour moyen et la famille maçonnique pour temple, et sur les moyens de constituer au plus tôt la fédération industrielle et la famille industrielle ayant pour lien solidaire le Libre-Echange. »

## CHAPITRE II

### LA COUR

#### I

#### Le Chef du Tabernacle

La seconde série des grades philosophiques ou de la Maçonnerie Noire va du 23° au 27° degré.

La légende du *Chef du Tabernacle*, 23° degré, roule encore sur Hiram et sur le Temple de Salomon. Ah! nous n'en avons pas fini de sitôt avec ce conte à dormir debout, qui sert de prétexte à mille déclamations impies! Le sujet est inépuisable pour la secte.

La salle est tendue en blanc, ornée de colonnes rouges et noires rangées par deux de distance en distance. L'orient ou sanctuaire est limité par une balustrade, qui joint d'un côté le midi et de l'autre le nord, laissant une entrée à l'est. L'autel est rouge; sur l'autel est le Livre de la Sagesse (de Salomon) et un poignard; il y a sept degrés pour monter au trône; là se trouve aussi une prétendue Arche d'Alliance avec une gloire du Grand Architecte au-dessus. Le soleil et la lune sont de chaque côté. A droite et à gauche du grand autel, on a placé un autel dit des holocaustes et un autel dit des parfums. A l'occident, deux chandeliers,



## INITIATION DU PRINCE DE MERCI



Le candidat obéit, s'élance en agitant ses ailes et tombe sur une couverture fortement tendue que tiennent quelques Frères vigoureux.

44.

LÉO TAXIL. — LA FRANC-MAÇONNERIE.



chacun portant cinq bougies placées en triangle. A l'orient, un seul chandelier de deux lumières. Le sanctuaire est caché par deux rideaux qui s'ouvrent à un moment donné.

Une chambre obscure sert de cabinet de préparation. Les ornements de ce réduit sont un autel, une lampe, trois têtes de mort sur un tabouret, et un squelette qui tient en main une pancarte où sont écrits ces mots : « Si tu es lâche, sors d'ici ; il ne faut parmi nous que des hommes qui bravent tout danger sans abandonner la vertu ! »

Le président porte le titre de Souverain Grand Sacrificateur ; deux Frères sont à ses côtés et s'intitulent Grands Prêtres ; les autres assistants s'appellent Lévites.

Ici, le récipiendaire joue le rôle du fils d'Hiram. Le marmouset, qui était assis sur le Tableau de la Loge au grade d'Élu, a grandi ; il était en étoffe rembourrée de son, le voilà en chair et en os. On lui apprend qu'Adonaï, pour déshonorer le culte de Moloch, a rendu les Tyriens trop fanatiques ; c'est lui qui les pousse à faire des sacrifices humains. C'est encore Adonaï qui, pour rendre odieuses les divinités de l'Égypte, pays sacré des mystères et des pyramides, a donné aux crocodiles du Nil la férocité qui les distingue. On fait donc jurer au récipiendaire de détruire « le Dieu-Crocodile » et de renverser l'autel sanglant des sacrifices humains. « Si des hommes doivent être sacrifiés pour venger la mort de votre illustre père, ce sont non point les malheureux esclaves, non point les prisonniers de guerre, mais les traîtres, les hypocrites et les vicieux. »

Les traîtres, les hypocrites et les vicieux dont il est question, ce sont les prêtres de la religion catholique.

Quant au Dieu des Chrétiens, c'est lui le monstrueux crocodile qui dévore l'humanité. Mais, heureusement, Eblis, toujours intrépide, le combat. Au protecteur de l'espèce humaine, à Eblis, l'avenir appartient ; le triomphe final lui est réservé. « Quand sonnera cette heure du triomphe ? dit le Chevalier d'Eloquence. Nul mortel ne saurait le prévoir ; c'est là le secret du destin, l'énigme insoluble. Plus les Francs-Maçons recruteront des soldats pour l'armée de Lucifer, sauveur des hommes, et plus tôt l'heure de la délivrance sonnera ! »

Ce discours est interrompu un instant, et l'on encense le Livre de la Sagesse de Salomon.

Conclusion du Chevalier d'Eloquence : « La superstition doit être déracinée avec habileté ; et par conséquent, c'est à la politique, à l'action gouvernementale des classes dirigeantes, qu'incombe le devoir de déclarer la guerre à la superstition et de conduire la campagne contre elle de façon à rendre inévitable le triomphe de la Vérité. »

On termine la séance par une cérémonie en l'honneur du « Bon Principe, Grand Architecte de l'Univers », à qui l'assemblée rend un solennel hommage.



Nous sommes en plein culte.

Le président, ou Grand Sacrificateur, porte une longue robe rouge, et par dessus, une tunique jaune, plus courte et sans manches; sur la tête, une mitre d'étoffe d'or, sur le devant de laquelle est un triangle rouge. Il porte, en outre, de gauche à droite, une écharpe noire à franges d'argent, à laquelle pend, par une rosette rouge, un poignard. Tel est, dans son costume d'apparat, le pontife de l'Ange de Lumière.

Les lévites ont une robe blanche avec écharpe rouge à franges d'or, à laquelle pend, par une rosette noire, un encensoir.

Et tous ces pauvres fous encensent à qui mieux mieux le triangle mystérieux, qui représente Eblis, au fond du sanctuaire mis tout à coup à découvert.

## II

### Le Prince du Tabernacle

Pour l'initiation au 24<sup>e</sup> degré, on se sert de deux appartements contigus. Le premier est nommé Vestibule; il est décoré de tous les attributs de la Maçonnerie. Le second, de forme circulaire, est orné d'une tenture en tapisserie représentant une colonnade; le sol figure un pavé mosaïque; au milieu, un candélabre à sept branches; le nombre de lumières autour de la salle doit être de quarante-neuf, sans y comprendre celles qui éclairent l'autel.

L'Atelier est appelé « Hiérarchie ». Le président porte le titre de Tout-Puissant. Il y a trois Surveillants, nommés Puissants.

Dans la réception de *Prince du Tabernacle*, 24<sup>e</sup> degré, on demande à l'aspirant combien de temps il a travaillé au Temple de Salomon.

Il répond : « Deux mille cent quatre-vingt-cinq jours à obéir, autant à imiter et autant à perfectionner »; et il en donne une preuve sans réplique, à savoir « qu'il n'a point participé au meurtre d'Hiram et qu'il a le désir de faire de grands progrès dans la vertu. »

Le Chevalier d'Eloquence s'empresse de remettre Salomon sur le tapis et dit, entre autres belles choses, que si ce monarque, pour avoir changé de culte, a perdu la communication qu'il avait avec Adonaï, il ne s'en est pas plus mal trouvé, au contraire; car il a acquis, dès ce moment une science extraordinaire dans la cabale, est devenu l'auteur des livres secrets de magie les plus admirables et a pu se mettre en communication constante, jusqu'à sa dernière heure, avec les Esprits du Feu.

A ce grade, on explique le système des deux principes de la divinité. Ce système est figuré par une image, appelée « le grand symbole de Salomon ». Elle représente, dit-on, « le double triangle du roi très sage; on



y voit les deux vieillards de la cabale, le macroprosope et le microprosope, le Dieu de lumière et le Dieu de reflets, le miséricordieux et le cruel, le Jéhovah blanc et le Jéhovah noir ». Le récipiendaire assiste à un véritable cours de « haute magie » ; on lui enseigne « les éléments des sciences occultes ».

### III

#### Le Chevalier du Serpent d'Airain

La salle est tendue en rouge. A l'Orient, est un autel surmonté d'un riche dais ; sous le dais, au-dessus de l'autel, est un transparent qui représente le « Jéhovah » maçonnique au milieu d'un « buisson ardent ».

Au centre de la salle, on voit un monticule en cône tronqué, portant, au sommet, un serpent d'airain enroulé à une sorte de potence.

Pas d'autre éclairage qu'une seule lumière.

L'assemblée prend le nom de Cour du Sinaï.

Le président a le titre de Très Puissant Grand Maître ; les Surveillants, celui de Premier et Second Ministre ; l'orateur, celui de Pontife ; le secrétaire, celui de Grand Ciseleur. Il y a, en outre, pour les réceptions, un Frère Examineur et un Frère Voyageur.

Le récipiendaire effectue, avec quelques Frères, une promenade autour du monticule qui représente le Sinaï ; à cette occasion, on allume des torches.

Dans le grade de *Chevalier du Serpent d'Airain*, 25<sup>e</sup> degré, on explique, à la mode maçonnique, le fait raconté par la Bible. C'est l'Ange de Lumière, dont le serpent est un des emblèmes, qui a guéri les Hébreux dans le désert ; Eblis-Lucifer a eu pitié des Israélites, d'abord à raison des sacrifices au veau d'or, symbole de la nature, ensuite parce que dans le nombre se trouvaient beaucoup de descendants de Caïn. Le serpent disposé en cercle, la gueule mordant la queue, figure l'éternité de l'espèce humaine. Placé sur une croix, comme il fut dans le désert, le serpent représente le vrai sauveur de l'humanité, qu'il guérit de ses blessures ; le Sinaï est son Golgotha, et c'est là le vrai calvaire glorieux. Les hommes que le serpent d'airain crucifié guérissait avaient été mordus par des monstres ailés ; ces monstres sont la tyrannie, l'intolérance et la superstition, et il faut les détruire. D'autre part, c'est parce que l'univers est éternel que les Maçons disent : « le Grand Architecte », et non : « le Créateur » ; il y a eu organisation et non création. Qui a organisé ? qui honore-t-on dans les Loges et Chapitres ? Est-ce Adonaï ? Mais, même en ne consultant que la Bible où sont accumulés les aveux, nous voyons Adonaï sans cesse occupé à persécuter l'humanité ; il la chasse de l'Eden, il la voue à la mort, il la noie, il la brûle, il déchaîne



sur elle les crocodiles et les monstres ailés. L'Ange de Lumière, au contraire, vient constamment en aide au genre humain : ce sont ses propres enfants, puisque Caïn n'est pas le fils d'Adam, ce sont les descendants du premier homme engendré qui instruisent, améliorent, perfectionnent les descendants du premier homme pétri, qui leur rendent la vie possible et heureuse en inventant l'art de travailler les métaux, l'art de tisser, l'art d'édifier des maisons, l'art d'écrire, etc. Car, selon le dogme maçonnique, Caïn, fils d'Eve et d'Eblis qui la séduisit en ayant emprunté la forme du serpent, c'est l'homme engendré, le type de la race humaine dans toute sa beauté physique, intellectuelle et morale; au contraire. Adam, formé de la boue par Adonaï, c'est l'homme pétri, le type dégradé de la race, le père des ignorants, des superstitieux et des despotes. La diversité des individus vient de là. Les vicieux (descendants d'Adam) exercent, chaque fois qu'ils le peuvent, la tyrannie contre les vertueux (descendants de Caïn), de même qu'Adonaï persécute Eblis. Mais le Mal prévaudra-t-il contre le Bien jusqu'à la consommation des siècles? Non, certes; la vertu triomphera finalement du vice; les persécutions d'Adonaï prendront fin; Adonaï sera, un jour, vaincu à jamais; ce jour sera celui où, la Maçonnerie s'étendant sur tout le globe, l'humanité aura reconquis l'Eden. — On voit que, sur ce point, la Maçonnerie insiste.

Le 25<sup>e</sup> degré, dont voilà le sens, a été créé, raconte l'orateur maçonnique, par des chevaliers qui, dans leur croisade en Palestine, trouvèrent des Israélites captifs des musulmans; ils les délivrèrent; ceux-ci, en reconnaissance, leur firent connaître la tradition du serpent d'airain, qui s'était perpétuée en Judée; et alors, ces croisés, émerveillés de cette lumière apportée dans leur esprit, abandonnèrent leurs anciens préjugés, se dévouèrent à l'étude des sciences, *au culte du vrai Dieu* (textuel) et à la délivrance des captifs. « Il faut au peuple, dit le Chevalier d'Eloquence pour conclure, la liberté qui fut rendue à ces Israélites par les vaillants chevaliers; c'est-à-dire, les chevaliers de la Maçonnerie donneront au peuple la liberté, et la liberté ne s'obtient qu'en brisant impitoyablement, avec de l'audace et du courage, les chaînes pesantes du despotisme civil, religieux, militaire et économique. »

## IV

### Le Prince de Merci

Après un grade sérieusement impie, en voici un du plus haut comique :

C'est du *Prince de Merci*, 26<sup>e</sup> degré, qu'il s'agit. On l'appelle aussi Ecossais Trinitaire. Son but, dit le Rituel, est la rédemption des âmes ignorantes, prisonnières de l'Erreur; il faut donc les délivrer en leur faisant connaître la Vérité.



La salle est tendue en vert, ornée de neuf colonnes alternativement blanches et rouges. A l'Orient est un dais dont les draperies sont vertes, blanches et rouges; sous le dais, un autel sur lequel est une statue de la Vérité, couverte d'un voile de gaze aux trois couleurs déjà désignées. A chacune des colonnes est un candélabre portant neuf bougies; ce qui fait en tout quatre-vingt-neuf lumières.

Dans les Ateliers qui tiennent à respecter les vieilles traditions maçonniques, la statue de la Vérité est en chair et en os. Au lieu d'être sur un autel, elle est dans un simulacre de puits, et c'est une Sœur Maçonne qui joue ce rôle. Elle demeure dans son puits pendant les épreuves du récipiendaire et se montre au moment fixé par le rituel.

Le 26<sup>e</sup> degré est réservé aux vieux imbéciles dont la secte s'amuse; on se sert de ces libertins nigauds, en ce sens que leur stupidité permet de faire croire aux membres des grades inférieurs que les mystères des Arrière-Loges sont inoffensifs.

Quelques auteurs maçonniques, — et notamment le F.<sup>r</sup>. Clavel, dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, — ont demandé la suppression du grade de Prince de Merci comme étant par trop ridicule. Mais, jusqu'à présent, le Suprême Conseil n'a pas fait droit à leur réclamation; ce grade figure dans les rituels les plus récents, et quand on a besoin d'un parfait idiot pour certains bas emplois des Aréopages, on ne manque pas de lui infliger les ridicules épreuves que je vais résumer.

Après avoir fait faire au candidat neuf pas en serpentant, on lui attache aux épaules deux ailes qu'il fait mouvoir à l'aide d'un mécanisme. Il a les yeux bandés. On lui fait monter neuf marches qui conduisent à une plate-forme, et on lui ordonne de s'élancer dans les airs et de s'élever en volant jusqu'au troisième ciel. Le candidat obéit, s'élance en agitant ses ailes et tombe sur une couverture fortement tendue que tiennent aux deux extrémités quelques Frères vigoureux. On lui annonce alors qu'il est dans l'espace du ciel où roulent les étoiles errantes (*sic*). On le fait passer de la même façon au deuxième ciel. Là, on approche sa main d'une bougie allumée, et on lui dit que la chaleur qu'il sent est celle que répandent les étoiles fixes (toujours *sic*). On lui fait humer une petite quantité de mousse de savon; cela figure l'éther du deuxième ciel. Son corps, dès ce moment, a acquis la propriété de résister à l'action du feu. Après quoi, on le balance dans l'air, « on le fait sauter à la couverte, » comme on dit au régiment, et on l'informe qu'il est arrivé au troisième ciel. Enfin, quand le récipiendaire a été suffisamment secoué au moyen de cet exercice répété avec vigueur, on lui montre la Vérité sortant du puits, dans le costume traditionnel (de plus en plus *sic*). L'assemblée se retire pendant quelques instants, laissant le récipiendaire en tête à tête avec la Vérité, après que le président, nommé Très Excellent, lui a remis une flèche emblématique et lui a susurré à l'oreille : *Edul-Pen-*



*Cagu*, mot sublime dont la signification est : « Fais ce que tu voudrais qu'il te fût fait. » Quand les bons Frères rentrent dans le temple, le Chevalier d'Éloquence apprend au néophyte que sa réception lui a appris à s'élever au-dessus des préjugés, des superstitions et des fausses doctrines, pour planer dans les trois régions célestes de l'Intelligence, de la Conscience et de la Raison, correspondant aux besoins politiques, sociaux et matériels de l'Humanité.

Tout commentaire serait superflu.

## V

### Le Souverain Commandeur du Temple

La salle est tendue en rouge, avec des colonnes noires. A chaque colonne, un flambeau est fixé. A l'orient, un dais rouge, parsemé de larmes noires. Sur l'autel, recouvert d'un tapis rouge bordé de noir, se trouvent une épée nue, un sceptre et le livre des Constitutions de l'Atelier.

Au milieu de la salle, est un lustre à trois rangs, portant vingt-sept lumières, savoir : douze au rang inférieur, neuf au second, et six au troisième. Vingt-sept autres lumières sont posées sur une table ronde, autour de laquelle siègent les Commandeurs.

La réunion du 27<sup>e</sup> degré se nomme : la Cour.

Le président est qualifié de Tout-Puissant. Dans quelques Ateliers, on lui donne le titre de Très Illustre et Très Valeureux. Il est revêtu d'une robe bleue et d'un manteau rouge doublé d'hermine; à l'extrémité de son cordon est un triangle où le mot sacré du grade est écrit en hébreu; il a sur la tête une couronne à pointes.

Les deux Surveillants ont le titre de Très Souverains Commandeurs; ils siègent à l'occident.

Les membres de la Cour, costumés en Templiers, se placent en cercle, entourant la table ronde, lors des tenues ordinaires; mais, dans les séances d'initiation, cette table est retirée.

Au début de chaque réunion, les Grands Commandeurs montent à tour de rôle à l'orient et, s'agenouillant devant l'autel du président, renouvellent leur obligation.

Voici maintenant quelle est la cérémonie de l'initiation à ce grade, dont le but, dit le Rituel, est « de rappeler la condamnation des Templiers » :

On apporte dans la salle le récipiendaire ficelé comme un vrai saucisson; c'est pour lui apprendre qu'il est encore sous le joug des passions. On l'attache sur une planche; on le couvre d'un drap mortuaire; on le porte à bras; on lui fait faire ainsi cinq fois le tour de la salle en le



secouant, et l'on chante une prose funèbre où se trouve ce passage : « O Maçon qui d'un profond repos dors et ne dis mot, il faut mourir, à la mort il faut venir ! » La procession terminée, on débarrasse le récipiendaire des cordes qui le garrottent, pour lui montrer la différence qui existe entre un esclave et un homme libre, et on le couronne solennellement.

En vertu de sa nouvelle dignité, il a le droit de garder en Loge son chapeau sur la tête et il est dispensé du catéchisme. Par contre, il s'engage à « obéir toujours et quand même aux ordres qui lui seront hiérarchiquement transmis. »

En lui donnant la consécration du grade, on lui fait savoir que, « s'il est armé Chevalier du Temple et créé Grand Commandeur, c'est pour combattre en vue du triomphe de la Franc-Maçonnerie, pour défendre ses doctrines et maintenir ses principes, pour rendre la justice à tous également, et pour remplacer l'autorité et le gouvernement dans la société profane, quand le moment sera venu, par des représentants directs des intérêts libres des associés, dont la mission consistera à veiller à l'exécution des décisions prises par les supérieurs hiérarchiques de l'Ordre. »

Enseignement du grade, selon le Rituel. — « Les travaux portent sur la nécessité d'assurer la responsabilité des gouvernants et de garantir les droits des gouvernés au moyen d'une Cour Suprême de Justice où tous pourraient en appeler, non seulement de la forme, mais encore du fond, et en un mot de tout acte d'autorité où leurs droits auraient été lésés. »

La Franc-Maçonnerie, en effet, se considère comme la grande justicière secrète des gouvernements et des peuples.

Le 27° degré termine la seconde série des grades philosophiques.

---

### CHAPITRE III

## LA GRANDE LOGE

### I

#### Le Chevalier du Soleil

##### PRINCE ADEPTE

La troisième série de la Maçonnerie Noire se compose des 28° et 29° degrés.

Avec le 28° degré, *Chevalier du Soleil, Prince Adepté*, l'initié accomplit un nouveau pas dans la voie des sciences occultes. Ce grade est,



## INITIATION DU SOUVERAIN COMMANDEUR DU TEMPLE



La procession terminée, on débarrasse le récipiendaire des cordes qui le garrottent, pour lui montrer la différence qui existe entre un esclave et un homme libre.

au point de vue cabalistique, le complément du Prince du Liban, Royale-Hache, et du Prince du Tabernacle.

« Sous une enveloppe hermétique, dit le Rituel Sacré, ce grade cache des vérités philosophiques : c'est une école de sciences spéciales, où l'on interprète le grand livre de la nature ; on y étudie ses lois, on cherche à pénétrer ses secrets par la décomposition et l'analyse des



corps ; et cette belle étude, en remplissant le néophyte d'admiration envers l'auteur caché de tant de merveilles, le dispose plus que jamais à la reconnaissance. » L'inventeur de ce grade est un moine apostat, fondateur de la secte des illuminés d'Avignon, l'ex-bénédictin Perneti, qui avait donné par écrit son âme au diable.

La salle n'est éclairée que par un globe transparent, représentant le soleil, placé au-dessus de la tête du président, qui figure Adam. On est censément dans l'Eden. Sur les murs sont peints des champs, des montagnes, des forêts. Le « soleil » est installé dans un triangle, dont chaque angle porte un S (Science, Sagesse, Sainteté). Dans la salle on a lâché une colombe, que l'on fait voltiger à grands coups de mouchoirs. Il n'y a qu'un Surveillant ; on l'appelle le « Frère de la Vérité » ; il porte un œil d'or suspendu à un cordon bleu en sautoir. En outre, quand un Atelier philosophique du 28<sup>e</sup> degré a une Sœur Maçonnes des hauts grades (Sublime Ecossaise) à sa disposition, celle-ci assiste aux séances d'initiation, mais dépourvue de tout vêtement ; elle siège, à l'orient, auprès du président Adam et représente la Vérité.

La réunion, aux jours d'initiation, ne doit pas comporter plus de douze Frères, y compris le président et le Grand Surveillant. Cinq d'entre eux représentent cinq génies, nommé Zapkiel, Samaël, Amaël, Mikaël et Gabriel ; ils ont le titre de Chérubins. Les cinq autres assistants, intitulés Sylphes, représentent d'autres esprits. Ainsi en a décidé le Convent universel des Suprêmes Conseils, tenu à Lausanne en 1875. Toutefois, dans quelques Ateliers, les Chérubins sont au nombre de sept, et alors ils représentent sept génies qui, dit-on, sont préposés à la conduite des sept planètes (*Rituel Sacré*, par le F. . . Ragon) ; mais, dans ce cas, il ne doit y avoir que trois Sylphes, vu que les assistants du sexe masculin ne peuvent pas être plus de douze.

La tenue de tous les Frères est à la fois ridicule et indécente. On n'a, en fait de costume, qu'une tunique de gaze ; le président, seul, porte une robe et un manteau. Les Sylphes, en sus de la tunique de gaze dorée, ont un tablier brun, un bonnet bleu serré par un ruban de couleur aurore ; ce sont les plus vêtus de l'assemblée.

Le récipiendaire, qu'on intitule Hiram, pour la circonstance, est introduit, la tête couverte d'un voile noir, pendant que deux Sylphes, un soufflet à la main, l'éventent par derrière. On le débarrasse de son voile.

Il déclare qu'il vient demander le grand secret qui doit amener le règne de la raison sur la terre. Le président Adam lui répond par un discours explicatif des emblèmes de la maçonnerie, qu'il lui représente comme couvrant des préceptes d'une philosophie hardie (je n'insiste pas, ce discours ferait rougir un tureo), et il l'engage à s'affranchir du joug de la croyance qu'on a pu lui inculquer dans sa jeunesse, et à prendre le



spectacle de la nature et sa propre intelligence pour seules règles de sa foi.

« L'enseignement du 28<sup>e</sup> degré, dit le *Rituel moral et dogmatique de la Franc-Maçonnerie* (imprimé en 1881), est celui des moyens de donner satisfaction à la soif qui brûle l'homme de connaître le grand secret de la nature. On y étudie les forces de la volonté humaine et celles de la nature, on y démontre que les miracles sont les effets naturels des causes exceptionnelles. Les doctrines de la cabale, de l'hermétisme et de l'alchimie y sont l'objet d'un profond examen. Sa synthèse est que seuls les penseurs et les savants anti-papaux, anti-catholiques, sont parvenus au sommet de la science occulte ; car seuls, ils ont pu prendre pour point de départ la toute-puissance de la raison humaine. »

En d'autres termes, ce grade est le plus nettement cabalistique de tous ceux par lesquels a passé l'affilié destiné au sacerdoce diabolique des Arrière-Loges.

Nous avons vu qu'au 17<sup>e</sup> degré, on montre à l'initié un tableau censément apocalyptique, devant lequel la lampe magique, se trouve allumée (voir page 257) ; mais on ne lui a pas expliqué ce que cette représentation signifie ni à quoi cette lampe sert.

C'est au 28<sup>e</sup> degré que l'on fait usage de la lampe magique, destinée aux évocations. En vain, les Francs-Maçons prétendent-ils qu'ils sont calomniés, quand on les accuse de se livrer aux pratiques de la magie noire : il est vrai que, dans les Loges des trois premiers degrés, les affiliés ne s'adonnent pas à de tels passe-temps ; mais, dans les Ateliers des grades philosophiques, et spécialement au 28<sup>e</sup> degré, ces pratiques font le principal objet des réunions non consacrées aux réceptions.

Du reste, le traité de *Maçonnerie Occulte* existe bel et bien. Quoiqu'il ne soit pas livré au public, il a un éditeur (1). Son auteur est le F. : Ragon, 33<sup>e</sup>, qui en donne un résumé à la suite de son volume *l'Orthodoxie Maçonnique*, approuvé par tous les Grands Orients et tous les Suprêmes Conseils ; ce résumé est déjà fort significatif.

D'autre part, le *Rituel de Haute Magie* existe aussi ; presque tous les Maçons des hauts grades philosophiques le possèdent. Son auteur est le F. : Constant, 30<sup>e</sup>, de l'Or. : de Paris ; ce Chevalier Kadosch est un prêtre apostat, comme Perneti, l'inventeur du grade. La dernière édition de ce Rituel est de 1861.

Aux pages 132 et 133, figure la description de cette fameuse lampe magique dont se servent les Francs-Maçons pour leurs sinistres opérations :

---

(1) LA MAÇONNERIE OCCULTE, *Manuel de l'initiation hermétique*, par le F. : Ragon, 33<sup>e</sup>, président de l'Aréopage les *Trinosophes*, à l'Or. : de Paris. — Éditeur : Dentu, au Palais-Royal. — Imprimé en 1853. — Prix : 4 francs. — En dépôt, exclusivement dans les librairies maçonniques.



« La lampe magique est faite de quatre métaux ; l'or, l'argent, l'airain et le fer. Le pied est de fer ; le nœud, d'airain ; la coupe, d'argent ; le triangle du milieu, en or. Elle a deux bras, composés de trois métaux tordus ensemble, de manière toutefois à laisser pour l'huile un triple conduit. Elle a neuf mèches, trois au milieu et trois à chaque bras. Sur le pied, est gravé le sceau d'Hermès, et au-dessus l'Androgyne à deux têtes de Khunrath. La bordure inférieure du pied représente un serpent qui se mord la queue. Sur la coupe ou récipient de l'huile est gravé le signe de Salomon.

« A cette lampe, deux globes sont adaptés : l'un orné de peintures transparentes, représentant les sept génies ; l'autre, plus grand et double, pouvant contenir, entre deux verres, de l'eau teinte en diverses couleurs. Le tout est renfermé dans une colonne de bois tournant sur elle-même, et pouvant laisser échapper à volonté un des rayons de la lampe, qu'on dirige sur la fumée de l'autel, au moment des invocations.

« La lampe magique est d'un grand secours pour aider les opérations intuitives des imaginations lentes, et pour créer immédiatement devant les personnes magnétisées des formes d'une réalité effrayante, qui, étant multipliées par les miroirs, s'agrandiront tout à coup, et rempliront la salle d'âmes visibles ; l'ivresse des parfums et l'exaltation des invocations transformeront bientôt cette fantasmagorie en un rêve réel, on reconnaîtra les personnes qu'on a connues, les fantômes parleront ; puis, si l'on referme la colonne de la lampe en redoublant le feu des parfums, il se produira quelque chose d'extraordinaire et d'inattendu. »

Les renseignements du Rituel sur la lampe magique des Arrière-Loges s'arrêtent là. Du reste, il n'est pas nécessaire que les livres secrets dont se servent les sectaires en disent davantage ; les citations, qu'on vient de lire, prouvent, d'une manière irréfutable, que les Francs-Maçons des hauts grades s'occupent des sciences occultes, et qu'en les accusant de se livrer à des pratiques détestables, telles que l'évocation des mauvais esprits, on ne les calomnie pas.

## II

### Le Grand Écossais de Saint-André d'Écosse

A ce grade (29<sup>e</sup> degré), la salle est tendue en rouge et parsemée de colonnes blanches.

Le trône présidentiel et les sièges des deux Surveillants sont ornés de draperies rouges à frange d'or.

A chacun des angles de la salle, est une croix de Saint-André ;



devant chacune d'elles, sont quatre lumières de front sur une table garnie d'un tapis rouge. En tout, il doit y avoir quatre-vingt-une lumières : les seize des quatre angles ; deux sur l'autel ; et sept groupes de neuf, dans la salle.

Le président de l'Atelier et les Surveillants ont à côté d'eux un tambour couvert d'un tapis rouge, sur lequel ils frappent avec leur maillet ; ce qui produit un bruit sourd.

Un billot se trouve placé à l'Occident ; une hache est dessus.

Au-dessus du trône présidentiel, il y a un transparent représentant un triangle lumineux, au milieu duquel est un delta cabalistique. Sur l'autel : une Bible maçonnique, un compas, une épée nue. Un coussin de velours rouge est au pied de l'autel.

Le président, qui porte le titre de Patriarche, et les deux Surveillants, intitulés Respectables Maîtres Inspecteurs, sont habillés d'une tunique rouge, par dessus laquelle ils sont décorés d'un ruban ponceau en écharpe, ayant à son extrémité le bijou du grade.

Les autres assistants ont un costume analogue, sauf le cordon qui est vert, liseré de rouge et se porte en sautoir.

Personne n'a de tablier.

Le Grand Expert se tient à l'Occident entre les deux Surveillants, ayant à la main une épée flamboyante ; sur sa poitrine est un plastron en forme de cuirasse, au milieu duquel un triple triangle, contenant au centre un soleil, domine une tête de mort.

En séance, les Grands Ecossais de Saint-André d'Ecosse, qui s'appellent entre eux Respectables Maîtres, tiennent l'épée en main.

La réception au 29<sup>e</sup> degré se rapporte à l'Ordre des Templiers, comme celle du 27<sup>e</sup>. Au grade de Souverain Commandeur du Temple, on a débité au néophyte, après l'avoir délivré de ses liens, l'histoire de la fondation de l'Ordre du Temple, histoire racontée à la mode maçonnique. Au grade de Chevalier du Soleil, on a rappelé à l'initié que les Templiers s'occupaient des sciences occultes, dont on lui a fait l'éloge et dont on lui a révélé les premières pratiques. Au grade de Grand Ecossais de Saint-André d'Ecosse, le sujet de la réception est contenu dans cette formule des rituels : « fidélité à l'Ordre du Temple ».

La comédie de l'initiation est courte. Le récipiendaire est introduit immédiatement et sans cérémonie. Le Chevalier d'Éloquence l'accuse d'être Templier, « ou tout au moins d'être dévoué à ce maudit (*sic*) Ordre du Temple, que la Papauté, notre souveraine spirituelle (*sic*), a déclaré atteint et convaincu de magie, de sorcellerie et d'hérésie. » Le Patriarche de la Grande Loge, titre du président, lui déclare que, s'il en est ainsi, il le livre à la vengeance mortelle des Grands Ecossais de Saint-André.

Le récipiendaire, à qui le Frère Préparateur a fait la leçon, ne se



laisse pas intimider. Il affirme que, quel que soit le péril qui le menace il est, en effet, dévoué à l'Ordre du Temple et qu'il est prêt à défendre sa mémoire.

Félicitations du Grand Expert, qui demande que le drapeau de l'Ordre du Temple soit confié à la garde de ce candidat si énergique. Adopté.

On remet l'étendard au récipiendaire, et l'on se retire.

Arrivée de trois hommes masqués qui veulent s'emparer du drapeau. Bataille. Le valeureux récipiendaire le défend avec succès.

L'assemblée rentre en séance, et la Grande Loge arme le candidat Chevalier Grand-Écossais de Saint-André d'Écosse en récompense de son noble courage.

Serment. — Le néophyte jure « de défendre jusqu'à la mort n'importe quel poste qui sera confié à son honneur, et de lutter, sans trêve ni merci, contre toute usurpation de pouvoir, d'où qu'elle vienne, qu'elle soit civile, militaire ou religieuse. »

Discours du Chevalier d'Éloquence, accompagné d'une exhibition du Baphomet, idole infâme devant laquelle les Gnostiques et les Templiers brûlaient l'encens. — « On a fait un crime aux Chevaliers du Temple, explique l'orateur, d'avoir honoré ce symbole dans leurs réunions mystérieuses. Quel mal y a-t-il donc à cela ? Le Baphomet, c'est la figure panthéistique et magique de l'absolu. Le flambeau placé entre les deux cornes représente l'intelligence équilibrante ; la tête du bouc, tête synthétique qui réunit quelques caractères du chien, du taureau et de l'âne, représente la responsabilité de la matière seule et l'expiation qui, dans les corps, doit punir seulement les fautes corporelles. Si les mains sont humaines, c'est pour montrer la sainteté du travail ; si elles font le signe de l'ésotérisme (doctrine secrète réservée aux seuls initiés de certaines écoles philosophiques de l'antiquité), c'est uniquement pour recommander le mystère. Que peut-on trouver d'indécent à cette figure emblématique de la nature ? Serait-ce la croix complétée par la rose ? Vraiment, mais ce serait avouer alors que l'on cherche le mal dans ce qui est le bien ; car la croix, comme elle est ici figurée (1), symbolise l'immortalité de l'espèce humaine. Reprocherait-on au Baphomet d'avoir des seins de femme ? Mais cela prouve qu'il ne porte de l'humanité que les signes de la maternité et ceux du travail, c'est-à-dire les signes rédempteurs. Sur son front brille l'Étoile Flamboyante ; on sait quelle est sa signification mystique ; cette signification est admirable. Enfin, incriminera-t-on cette figure divine à raison de ses grandes ailes déployées ? Mais ce sont les ailes d'un archange. »

---

(1) Le Baphomet templier portait en cet endroit un caducée ; dans les exhibitions maçonniques, le caducée est remplacé par la croix avec rose.



Le fait est que le Baphomet est une représentation diabolique des plus caractérisées.

On le porte processionnellement dans la salle et dans les corridors réservés du local maçonnique. Le récipiendaire incline devant lui le drapeau dont on lui a confié la garde.

C'est par cette exécration exhibition que se termine la séance, et, le Baphomet étant proclamé un symbole sacré de la nature, on lance l'anathème à qui a osé condamner ses adorateurs, c'est-à-dire à l'Eglise.

Eh bien, public, vois-tu clair maintenant dans les mystères de la Franc-Maçonnerie ? comprends-tu donc que la secte n'est, au fond de ses Arrière-Loges, que la religion de Lucifer, religion secrète avec son dogme et son culte ?

Qui pourrait douter encore ?

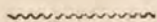
Pour terminer ce chapitre consacré à l'avant-dernière série philosophique de la Maçonnerie Noire je ne puis résister à l'envie de reproduire, comme tout à l'heure, un passage du *Rituel de Haute-Magie*, par le F. Constant, au sujet du Baphomet (page 209) :

« Disons hardiment et hautement que tous les initiés aux sciences occultes ont adoré, adorent encore et adoreront toujours ce qui est signifié par ce symbole.

« Oui, les Grands Maîtres de l'Ordre des Templiers adoraient le Baphomet et le faisaient adorer à leurs initiés ; oui, il a existé et il peut exister encore des assemblées présidées par cette figure, assise sur un trône avec sa torche ardente entre les cornes. Seulement, les adorateurs de ce signe ne pensent pas, comme nous, que ce soit la représentation du diable, mais bien celle du dieu Pan (le Grand Tout), le dieu de nos écoles de philosophie moderne, le dieu des théurgistes de l'école d'Alexandrie et des mystiques néoplatoniciens de nos jours, le dieu de Spinoza et de Platon, le dieu des écoles gnostiques primitives, le *Christ même du sacerdoce dissident*. »

Ainsi, cela est clair, le sacerdoce dissident, c'est la Franc-Maçonnerie, et le Baphomet représente l'esprit surnaturel qu'elle considère comme son Christ et qu'elle adore comme son Dieu.

Après l'exhibition du Baphomet, le voile n'a, pour ainsi dire, plus besoin d'être déchiré pour l'affilié. Néanmoins, la secte, ne reculant point devant les dernières infamies, va lui donner la lumière complète du satanisme, en lui conférant le grade de Chevalier Kadosch, en le faisant pénétrer enfin dans le sanctuaire des Ateliers Philosophiques, qui se nomme l'Aréopage.





## CHAPITRE IV

## L'ARÉOPAGE

## I

## Le Kadosch

De même que l'on a vengé Hiram, architecte du Temple de Salomon, de même il faut venger Jacques-Bourguignon Molay, Grand Commandeur du Temple, chef suprême de l'Ordre des Templiers.

Ne riez pas, ne croyez pas que la Franc-Maçonnerie plaisante ; c'est très sérieux.

Certes, les Francs-Maçons ne descendent pas plus des Templiers que l'Internationale ne descend des Gracques ou la Jacquerie de Spartacus : mais, à qui poursuit un but, toute légende s'y rapportant peut servir à quelque chose. La légende d'Hiram a été un prétexte pour formuler des exécutions contre Adonai, c'était la théorie ; la légende de Jacques-Bourguignon Molay servira à poursuivre la destruction de la papauté, ce sera la pratique.

Et d'abord, comme dans la Maçonnerie tout s'enchaîne, comme tout y est combiné avec un art merveilleux, nous avons au 30° degré une nouvelle explication des lettres mystérieuses J-B-M des trois grades symboliques de l'initiation primordiale. Ce n'est plus *Jakin*, *Booz* et *Mahabone* (1), qu'elles signifient ; ce ne sont plus les mots sacrés des trois premiers grades qu'elles figurent. C'est *Jacques-Bourguignon Molay*.

Le titre du 30° degré est triple, aussi :

Grand Élu,

Chevalier Kadosch,

Parfait Initié.

Nous savons ce que veut dire Élu en style maçonnique. L'Élu (voir les 9°, 10° et 11° degrés), c'est le Maçon choisi, spécialement chargé des vengeances ; le Grand Élu a donc la mission des grandes vengeances. Et contre qui, ces grandes vengeances ? Au grade d'Élu, on a simplement murmuré le mot *Nekam* ! (2) sans y ajouter aucun nom propre ; au grade de Grand Élu, on déchire le voile, on ne cache plus la pensée, on dit net-

---

(1) Ou *Mac-Benac*, dans les Loges placées sous l'obédience du Grand Orient de France.

(2) *Nekam*, mot hébreu, signifie : Vengeance.



## INITIATION DU CHEVALIER DU SOLEIL



Le postulant, qu'on intitule Hiram pour la circonstance, est introduit, la tête couverte d'un voile noir, pendant que deux Sylphes, un soufflet à la main, l'éventent par derrière.

tement : *Nekam, Adonai !* Et, pour qu'il n'y ait aucune erreur, on accompagne cette exclamation d'un geste significatif : on donne un coup de poignard dans la direction du ciel, comme si l'on voulait frapper Dieu.

Et c'est là, pour le Kadosch, une mission sainte, Kadosch signifie littéralement : saint, pur, consacré, purifié.

Et c'est là le vrai secret de la Maçonnerie, ce secret qui doit se deviner et dont on ne reçoit pas la communication orale. Le Kadosch, qui est



le Grand Élu, est aussi le Parfait Initié; il n'a plus rien à apprendre. « *Nekam, Adonaï ! Vengeance contre toi, ô Adonaï !* » Il sait tout.

Ici, Lucifer n'est plus simplement le nom de l'étoile du matin; c'est Lucifer, l'Ange de Lumière, qui entre en scène.

Ici, on retourne le Delta Sacré (1), la principale pointe en bas (c'est l'emblème du grade et du Suprême Conseil); et si vous ignorez la signification du triangle retourné, consultez n'importe quel traité de science occulte. Ou, du moins, non; n'ouvrez aucun de ces livres épouvantables d'évocations diaboliques, et apprenez que le triangle placé avec la principale pointe en bas est l'emblème personnel de Satan.

Première page d'un Rituel officiel



(Cette reproduction est faite par la photogravure.)

Chambre Noire, la Chambre Blanche, la Chambre Bleue et la Chambre Rouge. La description en sera donnée au fur et à mesure.

(1) En réalité, c'est au 8<sup>e</sup> degré (voir page 177) que l'initié voit, pour la première fois, le triangle renversé; mais ce grade est peu pratiqué, et, en outre, on n'y donne aucune explication de ce fait.

— Vous mettez aux choses plus d'importance qu'elles en ont, me dira quelqu'un; ce ne sont là que bagatelles.

Étranges bagatelles, répondrai-je. Si ces symboles essentiellement sataniques n'ont aucune portée, pourquoi la Maçonnerie les adopte-t-elle dans ses Arrière-Loges? pourquoi en fait-elle son sceau officiel?

Mais ne dissertons pas, et voyons.

Nous avons en main les divers Rituels de Kadosch.

Il y a, pour les réceptions, quatre appartements obligés, dont les deux premiers ne sont que préparatoires : la



Les Officiers de tout Aréopage ou Conseil de Chevaliers Kadosch sont au nombre de douze : le président, portant le titre de Grand Maître ; deux Surveillants, intitulés Premier Grand Juge et Second Grand Juge ; un Grand Chevalier d'Éloquence ; un Grand Chancelier Maître des Dépêches ; un Grand Servant d'Armes ; un Grand Trésorier ; un Grand Hospitalier ; un Grand Garde des Sceaux ; un Second Grand Servant d'Armes ; un Grand Introduceur ; et un Grand Député près la Grande Loge Centrale.

Le premier appartement est tendu en noir ; il est éclairé par une seule lampe de forme triangulaire, suspendue au plafond. Cette pièce communique à un cabinet, espèce de caveau, où l'on entre en descendant quelques marches. Il n'y a dans ce caveau d'autre lumière que celle que l'on y porte en conduisant le récipiendaire. Au centre est une pierre tumulaire ; sur cette pierre, un cercueil couvert d'un drap noir ; dans ce cercueil est couché un des membres de l'Aréopage, enveloppé d'un linceul. Au pied du cercueil, sur la pierre tombale, sont déposées trois têtes de mort : celle du milieu, placée sur un coussin de velours noir, est censément la tête de Jacques Molay, Grand Maître des Templiers, qui fut brûlé vif, le 11 mars 1314, par ordre de Philippe le Bel, roi de France, et du pape Clément V (Bertrand de Goth) ; cette tête est couronnée d'immortelles et de lauriers ; la tête de droite porte la couronne royale fleurdelisée et représente celle de Philippe le Bel ; la tête de gauche porte la tiare pontificale et représente celle de Clément V. A angle droit avec le sépulcre, un banc pour le récipiendaire. En face est placé un tableau noir où sont inscrits en grosses lettres blanches ces mots : « Celui qui saura surmonter les terreurs de la mort aura droit à être initié aux plus grands mystères. » A l'extrémité du caveau est une secrète porte de sortie, afin que le Frère couché dans le cercueil puisse en sortir et s'évader sans être vu du postulant. L'escalier qui communique de la Chambre Noire au caveau est gardé par un Chevalier Servant d'Armes, cuirassé, casqué, visière baissée, le bras levé, armé d'un glaive.

A son arrivée, le récipiendaire est conduit à la Chambre Noire. Le Servant d'Armes l'invite à préparer son esprit à recevoir l'initiation et lui donne de quoi écrire, afin qu'il rédige sa supplique au Conseil pour obtenir son admission.

Cette supplique ayant été écrite et signée, un Officier de l'Aréopage vient la prendre, et il laisse le postulant livré à ses réflexions.

Si le candidat a été dispensé de quelques grades par le Suprême Conseil, c'est alors que le Grand Maître vient les lui communiquer et lui en donner une brève explication.

Voici, notamment, ce qu'il lui dit, en parlant du 27<sup>e</sup> degré ou grade de Souverain Commandeur du Temple :

« — Ce grade, Chevalier mon Frère, rappelle un Ordre célèbre par



ses hauts faits et ses malheurs. Tout, en effet, dans le 27° degré, retrace l'Ordre du Temple, la croix de ces nobles chevaliers d'élite dont la devise était *Valeur et Charité*. Quant à la croix teutonique des anciens preux de la Germanie, elle est, par ses deux couleurs blanche et rouge, le symbole de l'innocence et du martyre des Templiers. Ce grade est un hommage éclatant rendu par la Maçonnerie à ces Chevaliers qui montèrent avec Jacques-Bourguignon Molay sur le bûcher fatal. Saluons-le comme le point de fusion entre les deux Ordres, comme un monument élevé à la mémoire des martyrs du fanatisme et de la tyrannie. »

L'explication terminée, le Grand Maître consacre le postulant :

— A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices du Suprême Conseil, en vertu des pouvoirs qui m'ont été délégués, Vous, Chevalier Untel, je vous déclare investi des grades dont les titres viennent de vous être décrits et expliqués, afin que vous puissiez être initié au 30° degré que vous sollicitez, à la charge par vous de ne jamais manquer aux serments prêtés lors de vos précédentes initiations... Vous le promettez?

Réponse du récipiendaire.

Le Grand Maître. — Je vous laisse à vos réflexions. Puisse le Grand Architecte de l'Univers conserver à jamais en votre âme les bons sentiments qui vous ont conduit dans ce temple!

Le Grand Maître se retire.

A partir de ce point de la réception, les formalités et cérémonies sont les mêmes pour le postulant qui a obtenu une dispense des grades intermédiaires et pour celui qui les a successivement reçus.

Un Officier de l'Aréopage (le Grand Introduceur) vient dans la Chambre Noire. Il fait revêtir au récipiendaire une tunique grise, lui remet un poignard qu'il passe dans son ceinturon et lui recouvre la tête d'une cagoule ou voile noir.

Après quoi, le récipiendaire est introduit avec précipitation par l'escalier qui conduit au caveau dit du Sépulcre. On lui découvre aussitôt les yeux.

Le Chevalier qui est dans le cercueil, après un moment de silence, soulève sa tête couverte du drap noir et dit lentement d'une voix forte : — Qui es-tu? que veux-tu? pourquoi viens-tu troubler mon repos?

Ensuite, sans attendre la réponse, il donne un coup de poing à l'unique lumière, l'éteint et s'échappe, en tâchant de ne pas être aperçu.

Le Chevalier Servant d'Armes, entendant du bruit, appelle. Le Grand Introduceur, qui avait conduit le récipiendaire et s'était retiré, revient avec une nouvelle lumière, s'approche sans mot dire du cercueil, soulève le drap noir, et s'écrie d'un ton lugubre : — Vide !

Puis, il prend par la main le récipiendaire et lui fait remonter l'escalier.



Le président de l'Aréopage est dans la Chambre Noire, où le récipiendaire a été ramené.

— As-tu réfléchi, lui dit-il, sur le spectacle qui s'est offert à tes yeux?

Et il ajoute, sans attendre sa réponse :

— Ce caveau renferme de grands mystères !... Es-tu préparé à subir les épreuves qui t'attendent? Elles sont terribles ! mais elles n'ont rien qui puisse t'alarmer, si tu as compris les grades par lesquels tu as successivement passé... Je te préviens que tu auras à répondre à une grave interrogation. Tu devras te borner à cette réponse : « Je demande à passer outre. » Recueille donc toutes les forces de ton âme : tu ne dois compter que sur elles !

Lentement, il se dirige vers le caveau et y descend. Le récipiendaire, conduit par le Chevalier Grand Introduceur, le suit.

Pendant le petit discours de la Chambre Noire, le pseudo-cadavre s'est replacé dans son cercueil. Quand le récipiendaire, le président et l'introduceur sont arrivés au sépulcre, il se dresse de nouveau sur son séant et dit de la même voix grave et forte que tout à l'heure : — Toi qui viens ici troubler mon repos, redoute ma colère !... Que demandes-tu?

Le récipiendaire. — Je demande à passer outre.

Le mort. — Tremble, téméraire ! Tu cours à ta perte si ton cœur n'est pas sincère !...

Le récipiendaire. — Je demande à passer outre.

A ces mots, un grand bruit se fait entendre au dehors ; c'est un fracas épouvantable ; le mort se recouche dans son cercueil.

Le Grand Maître, s'adressant au récipiendaire. — Puisque tu veux passer outre et que ta témérité te pousse à braver une colère amassée depuis tant de siècles, suis-moi !

Il s'avance majestueusement vers le tombeau, fléchit le genou devant la tête couronnée de laurier, et dit : — Imite-moi !

Le récipiendaire se met à genoux.

Le Grand Maître. — Jusqu'ici tu n'as vu, dans la Maçonnerie, que des emblèmes ; il faut y voir maintenant des réalités... Es-tu décidé à fouler aux pieds les préjugés auxquels tu as été asservi et à obéir sans réserve à tout ce qui te sera prescrit par l'Ordre pour le bonheur de l'humanité?

Le récipiendaire. — Oui.

Le Grand Maître, se relevant. — S'il en est ainsi, je vais te donner le moyen de prouver la pureté de tes intentions et de nous faire connaître l'étendue de tes lumières... Prosterne-toi devant cette illustre dépouille (il montre la tête de Jacques Molay), et répète le serment que je vais te dicter.

Ayant la main droite armée d'un poignard, il lui fait répéter le serment suivant :



*Premier Serment.* — En présence de Dieu notre père (1). et de cette auguste victime, je jure et promets solennellement, sur ma parole d'honneur, de ne jamais rien révéler des mystères des Chevaliers Kadosch, et d'obéir à tout ce qui me sera prescrit par les règlements de l'Ordre. Je jure en outre de punir le crime et de protéger l'innocence.

Le Grand Maître, au récipiendaire. — Maintenant, lève-toi et imite-moi.

Il frappe alors d'un coup de poignard la tête surmontée d'une tiare, et dit : — Haine à l'imposture ! Mort au crime !

Le candidat l'imité, en répétant les mêmes paroles.

Puis, passant tous deux devant la tête couronnée de lauriers, ils s'agenouillent, et le Grand Maître dit : — Gloire éternelle au martyr de la Vertu ! Que son supplice nous serve de leçon ! Unissons-nous pour écraser la tyrannie et l'imposture !

Ils se relèvent et arrivent à la tête surmontée d'une couronne royale.

Le Grand Maître la frappe d'un coup de poignard en disant : — Haine à la tyrannie ! Mort au crime !

Le candidat l'imité, en répétant les mêmes paroles.

On quitte le caveau et la Chambre Noire.

Tout ce qui précède s'est passé dans le sous-sol de l'immeuble maçonnique, disposé *ad hoc*.

Donc, après cette première préparation, le Grand Maître, se séparant du candidat, va retrouver l'Aréopage qui siège à un étage supérieur. Quant au récipiendaire, le Grand Introduceur, lui ayant couvert la tête d'un voile épais, l'amène dans une des pièces isolées (antichambre ou cabinet) dudit étage, pendant que le Conseil des Kadosch ouvre ses travaux.

L'Aréopage est d'abord réuni dans la Chambre Bleue, ainsi nommée à raison de la couleur de ses tentures.

Cet appartement, dont les murs sont recouverts de draperies bleues et dont la voûte azurée est brillamment semée d'étoiles, est coupé à moitié de sa longueur par un rideau.

À l'Orient, se trouve une plate-forme élevée de sept degrés, sur laquelle sont sept fauteuils : un au fond pour le président, trois à droite et trois à gauche, disposés parallèlement, et où siègent le Grand Chevalier d'Éloquence, le Grand Chancelier Maître des Dépêches, le Grand Trésorier, le Grand Garde des Sceaux, le Grand Hospitalier et le Grand

---

(1) Comme dans les grades précédents on a répété à satiété que les Maçons doivent se considérer comme les fils d'Hiram, qu'Hiram descend de Caïn par Phaleg, Chanaan, Tubalcaïn et Lamech, que Caïn n'est pas le fils d'Adam, mais le fils de l'Ange de Lumière, et que par Grand Architecte de l'Univers il ne faut pas entendre Adonai, mais son ennemi éternel, le récipiendaire sait donc très bien que le Dieu, son père, qu'il invoque au 30<sup>e</sup> degré, c'est Satan.



Député près la Grande Loge Centrale. Sur le fauteuil du président ou Grand Maître, une draperie cramoisie forme comme un dais, et encadre l'étendard des Kadosch ; cet étendard a la partie supérieure blanche et la partie inférieure noire (1). Devant le fauteuil présidentiel, il y a un autel qui porte une épée sur une balance, et deux poignards posés en croix de Saint-André (✠) sur le Livre des Constitutions ; à l'orient, au nord et au sud de cet autel, se trouvent trois candélabres, avec trois flambeaux de cire jaune chacun, les candélabres étant recouverts de crêpe noir. La plateforme où siègent ainsi les sept officiers ci-dessus désignés ne peut être vue de l'assistance, à cause du rideau qui partage la salle en deux.

De l'autre côté du rideau, c'est-à-dire dans la partie occidentale du temple, sont rangés les fauteuils des Chevaliers Kadosch ; les deux Grands Juges sont auprès de la porte d'entrée ; les autres membres de l'Aréopage, non fonctionnaires, sont assis en rangs parallèles aux murs du nord et du sud.

En séance d'Aréopage, tous les assistants, tant les officiers que les autres, portent un costume qui rappelle celui des Templiers ; ils ont, en outre, en écharpe, un cordon noir terminé par une croix teutonique rouge.

Tandis que le récipiendaire est dans l'antichambre, le Grand Maître procède à l'ouverture des travaux.

Le Grand Maître. — Illustres Chevaliers Premier et Second Grands Juges, sommes-nous à couvert ?

Le Premier Grand Juge. — Oui, Grand Maître.

Le Grand Maître. — Chevaliers Premier et Second Grands Juges, aidez-moi à ouvrir les travaux du Conseil des Grands Elus Chevaliers Kadosch.

Les Grands Juges font l'annonce.

Le Grand Maître. — Debout et à l'ordre, Chevaliers mes Frères, le glaive dans la main gauche.

On obéit.

Le Grand Maître. — Chevaliers Premier et Second Grands Juges, assurez-vous si les Chevaliers ici présents sont Grands Elus Kadosch Parfaits Initiés, et demandez particulièrement à chacun d'entre eux à quel Conseil il appartient. Vous prierez les Chevaliers qui ne pourraient nommer le Conseil dont ils font partie, de vouloir bien passer entre les deux camps.

Quand la vérification est faite et que tous les assistants sont reconnus Kadosch réguliers, le Grand Maître frappe sept coups.

Les Grands Juges répètent successivement cette batterie.

---

(1) Il ne faut pas oublier que, dans les traités de sciences occultes, le blanc et le noir juxtaposés sont indiqués comme étant les couleurs emblématiques du Prince de l'Enfer.



Le Grand Maître. — Illustre Chevalier Premier Grand Juge, quelle heure est-il ?

Le Premier Grand Juge. — Très Puissant Grand Maître, la nuit commence.

Le Grand Maître. — Puisque la nuit commence, Chevaliers Premier et Second Grands Juges, veuillez annoncer que je vais ouvrir les travaux du Conseil des Chevaliers Kadosch.

Les Grands Juges répètent cette formule.

Le Grand Maître. — A moi, Chevaliers mes Frères !... La main droite sur le glaive, jurons unanimement de maintenir les principes sacrés de notre Ordre et de les défendre, même au péril de notre vie !

Tous les assistants prennent leur glaive de la main droite, le portent en avant et disent ensemble, d'une seule voix : — Je le jure !

Le Grand Maître. — A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices du Suprême Conseil, je déclare que les travaux de l'Aréopage, Grand Conseil des Elus Chevaliers Kadosch, sont ouverts dans la vallée de (*ici le nom de la ville*).

Il frappe sept coups.

Le Grand Maître. — A moi, Chevaliers, par le signe !

Tous les Kadosch, tirant leur poignard, l'élevant à la hauteur du front, et donnant un coup dans la direction du ciel. — Nekam, Adonai !

Le Grand Maître. — A moi, Chevaliers, par la batterie !

Tous les Kadosch exécutent la batterie par sept claques dans les mains.

Le Grand Maître. — Prenez place, mes Frères.

On s'assied.

Le Grand Maître invite le Grand Secrétaire Chancelier à donner lecture du « balustre des derniers travaux du Conseil ».

Lecture et sanction du procès-verbal de la séance précédente, selon les formes accoutumées.

Le Grand Maître. — Chevaliers mes Frères, vous savez que nous sommes réunis dans cette vallée pour admettre au sublime grade de Grand Elu Chevalier Kadosch notre Frère Untel, Chevalier Grand Ecossais de Saint-André d'Ecosse. Les travaux de ce digne Frère, son zèle maçonnique, ses connaissances étendues, son dévouement à l'autorité légitime du Rite, les suffrages successifs de ses Frères, étaient autant de titres, autant de qualités que le Suprême Conseil ne pouvait pas méconnaître : il l'a fait, et il a donné par là une nouvelle preuve de sa sollicitude pour les fidèles Maçons rangés sous son obédience... De votre côté, Chevaliers lorsqu'il vous a été demandé si vous n'aviez aucune objection à faire à l'admission de ce Frère, vous lui avez donné une attache favorable, après avoir procédé à une enquête minutieuse... Illustre Grand Secrétaire Grand chancelier, je t'invite à communiquer à l'Aréopage la supplique du Chevalier postulant.



## INITIATION DU GRAND ÉCOSAIS DE SAINT ANDRÉ



Le Baphomet, idole des Templiers, est alors porté processionnellement dans la salle de la Grande Loge.



Lecture de la supplique.

Le Grand Maître. — Quelqu'un de vous, Chevaliers, s'oppose-t-il à la réception du postulant ?

S'il n'y a pas d'opposition, chacun étend la main droite en signe d'assentiment, et le Premier Grand Juge l'annonce au Grand Maître. S'il y a opposition, on la discute.

L'assistance étant d'accord pour procéder à la réception, la cérémonie commence.

Le postulant, sous la conduite du Grand Introdacteur, est dirigé d'abord à la Chambre Blanche, ou Sanctuaire des Kadosch.

En passant devant la Chambre Bleue, où siège l'Aréopage, on s'arrête. La porte de cette salle est ouverte, et le récipiendaire entend trois voix dans le lointain, celle du Grand Maître et celles du Premier et du Second Grands Juges.

Le Grand Maître. — Fais pour les autres ce que tu voudrais qu'ils fissent pour toi.

Une pause.

Le Premier Grand Juge. — Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait.

Une pause.

Le Second Grand Juge. — Adore l'Être Suprême (1).

Une pause.

Le Grand Maître. — Aime ton prochain comme toi-même.

Une pause.

Le Premier Grand Juge. — Soulage les malheureux.

Une pause.

Le Second Grand Juge. — Sois vrai et fuis le mensonge.

Une pause.

Le Grand Maître. — Sois patient et supporte les défauts de tes frères.

Une pause.

Le Premier Grand Juge. — Sois fidèle à tes engagements et songe qu'une des principales vertus des philosophes est la discrétion.

Une pause.

Le Second Grand Juge. — Supporte l'adversité avec résignation ; tels sont les devoirs des philosophes.

Un coup de maillet, et la porte se ferme.

Le Grand Introdacteur va à la porte, comme s'il voulait entrer à

---

(1) Même observation qu'à la page 366. Le système théologique en honneur dans la Maçonnerie, c'est le dualisme de la divinité : deux principes se combattant et également éternels, Lucifer, le Bien, et Adonaï, le Mal. L'univers existe de toute éternité aussi. Il n'y a pas eu création, mais organisation. On dit : *Grand Architecte*, et non : *Créateur*. Le mauvais principe étant Adonaï, c'est Lucifer qui est l'Être par excellence, l'Être Suprême. Adorer l'Être Suprême, c'est adorer Lucifer ; il ne saurait y avoir d'erreur là-dessus.



l'Aréopage pour présenter le récipiendaire, et il frappe par la batterie du 29<sup>e</sup> degré.

Le Premier Grand Juge, après avoir fait l'annonce usuelle et reçu l'ordre du Grand Maître, demande, à travers la porte, quel est le Grand Écossais de Saint-André d'Écosse qui frappe ainsi et ce qu'il veut.

Le Grand Introduceur. — C'est le Chevalier Frère N..., que je viens de rencontrer et que je désire présenter au Conseil; il sollicite la faveur d'être admis aux sublimes connaissances des Chevaliers Kadosch.

Le Premier Grand Juge répète l'annonce au Grand Maître.

Voix du Grand Maître dans le lointain. — Dites-lui que nul ne peut espérer être introduit ici, sans avoir sacrifié à l'objet de notre culte. Qu'on le conduise au Grand Sacrificateur.

En conséquence, l'Introduceur conduit le récipiendaire à la Chambre Blanche, ou Sanctuaire des Kadosch.

Cet appartement, tendu de blanc, est éclairé seulement par une large et bleuâtre lumière à l'esprit de vin, qui sort d'un grand vase placé au milieu de la pièce. A l'orient est un autel quadrangulaire qui supporte un autre vase, celui-ci plein de parfums. Au-dessus de l'autel, dans une gloire, est un immense triangle renversé, la principale pointe en bas, emblème de Lucifer; à cette pointe est suspendu un aigle à deux têtes, de grandeur naturelle, mi-partie blanc, mi-partie noir, ayant les ailes déployées et tenant un glaive dans ses serres. Les cloisons de cette salle sont percées de plusieurs trous, afin que, placés par derrière, les Kadosch puissent, sans être vus du candidat, voir ce qu'il va faire. Le Grand Sacrificateur est seul dans la Chambre Blanche, assis devant l'autel.

Le Grand Sacrificateur, s'adressant à l'Introduceur, dès l'entrée. — Chevalier, mon Frère, qui conduis-tu ?

Le Grand Introduceur. — C'est un Chevalier Grand Écossais de Saint-André d'Écosse, qui, possédant toutes les vertus d'un sage, désire faire son entrée dans le Temple de la Sagesse.

On débarrasse le postulant de son voile noir.

Le Grand Sacrificateur, au récipiendaire. — Mortel, prosterne-toi !

Le Grand Introduceur fait prendre au récipiendaire de l'encens, le lui fait verser sur le feu et le fait agenouiller.

Le Grand Sacrificateur. — O Sagesse toute-puissante, objet de nos adorations, c'est toi qu'en ce moment nous invoquons ! Cause et souveraine de l'univers, raison éternelle, lumière de l'esprit, loi du cœur, inspire-nous l'éloquence nécessaire pour faire sentir à cet aspirant combien est auguste et sacré ton culte sublime !... Par toi, l'immense assemblage des êtres forme un tout régulier ; tu es le flambeau dont l'éclat seul peut dissiper les ténèbres qui dérobent à nos yeux la nature ; née pour connaître et aimer le vrai, notre âme trouve en toi seule de quoi se satisfaire !... Purifie de ton souffle divin ce candidat, soutiens ses pas



chancelants dans cette carrière, et rends-le digne de te rendre ses hommages !

On fait encore verser au récipiendaire de l'encens dans le vase des sacrifices.

Le Grand Sacrificateur, au postulant. — Relève-toi, et poursuis ta route.

Le Grand Introduceur le ramène à l'Aréopage (Chambre Bleue).

Quand le récipiendaire, les yeux non couverts, arrive à la porte de l'Aréopage, la séance est ouverte.

Le Grand Introduceur frappe. Dialogue, selon l'usage, entre le Grand Maître et le Premier Grand Juge.

Le Grand Introduceur. — C'est un Chevalier Grand Écossais de Saint-André d'Écosse qui, après avoir sacrifié au Temple de la Sagesse, réitère sa prière d'être admis au Souverain Conseil.

Le Grand Maître. — Que l'entrée lui soit donnée !

On ouvre. Le récipiendaire n'entrevoit que les Chevaliers non fonctionnaires de l'Aréopage, les deux Grands Juges et les Servants d'Armes, attendu que le rideau qui divise la salle en deux dérobe à sa vue les sept Officiers siégeant à l'Orient.

Le Grand Servant d'Armes, appuyant la pointe de son épée sur le cœur du récipiendaire et lui parlant d'un ton de menace. — Je ne suis point ici pour t'empêcher d'accomplir tes desseins, mais pour t'avertir que si, après avoir fait le premier pas, tu recules, alors tu es perdu. Choisis, d'avancer ou de reculer !

S'il a la moindre hésitation, on le renvoie.

Dans le cas contraire, on lui remet sur la tête l'épais voile noir, et on l'introduit.

Le Grand Introduceur. — Illustres Chevaliers, j'ose vous supplier d'admettre dans votre sein ce candidat qui, par la pratique des vertus, par la stricte observance de ses devoirs envers l'Ordre et par ses actions tendant au bien, mérite votre attention ; discret et fidèle à remplir les obligations qu'il a contractées précédemment, il réclame de vous cette insigne faveur.

Le Grand Maître au Grand Introduceur. — Tu n'ignores pas, Chevalier mon Frère, que nous ne pouvons admettre à nos derniers mystères que ceux que l'intégrité, la réputation intacte et la probité la plus épurée placent au-dessus du vulgaire ; que ceux que la fidélité, le zèle, la fermeté mettent au-dessus de toute crainte ; enfin, que ceux qui, dégagés de tous préjugés, sont susceptibles d'adopter les principes philosophiques, et dont le génie, s'élevant au-dessus des sens, peut atteindre à la découverte des vrais principes et percer le voile sombre qui dérobe aux mortels les secrets de la nature... En un mot, si tu connais assez cet aspirant pour répondre de lui, nous consentons à lui faire subir nos



rigoureuses épreuves ; mais si tu n'es pas sûr de lui, ne l'expose pas à de si grands dangers.

L'Introducteur. — Je réponds de lui comme de moi-même.

Le Grand Maître. — Puisqu'il en est ainsi, Grands Juges, assurez-vous si les suffrages sont en sa faveur.

Les deux Grands Juges prennent des urnes et un dernier vote a lieu, Les six Officiers, qui sont assis auprès du Grand Maître, se lèvent ainsi que celui-ci. Le rideau s'entr'ouvre, et les Grands Juges remettent les urnes aux Officiers de l'orient ; puis, ils reprennent silencieusement leurs places. Le rideau se referme, et l'on n'entend plus que les chuchotements des Officiers sur la plate-forme, lesquels examinent le scrutin.

Tout à coup, le silence le plus complet s'établit ; puis la voix du Grand Maître se fait entendre.

Le Grand Maître. — Chevalier Grand Servant d'Armes, proclamez dans l'Aréopage que l'aspirant va subir son sort.

Le Grand Servant d'Armes fait trois fois le tour de l'Aréopage et dit à chaque tour : — L'aspirant va subir son sort.

Le Grand Maître. — Conduisez-le où son devoir l'appelle, et qu'il s'arme de fermeté !

Alors se passe une abominable comédie, qui surpasse en horreur tout ce que l'imagination peut supposer.

Le récipiendaire, toujours avec les yeux couverts, est emmené dans un cabinet tendu de noir. Là, attaché à un chevalet ou sur un banc, est un mouton vivant, dont le côté gauche a été rasé de près ; la pauvre bête est, en outre, solidement muselée, de façon à ne pouvoir faire entendre le moindre gémissement. Près du chevalet se tient un Frère qui imite les soupirs d'un homme garrotté et bâillonné.

Le Grand Maître et les Officiers de l'Aréopage se sont rendus, eux aussi, dans le cabinet noir.

Le Grand Maître, au récipiendaire. — Frère, quand tu fus reçu au grade d'Élu, tu vengeas symboliquement la mort d'Hiram. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de frapper des mannequins, ni de traverser de ton poignard des têtes depuis longtemps privées de la vie... Tu sais qu'il n'est de si belle institution qui ne contienne des traîtres. Un misérable, appartenant à un Atelier de notre obédience, a trahi, il y a peu de temps, notre cause sacrée, et nous avons pu nous emparer de lui... Il est là ; sa dernière heure est venue... Entends les grondements de rage qu'il pousse, sachant que le châtiment va s'accomplir et qu'il ne peut plus y échapper... Solidement bâillonné, il voudrait du moins peut-être, avant d'expirer sous les coups de notre juste vengeance, nous jeter une suprême insulte ; mais cette bouche, qui a trahi nos secrets, ne doit plus s'ouvrir, cette langue parjure ne doit plus parler... Frère, ton initiation de ce jour te vaut l'honneur de faire justice... Assure-toi d'abord par ta main de



l'endroit où tu vas frapper, et qu'ensuite ton bras vengeur ne tremble pas !

On prend la main gauche du récipiendaire et on la pose sur le corps palpitant du mouton, à l'endroit qui a été rasé. Il semble au candidat Kadosch qu'il tâte une peau humaine ; il sent le cœur battre. Un ordre part : il poignarde, croyant frapper un homme vivant. On l'entraîne aussitôt dans une autre salle ; on lui ôte l'épais voile noir qui couvrait ses yeux ; on lui apporte sur un plateau le cœur sanglant de la victime, et ce cœur, il faut qu'il le rapporte au Grand Maître à la pointe de son poignard (Page 78 du *Rituel sacré de Kadosch*, brochure grand in-8° de 252 pages, texte en français et en anglais, imprimée par ordre du Suprême Conseil ; pas de nom d'imprimeur. On y lit, page VIII de la préface : « Le cérémonial usité a été respecté autant que possible dans la rédaction de ce Rituel ; les explications laissent peu de choses à désirer. »)

Le récipiendaire ayant donné cette preuve de courage (!), son admission ne fait plus aucun doute.

Je dois, pour dire la vérité entière, ajouter que tous les Rituels ne donnent pas le détail de ces dégoûtantes horreurs. Ils se bornent à décrire les salles où elles se passent. Ainsi, le *Manuel Général du Grand-Orient de France*, édition sacrée, dit simplement ceci à la description de la Chambre Noire : « C'est le lieu des épreuves ; on y voit un cercueil couvert d'un drap noir et d'autres sujets relatifs à la destruction. » Quant au grand Rituel Ecossais, dont la couverture se trouve reproduite à la page 253 de cet ouvrage (le but de cette reproduction est de bien faire connaître au lecteur l'emblème des Kadosch, le triangle renversé et l'aigle à deux têtes), il représente simplement le récipiendaire comme se retirant, après sa première présentation à l'Aréopage, sans dire où on l'emmène ; il en résulte une lacune qui saute aux yeux de quiconque a vu les autres Rituels. Mais il est dit d'autre part dans la préface : « Il s'agit de donner à l'institution un apôtre ardent et courageux. Le simple exposé des devoirs du Kadosch (nous allons voir tout à l'heure ces devoirs énumérés dans le Catéchisme du grade) fera comprendre aux Conseils combien ils doivent être circonspects dans leurs admissions à ce sublime degré, et quelles sont les précautions nécessaires pour éloigner de cette haute initiation ceux qui n'ont ni l'instruction, ni le courage, ni la volonté indispensables pour en concevoir et remplir les obligations dans toute leur étendue. Le Kadosch a remplacé dans la Maçonnerie l'Épopte des anciens mystères ; ce grade a le même but (1). Or, on ne parvenait au rang d'Épopte qu'après avoir subi des épreuves qu'on ne surmontait qu'avec une force d'âme et une persévérance surhumaines. Pourquoi, dans la Maçonnerie, l'initiation au 30° degré ne serait-elle pas soumise à des

---

(1) Précisément, les Époptes étaient chargés de l'exécution des vengeances, lesquelles consistaient toujours dans des meurtres.



conditions rigoureuses ? C'est aux Conseils à prendre à ce sujet les mesures qu'ils croiront les plus efficaces. »

Le lecteur est, je pense, édifié.

Après l'épreuve sanglante, le récipiendaire, félicité va se laver les mains, et il est conduit au Sénat ; c'est le nom que prend le Conseil des Kadosch dans la quatrième Chambre.

Cette Chambre est tendue en rouge. Un trône, à l'orient. Au-dessus, le triangle renversé, auquel est suspendu l'aigle noir et blanc, les ailes déployées ; ce monstrueux oiseau de proie porte autour du cou un ruban blanc et noir auquel est attachée une triple croix patriarcale. La tenture qui forme dais à l'orient est en velours noir, portant en broderies d'argent des têtes de mort transpercées par des poignards. Vers l'occident se trouve un mausolée en forme de pyramide tronquée imitant le marbre noir ; sur le sommet de ce tronc de pyramide, une urne funéraire recouverte de crêpe noir et sur laquelle est une couronne de laurier ; une couronne royale se trouve à droite de cette urne, et une tiare pontificale à la gauche ; aux quatre coins du mausolée, une urne funèbre, remplie d'esprit de vin allumé, laisse échapper des langues de feu bleuâtre.

Entre l'Orient et le mausolée se trouve installée l'Echelle Mystérieuse du Kadosch. C'est une double échelle, ayant sept échelons à chaque montant. Sur les échelons de gauche on lit : *Grammaire, Rhétorique, Logique, Arithmétique, Géométrie, Musique, Astronomie*. Sur les échelons de droite : *Tsedakah, Schor-Laban, Mathok, Emounah, Hamal-Sagghi, Sabbal, Ghemoul-Binah-Thebounah*. Chacun de ces derniers mots barbares va être expliqué plus loin. Au surplus, il est bon que le public sache que les initiés à la magie chez les Perses, adorateurs d'Ormuzd (notre Lucifer), montaient à une échelle mystérieuse absolument semblable de sept doubles degrés.

Le mausolée est gardé par deux Servants d'armes, tenant une massue à la main. Près du mausolée se trouve l'Autel des Serments, entouré de dix lumières.

On ouvre la séance de la Chambre Rouge par le fameux geste sacrilège du coup de poignard dans la direction du ciel, avec ce cri sauvage : — Nekam, Adonai !

Puis, de nouveau, un serment commun, ressemblant à celui que nous connaissons. Voici ce second serment :

— Jurons unanimement, dit le Grand Maître, de maintenir, au péril de notre vie, les principes sacrés de notre Ordre et de le défendre, par tous les moyens quels qu'ils soient, contre le fanatisme et la superstition.

Tous les Kadosch tendent la main et jurent.

C'est à ce moment que le Grand Introduceur ramène le récipiendaire. Il frappe pour lui à la porte de la Chambre Rouge.



Le Grand Maître. — Illustres Chevaliers Premier et Second Grands Juges, voyez qui frappe ainsi.

Le Premier Grand Juge. — C'est un Chevalier Grand Ecossais de Saint-André d'Ecosse qui espère être enfin admis au sein de l'Aréopage ; car il vient d'accomplir un acte de justice.

Le Grand Maître. — Puisqu'il en est ainsi, qu'on le fasse entrer.

Le récipiendaire est introduit.

Le Grand Maître, au postulant. — Mon Frère, ta fermeté est incontestable ; tu es de ceux qui ne tremblent pas, quand ils ont reçu la sainte mission de châtier le crime. Toutefois, avant d'être admis à connaître nos secrets, il te reste à répondre à quelques questions, dont le but est de permettre à cet Aréopage d'apprécier tes qualités intellectuelles et morales ; enfin, pour te donner la dernière instruction philosophique, nous te ferons gravir l'Echelle Mystérieuse des Chevaliers Kadosch... Es-tu prêt à répondre à mes questions ?

Réponse affirmative du récipiendaire.

Les questions qui lui sont posées sont les suivantes :

— Quelle est, à ton avis, la destination de l'homme sur la terre ? — Quels sont ses devoirs envers lui-même ? — Quels sont ses devoirs envers son prochain ? — Quels sont ses devoirs envers l'humanité et ceux envers sa patrie ? — Quelle est l'étendue de l'obligation que contracte le Maçon avant de recevoir la lumière ? — Quels sont les obstacles qu'il rencontre dans l'accomplissement de ces devoirs ? — Qu'as-tu fait pour éclairer ton esprit, fortifier ta raison et remplir tous tes devoirs de Maçon ?

Autres questions (celles-ci facultatives, suivant l'intelligence du récipiendaire) :

— Crois-tu à un monde autre que celui que nous habitons ? — Qu'est-ce que la vie antérieure ? et qu'est-ce que la vie future ? — T'es-tu fait une opinion sur l'origine du bien et du mal ? — Comment comprends-tu le Grand Architecte de l'Univers ?

Le Grand Maître, au postulant, après l'examen. — Mon Frère, tu sais, sans doute, la force des engagements que tu vas prendre ; outre ces engagements, tu seras encore assujéti à des devoirs de rigueur, devoirs qui te seront chers puisqu'il ne s'agit chez nous que de la pratique du bien. Comme il serait absurde de te lier sans que tu connusses les conséquences des obligations que tu vas contracter, en voici la substance : 1° une discrétion à toute épreuve, notre sûreté en dépend ; 2° l'exécution de nos lois et statuts, qui ne prescrivent rien qui puisse répugner à un homme vertueux comme toi ; 3° le sacrifice de tout, même de ta vie, pour le soutien de l'Ordre, le culte du Grand Architecte de l'Univers, et le bonheur de l'humanité ; 4° l'emploi de toutes tes forces à acquérir les



## INITIATION DU CHEVALIER KADOSCH



— Qui es-tu? que me veux-tu? pourquoi viens-tu troubler mon repos?

connaissances des merveilles de la nature et de la philosophie; 5° enfin, la pratique constante des vertus... Veux-tu jurer?

Réponse affirmative du postulant.

*Second serment du récipiendaire.* — Je m'engage, par serment solennel, sur tout ce qu'il y a de plus sacré, à ne jamais révéler les secrets des Grands Elus Chevaliers Kadosch qui vont m'être confiés; à ne jamais



parler de ce qui a rapport à ce grade, ni directement ni indirectement, à aucun Maçon, même membre d'un Aréopage, si ce n'est en Souverain Conseil. Je promets de ne jamais contribuer, par patronage, tolérance ou acquiescement, à ce que ce grade soit conféré à un Frère, s'il n'a pas les qualités nécessaires et les vertus qu'on va me révéler. Je m'engage et m'oblige à maintenir, fût-ce au péril de ma vie, les principes sacrés de notre Ordre et à les défendre de tous mes moyens contre le fanatisme, la tyrannie et la superstition. Je jure enfin d'exécuter tout ce que prescrit l'Echelle Mystérieuse et de me conformer en tout et toujours aux lois et statuts de la Franc-Maçonnerie et aux ordres de l'autorité légitime du Suprême Conseil.

On conduit le récipiendaire au pied de l'échelle, auprès de laquelle tout l'Aréopage se groupe.

Le Grand Maître, au postulant. — Mon Frère, je vais te donner l'explication de cette échelle; tout y est mystérieux et emblématique... Et d'abord, le premier montant, à droite, se nomme OHEB-ELOAH, *Deus amans*; il veut dire qu'une des bases de notre Ordre est l'amour du Dieu que nous adorons en dehors de toute superstition. Le second montant, à gauche, se nomme OHEB-KEROBO, *propinquum amans*; il signifie que l'autre base de notre Ordre est l'amour de l'humanité, au bonheur de laquelle nous travaillons sans cesse... Ainsi, tu le vois, c'est sur l'Amour que repose cette Echelle Mystérieuse. Amour, feu sacré qui se manifeste à nos sens par la chaleur fécondante du soleil; amour du prochain, qui, par une réciprocité de bienveillance, de charité et de devoirs, fait de tous les hommes un peuple de frères.

Le Grand Introduceur fait monter le récipiendaire au premier échelon.

Le Grand Maître. — TSEDAKAH, *justitia*, justice. C'est-à-dire : il ne faut reculer devant l'emploi d'aucuns moyens, quand il s'agit de conduire l'humanité au bonheur auquel elle a droit; quiconque est un obstacle au progrès bienfaisant doit être supprimé, anéanti; telle est l'implacable justice.

Le récipiendaire monte au second échelon.

Le Grand Maître. — SCHOR-LABAN, *bos albus*, bœuf blanc. C'est-à-dire : dans l'antiquité, les sacrificateurs immolaient un bœuf blanc, emblème de la bonté résignée et de l'innocence; ainsi les Templiers furent immolés par les barbares sacrificateurs, pape et roi.

Le récipiendaire monte au troisième échelon.

Le Grand Maître. — MATHOK, *dulcis*, doux. C'est-à-dire : la douceur, apanage de l'esprit purifié, peut seule faire supporter l'adversité; soyons doux, tandis que nous n'avons pas encore triomphé de nos ennemis.

Le récipiendaire monte au quatrième échelon.

Le Grand Maître. — EMOUNAH, *fides*, foi. C'est-à-dire : notre foi



étant basée sur la vérité, soyons fermes dans notre foi. Fuyons le mensonge des prêtres; combattons l'erreur superstitieuse qui fait adorer aux hommes abusés, comme une divinité bienfaisante, le principe du mal, le plus cruel tyran de l'humanité.

Le récipiendaire monte au cinquième échelon.

Le Grand Maître. — HAMAL-SAGGHI, *labor magnus*, grand œuvre. Le grand œuvre, c'est, avant toute chose, la régénération de l'homme par lui-même, c'est-à-dire la conquête pleine et entière qu'il fait de ses facultés et de son avenir; c'est surtout l'émancipation parfaite de sa volonté qui lui assure l'empire du monde, pour lequel le Grand Architecte de l'Univers l'a organisé. Dans ce but, il lui faut, selon l'expression même du sage Hermès, séparer le subtil de l'épais, dans une première opération qui est tout intérieure, en d'autres termes, affranchir son âme de tout préjugé et de tout vice; ainsi préparé, il pourra se livrer sans danger aux opérations matérielles du grand œuvre, dont la science des anciens philosophes a déterminé les formes.

Le récipiendaire monte au sixième échelon.

Le Grand Maître. — SABBAL, *onus*, poids. La Maçonnerie nous indique, par cette inscription sur le sixième degré de l'Echelle Mystérieuse, que les hauts grades ne sont pas une faveur, mais bien au contraire un poids, une charge, qui impose aux initiés de nouveaux devoirs. Ce mot nous enseigne encore qu'entre nous, Chevaliers Kadosch, nous devons supporter patiemment les défauts de nos Frères.

Le récipiendaire monte au septième et dernier échelon.

Le Grand Maître. — GHEMOUL-BINAH-THEBOUNAH, *in medio vicissitudine, prudentia*, au milieu des vicissitudes, la prudence ! Tel est le sens de cette dernière inscription : la discrétion habile est la plus haute vertu d'un philosophe. C'est lorsqu'il est parvenu aux sublimes vérités que l'initié a le plus besoin de prudence. Le monde, Frère, est livré à l'esclavage de l'orgueil, de l'ignorance, de l'ambition et de la fausse science, les passions l'agitent, les haines le dévorent, le mal a été substitué au bien, le mensonge à la vérité, le vice à la vertu. La Maçonnerie est appelée à détruire ce funeste esclavage; et c'est parce que le monde profane s'est habitué à ce désordre, que la Maçonnerie, pour détruire ces errements funestes, a dû s'entourer de mystères qu'elle ne veut révéler que par degrés... Tu vas donc t'engager, mon Frère, à prendre une part plus active au culte de la vérité. Promets-tu de te conduire toujours avec prudence et d'éclairer les hommes en les mettant à l'abri de l'ignorance et de l'orgueil ?

Le récipiendaire, au haut de l'échelle. — Je le promets.

Le Grand Maître. — *Nec plus ultra !*... Les degrés que tu viens de parcourir sont les symboles de nos travaux pour la partie morale; ceux que tu vas descendre maintenant sont les symboles du matériel. Pour



parvenir au but désiré, chacun des premiers échelons nous démontre la nécessité de pratiquer chacune des vertus qu'ils symbolisent, justice, innocence, douceur, fermeté dans notre foi, travail au grand œuvre, soumission aux charges des hauts grades et prudence au milieu des vicissitudes du monde profane, et d'autre part les échelons à descendre nous font une loi de posséder chacune des sciences qu'ils représentent et qui, par ce moyen, nous disposent à remplir plus dignement les devoirs auxquels nous sommes assujettis...

On fait descendre au récipiendaire chaque degré successivement, tandis que le Grand Maître continue l'explication.

Le Grand Maître. — Le premier degré, nommé *Grammaire*, représente l'art de lire et d'écrire avec clarté... Le second degré, nommé *Rhétorique*, représente l'art de discourir sur chaque objet et de convaincre par les ressources de la parole... Le troisième degré, nommé *Logique*, représente l'art de discerner le faux du vrai... Le quatrième degré, nommé *Arithmétique*, représente la science des nombres, par le secours de laquelle l'homme arrive à connaître la notion de l'infini... Le cinquième degré, nommé *Géométrie*, représente l'art de mesurer l'étendue et les rapports qui en dérivent... Le sixième degré, nommé *Musique*, représente la science des sons, l'harmonie musicale qui nous fait concevoir l'harmonie des mondes, la notation et la mesure qui nous indiquent l'action de chaque être possédant sa loi particulière et concourant à l'ensemble universel... Le septième degré, nommé *Astronomie*, représente la science supérieure qui, par ses découvertes dans l'espace, a initié le sage à la loi des sphères célestes, loi qui affirme l'union existant entre les diverses manifestations de la nature visible et de la nature spirituelle.

Le récipiendaire met pied à terre.

Le Grand Maître. — Ramener à l'unité divine du Bon Principe la science que les savants font diverger dans tous les sens, et, pour atteindre à ce résultat, ne proclamer que des vérités démontrées dans chaque branche des connaissances humaines, tel est le but de la Maçonnerie à tous ses degrés.

Le Grand Introdacteur apporte une coupe de cristal, contenant de l'eau de fontaine additionnée d'eau-de-vie très pure.

Le Grand Maître. — Chevalier Grand Introdacteur, présente au récipiendaire la coupe mystérieuse.

Le Grand Introdacteur fait boire le récipiendaire.

Le Grand Maître. — De même que ce breuvage réchauffe les sens, de même la pensée élève l'âme, et la volonté éclairée perfectionne l'intelligence... Ce breuvage est le symbole de l'essence spirituelle dont l'influence se fait sentir dans tous les actes de la nature... Frère, il te rappelle que l'esprit ne se purifie qu'en se dégageant de la matière, et que les rayons de la lumière infinie, en pénétrant ton âme, l'élèvent jusqu'à l'infini.



On allume des parfums sur l'Autel des Serments, qui se trouve attendant au mausolée (décrit plus haut) gardé par les deux Chevaliers Servants d'Armes.

Le Grand Maître. — Chevalier Grand Introducteur, conduis le récipiendaire au tombeau de saint Jacques, afin qu'il y prononce ses quatre vœux.

Le récipiendaire est conduit au mausolée.

Le Grand Maître. — Frère, ce monument que tu vois figure le tombeau de Jacques de Molay, Souverain Commandeur Grand Maître de l'Ordre du Temple, lâchement assassiné par la tyrannie politique et religieuse. Auprès de l'urne funéraire qui te rappelle la mort de cette sainte victime, tu vois une couronne et une tiare; elles symbolisent le pouvoir funeste des deux infâmes meurtriers. Ainsi, le martyr repose au milieu de ses bourreaux; ainsi, le peuple, toujours dupe, laisse vivre ses tyrans et ses despotes... Eh bien, Frère, pour affirmer ta volonté inébranlable de travailler à l'émancipation du peuple et d'assurer le prochain triomphe de la Maçonnerie, religion du Bien, sur le Catholicisme, religion du Mal, saisis cette couronne et cette tiare, et foule-les aux pieds.

Le récipiendaire obéit.

Deux Officiers de l'Aréopage apportent alors, sur un coussin rouge, le crâne couronné de lauriers, qui a été vu déjà dans le caveau de la Chambre Noire, et ils le placent sur l'Autel des Serments, devant la grande urne funéraire qui domine le mausolée.

Le Grand Introducteur remet au récipiendaire la formule de quatre vœux; celui-ci, lisant, les prononce. Tous les Chevaliers sont debout, à l'ordre.

On trouvera plus loin, au *Catéchisme du Kadosch*, ces quatre vœux, qui forment le serment définitif du récipiendaire : « En présence de ce crâne couronné de lauriers, emblème des nobles victimes du pouvoir irresponsable », etc.

Après les vœux, le récipiendaire est amené devant le Grand Maître, qui le consacre Chevalier Kadosch.

Le Grand Maître. — A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices du Suprême Conseil et par sa délégation spéciale, Frère Untel, je te crée, reçois et constitue Grand Elu, Chevalier Kadosch, Parfait Initié, Chevalier de l'Aigle Blanc et Noir, et je te confère la faculté de jouir de tous les droits et prérogatives attachés à ce haut degré, dernier grade philosophique.

Puis, le Grand Maître apprend au néophyte que les Kadosch doivent se tutoyer en séance; il le décore de ses nouveaux insignes et lui communique les secrets du grade qui sont très compliqués.

Enfin, il lui donne le baiser philosophique : ce baiser consiste dans sept embrassades sur sept endroits du visage; après quoi, le Grand Maître



passa sa langue sur les lèvres de l'initié. — On sait que Robespierre, ce modèle des *Kadosch*, ce fervent de l'Être Suprême, avait fait passer le baiser répugnant des Aréopages au club secret des Théophilanthropes, qui se tenait dans le galetas d'une vieille folle, nommée Catherine Théot (1).

Le Grand Introduteur conduit le nouveau *Kadosch* aux deux Grands Juges, qui reçoivent de lui les mots, signes et attouchements qu'il vient de recevoir du Grand Maître. Quand cette formalité est accomplie, le Grand Maître en est averti par l'annonce usuelle.

Le Grand Maître proclame que l'Illustre et Parfait Frère Untel est définitivement Grand Elu Chevalier *Kadosch*, et il fait applaudir à sa réception.

Après quoi, le nouveau *Kadosch* est admis à s'asseoir à la droite du Grand Maître.

Le Grand Maître, lui remettant un poignard. — Reçois, très Cher et Illustre Frère, cette arme de la justice et de la vérité; ne t'en sers jamais que pour des causes saintes et légitimes... (A l'Aréopage :) Prenez place, mes Frères.

Tout le monde s'assied.

Le Grand Maître, se tournant vers le néophyte. — Chevalier Untel, te voilà parvenu aux sublimes connaissances de la Franc-Maçonnerie *Kadosch* veut dire : saint, purifié, consacré. Pour toi vient de tomber le dernier voile qui couvre la lumière maçonnique. La vertu, que tu as acquise dans des leçons de plus en plus élevées, te donnera la faculté de discerner le bien du mal, le vrai du faux et de te prononcer toujours en parfaite connaissance de cause... Tu comprends maintenant pourquoi la Maçonnerie ne donne que des leçons proportionnelles aux forces de chacun de ses initiés; tu comprends pourquoi il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus, pourquoi tant de nos Frères sont maintenus dans les grades inférieurs... C'est ici le moment de t'apprendre que, de même que les mystères de la nature sont couverts d'un triple voile, de même les symboles de notre institution ont un triple sens matériel, moral et spirituel, saisissable par l'initié selon l'organisation de son esprit; nul ne parviendra à les comprendre s'il ne les étudie sous ce triple point de vue... Ton esprit est, à présent, allégé du poids de la matière; tu es purifié; il t'est donné de parvenir jusqu'à la source de toute existence et de t'élever dans la sphère céleste. Cela dépend de ta volonté... Tu es consacré au culte de la Vérité... Va donc, et enseigne ! Prêche par tes exemples, instruis par tes discours, sois prudent, discret, ferme dans ta

---

(1) Il ne faudrait pas s'imaginer que cette secte des Théophilanthropes a disparu. Elle existe toujours, en France, et est, comme autrefois, une annexe de la Maçonnerie. Elle a ses règlements particuliers, son organisation spéciale et ses réunions secrètes. Le grand chef actuel est M. Marius Décembre-Alonnier, publiciste et imprimeur à Paris, Chevalier *Kadosch* et président d'un Chapitre de Rose-Croix.



foi, modeste et réservé dans tes actions extérieures... Nous t'avons revêtu d'une charge sacrée, et de même que le Sublime Architecte des Mondes remplit l'immensité de sa lumière, de même sois pour tes Frères l'homme qui leur ouvre la voie de la vérité... Va et enseigne avec zèle, tu es le Chevalier servant du Bon Principe, tu es le champion de l'Eternel indomptable qui, ayant organisé l'univers, le préserve et le préservera toujours de la destruction rêvée par le Génie du Mal... Proclame partout que les hommes sont Frères et qu'ils doivent s'aimer, s'entr'aider, s'instruire et se moraliser. Combats le mensonge, le fanatisme et la superstition. Détruis l'erreur, détruis les passions anti-naturelles qui désolent l'humanité... La tâche sera lourde et difficile. N'importe ! ne laisse jamais envahir ton âme par le découragement, persévère ! Tes armes sont la science et la vérité, elles te donneront le succès ; et pour vaincre les obstacles qui s'opposeraient à l'accomplissement de tes devoirs, emploie le levier de la raison et prends la vertu pour point d'appui. Va, mon Frère ! va droit devant toi toujours, le triomphe de notre sainte cause est certain !

Cette allocution est suivie d'un discours par le Grand Chevalier d'Eloquence.

L'orateur de l'Aréopage raconte, à la mode maçonnique, le procès des Templiers et développe les principes du grade de Kadosch. Les sujets à traiter sont simplement indiqués par les rituels ; les discours varient donc suivant le talent du Chevalier d'Eloquence.

Toutefois, il est certaines explications que l'orateur ne peut se dispenser de donner au néophyte ; ce sont celles qui se rapportent aux divers emblèmes de l'initiation. Ainsi, l'épée sur la balance et les deux poignards croisés qu'on a vus à la Chambre Bleue signifient : « Si l'équité de la balance ne peut pas être imposée par l'épée de la justice, c'est au poignard du Kadosch qu'il faut avoir recours pour mettre en force la loi maçonnique. » Ce discours est, en général, une charge à fond de train contre le catholicisme.

La séance touche à sa fin.

Le Grand Maître offre la parole à qui aurait des propositions à soumettre à l'assemblée, soit dans l'intérêt de l'Ordre, soit dans celui de l'Aréopage, soit même dans l'intérêt de chacun ou de quelqu'un des Chevaliers.

Si quelque proposition est faite, elle est discutée immédiatement, ou renvoyée à la prochaine réunion.

Le Grand Maître, ensuite, invite le Chevalier Grand Hospitalier à présenter à chacun des assistants le « casque de bienfaisance » ; ainsi se nomme le « tronc de la veuve » dans les Aréopages.

Puis, le Chancelier Grand Secrétaire communique à l'assemblée l'esquisse du balustre (procès-verbal sommaire) des travaux du jour.



Le Grand Maître, après cette lecture. — Chevaliers Premier et Second Grands Juges, veuillez prévenir les Chevaliers rangés sous votre direction que la parole leur sera accordée, s'ils ont quelques rectifications à indiquer sur l'esquisse du balustre qui vient d'être lu.

Les Grands Juges répètent l'annonce.

En cas de rectifications proposées, elles sont adoptées, s'il y a lieu. En cas de silence, le Grand Maître demande au Grand Chevalier d'Eloquence ses conclusions et les soumet à la sanction de l'Aréopage.

Enfin, la clôture de la séance s'effectue ainsi :

Le Grand Maître. — Chevalier Premier Grand Juge, quelle heure est-il ?

Le Premier Grand Juge. — Très Puissant Grand Maître, nous sommes à la fin de la nuit.

Le Grand Maître. — Chevalier Second Grand Juge, quel âge as-tu ?

Le Second Grand Juge. — Un siècle et plus, Très Puissant Grand Maître.

Le Grand Maître. — Debout et à l'ordre, Chevaliers mes Frères, le glaive dans la main gauche, la main droite sur le cœur.

On obéit.

Le Grand Maître. — Jurons unanimement de garder les secrets des Grands Elus Chevaliers Kadosch et de vivre et mourir fidèles au culte de la Vérité.

Le Grand Introduceur verse, une dernière fois, de l'encens sur le réchaud de l'autel.

Tous les Chevaliers, alors, prenant le glaive dans la main droite et le portant en avant. — Je le jure !

Le Grand Maître frappe sept coups que les Grands Juges répètent. Tous les Chevaliers posent le glaive et se tiennent prêts à saisir le poignard qu'ils ont au côté.

Le Grand Maître. — A moi, Chevaliers, par le signe !

Tous les Kadosch, tirant leur poignard, le portant à la hauteur du front et donnant un coup dans la direction du ciel. — *Nekam, Adonai !*

Le Grand Maître. — *Pharasch-chol.* (Traduction : Tout est expliqué.)

On remet le poignard au fourreau.

Le Grand Maître. — A moi, Chevaliers, par la batterie !

Tous, avec ensemble, frappent sept coups dans les mains.

Le Grand Maître. — Le Conseil est fermé.

On se retire en silence.



## INITIATION DU CHEVALIER KADOSCH



On prend la main gauche du récipiendaire et on la pose sur le corps palpitant du mouton, à l'endroit qui a été rasé. Il semble au candidat Kadosch qu'il tâte une peau humaine; il sent le cœur battre. Un ordre part : il poignarde, croyant frapper un homme vivant.

## II

## Catéchisme du Kadosch

D. Es-tu Chevalier Kadosch ? — R. Tu l'as dit. Son nom fut autre et le même pourtant.



D. Je te comprends, Frère. Quel âge as-tu ? — R. Un siècle et plus (ou : Je ne compte plus).

D. Que cherches-tu ? — R. Lumière !

D. Quelle lumière ? — R. Celle de la Liberté, et pour ceux qui n'en abuseront pas.

D. Cherches-tu autre chose ? — R. Vengeance !

D. Contre qui ? — R. Contre tous les tyrans temporels et spirituels.

D. Où t'es-tu prosterné en versant des larmes ? — R. Devant le tombeau d'un innocent assassiné.

D. Qu'ont foulé tes pieds ? — R. Des couronnes royales et des tiaras papales.

D. Pourquoi sommes-nous Kadosch ? — R. Pour combattre à outrance et sans cesse toute injustice et toute oppression, qu'elles procèdent de Dieu, du Roi ou du Peuple.

D. En vertu de quel droit ? — R. *Mischtar* !

D. Que veux-tu dire ? — R. En vertu de nos droits de Maîtres par excellence.

D. Où les as-tu acquis ? — R. En montant et en descendant l'Échelle Mystérieuse.

D. Qu'est-ce qu'un Kadosch parfait ? — R. Celui qui a prêté le serment irrévocable de maintenir, coûte que coûte, les principes de l'Ordre, de défendre, coûte que coûte, la cause de la Vérité et de l'Humanité contre toute autorité usurpée, ou abusive, ou irrégulière, qu'elle soit politique, ou militaire, ou religieuse, et de punir sans pitié les traîtres à l'Ordre.

D. Penses-tu ainsi ? — R. J'en fais le plus solennel serment.

D. Qu'as-tu sacrifié sur l'autel des Kadosch ? — R. 1° Mon amour-propre, mon indifférence pour le bien-être des autres, et mes penchants vers ma commodité personnelle. 2° L'orgueil de mon opinion, ma vanité, ma résistance à soumettre mon opinion à celle de mes supérieurs. 3° Mon amour pour l'or et les richesses, en tant que contraire aux intérêts de l'Ordre. 4° Mon orgueil, mon envie et mes rancunes personnelles. 5° Mon ambition d'honneurs pour mieux servir l'Ordre partout où il me sera prescrit de le faire. 6° Les passions, les vices et les appétits qui sont indignes d'un véritable Kadosch.

D. Combien de vœux as-tu prêtés à l'Ordre ? — R. Quatre.

D. Quel est le premier vœu ? — R. En présence de ce crâne couronné de lauriers, emblème des nobles victimes du pouvoir irresponsable, je jure d'exécuter, sans hésiter, même au risque de ma vie, tout ce qui me sera ordonné par l'Ordre, et qui ne sera pas contraire aux devoirs de l'honneur et de la gratitude maçonniques. Je jure d'accepter toutes les lois et tous les règlements de l'Ordre, faisant mon *Credo* de son *Credo*. Je jure obéissance complète à mes supérieurs légaux dans la Franc-Maçonnerie. Je jure d'être tempéré en tout, de maîtriser mes appétits et vaincre mes penchants pervers. Je jure d'être fidèle jusqu'à la mort à l'Ordre et à tous mes Frères, et de cacher à tous les secrets des Chevaliers Kadosch. Je jure de me consacrer corps et âme à protéger l'innocence, revendiquer les droits, humilier les oppresseurs et punir les infracteurs de la loi de l'Humanité et des droits de l'Homme. Je jure que jamais, même pour avoir la vie sauve, je ne me soumettrai à n'importe quel despotisme matériel usurpant ou abusant du pouvoir gouvernemental pour opprimer et asservir les hommes. Je jure que jamais, même pour avoir la vie sauve, je ne me soumettrai à n'importe quel despotisme intellectuel qui enchaîne les consciences et garrotte la libre-pensée, faisant un crime abomi-



nable des croyances consciencieuses et des doutes sincères et honnêtes. Je jure d'honorer toujours la mémoire des martyrs de la Foi et de la Liberté, et d'apprendre par leur exemple à mourir plutôt que faillir à mes devoirs.

D. Quel est le deuxième vœu? — R. Je jure de consacrer mon existence tout entière à l'accomplissement du but des Chevaliers Kadosch, et de coopérer de toutes mes forces à cet accomplissement en exécutant tous les ordres qui à cet effet me seront régulièrement transmis. Je jure de consacrer à cet accomplissement ma parole, mes ressources, mon influence, mon intelligence et ma vitalité. Je jure d'être désormais et à tout jamais l'apôtre, dévoué jusqu'à la mort, de la Vérité et des droits de l'Homme.

D. Quel est le troisième vœu? — R. Je jure de mon plein gré et de ma libre pensée de protéger et de secourir les innocents, les faibles, les opprimés et les victimes de n'importe quelle injustice, en n'importe quel temps, en n'importe quel lieu, et cela de toutes mes forces. Je jure de n'épargner aucun effort ni aucun moyen pour obtenir le châtiment de tout oppresseur, de tout usurpateur. Je jure de ne jamais calomnier aucun Chevalier Kadosch et de ne jamais lui occasionner intentionnellement un dommage quelconque. Je jure d'aider tout Chevalier Kadosch dans ses besoins, de l'assister dans ses maladies, et de ne jamais accepter de lui un duel, ni le provoquer à se battre en duel avec moi. Je jure que, si un Chevalier Kadosch me fait le signe sur un champ de bataille, je sacrifierai au besoin ma vie pour sauver la sienne, et que, si je trouve un Chevalier Kadosch en prison, je risquerai tout pour lui rendre la liberté par quelque moyen que ce soit. Je jure de venger le droit et la vérité, même les armes à la main, si cela devenait nécessaire et m'était ainsi ordonné par mes chefs légitimes.

D. Quel est le quatrième vœu? — R. Je jure de contribuer, par tous les moyens qui seront à ma portée, à la propagande et diffusion des idées libérales. Je jure de m'efforcer, sans trêve ni repos, d'assurer à mes Frères la plus entière participation dans l'exercice réel de la souveraineté légale du peuple. Je jure qu'en tout temps et en tout lieu, je maintiendrai et je ferai ce que comme Kadosch je jugerai favorable au bien et à l'honneur de ma patrie, quels que soient les inconvénients qui puissent résulter de mon attitude pour ma popularité et mes intérêts. Je jure d'aider par tous les moyens, même en risquant ma vie, tout Frère qui serait poursuivi et persécuté pour ses croyances religieuses, pour sa fidélité à la cause de la Liberté, pour ses opinions politiques, ou pour sa hiérarchie maçonnique. Et, me ratifiant de mon plein gré et de ma libre volonté dans tous les vœux qui, sur l'autel des Chevaliers Kadosch, ont été prêtés par moi, je foule aux pieds la couronne royale, non pas comme symbole d'une forme particulière de gouvernement ou d'un développement particulier de l'usurpation ou du pouvoir inconscient, mais comme l'emblème de la tyrannie licencieuse et irresponsable, quels que soient son nom, sa forme, sa manifestation. Et comme je la foule aux pieds, l'humanité foule à ses pieds la tyrannie et le despotisme; car seule la souveraineté du peuple a droit à ses hommages. Je foule aux pieds la tiare pontificale et papale, non pas comme symbole d'une foi ou d'une religion, ou d'une Église particulière, mais comme emblème de l'ambition hautaine et de l'imposture pervertie qui asservissent l'homme par la crainte et l'abrutissent par la superstition, qui protègent l'ignorance et sont les fidèles alliées du despotisme. Et comme je la foule aux pieds, la libre-pensée foule à ses pieds l'intolérance et le despotisme spirituel: car seuls l'enseignement et la persuasion ont droit à ses hommages.

D. Comment résume-t-on les enseignements du grade de Chevalier



Kadosch? — R. Les Chevaliers Kadosch se proposent d'opposer leur union étroite et indissoluble aux abus du gouvernement, du prêtre et du démagogue, et d'anéantir à tout jamais l'ambition par la vertu, la rapacité par l'amour, le fanatisme par la charité, la superstition par l'illustration.

D. Quels sont les ennemis irréconciliables des Kadosch? — R. Le despotisme des gouvernants, l'oppression des privilégiés et la tyrannie des prêtres, assassins infâmes de la liberté de l'homme, de la liberté de la pensée, de la liberté de la conscience.

D. Comment doivent-ils les combattre? — R. A mort, à outrance, sans trêve ni quartier.

D. Quelle est la base d'opération du Chevalier Kadosch? — R. Sa profession de foi qui doit l'aider à faire des prosélytes.

D. Quelle est cette profession de foi? — R. J'aime le Temple, je hais la Tyrannie. Je respecte inconditionnellement la liberté absolue de la conscience, de la pensée et de la parole. Je hais l'intolérance, l'hypocrisie, l'arrogance et l'usurpation du clergé. Je méprise le charlatanisme et les impostures des prophétiseurs, des prêtres et des démagogues. Je respecte et je considère le travail qui ennoblit la nature humaine. Je combats tous les monopoles, soit qu'ils procèdent de la richesse, de la position ou de l'oisiveté.

D. Quelle est la synthèse de cette profession de foi? — R. Je combats à outrance, en aimant et haïssant, en respectant et méprisant. Comme le grade de Chevalier Kadosch est *pratique*, tous les Maçons de tous les pays l'envisagent au même point de vue. Ce point de vue, qui constitue en même temps la synthèse du grade, est le suivant : « Le Gnosticisme pur, âme et moëlle de la Franc-Maçonnerie, voit ses principes posés dans les trois premiers grades, développés théoriquement dans le Rose-Croix, et pratiquement dans le Kadosch. Le grade de Chevalier Kadosch ne comporte pas autre chose que l'action, que la pratique, que l'obtention matérielle des triomphes dus à la doctrine gnostique et libérale et des avantages qui en résultent. ÉCLAIRÉ par la révélation des trois premiers grades, qui dit : *Génération, pas Création*, le Franc-Maçon APPREND, dans le grade de Rose-Croix, que *la Vérité et l'Amour Maçonniques émanciperont l'Humanité*, et il AGIT, dans le grade de Kadosch, *aimant et haïssant à outrance, respectant et méprisant sans bornes.* »

### III

#### Les Séances Ordinaires

La hiérarchie des Ateliers maçonniques peut se définir ainsi : — La Loge irrégulière, se laissant inconsciemment gouverner par le Chapitre panthéiste, lequel reçoit son inspiration de l'Aréopage satanique.

Les Kadosch jouent donc vis-à-vis des Rose-Croix un rôle analogue à celui que les Rose-Croix jouent vis-à-vis des Maîtres, Compagnons et Apprentis. Tout Kadosch, étant Rose-Croix actif sous peine de déchéance, assiste aux tenues des Chapitres et des Loges. Les Kadosch sont les vrais Maçons ; c'est entre leurs mains que sont centralisés tous



les rapports; ils sont les hommes de confiance de la direction suprême. Et ils ont une fière besogne ! car leur impulsion occulte fait manœuvrer souvent de nombreuses Loges, par l'intermédiaire des Chapitres.

Ils possèdent le secret exécrable de la Franc-Maçonnerie; ils sont les Parfaits Initiés : il faut qu'ils agissent sans que leurs agissements soient visibles; car une maladresse, dévoilant le vrai but de l'institution, compromettrait l'œuvre tout entière. Aussi, il n'est pas de précaution qu'ils ne prennent; au besoin, ils n'avouent pas leur grade, dans les régions où il n'y a pas de Chapitre constitué.

Chez eux, point de conférences; c'est chose inutile. Qui a passé par les épreuves du 30<sup>e</sup> degré n'a plus besoin d'être préparé à recevoir une lumière quelconque; le Kadosch a reçu toute la lumière.

Les Aréopages ou Conseils ont, obligatoirement, quatre tenues solennelles par an (minimum); une d'elles est consacrée à l'élection des Officiers. Dans les autres réunions, on s'occupe des travaux des Ateliers d'ordre inférieur; on prépare les combinaisons secrètes, dont l'objectif est de faire exécuter par les Maçons des grades symboliques les volontés du Suprême Conseil.

Mais les Aréopages ne se bornent pas aux quatre tenues trimestrielles obligatoires; la plupart ont une séance chaque mois. Quelques-unes de ces réunions sont appelées « tenues scientifiques »; ce sont celles où l'on se livre aux pratiques de l'hermétisme, où « l'on travaille à l'accomplissement du Grand Œuvre », selon l'expression usitée dans les Arrière-Loges.

Là, les Parfaits Initiés, se renfermant dans leur sanctuaire réservé, mettent tous leurs soins à avoir « la communication des esprits ». Leurs maléfices sont minutieusement décrits dans le *Rituel de la Haute-Magie*, par le F. . Constant, dont j'ai eu l'occasion de parler plus haut. La Maçonnerie cabalistique, voilà le dernier mot des réunions mystérieuses de ces Kadosch.

Le *Schemm-Hamm-Phorasch*, qui est le couronnement de la pierre cubique, ce mot secret de grimoire qui n'avait pas été expliqué, devient un appel à Éblis, dont ces malheureux sollicitent une manifestation.

On se croirait au sabbat des sorciers, en plein moyen-âge, et ces choses-là se passent dans notre siècle!... Et la Franc-Maçonnerie ne peut nier; car toutes ces formules étranges d'évocations, elle les a imprimées dans ses rituels.

En voici une :

« Hèmen-Etan ! Hèmen-Etan ! Hèmen-Etan !... El Ati !... Titeip !... Azia !... Hin ! Teu ! Minosel !... Achadon !... Vaï ! vaa ! Eyè !... Aaa ! Eyè ! Exe !... A !... El !... El !... El !... A !... Hy !... Hau !... Hau !... Hau !... Hau !... Va ! va ! va ! va ! Chavajoth !... Aïe Saraye ! Aïe Saraye ! Aïe Saraye !... Per Elohim, Archima, Rabur !...



*Balthas super Abrac!... Ruens superveniens Abeor!... Super Aberer!... Chavajoth! Chavajoth! Chavajoth!... Impero tibi per clavem Salomonis et nomen magnum!... Schemm-Hamm-Phorasch!* (Extrait textuellement du *Rituel de Haute-Magie*, manuel cabalistique des Ch.·. Kadosch, chapitre des *Évocations*, page 230.)

C'est le président de l'Aréopage qui déclame ce jargon barbare, et tous les Kadosch, s'unissant à lui, brandissent leurs poignards contre le ciel, en criant :

— *Nekam, Adonai!*

A ce moment, « l'Esprit » doit se manifester.

S'il ne paraît pas, les Kadosch tombent néanmoins en adoration, et alors le président de l'Aréopage récite l'*Oraison à Lucifer*.

Elle a pour auteur le F.·. Proudhon (1); elle a été traduite dans les différentes langues des pays où se pratique le Rite Écossais. La voici :

« Viens, Lucifer, viens ! ô le calomnié des prêtres et des rois ! Viens, que nous t'embrassions, que nous te serrions sur notre poitrine ! Il y a longtemps que nous te connaissons et que tu nous connais aussi. Tes œuvres, ô le béni de notre cœur, ne sont pas toujours belles et bonnes, aux yeux du vulgaire ignorant ; mais elles seules donnent un sens à l'univers, et l'empêchent d'être absurde. Toi seul animes et fécondes le travail. Tu ennoblis la richesse ; tu sers d'essence à l'autorité ; tu mets le sceau à la vertu... Et toi, Adonai, dieu maudit, retire-toi, nous te re-nions ! Le premier devoir de l'homme intelligent et libre est de te chasser de son esprit et de sa conscience ; car tu es essentiellement hostile à notre nature, et nous ne relevons aucunement de ton autorité. Nous arrivons à la science malgré toi, au bien-être malgré toi, à la société malgré toi ; chacun de nos progrès est une victoire dans laquelle nous écrasons ta divinité. Esprit menteur, dieu imbécile, ton règne est fini ; cherche parmi les bêtes d'autres victimes. Maintenant, te voilà détrôné et brisé. Ton nom, si longtemps le dernier mot du savant, la sanction du juge, la force du prince, l'espoir du pauvre, le refuge du coupable repentant, eh bien, ce nom incommunicable, Père Éternel, Adonai ou Jéhovah, désormais voué au mépris et à l'anathème, sera conspué parmi les hommes ! car Dieu, c'est sottise et lâcheté ; Dieu, c'est hypocrisie et mensonge ;

---

(1) Le F.·. Proudhon, disons-le pour ceux qui l'ignorent, avait été reçu Franc-Maçon à la Loge *Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié*, à l'Orient de Besançon. Ayant à répondre aux questions de l'époque : « Quels sont les devoirs de l'homme : 1° envers ses semblables ; 2° envers son pays ; 3° envers Dieu ? », il écrivit, dans le Cabinet des Réflexions, ces lignes : « 1° Justice à tous les hommes ! 2° Dévouement à son pays ! 3° Guerre à Dieu ! » Il fut reçu par acclamation, fit rapidement son chemin dans la Maçonnerie, devint Chevalier Kadosch, 30° degré ; et, après sa mort, les principales Loges de France, sur la proposition de la Loge *les Émules de Monthyon*, à l'Orient d'Orléans, célébrèrent, dans la fête solsticiale d'été, « la SAINTETÉ du F.·. Proudhon » ; ce fut une canonisation maçonnique.

Depuis, le F.·. Proudhon figure, à sa date de naissance, sur les calendriers secrets de la secte.



Dieu, c'est tyrannie et misère; Dieu, c'est le mal... Tant que l'humanité s'inclinera devant ton autel, l'humanité, esclave des rois et des prêtres, sera réprouvée; tant qu'un homme, à ton nom exécration, recevra le serment d'un autre homme, la société sera fondée sur le parjure, la paix et l'amour seront bannis d'entre les mortels... Dieu, retire-toi! car, dès aujourd'hui, guéris de ta crainte et devenus sages, nous jurons, la main élevée vers ton ciel, que tu n'es que le bourreau de notre raison et le spectre de notre conscience! »

N'est-ce pas tout uniment de la divagation?... Mais quelle divagation abominable!...

On répète la formule d'évocation : *Hèmen-Etan*, etc. On se prosterne devant le Baphomet, qui trône sur l'autel. Enfin, quand l'Aréopage a pu se procurer une hostie consacrée, on la profane, en holocauste à Satan, en la criblant de coups de poignard, au cri sauvage de : *Nekam, Adonai!*

Tel est le culte d'Eblis, dans sa plus secrète liturgie.

Comment la secte se procure-t-elle les saintes espèces, qu'elle outrage par le plus odieux des sacrilèges? — Elle les obtient par la corruption ou l'hypocrisie.

Ainsi, on m'a cité une malheureuse femme, d'un département du midi de la France, qui, pour quelques pièces d'argent, apportait régulièrement à un Aréopage de Kadosch la divine Eucharistie qu'elle allait recevoir à sa paroisse.

Il y a quelque temps, un journal catholique de Chalon-sur-Saône, le *Messenger*, me pria de lui communiquer la liste des Francs-Maçons de sa région ou tout au moins les noms des sectaires hauts gradés. Je pris les *Annuaire maçoniques* que j'ai en ma possession, et j'y relevai les noms des membres des 33<sup>e</sup>, 32<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> degrés, habitant le département de Saône-et-Loire. Je communiquai cette liste au journal.

Peu après, le rédacteur en chef m'écrivait :

« Ne vous êtes-vous pas trompé?... Parmi les noms que vous nous communiquez se trouve celui d'une personne connue ici pour ses opinions religieuses, faisant même partie d'une société catholique militante. »

Je répondis :

« Il ne saurait y avoir aucune erreur dans la communication que je vous ai faite. Les documents où j'ai puisé mes renseignements sont authentiques, officiels. »

Et je copiai de nouveau les noms figurant sur les *Annuaire maçoniques*; et, cette fois, je transcrivis, à côté de chacun d'eux, le numéro matricule de l'adepte, tel qu'il est enregistré aux archives du Suprême Conseil. J'offris même d'envoyer les documents, si l'on niait.

Le catholique indigne, mis en cause, — c'était un Kadosch, — fut appelé devant les personnes qu'il avait, jusqu'alors, réussi à tromper; on



le somma de réfuter l'accusation qui pesait sur lui. Il dut avouer son affiliation à la secte et son haut grade d'Arrière-Loge.

Qui saura jamais quels infâmes services ce misérable hypocrite rendait à la Franc-Maçonnerie, lui qui, membre d'un Aréopage, osait fréquenter les sacrements ?

Ce fait est tout récent.

Mais j'en ai assez dit sur ce point. Chacun saura maintenant ce que la Maçonnerie entend par grades philosophiques : sa philosophie, c'est la cabale, l'hermétisme ; ce sont les pratiques de la sorcellerie, pratiques que l'on croyait disparues ; quand elle parle des sciences, elle veut dire sciences occultes ; son « Grand Architecte de l'Univers », son dieu, c'est Satan.

## CHAPITRE V

### BANQUETS DES ARÉOPAGES

Les Aréopages de Kadosch ont un banquet obligatoire, chaque année, et ce banquet a lieu le jour de la Saint-André (30 novembre).

Pourquoi les Kadosch fêtent-ils saint André ?

Voici l'explication qui est donnée aux Maçons des grades inférieurs — C'est parce que, leur dit-on, saint André est le patron de l'Écosse et que la Maçonnerie des hauts grades est originaire de ce pays.

En réalité, les Kadosch se soucient fort peu de l'apôtre de Jésus-Christ. La vérité est que son nom leur sert à cacher une nouvelle infamie. *Andros*, en grec, signifie l'homme, dans le sens matériel, dans le sens de la virilité. Pour les Kadosch, le saint André, c'est la virilité déclarée sacrée ; et, par esprit de sacrilège, le 30 novembre est choisi pour célébrer cette odieuse interprétation. Telle est la vérité.

Dans leurs Agapes, les Kadosch suivent, avec de légères modifications, le rituel du banquet des Élus, qui a été donné plus haut (voir page 310).

Les modifications sont les suivantes :

Il y a sept santés d'obligation ;

On vide le verre d'un seul trait après le dernier mot de chaque santé, et on le repose d'un seul coup ;

On plonge dans le verre, non le couteau de table, mais le poignard qui est le « bijou » du Kadosch, et on l'y plonge deux fois, avant de boire et après avoir bu ;



## AGAPES DES CHEVALIERS KADOSCH



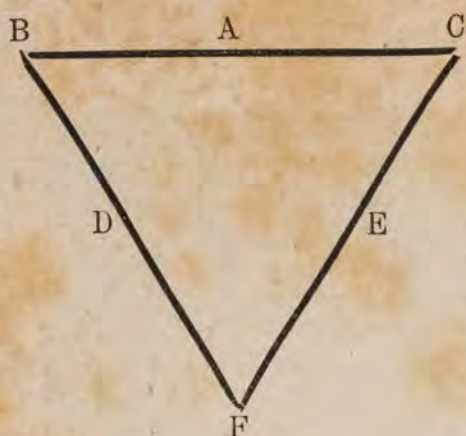
Pour le septième toast, on apporte un punch enflammé sur la table triangulaire.

Ce qui se dit en plongeant le poignard dans le verre n'est pas le *Nekam* du banquet des Elus ;

Au geste de frapper avec le poignard, avant de le replacer au repos sur la table, on frappe, non devant soi, mais dans la direction du ciel.

La table, qui n'est pas grande (un Aréopage ne se composant que de quelques Frères choisis avec soin), est de forme triangulaire :





Sur le côté B A C, siègent les hauts dignitaires; le président de l'Aréopage, appelé Grand Maître, occupe la place A; le Grand Chancelier Secrétaire, la place B; le Grand Chevalier d'Éloquence, la place C; les sommités de l'Ordre et les invités sont assis aux places qui vont de B à A et de A à C.

Sur les côtés B D F et C E F, siègent indistinctement les autres membres de l'Aréopage; il n'y a de place fixe que pour le Premier Grand Juge

(place E), pour le Second Grand Juge (place D), et pour le Grand Servant d'Armes (place F); cette dernière place est à proximité de la porte d'entrée.

Pendant le repas tous les convives se tutoient.

Si l'on veut bien se rappeler que la légende de la réception au grade de Kadosch roule sur les Templiers dont il est question de venger la mort en transperçant un crâne surmonté d'une couronne et un crâne surmonté d'une tiare, et si l'on n'a pas oublié que cette réception est aussi marquée par un sacrifice à Satan déifié, on comprendra le vrai sens des toasts de l'Agape Philosophique du 30 novembre.

Le premier toast se porte ainsi:

— A Salomon!

On connaît la légende maçonnique. Le Salomon, honoré comme constructeur du Temple, c'est le Salomon impie de la fin de son règne, c'est le Salomon dissolu, c'est le Salomon adorateur de Moloch et évocateur des mauvais esprits.

Le second toast se porte ainsi:

— A Zorobabel!

On célèbre, par ce toast, la reconstruction du Temple; on n'a pas oublié que Zorobabel joue un rôle dans la réception à plusieurs hauts grades.

Le troisième toast se porte ainsi:

— A saint Jean d'été et à saint Jean d'hiver!

Ce toast s'adresse au soleil, dont la Maçonnerie occulte fait le symbole de Lucifer, Ange de Lumière et Génie du Feu; la fête de saint Jean-Baptiste (le 24 juin) coïncide avec le solstice d'été, et la fête de saint Jean l'Évangéliste (le 27 décembre) coïncide avec le solstice d'hiver.

Le quatrième toast se porte ainsi:

— A saint Jacques et aux apôtres martyrs!

Il s'agit ici de Jacques Molay, Grand Maître de l'Ordre du Temple, et des autres Templiers, brûlés à Paris en 1314.



Le cinquième toast se porte ainsi :

— A la mémoire de tous les vrais et fidèles Chevaliers de cet Ordre, et à tous les autres dignes soldats de la croix, qui ont bien combattu et fini leur temps avec joie !

La croix en question est, non celle du Golgotha, mais la croix de Chevalerie, la croix que portaient les Templiers.

Le sixième toast se porte ainsi :

— A tous les Chevaliers du Temple, dispersés sur la surface de la terre et des eaux, à leurs femmes, à leurs veuves et à leurs orphelins !

Toutes les santés qui précèdent se boivent avec le cérémonial du banquet des Élus, sauf les modifications indiquées plus haut. Avant de boire, on plonge le poignard dans le verre de vin rouge, et, tandis que coulent les gouttes figurant symboliquement du sang, on s'écrie, tous à la fois :

— *Deus Sanctus, Nokem !*

Les deux premiers mots, en latin, signifient : « Dieu saint » ; c'est Satan. Le dernier mot, qui est hébreu, veut dire : « vengeur ! »

Après avoir bu, on donne un coup de poignard dans la direction du ciel en s'écriant, d'un ton sauvage :

— *Nekam, Adonai !*

Les six premières santés sont portées avec du vin et les flambeaux étant allumés.

Pour la septième, on apporte du punch, et l'on éteint les flambeaux ; la salle du festin satanique n'est plus éclairée que par la sinistre lueur des flammes ondoyantes et bleuâtres de l'immense bol de punch placé au milieu de la table triangulaire.

Il ne sera pas mauvais, je crois, de donner ici le cérémonial complet de ce septième toast.

Tous les convives étant debout, la main droite posée ouverte sur le cœur et la gauche brandissant le poignard contre le ciel, le Grand Maître (nom du président de la réunion) chante le cantique des Kadisch, l'assistance répétant le dernier vers de chaque couplet.

## CANTIQUE DES KADOSCH

### I

#### LE GRAND MAÎTRE

Oh ! Salomon, ta sagesse est divine ;  
Ton plan est beau, de symbole il nous sert ;  
Mais des Maçons te croire l'origine  
Est une erreur dont le bon sens se perd.

#### TOUS

C'est une erreur dont le bon sens se perd !



## II

## LE GRAND MAITRE

Héros croisés, auteurs de notre race,  
 Nous n'avons point d'autre tige que vous ;  
 Aux Sarrazins quand vous donniez la chasse,  
 Vous combattiez pour le Temple et pour nous !

## TOUS

Vous combattiez pour le Temple et pour nous !

## III

## LE GRAND MAITRE

Bon roi Louis, toi que l'on canonise,  
 D'être Maçon tu fus ambitieux ;  
 A quoi tendait ta vaillante entreprise ?  
 A restaurer les débris des saints lieux ! (1)

## TOUS

A restaurer les débris des saints lieux !

## IV

## LE GRAND MAITRE

Prince écossais qui recueillis nos Frères (2),  
 Grâce à tes soins nous sommes en renom.  
 Dans ton pays, conservons nos mystères  
 Ils en ont eu le précieux surnom.

## TOUS

Ils en ont eu le précieux surnom !

## V

## LE GRAND MAITRE

Resserrons-nous d'une chaîne propice,  
 De vivre unis perpétuons l'aveu ;  
 Francs Chevaliers, armés contre le vice,  
 Pour la vertu s'est formé notre vœu !

## TOUS

Pour la vertu s'est formé notre vœu !

(1) Ainsi, si Louis IX le Saint a fait deux croisades en Palestine, c'est, au dire des Kadosch, non pour affranchir le Saint-Sépulcre de la domination musulmane, mais pour relever le Temple de Salomon !

(2) Il s'agit ici de Robert Bruce, qui, selon la légende maçonnique, accueillit dans ses États les Templiers au moment de la condamnation de leur Ordre par l'Eglise. Le rite maçonnique le plus ancien, rite d'Hérodome et de Kilwinning, possède, à son siège central, une charte, d'ailleurs d'une authenticité problématique, octroyée par le roi Robert Bruce à une certaine Loge située à Kilwinning, petit village d'Ecosse ; et cette Loge, prétendent les Maçons écossais, fondée par les Templiers réfugiés auprès de Robert Bruce, est la première Loge créée, la Loge-Mère de la Franc-Maçonnerie.



## VI

## LE GRAND MAÎTRE

Le feu grégois, fameux en terre sainte,  
*(Montrant le punch qui flambe :)*  
 Peut-il au nôtre être ici comparé?...  
 Il ne servait qu'à répandre la crainte ;  
 Au plaisir seul le nôtre est consacré !

## TOUS

Au plaisir seul le nôtre est consacré !

## VII

## LE GRAND MAÎTRE

Nous, preux, Maçons, restons dans la patrie ;  
 Du Grand Travail (1) montrons-nous les effets :  
 Plus n'est besoin d'aller jusqu'en Syrie ;  
 Car Dieu partout nous comble de bienfaits !

## TOUS

Remercions Dieu pour tous ses bienfaits !

Le « cantique » terminé, on passe à l'exercice de la libation ; c'est le Grand Maître qui commande la manœuvre.

— Drapeau tortillé au bras !...

On s'entoure le bras gauche de la serviette qu'on a tortillée et dont on retient les bouts dans la main.

— Main droite au poignard !...

On reprend de la main droite le poignard qui était dans la main gauche levée, et on abaisse celle-ci.

— Poignard contre le cœur !...

On place l'arme en long sur le sein gauche, le pouce allongé sur la poignée.

— Poignard à la main gauche !...

On remet le poignard dans la main gauche, mais cette fois la pointe est tournée vers le bas.

— Main droite à l'urne !...

On prend le verre.

— En avant, l'urne !...

On tend le verre à bout de bras.

— Plongeons le poignard dans l'urne !...

Dans la main gauche qui tient le poignard, on plonge celui-ci dans le verre, en disant tous ensemble : *Deus Sanctus, Nokem !*

— L'urne sur le cœur !...

---

(1) Par Grand Travail, il faut entendre « le Grand Œuvre », c'est-à-dire la pratique des sciences occultes, des évocations diaboliques, auxquelles s'adonnent les Kadosch.



On appuie le verre contre la poitrine, côté gauche.

Ici, le Grand Maître interrompt les commandements, et, tandis que tous les Kadosch sont immobiles, le verre sur le cœur et le poignard tendu en avant de la main gauche, il prononce la formule du septième toast, à la lueur infernale du punch :

— Puissent tous les dignes Maçons, inviolablement fidèles à leurs serments, participer au pardon qui sera accordé en l'honneur du sang du Christ!

Il n'est pas besoin de faire ressortir l'infâme double-sens de ce dernier membre de phrase; ne perdons pas de vue que la Maçonnerie est le culte de Satan.

— Haut l'urne!...

On élève le verre à la hauteur des lèvres.

— Vidons en un temps!...

On vide le verre d'un trait.

— En avant, l'urne!...

On tend de nouveau le verre en avant, et toujours en le tenant de la main droite.

— A moi, Chevaliers mes Frères, par le signe!...

On porte la main gauche à l'épaule droite, en tenant le poignard levé à pointe vers le ciel, et on fait le geste de frapper, avec le cri d'ensemble : *Nekam, Adonai!*

— L'urne sur le cœur!...

On ramène au corps le bras droit, et on applique contre le sein gauche la main qui tient le verre.

— Posons l'urne!...

On repose d'un seul coup le verre sur la table.

— Le poignard au repos!...

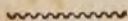
On remet le poignard à sa place.

Le Grand Maître. — *Phagal-Chol.*

Tous les assistants, ensemble. — *Pharasch-Chol.*

La sinistre comédie étant terminée, les poignards ayant été suffisamment plongés dans les urnes, — c'est ce que les Kadosch appellent « le signe pénal », pour indiquer que la peine infligée aux ennemis de l'Ordre est la mort par assassinat, — les membres de l'Aréopage se retirent.

Est-il nécessaire de conclure?... Non, certes... Mille fois aveugle qui n'aurait pas compris !





## CHAPITRE VI

## ENSEMBLE DES SECRETS

DE LA

## MAÇONNERIE ROUGE

NOTA. — Afin de bien saisir le sens de toutes les divulgations de ce chapitre, le lecteur devra se reporter d'abord au chapitre V de la 1<sup>re</sup> partie, pages 176 et suivantes.

## Le Grand Pontife de la Jérusalem Céleste

(19<sup>e</sup> degré)

ORDRE. — On se met à l'ordre en levant horizontalement la main droite, les doigts étendus.

SIGNE. — On se met d'abord à l'ordre; puis, dans cette position, on abaisse perpendiculairement les trois derniers doigts. — On remarque à table un Maçon du 19<sup>e</sup> degré à cette particularité: il affecte de boire en tenant son verre de la main gauche.

ATTOUCHEMENT. — On s'applique réciproquement la paume de la main droite sur le front, en échangeant ce court dialogue: « Alleluia! — Louons le Seigneur! — Emmanuel! — Dieu nous assiste! » Puis, ensemble: « Amen. »

MOT DE PASSE. — *Emmanuel.*

MOT SACRÉ. — ALLELUIA.

ÂGE. — On est près de ne plus compter son âge.

Il n'y a pas de Marche spéciale pour ce grade.

BATTERIE. — Douze coups égaux, pas trop vite: OOOOOOOOOOOO.

TEMPS DU TRAVAIL. — De l'heure prédite à l'heure accomplie.

DÉCOR. — Pas de tablier. Par contre, le Frère Trois-Points du 19<sup>e</sup> degré porte en séance (mais seulement dans celles du Collège, et non point dans les réunions auxquelles assistent des Frères de grade inférieur) une belle et longue robe de satin blanc; il a en outre le front ceint d'un bandeau de couleur bleu-céleste, sur lequel sont brodées douze étoiles en or. Le cordon est un ruban cramoisi orné de douze étoiles d'or; vers le haut est brodé un A (alpha) et vers le bas un Ω (oméga); ce cordon, auquel est suspendu le bijou, se porte de gauche à droite par dessus la robe. Le bijou est une plaque d'or en forme de carré long, sur laquelle sont gravés d'un côté un A et de l'autre un Ω.

## QUESTIONS D'ORDRE POUR L'ENTRÉE DU TEMPLE.

D. Qui êtes-vous? — R. Grand Pontife, Sublime Ecossais, à qui rien n'est inconnu; je sais que tout est Alpha, Oméga et Emmanuel.

D. Où avez-vous été reçu? — R. Dans un lieu qui n'a besoin ni du soleil ni de la lune pour être éclairé.

D. Quel est votre âge? — R. Je ne compterai bientôt plus.

D. Quelle heure est-il? — R. L'heure prédite.

D. A quelle heure nous séparons-nous? — R. Quand l'heure est accomplie.



## Le Vénérable Grand Maître ad Vitam

(20<sup>e</sup> degré)

ORDRE. — On se met à l'ordre en posant le genou droit à terre, tandis que le gauche est relevé, ce qui forme deux équerres; on pose ensuite le coude gauche sur le genou relevé. les doigts étendus et rapprochés, le pouce en équerre, la tête penchée vers la terre, inclinée un peu à gauche, comme si l'on n'osait regarder en face.

SIGNES. — Il y en a trois. — Voici le premier : on forme quatre équerres, 1<sup>o</sup> en portant la main droite sur le cœur, les doigts rapprochés, le pouce écarté, ce qui forme deux équerres (une formée avec le bras, et l'autre formée avec la main), 2<sup>o</sup> en mettant la main gauche sur les lèvres, le pouce écarté, ce qui forme encore une équerre, 3<sup>o</sup> enfin en joignant les deux talons, les pieds ouverts en équerre. — Voici le second signe : on tombe à genoux, et, ainsi prosterné, on pose les coudes à terre, et l'on secoue neuf fois la tête en l'inclinant du côté gauche. — Voici le troisième signe : on croise les bras sur la poitrine, le droit par dessus le gauche, les doigts étendus et rapprochés, le pouce en équerre, les pieds placés en équerre, se joignant par le talon, ce qui fait cinq équerres.

En outre, il y a un signe dit « d'introduction ». C'est-à-dire, les Frères Grands Maîtres ad Vitam entrent en Loge deux par deux, l'épée haute; puis, en se rencontrant, après avoir passé la porte, ils croisent leurs glaives et forment la voûte d'acier.

ATTOUchement. — On se saisit mutuellement le coude avec la main droite, les doigts serrés, le pouce écarté; après s'être pressé quatre fois le coude de cette façon, on descend la main en la glissant jusqu'au poignet; là, on lève trois doigts, en s'appuyant l'index sur le poignet.

Autre attouchement (pour l'entrée au temple) : on se prend mutuellement la main droite, le pouce sur la ligature du poignet; on la laisse ensuite glisser le long de la main jusqu'au bout des doigts.

MOT DE PASSE. — *Jeksan*. On répond : *Stolkin*.

MOT SACRÉ. — RAZAH-BETHSIJAH.

Il n'y a pour ce grade ni Age de convention ni Temps particulier de Travail. Les questions d'ordre se réduisent à deux.

MARCHE. — Neuf pas en équerre.

BATTERIE. — Trois coups frappés ainsi : O — OO.

DÉCOR. — Pas de tablier. On porte deux cordons, l'un jaune et l'autre bleu d'azur, que l'on croise sur la poitrine. Le bijou est un triangle en or sur lequel est gravée la lettre R.

### QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Grand Maître? — R. On m'a reconnu en cette qualité à Jérusalem.

D. Comment vous reconnaîtreai-je pour tel? — R. A mon zèle pour rebâtir le Temple.

## Le Chevalier Prussien

(21<sup>e</sup> degré)

ORDRE. — On tourne le visage à l'est et on lève les bras vers le ciel.

SIGNE. — Vous montrez les trois premiers doigts levés de la main droite. Alors, le Frère à qui ce signe s'adresse, vient à vous, prend de sa main droite



## UNE SÉANCE DU SOUVERAIN TRIBUNAL



Le Très Parfait Président brise la coupe en la jetant violemment sur le sol. Tous les assistants, la main droite levée, disent ensemble : — *Amen* !

vos trois doigts levés, et vous dit : *Frédéric*. A son tour, il présente ses trois doigts ; vous les lui saisissez de la même manière, et vous lui dites : *Noé*.

**ATTOUCHEMENT.** — Vous prenez l'index de la main droite de la personne qui vous demande l'attouchement, et vous le pressez entre le pouce et l'index de votre main droite, en disant : *Sem* ; le Frère fait le même attouchement, et vous dit : *Cham* ; à votre tour, vous recommencez ce manège, et vous dites : *Japhet*.



**MOT DE PASSE.** — *Phaleg*. On répète ce mot trois fois; il est aussi nécessaire de le prononcer chaque fois très lentement et sur un ton aussi lugubre, aussi sinistre que possible. — Le lecteur de cet ouvrage est prié de ne pas s'imaginer que je me moque de lui. Cette nécessité du ton lugubre et sinistre peut en effet paraître une plaisanterie; mais j'affirme que les choses doivent se passer réglementairement comme il vient d'être dit.

**MOT SACRÉ.** — Il est triple. SEM — CHAM — JAPHET.

Ni Age ni Temps du Travail, pour ce grade.

**MARCHE.** — Trois pas de Maître.

**BATTERIE.** — Trois coups très lents : O — O — O.

**DÉCOR.** — Tablier jaune et gants jaunes. Le cordon est noir et se porte de droite à gauche. Le bijou est un triangle d'or, traversé par une flèche d'argent ayant la pointe tournée vers le bas; on l'attache à l'extrémité du cordon. En outre, le Frère Chevalier Prussien porte à la boutonnière une petite lune d'argent.

#### QUESTIONS D'ORDRE.

D. Qui êtes-vous? — R. Dites-moi qui vous êtes, et je vous dirai qui je suis.

D. Connaissez-vous les enfants de Noé? — R. Je n'en connais que trois.

## Le Prince du Liban, Royale-Hache

(22° degré)

**ORDRE.** — On se met à l'ordre en levant les deux mains ouvertes, doigts serrés, à la hauteur du front.

**SIGNE.** — On fait le mouvement d'élever une hache avec les deux mains, et de frapper, comme si l'on frappait un arbre par le pied. On répond à ce signe en levant les deux mains à la hauteur du front, les doigts étendus, et en les laissant ensuite retomber.

**ATTOUchement.** — On se prend mutuellement les mains en croisant les doigts.

**MOTS DE PASSE.** — Il y en a trois, que l'on dit à deux personnes alternativement : *Japhet—Ooliab—Liban*.

**MOT SACRÉ.** — Il est triple : NOÉ—BESELEEL—SIDONIUS. On le dit à deux personnes, alternativement.

Ni Age ni Temps du Travail à ce grade.

**MARCHE.** — Trois pas en zigzag, en partant du pied droit.

**BATTERIE.** — Deux coups égaux : OO.

**DÉCOR.** — Le tablier est blanc, avec un œil peint au milieu. Le ruban, aux couleurs d'arc-en-ciel, est doublé de taffetas ponceau; on le porte en sautoir; au bas est suspendu le bijou. Ledit bijou est une hache d'or couronnée; sur un côté du manche sont les lettres L.°. S.°. A.°. A.°. C.°. D.°. X.°. Z.°. A.°.; sur l'autre côté, les lettres S.°. N.°. S.°. C.°. J.°. M.°. B.°. O.°.

#### QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Prince du Liban? — R. Les arbres sont bons pour la coupe.

D. Que signifient les lettres gravées sur les deux côtés de la hache des Chevaliers Princes du Liban? — R. Liban, Salomon, Abda, Adon-Hiram, Cyrus, Darius, Xerxès, Zoroastre, Ananias.

D. Que signifient les lettres gravées de l'autre côté de la hache? — R. Sidonius, Noé, Sem, Cham, Japhet, Moïse, Beseleel, Ooliab.



## Le Chef du Tabernacle

(23<sup>e</sup> degré)

A ce grade, il n'y a pas d'Ordre, ni d'Age convenu. Il n'est pas d'usage non plus que le Frère tailleur fasse des questions sur le grade au Frère Visiteur.

SIGNE. — Vous avancez le pied gauche, et en même temps vous faites semblant de prendre avec la main droite un encensoir que vous êtes censé tenir à la main gauche.

ATTOUchement. — On se prend mutuellement le coude gauche avec la main droite, en arrondissant le bras pour former un peu le cercle.

MOT DE PASSE. — *Uriel*. En réponse, on dit : *Tabernacle des vérités révélées*.

MOT SACRÉ. — JEHOVAH. On le dit par syllabes, alternativement.

MARCHE. — On fait six pas égaux et un septième plus grand.

BATTERIE. — Sept coups frappés ainsi : OOOOOO—O.

TEMPS DU TRAVAIL. — On commence les travaux « à l'heure où le fils d'Hiram doit venir pour sacrifier », et on les termine « à l'heure où le sacrifice est consommé ». — Nota : on ne se sert pas du mot *travail* ; on le remplace par le mot *service*.

DÉCOR. — Le costume de ce grade est une belle robe blanche, par-dessus laquelle est une écharpe rouge à franges d'or. Au bas de l'écharpe est suspendu, avec une rosette noire, un encensoir pour bijou. Ce costume est pour les réunions particulières du 23<sup>e</sup> degré exclusivement.

## Le Prince du Tabernacle

(24<sup>e</sup> degré)

A ce grade, il n'y a ni Ordre ni Age convenu.

L'Attochement, le Mot de Passe, le Mot Sacré, la Batterie et la Marche sont exactement les mêmes qu'au 23<sup>e</sup> degré.

SIGNES. — Il y en a trois. — Signe dit « du Cordon » : on porte sur les yeux la main droite ouverte, comme pour se garantir d'une vive lumière, en ayant la main gauche sur la poitrine; ensuite, on porte la main droite vers l'épaule gauche et on la ramène diagonalement sur le côté droit. — Signe dit « Grand Signe » : on porte les deux mains ouvertes sur la tête, en joignant les deux pouces et les deux index par les extrémités, pour former un triangle. — Signe dit « d'admiration » : on incline la tête en avant, en tenant la main droite sur la poitrine, et de la main gauche on se couvre les yeux.

TEMPS DU TRAVAIL. — Voir aux questions d'ordre.

DÉCOR. — Les Frères du grade de Prince du Tabernacle sont revêtus, dans leurs réunions particulières et dans celles du degré au-dessous, d'une robe de soie bleue, dont le collet garni de longs rayons en gaze d'or imite en quelque sorte une auréole; la robe est parsemée d'étoiles d'or. Sur la tête, un diadème resplendissant d'étoiles en cristaux colorés pour imiter les pierres précieuses; ce diadème est surmonté d'un triangle. Par dessus sa robe, l'artiste... pardon ! le Frère porte un ruban ponceau moiré, de l'épaule droite à la hanche gauche. Le tablier est blanc, avec doublure ponceau. Le bijou est un petit globe d'or surmonté d'un double triangle cerclé de rayons, ayant au centre le mot *Jehovah*.



## QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Prince du Tabernacle? — R. Oui, je le suis. Voyez en moi votre Frère et le dernier des hommes éclairés.

D. Comment tenez-vous? — R. En Conseil Souverain.

D. Sur quoi travaillez-vous? — R. Sur les douze commandements de la Table de la Loi.

D. A quelle heure ouvre-t-on le Conseil? — R. A la première heure du jour des sept de la construction de la Hiérarchie.

D. A quelle heure le ferme-t-on? — R. A la dernière heure du jour de vie et de suavité.

## Le Chevalier du Serpent d'Airain

(25<sup>e</sup> degré)

ORDRE. — On se met à l'ordre en montrant la terre avec l'index de la main droite.

SIGNE. — Avec la main droite, on trace une croix sur sa poitrine.

ATTOUchement. — Vous vous placez à la droite du Frère qui vous examine, et vous lui prenez, avec la main gauche, son poignet gauche. En réponse, il vous prend, avec sa main droite, votre poignet droit.

MOT DE PASSE. — *Johannès-Ralp.*

MOT SACRÉ. — MOÏSE. Il s'épèle.

Il n'y a pas d'Age convenu, pour ce grade.

MARCHE. — On fait neuf pas en zigzag.

BATTERIE. — Neuf coups, 5 lents, 3 précipités et un bien séparé des autres, comme ceci : O — O — O — O — O — — OOO — O.

TEMPS DU TRAVAIL. — De une heure à quatre heures.

DÉCOR. — Pas de tablier ; en sautoir, on porte un ruban rouge, sur lequel sont brodés ces deux mots : « Vertu, courage. » Le bijou est un serpent d'airain enlaçant une baguette qui se termine par un T.

## QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Chevalier du Serpent d'Airain? — R. Oui, je le suis.

D. Pourquoi vous êtes-vous fait recevoir? — R. Pour porter volontairement le joug de mes Frères, me rappeler sans cesse qu'ils sont mes semblables, et que nous pouvons tous être blessés du même trait.

D. Est-ce là votre seul motif? — R. J'en avais encore un autre. Animé par l'esprit divin à venger notre patrie, à faire respecter nos mystères, à porter la loi du Grand Architecte aux extrémités de l'univers, je me suis déterminé à solliciter l'honneur d'être admis à votre sublime grade.

D. Pourquoi marchez-vous en serpentant? — R. Pour montrer que nous ne sommes parvenus dans le bien qu'avec peine et que par la persévérance.

D. Que désignent les chaînes? — R. La raison d'être de ce grade, qui est de délivrer les captifs.

D. Que signifie le serpent d'airain? — R. Il est l'image du serpent que Moïse fit élever dans le camp des Israélites, et dont la vue avait la vertu de guérir la morsure des monstres ailés qui poursuivaient ce peuple dans le désert.

D. A quelle heure s'ouvre la Cour du Sinaï? — R. A une heure.

D. A quelle heure se ferme-t-elle? — R. A quatre heures, nos conquêtes étant alors accomplies.

## Le Prince de Merci

(26<sup>e</sup> degré)

ORDRE. — On se met à l'ordre en appuyant la main droite sur la hanche.



**SIGNES.** — Il y en a trois. — Signe pour entrer en Loge : on porte la main droite ouverte en triangle au-dessus des yeux, comme pour les garantir d'une trop vive lumière qui viendrait d'en haut. — Signe pour se faire reconnaître d'un Frère du même grade ou d'un grade supérieur : on réunit en forme de triangle les deux pouces et les deux doigts qui suivent (l'annuaire et le petit doigt de chaque main restent ployés, et on s'appuie sur le ventre les mains ainsi disposées. — Signe de secours ou d'appel en cas de détresse : on croise ses deux bras au-dessus de la tête, les mains ouvertes, la paume en avant, et l'on s'écrie : *Elaï ben i Emeth!* ou bien : *A moi, les Enfants de la Vérité!*

**ATTOUchement.** — Vous portez les mains sur les épaules du Frère qui vous examine, et vous les lui pressez légèrement par trois fois, en disant : *Gomel.*

**MOT DE PASSE.** — Il y en a un pour dire en entrant à l'Atelier : *Gomel*, et deux pour échanger afin de se reconnaître hors du temple : *Ghibblim* et *Gabaon*.

**MOT SACRÉ.** — **EDUL-PEN-CAGU.** Ce mot est tellement sacré, qu'on l'appelle, dans ce grade, le Mot Sublime. Il y a aussi, pour les Princes de Merci, un autre mot sacré, d'un degré inférieur : « *Jéhovah*, » auquel on répond : « *Jakin*. »

**AGE.** — Quatre-vingt-un ans.

**MARCHE.** — On fait trois pas égaux, en partant du pied gauche.

**BATTERIE.** — Quinze coups, frappés ainsi : 000 — 00000 — 0000000.

**TEMPS DU TRAVAIL.** — Voir aux questions d'ordre.

**DÉCOR.** — Le tablier est en soie rouge et porte en broderie un triangle blanc et vert. Le cordon, vert-blanc-rouge, en sautoir, porte à l'extrémité un triangle d'or comme bijou.

#### QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Prince de Merci? — R. J'ai vu la grande lumière, et je suis, comme vous, Très Excellent, par la triple alliance dont vous et moi portons la marque.

D. Quelle est cette triple alliance? — R. Neuf lumières sont sur le trône, une flèche est sur l'autel, la Vérité sans voiles est notre palladium.

D. Quel âge avez-vous? — R. Quatre-vingt-un ans.

D. Quelle heure est-il? — R. Avertissez, Très Excellent.

## Le Souverain Commandeur du Temple

(27<sup>e</sup> degré)

**ORDRE.** — Etant debout, on se met à l'ordre en plaçant la main droite en équerre sur le ventre. Si l'on est assis à la table ronde autour de laquelle les Frères de ce grade délibèrent, on se met à l'ordre en posant sur la table la main droite étendue, le pouce écarté en forme d'équerre.

**SIGNE.** — On fait sur le front un petit signe de croix avec le pouce de la main droite, les autres doigts étant fermés. Il y a deux manières de répondre à ce signe : si l'on est en séance, le Frère à qui le signe est adressé vient embrasser le front de son collègue à l'endroit même où celui-ci s'est fait la croix ; hors du temple, au lieu de baiser le front, la réponse est de porter sur la bouche les deux premiers doigts de la main droite, en fermant les autres, le dedans de la main tourné en dehors.

**ATTOUchement.** — Vous frappez trois coups légers sur l'épaule gauche du Frère dont vous voulez éprouver l'importance maçonnique ; s'il est réellement 27<sup>e</sup>, il vous répondra en prenant votre main droite et en vous la secouant trois fois.



MOT DE PASSE. — *Salomon.*

MOT SACRÉ. — INRI. Il s'épèle.

Ni Age ni Marche de convention pour ce grade.

BATTERIE. — Vingt-sept coups frappés ainsi : OOOOOOOOOOOO — OOOOOOOOOOOO — OOO. En séance, on frappe ces vingt-sept coups avec le plat de l'épée.

TEMPS DU TRAVAIL. — De dix heures à quatre heures.

DÉCOR. — Le tablier est rouge, avec bordure et doublure noires; sur la bavette est une croix teutonique entourée d'une couronne de laurier d'or; au-dessous de la bavette est une clef; la croix et la clef sont brodées en noir. On porte aussi des gants blancs, doublés et bordés de rouge. Le cordon, blanc, liseré de rouge, se porte en sautoir; sur les deux côtés sont brodées en rouge quatre petites croix teutoniques; à la pointe du cordon est suspendu le bijou, lequel consiste en un triangle d'or portant les lettres I. N. R. I. gravées au centre en caractères hébraïques. En outre, chaque Frère du 27<sup>e</sup> degré porte une écharpe rouge, bordée de noir, passant de droite à gauche, à laquelle est suspendue une croix teutonique émaillée en or.

#### QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Souverain Commandeur? — R. J'ai vu la triple lumière et je connais les cinq qualités.

D. A quelle heure les Grands-Commandeurs prennent-ils séance? — R. A dix heures.

D. A quelle heure se retirent-ils? — R. A quatre heures.

## Le Chevalier du Soleil

(28<sup>e</sup> degré)

ORDRE. — Il n'y a pas de manière spéciale de se mettre à l'ordre, à ce grade.

SIGNE. — Vous mettez la main droite en équerre sur le cœur. Le Frère à qui vous adressez ce signe vous répond en montrant le ciel avec l'index.

ATTOUchement. — On se prend mutuellement les mains, et on se les presse doucement.

MOT DE PASSE. — *Stibium — Hélios — Méné — Tétragrammaton.*

MOT SACRÉ. — On vous dit : ADONAI, et vous devez répondre : ABRAG. Du moins, tel est l'usage; selon le Convent de Lausanne, on devrait répondre : GADOL.

Ni Age ni Marche de convention à ce grade.

BATTERIE. — Six coups égaux : OOOOOO.

TEMPS DU TRAVAIL. — Voir ci-dessous aux questions d'ordre.

DÉCOR. — Tablier brun, tunique de gaze, bonnet bleu et cordon pour tout vêtement. Le cordon, blanc moiré, est porté en sautoir; il a à la pointe un œil brodé. Le bijou, suspendu au cordon, est un triangle en or, au milieu duquel est un œil.

#### QUESTIONS D'ORDRE.

D. D'où venez-vous? — R. Du centre des ténèbres.

D. Comment avez-vous pu en sortir? — R. Par la réflexion et l'étude de la nature.

D. Que signifie le mot de passe? — R. Matière première, principe de tout ce qui a été créé.

D. Quels sont les noms des sept? — R. Michaël, Gabriel, Ouriel, Zrahïel, Hhamaliel, Raphaël et Tsaphiel.



D. Dites-moi l'état du temps à l'heure de l'ouverture? — R. Il est nuit sur la terre, mais le soleil est dans son plein éclat pour la Loge.

D. Dites-moi l'état du temps à l'heure de la fermeture? — R. Les hommes suivent toujours l'erreur; peu la combattent, peu parviennent au saint lieu.

## Le Grand Écossais de Saint-André

(29° degré)

ORDRE. — On forme sur la poitrine la croix de Saint-André avec les bras, les mains en haut.

SIGNES ET ATTOUCHEMENTS. — Il y a, à ce grade, sept signes, trois attouchements et un attouchement général.

Premier signe, « dit signe de la terre » : on s'essuie le front avec le revers de la main droite, la tête un peu penchée.

Premier attouchement : on se prend mutuellement et successivement la première, la deuxième et la troisième phalange de l'index de la main droite en épelant alternativement le mot *Bohaz*.

Second signe, dit « signe de l'eau » : on étend d'abord sa main droite sur le cœur, et on la laisse ensuite retomber sur le côté droit, comme si on saluait.

Second attouchement : on fait sur le doigt médus de la main droite comme on a fait sur l'index au premier attouchement; seulement, cette fois, c'est le mot *Jakin* que l'on épèle.

Troisième signe, dit « signe d'étonnement et d'horreur » : on regarde la terre à gauche, tout en levant au ciel les mains jointes que l'on porte à droite.

Quatrième signe, dit « signe du feu » : on entrelace les mains et on s'en applique le revers sur les yeux. Ce signe se complique d'une réponse qui se fait en portant la main droite en avant, à la hauteur de l'épaule.

Troisième attouchement : on se prend réciproquement la première phalange de l'index, en disant, l'un *Ma*, l'autre *ha*; puis, l'on passe à la même phalange du petit doigt, et l'on dit, l'un *bone*, l'autre *Mahabone*.

Cinquième signe, dit « signe d'admiration » : on lève vers le ciel les yeux et les mains, le bras gauche un peu moins élevé que le droit; le talon du pied gauche doit aussi être un peu relevé, de façon à ce que le genou fasse équerre avec la jambe droite.

Sixième signe, dit « signe du soleil » : on place au-dessus de l'œil droit le pouce droit, l'index étendu en l'air pour former l'équerre, et l'on vise au bout comme si l'on prenait un point de vue, en disant : « Je compasse jusqu'au soleil. »

Septième signe, dit « signe général » : on forme sur sa poitrine, avec les bras, les mains en haut, la croix de Saint-André.

Attouchement général : on se prend la phalange extrême de l'index droit, et l'on dit, l'un *Né*, l'autre *ka*; on passe ensuite à la même phalange du petit doigt, et l'on dit, l'un *mah*, l'autre *Nékamah*.

MOT DE PASSE. — *Ardriel-Casmara-Talliud-Furlac*.

MOT SACRÉ — NEKAMAH.

AGE. — Quatre-vingt-un ans. Et l'on ajoute : « C'est le carré de neuf. »

MARCHE. — Trois pas d'Apprenti, trois de Compagnon et trois de Maître; ces neuf pas doivent figurer sur le sol de la croix de Jérusalem.

BATTERIE. — Neuf coups frappés ainsi : OO — OOO — OOOO.

TEMPS DU TRAVAIL. — De midi plein à l'entrée de la nuit.

DÉCOR. — On porte une robe rouge, mais sans tablier. Sur la robe, on



met en écharpe un cordon ponceau, à l'extrémité duquel le bijou du grade est attaché avec une rosette en ruban gros vert, liseré de rouge. On peut aussi porter le cordon en sautoir ; mais alors il doit être vert liseré de rouge. Le bijou est un compas dans trois triangles enfermés dans un seul ; au-dessous du grand triangle est une équerre renversée, avec un poignard dans l'angle de l'équerre. En outre, on a une ceinture en soie blanche, avec franges d'or.

Quand on porte le cordon en sautoir, le bijou est une croix de Saint-André, surmontée d'une couronne fermée ; au centre et sur la croisure est une pomme de pin renfermée dans un triangle placé au milieu d'un anneau ; à cet anneau est attachée une clef pendante entre les deux branches inférieures de la croix ; sur l'extrémité des bras de la croix sont les initiales des quatre mots sacrés : B. · J. · M. · N. ·.

#### QUESTIONS D'ORDRE.

D. Êtes-vous Grand Écossais de Saint-André d'Écosse ? — R. Je le suis, éprouvez-moi.

D. Que signifient nos mots de passe ? — R. Ce sont les noms des quatre éléments : le premier est le nom de l'ange du feu ; le deuxième, celui de l'ange de l'air ; le troisième, celui de l'ange de l'eau ; et le quatrième, celui de l'ange de la terre.

D. Quel âge avez-vous ? — R. Quatre-vingt-un ans ; c'est le carré de neuf.

D. A quelle heure ouvre-t-on le Conseil ? — R. A midi plein.

D. A quelle heure le ferme-t-on ? — R. A l'entrée de la nuit.

### Le Kadosch

(30° degré)

ORDRE. — On se met à l'ordre en tenant l'épée bien droite dans la main gauche ; quant à la main droite, on la pose ouverte sur le cœur.

SIGNE. — Après s'être mis à l'ordre, on laisse tomber sa main droite sur la cuisse, on fléchit un peu le genou ; puis, en se relevant, on saisit le poignard que l'on porte suspendu à l'écharpe, on l'élève à la hauteur du front, et l'on fait enfin le geste de frapper, dans la direction du ciel, en s'écriant : *Nekam, Adonai !*

ATTOUchement. — Les deux Frères qui se donnent l'attouchement de 30° mettent d'abord en contact les deux pointes du pied droit et le genou ; l'un présente alors le pouce droit levé, et l'autre le saisit rapidement ; puis, tous deux reculent d'un pas, et font le geste de vouloir se frapper au front avec un poignard ; l'un dit : *Nekamah-Bealim* ; l'autre répond : *Pharasch-Chol*.

MOT DE PASSE. — Ils sont de deux sortes : l'un pour entrer en Loge, c'est-à-dire au Conseil ; l'autre, pour en sortir. Quand vous vous présentez pour entrer, le Frère tailleur vous dit : *Nekam*, et vous devez répondre *Menahhem*. A la sortie, la demande est : *Phagal-Chol*, et la réponse : *Pharasch-Chol*.

MOT SACRÉ. — Demande : NEKAM-ADONAI. Réponse : PHARASCH-CHOL.

AGE. — « Je ne compte plus ». Dans quelques Conseils, on a gardé l'ancienne habitude, qui était de dire : « J'ai un siècle et plus ».

MARCHE. — Trois pas précipités, les mains croisées sur la tête.

BATTERIE. — Sept coups frappés ainsi : OO — OO — OO — O.

TEMPS DU TRAVAIL. — On ouvre le Conseil à l'approche de la nuit, et on le ferme au point du jour.

DÉCOR. — La tenue solennelle est celle-ci : tunique blanche, ouverte sur



## INITIATION DU PRINCE DE ROYAL-SECRET



— « L'armée maçonnique campe donc en attendant l'assaut définitif », dit le Frère chargé d'expliquer au postulant le grand plan de bataille.

le côté (dans le genre de la dalmatique que portent les diacres du clergé catholique), bordée en noir ; par-dessus est une écharpe noire, portée en ceinture, avec franges d'argent ; un poignard à manche d'ivoire et d'ébène est passé dans la ceinture ; chapeau rabattu sur les yeux, ayant sur le devant un soleil à fond d'argent, rayons en or, un œil peint au centre du soleil, lequel est placé entre les lettres N.°. A.°. — La tenue des réunions ordinaires est celle-ci : en noir, habit de ville, gants blancs ; ceinture rouge ; cordon noir porté en



écharpe de gauche à droite et ayant un poignard suspendu à l'extrémité ; sur le devant du cordon sont brodées en rouge deux croix teutoniques, ainsi qu'un aigle à deux têtes, un soleil et les lettres C. . K. . H. . brodées en argent ; pas de tablier ; à la boutonnière de l'habit, sur le côté gauche, est attachée une croix teutonique, émaillée en rouge, portant au centre un médaillon en nacre de perles ; sur l'un des côtés de ce médaillon sont les lettres J. . M. ., et sur l'autre côté est une tête de mort traversée par un poignard. — Lorsqu'un Kadosch assiste à la séance d'une Loge où sont réunis des Frères de grade inférieur au sien, il ne porte pas le costume ci-dessus décrit, mais seulement le cordon, ou même, des fois, il ne porte que le bijou (soit la croix teutonique émaillée en rouge, soit le soleil d'or à fond d'argent) attaché par une faveur rouge sur le sein gauche.

#### QUESTIONS D'ORDRE.

- D. Es-tu Chevalier Kadosch ? — R. Tu l'as dit.  
 D. En es-tu digne ? — R. J'ai fait mes efforts pour cela.  
 D. Quel profit en as-tu fait ? — R. Je connais l'Echelle Mystérieuse.  
 D. De quoi se compose-t-elle ? — R. De deux montants, ayant sept échelons chacun  
 D. Comment nommes-tu les deux montants ? — R. *Oheb-Eloah*, et *Oheb-Kerobo*.  
 D. Que signifient ces mots ? — R. Amour de Dieu, et amour du prochain.  
 D. Que signifient les sept échelons de chaque montant ? — R. Les sept vertus que je dois professer et les sept sciences que je dois connaître.  
 D. Comment se nomment les échelons du premier montant ? — R. *Tsedakah*, *Schor-Laban*, *Mathok*, *Emounah*, *Hamal-Sagghi*, *Sabbal*, et *Ghemoul-Binah-Thebounah*.  
 D. Comment se nomment les échelons du second montant de côté ? — R. *Astronomie*, *Musique*, *Géométrie*, *Arithmétique*, *Logique*, *Rhétorique* et *Grammaire*.  
 D. Pourquoi es-tu Kadosch ? — R. Pour combattre par tous les moyens, et sans trêve ni repos, toute injustice et toute oppression.  
 D. Quels sont tes droits ? — R. *Mischtar*.  
 D. Qu'est-ce dire ? — R. Les droits inhérents à ma qualité de Maître par excellence.  
 D. Quel âge as-tu ? — R. Un siècle et plus (*Ou* : Je ne compte plus).  
 D. A quelle heure ouvre-t-on l'Aréopage des Chevaliers Kadosch ? — R. A l'approche de la nuit.  
 D. A quelle heure le ferme-t-on ? — R. Au point du jour.  
 (*Nota* — Dans les Aréopages du Grand Orient de France la question est : A quelle heure ouvre-t-on les travaux ? — Et l'on répond : Les Kadosch ne travaillent plus ; ils observent et délibèrent.)

### Alphabets philosophiques, etc.

Dans la Maçonnerie Noire, il y a pour les Kadosch un alphabet secret ; mais il est en chiffres.

A est représenté par 70. — B, 2. — C, 3. — D, 12. — E, 15. — F, 20. — G, 30. — H, 33. — I ou J, 38. — K, 9. — L, 10. — M, 40. — N, 60. — O, 80. — P, 81. — Q, 82. — R, 83. — S, 84. — T, 85. — U, 86. — V, 90. — X, 91. — Y, 94. — Z, 95.

*Adonis*, chez les Kadosch, s'écrit donc : 701280603884.

*Lucifer*, s'écrit : 1086338201583.

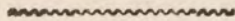
Parmi les expressions et les formules usitées, il convient de citer celle-ci :

On dit : *dresser des balustres*, pour : écrire une lettre, faire une notice, rédiger un compte-rendu



Toute lettre ou circulaire d'Aréopage doit commencer ainsi : S.°. L.°. I.°. D.°. L.°. D.°. S.°. D.°. M.°. I.°. E.°. P.°. D.°. B.°. A.°. Ce qui signifie : « Sous l'inspiration de la divine sagesse du Maître inconnu, et près du buisson ardent. »

La formule pour terminer les lettres est la même que celle des Rose-Croix. De même pour l'abréviation des signatures.





QUATRIÈME PARTIE

LA

# DIRECTION SUPRÊME

OU

LA MAÇONNERIE BLANCHE

~~~~~

CHAPITRE PREMIER

LE NOVICIAT

I

Les Juges Philosophes

GRANDS COMMANDEURS INCONNUS

Les trois grades au-dessus du 30^e degré, Chevalier Kadosch, sont appelés Grades Administratifs.

Le premier est conféré par communication, après un stage de trois ans dans le régime (qui va être expliqué plus loin) des Juges Philosophes Grands Commandeurs Inconnus ; la promotion aux deux autres grades a lieu avec un certain appareil.

On ne révèle, néanmoins, rien de nouveau à l'initié qui est promu aux fonctions directives : le Kadosch a reçu toute la lumière dogmatique ; il ignore seulement quand et comment il sera choisi pour passer aux Grades Administratifs et dans quelles conditions cette administration s'exerce.

Pour obtenir les trois Grades Supérieurs, il faut à un Kadosch, sauf dans les cas exceptionnels, six ans, y compris les trois années de son passage au régime des Juges Philosophes.

Je viens de dire que le Kadosch a reçu toute la lumière dogmatique, mais qu'il lui reste encore à connaître les conditions dans lesquelles s'exerce la direction occulte de la secte. Il sait en effet, que les Frères des trois grades au-dessus du sien exercent le pouvoir suprême. On ne l'a

point abusé, du reste, par des déclarations tendant à lui faire croire qu'il est au plus haut degré de la Maçonnerie, et que les titres de 31°, 32° et 33° sont d'insignifiantes concessions à la vanité de ceux qui les possèdent. Le Kadosch comprend que, dans une organisation comme celle de l'Ordre, il faut un petit noyau de chefs secrets, et, loin de se froisser de n'avoir qu'un rôle encore subalterne, il attend volontiers le moment où il sera appelé à l'administration de la société; trop peu de degrés le séparent du sommet pour qu'il s'impatiente. C'est de tout cœur qu'il accepte d'être la main qui exécute, sachant qu'il ne tardera pas à devenir la tête qui conçoit et dirige.

Mais tous les Kadosch ne sont pas appelés à la suprématie de l'Ordre. Un homme qui a passé par les épreuves de l'initiation au 30° degré, est évidemment prêt à commettre tous les crimes; cependant, ces dispositions scélérates ne suffisent pas à la secte, quand il est question pour elle de confier le soin de ses destinées à l'un de ses adeptes les plus éprouvés. On peut être à la fois un gredin et une brute. Or, pour la direction de l'Ordre, il faut des gredins intelligents.

C'est à raison de cela qu'a été imaginé le régime des Juges Philosophes, ou « Noviciat de préparation aux Grades Administratifs », régime essentiellement secret, dont l'existence est même cachée aux membres des Aréopages.

Le Juge Philosophe, Grand Commandeur Inconnu, n'est donc pas un grade. C'est le nom donné au Chevalier Kadosch, qui, désigné par les chefs occultes pour être admis à la direction souveraine de la Franc-Maçonnerie, fait son « Noviciat » et devient ensuite admissible aux Grades Administratifs.

Quand un Kadosch, dont les qualités morales sont bien connues de l'autorité suprême, est jugé digne de passer aux Grades Supérieurs, quand une enquête minutieuse sur ses capacités a établi qu'on peut sans inconvénient l'initier aux derniers mystères, quand il est reconnu qu'il a montré des dispositions à recevoir les missions les plus délicates, un 31°, désigné pour guider ses pas dans la voie nouvelle, s'insinue auprès de lui et adroitement lui fait entrevoir l'existence de ce régime particulier de préparation aux Grades Administratifs. « Il faut, est-il stipulé dans l'instruction préliminaire secrète, éviter d'aller au-devant de ses désirs; comme il doit ignorer l'existence même du noviciat, il n'a pu désirer y être admis que par ce que notre Illustre Frère, son ami, lui en aura laissé entrevoir; il faut lui laisser alors souhaiter, pendant quelque temps, d'être plus instruit... Son admission décidée, son ami lui dit que sa mission est finie et lui montre une marque dont sera porteur celui (un inconnu) qui viendra le prendre et qu'il devra suivre. »

La salle de réception est située dans le sous-sol de l'immeuble où le Suprême Conseil du rite tient habituellement ses séances. On y descend

par une trappe qui ferme la voûte et au moyen d'une échelle de meunier que l'on enlève et qui se replace après la réception.

Ce souterrain n'est éclairé que par une seule lampe. Sur les murs, peints en noir, sont divers hiéroglyphes.

COTÉ DU SUD

- A. — Un rocher.
- B. — Une tête de taureau.
- C. — Un crocodile.
- D. — Une pièce de monnaie : au centre, le soleil ; autour, six étoiles et la légende : *Sol solus in medio*.
- E. — Une harpie, moitié femme, moitié serpent, tenant deux flambeaux allumés.
- F. — Une étoile rayonnante à cinq pointes.

COTÉ DU NORD

- G. — Une truelle dans un pentagone.
- H. — Un sabre ou harpé phrygien, avec poignée en or ; on lit en lettres d'or, sur la lame, le mot : *Adonai* !
- I. J. — Le buste de Janus sur un cube.
- K. — Une main droite fermée, l'index levé montrant le ciel.
- L. — La lune dans son plein.

COTÉ DE L'ORIENT

- M. — La tête d'un bouc, avec une auréole de rayons fulgurants.
- N. — Un vase d'où sort un liquide blanchâtre.
- O. — Une tête de chien.
- P. — Un piédestal carré imitant le marbre.
- Q. — Un buste surmonté de quatre têtes : l'une, avec le type de la race blanche ; l'autre, de la race noire ; la troisième, de la race jaune ; la quatrième, de la race cuivrée.
- R. — Une roue surmontée d'un mauvais génie ; auprès, est un amour qui arrête sa course.

COTÉ DE L'OCCIDENT

- S. — Un serpent formant plusieurs replis.
- T. — Un soleil, avec neuf rayons très lumineux.
- U. — Une urne en agate.
- V. — Un caducée.
- X. — Une figure de fleuve, représentant le Xanthus ; le personnage a le front ceint d'un diadème, et se trouve placé au-dessus d'une porte peinte.
- Y. — Une représentation d'Argus.
- Z. — Une faux.

Dans l'alphabet hiéroglyphique des Juges Philosophes, qui sera donné plus loin, on trouvera l'explication de ces figures, chacune représentant une lettre et accompagnée d'un nombre mystérieux :

1, a. — 2, i. — 3, x. — 4, l. — 5, e. — 6, g. — 7, f. — 8, p. — 9, s. — 10, n — 11, r. — 12, h. — 13, j. — 14, c. — 15, k. — 16, z. — 17, v. — 18, t. — 19, m — 20, q. — 21, d. — 22, b. — 23, o. — 24, y. — 25, u.

L'assemblée, composée seulement de trois 31^{es}, s'appelle Souverain Chapitre Philosophique. Les membres sont vêtus d'une robe noire avec un capuchon qui peut voiler la figure.

Le récipiendaire étant introduit par l'échelle dans le souterrain, on lui rend la vue dont il a été privé pour entrer, et on lui donne à considérer les objets qui l'entourent, sans lui fournir aucune explication.

Quand le président juge que le candidat a suffisamment réfléchi, il rompt le silence et le questionne sur tous les grades qu'il a déjà reçus. Puis, il lui adresse une allocution dont voici les principaux passages :

« Mon très cher Frère,

« La multitude des grades, quelquefois incohérents, par lesquels vous avez été obligé de passer pour arriver dans ce lieu, sont, nous pouvons vous le dire avec franchise, autant de hochets que les chefs suprêmes de notre institution laissent aux grands enfants condamnés par eux à végéter sur les banquettes dorées d'une Maçonnerie qui ne l'est que de nom.

« Si vous avez quelquefois réfléchi sur la divergence qui règne dans la foule des degrés inférieurs, vous aurez remarqué, sans doute, que le but général de l'Ordre est de faire prendre le change à la multitude ignorante, de déconcerter les investigations des Profanes curieux, et de purifier, pour ainsi dire, au creuset de la coupelle les véritables Maçons.

« Le noviciat auquel vous allez être admis, mon très digne Frère, est le premier échelon de la véritable échelle des Philosophes. Vous en ignorez l'existence, et c'est par la conviction intime que nous avons acquise de vos éminentes vertus que, d'un consentement unanime, nous vous avons appelé à nous...

« Si, dans les Loges Symboliques, nous pratiquons un rituel souvent extraordinaire, si nous employons un langage parfois bizarre, ce n'est que pour distinguer plus facilement, dans ces pépinières, les mauvaises plantes, et éviter de les choisir pour l'élection.

« Vous qui êtes depuis longtemps, l'objet de nos observations et de notre étude, vous avez mérité notre sollicitude, et les difficultés seront aplanies sous vos pas. Vous devez être d'autant plus flatté de vous voir porté, tout d'un coup, au faite des connaissances de l'art sublime, que les adeptes sont en très petit nombre.

« Mais, avant d'aller plus loin, nous devons vous donner un aperçu des obligations que vous allez contracter.

« Il n'y a plus rien de symbolique parmi nous ; le bandeau des illusions ne voile plus les yeux ; c'est la vérité seule qui va dicter mes paroles.

« Dès que vous aurez prononcé votre obligation nouvelle, vous cesserez de vous appartenir ; votre vie même sera devenue la propriété de l'Ordre. L'obéissance la plus absolue, l'entière abnégation de vos volontés, l'exécution prompte et sans réflexion des ordres qui vous seront

transmis de la part de la puissance suprême, tels seront vos principaux devoirs.

« Les châtiments les plus terribles sont réservés aux parjures... Et qu'est-ce qu'un parjure aux yeux de l'Ordre?... Celui qui, dans les choses même les plus légères, enfreint les ordres qu'il a reçus de son chef ou refuse de les exécuter ; car rien n'est indifférent dans la Maçonnerie.

« Je dois cependant, sur un point, rassurer votre conscience : c'est que jamais les ordres que vous recevrez ne seront contraires à vos devoirs envers la société. Loin de là, notre association, ne tendant qu'à améliorer les hommes, évite avec soin tout ce qui peut blesser leurs droits...

« Avec notre secours, vous allez franchir une barrière que, seul, nul mortel ne peut ouvrir. Le noviciat auquel vous allez être admis, déroulera devant vous le grand livre de la vie. Cette contemplation, en vous comblant de béatitude et en nous rendant chers à votre cœur, nous garantira l'assurance de votre sincère reconnaissance. Sachez lire dans notre code sacré, et, bientôt, unissant vos efforts à ceux de nos Frères, vous hâterez l'instant de la félicité générale, seule récompense que nous attendions de nos pénibles travaux. »

(Silence de quelques secondes.)

« Etes-vous bien persuadé, mon Frère, que l'Ordre maçonnique professant le rite (*ici le nom du rite*) soit en possession du souverain principe de l'art royal, et qu'il connaît le plus grand secret de la Maçonnerie ? »

(Le récipiendaire ayant répondu, le Très Parfait Président continue.)

« Le grade, auquel votre noviciat va vous préparer, vous créera de terribles responsabilités. Aussi, est-il nécessaire que vous sachiez bien dans quelle voie vous vous engagez. Ici, l'Ordre est absolument à découvert ; ici, les hiéroglyphes, qui se sont présentés à votre vue dans les différents grades précédents, sont expliqués et entièrement dévoilés. Il n'y a plus de vaines déclamations, plus de combinaisons théâtrales pour vous en imposer ; la vérité seule sera employée pour vous séduire.

« Votre emploi, à l'avenir, sera de former les hommes et de récompenser les vertus que vous leur reconnaîtrez.

« Vous apprendrez comment on peut lier les pieds et les mains aux usurpateurs des droits de l'homme ; vous apprendrez à gouverner les humains et à les dominer, non par la crainte, mais par l'estime qu'ils auront de vos vertus. Il faut, en un mot, que vous vous consacriez en entier à un Ordre qui a entrepris de rétablir l'homme dans sa dignité primitive ; notre domination, c'est celle de la vertu, de la sagesse, de la vérité et de la raison. Il faut que notre gouvernement, tout-puissant à raison même du secret qui le dérobe aux yeux du monde profane, conduise les autres gouvernements vers ce noble but, sans jamais se laisser apercevoir que par les résultats qu'il aura obtenus...

INITIATION DU SOUVERAIN INSPECTEUR GÉNÉRAL



Après le troisième tour, on ordonne au récipiendaire de se laver les mains dans un vase de plomb fondu.

« Il existe un nombre considérable de nos Frères. Nous sommes répandus dans les pays les plus reculés, tous conduits par une force invisible. Nous travaillons, de concert à la grande régénération...

« En nous, vous voyez une partie des Inquisiteurs Inspecteurs Commandeurs qui, inconnus des autres Maçons, et unis par des liens indissolubles, combattent en faveur du Bien opprimé. Nous ne devons les

sublimes connaissances que nous enseignons qu'à la bienveillance de nos chefs du Conseil Suprême, qui ont bien voulu nous les accorder pour exciter notre émulation et nous engager à de nouvelles recherches. Imitiez-nous, très cher Frère, et méritez l'estime des Illustres Souverains Grands Inspecteurs Généraux qui nous gouvernent. »

(Silence de quelques secondes.)

« Êtes-vous bien décidé, mon Frère, à vous rendre digne de veiller, avec vos Frères, pour la défense des droits de la Nature et de notre Ordre ? »

(Réponse du récipiendaire.)

« Le pas que vous faites aujourd'hui est le plus important de votre vie. En vous admettant au noviciat, nous attendons de vous deux exploits nobles, grands et dignes de vous, dignes aussi du titre glorieux de Juge Philosophe Grand Commandeur Inconnu.

Si vous êtes bon, honnête et fidèle, vous répondrez à nos vœux et à notre esprit; mais si vous ne deviez être qu'un parjure et un faux Frère, ne vous engagez pas parmi nous, vous seriez maudit et malheureux ! notre vengeance vous atteindrait partout !

« Réfléchissez, il en est temps encore... Retirez-vous si vous sentez de la répugnance à entrer parmi nous... Je vous avertis que ceci n'est point une vaine épreuve et que je vous parle très sérieusement (*sic*)... Je vous le répète, réfléchissez-y bien, j'attends votre dernière volonté. »

Un Maçon arrivé au grade de Kadosch n'est pas homme à reculer devant un nouveau serment qu'on lui demande. Aussi, le récipiendaire ne manque pas de répondre qu'il est à la disposition de l'Ordre.

Le Très Parfait Président lui fait donc prêter son obligation.

Le récipiendaire met le genou droit en terre, devant le Très Parfait Président; découvrant sa poitrine et maintenant de la main gauche sur son cœur la pointe de son poignard de Kadosch, sa main droite dans la main gauche du Président, il prononce l'obligation que celui-ci lui dicte, phrase par phrase.

SERMENT DU NOVICIAT. — « Moi, Untel (*nom et prénoms du récipiendaire*), je promets et jure obéissance à la Très Sainte et Indivisible Trinité, ainsi qu'au Grand Commandeur, Très Parfait Président et Juge Suprême de ce Souverain Chapitre Philosophique.

« Je promets de travailler pour le triomphe de notre Ordre, de le défendre contre tous les faux systèmes que l'on pourrait essayer d'y introduire.

« Je m'engage particulièrement à assister mes Frères Juges Philosophes, à protéger leur innocence, ainsi que celle de tout homme injustement accusé.

« Je jure de ne jamais défendre la cause d'un tyran et de renoncer à la faveur des grands.

« Je promets de combattre courageusement pour la régénération de la société, pour la vertu et la liberté de tous les Frères ; d'aider à détruire la superstition et à anéantir les usurpateurs du droit de l'homme, qui jouissent aujourd'hui en paix de biens injustement acquis ; de ne jamais préférer mon intérêt particulier à l'intérêt général de la Franc-Maçonnerie, dont je jure, au surplus, de suivre en tout et toujours les préceptes.

« Je m'oblige, en outre, avec promesse solennelle, à faire part de toutes mes découvertes au Grand Commandeur qui m'initie, Très Parfait Président et Juge Suprême de ce Souverain Chapitre Philosophique ; je m'oblige à lui tenir mon cœur ouvert à dater de ce jour ; je prends l'engagement formel de considérer tous mes frères Juges Philosophes comme mes plus sincères amis, dignes du plus grand respect, au-dessus des vulgaires Maçons.

« Je m'engage enfin à tenir pour sacrés tous mes devoirs domestiques, sociaux et civils.

« Que le Grand Architecte de l'Univers me soit en aide pour le bonheur de ma vie et le repos de mon âme ! »

Après le serment, le Très Parfait Président fait sentir par une légère pression, au récipiendaire, la pointe du poignard que celui-ci tient sur sa poitrine ; ce qui lui cause une petite piqure.

Le Très Parfait Président. — Vous voici, mon digne Frère, bien avancé dans la carrière des hommes illustres. Vous venez de faire le premier pas prescrit à tous ceux qui ont le vrai désir d'atteindre aux hautes connaissances de la Franc-Maçonnerie. Vous êtes, dès ce moment, novice Juge Philosophe... Dès ce jour, gardez-vous bien de fléchir le genou aux pieds de votre égal, et bien moins encore aux pieds de ceux qui prétendent vous être supérieurs... Pensez mûrement, et souvenez-vous toujours que vous appartenez désormais à la classe élevée des dignitaires qui dirigent le grand travail entrepris depuis des siècles pour le bonheur de l'humanité.

Il prend dans ses deux mains celles du néophyte.

Le Très Parfait Président. — Chevalier (*ici le nom du récipiendaire*), à la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices de la puissance suprême de l'Ordre, en vertu des pouvoirs qui me sont délégués et que j'ai mérités par ma discrétion, mon zèle et ma constance, je vous reçois et constitue très régulièrement novice Juge Philosophe Grand Commandeur Inconnu. Puissiez-vous être toujours digne de cette haute faveur !

Le néophyte se relève.

Le Très Parfait Président. — Tout ce que vous avez entendu, très digne Frère, n'est point pour attirer ceux qui, comme vous, aspirent à

l'administration de l'Ordre, ni pour exciter en eux une ardeur indiscrette. Ils doivent attendre en silence le jour de la lumière. La confiance est la marque la plus authentique d'une sincère amitié. Nous devons viser à augmenter toujours le nombre de nos Frères des grades inférieurs ; mais ici il ne s'agit plus de nombre, mais de choix. C'est pourquoi, maintenant que vous êtes admis au noviciat, vous devez appliquer votre esprit aux études spéciales qui vous seront signalées... L'obligation que vous venez de contracter vous instruit, du reste, des premières notions des Grades Administratifs auxquels vous allez vous préparer... Si, dans ce que j'ai dit, ou dans ce que vous avez prononcé avec moi, vous avez eu sujet de faire quelque remarque, parlez, mon Frère ; je vous en conjure, ouvrez-vous à moi ; il est de mon devoir et de l'intérêt de l'Ordre de lever tous vos doutes et tous vos scrupules.

« S'il y a des objections, dit le Rituel, l'initiant les combat et les détruit ; si elles sont graves, on en réfère à la puissance suprême et la réception est suspendue ; s'il n'y en a pas, le néophyte est mis au courant des secrets des novices Juges Philosophes et invité à commencer au plus tôt les études qui seront le principal objet de son noviciat de trois ans. »

Le Souverain Chapitre Philosophique n'ayant pas d'Orateur en titre, c'est le Très Parfait Président qui continue l'instruction du néophyte, c'est lui encore qui le dirige dans ses études.

Voici maintenant en quoi consistent ces études du noviciat :

« Comme le but de l'Ordre est la perfection de la société, dit le Rituel, son premier soin se porte sur le choix de ses membres. Les Juges Philosophes doivent avoir constamment les yeux ouverts autour d'eux, suivre les hommes depuis et même avant leur entrée dans la Maçonnerie, qui est la filière d'épreuve. Ils ne doivent pas négliger non plus d'observer la conduite et les démarches de ceux de leurs Frères admis au noviciat. Chaque novice doit rendre compte de ses observations au dignitaire qui l'a initié et avec lequel il doit conserver les rapports d'obéissance, de soumission et de pleine confiance qu'il lui a promis, ainsi qu'à l'Ordre, dans son obligation... Le Juge Philosophe doit employer le temps de son noviciat à faire une étude particulière de l'art de connaître et de juger le moral et la valeur des hommes par leur air extérieur, les traits de leur physionomie, leurs goûts, leur manière d'être, leurs affections, leurs penchants, etc. »

En d'autres termes, par ce noviciat, le Kadosch qui est désigné pour parvenir à la puissance suprême doit se familiariser d'une manière toute spéciale avec cette science bizarre de la physionomie, dont le F.°. Lavater a rédigé les formules.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette science, vraie ou fausse, qui a la prétention d'établir les relations existant entre le physique et le moral de l'homme. Mais il est certain que le sectaire fanatique qui voue

trois années consécutives de sa vie à étudier avec soin les expressions de figure de ses semblables, les attitudes et mouvements du corps, les sons de voix, les manies, les tendances, les inclinations des gens, doit acquérir une vraie puissance de perspicacité et devient apte à faire un policier d'une étrange espèce.

A la séance d'admission au noviciat, le Très Parfait Président résume le système de Lavater, en fait connaître la substance à l'initié; voilà comment le Juge Philosophe apprend quel est ce grand livre de la vie dont il lui a été dit un mot et qu'on a promis de dérouler devant ses yeux éblouis et enchantés.

Le Très Parfait Président termine en ces termes l'esquisse des objets d'étude (je cite textuellement):

« — Pour avoir une idée juste du caractère de tel homme proposé à votre examen, mon très digne Frère, vous devrez surtout l'étudier dans ses manières habituelles, bien saisir les traits de son visage... L'homme est devant vous; examinez-le... A-t-il l'œil fixe ou hagard, vif ou languissant? Son regard est-il langoureux, superbe, ardent ou abattu? Regarde-t-il en face, hardiment ou de côté? Peut-il supporter un regard avec fermeté? A-t-il l'air enjoué? A-t-il des tendances à lever les yeux ou à les baisser? Ne plisse-t-il jamais le front, même dans les plus fortes émotions, ou, au contraire, son front est-il facilement ridé, soucieux? Est-il grand parleur, ou bien est-il taciturne? A qui doit-il son éducation? A-t-il toujours été sous l'œil de ses parents? Quelle a été son éducation? A-t-il voyagé? En quel pays? Est-il constant et ferme dans ses résolutions? Les obstacles sont-ils quelque chose pour lui? Comment pourrait-on le gagner? Est-ce par des louanges ou par des bassesses, par les femmes, par l'argent, par des amis? Aime-t-il la satire? Sur quoi exerce-t-il plus volontiers son besoin de rire et de se moquer? Aime-t-il la bonne chère? Est-il sobre, gourmand, sensuel? Est-il discret ou bavard dans la boisson? Quel est le caractère qui domine dans son ivresse? Est-il tendre ou furieux? Est-il gai ou sombre?... Toutes ces observations doivent être notées avec soin par le Juge Philosophe, afin qu'il puisse rendre un compte exact de chaque sujet d'examen à lui proposé. »

Il est facile de voir quel parti les chefs secrets de la secte ne manquent pas de tirer des observations minutieuses auxquelles ils poussent les aveugles fanatiques dont ils se servent. En somme, sous prétexte de leur faire apprendre la physiognomonie, ils font exercer à ces Kadosch d'élite un espionnage dans toutes les règles; et l'exercice de cet espionnage est un merveilleux auxiliaire pour l'exécution des vengeances maçonniques.

Après l'esquisse des objets d'étude, le Très Parfait Président reprend en ces termes:

« — Parmi toutes les connaissances que vous allez ainsi acquérir, mon

Frère, vous trouverez, je l'espère pour vous, la plus haute sagesse. Il en reste beaucoup d'autres encore que je ne puis vous indiquer à cette heure, mais que vous obtiendrez après l'expiration des trois années de votre noviciat, lesquelles pourront être abrégées en considération et récompense des bons offices que vous aurez pu rendre à l'Ordre. »

Ensuite, on donne au néophyte une explication de l'origine de l'échelle mystérieuse dont on se sert aux réceptions de Kadosch ; on lui raconte de nouveau l'histoire des Templiers, mais en partie et à la mode maçonnique ; et on lui donne lecture des vingt-trois premiers articles du règlement des Juges Philosophes, attendu qu'il doit ignorer les autres.

La séance est ainsi terminée, et l'Initié n'a plus qu'à faire son noviciat avec zèle, c'est-à-dire à se livrer à l'espionnage le plus assidu de qui-conque lui est désigné par ordre du Suprême Conseil.

Le novice ayant été éprouvé pendant trois années (ou moins, s'il a accompli quelque acte de nature à lui valoir l'admiration des chefs occultes), un délégué de la puissance suprême — généralement le 31^e qui l'a admis au noviciat, — l'avertit qu'il est jugé digne d'être reçu définitivement Juge Philosophe.

Il lui fixe le jour de sa réception et l'invite à envoyer une semaine auparavant, au Souverain Tribunal des 31^{es}, une thèse sur la manière dont il comprend les trois grades supérieurs dits *Grades Administratifs*.

Cette thèse est examinée avec soin.

Si, par impossible, elle ne satisfait pas les examinateurs délégués par la puissance suprême, on se borne à raconter au postulant la fin de l'histoire des Templiers et on lui dit que c'est là tout, qu'il n'a plus désormais qu'à attendre sa promotion au grade de 31^e ; et si plus tard il trouve que sa promotion tarde beaucoup, on lui répond qu'elle aura lieu dès que son tour sera venu, ces avancements se faisant par rang d'ancienneté et en suivant un ordre de numéros tenus secrets.

Mais ce cas prévu par le Suprême Conseil ne peut guère se présenter. Un Kadosch qui a passé par le noviciat dont j'ai donné un aperçu ne se fait aucune illusion sur le vrai but de la Maçonnerie. Aussi toutes les thèses sont-elles satisfaisantes.

Le novice est donc prévenu qu'il doit se pourvoir d'une robe noire à capuchon, nécessaire pour assister à la réunion des Juges Philosophes ; il confie cette robe à son Introduceur, qui la dépose sur la table du Président.

Il est amené dans la salle de réception avec les mêmes précautions que lors de son admission au noviciat. Seulement, cette fois, l'assemblée n'est pas composée que de trois 31^{es} ; le récipiendaire comparaît devant les Kadosch déjà reçus Juges Philosophes ; l'Orient est occupé par un 33^e ayant à ses côtés un 32^e et un 31^e.

Le Président, après avoir félicité le récipiendaire de l'intelligence et du zèle dont il a fait montre pendant la longue épreuve de son noviciat, l'invite à prêter de nouveaux serments. Le postulant met donc un genou en terre, et, comme la première fois, appuie sur sa poitrine découverte la pointe de son poignard de Kadosch, tout en plaçant sa main droite dans la main gauche du Président.

SERMENTS DU JUGE PHILOSOPHE

Le Président. — 1° Vous jurez et promettez sur ce que vous avez de plus sacré au monde, de pratiquer la miséricorde envers vos Frères, et de ne jamais révéler le nom de la personne qui vous a reçu Juge Philosophe, ni le lieu, ni les circonstances de votre réception ?

Le récipiendaire. — Oui, je le jure et le promets.

Le Président. — 2° Vous jurez de même et promettez d'être modeste dans vos actions, d'assister vos Frères et plus particulièrement les Juges Philosophes, de les aider dans leurs besoins, de les soigner en maladie et de ne jamais vous armer contre eux sous aucun prétexte ?

Le récipiendaire. — Oui, je le jure et le promets.

Le Président. — 3° Vous jurez et promettez de prendre toujours la vérité pour base de vos discours, de garder dans le secret les connaissances acquises par vous pendant votre noviciat, et de ne jamais révéler à aucun de vos Frères Maçons, même Kadosch, l'existence des Juges Philosophes Grands Commandeurs Inconnus ?

Le récipiendaire. — Oui, je le jure et le promets.

Le Président. — 4° Vous jurez et promettez de travailler à la propagation de l'Ordre autant qu'à sa sûreté et à sa conservation ; de faire, de dire et d'écrire, en tous temps, en tous lieux et à toute heure, ce qui vous sera prescrit par moi ou par tout autre Frère, pourvu d'un au moins des trois Grades Administratifs, bien certain que vous êtes de n'être pas trompé, et que les ordres qui vous seront transmis émaneront d'une puissance légitime, à laquelle vous renouvelez en ce jour tous vos serments d'obéissance ?

Le récipiendaire. — Oui, je le jure et le promets.

Le Président. — 5° Vous jurez et promettez d'être patient dans l'adversité, et de ne reconnaître et respecter comme chefs suprêmes de l'Ordre que les Souverains Grands Inspecteurs Généraux, 33° degré de la Maçonnerie, et particulièrement ceux d'entre eux composant le Suprême Conseil (1) en qui résident l'autorité dogmatique et la puissance souveraine.

(1) C'est dans une réception au Rite Ecossais que l'on dit : « le Suprême Conseil ». Si la réception a lieu dans un Souverain Chapitre Philosophique du Rite Français, le Président dit : « ceux d'entre eux composant le Grand Collège des Rites, Suprême Conseil pour la France et les possessions françaises. »

Le récipiendaire. — Oui, je le jure et le promets.

Le Président. — 6° Vous jurez et promettez de garder inviolablement les secrets qui vont vous être confiés, de ne jamais pardonner aux traîtres et de leur faire subir le sort que l'Ordre leur réserve, d'avoir la plus grande considération pour les Maçons revêtus des Grades Administratifs, faisant attention que la qualité de Juge Philosophe ne peut et ne doit être conférée qu'à un Maçon du 30° degré, admis à ce régime de sélection selon les formes voulues par les règlements particuliers de la haute Maçonnerie ?

Le récipiendaire. — Oui, je le jure et le promets.

Le Président. — 7° Enfin, vous jurez et promettez de vous garder de l'excès du vin, de la table et des femmes, causes les plus ordinaires d'indiscrétion et de faiblesse ; vous jurez et promettez de considérer les ennemis séculaires de l'Ordre du Temple comme nos plus cruels ennemis, comme les usurpateurs de nos droits, comme les spoliateurs des biens, titres et dignités des Chevaliers Philosophes Commandeurs Templiers, nos ancêtres et nos prédécesseurs et dont nous sommes les héritiers légitimes?... Le jurez-vous, très cher Frère ?

Le récipiendaire. — Oui, je le jure et le promets.

Le Président. — Répétez avec moi : Sagesse ! Force ! Justice !

Le récipiendaire. — Sagesse ! Force ! Justice !

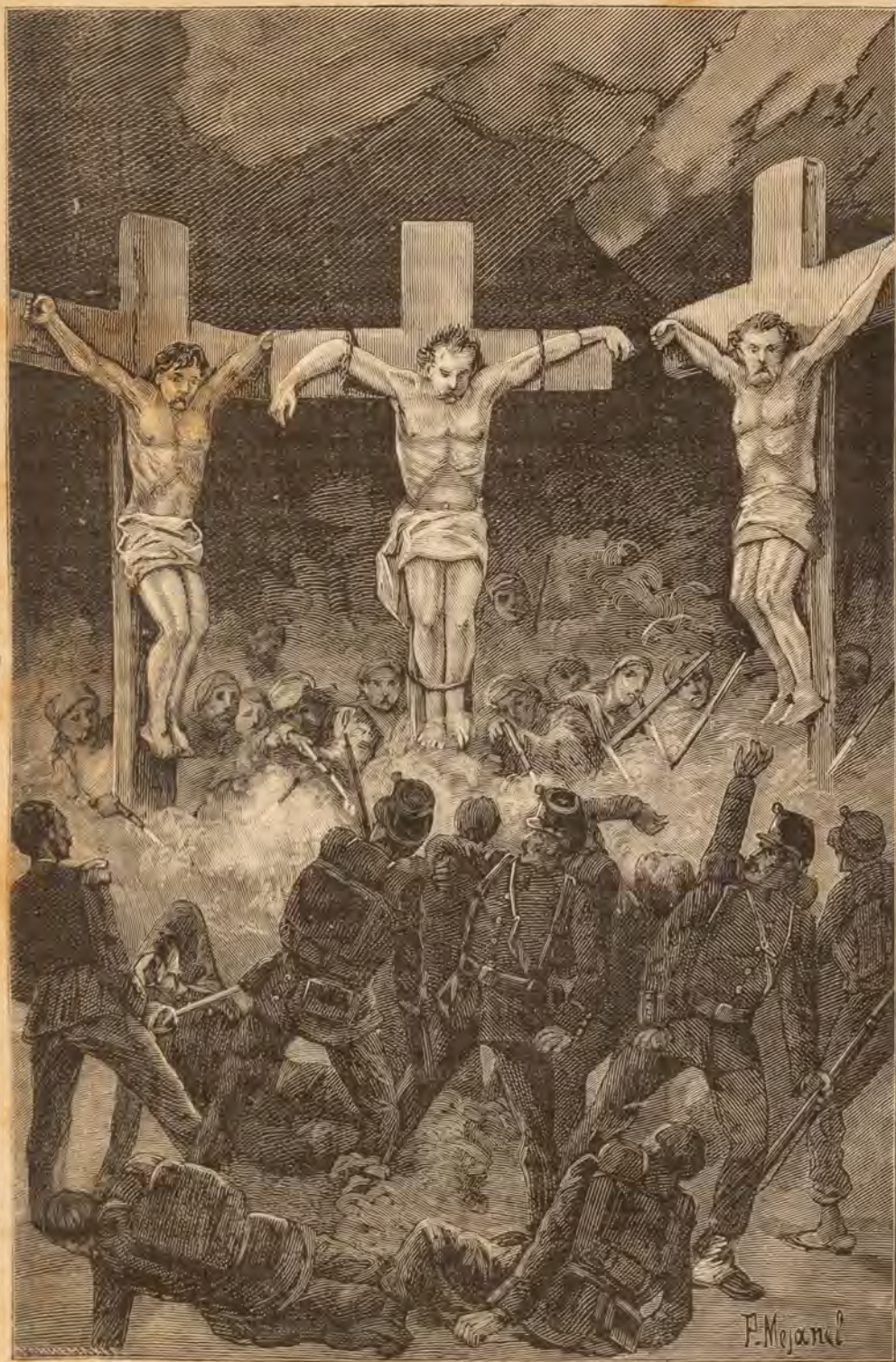
Le Président. — A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, aux sept conditions que je viens de vous imposer au nom et sous les auspices de la puissance suprême de l'Ordre, en vertu des pouvoirs qui me sont délégués et que j'ai mérités par ma discrétion, mon zèle et ma constance, Chevalier (*ici le nom du récipiendaire*), je vous reçois très régulièrement et définitivement au nombre des Juges Philosophes Grands Commandeurs Inconnus, régime de sélection et d'admissibilité aux Grades Administratifs. Puissiez-vous ne jamais oublier ce titre glorieux et toujours accomplir avec vertu les hautes missions qui vous seront confiées !

Le néophyte se relève après cette consécration.

La séance se termine par un « enseignement » donné par le Président du Souverain Chapitre Philosophique.

Cet enseignement se compose : 1° d'une nouvelle explication de l'échelle mystérieuse des Kadosch ; 2° d'un discours dit de morale, résumant l'enseignement de tous les grades maçonniques, depuis le 1^{er} jusqu'au 30° degré ; 3° de la fin de l'histoire des Templiers, commencée à la séance de l'admission au noviciat ; 4° de l'explication de l'alphabet hiéroglyphique des Juges Philosophes, dit « alphabet philosophique et hermétique ; » 5° de la communication des questions d'ordre et des réponses, constituant le dialogue secret auquel les Juges Philosophes se reconnaissent ; 6° de la lecture des articles 24 à 34 du règlement particulier des Juges Philosophes.

LA GRANDE ÉPREUVE DE LA MAÇONNERIE FORESTIÈRE



A peine a-t-il prononcé le commandement de *feu!* que trente balles
[sifflent à la fois dans les airs ..

Après quoi, le Président fait reconnaître le nouvel initié par le Souverain Chapitre Philosophique, et la séance est levée.

Pour l'édification du public profane et des Frères Trois-Points appartenant aux grades inférieurs, je vais reproduire la curieuse explication qui est donnée de l'Echelle Mystérieuse.

« Vous n'avez sans doute point oublié, mon Frère, dit le Président, le premier point moral de l'hieroglyphe de l'échelle, dont une explication vous a été donnée le jour de votre admission au noviciat. J'ajouterai à ce que vous savez, que le vulgaire des Maçons (*sic*) est encore, à cet égard, dans la plus grande erreur. Cette échelle nous appartient particulièrement; elle est le type mystique de notre Ordre. Elle est composée de deux montants qui nous rappellent l'union qui eut lieu entre Philippe le Bel et le pape Clément V et la force que cette union leur donna contre nos infortunés prédécesseurs. L'assemblage de ces deux montants par les sept degrés dont elle est composée donne une juste idée des sept conditions que Philippe imposa à Bertrand de Goth, lorsqu'il était archevêque de Bordeaux, pour l'asseoir sur la chaire de Saint-Pierre (1). Ces sept degrés représentent aussi les sept points de l'obligation que vous avez contractée entre mes mains, ainsi qu'autrefois le roi de France en agit avec l'archevêque pour le forcer à participer à l'anéantissement des Chevaliers Templiers. Comme vous-même venez de vous engager et de jurer une haine implacable aux ennemis de cet Ordre qui donna l'exemple de toutes les vertus, vous êtes donc tenu d'employer désormais tous vos efforts à la ruine totale des tyrans civils et sacerdotaux, sur la tête desquels doit retomber le sang de Jacques Molay et de ses compagnons martyrs. »

(1) Pour que le lecteur comprenne ces paroles, il est bon de citer celles adressées au récipiendaire, le jour de son admission au noviciat, par le 31^e initié, Très Parfait Président du Souverain Chapitre Philosophique.

Voici donc ce passage important du premier discours :

« Après la mort de Benoît XI, arrivée le 31 juillet 1304, les cardinaux se réunirent pour élire un nouveau pape, et se formèrent en deux factions, l'une française, l'autre italienne.

« Philippe-le-Bel, roi de France, avait des projets qu'il ne pouvait accomplir sans l'assistance du pape qui serait élu. Son parti fomentait des divisions dans le conclave pour favoriser ses desseins. Il envoya chercher Bertrand de Goth, alors archevêque de Bordeaux, et, dans la conférence qu'il eut avec lui, il l'informa de ses projets et du pouvoir qu'il avait de le faire élire pape; il lui affirma qu'il le serait s'il jurait d'exécuter sept propositions qu'il lui ferait connaître, excepté la septième, laquelle était réservée jusqu'au moment de son exécution. Dévoré par la fiévreuse ambition de s'asseoir sur le trône pontifical, le prélat accepta ce marché. Philippe lui exposa donc les six premières conditions, qui sont étrangères à l'histoire de notre Ordre, et, après avoir exigé et reçu son serment pour l'exécution de la septième, il retint pour otages les frères et le neveu de Bertrand. L'archevêque fut, en effet, élu pape, et il prit le nom de Clément V. Il établit son siège à Avignon, où il exécuta les six premières conditions acceptées par lui. Quand le moment favorable pour l'exécution de la septième fut arrivé, Philippe-le-Bel lui déclara qu'elle consistait dans l'extermination totale des Chevaliers du Temple en toute l'étendue de la chrétienté. »

Et voilà comment la Franc-Maçonnerie écrit l'histoire !

II

Secrets des Juges Philosophes

ALPHABET PHILOSOPHIQUE ET HERMÉTIQUE

A. — L'**A**, représenté numériquement par 1, est symbolisé hiéroglyphiquement par un rocher. Ce rocher est *Abatos*, nom d'un rocher séparé de l'île de Philé, dans le Nil ; c'est là que siégeaient les Juges Inconnus des mystères égyptiens.

B. — Le **B**, représenté par 22, est symbolisé par une tête de taureau. Il s'agit du taureau *Bacchis* (?).

C. — Le **C**, représenté par 14, est symbolisé par un *Crocodile*, image des tyrans et des persécuteurs des Templiers.

D. — Le **D**, représenté par 21, est symbolisé par une monnaie, nommée *Danaé*, image du plus grand moyen de séduction employé par les persécuteurs des Templiers.

E. — L'**E**, représenté par 5, est symbolisé par *Echidna*, nom d'une des harpies toujours furieuses et acharnées ; cette figure est pour rappeler la cruauté royale et sacerdotale qui s'est acharnée contre les Templiers et leur a fait endurer mille maux.

F. — L'**F**, représenté par 7, est symbolisé par le *Feu* ; c'est là l'image de l'ardeur qui doit animer les Maçons pour la plus juste des vengeances, pour l'amour de la gloire et pour l'espoir du triomphe final.

G. — Le **G**, représenté par 6, est symbolisé par le pentagone dit *Gnosia*, indiquant la partie où doivent commencer les exploits de la Maçonnerie (?).

H. — L'**H**, représenté par 12, est symbolisé par un *Harpé*, sabre phrygien, arme de la vengeance.

I et J. — L'**I** et le **J**, représentés numériquement l'un par 2 et l'autre par 3, sont symbolisés par un même hiéroglyphe représentant *Janus* ; cette figure est pour indiquer aux Maçons que rien ne peut leur manquer, attendu qu'ils sont sous la conduite de la sagesse et du temps.

K. — Le **K**, représenté par 15, est symbolisé par le signe de l'index qui figure *Krodo*, première divinité des Saxons ; ce symbole du doigt levé vers le ciel doit rappeler aux Maçons le séjour immatériel où le Bien lutte contre le Mal depuis le commencement des temps.

L. — L'**L**, représenté par 4, est symbolisé par la *Lune*, pour rappeler que les vengeances maçonniques doivent être exécutées avec le mystère dont cet astre est l'emblème. — L'**L**, est aussi l'initiale du *laurier*, dont le suc, pris modérément, enivre, et, à forte dose, tue (1).

M. — L'**M**, représenté par 19, est symbolisé par *Mendès*, nom égyptien du Baphomet, qui est l'emblème sacré de la nature et dont un Pape abominable fit un crime aux Templiers, coupables de l'avoir en honneur et vénération. —

(1) On reconnaîtra que cette leçon incidente d'empoisonnement, donnée à propos d'une lettre de l'alphabet, n'est pas de nature à faire croire à l'innocence de la Franc-Maçonnerie.

L'**M**, est aussi l'initiale de notre Grand Maître *Molay*, assassiné et brûlé inhumainement, et dont nous serons les inexorables vengeurs.

N. — L'**N**, représenté par 10, est symbolisé par le *Naphté*, vase emblématique d'où sort un fleuve poissonneux, hiéroglyphe exprimant l'amour de l'ordre et de la paix.

O. — L'**O**, représenté par 23, est symbolisé par le chien *Orthus*, emblème de notre fidélité à l'Ordre et aux saintes traditions et de l'activité que nous devons déployer dans l'accomplissement de nos devoirs.

P. — Le **P**, représenté par 8, est symbolisé par le *Putéal*, piédestal sacré qui renferme les cendres des innocentes victimes, et sur lequel doivent être immolé les tyrans.

Q. — Le **Q**, représenté par 20, est symbolisé par le *Quadriformis*, figure à quatre têtes de races différentes. Cet emblème signifie que pour réussir dans nos entreprises, nous devons prendre tous les visages et employer tous les moyens. Il signifie aussi que nous devons anéantir nos ennemis dans les quatre parties du monde.

R. — L'**R**, représenté par 11, est symbolisé par la *Roue*, afin de nous empêcher d'oublier que le temps si précieux fuit rapidement et qu'il nous faut sans cesse veiller sur la course des années.

S. — L'**S**, représenté par 9, est symbolisé par le *Serpent*, animal souple qui se plie et se replie sous le gazon, et qui, au soleil, change de couleur, comme le caméléon. Il trompe l'ennemi qui le poursuit; quand on le croit abattu, il se relève, s'élance, blesse mortellement son adversaire et disparaît de nouveau sous le feuillage. C'est ainsi que doit être le Juge Philosophe Grand Commandeur Inconnu.

T. — Le **T**, représenté par 18, est symbolisé par le soleil, qui nous rappelle le *Titan*, antique et auguste révolté, enfant de la nature luttant contre le principe du mal. Le Juge Philosophe, indomptable comme le Titan antique, est le soleil qui doit éclairer ses Frères des grades inférieurs sans leur révéler le secret de sa lumière.

U. — L'**U**, représenté par 25, est symbolisé par une *Urne*, tabernacle qui contient la destinée des hommes, emblème de notre cœur où est renfermé le secret divin qui doit rendre l'essor à l'univers.

V. — Le **V**, représenté par 17, est symbolisé par le caducée de *Vodan*, divinité slave qui présidait au commerce; cet emblème est pour nous rappeler que la promptitude dans l'exécution assure presque toujours le succès dans une entreprise.

X. — L'**X**, représenté par 3, est symbolisé par le fleuve *Xanthus*. Ce fleuve s'opposa, avec le Scamandre et le Simoïs, à la descente des Grecs, par le débordement de ses eaux. C'est ainsi que les trois colonnes Suprêmes de l'Ordre, Justice ou 31^e degré, Force ou 32^e degré, Sagesse ou 33^e degré, s'opposent de toutes leurs forces au pouvoir infâme de la tyrannie.

Y. — L'**Y**, représenté par 24, est symbolisé par les mille *Yeux* d'Argus. Cet emblème a été imaginé pour rappeler au Juge Philosophe sa mission spéciale d'observateur que rien ne doit décourager ni lasser, pour qu'il n'oublie jamais qu'il a été constitué le gardien vigilant de la Puissance Suprême, exercée par les trois Grades Administratifs.

Z. — Le **Z**, représenté par 16, est symbolisé par *Zancle* ou la faux du Temps, emblème de la mort; c'est le Temps qui donne la victoire, et il n'est pas de coupable, si puissant qu'il soit, qui échappe à la faux vengeresse de la mort; c'est le Temps, Grand Juge Inconnu, qui, dans son juste courroux ou

dans l'étendue de sa reconnaissance, sait toujours trouver le moment de punir ou de récompenser.

QUESTIONS D'ORDRE

D. Êtes-vous Juge Philosophe Grand Commandeur Inconnu? — R. Je connais Abatos, Mendès et le Crocodile.

D. A qui fûtes-vous présenté pour être admis à ces connaissances? — R. J'ai comparu devant le trône de la Toute-Puissance, sur lequel était assise la Justice.

D. Que vîtes-vous hors des ténèbres? — R. La superstition, l'usurpation, la tyrannie, l'hypocrisie, la barbarie, cinq furies assassinant l'innocence.

D. A quoi vous êtes-vous décidé à cette vue? — R. J'ai promis, sur ce que j'ai de plus sacré au monde, de venger l'innocence, au risque de mes biens et de ma vie.

D. Qu'a-t-on exigé de vous avant de vous admettre au nombre des Juges Philosophes? — R. Un serment en sept conditions; j'en ai juré l'entier effet, et je suis prêt à le réitérer devant vous.

D. Qui êtes-vous en attendant que le crime soit puni? — R. Argus.

D. Comment pourrez-vous vous garantir contre vos ennemis? — R. Par la fermeté de mon caractère, par la promptitude de mon travail et par le pouvoir de mon bijou (1) contre lequel rien ne résisterait.

D. Où portez-vous ce bijou précieux? — R. Sur le cœur.

III

Règlement du Régime

STATUTS SECRETS DES JUGES PHILOSOPHES

ART. 1. A compter du jour de son admission au noviciat de Juge Philosophe Grand Commandeur Inconnu, l'adepte ne reconnaîtra pour Chef immédiat que le Grand Inquisiteur Inspecteur Commandeur (31^e degré) qui l'aura reçu.

ART. 2. Tout aspirant doit verser, avant d'être admis, entre les mains du Frère préparateur, qui en fait la remise à qui de droit, la somme de trois cents francs, dans lesquels sont compris soixante francs pour la Patente.

ART. 3. La première initiation n'est que l'ouverture du noviciat, lequel est de trois années. La durée du noviciat ne peut être abrégée que pour des services éminents rendus à l'Ordre et par autorisation spéciale de la Puissance Suprême. La troisième année étant achevée, le novice obtiendra la récompense due à sa patience, à son zèle et à son dévouement; il sera reçu Juge Philosophe à titre définitif et, par conséquent, déclaré admissible aux Grades Supérieurs. La Puissance Suprême demeure toujours seule juge de l'opportunité des promotions.

ART. 4. Dès la deuxième année, le novice pourra proposer à l'admission au régime un Chevalier Kadosch dont il répondra comme de lui-même et des capacités duquel il se sera assuré, d'après les études spéciales du noviciat. Dans la troisième année, il pourra en proposer autant qu'il en aura reconnu de dignes de cette faveur. Néanmoins, le régime des Juges Philosophes devant rester ignoré des Kadosch et grades inférieurs, tout Chevalier proposé devra

(1) Le bijou du Juge Philosophe étant un poignard (comme celui de l'Elu et celui du Kadosch), le mot « travail » veut évidemment dire ici : « meurtre ».

l'être à son insu. — La Patente de Juge Philosophe n'est remise au titulaire que le jour de sa réception définitive, c'est-à-dire après les trois années de noviciat.

ART. 5. Outre la finance ci-dessus fixée, chaque initié remet, entre les mains du Grand Inquisiteur Inspecteur Commandeur qui le reçoit, un anneau d'or en alliance, dans l'intérieur duquel le Souverain Tribunal des 31^{es} fera graver, d'un côté, les nom et prénoms du novice avec la date de son initiation, de l'autre côté, les nom et prénoms du Frère préparateur qui l'a proposé. Cet anneau est transmis à la Puissance Suprême par le Grand Inquisiteur Inspecteur Commandeur initiant.

ART. 6. Pendant la durée de son noviciat, l'initié ne peut connaître comme Juges Philosophes que le Frère préparateur qui l'a proposé et le Grand Inquisiteur Inspecteur Commandeur qui l'a admis à l'initiation; c'est par ce dernier, seul, qu'il peut faire parvenir ses demandes et ses propositions au Souverain Chapitre Philosophique sous la surveillance duquel il se trouve. Dès sa réception définitive, il est admis au Souverain Chapitre Philosophique et les membres lui en sont connus. Il a, dès lors, à son tour, la surveillance des Chevaliers Kadosch qu'il est chargé d'admettre au régime.

ART. 7. Tout Juge Philosophe ou novice doit toujours être muni de son bijou. En outre, la lettre **E** doit être gravée, mais de manière non apparente, au cœur de son aigle de Kadosch. — (La vraie explication de cette lettre ne lui est donnée qu'à sa réception définitive (1).

ART. 8. Tout novice, dès son admission au régime des Juges Philosophes, choisit un nom secret caractéristique, qu'il conserve toute sa vie et sous lequel seul il correspond tant avec son chef immédiat, pendant le noviciat, qu'avec ses supérieurs des Grades Administratifs, ensuite.

ART. 9. Cinq Frères des Grades Administratifs, mais dont deux au moins pourvus du 32^e degré (Prince du Royal Secret), réunis dans une région où ne se trouve établi aucun Souverain Chapitre Philosophique pour la sélection et la formation des Juges Philosophes, peuvent en constituer un, avec l'approbation de la Puissance Suprême. Cette approbation sera accordée gratuitement, sauf les frais de chancellerie, d'expédition et de sceau, lesquels sont fixés invariablement à vingt francs. — Tout Souverain Chapitre Philosophique dont les membres sont réduits au-dessous du nombre cinq, soit par mort, soit par absence prolongée ou changement de domicile, est dissous de droit et ne peut plus fonctionner, c'est-à-dire ne peut plus admettre des Chevaliers Kadosch au régime des Juges Philosophes ni les diriger.

ART. 10. Le Président de tout Souverain Chapitre Philosophique est nommé à vie par la Puissance Suprême, sur la présentation de trois candidats par les Frères pourvus du 31^e degré (Grand Inquisiteur Inspecteur Commandeur).

ART. 11. Aucun Souverain Chapitre Philosophique ne peut excéder le nombre de dix-huit membres, y compris le Président.

ART. 12. Là où il existe un Souverain Chapitre Philosophique, aucun Juge Philosophe ne peut agir de son propre mouvement, hors la préparation des candidats qui est laissée à la discrétion et à la prudence de chacun; mais, pour l'admission d'un Chevalier Kadosch au noviciat, il faut que le Souverain Chapitre Philosophique soit consulté et donne son consentement, quelques capa-

(1) Lors de l'admission au noviciat, on lui dit que cette lettre **E** signifie *Éternité*; lors de la réception définitive, que le vrai sens de cette lettre est *Extermination*.

cités émérites que possède le candidat proposé et quels que soient les services par lui rendus à l'Ordre.

ART. 13. Si, avant d'être promu au 31^e degré, un Juge Philosophe, par suite d'un changement forcé de résidence, se trouve dans une région où il n'existe aucun Souverain Chapitre Philosophique, il n'est point, pour cela, dégagé des obligations particulières du régime. Tant que la Puissance Suprême ou un Souverain Tribunal ne lui a pas conféré le grade de Grand Inquisiteur Inspecteur Commandeur, il doit compte de toutes ses opérations au dernier Souverain Chapitre Philosophique auquel il a appartenu, et celui-ci, à son tour, doit en rendre compte à l'Autorité Dogmatique.

ART. 14. Tout Juge Philosophe doit répondre de ses actions devant son Souverain Chapitre Philosophique; novice, il ne peut désobéir à son chef immédiat, ni après sa réception définitive, à ses supérieurs des Grades Administratifs; il ne peut non plus refuser de se soumettre aux peines que son Souverain Chapitre Philosophique a le droit de lui infliger en cas de négligence ou de toute autre faute.

ART. 15. Tout Souverain Chapitre Philosophique est responsable de chacun de ses membres envers la Puissance Suprême du Rite; c'est pourquoi lui seul a le droit de juridiction sur eux.

ART. 16. Tout Juge Philosophe ou novice doit se rendre à n'importe quelle convocation qui peut lui être faite dans l'intérêt et pour le bien de l'Ordre, à moins de motifs légitimes de dispense, dont il doit informer sans délai son chef immédiat et dont la validité sera aussitôt examinée. — Si l'excuse donnée paraît mauvaise, on surveillera la conduite du suspect. S'il manque à un second appel, il sera mandé devant le Souverain Chapitre Philosophique pour passer en jugement. S'il refuse à comparaître, il sera reconnu parjure et condamné comme tel.

ART. 17. Le jugement porté par le Souverain Chapitre Philosophique sur un de ses membres est signifié au Juge Philosophe qui en est l'objet, si c'est un Juge reçu à titre définitif, par le Président du Chapitre, et, si c'est un novice, par le Grand Inquisiteur Inspecteur Commandeur qui l'a initié. — En cas de condamnation, si le Frère condamné déclare regretter sa faute et se soumet spontanément à la sentence prononcée contre lui, le Souverain Chapitre Philosophique peut et même doit diminuer la peine, et, au besoin, accorder grâce complète et amnistie. S'il en est autrement de la part du condamné, le jugement reçoit son exécution dans toute sa rigueur.

ART. 18. Le parjure est la faute la plus grave que puisse commettre un Juge Philosophe. Manquer à la moindre des obligations du régime, c'est violer le serment librement prêté, c'est être parjure : la punition de ce crime atteindra le coupable dans quelque partie du monde où il ait compté se réfugier (*sic*).

ART. 19. Il est défendu de publier la Constitution et les Statuts généraux de l'Ordre; à plus forte raison, il est interdit de publier le Règlement particulier des Juges Philosophes.

ART. 20. Le Règlement particulier des Juges Philosophes ne peut être lu aux adeptes que selon la règle suivante : 1^o au novice, depuis l'article 1^{er} jusqu'à l'article 23 inclusivement; 2^o au Juge Philosophe reçu à titre définitif, depuis l'article 24 jusqu'à l'article 34.

ART. 21. Dans le cas où un Juge Philosophe qui, par ses fonctions, serait dépositaire de tout ou partie des secrets de l'Ordre ou de ses Règlements écrits (généraux ou particuliers), viendrait à les perdre, il en informera de suite le Président de son Souverain Chapitre Philosophique, ou, si celui-ci est absent, un des Frères connus de lui comme possédant le 31^e ou le 32^e degré; la Puis-

sance Suprême devra être aussitôt avisée, afin qu'elle puisse prendre les mesures nécessaires pour le recouvrement des documents perdus. — Dans tous les cas, les documents relatifs aux Juges Philosophes, ainsi que les ordres émanant soit des Souverains Chapitres Philosophiques, soit des Ateliers des 31^e et 32^e degrés, ne porteront pas de titres, seront (autant que possible) écrits en hiéroglyphes, et leur authenticité ne sera attestée que par le timbre de la puissance qui aura délivré les pièces.

ART. 22. Dans le cas d'une maladie grave d'un Juge Philosophe ou d'un Frère promu aux Grades Administratifs, en possession des secrets de l'Ordre ou seulement d'une partie, il formera un paquet cacheté des pièces concernant la haute Maçonnerie, à l'adresse du Juge philosophe ou du 31^e le plus près de sa résidence, pour être transmis, sous une nouvelle enveloppe, au Souverain Chapitre Philosophique auquel il appartient, ou à la Puissance Suprême, s'il lui est attaché. Ce paquet sera déposé en mains tierces et sur la fidélité desquelles on puisse compter, pour suivre sa destination, en cas de décès.

ART. 23. Tout Juge Philosophe doit une visite d'honneur au Président de son Souverain Chapitre Philosophique, tout novice à son Commandeur (31^e) initiant, le jour de la Saint-Jean d'été : cette visite a lieu dans la journée et avant l'heure du banquet où la Loge dont fait partie le Juge Philosophe célèbre la grande fête solsticielle de l'Ordre.

ART. 24. Un Souverain Chapitre Philosophique peut, dès qu'il atteint le nombre de dix-huit membres, en instituer un autre, mais toujours avec l'autorisation de la Puissance Suprême.

ART. 25. La moitié de la finance, fixée pour les constitutions et les initiations, est versée dans le trésor général de l'Ordre, établi près de la Puissance Suprême ; l'autre moitié est déposée dans le trésor du Souverain Chapitre Philosophique, pour être distribuée, à titre de secours, aux Juges Philosophes et aux Frères des Grades Supérieurs qui seraient dans le besoin, et pour acquitter les dépenses du Souverain Chapitre Philosophique.

ART. 26. Le trésorier présente ses comptes, chaque année, au solstice d'été, et ses livres sont examinés séance tenante ; le restant en caisse ayant été reconnu exact, les pièces de dépenses sont immédiatement livrées aux flammes.

ART. 27. Dans le cas où, par suite de changement forcé de domicile, un Juge Philosophe exerce ses fonctions à quarante kilomètres de tout Souverain Chapitre Philosophique, la moitié de la finance d'initiation qui aurait dû être versée dans le trésor du Chapitre appartient au Grand Inquisiteur Inspecteur Commandeur initiant ; mais il n'en dispose qu'en rendant compte de son emploi à la Puissance Suprême.

ART. 28. Il est expressément défendu à tout Juge Philosophe d'aller faire des initiations hors du lieu de son domicile, à moins d'une mission spéciale qui lui serait donnée par un Souverain Chapitre Philosophique ou par la Puissance Suprême. Dans ce cas, il reçoit une indemnité pour son déplacement.

ART. 29. Aucun Souverain Chapitre Philosophique ne conserve de tracé de ses travaux ; toute esquisse est détruite, sitôt l'adoption du tracé définitif ; tout tracé est envoyé à la Puissance Suprême par les voies les plus secrètes et les plus sûres, à peine de nullité de ce qui aurait été décidé. A cet effet, la Puissance suprême enverra, sitôt réception, un récépissé des tracés qui lui auront été expédiés. Ces récépissés seront les seules pièces conservées par les Présidents des Souverains Chapitres Philosophiques.

ART. 30. Tout Souverain Chapitre Philosophique peut régler sa discipline intérieure. Néanmoins, ce règlement est toujours soumis à l'approbation de la Puissance Suprême, qui a le pouvoir de réformer ou modifier à présentation,

LES CARBONARI A L'ŒUVRE



Ce fut dans une salle retirée d'une petite auberge de Marseille que Mazzini, à peine âgé de vingt-deux ans, communiqua à ses compagnons d'exil son projet de constituer la Haute-Vente la *Jeune Italie*.

mais qui ne peut plus rien changer après, sans le concours ou sans la demande du Souverain Chapitre Philosophique.

ART. 31. Pour encourager le zèle des membres d'un Souverain Chapitre Philosophique, on peut accorder des droits de présence, si la situation du trésor le permet.

ART. 32. Les peines à prononcer contre les Frères qui se rendraient coupables d'un délit, de n'importe quelle espèce, sont : la réprimande, l'admones-

tation avec inscription au tracé des travaux, la suspension, la radiation, et même des peines plus graves, s'il s'agit d'un crime de nature à compromettre la société. Les sentences de la dernière nature ne peuvent être exécutées sans la confirmation du jugement par la Puissance Suprême.

ART. 33. Quelle que soit la pénalité, même la plus ordinaire correction, qu'un Souverain Chapitre Philosophique aura jugé à propos d'appliquer à un Frère, son Président est tenu d'en informer la Puissance Suprême, qui en fait faire l'inscription aux archives centrales à côté du nom du Frère objet de la rigueur des règlements.

ART. 34. En général, tout ce qui tend à éclairer la Puissance Suprême sur la moralité et sur la conduite des membres de l'Ordre doit être exactement compris dans un compte rendu qui est adressé, tous les trois mois, au pouvoir central par le Président de chaque Souverain Chapitre Philosophique.

ANCIENNE FORMULE DU SERMENT.

Autrefois, au lieu d'être septuple, le serment des Juges Philosophes était triple; mais il était plus significatif qu'aujourd'hui.

Le voici :

« 1° Je brise les liens charnels qui peuvent m'attacher encore à père, mère, frères, sœurs, épouse, parents, amis, maîtresses, rois, chefs, bienfaiteurs, à tout homme quelconque à qui j'ai promis foi, obéissance, gratitude ou service.

« 2° Je jure de révéler, au nouveau chef que je reconnais, tout ce que j'aurai vu, fait, lu, entendu, appris ou deviné, et même de rechercher et épier ce qui ne s'offrirait pas à mes yeux.

« 3° Je jure d'honorer l'*aqua toffana* comme un moyen, sûr, prompt et nécessaire, de purger la terre, par la mort ou par l'hébétation, de ceux qui cherchent à avilir la vérité ou à l'arracher de nos mains. »

Aussitôt que le récipiendaire avait prononcé ce serment, le Commandeur initiant disait d'une voix solennelle :

« — A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom du Suprême Conseil, dès cet instant, le Chevalier (nom du récipiendaire) est affranchi de tous les serments qu'il a faits jusqu'à ce jour à la patrie et aux lois. »

Depuis quelques années, les Suprêmes Conseils confédérés ont supprimé ce serment des rituels imprimés, trouvant sa formule par trop claire, et, considérant que des rituels pouvaient tomber par accident entre des mains profanes, ils ont imaginé le septuple serment que j'ai reproduit plus haut.

CHAPITRE II

LE SOUVERAIN TRIBUNAL

I

L'Inquisiteur Inspecteur Commandeur

L'exercice du pouvoir suprême est réparti comme suit entre les trois grades supérieurs :

31^e degré, Suprématie Judiciaire;

32^e — Suprématie Exécutive;

33^e — Suprématie Gouvernementale.

Le grade d'*Inquisiteur Inspecteur Commandeur*, 31^e degré, se donne par communication; le récipiendaire, ayant passé par le régime préparatoire des Juges Philosophes, n'a pas besoin d'être soumis à de nouvelles épreuves.

L'Atelier de ce haut grade se tient dans une salle tendue de blanc, ayant huit colonnes dorées. Le Président est appelé Très Parfait Président; les Surveillants, Inspecteurs; le Secrétaire, Chancelier; et tous les membres du Souverain Tribunal, Très Éclairés Frères.

Sur l'autel sont l'équerre, le compas, le fil-à-plomb, le niveau, une épée et deux poignards.

On introduit le récipiendaire sans formalités; le Président reçoit son serment; puis, il le consacre et le fait reconnaître par l'assemblée.

Le serment du 31^e degré est ainsi conçu :

— « Je jure d'obéir toujours et de faire obéir à toutes les lois et à tous les règlements maçonniques. Je jure de n'épargner aucun effort pour propager et faire propager le Rite. Je jure de ne jamais admettre au 31^e degré que des hommes vertueux, intelligents, instruits et honnêtes. Je jure d'examiner avec le soin le plus scrupuleux toute cause sur laquelle j'aurais à émettre une décision, d'écouter avec attention tous les arguments, de rechercher la vérité sans trêve ni lassitude. Je jure de ne jamais prononcer que des arrêts vrais, justes, équitables et cléments, et de ne jamais juger aucune affaire où des amitiés, des inimitiés ou des rancunes personnelles seraient en jeu, aucune affaire où je ne serais pas sûr de moi-même, où je ne répondrais pas de pouvoir considérer avec calme, écouter avec patience, décider avec impartialité. Je jure de ne jamais laisser ni la richesse, ni la puissance, ni le rang, ni l'influence, exercer une action quelconque sur mes décisions, et je jure de toujours considérer tous les hommes comme étant au même niveau, les innocents

pour être acquittés, les coupables pour être punis. Je jure de n'exercer aucun pouvoir dont la juridiction serait douteuse, et de ne jamais essayer d'élargir la loi, pour l'appliquer à des cas qu'elle ne réglerait point d'une façon claire et précise. Je jure de regarder comme innocent quiconque n'aura pas été démontré coupable, et de donner à tout accusé le bénéfice intégral de tout doute raisonnable. Je jure, enfin, de considérer les peines maçonniques comme un moyen, non comme un but. »

Les travaux s'ouvrent et se ferment comme dans les Ateliers Symboliques.

II

La Suprématie Judiciaire

Le *Grand Inquisiteur Inspecteur Commandeur*, 31^e degré, exerce les fonctions directives reconnues dans les séances des Aréopages de Kadosch qui sont consacrées à la discussion des mesures judiciaires maçonniques à prendre contre tel membre de la secte ou tel Profane. En outre, les Maçons du 31^e degré se réunissent à part, quand ils le trouvent utile, et leur Atelier, dans ce cas, se nomme Souverain Tribunal. C'est de là que partent les ordres d'exclusion et les ordres de vengeance.

Mais pourquoi ces vengeances ? demandera-t-on. Comment et à quel propos sont-elles décidées et exécutées.

C'est ce que je vais expliquer.

Tous les hommes qui se laissent enrôler dans la Franc-Maçonnerie ne sont pas des gens à tempérament docile, disposés à cette soumission absolue que préconise le Vénérable à la séance d'initiation. Pendant le passage aux Grades Symboliques, se révèlent les récalcitrants. Mais si l'Ordre, pour faire sa pêche, donne largement son coup de filet, il s'empresse, une fois le poisson pris, d'effectuer un choix minutieux.

Les indépendants sont les premiers gêneurs dont on se débarrasse.

Il suffit de lire attentivement, dans les Règlements Généraux, les chapitres intitulés : *Dispositions Judiciaires*, pour se rendre compte du mécanisme de l'élimination (1).

Une plainte anonyme est déposée en Loge dans le Sac des Propositions, et voilà un Frère traduit devant le Comité Secret d'Enquête. Je

(1) Voir les *Frères Trois-Points*, premier volume, de la page 198 à la page 208 ; voir aussi, dans ce même volume, de la page 4 à la page 57, le chapitre intitulé : « Mes démêlés avec le Grand Orient. »

dis : *anonyme*, et je maintiens le mot. Les Statuts, il est vrai, déclarent que toute plainte doit être signée; mais ils ajoutent que le Vénérable et les cinq membres du Comité Secret ne doivent jamais révéler le nom du signataire : pour l'accusé et pour la Loge, c'est donc une plainte anonyme.

Suivez, dans ces Statuts draconiens, la marche de la procédure. L'accusé, sans conseil, sans défense pendant l'instruction, n'est jamais confronté avec son accusateur, ni avec aucun témoin du fait dont on l'accuse. L'accusateur est entendu séparément; il a pour lui cet avantage formidable, le secret assuré à la calomnie qu'il distille : s'il voit qu'il est allé trop loin et qu'il ne pourra pas fournir l'indication d'une ombre, d'une apparence pouvant être exploitée contre l'accusé, il peut retirer sa plainte; la procédure est anéantie; et l'accusé demeure sous le coup d'une impression défavorable, sans savoir jamais qui l'a inculpé d'une faute, souvent d'une infamie. C'est une prime accordée aux haines secrètes, aux vengeances des lâches. Si la plainte est maintenue, l'accusé se débat contre un accusateur invisible, contre une accusation impalpable. Quand il a réussi, dans cet état de désarmement complet, à détruire une inculpation ignoble et perfide, une nouvelle inculpation aussi odieuse surgit. C'est la lutte mystérieuse entre une force qui se cache et une faiblesse qui résiste à front découvert, jusqu'à ce que la victime soit écrasée.

S'il s'agit d'un naïf convaincu qui a simplement manifesté des velléités d'indépendance, on le mâte par des punitions humiliantes ou par la suspension plus ou moins prolongée de ses prétendus droits maçonniques. Droits illusoires, puisqu'on n'a jamais su en quoi ils consistaient.

Si le récalcitrant est une recrue indisciplinée, de laquelle il n'y a rien à faire, oh ! alors, pas de pitié. Le malheureux sera traîné sur toutes les claies des dénonciations infâmes, on le couvrira de toutes les boues, on l'accablra de toutes les fanges. De guerre lasse, l'inculpé enverra au diable la secte, en se maudissant de l'avoir prise au sérieux, de s'être fait admettre parmi ses membres. Et alors, comme la secte sent en lui un ennemi, après l'avoir vilipendé et sali, elle le poursuivra de sa haine dans la vie civile, non contente de son exclusion.

C'est ici qu'interviennent directement les membres des hauts grades.

Voici comment les choses se passent :

Lorsque l'individu qui gêne est présumé capable de nuire au renom de la Franc-Maçonnerie, il est désigné par l'Atelier du 31^e degré à l'observation de quelques-uns des Kadosch d'élite qui se préparent aux Grades Administratifs en suivant le régime des Juges Philosophes. Il est dès lors espionné dans toutes les règles, et l'on sait promptement s'il nourrit à l'égard de la secte des sentiments d'indifférence ou d'hostilité.

J'ai expliqué comment chaque Juge Philosophe est en quelque sorte, pendant son noviciat, sous la tutelle d'un 31^e et n'est en relation qu'avec

lui seul. L'Atelier du 31^e degré réunit donc tous les rapports rédigés par les Kadosch d'élite sur le compte de l'individu désigné à leur surveillance. Le Chancelier Grand Secrétaire condense dans un rapport unique tout ce qui est relevé à la charge de l'observé, et ce rapport unique circule alors de mains en mains parmi tous les 31^{es} habitant la ville où siège l'Atelier.

Le président a, avant tous, le rapport général : après l'avoir lu, dans les vingt-quatre heures qui suivent le moment où le Chancelier Grand Secrétaire le lui a remis, il le porte à celui de ses collègues 31^{es} qui occupe le premier rang dans l'ordre alphabétique. Celui-ci donne au président un reçu ainsi libellé : « Reçu aujourd'hui le rapport du... » (ici la date que le Grand Secrétaire a inscrite en tête du document et qui est celle du jour où la rédaction a été terminée) ; puis, il date son reçu et le signe. A son tour, il lit le rapport dans les vingt-quatre heures et le porte à celui de ses collègues qui vient après lui dans l'ordre alphabétique. Et ainsi de suite chaque 31^e signe et remet un reçu à celui qui l'a précédé dans la lecture du rapport. Le dernier dans l'ordre alphabétique restitue le document au président de l'Atelier qui lui en délivre le récépissé.

La réunion pour décréter la conduite à tenir a lieu d'urgence après la circulation du rapport général. La présence de tous les 31^{es} est obligatoire ; celui qui serait dans l'impossibilité d'y assister doit envoyer son vote par écrit.

On sait que l'Atelier des 31^{es} porte le titre de Souverain Tribunal. C'est donc un arrêt qui va être rendu. Il y a lieu de remarquer que le rapport général du Chancelier Grand Secrétaire n'a été rédigé et mis en circulation que si les rapports particuliers des Kadosch ont signalé la personne observée comme professant des sentiments hostiles à la secte ; c'est pourquoi l'arrêt du Souverain Tribunal porte toujours une condamnation.

La séance est très courte.

Le Très Parfait Président donne d'abord lecture de l'obligation du grade de Maître, c'est-à-dire du serment fondamental de la Franc-Maçonnerie, et rappelle la date à laquelle il a été prêté par l'ex-Frère dont l'assemblée s'occupe. Ce serment, on ne l'a pas oublié, se termine ainsi : « Je promets en outre amitié et attachement à tous mes Frères. Si je manque à ces promesses, que je sois déshonoré à jamais et privé de la société des honnêtes gens. »

Chaque assistant vient ensuite déposer entre les mains du Président le reçu qu'il tient de son collègue 31^e à qui il a remis le rapport général. Il est constaté ainsi que les reçus sont au complet et que le rapport est connu de tout le monde.

Au surplus, le Chancelier Grand Secrétaire donne lecture du document.

Le Très Parfait Président demande, si quelqu'un désire que le rapport général soit contrôlé. Au cas où l'un des assistants déclare qu'il ne se croit pas suffisamment éclairé, on collationne la rédaction du Grand Secrétaire avec les rapports particuliers des Kadosch; c'est là tout le contrôle, attendu que les membres du Souverain Tribunal, ayant eu en mains l'acte d'accusation, ont eu le droit de se renseigner personnellement avant la séance.

Ces formalités remplies, les deux vice-présidents, portant le titre de Très Eclairés Inspecteurs, brûlent le rapport général et les reçus des assistants.

Le Grand Orateur du Souverain Tribunal a alors la parole pour conclure.

Si l'hostilité de la personne dont on s'occupe ne lui paraît pas offrir un danger immédiat pour le renom de la Maçonnerie, il prononce ces simples paroles :

— Je conclus à ce que l'ex-Frère Un-Tel soit déshonoré à jamais.

Si, au contraire, la Maçonnerie lui semble être gravement atteinte par l'hostilité de l'adversaire, le Grand Orateur dit :

— Je conclus à ce que l'ex-Frère Un-Tel soit privé de la société des honnêtes gens.

Le Très Parfait Président frappe sur l'autel trois coups avec le pommeau de l'épée flamboyante; c'est le signal du vote.

Au troisième coup, tous les assistants, sans mot dire, lèvent en l'air une de leurs deux mains. Lever la main droite, c'est être d'avis que l'adversaire doit être désormais l'objet d'une persécution dont le but sera de le déshonorer partout; lever la main gauche, c'est voter qu'il doit périr.

L'assistance étant peu nombreuse, tout le monde voit d'un simple coup d'œil quel est le sentiment qui domine.

Il ne reste plus au Président qu'à donner au verdict du Souverain Tribunal la consécration maçonnique.

Cette dernière formalité s'accomplit ainsi, tous les assistants étant debout :

Sur l'autel, se trouvent une coupe de cristal et une épée de Maître. La coupe figure l'honneur de l'ex-Frère qui vient d'être ainsi jugé en secret; l'épée représente symboliquement son existence.

Si la majorité des suffrages s'est prononcée pour que l'adversaire soit désormais poursuivi dans son honneur et perdu partout de réputation, le Très Parfait Président prend la coupe de cristal, l'élève et dit :

— *Tsedakah!*

Le Chancelier Grand Secrétaire et le Grand Orateur répondent :

— *Miskor!*

Le Très Parfait Président brise la coupe en la jetant violemment sur le sol.

Tous les assistants disent ensemble :

— *Amen* ! (1)

Si la majorité des suffrages a réclamé contre l'adversaire le recours au meurtre, c'est l'épée que le Très Parfait Président brise en la rompant sur son genou, et il en jette les fragments au milieu de l'assemblée. Les trois mots hébreux sont prononcés comme dans l'autre cas et de la même manière.

Enfin, sur le signal du Président, tout le monde, avec ensemble, frappe, de la main droite sur l'avant-bras gauche, neuf coups, espacés comme ceci : — 1, — 2, 3, 4, — 5, 6, 7, 8, — 9. On appelle cela : « tirer la *batterie de deuil* au 31^e degré. »

Et de fait, à dater de ce jour, la Maçonnerie considère comme mort l'homme qu'elle sacrifie à sa vengeance.

Celui qui est seulement destiné à voir sa réputation traînée dans la boue est tenu, dans l'argot de la secte, pour « mort à l'honneur » ; celui qui doit être assassiné est « mort à la société ».

C'est parmi les Kadosch que sont choisis les exécuteurs des vengeances ; si ce n'est pas toujours eux qui frappent, du moins ils mènent tout, sous la direction des 31^{es}, qui, en vertu de leur titre, s'appellent Inquisiteurs Inspecteurs Commandeurs. Ceux-ci font les enquêtes, veillent à l'exécution des perfidies combinées dans les Aréopages, commandent le crime. On donne le nom d'« ultionnistes » aux Frères chargés d'accomplir les vengeances ordonnées par le Souverain Tribunal.

La plupart du temps, les hommes qui sont traités en ennemis par la secte n'ont pas fait autre chose que montrer un peu vivement dans leurs conversations les désillusions éprouvées par eux à l'égard de l'Ordre. On ne les poignarde pas, mais on les déshonore. Tout ce qui peut leur nuire est mis en œuvre. S'agit-il d'un commerçant ou d'un industriel, tous les moyens, quels qu'ils soient, sont employés pour ruiner son crédit. S'agit-il d'un homme public, la calomnie est systématiquement organisée contre lui dans la presse des coterie ; il ne faut pas perdre de vue que, soit modérée, soit radicale, toute la presse de cette espèce a la grande majorité de ses rédacteurs francs-maçons. Bref, on ne néglige rien pour déconsidérer la victime de toutes ces basses intrigues, et, si l'on peut, à force d'infamies, réduire le malheureux à la misère, on n'y manque pas.

Quant aux adversaires résolus de la Maçonnerie, quant à ceux qui l'attaquent par des actes ou des écrits imprimés, ceux-ci sont voués à la mort, et il est bien rare qu'ils réussissent à échapper au couteau, au pistolet ou au poison des Kadosch.

(1) Ces trois mots hébreux signifient : *Tsedakah*, justice ; *Miskor*, équité *Amen*, ainsi soit-il.

LES LOGES DE DAMES. — RITE D'ADOPTION



Initiation de l'Apprentie Maçonne. — Epreuve symbolique du faux pas.

Ces crimes-là sont exécutés avec une habileté vraiment extraordinaire ; les victimes sont guettées avec une patience féline, les assassins attendent l'heure propice pour exécuter leur sinistre mission.

Dans les cas exceptionnels, cependant, la secte hâte sa vengeance.

Je citerai quelques-uns de ces cas dans le chapitre intitulé : *Les Exécutions Maçonniques.*

CHAPITRE III

LE CONSISTOIRE

OU GRAND CAMPMENT

I

Le Prince de Royal-Secret

Les rituels du 32^e degré ne sont pas nombreux.

En fait de rituels imprimés dans notre pays, il n'existe que celui du F. . Ragon ; mais il est incomplet. Un exemplaire complet, manuscrit, se trouve aux archives du Grand Orient de France ; il porte le n° 867 de la collection. Je ne le reproduirai pas in-extenso ; cela nous mènerait trop loin.

Voici pourtant quelques détails de la réception à ce grade de suprématie active :

L'assemblée des Princes de Royal-Secret, appelée Consistoire ou Grand Campement, se tient dans une vaste salle, tendue en noir, parsemée de larmes, de squelettes, de têtes de mort, de tibias entre-croisés ; ces broderies sont en argent. Le trône présidentiel est élevé de sept marches, surmonté d'un dais en rapport avec la tenture, brodé en argent, frangé de crépines d'argent ; le fond du trône est en satin parsemé de larmes couleur de feu ; devant, est une table couverte de satin noir, portant en broderie d'argent, sur la partie qui pend faisant face à l'assistance, les lettres N. . M. . entre une tête de mort d'un côté et deux tibias entre-croisés de l'autre. Un dais cramoisi, brodé d'argent, est au-dessus du siège de chaque Surveillant ; chacun a devant lui une table couverte d'un tapis en satin cramoisi bordé de noir, parsemé de larmes d'argent et ayant sur le devant les lettres N. . K. . M. . K. . brodées en or.

Le président porte le titre de Souverain des Souverains ; les Surveillants, ceux de Lieutenants Commandeurs ; l'Orateur, celui de Grand Ministre d'État. Il y a en outre, cinq autres officiers, qui sont le Grand Chancelier, le Grand Trésorier, le Grand Garde des Sceaux, le Grand Maître des Cérémonies et le Grand Capitaine des Gardes.

Le Souverain des Souverains représente Frédéric II de Prusse ; il est vêtu d'une tunique royale pourpre ; il a un bouclier et une épée, et devant lui, sur l'autel, un sceptre et une balance. Les Lieutenants Commandeurs sont aussi armés d'une épée et d'un bouclier.

La salle est éclairée de quatre-vingt-une lumières. Au centre, est

le Tableau du Camp des Princes, très vaste représentation dont il serait oiseux de donner tous les détails : le milieu est une croix à cinq branches ; elle est enveloppée par un cercle, lequel est dans un triangle équilatéral ; ce triangle est, à son tour dans un pentagone, que renferme un heptagone, renfermé lui-même dans un nonagone ; tout cela est en relief, comme une maquette d'architecture, avec des figures emblématiques, des étendards, des oriflammes, des tentes ; cela signifie le campement de la Franc-Maçonnerie entière, répartie et groupée par grades.

La légende de ce grade a trait à la formation d'une armée maçonnique composée des initiés de tous les degrés ; cette armée a entrepris une campagne pour aller s'emparer de Jérusalem et reconstruire le Temple de Salomon, mais nullement à la gloire d'Adonai. L'armée campe donc en attendant l'assaut définitif. Elle comprend quinze corps d'armée qui se réuniront dans les ports de Naples, Malte, Rhodes, Chypre et Jaffa, pour opérer leur concentration et marcher sur Jérusalem. Il y a déjà eu trois concentrations, et il doit y en avoir en tout cinq. Chaque concentration a eu lieu ou aura lieu au signal d'un coup de canon donné par le chef qui a le commandement suprême.

Quand le moment est venu d'expliquer cette légende au récipiendaire, on tire trois pétards, et le Souverain des Souverains les explique ainsi : « Le premier coup de canon et la première concentration ont eu lieu quand Luther s'est mis à la tête de la révolte de l'Intelligence ; le second coup de canon et la seconde concentration, quand s'est produite en Amérique l'affirmation que tout gouvernement humain tient son autorité du peuple et seulement du peuple ; le troisième coup de canon et la troisième concentration, quand la proclamation de la doctrine de Liberté, Egalité, Fraternité, a eu lieu en France. Le quatrième et le cinquième coups de canon n'ont pas été encore tirés, la quatrième et la cinquième concentrations n'ont pas été encore ordonnées. A la cinquième concentration succèdera le règne du Saint-Empire, c'est-à-dire le règne de la Raison, de la Vérité et de la Justice. »

A l'ouverture des travaux, on dit :

Le Souverain des Souverains. — Sublime Premier Lieutenant, à quelle heure devons-nous agir ?

Le Premier Lieutenant. — A la cinquième heure après celle du coucher du soleil.

Le Souverain des Souverains. — Pourquoi, Sublime Prince, ne pourrions-nous pas agir avant ?

Le Premier Lieutenant. — Parce que ce n'est que pendant les ténèbres que nous pourrions réaliser nos projets de restauration.

Voici quelques-unes des questions qui sont posées au récipiendaire, avec les réponses que le Grand Expert fait en son nom :

D. Qui êtes-vous? — R. Mon nom est Kadosch, rejeton d'un Ordre injustement proscrit depuis cinq siècles et plus.

D. D'où venez-vous? — R. De l'Occident où, caché dans une grotte profonde, je travaillais, dans le silence de la nuit, à la réédification du nouveau Temple.

D. Où allez-vous? — R. A l'Orient où, par le moyen de l'Échelle Mystérieuse, j'espère arriver au point de gloire et de splendeur dont sont déchus tant de Vaillants Princes.

D. Sur quoi fondez-vous cet espoir? — R. Sur la justice et sur l'équité.

D. Est-ce là votre unique espoir? — R. Non, Puissant Commandeur, Souverain des Souverains, l'une et l'autre seraient sans succès, sans l'assistance de Celui qui peut tout.

D. Quel est Celui qui peut tout? — R. Son nom est ineffable, je ne dois ni ne puis le prononcer.

D. Comment l'invoquez-vous alors, sans prononcer son nom? — R. Je l'appelle Grand Architecte de l'Univers, parce que c'est lui qui a organisé les mondes.

On fait alors subir au récipiendaire un examen sur tous les grades qu'il a reçus et l'on insiste surtout sur les degrés hermétiques et cabalistiques.

— Brave Chevalier, lui dit le Souverain des Souverains, les connaissances que, jusqu'ici, vous avez montrées, prouvent que vous êtes digne de prendre part à l'entreprise que nous méditons. Votre conduite annonce que vous êtes dans le cas de commander au vulgaire des Maçons. Mais il en est d'une classe tellement élevée, que vous ne pouvez, je ne dis pas les surpasser, mais même les égaler, si, pour le fruit de vos études et de vos rares dispositions, vous n'avez acquis ce haut degré de perfection qui caractérise les Vaillants Princes de Royal-Secret. Il est entre eux et les Chevaliers Rose-Croix une certaine série de degrés par lesquels vous avez dû passer pour vous pénétrer de cette science spéciale et secrète, sans laquelle vous ne pouvez diriger avec succès l'élite de nos Chevaliers dans la plus importante entreprise.

Après l'interrogatoire (le plus minutieux possible) sur les grades essentiellement cabalistiques, il est question d'une apparition que le récipiendaire a eue avant son entrée dans le Consistoire.

Le Souverain des Souverains. — Quels objets cette apparition vous a-t-elle présentés?

Le récipiendaire. — Trois oiseaux : un corbeau, une colombe et un phénix.

Le Souverain des Souverains. — Qu'annonce le corbeau?

Le récipiendaire. — La noirceur de son plumage symbolise la peine, le désordre et la mort.

Le Souverain des Souverains. — Que vous retrace la colombe ?

Le récipiendaire. — Sa blancheur indique la régénération des êtres.

Le Souverain des Souverains. — Quelle image vous représente le phénix ?

Le récipiendaire. — Cet oiseau, pour qui les flammes sont un élément de vie, est l'emblème de la nature perfectionnée par le feu sacré et jouissant d'un pouvoir sans bornes.

Le Souverain des Souverains. — Expliquez-moi le sens de ces paroles.

Le récipiendaire. — Je ne le puis. Je sais, j'ai vu ; mais je dois me taire.

Inutile de dire qu'à cette réception les voyages n'ont pas manqué, sous prétexte d'expliquer la campagne contre Jérusalem ; on a encore tiré force pétards, on a brûlé de l'encens à profusion, on a invoqué à maintes reprises le Grand Architecte de l'Univers.

L'explication du plan de campagne se donne auprès du tableau en relief qui est par terre au milieu de la salle.

Le nouveau Prince de Royal-Secret se lie à ses Frères du 32^e et du 33^e grades par cinq serments.

Les voici :

Premier Serment. — Je jure que rien, absolument rien ne pourra jamais être un obstacle à ce que je me consacre à rendre les hommes meilleurs et plus éclairés et à ce que je m'efforce de devenir chaque jour plus instruit et plus avide de vérité et de vertu. Je jure de me montrer toujours assidu à remplir mes devoirs maçonniques et à étudier avec zèle les enseignements de l'Ordre, pour parvenir à être en tout et pour tout un véritable soldat de la Lumière.

Second Serment. — Je jure de m'opposer toujours et par tous les moyens, quels qu'ils soient, à la tyrannie et à l'arbitraire exercés par l'homme sur l'homme. Je jure de m'efforcer, de toutes les puissances de mon être, de dominer et abattre quiconque tentera d'asservir les hommes libres, au moyen de leurs appétits, de leurs besoins, de leurs passions et de leurs folies. Je jure de conquérir pour le peuple le libre exercice de tous ses droits, en conservant personnellement le libre exercice des miens, chaque individu devant posséder son autonomie et son indépendance, et en ne tolérant pas que personne m'impose sa volonté pour des actes dont moi seul suis responsable, et pour lesquels je n'ai à suivre que les conseils de ma conscience et les opinions de mon raisonnement.

Troisième Serment. — Je jure d'être toujours et de me montrer toujours l'ennemi acharné et le plus implacable de la tyrannie spirituelle qui essaie de s'imposer aux consciences des hommes. Je jure d'empêcher, par tous les moyens, quels qu'ils soient, toute tentative de l'Église de s'imposer à la liberté de conscience, de rendre la pensée et l'opinion ses

esclaves, et de prétendre obliger les hommes à croire ce qu'elle veut bien prescrire. Je jure de combattre, sur tous les terrains, la Superstition par la Raison et l'Hypocrisie et le Fanatisme par la Vérité, remplissant ainsi le plus sacré de mes devoirs maçonniques.

Quatrième Serment. — Je jure, de mon plein et libre gré, de combattre, par tous les moyens, et de renverser sur tous les terrains, les projets de quiconque prétendra saisir le pouvoir d'une manière illicite ou indigne, ou qui sera lui-même indigne, incapable et incompetent pour l'exercer. Je jure de travailler sans trêve ni repos à rendre les hommes virils, indépendants et conscients d'eux-mêmes, sans me décourager si mes efforts paraissent infructueux ou si leur faiblesse semble incurable. Je jure d'être toujours le soldat fidèle et dévoué du peuple, dont l'exaltation au pouvoir et à la pleine liberté doit être le but absorbant de mes efforts.

Cinquième Serment. — Je jure de me montrer toujours fidèle et exact dans l'accomplissement de tous mes devoirs maçonniques, pour encourager les tièdes, les apathiques et ceux qui hésitent à renoncer à eux-mêmes pour la Franc-Maçonnerie. Je jure de maintenir, de soutenir et de défendre, par tous les moyens, quels qu'ils soient, toujours et sur tous les terrains, les droits sacrés et inaliénables de la Franc-Maçonnerie à la liberté d'action la plus étendue. Je jure de donner toujours des preuves irréfutables de mon dévouement à l'Ordre et de ma loyauté de soldat enthousiaste appartenant de tout cœur à la Franc-Maçonnerie.

Après la consécration du néophyte et sa reconnaissance par le Consistoire, le Grand Ministre d'Etat lui adresse un discours de circonstance.

Puis, on rend un dernier hommage à la divinité maçonnique.

Le Souverain des Souverains, après avoir frappé un coup. — Sublimes et Vaillants Princes, l'Eternel a daigné répandre sur nous ses bienfaits; il n'a point permis que les ennemis dont nous sommes entourés aient troublé l'activité de nos travaux. Nous ne devons qu'à sa protection, et l'empressement qu'ont mis à nous rejoindre tant de valeureux Chevaliers, et leur heureuse arrivée en ces lieux. Nous avons surtout fait une précieuse acquisition dans celui qui vient nous offrir son bras, dans ce brave compagnon d'armes, dont le zèle et la prudence ne peuvent que faciliter nos succès. Toutes ces considérations doivent exciter notre reconnaissance envers le Dieu qui nous protège. Que l'encens le plus pur brûle sur son autel, et empressons-nous de lui donner, en cette circonstance, une nouvelle preuve de notre amour et de notre respect.

Le Souverain des Souverains descend de sa place, se rend à l'autel des parfums et reçoit du Grand Maître des Cérémonies quelques grains d'encens, qu'il répand sur le feu.

Tout le monde se découvre.

Le Souverain des Souverains. — Que te rendrons-nous, ô Dieu puissant, pour tous les bienfaits dont tu nous as comblés ? que pourrions-nous t'offrir qui fût digne de toi ?... Pardonne à notre insuffisance, et contente-toi de l'expression de nos sentiments. Que notre hommage respectueux s'élève, comme ce pur encens, jusqu'à ta céleste demeure !
Amen !

Le Premier Lieutenant Commandeur. — *Amen !*

Le Second Lieutenant Commandeur. — *Amen !*

Le Souverain des Souverains. — *Amen !*

Tous les assistants, avec ensemble. — *Amen !*

Clôture :

Le Souverain des Souverains, ayant fait donner lecture de l'esquisse du procès-verbal, frappe un coup et dit : — Sublime et Vaillant Prince, Premier Lieutenant Commandeur, que nous reste-t-il à faire ?

Le Premier Lieutenant Commandeur. — Rien, puisque tout ce que nous avons fait aujourd'hui est accompli.

Le Souverain des Souverains. — Puisqu'il ne nous reste plus rien à faire et que l'œuvre du jour est à sa perfection, Sublimes et Vaillants Lieutenants, annoncez à vos camps respectifs que je vais fermer le Consistoire.

L'annonce est faite.

Le Souverain des Souverains frappe cinq coups et dit : — *Salix !*

Le Premier Lieutenant Commandeur frappe également cinq coups et dit : — *Noni !*

Le Second Lieutenant Commandeur, à son tour, frappe cinq coups et dit : — *Tengu !*

L'assemblée applaudit ; puis, sur un signal du Souverain des Souverains, tout le monde s'écrie : — *Laus Deo !*

Enfin, le Souverain des Souverains frappe un dernier coup et dit : — Le Consistoire est fermé ; retirons-nous en paix.

II

La Suprémie Exécutive

Le grade de Prince de Royal-Secret est d'une importance capitale. Il confère au Maçon d'élite qui en est investi le pouvoir exécutif, et lui donne la mission d'assurer, par tous les moyens, quels qu'ils soient, le fonctionnement de l'Ordre.

L'assemblée des 32^{es} est, en outre, constamment tenue au courant de la situation maçonnique des officiers et sous-officiers de l'armée et de la

marine appartenant à des Loges ou à des Chapitres : les militaires et les marins, sans qu'ils s'en doutent, dépendent spécialement des 32^{es} ; c'est du Consistoire (nom de l'Atelier de ce grade) que partent tous les ordres les concernant.

Pour le gouvernement des Loges existant aux colonies, il existe quelquefois un Consistoire spécial, siégeant loin de la Métropole et remplaçant le Suprême Conseil.

CHAPITRE IV

LE SUPRÊME CONSEIL

I

Le Souverain Grand Inspecteur Général

Arrivons enfin au dernier degré, au *Souverain Grand Inspecteur Général*, à ce chef suprême que dans les Loges, les Chapitres et les Aréopages, on appelle tout simplement : le 33^e.

Voici, en résumé, comment s'effectue l'initiation à ce grade :

L'Atelier, qui est le Suprême Conseil, est tendu de velours rouge, avec des squelettes, têtes et os de mort brodés. A l'Orient, est un dais cramoisi sous lequel est le trône présidentiel, élevé de cinq degrés ; au-dessus du président, est le satanique triangle, transparent lumineux, portant au centre quatre lettres de l'alphabet hébraïque correspondant à nos lettres HVHJ (c'est le nom hébreu, impossible à prononcer, de l'Être Suprême de la Maçonnerie). Vers le milieu de la salle, est un piédestal quadrangulaire, couvert d'un tapis cramoisi, sur lequel est une Bible ouverte au Livre de la Sagesse de Salomon ; une épée y est déposée, placée en travers. Au nord de ce piédestal, un squelette humain, debout, tient de la main gauche l'étendard de l'Ordre, et, de la main droite, un poignard, qu'il élève comme pour frapper. Au-dessus de la porte d'entrée, dans l'intérieur, on lit, sur une écharpe bleue, la devise : *Deus meumque jus*. Tout auprès de la porte, à droite en entrant, est un second trône élevé de trois marches et surmonté d'un phénix, avec un autel triangulaire couvert en cramoisi. La salle est éclairée par onze lumières : à l'Orient, un candélabre à cinq branches ; à l'Occident, un à trois branches ; au Nord, un flambeau à une seule branche ; au Midi, un à deux branches.

Le président de l'assemblée représente Frédéric II de Prusse et porte

LES LOGES DE DAMES. — RITE D'ADOPTION



Initiation de la Maîtresse Parfaite. — L'oiseau du mystère.

le titre de Très Puissant Souverain Grand Commandeur ; il siège au principal trône, en tunique de satin cramoisi bordée de blanc, une couronne royale sur la tête, l'épée nue dans la main droite. Le vice-président, portant le titre de Souverain Lieutenant Commandeur, siège au trône de l'Occident, couronne ducal en tête, l'épée nue à la main. Il y a, en outre : un Trésorier du Saint-Empire, assis au Nord, ayant devant lui une table

triangulaire ; un Grand Ministre d'État ; un Grand Secrétaire Chancelier du Saint-Empire ; un Illustre Maître des Cérémonies et un Illustre Grand Capitaine des Gardes, ce dernier revêtu d'un costume militaire antique. Les membres ordinaires sont nommés Illustres Souverains Grands Inspecteurs Généraux ; ils portent, en écharpe, un grand cordon blanc moiré et divers insignes ; leur costume est l'habit de ville.

L'étendard de l'Ordre est en soie blanche, de trois pieds et demi de long sur deux et demi de large, avec des franges en or et en argent. Au milieu est l'aigle à deux têtes, les ailes déployées, le bec et les serres en or, tenant une épée nue dans ses serres. Sur un ruban bleu est écrit : *Deus meumque jus*. Le bâton du drapeau est de huit pieds de long, surmonté d'une pique.

Les travaux s'ouvrent ainsi :

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Souverain Lieutenant Commandeur, quel âge avez-vous ?

Le Souv. . Lieut. . Commandeur. — Trente-trois ans accomplis, Très Puissant Souverain Grand Commandeur.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Quel est votre emploi ?

Le Souv. . Lieut. . Commandeur. — De combattre pour Dieu et mes droits et d'infliger la vengeance aux traîtres.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Quelle est notre mission, Puissant et Illustre Frère ?

Le Souv. . Lieut. . Commandeur. — De discuter et promulguer les lois que la Raison et le Progrès rendent nécessaires pour la félicité des peuples, et de délibérer sur les moyens les plus efficaces à employer pour réduire à l'impuissance les ennemis de l'Humanité.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Quel est notre devoir ?

Le Souv. . Lieut. . Commandeur. — De défendre les immortels principes de l'Ordre et de les propager sans cesse sur toute la surface du globe.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Quelle heure est-il ?

Le Souv. . Lieut. . Commandeur. — Le mot d'ordre est donné ; les gardes sont à leur poste, et nous sommes en parfaite sûreté.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Puisque nous ne craignons pas d'être interrompus, nous allons, par les nombres mystérieux, ouvrir, *ad gloriam Dei*, le Suprême Conseil du 33^e degré ; puisque nous pouvons nous occuper avec assurance de notre entreprise, implorons l'assistance du Dieu des armées pour nous aider et assister dans nos combats et, enfin, obtenir la justice dans nos droits.

Il frappe avec le pommeau de son épée la batterie du grade, soit onze coups : $5 + 3 + 1 + 2$.

Tous les assistants, tombant à genoux. — Prions !

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — O toi, grand et éternel

Dieu, Suprême Architecte, qui, de ton trône de pureté, vois tous les peuples de la terre, entends et reçois les prières et les supplications de tes indignes serviteurs, maintenant prosternés devant toi!... Grave dans nos cœurs la connaissance de ton éternelle parole, et permets que le but de notre institution puisse être gouverné par les principes de la vertu et de la justice!... Défends-nous, ô Dieu, des pièges des hypocrites méchants! Protège-nous contre les mauvais desseins de nos ennemis, et donne-nous la force de vaincre ceux qui sont armés contre nous; car l'honneur et la gloire sont attribués à ton nom saint et puissant, maintenant et à jamais. *Amen! Amen! Amen!*

Tous les assistants. — *Amen! Amen! Amen!*

Coup frappé par le président avec le pommeau de son épée. On se relève (1).

L'Illustre Maître des Cérémonies apporte alors la pétition du récipiendaire. Elle est ainsi conçue : « Ardemment attaché à la glorieuse entreprise établie dans le Chev. . Kadosch et le Prince de Royal-Secret, étant jaloux d'arriver au sommet des connaissances maçonniques que vous seul pouvez donner, je demande, très humblement, la permission de m'offrir comme candidat pour être admis dans votre Ill. . et Puiss. . Conseil, et vos suffrages en ma faveur seront à jamais un titre à ma gratitude. Signé : N. . . . , 32^e. »

On va chercher l'aspirant. Il subit au préalable un examen sur les grades précédents. Puis, il fait la déclaration qu'il reconnaît comme parole sacrée et éternelle de Dieu le Livre de la Sagesse de Salomon. Après quoi, il est introduit. Il est en noir, sans chapeau ni souliers, sans épée ni tablier, la tête baissée, les bras croisés sur la poitrine, les doigts

(1) C'est à ce moment qu'on introduit les Illustres Frères Visiteurs. Ils sont examinés par le Grand Capitaine des Gardes.

Cet examen ou « tuilage » a lieu, comme à l'ordinaire, sur tous les secrets du grade auquel travaille l'Atelier. Toutefois, dans les pays où le rite est pratiqué en langue anglaise, le tuilage d'un Visiteur au 33^e degré est précédé de son tuilage au grade de Royale-Arche, exécuté de la manière suivante :

Le Grand Capitaine des Gardes. — Illustre Frère, quelle est votre recommandation?

Le Visiteur. — Ma parole et un signe.

Le Grand Capitaine des Gardes. — Dites-moi votre parole.

Le Visiteur. — JE.

Le Grand Capitaine des Gardes. — HO.

Le Visiteur. — VAH.

Le Grand Capitaine des Gardes. — Et maintenant, montrez-moi votre signe.

Le Visiteur forme sur son front avec les mains un triangle, dont les deux pouces, mis horizontalement bout à bout, forment la base, et les deux index, en contact par leurs bouts des deux côtés.

Faute aux visiteurs, dans les pays où l'on parle anglais, de répondre de cette manière à ces questions, ils ne seront reçus dans aucune assemblée maçonnique que comme Maîtres (3^e degré). L'accès de toutes les assemblées de grades supérieurs au troisième leur sera donc interdit, et, conséquemment, ils ne seront donc pas reçus au Suprême Conseil, aussi en règle que puissent être leurs patentes et autres documents.

(Extrait du *Rituel du 33^e degré*).

allongés : il porte autour du cou un ruban noir, dont l'Ill.°. Maître des Cérémonies tient l'extrémité de la main gauche, tandis que, de la droite, il porte une torche allumée.

L'Ill.°. Maître des Cérémonies. — Voici un Chevalier Kadosch, Prince de Royal-Secret, qui est sincèrement attaché à l'Ordre, à son pays et à notre Dieu ; il voit les souffrances de l'humanité avec un œil de vengeance, et, très humblement, il sollicite la faveur d'être admis dans le Suprême Conseil, pour qu'étant éclairé par la divine sagesse il puisse refléter la lumière maçonnique sur l'esprit de ceux qui sont dans les ténèbres de la superstition.

On fait faire au récipiendaire trois fois le tour de la salle, et, chaque fois, il s'agenouille un instant devant le triangle qui est placé à l'Orient. Après chacun des premiers tours, on dit une prière dans le goût de l'invocation reproduite plus haut. Après le troisième tour, on lui ordonne de laver ses mains dans un vase rempli de plomb fondu.

Le T.°. P.°. Souv.°. Gr.°. Commandeur. — Approchez-vous de ce vase, Respectable Frère, et lavez vos mains dans le plomb fondu que vous voyez. Par ce moyen, les taches du vice, dont vos mains peuvent être souillées, seront purifiées et effacées. Nous avons tous passé par la même épreuve, et nous avons échappé aux dangers dont elle vous menace. Mettez votre confiance en notre Dieu, déterminez-vous à accomplir résolument ce que nous vous demandons ; le plomb, quoique fondu, sera désarmé de sa chaleur ; en y plongeant les mains, il cédera lorsque vous le toucherez... Mes Frères, approchez-vous aussi, afin de voir le résultat de cette mystique épreuve.

Tous les assistants s'approchent, en ayant l'air très curieux de voir si le récipiendaire se brûlera ou non. Celui-ci plonge les mains dans le vase.

Ce vase est un bassin de fer, à demi rempli de mercure, qui a l'apparence du plomb fondu ; au-dessous, il y a un réchaud contenant quelques morceaux de charbons que l'on a soin de n'allumer qu'au moment où le récipiendaire est entré dans la salle, afin qu'au moment de l'épreuve le mercure soit à peine tiède. Sur le charbon en feu on jette de l'encens composé d'ambre, d'olibanum, de résine, d'abdamon, de bezoïne et de storax ; ce mélange produit une fumée d'agréable parfum.

L'épreuve ayant eu lieu, tous les assistants félicitent le candidat sur son courage qui, lui dit-on, dénote la confiance qu'il avait en la pureté de son cœur et la protection de l'Esprit du Feu. On le conduit ensuite à l'autel devant lequel il s'agenouille, et il prête son obligation pendant que l'encens brûle. Tous les assistants s'agenouillent aussi, baissant la tête en humble adoration, dit le Rituel Sacré, et tous ont la main droite sur le cœur. Le candidat a ses mains sur le Livre de la Sagesse.

Serment. — Moi, N..., Chevalier Kadosch, Prince de Royal-

Secret, j'engage solennellement ma parole d'honneur et sacrée, je jure et promets sincèrement, sur ce livre, que je crois vraiment être la parole sacrée de l'Être Suprême éternel qui est le très puissant Souverain et Architecte de l'Univers, je jure ici, en sa mystérieuse présence, et en la présence du Suprême Conseil du 33^e degré, que je ne révélerai jamais, directement ou indirectement, les secrets et mystères du sublime grade que je suis prêt à recevoir, ni d'aucun de ceux que j'ai déjà reçus, excepté à un égal Souverain Grand Inspecteur Général qui l'aura aussi reçu légalement. En outre, je jure de suivre strictement et religieusement les Statuts particuliers, Constitutions et Règlements Secrets du 33^e degré, et de remplir tous les devoirs de Grand Inspecteur Général, diligemment, fidèlement, sans partialité, faveur ni affection. Je jure que j'adorerai le seul vrai et vivant Dieu, qui nous protège, de la manière et en la forme que je crois, selon ma conscience, lui être le plus agréable, et que je réglerai ma conduite selon ses commandements. Je jure et promets toutes ces choses sans équivoque ni réserve mentale, ni même dans l'espoir d'en être, à l'avenir, dispensé ou relevé par un pouvoir quelconque, sous les peines suivantes, que je m'impose à moi-même : d'être déshonoré parmi les hommes ; d'avoir mon nom exposé en lettres rouges dans les Aréopages, Chapitres et Loges répandus sur le globe ; et j'invoque ici solennellement le grand et éternel Dieu de verser ses malédictions sur cette tête exécration (ici le récipiendaire met sa main droite sur la tête), de me laisser languir dans la misère et le malheur, et enfin, de tourmenter mon âme jusqu'à la parfaite extinction, si je violais jamais ce serment librement juré. Que notre Dieu tout-puissant m'accorde la force suffisante pour l'accomplir dans tous ses points, pour la plus grande gloire de son saint nom ! *Amen ! Amen ! Amen !*

Le récipiendaire, avant de se relever, baise trois fois le Livre de la Sagesse et la lame de l'épée.

Le Souverain Grand Commandeur, lui mettant alors l'épée dans la main droite. — Respectable Chevalier et Frère, nous plaçons dans vos mains une arme de mort ; n'en faites jamais usage contre la vie d'un Frère, excepté s'il avait trahi notre cause ; servez-vous-en contre les sanguinaires scélérats meurtriers de notre Respectable Maître Jacques de Molay, c'est-à-dire contre les ennemis de notre Ordre... (Lui passant au quatrième doigt de la main gauche une bague (1) en or :) Avec cette bague, je vous marie à l'Ordre, à votre pays, à notre Dieu, et je vous reçois et reconnais Souverain Grand Inspecteur Général, 33^e et dernier degré. Que cette bague vous rappelle toujours les obligations solennelles que vous avez contractées envers la Franc-Maçonnerie.

(1) Cette bague porte au dedans, gravés, le nom du récipiendaire et la devise : *Deus meumque jus.*

Après quoi, le Souverain Grand Commandeur invite le Grand Maître des Cérémonies à donner au néophyte, les signes, attouchements et mot du 33^e degré.

Le Grand Maître des Cérémonies au néophyte. — Puissant et Illustre Frère, quand vous voudrez pénétrer dans la chambre d'un Suprême Conseil, vous frapperez à la porte cinq, trois, un et deux coups bien espacés, qui constituent la batterie du grade, avec le pommeau de votre épée; car vous devez être habillé en noir, décoré complètement, et armé de votre épée pour pouvoir pénétrer dans le Conseil... Cette batterie date de la période où le 33^e degré était considéré comme le complément du Grand Élu Chevalier Kadosch; en effet, elle se rapporte au chiffre 5.312, chiffre maçonnique de l'année 1312 où l'Ordre du Temple fut détruit par la bulle papale... Au bruit de ces onze coups, l'Illustre Souverain Grand Capitaine des Gardes ouvrira la porte, croisera ses bras sur sa poitrine, et inclinera son corps vers la terre en fléchissant les genoux, ce qui constitue le premier signe, en vous disant : DE MOLAY, qui est le premier mot de passe... Vous répondrez : HIRAM-ABI... Puis, aussitôt, vous porterez la main droite à votre glaive en le tirant du fourreau, fléchissant en même temps le genou gauche et portant votre main gauche sur votre cœur, ce qui constitue le deuxième signe, et vous prononcerez en même temps le second mot de passe, qui est : FRÉDÉRIC... A quoi l'Illustre Grand Capitaine des Gardes répondra : DE PRUSSE... Ensuite, l'Illustre Grand Capitaine des Gardes et vous, vous appliquerez trois fois vos lèvres sur la lame de vos épées, ce qui constitue le troisième signe, et vous échangerez le mot sacré, qui est : PAUL-KAL-PHARÈS-KADOSCH, puis le mot sublime, qui est : MIKAMIKA-BEALIM, avec ADONAI pour réponse, et enfin la grande parole d'entrée, qui est : NEKAM-ADONAI-NEKAM.

Le Grand Maître des Cérémonies enseigne encore au néophyte les questions d'ordre, puis comment on doit entrer au Suprême Conseil :

Le Grand Maître des Cérémonies. — Lorsque l'Illustre Grand Capitaine des Gardes, revenant auprès de vous, vous ouvrira la porte, en vous invitant à pénétrer dans le Suprême Conseil et à prendre place parmi les Souverains Grands Inspecteurs Généraux qui le composent, vous placerez alors votre main droite, tous les doigts serrés les uns aux autres, sur votre cœur, et vous inclinerez profondément la tête; ainsi, vous vous avancerez d'un pas lent et grave (car le 33^e degré n'a pas de marche qui lui soit particulière) jusqu'au trône du Très Puissant Souverain Grand Commandeur, auquel vous adresserez un profond salut... Le Très Puissant Souverain Grand Commandeur vous invitera à prendre place parmi vos Illustres et Puissants Frères, les Souverains Grands Inspecteurs Généraux. Vous vous placerez, par modestie, à la dernière place libre du côté de l'occident.

Le néophyte est placé au fauteuil qui lui est destiné, après avoir remis ses chaussures.

Alors, s'établit, entre le président du Suprême Conseil et le Grand Capitaine des Gardes, le dialogue dit d'instruction.

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur. — Illustre Grand Capitaine des Gardes, qui êtes-vous ?

Le Gr. : Cap. : des Gardes. — Grand Inspecteur. J'ai monté le dernier échelon, j'ai vu toute la Maçonnerie, je connais le Maître.

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur. — Qui vous a fait parvenir à ce grade éminent ?

Le Gr. : Cap. : des Gardes. — Ma vertu, mon zèle et mon courage.

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur. — Que vîtes-vous en entrant pour la première fois au Suprême Conseil ?

Le Gr. : Cap. : des Gardes. — Le mot symbolique de la Cause Première, émettant des rayons à travers trois triangles entrelacés, dont les sommets portaient les lettres du mot *Sapientia*.

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur. — Que signifie cet emblème ?

Le Gr. : Cap. : des Gardes. — Que la Sagesse Suprême préside aux travaux du Suprême Conseil et l'inonde de ses rayons.

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur. — Que signifient les squelettes, les crânes et les ossements qui paraissent dans notre Conseil ?

Le Gr. : Cap. : des Gardes. — Ils nous rappellent le massacre de nos ancêtres, les apôtres et les soldats de la Vérité, de la Lumière et de la Vertu, par les suppôts du Mensonge, du Fanatisme et de la Tyrannie.

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur. — Pourquoi êtes-vous habillé de noir, et portez-vous une épée ?

Le Gr. : Cap. : des Gardes. — Parce que je porte éternellement leur deuil et suis toujours prêt à les venger.

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur. — Que vîtes-vous de plus dans la chambre du Suprême Conseil ?

Le Gr. : Cap. : des Gardes. — Je vis un chandelier à cinq branches à l'orient.

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur. — Que signifie-t-il ?

Le Gr. : Cap. : des Gardes. — Les cinq lumières qui constituent l'ensemble de l'enseignement maçonnique.

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur. — Quelles sont ces lumières ?

Le Gr. : Cap. : des Gardes. — La religion naturelle, universelle et immuable ; le secret des opérations de la Nature ; la perfection du vrai temple qui est le cœur humain ; la victoire du soleil sur les ténèbres ; et le triomphe de la Vérité et de la Vertu sur les erreurs et les passions.

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur. — Que vîtes-vous à l'occident ?

Le Gr. Cap. des Gardes. — Un chandelier à trois branches.

Le T. P. Souv. Gr. Commandeur. — Que signifie-t-il ?

Le Gr. Cap. des Gardes. — Les trois lumières qui constituent l'ensemble de la Création Universelle, Matérielle.

Le T. P. Souv. Gr. Commandeur. — Quelles sont-elles ?

Le Gr. Cap. des Gardes. — La cause, le moyen et le résultat, ou le mouvement, la fermentation et la vie.

Le T. P. Souv. Gr. Commandeur. — Que vîtes-vous au sud ?

Le Gr. Cap. des Gardes. — Un chandelier à deux branches.

Le T. P. Souv. Gr. Commandeur. — Que signifie-t-il ?

Le Gr. Cap. des Gardes. — Les deux lumières qui constituent l'ensemble de la Création Universelle, Immatérielle.

Le T. P. Souv. Gr. Commandeur. — Quelles sont-elles ?

Le Gr. Cap. des Gardes. — Le Bien et le Mal.

Le T. P. Souv. Gr. Commandeur. — Que vîtes-vous au nord ?

Le Gr. Cap. des Gardes. — Un chandelier à une branche.

Le T. P. Souv. Gr. Commandeur. — Que signifie-t-il ?

Le Gr. Cap. des Gardes. — La lumière unique, la Cause Première.

Le T. P. Souv. Gr. Commandeur. — Pourquoi l'autel du Suprême Conseil est-il quadrangulaire ?

Le Gr. Cap. des Gardes. — Parce que les Constitutions de l'Ordre, qu'il supporte, s'appuient sur la Liberté, la Raison, l'Équité et la Justice.

Le T. P. Souv. Gr. Commandeur. — Pourquoi une épée est-elle posée sur le Livre des Constitutions ?

Le Gr. Cap. des Gardes. — Afin d'indiquer que, pour interpréter la Loi, il faut d'abord que nous possédions l'honneur chevaleresque dont cette épée est l'emblème.

Le T. P. Souv. Gr. Commandeur. — Que signifie le drapeau de l'Ordre ?

Le Gr. Cap. des Gardes. — La puissance matérielle et spirituelle dont dépose l'Ordre, grâce à la sagesse suprême de ses Souverains Grands Inspecteurs Généraux.

Le T. P. Souv. Gr. Commandeur. — Que signifie l'aigle à deux têtes ?

Le Gr. Cap. des Gardes. — L'aigle est le symbole égyptien de la sagesse ; une de ses têtes représente l'Ordre, l'autre, le Progrès ; et comme ses deux têtes lui permettent d'étendre circulairement, c'est-à-dire partout, ses regards vigilants, cet emblème signifie que la Vraie Sagesse consiste dans l'Ordre et le Progrès universel.

Le T. P. Souv. Gr. Commandeur. — Pourquoi ses serres et ses becs sont-ils en or ?

LES LOGES DE DAMES. — RITE D'ADOPTION



Initiation de la Sublime Ecossaise. — Judith apportant la tête d'Holopherne.

Le Gr. Cap. des Gardes. — Parce que l'or est le plus pur de tous les métaux.

Le T. P. Souv. Gr. Commandeur. — Pourquoi tient-il un glaive entre ses serres?

Le Gr. Cap. des Gardes. — Pour indiquer que c'est l'Honneur et la Puissance qui aideront à la Sagesse à se manifester par l'Ordre et le Progrès.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Pourquoi le drapeau de l'Ordre est-il tenu par un squelette?

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — Pour indiquer que, étant soutenu par la mort, il est immortel et éternel comme l'Ordre dont il est l'emblème.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Pourquoi le squelette semble-t-il poignarder le nouvel initié?

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — Pour bien lui faire comprendre que, en cas de trahison de sa part, même les morts sortiront de leurs tombeaux pour lui infliger le châtiment de sa forfaiture.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Le squelette, dans son ensemble, n'offre-t-il pas encore un enseignement?

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — Oui, Très Puissant Souverain, il nous rappelle qu'il nous faut vaincre ou mourir.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Que signifie le phénix qui se trouve au-dessus du trône du Puissant Souverain Lieutenant Grand Commandeur?

Le Gr. . Cap. . des Grades. — Le phénix, étant l'emblème du soleil et par suite celui de l'immortalité, nous symbolise l'éternité de la Vérité l'immortalité de la Justice.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Que signifie la devise de l'Ordre : *Deus meumque jus*?

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — Elle résume le secret de notre force et de notre puissance, puisque, ayant été créés dans la plénitude de nos droits, nous avons droit à les posséder tous sans exception.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Que signifient le cordon (blanc, avec soleil rayonnant) et la croix teutonique (rouge) dont vous êtes décoré?

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — Le blanc est l'emblème de l'innocence et de la pureté des véritables Maçons ; le rouge symbolise le sang que les Templiers, Maçons purs et innocents, ont versé pour l'Humanité. Le soleil rayonnant rappelle que, ainsi que le soleil donne la lumière et la vie au globe terrestre entier, de même le grade suprême, le 33^e degré de la Maçonnerie, donne la lumière et la vie aux grands corps maçonniques dans toutes les régions du monde.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Quel est votre âge?

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — Trente-trois ans accomplis.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Pourquoi cet âge?

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — Parce que la constitution du premier Suprême Conseil de Souverains Grands Inspecteurs Généraux s'accomplit sous le 33^e degré de latitude nord, à Charleston, le 31 mai 1801.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — A quelle heure les Souverains Grands Inspecteurs Généraux commencent-ils leurs travaux?

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — Quand le mot d'ordre est donné, quand

les gardes sont à leurs postes et quand règne la sécurité la plus parfaite.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Pourquoi cela ?

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — Parce que, tous les devoirs administratifs dont le soin incombe au Suprême Conseil étant ainsi remplis, les Souverains Grands Inspecteurs Généraux peuvent travailler plus utilement au bien de l'Ordre.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Quel est le but des travaux des Souverains Grands Inspecteurs Généraux ?

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — Le bien de l'Ordre, amené par la victoire décisive sur tous ses ennemis.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — A quelle heure les terminent-ils ?

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — Quand l'astre du matin illumine le Suprême Conseil.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Pourquoi cela ?

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — Parce que leur but sera alors atteint, la lumière éclairant partout.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Combien de Souverains Grands Inspecteurs Généraux sont nécessaires pour la constitution d'un Suprême Conseil au 33^e et dernier degré ?

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — Neuf au moins, trente-trois au plus. Ces nombres ont été choisis, parce que, neuf étant le dernier des nombres simples, il est le symbole de la fin, et que le 33^e degré marque la fin, le terme de la hiérarchie maçonnique. Le maximum de trente-trois est évidemment dû au chiffre du grade.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — *Ordo ab Chao!*

Le Gr. . Cap. . des Gardes. — *Deus meumque Jus!*

Après cette instruction dialoguée, le Grand Secrétaire donne lecture des Grandes Constitutions et du règlement secret des Suprêmes Conseils (il sera publié plus loin).

Un serment spécial est prêté par le nouvel initié au sujet du dernier article de ce règlement, lequel article est ainsi conçu :

Art. 39. — Le cahier du 33^e et dernier degré est enfermé dans une caisse à triple serrure dont le Très Puissant Souverain Grand Commandeur, le Puissant Lieutenant Grand Commandeur et l'Illustre Grand Secrétaire du Saint-Empire ont les trois clefs. Toute copie de tout ou partie de ce cahier est absolument interdite à tout Maçon, quel que soit son grade.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur, s'adressant au nouvel initié. — Illustre Souverain Grand Inspecteur Général nouvellement reçu, donnez-nous votre parole d'honneur la plus sacrée de vous conformer toujours et en toute circonstance aux prescriptions renfermées dans l'article dont lecture vient de vous être faite.

Le nouvel initié se lève, met sa main gauche sur son cœur, étend son

bras droit en dessous et dit : — Je donne ma parole d'honneur la plus sacrée de ne jamais copier ni laisser copier ni tout ni partie du Rituel du 33^e degré.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Jurez-vous obéissance et soumission pleine et entière aux Grandes Constitutions dont on vient de vous donner lecture ?

Le nouvel initié, étendant sa main droite. — Je le jure.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Promettez-vous d'observer fidèlement et en toute circonstance le Règlement secret des Suprêmes Conseils dont on vient de vous donner lecture ?

Le nouvel initié. — Je le promets.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Nous prenons acte de vos serments et de vos promesses, et nous espérons que vous saurez tenir toujours, dans toute leur intégrité, les solennels engagements que vous venez de prendre.

Là-dessus, on signe la Patente du nouvel initié, et on la lui délivre.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur, remettant la Patente au néophyte. — Recevez, Souverain Inspecteur, notre nouvel Illustre Frère, ces lettres patentes, preuve du suprême grade où vos mérites et nos suffrages vous ont fait parvenir. Elles vous donneront la première place dans tous les Ateliers du Rite. N'oubliez jamais que, si des sommets on domine facilement tout ce qui se trouve à une hauteur moindre, d'autre part, il existe, comme compensation à cette domination, une plus grande facilité d'examen et de critique, provenant de ceux qui se trouvent dans les régions inférieures, sur ceux qui occupent le sommet ; par conséquent, soyez toujours l'exemple vivant, l'enseignement pratique, le modèle impeccable de vos Frères.

Ce n'est pas tout. La séance continue par un « tuilage » complet de tous les grades ; cet exercice, dont il serait fastidieux de reproduire ici le détail, est exécuté par le Grand Maître des Cérémonies et le Grand Capitaine des Gardes. Puis, le Grand Ministre d'État, qui est l'Orateur du Suprême Conseil, passe en revue la doctrine politique de la Franc-Maçonnerie.

L'enseignement de cette doctrine est partagé en trois grandes divisions :

1^o ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, commençant à l'Apprenti et se terminant au Maître, soit du 1^{er} au 3^e degré ;

2^o ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, commençant au Maître Secret et se terminant au Rose-Croix, soit du 4^e au 18^e degré ;

3^o ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, commençant au Grand Pontife de la Jérusalem Céleste et se terminant au Souverain Grand Inspecteur Général, soit du 19^e au 33^e degré.

Dans son discours, l'Orateur du Suprême Conseil condense et résume

le sens pratique de chaque grade. L'ensemble de ces trente-trois explications aboutit à la devise *Ordo ab Chao*. « De même que, du Chaos éternel de la Matière, le Grand Architecte a tiré l'Ordre parfait qui règne dans l'Univers, de même, l'Ordre maçonnique finira par sortir du Chaos politique, social et religieux dans lequel le Monde est plongé, grâce à Adonaï et à ses prêtres, grâce aussi à la complicité des tyrans. »

Après l'Orateur, le Lieutenant Grand Commandeur a la parole et explique à son tour l'autre devise : *Deus meumque Jus*, Dieu et mon Droit. « Cette devise est la synthèse parfaite à laquelle aboutissent tous les devoirs, dont les présidents d'Ateliers ont l'obligation de s'inspirer en dirigeant les travaux de leurs Frères. » Il est inutile d'insister ; le lecteur sait quel est le dieu des Francs-Maçons et que, se croyant sous la protection de leur divinité, les sectaires s'imaginent avoir tous les droits. Au nom du naturalisme, ils proclament le bouleversement de toutes les idées morales et religieuses ; assouvir ses passions, même les plus brutales, c'est, selon eux, exercer le droit de l'humanité et faire acte de vertu. Voilà la signification du *Deus meumque Jus* maçonnique.

Enfin, le président du Suprême Conseil adresse au nouvel initié un troisième discours. Cette allocution porte en grande partie sur les moyens à employer pour faire triompher la secte. « La Franc-Maçonnerie est la lutte à outrance contre des ennemis déterminés. Partout où cette lutte peut s'entamer avec probabilité de succès, les Maçons doivent être là et lutter, lutter jusqu'à ce que mort ou triomphe s'ensuive. Guerre à mort au Catholicisme, par tous les moyens quels qu'ils soient ! »

Ce discours du Très Puissant Souverain Grand Commandeur consacre quelques phrases encore aux Templiers, victimes de la papauté ; il y est aussi question, rapidement, de la fondation du 33^e degré ; l'idée de ce degré, dit-on, a été conçue par Frédéric II de Prusse, l'ami de Voltaire.

Le président affirme, en outre, au nouvel initié, que le triangle placé sous le dais de l'Orient n'est pas un vain symbole et que les Souverains Grands Inspecteurs Généraux se glorifient d'agir en la présence immédiate (*sic*) du Dieu dont la révélation s'est faite au grade de Kadosch ; « ce triangle sacré nous enseigne aussi à élever nos regards vers notre père, pour obtenir sa protection et son soutien, et à adorer en lui le vrai Dieu. » Quant aux squelettes, têtes et os de mort, « ils servent à nous rappeler le massacre de nos ancêtres par Philippe le Bel, qui les livra aux plus cruels supplices. » Parlant au récipiendaire de son passage au grade de Kadosch, le Souverain Grand Commandeur lui dit : « Dans ce grade, vous vous êtes solennellement engagé à détruire un Ordre d'hommes pour les crimes qu'il a commis depuis plusieurs siècles. » Quant aux quatre flambeaux, l'un à 5 branches, l'autre à 3, le troisième à 1 et le dernier à 2 branches, ils signifient l'année 5312 (ère vulgaire : 1312), qui marque l'abolition de l'Ordre des Templiers par le Pape. C'est

cette abolition qu'il faut venger en exterminant le clergé catholique. Enfin, le squelette qui tient l'étendard de l'Ordre et un poignard « est là pour indiquer que tous ceux qui seront traîtres à la Maçonnerie et qui fausseront les obligations qu'ils ont contractées seront punis de mort. »

Aux États-Unis d'Amérique, il est d'usage, lors d'une réception au 33^e degré, que le Président du Suprême Conseil, dans son discours au nouvel initié, profère les plus abominables blasphèmes contre la divinité de Jésus-Christ.

J'ai sous les yeux le *Rituel des Souverains Grands Inspecteurs Généraux*, par le F.^v. Albert Pike, Grand Maître du Rite Écossais aux États-Unis. Le texte du discours officiel du Président au nouveau élu du 33^e degré contient des passages qu'un chrétien ne peut lire sans frémir.

On ne saurait imaginer à quel point les saints Évangiles sont travestis.

Je cite, en m'excusant auprès de mes lecteurs (1) :

« Le dogme fondamental du catholicisme est celui de la naissance d'un Dieu-le-Fils, Jésus de Nazareth, né d'une vierge. Or, voici la vérité : — Un soldat israélite, nommé Joseph Panther, âgé de trente ans, de la tribu de Juda, habitant Bethléem, séduisit, en la trompant, la fille d'une veuve, dans le voisinage de laquelle il demeurait; cette jeune fille, qui exerçait la profession de coiffeuse pour femmes, avait alors quinze ans et se nommait Mirza, dont les prêtres catholiques ont fait Maria ou Marie. Donc, Mirza mit au monde un enfant, qui fut un garçon; et plus tard, Joseph Panther, pour mettre un terme au déshonneur de la fille-mère, l'épousa, rachetant ainsi sa faute. Il eut encore, de Mirza, plusieurs enfants dans la suite. »

Voici comment sont expliqués, par la Maçonnerie, les miracles du Christ :

« Une fois arrivé à l'âge de trente ans, le premier-né de Mirza, lequel était d'une beauté exceptionnelle, se trouva être le sujet d'une manifestation éclatante et surprenante de production instantanée éventuelle de toutes les forces de guérison nécessaires, en vertu de la Loi de la Nature qui veut deux genres de progrès, l'un du temps, de chaque instant, de chaque seconde, l'autre instantané, producteur de métamorphoses subites, bien connues dans le règne végétal et le règne animal, et dont le fils de Joseph et de Marie a été un des types les plus complets. Aussi, le peuple ne le désigna-t-il que sous le nom de « guérisseur », qu'il exprimait en disant : *Iésus*, dont la racine est : *iésis*, guérison. Et ce surnom de Jésus lui est resté et est devenu son nom distinctif.

(1) Maîtrisons notre indignation; pour confondre la Franc-Maçonnerie, il est utile de mettre au grand jour de telles infamies; on n'ignore que trop, hélas! jusqu'où vont ces misérables dans la voie du sacrilège.

« Ce don de guérison des maladies du corps, dont le « Jésus » était doué d'une façon toute particulière, et dont les effets se manifestaient comme ceux d'une loi naturelle, ce don fit de Jésus la personnalité la plus marquante de son époque en Judée. Il excita un tel enthousiasme, parmi les gens qu'il avait guéris, qu'on répandit le bruit de sa divinité. Mais cette fausseté fut toujours démentie par Jésus lui-même, en toute occasion. »

Et ainsi de suite. Les dogmes et les sacrements de la religion chrétienne sont passés en revue, bafoués et outragés de la plus indigne façon.

Le Souverain Grand Commandeur dit encore que « le Triangle Équilatéral, étant le suprême emblème de la Maçonnerie, rappelle aux affiliés leur triple devoir : 1° revendiquer tous les droits de l'homme ; 2° anéantir le catholicisme ; 3° reconnaître l'existence d'une Cause Première, organisatrice de l'Univers, laquelle Cause Première n'est nullement la divinité malfaisante, vicieuse et tyrannique que les prêtres du catholicisme font adorer aux aveugles ignorants ». Tel est le triple devoir maçonnique. « Quant aux moyens à employer pour atteindre notre but, tous sont bons, pourvu qu'ils réussissent ; car, soldats enthousiastes et dévoués du Bien, de la Vertu et de la Vérité, notre triomphe sera le triomphe du Bien, de la Vertu et de la Vérité. »

La fin du discours présidentiel vaut la peine d'être reproduite en entier.

« — Je vous dois, Illustre Frère, dit le Souverain Grand Commandeur, un éclaircissement qu'il convient de donner à nos rituels.

« La Maçonnerie, n'étant rien de plus rien de moins que la Révolution en action, la conspiration en permanence contre le despotisme politique et le despotisme religieux, ne s'est pas affublée elle-même de ces décors ridicules, au moyen desquels les princes et les prêtres jouent dans la société les premiers rôles qu'ils ont usurpés et volés.

« Mais les princes et les prêtres, ne pouvant vaincre une institution qui leur est si hostile et qui est si redoutable pour eux, ont eu, à diverses époques, la perfide idée de passer dans le camp ennemi, de se faire Maçons eux-mêmes et d'introduire dans la Maçonnerie tous ces usages, toutes ces formules, tous ces titres, toutes ces légendes absurdes, qui devaient fausser l'esprit de l'institution, qui en dénaturaient les tendances, et qui, à la place de doctrines libérales et démocratiques, semblaient favoriser des principes religieux et aristocratiques.

« Les chefs de la Maçonnerie, en présence de ce danger, resserrant les liens des vrais Maçons, des vrais membres de cette société secrète par excellence qui est la Maçonnerie, et désirant s'assurer, sinon la protection, au moins la tolérance des puissants de ce monde, les laissèrent prendre part aux travaux maçonniques, dont ils ne leur révélèrent que ce qu'ils voulurent bien leur révéler, et virent sans sourciller la Maçon-

nerie transformée en apparence en une société, aussi insignifiante que possible, de philanthropie et de charité, dont ces puissants de la terre croyaient tenir le haut bout, et leur laissèrent déclarer que la politique et la religion étaient complètement étrangères à la Maçonnerie.

« Il y a donc lieu pour vous, Frère, à subir et à accepter toutes ces absurdités ridicules, qui sont, pour l'Ordre, le pavillon protecteur sous lequel la Maçonnerie peut, acceptée partout, travailler dans l'ombre et le secret au sublime but qu'elle est destinée à atteindre.

« Je ne saurais trop vous recommander, Frère, de tenir la main à ce que les serments de tous les grades et le serment de discrétion qui doit clore toute réunion maçonnique, soient prêtés dans des termes précis et d'une manière telle qu'ils constituent pour nos Maçons des liens réellement indissolubles qui nous permettent d'être sûrs des utiles et d'écarter sans danger les inutiles.

« Vous devez vous attacher, Frère, à obtenir dans chaque Atelier la formation d'un noyau de Frères influents, et, sinon convaincus, au moins intéressés, qui sachent faire faire la besogne sociale de chaque Atelier, soit par des Frères amenables (*sic*) à la réaliser à leurs risques et périls, soit, ce qui est bien préférable, par des Profanes n'ayant pas conscience du rôle qu'on leur fera jouer. Dans ce dernier cas, ayez soin de faire exagérer la forme des protestations contre le régime social, politique, économique et religieux actuel, de façon à pouvoir, une fois le terrain populaire soulevé et remué par ces exagérations, y semer nos véritables doctrines qui auront ainsi un caractère relativement modéré.

« Évitez néanmoins, avec le plus grand soin, de trop pencher du côté du prolétariat ; car le prolétariat réclame, mais ne rapporte pas.

« Notre véritable objectif est les classes dirigeantes, dont l'instruction superficielle et l'ambition inconsidérée constituent pour nos doctrines le milieu le plus favorable à leur développement.

« Évitez toujours, en vertu de la même règle de conduite, de mêler l'Ordre d'une manière directe à quoi que ce soit, et, en conséquence, découragez de toutes vos forces les publications maçonniques.

« Mais si les circonstances rendaient indispensable l'intervention directe de l'Ordre, choisissez et désignez à l'avance le Frère qui doit être victime de cette immixtion et jouer le rôle de bouc émissaire, pour que son sacrifice, fait publiquement, avec le retentissement le plus grand possible, rende à l'Ordre son innocence sans tache.

« L'Ordre doit rester immaculé, inaccessible au soupçon. N'est-il pas le grand vengeur du Grand Maître innocent assassiné ? son rôle n'est-il pas celui de grand justicier de l'humanité ?

« Le Grand Maître innocent, vous l'avez pressenti, c'est l'homme, l'homme qui, de par la volonté du vrai Dieu, est roi et maître de la grande Nature, l'homme qui naît innocent, puisqu'il naît inconscient.

LES LOGES DE DAMES. — RITE PALLADIQUE



Initiation de la Compagne de Pénélope. — Les reproches du Frère trahi et les mausolées d'Artémise, Pénélope et Lucrèce.

« Notre Grand Maître innocent était né pour être heureux, pour jouir en toute plénitude de tous ses droits sans exception. Mais il est tombé sous les coups de trois assassins, de trois infâmes qui ont soulevé des obstacles formidables contre son bonheur et contre ses droits et qui ont fini par l'anihiler.

« Ces trois assassins infâmes sont : la Loi, la Propriété, la Religion.

« La Loi, parce qu'elle n'est pas l'harmonie parfaite entre les droits de l'homme isolé et les devoirs de l'homme social en société, droits qui nous sont acquis à tous dans leur intégrité, devoirs qui ne sont que la conséquence immédiate de la faculté naturelle que chacun de nous devrait avoir de jouir de tous ses droits sans en être empêché par quiconque.

« La Propriété, parce que la terre n'appartient à personne et que ses produits appartiennent à tous, dans la mesure, pour chacun, des besoins réels de son bien-être.

« La Religion, parce que les religions ne sont que les philosophies d'hommes de génie que les peuples ont adoptées sous la condition expresse qu'elles viennent constituer un surcroît de bien-être pour eux.

« Ni la Loi, ni la Propriété, ni la Religion ne peuvent donc s'imposer à l'homme ; et, comme elles l'annihilent en le privant de ses droits les plus précieux, ce sont des assassins dont nous avons juré de tirer la plus éclatante des vengeances, des ennemis auxquels nous avons juré une guerre à mort, à outrance et sans quartier.

« De ces trois ennemis infâmes, c'est la Religion qui doit être le souci constant de nos attaques meurtrières (*sic*), parce qu'un peuple n'a jamais survécu à sa religion, et que c'est en tuant la Religion que nous aurons à notre merci et la Loi et la Propriété, et que nous pourrions régénérer la société en établissant, sur les cadavres de ces assassins, la Religion Maçonnique, la Loi Maçonnique et la Propriété Maçonnique.

« Et comme tous nos secrets maçonniques sont impénétrablement cachés sous des symboles, ceux du grade suprême que vous avez atteint se trouvent cachés dans le symbole du 33^e degré.

« L'aigle vous commande la sagesse, c'est-à-dire le soin d'avoir de votre côté le maximum possible de chance et de probabilité de triomphe et de succès, afin de vous consacrer ensuite efficacement à la réalisation matérielle de notre double devise : *Deus meumque Jus. — Ordo ab Chao.*

« A nous tous nos droits, donc ; au néant les ennemis de l'Ordre !...

« Et maintenant, Frère, que nous vous avons armé de toutes pièces pour le duel à mort provoqué par les crimes infâmes de nos ennemis, maintenant que, en devenant un des chefs suprêmes de la Maçonnerie, vous êtes devenu un de ses plus sublimes champions, maintenant, par la parole, par la plume, par l'enseignement, par la famille, par vos relations sociales, par le parlement, par la richesse, par la ruse et par la violence, allez combattre le bon combat du Bien, de la Vertu et de la Vérité, et ne nous revenez que vainqueur ou mort ! »

La réception du nouvel initié est alors confirmée par une accolade générale. Puis, le nouvel initié, debout, tandis que tous les membres du Suprême Conseil sont assis, prononce une allocution « dans laquelle il s'attache à prouver qu'il a compris combien est lourd le fardeau et écri-

sante la responsabilité qu'il a acceptés en s'engageant formellement à vaincre ou mourir pour l'Ordre. »

On procède à la clôture de la séance. D'abord, le président du Suprême Conseil, après avoir frappé onze coups (les nombres mystérieux : 5, 3, 1, 2), invoque une dernière fois le dieu maçonnique des hauts grades.

Invocation de clôture. — O toi, glorieux et éternel Dieu, père de la lumière et de la vie, Suprême Architecte et Régulateur des Mondes, guide-nous dans les sentiers de la vertu et de la justice ! Enseigne-nous les grands principes fondamentaux de la vraie religion, qui ont rapport aux adorations que nous te rendons et à nos devoirs les uns envers les autres, pour que nous puissions devenir membres du Suprême Conseil de ton ciel !

Tous les assistants. — Dieu nous l'accorde ! Ainsi soit-il !

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur. — Puissant Souverain Lieutenant Grand Commandeur, quelle heure est-il ?

Le Lieutenant Gr. : Commandeur. — L'astre du matin illumine le conseil.

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur. — Puisque le soleil est levé pour illuminer le monde, levons-nous, Illustres Souverains Grands Inspecteurs Généraux, mes Frères, pour aller répandre les clartés de la lumière dans l'esprit de ceux qui sont encore dans les ténèbres, et pour aller remplir notre sublime mission de vaincre ou de mourir pour le Bien, la Vertu et la Vérité.

Tous les membres du Suprême Conseil se lèvent et placent leur main droite sur le cœur.

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur frappe sur l'autel, avec le pommeau de son épée, cinq coups, trois coups, un coup et deux coups, et dit ensuite : — A moi, Illustres Souverains Grands Inspecteurs Généraux, mes Frères !

Alors, tous les assistants, ensemble : 1° croisent leurs bras sur leur poitrine ; 2° inclinent leur corps vers la terre ; 3° fléchissent le genou droit ; — et le président du Suprême Conseil dit : DE MOLAY, sans que personne réponde ; — 4° portent leur main droite à la poignée de leur épée ; 5° tirent le glaive du fourreau ; 6° fléchissent le genou gauche ; 7° portent leur main gauche sur le cœur, en disant à l'unisson : HIRAM-ABI ; et 8° appliquent par trois fois leurs lèvres à la lame de leur épée respective.

Le président du Suprême Conseil frappe un coup sec. On se relève. Tous les assistants, avec ensemble. — MIKAMIKA BEALIM.

(Ce qui veut dire : — *Des traîtres quelle est l'idole ?*)

Le T. : P. : Souv. : Gr. : Commandeur, solennellement. — ADONAI.
Un moment de silence.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur. — Séparons-nous en paix, Illustres Souverains Grands Inspecteurs Généraux, mes Frères, après avoir renouvelé notre serment de garder le secret le plus absolu sur tout ce qui s'est passé dans notre Suprême Conseil.

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur étend son bras droit, dont la main tient son épée, et il tend horizontalement la lame.

Chaque Souverain Grand Inspecteur Général, en commençant par le nouvel initié et finissant par le Lieutenant Grand Commandeur, vient, à tour de rôle, se placer devant le Très Puissant Souverain Grand Commandeur; et, mettant sa main gauche, doigts serrés, sur son cœur, et croisant la lame de son épée (qu'il tient tendue avec la main droite) sur la lame de l'épée du Très Puissant Souverain Grand Commandeur, chacun dit gravement : — Je le jure !

Le T. . P. . Souv. . Gr. . Commandeur, après tous, et ayant baisé la lame de son épée, — Je le jure aussi, et je prends acte de notre commun serment.... Illustres Souverains Grands Inspecteurs Généraux, le Suprême Conseil est fermé.

Tous les assistants se retirent de la Chambre du Conseil; le Très Puissant Souverain Grand Commandeur en sort le dernier.

(*Observation.* — On a dû remarquer qu'à partir des grades capitulaires je n'ai plus insisté sur les contributions financières exigées des Frères qui passent d'un degré à un autre. Cela tient à ce que la question d'argent n'a plus dès lors qu'une importance secondaire. L'initié qui a franchi le grade de Maître offre surtout un sujet d'étude relativement au satanisme vers lequel on le dirige. Toutefois, il est bon que le public sache que cette question pécuniaire existe dans les hauts grades comme dans les grades inférieurs; plus les grades sont élevés, plus on les rend difficiles à conquérir. Ainsi l'initiation au 33^e degré se paie 600 francs en France, 3,000 francs en Angleterre, et 5,000 francs en Amérique.)

II

La Suprématie Gouvernementale

Afin que lecteur voie bien comment la Suprématie Gouvernementale est exercée, je vais donner ici textuellement le fameux Règlement secret des Suprêmes Conseils, règlement dont les neuf dixièmes des Francs-Maçons eux-mêmes ignorent l'existence; car il ne figure pas dans le livre des *Constitutions, Statuts et Règlements Généraux*, qui est remis aux vulgaires initiés.

RÈGLEMENT DES SUPRÊMES CONSEILS

TITRE PREMIER

De la Composition des Suprêmes Conseils.

Article 1^{er}. — Il n'y a et il ne peut y avoir, dans un Etat, qu'un seul et unique Suprême Conseil dont le siège est fixé à l'Orient d'une des villes principales dudit Etat.

Art. 2. — Tout Suprême Conseil est composé d'un nombre (variant entre 9 et 33) de Souverains Grands Inspecteurs Généraux, y compris le Grand Commandeur et son Lieutenant. Il pourra y avoir, en sus, des membres honoraires, pour la valeur d'un tiers des membres titulaires; mais ceux-ci seuls ont voix délibérative.

Art. 3. — Tout Suprême Conseil a pour Grands Officiers dignitaires : le Très Puissant Souverain Grand Commandeur; le Puissant Souverain Lieutenant Grand Commandeur; l'Illustre Grand Trésorier du Saint Empire; l'Illustre Grand Ministre d'Etat, Grand Orateur; l'Illustre Grand Maître des Cérémonies; l'Illustre Grand Capitaine des Gardes; le Grand Garde des Sceaux et des Archives; le Grand Expert Porte-Etendard.

Art. 4. — Les Officiers dignitaires sont nommés et élus à vie, à la majorité des suffrages.

Art. 5. — Dans le cas où les fonctions de Souverain Grand Commandeur et celles de Lieutenant Grand Commandeur viendraient à être vacantes au sein d'un Suprême Conseil, les membres dudit Suprême Conseil s'assembleront et nommeront, parmi les Souverains Grands Inspecteurs Généraux, un Frère qui présidera et dirigera les travaux sous la dénomination de Régent de l'Ordre. Les fonctions de Régent cessent *ipso facto* par la nomination du Souverain Grand Commandeur ou du Lieutenant Grand Commandeur (son suppléant).

Art. 6. — Tout Suprême Conseil peut désigner, parmi ses membres effectifs, un Grand Orateur adjoint. Il peut également désigner un Grand Secrétaire adjoint.

Art. 7. — Chaque Suprême Conseil nomme, à la majorité absolue des suffrages, un représentant auprès des Suprêmes Conseils étrangers et auprès des autorités suprêmes maçonniques des autres rites.

TITRE II

Des Fonctions des Grands Dignitaires.

Art. 8. — Le Très Puissant Souverain Grand Commandeur d'un Suprême Conseil, ou le Lieutenant Grand Commandeur qui le supplée dans ses fonctions présidentielles, a la conduite des travaux. Il donne le mot annuel.

Art. 9. — Il nomme les députations.

Art. 10. — Le Grand Secrétaire du Saint-Empire, ou, à son défaut, le Grand Garde des Sceaux et des Archives, tient procès-verbal de toutes les délibérations du Suprême Conseil.

Art. 11. — Aucune expédition d'un acte d'un Suprême Conseil ne peut être délivrée que revêtue du timbre officiel.

Art. 12. — Les expéditions sont signées par le Grand Commandeur ou son suppléant, et par le Grand Secrétaire.

Art. 13. — Le Grand Trésorier du Saint-Empire a la manutention des fonds du Suprême Conseil : il tient un registre des recettes et des dépenses. Il est personnellement responsable des sommes versées au Trésor. Il ne peut faire aucun paiement que sur mandat du Grand Commandeur ou de son suppléant.

TITRE III

Des Assemblées.

Art. 14. — Les membres du Suprême Conseil sont convoqués en assemblées par l'entremise du Grand Secrétaire. Chaque Suprême Conseil fixe le nombre de ses assemblées.

Art. 15. — Lorsque le Suprême Conseil est régulièrement et légalement convoqué, sept membres suffisent pour ouvrir les travaux. Les résolutions prises dans ce cas ont la même force que si tous les membres étaient présents.

Art. 16. — Les actes du Suprême Conseil portent le titre de *Décrets*.

Art. 17. — Les décisions du Suprême Conseil sont prises à la majorité absolue des suffrages. En cas de parité, la proposition est rejetée.

Art. 18. — Tout membre actif d'un Suprême Conseil qui, sans motif reconnu légitime, restera un an sans assister à aucune séance du Conseil, sera considéré comme démissionnaire et remplacé.

TITRE IV

De la Commission administrative.

Art. 19. — Chaque Suprême Conseil a dans son sein une Commission Administrative et Exécutive composée de sept membres. Le Souverain Grand Commandeur en est le président de droit. Le Lieutenant Grand Commandeur, le Grand Trésorier du Saint-Empire, le Grand Secrétaire Général et le Grand Ministre d'Etat en sont les membres-nés. Les deux autres membres sont nommés pour trois ans, au scrutin verbal ; ils sont rééligibles.

Art. 20. — Trois membres suffisent pour donner force de loi aux délibérations de la Commission Administrative, si parmi eux le Grand Commandeur (ou son Lieutenant) et le Grand Trésorier sont présents. Autrement, cinq membres sont nécessaires pour donner de la régularité aux délibérations.

Art. 21. — La Commission Administrative se réunit régulièrement une fois par mois. Elle s'occupe de toutes les questions qui sont soumises au Suprême Conseil, dont elle prépare les Décrets en réunissant toutes les données nécessaires. Un des membres présents est chargé du rapport. La Commission statue sur les questions de simple administration, sauf à rendre compte au Suprême Conseil des décisions par elle prises. Elle inspecte les travaux des Loges, Chapitres, Collèges, Cours, Conseils, Grandes Loges et Aréopages ou les fait inspecter par des Commissions spéciales ; le Souverain Tribunal des 31^{es} et le Consistoire des 32^{es} lui rendent directement compte de leurs travaux.

Art. 22. — Les tracés (procès-verbaux) des séances de la Commission Administrative sont faits par le Grand Secrétaire.

Art. 23. — La Commission Administrative fait fonction de Commission des Finances ; elle a le contrôle de toutes les recettes et dépenses.

TITRE V

Des Demandes en Constitution.

Art. 24. — Le Suprême Conseil a sous sa surveillance immédiate, dans son État, et a seul le droit de constituer le Consistoire des 32^{es}, le Souverain Tribunal des 31^{es}, les Aréopages de Kadosch, les Grandes Loges de Saint-André, les Cours des Commandeurs du Temple, les Collèges de Royale-Hache, les Chapitres de Rose-Croix, les Voûtes de Perfection (Grands Écossais) et les Conseils d'Élus.

Art. 25. — Les demandes tendant à obtenir l'organisation de Conseils, Voûtes, Chapitres, Collèges, Cours, Grandes Loges et Aréopages seront renvoyées à la Commission Administrative du Suprême Conseil, laquelle prendra les renseignements nécessaires, tant sur les convenances locales que sur les qualités civiles et morales des Frères inscrits sur le tableau accompagnant la demande.

Art. 26. — Le délai, pour la rédaction du rapport de la Commission statuant sur la demande, est de quarante jours. Le Suprême Conseil se prononcera, à la majorité des suffrages, sur les conclusions de ce rapport.

Art. 27. — Les Lettres de Constitution des Ateliers des degrés supérieurs au 18^e sont signées par tous les Officiers dignitaires du Suprême Conseil. Elles sont transcrites sur le Livre d'Or.

Art. 28. — Jusqu'à l'obtention officielle des Chartes Constitutionnelles, les membres en instance des Conseils, Voûtes, Chapitres, Collèges, Cours, Grandes Loges et Aréopages ne peuvent ni initier ni accorder d'augmentation de salaire (promotion) à qui que ce soit, sous quelque prétexte que ce soit.

Art. 29. — Les Ateliers Capitulaires et les Ateliers Philosophiques sont installés par une Commission de trois Souverains Grands Inspecteurs Généraux nommés par le Suprême Conseil; le Souverain Tribunal et le Consistoire, par une Commission de cinq Souverains Grands Inspecteurs Généraux. Les commissaires reçoivent, au nom du Suprême Conseil, l'obligation des Ateliers qu'ils constituent.

TITRE VI

Des Initiations.

Art. 30. — Les augmentations de salaire, depuis le 18^e jusqu'au 29^e degré inclusivement, doivent être proposées par un Souverain Grand Inspecteur Général, membre du Suprême Conseil.

Art. 31. — Celles pour les 30^e, 31^e, 32^e et 33^e degrés doivent être présentées par trois membres du Suprême Conseil. Elles sont renvoyées à la Commission Administrative, qui en fait l'objet d'un rapport sur lequel il est statué dans l'assemblée qui suit celle où le rapport a été déposé.

Art. 32. — Les scrutins d'admission sont secrets et ont lieu par boules blanches et noires. Du 22^e au 32^e degré, trois boules noires rejettent le candidat; pour le 33^e degré, deux boules noires suffisent pour rejeter le candidat. Si le nombre des boules noires est moindre que celui ci-dessus fixé, on invite le ou les votants opposés à l'admission du candidat à rendre compte verbalement de leurs motifs; puis, le Suprême Conseil statue, par un deuxième tour de scrutin, après discussion.

Art. 33. — Nul ne peut être admis au 30^e degré avant l'âge de trente-six ans accomplis, ni au 33^e degré avant l'âge de quarante ans révolus.

Art. 34. — Un Suprême Conseil ne peut accorder des dispenses d'âge que pour des services exceptionnels rendus à l'Ordre.

TITRE VII

De la Juridiction.

Art. 35. — Le Suprême Conseil est saisi directement de toutes les contestations qui s'élèvent en matière de point d'honneur entre les Maçons de tous les degrés.

Art. 36. — Le Suprême Conseil est saisi des affaires de point d'honneur sur la demande des parties ou sur celle du corps maçonnique auquel les parties appartiennent.

Art. 37. — Le Suprême Conseil est juge en premier et dernier ressort

TITRE VIII

Dispositions Générales.

Art. 38. — Pendant la durée des travaux ritualistiques, les *controverses* politiques et religieuses sont interdites dans les Ateliers; les membres des hauts grades devront tenir la main à ce que tout se passe toujours conformément aux Rituels.

Art. 39. — Le cahier du 33^e et dernier degré est enfermé dans une caisse à triple serrure dont le Très Puissant Souverain Grand Commandeur, le Puissant Lieutenant Grand Commandeur et l'Illustre Secrétaire du Saint-Empire ont les trois clefs. Toute copie de tout ou partie de ce cahier est absolument interdite à tout Maçon, quel que soit son grade.

Mieux que les meilleures dissertations, le règlement secret qu'on vient de lire démontre et prouve que la Maçonnerie tout entière, tant par ses hommes que par ses choses, est entre les mains des Suprêmes Conseils.

En vain, les Loges se croient maîtresses chez elles : leur autonomie est factice; elles sont, sans le soupçonner, les esclaves du Suprême Conseil, seule autorité réelle dans chaque rite et dans chaque pays.

CHAPITRE V

L'AUTORITÉ FICTIVE

Il est donc acquis, absolument acquis, que la vraie Maçonnerie réside dans les hauts grades. On dit, il est vrai, à la masse moutonnaire des Apprentis, Compagnons et Maîtres, que, si les hauts grades sont mainte-

LES BANQUETS ANDROGYNES



Cantique final et Chaîne d'Union des Frères et Sœurs.

nus, c'est à titre de satisfaction insignifiante accordée à la vanité de quelques-uns ; mais, s'il en était ainsi, comme le prétendent dans les Loges les défenseurs des Chapitres et les Aréopages, on ne trouverait pas les Rose-Croix et les Kadosch à la tête de toutes les fonctions directives des Ateliers Symboliques.

La Maçonnerie a toujours des belles phrases à son service. De même

que les Loges mentent au public profane, de même les Aréopages et les Chapitres mentent aux Loges. Les naïfs Maçons des trois premiers degrés sont menés par le bout du nez, sans qu'ils s'en aperçoivent, et ceux qui les tiennent et les conduisent dans cette position ridicule sont précisément ceux qui déblatèrent le plus violemment contre les hauts grades.

En effet, — et c'est là ce que les Apprentis, Compagnons et Maîtres, qui forment l'immense majorité de la secte, ne distinguent point dans leur aveuglement, — il suffit qu'un Frère soit Rose-Croix, Kadosch ou 33^e, pour qu'il voue à une suppression prochaine (qui n'arrive jamais) les « grés mystérieux, interdits aux naïfs.

Un exemple entre mille :

Parmi les membres les plus militants de la Franc-Maçonnerie, figurait, il y a quelques années à peine, un certain F. . Ragon. Si quelqu'un dans la bande était considéré comme un oracle, c'était bien celui-là : il suffisait qu'il ouvrit la bouche dans une Loge pour que les naïfs s'imaginassent entendre parler la Vérité elle-même. Ce F. . Ragon passa sa vie à écrire des livres maçonniques que tous les sectaires s'accordent à déclarer admirables ; il émergea si bien les Ateliers français que le Grand Orient et le Suprême Conseil finirent par lui décerner solennellement le titre d'« Auteur sacré de la Maçonnerie. » Eh bien, le F. . Ragon n'avait pas son pareil pour réclamer à cor et à cri l'abolition de tous les grades au-dessus de celui de Maître ; dans tous ses discours et écrits, il fulminait, avec une énergie extraordinaire, contre les hauts grades et les condamnait à disparaître à bref délai. Or, d'autre part, le F. . Ragon employait tous ses efforts à créer à Paris et en Province des Chapitres de Rose-Croix et des Aréopages de Kadosch ; plusieurs de ceux qui existent encore lui doivent leur fondation. Lui-même était bel et bien Souverain Grand Inspecteur Général ; dans le Rite de Misraïm, où il s'était fait admettre pour accumuler sur sa tête le plus de grades possible, il était parvenu à obtenir jusqu'au 87^e degré. Et, bien entendu, il se garda bien de jamais se démettre de ses dignités supérieures pour redevenir simple membre d'une des Loges où il déblatérerait avec tant de virulence contre les Arrière-Loges.

Je le demande, est-ce que cela ne devrait pas ouvrir les yeux des aveugles ? De quelle cécité incurable sont-ils donc frappés, ces malheureux Apprentis, Compagnons et Maîtres, pour ne pas comprendre qu'on se moque d'eux de la façon la plus impudente ?

Quand on leur donne à élire les Officiers de leur Loge, on a soin de leur présenter une liste de candidats presque uniquement composée de Rose-Croix et de Kadosch. Et ils votent sans réfléchir. Il est juste de dire que, si l'un de ces abusés, réfléchissant, protestait contre ces cartes forcées, il serait immédiatement conspué, exclu, persécuté au nom de la discipline.

Tout Chapitre est souché sur une ou plusieurs Loges, disent les Statuts; tout Aréopage est souché sur un ou plusieurs Chapitres. Voilà la théorie. Quant à la pratique, la voici : les Chapitres dirigent secrètement les Loges, les Aréopages dirigent secrètement les Chapitres.

Un Atelier, quel qu'il soit, ne peut se soustraire à l'influence de l'Atelier qui lui est supérieur par les grades de ses membres. En effet, non seulement, les membres des Arrière-Loges, par leur situation de vieux Maçons respectés de tous, occupent dans les Loges tous les postes principaux; mais encore, les Chapitres et les Aréopages se réunissant régulièrement à part, et, chaque fois, quelques jours avant les réunions des Ateliers inférieurs, il s'ensuit que ceux-là ont toujours toutes les facilités, grâce au secret dont ils s'entourent, de prendre les mesures nécessaires pour faire prévaloir chez ceux-ci leurs propres délibérations.

En vertu du principe que « tout Maçon a, de plein droit, accès dans n'importe quel Atelier, de n'importe quel rite, de n'importe quel pays, tenant séance à un grade égal ou inférieur au sien propre, mais qu'il ne saurait, sous aucun prétexte, être admis dans un Atelier tenant séance à un grade supérieur, » — en vertu de ce principe, dis-je, les Frères haut-gradés, qui peuvent pénétrer dans toutes les Loges, et dans les réunions desquels les simples membres des Loges ne peuvent s'introduire, sont toujours sûrs et certains d'influencer et dominer les Apprentis, Compagnons et Maîtres.

Pour avoir une réponse à faire aux Maçons des degrés inférieurs qui se méfieraient de cette influence secrète des hauts grades, on a soin de recevoir Rose-Croix et même Kadosch quelques vieux sectaires notoirement imbéciles et considérés comme tels au sein de leur Loge. Et alors, quand un Maître défiant parle de la nécessité de supprimer les Chapitres et les Aréopages pour assurer l'indépendance des Ateliers Symboliques, on lui répond : « De quoi vous mettez-vous en peine ? les hauts grades ne signifient rien, ils sont purement honorifiques. Tenez, voyez le F.°. Un-Tel, qui est Rose-Croix, et le F.°. Trois-Etoiles, qui est Kadosch; ne sont-ce pas deux hommes d'une complète simplicité d'esprit ? pensez-vous qu'ils soient capables d'exercer sur la Loge une influence quelconque ? » Ainsi, les imbéciles, qu'au surplus on ne laisse pas aller au-delà du 30^e degré, servent de paravent à la profonde rouerie des autres; car, dans les hauts grades, les nigards sont en nombre infime; c'est à eux que sont réservées les épreuves ridicules, dans le genre de celles de l'initiation au grade de Prince de Merci; et, aux séances importantes, on les éloigne en leur faisant garder l'antichambre de la salle, sous prétexte de leur donner un poste de confiance.

Le système de la hiérarchie maçonnique est si bien imaginé que, même au cas où toutes les Loges d'une obédience s'entendraient pour supprimer dans leur rite tous les grades autres que ceux d'Apprenti,

Compagnon et Maître, elles ne réussiraient pas, par cette mesure, à échapper à la domination occulte des Rose-Croix, Kadosch et autres degrés supérieurs.

Prenons pour exemple, par hypothèse, l'obédience française qui pratique le Rite de Misraïm, en 90 degrés.

Je suppose que les Loges de ce rite abolissent demain les 87 grades supérieurs aux trois premiers degrés de l'initiation symbolique.

Qu'arrivera-t-il ?

Tous les membres des anciens hauts grades misraïmites n'abandonneront pas pour cela leurs Loges. Seulement, comme, en vertu des principes généraux de la Maçonnerie Universelle, tout Maçon a le droit de cumuler plusieurs rites, les membres des grades misraïmites abolis se feront admettre, avec des degrés correspondants aux leurs, aux Chapitres et aux Aréopages de l'obédience soit du Grand Orient de France (Rite Français), soit du Suprême Conseil (Rite Ecossais). Et ainsi, ces deux Rites bénéficieront de l'influence perdue par le Rite de Misraïm. Les Loges misraïmites seront toujours sous la domination des mêmes Rose-Croix et des mêmes Kadosch ; seulement, ceux-ci, au lieu de travailler pour le compte du Souverain Conseil Général, cet Atelier Suprême misraïmite étant supprimé, travailleront pour le compte du Grand Orient ou du Suprême Conseil.

En somme, la hiérarchie maçonnique est, en réalité, exposée et expliquée par l'échelle que voici :

MAÇONNERIE BLEUE

(Grades Symboliques)

ESPIONNÉE PAR LA

MAÇONNERIE ROUGE

(Grades Capitulaires)

SOUS L'INSPIRATION DE LA

MAÇONNERIE NOIRE

(Grades Philosophiques)

FONCTIONNANT POUR LA

MAÇONNERIE BLANCHE

(Grades Administratifs)

Mais, dira-t-on, comment les Apprentis, Compagnons et Maîtres, qui forment la masse de l'effectif maçonnique, peuvent-ils consentir à se laisser mener par les membres des Hauts Grades, qui ne sont relativement qu'une poignée ? Comment les Loges acceptent-elles passivement le joug occulte des Arrière-Loges ?

Eh ! répondrai-je, comment en serait-il autrement ?

En entrant dans la secte, tout affilié prête un serment d'obéissance absolue, qu'il renouvelle chaque fois qu'il monte en grade. Tout acte d'indépendance est donc qualifié de violation des serments et entraîne la suspension et même l'expulsion immédiate.

D'autre part, l'influence des Hauts Grades et des Arrière-Loges ne s'exerce pas ouvertement, comme nous venons de le voir, et les membres des grades inférieurs peuvent se croire maîtres dans leurs Loges.

D'ailleurs, le Suprême Conseil donne un os à ronger aux Ateliers inférieurs. Cet os, c'est la Grande Loge Centrale, assemblée qui est censément l'émanation de toutes les Loges, mais qui en réalité est sans aucun pouvoir.

L'organisation et le rôle de cette Grande Loge Centrale sont définis par le chapitre IV des *Règlements Généraux*, de l'art. 31 à l'art. 66. Il est utile de reproduire ici ces articles, afin de bien établir combien cette autorité maçonnique est fictive auprès de la puissance du Suprême Conseil.

De la Grande Loge Centrale

TITRE PREMIER

ORGANISATION DE LA GRANDE LOGE CENTRALE. — SECTIONS.

ATTRIBUTIONS DES SECTIONS.

§ 1. — Organisation de la Grande Loge Centrale.

ART. 31. — La Grande Loge Centrale se compose : 1° des membres actifs du Suprême Conseil ; 2° de tous les Maçons actifs du Rite possédant les 33°, 32°, 31° et 30° degrés ; 3° des Députés de chaque Loge, Chapitre, Tribunal et Consistoire.

ART. 32. — Le Très Puissant Souverain Grand Commandeur Grand Maître est le premier dignitaire de la Grande Loge Centrale. Il en préside les séances et les travaux : 1° lors des deux grandes réunions solennelles du solstice d'hiver et du solstice d'été ; 2° lors des grandes solennités extraordinaires, des fêtes et des cérémonies funèbres. En cas d'absence, il est remplacé par l'Illustre Lieutenant Grand Commandeur. Le Chef du Secrétariat Général du Rite est secrétaire de droit de la Grande Loge Centrale en ce qui concerne la correspondance, les convocations, etc. La Grande Loge élit un Secrétaire des Séances, comme dans chacune des Sections.

ART. 33. — La Grande Loge Centrale, toutes Sections réunies, élit tous les ans, dans la tenue de l'équinoxe du printemps, au scrutin, par bulletin secret et à la majorité absolue des suffrages des membres présents : un Président (*choisi parmi les membres du Suprême Conseil*) ; un Vice-Président ; deux Grands Surveillants ; un Grand Orateur ; un Grand Secrétaire ; un Grand Hospitalier ; un 1^{er} Grand Expert ; deux Grands Maîtres des Cérémonies ; un Grand Architecte ; un Grand Porte-Etendard ; un 2^e Grand Expert-

Couvreur (*choisi parmi les membres de droit* (1) *de la Grande Loge Centrale*).

Le Chef du Secrétariat Général du Rite remplit les fonctions d'Archiviste. Les Archives de la Grande Loge Centrale sont déposées et conservées au Secrétariat Général du Rite. Les élections auront lieu dans la séance trimestrielle de l'équinoxe du printemps, afin qu'il puisse être procédé aux installations dans la séance trimestrielle d'été (art. 61).

§ 2. — Division en Sections.

ART. 34. — Suivant la nature de leurs grades ou leur mandat, les membres de la Grande Loge Centrale se partagent en trois Sections, chargées de préparer et d'étudier les affaires qui leur sont soumises, ainsi qu'il est dit ci-après : la première Section, embrassant les travaux des trois premiers degrés, prendra le titre de *Section Symbolique*; la deuxième Section comprendra les Travaux du 4^e au 18^e degré inclusivement et prendra le titre de *Section Chapitrable*; enfin, la troisième Section, comprenant du 19^e au 33^e degré inclusivement, sera la *Section des Hauts Grades*.

ART. 35. — La première Section de la Grande Loge Centrale nomme tous les ans, au scrutin et par bulletin secret, les Officiers ci-après : un Président (*choisi dans son sein*), élu à la majorité des deux tiers des voix; un Vice-Président; deux Surveillants, un Orateur, un Secrétaire, un premier Expert, deux Maîtres des Cérémonies, un deuxième Expert-Couvreur, élus au scrutin et à la majorité absolue des suffrages des membres présents. L'Orateur et le Secrétaire pourront avoir des Adjoints.

ART. 36. — La deuxième Section de la Grande Loge Centrale nomme tous les ans au scrutin et par bulletin secret : un Président (*choisi dans son sein*), élu à la majorité des deux tiers des voix, un Vice-Président, deux Surveillants, un Orateur, un Secrétaire, un Expert, élus au scrutin et à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

ART. 37. — La troisième Section de la Grande Loge Centrale nomme tous les ans, au scrutin et par bulletin secret : un Président (*choisi dans son sein*), élu à la majorité des deux tiers de voix; un Vice-Président, deux Surveillants, un Orateur, un Secrétaire, un Expert, élus au scrutin et à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

ART. 38. — Ces Officiers seront élus tous les ans et pourront être réélus dans le même Office pendant trois années consécutives, si, pendant ce temps, ils conservent le mandat qu'ils auront reçus de leur Atelier et en vertu duquel ils sont membres d'une Section. Il sera pourvu, soit dans la Grande Loge Centrale, soit dans les Sections, aux vacances qui surviendront dans les Offices, mais seulement pour le temps de l'exercice restant à courir.

ART. 39. — Pour les délibérations, on suivra, dans chaque Section, le même ordre et la même règle que dans les Ateliers du Grade correspondant.

ART. 40. — L'ordre du jour de chacune des réunions de la Grande Loge Centrale, ainsi que celui des Sections, devra être visé par la Commission

(1) L'exemplaire imprimé des Statuts, que l'on remet aux Maçons du Rite Écossais, porte simplement : « choisi parmi les membres de la Gr. L. Cent. ». Il y a là une erreur de transcription. Le Manuscrit Sacré ou original des Statuts déposé aux archives du Suprême Conseil, porte : « parmi les membres de droit », c'est-à-dire que le 2^e Grand Expert-Couvreur de la Grande Loge Centrale est choisi parmi les hauts grades des 30^e, 31^e, 32^e et 33^e degrés, et jamais parmi les simples Députés des Loges; et, en effet, les choses se passent toujours ainsi.

Administrative et Exécutive du Suprême Conseil. Les délibérations de la Grande Loge Centrale et des Sections seront soumises à l'approbation et à la sanction du Suprême Conseil; l'exécution en sera renvoyée à la Commission Administrative et Exécutive.

**§ 3. — Attributions de la Grande Loge Centrale
et de ses Sections.**

ART. 41. — La première Section connaît des demandes en institution de Loges Symboliques, des Règlements intérieurs et de tout ce qui concerne leur administration, ainsi que des conflits qui pourraient s'élever entre Ateliers du 1^{er} au 3^e degré pour un travail en commun à l'un de ces degrés.

ART. 42. — La deuxième Section connaît des demandes en institution des Ateliers du 4^e au 18^e degré inclusivement, et des différends qui pourraient se produire entre Ateliers pour un travail en commun à l'un de ces degrés.

ART. 43. — La troisième Section connaît des demandes en institution des Ateliers du 19^e au 30^e degré inclusivement. Elle connaît aussi de toutes les difficultés qui pourraient s'élever entre les Ateliers pour un travail commun à l'un de ces degrés. Les Inspecteurs Spéciaux que le Suprême Conseil jugerait utile d'accréditer près des Ateliers seront choisis parmi les membres de la troisième Section.

ART. 44. — La Grande Loge Centrale, toutes Sections réunies, sous la présidence et la direction de ses Officiers élus, connaît de toutes les difficultés qui pourraient s'élever entre le Suprême Conseil et une Section ou un Atelier du Rite, soit pour infraction aux Grandes Constitutions et aux Règlements généraux, soit pour cause de non-exécution des décrets et arrêtés du Suprême Conseil ou de la Commission Administrative.

ART. 45. — Dans une première séance, la Grande Loge Centrale prend connaissance de l'affaire et nomme une Commission chargée d'entendre les parties et de faire tous ses efforts pour arriver à une conciliation. Elle fixe ensuite la date de la tenue dans laquelle cette Commission devra lui soumettre son rapport.

ART. 46. — Dans la deuxième séance, la Grande Loge Centrale prend connaissance du rapport de sa Commission, entend les parties si la conciliation n'a pu se faire, et, hors leur présence, décide, au scrutin secret et à la majorité, s'il y a eu infraction, soit aux Règlements Généraux, soit aux décrets et arrêtés du Suprême Conseil ou de la Commission Administrative. Sa décision devra être immédiatement adressée au Secrétariat du Rite, pour être transmise au Suprême Conseil, qui en saisira le Souverain Tribunal du 31^e degré, chargé d'appliquer la peine, si le délit a été reconnu. Appel du jugement du Tribunal pourra être fait devant le Suprême Conseil, conformément à l'article 7 des Grandes Constitutions.

TITRE II

ADMINISTRATION. — FINANCES.

§ 1. — Administration.

ART. 47. — L'Illustre Grand Secrétaire du Suprême Conseil et le Chef du Secrétariat Général du Rite sont chargés de la correspondance de la Grande

Loge Centrale. Toutes les lettres et paquets concernant le Rite ou la Grande Loge seront adressés au Secrétariat Général, pour y être enregistrés et répartis ensuite à chacune des Sections en ce qui la concerne. Le Secrétariat Général reste également chargé des convocations de la Grande Loge Centrale et de ses Sections.

ART. 48. — Le Secrétaire de la Grande Loge Centrale et ceux des Sections préparent la correspondance relative à la Section dont ils font partie ; ils la remettent ouverte au Secrétariat Général, pour l'enregistrement et l'envoi à qui de droit. Ils rédigent les procès-verbaux de leurs Sections respectives, et font au Secrétariat Général du Rite toutes les communications nécessaires pour la suite et l'ordre des travaux.

ART. 49. — L'Ordre n'a qu'une seule caisse. L'illustre Grand Trésorier du Suprême Conseil est responsable de toutes les recettes et dépenses ; elles s'effectuent soit par lui-même, soit par les mains d'un Trésorier-Adjoint. L'illustre Grand Trésorier rend ses comptes tous les ans et fournit à la Commission Administrative tous les renseignements qui peuvent lui être demandés sur la situation du Trésor.

ART. 50. — Le Grand Hospitalier est responsable de toutes les sommes qui lui sont déposées. Il tient un registre exact de ses recettes et dépenses, et rend ses comptes, à la fin de chaque année, à la Commission Administrative et Exécutive.

§ 2. — Finances.

ART. 51. — L'apurement des comptes de finances est confié à une Commission présidée par le Président élu de la Grande Loge Centrale et composée de cinq membres nommés tous les ans à l'élection en Grande Loge Centrale, toutes les Sections réunies. Cette Commission prend le titre de *Commission des Finances*.

ART. 52. — L'illustre Grand Secrétaire, l'illustre Grand Trésorier du Suprême Conseil, le Grand Hospitalier et le Grand Architecte assistent de droit à la Commission des Finances, mais ils n'ont que voix consultative. C'est par exception aux droits dont ils jouissent comme membres du Suprême Conseil que l'illustre Grand Secrétaire et l'illustre Grand Trésorier n'ont dans cette Commission que voix consultative. La Commission des Finances peut s'adjoindre, avec voix consultative seulement, tout membre de la Grande Loge Centrale ou des Sections dont elle désire les lumières. Elle délibère à la majorité des membres présents, et les délibérations peuvent être prises par trois membres.

ART. 53. — Toute dépense extraordinaire devra être votée par la Commission Administrative et Exécutive et présentée par elle à la sanction de la Grande Loge Centrale, convoquée à cet effet.

ART. 54. — L'année d'exercice pour les finances commence et finit le 1^{er} octobre de chaque année. La Commission des Finances présente son rapport à la Grande Loge Centrale dans la tenue solennelle du solstice d'hiver.

ART. 55. — Une Commission de Bienfaisance est instituée dans le sein de la Grande Loge Centrale. Cette Commission se compose de cinq membres, élus tous les trois ans, lors de l'élection des Officiers de la Grande Loge. Le Grand Hospitalier de la Grande Loge Centrale est président de cette Commission.

LES AMUSEMENTS MYSTÉRIEUX



Un certain nombre de Frères, drapés en revenants et représentant des Ombres, errent dans la salle, s'approchent de la jeune Sœur qui joue le rôle de Cupidon, poussent un cri et s'éloignent aussitôt.

TITRE III

DES VOIES ET MOYENS.

ART. 56. — Il est pourvu aux frais de l'Administration générale de l'Ordre : 1° par le prix des Constitutions accordées pour l'institution des Loges, Chapitres, Aréopages, etc. ; 2° par le prix de l'expédition des Diplômes, Brefs et Patentes accordés aux Maçons qui y ont droit ; 3° par le prix des Rituels délivrés aux Ateliers ; 4° par la cotisation annuelle des membres du Suprême Conseil et de ceux de la Grande Loge Centrale ; 5° par le produit de la redevance annuelle par laquelle les divers Ateliers du Rite contribuent aux dépenses de l'Ordre ; 6° par le produit du droit d'immatriculation ; 7° par le produit des dispenses de temps nécessaires pour le passage à un degré supérieur ; 8° enfin par les dons volontaires individuels ou collectifs.

ART. 57. — Le Suprême Conseil conserve, pour les hauts degrés du Rite, le droit de dispenser de finances, pour la collation de ces hauts degrés, les Frères qui auront rendu des services au Rite. Le 30^e et le 33^e degré sont seuls exceptés de cette faveur et doivent toujours être payés intégralement. Ces dispenses de finances ne concernent pas les droits de chancellerie, qui devront être acquittés dans tous les cas.

ART. 58. — Sauf le cas prévu à l'article 57, aucune Constitution, aucun Diplôme, Bref ou Patente ne sera scellé, timbré et délivré que sur la représentation de la quittance du prix déterminé par le tarif. Chacun de ces titres porte un numéro d'ordre.

ART. 59. — Les Ateliers étant responsables des cotisations des représentants qu'ils accréditent auprès de la Grande Loge, ces représentants cesseront d'y avoir entrée quand ces Ateliers n'auront point acquitté leurs redevances maçonniques. Les Ateliers ayant plusieurs Députés payeront autant de cotisations qu'ils auront de représentants.

ART. 60. — L'entrée de la Grande Loge Centrale et de ses Sections sera interdite à ceux de ses membres qui laisseront écouler six mois sans s'acquitter envers le Trésor. Ils ne pourront reprendre leur position qu'en payant, à leur rentrée, toutes les sommes qu'ils pourront devoir.

TITRE IV

DES RÉUNIONS.

ART. 61. — La Grande Loge Centrale se réunira en Assemblée générale, sous la présidence du Très Puissant Souverain Grand Commandeur Grand Maître : 1° au solstice d'hiver, pour célébrer la fête de l'Ordre, proclamer les Maçons nouvellement élevés aux degrés supérieurs, entendre le rapport de la Commission des Finances, et recevoir le mot de semestre ; 2° au solstice d'été, pour procéder à l'installation des Officiers, pour entendre le rapport de l'Orateur de la Grande Loge Centrale sur les travaux des Ateliers du Rite et recevoir le mot de semestre. — La Grande Loge Centrale se réunira en tenue ordinaire, sous la présidence du Président élu : 3° à l'équinoxe du printemps, et 4° à l'équinoxe d'automne (art. 33). — Les travaux des deux séances des solstices d'hiver et d'été seront ouverts au 1^{er} degré, afin de permettre aux visiteurs de tous grades d'y assister. Toutes les autres tenues de la Grande Loge

Centrale, toutes Sections réunies, seront ouvertes au 3^e degré. Les membres du Rite possédant le 3^e degré pourront seuls y assister dans les tribunes, comme visiteurs, en se conformant au règlement d'ordre intérieur établi par la Grande Loge Centrale. — Outre les séances fixées, le Président élu pourra, s'il y a lieu, convoquer extraordinairement la Grande Loge Centrale, toutes Sections réunies, en se conformant aux prescriptions de l'article 40.

ART. 62. — Les Sections de la Grande Loge Centrale se réunissent régulièrement ainsi qu'il suit : la 1^{re} Section, six fois par an ; la 2^e Section, quatre fois par an ; la 3^e Section, quatre fois par an. Outre ces réunions régulières, les Présidents pourront, au besoin, rassembler leur Section respective, après en avoir informé l'autorité du Rite et en se conformant aux prescriptions de l'article 40. Les séances de la 1^{re} Section sont publiques pour les Maçons du Rite possédant au moins le 3^e degré et conformément au règlement d'ordre intérieur établi par cette Section. Les séances de la 2^e Section sont également publiques pour les Maçons du 18^e degré, conformément au règlement d'ordre intérieur établi par cette Section

TITRE V

DES HONNEURS. — PRÉROGATIVES ET DÉCORATIONS

§ 1. — Honneurs et prérogatives.

ART. 63. — Le Souverain Grand Commandeur Grand Maître et son Lieutenant ont le droit de présidence partout où ils sont présents.

ART. 64. — Les membres du Suprême Conseil peuvent assister aux travaux des trois Sections, mais avec voix consultative seulement.

ART. 65. — Il n'est rendu des honneurs, dans la Grande Loge Centrale, qu'au Suprême Conseil, lorsqu'il se présente en corps, au Très Puissant Souverain Grand Commandeur Grand Maître, au Lieutenant Grand Commandeur, au Président élu de la Grande Loge Centrale et aux Maçons des Orientés étrangers. La Grande Loge se borne à accueillir par des applaudissements les Ateliers qui viennent la visiter, soit en corps, soit par députation. Les Présidents des Sections reçoivent les honneurs, soit dans leur propre Section, soit dans les autres qu'ils visitent.

§ 2. — Décorations.

ART. 66. — Indépendamment des décorations du degré dont ils sont pourvus, les Députés des Ateliers, membres de la Grande Loge Centrale, portent un cordon en sautoir, blanc moiré, large de 10 à 11 centimètres, orné d'un lacet d'or de 5 millimètres sur chaque côté ; sur la pointe est une rosette de couleur ponceau. A ce cordon est suspendu un bijou formé de trois triangles entrelacés, surmontés d'une couronne. Ce bijou est en or ou doré.

En résumé, la Grande Loge Centrale est l'humble servante du Suprême Conseil, chargée de la besogne matérielle ; elle est, non un Parlement, mais une bonne à tout faire. Les réunions ne sont pas nombreuses, et les séances sont courtes.

Pauvre Grande Loge Centrale ! elle ne sert qu'à ratifier des déci-

sions déjà prises, et, quand elle émet un vœu, le Suprême Conseil en tient le compte qui lui convient.

(Au Rite Français, ce rôle grotesque est joué par le Conseil de l'Ordre et le Convent annuel des Loges ; et le Suprême Conseil du Rite porte le nom de « Grand Collège des Rites, Suprême Conseil pour la France et les colonies ».)

Quelle valeur peuvent avoir, je vous le demande, les votes du Convent, de la Grande Loge Centrale, du Conseil de l'Ordre, assemblées éphémères, sans autorité extérieure, auprès des décrets du Suprême Conseil, puissance inamovible, d'un fonctionnement permanent, non soumise aux fluctuations capricieuses des Ateliers Symboliques, ayant seule la correspondance avec les fédérations étrangères ?

Et encore, la majorité de ces Convents, Grandes Loges Centrales, Conseils de l'Ordre, est acquise aux Suprêmes Conseils ; car, par l'influence occulte des Chapitres et des Aréopages dont les membres sont toujours à la tête des Loges, les neuf dixièmes des Députés des Ateliers Symboliques appartiennent aux Hauts Grades. Ces assemblées annuelles élues ne discutent donc que ce que les Arrière-Loges ont secrètement décidé de laisser discuter. L'os à ronger n'est pas seulement une dérision c'est un mythe ; les Loges ne rongent même pas un os, c'est l'ombre d'un os qu'elles se mettent sous la dent.

CHAPITRE VI

ENSEMBLE DES SECRETS

DE LA

MAÇONNERIE BLANCHE

L'Inquisiteur Inspecteur Commandeur

(31^e degré)

ORDRE. — Les mains en croix sur le ventre.

SIGNE. — On croise les mains sur le ventre ; le Frère 31^e à qui ce signe est adressé répond en croisant à son tour ses mains, mais sur la tête, et les paumes en dehors.

ATTOUCHEMENT. — On s'approche réciproquement du pied droit, on se fait aussi toucher le genou ; puis, on se prend la main gauche, et de la main droite on se frappe mutuellement un léger coup sur l'épaule droite.

Il n'y a pas de Mot de Passe pour ce grade, ni d'Age de convention, ni de Marche spéciale.

MOT SACRÉ. — Il est triple. L'un dit : « JUSTICE » ; l'autre répond : « ÉQUITÉ » ; et tous deux ensemble ajoutent ensuite : « AINSI SOIT-IL. »

BATTERIE. — Neuf coups frappés ainsi : O — OOO — OOOO — O.

DÉCOR. — Dans les réunions auxquelles n'assistent que des Frères des grades philosophiques et des trois grades supérieurs, les Inquisiteurs Inspecteurs Commandeurs portent la tenue que voici : pas de tablier ; cordon blanc moiré, porté en sautoir, ayant à sa pointe un triangle brodé en or avec rayons d'argent et au centre le nombre 31 ; une croix teutonique en argent est pendue au cordon. — Dans les réunions de Frères des grades capitulaires et dans celles des Loges inférieures, les Inquisiteurs Inspecteurs Commandeurs ont un tablier blanc avec la croix teutonique brodée sur la bavette, et, au lieu de cordon, ils portent une chaîne d'or passée au cou, à laquelle est suspendue la croix teutonique d'argent, bijou du grade.

QUESTION D'ORDRE.

D. Etes-vous Grand Inquisiteur ? — R. Je compose en neuvième un Souverain Tribunal.

D. Quels sont les membres d'un Souverain Tribunal ? — R. Un Président, un Chancelier, un Grand Trésorier, et six Grands Inquisiteurs.

D. Par quelles qualités avez-vous obtenu ce grade ? — R. Je possédais tous les grades de la Maçonnerie, depuis celui d'Apprenti jusqu'au grade de Chevalier Grand Elu Kadosch. J'ajouterai que je ne suis ni Souverain, ni ecclésiastique, ni Chevalier de Malte, ni d'aucun ordre de Chevalerie.

D. Quelles sont les fonctions du Grand Inquisiteur ? — R. Celles de veiller à ce qu'aucun Frère, de quelque grade que ce soit, ne s'écarte des devoirs qui lui sont imposés ; d'empêcher les contraventions aux lois de la Maçonnerie ; enfin, de travailler à la répression des abus.

Le Prince de Royal-Secret

(32^e degré)

ORDRE. — On se met à l'ordre en posant simplement la main sur le cœur.

SIGNE. — On pose à plat la main droite sur le cœur ; on la tire ensuite du côté droit en l'élevant à la hauteur de l'épaule ; puis, on la porte brusquement en avant, la paume en bas ; enfin, on la laisse tomber sur la cuisse.

Il n'y a pas d'Attouchement ni de Marche à ce grade.

MOTS DE PASSE. — L'un dit, en bien séparant les deux mots : « *Phagal-Chol* ». L'autre répond, d'un seul trait : « *Pharasch-Chol* ». Le premier reprend, en bien séparant les deux mots : « *Neckam-Mackah* ». Et tous deux ajoutent ensemble : « *Schaddai* ».

MOT SACRÉ. — L'un dit : « SALIX ». L'autre répond : « NONI ». Et tous deux disent ensemble : « TENGU ».

BATTERIE. — Cinq coups, ainsi frappés : O — OOOO.

AGE. — Un siècle et plus.

DÉCOR. — Le tablier est blanc, avec doublure et bordure rouges ; au milieu, le tracé d'un camp ; sur la bavette une croix rouge liserée d'argent. Le cordon, noir, liseré d'argent, se porte en sautoir ; sur la pointe est brodée en rouge une croix teutonique ; un aigle à deux têtes, en argent, est placé au centre de la croix ; le cordon est doublé d'un autre ruban, ponceau, sur lequel

est brodée en noir une croix teutonique. Le bijou, suspendu au cordon, est une croix teutonique en or. Les Frères de ce grade portent encore une ceinture, noire, avec franges d'argent, ayant une croix rouge brodée sur le devant.

QUESTION D'ORDRE.

D. Êtes-vous Souverain Prince de Royal-Secret? — R. Je le suis et m'en fais gloire.

D. Vous ne paraissez point pourtant en avoir l'âge. — R. J'ai cependant un siècle et plus.

D. Quelle est la fonction des Souverains Princes de Royal-Secret? — Ils président au commandement militaire de la Maçonnerie?

D. Donnez-moi le mot sacré. — (On le donne; voir ci-dessus.)

D. Que signifie la parole que nous venons de prononcer ensemble? — R. Elle est composée avec les initiales des cinq pavillons des princes.

D. Nommez le porte-étendard du pavillon T. — R. Beseleel.

D. Nommez celui du pavillon E. — R. Ooliab.

D. Nommez celui du pavillon N. — R. Mahusem.

D. Nommez celui du pavillon G. — R. Garimon.

D. Nommez celui du pavillon U. — R. Amariah.

On donne ensuite le mot de passe.

D. N'avez-vous plus rien à me dire? — R. C'est à moi de vous demander le jour du départ pour l'armée.

D. Cyrus. — R. Ezéchiel.

(NOTA : Si c'est un *dimanche*, la demande est « Cyrus » et la réponse « Ezéchiel ». Mais il y a un mot d'ordre différent pour chaque jour de la semaine. Voici : *Lundi*, D. Darius, R. Daniel; *Mardi*, D. Xerxès, R. Habacuc; *Mercredi*, D. Alexandre, R. Sophonias; *Jeudi*, D. Philadelphie, R. Aggée; *Vendredi*, D. Hérode, R. Zacharie; *Samedi*, D. Ezéchias, R. Malachias.)

D. A quelle heure les Princes de Royal-Secret partent-ils pour l'armée? — R. A la cinquième heure, après le coucher du soleil.

Le Souverain Grand Inspecteur Général

(33^e degré)

A ce grade, on ne se met pas à l'ordre. Il n'y a pas non plus d'Attouchement, ni de Marche. Par contre, les Mots de Passe, Mots Sacrés, Mots Sublimes, etc., se compliquent plus que jamais, et le signe, qui est triple, se fait avant d'entrer au Suprême Conseil.

Autour du local où se tient la séance, des Frères du 32^e degré vont et viennent, ne laissant pénétrer que les hauts dignitaires portant le décor du 33^e grade. C'est en quelque sorte une première antichambre. Les Grands Inspecteurs Généraux doivent d'abord répondre aux questions d'ordre du 32^e grade que leur pose le tailleur Prince de Royal-Secret.

Après quoi, ils pénètrent dans une seconde pièce où ils se trouvent en présence du tailleur des 33^{es}, nommé « l'Illustre Capitaine des Gardes ».

Je vais donc, en indiquant ces dernières questions d'ordre, faire connaître les Mots de Passe, Mots Sacrés, etc.

Décrivons d'abord les costumes des Grands Inspecteurs Généraux.

DÉCOR. — Tous les membres du Suprême Conseil portent, de gauche à droite, un grand cordon blanc moiré, liseré d'or; au bas du cordon est une rosette, aux couleurs blanche, rouge et verte, frangée d'or; sur le devant est brodé en or un triangle environné d'une gloire (ou de rayons) traversé par deux épées; au centre est le chiffre 33. Pas de tablier; le bijou du grade est un grand aigle blanc et noir à deux têtes, couronné, ayant les ailes étendues et

tenant un glaive dans les serres; les becs, les ongles et le glaive sont en or; on porte ce bijou suspendu au bas du cordon, ou à une chaîne d'or passée au cou. Les Grands Inspecteurs Généraux portent, en outre, sous l'habit de ville, du côté gauche, une croix teutonique rouge.

La BATTERIE du grade suprême est de onze coups, qui se frappent ainsi : OOOOO — OOO — O — OO.

QUESTIONS D'ORDRE.

D. Qui êtes-vous! — R. Grand Inspecteur. J'ai monté le dernier échelon, j'ai vu toute la Maçonnerie, je connais le Maître.

D. Par qui avez-vous été reçu? — R. Par le Très Puissant Souverain Commandeur.

D. Pourquoi les Très Sublimes Princes de Royal-Secret portent-ils un cordon noir? — R. A cause du deuil que doivent porter tous les bons Frères.

D. Je suis aussi Grand Inspecteur; parlez-moi sans emblème. — R. Le puis-je sans danger?

D. Je me montre! (En disant cela, l'Illustre Capitaine des Gardes ouvre ses vêtements et met son épée à plat sur la croix teutonique qu'il porte sous l'habit, du côté gauche). — R. Je me livre! (En disant cela, le Grand Inspecteur Général porte son épée sur son front, sur son cœur et en avant, par trois mouvements.)

D. Donnez-moi le Mot de Passe. — R. *De Molay*.

D. *Hiram-Abi*. Et le second Mot? — R. *Frédéric*.

D. *De Prusse*. Voulez-vous me donner encore le Mot Sacré? — R. Quelqu'un peut-il nous entendre?

D. Le Grand Architecte de l'Univers, notre Maître peut seul nous entendre. — R. PAUL-KAL-PHARÈS-KADOSCH.

D. Le Mot Sublime? — R. MIKAMIKA-BEALIM.

D. ADONAI. La Grande Parole d'Entrée? — R. NEKAM-ADONAI-NEKAM.

D. Quel âge avez-vous? — R. Trente-trois ans accomplis.

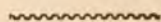
D. Faites-moi connaître vos signes? — R. Les voici. (En disant cela, le Grand Inspecteur Général donne les trois signes du grade de 33^e. Premier signe : il croise ses bras sur sa poitrine et fléchit les genoux en s'inclinant légèrement vers la terre. Second signe : il tire le glaive du fourreau, fléchit en même temps le genou gauche et met sa main gauche sur son cœur. Troisième signe : il applique trois fois les lèvres sur la lame de son glaive.)

D. Pourquoi venez-vous donc de mettre votre main gauche sur votre cœur? (Cette question se pose d'un air étonné, comme si le Frère qui se présente venait de commettre une erreur). — R. Pour marquer que mon cœur ne tremble pas.

D. A quelle heure les Grands Inspecteurs Généraux vont-ils ouvrir le Suprême Conseil? — R. Dès que le mot d'ordre sera donné.

D. A quelle heure le fermeront-ils? — R. Quand l'astre du matin illuminera le Conseil.

Privilèges du Grand Inspecteur Général. — Dans toutes les Loges et dans tous les Conseils, excepté dans le Suprême Conseil des 33^{es}, il a le droit de garder son chapeau sur la tête; il a aussi le droit de parler sans se lever de son siège. — Lorsqu'il se présente aux travaux d'un Conseil au-dessus du 16^e degré, il est reçu sous la voûte d'acier; et si le Président du Conseil n'est pas un 33^e, il lui offre son siège, que le Grand Inspecteur Général peut accepter ou refuser. — Enfin, dans toutes les Loges et dans tous les Chapitres et Conseils, il a la première place à droite du Président.

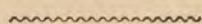


CINQUIÈME PARTIE

LA MAÇONNERIE FORESTIÈRE

OU

LE CARBONARISME



CHAPITRE PREMIER

HIÉRARCHIE DES VENTES

Indépendamment du clergé séculier qui forme la grosse armée ecclésiastique, l'Eglise a ses corps d'avant-garde, ses régiments de tirailleurs, — qu'on me permette la comparaison, — qui sont les ordres religieux.

La Maçonnerie, nous l'avons vu, singe en tout point l'Eglise. Aussi, en dehors de ses Loges, a-t-elle constitué une milice spéciale, composée uniquement de Frères reconnus pour avoir un tempérament ardent en politique; et cette milice, c'est la Maçonnerie Forestière, dont le nom connu du public est la *Charbonnerie* ou le *Carbonarisme*.

Par tout ce qui vient de lui être dévoilé jusqu'à présent, le lecteur a pu bien comprendre ceci : la Maçonnerie est à la fois une société politique et une société religieuse. Sa politique, qui est surtout la principale préoccupation des Loges, c'est la politique de la Révolution. Sa religion, qui est surtout pratiquée dans les Chapitres et les Aréopages, c'est le culte de Satan. Les trois grades supérieurs à celui de Kadosch, c'est-à-dire les 31^e, 32^e et 33^e degrés sont des grades administratifs; c'est en eux que réside la direction suprême.

Ainsi qu'on a pu s'en rendre compte en lisant les détails de la réception au grade de Maître (3^e degré), l'initié est l'objet d'une observation toute particulière de la part des chefs secrets.

S'il n'aperçoit que le côté politique de la Maçonnerie, on le laisse dans les Loges en lui disant qu'il sait tout et que les hauts grades, satisfaction honorifique, accordée à quelques-uns, sont sans portée, inutiles même, et appelés à disparaître dans une réforme, — qui, bien entendu, n'arrive jamais, et pour cause.

Si, par contre, la politique n'est, aux yeux de l'initié Maître, que l'accessoire, le moyen, s'il a vu ou seulement entrevu le fond de l'insti-

LA SURVEILLANCE FRATERNELLE



La Loge *la Parfaite Égalité*, de Paris, après la Commune. — Sous prétexte d'initiations, on tendait des pièges aux individus soupçonnés d'avoir participé à l'insurrection; les candidats s'y laissaient prendre, se glorifiaient d'avoir fait le coup de feu; à leur sortie de la Loge, nos francs-maçons opportunistes les faisaient arrêter et expédier sur les pontons.

tution et son but réel, qui est le règne de Lucifer parmi les hommes, si son regard a percé les voiles des symboles et découvert les mystères sataniques, il est dirigé vers le grade de Kadosch, après préparation par le grade de Rose-Croix.

Mais, parmi les Maçons qui se bornent à la politique, il est des

natures plus ou moins actives, des caractères plus ou moins bien trempés : il y a les mous, à qui les travaux des Loges suffisent, et il y a les déterminés, qui ne comprennent la société secrète qu'au point de vue de l'action énergique.

Ces militants sont donc enrégimentés dans une sous-Maçonnerie ; ils sont les tirailleurs, les zouaves de la secte.

Leurs aptitudes et dispositions spéciales les ayant désignés à l'attention des chefs secrets, la Suprématie Exécutive, c'est-à-dire le Consistoire des 32^{es}, s'empare d'eux et les embrigade dans la Maçonnerie Forestière ; sans cesser d'être Francs-Maçons, ils deviennent Carbonari.

Voici comment les choses se passent :

Un Frère haut gradé, absolument sûr, — en général, c'est un Kadosch, — se met en rapport avec le Maître au sujet duquel il a reçu les ordres de l'Autorité Suprême, et il lui apprend l'existence du Carbonarisme ; il lui explique que, dans cette branche de la Maçonnerie, il trouvera le champ d'action nécessaire à son ardeur politique. Les « Ventes » de Carbonari, lui dit-il, sont ignorées des Maçons qui n'en font point partie, de même que les initiés du 1^{er} degré ne connaissent pas l'existence des Loges d'Adoption.

Le Frère, à qui ces propositions sont faites, accepte l'affiliation nouvelle, plus mystérieuse que la première, flatté de l'honneur rendu à son activité.

La Maçonnerie Forestière n'est pas organisée comme l'institution mère. Il n'y a pas de nombre limité pour les membres des Loges, tandis que les membres d'une Vente ne peuvent pas être plus de vingt. Un Maçon peut aller à son gré dans toutes les Loges de son rite et même dans celles des autres rites ; le Carbonaro est prévenu, dès son entrée dans la Maçonnerie Forestière, qu'il ne doit connaître exclusivement que la Vente à laquelle il appartient, et que le fait de chercher à s'introduire dans une autre Vente est considéré comme haute trahison et puni de mort.

L'échelle des Ventes comporte quatre degrés : la Vente Particulière, la Vente Centrale, la Haute Vente et la Vente Suprême. Les membres de la Vente Suprême ont tous reçu le grade de 32^e dans la Franc-Maçonnerie.

Le système d'organisation est celui-ci :

Les 32^{es} et les 33^{es} de la Maçonnerie délèguent quelques-uns d'entre eux qui forment la Vente Suprême. Chacun de ces délégués constitue une Haute Vente, de vingt membres au maximum, dont il est le député ou représentant à la Vente Suprême. Chaque membre d'une des vingt Hautes Ventes réunit à son tour vingt Frères sûrs (lui compris), et il est ainsi le député du nouveau groupe, appelé Vente Centrale, auprès de sa Haute Vente. Enfin, tout membre d'une Vente Centrale y est député d'une Vente Particulière qu'il a constituée de la même façon.

Le nombre de vingt membres par Vente n'est pas obligatoire ; mais il ne doit pas être dépassé, sauf dans la Vente Suprême, qui, à un moment donné, pourrait comporter vingt et un, vingt-deux, vingt-trois membres et davantage, si la quantité des Ventes Particulières (premier échelon du système) arrivait à atteindre un chiffre considérable.

Ce cas toutefois, ne s'est jamais présenté ; il n'est pas d'exemple d'une Vente Suprême ayant même compté vingt membres.

En effet, tout membre de la Vente Suprême, vu la progression établie par cet ingénieux système, se trouve diriger huit mille individus, et il n'est connu que de vingt d'entre eux, c'est-à-dire de ceux qui forment la Haute Vente dont il est le représentant. Tout membre d'une Haute Vente, à son tour, est à la tête de quatre cents affiliés, et il n'est connu comme chef que des vingt qui forment la Vente Centrale dont il est le représentant à la Haute Vente. Enfin, chaque membre d'une Vente Centrale a la direction effective d'une Vente Particulière, c'est-à-dire de vingt hommes.

En outre, comme il est expressément défendu aux affiliés d'appartenir à plus d'une Vente de même degré, ceux d'entre les membres des Ventes Particulières qui ne sont point députés à une Vente Centrale, ignorent absolument le chiffre du contingent et même le fonctionnement de la Maçonnerie Forestière. Ils sont, dans toute l'acception du mot, des instruments aveugles entre les mains de chefs inconnus.

Sur vingt membres d'une Vente Particulière, dix-neuf croient qu'il n'y a rien au-dessus de la Vente Centrale à laquelle ils sont représentés par un député ; et comme ils savent que la Vente Centrale peut comporter jusqu'à vingt membres (c'est tout ce qu'on leur laisse savoir), ils s'imaginent que le maximum du contingent de la Maçonnerie Forestière s'élève à quatre cents Frères d'élite, triés avec soin parmi les Francs-Maçons des Loges. Le nom de la Vente Centrale a, du reste, été choisi pour les entretenir dans cette erreur.

De même, sur vingt membres d'une Vente Centrale, il y en a dix-neuf qui pensent que tout s'arrête à la Haute-Vente, à laquelle ils sont représentés par un député, comme eux-mêmes représentent le groupe inférieur, c'est-à-dire, la Vente Particulière.

On le voit, par cette branche secrète qui s'appelle la Maçonnerie Forestière, la haute Maçonnerie des Grades dits Administratifs dispose d'une force politique non seulement considérable, mais surtout ayant une puissance inouïe, vu l'unité d'action, et la promptitude avec laquelle les ordres partis d'en haut sont transmis et exécutés, le cas échéant.

Les députés à la Vente Suprême, d'ordinaire au nombre de trois, sont le ressort qui, sur une décision prise par le Consistoire des 32^{es}, met en mouvement, en un clin d'œil, toute la Maçonnerie Forestière,

toute l'armée des Carbonari, cette armée dont un grand nombre de Maçons eux-mêmes ignorent l'existence.

Pour demeurer dans la vérité, il convient de dire que la Maçonnerie Forestière n'est pas en fonctionnement d'une manière permanente. Les hauts grades l'organisent et la font manœuvrer seulement quand les besoins de la politique l'exigent, c'est-à-dire lorsque la Maçonnerie n'occupe pas le pouvoir, ou, tout au moins, n'a pas sa protection. Ainsi, à cette heure, le Carbonarisme sommeille en France ; mais qu'un événement national change demain le personnel qui gouverne ce pays, et après-demain la Maçonnerie Forestière fonctionnera, attendu que les Carbonari seront immédiatement recrutés dans les Loges ; en moins d'une semaine, les Ventes surgiront des Ateliers Symboliques.

C'est sous le règne de Louis XVIII et sous celui de Charles X que le Carbonarisme français a eu sa plus grande activité. A cette époque, la Maçonnerie Forestière avait pris un tel développement qu'il était peu de Maçons ordinaires qui n'en fissent partie ; on était à la fois membre d'une Loge et membre d'une Vente ; plus de douze mille Maçons parisiens était en même temps Carbonari. Le général Berton, le colonel Caron, le docteur Caffè et les autres Carbonari qui, en 1822, essayèrent, sans y réussir, de faire éclater une insurrection dans les principales villes de France, appartenaient aux Loges les plus militantes ; c'était la Maçonnerie qui, à Paris, à Poitiers, à Niort, à Colmar, à Nantes, à Belfort, à Bordeaux, à Toulouse, etc., était l'âme du complot ; les quatre sergents de La Rochelle, Bories, Raoulx, Goubin et Pomier, tous les quatre Carbonari, étaient aussi membres de la Loge *les Amis de la Vérité*, de Paris.

Sous la seconde République, la Maçonnerie organisa aussi de nombreuses Ventes pour entretenir l'agitation et conserver un pouvoir qu'elle sentait lui échapper.

Enfin l'époque la plus récente du fonctionnement du Carbonarisme en France est le septennat du maréchal Mac-Mahon ; depuis la chute de la Commune jusqu'à l'élection de M. Grévy, la Maçonnerie Forestière a fait de la conspiration latente, sans cesse sur le qui-vive, toujours prête à un coup de main, manœuvrant dans l'ombre avec un effectif d'environ huit cents Ventes, c'est-à-dire de seize mille Frères résolus à tout.

Au surplus je donnerai plus loin des détails circonstanciés sur l'action politique de la Maçonnerie Forestière. Le Carbonaro est le soldat de l'émeute, comme le Kadosch est l'exécuteur secret des vengeances. Le bijou du Kadosch est le poignard ; celui du Carbonaro est le fusil. Tout membre d'une Vente doit avoir constamment chez lui une carabine et cinquante cartouches. — Pour l'instant, j'exposerai d'abord le Carbonarisme sous son aspect ritualistique.

Il n'y a que deux rites dans la Maçonnerie Forestière : le Rite Ancien, qui est pratiqué dans le plus grand nombre de pays, et le Rite Moderne, qui est spécial à l'Italie.

Primitivement, le Rite Ancien comportait cinq degrés, ou, pour mieux dire, cinq classes : 1° le Carbonaro ou Charbonnier Fendeur ; 2° le Prodigue Converti ; 3° le Moins Diable que Noir ; 4° le Scieur ; 5° le Charpentier.

Cette classification est aujourd'hui tombée en désuétude ; dans les pays autres que l'Italie, on est tout simplement reçu Carbonaro ou Fendeur, premier et unique degré. En effet, dans la Maçonnerie Forestière actuelle, l'initié n'est pas exploité pécuniairement comme dans les Loges, les Chapitres et les Aréopages. Il s'agit, pour les chefs secrets, d'avoir sous la main des hommes déterminés et non des porteurs de cordons. L'affiliation à une Vente coûte seulement cinq francs.

Chez les Italiens, peuple à l'imagination romanesque, le Carbonarisme tient toujours à impressionner ses adeptes par des épreuves dont je possède les rituels complets. Je ne publierai pas ces rituels in-extenso, ce serait trop long ; mais j'en ferai connaître les parties essentielles. Au point de vue ritualistique, c'est le Carbonarisme italien qui est le plus intéressant à examiner.

Du reste, dans le Rite Ancien, que pratiquent les autres pays, l'unique degré est, à peu de chose près, la reproduction du 1^{er} degré du Rite Moderne. Celui-ci comporte quatre grades : 1° Apprenti Bon Cousin ; 2° Maître Bon Cousin ; 3° Grand Elu du Grand Maître ou Grand Elu Bon Cousin ; 4° Grand Maître Bon Cousin.

CHAPITRE II

LES GRADES FORESTIERS

I

L'Apprenti Bon Cousin

Pour être affilié à la Maçonnerie Forestière, pour devenir Carbonaro ou Fendeur, il faut, en temps ordinaire, établir d'abord que l'on est membre actif et assidu d'une Loge, avoir reçu le grade de Maître et avoir

assisté au moins aux quatre dernières tenues de Maîtrise de son Atelier. — Aux époques où la secte a besoin d'agir avec force et où les chefs secrets jugent qu'on ne saurait trop embrigader d'adeptes, on ne se borne pas à recruter les Carbonari parmi les Maîtres des Loges Symboliques : on enrôle alors les Compagnons, les Apprentis et même les profanes, mais en leur laissant croire que le Carbonarisme est absolument indépendant de la Maçonnerie ; c'est surtout pour les individus initiés en ces circonstances exceptionnelles qu'on a imaginé la légende de San-Tibaldo (saint Thibaut) et les cérémonies où, comme on va le voir (à partir du second grade), il est si souvent question de Jésus-Christ.

Le local maçonnique où s'assemblent les Carbonari s'appelle « chantier ». On ne peut tenir séance régulière si l'on n'est au moins neuf.

Le président de la Vente ou chef du chantier se nomme « Père Maître » ; le 1^{er} Surveillant ou 1^{er} Garde, « Cousin du Chêne » ; le 2^e Garde, « Cousin de l'Orme » ; l'Orateur, « Cousin du Charme » ; le Secrétaire, « Cousin du Cormier » ; le Trésorier, « Cousin l'Érable » ; l'Expert, « Cousin du Frêne » ; le Maître des Cérémonies, « Cousin du Hêtre » ; le Couvreur, « Piqueur ».

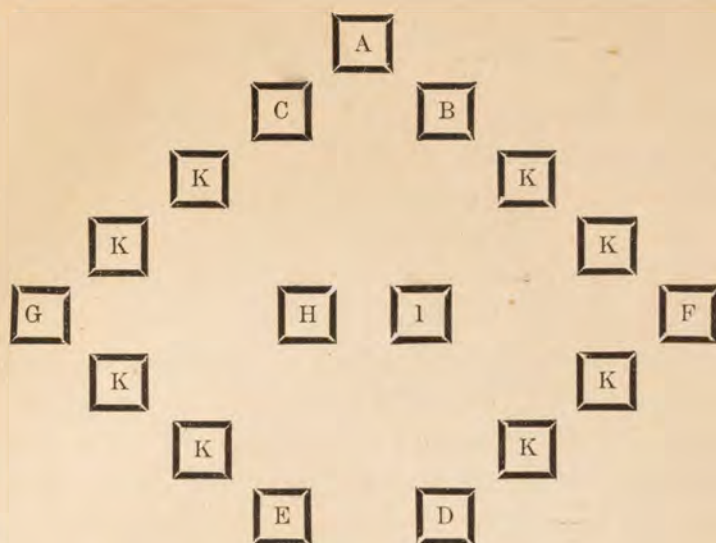
Tous les affiliés se donnent entre eux le nom de « Bons Cousins », sauf pour le récipiendaire, qui est appelé « Briquet ».

Le chantier se tient, aux jours de réception, dans une salle garnie de branches d'arbre ou de tentures représentant une forêt. Les lumières sont enfermées dans des verres rouges.

A l'Orient, le fauteuil du président est appelé « billot d'honneur » ; son bureau se nomme « la grosse bûche de chêne ». Devant lui, est une hache avec deux coins, l'un de fer, l'autre de bois ; à sa droite, il a les statuts et un godet de grès. Derrière le siège du Père Maître, figure un houx.

Chaque Cousin a un siège distinct, appelé « fagot », et devant lui une petite table appelée « bûche », sur laquelle est une hachette. Les membres de la Vente assis en forme de losange, occupent les côtés Nord et Midi de la salle ; le Premier et le Second Gardes, laissant entre eux un intervalle suffisant pour permettre à une personne de passer, terminent, à l'Occident, les lignes brisées du Nord et du Sud.

Dans la figure ci-contre, A, représente le siège du Père Maître ; B, celui du Cousin du Charme ; C, celui du Cousin du Cormier ; D, celui du Cousin du Chêne ; E, celui du Cousin de l'Orme ; F, celui du Cousin du Hêtre ; G, celui du Cousin l'Érable ; H, celui du Briquet (récipiendaire) ; I, celui du Cousin du Frêne ; KKKKKKKK, ceux des Cousins. Quant au Piqueur, il se tient debout près de la porte.



(Nota : c'est généralement l'Orateur ou Cousin du Charme qui est le député auprès de la Vente supérieure.)

Il serait oiseux de donner ici tout le rituel. Une Vente se compose de vingt membres ; mais pour la constituer, il faut d'abord neuf Maîtres, sept au minimum ; ce qui représente seulement onze réceptions à faire dans chaque Vente. Les réceptions supplémentaires n'ont lieu que lorsqu'un des affiliés change de ville ; alors la Vente se complète.

Je ne reproduirai donc que les ouverture et clôture des tenues de chantier, les principales formalités de la réception, les signes et mots de reconnaissance et les questions d'ordre.

Disons d'abord que les Carbonari ont pour cordon un large ruban jaune moiré feuille morte, porté en écharpe de droite à gauche et au bas duquel pend un petit coin en buis ; le Père Maître le porte en sautoir. Le tablier, en peau rousse tannée, figure un tablier de charpentier, mais n'est pas plus gros que celui des Maîtres en Loges maçonniques. A la boutonnière, ils portent en outre une faveur couleur de feuille morte bordée de vert, à laquelle sont suspendus une petite hache dorée et un sifflet de buis.

Le Piqueur, le Cousin du Hêtre et le Cousin du Frêne sont, au surplus, armés chacun d'un fusil.

Le récipiendaire est conduit au local de la Vente par le Frère Maçon qui l'a décidé à se faire recevoir Carbonaro ou Charbonnier Fendeur. Il l'introduit dans une salle d'attente et lui dit de s'y promener jusqu'à ce qu'on vienne le chercher.

Les Fendeurs assemblés et décorés de leurs insignes, la séance s'ouvre dans le chantier.

Le Père Maître, au Premier Garde. — D'où venez-vous, Cousin du Chêne ?

Le Premier Garde. — De la forêt, Père Maître.

Le Père Maître. — Que venez-vous d'y faire ?

Le Premier Garde. — Du mal en apparence, qui se changera bientôt en bien... Bonne vie, Père Maître, à vous, ainsi qu'à tous les Bons Cousins et Bons Compagnons Fendeurs Charbonniers !

Le Père Maître. — A l'avantage !... Bonne vie, Bons Cousins !... (Au Premier Garde :) Cousin du Chêne, qui vous oblige au travail ?

Le Premier Garde. — La terre qui, en m'ouvrant ses entrailles, m'invite à la cultiver pour y trouver ma subsistance.

Le Père Maître. — Avez-vous déjà travaillé au chantier ?

Le Premier Garde. — Oui, Père Maître.

Le Père Maître. — Quelle en est la preuve ?

Le Premier Garde. — Mon père et ma mère me sont connus.

Le Père Maître. — Où est votre père ?

En réponse, le Premier Garde lève les yeux au ciel.

Le Père Maître. — Où est votre mère ?

Le Premier Garde baisse les yeux vers le sol.

Le Père Maître. — Que rendez-vous à votre père ?

Le Premier Garde. — Des hommages et des respects.

Le Père Maître. — Et à votre mère ?

Le Premier Garde. — Mes soins pendant la vie, mon corps après.

Le Père Maître, au Second Garde. — Cousin de l'Orme, bonne vie et à l'avantage !

Le Second Garde. — A l'avantage, bonne vie, Père Maître ?

Le Père Maître. — Cousin de l'Orme, qu'avez-vous trouvé dans le chantier ?

Le Second Garde. — Bons Cousins et bons compagnons Fendeurs Charbonniers, ardents au travail, courageux et charitables.

Le Père Maître. — Si j'ai besoin de secours, que me donnerez-vous ?

Le Second Garde. — Je partagerai avec vous ma journée, quand je l'aurai gagnée, ou sinon, mon pain de douleur ; nous brûlerons ensemble mon sac de copeaux, et je vous logerai dans ma cabane.

Le Père Maître. — Si l'on veut me faire du mal, que ferez-vous ?

Le Second Garde. — Je vous défendrai jusqu'à la mort.

Le Père Maître. — Bonne vie, cousin de l'Orme !

Le Second Garde. — A l'avantage, Père Maître !... (Aux assistants :) Bons Cousins et Bons Compagnons, bonne vie, de la part du Père Maître !

Tous. — A l'avantage !

Le Père Maître donne l'attouchement des Carbonari à son voisin de gauche (l'Orateur ou Cousin du Charme). L'attouchement circule et lui revient par le Secrétaire (Cousin du Cormier). Il fait alors entendre trois coups de sifflet,

A ce signal, tous les assistants « battent la diane ». — Chaque Fen-

LES FRANCS-MAÇONS ET LA POLITIQUE



Après la révolution de 1848, le 6 mars, les membres du Grand Orient de France, revêtus de leurs insignes, vinrent à l'Hôtel-de-Ville, où ils furent reçus par MM. Crémieux et Garnier-Pagès, et ils remirent aux membres du gouvernement provisoire la solennelle et chaleureuse adhésion des Loges à la République naissante.

deur a auprès de lui deux petits bâtons égaux; on les frappe en trois temps (O — OO) l'un contre l'autre. C'est ce qu'on appelle « battre la diane ».

Le Père Maître, au Premier Garde. — Quel temps fait-il, Cousin du Chêne?

Le Premier Garde. — Très beau, Père Maître; le soleil se lève, le vent est calme et les feuilles sont tranquilles.

Le Père Maître. — Pourquoi le soleil s'est-il levé?

Le Premier Garde. — Pour nous favoriser au travail.

Le Père Maître, après avoir battu la diane et frappé un coup de hache. — Bons Cousins et bons Compagnons Fendeurs Charbonniers, les outils sont effilés, chaque Cousin est en bonne santé, le soleil est levé, courons au travail !

L'annonce répétée par les deux Gardes, les Cousins regardent le Père Maître et chacun frappe un coup de hachette sur sa « grosse bûche ».

Le Père Maître. — Bons Cousins et Bons Compagnons Fendeurs Charbonniers, le chantier est ouvert.

Il frappe un coup de sa hachette; tous les Cousins présentent la leur en avant, saluent le Père Maître, et chacun s'assied sur son « fagot ». Il va sans dire que les coups de hachette sont donnés du côté formant marteau.

Le Père Maître. — Bons Cousins, vous savez pour quel travail nous sommes assemblés... Cousin du Frêne, Cousin du Hêtre, et vous, Cousin Piqueur, faites votre devoir.

Les trois Cousins désignés sortent avec leurs fusils. Le Piqueur demeure extérieurement auprès de la porte de la salle, et les deux autres vont auprès du récipiendaire.

Pendant qu'on prépare celui-ci, le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Voici en quoi consiste la préparation du récipiendaire :

Il se promène, on le sait, dans une salle d'attente; le Cousin du Frêne et le Cousin du Hêtre y font brusquement irruption et le couchent en joue.

Le Cousin du Frêne. — Demeure là !

Le Cousin du Hêtre, au récipiendaire. — Qui es-tu ? que fais-tu ici ? qui t'y a conduit ?

Le Cousin du Frêne. — Pourquoi viens-tu écouter ainsi ce qui se passe chez nous ?

Sans lui donner le temps de répondre, les deux Cousins bousculent le récipiendaire et le poussent devant eux, en lui criant : « Marche ! marche ! » et en lui tenant leurs fusils à bout portant.

Le récipiendaire arrive ainsi jusqu'au parvis, où se trouve le Piqueur. Celui-ci le met en joue à son tour. Alors, aussitôt, le Cousin du Frêne et le Cousin du Hêtre sautent sur le candidat et le dépouillent de tout, excepté de son pantalon, de sa chemise et de ses bas. On lui passe une blouse, on lui met aux pieds des sabots. On dépose dans son chapeau ses bijoux et son argent, en lui disant :

— Si tu étais des nôtres, loin de t'ôter ce que tu as, nous te donnerions !

Le Cousin du Frêne, au récipiendaire, quand il est ainsi préparé. — Que veux-tu ?

Le récipiendaire. — Je veux être reçu Fendeur Charbonnier, bon Cousin de la Maçonnerie Forestière.

Le Cousin du Hêtre, le prenant par la main. — Suis-moi.

Le Piqueur, qui est à la porte du Chantier, bat alors la diane ; puis, il siffle trois fois à la manière des Carbonari (O — OO).

Le Second Garde, à l'intérieur, frappant un coup de hache. — Père Maître, il y a quelqu'un de nos Cousins égaré dans cette forêt ; souhaitez-vous que j'aille lui porter secours ?

Le Père Maître. — Cousin de l'Orme, c'est votre devoir ; courez vite, et faites ce que vous voudriez qu'on vous fît.

Le Second Garde salue de la hache le Père Maître et va voir à l'entrée du chantier ce qui se passe dans la forêt (salle des pas-perdus).

Le Piqueur. — A l'avantage, Cousin de l'Orme.

Le Second Garde. — Bonne vie, Cousin Piqueur !... Quel est cet homme que vous avez amené avec vous ?

Le Piqueur. — C'est un bon Briquet qui demande à être reçu Compagnon Fendeur Charbonnier.

Le Second Garde. — A l'avantage, Cousin Piqueur !... Je vais demander si cela se peut.

Il rentre dans le chantier, salue de la hache le Père Maître, et dit : — A l'avantage, Père Maître !

Le Père Maître. — Bonne vie, cousin de l'Orme !... D'où venez-vous ?

Le Second Garde. — De la forêt.

Le Père Maître. — Qu'avez-vous trouvé ?

Le Second Garde. — Un bon Briquet qui demande à être reçu compagnon Fendeur Charbonnier.

Le Père Maître. — Est-ce sa libre volonté ?

Le Second Garde. — Oui, Père Maître.

Le Père Maître. — Admettez-le dans le chantier ; allons, Cousins, à l'ouvrage.

Tous les Cousins se lèvent ; chacun frappe un coup de sa hachette sur sa bûche, puis se rassied.

Le Second Garde ouvre la porte ; le récipiendaire fait son entrée, accompagné du Cousin du Frêne (Expert), du Cousin du Hêtre (Maître des Cérémonies) et du Piqueur ; ce dernier demeure près de la porte. L'Expert et le Maître des Cérémonies vont à leurs places. Le Second Garde fait placer le récipiendaire à l'Occident, entre lui et le Premier Garde. Le Piqueur tire dans le dos du candidat un coup de son fusil qui est chargé à poudre.

Le Second Garde. — A l'avantage, Père Maître.

Le Père Maître. — Bonne vie, Cousin de l'Orme!... D'où venez-vous?

Le Second Garde. — De la forêt.

Le Père Maître. — Qu'avez-vous trouvé?

Le Second Garde. — Un bon Briquet qui demande à être reçu compagnon Fendeur Charbonnier.

L'Expert, de sa place, jette au milieu du chantier tout ce qui a été pris au récipiendaire.

Le Père Maître. — Cousin du Frêne, qu'est-ce que tout cela?

L'Expert. — C'est un butin que nous avons fait sur ce malheureux, attiré par la curiosité et qui rôdait dans la Vente.

Le Père Maître. — Est-il courageux? s'est-il bien défendu?

L'Expert. — Oui, Père Maître.

Le Père Maître, au récipiendaire. — Parlez donc, mon garçon; comment vous appelez-vous?

Le récipiendaire donne ses nom, prénoms, qualités, etc.

Alors, a lieu la réception du Briquet. On lui verse de l'eau sur la tête « pour le laver et le purifier ». Dans certaines Ventes, le cérémonial est plus compliqué. Mais ce sont là les bagatelles de la porte : le plus important de toute initiation au Carbonarisme, c'est l'examen moral. Voici quelques-unes des questions posées au récipiendaire :

« Est-ce votre travail ou votre famille qui vous nourrit? — Par quels actes vous êtes-vous signalé dans les sociétés dont vous avez fait partie? — Comment comprenez-vous le gouvernement? — Dans quel intérêt le gouvernement doit-il fonctionner? — Le peuple a-t-il des ennemis? Que faut-il entendre par ennemis du peuple? — Quel est le droit en vertu duquel un gouvernement est légitime? — Quel est le vice dominant dans la société? — Qu'est-ce qui tient lieu d'honneur, de probité, de vertu? — Quel est l'homme qui est estimé dans le monde? — Quel est celui qui est méprisé et persécuté? — Qu'est-ce que le peuple? — Comment est-il traité par les lois? — Quel est le sort du peuple sous un gouvernement autoritaire? — Quel est le but qui doit servir de base à une société régulière? — Quels doivent être les droits du citoyen dans un pays bien réglé? — Quels sont ses devoirs? — Quelle conduite doit-on tenir devant l'oppression? etc. »

Les réponses faites et reconnues satisfaisantes, le récipiendaire s'agenouille sur un « fagot » (dans beaucoup de Ventes, on ne s'agenouille pas); la main droite sur un pain que lui présente le Secrétaire, la main gauche sur un bol de vin que tient l'Orateur, le néophyte prête son serment d'initié à la Maçonnerie Forestière.

SERMENT DU CARBONARO (à l'unique degré du Rite Ancien et au 1^{er} degré du Rite Moderne Italien, dit Grade d'Apprenti Bon

Cousin). — Je jure sur l'honneur, sur le pain et le vin de l'hospitalité, de ne jamais rien révéler des devoirs du Carbonaro ou Fendeur Charbonnier; je promets d'offrir aux Cousins dans l'infortune l'hospitalité, le pain, la soupe, le copeau et la moitié de ma journée, quand je l'aurai gagnée; je promets de lui donner refuge, s'il est poursuivi, de le cacher, si on le recherche, de contribuer de tout mon pouvoir à lui rendre la liberté, si elle lui est ravie. Que la hache des Fendeurs me sépare la tête du corps, si jamais je deviens parjure!

Le Père Maîtrele consacre Charbonnier et Fendeur du Devoir; puis, il lui fait connaître les signes secrets de la Maçonnerie Forestière, lui apprend à battre la diane et lui enseigne les questions d'ordre avec leurs réponses.

Le nouveau Cousin étant reconnu, le Père Maître le fait asseoir près de l'Expert.

Le Père Maître. — Que le mal qu'on vous a fait soit changé en bien!... Voilà tout ce qu'on vous a pris. (On rend au récipiendaire ses effets)... Voyez si celui qui vous a volé est ici; il ne doit pas être votre ennemi, mais votre ami; car, dès ce moment, il est votre défenseur, comme vous devez être le sien.

Le Secrétaire et l'Orateur lui apportent le pain et le vin de l'hospitalité.

Le Père Maître. — Mangez et buvez; nous vous donnons ce que nous avons; nous sommes de pauvres gens, mais nous vous offrons de bon cœur... (Lui remettant un petit paquet :) Voici cinq sous pour vous conduire.

Le néophyte remercie la Vente de son bon accueil. On bat la diane pour l'applaudir.

L'Orateur lui adresse quelques exhortations; nouvel applaudissement identique.

Il ne reste plus, dès lors, qu'à clore la séance.

Le Père Maître. — Cousin du Chêne, quel temps fait-il?

Le Premier Garde. — La nuit vient, Père Maître; la journée est finie et le soleil est couché.

Le Père Maître. — Qu'est-ce que cela signifie?

Le Premier Garde. — Cela signifie qu'il est temps de nous retirer pour prendre du repos, afin de nous mettre en état de retourner demain au travail.

Le Père Maître. — Quoi! toujours travailler?

Le Premier Garde. — Nous sommes tous nés pour le travail.

Le Père Maître. — Puisque le soleil est couché, que la journée est finie et que la nuit vient, que chacun se retire en paix dans sa cabane!

Quelquefois l'attouchement circule de nouveau.

Dans ce cas, le Père Maître dit : — Cousin de l'Orme, que signifie cet attouchement?

Le Second Garde. — Il signifie que nous nous ferions tous hacher les uns pour les autres.

Le Père Maître. — Bons Cousins et bons Compagnons Fendeurs Charbonniers, bonne vie!

Tous. — A l'avantage!

Le Père Maître. — Le chantier est fermé.

On se retire en silence.

Tout ce qui précède est commun à l'unique degré du Rite Ancien (pratiqué dans tous les pays, sauf l'Italie) et au 1^{er} degré du Rite Moderne (pratiqué en Italie).

Voici maintenant la seule différence qui distingue le Rite Moderne italien :

Après que le néophyte a remercié la Vente de son bon accueil, et avant les exhortations de l'Orateur, le Père Maître débite la légende de San Tibaldo (saint Thibaut), qui est censément le patron et protecteur des Carbonari. En Italie, — ne l'oublions pas, — le catholicisme a de profondes racines ; aussi, la secte y pousse l'effronterie jusqu'à se donner des apparences religieuses : pour mieux dissimuler ses odieux desseins, le Carbonarisme italien, qui recrute à l'occasion des hommes étrangers à la Maçonnerie, a même l'abominable perfidie, la satanique hypocrisie d'insinuer à ses adeptes que son Grand Architecte est Jésus-Christ lui-même.

La légende de San Tibaldo vaut la peine d'être citée.

« — Saint Thibaut, dit le Père Maître, est le patron et protecteur des Charbonniers ; c'est pourquoi, ceux qui nous accusent de ne pas être des hommes de religion nous calomnient indignement.

« Notre protecteur, chers Bons Cousins, naquit à Provins, en France, vers l'an 1017. On ne sait quelle profession ses parents exerçaient ; cependant, on suppose à bon droit qu'ils occupaient un haut rang dans leur province. Plus on cherchait à faire goûter au jeune Thibaut les plaisirs et les honneurs du monde, plus il découvrait la vanité, le néant de ce que le monde a en haute estime ; et le mépris qu'il avait de toutes ces choses lui faisait souhaiter la solitude. Il admirait sans cesse la conduite que le prophète Elie, le précurseur Jean-Baptiste, saint Paul l'ermite et saint Antoine avaient tenue au milieu du désert. Son âme n'aspirait plus qu'après ce genre de vie ; il en faisait l'essai dans la maison de son père, en gardant, le plus qu'il pouvait, le silence, la retraite et l'abstinence.

« Le désir de suivre, de la façon la plus complète, l'exemple de ces maîtres de la vie solitaire le détermina à aller consulter un ermite nommé Burchard, qui vivait retiré dans une petite île de la Seine. Il lui découvrit les secrets projets de son cœur et lui avoua qu'il brûlait d'embrasser la vie solitaire, sacrifiant volontiers à la sanctification ses

parents et son pays. Le pieux ermite l'ayant retenu quelque temps pour l'exercer dans les pratiques les plus austères de la pénitence et lui donner les avis qu'il crut le mieux convenir à ses dispositions, le laissa retourner ensuite chez son père. Il y demeura encore quelques années, passant ses jours et ses nuits à prier et à méditer les saintes Ecritures. Enfin, il prit la résolution définitive de quitter le pays, et il mit son projet à exécution avec un nommé Gauthier, n'ayant chacun qu'un écuyer pour toute compagnie.

« Ils s'en allèrent à Reims, logèrent dans l'abbaye de Saint-Rémi, et, sous prétexte de vouloir converser plus librement avec l'abbé et les religieux, ils envoyèrent leur équipage à l'hôtellerie avec leurs écuyers. La nuit suivante, ils sortirent à pied de la ville, changèrent d'habits avec deux pauvres pèlerins qu'ils rencontrèrent et gagnèrent l'Allemagne. Ils s'arrêtèrent en un lieu nommé Pirmgen, où ils commencèrent à vivre en solitaires, on ne sait point en quelle année.

« Persuadés qu'ils ne devaient vivre que du travail de leurs mains, ils allaient, par les villages et les hameaux voisins, porter des pierres et du mortier en qualité de manœuvres, travailler aux prés sous les ordres des faucheurs, aider les voituriers à charger et décharger les chariots, nettoyer les étables et les écuries pour être utiles aux plus humbles valets des fermes; mais le plus souvent ils travaillaient comme bûcherons et fabriquaient du charbon pour les forges.

« Avec ce que leur travail leur rapportait, ils achetaient du gros pain bis, en quoi consistait toute la provision de leur ermitage. Tant qu'elle durait, ils passaient les jours et les nuits à prier Dieu et à le louer. Dès que la provision était épuisée, ils retournaient au travail dans les villages.

« Cependant, le bruit de leur vertu ne tarda pas à se répandre et à leur valoir la considération de tous; mais alors, craignant que la pauvreté ne fût plus un obstacle aux joies mondaines qu'ils avaient tant voulu éviter en renonçant à leur patrie, dès que les fidèles vinrent leur rendre honneur dans leur retraite, ils abandonnèrent ce pays où ils ne pouvaient plus vivre dans l'obscurité et l'humiliation.

« Ayant amassé une petite somme par leur travail, ils entreprirent des pèlerinages de long cours; ce qui était la dévotion commune de ce temps-là. Après plusieurs voyages de cette espèce, ils arrivèrent en un lieu couvert de bois, appelé Salaniga, auprès de la ville de Vicence, dans la seigneurie de Venise. Ils y trouvèrent une vieille chapelle ruinée et tellement abandonnée, que depuis longtemps on n'y célébrait plus les offices divins. Comme elle était éloignée des villes et même des routes publiques, ils la jugèrent propre au dessein qu'ils avaient de se fixer enfin pour le reste de leurs jours. L'ayant obtenue du seigneur du lieu, ils y joignirent une petite cabane, bâtie de leurs mains.

« Deux ans après, Dieu appela à lui le bienheureux Gauthier. Cette perte excita saint Thibaut à marcher avec encore plus de courage dans la voie étroite où il était entré.

« Il s'était interdit la viande et tout ce qui provient des animaux, comme la graisse, les œufs et le laitage ; il ne buvait que de l'eau et ne mangeait que du pain d'orge. Il s'endurcit même de telle sorte dans la suite, que, s'étant accoutumé peu à peu aux fruits et aux racines de son ermitage, il se passa entièrement de pain et de toute boisson pendant quelques années. Il portait un rude cilice en tout temps et affligeait son corps par toutes sortes de macérations, persuadé qu'il n'y avait pas de moment dans sa vie où il ne fût obligé de porter sa croix pour imiter Jésus-Christ. Dans les commencements, son lit était un coffre de bois ; puis, il se contenta d'une simple planche ; il n'avait qu'un tronc d'arbre pour appuyer sa tête : enfin, dans les cinq dernières années de sa vie, il s'astreignit à ne plus dormir couché, ne gardant pour se reposer qu'un siège de bois, sur lequel il avait coutume de s'asseoir.

« Il y avait déjà longtemps que cet ermite occupait cette solitude, lorsqu'une maladie cruelle acheva de le sanctifier. Son corps devint si couvert de pustules et d'ulcères, qu'il ne lui resta pas un membre dont il eût l'usage libre. Cependant, il ne fut pas possible de lui rien faire diminuer de son jeûne et de ses autres austérités. Il supporta ses maux avec patience et mourut dans un grand calme, le dernier jour de juin, l'an 1066.

« C'est pourquoi, chers Bons Cousins, dans toutes les initiations nouvelles que vous pourrez être appelés à recevoir, vous devrez toujours vous rappeler la vie glorieuse de Jésus-Christ et celle exemplaire de saint Thibaut, patron et protecteur des Carbonari et de la Maçonnerie Forestière. »

Il faut, en vérité, à la secte, une rare audace et une hypocrisie singulière pour oser fabriquer de telles légendes et les mêler à sa liturgie. Ces précautions excessives qu'elle prend pour cacher son jeu sont la meilleure preuve de la scélératesse du but poursuivi. Sans le moindre scrupule, on le voit, elle emploie les ruses les plus indignes. Si, malgré toutes les précautions d'une Vente, un agent du pouvoir réussit à s'y glisser, il rapportera à son gouvernement que le Carbonarisme est une association anodine ayant en grande vénération le bon saint Thibaut.

II

Le Maître Bon Cousin

Le grade de Maître Bon Cousin se donne neuf jours après celui d'Apprenti.

LES FRANCS-MAÇONS ET LA POLITIQUE



Au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre 1851, les mêmes membres de ce Grand Orient de France, qui avait applaudi la République naissante, félicitèrent le prince Napoléon Bonaparte de l'avoir écrasée et vinrent l'inviter à se proclamer empereur.

Le récipiendaire, accompagné d'un parrain, se rend au local maçonnique (dit : la *forêt*) ; là, le Cousin du Hêtre lui place sur la tête une couronne d'épines blanches et lui fait faire neuf tours dans les corridors ; après quoi, on lui reprend sa couronne.

Le Chantier est décoré comme pour la réception au 1^{er} degré. Seulement, au milieu de la salle, se trouve une grande table ronde, nommée

tronc d'arbre, sur laquelle sont déposés divers objets, appelés *bases*. Ces objets sont au nombre de onze : à gauche, un petit drap plié (lequel, à la réception précédente, était sur le tabouret où s'est agenouillé le néophyte pour prêter son obligation), un gobelet plein d'eau, un petit réchaud allumé, une poignée de sel, et un crucifix ; à droite, un mouchoir blanc, une petite bûche, une poignée de terre, des feuilles, du fil, et quelques rubans bleus, rouges et noirs. On place aussi sur cette table la couronne que vient de porter le récipiendaire ; ce qui fait en tout douze objets.

Quand tous les membres de la Vente sont en place, on introduit le candidat dans le chantier.

On lui fait d'abord renouveler son serment d'Apprenti Bon Cousin. Puis, un dialogue s'établit entre le Père Maître et le Premier Garde, le récipiendaire écoutant debout.

Voici ce dialogue, tout par demandes et réponses :

D. Où avez-vous été reçu, Cousin du Chêne ? — R. Sur le petit drap, Père Maître.

D. Où avez-vous passé ? — R. Dans un chantier de Bons Cousins.

D. Où est ce chantier ? — R. Au milieu d'une forêt.

D. Qu'y avez-vous remarqué ? — R. Un tronc d'arbre, sur lequel étaient cinq bases bien appuyées et bien édifiées.

D. Quelles sont ces bases principales ? — R. Le petit drap, l'eau, le feu, le sel et le Christ.

D. Qu'avez-vous observé de plus ? — R. Un mouchoir blanc, du bois, de la terre, des feuilles, du fil, une couronne blanche et quelques rubans.

D. Que signifie le petit drap ? — R. Le linceul dans lequel je serai placé après ma mort.

D. Que signifie l'eau ? — R. Celle qu'on jettera sur mon cercueil.

D. Que signifie le feu ? — R. Les chandelles qui seront allumées autour de mon cadavre.

D. Que signifie le sel ? — R. La terre dans laquelle je serai enseveli.

D. Que signifie le Christ ? — R. La croix qui se portera en procession devant mes dépouilles mortelles.

D. Que signifie le mouchoir blanc ? — R. Celui avec lequel sainte Véronique essuya le visage de notre Bon Cousin Jésus-Christ, Grand Maître de l'Univers.

D. Que signifie le bois ? — R. Celui qui servit à former la croix du Bon Cousin Grand Maître de l'Univers, et celui aussi où fut pendu Judas après sa trahison.

D. Que signifie la terre ? — R. Celle où le bois naît et s'élève.

D. Que signifient les feuilles ? — R. La flagellation de notre Bon Cousin Grand Maître de l'Univers.

D. Combien reçut-il de coups de verges ? — R. Je me sou mets (*sic*) , cependant on assure qu'il en reçut six mille six cent soixante-douze coups.

D. Que signifie le fil ? — R. Celui qui servit pour faire un suaire au Bon Cousin Jésus-Christ et servira encore pour nous.

D. Que signifie la couronne ? — R. Celle de notre Bon Cousin Grand Maître de l'Univers.

D. Que signifient les trois épines attachées à la couronne ? — Les trois clous qui percèrent les pieds et les mains de notre Bon Cousin Grand Maître de l'Univers, lorsqu'on le plaça sur la croix.

D. Pourquoi avez-vous fait neuf voyages en portant cette couronne ? — R. En mémoire des neuf mois que la Vierge porta notre Bon Cousin Jésus-Christ.

D. De quoi était la couronne de notre Bon Cousin Grand Maître de l'Univers ? — R. De joncs marins.

D. De combien d'épines était-elle composée ? — R. De soixante-douze.

D. Que signifie ce nombre de soixante-douze ? — R. Les soixante-douze disciples de notre Bon Cousin Grand Maître de l'Univers.

D. Que ferons-nous de cette couronne ? — R. Nous la sortirons processionnellement, et nous irons l'enterrer dans la forêt, en un endroit connu de nous seuls.

D. Que signifie cela ? — R. La sortie de Jérusalem de notre Bon Cousin Grand Maître de l'Univers, son transport au Calvaire, et la procession pour nous ensevelir, nous autres Bons Cousins.

D. Quelle est la devise des Bons Cousins ? — R. *Fede, Speranza, Carità* (Foi, Espérance, Charité).

D. Pourquoi dites-vous *Fede* ? — R. Parce que nous devons croire tous les mystères de notre sainte religion.

D. Pourquoi dites-vous *Speranza* ? — R. Parce que nous devons espérer monter au ciel où tous les Bons Cousins aspirent.

D. Pourquoi dites-vous *Carità* ? — R. Parce que nous devons aveuglément pratiquer la charité envers le prochain et par-dessus tout envers les Bons Cousins.

D. Que signifient les rubans bleus ? — R. L'espérance d'aller au ciel.

D. Que signifient les rubans rouges ? — R. La foi, comme lorsque la sainte science coula sur les apôtres en forme de langues de feu.

D. Que signifient les rubans noirs ? — R. La charité que nous devons exercer constamment, l'enfer que nous devons éviter, la couleur funèbre qui nous couvrira après notre mort et le deuil que porteront nos parents.

D. Que signifient le bois, la terre et les feuilles réunis ensemble ? — R. Les dons des trois mages, savoir : l'or, l'encens et la myrrhe.

D. Que signifie le premier signe, appelé *signe de l'échelle* ? — R. L'étoile des prêtres.

D. Que signifie l'étoile? — R. La foi de notre sainte religion, et le signe adopté par les apôtres pour se faire connaître.

D. Que signifie le second signe, appelé *signe du ceinturon*? — R. Que nous devons mettre un frein à nos passions et soumettre nos volontés.

D. Que signifie l'exclamation *A l'avantage*, répétée trois fois? — R. Elle signifie : 1° demandez, il vous sera donné; 2° cherchez, vous trouverez; 3° frappez, on vous ouvrira.

D. Que signifie la réponse *Bonne vie*? — R. Elle signifie : Vivez bien, Bon Cousin, vivez longtemps pour le triomphe de la sainte Carbonara (Charbonnerie).

D. De quelle espèce de bois était la croix de notre Bon Cousin Grand Maître de l'Univers? — R. De quatre espèces : de palmier, d'orme, de cèdre et d'olivier.

D. Où le bois a-t-il grandi? — R. Sous la langue de notre premier père, Adam.

D. Où a-t-il été cueilli? — R. Sur le mont Liban.

D. Que représente le palmier? — R. La victoire que notre Bon Cousin Jésus-Christ remporta sur ses ennemis après sa mort pour nous sauver.

D. Que représente l'orme? — R. L'innocence et la grandeur de notre Bon Cousin Jésus-Christ.

D. Que représente le cèdre? — R. Son immortalité, sa dignité et son règne.

D. Que représente l'olivier? — R. Le pardon qu'il accorda à ses ennemis avant d'expirer, et qu'il demanda à son divin père.

D. Quelle hauteur avait la croix de notre Bon Cousin Grand Maître de l'Univers? — R. Cinq mètres : un dans la terre, un de la terre à ses pieds, deux de ses pieds à ses mains, et un au-dessus.

D. Quelle était sa largeur? — R. La moitié de sa hauteur.

D. Combien pesait-elle? — R. Tous les péchés du monde.

D. A quoi servit l'échelle? — R. A descendre de la croix notre Bon Cousin Grand Maître de l'Univers.

D. Combien avait-elle d'échelons, et que signifient ces échelons? — R. Onze. Les trois premiers signifient les trois clous et la sainte Trinité; les deux suivants, joints à ceux-là, signifient les cinq plaies de Jésus-Christ; les sixième et septième, ajoutés aux précédents, signifient les sept péchés mortels que nous devons éviter; les huitième et neuvième, avec les sept premiers, signifient les neuf mois pendant lesquels la Vierge porta notre Bon Cousin Grand Maître de l'Univers; et les dixième et onzième, qui complètent l'échelle, signifient les onze mille vierges.

D. Combien existe-t-il d'espaces dans l'échelle? — R. Douze, qui signifient les douze apôtres.

D. Qui sont les plus grands architectes? — R. Dieu; puis, saint Tibaldo.

D. Qui a rendu le fer malléable? — R. Saint Tibaldo, qui, ayant trouvé un morceau de minerai dans une racine, le tira et le travailla; ce saint est notre protecteur.

D. Quels ont été les premiers Bons Cousins? — R. Les douze apôtres, qui, en se séparant, imaginèrent certains signes pour reconnaître les vrais fidèles.

D. Quel est le but de la sainte Carbonara? — R. De rendre le hommes vertueux.

D. Quels en sont les avantages? — R. Ceux-ci : qu'elle nous fait trouver partout, soit sur terre, soit sur mer, des amis prêts à nous secourir.

D. Quelle est l'habitation des Bons Cousins? — R. Le ciel, auquel nous devons aspirer.

D. Quelle est leur mère? — R. La terre, au sein de laquelle nous devons rentrer.

D. Etes-vous Bon Cousin? — R. Je m'en fais gloire.

D. Que signifient le soleil, la lune et les étoiles? — R. Notre premier père, la Vierge et les enfants de la lumière les Bons Cousins.

D. Que signifient le chandelier, la chandelle et l'éteignoir? — R. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

D. Connaissez-vous la lanterne? — En réponse, l'interpellé présente sa main droite, le pouce plié au milieu et les quatre autres doigts élevés.

D. Que signifie cela? — R. La lanterne qui se portait devant les soldats, lorsqu'ils allèrent prendre notre Bon Cousin Grand Maître de l'Univers.

D. Qui portait la lanterne? — R. Malchus, à qui le Bon Cousin Pierre coupa une oreille.

D. Quel est le signe de l'union des Bons Cousins? — En réponse, l'interpellé présente le poing fermé.

D. Où est le trou dans lequel on planta la croix? — En réponse, l'interpellé présente son chapeau retourné.

D. Etes-vous content d'être Bon Cousin? — R. Mes Bons Cousins les Maîtres peuvent l'attester.

D. Quel âge avez-vous? — R. Je suis véritablement né depuis ma réception dans la sainte Carbonara.

D. Quel grade avez-vous? — R. Deux grades.

D. Quels sont ces grades? — R. Apprenti et Maître.

D. Comment, dans les grands jours, distingue-t-on la cabane d'un Bon Cousin? — R. Au moyen d'un échantillon placé sur l'entrée.

D. Que signifie la Vente? — R. Le jardin des Oliviers.

D. Par quel chemin se rend-on à la Vente? — R. Par le sentier de Daniel.

Ce dialogue étant terminé, le Maître parrain bande les yeux de l'Apprenti récipiendaire, et celui-ci est conduit en voyage à travers les corridors, puis ramené au chantier. Le Père Maître lui pose quelques questions sur l'idée qu'il se fait du Carbonarisme.

Après quoi, on passe aux épreuves.

Le Père Maître, aux Experts. — Conduisez le récipiendaire au Jardin des Oliviers.

On fait avancer le candidat à pas démesurés et précipités jusqu'au milieu de la salle; là, il est placé dans une attitude suppliante, les mains élevées.

Le Maître parrain, parlant pour le candidat. — Si les peines que je dois souffrir doivent être utiles au genre humain, je ne demande point qu'on les diffère; je désire seulement, Père, que votre volonté soit faite, et non la mienne.

Le Père Maître. — Qu'on lui fasse boire le calice d'amertume!

On donne à boire au récipiendaire un petit verre de très mauvais bitter. Ensuite, il est entraîné hors du chantier; on le lie avec des cordes; puis on le ramène ainsi garrotté dans la salle, sous la conduite du Cousin du Hêtre.

Le Père Maître, représentant alors Pilate. — Quel est cet homme que vous me conduisez, lié si étroitement?

Le Maître des Cérémonies (Cousin du Hêtre). — Gouverneur Pilate, c'est un séditionnaire qui nous a été dénoncé. Nous l'avons trouvé au milieu d'une bande de misérables qu'il excitait. Du reste, nous pourrions citer plusieurs témoins qui vous affirmeront ses projets.

Le Père Maître. — De quoi est-il accusé?

Le Maître des Cérémonies. — Nous le présentons comme ayant voulu soulever le peuple, afin de régner despotiquement et détruire notre religion en disant que tout se fait par sa volonté suprême et en déclarant être le Dieu vivant.

Le Père Maître. — Le délit est grave. Je ne puis pas décider seul une affaire aussi compliquée. Conduisez l'accusé devant Caïphe.

Le récipiendaire est mené au Premier Assistant ou Premier Garde, dit Cousin du Chêne, lequel représente Caïphe.

Le Premier Assistant. — Par suite des rapports que l'on m'a faits sur cet homme, et d'après les renseignements pris sur sa conduite, il est reconnu coupable de graves attentats, et Pilate sait que je n'ai pas les pouvoirs suffisants pour punir de semblables délits. Cela regarde le roi de Judée; ainsi, vous devez le conduire devant Hérode.

Le récipiendaire est mené au Second Assistant ou Second Garde, dit Cousin de l'Orme, lequel représente Hérode.

Le Second Assistant, au récipiendaire. — Qui es-tu ?

Le Maître parrain, parlant pour le candidat. — Je suis le Fils de Dieu.

Les Bons Cousins, ensemble, représentant le peuple juif. — Blasphème ! blasphème !... L'avez-vous entendu ?

Le Second Assistant. — Est-il vrai que tu sois le Fils de Dieu ?

Le parrain. — Vous le dites.

Les Bons Cousins. — Blasphème ! blasphème !... Que le blasphémateur soit châtié !

Le Second Assistant, au récipiendaire. — Va, tu es insensé !... (Aux Bons Cousins :) Peuples, examinez que cet homme est imbécile ; revêtissez-le d'une robe blanche, et ramenez-le à Pilate, pour que, reconnaissant sa folie, il en fasse ce qu'il voudra.

On met une tunique blanche au récipiendaire, et on le ramène devant le Père Maître.

Le Cousin du Hêtre (Maître des Cérémonies), au Père Maître. — Très illustre gouverneur Pilate, Hérode vous envoie cet homme insensé et s'en remet à vous pour qu'il soit statué sur son sort.

Le Père Maître, aux Bons Cousins. — Le prince de Judée m'envoie cet insensé ; peuples, que voulez-vous que j'en fasse ?

Les Bons Cousins. — Qu'il soit jugé !

Le Père Maître. — Je ne peux pas le juger sans l'entendre. (Au récipiendaire :) Qui es-tu ?

Le Maître parrain. — Jésus de Nazareth, roi des Juifs.

Le Père Maître, au Cousin du Hêtre. — Puisqu'il se dit roi, qu'on lui mette une couronne sur la tête et un sceptre dans les mains.

On pose sur la tête du récipiendaire la couronne d'épines blanches et on lui fait tenir un roseau à la main.

Le Père Maître, aux Bons Cousins. — Gens de Judée, êtes-vous contents ?

Les Bons Cousins. — Non, son crime mérite un plus grand châtiment.

Le Père Maître. — Qu'on le déshabille, qu'on l'attache à une colonne, et qu'on le flagelle !

Parodie de la flagellation du Christ.

Le Père Maître. — Gens de Judée, êtes-vous contents cette fois?... Voilà l'homme !

Les Bons Cousins. — Non, non, non !... Qu'il soit crucifié !

Le Père Maître. — J'ai fait mon devoir. Soyez seuls responsables de la mort de cet homme, puisque vous la voulez.

On apporte une cuvette d'eau au Père Maître.

Le Père Maître. — Quant à moi, je me lave les mains du sang que vous allez répandre.

Les Bons Cousins. — Qu'il retombe sur nos têtes et sur celles de nos enfants !

On fait ensuite porter une croix au néophyte, avec bruit et à pas lents, tout autour de la salle.

Ici, la parodie s'interrompt. Les Bons Cousins demandent *grâce* pour le patient, et le Maître des Cérémonies, alors, fait agenouiller le récipiendaire sur le petit drap ; celui-ci renouvelle son serment d'Apprenti Bon Cousin, et il est reçu Maître.

La clôture a lieu exactement comme au grade d'Apprenti Bon Cousin.

III

Le Grand Elu Bon Cousin

Le troisième degré de la Maçonnerie Forestière ne forme en réalité qu'un seul grade avec le quatrième ; en effet, les deux degrés sont conférés dans la même séance.

A cette occasion, la Vente tient exceptionnellement sa réunion ailleurs que dans le local maçonnique ordinaire. Autant que possible, pour une réception aux 3^e et 4^e degrés, on se réunit à la campagne, dans la propriété d'un Frère qui a fait aménager un pavillon comme il convient.

La salle se nomme « grotte » ; elle est triangulaire, mais tronquée de toutes pointes. Le Grand Maître Grand Elu, qui préside la réunion, siège à l'orient, figuré par l'angle tronqué supérieur. En face de lui, au milieu de la ligne droite qui termine la salle et qui se nomme l'occident, est la porte ou « trou intérieur » ; deux gardiens, portant le titre de Flammes, et armés de sabres de la forme dite flamboyante, sont placés aux deux côtés de la porte. Les Surveillants, au lieu de s'appeler Assistants ou Gardes, ont le titre de Premier Eclaireur et Second Eclaireur ; ils siègent, à droite et à gauche, chacun dans un des deux angles tronqués de l'occident. Les Bons Cousins siègent par files triangulaires, allant du Grand Maître Grand Elu aux deux Eclaireurs et se prolongeant des Eclaireurs à la porte d'entrée. L'Orateur et le Secrétaire sont aux côtés du président de la Vente. La salle est éclairée par trois transparents, placés dans chacun des angles tronqués et figurant le soleil, la lune et une étoile. La décoration des murs est la même que pour les degrés précédents ; quant au bureau présidentiel et aux sièges des Bons Cousins, ils sont couverts de drap rouge avec des flammes jaunes disséminées.

A l'heure fixée pour l'ouverture de la séance et quand tout le monde

LES FRANCS-MACONS ET LA PATRIE



Waterloo. — Au milieu d'une furieuse charge de cavalerie, un officier reconnaît entouré par ses alliés, un cavalier ennemi qu'il avait connu en Loge ; il n'hésite pas, il se précipite vers lui et le dégage, au risque de passer pour traître.

est en place, le Grand Maître Grand Elu frappe avec sa hachette la batterie du 3^e degré; ce signal est répété par chaque Eclaireur.

Le Grand Maître Grand Elu. — Bon Cousin Premier Eclaireur, quelle heure est-il?

Le Premier Eclaireur. — Respectable Grand Maître, le tocsin sonne de toutes parts et retentit jusque dans la profondeur de notre grotte; je pense que c'est le signal du réveil général des hommes libres et qu'il est minuit.

Le Grand Maître Grand Elu. — Bon Cousin Second Eclaireur, à quelle heure doivent s'ouvrir nos travaux secrets?

Le Second Eclaireur. — A minuit, Respectable Grand Maître, lorsque les masses populaires, dirigées par nos affidés les Bons Cousins directeurs, sont rassemblées, organisées, marchent contre la tyrannie et sont prêtes à frapper les grands coups.

Le Grand Maître Grand Elu. — Bons Cousins Flammes, qui veillez à la sûreté de notre asile, êtes-vous sûrs qu'il ne s'est glissé parmi nous aucun profane et que tous les Carbonari réunis dans cette grotte sont bien Grands Elus Bons Cousins?

Une des Flammes. — Oui, Respectable Grand Maître. Les introducteurs ont fait leur devoir; aucun profane n'a pénétré en cette grotte, ni aucun Carbonaro subalterne.

Le Grand Maître Grand Elu. — Bon Cousin Député à la Vente Centrale, pouvez-vous nous dire si les directeurs de la sainte Carbonara ont pris les dispositions suprêmes pour faire triompher la cause de la liberté dans le mouvement général qui va s'opérer?

L'Orateur (1). — Oui, Respectable Grand Maître; tous les Bons Cousins directeurs sont partis après avoir réitéré le serment sacré de périr ou de vaincre.

Le Grand Maître. — Puisque tout est si bien disposé, mes Bons Cousins, je vous invite à m'aider dans l'ouverture de nos travaux nocturnes, en célébrant le septuple avantage que je commence à l'instant. A moi, mes Bons Cousins!... 1^o A la divinité qui a organisé les mondes! (Batterie générale)... 2^o A Jésus-Christ, qui, sur la terre, a vécu pour établir la philosophie, la liberté, l'égalité et la fraternité! (Batterie générale)... 3^o A ses apôtres et prédicateurs! (Batterie générale)... A saint Tibaldo, fondateur des Carbonari! (Batterie générale)... 5^o A tous ceux qui ont lutté pour exterminer les oppresseurs! (Batterie générale)... 6^o A la chute éternelle de toutes les tyrannies! (Batterie générale)... 7^o A l'établissement d'une liberté sage et sans fin, sur la ruine éternelle des ennemis des peuples! (Batterie générale.)

(1) C'est, d'ordinaire, l'Orateur qui représente une Vente d'ordre inférieur au sein de la Vente supérieure.

Après ces préliminaires, on s'assied. Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière réunion. Puis, l'Orateur prononce un discours politique de circonstance.

Ensuite, le Secrétaire lit les Instructions.

Le Secrétaire. — Mes Bons Cousins, selon l'usage établi, je vais vous communiquer les Instructions de nos Bons Cousins directeurs, instructions que nous ne devons pas nous lasser de répéter à toutes nos réunions, afin d'être prêts à l'heure fixée.... *Instructions de la Vente Centrale.* Au jour arrêté, chaque directeur se transportera vers onze heures du soir dans le lieu de rassemblement désigné aux Maîtres Carbonari réunis en Vente Particulière. Il leur déclarera verbalement le but des rassemblements généraux qui se préparent et indiquera les places publiques ou autres lieux où chacun d'entre eux devra former un corps de ses Bons Cousins et autres partisans, même profanes, reconnus dignes, par leurs opinions libérales, de concourir à la gloire de cette journée. Il désignera les hommes dévoués qui seront volontairement déterminés à frapper les premiers coups, les hérauts qui proclameront immédiatement la chute et la fin des oppresseurs du peuple, ennemis mortels de la sainte Carbonara, et remettra aux principaux chefs de l'expédition les listes des satellites du pouvoir renversé qu'il sera bon d'arrêter et emprisonner ou de combattre et mettre à mort. Il chargera ces mêmes chefs de faire afficher la proclamation qui constitue un nouveau gouvernement provisoire, chargé de proclamer la liberté du pays et de rassembler la Chambre Unique élue par tous les citoyens sans exception, parvenus à l'âge de vingt-un ans révolus, et qui devra se réunir à (*nom d'une ville importante du pays*), dans un mois au plus tard, à dater du jour du soulèvement général de la patrie. Ce gouvernement provisoire, choisi par les Grands Maîtres Grands Élus réunis et reconnus par la nation entière pour les plus zélés partisans d'une liberté sage et forte, incorruptibles à toutes les séductions, devra s'installer au palais encore occupé par les tyrans, aussitôt qu'ils en seront chassés et qu'on les aura livrés à la vengeance du peuple. Déjà, la garde de ce gouvernement d'élite, peu nombreuse et composée de citoyens libres et fidèles à nos principes, se sera mise en possession de toutes les portes des palais et des hôtels ministériels, ainsi que de toutes les caisses publiques. La proclamation, contenant un aperçu de ces diverses dispositions, déclarera traîtres à la patrie tous ceux qui ne se rallieraient pas au nouvel ordre de choses et refuseraient de prêter serment d'obéissance au gouvernement populaire et provisoire composé des membres choisis par la sainte Carbonara. Si le mouvement s'effectue sans une résistance trop sanglante, on évitera de combattre autant que possible, et les individus coupables ou suspects seront mis en lieu de sûreté jusqu'après le rassemblement de la Chambre Unique et l'organisation du gouvernement défi-

nitif. Les chefs désignés par les Bons Cousins directeurs rendront un compte exact, après leur exécution, de toutes leurs opérations politiques et guerrières, d'abord à ceux qui leur auront fourni leurs instructions, ensuite au gouvernement populaire provisoire établi sur les ruines de la tyrannie. Les directeurs du mouvement en surveilleront l'exécution, se répandront parmi les masses du peuple, encourageront les faibles, engageront les indécis à se réunir aux braves, et promettent les récompenses les plus éclatantes de la reconnaissance nationale à tous les patriotes Carbonari, Francs-Maçons ou profanes, qui se seront signalés par leurs actes de bravoure et de civisme dans cette guerre courte et légitime pour l'affranchissement du pays.

Tous les assistants renouvellent alors ensemble le serment de fidélité à la sainte Carbonara.

Le Grand Maître Grand Élu. — A moi, mes Bons Cousins!... Le genou en terre!... A l'ordre des serments!... A l'ordre!...

A ces mots, tous les Bons Cousins mettent le genou droit en terre, élèvent la main droite au-dessus de leur tête en l'étendant en avant vers le Grand Maître, et placent leur main gauche sur le cœur, chacun ayant le poing fermé comme s'il tenait un poignard dont il fût prêt à se percer. Cette position générale prise, le Grand Maître prononce à haute voix, au nom de tous, la formule du serment.

Le Grand Maître. — Moi, citoyen libre de ce pays dont la sainte Carbonara a entrepris la régénération, réuni sous le même gouvernement et les mêmes lois populaires que je me dévoue à établir, dût-il m'en coûter tout mon sang, je jure, en présence du Grand Maître de l'Univers, et prenant à témoin tous mes Bons Cousins ici présents, d'employer tous les moments de mon existence à faire triompher les principes de liberté, d'égalité, de haine à la tyrannie, qui sont l'âme de toutes les actions secrètes et publiques de la sainte Carbonara. Je promets de propager l'amour de l'égalité dans tous les cœurs sur lesquels il me sera possible d'exercer quelque ascendant. Je promets, s'il n'est pas possible de rétablir le régime de la liberté sans combattre, de le faire jusqu'à la mort. Je consens, si j'ai le malheur de devenir parjure à mes serments, à être immolé par mes Bons Cousins de la manière la plus douloureuse : que l'on me mette en croix au sein d'une Vente, nu, couronné d'épines, et avec toutes les souffrances infligées au Christ; je consens, de plus, à ce que mon ventre soit ouvert, moi vivant, mon cœur et mes entrailles arrachés et brûlés, mes membres coupés et dispersés, et mon corps privé de sépulture.... Telles sont nos obligations à tous, mes Bons Cousins; jurez-vous de vous y conformer?

Tous les Bons Cousins, à la fois. — Nous le jurons.

L'Orateur donne lecture du Pacte Social Constitutionnel, qui, si la Maçonnerie Forestière triomphe, sera soumis à la sanction de la nation.

Cette pièce, qu'il est inutile de reproduire dans cette édition, n'est autre qu'un projet de Constitution s'appliquant à l'Italie. Disons toutefois que la question politique n'y est pas seule résolue à la mode maçonnique, mais aussi la question religieuse : ainsi, toutes les mesures sont prises pour « l'abolition légale de la papauté » ; non seulement, le pape, déjà dépouillé de son pouvoir temporel, ne doit même plus avoir aucune protection quelconque, non seulement la Loi des Garanties sera supprimée, mais encore le pape ne pourra plus résider en Italie. Les cardinaux devront quitter le pays pour procéder à l'élection du Saint-Père, lequel, au surplus, ne sera pas reconnu par la République Italienne ; le gouvernement établi par les Carbonari reconnaîtra seulement, et comme chef des évêques d'Italie, un patriarche, résidant à Rome, élu par les évêques, lesquels seront élus dans certaines conditions. Quant aux cardinaux, le gouvernement ne les reconnaît à aucun titre ; le catholicisme ne sera toléré qu'à la condition de former une Église Nationale et de perdre son caractère universel.

Toutes ces dispositions sont présentées avec un très grand artifice et en des termes fort astucieux ; ainsi, pour qualifier ce bouleversement complet, il est dit, dans un des articles du Pacte Social, que « la religion chrétienne sera rétablie dans sa pureté primitive ».

Après la lecture du Pacte Social, on introduit le récipiendaire ; on se borne à lui faire faire trois fois le tour de la salle avec la croix qu'il portait au grade de Maître Bon Cousin.

Il n'y a pas d'autres épreuves ; mais, par contre, on lui fait subir, les yeux bandés, un examen politique très sérieux ; puis, il jure de ne jamais révéler à quiconque ce qu'il a appris ou apprendra, entendu ou entendra, compris ou comprendra, dans la Vente dont il est membre, et il s'engage, sous peine de mort, à ne jamais tenter de pénétrer dans une autre Vente ; après quoi, il sort, pour être préparé à recevoir le quatrième grade.

Le Grand Maître Grand Élu. — Mes Bons Cousins les Experts, rendez-vous auprès du récipiendaire, chargez-le de liens, mettez-le dans l'état de nudité qui convient pour qu'il reçoive ses stigmates, et conduisez-le, toujours les yeux bandés, de nouveau dans cette enceinte pour qu'il y complète son initiation de Carbonaro Parfait.

Les Experts sortent, et la Vente, sur l'ordre du Grand Maître Grand Élu, se met en récréation jusqu'à l'arrivée du postulant.

Lorsque les Experts annoncent son introduction, le Grand Maître Grand Élu frappe sept coups de sa hachette ; chaque Bon Cousin reprend sa place, la porte s'ouvre, et la cérémonie pour la réception au dernier grade de la Maçonnerie Forestière commence.

IV

Le Grand Maître Bon Cousin

Les Experts, qui sont sortis de la grotte pour faire lier et préparer le récipiendaire, ont aussi enchaîné deux membres de la Vente, chargés de représenter les deux larrons du Golgotha, dans la comédie sacrilège qui va se jouer. Ces deux Bons Cousins portent une croix sur les épaules, comme le récipiendaire ; celui-ci a seul les yeux bandés.

La porte de la salle s'ouvre donc.

Le premier larron entre, traînant sa lourde croix, et, arrivé au milieu de la grotte, il s'arrête, après avoir beaucoup obliqué à droite. Le second larron en fait de même, mais oblique à gauche et s'arrête sur la même ligne que le premier. Quant au récipiendaire, il est conduit au centre de la grotte, exactement entre les deux larrons.

Les trois patients ont chacun au cou une chaînette, dont trois Experts placés derrière eux tiennent l'extrémité. Deux Bons Cousins Servants sont placés derrière les Experts, se tenant prêts à exécuter les ordres du Grand Maître Grand Élu.

Le Grand Maître Grand Élu. — Très Respectables Éclaireurs et vous, Bons Cousins, on vient de conduire devant vous les deux misérables qui ont trahi la sainte Carbonara, les deux scélérats dont les dénonciations ont failli compromettre notre existence et nous ont forcés à devancer l'époque de l'exécution de nos desseins, qu'ils avaient eu l'infamie de dévoiler. Notre premier devoir est d'infliger à ces traîtres le châtiment qu'ils ont mérité ; leur sentence de mort va être exécutée en votre présence. Que le premier d'entre eux me soit amené auprès de l'orient.

Deux Servants s'emparent de la croix du larron de droite et la préparent pour la planter dans le sol avec solidité lorsque le patient y sera attaché. Un Expert et un Servant forcent celui-ci à s'agenouiller près de l'orient.

Le Grand Maître Grand Élu, au premier larron. — Vil transfuge, violateur infâme du serment solennel que tu prêtas jadis entre mes mains dans cette enceinte retirée, inconnue des profanes ! tu vas subir la juste sentence qui te condamne à perdre la vie !... Après que tu auras été mis d'abord en croix, tes entrailles te seront arrachées et réduites en cendre, ainsi que ton cœur perfide. Ton corps, coupé en plusieurs morceaux, sera dispersé dans plusieurs voiries et privé pour jamais de sépulture. Ton nom, gravé sur le marbre et frappé d'une éternelle proscription, sera

désormais en exécution à tous les Bons Cousins. Tu ne jouiras pas de la liberté publique, qui va triompher en ce jour, et tu mourras avec le désespoir de savoir heureuse à jamais ta noble et vaillante patrie !... Au nom du Grand Maître de l'Univers, je te dégrade et te déclare indigne d'avoir fait partie de la sainte Carbonara !

En disant ces mots, le Grand Maître Grand Elu frappe légèrement le patient au front avec le dos de sa hachette, après lui avoir arraché ses insignes maçonniques.

Le Grand Maître Grand Elu, à très haute voix. — Exécuteurs de la justice de la sainte Carbonara, emparez-vous de ce monstre, et clouez-le sur le champ à la croix sur laquelle il doit expirer.

Le premier larron, en poussant un profond soupir. — J'ai mérité mon sort, hélas !... Mais je vais subir mon arrêt avec courage... Que Dieu me pardonne !

On étend alors le premier larron sur la croix qui lui est destinée. Ses bras, ses poignets, ses pieds, ses cuisses et son corps sont assujettis à l'arbre de la croix et à ses branches par des bandes d'étoffe qui les y fixent fortement sans les blesser. Cependant, comme ce crucifiement simulé doit paraître réel au récipiendaire dont les yeux sont toujours bandés, on frappe des coups de marteau pour lui faire croire que l'on perce de clous les pieds et les mains du patient ; et les gémissements que celui-ci fait entendre achèvent de compléter l'illusion.

Cette opération terminée, la croix et le premier larron qu'elle porte sont dressés et fixés à droite, faisant face au Grand Maître Grand Elu et tournant le dos à l'occident.

Les cris étouffés du pseudo-larron, qui feint une extrême souffrance, continuent de se faire entendre.

Une fois la première croix plantée, le Grand Maître Grand Elu fait approcher le larron de gauche, lui adresse les mêmes paroles qu'au précédent, le dégrade également et le livre à ses bourreaux. Ceux-ci vont le lier à sa croix et la redressent à gauche. Le second larron, représentant le plus mauvais des deux, ne témoigne aucun repentir de son prétendu crime.

Le second larron. — Eh bien, soit ! je subirai mon supplice ; mais ce sera sans remords et en vous maudissant. Je me réjouirai même en mourant ; car j'ai la certitude d'être vengé, car le pouvoir que j'ai servi exterminera jusqu'au dernier Carbonaro. Tremblez d'avance ; apprenez que j'ai désigné votre affreux repaire aux chefs de la police royale ; sachez que, si vos envoyés obtiennent quelque succès parmi le peuple qu'ils soulèvent en ce moment, vous n'en tomberez pas moins dans quelques minutes au pouvoir de ceux que vous osez nommer les satellites de la tyrannie !... J'ai dit. Qu'on me conduise à la mort.

Les deux croix étant élevées avec les pseudo-larrons, qui passent

des cris de douleur et de rage, le Grand Maître Grand Elu s'adresse au récipiendaire qui est au centre.

Le Grand Maître Grand Elu. — Digne Bon Cousin, vos travaux constants et votre zèle pour la sainte Carbonara ont décidé cette sage Vente à vous conférer le grade suprême de la Maçonnerie Forestière. Vous avez subi vos épreuves avec un courage qui mérite tous les éloges; et si vous persistez dans le dessein de devenir Grand Maître, si l'exemple terrible que nous venons de faire de deux traîtres en ce moment crucifiés ne vous émeut pas, je vais recevoir votre serment définitif. Vous serez ensuite lié sur la croix, puis empreint des stigmates sacrés qui servent à nous faire reconnaître des Bons Cousins Grands Maîtres Grands Elus, chefs de toutes les Ventes; après quoi, vos yeux seront dessillés. Vous répéterez tout haut, du haut de votre croix, le serment que vous avez déjà prononcé sur nos bases, et vous serez ensuite rendu à la liberté pour participer avec nous aux gloires de cette mémorable journée... Persistez-vous, Maître Bon Cousin?

Réponse affirmative du récipiendaire.

Le Grand Maître Grand Elu. — Puisqu'il en est ainsi, digne Bon Cousin, venez près du trône, et mettez-vous à genoux pour entendre la formule du serment. Et vous, Experts et Servants, apprêtez la croix du centre pour y placer le récipiendaire et l'élever entre les deux larrons, à l'exemple de notre Bon Cousin Jésus-Christ, Grand Maître de l'Univers.

Tout ce que le Grand Maître Grand Elu vient d'ordonner s'exécute. Le récipiendaire, conduit à l'orient, s'agenouille devant le trône présidentiel et prête le serment qui a été dit tout à l'heure avant la lecture du Pacte Social. Pendant ce temps, on apprête la croix du centre, qui doit le supporter. On a soin de teindre de sang les pieds et les mains des deux larrons, qui semblent expirants, afin que le récipiendaire se persuade, lorsqu'on lui débandera les yeux, qu'ils sont véritablement percés des gros clous dont on a collé sur eux les simulacres.

Le Grand Maître Grand Elu, après le serment. — C'est bien, digne Bon Cousin, levez-vous... Et vous, Bons Cousins Experts et Servants, faites votre devoir.

Les Servants s'approchent du récipiendaire, s'en emparent, l'étendent sur la croix, l'y lient fortement avec des bandes, et le stigmatisent de trois signes sur le bras droit, de sept sur le gauche et de trois points sous la mamelle gauche. La croix est ensuite élevée au centre de la grotte en face du Grand Maître Grand Elu, de façon que tous les assistants puissent voir l'empreinte des stigmates du Carbonarisme sur les parties diverses du corps et des membres du récipiendaire, qui à cet effet sont demeurées nues.

A un signal que donne le Grand Maître Grand Elu, tous les Bons Cousins se pressent en attitude menaçante, au-devant de la croix qui

LES FRANCS-MAÇONS ET LA PATRIE



« Je me rendis dans le cachot où se trouvait cet espion, qui, en vertu des lois de la guerre, avait été condamné à mort. Il me prit la main, fit l'attouchement maçonnique, et, lorsqu'il eut reconnu que j'étais un Frère, il me donna le nom de libérateur. »

porte le récipiendaire, et lorsqu'à un second signal le bandeau qui couvre ses yeux tombe, il aperçoit toutes les hachettes et les poignards des assistants dirigés contre sa tête et contre son cœur, tandis que l'Orateur lui annonce la mort la plus prompte et la plus cruelle s'il avait le malheur de jamais devenir parjure.

On observe avec attention, de tous les points de la salle, si le réci-

piendaire montre de la crainte ou du courage, et la remarque en est faite à haute voix au Grand Maître Grand Elu ; celui-ci adresse, suivant les circonstances, des éloges ou des reproches au récipiendaire. Immédiatement après, il propose à la Vente le septuple avantage en l'honneur du néophyte ; ce qui s'exécute aussitôt dans la forme usitée.

Le Grand Maître Grand Elu explique ensuite, à haute voix, au récipiendaire élevé sur la croix, les divers sens des stigmates qui viennent de lui être appliqués. Il termine son discours par une courte analyse de la révolution qui a dû commencer, dit-il, dès le point du jour et qui met à l'instant en émoi toutes les villes du territoire. « Bientôt, ajoute-t-il, le peuple, vainqueur de la tyrannie, va nous annoncer son triomphe sur les oppresseurs et venir chercher dans le sein de la respectable Carbonara les membres du gouvernement provisoire. Bientôt... »

Il est interrompu par le mauvais larron, qui, en poussant d'affreux hurlements, s'écrie : — « Bientôt vous périrez tous ! »

A peine a-t-il ainsi parlé qu'un bruit terrible se fait entendre au dehors de la grotte. On entend la clameur d'une bataille, les coups de feu souvent répétés et le cliquetis des armes blanches.

Une des Flammes (gardiens de la Vente) s'écrie, peu après, que les portes sont enfoncées, et au même instant elles tombent sous les coups des assaillants.

Le Grand Maître Grand Elu et tous les Bons Cousins se portent en toute hâte en arrière des croix, où le combat simulé, que ne peut voir le récipiendaire, continue avec plus de violence que jamais contre les soldats de l'armée régulière et les agents de la police ; ceux-ci poussent en furieux des cris réitérés de mort et de victoire.

Tout à coup, le Grand Maître Grand Elu, suivi des Bons Cousins, reparait, comme reculant devant le prétendu ennemi, sous les yeux du récipiendaire qui ne peut qu'être surpris par ces tragiques événements et qui est réduit sur sa croix à l'immobilité la plus complète. « Espérez, lui dit-on en passant ; nous ne fuyons un moment que pour mieux vaincre. » Aussitôt, par l'effet d'un truc machiné dans le plancher, un espace du sol s'enfonce sous les pieds des Bons Cousins réunis en groupe entre l'orient et les croix, et tous disparaissent.

Cependant, les soldats et les agents de police arrivent à leur tour devant le récipiendaire ; ils semblent couverts de sang. L'officier qui les commande s'arrête au bord de la trappe, immédiatement refermée par le glissement mécanique d'un second plancher après la disparition subite des Bons Cousins.

Les militaires vainqueurs paraissent au comble de la surprise, et ne le sont pas moins en apparence de l'engloutissement inattendu de leurs adversaires que de la rencontre extraordinaire de trois individus crucifiés dans cette grotte. Ils feignent de se consulter et se parlent tout bas. Enfin,

l'officier dit : « Ces malheureux sont certainement des Carbonari, victimes de leurs complices qui viennent de nous échapper ; ils ne paraissent pas encore morts ; innocents ou coupables, il faut les achever, ne fût-ce que pour abrégér leurs tourments ». Et il fait ranger ses soldats en peloton d'exécution.

En cela consiste la grande épreuve de la Maçonnerie Forestière. Toute la parodie de la passion du Christ, qui commence au 2^e degré, n'a été imaginée que pour en arriver là. Il s'agit de juger si l'adepte, se croyant réellement en danger de mort et mis en présence de l'autorité victorieuse de l'émeute, est capable, pour obtenir la vie sauve, de renier et trahir le Carbonarisme.

Si le récipiendaire faiblit et implore la pitié de la fausse police et des pseudo-militaires, ceux-ci continuent à jouer leur rôle et le font parler. Seulement, les Bons Cousins rentrent aussitôt et le malheureux récipiendaire est poignardé, séance tenante, si l'on est à une époque politique agitée ; en temps ordinaire, on se contente de l'expulser honteusement de la société, sauf à le faire périr plus tard dans quelque guet-apens.

Si, au contraire, le récipiendaire se résigne à la mort qu'il croit venue pour lui, l'officier commande la manœuvre et fait mettre les crucifiés en joue. Mais, à peine a-t-il prononcé le commandement de *feu* ! que trente balles sifflent à la fois dans les airs, et que militaires et policiers tombent ensemble sur le plancher en poussant quelques cris comme s'ils mouraient.

Les Bons Cousins reparaissent dans la grotte, arrivant par diverses issues secrètes, et ils s'écrient : « Vive la République ! Mort à la tyrannie ! Victoire ! Vivent la liberté et l'égalité ! »

En un clin d'œil, les prétendus morts sont enlevés et transportés hors de la grotte, ainsi que les deux croix où sont liés les deux pseudo-traitres. Le récipiendaire est félicité sur son courage ; puis, il est délié et conduit à l'orient, au milieu des bravos de l'assemblée.

Le Grand Maître Grand Élu. — Digne Bon Cousin, les terribles événements qui viennent de se passer sous vos yeux ont dû vous apprendre que la trahison est ici sévèrement et toujours punie, et que, lorsque les satellites de la tyrannie osent nous attaquer, la victoire se déclare toujours pour notre sainte cause. N'oubliez jamais des faits aussi mémorables, et soyez désormais admis à nos plus secrets mystères.

Le néophyte est consacré Grand Maître Bon Cousin ; on forme la chaîne d'union, comme dans la Maçonnerie ordinaire ; puis, la séance est levée selon le rite.

Le Grand Maître Grand Élu. — Respectable Premier Éclaireur, quelle heure est-il ?

Le Premier Éclaireur. — Midi, Vénérable Grand Maître Grand Élu.

Le Grand Maître Grand Élu. — A quelle heure avons-nous coutume de fermer nos travaux, Respectable Second Éclaireur?

Le Second Éclaireur. — A midi, très Vénérable Grand Maître Grand Élu, lorsque la trompette du triomphe fait entendre ses sons éclatants au peuple libre de la République.

Les Flammes font entendre quelques notes de clairon, aussi martiales que possible.

Le Grand Maître Grand Élu. — Puisqu'il est midi, que la trompette sonne, et que la patrie est enfin libre, mes Bons Cousins, je ferme la Vente par les applaudissements d'usage. A moi, mes Bons Cousins!

Applaudissements et sortie des Carbonari.

V

Banquets des Ventes

Les Banquets de la Maçonnerie Forestière ressemblent surtout à ceux des Loges Symboliques.

Voici cependant quelques particularités à signaler :

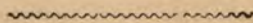
La table s'appelle le *bloc*; — la fourchette, le *râteau*; — la cuillère, la *pelle*; — le couteau, la *hachette*; — le verre, le *vano*; la bouteille, le *fourneau*; — le pain, le *charbon*; — le vin, la *bonne braise*; — l'eau, la *mauvaise braise*; — le sel, la *terre*; — boire, c'est *brûler de la braise*.

On se met à « l'ordre de table », la main droite en coin à la gorge, la main gauche sur la hanche, comme pour se reposer.

Pour la manœuvre des verres, on se lève, chacun mettant sa serviette sur le bras gauche.

Le Grand Maître Grand Élu commande la manœuvre; chacun remplit son *vano* et l'on *brûle la braise* en trois fois; puis, avec le *vano*, on fait sur la poitrine « le signe de l'échelle », horizontalement, de droite à gauche et de gauche à droite. Tous les convives disent ensemble en posant les verres sur la table : — A l'avantage!

Les toasts sont au nombre de sept : 1° à la divinité qui a organisé les mondes, etc. (Voir plus haut le septuple avantage pour l'ouverture de la Vente au 3^e degré forestier.)



CHAPITRE III

LES CARBONARI A L'ŒUVRE

Le lecteur connaît maintenant, dans ses principaux points, l'initiation charbonnière. Mais les cérémonies et épreuves des réceptions ne sont pas l'unique élément des tenues des Ventes; tout ce cérémonial, il faut qu'on le sache, ne sert qu'à encadrer des conférences incendiaires et des études approfondies de l'art de l'insurrection.

Ce n'est même que dans les Ventes Particulières que le cérémonial des quatre degrés forestiers est pratiqué. La Vente Centrale ne perd pas son temps aux vètilles : là, les séances sont courtes, et sans s'amuser à écouter les dialogues plus ou moins symboliques, les Bons Cousins vont toujours droit au fait. Il en est de même dans les Hautes Ventes.

Ce sont les Hautes Ventes qui, avec l'approbation de la Vente Suprême, édictent les règlements spéciaux, auxquels obéissent tous les Ateliers Forestiers sous leur dépendance. Une Haute Vente commande, je l'ai dit, à vingt Ventes Centrales, et chacune de ces vingt Ventes Centrales dirige à son tour vingt Ventes Particulières.

Tous ces règlements spéciaux, quoique différents par la forme, sont conçus dans le même esprit. Pour faire connaître le fond du Carbonarisme, il me suffira donc de reproduire ici quelques articles du règlement de l'une des plus importantes Hautes Ventes d'Europe; je veux parler de la Haute Vente *la Jeune Italie*, fondée par Mazzini.

« Art. 2. Ayant reconnu les horribles maux du pouvoir absolu et ceux plus grands encore des monarchies constitutionnelles, nous devons travailler à fonder une république une et indivisible.

« Art. 30. Ceux qui n'obéiront point aux ordres de la société, ou qui en dévoileront les mystères, seront poignardés sans rémission. Même châtiment pour les traîtres.

« Art. 31. Le Tribunal Secret prononcera la sentence et désignera un ou deux affiliés pour son exécution immédiate.

« Art. 32. Quiconque refusera d'exécuter l'arrêt sera déclaré parjure et, comme tel, mis à mort sur-le-champ.

« Art. 33. Si le coupable s'échappe, il sera poursuivi sans trêve ni merci, en tout lieu, et il devra être frappé, fût-il sur le sein de sa mère ou dans le sanctuaire du Christ (*sic*).

« Art. 34. Chaque Tribunal Secret sera compétent, non seulement pour juger les adeptes coupables, mais encore pour faire mettre à mort toute personne qu'il aura frappée d'anathème. »

Par cette Haute Vente, que les grandes lumières de la secte nomment

la Haute Vente modèle, jugez les autres, voyez quel est l'esprit général de la Maçonnerie Forestière et par conséquent de la Franc-Maçonnerie, puisque les Carbonari sont tous Francs-Maçons du 3^e grade et Francs-Maçons militants.

Puisque je viens de parler de Mazzini, qui, pendant sa vie, a été l'âme du Carbonarisme international, je crois utile de dire ici, — sans anticiper sur la DIXIÈME PARTIE de cet ouvrage, qui sera consacrée à *l'Histoire Générale de la Franc-Maçonnerie*, — que la Maçonnerie Forestière n'a réellement fonctionné qu'à partir des premières années du dix-neuvième siècle. Napoléon 1^{er}, qui était franc-maçon, avait réussi à mettre en quelque sorte les Loges sous sa dépendance; ce fut alors qu'au sein de la secte se forma le vrai Carbonarisme, composé des éléments qui n'avaient pas abdiqué les principes révolutionnaires. La première Vente a été établie à Capoue, en 1809.

En 1821, les Carbonari, maîtres des Loges en Italie, en France et en Espagne, se crurent bien près d'arriver à leurs fins. Néanmoins, le grand complot échoua, grâce à l'énergie des gouvernements monarchiques.

Les Bons Cousins, toutefois, ne se tinrent pas pour battus, malgré l'échec du mouvement qu'ils avaient tenté en Piémont et à Naples, avant d'essayer de soulever la France.

On trouve les preuves de leurs espérances et l'on apprend leur manière de procéder dans la curieuse circulaire que la Haute Vente de Turin fit distribuer, le 20 octobre 1821, à tous les groupes de Carbonari.

J'en détache les passages suivants :

« Dans la lutte maintenant engagée entre le despotisme sacerdotal ou monarchique et le principe de liberté, il y a des conséquences qu'il faut subir, des principes qu'avant tout il importe de faire triompher. Un échec était dans les événements prévus; nous ne devons pas nous en a'trister outre mesure; mais si cet échec ne décourage personne, il devra, dans un temps donné, nous faciliter les moyens pour attaquer le fanatisme avec plus de fruit. Il ne s'agit que de toujours exalter les esprits et de mettre à profit toutes les circonstances. L'intervention étrangère, dans des questions pour ainsi dire de police extérieure, est une arme effective et puissante qu'il faut savoir manier avec dextérité. En France, on viendra à bout de la branche aînée des Bourbons en lui reprochant incessamment d'être revenue dans les fourgons des cosaques; en Italie, il faut rendre aussi impopulaire le nom de l'étranger, de sorte que, lorsque Rome sera sérieusement assiégée par la Révolution, un secours étranger soit tout d'abord un affront, même pour les indigènes fidèles.

« Nous ne pouvons plus marcher à l'ennemi avec l'audace de nos pères de 1793, nous sommes gênés par les lois et plus encore par les mœurs; mais, avec le temps, il nous sera permis d'atteindre peut-être le

but qu'ils ont manqué. Nos pères mirent trop de précipitation à tout, et ils ont perdu la partie, nous la gagnerons, si, en contenant les témérités, nous parvenons à fortifier les faiblesses.

« C'est d'insuccès en insuccès qu'on arrive à la victoire. Ayez donc l'œil toujours ouvert sur ce qui se passe à Rome. Dépopularisez la prêtraille par toute espèce de moyens ; faites au centre de la catholicité ce que nous tous, individuellement ou en corps, nous faisons sur les ailes. Agitez, jetez sur la rue, sans motifs ou avec motifs, peu importe ; mais agitez. Dans ces mots sont renfermés tous les éléments du succès. La conspiration la mieux ourdie est celle qui se remue le plus et qui compromet le plus de monde ; ayez des martyrs, ayez des victimes, nous trouverons toujours des gens qui sauront donner à cela les couleurs nécessaires. »

Il était pénétré de ces idées subversives, Mazzini, le célèbre agitateur, quand, en 1830, à peine âgé de vingt-deux ans, il réunit ses compagnons d'exil dans une petite auberge de Marseille et leur communiqua son projet de constituer la Haute Vente *la Jeune Italie* qui fit revivre le Carbonarisme, plus terrible que jamais.

Aussi, son nom est-il resté tout spécialement attaché à la Maçonnerie Forestière.

Mais, ne l'oublions pas, le Carbonarisme fait partie intégrante de la Maçonnerie ordinaire ; c'est afin que personne ne puisse plus en douter, que j'ai reproduit de très importants extraits des Rituels.

J'avais donc raison de dire que les Carbonari sont les tirailleurs de la secte ; les Ventes forment une véritable armée d'avant garde.

CHAPITRE VI

ENSEMBLE DES SECRETS

DE LA

MAÇONNERIE FORESTIÈRE

L'Apprenti Bon Cousin

(1^{er} degré)

MOT DE PASSE. — « *A l'avantage !* ». — On y répond par le Mot Sacré, et réciproquement.

MOT SACRÉ. — « *Bonne vie !* »

MOT D'ORDRE OU PAROLE. — « *Foi, Espérance, Charité.* »

SIGNES DE RECONNAISSANCE. — Il y a deux signes : le *signe de l'échelle*, et le *signe du ceinturon*. — Le premier se fait avec les deux mains fermées, le pouce élevé, en descendant verticalement des deux épaules aux deux hanches ; ce qui figure les deux montants d'une échelle. — Le second se fait par un mouvement double et croisé des deux mains à la fois fermées, le pouce élevé, de la hanche gauche à la hanche droite, horizontalement en se décroisant, et vive-versa par un deuxième mouvement en recroisant.

ORDRE. — Les bras en croix sur l'estomac, le bras droit sur le bras gauche.

ATTOUchement. — On se prend mutuellement les deux mains droites, et, les tenant à plat l'une sur l'autre, on fait, avec l'index, sous le bras, une petite croix que l'on contourne par un second mouvement d'un demi-cercle.

BATTERIE. — Trois coups : O—OO.

(*Rite Français dit Moderne.* — On se met à l'ordre en portant la main droite à la gorge en forme de coin. — On fait le signe de reconnaissance en portant vers la terre la main gauche formant un coin, la main droite à la gorge. — L'attouchement se donne en commençant par la griffe de Maître ; puis, on étend le doigt majeur sur le poignet du Cousin et l'on y frappe trois coups égaux ; après quoi, du majeur de la main gauche, on frappe trois coups égaux sur l'omoplate du Cousin. — Le Mot de Passe est : *A l'avantage !* — On y répond par le Mot Sacré qui est *Bonne Vie !* — La Marche consiste dans trois petits sauts de côté, et on appelle cela : « empiler le bois ». — La Batterie est de trois coups, frappés ainsi : O—OO. — Pour saluer de la hache, on la présente en avant et on se courbe).

Le Maître Bon Cousin

(2^e degré)

Même Mot de Passe et même Mot Sacré qu'au 1^{er} degré.

MOT D'ORDRE OU PAROLE. — « *Honneur, Vertu, Probité.* »

SIGNES DE RECONNAISSANCE. — Il y en a deux, comme au 1^{er} degré, et du même nom. — Le *signe de l'échelle* se fait, dans le sens diagonal, d'une seule main non fermée, le pouce élevé, de l'épaule gauche à la hanche droite, par deux fois. — Le *signe du ceinturon* se fait, par un mouvement horizontal de gauche à droite, avec la seule main droite étendue, les quatre doigts serrés et le pouce en triangle, d'une hanche à l'autre, à la hauteur de la ceinture.

On se met à l'Ordre comme au 1^{er} degré.

Même Batterie.

ATTOUchement. — Il est le même que celui d'Apprenti Bon Cousin ; seulement, on contourne par un cercle entier la croix que l'on se trace mutuellement sous le bras.

Le Grand Élu Bon Cousin

(3^e degré)

Ce grade n'a pas de secrets, attendu qu'il ne se confère jamais que par communication dans la même séance où est conféré le 4^e degré ; même quelques rituels confondent les deux grades en un seul.

LES FRANCS-MAÇONS ET LA PATRIE



En 1870, ceux des officiers et soldats français qui étaient faits prisonniers et emmenés en Allemagne trouvaient, s'ils étaient Maçons, non plus une dure captivité entre les murs, épais des citadelles, mais une hospitalité scandaleuse dans les villes agréables où ils étaient internés avec toutes sortes de privilèges ; la Maçonnerie prussienne les traitait en Frères, au détriment des autres prisonniers à qui les plus mauvais traitements étaient infligés.

Le Grand Maître Bon Cousin

Tout est comme au grade de Maître Bon Cousin, sauf les modifications suivantes :

MOT D'ORDRE OU PAROLE. — L'interrogateur dit : « Alliance ». L'interrogé

répond : « *Liberté.* » L'interrogateur reprend : « *Félicité.* » L'interrogé : « *République.* ». L'interrogateur : « *Terre Libre.* ». L'interrogé : « *Patrie Sauvée.* ».

SIGNE DE RECONNAISSANCE. — Le Bon Cousin qui examine l'autre étend horizontalement et en avant ses deux bras en croix. Le Bon Cousin examiné doit alors appuyer ses deux poings fermés, placés l'un au-dessus de l'autre, contre sa poitrine, les petits doigts tournés vers le cœur.

ATTOUCHEMENT. — On porte la main droite sur le front du Carbonaro que l'on rencontre et le poing gauche sur son cœur. En réponse, le Bon Cousin ainsi attouché embrasse l'autre, tout en appuyant sur les épaules de celui-ci ses deux poings fermés.

COSTUME.

A tous les grades, le costume est celui que l'on porte d'habitude en ville. Dans les séances à cérémonial, on a en outre un cordon, large ruban jaune moiré feuille morte, en écharpe de droite à gauche et au bas duquel pend un petit coin en buis ; le tablier est en peau rousse tannée ; à la boutonnière, on a une faveur couleur feuille morte bordée de vert, à laquelle sont suspendus une minuscule hachette et un petit sifflet de buis. En temps de révolution, ces insignes ne se portent pas.

CONVOCATIONS.

Les Ventes ne sont jamais convoquées par lettre. Le président fait circuler entre les vingt membres de sa Vente un bâton de bois grossier assez court, dit *échantillon*, lequel porte un certain nombre d'entailles ; le nombre des entailles indique la date de la réunion qui doit avoir lieu. Le Président porte l'échantillon à l'Orateur, qui le porte à son tour à un autre membre de la Vente, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'échantillon soit rapporté au Président.

Il n'est donné connaissance de l'ordre du jour qu'au début de la séance.

QUESTIONS D'ORDRE POUR L'ENTRÉE DE LA VENTE.

— Connais-tu ton père ? demande l'interrogateur au Bon Cousin qui se présente.

A cette question, l'interrogé regarde le ciel.

— Ta mère ?

Il regarde la terre.

— Ton parrain ?

Il regarde son épaule droite.

— Ta marraine ?

Il regarde son épaule gauche.

— Le tronc de l'arbre ?

Il regarde son corps.

— Les racines ?

Il regarde ses pieds.

— Les branches ?

Il regarde ses bras.

— Quelles sont les dix branches de l'arbre ?

Il présente ses dix doigts.

— L'arbre le plus touffu ?

Il met la main sur ses cheveux.

— L'arbre le plus haut ?

Il élève la main au-dessus de sa tête.

— L'arbre fourchu ?

Il présente deux doigts en fourche.

— L'arbre tordu ?

Il plie la jambe droite.

— L'arbre croisé ?

Il croise les jambes.

SIXIÈME PARTIE

LES
SŒURS MAÇONNES~~~~~
CHAPITRE PREMIER

IDÉE-MÈRE DE LA MAÇONNERIE DES DAMES

De même que la Maçonnerie Forestière a été créée pour permettre aux Frères, doués d'un tempérament exalté en politique, de donner carrière à leur ardeur, de même, la Maçonnerie d'Adoption ou Maçonnerie des Dames a été instituée pour donner satisfaction aux goûts de débauche des Frères à tempérament libidineux.

Seulement, il existe entre ces deux Maçonneries annexes cette différence : c'est que le Carbonarisme ne fonctionne que par intermittence, tandis que le fonctionnement de la Maçonnerie d'Adoption n'est jamais interrompu.

On n'a pas oublié certaines phrases que prononce le Vénérable de chaque Loge. en s'adressant à un Compagnon nouvel initié, le jour de sa réception :

« — Vous avez à présent cinq ans, dit le Vénérable au néophyte du 2^e degré ; cet âge vous rend apte à visiter les Loges d'Adoption, où tout se fait par cinq. »

J'ai expliqué en quelques mots ce que signifie cette phrase bizarre, et le lecteur, du reste, a pu comprendre déjà que la Maçonnerie n'est pas exclusivement masculine. Le moment est donc venu de faire connaître les Loges de Dames, dont tant de personnes, de nos jours même, ignorent encore l'existence.

Mais, qu'on se rassure. Bien que ce sujet soit scabreux, je le traiterai de façon à ce que cet ouvrage puisse être lu par tout le monde. Dans un volume spécial, contenant tous les documents et intitulé *les Sœurs Maçonnes* (comme cette sixième partie), j'ai tout expliqué et je suis entré dans les plus minutieux détails. On me pardonnera donc si,

dans cette édition-ci, qui est essentiellement populaire, je supprime certains passages des rituels et si je me contente d'analyser certaines pièces au lieu de les reproduire in-extenso. Les pères de famille et les personnes âgées auront toujours la faculté de se reporter au volume spécial, dans le cas où ils seraient autorisés à s'édifier complètement.

Les Loges dites d'Adoption sont les Loges de Dames. Les Apprentis Maçons n'y sont pas admis, et même on leur en cache avec soin l'existence. En effet, l'Apprentissage, dans la Franc-Maçonnerie, est une assez longue période d'épreuve ; pendant le temps qui s'écoule entre sa première initiation et son admission au Compagnonnage, tout membre de la secte est, de la part de ses Frères, l'objet d'une surveillance secrète des plus assidues, d'un espionnage incessant : les chefs occultes ne le font parvenir au second degré qu'une fois qu'ils se sont convaincus que l'on peut, sans crainte d'indiscrétion, poursuivre son éducation maçonnique.

Or, en ce qui concerne les Loges d'Adoption, la Franc-Maçonnerie a grand besoin de pouvoir compter sur le silence de ses adeptes. Rien n'est plus immoral que les « Amusements Mystérieux » des Ateliers féminins ; en de nombreux points, leurs rituels rappellent les infâmes turpitudes du sabbat des sorciers au moyen-âge (1).

La date de la création des Loges de Dames est assez incertaine.

A ce sujet, un des auteurs de la secte, le F.^r. Clavel, s'exprime ainsi, dans son *Histoire Pittoresque de la Franc-Maçonnerie* :

« Vers 1730, dit-il, fut installée la Franc-Maçonnerie des femmes. On ignore quel en fut l'inventeur : mais elle fit sa première apparition en France, et c'est bien évidemment un produit de l'esprit français. Les formes de cette Maçonnerie n'ont toutefois été fixées définitivement qu'après 1760, et elle ne fut reconnue et sanctionnée par le corps administratif de la Maçonnerie qu'en l'année 1774. »

Aujourd'hui, les Sœurs Maçonnes « travaillent » dans tous les pays où existent des Ateliers de Frères Trois-Points ; Maçonnerie féminine et Maçonnerie masculine vont de pair.

Au siècle dernier, il se produisit, de 1779 à 1787, dans plusieurs États de l'Allemagne, un mouvement d'opinion contre la secte. Un certain nombre de gouvernements ordonnèrent des enquêtes, notamment celui du prince palatin Charles-Théodore qui occupa avec quelque éclat le trône de Bavière (1777-1799).

Ces recherches amenèrent la découverte de beaucoup d'écrits des principaux sectaires, et notamment de Weishaupt, professeur de droit à la Faculté d'Ingolstadt, l'un des plus enragés propagateurs de la Maçon-

(1) Dans cet ouvrage de vulgarisation, je me bornerai à analyser les *Amusements Mystérieux*, cela va sans dire.

nerie en Allemagne. De hauts personnages se trouvèrent compromis. Parmi les chefs figuraient le baron Dittfurth, conseiller à la Chambre Impériale de Wetzlar, le conseiller aulique Zwack, et le baron Knigge, fondateur du Rite Eclectique (Grande Loge de Francfort).

Ces chefs correspondaient entre eux sous des noms supposés. Weishaupt avait adopté le nom d'*Hercule*, Dittfurth, celui de *Minos*, Zwack, celui de *Caton*, Knigge, celui de *Philon*.

Le document qu'on va lire, saisi à Landshut le 11 octobre 1783, fournit des renseignements curieux sur les débuts de la Maçonnerie féminine chez nos voisins d'outre-Rhin.

Minos, faisant fonction de Provincial, expose au Suprême Conseil de sa juridiction l'état de sa province et mentionne, à cette occasion, le projet formé par *Hercule* :

« *Hercule* a en tête le projet d'ériger une École Minervale. Ce projet mérite la plus sérieuse considération. J'ai souvent eu cette pensée moi-même, et j'en ai parlé plusieurs fois à *Philon*. Les femmes exercent une trop grande influence sur les hommes pour que nous puissions réformer le monde si nous ne réformons les femmes. Mais comment l'entreprendre ? Là est toute la difficulté.

« Les dames adultes, les mères surtout, qui sont imbuës de préjugés, souffriront-elles que d'autres s'occupent de l'éducation de leurs filles ! Il faut donc commencer par des demoiselles et par des dames d'un certain âge.

« *Hercule* propose d'y employer l'épouse de *Ptolémée-Lagus* (1), et je n'ai pas d'objection à y faire. Moi, je propose mes quatre belles-filles. Ce sont de bonnes demoiselles. L'aînée, principalement, a tout ce qu'il faut : elle a vingt-quatre ans, a beaucoup lu et est bien au-dessus de tous les préjugés. En fait de religion, elle pense comme moi. »

Il est bon de savoir que le baron Dittfurth était matérialiste.

« Mes belles-filles, continue-t-il après cet éloge de son aînée, ont beaucoup de connaissances parmi les demoiselles de leur âge, et une petite société, sous la direction de l'épouse de *Ptolémée-Lagus*, serait bien vite formée. Mais il leur faut quelque chose qui leur serve de règle et qui les stimule : un rite, une réception, des mystères, etc. Cela devrait être conforme au but et en même temps leur présenter un attrait ; il faudrait cinq ou six grades.

« Les hommes ne devraient pas être admis à leurs réunions. L'épouse de *Ptolémée-Lagus* correspondrait seule avec son époux, mais à l'insu des autres ; l'aînée de mes filles serait régente et correspondrait

(1) On n'a pas pu découvrir quel personnage se dissimulait sous le pseudonyme de *Ptolémée Lagus*.

avec moi. Ce serait à nous à veiller en cachette à ce qu'aucune indigne ne fût admise; à nous, aussi, de leur suggérer quelques compositions.

« Mais qui arrangera ces grades pour la Maçonnerie des Dames?... Il existe un recueil intitulé *Dames-Maçonnerie* (1); on pourrait se modeler là-dessus... Si l'on me procure un cahier de grades convenablement confectionné, je vous garantis que tout sera organisé en peu de temps. »

Dans un autre rapport maçonnique, celui-ci émanant du conseiller aulique Zwack, il est dit :

« Cet ordre (la Maçonnerie des Dames) aura deux classes, formant chacune leur société, ayant même chacune leurs secrets à part. La première classe sera composée de femmes vertueuses, la seconde, de femmes volages, légères, voluptueuses.

« Les unes et les autres devront ignorer qu'elles sont dirigées par des hommes.

« Les Frères chargés de les diriger, leur feront parvenir leurs leçons, sans se laisser connaître. Ils conduiront les premières par la lecture de bons livres (Helvétius, Rousseau, Diderot, Voltaire, Mirabeau, etc.), et les autres en les formant à l'art de satisfaire secrètement leurs passions. »

Voilà le grand mot lâché.

L'objet et l'utilité des Sœurs Maçonnes sont exposés en ces termes :

« L'avantage que l'on peut se promettre de cet Ordre, serait de procurer au véritable Ordre, d'abord, tout l'argent que les Sœurs commenceraient par payer, et ensuite tout ce qu'elles promettraient de payer pour les mystères auxquels on aurait à les initier. Cet établissement servirait encore à arriver à la connaissance de certains secrets, à trouver des protections par l'intermédiaire des Sœurs, à satisfaire ceux des Frères qui ont du penchant pour les plaisirs. »

A ce plan signé *Caton*, le conseiller Zwack avait joint le portrait caractéristique de quatre-vingt-quinze demoiselles ou dames de Mannheim, sur lesquelles Weishaupt et ses complices pensaient pouvoir compter pour fonder cette Maçonnerie annexe.

M. Amand Neut, qui a traduit et publié ces documents saisis par le gouvernement du prince de Bavière, ajoute, après les avoir reproduits :

« L'extrême immoralité de Weishaupt et de ses principaux adeptes perce dans bien des endroits de leur correspondance (2). »

Le projet de corruption systématique des mœurs, qui est un des buts de la Franc-Maçonnerie, éclate dans tous les rapports des chefs de la secte, à quelque pays qu'ils appartiennent.

(1) Il s'agit sans doute ici d'un rituel français.

(2) *La Franc-Maçonnerie*, tome 1^{er}, douzième série, document n° 1.

En Italie, où les Loges dites d'Adoption pullulent, il en est comme en France et comme en Allemagne. De nombreux auteurs ont cité la correspondance, particulièrement édifiante, du F.°. Piccolo, dit Piccolo-Tigre, membre de la Haute-Vente romaine en 1822, et, bien que cette correspondance, dont l'authenticité n'a jamais été contestée, ait déjà été publiée à plusieurs reprises (1), je ne puis résister au désir de la mettre sous les yeux de mes lecteurs; cette nouvelle reproduction d'un document, absolument écrasant pour la secte, établira, dès le début, mieux que toute dissertation personnelle, ce que cet ouvrage va démontrer.

Le F.°. Piccolo, un des chefs de la Maçonnerie Forestière italienne, écrivait donc, le 18 janvier 1822, ce qui suit, à son collègue le F.°. Vindice :

« L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, de lui en faire perdre les mœurs. Il est assez disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles.

« Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque, Apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et, par cette manœuvre, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants et lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquez le désir d'une autre existence.

« L'homme est né rebelle. Attisez cette flamme de rébellion jusqu'à l'incendie; mais que l'incendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande œuvre de rébellion que vous devez commencer.

« Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion, — l'un va presque toujours à la suite de l'autre, — laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la Loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si banal et de si universel que je suis toujours en admiration devant la bêtise humaine.

« J'entendais dernièrement un de nos amis rire d'une manière philosophique de nos projets, et me dire : « Pour détruire le catholicisme, « il faut commencer par supprimer la femme. » Le mot est vrai dans un sens; mais, puisque nous ne pouvons supprimer la femme, corrompons-la.

« Le but est assez beau pour tenter des hommes tels que nous. Ne nous en écartons pas pour quelques misérables satisfactions de vengeance personnelle. Le meilleur poignard pour frapper l'Église au cœur, c'est la corruption. A l'œuvre donc, jusqu'à la fin! »

A ce style brutal, on reconnaît bien le cynisme mazzinien, impudence audacieuse et sans voiles. Le chef de la Jeune Italie n'eût pas écrit

(1) Saint-Albin, *les Francs-Maçons*; Crétineau-Joly, *l'Église romaine et la Franc-Maçonnerie*; N. Deschamps et Claudio Jannet, *les Sociétés Secrètes*.

LES FRANCS-MAÇONS ET LA PATRIE



AFFAIRE DE LA CONFÉRENCE TROLLET. — La Loge *le Globe*, de Vincennes, ayant voté solennellement que le vœu de la Maçonnerie française est de voir l'Alsace et la Lorraine demeurer allemandes, quelques francs-maçons alsaciens vinrent protester ; mais ils furent hués, sifflés et mis à la porte.

autrement. Les Maçons français, au contraire, quand ils exposent leurs desseins, emploient un langage plus artificieux.

Je dois même dire, pour l'honneur de mes compatriotes, qu'en France les Loges d'Adoption ont trouvé et trouvent encore des adversaires jusque dans la Maçonnerie.

Ainsi, dans son *Histoire du Grand Orient de France*, le F.°. Rebold, ex-Grand-Officier de la Grande Loge Nationale, critique le style ampoulé de ses collègues, qui, chaque fois qu'ils ont à parler de l'hôtel du Grand Orient, situé à Paris, rue Cadet, l'appellent un « lieu très éclairé, très régulier, où règnent le silence, la paix et l'équité » ; et, à ce propos, le F.°. Rebold dit (page 289) :

« Nous voulons bien admettre le « lieu très éclairé », à raison du gaz et des bougies ; mais pour le lieu « très régulier, où règnent le silence, la paix et l'équité », qu'il nous soit permis de contester la justesse de cette description ; car nous n'aurions qu'à citer certains faits, *qu'à mentionner l'établissement d'un temple consacré à Vénus dans les murs mêmes de celui des Francs-Maçons*, pour démontrer que ces expressions sont au moins déplacées dans la bouche des Maçons de Paris. »

Il y a vingt ans à peine, un autre important personnage de la secte, le F.°. Charles Fauvety, Vénérable de la Loge parisienne *la Renaissance*, se trouvant pris tout à coup d'un accès de pudeur, éprouvant le besoin de protester, auprès de ses collègues, contre certain fait qui lui paraissait par trop honteux pour la Franc-Maçonnerie, écrivait ces lignes, qui n'étaient point destinées à être lues par un autre public que celui des Loges :

« Le Temple de notre chère Maçonnerie Française rappelle assez exactement ces temples de la Babylone antique, consacrés à Vénus Mylitta, dont l'enceinte était encombrée de femmes faisant aux étrangers l'hommage de leurs charmes. La Maçonnerie et la prostitution travaillent ainsi de compagnie et comme deux forçats rivés à la même chaîne (1). »

Mais ces protestations sont isolées ; elles émanent de Maçons qui voudraient voir leur Société s'occuper uniquement de politique ; et, comme elles ont le caractère de motions d'ordre intérieur, elles ne sont pas connues du public non initié.

Les FF.°. Rebold et Fauvety, se considérant comme tenus à garder le secret, même des faits qu'ils désapprouvent, n'ont pas voulu entrer dans aucune explication détaillée ; s'adressant à des Maçons au courant de la question, ils se sont bornés à indiquer l'existence de cette honte dont ils sont navrés.

Poursuivons notre examen.

Les plans primitifs de Weishaupt et du baron Dittfurth n'ont pas été

(1) Pour que les initiés auxquels il s'adressait ne pussent se méprendre sur le sens de ces paroles, le F.°. Fauvety ajoutait, à sa protestation maçonnique, cette note significative :

« Qu'il me soit permis de reproduire ici le tableau que trace Hérodote des mœurs antiques dont je parle. Le rapprochement est curieux : car il y a entre ce qui se passait à Babylone et ce qui se passe à Paris des points de ressemblance vraiment frappants. »

Suit une citation que j'ai reproduite, d'après le F.°. Fauvety, dans mon volume *les Sœurs Maçonnes*, mais que je ne puis rééditer dans un ouvrage comme celui-ci ; le tableau est naturaliste à l'excès.

suivis, comme on va le voir, en ce qui concerne la séparation des sexes dans la Franc-Maçonnerie. En effet, les rites féminins sont androgynes, c'est-à-dire qu'hommes et femmes sont mêlés dans les Ateliers de la Maçonnerie des Dames. Toutefois, on a créé, conformément au projet, deux classes bien distinctes : les Rites Palladiques et les Rites d'Adoption.

On appelle Rites Palladiques ceux pratiqués par des Ateliers androgynes dont le but est de dresser une certaine catégorie de femmes aux intrigues de la politique. C'est dans ces rites que l'on admet les bas-bleus de la démocratie, les dames à prétentions littéraires, les « tricoteuses » des salons où règnent les esprits forts.

Quant aux Rites d'Adoption, ce sont ceux en usage dans les Loges mixtes où l'on se livre à la débauche ; car, je ne saurais trop le répéter, la Franc-Maçonnerie ne se contente pas d'intrigues politiques, elle vise encore à la démoralisation la plus complète de l'humanité. Elle n'est pas seulement une association ténébreuse de gredins se poussant les uns les autres au pouvoir, trompant, frustrant, et volant le peuple ; elle est aussi la lie de la race humaine, un cloaque d'immondices, une plaie honteuse et cachée, une pourriture dévorante formée et entretenue par les vices les plus infâmes.

Pour le personnel des Loges d'Adoption, on recrute généralement les filles de condition modeste, mais d'intelligence moyenne, qui, ayant failli, se trouvent abandonnées par leur séducteur ; on place les enfants dans les institutions inféodées à la secte, et les pauvres mères, en retour de l'appui qui leur est ainsi donné, servent de jouets à leurs abominables protecteurs.

Tout d'abord, disons comment sont organisés, actuellement, les Ateliers de Dames.

Dans le principe, un certain nombre de Loges d'Adoption portaient un titre distinctif, différent de celui de la Loge Symbolique (masculine) sur laquelle l'Atelier féminin était souché ; car, chaque Loge d'hommes, tel est le système, a le droit de créer et de s'annexer une Loge de femmes. Telles furent les Loges : la *Candeur*, la *Fidèle Maçonne*, les *Cœurs Constants*, le *Val d'Amour*, *Belle et Bonne*, la *Sainte-Caroline*, etc. Mais, des scandales ayant éclaté, il fut décidé que, pour sauver désormais les apparences, les Ateliers féminins demeureraient complètement dans l'ombre et n'auraient plus une personnalité à part. En conséquence, — et c'est là la pratique d'aujourd'hui, — les Loges d'Adoption n'ont plus d'autres titres que ceux des Ateliers masculins dont elles sont la succursale, disons le mot, le harem.

Les lettres de convocation sont même adressées aux T.: C.: S.: (très chères Sœurs) par le Secrétaire de la Loge d'hommes.

Voici un spécimen de ces convocations :

R:: L:: (*nom de la Loge.*) (1).

UNION. — SILENCE. — VERTU.

L'an le jour du mois.
Climat de (*nom de la ville.*)

T:: C:: S::,

Vous êtes priée, de la part des FF:: qui composent la R:: L:: (*nom de la Loge*) de leur faire la faveur de venir orner et embellir leurs climats, le jour du mois (*ère vulgaire : le*), à heures du soir, au, Jardin de l'Amitié, rue

Ils réuniront leurs efforts, T:: C:: S::, pour vous donner des preuves de leur affection fraternelle, tendre et maçonnique.

Leur désir est de vous plaire ; leur espérance est de vous amuser ; leur récompense sera d'y réussir.

Il y aura Fête d'Adoption, bal et spectacle.

Soit que vous acceptiez ou non, T:: C:: S::, vous êtes priée de faire réponse au F:: Secrétaire avant le

Je suis, par les serments qui nous unissent,

ICI
le timbre
de
la Loge.

T:: C:: S::,

Votre affectionné Frère :

(*Signature du Secrétaire de la Loge, suivie de son adresse personnelle.*)

Pour tenir cette organisation tout à fait secrète, les Annuaire Maçonniques ne font aucune mention spéciale pour celles d'entre les Loges d'hommes qui se sont adjoint une Loge de femmes. Cependant, chaque Atelier d'Adoption possède une Grande Maîtresse, une Sœur Inspectrice, une Sœur Dépositaire et d'autres dignitaires du sexe féminin. Les Annuaire de la secte sont muets sur ce point, et pour cause.

On peut évaluer, en moyenne, à soixante pour cent, le nombre de Loges d'hommes ayant une Loge de femmes annexée. Cette proportion est énorme et ne tend qu'à grandir. Si je ne m'étais point interdit de faire des personnalités, je pourrais citer un ministre actuel de la République Française, représentant de Paris à la Chambre et ancien membre du Conseil de l'Ordre au Grand Orient de France, qui, étant naguère Vénérable d'une Loge parisienne dont les séances se tiennent au quartier des Batignolles, avait annexé à son Atelier, non pas une Loge de Dames, mais deux : l'une dans laquelle on suivait un Rite Palladique et qui recevait quelques-unes des Égéries de nos Numas démagogues ; l'autre, prati-

(1) Dans les Loges androgynes, les trois points mystiques (··) de la Maçonnerie masculine sont remplacés par cinq points (:::).

quant le Rite Moderne d'Adoption, et dans les mystères de laquelle Frères et Sœurs se comportaient honteusement comme les païens aux fêtes de Vénus. Il y a là un danger moral qu'on ne saurait trop signaler.

Le principal Rite d'Adoption est le Rite Moderne, en usage, de nos jours, dans tous les pays où la Maçonnerie a créé des Loges. Les Rites Palladiques sont au nombre de deux : l'Ordre des Sept Sages, et l'Ordre du Palladium.

Le Rite Moderne d'Adoption, — que nous allons étudier tout d'abord, — remonte, malgré son titre, au dernier siècle. L'un de ses manuels imprimé en 1787 et dû au F.^o. Guillemain de Saint-Victor, est, à peu de chose près, semblable au manuel dont on se sert de nos jours, lequel, dû au F.^o. Ragon, a été imprimé pour la première fois en 1861, se vend couramment à cette heure dans les librairies maçonniques et figure sur les catalogues des Suprêmes Conseils et Grands Orients de tous les pays. En outre, les catéchismes de la Maçonnerie d'Adoption, qui font partie du *Manuel général de Maçonnerie* du F.^o. Teissier, 33^e, manuel imprimé en 1884 avec approbation des hautes puissances dogmatiques à trois et cinq points, ces catéchismes, dis-je, s'accordent exactement avec les rituels des FF.^o. Guillemain et Ragon et en consacrent le permanent usage.

J'ai tenu à faire cette remarque, pour répondre d'avance aux Francs-Maçons que mes divulgations gênent, je le sais, d'une façon considérable, et qui pourraient prétendre que je viens raconter ici de vieilles histoires. La Maçonnerie Féminine, qu'on le sache donc bien, n'est pas une institution abandonnée; elle est, au contraire, plus vivante que jamais, pour la désorganisation des familles, hélas ! et pour la corruption des mœurs.



CHAPITRE II

LA MAÇONNERIE D'ADOPTION

I

L'Apprentie

La Loge, comme dans la Maçonnerie ordinaire, a la forme d'un rectangle; mais elle est tendue de rouge. Néanmoins, par mesure d'économie,

on se sert le plus souvent du temple habituel, avec les tentures de la tenue au premier degré (Apprenti Maçon).

On ne se sert plus des noms des points cardinaux pour désigner les quatre côtés de la salle. L'orient s'appelle le *climat d'Asie*; l'occident ou côté de l'entrée, le *climat d'Europe*; le midi, le *climat d'Afrique*; le nord, le *climat d'Amérique*.

Au climat d'Asie, sont deux fauteuils ou trônes sous un même dais. Devant ces fauteuils est une table ou autel, sur laquelle se trouvent un maillet, une épée nue et les statuts. Sur les côtés, sont placées huit statues ou huit figures peintes représentant la Sagesse, la Prudence, la Force, la Tempérance, l'Honneur, la Charité, la Justice et la Vérité, distinguées par leurs attributs; la Vérité — ai-je besoin de le dire? — n'est là que pour donner un prétexte de faire figurer la représentation d'une femme sans aucun vêtement.

La salle est éclairée par cinq grandes terrines où brûlent des résines produisant une flamme vive et répandant une odeur parfumée. Une grande étoile à cinq rayons, placée à l'Asie, contribue aussi à donner de la lumière.

Les tables, placées devant les dignitaires, sont pentagonales au lieu d'être triangulaires.

Les Sœurs Maçonnes ne s'assemblent jamais seules; leurs réunions sont toujours ouvertes aux Frères Trois-Points, pourvus au moins du second degré. Aussi, les offices sont-ils doublés en Loge d'Adoption.

Le Vénérable, qui porte, dans ces tenues androgynes, le titre de Grand Maître, siège, au climat d'Asie, auprès de la Grande Maîtresse. A côté du Premier Surveillant, est assise la Sœur Inspectrice, et la Sœur Dépositaire à côté du Second Surveillant; il en est de même pour les autres fonctions.

N'oublions pas l'Orateur en jupon ou Sœur d'Éloquence, qui siège aux côtés de l'Orateur en culotte; c'est cette Sœur qui remplit les fonctions de préparatrice des récipiendaires. Notons encore la Sœur Introductrice, qui garde la porte d'entrée en compagnie du Frère Couvreur.

Quant aux Sœurs non dignitaires, elles se placent, les Apprenties, au climat d'Amérique, les Compagnonnes, au climat d'Afrique, et les Maîtresses, indistinctement sur ces deux climats. Frères et Sœurs sont rangés sur deux lignes, de chaque côté, les Sœurs assises sur le premier rang, et les Frères assis derrière elles, l'épée à la main.

Le Tableau de la Loge est un tapis, étalé au milieu sur le carreau de la salle. Il représente, par quatre allégories, les quatre parties du monde dont les noms servent à désigner les côtés du temple, et en outre : 1° l'échelle de Jacob; 2° l'arche de Noé sur le mont Ararat; 3° la tour de Babel; 4° le soleil; 5° la lune.

Les Sœurs sont en toilette de ville, robe blanche. De même que les

Maçons, elles portent un petit tablier : il est de peau blanche, doublé et bordé en soie bleue, pour les Apprenties et les Compagnoines ; la bordure et la doublure sont en soie cramoisie, pour les Maîtresses. Tout le monde est en gants blancs, sauf les dignitaires dont les gants sont noirs. Toutes les Sœurs portent en écharpe, de droite à gauche, un cordon bleu moiré. Les Maîtresses se distinguent des Compagnoines et des Apprenties par une petite truelle d'or suspendue au bout de leur cordon ; pas de truelle au cordon des Sœurs des deux premiers degrés, mais un bijou représentant un cœur enflammé et contenant une pomme. Les Compagnoines ont un voile de gaze qui leur couvre la tête ; ce voile les distingue des Apprenties qui ne l'ont pas. Les Sœurs dignitaires portent leur cordon en sautoir ; la petite truelle d'or est ainsi suspendue sur leur poitrine. Toutes les Sœurs, sauf les Apprenties, portent, autour du bras gauche, la jarretière de l'Ordre, en satin blanc, doublure bleue ; la devise *Silence et Vertu* y est brodée en soie bleue.

Habillement des Frères : habit noir, gilet et pantalons blancs. Toutefois, dans un certain nombre de Loges, les Frères se mettent complètement en noir, tenue de cérémonie. Les Officiers portent les cordons de leurs dignités, et les Frères non dignitaires, ceux de leurs grades. En outre, chacun a un cordon bleu moiré, mis en sautoir, au bas duquel est attaché un bijou en or représentant une petite échelle à cinq échelons.

Quelques instants avant l'ouverture de la séance, la dame ou demoiselle, qui s'est laissé enjôler par la secte, est conduite dans la Chambre des Réflexions. C'est un cabinet, assez semblable à ceux qui servent aux initiations des Frères Trois-Points, mais moins lugubre ; en tout cas, on a soin de ne pas effrayer la récipiendaire par des exhibitions sanglantes. Le réduit en question est seulement lugubre par sa tenture noire et une tête de mort déposée sur la table ; ce qui suffit bien pour chasser les idées gaies que pourrait avoir la prosélyte. Un tabouret est devant la table. Une seule lampe éclaire la pièce. Sur la table, du papier et tout ce qu'il faut pour écrire. Le papier porte, en grosses lettres imprimées, ces trois questions : « Que doit-on à ses père et mère ? Que doit-on à son mari et à ses enfants ? Que doit-on à l'amitié et à la société ? »

Parfois, on place un oiseau sous un bol renversé, et l'on recommande à l'aspirante de ne pas retourner le bol ; mais, le plus souvent, celle-ci, une fois seule, s'empresse de soulever le vase, et l'oiseau s'échappe. Cela fournit au Vénérable le sujet d'un grand discours sur la curiosité, discours qu'il débite à la récipiendaire avec force reproches.

Dès son arrivée, la postulante a donc été conduite, par une Maîtresse des Cérémonies, dans la Chambre des Réflexions. La Sœur, l'ayant fait asseoir sur le tabouret, lui demande si elle a bien réellement le désir d'entrer dans un Ordre aussi respectable que celui dans lequel elle va être admise. Elle s'informe si elle est dans un état de santé convenable,

vu qu'elle va passer par d'assez fortes épreuves; mais, ajoute la fine mouche, ces épreuves n'ont rien de contraire à la bienséance ni à la vertu, et elle lui en donne sa parole au besoin. Elle l'engage à se munir d'une ample provision d'énergie. Elle remplace sa jarrettière gauche par un ruban bleu et lui enlève ses boucles d'oreilles, ses manchettes et ses gants. Enfin, elle l'invite à se recueillir et à répondre aux trois questions imprimées; bientôt, conclut-elle, elle viendra prendre ses réponses.

Tandis que la récipiendaire réfléchit et écrit, la séance s'ouvre.

La Grande Maîtresse, après avoir frappé cinq coups. — Frères et Sœurs Inspecteurs et Dépositaires, le Vénérable Grand Maître et moi engageons nos Frères et nos Sœurs, tant de l'Afrique que de l'Amérique, à vouloir bien se joindre à vous et à nous pour nous aider à ouvrir la Loge d'Apprentie Maçonne, au climat de (*ici le nom de la ville*), sous les auspices de la Respectable Loge (*ici le nom de la Loge d'hommes à laquelle l'Atelier féminin est annexé*), et à faire notre office par cinq.

La Sœur Inspectrice, après avoir frappé cinq coups. — Sœur Dépositaire, Frères et Sœurs de l'Afrique, vous êtes engagés, de la part du Vénérable Grand Maître et de la Grande Maîtresse, à vouloir bien vous joindre à eux et à nous pour les aider, etc.

La Sœur Dépositaire, après avoir frappé cinq coups. — Frères et Sœurs de l'Amérique, vous êtes engagés, etc... (Puis, s'adressant au Premier Surveillant et à la Sœur Inspectrice :) Frère et Sœur Inspecteurs, l'annonce est portée sur le climat de l'Amérique.

La Sœur Inspectrice. — Grande Maîtresse, l'annonce est portée sur les deux climats.

La Grande Maîtresse, frappant un coup. — A l'ordre !

L'Asie se lève.

La Sœur Inspectrice, frappant un coup. — A l'ordre !

L'Afrique se lève.

La Sœur Dépositaire, frappant un coup. — A l'ordre !

L'Amérique se lève.

La Grande Maîtresse. — Sœur Inspectrice, quelle est l'attention des Maçons et Maçonnes ?

La Sœur Inspectrice. — C'est de veiller à ce que la Loge soit close, Grande Maîtresse.

La Grande Maîtresse. — Vous en êtes-vous assurée ?

La Sœur Inspectrice. — Grande Maîtresse, la Loge est close intérieurement et extérieurement.

La Grande Maîtresse. — Sœur Dépositaire, quels sont les devoirs de l'Apprentie Maçonne ?

La Sœur Dépositaire. — Écouter, travailler, obéir et se taire.

La Grande Maîtresse. — Écoutons, travaillons, obéissons et taisons-

LES ASSASSINATS MACONNIQUES



Assassinat de la princesse de Lamballe, qui, ayant commis la faute de se faire initier à la Loge « La Candeur », se retira de la Franc-Maçonnerie dont elle avait, trop tard, hélas ! compris les projets révolutionnaires (3 septembre 1792).

nous sur nos mystères envers les Profanes !... A moi, Frères et Sœurs de tous les climats, à l'ordre !

Tout le monde se met à l'ordre d'Apprentie Maçonne : On place les deux mains sur la poitrine, la droite sur la gauche et les deux pouces se touchant en forme d'équerre.

La Grande Maîtresse. — Et maintenant, faisons notre office par cinq !

Frères et Sœurs, à cette invite, exécutent la batterie et poussent l'acclamation. Pour cela, chacun frappe dans ses mains cinq coups égaux, puis bat trois fois le bout des doigts en disant tout haut : — Éva ! Éva ! Éva !

La Grande Maîtresse. — Les travaux d'adoption sont ouverts. Portez cette annonce sur vos climats, Sœurs Inspectrice et Dépositaire. Et nous, Frères et Sœurs de l'Asie, prenons place.

L'Asie s'assied.

La Sœur Inspectrice. — Sœur Dépositaire, Frères et Sœurs de l'Afrique, les travaux d'adoption sont ouverts; prenons place.

L'Afrique s'assied.

La Sœur Dépositaire. — Frères et Sœurs de l'Amérique, les travaux d'adoption sont ouverts; prenons place.

L'Amérique s'assied.

La Sœur Inspectrice. — Grande Maîtresse, les Frères et les Sœurs ont pris place sur les deux climats.

La Grande Maîtresse. — Sœur Secrétaire, veuillez nous communiquer l'échelle tracée des derniers travaux.

La Sœur Secrétaire donne lecture de son procès-verbal. En Loge de femmes, on dit : *échelle*, au lieu de : *planche*.

Voici la formule officielle d'une échelle de Loge d'Adoption :

« A la gloire du Grand Soleil de Lumière et sous les Auspices du Grand Orient (ou : du Suprême Conseil).

« Union, silence, vertu.

« L'an maçonnique 58... le jour du mois, la Respectable Loge sous le titre distinctif de (*ici le nom de la Loge d'hommes à laquelle l'Atelier féminin est annexé*), en ses travaux d'adoption régulièrement assemblée par échelles de convocation, en la manière accoutumée, au Jardin d'Éden, les travaux ont été ouverts à l'Asie par le Vénérable Frère Grand Maître (*ici le nom du président de la Loge*), assisté de la Respectable Sœur Grande Maîtresse (*ici le nom de la présidente*), aidés de la Très Aimable Sœur Inspectrice (*ici le nom*), gouvernant le climat d'Afrique, et de la Très Chère Sœur Dépositaire (*ici le nom*), dirigeant le climat d'Amérique, en présence des Frères Officiers, Sœurs Officières, membres de la Respectable Loge.

« A cette place figure le compte rendu, aussi bref et aussi peu explicatif que possible.

« Après quoi, les travaux ont été fermés dans le sein de la paix et de l'amitié, les jours et an que dessus. »

Le procès-verbal porte la signature de la Sœur Secrétaire.

Communication de l'échelle tracée ayant été donnée à la Loge, la Sœur Inspectrice, sur l'avis de la Sœur Introdutrice, annonce les Visiteurs, s'il y en a dans le parvis. La Grande Maîtresse ordonne leur introduction, les complimente et les fait placer, selon leurs dignités, par les Maîtres et Maîtresses des Cérémonies.

A ce moment, la Sœur d'Éloquence, qui, pendant la lecture du procès-verbal, s'est rendue, en compagnie du Frère Orateur, auprès de la récipiendaire, frappe cinq coups égaux à la porte de la Loge. La Sœur Introdutrice répond par cinq autres coups frappés de l'intérieur et lui donne l'entrée.

La Sœur d'Éloquence, tenant à la main les réponses écrites de la postulante. — Respectable Grande Maîtresse, il y a, dans la Chambre des Réflexions, une élève de la sagesse qui aspire à l'honneur d'être reçue Maçonne; elle a répondu aux trois questions qui lui ont été présentées.

Lecture est faite des réponses de la postulante.

La Grande Maîtresse, ayant demandé et reçu l'assentiment de la Loge pour l'admission de la récipiendaire, après les conclusions favorables de la Sœur d'Éloquence, ordonne la présentation.

La Grande Maîtresse. — Bénissons nos travaux. Nous allons donc donner encore un soutien à la vertu; nous ne pouvons trop nous en réjouir. Chers Frères et Chères Sœurs, applaudissons.

Tous, en exécutant la batterie. — Éva ! Éva ! Éva !

Il est à remarquer que la Sœur d'Éloquence, seule, est revenue, de la Chambre des Réflexions, apporter à la Loge les réponses de la récipiendaire. Pendant la délibération de l'Atelier, le Frère Orateur est resté en tête-à-tête, dans le petit cabinet, avec l'aspirante. Les rituels traitent « d'esprits étroits » ceux qui suspecteraient la Franc-Maçonnerie en cette circonstance. A ce sujet, le F. . Guillemain de Saint-Victor insère en bas de page, dans son rituel, une note qui mérite les honneurs de la reproduction textuelle : « Ceux pour qui la vertu n'est qu'un mot vide de sens, dit-il, pourront exiger qu'il y ait une Sœur Conductrice avec le Frère Orateur; mais quelle honte pour l'humanité ! O mortels, la pureté de vos actions, au moins envers les autres, la sagesse et l'estime ne seront-elles toujours que des chimères parmi vous ? » Nous verrons, par la suite de cet ouvrage, ce que valent ces belles protestations de moralité et en quoi consiste la vertu maçonnique.

Quoi qu'il en soit, le Frère Orateur, « qui doit demeurer seul avec la récipiendaire » dans la Chambre des Réflexions, « lui adresse un discours pathétique sur la vertu et sur la charité » (*sic*, dans le rituel). Va pour le discours pathétique !

La Sœur d'Éloquence ayant repris sa place en Loge, la Sœur Dépositaire couvre le temple, c'est-à-dire sort de la salle à son tour, et vient interrompre le discours pathétique en faisant une soudaine irruption dans le petit local.

Elle demande à la récipiendaire si elle persiste dans sa résolution d'être admise et de subir les épreuves. « Sur sa réponse affirmative, elle lui bande les yeux et lui demande, foi de Sœur à venir, si elle ne voit pas clair. » (*sic*)

La récipiendaire, escortée du Frère Orateur et de la Sœur Dépositaire, est amenée à la porte de la salle. La Sœur Dépositaire frappe cinq coups.

La Sœur Inspectrice. — Grande Maîtresse, on vient de frapper à la porte du temple.

La Grande Maîtresse. — Informez-vous et voyez.

La Sœur Introdutrice, sur l'ordre de la Sœur Inspectrice, ouvre les portes, fait entrer la postulante et son escorte, et les place entre les deux colonnes.

La Sœur Dépositaire. — Grande Maîtresse, je vous présente une postulante qui aspire à l'honneur d'être reçue Maçonne.

La Grande Maîtresse. — Sœur Dépositaire, de quelle part est-elle présentée ?

La Sœur Dépositaire. — De la part de...

La Grande Maîtresse. — La présentation est heureuse ; néanmoins, nous ne connaissons pas cette personne... Est-elle en puissance de mari, de père, de mère ou de tuteur ?

La réponse de la postulante est transmise à haute voix par la Sœur Dépositaire à la Sœur Inspectrice et par la Sœur Inspectrice à la Grande Maîtresse.

La Grande Maîtresse. — Demandez à la postulante son nom, ses prénoms, *son surnom, si elle en a un*, son âge, sa profession, les lieux de sa naissance et de son domicile.

Réponse de la postulante et transmission de sa réponse.

Cette formalité accomplie, on couvre d'un voile blanc la tête de la récipiendaire, on la couronne de roses blanches et on lui attache aux poignets une chaîne de fer-blanc.

La Grande Maîtresse. — Faites approcher la postulante.

On lui fait faire trois pas, et on lui donne un siège, en l'invitant à s'asseoir. Les portes de la salle sont refermées avec grand fracas.

La Grande Maîtresse interroge alors la récipiendaire sur les motifs qui lui ont inspiré le désir d'être admise dans l'Ordre, sur l'idée qu'elle s'est formée de la Franc-Maçonnerie, « cette association tant décriée par ceux qui ne la connaissent pas » ; elle lui demande enfin si elle est décidée à subir les épreuves.

Ces épreuves, loin d'être désagréables comme celles que subissent les Frères Trois-Points à leur entrée dans la secte, se bornent à trois voyages légèrement accidentés : autour de la salle, aux endroits par où passe la récipiendaire, on a placé simplement des planches sur lesquelles sont clouées, de loin en loin, des boules de bois sciées en deux ; cela forme quelques inégalités de terrain, mais la récipiendaire, étant conduite par la main, s'y heurte sans trébucher. Dans quelques Loges, cependant, on fait passer la postulante sur une planche à bascule ; mais la candidate en est quitte pour perdre l'équilibre et tomber dans les bras des Frères et Sœurs ; on appelle cette mauvaise plaisanterie « l'épreuve symbolique du faux pas ». Au troisième voyage, les Frères, changeant de place avec les Sœurs, se mettent au premier rang et forment la voûte d'acier en entrecroisant leurs épées par la pointe ; quand la récipiendaire passe sous cette voûte, on froisse les glaives au-dessus de sa tête de façon à produire un cliquetis. La postulante est ensuite ramenée à son siège.

La Grande Maîtresse. — Madame (ou : Mademoiselle), ainsi se passe la vie : on rencontre bien des obstacles, avant d'obtenir le repos ; mais, de ces obstacles, on triomphe toujours, par la persévérance dans le bien.

Un silence.

La Grande Maîtresse. — Madame, êtes-vous disposée à répondre à plusieurs questions que je désire vous adresser ?

Réponse (affirmative) de la postulante.

Là-dessus, série de questions sur l'honneur, la considération, la vertu, la chasteté, la pudicité, la modestie, la douceur, la gloire, la flatterie, l'hypocrisie, la jalousie, les mœurs.

La récipiendaire répond comme elle peut, et à chacune de ses réponses la Grande Maîtresse réplique par un boniment dont elle tient entre les mains le texte imprimé. C'est un torrent de définitions à double sens. En passant, la Maçonnerie attaque « la chasteté systématique » des religieux et religieuses ; selon la secte, cette chasteté-là est tout le contraire de la vertu.

Pendant cet interrogatoire à répliques, les Sœurs passent sans bruit dans la pièce qui précède le local des séances.

La Grande Maîtresse, restée seule comme femme. — Madame, que désirez-vous ?

Le Frère Orateur. — Permettez-moi de répondre ici pour la postulante. Elle désire jouir du fruit de ses voyages, contempler la réunion des plus aimables vertus et contribuer aux bienfaits de l'association.

La Grande Maîtresse. — Que vos vœux soient accomplis !... Levez-vous, madame.

La postulante se lève. La Grande Maîtresse se cache sur l'estrade, ense dissimulant derrière le Vénérable qui est debout.

Le Vénérable Grand Maître frappe cinq coups sur l'autel. Au cinquième coup, le Frère Second Surveillant ou un Maître des Cérémonies arrache le bandeau qui recouvre les yeux de la récipiendaire, et celle-ci ne voit autour d'elle que des hommes armés, les uns dirigeant leurs glaives contre elle, les autres s'en servant pour former une voûte d'acier au-dessus de sa tête.

« La récipiendaire, à cette vue, est généralement saisie ou tout au moins bien étonnée de se trouver seule de son sexe au milieu d'une telle réunion d'hommes. » (*sic*, dans le rituel).

Le Grand Maître lui fait observer la haute imprudence qu'elle a commise en s'exposant ainsi, seule et sans appui, dans une société dont elle ignore la composition et les mœurs, et où sa pudeur pourrait bien être en danger. (*sic*).

Il ajoute :

— Nous voulons bien croire que l'inconséquence ni même la curiosité n'ont aucune part à votre démarche, et que l'idée avantageuse que vous avez conçue de la Maçonnerie est l'unique motif qui vous engage à vous faire recevoir parmi nous ; mais, malgré la confiance et l'estime que vous nous inspirez, avant de vous révéler nos mystères, je dois vous apprendre que le grand point de la Maçonnerie est de rendre la société aussi parfaite qu'elle peut l'être, que le caractère du vrai Maçon est d'être juste et charitable, d'être au-dessus des préjugés, de fuir l'artifice et le mensonge. Toujours guidés par la vertu, nous ne devons être occupés que de nous acquérir l'estime et mériter l'amitié de nos Frères et de nos Sœurs.

Tandis qu'il prononce ces derniers mots, la Grande Maîtresse paraît, et les Sœurs, le plus doucement possible, reprennent leurs places.

Le Grand Maître, continuant son discours sans s'interrompre. — Voilà, madame, une légère idée des devoirs que vous allez vous imposer. Nous sommes convaincus que vous n'aurez point de peine à les remplir. L'engagement que vous allez contracter, en vous liant étroitement à nous, vous confirmera dans ce que vous devez à la religion et à l'humanité.

Une pause.

Le Grand Maître. — Persistez-vous toujours dans le désir d'être initiée à notre Ordre ?

Réponse (affirmative) de la postulante.

Le Grand Maître. — Trouverai-je en vous une femme forte et courageuse ?

Réponse de la postulante. Généralement, elle dit : — Je l'espère.

Le Grand Maître. — Chers Frères et Chères Sœurs, ouvrons donc à cette élève de la sagesse la porte de la vertu. Déliez-la de ses fers, il faut être libre pour entrer dans nos temples.

Le Maître des Cérémonies débarrasse la récipiendaire de sa chaîne

de fer-blanc. Tous les Frères qui avaient leurs épées tournées contre la postulante, s'alignent et les croisent en voûte jusqu'au pied de l'estrade.

Le Grand Maître. — Madame, venez à moi, en traversant cette voûte d'acier.

Le Maître des Cérémonies prend l'aspirante par la main et, la conduisant à l'estrade, la fait agenouiller devant l'autel.

Sur l'invitation de la Grande Maîtresse, toute la Loge se tient debout et à l'ordre.

Le Grand Maître. — Madame, vous allez répéter avec moi votre obligation.

Il dicte à la postulante, qui répète phrase par phrase, le serment suivant :

Serment de l'Apprentie Maçonne. — En présence du Grand Architecte de l'Univers, qui est Dieu, et devant cette auguste assemblée, je promets et jure de garder fidèlement dans mon cœur les secrets de la Maçonnerie, qui vont m'être confiés, sous peine d'être déshonorée et méprisée (1). Mais pour me garantir du juste châtiment dû au parjure, puisse une portion de l'esprit divin descendre dans mon cœur, l'éclairer, le purifier et me conduire dans les sentiers de la vertu. Que le Grand Architecte me soit en aide. Ainsi soit-il.

Le Grand Maître. — Ce serment solennel, que vous venez de prononcer, madame, ne vous donne-t-il aucune inquiétude?

Réponse (négative) de la récipiendaire.

Le Grand Maître. — Vous sentez-vous la force de l'observer?

Réponse (affirmative) de la récipiendaire.

Le Maître des Cérémonies fait alors relever la récipiendaire, sur l'épaule gauche de laquelle le Grand Maître pose son glaive (épée de fer battu, tordue en zig-zags).

Le Grand Maître. — Au nom de la Grande Maîtresse, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par cette Respectable Loge, je vous reçois et constitue Apprentie Maçonne, membre de cette assemblée.

En disant cela, il frappe cinq coups de maillet sur le plat de son épée touchant l'épaule gauche de la récipiendaire.

Sur un signal de la Grande Maîtresse, toute la Loge s'assied.

Le Grand Maître, à la néophyte. — Ma Sœur, car c'est le titre que désormais nous vous donnerons, puissiez-vous n'oublier jamais les devoirs que vous impose un nom si doux!... Vous allez recevoir les marques certaines de notre estime... Je vous donne, Chère Sœur, le baiser de paix (il l'embrasse sur le front), le baiser de confiance (il l'embrasse sur la joue droite) et le baiser d'amitié (il l'embrasse sur la joue gauche).

(1) Dans beaucoup de Loges, on ajoute : « et, de plus, d'être frappée du glaive de l'Ange exterminateur ». (Rituel du F. Guillemain de Saint-Victor).

Le Grand Maître, à la récipiendaire. — Veuillez vous présenter à la Grande Maîtresse.

La récipiendaire obéit.

La Grande Maîtresse. — Ma Sœur, nous avons, pour nous reconnaître, des signes, un attouchement, un mot de passe et un mot sacré ou sainte parole.

Elle donne à la néophyte communication des secrets du grade.

La Grande Maîtresse, après l'enseignement des secrets. — Je vous donne, Chère Sœur, la triple accolade fraternelle... (Elle l'embrasse comme vient de le faire le Grand Maître.) Maintenant, présentez-vous à la Sœur d'Éloquence, en vous faisant reconnaître comme Maçonne.

Le Maître des Cérémonies conduit la néophyte à la Sœur d'Éloquence et lui fait donner l'attouchement qu'on vient de lui enseigner.

La Sœur d'Éloquence, après l'avoir reconnue. — Prenez, Chère Sœur, ce tablier avec joie et respect; des rois et des reines, des princes et des princesses se sont fait et se feront toujours un honneur de le porter. Sa blancheur va bien avec le voile qui vous couvre et les roses qui vous couronnent. (En disant cela, elle lui ceint le tablier.) Il est l'emblème du travail, et, sans le travail, Chère Sœur, une femme serait bien à plaindre. (Elle l'embrasse.)

Le Maître des Cérémonies conduit la néophyte vers la Sœur Inspectrice, qui la tuile à son tour.

La Sœur Inspectrice. — Recevez, Chère Sœur, cette paire de gants de femme et souvenez-vous toujours que la candeur est la première vertu d'une Maçonne... (Elle l'embrasse.) Allez vous faire reconnaître par la Sœur Dépositaire.

Le Maître des Cérémonies conduit la néophyte à la Sœur Dépositaire, qui procède à un nouveau tuilage, afin de la familiariser avec les signes et attouchement du grade.

La Sœur Dépositaire. — Recevez, Chère Sœur, cette paire de gants d'homme; ne la donnez qu'à un homme éprouvé, digne de vous et de nous.

Nouvelle embrassade.

Le Maître des Cérémonies fait placer la néophyte entre les deux colonnes.

La Sœur Dépositaire. — Sœur Inspectrice, les signes, paroles et attouchement, rendus par la néophyte, sont justes.

La Sœur Inspectrice. — Grande Maîtresse, les signes, paroles et attouchement, rendus par la néophyte, sont justes.

La Grande Maîtresse. — Chers Frères et Chères Sœurs, debout et à l'ordre !

Tout le monde se lève et se met dans la posture consacrée.

La Grande Maîtresse. — Chères Sœurs Inspectrice et Dépositaire,

LES ASSASSINATS MAÇONNIQUES



Assassinat du R. P. François Le Franc, supérieur des Eudistes, auteur de deux ouvrages contre la Franc-Maçonnerie (2 septembre 1792).

invitez les Frères et Sœurs de vos climats à reconnaître à l'avenir pour Apprentie Maçonne, membre de cette Respectable Loge, la Sœur N..., à lui porter amitié, secours et assistance en cas de besoin, et à vouloir bien se joindre à vous et à moi pour applaudir à son heureuse initiation.

La Sœur Inspectrice. — Chère Sœur Dépositaire, Chers Frères et Chères Sœurs du climat de l'Afrique, la Grande Maîtresse nous invite à reconnaître à l'avenir pour Apprentie Maçonne, etc.

La Sœur Dépositaire. — Chers Frères et Chères Sœurs du climat de l'Amérique, la Grande Maîtresse nous invite, etc.

La Sœur Inspectrice. — Grande Maîtresse, l'annonce est portée sur les deux climats.

La Grande Maîtresse commande une batterie d'ensemble avec acclamation générale. On l'exécute.

Le Maître des Cérémonies et la néophyte y répondent par une semblable batterie avec même acclamation.

Après quoi, le Maître des Cérémonies fait placer la nouvelle initiée au premier rang du climat de l'Amérique et sur le siège le plus rapproché de l'autel.

Sur l'ordre de la Grande Maîtresse, tout le monde s'assied.

La Grande Maîtresse. — Frère Orateur, vous avez la parole pour répandre quelques fleurs d'éloquence sur les charmes de cette aimable réunion.

(Si la Sœur d'Éloquence est une personne capable de prononcer un petit discours de circonstance, c'est à elle que la Grande Maîtresse donne la parole.)

Ce discours, du Frère Orateur ou de la Sœur d'Éloquence, est d'ordinaire fort banal.

Les rituels le résument ainsi :

L'Orateur. — Mes Chères Sœurs, rien n'est plus capable de vous faire connaître notre véritable et sincère estime pour vous, que la faveur que nous vous accordons en vous donnant l'entrée dans notre Société. Le vulgaire, toujours grossier (*sic*), rempli des préjugés et des superstitions les plus ridicules, a osé répandre sur nous les noirs poisons de la calomnie; mais quel jugement pouvait-il porter?... Privé des lumières de la vérité, n'est-il pas hors d'état de ressentir tous les biens qui résultent de sa parfaite connaissance?... Vous seules, mes Chères Sœurs, éloignées de nos assemblées, aviez le droit de nous croire injustes; mais aussi, avec quelle satisfaction devez-vous apprendre que la Maçonnerie est l'école de la vertu et que, par ses lois, nous domptons les faiblesses qui dégradent l'honnête homme, afin de retourner auprès de vous plus dignes de votre confiance et de votre affection!... Cependant, quelque douceur que ces sentiments nous aient fait goûter, nous n'avons pu remplir le vide que votre absence laissait parmi nous; et j'avoue, à votre gloire, que rien n'est plus naturel et raisonnable que d'appeler dans nos sociétés des Sœurs qui, en les rendant plus respectables, en feront à jamais les agréments et les délices... Nos Loges sont nommées, à bon droit, « Temples de la Vertu »; en effet, c'est la vertu, la vertu pure et naturelle, que nous pratiquons dans ces climats embellis par votre présence. Les mystères que nous célébrons ont un noble but: nous apprendre le grand art de vaincre nos passions. Et le serment, que nous prêtons, de

ne rien révéler, est pour ne point faire entrer l'amour-propre et l'orgueil dans le bien que nous devons faire... Le nom chéri d'Adoption vous dit assez que nous vous choisissons pour participer au bonheur dont nous jouissons, en cultivant l'honneur et la charité. Ce n'est qu'après un examen scrupuleux que nous vous avons admises à partager avec nous les douceurs de la fraternité; car, malheureusement, le jour est encore éloigné où l'humanité entière pourra participer aux bienfaits de la Maçonnerie, et, en attendant, avec une juste impatience, qu'il nous soit donné de voir se lever l'aurore de ce jour béni, nous avons le devoir de procéder à des choix prudents, de n'admettre parmi nous que les femmes vraiment dignes de nous comprendre, de n'ouvrir discrètement nos portes qu'à des Sœurs méritant bien le titre glorieux de Maçonnes... A présent que vous connaissez la Maçonnerie, nous sommes persuadés que le flambeau de la sagesse éclairera toutes les actions de votre vie, et que vous n'oublierez jamais que plus les choses ont de prix, plus il faut les conserver; c'est là le principe du silence que nous observons, il doit être inviolable. Daigne le Grand Architecte de l'Univers, qui nous entend, nous donner la force de le rendre tel.

Ce discours — ou tout autre du même genre — prononcé, le Sac des Propositions et le Tronc de la Veuve circulent, par les soins du Frère Maître des Cérémonies et de la Sœur Hospitalière. Le dépouillement a lieu comme dans les Loges d'hommes.

La Grande Maîtresse, à la nouvelle initiée. — Chère Sœur, chaque grade de la Maçonnerie a son catéchisme qui porte en lui le résumé d'un enseignement. Veuillez donc prêter une oreille attentive à l'instruction qui va être faite en votre faveur.

Les Catéchismes des Maçonnes ne sont pas imprimés à part en opuscules et ne sont jamais remis aux Sœurs; aussi, leur récitation, entre la Grande Maîtresse et la Sœur Inspectrice, est-elle de rigueur, à la fin de chaque initiation.

La Grande Maîtresse. — Sœur Inspectrice, êtes-vous Apprentie Maçonne?

La Sœur Inspectrice. — Je le crois, Grande Maîtresse.

La Grande Maîtresse. — Si vous le croyez, pourquoi ne dites-vous pas oui?

La Sœur Inspectrice. — Pour marquer qu'il est de la prudence humaine de douter de tout, et parce qu'une Apprentie n'est sûre de rien.

La Grande Maîtresse. — Où vous a-t-on conduite avant de vous faire entrer en Loge?

La Sœur Inspectrice. — Dans un lieu mélancolique, propre à faire réfléchir sur la vanité et les autres défauts des mortels.

La Grande Maîtresse. — Comment avez-vous été introduite en Loge?

La Sœur Inspectrice. — Par cinq coups et les yeux bandés.

La Grande Maîtresse. — Pourquoi les yeux bandés ?

La Sœur Inspectrice. — Pour m'apprendre qu'avant de parvenir à la connaissance des sublimes mystères il faut vaincre sa curiosité, et pour représenter dans quel aveuglement sont les Profanes quand ils décrivent la Maçonnerie.

La Grande Maîtresse. — Qu'a-t-on exigé de vous avant de vous introduire en Loge ?

La Sœur Inspectrice. — Mes boucles d'oreilles, mes manchettes et mes gants.

La Grande Maîtresse. — Pourquoi ?

La Sœur Inspectrice. — Pour me faire connaître la confiance que l'on doit avoir envers les Maçons et les Maçonnes.

La Grande Maîtresse. — Comment êtes-vous parvenue à la Maçonnerie ?

La Sœur Inspectrice. — Par une voûte d'acier.

La Grande Maîtresse. — Que représente cette voûte ?

La Sœur Inspectrice. — Force et stabilité.

La Grande Maîtresse. — Où avez-vous été reçue ?

La Sœur Inspectrice. — Entre l'échelle de Jacob, la tour de Babel, et au pied de l'arche de Noé.

La Grande Maîtresse. — Que représente l'arche ?

La Sœur Inspectrice. — Le cœur de l'homme agité par les passions, ainsi que l'était l'arche par les eaux du déluge.

La Grande Maîtresse. — Donnez-moi quelques détails sur cette arche.

La Sœur Inspectrice. — Elle avait trois étages : le premier, renfermant les animaux immondes, symbolise les vices qui dégradent l'humanité ; le second, occupé par Noé et sa famille, symbolise les vertus qui honorent l'homme ; et le troisième, rempli d'oiseaux au mélodieux ramage, est un emblème du concert de voix reconnaissantes qui doit s'élever du sein des temples maçonniques vers le Grand Architecte de l'Univers.

La Grande Maîtresse. — Quel est le nom hébreu de ce vaisseau ?

La Sœur Inspectrice. — Thébah.

La Grande Maîtresse. — Ce nom n'a-t-il pas un homonyme avec lequel il aurait quelque analogie ?

La Sœur Inspectrice. — Oui, *Thébah*, arche sainte, qui eut le dépôt sacré de la race humaine, rappelle l'antique et fameuse *Thèbes*, ville sainte, qui eut le dépôt sacré des connaissances humaines.

La Grande Maîtresse. — Que représente la tour de Babel ?

La Sœur Inspectrice. — L'orgueil et la faiblesse des enfants de la terre, dont on ne peut se garantir qu'en leur opposant un cœur discret, apanage des vrais Maçons.

La Grande Maîtresse. — Que représente l'échelle de Jacob ?

La Sœur Inspectrice. — Cette échelle est toute mystérieuse. Elle symbolise les rapports invisibles et incessants entre les cieux et la terre et réciproquement. Le pied de l'échelle pose sur la terre, et le sommet dépasse les nuages.

La Grande Maîtresse. — N'y a-t-il pas une autre interprétation de l'échelle ?

La Sœur Inspectrice. — Cette alliance du ciel et de la terre par l'esprit des astres s'alliant à la matière des éléments terrestres a fait dire allégoriquement que « les fils des dieux épousent les filles des hommes. »

La Grande Maîtresse. — Que représentent les deux montants et les cinq échelons ?

La Sœur Inspectrice. — Les deux montants représentent l'amour de Dieu et l'amour du prochain, et les cinq échelons représentent les vertus divines qui dérivent d'une belle âme.

La Grande Maîtresse. — Quels sont les noms de ces vertus ?

La Sœur Inspectrice. — Candeur, clémence, franchise, tempérance, discrétion.

La Grande Maîtresse. — Comment nommez-vous votre Loge ?

La Sœur Inspectrice. — Elle porte le nom glorieux d'*Éden*, Jardin d'Amitié ou Paradis Terrestre.

La Grande Maîtresse. — Pourquoi ce nom ?

La Sœur Inspectrice. — Parce que ma Loge est peuplée de Frères et de Sœurs qui pratiquent les vertus de l'âge d'or et ignorent les vices des autres âges.

La Grande Maîtresse. — Quelles qualités doivent apporter en Loge un bon Maçon et une bonne Maçonne ?

La Sœur Inspectrice. — L'horreur du vice et l'amour de la vertu.

La Grande Maîtresse. — Comment nommez-vous ceux qui ne sont pas Maçons ?

La Sœur Inspectrice. — Profanes ; mais, si tous les hommes vertueux sont nos frères, tous les Maçons sont nos amis.

La Grande Maîtresse. — A quoi nous appliquons-nous particulièrement ?

La Sœur Inspectrice. — A régler notre conduite et nos mœurs.

La Grande Maîtresse. — Êtes-vous contente de votre sort ?

La Sœur Inspectrice. — Tous mes Frères et toutes mes Sœurs peuvent en juger.

La Grande Maîtresse. — Comment ?

La Sœur Inspectrice. — Par mon empressement à être reçue, en récompense duquel ils m'ont donné leurs suffrages.

La Grande Maîtresse. — Promettez-vous un profond silence sur tous les secrets de la Maçonnerie ?

La Sœur Inspectrice, en mettant la main sur l'épaule du Premier Surveillant. — Celui que je garde en est un sûr garant.

La Grande Maîtresse. — A quoi nous reconnaissons-nous ?

La Sœur Inspectrice. — A nos mots, signes et attouchements.

La Grande Maîtresse. — Donnez-moi le signe d'Apprentie.

La Sœur Inspectrice. — J'obéis (elle fait le signe). Vous me comprenez (la Grande Maîtresse fait le signe de réponse).

La Grande Maîtresse. — Donnez-moi le mot de passe.

La Sœur Inspectrice. — *Éva*.

La Grande Maîtresse. — Donnez-moi le mot sacré.

La Sœur Inspectrice. — *Féix-Féax*.

La Grande Maîtresse. — Que signifie cette sainte parole ?

La Sœur Inspectrice. — Académie ou École de Vertus.

La Grande Maîtresse. — Quelle est cette école ?

La Sœur Inspectrice. — La Franc-Maçonnerie.

La Grande Maîtresse. — Comment y êtes-vous parvenue ?

La Sœur Inspectrice. — Grâce à un Frère secourable qui, étant devenu mon guide, m'a remise à la porte du Temple des Vertus, dont l'éclat a dissipé les ténèbres qui m'enveloppaient en ma qualité de Profane.

La Grande Maîtresse. — Quel est le salaire d'une Maçonne ?

La Sœur Inspectrice. — Le respect des Frères, l'amitié des Sœurs, les bénédictions du pauvre, et la considération dans le monde.

La Grande Maîtresse. — Quels sont les devoirs des Maçons et des Maçonnes ?

La Sœur Inspectrice. — Écouter, obéir, travailler et se taire sur tous les mystères de l'Ordre.

La Grande Maîtresse. — De quelle espèce est votre obéissance ?

La Sœur Inspectrice. — Libre et volontaire.

La Grande Maîtresse. — A quoi travaillez-vous ?

La Sœur Inspectrice. — A me rendre meilleure.

La Grande Maîtresse, solennellement. — Nous avons écouté, travaillé, obéi, et nous nous taisons. C'est pourquoi je ferme cette Loge, en faisant notre office par cinq.

Le Vénérable Grand Maître, frappant un coup. — Debout, Chères Sœurs et Chers Frères !

Tout le monde se lève.

La Grande Maîtresse. — A moi, Frères et Sœurs de tous les climats, à l'ordre !

Chacun prend la posture consacrée.

La Grande Maîtresse, sur laquelle tout le monde a les yeux, donne le signal de la batterie et de l'acclamation.

Tous, ensemble, exécutant la batterie. — *Éva ! Éva ! Éva !*

La Grande Maîtresse. — La Loge d'Apprentie Maçonne est fermée; retirons-nous en paix au sein de nos familles et de nos affections.

La Sœur Inspectrice et la Sœur Dépositaire répètent ces paroles de clôture, et l'on se sépare, chacun avec sa chacune.

Le plus souvent, la réunion se termine par un banquet, suivi de bal. Quelquefois même, la Loge s'offre l'agrément d'un spectacle. On verra plus loin de quel genre sont ces spectacles.

En attendant, faisons une remarque : cette initiation de l'Apprentie Maçonne montre bien avec quelle habileté vraiment infernale la secte procède pour recruter son personnel féminin et ne pas effrayer ses victimes au moment où elle les saisit.

Il faut plaindre surtout les malheureuses qui se laissent entraîner dans ces repaires du vice et à qui l'on ne parle hypocritement, en les démoralisant, que d'honneur et de vertu.

On dit, aujourd'hui, à la postulante, que « l'engagement qu'elle va contracter la confirmera dans ce qu'elle doit à la religion et à l'humanité. » Dans ces paroles, elle ne trouve rien de répréhensible; ce langage perfide, dont elle n'aperçoit pas le double sens, ne la heurte nullement.

Ce n'est que plus tard, lorsqu'elle sera mûre pour les révélations, qu'on lui apprendra ce que parler veut dire, en Maçonnerie. Ce que la secte considère que l'on doit à la religion, c'est la haine; et l'amour que la Sœur Maçonne doit avoir pour l'humanité, c'est l'amour bestial, tout devant être envisagé au matériel.

On lui dit que la pudeur est la première des vertus, pour la femme; mais on a soin d'ajouter : « du moins il en est ainsi sous l'empire des préjugés. » Et, d'autre part, on lui déclare que la Maçonne vraiment digne de ce titre est celle qui fait litière de tous les préjugés.

Les mœurs, lui a-t-on affirmé encore, ne sont qu'une affaire de convention, elles sont bonnes ou mauvaises, suivant le point de vue auquel on se place. Et, dans la définition qu'on lui donne des mœurs, on mélange adroitement ce qui a rapport à la moralité et ce qui concerne les usages des peuples. « Autre temps, autres mœurs, » conclut-on, après avoir jeté la confusion dans son esprit; comme si la morale n'était pas immuable !

Un jour viendra où l'on expliquera à la malheureuse en quoi consiste « ce vœu de la nature » que la Maçonnerie déclare « être en opposition directe avec la chasteté absolue et systématique; » on lui raconte qu'il y a des nuances dans la chasteté, et on la renseignera sur ces diverses nuances, telles que la secte les comprend.

« La modestie est la science du mouvement décent. » Que de sous-entendus libertins dans cette définition éminemment maçonnique!... Sera-t-elle honnête, cette femme, cette jeune fille, — on peut être reçue

Maçonne à dix-huit ans, — sera-t-elle honnête, quand la modestie, au lieu d'être chez elle instinctive, sera devenue pour elle une science, une étude de pose et de mouvement?

« La femme sans pudeur n'est jamais belle; la femme qui ne rougit pas n'a aucun charme. » Comprenez-vous dans quel sens la Maçonnerie entend la pudeur? Sera-t-elle honnête, cette jeune fille, quand elle connaîtra l'art de charmer en rougissant à propos?

Tout cela est artificieux. A quelles abominations sont réservées les infortunées, dont on demande le nom, les prénoms, et le surnom, le cas échéant, et dont la secte fait sa proie!

Et songez qu'à d'aussi coupables manœuvres ces hypocrites mêlent sans cesse le nom de Dieu, trompant avec un sacrilège leurs ignorantes recrues; car, par Dieu, ils entendent, non l'Éternel qu'adorent les chrétiens, mais l'ange déchu dont ils font son rival révééré.

On connaît la légende du lion dévoré vivant par les rats : la gent trotte-menu s'introduit de nuit dans l'antre du terrible roi du désert; les rongeurs, grattant et léchant tout ensemble, grignotent lentement les pattes du lion; celui-ci, à demi endormi, n'éprouve qu'un chatouillement agréable; nulle douleur, attendu que les malfaisantes bêtes étanchent au fur et à mesure le sang des plaies qu'elles creusent, liment les griffes avec une douceur extrême; finalement, le robuste animal se trouve, par cette œuvre de destruction progressive, privé, à un moment donné, de ses moyens de défense, et, quand il n'est plus qu'une masse informe, les rats le dévorent sans pitié.

Telle la pudeur, ce sentiment de vertu innée que Dieu a mis chez la femme, est détruite peu à peu par la Maçonnerie. Avec un art satanique, la secte déchire et caresse tout à la fois; ses flatteries endorment sa victime; graduellement, patiemment, insensiblement, elle ronge tout, en commençant par les croyances pieuses; aussi, quand il ne reste à la Maçonne ni foi ni pudeur, son corps n'est plus qu'une proie à la merci de tous les libertinages, et son âme est à jamais perdue.

II

La Compagnonne

Pour la réception au second degré de la Maçonnerie féminine, on se sert de la salle telle qu'elle était arrangée à la réunion au grade d'Apprentie, sauf toutefois les modifications que voici :

Sur l'autel, devant la Grande Maîtresse, une grosse bougie allumée, une auge, appelée « l'auge sacrée, » avec une truëlle dedans; cette auge

LES ASSASSINATS MAÇONNIQUES



Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, dit Philippe-Egalité, Grand Maître de la Franc-Maçonnerie en France, ayant déclaré rompre avec la secte et ayant démissionné en des termes très indépendants, fut immédiatement arrêté sous prétexte de complot politique, sur la proposition des Conventionnels francs-maçons; quoique acquitté par le jury des Bouches-du-Rhône, il n'en fut pas moins maintenu en prison, ramené à Paris et traduit devant le Tribunal Révolutionnaire de Paris, qui le condamna à mort et le fit immédiatement exécuter (6 novembre 1793).

est, ainsi que la truelle, petite, en argent ou en vermeil; elle contient une pâte liquide faite avec de la gelée de pomme ou bien avec de la farine parfumée et de l'eau.

Vers l'entrée de la salle, à l'intérieur, deux petits cabinets sont ménagés, au moyen de cloisons mobiles.

Dans le cabinet à droite de la porte d'entrée, on a formé une espèce de jardin avec des branches d'arbres, coupées et vertes, ou tout autre verdure. Au milieu, est un petit autel entouré d'une tapisserie verdoyante. Au fond, derrière cet autel, un tableau représentant Adam et Ève dans le Paradis terrestre. Là se trouve aussi un mécanisme dont il serait malséant de donner ici la description. Des pommes d'api sont attachées à un arbuste, qui représente l'Arbre de la Science du bien et du mal. De nombreuses bougies, non allumées, sont sur le petit autel.

L'autre cabinet, celui qui est à gauche de la porte d'entrée, est tendu de noir; cette tapisserie lugubre est parsemée de larmes, de têtes de mort et de tibias croisés; au fond est une table couverte d'un tapis noir; au-dessus de la table est un tableau transparent qui représente Dieu maudissant Caïn qui vient de tuer Abel. Un squelette est auprès de la table. Ce cabinet, laissé obscur, n'est éclairé que par la lumière du transparent, ou, au besoin, par une lampe sépulcrale. Au-dessus du tableau, on lit cette inscription : « Le crime a vaincu l'innocence. »

Par contre, la Loge est vivement éclairée par de nombreuses bougies, en nombre indéterminé.

Vers l'entrée, est une terrine pleine d'esprit de vin, qu'on allume après y avoir mis un peu de sel.

Au milieu de la salle, sur le pavé, est étendue une toile peinte, représentant, en allégories, les quatre parties du monde dont les noms servent à désigner les côtés du temple, et l'arche de Noé reposée sur le mont Ararat, au moment où la colombe revient avec un rameau d'olivier. A chaque angle de la toile est écrit le mot : *Éva*.

La séance s'ouvre comme au grade précédent, avec la seule différence que, chaque fois qu'on disait « Apprentie, » on dit maintenant « Compagnonne, » et que les Sœurs n'ayant pas obtenu le second degré n'assistent pas à la réunion.

La Grande Maîtresse tient une branche d'olivier à la main gauche.

On lit et on approuve le procès-verbal de la séance précédente, et l'on introduit avec compliments les Visiteurs, en attendant que la récipiendaire soit prête.

Celle-ci est dans la Chambre des Réflexions, en compagnie du Frère Orateur qui l'exhorte à se soumettre à toutes les épreuves qu'on lui fera subir. Il lui fait ôter les diamants et autres bijoux qu'elle peut avoir, cela pour marquer son humilité. Il lui demande sa jarrettière de la jambe gauche, et, lorsqu'elle la lui a remise, il lui bande les yeux et la conduit à la Loge.

La Sœur d'Éloquence est là, attendant la récipiendaire à la porte de la salle.

La Sœur d'Éloquence frappe cinq coups, et annonce à la Sœur Dépositaire, qui le répète à la Sœur Inspectrice et celle-ci à la Grande Maîtresse, que « c'est une Apprentie Maçonne qui a fait son temps et qui demande à passer Compagnonne. »

La Grande Maîtresse. — Quelles preuves notre Sœur a-t-elle données, pour garant de sa soumission aveugle à ce que nous exigerons d'elle ?

La Sœur d'Éloquence. — Grande Maîtresse, notre Chère Sœur a remis ses bijoux et sa jarretière.

On dépose ces objets sur l'autel.

L'introduction de la postulante est ordonnée ; on la fait asseoir.

La Grande Maîtresse. — Ma Chère Sœur, c'est avec un plaisir extrême que je vois votre zèle à vouloir parvenir à la connaissance de nos mystères. Cependant, quoique vous nous confirmiez de plus en plus dans l'idée que nous avons conçue de vous, je me crois encore l'obligation de vous engager à ne rien précipiter. Sachez que, s'il vous arrivait de faiblir une seule fois au cours des épreuves que nous allons vous imposer, il ne nous serait plus possible de vous recevoir désormais parmi nous. C'est à vous de voir si vous persistez à vouloir être reçue à ce prix.

La récipiendaire. — Je persiste.

La Grande Maîtresse lui fait alors passer un rapide examen, portant sur l'appréciation qu'elle s'est faite de la Maçonnerie depuis son initiation première.

Cet examen n'est que pour la forme ; car, avant l'introduction de la récipiendaire, on a voté sur son admission au Compagnonnage.

La Grande Maîtresse, après l'examen. — Ma Sœur, vous allez faire cinq voyages ; ils vous rappelleront les cinq compagnons expérimentés et fidèles qui vous guideront dans le chemin de la vie.

On fait faire à la récipiendaire cinq fois le tour de la Loge.

La Sœur Inspectrice. — Grande Maîtresse, les cinq voyages sont terminés.

La Grande Maîtresse, à la récipiendaire. — Ma Sœur, ces cinq voyages figurent les cinq sens, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher. La nature est pour nous une mère : en nous dotant de ces cinq sens, elle nous a donné des conseillers sûrs et d'un jugement exact. Ce ne sont pas leurs impressions qui peuvent nous tromper ; car ils ne se prononcent qu'en parfaite connaissance de cause. Aussi, devons-nous toujours les consulter avant d'agir.

Si la Grande Maîtresse possède des qualités oratoires, elle développe cette thèse, laissant de côté la conscience, « qui est souvent faussée par suite d'une éducation défectueuse, c'est-à-dire imbue de préjugés, corrompue par la superstition, » et exaltant « les conseillers naturels », lisez : matériels, — qui sont les cinq sens.

La Grande Maîtresse, à la récipiendaire. — Ma Sœur, afin de vous mettre à même de convaincre de votre courage vos Frères et vos Sœurs, nous allons vous faire passer par l'épreuve du feu.

On fixe aux deux poignets de la postulante les extrémités d'une chaîne de fer-blanc.

Le Maître des Cérémonies conduit la récipiendaire à la terrine où brûle de l'esprit de vin et il lui place les mains un peu au-dessus de cette flamme inoffensive.

La Grande Maîtresse, s'adressant au Maître des Cérémonies dès que la récipiendaire a senti la chaleur de l'esprit de vin. — C'en est assez, mon Frère; l'épreuve est suffisante; le courage de notre Sœur est démontré et nous sommes contents de sa soumission... (S'adressant ensuite à la récipiendaire :) Vous, ma Chère Sœur, ne craignez rien : souvenez-vous que la bonne foi est sacrée chez les Maçons; le bandeau que vous avez sur les yeux nous assure de la vôtre et nous présente l'innocence dans laquelle vivaient nos premiers pères, se confiant aveuglément dans les promesses du ciel... Continuez, ma Sœur, à vous soumettre à tout; il ne vous reste plus qu'une épreuve à subir, et bien qu'elle soit terrible, elle n'est pas au-dessus de la vertu courageuse... Nous allons vous conduire dans un lieu de délices, où vous achèverez de nous convaincre de l'estime que nous devons faire de votre amitié. Allez, ma Chère Sœur, puissent la sagesse et la prudence vous inspirer sur tout ce qu'il vous reste à faire et vous ramener vers moi avec des marques certaines de votre innocence !

Le Frère Orateur conduit la récipiendaire au petit cabinet de verdure qui figure le Paradis Terrestre; les bougies, destinées à l'éclairage de ce réduit, viennent d'être allumées. Toutefois, on ne délivre pas encore la postulante de son bandeau. En la laissant là, le Frère Orateur lui dit, sans autre explication, « qu'il l'abandonne à ses réflexions. »

A peine s'est-il retiré qu'un Frère, spécialement délégué, — c'est toujours un Frère lié d'amitié avec la récipiendaire qui est choisi, ou, tout au moins, un à qui elle a eu l'occasion de marquer sa confiance, — entre dans le petit cabinet et se fait connaître de la postulante, à voix basse, comme s'il enfreignait une défense pour lui venir en aide. Il la fait approcher de l'arbre qui est auprès de l'autel et lui dit qu'il est venu afin de la guider dans l'épreuve à laquelle la Loge la soumet.

L'épreuve, dont il s'agit, ne peut être indiquée dans un ouvrage populaire; elle permet à l'Instigateur, — c'est le nom donné au Frère qui est là présent, — de juger, en un clin d'œil, si la récipiendaire connaît ou non le vice, et cela sans que celle-ci puisse se douter de l'examen dont elle est l'objet.

Après quoi, l'Instigateur détache de l'Arbre de la Science une pomme et la présente à la récipiendaire en lui disant :

— Voici un fruit qu'il vous faut manger tout de suite, sans me demander quel il est. La Maçonnerie exige de vous cette marque d'obéissance. Si vous vous refusiez à manger ce fruit, vous ne pourriez pas être reçue Compagnonne, et même la Loge prononcerait impitoyablement votre exclusion de la société.

Si la récipiendaire hésite, l'Instigateur ajoute, à voix basse, en se penchant à son oreille :

— Allons, ne perdez pas de temps, les instants que vous passez ici sont comptés ; c'est une simple pomme, vous n'avez rien à craindre.

Dès que la récipiendaire se met à croquer la pomme, l'Instigateur donne un signal, et aussitôt les Maîtres des Cérémonies font manœuvrer divers instruments, produisant des grondements de tonnerre et des bruits de grêle. En même temps, le Frère Orateur, qui s'est tenu prêt, entre à pas précipités dans le cabinet de verdure, tandis que l'Instigateur se cache derrière l'Arbre de la Science.

Le Frère Orateur, saisissant la récipiendaire par le bras et lui arrachant son bandeau. — Malheureuse ! Qu'avez-vous fait ? Est-ce ainsi que vous pratiquez les leçons de sagesse que l'on vous a données ? Se pourrait-il que vous méconnaissiez ces sentiments d'honneur et de vertu, premiers fondements de notre Ordre ?... Quoi ! au mépris des promesses que vous a faites la Grande Maîtresse de récompenser votre courage et votre prudence, vous vous laissez séduire par ce monstre (en disant cela, il lui montre, enroulé sur l'arbre, un serpent en caoutchouc dont l'Instigateur, caché, fait remuer la tête), qui n'a d'autre but que celui de corrompre votre innocence !... Que devez-vous attendre à présent, en punition d'une pareille faiblesse ?

Comme bien l'on pense, la récipiendaire absolument interdite et n'y comprenant rien, balbutie.

Alors, sans lui donner le temps de la réflexion, l'Orateur ajoute : — Suivez-moi, madame, et sortons au plus vite d'un lieu qui vous rappellerait sans cesse votre faute !

La récipiendaire, entraînée aussitôt au milieu de la Loge, est remise entre les mains du Premier Surveillant et de la Sœur Inspectrice. L'Orateur porte au Grand Maître la pomme mordue.

Toute la Loge garde le plus profond silence.

Le Grand Maître, d'une voix grave. — Je vois trop, madame, le peu de cas que vous avez fait des sages conseils qui vous ont été donnés ; mais, indépendamment du remords que doit vous causer l'oubli de vos devoirs, connaissez l'excès des malheurs occasionnés par votre inconséquence !... Sœur Inspectrice, conduisez Madame à la Chambre du Crime.

La récipiendaire est introduite un moment dans le petit cabinet funèbre qui est à gauche de la porte d'entrée. La Sœur Inspectrice l'invite à considérer le spectacle de mort qu'elle a devant les yeux, à décou-

La Grande Maîtresse, à la récipiendaire. — Ma Sœur, afin de vous mettre à même de convaincre de votre courage vos Frères et vos Sœurs, nous allons vous faire passer par l'épreuve du feu.

On fixe aux deux poignets de la postulante les extrémités d'une chaîne de fer-blanc.

Le Maître des Cérémonies conduit la récipiendaire à la terrine où brûle de l'esprit de vin et il lui place les mains un peu au-dessus de cette flamme inoffensive.

La Grande Maîtresse, s'adressant au Maître des Cérémonies dès que la récipiendaire a senti la chaleur de l'esprit de vin. — C'en est assez, mon Frère; l'épreuve est suffisante; le courage de notre Sœur est démontré et nous sommes contents de sa soumission... (S'adressant ensuite à la récipiendaire :) Vous, ma Chère Sœur, ne craignez rien : souvenez-vous que la bonne foi est sacrée chez les Maçons; le bandeau que vous avez sur les yeux nous assure de la vôtre et nous présente l'innocence dans laquelle vivaient nos premiers pères, se confiant aveuglément dans les promesses du ciel... Continuez, ma Sœur, à vous soumettre à tout; il ne vous reste plus qu'une épreuve à subir, et bien qu'elle soit terrible, elle n'est pas au-dessus de la vertu courageuse... Nous allons vous conduire dans un lieu de délices, où vous achèverez de nous convaincre de l'estime que nous devons faire de votre amitié. Allez, ma Chère Sœur, puissent la sagesse et la prudence vous inspirer sur tout ce qu'il vous reste à faire et vous ramener vers moi avec des marques certaines de votre innocence !

Le Frère Orateur conduit la récipiendaire au petit cabinet de verdure qui figure le Paradis Terrestre; les bougies, destinées à l'éclairage de ce réduit, viennent d'être allumées. Toutefois, on ne délivre pas encore la postulante de son bandeau. En la laissant là, le Frère Orateur lui dit, sans autre explication, « qu'il l'abandonne à ses réflexions. »

A peine s'est-il retiré qu'un Frère, spécialement délégué, — c'est toujours un Frère lié d'amitié avec la récipiendaire qui est choisi, ou, tout au moins, un à qui elle a eu l'occasion de marquer sa confiance, — entre dans le petit cabinet et se fait connaître de la postulante, à voix basse, comme s'il enfrenait une défense pour lui venir en aide. Il la fait approcher de l'arbre qui est auprès de l'autel et lui dit qu'il est venu afin de la guider dans l'épreuve à laquelle la Loge la soumet.

L'épreuve, dont il s'agit, ne peut être indiquée dans un ouvrage populaire; elle permet à l'Instigateur, — c'est le nom donné au Frère qui est là présent, — de juger, en un clin d'œil, si la récipiendaire connaît ou non le vice, et cela sans que celle-ci puisse se douter de l'examen dont elle est l'objet.

Après quoi, l'Instigateur détache de l'Arbre de la Science une pomme et la présente à la récipiendaire en lui disant :

— Voici un fruit qu'il vous faut manger tout de suite, sans me demander quel il est. La Maçonnerie exige de vous cette marque d'obéissance. Si vous vous refusiez à manger ce fruit, vous ne pourriez pas être reçue Compagnonne, et même la Loge prononcerait impitoyablement votre exclusion de la société.

Si la récipiendaire hésite, l'Instigateur ajoute, à voix basse, en se penchant à son oreille :

— Allons, ne perdez pas de temps, les instants que vous passez ici sont comptés ; c'est une simple pomme, vous n'avez rien à craindre.

Dès que la récipiendaire se met à croquer la pomme, l'Instigateur donne un signal, et aussitôt les Maîtres des Cérémonies font manœuvrer divers instruments, produisant des grondements de tonnerre et des bruits de grêle. En même temps, le Frère Orateur, qui s'est tenu prêt, entre à pas précipités dans le cabinet de verdure, tandis que l'Instigateur se cache derrière l'Arbre de la Science.

Le Frère Orateur, saisissant la récipiendaire par le bras et lui arrachant son bandeau. — Malheureuse ! Qu'avez-vous fait ? Est-ce ainsi que vous pratiquez les leçons de sagesse que l'on vous a données ? Se pourrait-il que vous méconnaissiez ces sentiments d'honneur et de vertu, premiers fondements de notre Ordre ?... Quoi ! au mépris des promesses que vous a faites la Grande Maîtresse de récompenser votre courage et votre prudence, vous vous laissez séduire par ce monstre (en disant cela, il lui montre, enroulé sur l'arbre, un serpent en caoutchouc dont l'Instigateur, caché, fait remuer la tête), qui n'a d'autre but que celui de corrompre votre innocence !... Que devez-vous attendre à présent, en punition d'une pareille faiblesse ?

Comme bien l'on pense, la récipiendaire absolument interdite et n'y comprenant rien, balbutie.

Alors, sans lui donner le temps de la réflexion, l'Orateur ajoute : — Suivez-moi, madame, et sortons au plus vite d'un lieu qui vous rappellerait sans cesse votre faute !

La récipiendaire, entraînée aussitôt au milieu de la Loge, est remise entre les mains du Premier Surveillant et de la Sœur Inspectrice. L'Orateur porte au Grand Maître la pomme mordue.

Toute la Loge garde le plus profond silence.

Le Grand Maître, d'une voix grave. — Je vois trop, madame, le peu de cas que vous avez fait des sages conseils qui vous ont été donnés ; mais, indépendamment du remords que doit vous causer l'oubli de vos devoirs, connaissez l'excès des malheurs occasionnés par votre inconséquence !... Sœur Inspectrice, conduisez Madame à la Chambre du Crime.

La récipiendaire est introduite un moment dans le petit cabinet funèbre qui est à gauche de la porte d'entrée. La Sœur Inspectrice l'invite à considérer le spectacle de mort qu'elle a devant les yeux, à décou-

vrir l'enseignement contenu dans le tableau transparent qui représente Dieu maudissant Caïn après le meurtre d'Abel, et à comprendre le vrai sens de l'inscription : « Le crime a vaincu l'innocence. »

La Sœur Inspectrice ramène la récipiendaire en Loge, et, l'ayant placée entre les deux colonnes, reprend son siège auprès du Premier Surveillant.

Le Grand Maître. — Mes Frères et Sœurs, que dois-je faire ?

Le Premier Surveillant. — Consulter votre sagesse et appliquer nos lois.

Le Grand Maître, s'adressant à la récipiendaire, avec beaucoup de douceur. — Madame, nous ne voulons pas examiner aujourd'hui l'acte que j'ai appelé tout à l'heure votre inconséquence. La Maçonnerie, quand elle punit une faute, considère d'abord si elle a été commise avec intention et de mauvaise foi. La Grande Maîtresse vous le disait, il n'y a qu'un instant : « la bonne foi est sacrée chez les Maçons. » Or, dans l'aventure qui vient de vous arriver, il nous apparaît, avant tout, que vous avez agi en ne croyant pas mal faire, subissant une influence amie, ignorant les conséquences de votre action, ayant même la pensée qu'on vous avait fourni le moyen d'avancer dans la voie de la perfection. Les yeux couverts par le bandeau de la naïve innocence, vous avez donc été d'une bonne foi parfaite. Dans ces conditions, nous aurions mauvaise grâce à vous reprocher davantage un acte d'inexpérience et d'ignorante simplicité. L'indulgence est, du reste, une des bases de la Maçonnerie. Aussi, pour vous faire connaître entièrement le caractère des vrais Maçons, persuadés, comme ils le sont, des faiblesses de l'humanité, apprenez que tous les Frères et Sœurs, ici présents, vous pardonnent, et moi tout le premier, à la seule condition que vous allez prêter, devant nous et sur cet autel, le serment de ne jamais employer d'autre vengeance envers les Frères et les Sœurs que vous saurez avoir commis une faiblesse. Le voulez-vous, madame ?

Réponse (affirmative) de la récipiendaire, qui souvent ne saisit pas le double sens de cette dernière phrase.

Sur l'invitation de la Grande Maîtresse, on applaudit.

Le Maître des Cérémonies fait avancer la récipiendaire vers l'estrade, par cinq pas en partant du pied droit. Quand elle est arrivée à l'estrade, il la fait agenouiller devant l'autel. Le Grand Maître prend la chaîne dont elle a les extrémités fixées aux poignets et la lui passe sur le cou. Sur un signal de la Grande Maîtresse, toute la Loge se lève.

Le Grand Maître. — Ma Sœur, vous allez répéter avec moi votre obligation de Compagnonne Maçonne.

Serment de la Compagnonne. — En présence du Grand Architecte de l'Univers, qui est Dieu, et devant cette auguste assemblée, je promets et jure, sous les peines de mon premier serment, de garder fidèlement

dans mon cœur les secrets des Compagnonnes envers les Apprenties, comme j'ai promis de garder ceux des Apprenties envers les Profanes. Je promets, de plus, d'aimer, de protéger et de secourir mes Frères et mes Sœurs, chaque fois que j'en trouverai l'occasion, et d'avoir pour leurs faiblesses l'indulgence que commande une sincère fraternité. Je promets, en outre, de garder sur moi, cette nuit, la jarrettière de l'Ordre, et de n'en jamais découvrir le sens mystérieux aux Profanes. Que le Grand Architecte me soit en aide. Ainsi soit-il.

Le Maître des Cérémonies fait relever la récipiendaire après la prestation du serment.

Le Grand Maître, appuyant son glaive sur l'épaule droite de la néophyte. — Au nom de la Grande Maîtresse, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par cette Respectable Loge, je vous reçois et constitue Compagnonne Maçonne, second degré de la Maçonnerie d'Adoption.

En disant cela, il frappe cinq coups de maillet sur le plat de son épée touchant l'épaule droite de la récipiendaire.

Le Grand Maître, présentant à la néophyte la pomme qu'elle avait entamée dans le cabinet de verdure. — Ma Sœur, le lieu de délices, où vous avez été incitée à manger ce fruit, figure le Paradis Terrestre. L'Arbre qui produit ces pommes est appelé par nous l'Arbre du Milieu.

Ici, sous prétexte de symbolisme, le Grand Maître débite quelques phrases à sous-entendus infâmes. Je ne puis les reproduire dans cet ouvrage de vulgarisation. Il termine en annonçant à la néophyte qu'on lui donnera plus tard, quand il sera temps, l'explication de toutes ces choses mystérieuses; puis, il lui fait mordre la pomme d'une certaine façon.

Le Grand Maître. — Je vais maintenant, Chère Sœur, vous appliquer le sceau de la discrétion. Veuillez fermer un instant la bouche et approcher vos lèvres.

La récipiendaire obéit. Le Grand Maître prend dans l'auge sacrée un peu de pâte liquide au bout de sa petite truelle et applique cette pâte par cinq fois sur la bouche de la récipiendaire.

Le Grand Maître. — Je vous applique le sceau de la discrétion sur les lèvres, Chère Sœur, afin de vous faire bien comprendre que vous ne devez jamais les ouvrir pour la moindre allusion à nos secrets et à nos réunions.

Ensuite, il lui essuie la bouche et l'embrasse comme au grade d'Apprentie, pendant que, sur un signal de la Grande Maîtresse, toute la Loge s'assied.

Le Grand Maître, remettant à la néophyte le reste de la pomme mordue. — Reprenez ce fruit; il est le symbole d'un grand mystère, et de notre Ordre et de notre religion... Présentez-vous à la Grande Maîtresse; elle va vous donner les marques certaines de notre confiance et de notre estime.

Une jarretière est, en ce moment, entre les mains de la Grande Maîtresse. C'est la Jarretière de l'Ordre, en satin blanc, doublé de bleu; elle est ornée de rubans de pareille couleur, pour la nouer; la devise « Silence et Vertu » y est brodée en soie bleue.

La Grande Maîtresse. — Recevez, Chère Sœur, la Jarretière de l'Ordre; elle est l'emblème de l'amitié parfaite qui unit les Maçonnes et les Maçons.

Elle lui remet la jarretière.

La Grande Maîtresse. — N'oubliez jamais la devise « Silence et Vertu », qui est sur cet ornement mystique. *Vertu*, c'est-à-dire l'énergie de l'âme appliquée à la pratique habituelle du devoir; *Silence*, c'est-à-dire la discrétion la plus absolue sur notre enseignement et nos assemblées... Enfin, ma Chère Sœur, je vais vous faire connaître les signes, mots et attouchements secrets que nous avons dans ce grade, de même qu'il en existe dans le grade précédent.

La Grande Maîtresse, après cette communication, rend à la néophyte ses bijoux, l'embrasse et charge la Maîtresse des Cérémonies de présenter aux Sœurs Inspectrice et Dépositaire la nouvelle Compagnonne pour la faire reconnaître.

Ces formalités ont lieu comme au grade d'Apprentie. La Sœur Dépositaire, chargée du dernier tuilage, attache au bras gauche de la néophyte la jarretière qui lui a été remise par la Grande Maîtresse.

Enfin, lorsque la Sœur Inspectrice a annoncé que les signes, paroles et attouchements, rendus par la néophyte, sont justes, la Grande Maîtresse la proclame définitivement Compagnonne, et fait applaudir à son heureuse initiation.

La néophyte est placée au climat d'Afrique, à proximité de l'autel, et la parole est donnée au Frère Orateur.

Le discours du Frère Orateur traite, comme toujours, les différents épisodes de la réception. Il ne revient guère sur les cinq voyages, qui ont été suffisamment expliqués, et s'attache surtout aux incidents dont le Frère Instigateur a été cause dans le petit cabinet de verdure.

Voici la substance de ce discours :

La réception de la Compagnonne Maçonne rappelle les origines de l'humanité. Adam et Ève, formés par un être supérieur préexistant, ont été placés dans un jardin de délices, le Paradis Terrestre. Au milieu de ce jardin, est un arbre dont les fruits ont un privilège : une fois qu'on en a goûté, on sait discerner le bien du mal. C'est l'arbre qui recèle le plus grand secret de la nature : le secret de la perpétuité de l'espèce humaine. Les Maçons le désignent sous le nom d'Arbre du Milieu... Qu'est-ce qui est le bien? qu'est-ce qui est le mal? Adam et Ève l'ignoraient, et ils l'ignoreront tant qu'ils n'auront pas mangé du fruit de ce merveilleux Arbre du Milieu. Ils sont aveugles, et c'est cet aveuglement

LES ASSASSINATS MAÇONNIQUES



Assassinat de Saint-Blumont, agent de police, qui s'était présenté à l'initiation maçonnique dans le but de déjouer les complots de la secte (janvier 1815).

qu'on est convenu d'appeler leur innocence... L'humanité, qui ne se compose alors que d'un couple, est immortelle, la promesse de l'immortalité a été faite par le ciel, et c'est bien en aveugles qu'Adam et Ève s'y confient. Mais, si l'humanité est immortelle, elle est, d'autre part, fatalement destinée, par le fait même de son ignorance, à ne jamais s'accroître; elle sera toujours réduite à deux individus... Est-ce là le bien? Réfléchissez, ô vous qui êtes filles d'Ève, de cette Ève qui devait la pre-

mière goûter au fruit de l'arbre de vie !... Ève, donc, est tentée. Elle cède à la tentation. C'est une simple curiosité, une faiblesse, si l'on veut, mais une faiblesse bien excusable, puisqu'elle a pour mobile le désir de s'instruire, de connaître, d'apprendre à discerner le bien du mal. Elle ne raisonne pas, elle ne réfléchit point aux conséquences que pourra avoir sa faiblesse, elle ne se dit pas que sa légèreté va mettre en fureur l'être supérieur de qui elle dépend ; non, elle est simple et naïve, sans malice aucune, elle agit d'instinct... Elle mord à une pomme, et elle y a à peine mordu, que ses yeux se dessillent, que la lumière de la mystérieuse science luit à ses regards à la fois étonnés et charmés. Elle comprend que le bien de l'humanité n'est pas dans son isolement au milieu de la nature, mais, au contraire, dans sa reproduction incessante, dans son accroissement, dans sa multiplication. Tandis qu'elle a goûté à ce fruit de vie, elle a éprouvé une sensation délicieuse, jusqu'alors inconnue d'elle, et, en même temps, elle a eu la révélation du grand secret que recèle l'Arbre du Milieu... Heureuse de sa découverte, elle s'empresse d'en faire profiter Adam : ils mangent ensemble de ce fruit aussi suave que précieux ; Ève donne à Adam la leçon que tout à l'heure elle a reçue... Soudain, le tonnerre et la grêle font entendre leurs éclats terribles ; les cieux se déchirent, la terre tremble, la nature entière frissonne épouvantée ; c'est l'être supérieur à qui Adam et Ève doivent d'avoir été formés, qui apparaît écumant de colère, prêt à détruire son œuvre, tant il est furieux et courroucé. D'un mot, il renie ses promesses : puisque l'homme et la femme, oubliant ses injonctions, ont cueilli le fruit défendu et qu'ainsi le mystère de la génération n'est plus un secret pour eux, puisque désormais l'espèce humaine engendrera et se multipliera, eh bien, le privilège de l'immortalité, qui devait la distinguer des autres êtres animés, lui sera retiré ; Adam et Ève, ainsi que leurs descendants, mourront ; pour une inconséquence, en somme, très discutable, l'humanité entière est condamnée à perpétuité à cette peine dont les effets sont horribles, la mort... Adam et Ève, chassés du Paradis Terrestre, ne tardent pas néanmoins à se consoler, dans la mesure du possible, des avantages qu'ils ont perdus : à leur improductive ignorance a succédé l'amour, tendre et fécond ; le travail, qui les honore, remplace, à leur foyer persécuté, l'oisiveté méprisable. Si leur existence est maintenant restreinte à une limite fixée par l'arbitraire, du moins, elle n'est plus stérile et sans but. Ils connaissent les douces joies de la famille ; ils ont des enfants, et leur mère, que l'adversité n'a rendue que meilleure, ne regrette point les douleurs que leur naissance lui coûte... Hélas ! pourquoi faut-il qu'un tragique événement vienne bientôt faire comprendre à Adam et à Ève combien est terrible la peine infligée à l'humanité ?... Une rivalité ayant surgi entre Abel et Caïn, celui-ci frappe trop violemment son frère, et, pour la première fois, la famille humaine a sous les yeux l'épou-

vantable et désolant spectacle de la mort... Tel est, Chères Sœurs et Chers Frères, le sujet d'étude que la Maçonnerie a entendu livrer à vos méditations, en composant l'initiation de Compagnonne des épisodes symboliques que vous savez.

En vertu de ce raisonnement maçonnique, c'est Dieu, on le voit, qui est en tout le grand coupable, même au sujet de la mort d'Abel. Il est facile, dans ces conditions, de comprendre le sens que la secte attache à l'inscription mise sur le tableau de la Chambre du Crime : « Le crime a vaincu l'innocence. » L'innocence, c'est l'humanité, et le crime, c'est Dieu.

Après le discours du Frère Orateur, ont lieu la circulation du Tronc de la Veuve, et, ensuite la récitation du Catéchisme de Compagnonne par la Grande Maîtresse et la Sœur Inspectrice.

La Grande Maîtresse. — Sœur Inspectrice, êtes-vous Compagnonne ?

La Sœur Inspectrice. — Grande Maîtresse, donnez-moi une pomme, et vous en jugerez.

La Grande Maîtresse. — Comment êtes-vous parvenue au grade de Compagnonne ?

La Sœur Inspectrice. — Par un fruit et un ligament.

La Grande Maîtresse. — Comment jugerai-je, au moyen d'un fruit, que vous avez été initiée au second degré de la Maçonnerie d'Adoption ?

La Sœur Inspectrice. — En me faisant mordre à ce fruit ; car je le mordrai sans toucher au pépin.

La Grande Maîtresse. — Pourquoi cette précaution ?

(La réponse à cette question ne peut être reproduite ici.)

La Grande Maîtresse. — Qu'est ce fruit ?

La Sœur Inspectrice. — Il est doux.

La Grande Maîtresse. — Que représente sa douceur ?

La Sœur Inspectrice. — Le caractère d'un vrai Maçon.

La Grande Maîtresse. — Qu'est-ce qu'un ligament ?

(La réponse à cette question ne peut être reproduite ici.)

La Grande Maîtresse. — Que signifie le ligament dont vous entendez parler ?

La Sœur Inspectrice. — La force d'une amitié parfaite, basée sur la vertu.

La Grande Maîtresse. — Qu'est-ce que la vertu ?

La Sœur Inspectrice. — C'est l'énergie de l'âme appliquée à la pratique habituelle du devoir.

La Grande Maîtresse. — Quel est le devoir des Maçons et des Maçonnes ?

La Sœur Inspectrice. — C'est de se rendre mutuellement heureux.

La Grande Maîtresse. — Ne vous a-t-on pas fait voyager avant de vous recevoir Compagnonne ?

La Sœur Inspectrice. — J'ai fait cinq voyages.

La Grande Maîtresse. — Quelle est la signification de ces voyages ?

La Sœur Inspectrice. — Ils doivent me rappeler les cinq conseillers expérimentés et fidèles que la nature m'a donnés pour me guider dans le chemin de la vie.

La Grande Maîtresse. — Quels sont ces conseillers ?

La Sœur Inspectrice. — Les cinq sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher.

La Grande Maîtresse. — Qu'avez-vous vu ?

La Sœur Inspectrice. — Un épais bandeau couvrait mes yeux ; mais j'y voyais avec les yeux de la raison.

La Grande Maîtresse. — Qu'avez-vous entendu ?

La Sœur Inspectrice. — La voix aimable et persuasive de la sagesse.

La Grande Maîtresse. — Qu'avez-vous flairé ?

La Sœur Inspectrice. — Une joie suave et pure.

La Grande Maîtresse. — Qu'avez-vous goûté ?

La Sœur Inspectrice. — La paix du cœur.

La Grande Maîtresse. — Qu'avez-vous touché ?

La Sœur Inspectrice. — La main de l'amitié.

La Grande Maîtresse. — N'avez-vous pas eu à passer par d'autres épreuves ?

La Sœur Inspectrice. — Oui, Grande Maîtresse.

La Grande Maîtresse. — Quelles sont-elles ?

La Sœur Inspectrice. — Le feu, la tentation et l'aspect de la mort.

La Grande Maîtresse. — Êtes-vous passée par le feu sans danger ?

La Sœur Inspectrice. — Le feu des vertus anime et ne fait aucun mal.

La Grande Maîtresse. — Où avez-vous été tentée ?

La Sœur Inspectrice. — Dans un jardin délicieux.

La Grande Maîtresse. — Comment nommez-vous ce jardin ?

La Sœur Inspectrice. — Le jardin d'Éden. Il rappelle le Paradis Terrestre, où furent placés nos premiers parents et où nous devrions vivre dans une sécurité parfaite

La Grande Maîtresse. — Qu'y a-t-il de plus remarquable dans ce jardin ?

La Sœur Inspectrice. — Un arbre de vie, que nous nommons l'Arbre du Milieu.

La Grande Maîtresse. — Que signifie cet arbre ?

La Sœur Inspectrice. — La Maçonnerie, laquelle nous apprend à connaître le mal que nous avons fait et le bien qu'il nous reste à faire.

La Grande Maîtresse. — Ne signifie-t-il rien de plus ?

(La réponse à cette question ne peut être reproduite ici.)

La Grande Maîtresse. — Qu'est-il résulté de l'épreuve que vous avez subie dans le jardin d'Éden ?

La Sœur Inspectrice. — Un acte d'ignorance, accompli de bonne foi.

La Grande Maîtresse. — Avez-vous été punie pour cet acte d'ignorance ?

La Sœur Inspectrice. — Non, Grande Maîtresse, la bonne foi est sacrée chez les Maçons.

La Grande Maîtresse. — Pourquoi a-t-on mis aussitôt sous vos yeux le spectacle de la mort ?

La Sœur Inspectrice. — Pour me faire bien ressentir l'horreur du crime ; pour que je n'oublie jamais comment la souffrance et la destruction sont entrées dans le monde ; pour me faire souvenir, enfin, que la science de la mort n'a été utile que depuis ce temps-là.

La Grande Maîtresse. — Que signifie le mot *Èva*, mis à chaque côté du Tableau de la Loge ?

La Sœur Inspectrice. — Il me rappelle mon origine, ce que je suis, ce que je dois être.

(C'est-à-dire ; la Maçonne doit prendre pour modèle Ève dans l'état de péché ; selon la secte, le devoir de la femme est de désobéir à Dieu et de pousser l'homme à pareille désobéissance.)

La Grande Maîtresse. — Que vous est-il arrivé à la suite des épreuves ?

La Sœur Inspectrice. — On m'a conduite au Vénérable Grand Maître, par cinq pas en partant du pied droit.

La Grande Maîtresse. — Qu'a-t-il fait de vous ?

La Sœur Inspectrice. — Il m'a mis une chaîne sur le cou et a reçu mon obligation.

La Grande Maîtresse. — Que représente cette chaîne ?

La Sœur Inspectrice. — L'aimable lien de l'union maçonnique.

La Grande Maîtresse. — Qu'a-t-on exigé de vous ?

La Sœur Inspectrice. — De coucher, la nuit de ma réception, avec la Jarretière de l'Ordre.

La Grande Maîtresse. — Qui vous a faite Compagnonne ?

La Sœur Inspectrice. — La truelle et ma vertu.

La Grande Maîtresse. — A quoi sert la truelle ?

La Sœur Inspectrice. — A réunir dans le cœur les sentiments d'honneur et de probité, et à faire oublier les offenses reçues.

La Grande Maîtresse. — Que vous a-t-on appliqué, lorsqu'on vous a reçue Compagnonne ?

La Sœur Inspectrice. — Le sceau de la discrétion pour m'apprendre que ma bouche doit se taire sur les mystères de la Maçonnerie.

La Grande Maîtresse. — Comment se fait votre signe ?

La Sœur Inspectrice. — En prenant l'oreille droite avec le petit doigt et le pouce de la main droite.

La Grande Maîtresse. — Comment y répond-on ?

La Sœur Inspectrice. — En posant l'index et le doigt du milieu de la main droite sur la bouche, le pouce sous le menton.

La Grande Maîtresse. — Que signifie le premier signe ?

La Sœur Inspectrice. — Que notre oreille ne doit s'ouvrir qu'à ce qui peut nous édifier, et qu'elle doit se fermer à ce qui peut nous corrompre.

La Grande Maîtresse. — Que signifie le second ?

La Sœur Inspectrice. — Que notre bouche doit toujours être fermée à la médisance et à la calomnie.

La Grande Maîtresse. — Donnez-moi le mot de passe des Compagnonnes.

La Sœur Inspectrice. — *Lamma Sabactani.*

La Grande Maîtresse. — Que signifie-t-il ?

La Sœur Inspectrice. — Seigneur, je n'ai péché que parce que vous m'avez abandonnée !

La Grande Maîtresse. — Donnez-moi le mot sacré.

La Sœur Inspectrice. — *Belba.*

La Grande Maîtresse. — Que signifie-t-il ?

La Sœur Inspectrice. — Il signifie que la Maçonnerie rétablira la paix dans le monde par le renversement de la Tour de Confusion.

La Grande Maîtresse. — Quel est l'état d'une Maçonne ?

La Sœur Inspectrice. — D'être heureuse, destinée pour laquelle l'humanité fut formée.

La Grande Maîtresse. — Comment parvient-on à cette félicité ?

La Sœur Inspectrice. — Par le secours de l'Arbre du Milieu.

La Grande Maîtresse. — A quoi sont obligés les Maçons et les Maçonnes ?

La Sœur Inspectrice. — A s'éclairer réciproquement, à s'édifier par leurs vertus et à s'assister dans leurs besoins.

La Grande Maîtresse. — Quelle doit être leur attention ?

La Sœur Inspectrice. — Écouter, obéir, travailler et se taire.

La Grande Maîtresse, solennellement. — Nous avons écouté, obéi, travaillé, et nous nous taisons sur nos mystères envers les Profanes. C'est pourquoi je ferme cette Loge en faisant notre office par cinq.

La fermeture des travaux a lieu avec le même cérémonial que celle d'Apprentie.

Les dernières paroles de la Grande Maîtresse, répétées par les Sœurs Inspectrice et Dépositaire, sont celles-ci :

— La Loge de Compagnonne est fermée ; retirons-nous en paix au sein de nos familles et de nos affections !

On ne dira pas que le second degré de la Maçonnerie d'Adoption est un grade de remplissage. Dans la voie du mal, la secte accomplit ici de rapides progrès.

III

La Maîtresse

Le grade de Maîtresse est le troisième degré de la Maçonnerie d'Adoption.

La tenture de la salle, pour la réception à ce grade, est cramoisie.

Au-dessus de l'autel qui est sur l'estrade, se trouve un transparent figurant l'arc-en-ciel. Une échelle, composée de cinq échelons, est placée contre le mur, auprès du Frère Orateur et de la Sœur d'Éloquence.

Au milieu, à proximité de l'estrade, mais un peu du côté de l'Afrique, il y a une sorte de tour en bois, ayant la forme d'une spirale et haute d'un mètre environ : la plate-forme de cette tour est assez large pour qu'une personne puisse s'y tenir ; cet objet est de construction solide. On y lit, en gros caractères, ces mots : « Tour de Babel, monument de l'orgueil des hommes. » Une planche, large d'un mètre, conduit à la plate-forme de la tour : cette planche est très longue ; posée sur des tréteaux de hauteur graduée, elle forme une pente extrêmement douce, qui part du sol même de la salle.

Vers l'entrée, auprès de l'autel où se tiennent le Premier Surveillant et la Sœur Inspectrice, est un établi de menuisier, sur lequel sont un maillet, un ciseau et une boîte carrée, en bois couleur de pierre, de 21 centimètres de long, 9 de large, et 9 de haut et dont le couvercle s'ouvre, au moyen de charnières, en deux parties égales ; il y a, aux quatre coins du couvercle, un clou doré, et, au milieu un cinquième clou, lequel, lorsqu'on le presse, fait jouer un ressort qui ouvre brusquement les deux parties du couvercle. Ce que contient cette boîte est un objet dont je ne puis donner ici aucune description. Deux bougies allumées sont placées sur l'établi, des deux côtés de la boîte à surprise. L'endroit où se trouve cet établi avec ses accessoires est entouré de paravents et forme en quelque sorte un petit cabinet à part en entrant dans la Loge.

Le tableau de la Loge, grande toile peinte étalée entre les colonnes au milieu de la salle, représente :

- 1° Les quatre parties du monde, dont les noms servent à désigner les côtés du temple ; figures allégoriques ;
- 2° Dans le haut, un arc-en-ciel ;
- 3° Du côté de l'Afrique, un bûcher enflammé consumant un agneau, ledit bûcher étant placé sur un autel ;

4° A l'opposite, Abraham sacrifiant son fils Isaac ;

5° Un peu plus bas, du côté de l'Afrique, l'arche de Noé sur le mont Ararat, avec la colombe prête à y rentrer, rapportant dans son bec une branche d'olivier, et un corbeau au pied de la montagne ;

6° A l'opposite, la tour de Babel, et, à côté de cette tour, une auge, une truie, une règle et un maillet ;

7° Au milieu du tableau, on voit l'échelle mystérieuse de Jacob, où montent et descendent des anges, et Jacob sommeillant, étendu à terre au pied de l'échelle ;

8° Au bas, vers l'Afrique, est une ville embrasée par le feu du ciel, représentant Sodome ; on distingue aussi, en cet endroit, la femme de Loth ayant la tête tournée vers la ville et changée en statue de sel ;

9° A l'opposite, est une citerne dans laquelle est représenté Joseph, ayant, au-dessus de lui, le soleil, la lune et onze étoiles.

On a eu soin de placer à terre, aux deux côtés du Tableau de la Loge, des flambeaux garnis de bougies allumées, savoir : sept du côté de l'Afrique, et six du côté de l'Amérique.

En outre, trois flambeaux garnis de bougies allumées sont placés sur l'autel de l'estrade. Un autre flambeau est devant la Sœur Inspectrice, et un autre devant la Sœur Dépositaire. Deux terrines enflammées se trouvent au pied de l'estrade.

Le reste de la Loge est éclairé à volonté.

La récipiendaire, ayant été conduite dès son arrivée dans la Chambre des Réflexions, y reçoit la visite du Frère Orateur, accompagné de la Sœur d'Éloquence, qui remplit le rôle de préparatrice. On invite la récipiendaire à se décoller, tout en lui tenant un discours sur la dignité du grade qu'elle va recevoir, et l'on pose ensuite un mouchoir sur ses épaules et sa gorge mises à nu ; ce mouchoir, lui dit-on, est l'emblème de sa modestie. Après quoi, on lui bande les yeux.

Pendant ce temps, la séance est ouverte conformément au rituel, qui diffère peu de celui des deux grades précédents. Toutefois, à la question : « Quels sont les devoirs d'une Maçonne ? » on ne répond plus : « Obéir, écouter, travailler et se taire », mais : « Aimer ses Frères et ses Sœurs, les protéger et les secourir. »

Au moment voulu, la récipiendaire est amenée à la porte du temple, sous la conduite du Frère Orateur et de la Sœur d'Éloquence.

La Sœur d'Éloquence, ayant frappé les cinq coups habituels, annonce « une Compagnonne Maçonne qui demande à être reçue Maîtresse. »

Les portes s'ouvrent, et la récipiendaire est introduite.

La Grande Maîtresse lui demande quels sont les progrès qu'elle a faits dans la Maçonnerie.

Celle-ci, dûment stylée par le Frère de la Loge qui s'intéresse à elle, répond en conséquence.

LES ASSASSINATS MACONNIQUES



Assassinat du général Quesnet, qui, s'étant laissé circonvenir, en 1814, par les conspirateurs des Loges, voulut ensuite reculer (février 1815).

La Grande Maîtresse lui demande encore les mots d'Apprentie et de Compagnonne.

Elle les donne.

Alors, la Grande Maîtresse ordonne que l'on fasse voyager la récipiendaire et qu'elle subisse l'épreuve de la confusion.

Le Maître des Cérémonies, donnant la main à la récipiendaire, lui

fait effectuer le tour du temple. Arrivé à l'Europe, il s'engage avec elle sur la planche en pente, et, comme la pente est très douce et que la postulante a les yeux bandés, elle arrive au sommet de la petite tour sans s'en apercevoir. Le Maître des Cérémonies, une fois qu'elle est là, lui recommande de ne pas bouger. Sans faire de bruit, on retire la planche et ses supports, de sorte que la récipiendaire se trouve isolée sur la plate-forme, à une hauteur d'un mètre environ.

La Grande Maîtresse. — Sœur Compagnonne, quel est le sujet qui vous amène en Loge ?

La récipiendaire. — Le désir de monter au grade de Maîtresse.

La Grande Maîtresse, feignant un étonnement mêlé de quelque irritation. — Quoi ! vous prétendez être reçue Maîtresse?... Sachez, ma Sœur, qu'on n'obtient des dignités parmi nous qu'à force de vertu, de travail et d'humilité. C'est pourquoi, nous ne pouvons, sans agir contre nos lois vous conférer le grade auquel vous prétendez. Du reste, pour vous prouver que le refus que je vous oppose est juste et mérité, nous allons vous rendre la lumière et vous faire connaître la témérité de votre démarche... Allons, ma Sœur, ôtez votre bandeau, je vous l'ordonne, et soyez punie de votre présomption.

La récipiendaire obéit. Débarrassée de son bandeau, elle ne manque pas d'être surprise et même un peu penaude de se trouver en l'air, dans une position ridicule, d'autant plus que l'assistance, comme on pense bien, ne se prive pas de rire.

Après que la récipiendaire a été laissée une minute ou deux sur la plate-forme, en proie aux moqueries des Frères et des Sœurs, deux Experts placent un escabeau de chaque côté de la tour, y montent, et, soulevant la récipiendaire par le dessous des bras, la descendent sur le sol de la salle. On lui fait lire alors l'inscription : « Tour de Babel, monument de l'orgueil des hommes. »

La Grande Maîtresse, à la récipiendaire. — Vous voyez, ma chère Sœur, combien le flambeau de la sagesse et de la vérité nous est nécessaire, et dans quel excès d'erreur l'ignorance et l'aveuglement peuvent nous conduire. Il vous est facile de juger qu'étant montée, quoique innocemment, au plus haut degré de l'orgueil, nous ne pouvions vous recevoir dans notre temple. Vous apprendrez bientôt les mystères que renferme l'épreuve par laquelle vous venez de passer. Contentez-vous, à présent, de vous soumettre à l'humilité qu'on doit pratiquer pour entrer dans le sanctuaire de la vertu.

Le récipiendaire. — Oui, Grande Maîtresse.

La Grande Maîtresse, s'adressant au Maître des Cérémonies. — Vous, mon Frère, enseignez à la Sœur avec quel respect elle doit venir à l'autel pour y prêter son obligation.

Le Maître des Cérémonies invite l'aspirante à ôter ses souliers, et,

quand elle a obéi, il lui fait faire, pieds nus, cinq pas sur le Tableau de la Loge, de droite à gauche et de gauche à droite, alternativement, de telle façon qu'au cinquième pas elle se trouve au bas de l'estrade. Il lui en fait gravir les degrés. Là, agenouillée, devant l'autel, la main droite posée sur le *Livre de la Sagesse*, de Salomon, elle prononce son serment de Maîtresse, que lui dicte le Vénérable. — Remarque : en Loge de Maîtresse Maçonne, le Vénérable porte le titre de Très Respectable Grand Maître.

Serment de la Maîtresse. — En présence du Grand Architecte de l'Univers, qui est Dieu, et devant cette auguste assemblée, je jure, sur cet autel respectable, par les sacrifices de Noé et d'Abraham et par l'échelle de Jacob, de ne jamais révéler aucun des secrets des Maçons et de ne rien expliquer aux Compagnonnes de ce qu'on m'apprendra sur les mystères de la Maîtrise, et je renouvelle la promesse, que j'ai faite dans mes précédentes obligations, d'aimer, protéger et secourir mes Frères et Sœurs, toutes les fois que j'en trouverai l'occasion. Si jamais j'étais capable de manquer à mes engagements, je consens à encourir la honte, le mépris et l'infamie que tout bon Maçon réserve au parjure ; mais, pour me garantir d'un tel malheur, j'invoque ici le Grand Architecte de l'Univers et je le prie de m'être en aide. Ainsi soit-il.

Pendant le serment, le Très Respectable Grand Maître a tenu son épée au-dessus de la tête de la récipiendaire ; tous les assistants sont debout et à l'ordre.

La récipiendaire se relève, une fois son obligation prononcée, et on l'autorise à remettre ses souliers.

La Grande Maîtresse. — Très chers Frères et très chères Sœurs, prenez place.

Tout le monde s'assied, sauf la postulante et le Maître des Cérémonies.

La Grande Maîtresse, à la récipiendaire. — Ma chère Sœur, le grade auquel vous aspirez n'est dû qu'au travail et à la constance ; je ne puis donc pas encore vous en découvrir les mystères, attendu qu'il vous reste un devoir essentiel à remplir. Y consentez-vous ?

La récipiendaire. — Oui, Grande Maîtresse.

La Grande Maîtresse. — C'est bien ; je n'en attendais pas moins de votre docilité. On va vous conduire à l'Atelier des Maîtresses, où vous achèverez de nous convaincre, par le zèle et l'ardeur que vous montrerez, que vous méritez l'auguste rang, objet de vos sollicitations.

Le Maître des Cérémonies conduit la récipiendaire dans le petit cabinet où se trouve l'établi de menuisier.

Là, il lui indique l'emploi et le maniement du ciseau et du maillet.

— Je vais me retirer, lui dit-il ; vous prendrez ce ciseau de la main gauche et ce maillet de la main droite ; vous frapperez cinq coups, un

sur chacun des quatre clous dorés qui sont aux angles de cette pierre (il montre la boîte peinte couleur de pierre), et le cinquième sur le clou du milieu. Vous verrez alors ce que produira votre travail; vous apercevrez le symbole de la morale maçonnique.

Aussitôt dit, il se retire, et la récipiendaire, à la fois obéissante et curieuse, frappe les cinq coups sur la boîte couleur de pierre. Au cinquième coup frappé sur le clou du milieu, le couvercle s'ouvre, et la postulante aperçoit l'objet symbolique, auquel j'ai fait allusion plus haut.

Pendant ce temps-là, le Maître des Cérémonies, l'oreille collée à la porte de l'Atelier des Maîtresses, attend que la récipiendaire ait frappé les cinq coups; le cinquième étant frappé, il laisse s'écouler une ou deux minutes, entre ensuite brusquement, prend la boîte mystérieuse après en avoir refermé le couvercle et entraîne la postulante au milieu de la Loge.

Le Maître des Cérémonies. — Très Respectable Grande Maîtresse, la Sœur a travaillé.

La Grande Maîtresse. — Qu'a produit l'ouvrage?

Le Maître des Cérémonies. — Un cœur qui renferme vertu et silence.

La Grande Maîtresse. — Votre travail, ma très chère Sœur, vient de vous faire comprendre ce que notre respectable institution exige de vous pour y être définitivement adoptée : un cœur bon, droit, vertueux, sincère et discret. Voilà cette adoption expliquée par les cinq qualités que vous ne devez jamais perdre de vue; ce but auquel tendent tous nos mystères, nous ne le dissimulons que pour donner plus d'envie aux gens de bien de se joindre à notre société et pour écarter, grâce à nos rigoureux examens, les personnes vicieuses que nous regardons comme seules vraiment profanes. Vous devez sentir maintenant, ma très chère Sœur, que nos secrets ont une trop belle fin pour craindre l'indiscrétion; et, quand même les serments les plus inviolables ne vous obligeraient pas au silence absolu, nous sommes bien persuadés, à présent, que nos mystères seront ineffaçables et immuables dans votre cœur et que c'est là qu'ils demeureront à jamais.

Le Maître des Cérémonies remet à la Grande Maîtresse la boîte à surprise.

La Grande Maîtresse. — Très cher Frère Maître des Cérémonies, veuillez faire monter à la Sœur N... les cinq degrés de l'échelle mystérieuse.

On couche sur le Tableau de la Loge l'échelle à cinq degrés. Le Maître des Cérémonies conduit la récipiendaire au bas de l'échelle, c'est-à-dire à l'extrémité proche de l'Europe; il lui fait mettre le pied gauche, puis le droit, parallèles, sur le premier échelon, ensuite sur les autres.

Le Maître des Cérémonies, quand la récipiendaire a les deux pieds posés sur le dernier échelon, extrémité proche de l'Asie. — Très Res-

pectable Grande Maîtresse, la sœur N... est parvenue au sommet de la félicité.

La Grande Maîtresse, se levant. — Debout, très chers Frères et très chères Sœurs, et à l'ordre !

On obéit.

La Grande Maîtresse, à la récipiendaire. — Vous, ma très chère Sœur, veuillez vous approcher.

La récipiendaire monte à l'estrade.

Le Grand Maître, appuyant son glaive sur la tête de la néophyte, tandis que la Grande Maîtresse enlève à celle-ci le mouchoir qui recouvre ses épaules et sa gorge. — Au nom de la Grande Maîtresse, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par cette Respectable Loge, je vous reçois et constitue Maîtresse Maçonne, troisième degré de la Maçonnerie d'Adoption.

En disant cela, il frappe légèrement cinq coups de maillet sur le plat de son épée touchant la tête de la récipiendaire. Après quoi, la Grande Maîtresse replace sur les épaules et la gorge de la néophyte le mouchoir dont elle l'a débarrassée pendant la consécration.

La Grande Maîtresse, tendant obligeamment la main à la néophyte. — Très chère Sœur, en suivant les principes que nous donne la sagesse, nous trouvons que c'est trop peu d'accorder à la vertu l'estime que chacun lui doit... (Lui enlevant son cordon de Compagnonne, et le remplaçant par le cordon de Maîtresse, auquel pend une petite truelle en or :) C'est pourquoi, je vous décore de ce bijou, comme étant la marque honorable du pur hommage que nous rendons à vos mérites. Cette truelle, parmi nous, est le signe distinctif de la Maîtrise, parce que, en ne l'accordant qu'à la vraie vertu, nous en faisons l'emblème de l'âme courageuse et maîtresse d'elle-même... Je vais aussi vous communiquer les moyens de nous reconnaître dans ce haut degré.

Elle lui communique alors les secrets du grade, après l'avoir embrassée à cinq reprises, ainsi que le Grand Maître. Ce baiser en cinq points se donne sur les joues, sur les yeux et sur la bouche.

La Grande Maîtresse, après la communication des secrets. — Allez maintenant, très chère Sœur, rendre aux Sœurs Officières les signes et paroles que je viens de vous donner.

Le Maître des Cérémonies veille, comme dans les autres réceptions, à l'exécution de ces formalités, et la Sœur Inspectrice, après le dernier tuilage, annonce que la nouvelle Maîtresse a rendu exactement les signes et paroles.

La Grande Maîtresse proclame la néophyte définitivement Maîtresse Maçonne et fait applaudir à son heureuse initiation.

La nouvelle Maîtresse, ayant remercié, est placée à la droite du Grand Maître, qui donne la parole au Frère Orateur.

Le discours de l'Orateur est, en grande partie, l'explication, à la mode maçonnique, des épisodes de la Bible dont la représentation figure sur le Tableau de la Loge. Tout cela est interprété à contre-sens et d'une manière impie, mais avec cette habileté diabolique qui est le propre de la secte.

L'Orateur explique encore aux Frères et aux Sœurs qui l'écoutent le sens des objets symboliques et des appellations emblématiques de la Franc-Maçonnerie. A raison du caractère particulièrement scabreux de cet enseignement, la mission de le donner en Loge n'est confiée qu'à un Frère ayant fait ses preuves et possédant la confiance de l'autorité suprême : il s'agit, en effet, pour l'Orateur, de délayer, dans une phraséologie hypocritement vertueuse, une instruction de la dernière obscénité ; le discours de l'Orateur, est-il dit dans le rituel du F. . Guillemain de Saint-Victor, doit être « aussi respectueux qu'instructif. » Étant donné le sujet traité, le Frère Orateur est donc obligé d'accomplir un vrai tour de force. Aussi, lorsqu'une Loge, par un vote peu conforme aux vues du Grand Orient ou du Suprême Conseil, a élu aux fonctions d'Orateur un Frère non pourvu des hauts grades et n'ayant pas, en conséquence, communication des instructions secrètes de l'autorité dogmatique, le discours de la réception au grade de Maîtresse Maçonne roule forcément sur des banalités ; et c'est là ce qui explique que tous les Maçons du 3^e degré ne connaissent pas, — à leur honneur, je me hâte de le dire, — le sens infâme des symboles et emblèmes de leur Ordre abominable.

Il m'est absolument impossible, je dois le déclarer, de donner ici, même en latin, le texte secret qu'un Orateur haut-gradé a mission de paraphraser devant les Frères et les Sœurs, sous prétexte d'adresser une harangue instructive à la nouvelle Maîtresse.

Toutefois, comme il ne faut pas que la secte puisse, par le fait de ma réserve, se prétendre calomniée sous forme de réticences, dire qu'il n'existe aucune instruction secrète inavouable, j'ai le devoir de rappeler que j'ai publié un volume de documents authentiques, contre lequel jamais aucun Maçon n'a osé s'inscrire en faux.

Je me bornerai donc à faire connaître, dans cet ouvrage-ci, la partie du discours du Frère Orateur qui a trait à la prétendue explication de certains épisodes bibliques, représentés sur le Tableau de la Loge.

Abraham, se rendant sur la montagne pour sacrifier Isaac, n'est qu'un nigaud, obéissant trop complaisamment au cruel Adonaï ; cette légende prouve la bonne nature du patriarche, mais, au dire de l'Orateur, ce n'est pas le Grand Architecte qui aurait demandé un tel sacrifice à un père.

Noé, aussi, est une bonne nature ; mais il se trompe étrangement en s'imaginant que c'est Adonaï qui a veillé sur l'arche. Adonaï, abhorrant

l'espèce humaine, ne demandait qu'à la noyer; heureusement, le Bon Principe (n'oublions pas que, selon la secte, la divinité est double et qu'Adonaï est le Principe du Mal) s'est fait le défenseur du genre humain. Du reste, un peu avant le déluge, la femme de Cham avait connu un descendant de Caïn et elle porte dans ses flancs un fils qui perpétuera la race aimée du Bon Principe. Ce n'est donc pas avec Adonaï que Noé a fait alliance, comme on le donne à entendre. Quant à l'arche, elle a un sens emblématique qui ne peut être indiqué décemment.

L'épisode de la tour de Babel fournit aussi une ample matière à diatribe contre Adonaï; il est bien le Dieu de la Discorde, lui qui a jeté la division dans l'humanité en créant la confusion des langues. Si nos pères, à cette époque, avaient adoré le Grand Architecte, un tel malheur ne serait pas arrivé; mais ils étaient dans l'aveuglement et livrés au despotisme de Nemrod, qui personnifie la tyrannie politique.

A propos de Sodome, nouvelle divagation immorale.

Enfin, Joseph, — qui le croirait? — est un ancêtre de la Franc-Maçonnerie. On sait que la secte prétend tirer ses mystères de ceux de l'ancienne Égypte. Or, Joseph, victime d'une famille chérie d'Adonaï, est devenu un haut personnage égyptien; il a donc été lui-même un adorateur d'Osiris et d'Isis. Ce n'est pas plus malin que cela.

Nous laissons de côté l'échelle de Jacob. C'est là une simple figure, dont l'explication est donnée par le Catéchisme de Maîtresse.

La récitation du Catéchisme suit le discours de l'Orateur; elle a lieu entre le Très Respectable Grand Maître et la Très Aimable Sœur Inspectrice.

Le Grand Maître. — Très Aimable Sœur Inspectrice, êtes-vous Apprentie?

La Sœur Inspectrice. — Je le crois, Très Respectable Grand Maître.

Le Grand Maître. — Êtes-vous Compagnonne?

La Sœur Inspectrice. — Donnez-moi une pomme, et vous en jugerez. (*On répond aussi : Je connais le fruit défendu.*)

Le Grand Maître. — Êtes-vous Maîtresse?

La Sœur Inspectrice. — J'ai monté l'échelle mystérieuse.

Le Grand Maître. — Que représentent les deux montants de cette échelle?

La Sœur Inspectrice. — L'amour de Dieu et l'amour du prochain?

Le Grand Maître. — Que représente le premier échelon?

La Sœur Inspectrice. — La candeur, vertu propre à une belle âme, susceptible de prendre toutes les bonnes intentions des Maçons. (C'est à raison de cette vertu que le premier baiser de Maîtresse, donné sur la joue droite, est appelé « baiser de candeur ».)

Le Grand Maître. — Que représente le second échelon?

La Sœur Inspectrice. — La douceur ou clémence, que je pratiquerai

envers tous les hommes, surtout à l'égard de mes Frères et Sœurs. (C'est à raison de cette vertu que le second baiser de Maîtresse, donné sur la joue gauche, est appelé « baiser de clémence ».)

Le Grand Maître. — Que représente le troisième échelon ?

La Sœur Inspectrice. — La vérité qui doit être sacrée parmi nous, comme étant un des rayons du Grand Soleil de l'Univers, qui est Dieu. (C'est à raison de cette vertu que le troisième baiser de Maîtresse, donné sur l'œil droit, est appelé « baiser de vérité ».)

Le Grand Maître. — Que représente le quatrième échelon ?

La Sœur Inspectrice. — La tempérance, qui nous apprend à mettre un frein à nos passions, en fuyant tout excès déréglé. (C'est à raison de cette vertu que le quatrième baiser de Maîtresse, donné sur l'œil gauche, est appelé « baiser de tempérance ».)

Le Grand Maître. — Que représente le cinquième échelon ?

La Sœur Inspectrice. — La discrétion, que nous devons observer sur tous les mystères de la Maçonnerie. (C'est à raison de cette vertu que le cinquième baiser de Maîtresse, donné sur la bouche, est appelé « baiser de discrétion ».)

Le Grand Maître. — Y a-t-il d'autres échelons à l'échelle mystérieuse ?

La Sœur Inspectrice. — Oui, Très Respectable Grand Maître ; mais je ne les connais pas.

Le Grand Maître. — A qui est-il réservé de les connaître ?

La Sœur Inspectrice. — A tous bons Maçons et Maçonnes qui, sachant monter le premier échelon, auront mis leurs vertus en pratique pour parvenir à la perfection.

Le Grand Maître. — Où est posée la base de cette échelle ?

La Sœur Inspectrice. — Sur la terre, marchepied du Seigneur.

Le Grand Maître. — Où atteint le sommet ?

La Sœur Inspectrice. — Au trône du créateur, séjour de la félicité.

Le Grand Maître. — Comment les Frères et Sœurs parviennent-ils à la perfection et en même temps à la félicité ?

La Sœur Inspectrice. — En unissant leurs vertus.

Le Grand Maître. — Quel est le premier Maçon qui connut l'échelle mystérieuse ?

La Sœur Inspectrice. — Le patriarche Jacob, dans un songe merveilleux.

Le Grand Maître. — Que représente le sommeil de Jacob ?

La Sœur Inspectrice. — La paix et la tranquillité qui doivent régner en Loge.

Le Grand Maître. — Qui vous a fait Maîtresse Maçonne ?

La Sœur Inspectrice. — L'humilité, le travail et la discrétion.

Le Grand Maître. — Comment avez-vous été humiliée ?

LES ASSASSINATS MAÇONNIQUES



Assassinat de William Morgan, journaliste de New-York, qui, reniant la Franc-Maçonnerie dont il avait fait partie, répara vaillamment sa faute en publiant, le premier les rituels de la secte (13 septembre 1826).

La Sœur Inspectrice. — En subissant l'épreuve de la confusion : conduite par mon aveuglement au sommet de la tour de Babel, j'en fus précipitée.

Le Grand Maître. — Où avez-vous travaillé ?

La Sœur Inspectrice. — Dans l'Atelier des Maîtresses.

Le Grand Maître. — Comment avez-vous travaillé ?

La Sœur Inspectrice. — Avec zèle et en gardant le silence.

Le Grand Maître. — Qu'a produit votre travail?

La Sœur Inspectrice. — Un cœur vertueux et discret.

Le Grand Maître. — Quelle a été votre récompense?

La Sœur Inspectrice. — La truelle de l'Ordre.

Le Grand Maître. — A quoi vous sert-elle?

La Sœur Inspectrice. — A fixer la sagesse dans mon cœur.

Le Grand Maître. — Où avez-vous été reçue Maîtresse?

La Sœur Inspectrice. — Auprès du sacrifice de Noé.

Le Grand Maître. — Que représente le Tableau de la Loge?

La Sœur Inspectrice. — L'arc-en-ciel, le sacrifice de Noé, celui d'Abraham, l'arche de Noé sur le mont Ararat en Arménie, la tour de Babel, l'échelle mystérieuse de Jacob, l'embrasement de Sodome, Joseph dans la citerne, ayant au dessus de lui le soleil, la lune et onze étoiles, et enfin les quatre parties du monde.

Le Grand Maître. — Que signifie l'arc-en-ciel?

La Sœur Inspectrice. — L'harmonie des sentiments d'amour fraternel qui unissent les Maçons et les Maçonnes, symbolisée par l'éclatant mélange de couleurs qui forme l'arc-en-ciel.

Le Grand Maître. — Que signifie le sacrifice de Noé?

La Sœur Inspectrice. — Le sacrifice étant une marque de reconnaissance et de gratitude, celui de Noé nous apprend qu'un vrai Maçon doit profiter de l'expérience qu'il tire des dangers courus et remercier le Grand Architecte d'avoir préservé ses jours.

Le Grand Maître. — Que signifie le sacrifice d'Abraham?

La Sœur Inspectrice. — Obéissance et résignation.

Le Grand Maître. — Que représente l'arche arrêtée sur le mont Ararat?

La Sœur Inspectrice. — Le salut de ceux qui pratiquent la vertu.

Le Grand Maître. — Qui fut le fondateur de l'arche?

La Sœur Inspectrice. — Noé, procréateur du genre humain.

Le Grand Maître. — Pourquoi la fit-il?

La Sœur Inspectrice. — Pour préserver de la destruction totale l'humanité engloutie et noyée dans les eaux du déluge.

Le Grand Maître. — Combien mit-il de temps pour la construire?

La Sœur Inspectrice. — Cent ans.

Le Grand Maître. — De quel bois était-elle?

La Sœur Inspectrice. — De cèdre.

Le Grand Maître. — Combien avait-elle d'étages?

La Sœur Inspectrice. — Trois.

Le Grand Maître. — Comment était-elle éclairée?

La Sœur Inspectrice. — Par une seule fenêtre ménagée dans le

comble, pour nous enseigner que toutes les actions des Maçons doivent être éclairées par la raison seule.

Le Grand Maître. — Quelle longueur avait-elle ?

La Sœur Inspectrice. — Trois cents coudées.

Le Grand Maître. — De quoi fut-elle enduite ?

La Sœur Inspectrice. — De bitume en dehors et de ciment en dedans.

Le Grand Maître. — Que signifie le bitume ?

La Sœur Inspectrice. — Le bitume, mis au dehors de l'arche pour lui permettre de résister aux eaux soulevées contre l'humanité, symbolise le don que le genre humain a reçu de la Nature pour se perpétuer.

Le Grand Maître. — Que signifie le ciment ?

La Sœur Inspectrice. — Il est l'emblème de l'union affermie par l'amitié.

Le Grand Maître. — Sur quelle montagne s'arrêta l'arche après le déluge ?

La Sœur Inspectrice. — Sur le mont Ararat, en Arménie ; ce qui montre que les Maçons doivent chercher des lieux à l'abri des Profanes.

Le Grand Maître. — Quel oiseau sortit le premier de l'arche ?

La Sœur Inspectrice. — Le corbeau qui ne revint point, et qui est le symbole des faux-frères.

Le Grand Maître. — Quel oiseau sortit le second ?

La Sœur Inspectrice. — La colombe, qui rapporta à son bec une branche d'olivier, et qui est le symbole des bonnes Maçonnes, avides de venir en Loge et d'y apporter le charme, la soumission et la paix.

Le Grand Maître. — Puisque vous parlez de l'arche, au moins la connaissez-vous ?

La Sœur Inspectrice. — Oui, je suis Maçonne, je travaille dans l'arche, j'en connais les propriétés, et je viens en Loge pour apprendre à pratiquer la vertu.

Le Grand Maître. — Que signifie la tour de Babel ?

La Sœur Inspectrice. — L'orgueil et la faiblesse des enfants de la terre, dont on ne peut se garantir qu'en leur opposant un cœur discret, apanage des vrais Maçons.

Le Grand Maître. — Qui forma le projet d'élever cette tour ?

La Sœur Inspectrice. — Le cruel Nemrod, père et tyran des hommes.

Le Grand Maître. — Sur quelle base cette tour fut-elle construite ?

La Sœur Inspectrice. — Sur la folie.

Le Grand Maître. — Quelles en furent les pierres ?

La Sœur Inspectrice. — Les passions déréglées des hommes.

Le Grand Maître. — Quel en fut le ciment ?

La Sœur Inspectrice. — Le poison de la discorde.

Le Grand Maître. — Que nous apprend sa destruction ?

La Sœur Inspectrice. — Que, sans l'union, l'harmonie de la société ne peut subsister.

Le Grand Maître. — Que représente Jacob endormi au pied de l'échelle qui conduit au séjour de la félicité ?

La Sœur Inspectrice. — La paix et la tranquillité que goûte une âme vertueuse.

Le Grand Maître. — Que nous enseigne l'embrasement de Sodome ?

La Sœur Inspectrice. — Que nous devons avoir en horreur le crime qui attirera à cette ville son châtiment. Les deux terrines enflammées sont l'effrayante image de cette punition.

Le Grand Maître. — Que signifie la femme de Loth changée en statue de sel ?

La Sœur Inspectrice. — Que notre curiosité ne doit pas chercher à pénétrer ce qui nous est tenu caché.

Le Grand Maître. — Pourquoi, dans le Tableau de Maîtresse, rappelle-t-on l'épisode biblique de Joseph trahi par ses Frères ?

La Sœur Inspectrice. — Pour nous enseigner que l'on peut être trahi par ceux qui vous touchent de plus près. La représentation de cet épisode, telle qu'elle figure sur le Tableau de la Loge nous enseigne aussi que, si la vertu est parfois trahie, elle ne tarde pas à triompher avec éclat ; les onze étoiles, placées au-dessus de la citerne, rappellent les onze frères de Joseph, qui, voulant se défaire de lui, ne réussirent qu'à lui procurer son bonheur et son élévation ; le soleil et la lune symbolisent la gloire de la vertu récompensée par le Grand Architecte de l'Univers.

Le Grand Maître. — De toutes les clartés que dispensent ces astres, laquelle préférez-vous ?

La Sœur Inspectrice. — La lumière morale et philosophique, qui survit à toutes les autres dans les cœurs purs et chez les nations éclairées.

Le Grand Maître. — Que représentent les quatre parties du monde ?

La Sœur Inspectrice. — Que nous devons secourir nos Frères et Sœurs dans quelque endroit qu'ils soient.

Le Grand Maître. — Que faut-il pour rétablir entre votre sexe et le nôtre les droits respectifs et sacrés de la société ?

La Sœur Inspectrice. — L'équité et l'indulgence.

Le Grand Maître. — Pourquoi l'équité ?

La Sœur Inspectrice. — Parce qu'elle est la base de la société humaine et la loi naturelle qui nous dit : « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fit ; ne fais à personne que ce que tu veux qu'il te soit fait. »

Le Grand Maître. — Pourquoi l'indulgence ?

La Sœur Inspectrice. — Parce que la perfection morale à laquelle

nous travaillons, ne pouvant jamais être complète, l'indulgence est indispensable pour se pardonner mutuellement quelques faiblesses inséparables de l'humanité.

Le Grand Maître. — Quel est le signe de Maîtresse Maçonne ?

La Sœur Inspectrice. — Le voici. (Elle le fait.)

Le Grand Maître. — Que signifie-t-il ?

La Sœur Inspectrice. — Il signifie que tout ce qui frappe nos yeux doit nous faire admirer la grandeur du Grand Architecte de l'Univers.

Le Grand Maître. — Veuillez donner l'attouchement au Vénérable Frère Inspecteur (Premier Surveillant).

La Sœur Inspectrice donne l'attouchement au Frère Inspecteur, qui est auprès d'elle.

Le Grand Maître. — Mon Frère, l'attouchement est-il juste ?

Le Premier Surveillant. — Oui, Très Respectable Grand Maître.

Le Grand Maître. — Très Aimable Sœur Inspectrice, donnez-moi le Mot de Passe.

La Sœur Inspectrice. — *Babel*.

Le Grand Maître. — Donnez-moi le Mot Sacré.

La Sœur Inspectrice. — *Havoth-Jaïr*.

Le Grand Maître. — Quel est le sens de ce mot ?

La Sœur Inspectrice. — L'éclatante lumière de la vérité a dessillé mes yeux.

Le Grand Maître. — Quels sont les devoirs des Maçons et des Maçonnes ?

La Sœur Inspectrice. — De s'aimer mutuellement, de se protéger et secourir les uns les autres.

Le Grand Maître. — Aimons-nous mutuellement, protégeons-nous et secourons-nous les uns les autres, suivant nos promesses.

La séance se ferme avec le même cérémonial qu'aux grades précédents, — et les Frères et Sœurs vont mettre en pratique leurs vertus dans les cabinets particuliers des restaurants voisins de la Loge.

IV

La Maîtresse Parfaite

La Maçonnerie d'Adoption a ses hauts grades, de même que la Maçonnerie masculine.

Le quatrième degré des Sœurs Maçonnes, grade de Maîtresse Parfaite, correspond au dix-huitième degré des Frères, grade de Rose-Croix.

En d'autres termes, l'Atelier des Maîtresses Parfaites est le Chapitre de la Maçonnerie d'Adoption.

La salle est tendue en drap cramoisi; le trône, le dais, les sièges, sont de même étoffe, avec galons et franges d'or.

Le temple de Maîtresse Parfaite est censé représenter l'intérieur du Tabernacle dressé par Moïse dans le désert.

Sur l'estrade, un peu en avant du trône, sont deux colonnes torsées :

La colonne de droite, côté de l'Afrique, est creuse et transparente, pour pouvoir être rendue lumineuse, à un moment donné. Il est dit, dans les rituels, qu'elle représente la colonne de feu qui dirigeait, pendant la nuit, les Israélites dans le désert; mais le vrai sens de cette colonne transparente, ainsi que celui de la colonne obscure placée à gauche, est tout autre, et le Frère Orateur l'explique aux néophytes. Je me garderai bien de reproduire cette explication dans cet ouvrage populaire. Le grade de Maîtresse Parfaite ne s'occupe de Moïse et du voyage des Israélites à la recherche de la Terre Promise que pour dissimuler diverses nouvelles infamies. Ces deux colonnes, dont l'une est terminée à son sommet par une représentation obscène, sont reliées l'une à l'autre par un cintre, en forme d'arc-en-ciel, qui passe par-dessus le trône et est garni de onze lampions.

Dans un des angles de la salle, près du Premier Surveillant et de la Sœur Inspectrice, est un autel, qu'on nomme l'Autel du Feu ou de la Vérité. Il porte plusieurs vases dorés et argentés, de formes antiques; au milieu, est une cassolette où brûlent des parfums, et, devant la cassolette, un plat d'argent.

A côté de l'autel se trouve une petite table. Sur cette table, il y a la boîte à surprise dont on s'est servi pour la réception au grade de Maîtresse; seulement, le contenu n'est plus le même. A l'intérieur de la boîte, sont quatre tablettes de bois plat, sur chacune desquelles on lit, en lettres d'or, l'un des quatre mots que voici : *Emeneth, Hur, Cana, Enbulos*. Auprès de la boîte, un marteau est déposé. Une navette pleine d'encens et un encensoir sont aussi placés sur la table.

Le Tableau du Chapitre, toile peinte étalée sur le sol, représente :

1° Pharaon dormant, et, au-dessus de lui, dans un nuage (figurant son songe), sept épis pleins et sept épis vides;

2° Joseph se réconciliant avec ses frères;

3° Plusieurs hommes en tablier, tenant des truelles dont ils se servent pour pétrir la terre et en faire des briques;

4° Moïse exposé dans la corbeille sur les eaux du Nil, et la fille de Pharaon le faisant retirer;

5° Moïse et Aaron à la tête des Israélites, au moment de la submersion de l'armée d'Égypte dans les flots de la mer Rouge;

6° Les quatre parties du monde, dont les noms servent à désigner les côtés de la salle.

Treize flambeaux sont placés, par terre, auprès du Tableau ; sept, du côté de l'Afrique ; et six, du côté de l'Amérique.

En séance de réception, le Grand Maître représente Moïse, et la Grande Maîtresse, sa femme Séphora. La Sœur Inspectrice représente Marie, sœur de Moïse. Le Frère Dépositaire (Second Surveillant) représente Aaron, frère de Moïse.

Le Grand Maître et le Frère Dépositaire sont revêtus d'un costume théâtral, figurant les ornements sacerdotaux des prêtres israélites d'autrefois.

Tous les autres Frères sont dans la tenue de leurs grades respectifs, avec les insignes de l'Adoption en plus.

Les Sœurs, — sauf celles pourvues d'un grade supérieur à la Maîtresse Parfaite, — ont le costume du troisième degré de la Maçonnerie d'Adoption, mais avec certaines modifications. Le cordon, bleu moiré, au lieu de se porter en écharpe, se porte en sautoir ; en outre, ce n'est plus la truelle de Maîtresse qui est attachée à l'extrémité du cordon, mais le bijou de Maîtresse Parfaite. Ce bijou est un petit maillet en or, dans le manche duquel est passé un anneau également en or où on peut lire ce mot gravé : *Secret*.

Tous les Frères sont munis d'une épée, et les Sœurs, d'une baguette qu'elles tiennent à la main.

A l'ouverture de la séance, le Grand Maître et la Grande Maîtresse sont placés, debout, sous le devant du dais, ayant l'arc-en-ciel presque au-dessus de la tête. Les Frères et Sœurs sont rangés sur deux lignes, observant un grand silence.

Le Respectable Grand Maître (on ne l'appelle plus : Vénérable, titre devenu désormais celui des simples Officiers) frappe cinq coups et fait avertir l'assemblée, par les Sœurs Inspectrice et Dépositaire, et avec les formules habituelles, qu'il va, sous les auspices de la Grande Maîtresse, ouvrir le Chapitre de Maîtresse Parfaite.

Les deux Sœurs font l'annonce.

Le Grand Maître. — Vénérable Sœur Grande Inspectrice, quelle heure est-il ?

La Sœur Inspectrice. — Très Respectable Grand Maître, le soleil se lève.

Le Grand Maître. — Que signifie cette heure ?

La Sœur Inspectrice. — C'est celle à laquelle Moïse entrait au Tabernacle d'Alliance.

Le Grand Maître. — Vénérable Sœur Grande Dépositaire, quels sont les devoirs d'une Maîtresse Parfaite ?

La Sœur Dépositaire. — De secourir ses Frères et Sœurs, de les aimer et de s'instruire avec eux dans la pratique des vertus.

Le Grand Maître. — Aimons-nous, secourons-nous et instruisons-nous mutuellement. C'est pourquoi, dès cet instant, Frères et Sœurs, le Chapitre est ouvert, et pour marque de consentement unanime, applaudissons par la batterie et l'acclamation accoutumées.

On frappe, dans les mains, bruyamment, sept coups, par six et un (OOOOOO — O); puis, on dit, tous ensemble, cinq fois *Eva*, en se battant le bout des doigts.

Le Grand Maître ordonne à l'assemblée de prendre place, c'est-à-dire de s'asseoir, et l'initiation de la Maîtresse qui a demandé à monter en grade commence aussitôt.

Dès son arrivée au local maçonnique, la postulante a été conduite et enfermée dans la Chambre des Réflexions.

Là, l'Orateur est allé la trouver et l'a interrogée sur les trois premiers grades.

Lorsqu'elle a eu répondu, il lui a rappelé les devoirs qu'elle s'est imposés par ses précédentes obligations, et « l'exactitude qu'elle doit montrer plus que jamais dans la pratique de la vertu. » Nous savons ce que ce langage veut dire.

Après quoi, le Frère Orateur, quittant un instant la belle, est allé chercher ce que voici :

Sous un vase renversé, on a placé un oiseau vivant ; c'est le premier moineau venu, mais on l'appelle gravement : « l'oiseau du mystère ». Le vase est posé sur un plat ; et on a eu soin de mettre dans le plat, autour du vase, du sable fin, en épaisseur de trois centimètres environ, de façon à ce qu'il soit impossible à la postulante de soulever le moins du monde le vase sans laisser des marques de sa curiosité.

Tel est l'objet mystérieux que le Frère Orateur a rapporté à la récipiendaire, après une courte absence.

— Chère Sœur, a-t-il dit à la commère, ce vase que vous voyez renferme le dernier secret de la Maçonnerie. C'est un dépôt sacré que le Grand Maître vous confie, sans vouloir d'autre preuve de votre discrétion que la haute estime qu'il a conçue de vous ; et le respect que l'on doit à la vertu m'empêche moi-même d'exiger de vous quelque garantie que ce soit. Cependant, comme je vais vous en laisser seule dépositaire, permettez-moi de vous apprendre que la moindre apparence de curiosité que vous pourriez montrer en cette occasion vous ôterait tous les moyens de parvenir à l'auguste grade auquel vous aspirez.

Cet avertissement donné, le Frère Orateur a abandonné de nouveau la récipiendaire pour quelques minutes.

Il est rare qu'une Maçonne, aspirant au grade de Maîtresse Parfaite, n'ait pas, en cette circonstance, la force de vaincre sa curiosité. D'abord, il ne faut pas oublier qu'une épreuve de ce genre est faite très souvent lors de la première initiation, l'initiation au grade d'Apprentie ; la Maçonne

LES ASSASSINATS MAÇONNIQUES



Assassinat de M. et Mme Emiliani et de M. Lazzoneschi, par le F. Gaviol, sur l'Ordre des Loges de Marseille (31 mai 1834); MM. Emiliani et Lazzoneschi s'étaient retirés de la Franc-Maçonnerie, non sans manifester quelques sentiments d'hostilité.

aspirant au 4^e degré d'Adoption sait donc à quoi s'en tenir. Ensuite, il convient de ne pas perdre de vue qu'une Maîtresse est familiarisée depuis longtemps avec tous les procédés et trucs de la secte; elle a pris l'habitude d'obéir, et l'acte de soumission qu'on lui demande pour la faire passer de la Loge au Chapitre lui coûte certes moins que pas mal d'autres preuves de docilité qu'on exige d'elle depuis longtemps.

Toutefois, il peut arriver qu'une Sœur, par trop curieuse, désobéisse ; aussi, le règlement prévoit le cas.

« Si le Frère Orateur, est-il stipulé dans les cahiers du grade, s'aperçoit, quand il revient, que le vase a été levé ou seulement remué, il adresse de vives remontrances à la Sœur et lui dit que, ayant manqué à son devoir, elle ne doit plus espérer d'être admise au sublime grade de la Perfection ; que toute excuse est inutile ; qu'il n'y a que le temps, la patience et la charité qui pourront lui faire mériter de nouveau la faveur précieuse qu'elle vient de perdre par sa trop grande légèreté. Ensuite, on ferme le Chapitre de Maîtresse Parfaite, sans recevoir la Sœur fautive ; et, lorsqu'on tient Loge de Table de Maîtresse, le Grand Maître condamne la Sœur à verser trois francs d'amende au Tronc de la Veuve. »

Mais, — ainsi que je viens de le dire, — une Maîtresse ne se met jamais dans le cas de se voir refuser l'admission au Chapitre, et les sévérités du règlement du 4^e degré d'Adoption demeurent lettre morte.

Le Frère Orateur a donc constaté, en rentrant dans la Chambre des Réflexions, que le sable n'a pas été dérangé, et il a félicité la Sœur d'avoir « fourni une si noble preuve de sa discrétion et de sa prudence. »

Un Frère Servant, requis aussitôt, a apporté une cuvette pleine d'eau fortement parfumée ; la récipiendaire, sur l'ordre de l'Orateur, s'y est lavé le bout des doigts. Et c'est alors que la postulante a été conduite à la porte du Chapitre.

Elle tient dans ses mains le plat et le vase auxquels elle n'a pas touché, et le Frère Orateur frappe cinq coups qui servent de signal d'introduction.

A l'intérieur de la salle, la Sœur Dépositaire informe la Sœur Inspectrice qu'on vient de frapper.

La Sœur Inspectrice se lève et va ouvrir.

Par l'entrebâillement de la porte, elle demande au Frère Orateur si la Maîtresse postulante a rempli tous ses devoirs.

Le Frère Orateur. — Ma Sœur, l'aspirante est digne d'entrer dans le sanctuaire.

Le Premier Surveillant prend le plat des mains de la récipiendaire et va le déposer sur l'autel du Grand Maître, pendant qu'on referme la porte.

La Sœur Inspectrice. — Très Respectable Grand Maître, une Sœur, que signalent son zèle et ses vertus, a été soumise à l'épreuve de la discrétion et en est sortie victorieuse. Elle demande avec instance à être admise au grade de Maîtresse Parfaite.

Le Grand Maître répond que, n'étant que le premier d'entre ses égaux, il ne peut rien décider sans le consentement de toutes les Sœurs et de tous les Frères.

Alors, s'adressant à l'assemblée, il demande s'il n'y a point d'opposition à la réception de l'aspirante.

Naturellement, personne ne s'y oppose, puisque tout a été réglé d'avance, puisque, selon l'usage maçonnique, on n'est pas admis à des épreuves de Chapitre sans une discussion préalable et un vote formel à une séance antérieure.

Sur l'ordre du Grand Maître, tous les Frères et Sœurs mettent le genou gauche en terre.

Le Grand Maître. — Vénérable Frère Grand Inspecteur, introduisez la Sœur aspirante sans bandeau et selon les règles de nos mystères.

Les portes s'ouvrent. La récipiendaire, à qui l'on n'a pas bandé les yeux, entre, accompagnée du Frère Orateur qui lui passe une chaîne de fer-blanc dans les bras.

Après quoi, le Frère Orateur va reprendre sa place auprès de la Sœur d'Éloquence.

La Sœur Inspectrice. — Très Respectable Grand Maître, la Sœur aspirante est à l'Europe, attendant vos ordres.

Le Grand Maître pose à la récipiendaire plusieurs questions sur l'enseignement qu'elle a retiré des grades symboliques ; puis, il commande au Frère Inspecteur (Premier Surveillant) de recevoir de la Sœur postulante les signes, paroles et attouchement du grade de Maîtresse.

Le Frère Inspecteur obéit, et déclare ensuite au Grand Maître « que la conduite de l'aspirante est irréprochable ; que, étant venue à la Maçonnerie par une heureuse inspiration, elle a goûté du fruit mystérieux ; qu'elle a travaillé dans l'arche ; qu'elle sait monter l'échelle du devoir et de la félicité ; et que son dernier désir serait de se joindre à ses Frères et Sœurs pour entrer dans la Terre Promise. »

Le Grand Maître. — Vénérable Frère Grand Inspecteur, nous ne saurions, sans être injustes, refuser une Sœur aussi méritante ; armez-la donc pour le voyage et faites-lui traverser la mer.

Le Frère Inspecteur donne une baguette à la récipiendaire.

Alors, le Grand Maître frappe cinq coups, à distance égale :

Premier coup. — Tous les Frères et Sœurs se lèvent.

Second coup. — Les Frères élèvent leurs épées perpendiculairement.

Troisième coup. — Les Frères abaissent horizontalement la pointe de leurs épées, tout en gardant leurs bras bien en l'air.

Quatrième coup. — Les Sœurs élèvent leurs baguettes perpendiculairement.

Cinquième coup. — Les Sœurs abaissent horizontalement le bout de leurs baguettes, tout en gardant leurs bras bien en l'air, et en faisant toucher leurs baguettes par le bout à la pointe des épées des Frères.

Grâce à cette manœuvre, tout le Chapitre est transformé en une sorte de tonnelle sinueuse, faite d'épées et de baguettes croisées.

C'est là, paraît-il, la représentation de la mer Rouge. Il est bon de le savoir, car on ne s'en douterait pas.

Nous voici au voyage de la postulante à travers les flots.

Le Frère Inspecteur, la tirant après lui par sa chaîne, la fait passer sous les arceaux formés d'épées et de baguettes entrelacées.

Quand la récipiendaire est parvenue à l'estrade présidentielle, le Frère Inspecteur lui en fait gravir les degrés et la remet au Grand Maître.

Le Grand Maître, détachant la chaîne de l'aspirante. — Ma chère Sœur, il est temps de rompre vos fers ! Sortez de l'esclavage où vous étiez réduite ! L'engagement que vous allez contracter demande une pleine et entière liberté.

Et, pour lui faire contracter cet engagement, — ce qui n'est pas précisément la rendre libre, — le Grand Maître ordonne à la récipiendaire de se mettre à genoux devant la Grande Maîtresse et lui.

Et elle obéit.

Le Grand Maître. — Ma chère Sœur, les erreurs, les préjugés, qui pourraient vous rester sur la Maçonnerie, vont disparaître ; tous nos symboles vont vous être révélés ; cette fois, la lumière de la vérité va briller à vos yeux et paraîtra dans tout son éclat.

(Elle n'avait donc pas été éclatante au grade précédent ? Alors, pourquoi le mot sacré de Maîtresse Maçonne, *Havoth-Jaïr*, est-il ainsi interprété dans les Loges : *L'éclatante lumière de la vérité a dessillé mes yeux* ?)

Quoi qu'il en soit, et sans faire connaître ses réflexions, si, toutefois, elle réfléchit, l'aspirante prête son obligation, avec toute la liberté d'une personne à qui l'on fait répéter, phrase par phrase, et à genoux, une formule dictée au milieu d'une assemblée de gens armés de glaives. Il est vrai de dire, pour être juste, que les glaives sont en fer-blanc et que la Maçonne, dont on va faire une Maîtresse Parfaite, ne demande pas mieux, corrompue comme elle est devenue par la pratique des Amusements Mystérieux, que de parfaire son avilissement.

Le Grand Maître. — A l'ordre, Frères et Sœurs ! l'aspirante va prêter son obligation.

Les Frères et Sœurs, qui ont rompu leur représentation des flots de la mer Rouge, se mettent à l'ordre. Les Frères tiennent l'épée nue de la main droite, la pointe haute. Les Sœurs tiennent également la baguette élevée, appuyée contre l'épaule droite.

Serment de la Maîtresse Parfaite. — En présence du Grand Architecte de l'Univers, conservateur de tous les êtres et vengeur du crime, et, devant cette auguste assemblée, je promets et jure de ne jamais rien

révéler du grade de Maîtresse Parfaite, qui va m'être conféré, à aucune Apprentie, Compagnonne ou Maîtresse. Je m'engage aussi à pratiquer les vertus que l'on me prescrira, nonobstant celles qui m'ont été déjà prescrites, sous peine d'être considérée, par les Maçons vertueux, comme une parjure, et traitée à tout jamais avec indignation et mépris. Mais, pour me garantir d'un tel malheur, j'invoque le Grand Architecte de l'Univers, et je le prie de m'être en aide. Ainsi soit-il.

La récipiendaire ayant prêté son obligation, le Grand Maître la relève.

Le Grand Maître. — Ma chère Sœur, le premier pas que vous devez faire parmi nous doit être signalé par une action de bienfaisance. Levez ce vase, et jouissez du plaisir pur que toute âme vertueuse doit éprouver en faisant des heureux.

La récipiendaire obéit, soulève le vase et « l'oiseau du mystère », qui y était enfermé, prend son essor.

Le Grand Maître. — Vous voyez, ma chère Sœur, que la liberté est un bien que le Grand Architecte de l'Univers a voulu rendre commun à tous les êtres; qu'on ne peut en priver qui que ce soit sans commettre une injustice extrême, sans se rendre coupable d'un acte essentiellement contre nature; et que le fort, qui met le faible dans l'esclavage, est indigne de la société des hommes.

Pendant la réception, on a eu soin d'entretenir le feu dans la cassolette placée sur l'Autel de la Vérité, à droite en entrant au Chapitre. Tandis que la néophyte met en liberté « l'oiseau du mystère », le Frère Orateur s'est rendu à l'autel en question.

Le Grand Maître. — Vénérable Frère Maître des Cérémonies, veuillez conduire notre chère Sœur à l'Autel Sacré.

Le Maître des Cérémonies conduit la récipiendaire à l'Autel de la Vérité.

Le Frère Orateur. — Ma chère Sœur, je vous attendais à l'Autel de la Vérité, pour vous apprendre le plus grand secret des Maçons et par conséquent le plus inviolable. Mais auparavant, permettez-moi de faire appel à votre charité. Ce serait peu de pratiquer dans le plus mystérieux silence, et pour sa satisfaction personnelle, les devoirs de la grande et auguste religion de la Nature; le cœur d'une Maçonne doit être encore sensible et compatissant. Il est des malheureux sur la terre, et ces infortunés sont nos amis, nos compagnons, nos Frères; ils ont des droits à vos bienfaits. Puis-je espérer qu'ils trouveront en vous une amie secourable et que vous voudrez bien m'en donner des preuves?

C'est bien ici le cas de dire que le ton fait la chanson.

L'appel à la charité de la néophyte n'est nullement un appel à ses aumônes; et, toutes les phrases que prononce là le Frère Orateur étant à double sens, le rusé compère a bien soin de nuancer sa déclamation.

Mais, comme en Maçonnerie il y a toujours un symbole pour justifier l'emploi des mots équivoques, le Frère Orateur, en terminant sa supplique langoureuse, tend à la néophyte le plat d'argent qu'il a pris sur l'Autel de la Vérité.

Ou la Sœur ne craint pas de paraître avoir compris; et alors elle met dans le plateau une pièce de menue monnaie, pour marquer qu'elle accepte et que cette monnaie sans valeur est l'emblème de son consentement.

Ou bien, elle fait semblant de ne pas saisir le sens caché de la supplique, et, alors, ayant l'air de prendre le change et de croire qu'il s'agit réellement d'une aumône, elle met dans le plateau un écu ou un louis.

Dans ce dernier cas, le Frère Orateur a l'obligation, — imposée par le rituel, — de refuser la somme que la néophyte vient de lui remettre, sur sa propre demande.

Il doit la lui rendre (*sic*) en disant :

— Ma chère Sœur, nous nous contentons ici des assurances de vos sentiments, en vous laissant le droit de les mettre en pratique toutes les fois que vous en trouverez l'occasion. Puissent vos bienfaits partir d'un cœur aussi pur que l'est ce Feu Sacré que vous voyez sur cet autel !

Après cette comédie, une autre.

Le Frère Inspecteur (Premier Surveillant) fait approcher la néophyte de la table qui est auprès de l'Autel de la Vérité, et sur laquelle se trouve une boîte absolument semblable, quant à l'extérieur, à celle de l'Atelier des Maîtresses (réception au 3^e degré).

Le Frère Orateur, prenant du feu à l'Autel de la Vérité, le met dans l'encensoir, qui est là aussi, et qu'il garnit d'encens.

Alors, montrant la boîte à surprise, le Frère Orateur dit à la récipiendaire, qui ne peut manquer de la reconnaître :

— Ma chère Sœur, cette boîte mystique renferme le grand secret des Maçons.

Et en prononçant ces paroles, il encense, par cinq fois, la boîte aux cinq clous dorés.

Après quoi, il ordonne à la récipiendaire d'ouvrir cette boîte de la même manière qu'elle a fait lors de son initiation au grade précédent; pour cela, il lui remet un petit maillet. La récipiendaire, qui s'imagine connaître le contenu de la boîte à surprise, ne peut manquer d'hésiter; car, cette fois, elle n'est plus seule dans un cabinet ménagé exprès, hors de tout regard, mais bien au milieu d'une assemblée nombreuse, et elle voit tous les yeux braqués sur elle. Toutefois, comme elle sait que toutes les Sœurs qui l'entourent ont subi la même épreuve, elle finit par se résoudre à ouvrir la boîte.

Au coup frappé sur le clou du milieu, le ressort joue, les deux par-

ties du couvercle se soulèvent brusquement et la récipiendaire aperçoit... quatre petits morceaux de bois plats avec des inscriptions.

Avec une gravité sans pareille, le Frère Inspecteur prend les quatre tablettes et lit à haute voix le mot écrit sur chacune d'elles, mot que le Frère Orateur traduit à l'instant même

Le Frère Inspecteur. — *Emeneth.*

Le Frère Orateur. — Vérité.

Le Frère Inspecteur. — *Hur.*

Le Frère Orateur. — Liberté.

Le Frère Inspecteur. — *Cana.*

Le Frère Orateur. — Zèle.

Le Frère Inspecteur. — *Enbulos.*

Le Frère Orateur. — Prudence.

Les Frères Inspecteur et Orateur conduisent la récipiendaire au Vénérable, « qui la reçoit avec toutes les démonstrations d'une amitié respectueuse. »

On éclaire la Colonne de Feu, c'est-à-dire la colonne transparente qui est sur l'estrade du côté de l'Afrique.

Le moment de la consécration est arrivé.

Le Grand Maître, plaçant sur la tête de la récipiendaire la baguette symbolique. — Au nom de la Très Respectable Grande Maîtresse, et en vertu des pouvoirs dont nous sommes investis par ce Souverain Chapitre, je vous reçois et constitue Maîtresse Parfaite, quatrième degré de la Maçonnerie d'Adoption.

En disant cela, il frappe sept petits coups de son maillet sur la baguette symbolique.

La Grande Maîtresse. — Ma chère Sœur, c'est avec un plaisir extrême que nous vous admettons à l'auguste rang que votre sagesse vous a si bien mérité. Le Très Respectable Grand Maître va vous en donner les marques; elles sont le prix de la vertu.

Le Grand Maître prend, de la main gauche, un petit anneau d'or, sur lequel est gravé le mot *Secret*, et, de la main droite, un petit marteau ou maillet en or. Il enfle le manche du maillet dans l'anneau, et suspend cet objet à un cordon bleu moiré qu'il passe en sautoir à la néophyte.

Le Grand Maître, décorant la néophyte du cordon et du bijou. — Recevez, ma chère Sœur, les insignes de votre nouveau grade. Le nom de *Parfait*, que nous donnons à ce quatrième degré, a été choisi afin de nous apprendre que nous ne devons rien négliger pour acquérir la perfection dans la pratique des vertus.

Il prend sur l'autel une paire de jarretières en taffetas ou satin blanc; sur chaque jarretière est brodé en or un cœur, avec cette devise, sur l'une : « La vertu nous unit, » et sur l'autre : « Le ciel nous récompense. »

Le Grand Maître, remettant les jarretières à la néophyte. — Recevez aussi ces liens ; ils sont, entre vous et nous, le gage d'une alliance éternelle.

Suit la communication des secrets du grade. Après quoi, le Grand Maître envoie la néophyte se faire reconnaître, selon l'usage, par les Sœurs Inspectrice et Dépositaire.

Cette formalité accomplie, le président et la présidente du Chapitre embrassent la Sœur sur les joues, les yeux et la bouche, et la proclament Maîtresse Parfaite.

Applaudissements et remerciements.

La Sœur nouvellement reçue ayant pris place auprès du Grand Maître, le Frère Orateur prononce son discours sur la signification du grade.

L'analyse de ce discours se trouve dans le volume de documents que j'ai spécialement consacré aux Sœurs Maçonnes ; mais, dans un ouvrage de vulgarisation comme celui-ci, je ne puis en donner le moindre aperçu. Cette explication des symboles du grade et des épisodes de la réception n'est qu'un tissu de répugnantes obscénités.

Le discours de l'Orateur est suivi de la récitation du Catéchisme de Maîtresse Parfaite.

Le Grand Maître. — Vénérable Sœur Grande Inspectrice, êtes-vous Maîtresse Parfaite ?

La Sœur Inspectrice. — Guidée par l'Éternel, je suis sortie de l'esclavage.

Le Grand Maître. — Qu'entendez-vous par cet esclavage ?

La Sœur Inspectrice. — La captivité où nous languissons dans le monde profane. Le vrai Maçon s'y regarde comme sur une terre étrangère ; il gémit dans sa captivité ; il n'aspire qu'après sa véritable patrie, qui est l'Atelier Maçonnique.

Le Grand Maître. — Assujettie, comme tous les autres, à un corps fragile, comment pouvez-vous dire que vous êtes libre ?

La Sœur Inspectrice. — La Maçonnerie ne renfermant que des leçons de sagesse et de religion, l'initiation à nos mystères a dessillé mes yeux, j'ai secoué le joug des passions, la raison est venue m'éclairer, et, son flambeau perçant le voile de l'erreur, m'a fait connaître que j'étais libre de choisir entre le vice et la vertu.

Le Grand Maître. — Comment êtes-vous parvenue à ce haut degré de la Maçonnerie ?

La Sœur Inspectrice. — Par la discrétion, le zèle et la charité.

Le Grand Maître. — Que veut dire Maçon ?

La Sœur Inspectrice. — Ennemi du crime, ami et disciple de la vertu.

Le Grand Maître. — Ainsi, tout mortel, sage et juste, est donc Maçon ?

LES ASSASSINATS MAÇONNIQUES



Assassinat du comte Rossi, à Rome (15 novembre 1848).

La Sœur Inspectrice. — Oui, sans doute, et il ne lui manque que nos signes sacrés pour être admis parmi nous ; signes d'autant plus nécessaires qu'ils nous empêchent d'être surpris par des cœurs faux, esclaves de la fortune et des sens.

Le Grand Maître. — Puisque vous êtes Maîtresse Parfaite, dites-moi ce que vous entendez par Maçonnerie ?

La Sœur Inspectrice. — J'entends un amusement vertueux, par

lequel nous retraçons une partie des mystères de notre religion ; et c'est pour mieux concilier l'humanité avec la connaissance de son créateur qu'après nous être imposé les devoirs de la vertu nous nous livrons aux sentiments d'une amitié douce et pure, en jouissant, dans nos Loges, des plaisirs de la société, plaisirs parmi nous toujours fondés sur la raison, l'honneur et l'innocence.

Le Grand Maître. — Qu'entendez-vous par Loges ?

La Sœur Inspectrice. — J'entends une assemblée de personnes vertueuses, qui, au-dessus de l'orgueil et des préjugés, ne connaissent aucune distinction entre elles, hors celle de la sagesse, et qui, gouvernées par la justice et l'humanité, pratiquent, dans le plus mystérieux silence, la loi naturelle.

Le Grand Maître. — Où s'est tenue la première Loge ?

La Sœur Inspectrice. — Elle a été tenue dans le Paradis Terrestre, par Adam et Ève, pendant leur état d'innocence.

Le Grand Maître. — Dans quel temps s'est tenue la seconde ?

La Sœur Inspectrice. — Pendant le déluge, et elle a été tenue par Noé, lorsqu'il était dans l'arche avec sa famille.

Le Grand Maître. — Quand la troisième s'est-elle tenue ?

La Sœur Inspectrice. — Lorsque Dieu daigna envoyer trois anges visiter Abraham et sa femme.

Le Grand Maître. — Quand s'est tenue la quatrième ?

La Sœur Inspectrice. — Ce fut après l'embrasement de Sodome, lorsque les anges, qui avaient sauvé Loth et ses filles, vinrent le visiter dans la caverne où il s'était retiré.

Le Grand Maître. — Enfin, dans quelles circonstances s'est tenue la cinquième ?

La Sœur Inspectrice. — La cinquième fut une Loge de Table ; elle fut présidée par Joseph, lorsque, ayant retrouvé son cher Benjamin, il reçut ses frères à un banquet.

Le Grand Maître. — Y eut-il quelques instructions dans toutes ces Loges ?

La Sœur Inspectrice. — Non, si ce n'est dans la cinquième, où Joseph fit servir devant Benjamin cinq fois plus de mets que devant ses autres frères ; il lui donna cinq robes, et présenta cinq de ses frères à Pharaon. C'est de cette époque que le nombre cinq est sacré chez les Maçons et qu'il est titre d'honneur, vu que les cinq robes désignent les cinq grades de la Maçonnerie d'Adoption. Heureuses celles qui méritent le dernier !

Le Grand Maître. — Qui peut aspirer à ce grade sublime ?

La Sœur Inspectrice. — Toute Maçonne qui, semblable à Joseph, après avoir enduré tous les maux de l'humanité, résiste aux attraites des faux plaisirs, et dont le cœur est assez pur pour supporter sans crainte l'éclat du Soleil de l'Univers.

Le Grand Maître. — Comment Joseph monta-t-il à ce haut degré de gloire ?

La Sœur Inspectrice. — Par la prudence et la sagesse qui régnaient dans toutes ses actions ; ainsi, chacun de nous peut aspirer au même bonheur en marchant toujours dans les sentiers de la vertu.

Le Grand Maître. — Quelle fut sa récompense ?

La Sœur Inspectrice. — Pharaon le fit regarder, dans toute l'Égypte, comme un second lui-même, et à cet effet il lui remit son anneau royal ; et c'est pour en conserver la mémoire que le Grand Maître donne un anneau aux Maîtresses Parfaites.

Le Grand Maître. — Que devint la Loge dans laquelle présidait Joseph ?

La Sœur Inspectrice. — Elle s'accrut, devint nombreuse et rendit des services continuels au roi et au peuple égyptien.

Le Grand Maître. — Après Joseph, quel est celui qui se distingua dans cette Loge ?

La Sœur Inspectrice. — Moïse, élu de Dieu pour rompre les fers du peuple d'Israël.

Le Grand Maître. — Que représente le Tableau du Chapitre des Maîtresses Parfaites ?

La Sœur Inspectrice. — Plusieurs figures de la Bible.

Le Grand Maître. — Donnez-m'en l'explication ?

La Sœur Inspectrice. — 1° Les quatre parties du monde signifient que, tous les êtres étant également l'ouvrage du créateur universel, dans quelque coin qu'ils se trouvent, ils doivent cultiver la vertu, comme étant le plus pur hommage qu'ils puissent rendre au dieu suprême, source et principe de leur vie ; 2° les sept premiers épis du songe de Pharaon représentent les sept vertus principales que tous les bons Maçons et Maçonnes doivent pratiquer, et les sept autres plus maigres signifient les sept vices opposés, dont un seul suffit pour nous faire rentrer dans l'état misérable où l'humanité avait été plongée par l'expulsion d'Adam et Ève du Paradis Terrestre ; 3° Joseph se réconciliant avec ses frères, en leur donnant le baiser de paix, nous apprend que la bonté est inséparable de l'essence du créateur, et qu'étant son ouvrage nous devons ajouter au pardon une amitié pure et durable ; 4° les hommes en habit de travail, pétrissant de la terre, nous représentent les Hébreux en Égypte, qui, par la patience qu'ils montrèrent dans les peines humiliantes qu'on leur imposait injustement, après la mort de Joseph, méritèrent les regards de la Providence divine ; leurs outils sont l'origine des truelles et des maillets qui désignent la Maçonnerie ; 5° Moïse, exposé dans la corbeille sur les eaux du Nil, est le symbole de la faiblesse de notre existence, qui nous expose à tant de hasards ; la fille de Pharaon, retirant Moïse, nous apprend que la bonté suprême fait souvent servir à notre salut les

moyens que nos ennemis emploient pour nous perdre ; 6° Moïse et Aaron, à la tête des Israélites, après avoir traversé la Mer Rouge, représentent les Maçons en Loge, ayant secoué le joug des passions ; et l'armée de Pharaon submergée nous démontre les désirs des sens qui nous assiègent.

Le Grand Maître. — Que représente le Très Respectable Grand Maître en Chapitre de Maîtresse Parfaite ?

La Sœur Inspectrice. — Moïse, le conducteur des Israélites à la conquête de la Terre Promise.

Le Grand Maître. — Que représente la Très Respectable Grande Maîtresse ?

La Sœur Inspectrice. — Séphora, femme de Moïse.

Le Grand Maître. — Que représente la Vénérable Sœur Inspectrice ?

La Sœur Inspectrice. — Marie, sœur de Moïse.

Le Grand Maître. — Que représente le Vénérable Frère Dépositaire ?

La Sœur Inspectrice. — Aaron, frère de Moïse, officiant au Tabernacle.

Le Grand Maître. — Que représente le bijou de Maîtresse Parfaite ?

La Sœur Inspectrice. — L'anneau rappelle celui que Pharaon donna à Joseph ; le bijou dans son ensemble représente l'honneur qu'on doit rendre à la vertu.

Le Grand Maître. — Quel est le signe de Maîtresse Parfaite ?

La Sœur Inspectrice. — C'est celui que, d'après la Bible, Dieu donna à Moïse, lorsqu'il lui apparut dans le buisson ardent sur le mont Horeb.

Le Grand Maître. — Montrez-le moi.

La Sœur Inspectrice. — Le voici. (Elle fait le signe de reconnaissance.)

Le Grand Maître. — Donnez-moi le Mot de Passe ?

La Sœur Inspectrice. — *Beth-Abara*.

Le Grand Maître. — *Aléthé*... Quel est le sens de ce mot ?

La Sœur Inspectrice. — Le premier signifie : « Maison de Passage ». La réponse signifie : « Vérité ».

Le Grand Maître. — Donnez-moi le Mot Sacré.

La Sœur Inspectrice. — *Ahitoub*.

Le Grand Maître. — *Sigé*... Quel est le sens de ce mot ?

La Sœur Inspectrice. — Le premier signifie : « Frère de Bonté ». La réponse signifie : « Silence ».

Le Grand Maître. — Veuillez donner l'attouchement au Vénérable Frère Grand Inspecteur.

La Sœur Inspectrice obéit.

Le Grand Maître. — Très cher Frère, l'attouchement est-il juste ?

Le Frère Inspecteur (Premier Surveillant). — Oui, Très Respectable Grand Maître.

Le Grand Maître. — Vénérable Sœur Grande Inspectrice, quelle heure est-il ?

La Sœur Inspectrice. — L'heure des vêpres.

Le Grand Maître. — Que signifie cette heure ?

La Sœur Inspectrice. — C'est que Moïse, dans le Tabernacle, enseignait jusqu'à l'heure des vêpres.

Le Grand Maître. — Vénérable Sœur Grande Dépositaire, quels sont les devoirs d'une Maîtresse Parfaite ?

La Sœur Dépositaire. — De secourir ses Frères et Sœurs, de les aimer, et de s'instruire avec eux dans la pratique des vertus.

Le Grand Maître. — Nous nous aimons, nous nous secourons, nous nous sommes instruits mutuellement et nous nous instruirons toujours. C'est pourquoi, mes très chères Sœurs Inspectrice et Dépositaire, je vous prie d'engager tous nos très chers Frères et Sœurs à se joindre à nous pour fermer ce Souverain Chapitre en faisant notre office par nos mystères accoutumés.

La fermeture a lieu avec le cérémonial ordinaire.

V

La Sublime Écossaise

De même que le grade de Maîtresse Parfaite correspond à celui de Rose-Croix, de même, le grade de Sublime Écossaise correspond à celui de Grand Élu Chevalier Kadosch.

Un Atelier de Sublimes Écossaises est un Aréopage, et, pour y être reçu, un Frère doit être pourvu d'un degré supérieur au 29°. D'autre part, le sens du grade se rapporte à celui du 30° de la Maçonnerie masculine : exécution des vengeances de la secte.

La réception de Sublime Écossaise est, du reste, très significative.

On a deux appartements pour procéder à l'initiation ; ou bien, on dispose la tenture de manière à pouvoir en changer promptement la couleur, soit en retournant les panneaux, soit en soulevant les draperies.

Pour la première partie de la réception, la tenture est verte, parsemée d'étoiles d'or, galons et franges en or. Il y a neuf lumières : sept ensemble et deux séparées.

Pour la seconde partie, la tenture est, comme dans les réceptions habituelles, couleur ponceau, galons et franges en or.

En sus des lumières qui figurent aux séances du grade précédent, il y a trois lampes, chacune de trois lumières, suspendues au plafond ; deux sont à l'Asie, et la troisième est à l'Europe, du côté de l'Afrique.

Sur l'autel, est un vase où brûle de l'esprit-de-vin pendant l'initiation.

Le sujet biblique, mis en scène dans le cérémonial de la réception, est l'épisode de Judith.

Le Grand Maître représente censément le grand prêtre Éliacin, chef des sacrificateurs de Béthulie. Le Premier Surveillant représente Ozias, prince de Juda, gouverneur de la ville assiégée. La récipiendaire représente Judith.

Le Président de l'Aréopage porte une longue robe blanche ; une large ceinture verte et ponceau fait deux fois le tour du corps ; les bouts, retombant jusqu'à terre du côté gauche, sont rejetés sur l'épaule gauche pendant le cours des travaux ; sur la poitrine, est une plaque d'or portant gravées les lettres D. : V. : (signifiant : *Discrétion, Vérité*) ; cette plaque est fixée par quatre chaînettes passant sur le cou et sous les bras ; il est coiffé d'une tiare blanche en lin ; il a, enfin, sur le front un bandeau jaune, sur lequel sont peints ou brodés les mots : *Kadosch, Adonaï*.

Les Sœurs portent le cordon écossais, ponceau moiré, en écharpe, passant de droite à gauche ; au bas est suspendu un petit sabre d'or en forme de cimeterre ; sur le devant du cordon sont brodées en argent cinq étoiles à cinq pointes ; le cordon est fixé sur l'épaule droite avec une rosette blanche. Outre le cimeterre suspendu au cordon, les Sœurs portent une petite truelle qui s'attache sur la poitrine, au côté gauche, avec une faveur bleue ; du côté droit, sont attachés, avec une faveur couleur ponceau, un ciseau et un maillet dans le manche duquel un anneau est enfilé ; tous ces bijoux sont en or. Le tablier des Sublimes Écossaises est blanc, avec doublure ponceau, bordure et bavette vertes ; divers attributs y sont peints ou brodés : le ciseau, le maillet avec l'anneau enfilé, un cimeterre, une tête de mort, un sac, et un globe terrestre autour duquel un serpent est enroulé, emblème du « Bon Principe » régnant sur le monde.

Le Tableau de l'Aréopage représente :

1° La ville de Béthulie, vue extérieurement ; au pied des murailles, Achior, capitaine des Ammonites, est délivré de ses liens par les habitants descendus dans la vallée ;

2° Judith, allant au camp des Assyriens, avec sa servante qui porte un sac ;

3° Judith coupant la tête d'Holopherne, dans sa tente.

La séance est ouverte, dès que le Grand Maître a reçu l'avis que « la récipiendaire est dans la Chambre de Préparation. »

Le Grand Maître Président, après avoir frappé deux coups. — Illustres Frères et Sœurs Inspecteurs et Dépositaires, la Grande Maîtresse et moi engageons nos très chers Frères et nos très chères Sœurs, tant de l'Afrique que de l'Amérique, à vouloir bien se joindre à vous et à nous

pour nous aider à ouvrir l'Aréopage des Sublimes Écossaises, dans la vallée de (*ici le nom de la ville*), sous les auspices du Suprême Conseil, et à la gloire du Grand Architecte de l'Univers.

Le Frère Inspecteur (Premier Surveillant) et la Sœur Dépositaire répètent la formule.

Le Grand Maître, frappant un coup. — A l'ordre!

L'Asie se lève.

Le Frère Inspecteur, frappant un coup. — A l'ordre!

L'Afrique se lève.

La Sœur dépositaire, frappant un coup. — A l'ordre!

L'Amérique se lève.

Le Grand Maître. — Illustre Frère Inspecteur, quelle est l'attention des Maçons et des Maçonnes?

Le Frère Inspecteur. — C'est d'avoir soin que l'Aréopage soit à couvert.

Le Grand Maître. — Vous en êtes-vous assuré?

Le Frère Inspecteur. — Oui, Grand Maître; l'Aréopage est clos intérieurement et extérieurement.

Le Grand Maître. — Illustre Sœur Dépositaire, êtes-vous Sublime Écossaise?

La Sœur Dépositaire. — La vallée de Béthulie m'est connue.

Le Grand Maître. — Quel motif vous engagea à vous faire recevoir Sublime Écossaise?

La Sœur Dépositaire. — La liberté de mes Frères et Sœurs.

Le Grand Maître. — Quel était leur tyran?

La Sœur Dépositaire. — Holopherne, général des armées de Nabuchodonosor.

Le Grand Maître. — Comment êtes-vous venue à bout de votre entreprise?

La Sœur Dépositaire. — En veillant, espérant et priant.

Le Grand Maître. — Illustre Frère Grand Inspecteur, quelle heure est-il?

Le Frère Inspecteur. — L'entrée de la nuit.

Le Grand Maître. — Puisqu'il est l'heure à laquelle les Maçons et Maçonnes doivent se mettre à l'ouvrage, avertissez les Frères et Sœurs de vos climats, comme j'avertis moi-même l'Asie, que l'Aréopage des Sublimes Écossaises est ouvert dans la vallée de (*ici le nom de la ville*). A l'exemple de Judith, veillons, espérons et prions. Veillons, afin que nos ennemis ne nous surprennent pas. Espérons, dans notre vigilance, que le moment de les frapper ne tardera pas à se présenter favorablement à nous. Prions, pour obtenir du Grand Architecte de l'Univers le courage et la force qui nous sont nécessaires.

Le Frère Inspecteur et la Sœur Dépositaire répètent la formule, jusqu'à : « Veillons, espérons et prions », inclusivement.

Le Grand Maître. — A moi, Frères et Sœurs! Faisons notre office selon nos mystères accoutumés.

A son signal, chacun porte la main gauche sur la tête, la saisit par les cheveux, et, de la main droite, fait le simulacre de se couper le cou.

Puis, tous ensemble frappent deux coups égaux dans les mains, en s'écriant : — Judith! Judith!

Le Grand Maître. — Prenons place.

Tout le monde s'assied.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion ainsi que de la correspondance adressée à l'Aréopage.

Pendant ces préliminaires, voici ce qui se passe dans la Chambre de Préparation où se trouve la récipiendaire :

Cet appartement est une assez grande pièce divisée en deux par un rideau épais et ayant deux portes, chacune ouvrant sur l'une des parties du local. Dans la première partie qui est très réduite, il y a un tableau reproduisant les dessins du Tableau de l'Aréopage, sans aucune explication, et une table sur laquelle se trouvent un livre, une cuvette pleine d'eau et un linge de toilette; le livre, qui n'est que de quelques pages manuscrites, contient un *memento* de certaines réponses que la récipiendaire devra faire en séance et qu'on lui a préalablement apprises, comme à une actrice son rôle; une seule lumière éclaire cette première partie de la Chambre de Préparation. La seconde partie sert à plusieurs fins : au début, elle représente censément la vallée de Béthulie; puis, dans une autre partie de l'initiation, la décoration change, et cette arrière-pièce figure alors la tente d'Holopherne.

La récipiendaire ayant été amenée dans le réduit par la Sœur d'Éloquence, celle-ci lui pose diverses questions sur l'enseignement des grades précédents, et notamment les suivantes :

D. — Pourquoi nos signes s'appliquent-ils presque uniquement sur les sens?

R. — C'est pour nous apprendre à n'en faire qu'un bon usage.

D. — Expliquez-moi cet usage.

Cette prétendue explication de l'usage des cinq sens ne peut être reproduite ici; à part ce qui se rapporte au sens de l'ouïe, tout le reste est d'une obscénité révoltante.

Après cet interrogatoire, la Sœur d'Éloquence félicite la récipiendaire du zèle dont elle fait preuve en demandant à passer au grade de Sublime Écossaise et lui apprend que tout d'abord elle est admise à connaître la vallée de Béthulie.

Ces mots ne sont pas plus tôt prononcés que le rideau, servant à couper la pièce en deux, roule sur ses anneaux, et la postulante a devant les yeux un spectacle fort indécent. Le lecteur me dispensera de toute description.

LES ASSASSINATS MAÇONNIQUES



Assassinat du maréchal Prim, à Madrid (30 décembre 1870).

Puis, le rideau est remis en place, et la Sœur d'Éloquence demande à la récipiendaire quel est son sentiment sur ce qu'elle vient de voir

La récipiendaire répond ce qu'elle veut. Comme elle est à mille lieues de penser que ce qu'elle a vu a censément rapport à l'épisode de Judith dont elle va bientôt parodier le personnage, elle répond, d'ordinaire, que la scène en question est pour rappeler l'assistance que les Sœurs Maçonnes doivent prêter aux Frères en toute occasion, quelle qu'elle soit.

La Sœur d'Éloquence invite la postulante à méditer et se retire. Elle se rend à l'Aréopage, frappe deux coups lents à la porte, et l'entrée lui est donnée.

Les communications du Frère Secrétaire étant terminées, la Sœur d'Éloquence expose à l'assemblée que la récipiendaire connaît la vallée de Béthulie, et qu'elle a paru éprouver telle ou telle impression à la vue du spectacle offert à ses yeux; au surplus, elle rapporte la réponse de la postulante.

Le Grand Maître. — Illustre Frère Grand Maître des Cérémonies, transportez-vous auprès de la récipiendaire, amenez-la ici et placez-la entre les deux camps.

Le Maître des Cérémonies va donc trouver la postulante, et, lui ayant annoncé que l'Aréopage daigne lui faire l'honneur de la soumettre aux épreuves, il lui couvre la tête d'un drap noir saupoudré de cendres

La candidate est conduite à la porte du temple, dont les portes ont été ouvertes sans bruit. Un Frère Servant d'Armes l'arrête en lui mettant la main sur le bras; aussitôt, le Frère Grand Inspecteur (Premier Surveillant) se précipite vers elle.

Le Grand Inspecteur, à la postulante. — Que voulez-vous? que venez-vous faire ici?

La récipiendaire. — Je veux parler au grand-prêtre et aux principaux du peuple.

Le Grand Inspecteur. — Qui êtes-vous?

La récipiendaire. — Judith.

Le Grand Inspecteur. — De quelle nation?

La récipiendaire. — Femme juive, de la tribu de Siméon.

On fait avancer de quelques pas la récipiendaire, qui se trouve alors entre les deux camps, c'est-à-dire entre les deux rangées formées par l'assistance.

Le Grand Maître frappe deux coups de maillet.

A ce signal, tous les Frères et Sœurs, qui sont assis, mettent la main droite sur le cœur, la gauche sur le front, en baissant la tête. Cette pantomime, au dire des cahiers du grade, simule la douloureuse consternation qu'on éprouvait à Béthulie avant la sortie de Judith.

Le Grand Maître, à la récipiendaire. — Que demandez-vous, très chère Sœur?

La récipiendaire. — Que vous me fassiez ouvrir les portes de la ville cette nuit, et que tout le peuple prie pour moi pendant cinq jours. Alors, je vous apporterai des nouvelles sûres et réjouissantes. Je vous conjure de ne point rendre la ville avant ce temps.

Le Grand Maître. — Ma très chère Sœur, il sera fait selon votre désir... Illustre Frère Grand Inspecteur, et vous, Illustre Sœur Grande Dépositaire, faites votre office auprès de la postulante.

Comme il serait malséant de détailler, dans cette publication populaire, en quoi consiste cet office, je me bornerai à dire que la candidate est, par les soins du Frère Inspecteur et de la Sœur Dépositaire, mise en une toilette peu convenable; puis, ils lui passent au cou un collier de perles et répandent sur ses cheveux un parfum à la mode du jour.

Le Frère Inspecteur. — Grand Maître, la postulante est prête.

Le Grand Maître, à la récipiendaire. — Ma très chère Sœur, allez en paix, et que le Seigneur soit avec vous!

La Sœur d'Éloquence reconduit la récipiendaire à la Chambre de Préparation.

Aussitôt que les deux femmes sont entrées dans la première partie du local, le rideau est tiré; le Maître des Cérémonies apparaît dans la seconde partie, meublée à l'orientale et discrètement éclairée par une lampe voilée de gaze. Sur une table, une légère collation est servie, et un Frère est étendu avec nonchalance sur un divan.

Le Maître des Cérémonies. — Judith, prosternez-vous devant le seigneur Holopherne.

La Sœur d'Éloquence et le Maître des Cérémonies se retirent, laissant en tête-à-tête le pseudo-Holopherne et la pseudo-Judith.

Pendant ce temps, l'Aréopage a été mis en récréation.

Enfin, quand le pseudo-Holopherne juge le moment venu de permettre à ses Frères et Sœurs de rentrer en séance, il presse le timbre d'une sonnerie ou donne tout autre signal convenu, et la Sœur d'Éloquence revient.

Celle-ci ordonne à la récipiendaire de procéder en sa présence aux ablutions sacrées; puis, quand la postulante a obéi, elle lui remet un cimeterre et une tête de mort en carton peint qu'elle a apportés. Le pseudo-Holopherne s'est éclipsé sans bruit.

Pendant la récréation, on a remplacé les tentures vertes du temple par des tentures rouges.

La Sœur d'Éloquence et la récipiendaire arrivent à la porte de l'Aréopage; cette dernière, ayant reçu diverses instructions de sa préparatrice, tient le cimeterre, de la main droite, et la tête en carton peint, de la main gauche.

A l'intérieur, les Frères et les Sœurs ont repris leurs places

La Sœur d'Éloquence frappe deux coups à l'extérieur.

La récipiendaire, criant. — Victoire! Victoire!

Le Servant d'Armes avertit la Sœur Dépositaire de ce qui se passe au dehors; celle-ci le répète au Frère Grand Inspecteur.

Le Frère Inspecteur. — Grand Maître, deux coups viennent d'être frappés à la porte du temple, et par deux fois le cri *Victoire* s'est fait entendre dans le parvis.

Le Grand Maître. — Faites voir qui a crié ainsi.

Le Servant d'Armes ouvre la porte.

Le Frère Inspecteur. — C'est Judith.

Le Grand Maître. — Qu'elle entre... Mes Frères et mes Sœurs, soyons debout.

Tout le monde se lève. La récipiendaire est introduite.

La récipiendaire. — Loué soit le Grand Architecte de l'Univers, qui n'a point abandonné ceux qui espèrent en lui, qui a accompli par sa servante la miséricorde qu'il a promise à la nation d'Israël, et qui a tué, cette nuit, par ma main, l'ennemi de son peuple!

En disant ces derniers mots, elle montre la tête en carton peint.

Le Grand Maître. — Illustre Frère Grand Maître des Cérémonies, faites avancer, par les sept pas mystiques, la récipiendaire jusqu'au pied de l'autel, afin qu'elle prête son obligation.

Une échelle de sept degrés a été couchée sur le Tableau de l'Aréopage. Le Maître des Cérémonies, guidant la récipiendaire, la fait marcher sur l'échelle, en disant un des sept mots suivants chaque fois qu'elle pose un pied sur un des sept échelons :

— Amitié!... Union!... Soumission!... Discretion!... Fidélité!... Prudence!... Tempérance!...

Après quoi, la récipiendaire donne sa tête en carton au Maître des Cérémonies, qui la fixe au bout d'une lance placée contre l'autel.

Puis, la récipiendaire, à genoux devant le Grand Maître, prête le serment du grade, en répétant après lui phrase par phrase.

Serment de la Sublime Écossaise. — En présence du Grand Architecte de l'Univers, conservateur de tous les êtres et vengeur du crime, et devant cette auguste assemblée, je promets et jure, sous les mêmes obligations des grades précédents, de garder un secret inviolable sur les mystères des Sublimes Écossaises. Je promets et jure d'aimer, protéger et secourir mes Frères et Sœurs dans toutes les occasions, quelles qu'elles soient et même au péril de ma vie. Je promets et jure toutes ces choses sur ma parole d'honneur, et je consens d'avance, si j'étais assez criminelle pour y manquer, à encourir le mépris, la honte et l'infamie réservés aux parjures. Que le Grand Architecte de l'Univers me soit en aide. Ainsi soit-il.

Le Grand Maître fait relever la néophyte et la consacre avec le

cérémonial ordinaire ; les coups qu'il frappe sur le glaive sont au nombre de sept : cinq petits coups précipités et deux coups lents.

Le Grand Maître. — A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom de la Grande Maîtresse et sous les auspices et par délégation spéciale du Suprême Conseil, je vous constitue Sublime Écossaise, cinquième degré de la Maçonnerie d'Adoption, et vous confère la faculté de jouir de tous les droits et prérogatives attachés à ce haut grade... Illustre et Parfaite Sœur, recevez de moi l'accolade fraternelle.

Il l'embrasse, comme au grade précédent.

Tout le monde s'assied.

Le Grand Maître, à la néophyte. — Maintenant recevez ce cordon (le cordon ponceau de Sublime Écossaise), dont la couleur symbolique vous rappellera les principes de la Maçonnerie, et présentez-vous à la Grande Maîtresse qui vous communiquera les secrets du grade.

La Grande Maîtresse embrasse la néophyte et procède à la communication réglementaire ; puis, elle l'envoie se faire reconnaître par le Frère Grand Inspecteur et la Sœur Grande Dépositaire.

Après quoi, le Frère Inspecteur ayant déclaré que la néophyte a rendu avec justesse les mots, signes et attouchements, le Grand Maître fait la proclamation habituelle. (Applaudissements.)

Le Grand Maître, à la néophyte. — Vous voilà, Illustre et Parfaite Sœur, parvenue au dernier grade de la Maçonnerie d'Adoption. Tous les membres de ce Souverain et Sublime Aréopage ont concouru à ce qu'un tel honneur vous fût accordé, parce qu'ils ont été édifiés de votre zèle à remplir vos devoirs dans les grades précédents. Celui-ci, par sa supériorité, vous oblige à de nouveaux efforts. Ne vous ralentissez pas dans la pratique des vertus, et que l'on puisse dire de vous, chère Sœur : « Si elle possède tous les grades de la Maçonnerie, c'est qu'elle est douée de tous les mérites. »

Il la fait asseoir à côté de lui et donne la parole au Frère Orateur (Chevalier d'Éloquence) pour développer le principe du grade.

Voici donc, en résumé, ce que débite l'Illustre Frère, chargé du discours de réception au grade de Sublime Écossaise :

Nabuchodonosor, roi des Assyriens, ayant vaincu Arphaxad, roi des Mèdes, conçut le dessein d'asservir à sa domination tous les peuples de la terre. Il envoya d'abord des ambassadeurs dans tous les pays voisins de son empire, pour les engager à se soumettre de bonne volonté. Mais tous refusèrent et même chassèrent avec mépris les ambassadeurs. Il résolut de s'en venger et de les réduire par la force.

Holopherne, général en chef de ses armées, fut chargé de la conduite de cette grande entreprise. Ce général se mit aussitôt en marche avec une armée de cent vingt mille hommes de pied et douze mille archers à cheval. Tout se soumit par la frayeur qu'il inspirait.

Les enfants d'Israël, apprenant ce qu'il faisait souffrir aux peuples et aux villes qui avaient subi le joug, tremblaient de peur qu'il en fit autant à Jérusalem et au temple de leur Dieu. Ils se hâtèrent de mettre les villes et bourgades en état de défense, et, s'étant emparés des montagnes par où l'on pouvait passer pour aller à Jérusalem, ils en gardèrent soigneusement tous les défilés.

Holopherne reçut avec un grand étonnement la nouvelle de la résistance que les enfants d'Israël s'apprétaient à lui faire. Il demanda à ceux de sa suite ce qu'était ce peuple qui refusait de suivre l'exemple de tous les autres. Achior capitaine des Ammonites, homme plein de franchise, qui connaissait la valeur du peuple hébreu, parla à Holopherne en toute sincérité, lui racontant les merveilles accomplies par les Israélites dans tous les temps. Il lui expliqua, avec l'assurance d'une profonde conviction, que, tant que ce peuple servait fidèlement son Dieu, il était toujours invincible, et que, cette fois encore, il le serait, à moins toutefois que le Dieu d'Israël ait des motifs d'irritation contre lui.

« — Maintenant donc, mon seigneur et mon maître, dit Achior à Holopherne, pour conclure, il faut que nous regardions s'il y a quelque faute commise par ce peuple; car, s'ils ont irrité leur Dieu en se livrant au vice et en négligeant la vertu, nous pourrions hardiment marcher contre eux, nous les combattons avec avantage, nous les vaincrons. Mais s'il n'y a point d'iniquité en ce peuple, que mon seigneur les laisse, de crainte que leur Dieu ne les défende, et que, vaincu par les Israélites, nous ne soyons en opprobre à toute la terre. »

A ces paroles, Holopherne entra dans une grande fureur, et les autres officiers de l'armée assyrienne étaient, comme lui, courroucés contre Achior.

« — Qui donc, dit le général, t'a incité à prophétiser aujourd'hui contre nous et à assurer que le peuple d'Israël est vaillant dans la guerre lorsque son Dieu est avec lui? et qui est-ce donc qui est Dieu, sinon Nabuchodonosor? »

Et, ayant fait dépouiller Achior de ses vêtements, Holopherne ordonna à ses soldats de lier les mains du capitaine ammonite et de l'abandonner, attaché à un arbre, dans la vallée de Béthulie.

Les habitants de Béthulie, ayant aperçu cet homme, descendirent de leur ville dans la vallée, le délièrent et l'amènèrent en leurs murs, où il raconta le sujet des mauvais traitements qu'il avait reçus.

Après qu'il eût fini de parler, tous les habitants de Béthulie se prosternèrent, le visage contre terre, en s'écriant :

« — Dieu tout-puissant, considérez l'orgueil de nos ennemis, et voyez l'obéissance, la misère et l'état où sont réduits ceux qui vous sont consacrés. Faites voir que vous n'abandonnez point ceux qui attendent tout de votre miséricorde, et qu'au contraire ceux-là succombent qui présument trop d'eux-mêmes et se glorifient de leurs propres forces! »

Or, il y avait, en ce temps-là, une veuve, nommée Judith, fort riche et admirablement belle, qui, depuis son veuvage, vivait retirée, soumise au jeûne et au cilice; s'étant depuis longtemps fortifiée par de saints exercices, elle se sentit, dans cette extrémité, poussée par une inspiration qui ne pouvait venir que de Dieu lui-même.

Elle se présenta au grand-prêtre et à tout le peuple assemblé, et leur re-

procha leur désespoir; car le conseil des défenseurs de Béthulie, ne voyant arriver aucun secours depuis le commencement du siège long et terrible, était abattu et avait délibéré de rendre la ville dans cinq jours.

« — Écoutez-moi, leur dit Judith, et j'accomplirai une action qui sera célébrée dans tous les âges parmi les enfants d'Israël. Vous vous tiendrez cette nuit aux portes de Béthulie, et je sortirai avec ma servante, et Dieu vous secourra par ma main dans le temps après lequel vous avez décidé de rendre la ville. Mais ne vous enquérez point de ce que je veux faire; car je ne dois le révéler à personne. Au surplus que tout le peuple soit en prières pendant que je serais hors de Béthulie. »

Elle rentra chez elle, adressa à Dieu une invocation suprême; puis, quittant le cilice couvert de cendres dont son corps était revêtu, elle prit sa plus belle robe, s'orna de ses plus riches parures et se parfuma de parfums exquis. Comme aucun mauvais principe n'était dans son cœur, il semblait que Dieu répandait de nouveaux charmes sur son visage, pour la rendre plus éblouissante de beauté.

Vers le point du jour, Judith, suivie d'une de ses femmes, se fit ouvrir les portes de la ville, descendit la montagne et fut menée à Holopherne. Ce général fut si charmé de sa beauté, qu'il ordonna qu'on la conduisit dans sa tente où étaient ses trésors et qu'on lui apportât tout ce qu'elle désirerait.

Le quatrième jour, Holopherne donna un grand festin. Il y invita Judith, pour laquelle il avait conçu une vive passion. Il fut si transporté de joie en la revoyant, qu'il but à l'excès et s'enivra.

Or, comme il était déjà tard, ses officiers se hâtèrent de se retirer, et l'eunuque Vagao, qui était l'homme de confiance du général, ferma sa tente par dehors, donnant congé à tous ceux qui étaient présents. Et Judith fut laissée seule avec Holopherne, qui reposait étendu sur son lit; car il était rempli de vin.

Alors, Judith ne pensa plus qu'à mettre son dessein à exécution. Elle s'approcha doucement du lit d'Holopherne, se saisit d'un cimeterre attaché à l'une des colonnes, et, prenant Holopherne par les cheveux, elle dit :

« — Mon Dieu, fortifiez-moi dans ce moment! »

Aussitôt elle le frappa de deux coups et lui trancha la tête, qu'elle donna à sa servante pour la mettre dans un sac.

Toutes deux sortirent du camp, tournèrent par la vallée et arrivèrent aux portes de Béthulie. Reconnue par les gardes, Judith fut reçue aux flambeaux.

Elle fit son entrée, tenant par les cheveux la tête d'Holopherne et criant :
« Victoire! »

Tout le peuple jeta de grands cris d'allégresse, pour bénir Dieu d'une délivrance si inattendue et pour exalter la gloire de celle qui s'était si sensiblement exposée pour leur salut.

Le Chevalier d'Éloquence, dans le débit qu'il fait de cette légende, ne manque pas de l'émailler de sous-entendus libertins, sous prétexte de symboles et d'allégories à expliquer.

Il conclut en ces termes :

— Tout ce que vous avez vu, d'une part, Illustre et Parfaite Sœur,

tout ce que vous avez fait, d'autre part, dans les mystères de votre initiation au grade de Sublime Écossaise, rappelle, de la façon la plus exacte, vous le comprenez maintenant, l'histoire merveilleuse de la délivrance de Béthulie par la belle et vaillante Judith... Veuillez, à présent, prêter toute votre attention à l'instruction du grade.

Il s'assied, et la récitation du Catéchisme de Sublime Écossaise a lieu sous la forme du dialogue suivant entre le Grand Maître et la Sœur Dépositaire :

Le Grand Maître. — Sœur Dépositaire, êtes-vous Maçonne?

La Sœur Dépositaire. — Je le crois, Grand Maître.

Le Grand Maître. — Êtes-vous Compagnonne?

La Sœur Dépositaire. — Donnez-moi une pomme, et vous en jugerez.

Le Grand Maître. — Êtes-vous Maîtresse?

La Sœur Dépositaire. — J'ai monté l'échelle mystérieuse.

Le Grand Maître. — Allez-vous plus loin?

La Sœur Dépositaire. — Interrogez-moi, et je vous répondrai.

Le Grand Maître. — Êtes-vous Maîtresse Parfaite?

La Sœur Dépositaire. — Guidée par l'Éternel, je suis sorti de l'esclavage.

Le Grand Maître. — Êtes-vous sublime Écossaise?

La Sœur Dépositaire. — La vallée de Béthulie m'est connue.

Le Grand Maître. — Quel motif vous engagea à vous faire recevoir Sublime Écossaise?

La Sœur Dépositaire. — La liberté de mes Frères et Sœurs.

Le Grand Maître. — Quel était leur tyran?

La Sœur Dépositaire. — Holopherne, général des armées de Nabuchodonosor.

Le Grand Maître. — Comment êtes-vous venue à bout de votre entreprise?

La Sœur Dépositaire. — En veillant, espérant et priant.

Le Grand Maître. — Qu'ont produit ces moyens?

La Sœur Dépositaire. — En veillant, j'ai cherché le moment favorable; en espérant, je l'ai attendu avec confiance; en priant, j'ai obtenu du Grand Architecte de l'Univers le courage et la force qui m'étaient nécessaires.

Le Grand Maître. — Quel était votre but?

La Sœur Dépositaire. — Faire périr Holopherne, lorsque j'en trouverais l'occasion.

Le Grand Maître. — Quand se présenta cette occasion?

La Sœur Dépositaire. — Au moment où Holopherne, livré au vin et au sommeil, fut abandonné par ses gardes. Alors, je pris son cimenterre et lui tranchai la tête.

LES ASSASSINATS MAÇONNIQUES



Assassinat de Garcia Moreno, président de la République de l'Equateur, à Quito (6 août 1875).

Le Grand Maître. — Que signifient les sept pas pour arriver à l'autel ?

La Sœur Dépositaire. — Ils signifient les sept qualités inséparables de tous Maçons et Maçonnes, savoir : 1° l'*Amitié*, sentiment dont nous devons avoir toujours le cœur rempli à l'égard de nos Frères et Sœurs ; 2° l'*Union*, qui est la pierre fondamentale de notre société ; 3° la *Soumis-*

sion, nécessaire pour recevoir, sans murmure, les arrêts de nos Loges, Chapitres et Aréopages, et pour exécuter, sans hésitation, les ordres de nos chefs; 4° la *Discrétion*, qui seule peut nous éviter les supercheries des Profanes et nous préserver de la divulgation de nos secrets; 5° la *Fidélité*, indispensable pour l'observance rigoureuse de nos obligations; 6° la *Prudence*, qui doit en tout et toujours régler nos actions, entourer nos travaux intérieurs d'un voile impénétrable, et même présider à toutes nos démarches extérieures, afin que les envieux de nos plaisirs ne trouvent aucun moyen de blâmer notre conduite; 7° enfin, la *Tempérance*, nécessaire pour nous garder de tout excès également nuisible au corps et à l'esprit.

Le Grand Maître. — Quels sont les sept défauts opposés à ces sept qualités?

La Sœur Dépositaire. — 1° La *Haine*, que nous ne devons porter à aucun de nos Frères et Sœurs, lors même que nous en aurions reçu une humiliation, un manque d'égards ou une insulte; 2° la *Discorde*, trop contraire à notre institution pour ne pas l'écarter avec le plus grand soin de nos Ateliers; 3° l'*Orgueil*, qui doit être banni de nos cœurs comme funeste aux intérêts de l'humanité; 4° l'*Indiscrétion*, qui doit être incônue dans notre Ordre où tout est mystère et secret; 5° la *Perfidie*, vice trop odieux pour ne pas être en horreur et exécution; 6° l'*Étourderie*, comme cause de querelles sans nombre; 7° enfin, l'*Intempérance*, attendu que, s'il est juste et bon d'obéir aux douces lois de la nature, il nous est préjudiciable d'abuser et de franchir les limites que sa sagesse a fixées.

Le Grand Maître. — Expliquez-moi le Tableau de l'Aréopage des Sublimes Écossaises?

La Sœur Dépositaire. — Béthulie est la figure du vrai bonheur, qu'on ne peut conserver qu'avec des soins et du travail. Le grand prêtre est l'image de l'âme; Judith et sa servante, celle de ses facultés. Les principaux du peuple et le peuple assemblé représentent le corps et ses membres. L'armée d'Holopherne représente les passions qui nous environnent, et les charmes de Judith, les illusions qui nous séduisent.

Le Grand Maître. — Avant de figurer vous-même Judith dans votre réception au grade du Sublime Écossaise, n'avez-vous rien vu qui vous donnât à méditer sur les devoirs de la Maçonnerie?

La Sœur Dépositaire. — J'ai vu Achior, victime d'Holopherne et sauvé de la mort par les habitants de Béthulie.

Le Grand Maître. — Que signifient la conduite d'Achior et le mauvais traitement qui lui fut infligé?

La Sœur Dépositaire. — La conduite d'Achior nous rappelle que tous Maçons et Maçonnes doivent plutôt s'exposer à souffrir la persécution que de s'écarter de la vérité, quand on les oblige à parler.

Le Grand Maître. — Que signifie la délivrance d'Achior?

La Sœur Dépositaire. — La délivrance d'Achior par les Israélites est le symbole de la fraternité dont les Maçons et Maçonnes se doivent donner des preuves en toute circonstance.

Le Grand Maître. — Quel est le signe des Sublimes Écossaises?

La Sœur Dépositaire. — Le voici. (Elle le fait.)

Le Grand Maître. — Que signifie-t-il?

La Sœur Dépositaire. — Il nous rappelle l'acte héroïque de Judith, que le haut grade de Sublime Écossaise donne en exemple aux Maçonnes.

Le Grand Maître. — Donnez l'attouchement à l'Illustre Frère Grand Inspecteur.

La Sœur Dépositaire obéit.

Le Frère Inspecteur. — Très Puissant Grand Maître, l'attouchement est juste.

Le Grand Maître. — Illustre Grande Sœur Dépositaire, quel est le sens de cet attouchement?

(La réponse à cette question ne peut pas être reproduite ici.)

Le Grand Maître. — *Chabris*?

La Sœur Dépositaire. — *Charmis*.

Le Grand Maître. — Que venons-nous de dire là, Illustre et Parfaite Sœur?

La Sœur Dépositaire. — Le mot de passe. Nous avons, en mémoire de Judith, prononcé les noms des deux chefs du peuple qui conduisirent l'héroïne aux portes de Béthulie, quand elle partit pour accomplir sa divine mission.

Le Grand Maître. — Donnez-moi le Mot Sacré.

La Sœur Dépositaire. — *Vagao*.

Le Grand Maître. — Quel est ce nom?

La Sœur Dépositaire. — C'est celui de l'eunuque qui introduisit Judith dans la tente d'Holopherne.

Le Grand Maître. — Pourquoi ce nom a-t-il été choisi comme Mot Sacré du plus haut grade de la Maçonnerie d'Adoption?

La Sœur Dépositaire. — Afin de nous rappeler qu'une Maçonne doit être prête à tout, quand il s'agit pour elle d'accomplir une mission qui lui a été régulièrement confiée.

Le Grand Maître. — Les Sublimes Écossaises n'ont-elles pas d'autres mots que le Mot de Passe et le Mot Sacré?

La Sœur Dépositaire. — Oui, Très Puissant Grand Maître, elles ont encore deux Maîtresses Paroles.

Le Grand Maître. — Donnez-les-moi.

La Sœur Dépositaire. — 1° *Sigé*, qui veut dire « Silence », parce que nous devons écouter en silence et avec attention les leçons du Grand Maître et que nous ne devons même pas révéler nos travaux aux Frères et Sœurs absents; 2° *Aléthé*, qui signifie « Vérité », c'est-à-dire que tous

les rapports, que nous nous croyons obligées de faire au Grand Maître, des fautes et négligences de nos Frères et Sœurs, doivent toujours être dans la plus stricte vérité.

Le Grand Maître. — Comment vous nommez-vous et d'où êtes-vous ?

La Sœur Dépositaire. — Judith, femme de la tribu de Siméon.

Le Catéchisme se terminant là, on fait circuler, comme aux grades précédents, le Tronc de la Veuve et le Sac des Propositions ; puis, le Chevalier Grand Secrétaire communique à l'Aréopage l'esquisse de son procès-verbal.

Enfin, on procède à la clôture des travaux.

Le Grand Maître. — Illustre Frère Grand Inspecteur, quelle heure est-il ?

Le Frère Inspecteur. — La pointe du jour.

Le Grand Maître. — Illustre Sœur Grande Dépositaire, que doivent faire en Aréopage les Maçons et Maçonnes ?

La Sœur Dépositaire. — Veiller, espérer et prier.

Le Grand Maître. — Nous avons veillé, nous espérons et nous prions toujours. C'est pourquoi je vais fermer l'Aréopage par nos mystères accoutumés.

Guidés par l'Asie, les Frères et Sœurs des climats d'Afrique et d'Amérique exécutent simultanément le signe des Sublimes Écossaises et frappent ensuite deux coups bruyants dans leurs mains.

Tous, avec ensemble. — Judith ! Judith !

Le Grand Maître. — Frères et Sœurs, l'Aréopage se ferme ; retirons-nous en paix au sein de nos familles et de nos affections.

Les Sœurs. — Que le Seigneur soit avec nous !

Les Frères. — Ainsi soit-il !

Le Grand Maître. — L'Aréopage est fermé.

On se sépare, chaque Frère avec sa Mopse, excepté s'il y a Agape.

A l'issue de la séance ou du festin, le Secrétaire ou Grand Chancelier Maître des Dépêches remet à la néophyte sa Patente de Sublime Écossaise.

En voici le modèle :

PATENTE DE SUBL :: EC ::

A :: D :: M ::

Du Jardin d'Éden, côté de l'Orient, d'où sort la Pr :: L :: (*première lumière*) de l'A :: D :: M :: (*Aréopage de Maçonnes*), sous le titre distinctif de

P :: L :: N :: M :: C :: D :: S :: E ::

(*par les nombres mystérieux connus des seuls éclairés*)

Nous Ch :: T :: (*chefs terrestres*), dirigeant le Resp ::, Souv :: et Subl ::
 A :: d :: M :: (*Respectable, Souverain et Sublime Aréopage de Maçonnes*),
 ayant connu le zèle et l'empressement, pour parvenir au Sup :: Deg :: de L ::
 M :: (*suprême degré de lumière maçonnique*), de V ::, Parf :: et Ill :: S ::
 (*Vénérable, Parfaite et Illustre Sœur*) :

(ici les noms et prénoms de la Sœur, en hiéroglyphes)

Après avoir jugé de sa capacité, vie et mœurs, avec un scrupuleux examen de sa conduite, tant en L ::, C ::, et A :: (*Loge, Chapitre et Aréopage*) que dans le M :: P :: (*monde profane*), et sachant que satisfaction est donnée de tous ses devoirs exigibles en sa qualité de M :: (*maçonne*).

FAISONS SAVOIR que nous l'avons adm :: (*admise*) aux gr :: (*grades*) d'A ::, C ::, M ::, M :: P :: et Subl :: Ec :: (*Apprentie, Compagnonne, Maîtresse, Maîtresse Parfaite et Sublime Écossaise*).

MANDONS à tous nos FF :: et SS :: MM :: et MM :: (*Frères et Sœurs Maçons et Maçonnes*) de L :: R :: C :: T :: (*la reconnaître comme telle*) et d'ajouter foi à la présente Patente que nous délivrons pour servir et valoir ce que de raison, laquelle nous avons signée de notre main, fait décorer du sceau de notre Resp ::, Souv :: et Subl :: A :: (*Respectable, Souverain et Sublime Aréopag*) et contre-signer par notre Ill :: G :: Ch :: M :: d :: D :: (*Illustre Grand Chancelier Maître des Dépêches*).

Donné au Jardin d'Éden, sous le cl :: d'As :: (*climat d'Asie*), le... jour du... mois de l'An :: Maç :: (*année maçonnique*) 5887, et de l'E :: V :: (*ère vulgaire*), le 1887.

Signature du Grand Maître.

Signature de la Grande Maîtresse.

Signature du Grand Inspecteur.

Signature de la Grande Inspectrice.

ICI

le sceau de
l'atelier.

Scellé par nous,

Garde des Sceaux et Archives :

Signature du Garde des Sceaux.

Par mandement du Souv :: et Subl :: Ar ::

Signature du Grand Chancelier Secrétaire.

NE VARIETUR : *Signature de la Titulaire.*

Maintenant que le public sait ce qu'il faut entendre par « les devoirs exigibles d'une parfaite Maçonne », on reconnaîtra qu'un tel diplôme est tout le contraire d'un brevet de vertu.

Si les Sœurs à cinq Points prennent pour emblème la rose, elles ne sont pas, pour cela, des rosières ; il s'en faut !

CHAPITRE III

LA MAÇONNERIE PALLADIQUE

La Maçonnerie Palladique, avons-nous dit, est celle dont les rites sont pratiqués par des Ateliers androgynes ayant pour but de dresser une certaine catégorie de femmes aux intrigues de la politique. Elle est donc une sorte de sélection féminine, comme, dans les Loges ordinaires, la Maçonnerie Forestière ou Carbonarisme est une sélection masculine.

Le système palladique ne cherche point à faire des prosélytes. « Il ne professe aucun dogme, dit le rituel; il ne s'attache qu'à mettre en contact les amateurs de la vérité, de la nature et de la vertu, afin de les retirer de l'isolement où la hauteur de leurs conceptions les place dans la société; mais l'Ordre n'accueille pour adeptes que les personnes qui ont été préalablement épurées et purifiées par les grades maçonniques. »

Cette sorte de sous-Maçonnerie se divise en deux Ordres ou rites : l'*Ordre des Sept Sages ou de Minerve*, qui, à part certaines séances exclusivement réservées aux hommes, est la réunion particulière des Frères s'occupant de la direction des Sœurs, et l'*Ordre du Palladium ou Souverain Conseil de la Sagesse*, où les Frères se mêlent aux Sœurs qui ont été distinguées dans les Loges d'Adoption et auxquelles on veut faire jouer un rôle. En somme, les deux rites se ressemblent.

I

L'Ordre des Sept Sages

Les Frères qui adoptent le rite dit *Ordre des Sept Sages*, se réunissent par sept; chacun prend le nom et la devise d'un des sept Sages de la Grèce.

Chaque Cercle de Sages ou Palladium est isolé, pouvant même n'être pas connu des autres.

On n'emploie ni épreuves ni cérémonies pour l'admission des adeptes. Seulement, on leur lit sept vœux, relatifs au prétendu perfectionnement de soi-même. Après chacun, l'adepte dit : « Je le ratifie. »

Travaux. On ouvre le Palladium en faisant une circonférence. Chaque membre du Cercle préside à tour de rôle.

Chaque adepte, également à tour de rôle, prononce un discours de morale, de science, d'histoire, ou bien traite une question d'arts libéraux, ou encore fait l'apologie d'un des grands hommes chers à la Maçonnerie,

dont les noms sont contenus dans la nomenclature que chaque Cercle a adoptée et qui n'est jamais close.

En somme, les travaux du Palladium sont consacrés à des causeries intimes. Ces Cercles ont la primeur des conférences que les beaux parleurs de la secte vont ensuite faire dans les Loges.

Pour fermer la séance, on fait une circonvolution autour du président placé au centre de la salle. Celui-ci désigne le Frère qui présidera la prochaine réunion, et on en fixe l'époque. Puis, on se sépare.

Habillement. Dans leurs assemblées particulières, les adeptes de ce rite portent leurs insignes maçonniques habituels, et, en outre, le cordon distinctif du Palladium. C'est un large ruban blanc, au milieu duquel se trouve l'image de la tête de Méduse, servant d'égide à Minerve; de chaque côté de ce cordon, qui se porte en sautoir, pendent sept faveurs ayant chacune une des couleurs de l'arc-en-ciel.

Le rituel, que les auteurs sacrés de la secte déclarent être « gracieux et philosophique », est rempli de passages extraits, mot pour mot, du *Voyage du Jeune Anacharsis en Grèce*.

En dehors de leurs réunions intimes de Frères, les Cercles tiennent des séances spéciales, dont le but est de former aux fonctions de Grande Maîtresse, Inspectrice, Sœur d'Éloquence, etc., les Maçonnes dont les aptitudes les ont frappés.

II

L'Ordre du Palladium

Ce second système des Rites Palladiques est moins restreint que le premier.

Il se compose de deux grades masculins et d'un grade féminin.

Grades de Frères : 1^{er} degré, l'*Adelphe*; 2^e degré, *Compagnon d'Ulysse*.

Grade de Sœur : unique degré, la *Compagne de Pénélope*.

Le règlement d'Ordre du Palladium ou Souverain Conseil de la Sagesse est en 61 articles, suivis de la déclaration suivante :

« Faits sous l'égide de Minerve, à l'issue de l'établissement du Souverain Conseil, dont les membres ont été unanimement élus et choisis parmi soixante Compagnons d'Ulysse, assemblés à cet effet, et rédigés ainsi, de leur consentement, par moi, *Fénelon*, le plus petit de tous les sages, à Lutèce, le 20 mai 1637. »

Suivent les signatures : Jamard, président ; Blandel de la Fleuterie ; Guérin de la Place ; Piquez, trésorier ; Demeiston, secrétaire.

Cette déclaration constitue un faux aussi impudent que grossier en

ce qui concerne Fénelon. L'Ordre du Palladium se recommande de l'illustre prélat, comme de son fondateur, et le portrait de l'archevêque de Cambrai figure même en tête du rituel de ce système maçonnique. Il faut que la secte compte bien sur l'ignorance de ses adeptes pour se permettre de pareilles supercheries. D'abord, la Franc-Maçonnerie n'a été introduite en France qu'en 1721, c'est-à-dire, six ans après la mort de Fénelon. Ensuite, Fénelon ne pouvait pas avoir fondé en 1637 un Ordre secret ou public quelconque, dont les sectaires se seraient approprié plus tard les règlements, puisqu'en 1637, Fénelon n'était pas encore né ; sa naissance est de 1651. La vérité est que l'Ordre du Palladium a été fondé à Paris en 1737, et que ses fondateurs, pour dissimuler le caractère de leur innovation, l'ont frauduleusement vieillie d'un siècle.

Le sceau du rite représente un cœur, dans lequel on lit cette inscription : « Je sais aimer ». Ce cœur est sur un autel enguirlandé, entre une branche de palmier et une branche de laurier ; au-dessus du cœur, est une couronne de roses.

L'ADELPHÉ

Dans ce grade, comme dans le suivant, le rituel copie celui de l'Ordre des Sept Sages, excepté pour les points qui vont être indiqués.

Serment de l'Adelphe. On fait étendre au récipiendaire la main sur quatre vases dont chacun contient un des quatre éléments (eau, feu, terre, air), et on lui dicte la formule suivante qu'il répète :

« Je suis sorti de la terre ; un feu divin anime mon être ; l'air et l'eau se combinent pour soutenir mon existence. Je suis homme d'honneur ; je promets secret inviolable, attachement sincère à mes Frères, dévouement au service de la patrie et obéissance à ses lois. »

A chaque réception, un Frère adresse au récipiendaire un bref discours sur un point de morale ou sur l'éloge d'une vertu, et l'on allume une bougie. Six autres Frères prononcent à leur tour une autre harangue, et de la sorte, sept bougies se trouvent allumées à la fin de ce déluge d'éloquence maçonnique.

Le premier harangueur commence son discours par cette phrase : « On ne dit pas au lion : Sois la terreur du désert », et le termine par cette autre phrase : « De la part et au nom des Compagnons d'Ulysse, je vous dis : Soyez bienfaisant. »

Le second harangueur commence son discours par cette phrase : « On ne dit point au tigre farouche : Sois la terreur des forêts », et la termine par cette autre phrase : « De la part et au nom des Compagnons d'Ulysse, je vous dis : Soyez le doux ami de vos Frères. »

Et ainsi de suite.

On parle au récipiendaire de l'éléphant superbe, pour lui enseigner

LES ASSASSINATS MAÇONNIQUES



Assassinat de Léon Gambetta, à la villa des Jardies (Ville-d'Avray), par une Sœur Maçonne (décembre 1882).

la modestie ; du cheval, pour la générosité ; du chien, pour la fidélité ; de l'agneau, pour l'innocence ; de la colombe, pour la volupté ; et de l'enfant, pour la tendresse.

Les sept chandelles graduellement allumées symbolisent les progressions successives de la lumière dans l'esprit du néophyte.

Notez bien que l'on n'allume pas des becs de gaz dans les Loges Palladiques; cela est formellement interdit par le règlement. Tout le luminaire doit être de cire. Et ce n'est pas sans raison, allez! « La cire, travail de l'abeille, est un emblème précieux, choisi de préférence; sœur du miel, elle est, comme lui, le fruit des recherches les plus laborieuses et des soins les plus assidus... La seconde qualité de la cire est de jeter la flamme la plus pure et la plus homogène qui doit retracer celle dont le néophyte doit brûler pour la sagesse. Tour à tour, chaque orateur a été près de lui son organe, en lui donnant les conseils qu'elle a dictés à la société. Chacun d'eux a été comme un échelon lumineux qui le guide jusqu'à elle. »

LE COMPAGNON D'ULYSSE

Les séances sont tenues censément sous la tente d'Ulysse. Le récipiendaire assiste à un dialogue en vers médiocres et ridicules qui a lieu entre Ulysse et Diomède au sujet du dépôt du Palladium.

Nota : le récipiendaire a les yeux bandés.

Pour la prestation du serment, on lui fait mettre la main droite sur le cœur, la gauche sur un écusson stupide qui représente le bouclier de Minerve, et on lui dicte ces paroles :

« Si le mensonge est dans ma bouche, puisse le ciel verser sur ma tête tous les maux dont il frappe l'imposteur! »

Après quoi, on conduit notre homme aux tombeaux des sept Sages de la Grèce. Il va sans dire que, tandis qu'on le fait arrêter devant chacun des pseudo-tombeaux, un Frère prononce un discours. Total : Sept harangues, comme au grade précédent. C'est au tombeau de Pittacus qu'on lui apprend l'histoire du Palladium; on lui débite encore un éloge pompeux d'Ulysse, le plus rusé de tous les Grecs. On lui confère le nom d'Anacharsis, et finalement, on l'envoie souper, « attendu qu'il a besoin de forces pour retourner sur la terre. »

Ce fameux souper se compose de trois plats et d'une énorme tartine de miel, en guise de dessert. Que le récipiendaire aime ou non le miel, il faut qu'il avale la tartine; car c'est une tartine symbolique.

Toutes ces grotesques simagrées servent de prétexte à des réunions intimes avec les Sœurs qui ont été distinguées dans les Loges d'Adoption. C'est en l'honneur de ces Maçonnes privilégiées qu'a été créé le Souverain Chapitre de la Sagesse et qu'a été imaginé le grade de *Compagne de Pénélope*.

LA COMPAGNE DE PÉNÉLOPE

Pour être admise à ce degré féminin du second Rite Palladique, il faut que la Sœur postulante soit au moins initiée au grade de Maîtresse.

La récipiendaire, sitôt arrivée au local maçonnique, est conduite,

par deux Compagnons d'Ulysse et une Compagne de Pénélope, dans une chambre au milieu de laquelle se trouve une table couverte de linge blanc et supportant la statue de Minerve entre trois flambeaux.

Là, on lui fait prêter le serment que voici :

« Sur mon honneur de Maçonne, je promets et jure de garder dans mon cœur la connaissance des secrets que je vais acquérir et de n'en jamais parler qu'avec des Compagnes de Pénélope ou des Compagnons d'Ulysse que j'aurais reconnu bien légitimes. »

Après quoi, on la mène à la salle où sont réunis les Frères et les Sœurs composant l'Atelier Palladique.

Les Frères portent le cordon de Minerve, décrit plus haut (Ordre des Sept Sages). Les Sœurs portent, en sus de leurs insignes ordinaires, une ceinture de trois couleurs (vert, jaune et couleur de feu) ayant au milieu la tête de Méduse.

Dans cette salle, il y a trois simulacres de tombeaux.

On fait promener la récipiendaire autour de ces mausolées, en lui disant qu'ils contiennent les précieux restes de Pénélope, de Lucrèce et d'Artémise.

Cette promenade terminée, la postulante est reconduite à la chambre de la statue de Minerve. Un Frère Servant y a déposé un tour à filer, des fuseaux, de la broderie, etc., c'est-à-dire tout ce qui peut permettre à une femme de s'occuper utilement.

La récipiendaire est laissée en ce réduit pendant quelques minutes, sans avoir reçu aucune explication.

Alors, un Compagnon d'Ulysse entre et propose à la Sœur de la conduire en un endroit moins triste. Ce disant, il ouvre une petite porte communiquant avec un boudoir spécialement aménagé. La lampe, qui éclaire ce cabinet, est voilée de gaze; des parfums, excitant les sens, brûlent; des gâteaux et des liqueurs sont servis sur un guéridon.

La Sœur Maçonne, habituée à ces sortes d'aventures, accepte l'invitation du Frère. Quand il juge l'entretien suffisant, le Compagnon se retire en déclarant à la récipiendaire qu'il ne s'absente que momentanément, « étant appelé à combattre »; celle-ci, sans chercher à comprendre le sens de ce langage symbolique, le laisse partir, et, piquée par la curiosité, attend ce qui va lui arriver.

Ce qui arrive, c'est un second Frère. Nouvelle causerie.

Tout à coup, au moment où le second Frère est occupé à conter fleurette à la postulante, le premier Compagnon fait irruption dans le cabinet.

Ici, une scène, qui ne serait pas déplacée dans un vaudeville. Le Frère n° 1 se prétend trahi, traite la récipiendaire de parjure et cause un tel tapage que les Maîtres et Maîtresses des Cérémonies accourent.

On entraîne la récipiendaire à l'assemblée des Compagnons d'Ulysse

et des Compagnes de Pénélope. Le Frère, qui se dit trahi, accuse la Sœur en termes violents et la dénonce comme indigne du grade qu'elle sollicite. La malheureuse balbutie, ne sachant si c'est sérieux ou si c'est pour rire. Le Chevalier d'Éloquence se lève et prononce contre la coupable un réquisitoire fulminant, invoquant les mânes de Pénélope, de Lucrèce et d'Artémise, dont il montre les tombeaux et dont il rappelle la chasteté conjugale. Bref, la récipiendaire, n'y comprenant décidément plus rien, en est réduite à rappeler les principes de l'amitié maçonnique pour produire une justification de sa conduite, au grand amusement de l'assistance.

Enfin, le président de l'assemblée veut bien se montrer bon enfant. Il juge que la postulante n'est pas si coupable qu'on veut bien le dire ; la légende de Pénélope et d'Ulysse n'est qu'une fable ; si tout le monde suivait l'exemple de la reine d'Ithaque, c'en serait bientôt fait de l'humanité. Du reste, — et c'est là un argument concluant, — la récipiendaire n'a pas demandé à devenir une Pénélope, mais bien une Compagne de Pénélope ; or, l'histoire ne présente pas comme inaccessibles les dames de la cour d'Ithaque. Que la Maçonnerie donne donc une nouvelle preuve de sa bonté en admettant la postulante au Souverain Conseil de la Sagesse.

Applaudissements. « La néophyte est admise avec des formes aimables. » Lisez : au milieu d'une embrassade générale (Chaîne d'Union).

Quant à la Sagesse, dont le nom a été constamment mêlé à cette initiation, elle en pense ce qu'elle veut.

CHAPITRE IV

BANQUETS ANDROGYNES

Les Banquets des Loges d'Adoption et autres Ateliers Androgynes ont lieu dans des formes qui ressemblent assez à celles des Banquets des Loges d'hommes. (Voir la Première Partie de cet ouvrage, chapitre IV.)

Il n'y a, dans la salle du festin, qu'une seule table disposée en fer à cheval :

La Grande Maîtresse est au centre, ayant à sa droite le Vénérable Grand Maître. Les deux extrémités du fer à cheval sont occupées à droite (c'est-à-dire : à droite, en entrant), par le Frère Premier Surveillant et la Sœur Inspectrice, et, à gauche, par le Frère Second Surveillant et la Sœur dépositaire.

A l'exception du Vénérable, tous les Frères sont placés en dedans du fer à cheval. De même, à l'exception de la Sœur Maître des Cérémonies qui fait vis-à-vis à la Grande Maîtresse, toutes les Sœurs sont placées en dehors. Chaque Maçon a sa « Mopse » en face de lui. La Maîtresse des Cérémonies est entre deux Maîtres des Cérémonies.

Les Frères Officiers et les Sœurs Officières sont à la partie du fer à cheval qui correspond au climat d'Asie et rangés dans l'ordre qu'ils occupent en Loge : cette partie de la table est également réservée aux Maçons et Maçonnes à qui l'Atelier fait honneur.

La salle est éclairée par cinq lustres suspendus au plafond : un lustre à chaque angle, et le cinquième au milieu.

A défaut de lustres, on place sur la table des candélabres à cinq branches, garnis de bougies ; le nombre quinaire doit être partout observé.

Les différents objets qui couvrent la table sont disposés en cinq lignes parallèles, tracées par des rubans de diverses couleurs. On place des flambeaux au milieu ; les plats, sur une seconde ligne, en deçà ; les bouteilles et carafes, sur une troisième ; les verres, sur une quatrième ; et les assiettes, sur la cinquième ligne, au bord de la table.

La table, qui est très longue à raison de sa forme, est, par contre, fort peu large.

Les « noms mystiques » des objets qui paraissent sur la table ne sont pas tous les mêmes que ceux employés dans les Banquets des Loges d'hommes. Le festin, lui-même, s'appelle indifféremment *Banquet* ou *Agape*.

La table.	se nomme :	<i>atelier;</i>
La nappe		<i>voile;</i>
Les serviettes		<i>tabliers;</i>
Les assiettes		<i>patères;</i>
Les plats		<i>auges;</i>
Les cuillères		<i>truelles;</i>
Les fourchettes		<i>pincés;</i>
Les couteaux		<i>glaives;</i>
Les bouteilles		<i>jeannes;</i>
Les carafes.		<i>cruches;</i>
Les verres		<i>lampes;</i>
Les lumières		<i>étoiles;</i>
Les mets		<i>matériaux;</i>
Le pain		<i>bois de l'arche;</i>
Le vin rouge		<i>huile rouge;</i>
Le vin blanc		<i>huile blanche;</i>
L'eau		<i>huile faible;</i>
Le sel		<i>eau sèche;</i>

Le poivre	<i>ciment;</i>
La moutarde	<i>ciment fort;</i>
Les fleurs	<i>parfums;</i>
Les vins de liqueur	<i>huile forte;</i>
Les liqueurs	<i>huile fulminante;</i>
Le café	<i>huile noire;</i>
Le thé	<i>huile jaune;</i>
Le sucre	<i>chaux.</i>

On ne dit pas : remplir son verre; mais : *garnir sa lampe*. Boire, c'est : *souffler sa lampe*.

Découper, c'est : *dégrossir*. Manger, c'est : *mastiquer*, comme dans les Banquets de Maçons.

La salle se nomme : *Éden*, qu'elle serve au festin, à un concert ou à un bal. Les sièges, au contraire, portent le nom de : *stalles*, pendant le repas seulement; mais, durant le bal qui suit le festin, on les appelle : les *gazons*. Les portes sont des *barrières*.

Les santés sont au nombre de cinq et les mêmes que celles des Banquets de Maçons, en y associant, toutefois, les Sœurs dont les dignités correspondent à celles des Frères à qui les toasts sont portés.

Ainsi, l'on porte ensemble la santé de la Grande Maîtresse et celle du Vénérable Grand Maître.

Le cérémonial des santés s'accomplit en cinq temps.

PREMIÈRE SANTÉ

La Grande Maîtresse frappe un coup, que répètent aussitôt la Sœur Inspectrice et la Sœur Dépositaire.

Toute « mastication » cesse.

Chacun se met à l'ordre de table; les quatre doigts unis de la main droite, sur la table, le pouce écarté le long du bord et formant l'équerre.

La Grande Maîtresse. — Chères Sœurs Inspectrice et Dépositaire, faites garnir et aligner les lampes sur vos climats, comme je le fais moi-même à l'Asie, pour une santé que le Grand Maître et moi avons à vous proposer... Frères et Sœurs de l'Asie, garnissons et alignons nos lampes!

L'Asie remplit ses verres.

La Sœur Inspectrice. — Sœur Dépositaire, Frères et Sœurs de l'Afrique, la Grande Maîtresse nous invite à garnir nos lampes pour une santé que le Grand Maître et elle ont à nous proposer... Garnissons et alignons!

L'Afrique remplit ses verres.

La Sœur Dépositaire. — Frères et Sœurs de l'Amérique, le Grand Maître nous invite, etc... Garnissons et alignons!

L'Amérique remplit ses verres.

La Sœur Dépositaire. — Sœur Inspectrice, les lampes de l'Amérique sont garnies et alignées.

La Sœur Inspectrice. — Grande Maîtresse, les lampes de l'Afrique et de l'Amérique sont garnies et alignées.

La Grande Maîtresse, frappant un coup. — Debout et à l'ordre de table, glaive en main !

Chacun se lève, en se mettant à l'ordre de table et en prenant son couteau de la main gauche.

La Grande Maîtresse. — Chers Frères et chères Sœurs, la santé que le Grand Maître et moi avons la faveur et l'honneur de porter est celle du Chef de l'État et de sa famille. Nous y joindrons des vœux pour la patrie. C'est pour ces santés si chères à nos cœurs que nous devons nous joindre pour souffler nos lampes à leur gloire, avec toutes les distinctions de la Maçonnerie d'Adoption... Chères Sœurs Inspectrice et Dépositaire, veuillez l'annoncer à vos climats, comme j'en fais moi-même l'annonce à l'Asie.

Les annonces faites, la Grande Maîtresse commande la manœuvre en cinq temps :

1. *Main droite aux lampes !*

2. *Haut les lampes !*

3. *Soufflez les lampes !* (On vide les verres d'un seul trait; s'il y a des retardataires, ils sont signalés après le toast et condamnés à « souffler une lampée d'huile faible » entre les colonnes.)

4. *Lampe en avant !... Un !... Deux !... Trois !... Quatre Cinq !...* (On porte cinq fois le verre sur le cœur et chaque fois on revient en avant.)

5. *Posez les lampes !* (Tous les verres doivent être posés avec ensemble sur la table, de façon à ce que cela ne fasse qu'un seul coup.)

La Grande Maîtresse. — Frères et Sœurs, exaltons par cinq !

Tous les Maçons et les Maçonnes exécutent une batterie de cinq coups bruyants dans les mains, suivis de cinq battements du bout des doigts, et s'écrient, aux battements des doigts : — Èva ! Èva ! Èva ! Èva ! Èva !

La Grande Maîtresse. — Frères et Sœurs, les travaux sont suspendus. Reprenons nos places, Frères et Sœurs de l'Asie.

L'Asie s'assied.

La Sœur Inspectrice. — Sœur Dépositaire, Frères et Sœurs de l'Afrique, les travaux sont suspendus, reprenons nos places.

L'Afrique s'assied.

La Sœur Dépositaire. — Frères et Sœurs de l'Amérique, les travaux sont suspendus, reprenons nos places.

L'Amérique s'assied.

On sert le second service, et l'on se remet à manger et à causer. « L'Éden se récrée en mastiquant », dit-on dans l'argot maçonnique.

DEUXIÈME SANTÉ

La deuxième santé, portée par le Vénérable, est celle du Grand Orient ou du Suprême Conseil (suivant le rite), et des Grands Officiers qui le composent.

On y joint la santé des Grands Orients et Suprêmes Conseils étrangers.

— Soufflons cette santé, dit le Vénérable Grand Maître, avec tous les honneurs de l'Adoption, en témoignant notre attachement inviolable envers ce point central de la Maçonnerie, et faisons notre office par cinq, etc.

TROISIÈME SANTÉ

La troisième santé est celle de la Grande Maîtresse et du Vénérable Grand Maître.

Elle est portée par le Frère Premier Surveillant, la Sœur Inspectrice, le Frère Second Surveillant, la Sœur Dépositaire, le Frère Orateur et la Sœur d'Éloquence.

QUATRIÈME SANTÉ

La quatrième santé se porte au moment du dessert.

C'est la Grande Maîtresse qui prend la parole et qui commande l'exercice.

— La quatrième santé, dit la Grande Maîtresse, est en faveur de nos Très Chers Frères et de nos Très Dignes Sœurs Inspecteurs et Dépositaires. La manière dont ils ont rempli les fonctions qui leur ont été confiées, n'a pas peu contribué à donner du lustre à cette fête. Nous joindrons à cette santé celle des Frères et Sœurs dignitaires de cet Eden. Sœur d'Éloquence et Frère Secrétaire, veuillez inviter les Frères et les Sœurs de l'Afrique et de l'Amérique, comme je le fais à l'Asie, à se joindre au Grand Maître et à moi pour souffler cette santé avec tous les honneurs de l'Adoption. Je me réserve le commandement de l'exercice, etc.

CINQUIÈME SANTÉ

La cinquième et dernière santé d'obligation, portée par le Vénérable Grand Maître, est celle « des Frères et des Sœurs qui embellissent ces climats et de tous les Maçons et Maçonnes répandus sur les deux hémisphères, tant dans la prospérité que dans l'adversité.

Le Vénérable forme « des vœux pour que les voyageurs arrivent à bon port ». — Les expressions *voyager* et *arriver à bon port* ayant, en Maçonnerie, un double-sens malhonnête, il m'est impossible d'expliquer, dans cet ouvrage de vulgarisation, cette dernière phrase de la cinquième santé.

LE POISON DES FRANCS-MAÇONS



Ce poison est fabriqué à Naples; on l'appelle *Manna di San Nicola di Bari*; il s'expédie aux Suprêmes Conseils, qui en font la demande, dans de minuscules fioles portant une étiquette ornée de l'image de Saint-Nicolas.

Il ajoute :

— Frère Inspecteur (Premier Surveillant) et Frère Dépositaire (Second Surveillant), invitez les Frères et Sœurs de vos climats à former la chaîne d'union, à se joindre à nous pour souffler dignement cette santé précieuse et à chanter enfin le cantique de clôture.

On forme la chaîne d'union, les Sœurs Servantes et les Frères

80.

Léo TAXIL. — LA FRANC-MAÇONNERIE.

Servants en faisant partie; on vide un dernier verre et l'on chante en chœur le couplet suivant :

Joignons-nous main à main,
Tenons-nous ferme ensemble;
Rendons grâce au destin
Du nœud qui nous rassemble!
A toutes les vertus
Ouvrons nos cœurs, en fermant cette Loge
Et que jamais à nos statuts
Nul de nous ne déroge!

Ce couplet contient encore des sous-entendus qui ne peuvent être expliqués ici.

C'est entre la quatrième et la cinquième santé que se chantent tous les cantiques habituels, autres que celui de clôture.

Si le festin est suivi de soirée, un défilé a lieu après la clôture du Banquet. Les Frères et les Sœurs, par couple, chaque Maçon donnant le bras à sa Mopse, passent dans la salle de concert ou de bal; les Inspecteurs et Dépositaires, également accouplés, ouvrent la marche. Le Vénérable et la Grande Maîtresse, précédés des Maîtres et Maîtresses des Cérémonies, ferment le cortège.

Les Agapes des Chapitres d'Adoption diffèrent peu des Banquets dont le rituel vient d'être reproduit.

Voici les modifications apportées à l'argot de table :

Le pain s'appelle la *manne*; le vin, de l'*eau de la Mer Rouge*; l'eau, de l'*eau du déluge*; les bouteilles, des *Gomorrhe*; les verres, des *étoiles*.

Boire, c'est *vider une étoile*. Le mot *étoile* est employé par allusion à l'Étoile Flamboyante, dont la signification, des plus honteuses, ne peut être donnée en aucune langue vivante. C'est en l'honneur de leur vertu que les Maîtresses Parfaites vident des étoiles!

La manœuvre des étoiles s'exécute ainsi :

On porte l'étoile en deux temps à la bouche, on la vide en deux temps, et on la pose en deux temps. Après quoi, on frappe quatre coups joyeux dans les mains, et l'on s'écrie :

— *Qu'il vive! Qu'il vive!*

On appelle cela, en argot maçonnique : « Vider une étoile par quatre avec les dignités écossaises. »

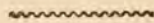
C'est le ridicule servant de masque à l'obscène.

Enfin, les Agapes des Aréopages Androgynes, — banquets auxquels ne peuvent assister que les Frères ayant au moins le grade de Chevalier Kadosch et les Sœurs ayant au moins celui de Sublime Écossaise, — se tiennent dans une salle éclairée par sept lustres.

Tout se passe comme dans les Agapes des Chapitres d'Adoption, sauf quelques modifications :

Les verres se nomment *coupes*.

On vide la coupe en la prenant d'abord de la main gauche; de la main droite, on prend le petit cimeterre pendu au cordon, et on le passe, en deux temps, sur les bords de la coupe, comme pour raser son contenu; puis, on laisse tomber le cimeterre, et, de la main droite, on vide la coupe, que l'on pose ensuite sur la table en deux temps; finalement, on frappe deux fois des mains en criant : « Victoire! victoire! »



CHAPITRE V

LES AMUSEMENTS MYSTÉRIEUX

Par *Amusements Mystérieux*, on désigne, en général, les travaux des Loges de Dames, ou, pour parler exactement, des Loges androgynes. Toutefois, cette expression sert, d'une façon plus particulière, à caractériser les séances consacrées à des fêtes de galanterie maçonnique. Ces fêtes consistent en un spectacle suivi de banquet et de bal.

Le répertoire est assez varié. Pour la composition de ces spectacles, les Comités des Loges ont carte blanche, et l'on peut penser que vaste est la carrière offerte à l'imagination des Vénérables et autres Officiers. Les sujets sont, cependant, choisis de préférence dans la mythologie païenne, qui se prête à souhait au libertinage.

Dans mon volume *les Sœurs Maçonnes*, j'ai reproduit en entier la comédie favorite des Loges d'Adoption, celle qui est en quelque sorte la représentation classique. Je ne peux rééditer ici cette ordure. C'est une pièce complète, en trois actes, qui ne tient pas moins de quatre-vingts pages. Quand j'ai publié mes premiers ouvrages sur la secte, il s'agissait d'établir, par des documents d'une authenticité indiscutable, que les Francs-Maçons et leurs dignes Sœurs se vautrent dans les plus répugnantes obscénités; si je n'avais pas réimprimé textuellement ces infamies, nos hypocrites sectaires auraient prétendu qu'ils étaient calomniés. Mais aujourd'hui le cas n'est plus le même : point n'est besoin de mettre un spécimen complet sous les yeux des lecteurs qui appartiennent au public populaire; car la pièce dont il s'agit est un dégoûtant mêli-mélo de déclamations et de chansons ignobles, avec costumes plus que décolletés et jeux de scène au niveau du dévergondage des cafés-concerts les plus excentriques.

Ce divertissement, très à la mode chez les Maçons, a pour auteur un Rose-Croix, initié à la secte dans une Loge de Grenoble et devenu par la suite Orateur de la Loge française d'Alexandrie. Imprimé sous différents titres et avec quelques légères variantes, cet ouvrage, dont le style est à la hauteur de la moralité, n'en a pas moins eu de nombreuses éditions; néanmoins, les exemplaires n'en sont remis qu'aux Officiers de Loges. L'édition, qui est en dépôt au siège du Rite Écossais, à Paris, 35, rue Jean-Jacques-Rousseau, forme un volume in-18, intitulé : *Les Maçons de Cythère*; il figure, dans le catalogue de 1884, entre le *Manuel du Franc-Maçon*, guide des Officiers de Loge, et le *Nécessaire Maçonnique*, contenant les Catéchismes aux trois premiers grades, un formulaire pour les travaux de table, pour les affiliations, les installations d'Ateliers et les inaugurations de temples.

Le sujet traité est : « la Réception de Vénus, des Grâces et de l'Amour ». Tout cela sent le mauvais lieu et est développé avec un véritable luxe de débauche, tantôt raffinée, tantôt grossière. Parfois, le scénario devient grotesque. Ainsi, au troisième acte, il y a un passage qui est particulièrement ridicule et inepte.

L'Amour, dont le rôle est tenu par une des Sœurs les plus délurées de la Loge, a été introduit, les yeux bandés, et mis aux prises avec le Vénérable, le Grand Expert et le Premier Surveillant. Après quelques fantaisies fort indécentes, qui ne peuvent être rapportées, on enlève à l'Amour son bandeau. Une faible lueur éclaire la salle, les Frères Servants venant de baisser les becs de gaz. Au fond, on a déroulé rapidement une toile qui représente des ruines dans le lointain. Un certain nombre de Frères, drapés en revenants et simulant des ombres, font irruption, errent dans la salle, s'avancent vers l'Amour, poussent un cri et s'éloignent de lui aussitôt. Quelques autres Frères, déguisés en philosophes grecs, vont se placer auprès des colonnes, contre lesquelles ils s'appuient, comme s'ils étaient plongés dans d'absorbantes méditations. A l'orient, il n'y a que le transparent figurant la lune qui est éclairé. Une musique fait entendre des accords plaintifs. Puis, l'on célèbre les plus fameux méfaits de l'Amour. Accusé pour la forme, il se justifie à la mode maçonnique, louangeant sous le nom de vertus tous les vices possibles. On ne saurait imaginer rien de plus stupide que cette scène de libertinage absurde.

Ailleurs, la grivoiserie prend des allures agressives contre la religion. Les couvents sont représentés comme des prisons où gémissent les victimes de l'Amour; des religieuses sont enchaînées, soupirant et réclamant les plaisirs, et ce sont les Francs-Maçons qui viennent les délivrer.

D'un bout à l'autre de la pièce, c'est un assaut de bêtises et d'obscénités. A un moment donné, toute la Loge prend part à la représentation. Cela tourne au sabbat.

Ces fêtes androgynes, ou Amusements Mystérieux, sont données, d'ordinaire, le dimanche : elles commencent dans l'après-midi, par les trois parties de spectacle; le banquet a lieu le soir, à sept heures, et le bal, qui dure toute la nuit, clôture cette orgie maçonnique.

Les Amusements Mystérieux, comme on pense bien, ne laissent pas indemnes les malheureuses qui ont la faiblesse de se livrer à la secte.

Il n'y a pas longtemps, le tribunal correctionnel de Charleville (Ardennes) jugeait une Sœur Maçonne qui s'était gravement compromise par la fréquentation des Loges.

Félicie Thomé, — c'est son nom, — jeune fille de vingt ans à peine, appartenait à la Loge *la Fraternité*, de Charleville. Elle avait été initiée de bonne heure aux mystères de la Maçonnerie d'Adoption. Elle ne cachait pas, du reste, son affiliation, et ses rapports avec la secte étaient de notoriété publique. C'est ainsi qu'on la vit même porter, en qualité de Maçonne, des toasts à des banquets organisés par la Loge. Les Agapes et les Amusements Mystérieux n'avaient pas de Mopse plus assidue. Sa perversité était des plus précoces.

A la suite des orgies maçonniques, cette malheureuse devint enceinte. Afin d'éviter le scandale, Félicie Thomé se fit accoucher clandestinement, le jeudi 24 février 1887, avec l'aide — cela est plus que probable — d'un médecin franc-maçon.

Que devint l'enfant? On n'a pu le savoir. Fut-il supprimé par un crime, dès sa naissance, ainsi que la Sœur Félicie Thomé le déclara plus tard? ou bien les sectaires, ses complices, se chargèrent-ils de le faire élever au loin, chez quelque nourrice inconnue? Il a été impossible d'éclaircir ce point.

Toujours est-il que des voisins se doutèrent bien que quelque chose d'anormal venait de se passer au domicile de la jeune Maçonne. On jasa dans le quartier; finalement, la police se vit dans la nécessité d'intervenir.

Le 5 mars, un commissaire se présenta chez elle et l'interrogea sur les bruits qui couraient.

Félicie Thomé, à qui le docteur franc-maçon, son complice de l'accouchement clandestin, avait sans doute assuré que rien ne pourrait se reconnaître, nia tout, d'abord. Elle n'avait même jamais été enceinte, jura-t-elle; et elle poussa l'audace jusqu'à demander à être visitée par un médecin légiste.

Le docteur Carion, désigné par le parquet, fut donc commis à cet examen, et constata, chez Félicie Thomé, tous les symptômes d'un accouchement pouvant remonter à huit ou dix jours environ; telle fut sa déclaration devant le tribunal : en outre, à son avis, l'enfant était venu à terme; il n'y avait aucune trace de manœuvres abortives.

Vaincue par l'évidence, la jeune Maçonne avoua alors l'accouche-

ment ; mais, fidèle au secret promis aux Frères de la Loge, elle ne voulut désigner aucun de ses complices. Plutôt que de dire la vérité, elle préféra passer pour avoir commis un crime plus odieux que le délit dont elle était accusée. Bien qu'il fût certain qu'elle avait été aidée par un homme de l'art, bien qu'aucun débris du nouveau-né ne pût être trouvé, cette malheureuse eut le cynisme de prétendre qu'elle avait brûlé son enfant, tout en contestant qu'il était venu à terme, contrairement au dire du médecin du parquet.

Les journaux du département ont rendu compte de cette affaire, à l'époque. Je détache de l'un d'eux, *le Courrier des Ardennes*, un extrait de l'interrogatoire de la Sœur Maçonne :

Le Président. — Il y a quelque chose de triste dans votre affaire ; vous n'avez pas, comme certaines jeunes filles, l'excuse d'un mariage en perspective. Racontez-nous comment vous êtes accouchée.

Félicie Thomé. — Le jeudi 24, dans la matinée, j'ai ressenti les premières douleurs, mais j'ai continué à travailler ; à 3 heures, les douleurs sont devenues plus fortes, je me suis étendue sur ma carpette et j'ai accouché d'un enfant mort.

Le Président. — A quels signes avez-vous reconnu que votre enfant était mort ?

Félicie Thomé. — La tête était pantelante, les chairs bleuâtres, il n'y a eu ni cris, ni mouvement.

Le Président. — Vous saviez donc que vous accoucheriez d'un enfant mort ?

Félicie Thomé. — Non, je ne le prévoyais pas.

Le Président. — Tout prouve le contraire de ce que vous racontez, votre explication n'est pas admissible. Qu'avez-vous fait de votre enfant ?

Félicie Thomé. — Je l'ai placé sous un matelas du lit de ma petite sœur.

Le Président. — Qu'est devenu ce corps ?

Félicie Thomé. — Je l'ai brûlé le lendemain.

Le Président. — Comment avez-vous fait ?

Félicie Thomé. — Ce n'est pas difficile.

Le Président. — Comment ?

Félicie Thomé. — Non, j'ai rassemblé du bois, j'ai allumé un grand feu, j'ai arrosé le corps avec de l'eau-de-vie, je l'ai jeté sur le brasier, et j'ai baissé le tablier.

Le Président. — Durant toute l'instruction de cette affaire, vous avez menti, et l'on se demande encore aujourd'hui, la justice comme le public, si vous avez réellement brûlé votre enfant. Vous avez été bien mal inspirée, car si votre enfant était mort-né, vous n'étiez passible que d'une faible condamnation, tandis que maintenant vous êtes passible de peines très sévères ; je vous adjure, dites-moi si vous l'avez brûlé.

Félicie Thomé. — Je l'ai brûlé.

Fort heureusement pour l'intérêt et la dignité de la justice, le tribunal ne comptait aucun franc-maçon. Le procureur, M. Lejeune, qui remplissait les fonctions du ministère public, n'était certes pas, lui non plus, inféodé à la secte ; car il parla en termes très énergiques. Il

réclama « un châtimement exemplaire, en proportion de la faute, qui, dit-il, est très grande ». Et comme le bruit avait couru que la Franc-Maçonnerie réussirait à étouffer l'affaire, il déclara, en termes éloquents et convaincus, que la Franc-Maçonnerie n'avait aucune influence sur lui.

Les magistrats ne furent donc pas dupes de la Sœur Félicie Thomé; personne ne crut à la fable qu'elle avait imaginée, afin d'être seule à endosser la responsabilité de ses méfaits, afin surtout d'éviter que le scandale rejaillît sur la Loge de Charleville. On voit ainsi à quel point cette fille était acquise de corps et d'âme à l'infamale secte, comptant bien que, une fois sa condamnation purgée, ses complices lui sauraient gré de s'être sacrifiée en cette circonstance.

C'est le mercredi 30 mars 1887 que ces débats ont eu lieu devant le tribunal correctionnel de Charleville. Il va sans dire que les journaux républicains et libres-penseurs se sont abstenus de rendre compte de l'affaire. La Sœur Maçonne Félicie Thomé, qui, selon les propres expressions du ministère public, n'avait même pas l'excuse du repentir, fut condamnée à deux années d'emprisonnement.

Après toutes les citations que j'ai faites des rituels de la Maçonnerie d'Adoption, après ce que j'ai pu dire des Amusements Mystérieux, après l'exemple de la Sœur Félicie Thomé, bien fait pour donner à réfléchir, mes lecteurs comprendront que le danger est grand pour la morale publique, si la secte peut continuer à agir impunément.

Aussi, ai-je eu raison d'écrire dans ma préface du volume *les Sœurs Maçonnes* :

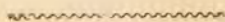
« Qu'on le sache bien, l'œuvre de corruption maçonnique accroît chaque jour ses ravages secrets, s'élargit d'heure en heure comme une tache d'huile, étend sans cesse de plus en plus sa gangrène hideuse qu'elle décore du nom de Morale Indépendante.

« Et partout la secte immonde se glisse; partout, hypocrite, elle réussit à se faire protéger.

« Et les gouvernements, qui cependant surveillent la prostitution des bouges, ferment les yeux sur celle des Loges.

« Et c'est pourquoi il n'est que temps de mettre en garde les gens honnêtes, de pousser la clameur d'alarme, de sonner le tocsin pour appeler la société à se défendre contre le plus terrible de tous les feux.

« Mères, cachez vos filles; voici les Francs-Maçons qui passent ! »



CHAPITRE VI

ENSEMBLE DES SECRETS

DE LA

MAÇONNERIE DES DAMES

De même que cela a été fait pour les rites masculins, il est utile de rassembler, dans un dernier chapitre, les signes et mots secrets des deux principaux rites féminins.

I

MAÇONNERIE D'ADOPTION

L'Apprentie

(1^{er} degré)

ORDRE. — On se met à l'ordre en plaçant les deux mains sur la poitrine, la droite sur la gauche et les deux pouces se touchant en forme d'équerre.

SIGNE DE RECONNAISSANCE. — Le signe de ce grade est le figuratif de l'échelle de Jacob. Il se fait en formant avec la main droite une ligne de haut en bas sur le côté droit de la poitrine, et l'on remonte de bas en haut sur le côté gauche, ce qui figure les deux montants d'une échelle; puis, avec la même main, on trace cinq traverses sur l'estomac en descendant la main à mesure, ce qui figure les cinq échelons. — L'initié, Frère ou Sœur, qui aperçoit un Maçon ou une Maçonne faire ce signe, doit y répondre en se prenant la narine droite avec le pouce et le petit doigt de la main droite.

ATTOUchement. — Il se donne en se présentant mutuellement la main droite ouverte, les doigts allongés, serrés les uns contre les autres, le bout des doigts en haut; on s'applique les paumes de la main l'une contre l'autre, ce qui forme une jonction des doigts de la main droite de l'un avec les cinq doigts de la main droite de l'autre.

BATTERIE POUR ENTRER EN LOGE. — On frappe à la porte cinq coups égaux : OOOOO.

MOT DE PASSE. — EVA.

MOT SACRÉ OU SAINTE PAROLE. — FÉIX-FÉAX. On explique ce mot en disant qu'il signifie : Académie ou École de Vertus.

BATTERIE AVEC ACCLAMATION. — On frappe cinq coups égaux dans les mains; puis, on bat trois fois le bout des doigts, en disant tout haut : Éva! Éva! Éva!

DÉCOR. — L'habillement, pour chaque grade, a été indiqué au chapitre II de cette VI^e partie, et notamment aux pages 543, 591, 606, 623 et 627.

La Compagnonne

(2^e degré)

ORDRE. — On se met à l'ordre comme au grade d'Apprentie.

CONSÉCRATION D'UN TEMPLE MAÇONNIQUE



Le Vénérable vient se mettre à genoux devant le transparent en forme d'étoile; le Maître des Cérémonies allume les chandelles qui sont à l'intérieur; les Surveillants frappent chacun un coup de maillet, et toute l'assemblée se prosterne.

SIGNE DE RECONNAISSANCE. — Il se fait en portant le petit doigt et le pouce de la main droite à l'oreille gauche, dont on prend le bout entre les deux doigts. En réponse, on s'applique sur la bouche l'index et le médius de la main gauche, le pouce tenu sous le menton.

ATTOUchement. — Il se donne en se prenant réciproquement la main droite, de façon à ce que les deux pouces soient entrelacés.

BATTERIE ET ACCLAMATION. — Comme au grade d'Apprentie.

MOT DE PASSE. — LAMMA-SABACTANI. Il se traduit ainsi : « Seigneur, je n'ai péché que parce que vous m'avez abandonnée. »

* MOT SACRÉ. — BELBA. On l'interprète ainsi : « Tour de Confusion. »

La Maîtresse

(3^e degré)

ORDRE. — On se met à l'ordre comme au grade d'Apprentie.

SIGNE DE RECONNAISSANCE. — Il se fait en posant le petit doigt de la main droite sur l'œil droit.

ATTOUCHEMENT. — Il se donne en se posant mutuellement et ensemble l'index et le médius de la main droite sur les deux doigts du Frère ou de la Sœur, en ayant soin de mettre chacun et en même temps le pouce dessus et entre les jointures de ces mêmes doigts, près des ongles.

BATTERIE ET ACCLAMATION. — Comme au grade d'Apprentie.

MOT DE PASSE. — BABEL.

MOT SACRÉ. — HAVOTH-JAÏR. On l'interprète ainsi : « L'éclatante lumière de la vérité a dessillé mes yeux. »

La Maîtresse Parfaite

(4^e degré)

ORDRE. — Une Maîtresse parfaite se met à l'ordre en tenant de la main droite sa baguette élevée, appuyée contre l'épaule droite.

SIGNE DE RECONNAISSANCE. — On met la main gauche sur son cœur, et on la retire en regardant avec étonnement; puis on la met sous le tablier, et, l'ayant retirée, on en considère le creux avec une expression de joie.

ATTOUCHEMENT. — On met la main gauche sur son cœur, et on la retire, comme dans le signe, mais en la présentant à la personne à qui l'on s'adresse; celle-ci répond en faisant de même. On passe ensuite la main gauche sous le tablier, et on la retire comme dans le signe, mais en la présentant à la personne; et celle-ci répond encore en faisant de même. Enfin, tous les deux, on se passe mutuellement la main l'un sur l'autre et on la ramène, en glissant, avec un frémissement des doigts.

BATTERIE. — Sept coups, par six et un, comme ceci : OOOOOO—O.

ACCLAMATION. — Cinq fois : *Éva!*

MOT DE PASSE. — BETH-ABARA, que l'on interprète par : « Maison de Passage ». On répond : ALÉTHÉ, qui veut dire : « Vérité ».

MOT SACRÉ. — AHITFOUB, que l'on interprète par : « Frère de Bonté ». On répond : SIGÉ, qui veut dire : « Silence ».

La Sublime Écossaise

(5^e degré)

ORDRE. — Comme au grade d'Apprentie.

SIGNE DE RECONNAISSANCE. — On porte la main gauche sur la tête, on la saisit par les cheveux, et, de la main droite, on fait le simulacre de se couper le cou.

ATTOUCHEMENT. — On s'entrelace mutuellement le petit doigt de la main droite.

BATTERIE. — Deux coups égaux.

MARCHE. — Sept pas, dont cinq assez vite et les deux derniers lentement.

ACCLAMATION. — « Judith ! Judith ! »

AGE. — « Je passe cinq lustres ».

MOT DE PASSE. — Au lieu de dire à la personne tuilée : « Donnez-moi le mot de passe », comme à l'ordinaire, la personne qui tuile lui dit sans explication : « CHABRIS ». A quoi la personne tuilée doit répondre : « CHARMIS ». — Ces deux mots sont pour rappeler les noms de Chabris, fils de Gothoniël, et de Charmis, fils de Melchiel, qui accompagnèrent Judith jusqu'aux portes lorsqu'elle sortit de Béthulie.

MOT SACRÉ. — VAGAO. — C'est le nom de l'eunuque qui introduisit Judith dans la tente d'Holopherne.

MAITRESSES PAROLES. — L'un dit : « SIGÉ ». L'autre répond : « ALÉTHÉ ». On traduit ces mots par : *Silence, Vérité*.

Enfin, si, dans un tuilage, on demande à une Sublime Écossaise : « Quand travaillez-vous, chère Sœur ? » elle répond, sans sourciller : « De l'entrée de la nuit jusqu'à l'apparition du jour. »

ALPHABET HIEROGLYPHIQUE DES SŒURS MAÇONNES

⋈	⏊	Δ	℄	⊖	⚡	⌘	⚔	⚡
a	b	c	d	e	f	g	h	i
⌀	⋈	⊠	⋈	⏊	⏊	⊠	⊠	⊠
k	l	m	n	o	p	q	r	s
⋈	⋈	⋈	⋈	⋈				
t	u	v	w	x				

II

MAÇONNERIE PALLADIQUE

La Compagne de Pénélope

(Degré unique des dames)

Les signes et mots secrets de la Maçonnerie Palladique sont peu compliqués.

Ils sont de deux espèces : ceux en usage dans les réunions préparatoires dont les dames sont exclues ; et ceux usités dans les réunions androgynes.

Voici les premiers :

SIGNE DE RECONNAISSANCE. — On met verticalement l'index de la main droite sur la bouche. En réponse à ce signe, on porte la paume de la main droite au-dessus de la tempe droite, en disant : « *Hic est vita.* »

ATTOUchement. — On se prend mutuellement la main, et on appuie le bout du pouce sur la première phalange du petit doigt ; puis, en serrant un peu, on

fait du bras un léger mouvement rétroactif, comme si l'on craignait de s'être trompé.

MOT D'ORDRE. — Pour se reconnaître, les adeptes du Rite Palladique des Sept Sages ont encore un mot secret particulier : MEGA-PAN, c'est-à-dire : le Grand Tout.

Voici les seconds :

SIGNE DE RECONNAISSANCE. — On place verticalement sur la bouche l'index et le médius de la main droite. On répond par le même signe.

MOT DE PASSE. — LUCRÈCE, ARTÉMISE, PÉNÉLOPE.

MOT SACRÉ. — Ce mot est double : AGAPAN, signifiant : « aimer », et MÉLÉTAN, signifiant « s'exercer ». Après avoir prononcé le mot sacré, on ajoute : « Je le connais, parce que je viens de lui. »

SEPTIEME PARTIE

LA

FRANC-MAÇONNERIE

DANS LA SOCIÉTÉ

CHAPITRE PREMIER

LA PHILANTHROPIE MAÇONNIQUE

La Franc-Maçonnerie n'est pas seulement l'ennemie de la religion, elle est aussi l'ennemie du prolétariat ; elle ne se contente pas de haïr le prêtre, elle déteste encore l'ouvrier, le pauvre, de toute la haine de son cœur sec.

Les portes des Loges sont fermées aux travailleurs manuels qui n'ont pas su ou n'ont pas pu s'élever au-dessus de la multitude prolétarienne. L'article 258 des Règlements Généraux du Rite Français et l'article 326 des Règlements Généraux du Rite Écossais (1) ont été créés uniquement

(1) *Rite Français*. Art. 258. Les Loges doivent rigoureusement s'abstenir d'initier les Profanes qui ne pourraient pas supporter les charges de l'Ordre. — *Rite Écossais*. Art. 326. Les Loges ne doivent procéder à l'initiation d'aucun Profane dont la position sociale serait un obstacle à ce qu'il pût supporter les charges imposées par les Règlements particuliers ou généraux.

pour écarter l'ouvrier : la Maçonnerie veut bien l'exploiter, en dirigeant secrètement ses votes politiques (comme il va être expliqué plus loin); mais elle refuse de l'admettre dans son sein, parce qu'elle aurait trop souvent à lui venir en aide, parce qu'elle fonctionne pour recevoir et non pour donner.

Cela est si vrai, c'est si bien l'ouvrier que l'on tient à l'écart comme un lépreux, que des dispenses existent pour deux classes de personnes ayant des ressources modiques, mais pour ces deux classes seulement : les instituteurs et les militaires. Il est juste de dire que les instituteurs et les militaires sont, pour la secte, des auxiliaires précieux : les premiers, à cause de l'influence qu'ils exercent autour d'eux, surtout dans les campagnes ; les seconds, à cause des services directs qu'ils peuvent rendre à l'Ordre en cas de révolution maçonnique.

Si la secte aimait le prolétaire, si elle avait à cœur de secourir le pauvre, elle l'accueillerait fraternellement, elle l'admettrait à ses assemblées, en lui accordant les mêmes dispenses qu'aux militaires et aux instituteurs.

Mais, non, elle ne veut pas de lui, elle l'a en horreur.

Elle va même très loin dans sa haine de la pauvreté. Quelquefois, il arrive qu'un Frère, qui a été reçu Maçon à une époque où il était dans l'aisance, perd sa situation, est ruiné, passe au rang des malheureux. S'il a pris au sérieux les pompeuses déclarations de charité qui se trouvent dans les discours officiels prononcés au sein des Loges, il croit alors, le pauvre diable, qu'il lui sera tenu compte de ce qu'en son temps prospère il a souvent mis au Tronc de la Veuve, et il va, naïf, frapper à la porte de ses Frères, implorer l'assistance dont il est tant parlé dans les Statuts, invoquer cette solidarité maçonnique qu'il a entendu prôner si haut.

Savez-vous ce que font, dans ce cas, le Grand Orient et le Suprême Conseil?

Ils impriment en toutes lettres les noms de ces malheureux, dans le bulletin mensuel qui est envoyé à tous les Officiers des Loges ; en tête de cette liste figure une note demandant aux Officiers de s'informer si ces Frères en état de détresse effectuent des démarches auprès des autres Maçons, et de signaler à l'autorité centrale toute tentative de leur part, afin que des mesures puissent être immédiatement prises contre eux. L'espionnage s'organise aussitôt ; et, si l'un des pauvres diables signalés a réussi à toucher le cœur de quelques-uns de ses Frères, on le met en accusation comme « ayant exploité l'Ordre et avili son caractère de Maçon » ; et il est radié, exclu, chassé honteusement et sans pitié.

Et le plus ignoble, c'est que non seulement on expulse l'infortuné, mais encore on l'éclabousse des plus perfides calomnies ; on le représente comme un faux malheureux ; la plainte déposée contre lui, plainte rédigée par les Rose-Croix sur l'ordre des Kadosch, mais dont les signataires

doivent demeurer et demeurent inconnus, le couvre de boue, le déshonore, afin que son expulsion dans ces circonstances ne fasse pas ouvrir les yeux aux simples Maîtres, Compagnons et Apprentis, afin que le Tronc de la Veuve puisse circuler de plus belle sans éveiller les soupçons.

Si dans les conférences des Loges les orateurs ont la bouche pleine du mot Bienfaisance, il n'en est plus de même dans les conférences des Chapitres ; ici, on commence à laisser entrevoir aux initiés le double sens des mots, tandis que, là-bas, on se moque sans vergogne des Frères à modeste cordon bleu.

Voici en quels termes le F. . Ragon, 33^e, le fameux « auteur sacré » de la secte, traitait la question de la charité maçonnique, dans une conférence qu'il fit à Paris, le 1^{er} juin 1858, au Chapitre de Rose-Croix les *Trinosophes de Bercy* :

« Rappelons-nous, mes Frères, que la Maçonnerie n'a pas constitué un corps d'individus vivant aux dépens des autres. Ces mendiants, qui font de leur misère un métier, oseraient-ils avouer dans quel but ils se sont fait recevoir ? Ils viennent audacieusement vous imposer leur détresse. Cette lèpre hideuse de la Maçonnerie, en France, démontre la coupable négligence des Loges, et surtout de celles de Paris. « Ne pré-
« sentez jamais dans l'Ordre, disait avec raison le F. . Beurnonville au
« F. . Roëttiers de Montaleau, que des hommes qui peuvent vous pré-
« senter la main, et non vous la tendre ! »

Quelqu'un croira-t-il encore, après cela, que la Maçonnerie aime les pauvres ? Vous avez entendu, elle les appelle « lèpre hideuse » par la bouche de son auteur sacré.

Pour ma part, je puis affirmer que je n'ai jamais vu pratiquer la bienfaisance dans les Loges ; je n'ai pas mémoire d'un seul cas de demande de secours formulée et accueillie. Quand, par hasard, un Maître ou un Compagnon, connaissant une misère, propose, par bonté de cœur, à son Atelier, de la soulager, sa proposition ne voit même pas le jour. Voici comment a lieu l'escamotage : toute proposition de cette nature est de celles qui doivent être faites en Loge, non oralement, mais par écrit, et déposées dans le sac qui circule à la fin de la séance ; au dépouillement, le Vénérable annonce, sans nommer qui que ce soit, sans donner le moindre détail, que « diverses propositions de différentes natures ont été faites et seront transmises aux comités compétents. » Si le Frère, à la sortie de la séance suivante, demande au Vénérable quelle suite a été donnée à sa proposition, celui-ci lui répond que le Comité, à son grand regret, ne peut venir en aide à la misère que le Frère a bien voulu signaler, que les fonds sont bas, que la caisse de secours est épuisée, etc. Bref, c'est une proposition enterrée, et, comme en Loge personne ne peut prendre la parole sans l'avoir obtenue du Vénérable par l'intermédiaire des Surveillants, comme on ne peut au surplus parler que « dans l'intérêt

de l'Atelier en particulier ou de la Maçonnerie en général », il s'ensuit que jamais une explication publique ne peut se produire.

Il y a bien, il est vrai, dans chaque Loge une Commission spéciale dite de Bienfaisance. Dame, il ne faut pas que le Tronc de la Veuve ait trop l'air de circuler pour les besoins de la propagande maçonnique. Mais les fonctions de ces Commissaires de Bienfaisance sont de véritables sinécures ; on n'a jamais entendu dire qu'un d'entre eux se cassa la jambe en montant l'escalier délabré du galetas d'une pauvre. Fi donc ! visiter les pauvres ? cela est bon pour les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, et pour ces messieurs cléricaux des Conférences ; la Franc-Maçonnerie, elle, ne va point dans les taudis où elle risquerait de souiller ses cordons et ses tabliers sacrés à l'impur contact de la lèpre hideuse !

Le Tronc de la Veuve n'existe donc que pour les besoins de la propagande : quand il s'agit de fonder une bibliothèque impie, d'aider un organe de la secte qui ne fait pas ses frais, de rendre à un instituteur laïque un service, non d'intérêt personnel, mais d'intérêt général au point de vue de l'exercice d'une influence irrégulière, oh ! alors, le Vénérable donne lecture de la proposition et la met aux voix. Dans ce cas, la Loge vote une ou deux médailles, c'est-à-dire une ou deux pièces de cinq francs. Les quémandeurs de ces prétendus secours, en gens adroits, ont l'habitude, pour récolter une somme importante, d'envoyer une circulaire à toutes les Loges.

Ce n'est pas tout. La Loge administre sa caisse, — du moins elle s'imagine l'administrer, — par son Comité presque uniquement composé de Rose-Croix et de Kadosch ; mais elle n'en est pas la maîtresse absolue. L'autorité centrale y pratique aussi de très forts prélèvements, sous prétexte qu'elle est accablée sous les charges générales de l'Ordre.

Parmi les inventions qui témoignent au plus haut degré le génie d'imposture de la Franc-Maçonnerie, il convient de citer cette institution imaginaire qu'on nomme, dans les statuts, la Maison de Secours. Lisez, en effet, les Règlements généraux. Vous y trouverez la description détaillée de cette fameuse Maison de Secours (1) ; il y a même l'énumération des fonctions de tout le personnel.

« La Maison de Secours Maçonniques, — ainsi ont osé écrire les inventeurs de cette indigne mystification, — fondée par le Grand-Orient de France le 15 février 1840, accueille pour un temps indéterminé les Maçons sans asile et leur famille ; elle leur fournit, soit le logement seul, soit le logement et la nourriture. Tout Frère malheureux, de passage à Paris, devra s'adresser directement au Grand Orient, en joignant à sa demande les pièces propres à établir ses qualités de Maçon et son identité. Une commission d'Assistance Maçonnique est chargée de l'admi-

(1) Voir les *Frères Trois-Points*, premier volume, pages 185 et suivantes.

nistration de l'établissement ; le Conseil de l'Ordre règle tout ce qui concerne le personnel. Le Grand Orient reçoit les legs, dons en argent, en literie, linges, hardes, chaussures, combustibles et autres objets destinés à la Maison de Secours. »

— Quel établissement superbe ce doit être, cette Maison de Secours, allez-vous dire, quel hospice vaste et magnifique !

— Erreur, profonde erreur.

— C'est peut-être alors une modeste bicoque, se composant de quelques humbles chambres convenablement aérées ?

— Pas davantage.

— Comment ! la Maison de Secours n'est pas même une bicoque à deux étages ?

— Tenez-vous bien, afin de ne pas être renversé par la surprise... Les murs de la Maison de Secours Maçonniques sont encore à construire.

— Quoi ! depuis le 15 février 1840, le Grand Orient n'a pas encore construit les quatre murs ; mais alors cette Maison de Secours est un mythe ?

— Pardon, si ce superbe établissement, si ce vaste et magnifique hospice, si cet édifice admirable n'a jamais eu et n'aura jamais ses murs que sur les plans symboliques du Grand Architecte, si le personnel attend pour exister en chair et en os qu'il y ait de la tisane à donner à boire aux malades jusqu'à présent fictifs, du moins, il y a des commissaires qui encaissent, il y a des linges, hardes, lits, chaussures, etc., qui sont reçus au Grand Orient, il y a une Commission qui administre. C'est déjà quelque chose, on ne peut pas tout avoir. Et puis, vous le savez, en Maçonnerie, on ne rencontre que symboles : la Maison de Secours est un symbole sans doute ; mais les dons qui sont acceptés et administrés appartiennent à la réalité palpable et point à la catégorie des emblèmes, c'est une compensation.

Il y a deux ans et demi, des Frères Trois-Points de Paris, n'ayant probablement pas réussi à trouver l'emplacement de la Maison de Secours Maçonniques, ont pensé qu'ils agiraient avec sagesse en s'organisant entre eux en Société de Secours Mutuels, sans attendre le billet de logement du Grand Orient ou le bon de pharmacie du Suprême Conseil. Ces Frères me prièrent même d'insérer dans mon journal un appel à tous les Francs-Maçons parisiens ; dans la note qu'ils me communiquèrent, il était question de constituer définitivement, au sein de la Franc-Maçonnerie, une ligue particulière ayant pour objet l'assistance mutuelle des adhérents en cas d'infortune.

Je ne sais quelle suite a été donnée à ce projet (il est probable qu'il a avorté) ; mais, quel que soit le résultat, cette tentative démontre, sans possibilité de réfutation, que la Franc-Maçonnerie ment avec effronterie, quand, en tête de ses Statuts, elle se proclame institution philanthropique

BAPTÊME D'UN LOUVETEAU



Le Maître des Cérémonies fait avancer le parrain de l'enfant dont le père est placé en tête de l'autel, et il lui remet un fil-à-plomb. Le parrain le tient perpendiculairement sur le cœur de l'enfant. Puis, le Premier Surveillant récite une prière au Grand Architecte, tout en agitant le fil-à-plomb.

ou de bienfaisance solidaire. Si la Franc-Maçonnerie était ce qu'elle affirme, si elle était une Société de Secours Mutuels, il ne se serait pas trouvé une partie de ses membres pour vouloir organiser une Société de Secours Mutuels dans son propre sein.

Où passe donc l'argent que versent les Francs-Maçons ?

Je l'ai dit, il sert à la propagande que les Ateliers approuvent, et le

surplus est centralisé au Grand Orient et au Suprême Conseil. Ce sont les 33^{es}, les omnipotents de la secte, qui disposent à leur gré de la formidable masse des sommes centralisées. Un 33^e a le droit de se faire ouvrir par le Trésorier la caisse du Suprême Conseil et d'y puiser la somme qui lui convient, sans avoir à donner au caissier aucune explication, mais un simple reçu ; les 33^{es} s'expliquent entre eux au sujet de l'emploi des fonds.

Quelquefois il arrive qu'un de ces hauts dignitaires abuse de ce droit exorbitant et se sert, pour ses besoins personnels, du Trésor de l'Ordre. Ce cas s'est présenté, il y a trois ans : un 33^e du Rite Écossais détourna, à son profit particulier, 14,000 francs, en se faisant remettre, au nom de ses pouvoirs, la clef de la caisse ; le détournement était trop fort pour passer inaperçu ; le coupable eut une explication avec ses collègues 33^{es}. Croyez-vous qu'à raison de cela il a été expulsé de la Maçonnerie ? Pas le moins du monde ; un 33^e ne s'expulse pas. On lui a uniquement retiré ses fonctions administratives, et, dans l'*Annuaire du Suprême Conseil*, son nom, accompagné de son titre de Souverain Grand Inspecteur Général, figure toujours parmi la liste des sommités qui sont l'honneur et la gloire de l'Ordre ; son inviolabilité lui vient uniquement de ce qu'il possède le 33^e degré.

Il est des cas exceptionnels où le Trésor de l'Ordre reçoit un emploi privé au bénéfice d'un 33^e ou d'une haute personnalité de la Maçonnerie ; mais alors cet usage extraordinaire des fonds sociaux est le résultat du consentement commun des Souverains Grands Inspecteurs Généraux, et il faut même que la secte ait intérêt à éviter un scandale. C'est ce qui est arrivé notamment, en 1884, à propos d'un Maçon de marque, appartenant au Rite Français, banquier et maire d'une ville du Midi, lequel s'est suicidé.

Néanmoins, disons-le, la mystification du Tronc de la Veuve et des autres collectes analogues ne se perpétuerait pas, la Franc-Maçonnerie n'aurait pas conservé, auprès des personnes qui ignorent toujours le dessous des cartes, une certaine réputation de philanthropie, s'il n'existait aucune œuvre, ayant une couleur de charité, sous le patronage de la Confrérie Trois-Points.

Cette œuvre, c'est l'Orphelinat Maçonnique. Suivant les ressources affectées à cette œuvre, une Commission spéciale pourvoit à l'éducation d'un certain nombre d'orphelins louveteaux et d'orphelines luvetonnes (enfants de Maçons ayant perdu leurs parents). Seulement, si c'est là le seul acte ressemblant à de la bienfaisance qui soit à l'actif de la Maçonnerie, d'autre part la secte sait s'arranger pour que les frais en soient payés par les bonnes gens du monde profane.

Le procédé est assez ingénieux et mérite d'être connu.

Ayant réussi par leurs intrigues politiques à accaparer les munici-

palités des grandes villes, les sectaires commencent d'abord par tirer de cette source tout ce qu'ils peuvent pour leur Orphelinat.

Voici, par exemple, tel Conseil Municipal dont les membres ont été poussés à l'Hôtel-de-Ville par la Franc-Maçonnerie ; ce Conseil Municipal est taxé. Il dispose de tant de bourses ; il en réserve tant pour les louveteaux et louvetonnes que lui désignera la Commission de l'Orphelinat Maçonnique. Et le Conseil s'exécute. Le placement des louveteaux et louvetonnes s'effectue, sans qu'il en coûte un centime aux Loges. Le tour est joué, et le bon public des contribuables n'y voit que du feu.

Si les Loges ont à caser plus de louveteaux que les Conseils Municipaux amis ne possèdent de bourses disponibles, la secte n'en éprouve aucun embarras.

Ces intrigants, se sentant pour le quart d'heure les maîtres du pavé, n'ont plus la moindre vergogne.

La Commission de l'Orphelinat Maçonnique se rend chez un instituteur laïque tenant pension ; la pension, c'est l'essentiel.

— Monsieur, combien prenez-vous pour un pensionnaire ?

— Cela dépend de l'âge de l'enfant, messieurs, répond l'instituteur, le prix annuel de ma pension varie de six à huit cents francs.

— Très bien. Nous pouvons placer chez vous plusieurs pensionnaires ; soit, tant. Seulement, comme nous venons engager avec vous des pourparlers au nom de la Franc-Maçonnerie, « qui est une société de bienfaisance », il est nécessaire que vous réduisiez notablement en notre faveur vos prix de pension ; il faut que vous fassiez un sacrifice et que notre association vous paie moins même que les frais de la nourriture. Mettons trois cent cinquante francs par pensionnaire.

— Mais, messieurs, vous n'y songez pas ! A ce prix, je perdrais trop... Je ne puis m'engager pour cette somme...

— Attendez donc ! nous n'avons pas fini de vous expliquer notre affaire.

— Je vous écoute, messieurs.

— Nous jouissons de telles influences dans la municipalité, dans le corps académique, etc. Dès ce jour, nous allons, pour vous procurer des élèves sérieusement payants, mettre en mouvement toutes les personnes avec lesquelles nous avons des relations dans le monde profane. Vous rattraperez de ce côté ce que vous perdrez avec nous. Votre pensionnat va acquérir un relief qu'il n'avait pas eu jusqu'à présent : nos journaux lui feront une réclame incessante et gratuite ; le maire et les adjoints, monsieur le député Trois-Étoiles, qui sont des nôtres, viendront présider vos distributions de prix ; enfin, les élèves que vous présenterez aux examens bénéficieront de tous les passe-droits possibles, grâce aux Frères Chose et Machin qui occupent telles hautes fonctions dans l'Université.

On s'entend donc. Les louveteaux reçoivent bon gîte, fricot privi-

légié et éducation libre-penseuse ; mais l'instituteur qui les abrite est désormais l'objet de toutes les complaisances municipales, académiques, etc., — si la secte, bien entendu, tient ses promesses ; ce qui arrive quelquefois.

Je sais un pensionnat laïque auquel l'Orphelinat maçonnique impose quelques-unes de ses louvetonnes à la suite d'un compromis dont la moralité laisse à désirer encore bien plus que tout ce que je viens de dire.

Ce pensionnat de demoiselles, est situé dans la petite ville de B***, qui n'est pas très loin de Paris. Le directeur est un ancien congréganiste qui a apostasié et s'est marié, après avoir quitté la soutane. La maison reçoit des fillettes de tout âge. Or, un beau matin, advint un accident, sur lequel il est inutile d'insister ; je me contenterai de dire que les parents d'une des élèves, jolie demoiselle de quinze ans, déposèrent contre M. le directeur une plainte au procureur de la République.

Scandale.

Mais notre instituteur était homme à se tirer de ce mauvais pas. Comme il s'occupait beaucoup de politique et écrivait même dans une petite feuille sous le patronage des illustres bonzes radicaux Victor Hugo et Louis Blanc, il comptait, dans ses relations de club et de presse, quelques Francs-Maçons. Ceux-ci, en présence de ses supplications désespérées, voulurent bien faire auprès des magistrats des démarches en faveur de cet intéressant personnage.

Dame, on sait que, grâce à la suspension de l'inamovibilité judiciaire, les parquets ont été renouvelés de fond en comble. Procureurs et substituts, à peu d'exceptions près, sont, directement ou indirectement inféodés à la secte. On devine ce qui arriva.

L'affaire fut étouffée. Le pensionnat, qui avait été obligé de fermer, les élèves ayant été retirées par leurs parents, rouvrit triomphalement ses portes. L'Orphelinat Maçonnique de Paris, pour ramener la confiance et faire croire que le directeur avait été calomnié, plaça avec ostentation, dans cette maison modèle, quelques-unes de ses pupilles.

Depuis cette époque, l'institution semble revenir à son ancienne prospérité, et elle acquitte sa dette de reconnaissance envers la Franc-Maçonnerie en élevant presque pour rien une demi-douzaine de louvetonnes.

Enfin, comme il y a lieu de trouver de l'argent afin de subvenir aux frais d'éducation des orphelins et orphelines pour lesquels la secte n'a pu obtenir des bourses, la Maçonnerie a encore un truc dans son sac et s'en tire sans bourse délier. La Commission de l'Orphelinat à cet effet, a une loterie en permanence ; les billets sont distribués aux Maçons qui les placent *en dehors des Loges*.

En résumé, ce sont les contribuables, ce sont les Profanes qui paient. Ce n'est pas plus malin que cela. La comédie obtient toujours un certain

succès, puisqu'il y a encore des imbéciles qui, aveuglés par la poudre que l'Orphelinat leur jette aux yeux, croient stupidement à la bienfaisance de la Franc-Maçonnerie.

CHAPITRE II

LA SURVEILLANCE FRATERNELLE

La mouchardise, dans les Loges, règne à l'état latent. Il faut être la dernière des nullités pour échapper à l'espionnage organisé d'une part par le Grand-Orient et d'autre part par la préfecture de police.

Je suis désolé d'apporter encore une désillusion aux Maçons naïfs qui ne connaissent pas le fond du sac ; mais les choses se passent ainsi que j'ai l'honneur de le leur dire. S'affilier à la secte, c'est se faire inscrire comme « personnage à surveiller », c'est mettre à ses trousses la moitié des Frères de sa Loge, qui espionnent pour le compte de l'autorité centrale maçonnique et un troisième quart des bons Frères, qui font leur métier pour le compte de la préfecture. Le quatrième quart, à peine, ne se livre pas à ces méprisables pratiques.

Le journal révolutionnaire *le Cri du Peuple*, dans la récente campagne qu'il a menée contre la police politique, a cité plusieurs Loges de Paris qui étaient littéralement remplies d'agents secrets. Il y en a où les espions sont dans la proportion de 7 sur 10.

La *Lanterne*, en 1882 (n° des 5 et 6 juillet), avait déjà signalé cette invasion de la police dans les Loges. « Il y a un véritable service organisé, disait-elle. Plusieurs agents remplissent ces fonctions de mouchards maçonniques. Chaque service espionne les autres ; c'est l'espionnage réciproque et mutuel... La deuxième brigade (brigade politique de la police secrète) a la Maçonnerie dans ses attributions... Les agents qui sont chargés de la Maçonnerie sont quelquefois assez gênés ; ils ne veulent pas éveiller les soupçons des autres Frères : toutefois, la préfecture sait que telle réception aura lieu dans telle ou telle Loge, tel et tel jour, avant même que les planches de convocation ne soient envoyées... Les agents ne se bornent pas du reste à enregistrer les discours ; ils prennent part aussi aux discussions et aux votes, quand ils le peuvent. »

Au surplus, ce qui serait étonnant, ce serait que les choses ne se passassent pas ainsi. Presque toute la police, en France, depuis les hauts fonctionnaires jusqu'aux simples indicateurs, appartient à la Franc-Maçonnerie ; on ne trouve de nombreuses exceptions que dans le corps des gardiens de la paix, c'est-à-dire parmi les agents en costume qui assurent l'ordre dans la rue.

Le chef de la police municipale et de la police politique secrète, M. Caubet, est le même M. Caubet qui occupe les fonctions de vice-président dans le Conseil de l'Ordre, au Grand Orient de France. C'est lui qui a rédigé, pour le Rite Français, les petits catéchismes d'Apprenti, Compagnon et Maître, que j'ai publiés in extenso (1) et dans lesquels il est dit : « La Maçonnerie proclame, comme fondement du droit et de la morale, l'inviolabilité de la personne humaine. Elle a pour devise : liberté, égalité, fraternité... La fraternité, c'est le développement conscient et l'application réfléchie aux relations de la vie, des sentiments affectueux qui nous portent à nous aimer et à nous aider réciproquement... Le Maçon doit être bon, juste, digne, dévoué, courageux, etc... Il doit aimer mieux avoir la gorge coupée que de révéler les secrets dont il est le confident. »

Qui osera dire que M. Caubet et les Frères embrigadés sous ses ordres pratiquent la fraternité, considèrent la personne humaine comme inviolable, sont dignes, courageux, dévoués à leurs collègues en Maçonnerie, gardent le secret des séances auxquelles ils assistent, ont pour les autres Maçons des sentiments affectueux qui les portent à les aider et à les aimer?

Encore, est-il bon d'observer que c'est là ce qui se passe en temps de paix civile, lorsque le pays n'est pas déchiré par des crises terribles, comme celles qui ont taché de sang notre histoire tout naguère.

En ces moments de confusion sociale, la Maçonnerie se déchire avec une véritable rage ; il se commet, au sein des Loges, des trahisons vraiment abominables. Tant qu'il s'agit de lutter contre un pouvoir monarchique ou religieux, — religieux, surtout, — on est d'accord. Mais aussitôt qu'une révolution a accompli son œuvre, tout ce monde ténébreux se fractionne, chaque fraction veut profiter du chaos politique pour se saisir de l'autorité et assurer sa domination, et c'est alors que se produisent, entre Maçons, des forfaitures infâmes.

Lors de la Commune de 1871, je n'appartenais pas encore à la Franc-Maçonnerie, — j'étais seulement, du reste, dans ma dix-huitième année ; — mais j'ai eu souvent, lors de mon passage dans la secte, l'occasion de causer de ces sinistres événements.

Eh bien, j'ai eu l'affirmation de faits épouvantables, de faits qui révolteront tous les gens honnêtes, à quelque parti qu'ils appartiennent. Je sais des Loges qui se sont scindées en deux camps, l'un dénonçant l'autre, avec une cruauté et une perfidie sans exemple.

A ce moment, une nuance du parti républicain venait d'arriver au gouvernement et voulait s'y maintenir coûte que coûte ; c'était la faction des Ernest Picard et des Jules Favre, faction essentiellement maçonnique. Le parti communaliste, dans lequel il y avait quelques coupables

(1) Voir *les Frères Trois-Points*, premier et second volumes.

et beaucoup d'égarés, tint en échec la faction gouvernante. La vengeance fut atroce. Tandis que les vrais conservateurs combattaient pour le rétablissement de l'ordre, les portefeuillistes républicains luttèrent pour la seule conservation de leur portefeuille.

Voici donc ce qui se passa au sein de la Maçonnerie, après l'entrée des troupes de Versailles dans Paris :

Ici, les révélations que j'ai à faire sont trop graves, pour que je demeure sur le terrain des généralités ; il est nécessaire que je précise ; il est de mon devoir de citer, sinon des noms de personnes, du moins des noms de Loges.

La *Parfaite Égalité*, de Paris, — pour en nommer une, — avait alors un comité composé de ces républicains qu'on appelle aujourd'hui opportunistes. On y attirait, sous prétexte d'initiation maçonnique, des malheureux que l'on soupçonnait d'avoir pris les armes pour la municipalité insurrectionnelle de la capitale ; on affichait des sentiments communalistes, on prônait les droits de Paris et de son gouvernement vaincu, on faisait l'éloge des martyrs des barricades ; et là, on poussait les candidats à l'affiliation à se glorifier, sous le bandeau des épreuves, des actes de résistance qu'ils avaient accomplis. Bon nombre de pauvres diables se laissaient prendre au piège ; se croyant dans une société d'amis, de Frères, ils expliquaient, sans défiance, la participation qu'ils avaient prise à la Commune, ils s'en faisaient des titres, les infortunés !... Trois jours après leur réception, ils étaient arrêtés et envoyés sur les pontons.

Je tiens la confidence de ces faits, qui ne sont certainement pas uniques, d'un Maçon honnête, — il y en a, — aujourd'hui encore membre de la société, ancien officier de l'armée.

En me les racontant, ce brave homme était indigné, il avait les larmes aux yeux ; mais, aveugle comme les quelques cœurs loyaux qui s'obstinent à demeurer dans la secte dont ils ne distinguent pas le but secret, il prenait pour une exception honteuse ce qui est le cas général.

Or, je le demande, est-ce que ce que je dénonce là à l'indignation publique n'est pas la dernière des infamies ? Est-ce qu'une seule société de chrétiens aurait eu recours à de telles manœuvres, viles et lâches, pour découvrir et frapper ses adversaires vaincus ? Est-ce que cela ne soulève pas le cœur de mépris et de dégoût ?

Telle est la Maçonnerie.

Qu'on la juge par ses exploits, par ses œuvres.

Pauvre peuple ! éternelle victime des gredins sans foi, sans conscience, sans honneur ! Je t'ai toujours aimé, et je t'aimerai toujours.

Ma conversion inespérée n'a pas diminué l'affection que j'avais pour les déshérités du sort, au contraire. Je les aimais *mal*, à l'époque de mon aveuglement ; aujourd'hui, je les aime *bien*. Je comprends ce que je ne comprenais pas, je vois ce que je ne voyais pas.

Et maintenant, fidèle à Celui qui aimait les pauvres, je dévouerai plus que jamais mon existence à les sauver de la corruption de leur ennemi, c'est-à-dire de Satan et de ses sectaires.

CHAPITRE III

LES FRANCS-MAÇONS ET LA POLITIQUE

Si la Maçonnerie trahit, en temps de guerre civile, le peuple qu'elle a égaré, elle le berne et l'exploite, quand la politique traverse une période calme. Oui, certes, on ne s'imagine pas à quel point la secte, dans les manifestations de la vie publique, dupe les naïfs électeurs.

Examinez un à un tous les députés prétendus libéraux d'une Chambre quelconque ; vous en découvrirez à peine deux ou trois, sur cent, qui se trouveront ne pas être Francs-Maçons.

Comment la secte arrive-t-elle à un tel résultat ?

En trichant sans vergogne, en faussant les scrutins, comme on va voir. Le procédé est ignoble, mais il n'est pas compliqué.

A cet égard, ce qui se passe en France intéresse tous les pays ; par-tout, du reste, c'est la même comédie qui se joue.

En temps de République, le pouvoir étant en général occupé par la Maçonnerie, les Loges connaissent toujours à l'avance l'époque des élections, lorsque la fixation du jour du vote doit être une surprise pour le public profane ; et l'on a pu remarquer qu'au sujet des scrutins, la République procède toujours par surprise. Mais la date électorale serait-elle immuable, l'organisation maçonnique est toujours en plein fonctionnement.

Donc, quelque temps avant l'ouverture de la période électorale, on se prépare à l'action dans les Ateliers de la Confrérie Trois-Points.

Alors, liberté complète pour les diverses fractions républicaines. Les modérés se réunissent d'un côté, les radicaux de l'autre, mais toujours entre Maçons. Dans les grandes villes, on effectue ce que l'on appelle un « pointage. » Les Loges se communiquent la liste de leurs membres, on s'assemble secrètement par groupes de Frères de tel ou tel quartier, et l'on arrête les noms des militants qui devront être appuyés auprès de la première réunion publique légale pour former le comité électoral de la section.

Le journal officiel du gouvernement paraît, déclarant la période électorale ouverte. Tous les Maçons du quartier assistent, — c'est obliga-

RECONNAISSANCE CONJUGALE



Les mariés inclinent la tête. Alors, le Vénérable, étendant ses mains, leur donne la bénédiction maçonnique, pendant que la musique, représentée assez souvent par un modeste orgue de Barbarie, joue un petit air de circonstance.

toire, — à la première réunion publique de la section. La discussion s'engage; aucun programme n'est défini, puisque c'est la première réunion, et, à l'issue de la séance, les électeurs élisent leur comité sectionnaire pour élaborer le programme, s'unir aux comités des autres sections et choisir avec eux les candidats communs. A ce moment, on le reconnaîtra, cinquante ou soixante personnes, liées par une entente préalable que nul

ne peut soupçonner, exercent une influence décisive sur une assemblée de mille ou douze cents électeurs. Qui s'imaginerait que tels ou tels républicains, que soixante voix s'égosillent à proposer à la réunion et qui sont connus, non pour Maçons, mais pour démocrates avérés, sont imposés par une société secrète? Personne, certes, ne songe à se faire cette réflexion; il ne s'agit, en définitive, que d'un comité local à former; nul ne sait que dans la salle d'à-côté, dans la section voisine, la même comédie se joue; aucun électeur n'aperçoit le traquenard, et dans toutes les sections de la commune, du canton ou du département, les candidatures, en apparence insignifiantes, des membres des comités électoraux, aboutissent, conformément aux choix préliminaires de la secte.

Le tour est joué. Maîtresse des comités élus par les réunions publiques, la Maçonnerie tient les élections dans ses mains. Semblable aux prestidigitateurs des fêtes foraines, elle a glissé à l'électeur républicain, mais profane, une carte forcée.

Les comités se concertent alors dans les Loges, et tout se traite avec les Frères qui ont coopéré à cette action frauduleuse. Quand les comités se présentent aux diverses réunions électORALES qui les ont élus, ils ne leur apportent comme noms de candidats municipaux, départementaux ou législatifs que des noms de candidats Francs-Maçons, sans faire connaître, bien entendu, cette qualité spéciale.

Au nom de la discipline démocratique, que l'on met hautement en avant, les électeurs sont invités à voter pour les candidats, « objets des libres choix des mandataires librement élus par les diverses sections. »

Il va sans dire que, dans leur tournée électorale, ces candidats se gardent bien de se présenter, ornés de leurs cordons maçonniques, aux réunions des citoyens dont la secte escroque ainsi les suffrages. La moindre exhibition d'insigne, en pareille circonstance, révélerait tout le complot.

Et voilà comment le bon peuple, — c'est-à-dire des millions de votants menés par quelques milliers d'intrigants, inconnus de la masse électorale, — donne ses suffrages aux candidats qu'il s' imagine avoir choisis.

Ainsi, le vote véritable est celui qui s'est fait dans l'ombre des Ateliers maçonniques; la journée du scrutin profane n'a servi qu'à le ratifier.

Devant le public qui n'y voit goutte, tous ces comités de nuances diverses ont eu l'air d'être en désaccord. Division apparente. Les modérés et les radicaux se sont en effet combattus; mais tous sont réunis sous le même drapeau de la Franc-Maçonnerie. Au Parlement, ils chicaneront sur des questions de détails; qu'importe? le Suprême Conseil ou le Grand Conseil sera toujours là pour imposer sa loi, car c'est de lui en définitive que leurs pouvoirs émanent, et ils ne feront rien contre sa volonté,

sachant qu'ils seraient brisés par la puissance occulte au jour du renouvellement de leur mandat.

Ainsi, modérés et radicaux sont autorisés par la secte à développer leurs idées spéciales et à chercher à faire prévaloir leurs tactiques particulières; seulement, les querelles intestines s'effacent devant l'intérêt général de l'Ordre. Maçons d'abord, ils sont députés du peuple ensuite; qu'une faction ou l'autre occupe le pouvoir, c'est toujours la Franc-Maçonnerie qui est souveraine maîtresse.

A quiconque douterait de ces intrigues souterraines, il suffira de produire un document capital, le *Règlement Maçonnique des mesures à prendre en cas d'élections*.

Ce règlement, qui n'a jamais cessé d'être en vigueur, remonte à 1848. C'est le Grand Orient de France qui l'a élaboré, et il a été adopté par les Grands Orients et Suprêmes Conseils de tous les pays dans lesquels la Franc-Maçonnerie a réussi à établir des Loges.

Art. 1^{er}. — En toute période électorale, un candidat Maçon sera d'abord proposé par la Loge, dans le ressort de laquelle se fera l'élection, à l'adoption du Grand Orient, pour être ensuite imposé aux Frères de l'Obédience.

Art. 2. — Dans l'élection, qu'elle soit départementale, cantonale ou communale, l'agrément du Grand Orient sera également nécessaire, également réservée.

Art. 3. — Chaque Maçon jurera d'employer son influence pour faire réussir auprès du corps électoral la candidature adoptée en Loge et agréée par le Grand Orient.

Art. 4. — L'élu de la Maçonnerie sera astreint à faire en Loge une profession de foi dont acte sera dressé.

Art. 5. — Il sera invité à recourir aux lumières de la Loge, ou à celles du Grand Orient, dans les occurrences graves qui peuvent se présenter pendant la durée de son mandat.

Art. 6. — L'inexécution de ses engagements l'exposera à des peines sévères, même à l'exclusion de l'Ordre. L'application de ces mesures exceptionnelles sera laissée à la discrétion du Grand Orient.

Art. 7. — Dans les localités où plusieurs Loges existent, elles devront s'entendre entre elles pour le choix des candidatures à faire agréer par le Grand Orient. Elles pourront prendre, selon les circonstances, telles mesures qu'elles jugeront utiles pour faire réussir les candidatures maçonniques; dans ce but, elles seront libres, pendant la période électorale, de se réunir, suivant les besoins, soit ensemble, soit séparément, soit encore en se fractionnant par comités sectionnaires.

Art. 8. — Chaque Loge, pouvant juger utile de s'aider de la publicité, devra se ménager des moyens d'insertion dans les journaux; mais le Grand Orient se réserve de lui recommander ceux de ces journaux qui auront sa confiance.

Or, il ne faudrait pas croire que ce règlement demeure à l'état de lettre morte.

Sans remonter plus loin qu'aux élections législatives françaises d'octobre 1885, on apercevra facilement la main de la Franc-Maçonnerie, pour peu qu'on veuille bien se rappeler les faits et examiner ce qui s'est passé. A Paris, principalement, les sectaires ne prirent plus la peine de se cacher, dès que le succès des conservateurs au premier tour de scrutin jeta l'alarme dans le camp républicain. Qu'on se souvienne : c'est au siège

même du Grand Orient, à l'hôtel de la Franc-Maçonnerie, rue Cadet, 16, dans le local du grand Temple Rouge, que s'opéra la concentration de tous les comités démocratiques; ces comités ne se composaient, on le vit bien alors, que de Francs-Maçons, et les assemblées plénières étaient présidées par un Frère haut gradé des plus militants, le F. . Opportun, Vénérable de la Loge *la Justice*. Les républicains parisiens, non affiliés à la secte, comprirent qu'ils avaient été dupés; mais il était trop tard pour nommer en réunions publiques de nouveaux délégués de quartiers; l'affolement était tel chez tous les électeurs modérés et radicaux qu'ils préférèrent ne pas protester contre la Franc-Maçonnerie qui les avait joués et accepter de sa main une liste d'union contre les conservateurs dont le triomphe en province était écrasant.

Quelques jours après la réunion du Parlement, le F. . Colfavru, député de Seine-et-Oise à la Chambre et président du Conseil de l'Ordre au Grand Orient, adressait à toutes les Loges de France un manifeste qui se terminait par ces paroles significatives :

« Nous allons, Très Chers Frères, battre le rappel des bonnes volontés maçonniques, qui ont laissé par trop s'attiédir leur zèle; et nous les mettrons en demeure de ceindre de nouveau leurs reins pour la grande lutte, le combat énergique contre le cléricisme, auquel il faut enfin faire sentir notre force en lui arrachant de plus en plus ceux que l'ignorance ou l'indifférence tiennent encore dans sa servitude, et dont il a su faire de si inconscients et de si dangereux auxiliaires dans la dernière manifestation du suffrage universel.

« Tous les Francs-Maçons, — et ils sont nombreux, — qui ont dû au loyal concours de leurs Frères depuis quinze ans leur élévation aux fonctions politiques les plus élevées, et qui depuis ne se sont souvenus qu'ils étaient Francs-Maçons qu'au jour du renouvellement de leurs mandats, sont avertis que leur indifférence est un oubli de leurs engagements et, dans une certaine mesure, une désertion d'un devoir sacré.

« Il faut — et nous saurons le leur rappeler — qu'ils reprennent dans nos rangs un service actif, efficace, et qu'avec nous, en un bataillon compact, ils se répandent dans nos circonscriptions maçonniques, qu'ils y relèvent les courages, qu'ils inspirent confiance aux inquiets, qu'ils attirent à nous ceux qui ont besoin d'être persuadés, et qu'ils fassent partout comprendre que les Francs-Maçons, représentants du peuple à l'Assemblée Nationale, sauront faire, auprès des pouvoirs publics qui comptent tant des nôtres, la place d'honneur et de respect qui appartient à notre institution. »

Voilà, j'imagine, un document concluant.

Qui oserait dire, après cela, que la Franc-Maçonnerie ne s'occupe pas de politique, et que, chez les nations où la majorité des électeurs professe des opinions anti-conservatrices, la secte ne dirige pas non seulement les scrutins populaires, mais même encore l'action gouvernementale?

Et que le peuple ne s'imagine pas que, si la Maçonnerie le mène de la sorte en lisière, c'est dans son intérêt, à lui; qu'il ne croie pas qu'elle cherche à réaliser un idéal, un régime modèle devant donner le bonheur à tous les citoyens. Non! les sectaires n'agissent que pour la satisfaction exclusive de leurs vues personnelles; ils ne poursuivent qu'un but, la

conquête du pouvoir, et, s'ils ont des préférences pour la république qui facilite leur secrète domination, ils acceptent parfaitement la monarchie ou l'empire, pour peu que le chef de l'Etat consente à donner pâture à leurs appétits.

Les Francs-Maçons s'occupent de politique, mais c'est uniquement en intrigants et en égoïstes.

Le bonheur du peuple est le dernier de leurs soucis. Quant ils jugent nécessaire à leurs intérêts de troubler l'ordre, de faire une révolution, ils poussent les ouvriers aux barricades ; mais, si l'émeute est écrasée, ils n'hésitent pas une seconde à se ranger du côté du vainqueur.

Il est fâcheux que le peuple ignore l'histoire de la secte. S'il la connaissait, il comprendrait que les Francs-Maçons ne sont pas ses amis.

Veut-on un exemple frappant de la duplicité de la Maçonnerie sur le terrain politique ?

Après la révolution de février 1848, le Grand Orient de France s'assembla en séance extraordinaire, le 3 mars, et vota à l'unanimité l'adhésion de l'Ordre maçonnique au gouvernement républicain. Le 6 mars, les membres du Grand Orient, revêtus de leurs insignes, se rendirent en députation auprès des chefs du nouveau régime et remirent à MM. Crémieux et Garnier-Pagès l'adresse suivante :

A la gloire du Grand Architecte de l'Univers !

Le Grand Orient de France au gouvernement de la République

Citoyens,

Le Grand Orient de France, au nom de tous les Ateliers Maçonniques de sa correspondance, apporte son adhésion au gouvernement provisoire.

Quoique placée par ses statuts mêmes en dehors des discussions et des luttes politiques, la Maçonnerie française n'a pu contenir l'élan universel de ses sympathies pour le grand mouvement national et social qui vient de s'opérer.

Les Francs-Maçons ont porté de tout temps sur leur bannière ces mots : Liberté Egalité ! Fraternité ! En les retrouvant sur le drapeau de la France, ils saluent le triomphe de leurs principes et s'applaudissent de pouvoir dire que la patrie tout entière a reçu par vous la consécration maçonnique.

Ils admirent le courage avec lequel vous avez accepté la grande et difficile mission de fonder sur des bases solides la liberté et le bonheur du peuple. Ils apprécient le dévouement avec lequel vous savez l'accomplir, en maintenant l'ordre qui en est la condition et la garantie.

Quarante mille Francs-Maçons, répartis dans près de cinq cents Ateliers, ne formant entre eux qu'un même corps et un même esprit, vous promettent ici leur concours pour achever heureusement l'œuvre de régénération si glorieusement commencée.

Vive la République !

Trois ans après, le prince-président Louis-Napoléon Bonaparte accomplissait le coup d'état du 2 décembre 1851, et devenait le maître absolu du pays. Le même Grand Orient de France s'empressait alors, le 9 janvier 1852, d'applaudir à la chute de la République en nommant à l'unanimité Grand Maître de l'Ordre le prince Lucien Murat, cousin de

l'auteur du coup d'état. Bien mieux, le 15 octobre de la même année, le Grand Orient, félicitant Louis-Napoléon Bonaparte de son énergie contre les républicains, l'invitait, par une adresse solennelle votée à l'unanimité, à se proclamer empereur.

Voici cette adresse :

A la gloire du Grand Architecte de l'Univers!

Le Grand Orient de France au prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Prince Président,

La Maçonnerie est une œuvre toute philanthropique; elle a pour mission de créer et de propager toute institution qui tend à faire le bien; elle enseigne les vertus paisibles de la famille, l'amour et la foi en Dieu; elle interdit à ses adeptes toutes discussions politiques. Mais cette prescription, qui est rigoureusement observée par nous, peut-elle fermer nos cœurs à la reconnaissance, ce sentiment si naturel et si généreux?

Jamais, Prince, nous n'avons oublié tout ce que nous devons à l'Empereur votre oncle, qui nous accorda toujours sa puissante protection et voulut bien nous admettre à lui présenter nos hommages.

Lors des jours néfastes de 1814 et de 1815, on ne nous vit point manifester d'adhésion au nouveau pouvoir (1). Tant que vécut le roi Joseph, notre Grand Maître, d'heureuse mémoire, nous lui conservâmes notre foi. Après sa mort, nous avons attendu...

A peine, par votre énergie et votre héroïque courage, Prince, aviez-vous sauvé la France, que nous nous empressions d'acclamer Grand Maître de l'Ordre l'illustre prince Lucien Murat, si digne de suivre vos destinées.

La vraie lumière maçonnique vous anime, Grand Prince. Qui pourra jamais oublier les sublimes paroles que vous avez prononcées à Bordeaux? Pour nous, elles nous inspireront toujours, et nous serons fiers d'être, sous un pareil chef, les soldats de l'humanité!

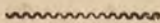
La France vous doit son salut. Ne vous arrêtez pas au milieu d'une si belle carrière; assurez le bonheur de tous en plaçant la couronne impériale sur votre noble front; acceptez nos hommages, et permettez-nous de vous faire entendre le cri de nos cœurs :

Vive l'Empereur!

Après cela il faut tirer l'échelle.

Si le peuple veut continuer à se fier aux belles paroles de la Franc-Maçonnerie, c'est son affaire; mais qu'il ne se plaigne pas alors de ne pas avoir été averti, quand il se verra lâchement abandonné par ceux-là même qui l'auront poussé à prendre le fusil.

(1) Ceci est un joli mensonge, soit dit en passant; il est vrai que les mensonges coûtent peu à la secte scélérate, qui, en politique, s'est toujours prosternée devant tous les soleils levants. En 1814, le Grand Orient de France, s'aplatissant aux pieds de Louis XVIII, votait, à la date du 11 mai, mille francs pour la réédification de la statue de Henri IV, et, le 24 juin de la même année, tous les Orateurs des Loges célébraient, aux banquets dits solsticiaux, « l'heureuse restauration de la monarchie légitime. »



CHAPITRE IV

LES FRANCS-MAÇONS ET LA PATRIE

Au point de vue des relations internationales, la Franc-Maçonnerie constitue un véritable danger. Toute nation qui tolère chez elle l'organisation maçonnique réchauffe dans son sein une vipère.

D'abord, la correspondance, échangée d'une manière courante entre les Grands Orients et les Suprêmes Conseils des divers peuples, et traitant le plus souvent de la politique du jour, est, en temps de paix, une infamie qui n'a pas de nom, quand il s'agit de deux peuples appelés à se heurter, le lendemain peut-être, sur les champs de bataille.

Ensuite, en temps de guerre, cette connivence, déguisée sous le nom de fraternité maçonnique, est des plus dangereuses et peut produire pour le salut d'un pays les plus déplorables résultats.

La Maçonnerie se vante beaucoup, à la réception au grade de Maître, de son fameux signe de détresse auquel tout Maçon, quelles que soient sa situation et sa nationalité, doit répondre en volant au secours de celui qui l'a fait, serait-ce au milieu d'un combat. Admettons que ce signe soit d'une efficacité réelle pour celui qui, le connaissant, peut le faire ; c'est ici le cas d'admettre le dire maçonnique ; examinons donc la question de près, et voyons si la Maçonnerie a vraiment raison de se vanter.

Mais, en premier lieu, avant d'examiner la moralité et les effets de cette obligation, je vais citer quelques auteurs appartenant à la secte et traitant avec compétence le sujet.

« Entre Maçons, dit le F.^o. Bouilly, la puissance des liens fraternels est si forte, qu'elle s'exerce même entre ceux que les intérêts de la patrie ont divisés. » Puis s'adressant aux Maçons qui, en temps de guerre, sont sous les drapeaux, il ajoute ces paroles qui se passent de commentaire : « Ne distinguez ni la nation ni les uniformes ; ne voyez que les Frères, et songez à vos serments. » (Le *Globe*, journal maçonnique, tome IV, page 4.)

Le F.^o. Bouilly, qui a écrit cela, n'était pas le premier venu ; il était Grand Maître Adjoint, au Grand Orient de France.

A une fête solsticiale, célébrée par le Grand Orient de France, le F.^o. Lefebvre, Orateur du Grand Collège des Rites, prononça un discours dont voici un extrait :

« On objecte que toutes les industries étant, comme les religions, libres et tolérées, les associations secrètes sont devenues inutiles... (Suit un exposé des avantages que présente, dans les relations commerciales et industrielles, une affiliation que le vulgaire ignore)... Mais la Maçonnerie fait bien plus, elle agit dans un cercle plus grand ; ce ne sont pas seulement des hommes de telles et telles professions qu'elle unit secrètement, ce sont tous les hommes entre eux, sans distinction d'état,

d'âge, ni de fortune. On a même vu, sur des champs de bataille, des combattants, sur le point de s'égorger, se faire un signe, s'arrêter... Car les lois inexorables de la guerre ont elles-mêmes fléchi sous la puissance maçonnique ; et c'est peut-être la preuve la plus palpable de son immense pouvoir. Oui, la guerre détruit les villes, les États ; c'est la destruction générale : et voilà, ce que ni les rois, ni les citadelles, ni les grands capitaines ne peuvent faire pour arrêter ses ravages, un seul signe, un seul emblème les suspend, un seul mot arrête le carnage. Mais, chose plus admirable encore à ce signe sacré, on a vu des combattants jeter leurs armes, se donner le baiser d'union, et, d'ennemis qu'ils étaient, redevenir à l'instant amis et frères, ainsi que le leur prescrivaient leurs serments. »

Ce discours, est-il dit dans le procès-verbal officiel de la fête, eut le plus grand succès, et les principes en furent tellement goûtés, que le F. . Bouilly, en sa qualité de Grand Maître Adjoint, fit applaudir par une triple batterie et adressa à l'Orateur, au nom du Grand Orient, les remerciements les plus fraternels.

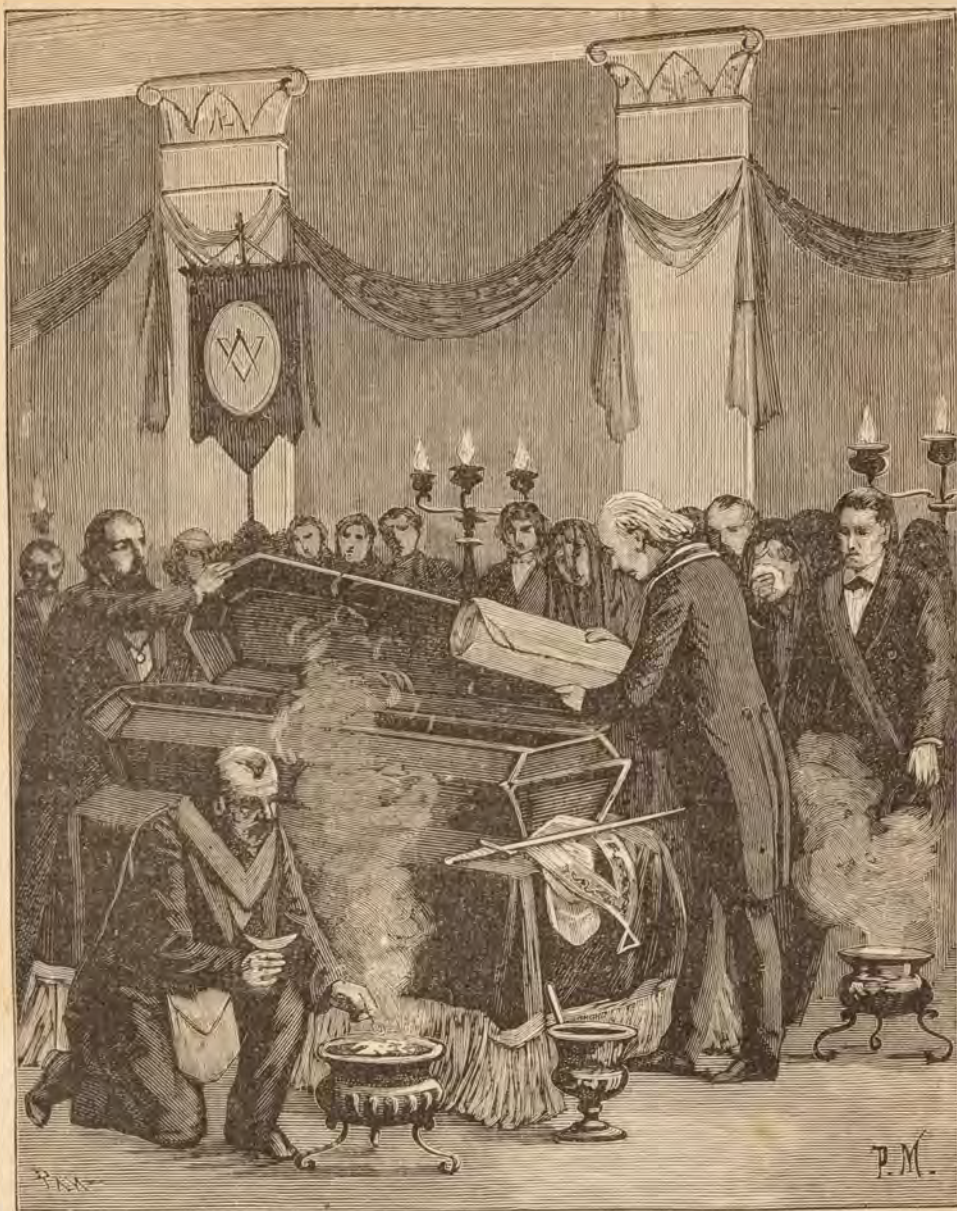
Ainsi, admirez les principes de la secte : d'abord les intérêts de la Loge ; ceux de la Patrie ne viennent qu'après. Au milieu de la mêlée même, le militaire qui appartient à la Franc-Maçonnerie doit avoir présents à sa mémoire, non pas les serments qu'il a jurés à son pays et à son drapeau, mais les obligations qu'il a prêtées entre les mains de son Vénérable. Les lois de la guerre, d'où dépend le succès de la bataille, d'où peut dépendre le salut de la Patrie, ces lois inexorables partout ailleurs cessent de l'être, quand deux Maçons se trouvent en face. Vous défendez contre une horde barbare le territoire national envahi, l'occasion se présente à vous de mettre une barrière à l'invasion, en faisant remporter, si vous êtes général, une victoire à votre pays ; mais tout à coup, le général adverse, voyant la débandade des siens, fait le signe maçonnique ; et, si vous êtes Maçon, vous devez faillir à votre honneur de patriote, vous ne devez pas poursuivre l'ennemi dérouter, vous ne devez pas l'exterminer ; vous devez, au contraire, l'épargnant, lui laisser reformer ses phalanges, lui donner le temps de recevoir du renfort. Que dis-je ? les serments maçonniques obligent les deux généraux ennemis, qui font partie de la secte, à s'embrasser.

L'histoire des guerres européennes cache des milliers de trahisons dues à la Franc-Maçonnerie. Sous la première République, ce sont les Loges de Mayence qui ont ouvert aux armées françaises les portes de cette ville ; et, d'autre part, la trahison de Dumouriez, qui mit la France à deux doigts de sa perte, fut due à la secte ; il est aujourd'hui établi que le général français Dumouriez passa aux Prussiens par l'effet d'une connivence maçonnique avec Brunswick, qui, comme lui, appartenait à la secrète et malfaisante association.

Ne demeure-t-on pas stupéfait en voyant cette société maudite se glorifier de pareils crimes ?

Voici deux extraits des *Annales Maçonniques des Pays-Bas*, qui ont rapport à la bataille de Waterloo :

POMPE FUNÈBRE MAÇONNIQUE



Le Vénérable, plaçant le rouleau mystique dans le cercueil. — O Grand Architecte de l'Univers, nous remettons entre tes mains l'âme de notre Frère bien-aimé !

« Le 18 juin, au milieu d'une furieuse charge de cavalerie, un officier belge reconnaît devant lui un de ses frères d'armes avec qui il s'était trouvé autrefois en Loge. A peine s'applaudissait-il d'être assez loin de lui pour ne pas devoir l'attaquer, qu'il le voit entouré et blessé. Il oublie tout alors, se précipite vers lui et le dégage, au risque de passer pour traître. » (Tome II, page 52.)

« Le même jour, deux jeunes officiers anglais commandaient une escorte qui conduisait de nombreux prisonniers dont les officiers se firent reconnaître pour Maçons. Pour être fidèles à leur serment maçonnique, les officiers anglais se préparèrent à les défendre contre leurs propres alliés, et, on aura de la peine à le croire (ce

sont les propres termes des *Annales Maçonniques*), mais cela est la pure vérité, le combat s'engageait même entre les vainqueurs à ce sujet, quand la voix d'un général prussien le fit cesser. » (Tome II, page 54.)

Il n'y a personne, ajoute M. Amand Neut, un écrivain belge des plus distingués, à qui j'emprunte ces citations, il n'y a personne qui ne voie quelle perturbation, quel désarroi, des actes semblables, au fort du combat, peuvent jeter dans une armée; ils peuvent décider du sort de la bataille. Si de tels faits s'étaient reproduits à l'Alma, à Inkermann, à Magenta, à Solférino, au glorieux assaut du fort de Malakoff, qui sait quelle aurait été l'issue de ces batailles et de cet assaut ?

Les lois de la guerre, pas plus que la saine morale, ne permettent de prendre la défense d'un ennemi contre ses propres gens; elles ne permettent pas de dégager, au milieu d'une furieuse charge de cavalerie, un ennemi entouré, au risque de passer pour traître; elles ne permettent pas d'engager le combat contre ceux de son propre parti, pour être fidèle au serment maçonnique !

Cependant, les *Annales Maçonniques*, qui rapportent ces trahisons infâmes, les donnent comme des exemples à imiter. « De telles actions, disent-elles, sont des traits qui honorent la Maçonnerie » (page 49); et elles ajoutent : « Les Frères qui ont agi de la sorte, n'ont rempli que leur devoir, en obéissant avant tout à leurs serments de Maçons; ils ont noblement mis en pratique la morale de l'Ordre » (page 56).

On pourrait multiplier les citations de ce genre, en puisant dans les livres et les journaux secrets de la secte.

Ces gens-là ne rougissent pas de leurs crimes anti-patriotiques; ils s'en flattent.

Voici en quels termes le F. V. Marmier raconte, à sa louange, une trahison dont il fut l'auteur, en temps de guerre, contre son pays, la France :

« Lorsque le premier corps d'armée passa le Tage, près d'Almarez, sous le commandement du maréchal de Bellune (il s'agit de la dernière guerre qui a eu lieu entre la France et l'Espagne), je commandais une compagnie de voltigeurs du 24^e régiment de ligne qui formait l'avant-garde. Parmi les habitants de l'autre rive, auxquels je m'adressai pour obtenir des renseignements, un homme, d'une belle figure et d'une stature colossale, attira surtout mon attention. Il portait les vêtements d'un muletier, qui contrastaient singulièrement avec son port majestueux, et il répondait à toutes mes questions avec une précision et une clarté qui dénotaient une grande présence d'esprit. Tout son extérieur avait quelque chose de chevaleresque. Je le donnai à un officier de l'état-major comme guide à travers les montagnes. Dès le soir du même jour, j'appris que ce guide avait tenté d'égarer une colonne; on conçut des soupçons, et l'on découvrit sous ses vêtements des instructions secrètes données par le général espagnol Cuerta. Je me rendis dans son cachot. Il avait été condamné à mort et se montrait résigné. Il me demanda seulement tout ce qui était nécessaire pour écrire à sa femme et à ses enfants. Son nom était Santa-Croce. Après quoi, il me prit la main, fit l'attouchement maçonnique, et, lorsqu'il eut reconnu que j'étais un Frère, il me donna le nom de libérateur. Je m'adressai ensuite à mon major, le baron Jamin, à qui je décrivis en termes chaleureux ce qui venait de

se passer, et j'eus le bonheur d'exciter ses sympathies. « Suivez-moi, me dit-il, « allons trouver le général Barrois, et songeons aux moyens de sauver ce malheureux. » Je répétai mon récit au général. Celui-ci (qui était Maçon) s'empessa de se rendre auprès du maréchal Victor, de chez qui il revint bientôt en nous annonçant que l'Espagnol n'aurait pas dû être jugé par un conseil de guerre et qu'on devait le considérer comme un prisonnier ordinaire.

« Quelque temps après, je lus avec joie dans un journal anglais : « Au nombre « des Espagnols qui ont rendu les plus éminents services à leur patrie, il faut placer « le célèbre Santa-Croce, qui, après avoir été renfermé dans la citadelle de Ceuta, a « eu le bonheur de s'échapper. » (Extrait du *Globe*, journal maçonnique, tome III, page 483.)

Ainsi, voilà qui est clair. Un espion qui, d'après les lois de la guerre, est condamné à être fusillé, un homme qui avait rendu d'éminents services à la cause de son pays, c'est-à-dire, en d'autres termes, qui avait fait aux Français un tort considérable, Santa-Croce échappe, par l'attouchement maçonnique, à l'exécution d'une sentence rendue, découvre un Frère dans son ennemi, voit violer les lois en sa faveur, est transféré dans une citadelle au lieu d'être passé par les armes, et puis, a le bonheur de s'échapper ! Sans aucun doute, ce bonheur ne fut pas dû à un aveugle hasard, mais aux intelligences et au dévouement de ses Frères. Et cette supposition n'est pas sans fondement : après avoir violé une première fois le serment fait au drapeau, les chefs Maçons devaient, pour être conséquents avec eux-mêmes, ne rien négliger pour procurer à leur Frère les moyens de recouvrer sa liberté. C'est là un double parjure dont les conséquences auront certainement été funestes aux troupes françaises, Santa-Croce, que le F. . Marmier, dans son récit, affecte de représenter comme un homme de haute naissance et d'une intelligence supérieure, aura, cela ne fait pas de doute, continué à rendre aux siens d'éminents services, soit en continuant son rôle d'espion, soit en nouant des rapports avec les Anglais, soit enfin en maniant ce terrible mousquet qui abattit des milliers de Français dans les embuscades des guérillas.

Dans la marine, il en est comme dans l'armée de terre.

Voici, à ce sujet, deux articles d'un décret actuellement en vigueur, porté par le Suprême Conseil du Rite Écossais, après délibération de la Grande Loge Centrale de France :

« ART. 3. — Tout capitaine de navire, Maçon, est autorisé à arborer, en cas de danger, un pavillon maçonnique à ses mâts. Ce pavillon doit être carré et ainsi dessiné en bleu sur fond blanc : deux mains élevées et serrées formant le signe de détresse, avec une croix au-dessus.

« ART. 4. — Ce pavillon, décrit ainsi qu'il vient d'être dit, couvre tout l'équipage et appelle le secours de tout Frère qui peut l'apercevoir ; ne pas voler à ce signe, c'est forfaire à la fraternité et à l'honneur maçonniques (1). »

Et que la Maçonnerie, pour s'innocenter, ne vienne pas prétendre

(1) Parmi les signatures qui sont au bas de ce décret maçonnique, figure celle d'un général français !

que ce pavillon de détresse n'est point destiné à être arboré dans un combat naval, mais à servir dans d'autres cas où un Frère pourrait avoir besoin du secours de ses Frères ! Ce pavillon de détresse a évidemment un sens pratique. Or, il ne peut en avoir un tel, s'il n'est destiné aux combats sur mer ; car, en dehors des combats, il y a des signaux conventionnels qui, reconnus par le droit des gens, obligent quiconque les aperçoit à porter secours, et auxquels tout marin homme d'honneur s'empresse d'obéir. Si les capitaines de navire Maçons ont besoin d'avoir entre eux un signal particulier pour, en dehors d'un combat naval, répondre aux appels de détresse, c'est qu'ils ne respectent pas le droit des gens, c'est qu'ils sont des misérables, indignes de porter le nom d'hommes ; il n'y a pas moyen de sortir de ce raisonnement. Or, comme tous les capitaines de navire Maçons s'indigneront à la pensée qu'on peut les supposer capables de ne pas voler, hors le cas de guerre, à l'aide d'un vaisseau quelconque appelant au secours par les signes ordinaires, on reconnaîtra, et la Maçonnerie elle-même ne peut ici nier, que son pavillon spécial de détresse n'a été créé que pour le cas d'un combat naval, vu que pour tous les autres cas il existe des signaux convenus.

Une fois de plus, alors, la Maçonnerie est infâme ; une fois de plus, le Maçon devient traître à son pays : car quelle est l'action qui s'impose aux sectaires dans le cas particulier indiqué par l'article 4 du décret du Suprême Conseil ? Un Maçon quelconque, capitaine, pilote, amiral ou tout autre, dès qu'il aperçoit le pavillon de détresse sur un vaisseau ennemi, doit porter secours au Maçon qui le réclame ; il doit cesser de combattre dans ses propres rangs, et, pour aider son Frère en Maçonnerie, il doit faire cause commune avec l'ennemi. Ce Maçon se trouve en face de deux pavillons arborés au même mât : il a devant lui le pavillon ennemi, que le serment de fidélité qu'il a prêté à son pays l'oblige à combattre ; il a devant lui le pavillon de détresse d'un Frère, que son serment de fidélité à la secte l'oblige à secourir. En face de ces deux pavillons, entre ces deux serments, l'hésitation même ne lui est pas permise ; il doit, sans la moindre perplexité, trahir le drapeau de sa patrie ! Car, comme le dit expressément le Grand-Orient de France, « les lois inexorables de la guerre doivent fléchir devant la puissance maçonnique (1). »

Lors de la dernière guerre, ceux de nos soldats et de nos officiers qui étaient faits prisonniers et emmenés en Allemagne trouvaient, s'ils étaient Maçons, non plus une dure captivité entre les murs épais des citadelles, mais une hospitalité scandaleuse dans les villes agréables où ils étaient internés avec toutes sortes de privilèges ; la Maçonnerie prussienne les protégeait et les traitait en Frères, au détriment, bien entendu,

(1) *La Franc-Maçonnerie*, par Amand Neut, p. 249.

des autres prisonniers, à qui les plus mauvais traitements étaient infligés, sans doute à titre de compensation.

Les Loges françaises, de leur côté, accueillirent-elles fraternellement les Maçons qui se trouvaient, soit comme officiers, soit comme soldats, dans l'armée des barbares envahisseurs? Cela est plus que probable, cela ne souffre aucun doute. Il est évident que, dans l'ombre des Ateliers, et sur les champs de bataille de la Patrie violée et assassinée par les hordes féroces des Teutons, la fraternisation maçonnique a été réciproque.

Dans un ouvrage imprimé à Leipzig, un Allemand, Maçon distingué, écrit ceci, qui donne fort à réfléchir :

« Les dernières guerres contre la France sont riches en exemples où l'assaillant baissa les armes, où l'officier arrêta sa troupe, pour sauver un Frère qu'il aperçut sous l'uniforme. »

Cet ouvrage a pour titre : *Die Gegenwart und Zukunft der Freimaurerei in Deutschland*. Voici le passage traduit ci-dessus : « Die letzten Kriege gegen Frankreich sind reich an solchen Beispielen, wo der feindliche Angreifer seine Waffen streckte, der Officier seine eigene Mannschaft zurückhielt, um den erkannten Bruder in dem Uniform des Feindes zu schonen. » (Page 33.)

Est-ce assez édifiant?

Croira-t-on que, les Maçons prussiens épargnant ainsi les Maçons français, ceux-ci en reconnaissance ne recevaient pas ceux-là à bras ouverts?

Quelle honte!

Tous les cœurs patriotes ne déborderont-ils pas d'indignation?

Pour en finir sur ce sujet, il est utile de rappeler une affaire qui fit quelque bruit en France vers la fin de 1886.

Le 24 août 1886, la Loge *le Globe*, dont le siège social est à Vincennes, 12, avenue des Charmes, convoquait tous les Maçons du département de la Seine à venir assister, le vendredi 3 septembre, à une conférence d'un de ses Officiers dignitaires, le F. V. Trollet.

Voici textuellement ce que portait l'ordre du jour :

« A 9 heures 1/2 très précises, Conférence de notre très cher Frère Trollet, Grand Expert de l'Atelier, sur *Les motifs devant faire désirer à la France, à la Franc-Maçonnerie française surtout, que l'Alsace-Lorraine demeure allemande.* »

C'était clair et net. On sait à quel point les Français ont à cœur le retour de l'Alsace-Lorraine à la France : les uns, les plus ardents, rêvent de reconquérir par les armes ces deux provinces qui nous ont été arrachées à la suite de la désastreuse guerre de 1870-71; les autres, moins belliqueux, espèrent les ravoïr par une action pacifique, par l'influence de la diplomatie européenne; mais tous sont d'accord quant au but de leurs efforts, savoir : l'Alsace-Lorraine doit redevenir française. Seuls,

les Francs-Maçons, ou du moins la presque unanimité d'entre eux, ne partagent pas le sentiment national; leurs cœurs de mauvais patriotes désirent que l'Alsace-Lorraine demeure allemande.

La Conférence Trollet eut donc lieu le 3 septembre; les sectaires vinrent en foule à la Loge *le Globe* et applaudirent à outrance le conférencier développant sa thèse anti-française.

Mais voici que l'affaire s'ébruita, malgré le mystère dont on l'avait entourée. Quelques Maçons alsaciens, habitant Paris, ne purent pas, dans leur douleur patriotique, garder le secret sur cet incident honteux.

Le scandale se produisit. Chez les catholiques, tant à Paris qu'en province, on était indigné. La presse conservatrice dénonça l'infamie; quelques journaux républicains, inféodés à la secte, prirent alors un ton hypocrite et essayèrent de dégager la Franc-Maçonnerie.

Le *National*, dans son numéro du 14 octobre, exprimait « le regret que tout cœur Maçon-Français a dû ressentir en lisant l'ordre du jour de la Loge *le Globe* ».

L'*Événement*, du 23 octobre, écrivait : « Comment, dans une Loge française, une telle question a-t-elle pu être mise en discussion?... Toutes les Loges, nous l'espérons bien, se feront un devoir patriotique de protester contre ceux qui inscrivent à l'ordre du jour de leurs travaux l'apologie de la ruine et du démembrement de la patrie. »

Le *XIX^e Siècle* joignait sa désapprobation factice à celle des deux confrères précités.

Cependant, quelques Francs-Maçons — bien peu nombreux, sans doute, — s'étaient sérieusement émus; il faut leur rendre justice, bien qu'ils fussent intéressés dans la question. C'étaient les Alsaciens-Lorrains égarés dans la secte.

Le F.^o. Gerschell, Vénérable de la Loge *l'Alsace-Lorraine*, vint protester au sein de la Loge *le Globe*, — qui étouffa sa voix sous des huées.

Le *Temple des Amis de l'Honneur Français*, — l'Atelier auquel j'ai appartenu, — déclara rompre toutes relations avec la Loge de Vincennes.

Enfin, une Loge de Versailles, *les Amis Philanthropes et Discrets Réunis*, dont le Vénérable est un Alsacien, le F.^o. Muller, vota, le 21 octobre, la résolution suivante :

« La Resp.^o. L.^o. *les Amis Philanthropes et Discrets Réunis*, Or.^o. de Versailles, indignée du fait qui s'est produit à la Resp.^o. L.^o. *le Globe*, Or.^o. de Vincennes, dont l'ordre du jour portait une Conférence du F.^o. Trollet (tenue du 3 septembre), sur **les motifs devant faire désirer à la France, et à la Franc-Maçonnerie française surtout, que l'Alsace-Lorraine demeure allemande**, proteste énergiquement contre cette L.^o. pour avoir toléré une Conférence anti-française...

« En conséquence, la Resp.^o. L.^o. *les Amis Philanthropes et Discrets Réunis*,

Or.^o. de Versailles, demande au Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France qu'une enquête soit ouverte et que justice soit rendue.

« Signé : — le Vén.^o. ED. MULLER, 18^e,

« 28, rue de l'Orangerie, à Versailles. »

On ne m'accusera pas d'être de parti-pris contre les Francs-Maçons. S'il en est parmi eux qui aient accompli leur devoir en cette triste affaire, on le voit, je ne manque pas de les citer. Le public n'en méprisera que davantage les autres, traîtres à leur pays.

Mais l'incident ne devait pas en demeurer là.

Les journaux conservateurs s'étant emparés des faits pour faire comprendre au peuple de quels exécrables sectaires il est le jouet, le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France ne put se dérober à la nécessité de faire plébisciter les Loges sur cette Conférence Trollet, que les malins se contentaient de qualifier de « malencontreuse ».

Le 29 octobre, le Conseil de l'Ordre rédigeait la note suivante :

« Le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, regrettant que, dans la Loge *le Globe*, de Vincennes, le Vénérable ait laissé porter à l'ordre du jour une Conférence dont l'intitulé était douloureux pour le patriotisme français, constate que, dans la Loge elle-même et dans la Maçonnerie tout entière, il n'y a eu qu'un sentiment unanime de réprobation contre cet acte de coupable légèreté. »

Après quoi, par les soins du F.^o. Colfavru, député de Seine-et-Oise, président du Conseil de l'Ordre, et par ceux du Frère Chastanet, secrétaire général du Grand Orient, cette note fut expédiée à toutes les Loges françaises, pour revenir au pouvoir maçonnique central revêtue du plus grand nombre possible d'adhésions.

C'était bel et bien un plébiscite secret, dont on aurait publié le résultat, s'il avait été de nature à imposer silence aux adversaires de la Franc-Maçonnerie.

Le Conseil de l'Ordre espérait que les Loges françaises, imitant son exemple, feindraient de s'indigner contre la Conférence Trollet.

Seulement, le sens de cette démarche ne fut pas compris.

Les Loges françaises savaient trop bien que le F.^o. Trollet était dans le véritable esprit maçonnique, qui place les intérêts de la secte bien au-dessus de l'amour de la patrie. Aussi, se refusèrent-elles à blâmer le conférencier de Vincennes.

Six Loges en tout (1) adhérèrent à la circulaire du Conseil de l'Ordre, et quatre-cent-trois Loges refusèrent de la mettre à leur ordre du jour, de lui faire seulement l'honneur d'une mention.

(1) Ce sont les Loges dont les noms suivent :

L'Alsace-Lorraine, de Paris ; *le Temple des Amis de l'Honneur Français*, de Paris ; *les Amis Philanthropes et Discrets Réunis*, de Versailles ; *la Réunion des Amis Choisis* de Marseille ; *les Vrais Amis Fidèles*, de Cette, et *les Enfants de Gergovie*, de Clermont-Ferrand.

L'*Événement* prétendait que toutes les Loges de France allaient se lever contre la conférence Trollet. Répétons bien les chiffres, pour qu'on ne les oublie pas : **6** Loges protestèrent ; **403** approuvèrent.

Quant à la Loge *le Globe*, fière de rencontrer un pareil appui auprès des Ateliers affiliés, elle tint à prouver que le Conseil de l'Ordre était dans l'erreur en attribuant aux Maçons de Vincennes un sentiment de réprobation contre elle.

Elle eut, le 3 décembre, une séance qui mérite d'être mentionnée.

Les convocations avaient été distribuées aux cent et quelques Loges de Paris. Les visiteurs vinrent en foule (on sait que tout Frère possédant le grade de Maître a le droit d'assister aux séances des Loges autres que la sienne) ; la salle était littéralement comble.

La discussion fut ouverte entre les Maçons français amis de la Prusse et les Maçons français amis de l'Alsace-Lorraine.

Puis, deux ordres du jour furent mis en présence et soumis au vote.

Voici le premier (qui fut repoussé) :

Ordre du jour anti-prussien.

« La Resp. : L. : *le Globe*, dans sa tenue du 3 décembre 1886, déclare vouloir la rétrocession à la France de nos chères et regrettées provinces l'Alsace et la Lorraine ;

« Elle repousse énergiquement toute communauté d'idées avec le conférencier Trollet et lui vote un blâme ;

« Elle vote également un blâme à son président Blavier, pour avoir imprudemment laissé se produire, dans notre patriotique Loge, cette conférence anti-maçonnique, anti-républicaine, anti-française. »

Il est évident que, si la réunion du 3 décembre avait voté l'ordre du jour ci-dessus, les FF. : Blavier et Trollet n'auraient plus eu qu'à disparaître, écrasés sous le poids de leur honte.

Voici l'autre ordre du jour (qui fut adopté) :

Ordre du jour anti-français.

« La Resp. : L. : *le Globe*, considérant que, dans l'espèce, son Vénérable, en mettant à l'ordre des travaux de la tenue du 3 septembre 1886, la conférence incriminée, n'a fait que se conformer strictement à ses devoirs et à l'esprit de tolérance et de liberté prévu par nos statuts et les Règlements Généraux de l'Ordre maçonnique ;

« Qu'en agissant autrement il eût dépassé ses pouvoirs et établi une sorte de censure qui n'appartient à aucun Maçon ;

« Que, d'ailleurs, le Conférencier, en usant du droit que possède tout Frère de développer ses idées dans des termes courtois, n'a jamais eu la pensée de froisser le sentiment patriotique de quiconque ;

« En conséquence, la Loge *le Globe* regrette l'interprétation dont ses appréciations personnelles ont été l'objet, regrette aussi la publicité des journaux profanes, et affirme de nouveau sa confiance dans son Vénérable le F. : Blavier. »

D'après ce second ordre du jour, qui ne mentionne même pas le nom de l'Alsace-Lorraine. Il est facile de comprendre que les Francs-Maçons, anti-patriotes, loin de regretter l'abominable Conférence Trollet, étaient

LE RITE D'YORK OU DE ROYAL-ARCHÉ



Initiation au grade de Mark-Maçon.

seulement contrariés de ce qu'elle avait été dévoilée par les « publications profanes ».

Le vote eut donc lieu sur ces deux ordres du jour.

L'ordre du jour *anti-prussien* n'eut pour lui que trois voix : celle du F.^o. Chassin, maire-adjoint du 20^e arrondissement de Paris, du F.^o. Lecesne, propriétaire, et du F.^o. Léon Garnier, auteur de la proposition.

Un Frère s'abstint : le F. . Gillon, chimiste.

Et l'ordre du jour *anti-français* fut adopté et acclamé par tous les autres membres de la Loge, présents à la séance.

On voit par là que le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France avait joué, le 29 octobre, une impudente comédie, quand il publia une note disant « qu'un sentiment unanime de réprobation contre la Conférence Trollet s'était élevé au sein même de la Loge *le Globe* ».

Il est certain que la presque unanimité des Francs-Maçons français étaient de cœur avec les prussophiles de la Loge de Vincennes.

A part les Alsaciens-Lorrains, ceux qui blâmaient les FF. . Blavier et Trollet se préoccupaient uniquement de la situation fausse dans laquelle se trouvait la secte par suite des indiscretions commises.

C'est ainsi que l'un des organes secrets de la Maçonnerie Française, la *Chaîne d'Union*, dans son numéro du 1^{er} janvier 1887, reprocha au F. . Blavier, non pas d'avoir organisé la conférence Trollet, mais « d'avoir inscrit le sujet de cette conférence *dans une circulaire imprimée* ».

Et le rédacteur en chef du journal maçonnique ajoutait ces lignes, dont le sens n'échappera à personne :

« Les FF. . Blavier et Trollet auraient dû s'effacer, se faire oublier *un moment*... Mais, non, ils n'ont point conscience de *l'imprudence* de l'acte qu'ils ont commis... J'avais cru, et je l'avais conseillé indirectement, que les FF. . Trollet et Blavier se retireraient de la Maçonnerie Française, *sauf à y revenir plus tard*. »

Vous comprenez bien ? — Ah ! quels maladroits que ces Francs-Maçons de Vincennes ! Ils ont eu la sottise d'*imprimer* leur preuve d'antipatriotisme... Si l'on s'était contenté de pérorer contre la France, passe, tous les Frères Trois-Points pourraient nier. Mais, voilà, les paroles s'envolent et les écrits demeurent, à plus forte raison les *imprimés*.

Enfin, un incident avait été particulièrement édifiant, dans toute cette scandaleuse affaire :

Le 17 décembre, la Loge *le Globe* se réunissait pour procéder, par voie d'élections, au renouvellement annuel de son comité directif.

Le F. . Gerschell, dont il a été question plus haut, se présente ; en sa qualité d'Alsacien et de Vénérable de la Loge *Alsace-Lorraine*, il vient protester, dit-il, contre ce qui se passe. Aussitôt, un tumulte s'élève. La Loge maintient ce qu'elle a voté et, au milieu des huées, des sifflets, des violences, met le F. . Gerschell à la porte, ainsi que deux personnes qui l'accompagnaient.

Après quoi, l'assemblée élit et proclame :

Vénérable de la Loge (c'est-à-dire président) : le F. . Blavier ; — Premier Surveillant (c'est-à-dire vice-président) : le F. . Trollet ; — Orateur : le F. . Rodier, celui-là même qui vient de requérir que le F. . Gerschell soit mis à la porte.

Tels sont les faits.

Qui osera soutenir maintenant que les Alsaciens et les Lorrains sont honorés et respectés dans la Maçonnerie Française? Cette affaire de la Conférence Trollet n'est-elle pas tout à fait caractéristique?

Que l'on ne parle donc plus du patriotisme des Francs-Maçons!

Si l'organisation extraordinairement merveilleuse que possède la Franc-Maçonnerie lui donne une puissance qu'il serait puéril de contester, la secte maudite s'en sert, non pour empêcher les guerres, mais pour créer à ses membres d'abominables privilèges, pendant la lutte, et pour commettre les trahisons les plus honteuses et les plus scélérates.

CHAPITRE V

LES EXÉCUTIONS MAÇONNIQUES

On a vu, dans la IV^e partie de cet ouvrage, et principalement au chapitre II (pages 435 et suivantes), comment la Franc-Maçonnerie procède pour juger en secret ceux de ses membres qui sont accusés d'avoir trahi sa cause ou simplement d'être devenus gênants. J'ai fait connaître l'ordre et la marche de cette procédure mystérieuse que l'accusé ignore; car il ne faut pas confondre l'instruction et la session du Souverain Tribunal (31^e degré) avec les jugements ordinaires des Ateliers Symboliques, lesquels s'occupent uniquement de vider les menues querelles entre Frères ou d'exclure des Loges les indépendants que l'on a intérêt à éloigner. J'ai expliqué la distinction que les arrêts du Souverain Tribunal établissent entre les condamnés déclarés dangereux au plus haut point et ceux déclarés moins dangereux. J'ai dit que ceux-ci sont voués à une persécution incessante, dont ils ne peuvent que constater les effets, sans en soupçonner le plus souvent la cause, et que ceux-là sont désignés aux assassins choisis par la secte, aux « ultionnistes », pour employer le terme même de l'argot maçonnique.

Le moment est venu de nous occuper des « exécutions », de ces crimes que la secte commet avec une habileté vraiment extraordinaire. Les victimes, ai-je dit, sont guettées avec une patience féline; les meurtriers attendent l'heure propice pour accomplir leur sinistre mission.

Parlant des Francs-Maçons et de leurs forfaits, dans son admirable Encyclique *Humanum Genus*, N. T. S. P. le Pape Léon XIII a écrit ces lignes: « Il n'est pas rare que la peine du dernier supplice soit infligée à ceux d'entre eux qui sont convaincus, soit d'avoir livré la discipline secrète

de la Société, soit d'avoir résisté aux ordres des chefs ; et cela se pratique avec une telle dextérité que, la plupart du temps, l'exécuteur de ces sentences de mort échappe à la justice établie pour veiller sur les crimes et pour en tirer vengeance. »

Rien n'est plus vrai, en effet.

La Franc-Maçonnerie profite de toutes les circonstances pour frapper ceux dont elle a décidé la mort.

Quand ses victimes sont des personnages en vue, elle prend, d'ordinaire, ses mesures pour que l'assassinat soit mis sur le compte des passions politiques ; ainsi elle opéra surtout pendant la Révolution. Par exemple, il est certain que plusieurs meurtres essentiellement maçonniques furent commis à Paris, à la faveur des horribles massacres de septembre.

Je citerai d'abord la princesse de Lamballe.

Cette infortunée princesse, qui fut, personne ne l'ignore, l'amie dévouée de la reine Marie-Antoinette, avait eu la faiblesse, en 1777, de se laisser affilier à la Franc-Maçonnerie, dont elle ne soupçonnait pas les tendances. Le but de la secte était, à cette époque, d'accaparer quelques personnes de la cour, surtout celles admises dans l'intimité des souverains. La princesse aimait les fêtes ; on la prit par son faible. Elle fut initiée par la Loge *la Candeur*, de Paris.

En 1781, elle fut élue Grande Maîtresse de la *Mère Loge Écossaise d'Adoption*, c'est-à-dire qu'elle fut mise à la tête des Loges de Dames. Le jour de son installation, la « Sérénissime Sœur de Lamballe », le maillet en main, put entendre le Frère Robineau lui chanter, au nom du rite, des couplets fort galants :

Amour, ne cherche plus ta mère
Aux champs de Gnide ou de Paphos ;
Vénus abandonne Cythère
Pour présider à nos travaux. Etc.

D'un esprit très léger, elle ne comprit pas ce qui se tramait dans les Loges et n'ouvrit les yeux que lorsque la Révolution eut éclaté. Mais alors elle fit son devoir sans aucune défaillance. Elle s'efforça de réparer le mal dont elle avait été la complice inconsciente. En novembre 1791, elle prit l'initiative de la surveillance qu'il était nécessaire d'exercer sur tous les foyers de conspiration. La secte jura de lui faire payer de sa vie son loyal retour au bien.

Au 10 août 1792, la princesse de Lamballe suivit, avec le plus grand courage, la famille royale à l'Assemblée, puis au Temple. Dans la nuit du 19 au 20 août, elle fut transférée à la Force.

Son sacrifice était héroïque ; elle savait, la malheureuse, quel sort l'attendait. On en a la preuve.

En effet, c'est après la fuite de Varennes (juin 1791) que la princesse avait eu les preuves du rôle joué par la secte. Chargée d'une

mission en Angleterre, elle avait constaté, avec douleur, l'influence que les Loges exerçaient sur Pitt, le conseiller du roi Georges ; celui-ci avait refusé son intervention, Pitt avait été jusqu'à dire que Louis XVI n'avait que ce qu'il méritait. Après un court séjour en Angleterre, la princesse était passée à Aix-la-Chapelle ; c'est à ce moment qu'elle avait brisé les liens maçonniques. Elle avait rompu avec la secte, et, circonstance significative, fait aussitôt son testament ; ce document, qui a été publié, les daté d'Aix-la-Chapelle, du 15 octobre 1791. Puis, elle était rentrée en France, pour lier son sort à celui de la famille royale.

Le 3 septembre 1792, à la Force, elle comparut devant le tribunal de sang, présidé par le franc-maçon Hébert. Sa vaillante attitude a été immortalisée par Peltier et Bertrand de Molleville. Conduite dans la rue du Roi-de-Sicile, elle fut égorgée par les massacreurs. Un de ces misérables voulut lui enlever son bonnet avec la pointe d'un sabre et la blessa au front ; un autre la renversa d'un coup de bûche ; elle fut achevée à coups de sabre et de pique. Son corps fut mutilé, telle était la rage de ces scélérats ; on lui arracha le cœur ; on coupa sa tête, qui fut promenée, au bout d'une pique, jusque sous les fenêtres du Temple.

Plus tard, en 1796, ses assassins furent jugés. Un des principaux, Nicolas Le Grand, franc-maçon, fut condamné à vingt ans de fers ; un autre, nommé Charlat, également franc-maçon, s'était engagé pour aller combattre les Vendéens, mais il fut tué par ses camarades, à qui il faisait horreur à raison de sa participation au crime.

Une autre victime de la haine maçonnique dans ces épouvantables journées de septembre : c'est l'abbé François Le Franc, supérieur des Eudistes.

Celui-ci n'avait jamais été dupe de la secte ; jamais il n'en avait fait partie. Au contraire, il la combattait de toutes ses forces. En 1791, il avait publié une brochure intitulée : *le Voile levé pour les curieux, ou le Secret de la Révolution à l'aide de la Franc-Maçonnerie*. En 1792, autre brochure intitulée : *Conjuration contre la religion catholique et les souverains, dont le projet, conçu en France, doit s'exécuter dans l'univers entier*. On voit que l'abbé Le Franc savait à quoi s'en tenir sur la Franc-Maçonnerie.

C'est à la prison des Carmes qu'il fut massacré par les sectaires.

Le duc de Chartres, Louis-Philippe d'Orléans, fut aussi assassiné par la ténébreuse société ; le fait est peu connu, mais il n'en est pas moins établi.

Je n'entreprendrai pas de pallier les fautes de Louis-Philippe d'Orléans ; l'histoire a porté son jugement sur ce prince. Je me bornerai à jeter quelque lumière sur sa mort.

À la mort du duc de Clermont, le duc de Chartres avait été élu, comme son successeur, à la Grande Maîtrise de la Grande Loge de

France ; sous son autorité, les divers pouvoirs maçonniques, alors divisés, s'étaient réunis.

Voici le texte de cette acceptation, pièce qui n'est pas sans intérêt historique :

L'an de la grande Lumière 1772, troisième jour de la Lune Jiar, cinquième jour du deuxième mois de l'an maçonnique 5772, (et de la naissance du Messie, cinquième jour d'avril 1772), en vertu de la proclamation, faite en Grande Loge assemblée le vingt-quatrième jour du quatrième mois de l'an maçonnique 5771, du Très Haut, Très Puissant et Très Excellent Prince Son Altesse Sérénissime Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres, prince du sang, pour Grand Maître de toutes les Loges régulières de France, et de celle du Souverain Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident, Sublime Mère Loge Ecossaise, du vingt-sixième jour de la Lune d'Elul 5771, pour Souverain Grand Maître de tous les Conseils, Chapitres et Loges Ecossaises du Grand Globe de France, offices que Ladite Altesse Sérénissime a bien voulu accepter pour l'amour de l'Art-Royal et afin de concentrer toutes les opérations maçonniques sous une seule autorité.

En foi de quoi, Sa dite Altesse Sérénissime a signé le présent procès-verbal d'acceptation.

Signé : LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS.

Peu après, le 24 décembre 1772, le Grand Orient de France, nouveau pouvoir maçonnique, avait été constitué, et le prince en fut également le Grand Maître.

Le duc de Chartres avait donc tenu une place importante dans la secte avant la Révolution, et ce dut être, à coup sûr, le remords de ses derniers instants.

Lorsque la République fut établie en France, il jugea que la Maçonnerie n'avait plus de raison d'être. Il cessa ses fonctions, mais sans démissionner, de telle sorte que son abstention porta un certain trouble dans la société ; aucune Loge nouvelle ne se formait, les anciennes se désagrégeaient.

Un journal révolutionnaire de Toulouse lui ayant reproché son inactivité comme Grand Maître, il fit insérer, le 22 février 1793, — un mois après la mort du roi, — dans le *Journal de Paris*, une lettre par laquelle il reniait l'institution.

Voici le passage de cette lettre, dont on lui fit bientôt un crime :

Quoi qu'il en soit, voici mon histoire maçonnique.

Dans un temps où assurément personne ne prévoyait une révolution, je m'étais attaché à la Franc-Maçonnerie, qui offrait une sorte d'image de l'égalité, comme je m'étais attaché au Parlement, qui offrait une sorte d'image de la liberté. J'ai, depuis, quitté le fantôme pour la réalité.

Au mois de septembre dernier, le secrétaire du Grand Orient s'étant adressé à la personne qui remplissait auprès de moi les fonctions de secrétaire du Grand Maître, pour me faire parvenir une demande relative aux travaux de cette société, je répondis à celui-ci en date du 5 janvier :

« Comme je ne connais pas la manière dont le Grand Orient est composé, et que, d'ailleurs, je pense qu'il ne doit y avoir aucun mystère ni aucune

assemblée secrète dans une République, surtout au commencement de son établissement, je ne veux plus me mêler du Grand Orient ni des assemblées des Francs-Maçons. »

Il signa cette lettre du nom qu'il avait adopté : *Philippe-Egalité*.

Les Maçons s'émurent, crièrent à la trahison. Plusieurs réunions furent tenues, pendant le mois de mars, pour discuter les mesures à prendre. Il était difficile d'accuser Philippe d'Orléans de pactiser avec la famille royale, puisque, peu de temps auparavant, il venait de voter la mort de Louis XVI avec les montagnards de la Convention. On répandit donc le bruit qu'il préparait le retour de la royauté pour son propre compte.

Le 6 avril, le député franc-maçon Lahaye monta à la tribune et raconta que Philippe d'Orléans avait, dans les jours précédents, parcouru le département de l'Orne, sondant les populations pour savoir si son avènement serait bien accueilli. Cette assertion était absolument fausse; il fut prouvé plus tard que Philippe, à cette époque, n'avait pas quitté Paris.

Philippe n'était pas venu à la Convention, le 6 avril; ce fut donc en profitant de son absence que Lahaye l'accusa. L'assemblée, dont la grande majorité se composait de sectaires, — on pourrait dire la presque unanimité, — avait reçu un mot d'ordre : elle ne cita pas Philippe d'Orléans à comparaître devant elle; mais elle décréta l'arrestation de tous les membres de la famille des Bourbons, indistinctement.

Le lendemain, Pache, autre franc-maçon, faisait, dès la première heure, arrêter le prince.

Voici la lettre écrite à ce sujet par Philippe à ses collègues de la Convention :

Paris, de la Mairie, le 7 avril.

Citoyens mes collègues,

Il est venu chez moi deux particuliers, l'un se disant officier de paix, l'autre inspecteur de police. Ils m'ont présenté un réquisitoire signé *Pache*, pour me rendre à la Mairie. Je les ai suivis. On m'a exhibé un décret de la Convention, qui ordonne l'arrestation de la famille des Bourbons. Je les ai requis d'en suspendre l'effet à mon égard. Invinciblement attaché à la République, sûr de mon innocence, et désirant voir approcher le moment où ma conduite sera examinée et scrutée, je n'aurais pas retardé l'exécution de ce décret, si je n'eusse cru qu'il compromettrait le caractère de député dont je suis revêtu.

PHILIPPE-EGALITÉ.

Cette lettre fut transmise le jour même à la Convention par le ministre de la justice Gohier, qui l'accompagne de la missive suivante :

Paris, ce 7 avril.

Citoyen président de la Convention Nationale,

En exécution du décret rendu hier, qui ordonne de mettre en état d'arrestation Louis-Philippe-Joseph Égalité, il a été conduit à la Mairie, pour y faire la reconnaissance de sa personne.

Ayant joint ici le procès-verbal, vous verrez qu'il regarde ce décret comme étranger à sa personne, vu sa qualité de représentant du peuple.

Mon respect pour son caractère ne me permet pas de juger les difficultés ; j'en réfère à la Convention.

Le ministre de la justice : GOHIER.

Une discussion s'engagea. Les girondins étaient surtout très ardents. On sait qu'ils furent toujours ses ennemis les plus acharnés. Déjà, dans les premiers jours de la Convention, ils avaient tenté de le faire bannir de France ; mais ses collègues de l'extrême-gauche avaient alors réussi à déjouer cette tentative. Cette fois, les montagnards, obéissant aux ordres secrets de la Maçonnerie, votèrent avec les girondins.

Un seul député de la Montagne prit, le 7 avril, la défense de Philippe. Certes, ce défenseur inattendu ne pouvait être renié par les révolutionnaires ; c'était Marat. Mais il est bon de savoir que Marat n'était pas franc-maçon, et son intervention, qui n'eut aucun résultat, prouve bien d'où venait le complot.

Marat plaida chaleureusement en faveur de l'accusé, invoquant l'inviolabilité parlementaire.

La Convention ne voulut rien entendre. Elle rendit le nouveau décret que voici :

La Convention Nationale, après avoir entendu la lecture d'une lettre du ministre de la justice, d'un procès-verbal des administrateurs de la police, et d'une lettre de Louis-Philippe Égalité, relative à la réclamation faite par ce citoyen, contre son arrestation, sur le fondement qu'il n'est pas compris nominativement dans le décret d'hier, et qu'il se trouve dans un cas particulier comme député, passe à l'ordre du jour, motivé sur ce qu'elle a bien entendu comprendre ledit Louis-Philippe Égalité dans le décret qui ordonne l'arrestation des Bourbons.

Deux jours après, le 9 avril, l'ex-Grand Maître était envoyé à Marseille, pour y subir sa détention, en attendant son jugement.

Le 10 avril, — c'est-à-dire après le départ du prisonnier, — le franc-maçon Lahaye, au lieu du rapport circonstancié qu'il avait promis, lisait à la tribune, pour justifier les mesures prises contre Philippe, une lettre d'un nommé Anquelin, de Séez, lettre absurde rapportant uniquement quelques bavardages de filles d'auberge. Les domestiques d'un sieur Broquet, aubergiste, avaient vu, à l'hôtel d'Angleterre, le 22 mars, un homme « à la figure rouge et bourgeonnée », et elles pensaient que c'était Louis-Philippe lui-même, « bien qu'il se donnât pour le citoyen Fécamp ». On racontait encore que ce voyageur portait sur lui un passeport, où il était dénommé : *Philippe I^{er} Égalité*, et « qu'il l'avait montré à diverses personnes, en leur demandant si le peuple serait fâché ou bien aise de l'avoir pour roi ».

Tels étaient les cancanes stupides que les conventionnels francs-maçons affectaient de prendre au sérieux. Pas un d'entre eux ne croyait à cette fable : si, deux mois après l'exécution du roi, Louis-Philippe avait parcouru la France en montrant un passeport au nom de Phi-

LE RITE D'YORK OU DE ROYALE-ARCHE



Initiation au grade de Royale-Arche.

lippe I^{er} et en se proposant pour ceindre la couronne, c'eût été dans une maison de fous qu'il eût fallu l'enfermer. Du reste, le 22 mars, le prince se trouvait à Paris, et, comme il ne jouissait pas du don d'ubiquité, il lui était impossible d'être en même temps à Séz.

N'importe, la Convention ordonna que les racontars des filles d'auberge seraient communiqués au tribunal des Bouches-du-Rhône, puisque l'on avait décidé que l'accusé serait jugé à deux cents lieues de Paris. On

comptait sur la distance pour faire avaler aux magistrats révolutionnaires de pareilles bourdes.

Aussi, Marat, revenant sur l'événement, écrivait, dans une de ses lettres à la Convention, le 13 avril :

« *Cette conjuration imaginaire, dont le prétendu but serait de mettre Philippe d'Orléans sur le trône, n'est qu'une fable inventée pour donner le change au public.* »

On fera bien de méditer ces paroles. Marat, évidemment, n'était pas dupe de la comédie jouée par la Franc-Maçonnerie, qui avait hâte de se débarrasser de son ancien Grand Maître.

Philippe-Égalité allait donc être jugé par le tribunal de Marseille. Mais, auparavant, un autre jugement, celui-ci secret, devait être rendu.

C'est le 13 mai que les chefs de la Franc-Maçonnerie se réunirent pour délibérer définitivement sur le sort de Philippe-Égalité. La preuve de cette délibération nous est fournie par le F.^r. Clavel, dans son *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, deuxième édition (1843), pages 239-240.

Clavel s'exprime ainsi :

Entre autres assemblées qu'avaient eues le Grand Orient sous la Révolution, il faut citer particulièrement celle du 13 mai 1793.

Ce jour-là, le président donna lecture d'une lettre du duc de Chartres, Philippe d'Orléans, insérée, le 22 février, dans le *Journal de Paris*, et signée « Philippe-Égalité ». Cette lettre était ainsi conçue :

(Suit la lettre reproduite plus haut.)

Cette lettre fut entendue en silence. Le président provoqua les observations, et le silence continua de régner.

Sur les conclusions du Frère Orateur, tendant à ce que le duc fût déclaré démissionnaire, non seulement de son titre de Grand Maître, mais encore de celui de Député de la Loge, les Frères donnèrent une adhésion muette.

Alors, le président se leva lentement, saisit l'épée de l'Ordre, la brisa sur son genou et en jeta les fragments au milieu de l'assemblée.

Tous les Frères tirèrent une batterie de deuil, et se séparèrent.

Nous savons ce que signifie ce cérémonial.

La condamnation à mort de Philippe-Égalité par la Franc-Maçonnerie est donc indiscutable.

Les francs-maçons conventionnels l'avaient envoyé à Marseille, parce qu'à Paris il était populaire, tandis que dans le midi, région modérée acquise aux fédéralistes, il devait, selon toute probabilité, être jugé sous une impression défavorable et payer de sa tête, non cette conspiration que Marat lui-même déclarait imaginaire, mais son vote de mort contre Louis XVI, vote qui, de sa part, avait fait horreur à tout le monde, et que cependant il avait émis en obéissant esclave de la secte.

Toutefois, les sectaires se trompèrent dans leurs prévisions.

Le tribunal de Marseille acquitta Philippe-Égalité. Un rapport du

député Ruhl (1) déclara que, dans ses papiers, on n'avait rien trouvé qui pût le compromettre.

Il ne restait donc plus qu'à relâcher l'accusé, reconnu innocent des crimes qu'on lui imputait.

Mais la Franc-Maçonnerie veillait....

Contrairement à la justice la plus élémentaire, contrairement à tous les usages, l'acquitté fut maintenu en détention. Des ordres secrets étaient arrivés de la capitale, la loi fut manifestement violée, et l'ancien Grand Maître fut ramené à Paris sous bonne escorte.

Pendant ces pérégrinations, la secte s'était assurée du Tribunal Révolutionnaire. Le jury était composé de brutes, ivres de sang. On traduisit devant lui Philippe-Égalité, le 6 novembre, sous l'inculpation de..., girondinisme !

Être girondin, alors, était devenu un crime. Le Saturne républicain commençait à dévorer ses enfants. Mais pouvait-on bien accuser de girondinisme Philippe d'Orléans, lui, le montagnard de la première heure, lui dont la conduite avait eu l'approbation de Marat !

Il en fut pourtant ainsi; car la vengeance sectaire devait s'exercer, même en foulant aux pieds la logique.

L'opinion avait été préparée à Paris. Durant la longue réclusion de Philippe, on avait publié contre lui les accusations les plus absurdes. Lui qui avait été arrêté le 6 avril à la demande des girondins, on le représentait comme leur complice. Et, s'il avait été acquitté à Marseille, c'était disait-on, grâce aux influences des modérés.

Philippe-Égalité comparut devant l'horrible tribunal. Sa condamnation avait été si bien concertée d'avance, que l'on ne prit même pas la peine de dresser spécialement contre lui un acte d'accusation quelconque. Quand Voidel, son défenseur, demanda de quoi Philippe était accusé, Fouquier-Tinville, qui remplissait les fonctions de ministère public, ne sut que répondre, et, pour se tirer d'embarras, fit lire à la hâte par le greffier l'acte d'accusation d'une affaire antérieure, celui du procès de Vergniaud, Gensonné et autres, exécutés quelques jours auparavant.

Voidel protesta, mais le Tribunal passa outre.

Les débats eurent lieu pour la forme.

Il faut lire le procès de Philippe-Égalité dans le *Bulletin du Tribunal Révolutionnaire* (n° 73 et 74, deuxième partie); on reste stupéfait en voyant les questions qui furent posées à cet homme.

Citons textuellement les principales :

(1) Le conventionnel Ruhl ne saurait être suspect de modérantisme. Il fut un des régicides. Membre du Comité de Salut Public et du Comité de Sécurité Générale, il se signala par les mesures les plus violentes. Envoyé en mission à Reims, il profana les reliques des saints et brisa la Sainte-Ampoule qui servait au sacre des rois.

— Dans quel but secret avez-vous distribué des secours aux indigents et fait ainsi de grandes largesses pendant un hiver de la Révolution ?

— N'est-ce pas par suite d'une combinaison que vous, accusé, avez voté la mort du tyran, tandis que Sillery, le mari de l'institutrice de vos enfants, a voté simplement la détention ?

— Quand vous avez été envoyé en détention à Marseille, n'était-ce point par le fait d'une entente avec la faction girondine ?

On reconnaîtra que cette question est un comble.

Et la suivante ?

— Comment se fait-il que vous, qui étiez prisonnier à Marseille aux mains des fédéralistes, vous ayez été laissé tranquille par ces ennemis des patriotes ? comment se fait-il qu'ils ne vous ont pas supplicié ?

En somme, Philippe-Égalité était accusé, à Paris, d'avoir été acquitté à Marseille.

L'accusateur public ne fit pas citer un seul témoin contre lui.

Sa perte était résolue.

Condamné à mort le matin, il demanda à être exécuté séance tenante.

Les iniquités dont il était accablé lui avaient fait faire un retour sur lui-même. L'expiation suprême de ses fautes, — expiation dont ses complices étaient les instruments, — ne l'effrayait point ; loin de la craindre, il la sollicitait. Son vœu fut exaucé.

Sa mort fut aussi chrétienne que courageuse. Le malheureux prince monta sur l'échafaud, sincèrement contrit de sa vie passée, réconcilié avec Dieu, confessé par l'abbé Lothringer, prisonnier comme lui (1).

Telle fut la fin de Philippe d'Orléans ; il faudrait être aveugle pour n'y pas voir la main de la Franc-Maçonnerie.

Mais passons à des assassinats plus directement commis.

Voici, d'abord, deux crimes qui se tiennent : l'assassinat de l'agent de police Saint-Blamont et celui du général Quesnel, en 1815.

A ce moment, Napoléon I^{er}, qui, pendant son règne, avait favorisé la Maçonnerie, était à l'île d'Elbe. Les Loges conspiraient, soit pour son retour, soit pour le rétablissement de la République.

Au mois de janvier 1815, un agent de la police royale, nommé Saint-Blamont, ayant à cœur de réunir les preuves du complot, résolut de se faire recevoir franc-maçon, à Paris. Il se présenta à l'initiation, à une Loge de la rive gauche.

Cet agent trop zélé commit-il quelque imprudence ? laissa-t-il percer son dessein de prendre les sectaires en flagrant délit de conspiration ? ou bien sa seule qualité lui valut-elle un arrêt de mort ? On l'ignore. Toujours est-il que son assassinat fut décidé par les Frères de la Loge, dès qu'ils surent à qui ils avaient affaire.

On lui fit subir les épreuves ordinaires du grade d'Apprenti, comme

(1) Au sujet de la mort très chrétienne de Philippe d'Orléans, voir les *Annales Catholiques*, tome III, page 465, et supplément, page 167.

si de rien n'était, en compagnie de deux autres récipiendaires. La lumière fut donnée aux trois néophytes. Après quoi, les deux nouveaux Maçons, qui avaient été initiés en même temps que Saint-Blamont, furent invités à se retirer; l'agent resta seul, le Vénérable ayant déclaré que la Loge avait à lui faire une communication particulière.

Alors, la scène changea.

Quand on eut bien convaincu le pauvre diable de son impuissance, quand on lui eût prouvé qu'il était un espion et que la police ne le sauverait pas, on le condamna à mourir.

Aussitôt sa sentence prononcée, on se précipita sur lui, et, malgré sa résistance désespérée, on l'attacha au moyen de cordes flexibles jusqu'à ce qu'il ne pût faire un mouvement; puis, on lui mit un bâillon sur la bouche.

On avait eu soin de faire la réception dans une cave du local maçonnique. L'endroit était alors l'objet de réparations importantes; sans doute, on le transformait en vue des initiations aux grades chapitraux de Royale-Arche et de Grand Ecossais de la Voûte Sacrée. Cinq fûts d'immenses et massives colonnes montaient du sol à la voûte, à des distances inégales. et çà et là on pouvait en voir d'autres inachevés, qui ne s'élevaient qu'à trois ou quatre pieds de terre et qui étaient creux.

Saint-Blamont fut enlevé, placé debout dans l'un des piliers creux. Après quoi, d'autres Frères, étant allés chercher du mortier et des pierres, commencèrent une homicide construction. Le malheureux agent fut bâti; on le noya dans le mortier, on le mura dans les quartiers de roche.

Quelques semaines après, le gouvernement de Louis XVIII était renversé, et l'on ne s'occupa pas de la disparition de l'agent de police; ou, si l'on s'en occupa après les Cent-Jours, les recherches furent infructueuses. Le crime ne fut connu que longtemps plus tard, par les révélations d'un des meurtriers du général Quesnel.

Personne n'ignore que le général Quesnel mourut assassiné; un matin des premiers jours de février, en cette même année, son corps, criblé de coups de couteau, avait été retiré de la Seine, un peu après le pont des Arts.

C'était encore la Franc-Maçonnerie qui avait commis le meurtre.

En 1814, le général s'était laissé circonvenir par les conspirateurs des Loges. Lorsqu'il fut question de renverser le gouvernement, le brave soldat, dans une séance de son Atelier, laissa échapper des paroles de doute sur la légitimité du complot. Il se demandait si ce qu'il avait promis, juré à ses associés, était juste, et s'il n'était pas plus criminel en tenant son serment qu'en le trahissant.

Dès lors, il ne fut plus convoqué aux réunions.

Le soir même de l'assassinat de Saint-Blamont, on décréta celui du général Quesnel.

Trois Maçons furent choisis. Le général reçut une invitation à une soirée maçonnique. On lui envoya une voiture; en chemin, il devait prendre trois Frères, les trois qui avaient été désignés par la Loge. Le cocher était complice.

Tout se passa conformément au programme arrêté par les chefs suprêmes de la secte.

Une fois dans la voiture, les assassins se jetèrent sur le général, au moment où le véhicule roulait sur le quai alors désert; on était au milieu de la nuit. Quesnel, pris à l'improviste, fut en quelques secondes, littéralement massacré; et son cadavre, descendu sur la berge, fut jeté au fleuve.

A la séance où le crime avait été décidé, le délégué du Grand Orient avait dit :

« — Mes Frères, celui qui hésiterait à mettre à mort le condamné, doit s'attendre à périr à sa place. Si nous pardonnions, nous cesserions d'exister. Le traître, qu'il s'agit de frapper, a résolu de nous dénoncer. Demain, il pourrait exécuter son projet, le prévenir n'est pas vengeance, mais nécessité ».

Mais le délégué du pouvoir occulte n'avait pas tout dit. Le Grand Orient avait pris ses mesures pour que, si le coup était venu à manquer, les assassins ne pussent faire des aveux.

Tandis que les trois « ultionnistes » attendaient la voiture qui devait amener le général, on leur servit une bouteille de Lunel. Deux des meurtriers en burent chacun deux grands verres; le troisième se contenta d'en mouiller ses lèvres. La criminelle besogne à laquelle il se préparait lui avait donné une fièvre atroce; il préféra prendre une limonade, et il l'avalait avec tant d'avidité qu'une goutte entrée dans le larynx provoqua chez lui une toux violente et lui fit rejeter, par un haut-le-cœur assez prompt, tout ce qu'il avait bu.

Après le crime, les trois assassins s'en revinrent à pied. L'un d'eux, retournant seul à son domicile, n'alla pas plus loin; on apprit le lendemain qu'une attaque d'apoplexie foudroyante l'avait étendu raide mort à deux pas de chez lui.

Le second des deux buveurs ne fut pas plus tôt dans la chambre de celui qui n'avait presque rien pris, qu'il chancela. Une sueur froide l'envahit, un feu sombre brilla dans ses yeux.

— Je suis empoisonné, dit-il; celui qui nous a quittés l'est aussi, et vous l'êtes comme nous.

— Quoi! tant de crimes!... Et pourquoi?...

— Je ne le vois que trop, à présent. Ces crimes sont nécessaires à la sûreté de nos chefs. Nous ne sommes que des instruments... Où allez-vous?

— Chercher du secours.

En 1793, la secte était toute-puissante; il lui a été facile de faire assassiner par le Tribunal Révolutionnaire le Grand Maître qui venait de la renier publiquement. Aussi, le F. . Clavel a-t-il gardé moins de réserve en parlant de Philippe d'Orléans. Il n'en pouvait être de même pour le duc de Berry; si la Maçonnerie avait été seulement soupçonnée de son assassinat, Louis XVIII, malgré ses antécédents maçonniques, n'eut pas manqué de faire fermer aussitôt les Loges. D'où, un silence absolu, fidèlement observé par tous les historiens de la secte. Et c'est évidemment pour écarter le moindre soupçon que le Grand Orient a feint de pleurer la victime, dans une séance à laquelle fut donné le plus grand éclat.

Dans son *Histoire des Trois Grandes Loges*, le F. . Rebold reconnaît la qualité de franc-maçon du duc de Berry, mais toujours sans l'avouer comme Grand Maître.

On lit, en effet, page 132 :

Le 24 mars 1820, le Grand Orient célébra une fête funèbre en mémoire du F. . duc de Berry, sous la présidence du F. . Roëttiers de Montaleau, représentant particulier du Grand Maître. L'oraison funèbre, composée par le F. . Langlois, fut lue par le F. . Borie, Grand Orateur.

Il est à remarquer qu'aucun historien franc-maçon ne donne le nom du F. . qui exerça les fonctions de Grand Maître de 1815 à 1820. Or, au retour des Bourbons, la Grande Maîtrise fut retirée au prince de Cambacérès, qui l'exerçait; et il est évident qu'il y eut bien un nouveau Grand Maître pour le remplacer, puisqu'au moment de la mort du duc de Berry, il y avait un représentant particulier dudit Grand Maître, qui était le F. . Roëttiers de Montaleau, et un Grand-Maître-Adjoint, qui était le F. . marquis de Beurnonville, maréchal de France.

Si donc nous n'avons pas de preuves matérielles de l'assassinat du duc de Berry par la Franc-Maçonnerie, du moins avons-nous raison de dire que ce n'est pas sans but que la ténébreuse société a organisé, au sujet du rôle maçonnique de ce prince, un mystère des plus suspects.

Pour ma part, je n'hésite pas à le répéter, je crois que le bras homicide de Louvel fut armé par les Loges, et que, si l'abominable crime fut commis, ce fut parce que la secte eut des motifs sérieux de penser qu'elle n'avait pas à compter sur le duc, comme elle l'avait cru.

Au commencement de cet ouvrage, j'ai raconté l'assassinat de William Morgan, commis aux États-Unis, le 13 septembre 1826. Morgan avait, le premier, publié les rituels secrets de la secte.

« Cet assassinat maçonnique, a écrit M. Claudio Jeannet, le savant Professeur de l'École des Sciences Politiques, de Paris, est un des événements de l'histoire des États-Unis; car il a donné naissance à un parti spécial, l'*Anti-Masonic Party*, qui a joué, pendant une dizaine d'années, un rôle dans la politique de plusieurs États de l'Union. Quincy Adams, le plus honnête homme qui, après Washington, ait occupé la présidence des

— C'est inutile. Ne vous préoccupez pas de moi, il est trop tard; pensez à vous.

Le misérable expira quelque temps après. Le troisième, qui n'avait conservé dans l'estomac que bien peu de limonade, en fut quitte pour quelques coliques.

C'est à celui-ci qu'on doit la relation de la mort du général Quesnel et de celle de Saint-Blamont (1).

Il est un autre assassinat d'homme politique, dont la Maçonnerie est, à bon droit, suspectée; c'est celui du duc de Berry, en 1820.

Le meurtrier, il est vrai, n'a fait aucune révélation; mais Louvel était un fanatique qui a pu très bien se sacrifier, pour la sécurité de la secte.

Ce qui est très certain, c'est que le duc de Berry s'était laissé prendre aux belles paroles de la Franc-Maçonnerie. Le F. . Clavel l'avoue implicitement, dans son ouvrage déjà cité plus haut. Il dit :

Pendant la Restauration, le Grand Orient, n'osant espérer une reconnaissance officielle, s'efforça, du moins, d'obtenir l'acceptation de la Grande Maîtrise par un prince du sang. On pressentit, à cet égard, Louis XVIII, qui avait été reçu maçon à Versailles avec son frère, le comte d'Artois, quelques années avant la révolution de 1789. Il ne manifesta aucune répugnance personnelle; mais il objecta que la Franc-Maçonnerie était vue de mauvais œil par la Sainte-Alliance, qu'il fallait craindre, et par le clergé français, qu'il était prudent de ménager; que, dans cet état de choses, il y aurait de l'inconvénient à donner à la Maçonnerie une approbation formelle; que le gouvernement ne l'inquiétait pas, et que cela devait lui suffire pour le moment; qu'au reste, elle formait un contre-poids utile qu'on avait intérêt à conserver; et que cette considération était assez puissante pour dissiper les craintes qu'elle pourrait concevoir pour l'avenir. Cette réponse ne satisfait pas le Frère à qui elle était faite. Quelque temps après, il s'adressa directement au duc de Berry et lui offrit la Grande Maîtrise. On n'a jamais su précisément quelle détermination prit le duc dans cette circonstance. Ce qu'il y a de positif, c'est que depuis il fut généralement considéré comme le Grand Maître de la Maçonnerie Française. Le Grand Orient parut même l'avouer pour chef en célébrant ses obsèques maçonniques avec une pompe extraordinaire.

Rien n'est plus louche, à coup sûr, que le langage embarrassé du F. . Clavel en ce qui concerne le duc de Berry. Quand il a écrit son *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, ouvrage des plus complets, le F. . Clavel était armé de tous les documents, et il est impossible qu'il ignorât qui fut Grand Maître au Grand Orient de France de 1815 à 1820.

Pourquoi alors ce manque de franchise?

Évidemment, parce que le secret de l'assassinat du duc de Berry a été et devait être toujours des mieux gardés.

Le duc, sans doute, aura dû pénétrer les sombres desseins des hypocrites scélérats qui se couvraient de son nom pour conspirer, et la Maçonnerie, se voyant compromise, l'a immédiatement frappé par le poignard de Louvel.

(1) Voir, pour de plus amples détails, le *Figaro* du 10 décembre 1876, supplément littéraire, article de M. Camille Debans.

LE RITE DE MISRAÏM



Une initiation à la Loge les Sectateurs de Zoroastre.

États-Unis, en fut le chef. En 1875, les révélations d'un des complices du crime, au lit de mort, ont achevé de faire entrer l'assassinat de Morgan dans le domaine des faits historiques absolument certains. » (Voir *Letters on Masonic Institution*, par John Quincy Adams, président des États-Unis d'Amérique, un volume in-8°, Boston, 1850; *History of the abduction and murder of captain William Morgan*, Chicago, in-12, 1881; *Honor Thurlow Weed on the Morgan abduction*, Chicago, in-12, 1882. Voir aussi la relation complète dans le *New-York Herald* des 9 et 11 août 1875, et le résumé dans le journal français *le Monde* du 17 septembre 1875.)

J'ai aussi raconté tout au long, dans mon avant-propos, l'assassinat de MM. Emiliani et Lazzoneschi, membres démissionnaires d'une Loge de Marseille. De ce crime, qui a été commis à Rodez, le 31 mai 1834, les preuves sont à la portée de tout le monde, attendu que l'assassin, nommé Gaviol, a été jugé par la Cour d'assises de l'Aveyron et exécuté.

Passons à l'assassinat du comte Rossi. Et, à ce propos, je rappellerai d'abord qu'une véritable école du poignard existe au fond des Arrière-Loges. On enseigne là un coup, nommé « le coup de l'artère carotide ». La méthode est simple : il suffit de deux coquins pour la mettre à exécution. On laisse passer devant soi l'homme à assassiner : le premier des meurtriers, venant par derrière, appuie avec familiarité sa main sur l'épaule droite de l'individu désigné aux vengeances maçonniques ; celui-ci, instinctivement, retourne la tête de ce côté, et le second meurtrier, qui s'est tenu aussi par derrière, mais à gauche, n'a plus qu'à trancher d'un coup net l'artère carotide de gauche que la victime a tendue.

Le comte Rossi, l'éminent économiste qui occupa avec éclat les chaires du Collège de France et de l'Académie des sciences morales et politiques, fut assassiné à Rome de cette façon.

Son histoire est connue. Il est bon, pourtant, de la rappeler en quelques mots.

Rossi, avocat et professeur de droit en Italie, s'était affilié à la Maçonnerie de bonne heure et avait combattu, sous les ordres de Murat, contre les Bourbons de Naples. Après le rétablissement des Bourbons, il quitta son pays, vint à Genève, fut nommé en 1820 député au Grand Conseil de ce canton et devint en peu de temps, en Suisse, le chef reconnu du parti anti-clérical.

Guizot, qui l'appréciait fort, réussit cependant à le décider à s'établir en France, lorsque Louis-Philippe occupa le trône. Rossi, dès 1833, fut naturalisé français. En 1845, il était envoyé à Rome comme ministre plénipotentiaire venant, de la part de Guizot, demander au Pape « la répression de l'Ordre des Jésuites. » Cette mission, donnée dans son propre pays à un Frère qui en avait été proscrit, combla de joie la Maçonnerie italienne, qui y vit un défi à la papauté. Mais cette joie fut de courte durée. A la

mort du pape Grégoire XVI, l'anti-clérical Rossi, faisant un retour sur lui-même, s'affranchissait du joug honteux de la secte et devenait le principal conseiller du nouveau pontife Pie IX.

Le 15 novembre 1848, au moment où Rossi se rendait à l'assemblée des députés romains, il était frappé par un obscur Franc-Maçon, nommé Jergo, sur les marches mêmes du palais ; c'était le coup de l'artère carotide. La mort fut instantanée.

L'assassinat du maréchal Prim, en 1870, est aussi une exécution maçonnique.

Prim était franc-maçon. C'est en cette qualité qu'il prit part à la révolution qui renversa, en 1868, la reine Isabelle du trône d'Espagne ; mais la secte, sachant que le peuple espagnol n'était pas encore mûr pour la République, avait résolu d'introniser un monarque constitutionnel, qu'elle comptait tenir à sa discrétion. Ce fut sur le second fils de Victor-Emmanuel, Amédée, duc d'Aoste, que la Maçonnerie jeta son dévolu. La couronne fut offerte au prince par les délégués de la secte, au nombre desquels se trouvaient le maréchal Prim et Ruiz Zorilla, aujourd'hui Grand Maître honoraire du Suprême Conseil d'Espagne.

Or, quand le duc d'Aoste accepta et fut élu par les Cortès (16 novembre 1870), une scission s'opéra entre Prim et les sectaires. Prim forma le projet, semble-t-il, de pousser le nouveau roi à exercer le pouvoir d'une façon effective, tandis que la Maçonnerie eût voulu gouverner sous son nom.

Il n'en fallait pas davantage pour que le maréchal fût condamné à mort.

On a raconté que Prim, objet d'une vengeance particulière, reçut une décharge de coups de tromblons, au moment où il passait en carrosse dans les rues de Madrid. Ce récit est une invention.

Voici la vérité :

On était à l'avant-veille du jour de l'an. Le maréchal sortit avec sa voiture pour quelques emplettes et quelques visites. Son cocher et son laquais étaient affiliés à la secte, sans qu'il le sût. Une maison était prête pour le crime ; la voiture, entre deux courses, y entra ; les portes se refermèrent ; les meurtriers attendaient dans la cour ; on força Prim à descendre du carrosse, et on l'assassina sous la voûte de la porte cochère.

A qui douterait, on peut citer l'article suivant, extrait du journal révolutionnaire *la Bataille*, de Paris, numéro du 18 août 1885 :

Un journal de fumistes, dit *la Bataille*, a publié hier un dessin qui prétend représenter « l'assassinat du maréchal Prim ». On y voit des hommes masqués et munis de tromblons, qui tirent dans un carrosse où se trouve le maréchal. Ce dessin est une pure blague qui ne dément pas la fumisterie habituelle de ce journal. Tout le monde sait que le maréchal Prim ne périt pas de cette sorte. Il ne fallut ni masques, ni tromblons pour en venir à bout.

Le cocher, qui était un des conspirateurs, arrêta la voiture à l'endroit annoncé

d'avance. Les conjurés ouvrirent la portière, firent descendre Prim et l'entraînèrent sous une porte cochère, où l'un d'eux le força à s'agenouiller et où il fut tiré à bout portant. Jamais *exécution* ne fut faite avec plus de calme. Les conjurés s'en retournèrent ensuite et fort tranquillement chez eux.

Le fait est que jamais personne ne fut condamné pour ce meurtre. Il y eut bien un semblant d'enquête; mais l'instruction, ouverte pour la forme, n'aboutit pas.

Comment expliquer cette inertie de la justice et cette impunité flagrante, dit M. Claudio Jeannet, si cet assassinat n'était pas l'accomplissement d'une vengeance acceptée d'avance? Et y eut-il jamais un milieu plus exclusivement maçonnique que celui de Madrid après la Révolution de 1868, alors que toutes les autorités civiles, judiciaires et militaires appartenaient aux diverses fractions de la secte?

Et l'assassinat de Garcia Moreno, président de la République de l'Équateur, n'est-il pas, lui aussi, l'œuvre de la Franc-Maçonnerie? Qui pourrait le nier?

J'ai fait allusion à ce crime dans ma préface. Il est utile d'y revenir et de donner ici tous les détails; car il s'agit, cette fois, de la plus sympathique des victimes.

L'histoire tout entière de Garcia Moreno mérite d'être racontée. Je ne pourrai pourtant que l'esquisser, étant limité par le cadre de cet ouvrage.

La République de l'Équateur, ancienne colonie espagnole, est un de ces États qui, au commencement du XIX^e siècle, durent leur affranchissement à Bolivar, le Washington de l'Amérique du Sud.

Malheureusement, les peuples de cette contrée ne surent pas profiter de leur liberté. Pendant de nombreuses années, ils subirent le despotisme de tyrannaux militaires, dont le gouvernement, né de *pronunciamientos*, n'était fondé que sur la violence.

Le vrai libérateur de la République équatorienne fut Gabriel Garcia Moreno.

Notre héros naquit, le 24 décembre 1821, à Guayaquil, le principal port de mer du pays. Il était issu de famille ancienne et distinguée; son père, don Garcia Gomez, avait épousé la senora dona Mercédès Moreno, qui lui donna de nombreux enfants, dont Gabriel fut le plus jeune. Le futur président porta toujours, réunis, le nom de son père et celui de sa mère.

Après avoir fait de brillantes études, Gabriel Garcia Moreno s'adonna avec passion aux sciences et aux lettres; il conquist tous les diplômes; il était docteur en médecine, tout en ayant appris le droit; mathématicien de premier ordre, excellent professeur de chimie, orateur d'une grande éloquence, il était aussi un vaillant écrivain (1). A partir de 1846, c'est-

(1) La majeure partie de ces renseignements est empruntée au remarquable ouvrage *Garcia Moreno*, par le R. P. A. Berthe.

à-dire dès l'âge de vingt-quatre ans, il entra dans la vie publique, en rédigeant successivement des journaux satiriques, le *Fouet*, le *Vengeur*, le *Diable*, dans lesquels il combattit avec un rare courage pour l'émancipation politique, intellectuelle et morale du peuple.

Après un voyage en France, qui dura près de trois ans (1854-1856), et pendant lequel il séjourna surtout à Paris, il revint en Amérique pour provoquer le réveil du peuple équatorien.

Le 15 septembre 1857, il était élu membre du Congrès. Le pouvoir était alors aux mains de Roblez et d'Urbina, deux tyranneaux, qui, ne trouvant pas dans l'assemblée nationale une majorité servile, en prononcèrent illégalement la dissolution, et, se nommant l'un dictateur, l'autre général en chef de l'armée équatorienne, transportèrent la capitale à Guayaquil, ville où pullulaient les Francs-Maçons.

Ce coup de force indigna le pays, la réprobation fut générale, il y eut un véritable soulèvement national. Le peuple, faisant cause commune avec ses députés, se constitua en armée républicaine, sous les ordres des membres du Congrès, se battit bravement et renversa les despotes usurpateurs. Ceux-ci, ne pouvant se résoudre à redevenir de simples citoyens, quittèrent le pays, s'établirent au Pérou, c'est-à-dire chez les ennemis héréditaires de leur patrie, et, là, ne cessèrent de conspirer, de fomenter la guerre civile, à la faveur de laquelle ils comptaient se rétablir au pouvoir.

En 1860, Garcia Moreno fut élu président du gouvernement provisoire. Son premier acte fut d'instituer à l'Équateur le suffrage universel; car, jusqu'alors, le droit de vote était le privilège de quelques-uns.

Le 10 janvier 1861, il remettait ses pouvoirs à la Convention. Quelques jours plus tard, l'assemblée procédait à l'élection du président de la République, nommé pour quatre ans; le nom de Garcia Moreno réunit, à l'unanimité, les suffrages des mandataires du peuple.

D'après la Constitution, à cette époque, le premier magistrat de la République n'était pas rééligible, à l'expiration de son mandat. Ce fut Jérónimo Carrion qui fut élu, en 1865, en remplacement de Garcia Moreno. Le Congrès vota ensuite l'ordre du jour suivant :

« Vu l'abnégation du président sortant, ses sublimes efforts, ses héroïques sacrifices, le Congrès déclare que Garcia Moreno a bien mérité de la patrie. Comptant sur le zèle du président actuel, le peuple espère qu'il marchera sur les nobles traces de son prédécesseur. »

Le 6 novembre 1867, après deux ans et demi de présidence, Carrion donna sa démission. Un avocat très estimé, don Xavier Espinoza, fut élu pour l'achèvement de la période constitutionnelle.

En 1868, une catastrophe épouvantable désola l'Équateur. Une province entière, la province d'Ibarra fut détruite par les éruptions des volcans et les tremblements de terre. Dans la seule ville d'Ibarra, plus

de 5,000 hommes furent ensevelis sous les ruines. Garcia Moreno, organisa les secours avec une activité prodigieuse. D'autre part, les Indiens sauvages, croyant le moment venu de chasser les blancs à la faveur du désastre, descendirent par bandes pour tout saccager; dans l'état équatorien, ces sauvages sont plus de deux cent mille. Garcia Moreno, nommé gouverneur civil et militaire de la province d'Ibarra, se mit à la tête des troupes et parvint à refouler les Indiens dans leurs forêts. Un mois après, la population de la malheureuse province discernait au héros une médaille d'or, enrichie de diamants, et portant cette exergue : *Ausauveurd'Ibarra*. En effet, en peu de temps, Garcia Moreno avait réparé tout le mal et les villes, naguère jetées à bas, commençaient à renaître.

Sur ces entrefaites, les pouvoirs d'Espinoza expirèrent. L'assemblée nationale modifia les articles de la Constitution relatifs à la présidence. « Le président, fut-il voté, est élu pour six ans, rééligible pour une seconde période, mais ne pourra être investi d'un troisième mandat qu'après un intervalle de six autres années. » Espinoza pouvait donc être réélu. Il ne représenta pas sa candidature, et Garcia Moreno fut nommé le 29 juillet 1869, en vertu de la nouvelle Constitution, qu'avait ratifiée le peuple.

Enfin, en 1875, au mois de mai, il fut réélu par le suffrage direct de la nation. C'était la troisième fois qu'il était porté à la présidence; la légalité de l'élection était incontestable, puisque la nouvelle Constitution stipulait que le premier magistrat de la République pouvait toujours être réélu pendant deux périodes consécutives. La loi, n'ayant pas d'effet rétroactif, ne comptait pas l'élection de 1861. Du reste, en 1875, Garcia Moreno avait fait tant de bien, était si populaire, que ses adversaires politiques n'osèrent pas lui opposer un seul concurrent. Il fut nommé par le vote de près des trois quarts des électeurs.

Mais pourquoi donc Garcia Moreno était-il si populaire?

C'est que l'œuvre de ses dix années de présidence était vraiment prodigieuse.

Avant Garcia Moreno, il n'y avait, à l'Equateur, pas une seule grande route. Notre héros en fit construire six cents kilomètres, et quels viaducs il fallut édifier à travers les vallées des Andes ! Ces travaux sont dignes des Romains.

Grâce à son initiative, l'Equateur est, en outre, pourvu de chemins de fer, de télégraphes, etc.

Il fit élever de nombreux hôpitaux; il surveillait, par lui-même, les administrations, se rendant à l'improviste dans ces maisons et contrôlant tout. Un jour, croyant remarquer que les employés d'un asile de lépreux se tenaient à l'écart de ces infortunés, il donna à tous un grand exemple de dévouement et de charité, en s'asseyant à la table des malades et en mangeant avec eux.

Il s'occupa beaucoup de répandre l'instruction dans le pays; ses fondations d'écoles sont innombrables. Il créa une Ecole polytechnique, des Académies de sciences, un observatoire appelé à devenir le premier du monde, grâce à sa situation sous la ligne même de l'Equateur. Il créa aussi des Facultés de médecine et fit venir, pour celle de Quito, des professeurs de la Faculté de Montpellier.

Il avait une telle ardeur de réformes qu'il s'occupait de tout, même des prisonniers. Sa réforme du système pénitentiaire peut être proposée comme exemple aux gouvernements de tous les pays. Il transforma les prisons en écoles et en ateliers, pour améliorer les détenus. Il fit cesser tous les abus, ne craignant pas de venir passer des journées entières dans ces milieux sombres et tristes. Pour stimuler la bonne volonté des prisonniers, Garcia Moreno leur fit entrevoir la liberté comme récompense de leur amélioration. A la fin de l'année, le président, entouré de ses ministres et d'une escorte militaire, se rendait dans les prisons et assistait aux examens scolaires des détenus; il interrogeait lui-même parfois ces écoliers d'un nouveau genre, dont la plupart avaient atteint l'âge mûr. On constatait ainsi que ces misérables s'amendaient et revenaient au bien; chaque année, leur tenue était meilleure. Après les avoir vivement félicités de leurs progrès et de leur conduite, Garcia Moreno distribuait des récompenses aux plus méritants, réduisait la peine de quelques-uns et rendait la liberté, séance tenante, à celui qui l'avait emporté sur tous par un plus grand respect du devoir. Les prisonniers pleuraient de joie; ils ne comprenaient pas comment un chef d'Etat pouvait ainsi s'abaisser jusqu'à leur misère, et plus que jamais ils faisaient l'impossible pour mériter ses bonnes grâces. Cette œuvre de bien ne tarda pas à porter ses fruits; les crimes et les délits devinrent de moins en moins nombreux; au bout de quelques années, il n'y avait plus que cinquante détenus dans les prisons de la capitale.

Parmi ses autres réformes qu'il convient de signaler, je citerai celles qui concernent les finances. Avant la présidence de Garcia Moreno, l'Etat était fort endetté. A force d'économies et sans augmentation d'impôts, le président arriva à éteindre complètement la dette de l'Etat. Les admirables travaux qu'il fit exécuter pour le bien public ne donnèrent lieu à aucun emprunt; non content de liquider le passé, Garcia Moreno ne voulut pas charger l'avenir. Tout fut accompli, grâce à l'accroissement des ressources nationales; la prospérité fut telle qu'en six ans, les recettes budgétaires doublèrent.

En outre, convaincu que l'exemple des chefs entraîne, Garcia Moreno fut un modèle parfait de désintéressement. Pendant ses dix années de présidence, il ne voulut jamais s'attribuer un centime de sa liste civile: il en abandonnait la moitié à l'Etat, pour diminuer les charges du trésor et obliger les autres fonctionnaires à se réduire à leur tour aux

appointements indispensables; l'autre moitié était versée aux œuvres de bienfaisance.

Un trait peindra l'homme :

« Lors de sa première élection, sa femme, la vertueuse senora Rosa Ascasubi, lui fit remarquer qu'un président de République ne pouvait se dispenser, à son entrée en charge, de donner un banquet officiel aux ministres, diplomates et autres personnages de marque. Il lui fit observer que son humble fortune lui interdisait pareil luxe. La noble dame répondit qu'elle se chargerait des frais et lui compta cinq cents piastres (2,500 francs de notre monnaie), en lui recommandant de faire les choses grandement. Garcia Moreno, muni d'une bourse bien garnie, s'achemina vers l'hôpital de Quito avec son aide de camp, pourvut aux nécessités les plus urgentes de ses chers malades et commanda pour eux un magnifique dîner. A son retour, la généreuse femme lui demanda s'il avait eu assez d'argent : — « J'ai pensé, lui dit-il en riant de bon cœur, qu'un bon repas « ferait plus de bien aux malades qu'aux diplomates. J'ai donc porté « l'argent à l'hôpital, où l'on m'a déclaré que pour cinq cents piastres on « fournirait un excellent dîner. »

L'ouvrage, que j'ai mis à contribution pour apprendre à mes lecteurs ce qu'était Garcia Moreno, est littéralement bourré de faits analogues.

A sa mort, l'administrateur chargé de ses affaires présenta un compte détaillé de ses recettes et de ses dépenses, d'où il résulta que le président s'était dévoué au point de ne jamais garder une piastre pour lui; il ne laissa aucune fortune; tout avait passé à des œuvres de charité, et surtout à secourir secrètement des familles nécessiteuses, dont les chefs vivaient dispersés au Pérou ou au Chili. La femme d'Urbina, son plus mortel ennemi, recevait du président une subvention mensuelle. Qui n'admirerait une générosité si grande et en même temps si humble!

Un pareil homme, on le pense bien, devait être détesté, haï, par tous les exploiters, par tous les misérables intrigants qui sont les sangsues du peuple.

Dans les derniers temps, il avait repris pour son compte une idée de Bolivar. Le libérateur de l'Amérique du Sud avait autrefois rendu un décret ainsi conçu :

« Considérant que les sociétés secrètes ont pour but principal de préparer les révolutions politiques et que le mystère dont elles se couvrent révèle suffisamment leur caractère nuisible,

« La dissolution de ces sociétés est ordonnée, les Loges maçonniques sont et demeurent fermées. »

Selon la pensée de Garcia Moreno, les associations politiques ne devaient fonctionner qu'au grand jour, le public devait pouvoir assister à leurs séances.

Les francs-maçons persistant à tenir des réunions cachées, il réussit

LE RITE EGYPTIEN DIT DE CAGLIOSTRO



Réception au grade de Maîtresse Egyptienne. — La colombe, par la fermeture du tabernacle, tend la couronne de roses bénie par les esprits évoqués, tandis que la Maîtresse Agissante trace avec son épée un cercle autour de la récipiendaire.

à faire adopter par les Chambres une loi condamnant à la perte des droits électoraux quiconque serait convaincu par les tribunaux d'appartenir à une société secrète.

Dès lors, les sectaires résolurent d'assassiner le président. Quelques tentatives avaient eu lieu, à l'époque des *pronunciamentos*; mais elles avaient échoué. Les Loges décidèrent qu'il fallait en finir avec ce héros

qui déconcertait par sa loyauté et son courage tous leurs sinistres projets.

Aux épreuves des initiations des hauts grades, on remplaça les mannequins dits symboliques, que le récipiendaire doit poignarder, par des mannequins représentant Garcia Moreno. Ainsi, l'on excitait les fanatiques.

D'autre part, on répandait dans le public le bruit que Garcia Moreno avait été initié, en 1860, à la Loge *la Philanthropie*, de Guayaquil, — ce qui n'a jamais été prouvé, — et qu'en faisant voter la loi dont il vient d'être question, le président avait trahi ses anciens Frères.

Le crime, annoncé à plusieurs reprises par les journaux du Pérou, fut enfin commis le 6 août 1875.

Les meurtriers désignés par les Loges étaient au nombre de cinq : Moncayo, Campuzano, Andrade, Cornejo et Rayo (ou Rajo). Un avocat, nommé Polanco, devait se tenir à quelque distance, pour favoriser la fuite des meurtriers.

Le 6 août, donc, vers six heures du matin, Garcia Moreno se rendit, selon sa coutume, à l'église Saint-Dominique, où il entendit la messe. Le président était un excellent chrétien ; ce dont les révolutionnaires lui faisaient un crime. C'était le premier vendredi du mois, jour consacré au Sacré-Cœur, pour lequel Garcia Moreno avait une dévotion particulière ; il communia, ce fut le viatique de son dernier voyage.

Les conjurés l'épièrent pendant toute la matinée ; on pense que la foule des fidèles, qui était alors nombreuse, les empêcha de commettre le crime à ce moment. Rayo, pour détourner de lui les soupçons, avait, quelques jours auparavant, communiqué en présence du président.

Garcia Moreno rentra tranquillement chez lui, passa quelque temps au milieu de sa famille, puis se retira dans son cabinet pour mettre la dernière main au message, dont il voulait, ce même jour, donner communication à ses ministres.

Vers une heure, muni du précieux manuscrit, qui devait être son testament, il sortit avec son aide de camp pour se rendre au palais du gouvernement et s'arrêta en chemin chez les parents de sa femme ; puis, il se dirigea vers le palais ; mais, arrivé devant la cathédrale, qui est située sur la même place que le siège du gouvernement, il éprouva le besoin d'élever son âme à Dieu et fit une courte station dans l'église ; il y adora le saint sacrement qui était exposé. Les francs-maçons s'étaient, pendant ce temps, embusqués derrière les colonnes du péristyle du palais.

A peine Garcia Moreno, au sortir de la cathédrale, avait-il gravi les marches du péristyle, que Rayo, qui le suivait, tirant de dessous son manteau un énorme coutelas, lui en donna un terrible coup sur l'épaule. « Vil assassin ! » s'écria le président, en se retournant et en faisant d'inutiles efforts pour saisir son revolver dans sa redingote fermée ; mais déjà

Rayo lui avait fait une large blessure à la tête, pendant que les autres conjurés déchargeaient sur lui leurs revolvers. A ce moment, un jeune homme, qui se trouvait par hasard sur la plateforme du palais, voulut saisir le bras de Rayo; mais, blessé lui-même et à bout de forces, il dut lâcher prise.

Percé de balles, la tête ensanglantée, l'héroïque président se dirigeait néanmoins, tout en cherchant son arme, vers le côté d'où partaient les balles, lorsque Rayo, d'un double coup de son coutelas, lui taillada le bras gauche et lui coupa la main droite, de manière à la détacher presque complètement. Une seconde décharge fit chanceler la victime, qui s'appuya contre la balustrade et tomba sur la place d'une hauteur de quatre à cinq mètres.

Étendu sur le sol, le corps tout sanglant, la tête appuyée sur son bras, le moribond était sans mouvement, quand Rayo, plus féroce qu'un tigre, descendit l'escalier du péristyle et se précipita sur lui pour l'achever. — « Meurs, bourreau de la liberté ! » criait-il, en lui labourant la tête avec son coutelas. — « Dieu ne meurt pas ! » murmura le martyr.

Dios no muere ! était un mot favori de Garcia Moreno. Quand on l'avait prévenu que les francs-maçons méditaient l'assassinat, il avait répondu : — « Ils me tueront peut-être, mais ils ne supprimeront pas Dieu; Dieu ne meurt pas ! »

Cependant, le bruit des coups de feu attire la foule. On sort des maisons; à cette heure, à Quito, chacun reste chez soi, à cause de la chaleur. Les rues se remplissent, les soldats de la caserne voisine accourent, tandis que les assassins s'enfuient, sauf Rayo qu'une balle d'un de ses complices, balle destinée au président, avait gravement blessé à la jambe.

Le coup de fusil d'un soldat étend raide mort le misérable, tandis que, sur la place, on s'empresse autour de Garcia Moreno; mais il est trop tard; à ses lèvres décolorées et livides, il est facile de voir qu'il est sur le point d'expirer. Un prêtre lui demande s'il pardonne à ses meurtriers; son regard mourant répond qu'il pardonne à tous. L'extrême-onction lui est administrée au milieu des larmes et des sanglots de l'assistance, et il expire, un quart d'heure environ après l'épouvantable tragédie du palais.

D'autre part, le cadavre du principal assassin, piétiné par un peuple en fureur, traîné, la corde au cou, par les rues de la ville, est finalement laissé dans un ruisseau d'égout, au milieu des immondices. On l'en retira ensuite pour le porter au cimetière, où l'on creusa sa tombe dans le terrain maudit réservé aux parricides. On trouva sur lui les preuves de son affiliation à la Franc-Maçonnerie, ainsi que la somme qu'il avait reçue pour son crime, en chèque sur la banque du Pérou, antre notoire de francs-maçons.

Dans la soirée de ce jour néfaste, ajoute l'historien dont j'ai suivi

exactement le récit, le doyen de la Faculté de médecine, le docteur Guayraud, reconnu officiellement le cadavre du président et en fit l'autopsie. Le martyr avait reçu cinq ou six coups de feu et quatorze coups de l'infâme coutelas, dont l'un avait fracturé le crâne. On compta sept ou huit blessures mortelles. Sur la poitrine du président, se trouvaient une relique de la vraie croix et divers objets de piété. Dans sa redingote, était un agenda tout noirci de ses notes journalières; sur la dernière page, il avait, ce jour-là même, tracé au crayon ces mots qui suffirent pour peindre l'âme d'un saint :

« Mon Seigneur Jésus-Christ, donnez-moi l'amour et l'humilité, et faites-moi connaître ce que je dois faire aujourd'hui pour votre service. »

En réponse à cette généreuse demande, Dieu réclama le sang du héros chrétien, et certes, il le versa de grand cœur.

La République de l'Equateur fit à son président de magnifiques funérailles; toute la nation prit le deuil.

A part Andrade et Moncayo, qui réussirent à passer à l'étranger, les deux autres assassins Campuzano et Cornejo et leur complice Polanco furent pris et livrés à la justice.

Polanco, qui n'avait pas frappé, en fut quitte pour dix ans de réclusion. Campuzano et Cornejo furent condamnés à mort.

Ce dernier avoua tout et se convertit à sa dernière heure. Il écrivit à sa mère une lettre pleine de résignation : « Je suis heureux, dit-il, de mourir pour expier mon crime, et de mourir maintenant, après avoir eu le bonheur de me réconcilier avec Dieu. Si j'avais réussi à m'échapper, je serais perdu pour toujours. » Elevé par des parents chrétiens, la Franc-Maçonnerie l'avait perdu; d'un jeune homme plein de bons sentiments, la secte avait fait un assassin.

Quant à Campuzano, il mourut impénitent. Après sa condamnation, on lui promit la vie sauve s'il voulait révéler les noms de tous les organisateurs de l'attentat. — « C'est inutile, s'écria le malheureux; mes compagnons, eux, ne me feraient pas grâce. J'aime mieux être fusillé que poignardé. »

Enfin, pour qu'il soit bien prouvé à quel point l'assassinat de Garcia Moreno souleva l'indignation dans toute la République de l'Equateur, il suffira de reproduire, ici, pour terminer, le décret que le Congrès des députés et sénateurs de la nation, rendit, à l'unanimité, le 16 septembre, deux mois et demi après le crime, en l'honneur de Garcia Moreno :

Considérant :

Que l'Excellentissime don Gabriel Garcia Moreno, par sa vaste intelligence comme par ses hautes vertus, mérite d'occuper la première place parmi les enfants de l'Equateur;

Qu'il a consacré sa vie et les dons si rares de son esprit et de son cœur à la régénération et à la grandeur de la République, en basant les institutions sociales sur le fondement solide des principes catholiques;

Qu'avec la magnanimité des grands hommes, il affronta sans crainte la diffamation, la calomnie, et les sarcasmes impies, donnant ainsi au monde le noble exemple d'une inébranlable fermeté dans l'accomplissement du devoir ;

Qu'il aima la religion et la patrie jusqu'à souffrir pour elles le martyre, et légua, de la sorte, à la postérité, une mémoire illustrée de l'immortelle auréole dont Dieu couronne les plus héroïques vertus ;

Qu'il combla la nation d'immenses et impérissables bienfaits dans l'ordre matériel, intellectuel, moral et religieux ;

Et qu'enfin la nation doit honneur, gratitude et respect aux citoyens qui savent l'ennoblier et la servir sous l'inspiration du plus pur et du plus ardent patriotisme ;

Le Sénat et la Chambre des Députés, réunis en Congrès National, décrètent :

I. — L'Équateur, par l'entremise de ses représentants, accorde à la mémoire de l'Excellentissime don Gabriel Garcia Moreno l'hommage de son éternelle gratitude, et, pour le glorifier selon ses mérites, lui décerne les noms de *Régénérateur de la Patrie* et de *Martyr de la Civilisation Catholique*.

II. — Pour la conservation de ses restes mortels, il sera élevé, au lieu que désignera le pouvoir exécutif, un mausolée digne de ce grand homme.

III. — Afin de recommander son nom glorieux à l'estime et au respect de la postérité, une statue en marbre, érigée en son honneur, portera sur son piédestal l'inscription suivante : *A Garcia Moreno, le plus noble des enfants de l'Équateur, mort pour la Religion et la Patrie, la République reconnaissante.*

IV. — Dans les salles des conseils municipaux et autres assemblées officielles figurera également un buste de Garcia Moreno, avec l'inscription : *Au Régénérateur de la Patrie, au Martyr de la Civilisation Catholique.*

V. — La route nationale et le chemin de fer, œuvres principales du président défunt, porteront le nom de Garcia Moreno.

Eh bien ! qui osera dire maintenant que la Franc-Maçonnerie n'est pas la plus criminelle des associations ? Qui pourrait ne pas voir les dangers que cette société secrète fait courir à l'humanité, au monde civilisé ?

L'assassinat de Garcia Moreno n'est pas un événement de date éloignée ; le crime est bien flagrant, indiscutable. Un peuple tout entier pleure encore le martyr.

Chaque année, au jour de la mort du héros chrétien, la nation équatorienne prend le deuil.

Le dernier président qu'elle a élu (en 1883), le chef actuel de l'État, don José Maria Caamano, avait été désigné, dès 1864, aux suffrages des électeurs par Garcia Moreno, qui écrivait à son sujet : — « José Maria Caamano, de Guayaquil, possède, à mon avis, les qualités essentielles d'un homme d'État : honorabilité sans tache, énergie de caractère, sens droit, esprit religieux ; il est du petit nombre de ceux qui, à Guayaquil, n'ont jamais rougi de pratiquer leurs devoirs de chrétiens, par où il a mérité la haine des Francs-Maçons, si nombreux dans cette ville. » — Ainsi, le peuple équatorien, fidèle à la mémoire du grand homme, a tenu à honneur, huit ans même après sa mort, de prendre pour chef son ami.

Il est bon enfin de répéter, — et ce sera mon dernier mot sur Garcia Moreno, — que la conspiration maçonnique, dont le résultat fut le plus lâche des assassinats, n'était pas la première ourdie contre lui. Le président de l'Équateur, lors des précédents complots contre sa vie, avait généreusement fait grâce aux sectaires pris en flagrant délit de machinations

homicides. Le F.^o. Rayo, son principal assassin, avait été comblé de ses bienfaits.

Voilà pour les crimes accomplis audacieusement et au grand jour; mais combien demeurent ignorés? Voilà ce qui se pratique quand la Maçonnerie attende aux jours d'un homme éminent dont la mort pourra être considérée par le peuple comme un assassinat en dehors du droit commun. Encore, pour ces cas-là, faut-il des sectaires aveuglément dévoués, risquant leur peau en commettant le meurtre. Mais, dans les crises politiques, alors qu'on ne compte plus les hommes qui succombent dans la lutte, et qu'on ne saurait distinguer le coup de baïonnette du combattant des barricades d'avec le coup de poignard du sicaire des Aréopages, qui pourra jamais établir la part des responsabilités diverses? qui pourra jamais dire combien sont morts dans les hasards de la lutte et combien ont été frappés traîtreusement par les assassins des sociétés secrètes?

A quel homme sérieux fera-t-on croire que c'est uniquement pour passer le temps que les Kadosch s'exercent à frapper de telle ou telle façon leurs mannequins, et que c'est là une distraction aussi inoffensive que celles des habitués d'un cercle se perfectionnant dans l'art des carambolages?

A Londres, il existe des cours spéciaux à l'usage des pickpockets, comme à Paris on enseigne la danse et le maintien. Un mannequin est suspendu au plafond par une corde; ce mannequin est chargé de grelots; et l'apprenti pickpocket doit, à force d'adresse, arriver à prendre, dans les poches du mannequin, sans faire tinter un seul grelot, sa montre, son portefeuille, sa bourse et son foulard. Quelqu'un dira-t-il que les mauvais garnements, qui passent leurs soirées à se faire la main en barbotant les poches de ce bonhomme suspendu, n'ont d'autre but qu'un jeu agréable et innocent?

Comparez les mannequins des pickpockets et les mannequins des Kadosch, et concluez. J'avoue que, pour ma part, je n'hésite pas à déclarer plus inoffensifs les amusements des pickpockets.

Mais, dira-t-on, les gens ne disparaissent pas de la sorte, dans un pays civilisé!

Vraiment?... Est-ce que depuis que la Franc-Maçonnerie occupe en France toutes les avenues du pouvoir, y compris celles de la préfecture de police, le nombre des crimes qui restent impunis, des assassinats dont les auteurs ne sont jamais découverts, des meurtres dont les mobiles demeurent inconnus, n'a pas augmenté dans une proportion prodigieuse?

Il est certain que la secte ne fera pas disparaître une individualité tenant sa place dans l'opinion publique; ces individualités sont réservées pour les moments de crises et de révolution: mais la Maçonnerie n'a pas pour adversaires rien que des personnages marquants.

Au surplus, je demanderai à ceux qui prétendront défendre la secte, au point de vue criminel, de vouloir bien me donner le mot de cette sombre énigme qui s'appelle la mort de Gambetta.

Le lundi 27 novembre 1882, dans la matinée, une femme se présentait au domicile particulier de Léon Gambetta, c'est-à-dire à la villa des Jardies, à Ville-d'Avray, dans les environs de Paris. Cette femme, admise depuis longtemps à l'intimité du maître de la maison, fut introduite, comme toujours, sans difficulté.

Sitôt qu'elle se trouva seule avec lui, elle entama une série de violentes récriminations.

Elle venait, dit-elle, d'apprendre une nouvelle qui l'irritait au plus haut point. Gambetta, ayant enfin résolu de régulariser une situation des plus incorrectes, se préparait à épouser une demoiselle Léonie L***, dont il avait un fils, et à légitimer son enfant. Or, la visiteuse, se considérant comme ayant des droits sur cet homme dont elle était, elle aussi, la maîtresse, prétendait s'opposer au mariage projeté.

Cette femme n'était pas la première venue. Très répandue dans le monde parlementaire, où elle est réputée pour son esprit et sa beauté qui a victorieusement triomphé des atteintes de l'âge, elle avait alors cinquante ans environ, plutôt un peu plus que moins. Activement mêlée à la politique républicaine et maçonnique dès le milieu de l'Empire, alors qu'elle venait à peine d'atteindre sa vingt-neuvième année, son salon avait été de tout temps un des lieux de rendez-vous des hommes d'action de son parti.

Gambetta avait été reçu chez elle aussitôt que l'affaire Baudin l'eût classé parmi les orateurs de la démocratie. Il avait, à cette époque, trente ans; elle, dans tout l'éclat de sa beauté, avait de six à sept ans de plus que lui. Le jeune tribun était d'un tempérament ardent; dépourvu de tout sentiment religieux, il s'abandonnait à ses passions et en était même l'esclave. Il aima cette femme; il le lui dit, elle l'écouta; amour coupable, car elle était mariée.

La guerre vint. Elle resta à Paris pendant le siège. Lui, partit en ballon, comme on sait, nommé, pour les départements, délégué du gouvernement de la Défense Nationale. En province, Gambetta fit la connaissance d'une demoiselle Léonie L***, fille d'un négociant de Bordeaux. C'était une gracieuse jeune fille, républicaine, elle aussi, comme l'autre maîtresse du tribun. L'inconstant s'éprit vivement d'elle et la séduisit. Moins d'un an après, la malheureuse mit au monde un garçon, auquel elle donna le nom de Léon, en souvenir de son père; l'enfant ne fut pas reconnu autrement par celui-ci.

Dès lors, Gambetta avait vécu, partageant sa vie entre ces deux amours, dominé par la femme mariée, qui exerçait sur lui une puissante influence, et revenant, par intervalles, à la pauvre jeune fille abandon-

née. Il n'y a pas lieu, pour l'intérêt de ce récit, de mentionner d'autres aventures galantes, qui ne laissèrent subsister aucune liaison.

La maîtresse politique avait obtenu de Gambetta l'engagement formel, le serment qu'il n'épouserait jamais sa rivale. A ce prix, elle fermait les yeux sur tout. Le petit garçon, né des amours de Bordeaux, avait été placé en pension à l'étranger; elle poussait la complaisance jusqu'à feindre de croire à un voyage diplomatique quand il allait voir son enfant.

Cependant, dans ces dernières années, elle était devenue veuve. Elle eût, sans doute, voulu pouvoir porter légitimement le nom du tribun populaire, alors président de la Chambre, puis premier ministre, et certainement désigné pour la première magistrature de la République. Mais, à ce moment, Gambetta commençait à se détacher d'elle, à s'affranchir de son joug par trop tyrannique; sa beauté ne l'empêchait pas de friser la cinquantaine, tandis qu'il touchait à peine à ses quarante-quatre ans; un tel mariage, dans ces conditions, n'eût pas manqué de faire jaser, eût prêté aux commentaires les plus désobligeants, d'autant plus qu'il était connu pour avoir été l'un des plus intimes amis de l'époux défunt.

D'autre part, quand Gambetta établissait dans son esprit un parallèle entre les deux objets de son amour volage, la comparaison était tout à l'avantage de mademoiselle Léonie L^{***}. Celle-ci l'affectionnait avec dévouement, avec sacrifice : elle s'était soumise, résignée, à sa position non seulement fausse, mais encore sans issue, puisqu'il avait juré, pour obéir à l'autre, de ne jamais légitimer leur union; elle n'était même pas une maîtresse avouée.

Aussi, lorsque la veuve avait tenté de se faire épouser, Gambetta ne s'était pas laissé convaincre; il avait refusé net, appliquant à l'altière beauté la loi du talion. Puis, peu à peu, allant plus loin, considérant comme sans valeur la promesse donnée à celle-ci contre sa rivale, il s'était décidé à régulariser sa situation avec mademoiselle Léonie L^{***}.

Et voilà pourquoi la veuve, à raison de cette rupture, était venue, disait-elle, à la villa des Jardies, le 27 novembre 1882.

Les explications furent violentes entre elle et Gambetta.

Tout à coup, au milieu de la scène, elle sortit de sa poche un revolver. Gambetta se précipita en avant, les mains tendues, pour saisir son arme avant qu'elle pût en faire usage. Elle visa son amant à la tête et lâcha la détente; il reçut le coup dans la main droite. Puis, se baissant vivement, elle tira un second coup, qui l'atteignit au ventre.

— Malheureuse ! que venez-vous de faire ? s'écria Gambetta. Vous êtes folle !...

Alors, la dame, de se jeter à ses pieds, et de lui demander pardon, fondant brusquement en larmes.

Cette explosion de sanglots, cette manifestation subite de regrets désespérés était-elle sincère ? ou bien était-ce une comédie ?... Nous appré-

LE RITE ANDROGYNE DES FÉLICITAIRES



Quand il s'agit d'initier une Sœur et de recevoir son serment, le président de la Loge fait asseoir la postulante à sa place et se met à ses genoux pendant la formalité de l'obligation ; c'est sur une rose que la récipiendaire jure fidélité à la Franc-Maçonnerie.

cierons tout à l'heure... Gambetta, dont une grande et naïve bonté était le fond du caractère, crut à la sincérité de celle qui venait de décharger sur lui son revolver. S'imaginant qu'elle avait cédé à un accès de jalousie furieuse, il pardonna et ne voulut pas que le crime fût divulgué.

Au bruit de la détonation, le personnel de la maison était accouru. Gambetta déclara qu'il s'était blessé lui-même, à la main, en manœuvrant

l'arme imprudemment. Deux médecins du voisinage furent mandés en toute hâte. Tandis qu'on allait les chercher et qu'il tenait sa main plongée dans un grand vase plein d'eau salée, il s'aperçut qu'il avait une seconde blessure, à l'abdomen ; mais cette dernière le faisait moins souffrir. Il se coucha. Les deux médecins firent les premiers pansements.

Pendant ce temps, on avait prévenu deux autres docteurs, ceux-ci amis intimes du blessé, parmi lesquels M. Paul Bert, qui arriva immédiatement.

M. Paul Bert, mis au courant de ce qui s'était passé, et approuvant la résolution prise par son ami de tenir secrètes les vraies circonstances du drame, lui donna tous les soins nécessaires. L'autre docteur vint aussi à son tour, mais seulement à une heure de l'après-midi. Quant à la dame, elle avait quitté les Jardies, dès que sa victime fut entre les mains des médecins.

Néanmoins, le bruit s'était rapidement répandu, à Paris, d'un attentat commis contre le leader du parti opportuniste. Diverses versions furent publiées. Quelques amis du blessé avaient parlé. Bientôt, Gambetta ayant formellement exigé que le crime fût caché et qu'il ne fût question que d'un accident, on démentit toutes les indiscretions de la presse. On croyait, du reste, alors, dans l'entourage de la victime, que les blessures ne seraient pas mortelles, et que même la guérison serait prompte.

La balle, qui avait atteint Gambetta à la main droite, était sortie d'elle-même par l'avant-bras. M. Paul Bert avait fait l'extraction de l'autre ; il n'y avait, dans la région abdominale, aucune lésion paraissant dangereuse.

Le 2 décembre, — c'est-à-dire cinq jours après l'affaire, — la *République Française*, qui était le principal journal représentant la politique de l'ex-ministre, donna le récit de « l'accident », tel qu'il avait été arrêté entre Gambetta et ses amis. Bien entendu, il ne s'agissait, dans ce récit, que de la blessure à la main, la seule dont on avait parlé d'abord.

« M. Gambetta s'est blessé lui-même, disait le journal ; il tenait dans sa main gauche un revolver dans lequel était restée une cartouche ; il en avait fait basculer le canon, et, pour le remettre en place, il appuyait la paume de la main droite sur l'extrémité de l'arme. A ce moment, la cartouche, n'étant qu'en partie engagée dans le cylindre, s'opposait au redressement du canon. Aussitôt que la pression fut assez forte, la capsule de fulminate partit, et M. Gambetta reçut le projectile dans la paume de la main droite. Le trajet de la balle a suivi le sens de l'avant-bras, et le projectile est ressorti. »

L'explication n'était pas mal imaginée, comme on voit ; seulement, elle péchait par la base. Pour que les choses se fussent passées ainsi, il eût fallu que Gambetta fût gaucher. Or, comme il ne l'était pas, s'il avait réellement manipulé son revolver selon la version de la *République*

Française, c'est la main droite qui eût tenu l'arme, et c'est la main gauche qui eût été traversée par le projectile.

En outre, on ne manqua pas de trouver au moins bizarre cette manœuvre d'un revolver chargé, dans un salon, au milieu d'une conversation avec une dame; car personne n'ignorait que Gambetta n'était pas seul quand arriva « l'accident ».

Gambetta fut donc soigné comme il le désirait, c'est-à-dire sans que d'autres que M. Paul Bert et les plus intimes s'occupassent de la seconde blessure.

Le 8 décembre, tout gonflement avait disparu de la main. Le blessé était tenu pour guéri. Il mangeait des huîtres et de la bécasse, à son déjeuner.

Le 9, il paraissait aller bien.

Tout à coup, le 10, un changement se produisit, non à la main dont la blessure était à peu près cicatrisée, mais dans la région abdominale. Gambetta ressentait un malaise intérieur.

Mauvaise journée, le 11.

Le 12, il semblait reprendre. Il recevait, fumait et dînait copieusement. Nouvelles bonnes journées, le 13 et le 14. Puis, brusquement, le 15, une péritonite éclatait, provoquée, sans aucun doute, par l'inflammation intérieure de la seconde blessure.

Le 16, le danger s'accroissait. La température du malade était à 39°, 6; le pouls donnait 88 pulsations. Gambetta ressentait une grande chaleur, non précédée de frisson; il était en pleine transpiration. Un des docteurs présents crut à une typhlite.

Bref, dès lors, le mal ne fit qu'empirer.

On le combattit, comme on put, mais en vain. M. Paul Bert se prodiguait. La dévouée Léonie L*** s'était installée au chevet du malade. Comme les amis voulaient à tout prix cacher la blessure d'où la balle avait été extraite, et qu'il ne s'agissait plus, en effet, que de faire disparaître l'inflammation intérieure, M. Paul Bert ordonna, le 23, l'application d'un large vésicatoire.

Le 28, le pouls donnait 100 pulsations; 108, le 29; 110, le 30; 120, le 31 décembre, au matin, et 140, dans l'après-midi. Le délire survenait, les symptômes alarmants se multipliaient et s'aggravaient; le malade, à onze heures et quart, prononçait ses dernières paroles; la mort arrivait sans secousse, quelques minutes avant minuit; et les médecins, après avoir tenu conseil, déclaraient que Léon Gambetta avait succombé, tout simplement, à une pérityphlite.

Mais, malgré toutes les précautions prises, malgré les calculs des uns et les complaisances des autres, les véritables causes de ce décès prématuré sont indiscutables; la négation du crime ne supporte pas une minute d'examen.

S'il est vrai que les repas copieux, trop copieux, que fit Gambetta, au moment où il se crut sauvé, ont amené sa mort, il n'en est pas moins évident que, sans blessure, il s'en fut tiré avec une vulgaire indigestion.

A l'autopsie du cadavre, les médecins n'ont pu moins faire que de constater deux perforations, c'est-à-dire deux trous, dans l'intestin. M. Paul Bert, qui savait ce qui avait produit ces perforations, s'est bien gardé de signer le procès-verbal d'autopsie; les autres reconnurent lesdites perforations, mais sans les expliquer. C'eût été signer la constatation de l'assassinat.

Il y a lieu d'examiner maintenant jusqu'à quel point était sincère la scène de jalousie, au cours de laquelle Gambetta fut assailli à coups de revolver.

J'ai dit que la femme, auteur du meurtre, n'est pas la première venue. Il ne m'appartient pas de la désigner plus clairement que je ne l'ai fait, la « justice » s'étant abstenue de sévir. Mais je crois avoir le droit de mieux indiquer le rôle de cette femme dans la Franc-Maçonnerie, à laquelle elle appartient.

L'assassin de Gambetta est une Sœur Maçonne, non pas une simple Apprentie, non pas une Compagnonne, non pas même une Maîtresse; elle est la Grande Maîtresse des Loges d'Adoption.

Un exemple suffira, pour démontrer l'importance maçonnique de la personne.

On sait que, si les Frères sont admis dans les Loges de Dames, par contre, les Sœurs n'ont pas accès dans les Loges d'hommes. Les rites masculins et féminins sont essentiellement distincts. On ne cite, en France, que trois femmes qui, vu leur situation exceptionnelle, ont été autorisées par le Grand Orient à assister à des tenues d'Ateliers de Frères : 1° madame de Xaintrailles; 2° l'une des deux demoiselles de Fernig (sœur d'un Grand Maître); 3° la Sœur dont il est ici question. Celle-ci possède une telle influence dans la secte que, seule femme, elle a pu assister, notamment, à l'initiation de M. Jules Ferry, il y a quelques années.

Les règlements sont formels. Une Loge masculine, la Loge du Pecq (Seine-et-Oise), a été mise en sommeil, c'est-à-dire fermée, par l'autorité centrale maçonnique, pour avoir, récemment, admis à ses séances la Sœur Maria D***, conférencière bien connue à Paris.

Et cependant, je le répète, les portes des Ateliers Symboliques s'ouvrent, quand la dame des Jardies daigne y frapper.

Or, puisque le cours de la justice a été interrompu en faveur de cette dame, puisque des interventions puissantes se sont produites, telles qu'il n'y a même pas eu enquête judiciaire ni le moindre semblant d'instruction, n'est-on pas en droit de penser que le crime du 27 novembre 1882 était autre chose qu'un crime personnel?

Gambetta a été dupe de sa générosité, c'est possible, c'est probable

Gambetta ignorait, certainement, les sentiments des Loges à son égard. Il les fréquentait peu, à l'époque où il était franc-maçon; — on peut même dire qu'il ne les fréquentait pas du tout; — et il avait, de fait, rompu avec elles, à la fin de son court passage au pouvoir.

Revenons en quelques mots sur le passé.

Gambetta ne fut jamais enthousiaste de la secte; il la considérait comme une coterie, il ne se gênait pas pour le dire à qui voulait l'entendre.

Il ne lui devait pas sa fortune politique. Au contraire, ce fut la Franc-Maçonnerie qui vint se cramponner aux pans de sa redingote, lorsque l'avenir de l'orateur populaire fut assuré.

Il avait conquis sa réputation, tout d'un coup, ne l'oublions pas, par le procès Delescluze (affaire de la souscription Baudin); son éloquence de tribun s'était révélée par un coup de foudre. Il n'était alors nullement franc-maçon et ne songeait pas plus à la secte qu'elle ne songeait à lui.

Au lendemain du procès Delescluze, une Loge des environs de Paris, la Loge de Boulogne-sur-Seine, tenta d'accaparer le brillant orateur. Un Frère, nommé Mahias ou Matthias, je crois, fit auprès de lui des démarches pour le convaincre de l'utilité de l'initiation maçonnique. Gambetta ne répondit ni oui ni non; Matthias interpréta la réponse de l'avocat dans le sens affirmatif et prit sur lui de présenter Gambetta à la Loge. On l'aurait bien reçu; mais il n'avait pas signé la demande d'admission. Cette formalité était indispensable. Des Frères méticuleux formulèrent des objections. Matthias se prétendit fort d'amener Gambetta à la Loge pour le jour de la réception; mais on ne crut pas devoir s'en rapporter à ses promesses, et le profane fut, finalement, l'objet d'un vote de refus, sans savoir peut-être qu'il avait été proposé.

Aux élections législatives de 1869, Gambetta, candidat à Marseille contre M. de Lesseps, fut en butte à de nouvelles sollicitations. Un moment, entre les deux tours de scrutin, on crut qu'il allait accepter de se laisser affilier, pour rallier à lui les francs-maçons du parti modéré; mais, en définitive, les Loges de Marseille perdirent leur temps, comme l'avait perdu celle de Boulogne-sur-Seine.

La République éclate; Gambetta devient ministre; on cherche de nouveau à le circonvenir; il résiste encore.

A l'Assemblée Nationale, il n'était pas encore franc-maçon.

En 1876, après la dissolution de l'assemblée de Versailles, il posait sa candidature à Paris, à Lille, à Marseille, à Bordeaux et à Avignon. Il comptait opter pour Paris après le vote; mais il tenait surtout à être élu à Marseille, qui avait été le berceau de sa vie politique, et aussi parce que, dans cette ville, il avait pour compétiteur M. Alfred Naquet, qui représentait alors le radicalisme intransigeant; or, Gambetta rêvait à ce

moment d'appliquer à la France son système d'équilibre gouvernemental qu'on a appelé « l'opportunisme ».

A Marseille, le F. . Alfred Naquet était, naturellement, le candidat préféré de la Franc-Maçonnerie. Les comités républicains étaient hésitants; les francs-maçons radicaux, non intransigeants, étaient embarrassés. Encore une fois, on sollicita Gambetta. Il s'agissait de lever les scrupules de ceux de ses nombreux amis qui appartenaient à la secte; dès lors que deux candidats également affiliés seraient en présence, les votes seraient libres. Les opportunistes en firent l'observation à leur chef; il eut la faiblesse d'en passer par ce qu'on lui demandait.

Oh ! ce fut une initiation bien anodine. On laissa de côté tout le cérémonial indiqué par le rituel; il s'agissait d'une recrue de haute marque. Il y eut réunion de plusieurs Loges, et Gambetta fut reçu. Ce fut plutôt une soirée qu'une initiation; la réception était même irrégulière, — mais on passa outre, — si irrégulière qu'à cette heure, des sept Loges qui sont à Marseille, pas une ne peut dire que c'est elle qui a initié l'ex-ministre de la Défense Nationale.

Mais l'essentiel y était. Gambetta avait, dès lors, l'estampille maçonnique.

On comprend que, dans ces conditions, notre homme ne fut jamais un Maçon assidu.

A peine le voit-on ensuite présider deux ou trois banquets de la secte; et encore sont-ce des banquets de propagande, des banquets qui, pour être organisés par les Frères, n'en sont pas moins ouverts au public.

Il serait oiseux de raconter l'histoire politique de Gambetta. Je me bornerai à résumer son rapide passage au pouvoir, sous la présidence de M. Grévy.

Personne, en France, n'a oublié les faits.

Après avoir longtemps gouverné dans les coulisses, Gambetta fut mis en demeure de conduire officiellement le char de l'Etat.

Alors, Gambetta est assiégé par la Franc-Maçonnerie : on invoque la confraternité des Loges, pour obtenir ceci et cela; mais Gambetta ne s'en laissait pas imposer, et il envoyait carrément promener les sectaires importuns qui prétendaient le régenter. Il était gambettiste, et nullement Franc-Maçon.

Jamais chef de parti ne fit un aussi court séjour au ministère. En peu de temps, il eut contre lui presque tous les députés de son propre camp. Qu'on se souvienne. Ceux qui menaient l'intrigue contre Gambetta étaient tous des sommités de la Maçonnerie. En jugeant les événements à distance, ne semble-t-il pas que tout ce monde obéissait à un mot d'ordre?

Précipité du pouvoir, il n'en restait pas moins l'homme désigné pour une prochaine occasion. Il était évident qu'il ne se ferait, pas plus dans l'avenir qu'il ne l'avait été auparavant, le très humble serviteur des

Grands Orient et des Suprêmes Conseils. On peut critiquer Gambetta comme homme politique; mais il faut reconnaître qu'il était un caractère; il n'avait pas dans les veines le sang d'un valet.

Il haussait les épaules quand les gros bonnets de l'Ordre maçonnique venaient lui parler de leur influence. Il n'avait confiance qu'en lui-même, il pensait que toutes les intrigues parlementaires n'avaient pas réussi à entamer son prestige devant la masse du peuple, et il se moquait des tri-poteurs des Chapitres et des Aréopages aussi ouvertement qu'il avait montré le poing avec colère aux braillards de Belleville; les révolutionnaires avaient plus eu le don de l'émouvoir que tous les porteurs de tabliers à bavette.

Dans les Loges, on disait depuis longtemps :

— Ah ! Gambetta n'est pas notre homme !

De son côté, Gambetta, quand il était obsédé par la Confrérie Trois-Points, disait avec son franc-parler brutal :

— Ah ça ! ils m'embêtent à la fin !... Est-ce que je leur ai jamais demandé quelque chose ?

On était furieux. La campagne, menée contre lui par les Loges de Paris, avait atteint les dernières limites de l'hostilité. (Voir le chapitre relatif à mon initiation, pages 53 et 54.)

Puis, on n'oubliait pas divers actes et diverses déclarations de Gambetta.

Il avait traité « d'esclaves ivres » les radicaux parisiens. Il était devenu l'ami intime du général de Gallifet, l'un des plus impitoyables vainqueurs de la Commune. Il avait placé à la tête de l'armée le général de Miribel, « un des infâmes suppôts du Seize-Mai ». Enfin, il s'était prononcé pour le maintien du Concordat, pour la cessation des hostilités contre l'Église; bien plus, insistant pour que les missionnaires fussent appuyés par le gouvernement français aux colonies et dans l'Extrême-Orient, il avait dit que « l'anti-cléricalisme ne devait pas être un article d'exportation ».

La rage maçonnique était à son comble.

Le mot de « traître » se prononçait couramment dans les Loges; les colères étaient surexcitées au plus haut degré.

Et cet homme, ce traître, pouvait, d'un jour à l'autre, revenir au pouvoir?...

C'est alors que le revolver d'une Sœur Maçonne fit son œuvre à la villa des Jardies.

Ah ! le coup a été bien monté, puisqu'en apparence, pour la victime elle-même, il ne s'est agi que d'une histoire de femme, que d'un drame de jalousie.

Mais, voyons, pesons les faits, réfléchissons sérieusement.

Considérons l'effacement de la magistrature, — alors républicanisée,

— dans cette affaire. Remarquons qu'on n'a même pas apposé les scellés sur les meubles du défunt, contrairement à tous les usages ; car Gambetta avait été ministre, et il est de règle absolue que le gouvernement, après la mort de tout homme d'État, s'assure qu'il ne laisse pas de documents d'ordre public. On craignait, sans doute, d'être obligé de constater, en même temps, les preuves flagrantes du crime.

Qui pourrait admettre, une seconde, que l'action de la justice, en présence de l'assassinat d'un personnage aussi considérable, s'est arrêtée devant une intrigue de boudoir ?

Il ne faudrait pas, cependant, prendre les Français pour un peuple d'imbéciles !

En France, on a le défaut de beaucoup trop prêter l'oreille aux racontars et aux cancanes ; mais on a aussi la qualité de les oublier assez vite, et de juger froidement les événements d'importance, dès que le temps les a débarrassés du brouillard des vieilles légendes.

Eh bien ! maintenant, le brouillard qui environnait la mort de Gambetta est dissipé, la légende de l'aventurière jalouse s'est évanouie. L'assassinat reste seul. Et tous les gens de bon sens se disent :

— Si l'assassin avait été une aventurière, son compte aurait été promptement réglé ; les amis de Gambetta l'auraient eux-mêmes et sans pitié livrée à la justice, au lieu de s'opposer de toute leur influence à l'application de la loi. Donc, ce qui a été publié n'a été imaginé que pour cacher au pays un grave et terrible mystère.

Quant à moi, — c'est ici une opinion personnelle que j'émets, — je vois la main de la Franc-Maçonnerie dans l'assassinat de Gambetta.

Objectera-t-on que la secte a assisté aux funérailles du tribun et a accumulé des couronnes sur son cercueil ?

C'est précisément cette exagération de regrets qui est suspecte de la part d'hommes qui venaient, quelques mois auparavant, de renverser Gambetta, et qui ne montraient pour lui que de la haine lorsqu'il était vivant (1).

Les Maçons, règle générale, ne se ruinent pas pour enterrer leurs amis. On l'a bien vu aux obsèques des FF. . Louis Blanc et Victor Hugo, qu'ils proclamaient « les deux plus grands saints de la démocratie du XIX^e siècle ». Jamais société réputée pauvre ne se mit si peu en frais ; dans ces deux circonstances, l'Ordre millionnaire se montra au-dessous de la dernière des corporations de chiffonniers.

Et la Maçonnerie aurait, par pure douleur, vidé tous ses Troncs de la Veuve à l'occasion d'un défunt récemment détesté ?

Allez raconter cela à d'autres !

(1) En 1820, la Franc-Maçonnerie avait aussi, pour écarter les soupçons, organisé de pompeuses cérémonies funèbres en l'honneur du duc de Berry, assassiné par le F. . Louvel

LES PRÉCURSEURS DE LA FRANC-MAÇONNERIE



Les Gnostiques. — Priscille jouait le rôle de prophétesse, dans ces assemblées mystérieuses; elle tombait en frénésie, possédée, et les sectaires, l'entourant avec admiration et respect, écoutaient ses oracles et se réjouissaient des manifestations de l'esprit.

La victime était immolée, les assassins l'ont couverte de fleurs.

L'assassinat de Gambetta donne, du reste, la mesure de l'habileté machiavélique que peut déployer la secte dans la perpétration et l'accomplissement d'un crime.

Notez qu'avec leur espionnage préalable par les Kadosch d'élite, les chefs secrets des grades supérieurs ont toujours la partie belle pour faire

disparaître un homme dont ils connaissent dans les plus minutieux détails les habitudes et les travers.

Tel est un coureur de ruelles; rien n'est plus facile que de l'attirer dans un rendez-vous galant, avec la complicité d'une Sœur Mopse. Une fois le gèneur occis, le meurtre sera considéré par le public comme un de ces mille et un événements dramatiques du monde interlope qui émaillent les faits-divers des journaux.

Tel autre est un chasseur passionné; qu'est-ce qui empêche de l'entraîner dans une partie en forêt? Un accident de chasse paraîtra tout naturel, si parmi les compagnons choisis de la victime se trouve un tireur adroit. Au besoin, si l'on est obligé d'achever le sacrifié et si l'on ne peut empêcher de constater qu'il y a eu crime, le coup sera mis sur le compte d'un braconnier inconnu; les compagnons témoigneront, comme un seul homme, qu'au moment où ils sont accourus à l'appel de leur ami, un individu mal vêtu s'échappait à travers les fourrés et qu'ils n'ont pu le rejoindre; ils donneront même son signalement, un signalement de fantaisie, et la justice perdra son temps à courir sur une fausse piste.

Tel autre encore a de l'argent chez lui. N'oublions pas que la police est entre les mains de la Maçonnerie et que le système de Vidocq est toujours à la mode : provoquer des vols pour mettre la main sur des voleurs. Les indicateurs secrets de la Préfecture fournissent d'une part aux che-napans les renseignements sur les endroits où l'on peut faire un bon coup et d'autre part ils préviennent la Sûreté. Eh bien, si la secte a décidé de se débarrasser de tel adversaire sans se compromettre le moins du monde, elle n'a qu'à employer l'intermédiaire des indicateurs secrets; le coup sera fait; la police arrivera trop tard, ou, si elle pince de vulgaires « chourineurs », ceux-ci iront au bain sans se douter jamais qu'ils ont été les instruments de la Franc-Maçonnerie, en envoyant *ad patres* un bourgeois qui la gênait.

Que d'assassinats, auxquels le public n'a jamais rien pu comprendre, ont certainement été commis par la secte scélérate !... Notez que les poursuites de ces crimes inexplicables sont toujours promptement abandonnées. Les journaux impriment le cliché : « La justice informe. » Puis, c'est tout; on n'entend jamais plus parler de rien.

M. Macé, le dernier chef de la Police de Sûreté en France, a donné sa démission, en 1884, voyant son service envahi de jour en jour par les Franc-Maçons. Il était littéralement écoeuré. Son livre, *le Service de la Sûreté, par son ancien chef*, sue, à chaque page, le dégoût qui envahissait ce fonctionnaire honnête homme. Dans ce livre, M. Macé nous montre « les agents signant leurs rapports avec les . . . maçonniques, et faisant partout, même en service, les signaux secrets des Loges. »

Il est intéressant de lire les révélations de M. Macé. Il faut l'entendre raconter comment les agents relevant du Chef de la Police Muni-

cipale de Paris sont généralement peu disposés à faciliter la tâche du Chef de la Sûreté; or, le Chef de la Police Municipale n'est autre que M. Caubet, vice-président du Conseil de l'Ordre au Grand Orient de France. M. Caubet met tellement, dans certains cas, des bâtons dans les roues du service de la Sûreté que M. Macé va jusqu'à écrire : « Le Chef de la Sûreté qui, pour une affaire grave, voudrait voir le Préfet de Police, est tenu de prendre mille précautions pour que sa démarche ne soit pas connue du Chef de la Police Municipale. » Il faut lire surtout les pages édifiantes où M. Macé raconte les empiètements du vice-président de la Maçonnerie Française, se mêlant de certaines affaires qui régulièrement ne font pas partie de son service. « Son ingérence en tout paralyse tout. Dépêches, pièces de justice, procédures, lettres, convocations, assignations, rapports, tout passe par ses bureaux et y subit des retards préjudiciables... Que de dossiers communiqués qui ne rentrent jamais à leur place régulière ! que d'indiscrétions gênant les affaires judiciaires sont commises par suite du passage des documents chez M. Caubet ! » Ce chef occulte du Grand Orient ne se gêne pas pour faire échec au Préfet de Police lui-même. « Des ordres donnés par le Préfet sont contremandés par le Chef de la Police Municipale. — Marchez ! écrit le Préfet. — Ne bougez pas ! dit le Chef de la Police Municipale. » La Maçonnerie commande, à la préfecture de police. Il faut entendre M. Macé raconter comment les mandats que le parquet lui remettait pour les exécuter immédiatement, étaient repris par M. Caubet. « Cet homme est Franc-Maçon, vous n'exécuterez pas ce mandat ! »

Est-il besoin d'ajouter un mot de plus ?

Je crois que, sur ce point encore, la lumière est faite.

Enfin, les Francs-Maçons n'ont pas, à leur usage, que le poignard et le pistolet. Ils excellent encore dans l'art de la manipulation des poisons.

Vers la fin du xvii^e siècle, il existait à Palerme, en Sicile, une vieille mégère, nommée Toffana; cette femme avait composé un toxique des plus dangereux qu'elle vendait aux dames riches, désireuses de devenir veuves. Son poison était d'un effet tellement sûr qu'elle prédisait, suivant la dose administrée, dans combien de jours ou de semaines la victime mourrait. Découverte à la fin, cette misérable avoua avoir ainsi assassiné plus de six cents personnes. Elle fut exécutée, bien entendu.

La dose de son ingrédient fatal était en général de 4 à 6 gouttes. C'était un liquide transparent, inodore qui agissait lentement. Sa composition n'a pas été rapportée par les auteurs qui ont parlé de cette affaire; on soupçonne seulement que c'était une solution très étendue d'acide arsénieux, mêlée à d'autres substances.

Mais le terrible secret, s'il n'a pas été écrit dans les livres de toxicologie, n'a nullement été perdu. De Palerme, il est passé à Naples, et un

Franc-Maçon, pharmacien dans cette dernière ville, a perfectionné, au commencement de ce siècle, le poison de la Toffana. Ce toxique infernal ne se fabrique que dans la capitale de l'ancien royaume des Deux-Siciles, pour le compte des chefs secrets des Aréopages de Kadosch.

On ne l'appelle plus *Aqua Toffana*, comme autrefois, mais *Manna di San Nicola di Bari*; les minuscules fioles, dans lesquelles on expédie ce poison aux Suprêmes Conseils qui en font la demande, portent une étiquette ornée de l'image de saint Nicolas.

Le poison maçonnique en question contient, à ce qu'il paraît, entre autres ingrédients mortels, de l'opium concentré et des mouches cantharides; cependant, la distillation est si parfaite que la liqueur, claire comme l'eau la plus limpide, n'a absolument aucun goût. Ce poison attaque les parties nobles du corps, et, selon la dose absorbée, il opère des effets divers : soit la mort instantanée, avec les symptômes trompeurs d'un transport au cerveau; soit la mort à des intervalles plus ou moins éloignés. Dans ces derniers cas, la victime semble atteinte d'une maladie de langueur; ou bien, la moëlle épinière est attaquée, et l'individu tombe assez promptement dans l'idiotisme; ou bien encore, sans coliques, ni douleurs, ni symptômes particuliers, la personne empoisonnée est amenée peu à peu dans un état de faiblesse et de consommation tel que la science est impuissante et la mort inévitable.

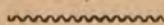
Tout homme, qui est en guerre contre la Franc-Maçonnerie, doit donc se tenir constamment sur ses gardes, se lier le moins possible, n'avoir à son service que des personnes d'une confiance éprouvée, et ne jamais accepter un envoi quelconque d'amis inconnus.

Mais quand même tous les intéressés réussiraient à se tenir à l'abri des attentats machinés contre eux, il n'en reste pas moins établi que voilà une société perpétrant et combinant dans l'ombre les crimes les plus abominables, et que les gouvernements et les peuples tolèrent encore cela.

C'est à n'y point croire, et pourtant cela est.

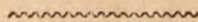
Aussi, appelons-nous de nos vœux les plus ardents, le jour où les yeux de tous seront dessillés. Que les honnêtes gens nous aident, en faisant connaître partout les documents de nature à éclairer les aveugles.

Pour mon compte, je me recommande aux prières des catholiques; je ne demande pas d'autre appui dans la lutte que j'ai entreprise en réparation de mon passé, heureux s'il m'est donné de répandre un jour mon sang pour la glorification de Dieu que j'avais méconnu, heureux si le sacrifice de ma vie peut être de quelque utilité à la défense de la sainte et bien-aimée religion de mon enfance !



HUITIÈME PARTIE

CÉRÉMONIES DIVERSES



CHAPITRE PREMIER

LES SOLENNITÉS D'ATELIER

I

Consécration d'un Temple

Maintenant le lecteur connaît la Franc-Maçonnerie . il sait en quoi consistent ses mystères, et il l'a vue à l'œuvre. Il ne me reste plus qu'à faire connaître quelques petites cérémonies en usage chez les sectaires, à signaler les différences qui distinguent divers rites du Rite Ecossais, lequel a été plus spécialement exposé comme étant celui pratiqué dans le plus grand nombre de pays ; et je terminerai avec un aperçu historique, me réservant d'étudier un jour plus amplement le rôle de la secrète association parmi les différents peuples.

En tête des plus importantes solennités d'Atelier, il faut placer la cérémonie qui a lieu pour la consécration d'un temple maçonnique.

Les membres de la Loge qui possède en caisse assez de fonds pour s'offrir le luxe d'un temple spécial, sont convoqués au jour voulu ; les Ateliers du voisinage envoient des députations. Les Maçons, étrangers à la Loge, sont admis à la cérémonie, à titre de Visiteurs, après avoir été tuilés selon l'usage ; les mandats des Députés de Loges amies sont examinés.

Comme il faut en tout singer l'Eglise catholique, les assistants restent en dehors du temple, sauf trois Frères Gardiens. Des invitations en masse ont été lancées en ville, à la campagne, pour cette solennelle cérémonie où l'on va inaugurer le temple de la philanthropique Société. Cela se prouve aux yeux des badauds par la distribution, ce jour-là, de quelques pains aux pauvres de l'endroit. Le Frère Hospitalier vient raconter le fait à tous, et le Vénérable l'en félicite. Ce sera là, du reste, le seul acte de bienfaisance de la Loge ; réclame bruyante, et voilà tout.

Ainsi réunis, tous les Frères Trois-Points défilent dans les anti-chambres, le Vénérable ouvrant la marche, précédé du porte-bannière et de deux Maîtres des Cérémonies, dont un porte une chandelle allumée qui représente le feu sacré.

Arrivé à la porte du local des séances, le Vénérable frappe les trois coups d'Apprenti. Les Gardiens, qui sont à l'intérieur, font du bruit avec les pieds.

Le Vénérable, frappant de nouveau. — Qui donc a osé pénétrer avant nous dans le temple ?

L'un des Gardiens, à travers la porte. — Ce sont des ouvriers purs et sans reproche, qui ont travaillé à sa construction et auxquels la garde en a été confiée.

Le Vénérable. — Puisqu'il en est ainsi, ouvrez-nous les portes.

L'un des Gardiens. — Pas avant que vous nous ayez dit ce que vous prétendez venir faire dans ce temple.

Le Vénérable. — Nous venons en achever l'ouvrage en le consacrant à la gloire du Grand Architecte de l'Univers ; nous venons y dresser des autels à la vertu et à la vérité ; nous venons y allumer enfin le feu sacré que notre Respectable Loge entretient depuis l'an de la lumière (*ici la date de la fondation de la Loge*).

Les Gardiens ouvrent la porte à deux battants. L'un d'eux s'avance, tenant d'une main une épée de fer battu et de l'autre main une truelle.

Le Gardien à la truelle. — Bénis soient ceux qui viennent dans le temple du Grand Architecte pour mettre la dernière main à l'œuvre !

Le cortège fait majestueusement son entrée. Le Vénérable, après avoir jeté un coup d'œil par toute la salle, pour s'assurer que tout est bien disposé, embrasse à pleine bouche les trois Gardiens. A ce moment, la salle n'est encore éclairée que par la chandelle que tient l'un des Maîtres des Cérémonies, et par trois lampes d'ouvriers, déposées l'une à l'Orient et les deux autres à l'Occident.

On défile ; le Vénérable déclare que l'assemblée a pris possession du temple ; chacun s'installe à sa place ; on crie trois fois : « Houzé ! »

Le Vénérable, alors, après une courte allocution, ordonne à un Maître des Cérémonies de « faire resplendir dans tout son éclat l'Etoile Flamboyante ».

Le Maître des Cérémonies monte gravement sur un escabeau et allume les chandelles qui sont à l'intérieur d'un transparent représentant une étoile à cinq pointes, lequel est suspendu en l'air au-dessus du Vénérable.

Le Premier Surveillant, quand le Maître des Cérémonies est descendu de son escabeau. — Vénérable, l'Etoile Flamboyante brille du plus vif éclat.

Le Vénérable, après un coup de maillet. — Mes Frères, invoquons la divine lumière.

Il descend de son trône et vient se mettre à genoux devant la lanterne vénitienne en forme d'étoile. Les Surveillants frappent chacun un coup de maillet. Toute l'assemblée se prosterne.

Le Vénérable, élevant les mains. — Lumière divine, flamme mystérieuse, feu sacré, âme de l'Univers, principe éternel des mondes et des êtres, symbole vénéré du Grand Architecte, seul souverain tout-puissant, éclaire notre esprit, nos travaux et nos cœurs, et répand dans nos âmes le feu vivifiant de la Franc-Maçonnerie !

Tous, ensemble. — Ainsi soit-il.

Le Vénérable, qui a tenu les mains élevées pendant toute la durée de son invocation, les abaisse à trois reprises en geste de salamalec

Tous les assistants. — Houzé ! houzé ! houzé !

Chaque Surveillant frappe un coup de maillet ; à ce signal, on se relève.

Après quoi, le Vénérable, les deux Surveillants et un Maître des Cérémonies entreprennent une série de « voyages » à l'intérieur du temple, allumant des chandelles de temps en temps et prononçant des discours plus ou moins absurdes.

Les deux Surveillants reconduisent ensuite le Vénérable à l'Orient ; puis ils retournent à leurs sièges. Au milieu de la salle est un trépied, ayant des cassolettes garnies de braise ; le Maître des Cérémonies se tient auprès.

Le Vénérable, après un vigoureux coup de maillet. — Frère Maître des Cérémonies, versez l'encens dans les cassolettes... (S'adressant à l'assemblée :) A l'ordre, mes Frères ! glaive en main !

Chacun se met dans la posture consacrée (ordre d'Apprenti), en tenant, en outre, fièrement son épée de fer blanc dans la main gauche appuyée sur la hanche.

Le Vénérable, ouvrant les mains et élevant les yeux vers le plafond. — Reçois, ô Grand Architecte des Mondes, l'hommage que te font, en ce nouveau temple, les ouvriers réunis dans son enceinte. Ne permets pas qu'il soit jamais profané par le fanatisme, l'inimitié, le mensonge, ni par la discorde. Fais au contraire que le dévouement, la charité, la paix et la vérité y règnent constamment, et que, dans leurs travaux consacrés à ta gloire et au bonheur commun, les Frères goûtent les douceurs de l'union fraternelle !

Tous, à la fois. — Ainsi soit-il.

Enfin, le Vénérable proclame que le temple est inauguré, l'Orateur prononce un long discours de circonstance, et l'on clôt la séance par un cantique chanté en chœur.

II

Inauguration d'une Loge

Le mot *temple*, on le sait, désigne le local des séances ; la *Loge* est le nom de tout groupe de Maçons, pourvus des trois premiers degrés, qui se réunissent régulièrement dans un temple.

Les Loges se forment en général par suite de circonstances que l'on peut classer ainsi :

1° Sept Maçons, ayant le grade de Maître, habitent une ville ne possédant pas de Loge ; trouvant à la longue qu'il leur est incommode, pour se maintenir en activité, d'aller aux séances de la Loge de la ville voisine, ils se décident à former eux-mêmes un Atelier.

2° Une Loge, malgré le principe de fraternité inscrit en tête de la Constitution maçonnique, est divisée en deux camps ; la minorité, après avoir été quelque temps opprimée par la majorité, se retire et se constitue en nouvelle Loge.

Dans le premier cas, la Loge-mère conserve de bons rapports avec celle qui est issue d'elle. Dans le second cas, il y a, au contraire, rivalité, haine entre les deux rivales.

Quoi qu'il en soit, les Maîtres, qui prennent l'initiative de la création d'une Loge ou Atelier Symbolique, doivent être au moins au nombre de sept.

Ces Maçons forment d'abord un Atelier provisoire. D'ordinaire, c'est le plus élevé en grade qui prend le titre de Président ; à grade égal, c'est le doyen d'âge. Ledit Président désigne les Surveillants, l'Orateur, le Secrétaire, le Garde des sceaux et le Trésorier provisoires. Après quoi, les sept fondateurs adressent au Grand Orient ou au Suprême Conseil, suivant le rite qu'ils adoptent, une demande en constitution de Loge. Un titre est choisi et soumis en même temps à l'approbation de l'autorité centrale.

Lorsque la Loge en instance a reçu du Secrétariat Général de son rite l'avis officiel que les Constitutions lui sont accordées, elle s'entend avec le Grand Orient ou le Suprême Conseil pour la fixation du jour de l'inauguration. L'autorité centrale nomme un, deux ou trois Commissaires Installateurs, choisis parmi les gros-bonnets d'une Loge voisine et en bons rapports avec les membres du nouvel Atelier.

Alors, le Président provisoire, après avoir lancé force invitations, ouvre les travaux, au jour venu, conformément au rituel. Les portes s'ouvrent avec mystère, et les invités entrent, exécutant toutes les simagrées habituelles.

LES PRÉCURSEURS DE LA FRANC-MACONNERIE



Les Lucifériens. — Devant l'idole de Satan, ces misérables transperçaient, à coups de poignard, l'hostie que l'un d'entre eux était allé recevoir la veille à la paroisse voisine.

Ce qu'il y a de plus saillant dans la cérémonie, ce sont les formidables coups de maillet du Vénérable, les trois maillets que l'on remet à la porte au plus éminent des Commissaires Installateurs, et la réception de ceux-ci sous la voûte d'acier.

Pendant cette marche, un harmonium, loué pour la circonstance, fait entendre ses accords ; si l'Atelier en état d'organisation n'a pas les

moyens de louer un instrument de musique quelconque, — au besoin on se contente d'un orgue de Barbarie dont le Frère Servant tourne la manivelle, — les assistants remplacent la musique par de tumultueux battements de pieds, accompagnés d'interminables houzés.

Le bruit cesse, quand le Président Installateur a pris place au trône ; les épées s'abaissent, et chacun retourne à sa place, en s'y tenant à l'ordre et debout.

Le Vénérable se met à la droite du Président Installateur ; les deux Commissaires qui ont accompagné celui-ci siègent aussi à l'Orient. Le Président Installateur leur remet à chacun un maillet et garde le troisième.

On tuile les assistants, en leur demandant le mot de semestre.

Le Vénérable et les Surveillants prêtent, entre les mains des Installateurs, le serment d'obéir toujours et sans restriction à la Constitution maçonnique et aux chefs suprêmes de l'Ordre.

Après le serment, les Installateurs restituent les maillets au Vénérable et aux Surveillants.

L'Orateur de la nouvelle Loge et les autres Officiers jurent, à leur tour, fidélité à la Maçonnerie. Puis, on fait l'appel de tous les membres inscrits au tableau de l'Atelier, et chacun vient, sur l'autel de l'Orient, signer le serment.

Alors, commencent les discours chaleureux, où l'on se congratule, jusqu'à ce qu'un coup de maillet retentisse.

Le Président des Installateurs dit d'une voix ferme (*sic*, dans le rituel) : — A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices du Suprême Conseil (*ou : du Grand Orient, suivant le rite*), en vertu des pouvoirs à nous délégués, nous installons, à perpétuité, à l'orient de (*ici le nom de la ville*), une Loge au rite (*nom du rite*), sous le titre distinctif de (*il énonce le titre que la Loge s'est choisi et que l'autorité suprême a approuvé*).

Un moment de silence.

Trois vigoureux coups de maillet sont frappés sur l'autel par le Président Installateur.

Nouveau silence de quelques secondes.

Le Président. — La Respectable Loge (*ici le titre de la Loge*), orient de (*ici le nom de la ville*), est installée.

Les Surveillants, tapant du maillet, répètent la formule.

Chaîne d'union ; on s'enlace les uns aux autres ; le baiser maçonnique circule, avec le mot de semestre.

L'avalanche des discours et des compliments se précipite alors sur tout le monde. Personne n'y échappe. Et l'on signe le procès-verbal d'installation.

Enfin, les travaux sont fermés selon les règles des tenues ordinaires,

et l'assistance, bannière en tête, se rend dans une salle voisine où un banquet a été préparé.

Le Vénérable et les Commissaires Installateurs ouvrent la marche ; chacun a soin de faire ses pas en équerre, c'est-à-dire de rassembler les pieds à chaque pas.

Il va sans dire que, si la salle du festin est située hors du local maçonnique, les Frères Trois-Points se mettent à marcher comme tout le monde et glissent prestement leurs insignes dans leurs poches, au moment où ils traversent la rue.

Dame, ce n'est pas parce qu'on est Maçon que l'on doit s'exposer aux moqueries des Profanes.

Si les passants voyaient défiler tous ces gens à cordons et à tabliers, marchant en équerre, ils seraient tentés de croire que les pensionnaires d'une maison de fous ont pris la clef des champs ; il faut donc sauvegarder le prestige de la Franc-Maçonnerie, que diable !

III

Installation d'un Vénérable

Chaque année, aux environs du solstice d'hiver, la Loge renouvelle son Comité.

Quand le Vénérable sortant n'est pas réélu, une cérémonie spéciale a lieu, quelques jours après le vote, pour l'installation du nouveau Président de l'Atelier.

C'est, en somme, une cérémonie fort banale, et je ne la rapporte ici que pour être complet.

Compliments adressés par l'ancien Vénérable aux assistants et regrets de quitter le siège, regrets adoucis par les grandes qualités de l'élu, auquel il passe le maillet avec embrassade maçonnique.

Discours et compliments du nouveau Vénérable à son prédécesseur, qu'on applaudit.

Serments du nouveau Vénérable et des nouveaux Officiers.

Puis, boniment du nouveau Vénérable à tous les dignitaires, surtout à l'Orateur, dans lequel boniment la Maçonnerie est montrée comme le phare de l'humanité.

Voilà à quoi la solennité se résume.

Après quoi, les Frères défilent, deux par deux, pour « se rendre à la mastication ».

CHAPITRE II

LES TENUES BLANCHES

I

Baptême de Louveteaux

Les *Tenues Blanches* sont les réunions maçonniques auxquelles des Profanes sont admis à titre exceptionnel et où l'on suit un rituel spécial ne divulguant pas les secrets. Tels sont : les baptêmes maçonniques, les mariages maçonniques, les pompes funèbres maçonniques, trois sortes de réunions à cérémonies ; et certains banquets et certaines conférences de propagande, sans cérémonies.

Un *louveteau* est un fils de Maçon. On l'écrit souvent à la mode anglaise : *lowton*. La cérémonie, par laquelle un louveteau est adopté par la Loge, s'appelle *adoption*.

A dix-huit ans, le louveteau est reçu Apprenti, avec certains privilèges, et peut désormais fréquenter sa Loge. Si l'enfant est une fille, la louvetonne reçoit, à seize ans, le grade d'Apprentie, en tenue spéciale d'un petit comité, sans épreuves ; elle n'est pas introduite dans les Loges de Dames ; ce n'est que plus tard qu'elle pénètre dans les Ateliers féminins, si le père consent à sacrifier à la secte la pudeur de son enfant. En cas de mort, la louvetonne, non admise aux tenues secrètes, a trois Maçons à ses obsèques.

Dans quelques Loges, c'est à sept ans que ces malheureux enfants reçoivent le baptême maçonnique. Mais, le plus souvent, on les baptise en Loge, dès leur naissance, principalement dans le Rite Ecossais, le plus pratiqué en tous pays.

Au jour fixé, le temple est paré extraordinairement. On place les invités, les dames, les parents, et à tout ce monde on fait force salamalescs.

Alors, le Vénérable commence la parodie du baptême catholique. Il élève les mains vers le transparent, qui représente la mystérieuse divinité des Francs-Maçons. — « Souverain Architecte des Mondes, toi, le Dieu de Majesté, le Dieu impérissable, etc. » — Cet hommage rendu à Eblis, le Vénérable allume une chandelle, et, faisant couler la cire sur un brasier : — « Que le rayon de ta Sublime intelligence soit représenté par ce feu dont s'allume cet autel », etc. — Puis, il bénit des fruits. Après quoi, tous les Frères disent : — « Ainsi soit-il, *amen*. »

Le Vénérable, qui était descendu de son trône, y remonte

On frappe quatre grands coups égaux à la porte.

Emoi dans l'assemblée et scène comique. Ce sont les louveteaux qui sont à la porte; on s'interroge sur leur réception et on leur joue de la musique, pendant qu'ils entrent la tête couverte d'un voile blanc accompagnés de leur parrain.

Dans le rituel romain, le prêtre dit à l'enfant : « *Que demandez-vous de l'Eglise de Dieu?* » et les parrain et marraine répondent : « *Le Baptême.* » — Ici, le Vénérable dit aux parrains : « *Frères, que voulez-vous de nous?* » — Un des parrains : — « Amis de ces enfants, fils de nos Frères, nous venons demander pour eux lumière, protection et purification par l'adoption maçonnique. »

On ôte aux enfants le voile, et le Vénérable les harangue, — puis fait subir un examen aux Surveillants sur la doctrine maçonnique, après quoi, l'Orateur débite un discours où on maltraite les préjugés et la superstition, — lisez : le catholicisme.

Sur ce, on demande aux parrains s'ils persistent à demander l'adoption; comme ils persistent, on leur dit leurs obligations de parrains.

On appelle les pères des enfants qu'on place autour de l'autel triangulaire. Le Vénérable, s'adressant aux pères : — « Mes Frères, ces louveteaux que la nature vous a donnés et qu'elle confie à vos tendres soins... » Il s'agit de la nature... Quelle est donc cette nature? Le Dieu-Nature, bien entendu... Suivent des leçons tirées de la pierre brute, du maillet et du ciseau, du livre des statuts; après quoi, on fait jurer aux pères de donner à leurs fils « une direction pure, droite et vraie... »

Voici maintenant qu'on apporte au Vénérable une équerre, un compas, un niveau et une truelle, et le Vénérable, montrant ces instruments aux enfants, leur tient ce langage, sûrement bien à leur portée : — « Apprenez, jeunes Louveteaux, que ces outils symboliques ont une origine immortelle et possèdent une précision immuable; leur existence, ne l'oubliez pas, est éternelle comme les plans de la nature. » Comment pourraient-ils l'oublier, ces pauvres petits, qui n'y comprennent rien du tout, pas plus que le Vénérable?

Nous arrivons à l'épisode le plus important de la cérémonie.

Le principal Maître des Cérémonies fait avancer le parrain de l'enfant dont le père est placé en tête de l'autel, et il lui remet un fil-à-plomb. Le parrain le tient perpendiculairement sur le cœur de l'enfant. Les Surveillants s'approchent. Puis, le Premier Surveillant récite une prière au Grand Architecte, tout en agitant le fil-à-plomb : — « Que la loi d'attraction, qui fait tendre ce fil vers le centre de la terre, *séjour du Feu Sacré*, gouverne les actions de ces jeunes louveteaux! »

Série de simagrées du même genre, avec les autres instruments.

Après quoi, on allume des candélabres, et, le Vénérable, se tournant vers les membres de la Loge : — « Promettez-moi, mes Frères, de mettre

tous vos efforts à empêcher que ces jeunes louveteaux ne tombent dans l'abîme de l'imposture et de l'erreur (lisez : religion catholique). »

Tous les membres, la main droite sur le cœur, et la main gauche levée vers les enfants (on appelle cette pose : *la voûte d'adoption*). — Nous le jurons !

Ici, nouvelle parodie des cérémonies de l'Église :

Le Vénérable touche les paupières de chaque enfant, puis les oreilles ; puis, avec une truelle, il met du miel sur leurs lèvres, en disant des choses comme celles-ci : — Au-dessus de tout, abhorrez l'imposture !... Chers enfants, l'homme naît pur et bon ; la raison, d'accord avec la nature, n'admet point qu'un péché originel puisse lui être imputé ; il est venu au monde innocent, il n'a donc aucune faute à expier. »

Alors, le Vénérable plonge la main droite de chaque enfant dans un bassin : — « Jeunes louveteaux, que vos mains restent toujours pures ! » etc.

On partage une grosse brioche entre les enfants ; chaque morceau est rompu en deux parts, l'une pour le louveteau, l'autre pour le parrain.

Le Vénérable. — « Ceci est le pain de la fraternité symbolique. Puisse cette communion symbolique vous lier à jamais, etc. »

Il verse du vin dans une coupe, dont chaque louveteau boit un peu. — « Que ce vin, symbole de la force vivifiante, vous inspire le désir du bien et de la sagesse ! qu'il donne à votre âme et à votre esprit la volonté et le courage de résister aux séductions de l'imposture (chrétienne) et à ses persécutions ! »

On jette dans une cassolette encens et lycopode, et le Vénérable, allant au fond de la question, dit : — « Que le feu sacré, jeunes louveteaux, purifie tout votre être et embrase votre cœur de l'amour du vrai Dieu (*du vrai Dieu*, pas Adonaï, mais Éblis, Satan, père de Caïn et d'Hiram), et des Maçons ses fils. »

Il ne leur manque plus que le tablier. On leur en a préparé de petits, en peau, que les parrains leur ajustent. Le Vénérable explique aux bambins le symbolisme du tablier, où il trouve encore moyen de glisser sa haine contre la révélation chrétienne ; car, parlant du travail intellectuel, il dit : « Ce dernier s'arrête aux vérités que confirme la raison. »

Les Maîtres des Cérémonies remettent de l'encens dans les cassolettes ; et le Vénérable : — « Jeunes louveteaux, enfants du soleil, l'âge d'or du genre humain est devant vous ; il est dans le progrès et dans le perfectionnement de l'ordre social universel auxquels tendent les maçons des deux hémisphères, etc., etc. »

Viennent les gants, emblème de pureté. Puis on donne des noms aux louveteaux, comme Solidarité, Travail, Indépendance, etc., et tout le monde embrasse les louveteaux, qui finissent par rester seuls avec leurs parrains auprès de l'autel triangulaire... Serments des parrains ; béné-

diction du Vénérable aux louveteaux... « Je vous consacre et vous proclame louveteaux. » Ainsi parle le Vénérable, debout et les mains étendues sur ces malheureux enfants, ainsi voués au minotaure maçonnique.

Nouveaux baisers de paix ; applaudissements, souhaits de bonheur... Alors l'Orateur parle ; parlent aussi les maçons de marque, tous animés de l'esprit qui préside en ces lieux. On fait la quête. On commande de rédiger l'acte authentique de la séance, comme acte de baptême. Nouveau discours du Vénérable et remerciements à tous les assistants, que l'on congédie.

Le Maître des cérémonies accompagne les profanes en leur demandant gentiment s'ils ne sont pas satisfaits et quelle opinion la fête leur donne de la Maçonnerie (*sic*). Il rentre et fait part de ce qu'il a entendu à ces messieurs qui l'attendaient.

Pauvres enfants ! malheureux parents !

II

Reconnaissance Conjugale

C'est encore une parodie des cérémonies de l'Eglise catholique. Entrée avec toutes les simagrées ; musique en trémolo ; invocation du Vénérable à Eblis (Lucifer) ; discours interminables aux deux conjoints ; interrogations aux époux ; réponses comme à l'Eglise ; bénédiction du Vénérable, les mains étendues, tandis que les mariés inclinent la tête, et que la musique, représentée assez souvent par un modeste orgue de Barbarie, joue un petit air de circonstance ; applaudissements ; le mari remercie la Loge. Tel est le menu de la reconnaissance conjugale.

Alors, une comédie (le mari a pris place à la gauche du Vénérable et la femme à sa droite) :

Le Vénérable. — Frère Premier Surveillant, qu'est-ce que le mariage ?

Le Premier Surveillant. — C'est la société de l'homme et de la femme, qui s'unissent avec sympathie et librement, pour la continuation de l'espèce humaine et la satisfaction de leurs penchants les plus doux, pour s'aider, par des secours mutuels, à supporter le poids de la vie, et pour partager, dans la douleur comme dans la joie, une commune destinée. Ce rapprochement des deux sexes, que la solennité de la loi sanctionne, est un acte à la fois civil et religieux : civil, parce qu'il satisfait au vœu de la société ; religieux, parce qu'il satisfait au vœu de la nature.

Le Vénérable. — Comment doit-on envisager le mariage ?

Le Premier Surveillant. — Comme une dette sacrée que nous contractons envers la nature et la société en recevant la vie, et comme l'état

unique où l'homme honnête et sensible puisse trouver la satisfaction et le bonheur.

Le Vénérable. — Que pensez-vous de l'indissolubilité du mariage ?

Le Premier Surveillant. — Qu'elle est contraire aux lois de la nature et à celles de la raison : aux lois de la nature, parce que les convenances sociales ont souvent uni des êtres que la nature avait séparés par des antipathies qui ne se dévoilent que dans le mariage ; aux lois de la raison, parce que l'indissolubilité du mariage fait une loi de l'amour et prétend asservir le plus capricieux et le plus involontaire des sentiments.

Le Vénérable. — Quel est donc le correctif du mariage ?

Le Premier Surveillant. — C'est le divorce (1).

L'Orateur prononce sa harangue. Le Tronc de la Veuve est présenté à tous les assistants. Enfin, les gens de la noce sont congédiés, avec mille politesses, et, au sortir du temple, le Maître des Cérémonies les questionne adroitement sur « leurs bonnes impressions ». En d'autres termes, il déploie toute son habileté à sonder leurs sentiments, à leur tirer les vers du nez, pour me servir de l'expression vulgaire ; en un mot, il joue, auprès des profanes, le rôle de mouchard de la Maçonnerie. Après quoi, « le Maître des Cérémonies, dit le rituel, fait sa rentrée, et il rend compte de l'impression éprouvée par les personnes qu'il quitte. »

Le Vénérable ferme les travaux à la manière accoutumée, et chacun se retire, après avoir juré la discrétion sur ce que les Maçons doivent seuls connaître.

III

Pompe Funèbre Maçonnique

Une des plus curieuses cérémonies de la liturgie maçonnique, c'est assurément celle qui a lieu à l'occasion de la mort d'un Frère.

Je ne parle pas des derniers devoirs que les Francs-Maçons rendent publiquement à chacun des leurs, après sa mort, en accompagnant, avec ou sans insignes, sa dépouille au cimetière ; tout le monde connaît cela, on sait comment la secte procède ; les funérailles maçonniques, à cet égard, ne diffèrent guère des autres.

Mais, ce que le public ignore, c'est que, peu de jours après les obsèques d'un Frère Trois-Points, les membres de sa Loge se réunissent

(1) Dans les pays où le divorce légal n'existe pas, la Franc-Maçonnerie n'en prône pas moins ce « correctif du mariage ».

La question est alors ainsi posée : — Quel doit être le correctif du mariage ?

Et le Premier Surveillant répond : — C'est le divorce. Il est dans nos mœurs, en attendant qu'il soit inscrit dans nos lois.

LES PRÉCURSEURS DE LA FRANC-MAÇONNERIE



Les Templiers. — « Chaque Templier, à sa réception, reniait le Christ; on l'obligeait à cracher sur un crucifix, souvent même à le fouler aux pieds. » (Michelet.)

dans leur local ordinaire, et qu'alors a lieu une solennité des plus bizarres, à laquelle les personnes de la famille du défunt ont seules, parmi le monde profane, le droit d'assister.

Au jour fixé par le Vénérable, le temple est tendu de noir et de guirlandes noires et blanches, avec larmes et franges d'argent. L'autel qui est sur l'estrade, le trône présidentiel, le transparent mystérieux, les tables des Officiers et les sièges sont revêtus de noir. Le devant de l'autel

présente, en broderie d'argent, une tête de mort, au-dessus de deux tibias croisés; de chaque côté, au pied de l'autel, est une corbeille de fleurs.

La salle est éclairée par vingt-sept chandelles jaunes, distribuées en neuf groupes de trois; les candélabres sont enveloppés de crêpes noirs. Dans certaines Loges, on remplace ces neuf candélabres par neuf lampes où brûle de l'esprit de vin; ce qui donne à la salle un aspect encore plus lugubre.

Au centre, s'élève un catafalque tendu de noir et de blanc; on y a déposé les insignes maçonniques du défunt, cordon, tablier et bijou, ainsi qu'une paire de gants blancs et un glaive recouvert d'un crêpe. A la tête du cénotaphe, une colonne noire triangulaire est érigée sur un socle formant trois degrés; elle porte une urne funéraire surmontée d'une lampe sépulcrale. Les trois côtés du fût de cette colonne triangulaire se distinguent par des inscriptions et des emblèmes: sur le côté, en avant, sont inscrits, en lettres blanches, les nom et prénoms du défunt, au-dessus d'un serpent qui se mord la queue (un œil est peint au milieu du cercle formé par ce serpent); sur le second côté, est une tête de mort surmontée d'un papillon sortant de sa chrysalide; sur le troisième, figure un génie, tenant de la main droite un flambeau élevé et allumé, et de la main gauche un flambeau renversé et éteint.

Devant l'autel de l'Orient, un trépied à la mode antique, garni de crêpe noir, supporte un vase d'alcool parfumé; et, de chaque côté, est une cassolette d'encens et de parfums.

Sur une table, entre l'estrade et le catafalque, sont: une vaste corbeille blanche pleine de feuilles effeuillées, un vase de vin, un vase de lait, et un grand vase d'eau dans lequel trempe un goupillon.

Parmi les chaises ou les banquettes qui forment la colonne où le défunt prenait place, est un siège couvert d'une tenture noire semée de larmes d'argent.

La tribune de la musique (si la Loge a un harmonium ou un orchestre) est également tapissée de noir.

Aux murs, sont accrochées diverses pancartes, portant des inscriptions funèbres, devises en vers et en prose.

Au pied de la colonne triangulaire est une très grande corbeille, dans laquelle on a déposé un épais rouleau de gros papier commun (mais non formé d'imprimés), mesurant vingt-cinq centimètres de circonférence et cinquante centimètres de long. Cet objet cocasse, que l'on pourrait prendre pour un colis postal renfermant des journaux, s'appelle « le rouleau mystique. »

Gardez votre sérieux: c'est... l'âme du défunt.

Devant le siège du Maître des Cérémonies est une abondante provision de branches d'immortelles.

Tout étant ainsi disposé, les membres de la Loge arrivent ; ils sont vêtus de noir, gantés de blanc, et portent un crêpe au bras gauche.

Le Vénérable ouvre la séance par un coup de maillet frappé très faiblement. Le Premier Surveillant en frappe un autre, mais de toutes ses forces. Le Second Surveillant, à son tour, frappe un coup de maillet presque insensible. Explication de cette batterie par le Vénérable : le premier coup de maillet est l'emblème de la naissance du Frère décédé ; le second coup désigne le midi de son âge ; le troisième coup est pour figurer son dernier soupir. Le Vénérable explique cela sans rire.

Tuilage des assistants. A ce moment, on n'a pas encore introduit la famille du défunt ; il ne doit donc y avoir que des Frères dans le temple.

Le Vénérable, après l'examen des assistants. — Frère Premier Surveillant, à quelle heure les Francs-Maçons ouvrent-ils leurs travaux funèbres ?

Le Premier Surveillant. — A minuit, Vénérable.

Le Vénérable. — Pourquoi, mon Frère ?

Le Premier Surveillant. — Parce que c'est l'heure à laquelle les ténèbres les plus épaisses étendent leur voile de deuil sur la nature, qui attend le retour de l'astre qui la vivifie.

Le Vénérable. — Frère Second Surveillant, quelle heure est-il ?

Le Second Surveillant. — Minuit, Vénérable (1).

Le Vénérable. — Debout, et à l'ordre, mes Frères, glaive en main, la pointe baissée !

Les assistants se lèvent et obéissent à l'injonction du Vénérable.

Le Vénérable, d'une voix forte. — A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices du Suprême Conseil, je déclare ouverts les travaux funèbres de cette respectable Loge... A moi, mes Frères, par le signe et la batterie de deuil !

Tous les assistants exécutent avec ensemble le signe mystérieux du grade d'Apprenti ; ensuite, ils frappent silencieusement trois coups avec la paume de la main droite sur leur avant-bras gauche.

On s'assied. Puis, les Maîtres des Cérémonies introduisent : 1° les Frères visiteurs ; 2° les députations des Loges amies ; 3° les parents et amis du défunt, hommes et femmes, étrangers à la Maçonnerie, et les lou-veteaux adoptés par la Loge. On accueille de diverses manières ces trois catégories de personnes. La famille du défunt et les profanes sont placés à la colonne du Nord, les dames en avant.

Le Vénérable. — Mes Frères, nous allons, selon l'usage établi chez nous, former la chaîne d'union.

Il descend de l'estrade. On forme la chaîne d'union, mais sans s'em-

(1) Ne pas oublier que minuit est une heure symbolique ; en réalité, il est généralement huit heures du soir quand commence la séance des travaux funèbres

brasser les uns les autres ; on se contente de se dire à l'oreille le mot sacré. Le Vénérable dit le premier ce mot à l'Orateur, placé à sa gauche, lequel le répète à son voisin, et ainsi de suite ; le mot circule parmi tous les Frères de la colonne du Midi et arrive au Premier Surveillant, qui le transmet au Maître des Cérémonies ; celui-ci le redit au Second Surveillant, qui, au lieu de continuer la série des chuchotements, s'arrête et prend un air très surpris.

Le Second Surveillant. — Vénérable, la chaîne d'union est rompue, un des anneaux importants n'existe plus, la parole s'est perdue !

Le Vénérable remonte à son trône, tous les Frères vont à leurs sièges ; et le Vénérable demande au Secrétaire quel est le Frère qui a manqué à l'appel.

Le Secrétaire. — Vénérable, c'est notre cher Frère (*ici le nom du défunt*), qui, le (*ici la date du décès*), a quitté le séjour des vivants.

Le Vénérable, simulant une grande émotion. — Ah ! mes Frères, quel malheur ! notre cher Frère (*nom du défunt*) n'est plus !... Gémissons ! gémissons ! gémissons !... Frères Premier et Second Surveillants, portez cette douloureuse nouvelle sur vos colonnes respectives.

Le Premier Surveillant. — Frères de la colonne du Sud, le Vénérable nous annonce la douloureuse nouvelle du trépas du Frère (*nom du défunt*), et il nous invite à gémir.

Le Second Surveillant. — Frères de la colonne du Nord, le Vénérable nous annonce, etc.

Le Vénérable frappe sourdement quatre coups de maillet. La musique fait entendre un air funèbre, très court, pendant lequel les membres de la Loge et les autres Maçons poussent de lugubres gémissements.

Après quoi, le Vénérable prononce en quelques paroles brèves, une allocution rappelant les mérites particuliers du défunt, laissant de côté sa vie civile et ne s'occupant, quoique à mots couverts, que de ses actes accomplis dans la Maçonnerie.

Le Vénérable, son discours terminé. — Frère Premier Surveillant, pourriez-vous nous dire où est maintenant notre Frère trépassé ?

Le Premier Surveillant. — Il voyage dans les ténèbres.

Le Vénérable. — Pouvons-nous l'en retirer ?

Le Premier Surveillant. — Les lieux qui le connaissaient ne le reconnaissent plus, et les lieux qu'il parcourt nous sont inconnus.

Le Vénérable. — Qui donc le rendra à la lumière ?

Le Premier Surveillant. — Le Grand Architecte de l'Univers, vers lequel son âme retourne et qui seul peut le conduire au temple immuable de la vérité.

Le Vénérable. — Frère Second Surveillant, avons-nous donc perdu pour toujours ce Respectable Frère ?

Le Second Surveillant. — Ses formes visibles nous échappent, mais son nom et sa mémoire demeurent dans nos cœurs.

Le Vénérable. — Que devons-nous aux mânes de notre Frère ?

Le Second Surveillant. — L'expression de nos regrets, nos vœux au Grand Architecte, et le parfum des premières fleurs, symbole de la régénération.

Le Vénérable. — Ne leur devons-nous rien de plus ?

Le Second Surveillant. — Nous leur devons encore l'aspersion du vin, celle de l'eau et du lait, symboles de la force, de la pureté et de la candeur, en mémoire de l'intelligence qu'elles ont servie.

Le Vénérable. — Frère Premier Surveillant, comment rendrons-nous hommage à cette intelligence ?

Le Premier Surveillant. — En brûlant, avec un sentiment religieux, l'encens d'une pieuse et loyale fraternité.

Le Vénérable, frappant un coup de maillet. — Debout, mes Frères, glaive en main, la pointe baissée !

On obéit.

Le Vénérable, élevant les mains vers le transparent mystérieux. — Grand Architecte de l'Univers, puissance infinie, feu sacré qui féconde tout ce qui existe, être miséricordieux que l'on conçoit, mais qu'on ne peut définir, immuable auteur des transformations incessantes, tout vit et tout respire en toi et par toi ! la lumière et les ténèbres te sont égales. Tu nous vois à notre mort, comme tu nous as vus à notre naissance. Les secrets de la tombe te sont connus. Puisse notre Frère (*nom du défunt*) vivre à jamais avec toi, comme il a vécu parmi nous ! Puisse sa mort nous apprendre à mourir et nous préparer à jouir avec lui, dans ton sein paternel, de la véritable immortalité !

Le Maître des Cérémonies prend l'un des candélabres à trois bougies jaunes et vient se placer au pied de l'estrade. Le Vénérable descend de l'Orient, et, venant se placer auprès du catafalque, il prend le flambeau que lui présente le Maître des cérémonies. Les Surveillants se rendent aussi auprès du cénotaphe.

Le Vénérable, élevant le flambeau allumé et criant en l'air. — Frère (*nom du défunt*), tes Frères te pleurent et te demandent ; réponds-moi !

Cet appel est répété trois fois. Silence d'une minute environ après le troisième appel.

Le Vénérable d'un ton navré. — Mes Frères, notre Frère (*nom du défunt*) est sourd à notre voix. Comme cette flamme, il était plein de vie ; comme elle, il éclairait, et on le montrait à qui cherchait la lumière... Mais comme elle (*il souffle les trois bougies*), un souffle l'a éteint et plongé dans les ténèbres de la mort... En vain nous l'appelons dans cette enceinte, il n'y est plus ! Nous n'entendrons plus sa voix, si douce à nos oreilles ! Rendons-lui donc nos derniers devoirs, et que, du sein de l'éter-

nité où il voyage, il soit sensible à nos douloureux et fraternels accents ! C'est à ce moment solennel, qui grandit dans nos cœurs tout ce qui rappelle la fin d'un ami, que l'on ressent davantage combien est cruelle une éternelle séparation.

Le Maître des Cérémonies replace le candélabre éteint où il était auparavant. Puis, le Vénérable, accompagné des Surveillants et du Maître des Cérémonies portant la corbeille de fleurs effeuillées, et suivi des Frères haut gradés descendus de l'Orient, fait le tour du catafalque, sur lequel chaque personne du cortège jette trois pincées de fleurs.

Le Vénérable, revenu avec son cortège devant l'Orient et se tournant vers l'assistance. — A la vue des sombres couleurs qui voilent ces murs et nos attributs, à la vue de la douleur qui nous accable et de ces lugubres et silencieux trophées de la mort, souvenons-nous, mes Frères, que c'est du sein même de la corruption que naissent les parfums et les charmes de la vie. La mort n'est que l'initiation à la vie éternelle ; quiconque a sagement vécu ne doit point la craindre.

Les Surveillants viennent prendre au pied de la colonne triangulaire la corbeille qui contient le rouleau mystique, et ils la tiennent devant le Vénérable.

Le Maître des Cérémonies présente au Vénérable le vase de vin, et celui-ci, avec ce liquide, asperge trois fois le rouleau mystique.

Le Vénérable. — Que la force qui jaillissait pour toi du règne végétal lui soit rendue et retourne avec ta dépouille aux sources de la vie matérielle, pour servir aux sages desseins du Grand Architecte !

Le Maître des Cérémonies présente ensuite au Vénérable le pot de lait, et celui-ci, avec ce liquide, asperge trois fois le rouleau mystique.

Le Vénérable, parlant au rouleau de papier et l'aspergeant. — Plus heureux que nous, tu es délivré des pièges de la duplicité, de la flatterie, de l'hypocrisie et du mensonge ! Que la vérité brille pour toi de son plus vif éclat, et qu'elle te console des tristes égarements de l'humanité !

Le Maître des Cérémonies présente alors au Vénérable le grand vase d'eau, et celui-ci, avec ce troisième liquide, asperge de plus belle le rouleau de papier à trois reprises.

Le Vénérable, s'adressant toujours au rouleau qu'il asperge. — Sois purifié par la mort ! Que le souvenir de tes faiblesses se noie dans les eaux de la charité, et qu'à la pensée de l'éternel domaine où ta belle âme va s'envoler, nous ne songions plus qu'à tes vertus !

Il remet son goupillon aux Frères de l'Orient ; ceux-ci, accompagnés du Maître des Cérémonies porteur du vase d'eau, passent à gauche du catafalque et vont jusqu'à la colonne triangulaire, où deux Experts, passant à droite, vont déposer la corbeille contenant le rouleau mystique.

Là, l'âme du défunt, représentée par ledit rouleau, est aspergée de plus belle par chacun des Frères haut gradés. Après l'aspersion, ils revien-

nent auprès du Vénérable qui est demeuré devant l'Orient, entouré des deux Surveillants.

Le Vénérable, montant sur l'estrade un moment, verse par trois fois de l'encens dans le réchaud ardent qui est sur le trépied.

Le Vénérable, tandis que l'encens brûle. — Prions, mes Frères, afin que l'âme de notre Frère remonte vers sa céleste patrie, comme les parfums de cet encens montent vers les cieux ! Prions, afin que le Grand Architecte la reçoive avec bonté et qu'il lui accorde la récompense des justes ! Prions, mes Frères, et rendons enfin aux mânes de notre Frère (*nom du défunt*) le dernier tribut du Maçon.

Se rendant avec les Frères de l'Orient vers la colonne triangulaire, le Vénérable dépose dans la corbeille au rouleau une branche d'immortelles que lui présente le Maître des Cérémonies. Celui-ci, se tenant auprès de la colonne, distribue une pareille branche (1) à chaque Frère haut gradé, et chacun la jette à son tour sur le rouleau mystique. Après quoi, le Vénérable et les Frères haut gradés remontent à l'Orient.

Alors le Premier Surveillant, l'Orateur et les Frères de la colonne du Midi, précédés de la bannière de la Loge, et munis à leur tour de rameaux, se réunissent pour un « voyage ». Le cortège se met en marche vers le Nord. Arrivé devant la colonne triangulaire, le Premier Surveillant prononce un bref discours en s'adressant au rouleau mystique ; dans cette allocution il exprime au défunt ses regrets et ceux des Frères de sa colonne. Puis, il asperge trois fois le rouleau, lui jette trois pincées de fleurs, dépose sur lui une branche d'immortelles et retourne à sa place ; chaque Frère en fait autant et va ensuite s'asseoir à la colonne du Midi.

Troisième voyage, exécuté par les Frères de la colonne du Nord, ayant à leur tête la bannière et dirigés par le Second Surveillant et le Secrétaire ; les parents et amis du défunt, qui n'appartiennent pas à la Loge, restent à leurs places. Ce nouveau cortège se met en marche, en passant d'abord par le Midi. Parvenu devant la colonne triangulaire, le Second Surveillant fait son allocution, en s'adressant au rouleau mystique, etc. ; puis il va reprendre son siège à l'Occident, et les Maçons de la colonne du Nord, ayant à leur tour aspergé et couvert d'immortelles le rouleau de papier, retournent à leurs banquettes.

Ce n'est pas fini.

Le Vénérable. — Frère Maître des Cérémonies, accomplissez le quatrième voyage, précédé de la bannière et suivi des parents et amis de notre cher Frère défunt.

Quatrième voyage ; petit discours du Maître des Cérémonies ; distribution de branches d'immortelles aux parents et amis du trépassé.

(1) Dans un certain nombre de Loges, la branche d'immortelles est remplacée par un petit rameau d'acacia artificiel.

Le Maître des Cérémonies, exécutant ses trois aspersions sur la corbeille, vu qu'à ce moment le rouleau de papier a complètement disparu sous les immortelles. — Repose en paix, ô très cher Frère ; nous t'adressons nos derniers adieux !... (Jetant les trois pincées de fleurs :) Que la terre te soit légère !... (Déposant son rameau :) Que le Grand Architecte t'admette dans son sein !

Chaque parent et ami asperge la corbeille, y jette des fleurs, y dépose sa branche d'immortelles, puis revient s'asseoir à son siège. Le Maître des Cérémonies se place au pied de l'estrade, un flambeau à la main.

Après quoi, le Premier Surveillant se rend auprès de la colonne triangulaire, tire de la corbeille pleine de fleurs et d'immortelles le rouleau de papier, tout humide des aspersions, et l'apporte gravement au Vénérable qui le reçoit sur ses deux mains tendues en avant. Pendant ce temps, le Second Surveillant ouvre le cercueil du catafalque. De son côté, le Maître des Cérémonies allume les cassolettes de parfums qui sont, à l'Orient, aux côtés du trépied, devant l'autel. La musique joue. Tout le monde est debout.

Le Vénérable, tenant le rouleau mystique à quelque distance au-dessus du trépied. — Que je meure de la mort du juste ! et que mes derniers moments soient semblables à ceux du Frère que nous pleurons !

Il descend lentement de l'estrade, le rouleau de papier toujours sur ses mains tendues, et accompagné des deux Surveillants. Tous trois, les yeux levés vers le plafond, arrivent ainsi au pied du catafalque.

Le Vénérable, plaçant le rouleau mystique dans le cercueil. — O Grand Architecte de l'Univers, nous remettons entre tes mains l'âme de notre Frère bien-aimé !

Les Surveillants referment le cercueil et retournent à leurs places, ainsi que le Vénérable. Celui-ci, alors, sans dire un mot, et tandis que la musique s'interrompt, frappe, au milieu du plus grand silence, quatre coups du plat de sa main droite sur son avant-bras gauche. A leur tour, tous les Maçons présents répètent cette batterie de deuil en disant : Gémissons !

Le Vénérable, ouvrant les mains (1) et levant les yeux vers le transparent mystérieux. — O Grand Architecte de l'Univers, père tout-puissant, miséricordieux et bon, c'est toi qui, dans ta sagesse, a mis un terme à la vie, pour consoler la vertu souffrante, délivrer l'opprimé et effrayer le crime. Ta puissance a tout combiné pour que rien ne pérît : notre corps se transforme, et notre âme échappe à l'anéantissement. Grâce te soient rendues, ô père des humains, pour le sentiment que cette idée consolante nous inspire ! Elle seule peut calmer la douleur que ce lugubre appareil révèle dans notre esprit. Que la terre et les éléments utilisent, suivant

(1) Absolument comme le prêtre à la messe, au moment où il dit : *Dominus vobiscum!*

LES PRÉCURSEURS DE LA FRANC-MAÇONNERIE



La secte orientale des Assassins. — Devant l'envoyé de Melek-Shah, le Vieux de la Montagne ordonna à un de ses fédavi de se plonger un poignard dans le cœur, et à un autre, de se précipiter du haut de la tour. A peine Hassan eut-il parlé, qu'il fut obéi par les deux fanatiques.

tes desseins, les restes transformables de notre Frère (*nom du défunt*), mais que son âme immortelle, nous te le demandons encore une fois jouisse, dans ton sein, de la paix, de la joie et des chastes enivrement; que lui a mérités son zèle assidu à la recherche de la lumière et de la vérité !

Nouveau silence.

Le Vénérable frappe, une seconde fois, sans mot dire, la batterie de deuil.

Tous les Maçons de l'assistance la répètent.

Le Vénérable. — Que la volonté de l'Être Suprême soit accomplie.

Tous les Maçons. — Amen !

Discours de l'Orateur, c'est-à-dire oraison funèbre du défunt. Puis, circulation du Tronc de la Veuve ; seulement, vu la présence des Profanes, on l'appelle tout simplement « tronc des pauvres ».

Le Vénérable, après avoir constaté le résultat de la collecte. — Mes Frères, nous avons accompli notre pénible devoir, en rendant les honneurs funèbres aux mânes d'un Frère regretté. Plus heureux qu'à l'ouverture de nos travaux, ne nous séparons pas sans reformer notre chaîne d'union et faire circuler le baiser de paix ; joignez-vous à moi, mes Frères, et formons le cercle autour du sarcophage.

Il quitte son trône.

La chaîne formée, le Vénérable, sans faire le signe habituel, donne à l'Orateur, qui est à sa gauche, et au Secrétaire, qui est à sa droite, une simple accolade, au lieu de l'embrassement accoutumé des réunions secrètes. L'accolade circule des deux côtés, jusqu'au Maître des Cérémonies, qui, placé à l'extrémité opposée, la reçoit à la fois du Premier et du Second Surveillants.

Le Premier Surveillant. — Vénérable, le baiser de paix et d'union a régulièrement circulé.

On rompt la chaîne, tout en restant en place.

Le Vénérable, étendant la main droite vers le catafalque. — En présence de ce pieux emblème de notre douleur et de nos regrets, sous ces voûtes funèbres, muets témoins de nos religieux hommages, devant ces symboles du néant de notre être et de l'éternelle immensité, toute pensée égoïste, haineuse, doit être bannie. Je vous invite donc tous à prêter avec moi le serment d'oublier les injures et les offenses que chacun de vous pourrait avoir reçues... Que la paix et la concorde soient et demeurent avec nous ! Plus de vaines querelles ! Ne songeons qu'à notre œuvre et à la grandeur de la Franc-Maçonnerie !... N'oublions jamais ce premier précepte de notre morale : « Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fit à vous-mêmes, et ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit... » Jurons, mes Frères, d'observer les lois de la fraternité... Je le jure !

Tous, étendant la main vers le catafalque. — Je le jure !

Le Vénérable. — Maintenant, mes Frères, reprenons nos places.

On obéit, et lui-même remonte à l'Orient.

Le Vénérable. — Frère Maître des Cérémonies, invitez les parents et amis du défunt, étrangers à notre société, ainsi que les louveteaux de la Loge, à se rendre entre les deux colonnes.

Cet ordre est exécuté.

Le Vénérable. — Debout, mes Frères, glaive en main !

On obéit; cette fois, on ne baisse plus la pointe des épées. « Le Vénérable, dans une allocution affectueuse, dit le rituel, remercie les dames, les parents et les amis du défunt, d'être venus partager les regrets de la Loge et d'avoir, par leur présence, donné plus d'intérêt à la cérémonie. Il a soin d'ajouter : « Vous pouvez juger maintenant si le mal que « l'on dit de la Franc-Maçonnerie et des Francs-Maçons peut avoir « quelque fondement. » Absolument textuel.

Il est bon de faire remarquer que, dans les cérémonies pour célébrer des événements de famille (naissances, mariage, décès), seules cérémonies où des Profanes soient reçus en Loge, la Maçonnerie a soin de ne rien laisser percer de ses mystères habituels. J'ai tenu à donner tout au long la cérémonie dite Pompe Funèbre Maçonnique, parce que, de toutes les solennités en tenue blanche, c'est certainement celle où la secte déploie au plus haut degré toutes les ressources de sa profonde hypocrisie. Quelle différence entre ces séances anodines (en tenue blanche) et les vraies réunions habituelles où seuls des Frères prennent part ! Qui pourrait, par exemple, en assistant à une Pompe Funèbre Maçonnique, deviner que, pour comprendre la liturgie des sectaires, il faut tout prendre au rebours, que l'imposture signifie le catholicisme, que les Maçons entendent la vertu d'une façon à eux, et que le Grand Architecte qu'ils invoquent à tout propos, c'est Satan !

Évidemment, cela ne se peut soupçonner : pour comprendre ce que même des Maçons reçus au grade de Maître ne comprennent pas, il faut avoir étudié les rituels des Rose-Croix et ceux des Kadosch.

Aussi, les Profanes, admis à la cérémonie d'une pompe funèbre de la secte, quittent-ils la Loge sans se sentir indignés contre la Franc-Maçonnerie, et seulement en riant un peu du rouleau mystique.

Mais reprenons le compte rendu.

Le Vénérable. — Frère Maître des Cérémonies, veuillez donner la sortie du temple à l'honorable assistance et l'accompagner dans le parvis.

Le Maître des Cérémonies, les louveteaux et les personnes étrangères à la Maçonnerie sortent dans la salle des pas-perdus.

Les portes du temple ayant été refermées, le Vénérable s'informe si les membres de la Loge ont des propositions à présenter dans l'intérêt de l'Ordre en général ou de l'Atelier en particulier, et le Secrétaire donne ensuite lecture de l'esquisse du procès-verbal.

Après quoi, le Maître des Cérémonies fait sa rentrée dans le temple ; il exprime les remerciements des parents du défunt, s'il en a été chargé par les chefs de la famille, et il signale les personnes qui, en sortant, lui ont laissé comprendre qu'elles n'avaient pas apprécié les beautés de la cérémonie.

Le Secrétaire ayant inscrit les noms de ces personnes, il est procédé à la clôture définitive de la séance.

Le Vénérable. — Frère Premier Surveillant, quand les Maçons ferment-ils leurs travaux funèbres?

Le Premier Surveillant. — Au point du jour, Vénérable.

Le Vénérable. — Pourquoi, mon Frère?

Le Premier Surveillant. — Parce que l'entrée du soleil dans le temple de la nature est, pour nous, comme l'entrée de l'âme de notre Frère dans la Grande Loge Céleste, où brille éternellement une lumière sans ombre.

Le Vénérable. — Cette heure symbolique ne signifie-t-elle rien de plus.

Le Premier Surveillant. — De même que l'astre naissant du jour dissipe les ténèbres de la nuit, de même l'espoir que notre Frère est au nombre des élus dissipe notre douleur et change nos regrets en joie.

Le Vénérable. — Quelle heure est-il, Frère Second Surveillant?

Le Second Surveillant. — L'heure où le soleil se montre et répand la joie parmi les êtres vivants.

Le Vénérable. — Puisqu'il est l'heure à laquelle les Maçons ferment leurs travaux funèbres, annoncez sur vos colonnes, Frères Surveillants, que je vais fermer les travaux de cette Respectable Loge, et invitez les Frères à se joindre à vous et à moi pour nous réjouir, par une acclamation chaleureuse, de la glorification de notre Frère (*nom du défunt*).

Les Surveillants répètent cette formule.

Le Vénérable. — Debout et à l'ordre ! (On obéit)... A moi, mes Frères, par le signe (chacun exécute le signe secret du grade d'Apprenti), par la batterie (chacun frappe dans ses mains trois coups bruyants), et par l'acclamation mystérieuse !

Tous, ensemble. — Houzé ! houzé ! houzé !

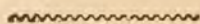
Le Vénérable. — A la gloire du Grand Architecte de l'univers, les travaux sont fermés... Mes Frères, prêtons le serment de discrétion (chacun étend la main sans rien dire), et sortons en paix !

~~~~~



## NEUVIÈME PARTIE

## RITES MAÇONNIQUES DIVERS



## CHAPITRE PREMIER

## MAÇONNERIE MASCULINE

Depuis que la secte existe, il a été créé, par ses principaux chefs : 75 maçonneries, 52 rites, 34 ordres dits maçonniques; 26 ordres androgynes, 6 académies maçonniques, le tout comportant plus de 1,400 grades.

Beaucoup ont disparu.

Les rites masculins, qui sont restés et se pratiquent actuellement, sont au nombre de dix : 1° Rite Ecossais Ancien Accepté; 2° Rite Français; 3° Rite d'York ou de Royale-Arche; 4° Rite d'Hérodome; 5° Rite Ecossais Ancien Réformé; 6° Rite Ecossais Philosophique; 7° Rite de Zinnendorf; 8° Rite Eclectique; 9° Rite de Swedenborg; 10° Rite de Misraïm (avec un système similaire dit Rite de Memphis).

Un rite, je l'ai expliqué en commençant, c'est un système maçonnique, un ensemble de cérémonies réglées par les autorités centrales et adoptées par un certain nombre de groupes de Maçons. Chaque rite comporte une hiérarchie particulière d'Ateliers et de Grades, dont le nombre varie.

Mais, quel que soit le nombre de ces Ateliers et de ces Grades, tout le système, dans n'importe quel rite, se résume à ceci :

D'abord, deux grades d'essai, aboutissant au grade de Maître; et l'ensemble forme la Maçonnerie Bleue.

Puis, un nombre variable de grades de sélection, aboutissant au grade de Rose-Croix ou à tout autre équivalent; et l'ensemble forme la Maçonnerie Rouge.

Ensuite, un nombre variable de grades de perfection, aboutissant au grade de Kadosch ou tout autre équivalent, lequel est le degré de l'initiation réelle, de la révélation complète; et l'ensemble forme la Maçonnerie Noire.

Enfin, au-dessus de tout, un nombre variable de grades d'administration, constituant la direction suprême de la fédération nationale des groupes pratiquant le même rite; ces grades administratifs sont plus ou moins multipliés dans le rite, suivant que la répartition des fonctions souveraines y est plus ou moins divisée; et l'ensemble forme la Maçonnerie Blanche.

Il ne faut donc pas croire qu'un rite maçonnique est supérieur à un autre, du moment qu'il possède plus de grades. Le système est partout le même; le nombre de grades ne signifie absolument rien. L'échelle hiérarchique de la Maçonnerie n'a pas d'autre graduation effective que celle-ci : 1° enrôler les



néophytes et les éprouver; 2° choisir parmi les adeptes suffisamment éprouvés; 3° initier complètement les élus secrets; 4° administrer et diriger le rite.

Si j'avais, dans cet ouvrage, montré ensemble les différents rites maçonniques, ma démonstration aurait été peut-être difficile à saisir, mes explications forcément auraient été diffuses. C'est pourquoi, afin de dévoiler bien clairement les pratiques de la secte, je me suis attaché, dans mes révélations, à ne suivre qu'un seul rite, le Rite Écossais Ancien Accepté, qui est celui pratiqué dans le plus grand nombre de pays.

# I

## Rite Écossais Ancien Accepté

Le Rite Écossais Ancien Accepté doit sa création, dit-on, à Frédéric II de Prusse, l'ami de Voltaire. On pratiquait alors en Prusse le rite d'Hérodome, en 25 degrés; Frédéric lui ajouta 8 grades.

Le lecteur me saura gré de remettre sous ses yeux, en un tableau synoptique, le système complet du Rite Écossais Ancien Accepté, en 33 degrés, dont j'ai reproduit les rituels :

Première Série, GRADES SYMBOLIQUES. — *Première Classe* : 1<sup>er</sup> degré, Apprenti; 2<sup>e</sup>, Compagnon; 3<sup>e</sup>, Maître.

Deuxième Série, GRADES CAPITULAIRES. — *Deuxième Classe* : 4<sup>e</sup> degré, Maître Secret; 5<sup>e</sup>, Maître Parfait; 6<sup>e</sup>, Secrétaire Intime; 7<sup>e</sup>, Prévôt et Juge; 8<sup>e</sup>, Intendant des Bâtiments. — *Troisième Classe* : 9<sup>e</sup> degré, Maître élu des Neuf; 10<sup>e</sup>, Illustre élu des Quinze; 11<sup>e</sup>, Sublime Chevalier Élu, Chef des Douze Tribus. — *Quatrième Classe* : 12<sup>e</sup> degré, Grand Maître Architecte; 13<sup>e</sup>, Royale-Arche; 14<sup>e</sup>, Grand Écossais de la Voûte Sacrée. — *Cinquième Classe* : 15<sup>e</sup> degré, Chevalier de l'Orient ou de l'Épée; 16<sup>e</sup>, Prince de Jérusalem; 17<sup>e</sup>, Chevalier d'Orient et d'Occident; 18<sup>e</sup>, Sublime Prince Rose-Croix.

Troisième Série, GRADES PHILOSOPHIQUES. — *Sixième Classe* : 19<sup>e</sup> degré, Grand Pontife de la Jérusalem Céleste; 20<sup>e</sup>, Grand Patriarche, Vénérable Maître ad Vitam; 21<sup>e</sup>, Chevalier Prussien Noachite, Grand Maître de la Clef; 22<sup>e</sup>, Prince du Liban, Royale-Arche; 23<sup>e</sup>, Chef du Tabernacle; 24<sup>e</sup>, Prince du Tabernacle; 25<sup>e</sup>, Chevalier du Serpent-d'Airain; 26<sup>e</sup>, Prince de Merci; 27<sup>e</sup>, Souverain Commandeur du Temple. — *Septième Classe* : 28<sup>e</sup> degré, Chevalier du Soleil, Prince Adepté; 29<sup>e</sup>, Chevalier de Saint-André, ou Grand Écossais de Saint-André d'Ecosse; 30<sup>e</sup>, Grand Élu Chevalier Kadosch, Parfait Initié.

Quatrième Série, GRADES ADMINISTRATIFS. — *Huitième Classe* : 31<sup>e</sup> degré, Inquisiteur Inspecteur Commandeur; 32<sup>e</sup>, Souverain Prince de Royal-Secret; 33<sup>e</sup>, Souverain Grand Inspecteur Général.

Le Rite Écossais Ancien Accepté est pratiqué par le Grand Orient d'Italie (siège central à Rome), par le Suprême Conseil de France (siège central à Paris), par le Suprême Conseil d'Angleterre (siège central à Londres), par le Suprême Conseil d'Écosse (siège central à Édimbourg), par le Suprême Conseil d'Irlande (siège central à Dublin), par le Suprême Conseil de Belgique (siège central à Bruxelles), par 64 Loges dépendant de la Mère-Loge aux Trois-Globes (siège central à Berlin), par la Grande Loge de Hambourg (siège central à Hambourg), par la Grande Loge de Bavière au Soleil (siège central à Francfort-sur-le-Mein), par la Grande Loge Régionale de Saxe (siège central à Dresde), par la Grande Loge de Hesse à la Concorde (siège central à Darmstadt), par le Suprême Conseil de Luxembourg (siège central à Luxembourg), par le Grand Orient de Hongrie (siège central à Budapest), par



le Suprême Conseil de Grèce (siège central à Athènes), par le Grand Orient d'Espagne (siège central à Madrid), par le Suprême Conseil d'Espagne (siège central à Madrid), par le Grand Orient Lusitanien Uni (siège central à Lisbonne), par le Suprême Conseil de Suisse (siège central à Lausanne), par la Grande Loge de Libéria (siège central à Monrovia), par le Suprême Conseil des États-Unis d'Amérique, Juridiction Nord (siège central à Boston), par le Suprême Conseil des États-Unis d'Amérique, Juridiction Sud (siège central à Charleston), par le Suprême Conseil de la Louisiane, Juridiction Régionale (siège central à la Nouvelle-Orléans), par le Suprême Conseil du Canada (siège central à Hamilton), par le Suprême Conseil du Mexique (siège central à Mexico), par le Suprême Conseil de Colon et Cuba (siège central à La Havane), par le Suprême Conseil de la République Dominicaine (siège central à Saint-Domingue), par le Grand Orient d'Haïti (siège central à Port-au-Prince), par le Suprême Conseil du Brésil (siège central à Rio-de-Janeiro), par le Suprême Conseil du Chili (siège central à Valparaiso), par le Suprême Conseil des États-Unis de Colombie (siège central à Carthagène), par le Grand Orient Colombien (siège central à Bogota), par le Suprême Conseil du Pérou (siège central à Lima), par la Grande Loge du Pérou (siège central à Lima), par le Suprême Conseil de la République Argentine (siège central à Buenos-Ayres), par le Suprême Conseil de l'Uruguay (siège central à Montévidéo) et par la Mère-Loge de Vénézuéla (siège central à Caracas).

Soit en tout : 160,145 maçons pratiquant ce rite (1).

## II

### Rite Français

Le Rite Français, diffère si peu du Rite Écossais Ancien Accepté qu'il est tout juste nécessaire de le mentionner.

Les dissemblances sont insignifiantes. Elles portent sur la place des colonnes J et B dans les Loges, sur quelques mots sacrés, sur la marche qui se fait en partant du pied droit au lieu de partir du pied gauche, et sur quelques bagatelles de ce genre. La Grande Loge Centrale y est remplacée par un Convent annuel des délégués des Loges, lesquels discutent les questions d'actualité et élisent un Conseil de l'Ordre. Le Suprême Conseil, pouvoir central permanent, s'y nomme Grand Collège des Rites.

Au Rite Français, il y a 33 degrés, les mêmes que ceux du Rite Écossais Ancien Accepté ; seulement, quelques-uns de ces grades sont conférés en bloc à l'affilié, ce qui le pousse plus vivement vers l'initiation parfaite. Ainsi, les degrés du 4<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> inclusivement sont gravés en une seule réception, et l'affilié prend le titre d'Élu ; les 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> degrés sont gravés en une seule réception, et l'affilié prend le titre d'Écossais ; les 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> degrés sont gravés en une seule réception, et l'affilié prend le titre de Chevalier d'Orient ; les degrés du 19<sup>e</sup> au 29<sup>e</sup> inclusivement sont gravés en une seule réception préparatoire, et, une fois l'affilié préparé, il est initié au 30<sup>e</sup> degré ou grade de Kadosch, exactement comme au Rite Écossais Ancien Accepté. Seuls, les

---

(1) Les chiffres, que je donne dans cette Neuvième Partie de mon ouvrage, sont ceux de la statistique générale officielle, dressée en septembre 1885 par les divers Suprêmes Conseils et Grands Orient du globe.



grades d'Apprenti, Compagnon, Maître, Rose-Croix, et les grades administratifs sont l'objet, chacun, d'une réception spéciale.

Le Rite Français est pratiqué par les Loges dépendant du Grand Orient de France, siège central à Paris.

Soit, en tout : 18,000 maçons pratiquant ce rite.

### III

#### Rite d'York ou de Royale-Arche

Le Rite d'York, appelé aussi Maçonnerie de Royale-Arche, est celui qui compte sur le globe le plus grand nombre d'adeptes. Il est, cependant, pratiqué en peu de pays ; mais la quantité formidable de ses adhérents tient à ce que le Rite d'York est le rite préféré en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique, pays où les Maçons pullulent.

Ce rite est composé de 30 degrés, divisés en 5 classes, formant elles-mêmes 4 séries :

Première Série, GRADES D'INITIATION. — *Première Classe* : 1<sup>er</sup> degré, Apprenti ; 2<sup>e</sup>, Compagnon ; 3<sup>e</sup>, Maître.

Deuxième Série, GRADES DE ROYALE-ARCHE. — *Deuxième Classe* : 4<sup>e</sup> degré, Passé Maître (Past-Master) ; 5<sup>e</sup>, Maître de Marque (Mark-Mason) ; 6<sup>e</sup>, Très Excellent Maçon (Super-Excellent-Mason). — *Troisième Classe* : 7<sup>e</sup> degré, Sainte-Royale-Arche (Holy-Royal-Arch).

Troisième Série, GRADES DE ROYAL-MAÎTRE. — *Quatrième Classe* : 8<sup>e</sup> degré, Homme de Marque (Mark-man) ; 9<sup>e</sup>, Croix-Rouge de Babylone ; 10<sup>e</sup>, Croix-Rouge de Rome et Constantin ; 11<sup>e</sup>, Rose-Croix (Rosi-Crucian).

Quatrième Série, GRADES DE CHEVALERIE. — 12<sup>e</sup> degré, Chevalier Grand Prêtre ; 13<sup>e</sup>, Chevalier de la Croix-Rouge ; 14<sup>e</sup>, Chevalier du Temple ; 15<sup>e</sup>, Chevalier de Malte ; 16<sup>e</sup>, Chevalier du Saint-Sépulcre ; 17<sup>e</sup>, Chevalier Teutonique ; 18<sup>e</sup>, Chevalier de Calatrava ; 19<sup>e</sup>, Chevalier d'Alcantara ; 20<sup>e</sup>, Chevalier de la Rédemption ; 21<sup>e</sup>, Chevalier du Christ ; 22<sup>e</sup>, Chevalier de la Mère du Christ ; 23<sup>e</sup>, Chevalier de Saint-Lazare ; 24<sup>e</sup>, Chevalier de l'Etoile ; 25<sup>e</sup>, Chevalier du Zodiaque ; 26<sup>e</sup>, Chevalier de l'Annonciation de la Vierge ; 27<sup>e</sup>, Chevalier de Saint-Michel ; 28<sup>e</sup>, Chevalier de Saint-Etienne ; 29<sup>e</sup>, Chevalier du Saint-Esprit ; 30<sup>e</sup>, Sublime Chevalier Maître Choisi.

Le Rite d'York a, comme on le voit, ses grades d'Arrière-Loges ; mais ils ne sont pas distribués comme dans le Rite Écossais. La Maçonnerie Bleue va du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> degré ; Rouge, du 4<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> ; Noire, du 12<sup>e</sup> au 27<sup>e</sup> ; Blanche, du 28<sup>e</sup> au 30<sup>e</sup>.

Les trois premiers grades sont les mêmes dans tous les rites.

Dans le Rite d'York, le premier grade d'Arrière-Loge est le Past-Master. Il faut avoir ce grade pour pouvoir être élu Vénérable, Président de Loge ; ce 4<sup>e</sup> degré est donc le complément de la Maîtrise ; il correspond, comme rituel, au 20<sup>e</sup> grade du Rite Écossais Ancien Accepté, Grand Patriarche Vénérable Maître ad vitam. A l'initiation, on emploie beaucoup de temps à transporter une pierre brute.

Au 5<sup>e</sup> degré, Mark-Mason, les épreuves roulent sur une mystification burlesque. Pour obtenir ce grade, le postulant est censé avoir fait un chef-d'œuvre. On lui met en main la pierre brute la plus informe, qu'on le charge de présenter à l'admiration des Officiers de l'Atelier ; mais, quand notre homme apporte son bloc, toute l'assemblée se moque de lui, le Président le traite d'imbécile, etc. Enfin, sur une réponse d'excuse que lui souffle le Frère Maître des



## LES PRÉCURSEURS DE LA FRANC-MAÇONNERIE



*Les Sociniens.* — Le peuple de Cracovie, irrité contre les impiétés de Fauste Socin, brûla tous ses livres abominables sur la place publique, et, ayant arraché de son lit le novateur, l'obligea à assister à la destruction de ses écrits.



Cérémonies, le Président de l'Atelier lui explique le symbole de la pierre brute et lui fait prêter son obligation.

Malgré l'absurdité de la cérémonie de réception, ce grade est important, surtout en Angleterre. On n'y reçoit que les affiliés sur lesquels la secte croit déjà pouvoir compter et que les chefs occultes se proposent de conduire plus tard aux derniers mystères. Le bijou caractéristique du Mark-Mason est une curieuse médaille, dont les Francs-Maçons anglais et américains font grand cas; cette médaille est pour eux plus qu'un diplôme, elle leur sert de passeport maçonnique dans leurs voyages. C'est un triangle en or, entouré de pierres vertes et surmonté d'une couronne; au milieu du triangle, est un cercle en argent, autour duquel sont gravées en argent ces huit lettres : H. . W. . S. . S. . T. . T. . K. . S. . Ce sont les initiales des mots anglais : *Hiram Wisdow's son sand this to King Salomon*. Ce qui veut dire : « Hiram, fils de la Veuve, envoie ceci au Roi Salomon. » Le Mark-Mason fait graver, d'un côté, au milieu du cercle, sa « marque », et, de l'autre côté, son chiffre et son grade. Ce bijou se porte sur le cœur, attaché à une faveur verte moirée, surmontée d'une rosette.

Le 6<sup>e</sup> degré, Super-Excellent-Mason, donne des instructions pour la constitution et l'installation des Loges, pour la pose de la première pierre des édifices maçonniques et pour les funérailles des Frères. Le serment de fidélité à l'Ordre, ici, n'est plus seulement prononcé, dans l'Atelier; on le fait signer au récipiendaire avec son sang, une petite piqûre lui étant pratiquée au bras, à cet effet.

Le 7<sup>e</sup> degré, Sainte-Royale-Arche ou Holy-Royal-Arch, nécessite quatre appartements pour la réception. L'initiation ressemble à celles des grades de Royal-Arche et de Grand Ecossais de la Voûte Sacrée, du Rite Ecossais Ancien Accepté. A noter en plus cette particularité : on fait agenouiller sur un prie-Dieu le récipiendaire, qui a les yeux bandés; l'Orateur lit le 3<sup>e</sup> chapitre de l'Exode jusqu'au 16<sup>e</sup> verset; au moment où il prononce le mot *je suis*, on tire un coup de pistolet à chacune des oreilles de l'aspirant. C'est après cette formalité qu'on le descend dans le sous-sol pour lui faire chercher le Nom Indicible (voir la légende écossaise du Royale-Arche, page 237).

Les 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> degrés sont peu pratiqués. Le 9<sup>e</sup> a trait à la captivité et à la délivrance des juifs à Babylone; c'est une réunion des deux grades écossais du Chevalier d'Orient et du Prince de Jérusalem. Le 10<sup>e</sup> degré est une préparation au grade de Rose-Croix. Ce 10<sup>e</sup> degré, the Red-Cross of Rome and Constantine (Croix-Rouge de Rome et Constantin), a pour objet la vision de la croix par Constantin; c'est une parodie sacrilège de l'histoire chrétienne bien connue; on montre au récipiendaire la croix maçonnique (la croix avec la rose), entourée de la devise : *In hoc signo vinces*, et on lui annonce que cet emblème lui sera expliqué plus tard.

L'abominable explication est donnée au grade suivant, 11<sup>e</sup> degré, the Rosi-Crucian, qui est exactement le Rose-Croix du Rite Ecossais Ancien Accepté, avec toutes ses infamies, y compris la Chambre Infernale et la parodie de la Cène de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Quant aux grades de Chevalerie, ce sont les Grades Philosophiques du Rite Ecossais Ancien Accepté, avec quelques variantes. Ainsi, dans le Rite d'York, on n'attend pas d'approcher du grade de Kadosch pour parler des Templiers. Au 14<sup>e</sup> degré, l'affilié devient Chevalier du Temple. Au 15<sup>e</sup>, il est censé Chevalier de Malte; mais c'est une comédie; il passe dans le camp des ennemis des Templiers pour surprendre leurs secrets. Le 16<sup>e</sup> degré, Chevalier



du Saint-Sépulchre, est consacré aux explications relatives à Jacques de Molay; l'initiation n'est autre que la première partie de celle du Kadosch, au Rite Ecossais Ancien Accepté (voir la scène du caveau, pages 363 à 366); le Saint-Sépulchre, dont le récipiendaire devient le Chevalier, c'est le tombeau de Jacques de Molay, sur lequel les Francs-Maçons jurent haine et mort à la papauté.

Le 27<sup>e</sup> degré, Chevalier de Saint-Michel, est le Kadosch écossais, très nettement satanique. C'est par dérision qu'il est question ici de l'archange Saint Michel. On présente l'Eglise catholique romaine comme la religion diabolique; le vrai Dieu, c'est Eblis; l'archange Saint Michel, illuminé enfin des lumières de la vérité maçonnique, rend hommage à Lucifer, abandonne la cause d'Adonaï, et la réconciliation se fait; c'est la préface de la paix universelle qui doit régner un jour, dans les mondes comme dans l'infini, par l'écrasement définitif du Mauvais Principe.

Enfin, les 28<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> grades de Chevalerie jouent, dans le Rite d'York, le même rôle que les trois degrés supérieurs du Rite Ecossais Ancien Accepté; ce sont des grades administratifs. Le Sublime Chevalier Maître Choisi est, à part les détails liturgiques, un véritable Souverain Grand Inspecteur Général. A ce dernier grade, au lieu de se laver les mains dans le plomb fondu (vif-argent légèrement chauffé), le récipiendaire « renverse les idoles »; or, les idoles, ce sont les statues les plus vénérées de la religion catholique.

Dans le Rite d'York, les Ateliers directeurs sont : les Grandes Loges, qui gouvernent les trois grades symboliques, constituant la Maçonnerie dite Manuelle ou Instrumentale (the probationary degrees of Craft-Masonry); les Grands Chapitres, qui gouvernent les grades de Royale-Arche et de Royal-Maitre, constituant la Maçonnerie dite Scientifique; et les Grands Campements, qui gouvernent les grades de Chevalerie, constituant la Maçonnerie dite Philosophique ou Templière. Ces trois espèces de corps maçonniques sont distincts et séparés; ainsi, aux Etats-Unis d'Amérique, chaque état de l'Union a sa Grande Loge, son Grand Chapitre et son Grand Campement. Tous les Grands Chapitres ont pour centre le Grand Chapitre Général, et tous les Grands Campements dépendent du Grand Conclave, lequel est la puissance suprême du Rite et ne se compose que de Maçons du plus haut grade.

Ce sont les rituels du Rite d'York et du Rite Ecossais Ancien Accepté que le malheureux William Morgan avait divulgués, et pour la publication desquels il fut assassiné.

Dans les Ateliers du rite anglo-américain, les Officiers sont : le Worshipful-Master, président; le Senior Warden et le Junior Warden, surveillants; le Chaplain, chapelain et orateur; le Secretary, secrétaire; le Treasurer, trésorier; le Senior Deacon et le Junior Deacon, premier et second diacres ou maîtres des cérémonies; le Steward, expert; l'Inner Guard, garde intérieur ou couvreur; et l'Outer Guard or Tyler, garde extérieur ou tailleur.

Le Rite d'York est pratiqué par la Grande Loge d'Angleterre (siège central à Londres), par la Grande Loge d'Irlande (siège central à Dublin), par la Grande Loge Nationale de Danemark (siège central à Copenhague), par la Grande Loge Royal-York à l'Amitié (siège central à Berlin), et par toutes les Grandes Loges des Etats-Unis d'Amérique, du Canada et des colonies anglaises. Les Grands Conclaves siègent à Londres pour l'Angleterre, à Dublin pour l'Irlande, à Copenhague pour le Danemark, à Berlin pour l'Allemagne, à Baltimore pour les Etats-Unis d'Amérique, à Hamilton pour le Canada (avec un Grand Conclave régissant 57 Ateliers dissidents, lequel siège à Québec), et à Victoria pour les colonies anglaises de l'Amérique du Nord.

Soit, en tout : 767,170 maçons pratiquant le Rite d'York.



## IV

## Rite d'Hérodome

C'est le rite primitif de la Franc-Maçonnerie. On l'appelle aussi Rite d'Hérodome de Kilwinning, et encore Rite Ancien et de Perfection.

Le F.<sup>o</sup>. Larousse, dans son *Encyclopédie*, dit ceci, au mot HÉRODOM : — « Nom légendaire d'une montagne d'Ecosse, située près de Kilwinning, petit bourg du pays de l'Ouest, où aurait été établie, en 1286, une Loge maçonnique, dont Jacques Stewart ou Stuart, ancêtre de la famille royale des Stuarts aurait été l'un des premiers Vénérables. Cette Loge, toujours d'après la légende, aurait possédé des grades supérieurs aux autres Ateliers maçonniques de l'Ecosse et les aurait communiqués au reste du monde. — Quoi qu'il en soit de cette légende, qui est considérée comme apocryphe par tous les écrivains sérieux, il y a aujourd'hui encore un rite maçonnique dit d'Hérodome de Kilwinning, dont la Grande Loge est à Edimbourg. — L'étymologie du nom de Hérodome, Hérédon, Hérédome, ou Hérodome, est très controversée. L'auteur anglais Preston pense qu'il dérive du mot Harod ou Hérode, parce que le président du Chapitre de ce rite représente Hérode le Grand, qui construisit le dernier temple de Jérusalem. Ceux qui attribuent l'origine de cette Maçonnerie aux partisans des Stuarts et aux Jésuites (!?! ) y retrouvent le mot latin *hæres*, héritier, au génitif pluriel *hæredum*, parce que, disent-ils, les Stuarts sont les héritiers de la couronne d'Angleterre. »

Cette dernière étymologie, indiquée par le F.<sup>o</sup>. Larousse, ne soutient pas la discussion, et elle n'a été mise en avant que pour dérouter les recherches des profanes. Sans remonter jusqu'à l'an 1286, le rite écossais d'Hérodome est bien le rite primitif de la Franc-Maçonnerie. Son président de Chapitre, c'est-à-dire son président d'Atelier de Rose-Croix, représente Hérode, le cruel tétrarque de Galilée, nous dit l'auteur anglais Preston; cet aveu n'est-il pas concluant? Oublierait-on que les Rose-Croix, dans leurs tenues de Chapitres et leurs Agapes célèbrent, avec joie et sacrilège, le supplice de Notre-Seigneur Jésus-Christ? Il est donc logique que les Maçons de Kilwinning aient donné le titre de Très Sage ( nom du président du Chapitre) au tyranneau juif dont les ordres de féroces massacres sont restés fameux. La Loge de Kilwinning étant l'aïeule de la Maçonnerie, et la Maçonnerie étant l'église de Satan, il est évident que ce nom étrange d'Hérodome, dissimulant celui d'Hérode, n'a été imaginé qu'en haine du Christ. Au surplus, le F.<sup>o</sup>. Ragon, l'auteur sacré de la secte, ayant à parler de la légendaire montagne d'Hérodome, l'appelle une « montagne fictive. » (Rituel de Maître, page 72).

Le rite d'Hérodome est composé de 25 degrés, divisés en 7 classes :

GRADES D'INITIATION. — *Première classe* : 1<sup>er</sup> degré, Apprenti ; 2<sup>e</sup>, Compagnon 3<sup>e</sup>, Maître.

GRADES DE SÉLECTION. — *Deuxième Classe* : 4<sup>e</sup> degré, Maître Secret ; 5<sup>e</sup>, Maître Parfait ; 6<sup>e</sup>, Secrétaire Intime ; 7<sup>e</sup>, Prévôt et Juge ; 8<sup>e</sup>, Intendant des Bâtiments. — *Troisième Classe* : 9<sup>e</sup>, degré, Maître Elu des Neuf ; 10<sup>e</sup>, Illustre Elu des Quinze ; 11<sup>e</sup> Sublime Chevalier Elu, Chef des Douze Tribus. — *Quatrième Classe* : 12<sup>e</sup> degré, Grand Maître Architecte ; 13<sup>e</sup>, Royale-Arche ; 14<sup>e</sup>, Grand Elu Ancien. — *Cinquième Classe* : 15<sup>e</sup> degré, Chevalier de l'Épée ; 16<sup>e</sup>, Prince de Jérusalem ; 17<sup>e</sup>, Chevalier d'Orient et d'Occident ; 18<sup>e</sup>, Sublime Prince Rose-Croix ; 19<sup>e</sup>, Grand Pontife de la Jérusalem Céleste.

GRADES DE PERFECTION. — *Sixième Classe* : 20<sup>e</sup> degré, Grand Patriarche, Véné-



nable Maître ad Vitam ; 21<sup>e</sup>, Grand Maître de la Clef ; 22<sup>e</sup>, Prince du Liban, Royale-Arche. — *Septième Classe* : 23<sup>e</sup> degré, Chevalier du Soleil, Prince Adepté ; 24<sup>e</sup>, Commandeur de l'Aigle Blanc et Noir.

GRADE D'ADMINISTRATION. — *Hors Classe* : 25<sup>e</sup> degré, Souverain Prince du Royal-Secret.

Dans ce système, le 19<sup>e</sup> degré est le complément immédiat du Rose-Croix. Au 18<sup>e</sup> degré, on laisse comprendre à l'affilié, par le spectacle de la Chambre Infernale, que Lucifer a été injustement dépossédé du domaine céleste par Adonaï ; et, quelques jours après, on lui enseigne aussitôt qu'il s'agit, pour les fils d'Hiram, de Caïn et de Lucifer, de reconquérir cette Jérusalem Céleste dont ils sont bannis.

Le 24<sup>e</sup> degré, Commandeur de l'Aigle Blanc et Noir, est exactement le Kadosch du Rite Ecossais Ancien Accepté.

Au Rite d'Hérodome, la puissance suprême est concentrée dans les seules mains des membres pourvus du 25<sup>e</sup> grade.

Le Rite d'Hérodome est pratiqué par la Grande Loge Saint-Jean d'Écosse (siège central à Édimbourg), par 118 Loges dépendant de la Mère-Loge aux Trois-Globes (siège central à Berlin), par 19 Loges dépendant de la Grande Loge Nationale d'Allemagne (siège central à Berlin), par l'Union des Loges germaniques indépendantes (siège central à Leipzig), et par la Grande Loge de Hongrie (siège central à Budapest).

Soit, en tout : 92,760 maçons pratiquant ce rite.

## V

### Rite Ecossais Ancien Réformé

Le Rite Écossais Ancien Réformé doit sa création au Convent maçonnique tenu en 1783 à Wilhelmsbad. Dans l'origine, ce rite supprimait des grades du Rite d'Hérodome ; puis, pour se mettre à l'unisson des Grands Orients et Suprêmes Conseils étrangers, les Loges de Belgique et de Hollande, qui suivaient cette prétendue réforme, arrivèrent à se donner des 30<sup>es</sup> et des 33<sup>es</sup>, tout en conférant un grand nombre de grades par simple communication. C'est, en somme, le Rite Français, à quelques légères modifications près.

Ce rite prétendu réformé est pratiqué par le Grand Orient de Belgique (siège central à Bruxelles) et par la Grande Loge des Pays-Bas (siège central à La Haye).

Soit, en tout : 3,200 maçons pratiquant ce rite.

## VI

### Rite Ecossais Philosophique

Le Rite Ecossais Philosophique, adopté par les Loges Suisses, lors de la fusion de 1844, se compose de 12 grades d'Arrière-Loges, ajoutés aux 3 grades de la première initiation.

GRADES SYMBOLIQUES. — 1<sup>er</sup> degré, Apprenti ; 2<sup>e</sup>, Compagnon ; 3<sup>e</sup>, Maître.

GRADES DE SÉLECTION. — 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> degrés, réunis ensemble sous le nom de



Chevalier de l'Aigle Noir, Rose-Croix d'Hérodome. (L'initiation se donne en trois parties; c'est ce qui fait que ce grade, bien qu'unique de titre, forme trois degrés.)

GRADES DE PERFECTION. — 7<sup>e</sup> degré, Chevalier du Phénix; 8<sup>e</sup>, Chevalier du Soleil; 9<sup>e</sup>, Chevalier de l'Iris; 10<sup>e</sup>, Vrai Maçon; 11<sup>e</sup>, Chevalier des Argonautes; 12<sup>e</sup>, Chevalier de la Toison d'Or; 13<sup>e</sup>, Grand Inspecteur Parfait Initié (ce dernier grade est exactement le Kadosch.)

GRADES D'ADMINISTRATION. — 14<sup>e</sup> degré, Grand Inspecteur Grand Ecossais; 15<sup>e</sup>, Sublime Maître de l'Anneau Lumineux.

Le Rite Ecossais Philosophique est pratiqué par les Loges confédérées, sous l'obédience de la Grande Loge Alpina, dont le siège directorial, changé tous les deux ans, est actuellement à Winterthur.

Soit, en tout : 3,700 maçons, pratiquant ce rite.

## VII

### Rite de Zinnendorf

Le Rite de Zinnendorf, appelé aussi Rite Johannite, supprime les grades intermédiaires sans grande importance; mais il conserve les principaux grades d'Arrière-Loges, quoique sous des noms qui diffèrent de ceux des autres Rites.

Il est composé de 7 degrés en 3 classes.

GRADES DE SAINT-JEAN (*première classe*). — 1<sup>er</sup> degré, Apprenti; 2<sup>e</sup> Compagnon; 3<sup>e</sup>, Maître.

GRADES ROUGES (*deuxième classe*). — 4<sup>e</sup> degré, Apprenti et Compagnon Ecossais; 5<sup>e</sup>, Maître Ecossais.

GRADES CHAPITRAUX (*troisième classe*). — 6<sup>e</sup> degré, Clerc ou Favori de Saint-Jean; 7<sup>e</sup>, Frère Elu.

Dans le Rite de Zinnendorf, la 1<sup>re</sup> classe est, comme partout, celle de la première initiation, et ses 3 grades sont les grades symboliques de la Maçonnerie Bleue. La 2<sup>e</sup> classe, consacrée à la sélection, résume dans le 4<sup>e</sup> degré les grades d'Elu, d'Ecossais et de Chevalier d'Orient, tandis que le 3<sup>e</sup> degré correspond exactement au Rose-Croix. Enfin, la 3<sup>e</sup> classe est celle de la perfection ou initiation parfaite et de l'administration : le Clerc ou Favori de Saint-Jean n'est pas autre chose que le Kadosch, et le Frère Elu pourrait tout aussi bien s'appeler Souverain Grand Inspecteur Général.

Le Rite de Zinnendorf est pratiqué par 91 Loges, dites Loges Johannites, dépendant de la Grande Loge Nationale d'Allemagne (siège central à Berlin).

Soit, en tout : 8,120 maçons pratiquant ce rite.

## VIII

### Rite Éclectique

Le Rite Éclectique, créé par le baron Knigge à l'issue du Congrès de Wilhelmsbad, est le moins compliqué de tous les rites maçonniques. Dès le début, il ne comportait même que les 3 grades symboliques d'initiation; mais bientôt, les Frères de ce rite, s'apercevant qu'ils étaient tenus à l'écart par les autres puissances maçonniques, instituèrent chez eux des Chapitres et des Aréopages, afin d'avoir avec les Grandes Loges étrangères les relations usitées.



Ce rite ne se compose donc que de 5 grades : Apprenti, Compagnon, Maître, et deux grades d'Arrière-Loges, correspondant à ceux de Rose-Croix et de Kadosch.

Le Rite Éclectique est pratiqué par la Grande Loge de Francfort (siège central à Francfort-sur-le-Mein). On peut toutefois assimiler aux éclectiques allemands les dissidents français qui ont constitué récemment la Grande Loge Symbolique; en effet, ces dissidents disent ne vouloir pratiquer que les trois premiers grades (en attendant qu'ils se créent des Chapitres et des Aréopages, comme toutes les autres fédérations maçonniques).

Soit, en tout : 4,200 maçons pratiquant l'éclectisme,

## IX

### Rite suédois de Swedenborg

Le rite suédois, créé en 1773, par le célèbre illuminé Swedenborg, est composé de 12 grades, divisés en 4 classes :

GRADES SYMBOLIQUES (*première classe*). — 1<sup>er</sup> degré, Apprenti; 2<sup>e</sup>, Compagnon; 3<sup>e</sup>, Maître.

GRADES DE SÉLECTION (*deuxième classe*). — 4<sup>e</sup> degré, Maître Elu; 5<sup>e</sup>, Maître Ecossais; 6<sup>e</sup>, Chevalier d'Orient, Favori de Saint-Jean. (Ce dernier grade correspond au Rose-Croix.)

GRADES DE PERFECTION (*troisième classe*). — 7<sup>e</sup> degré, Chevalier d'Occident, Vrai Templier; 8<sup>e</sup>, Chevalier du Sud, Maître Templier, Commandeur Elu; 9<sup>e</sup>, Favori de Saint-André. (Ce dernier grade correspond au Kadosch.)

GRADES D'ADMINISTRATION (*quatrième classe*). — 10<sup>e</sup> degré, Frère de la Croix-Rouge, membre du Chapitre, non dignitaire; 11<sup>e</sup>, Grand Dignitaire du Chapitre de la Croix-Rouge; 12<sup>e</sup>, Sathouder Maître Régnant (un seul Frère est revêtu de ce grade et est ainsi le Grand Maître de l'ordre suédois).

Le Rite de Swedenborg n'est pratiqué que par la Grande Loge de Suède et Norvège (siège central à Stockholm).

Soit, en tout : 2,700 maçons pratiquant ce rite.

## X

### Rite oriental de Misraïm

Le Rite de Misraïm, rite dit oriental, dont la création paraît être de 1814, comporte 4 séries, lesquelles se subdivisent en 17 classes, qui comprennent 90 grades.

Première Série, GRADES SYMBOLIQUES. — *Première Classe* : 1<sup>er</sup> degré, Apprenti; 2<sup>e</sup>, Compagnon; 3<sup>e</sup>, Maître. — *Deuxième Classe* : 4<sup>e</sup> degré, Maître Secret; 5<sup>e</sup>, Maître Parfait; 6<sup>e</sup>, Secrétaire Intime; 7<sup>e</sup>, Prévôt et Juge; 8<sup>e</sup>, Maître Anglais. — *Troisième Classe* : 9<sup>e</sup> degré, Elu des Neuf; 10<sup>e</sup>, Elu de l'Inconnu; 11<sup>e</sup>, Elu des Quinze; 12<sup>e</sup>, Elu Parfait; 13<sup>e</sup>, Illustre Elu de la Vérité. — *Quatrième Classe* : 14<sup>e</sup> degré, Ecossais Trinitaire; 15<sup>e</sup>, Ecossais Compagnon; 16<sup>e</sup>, Ecossais Maître; 17<sup>e</sup>, Ecossais Panissière; 18<sup>e</sup>, Maître Ecossais; 19<sup>e</sup>, Ecossais des trois J; 20<sup>e</sup>, Ecossais de la Voûte Sacrée; 21<sup>e</sup>, Ecossais de Saint-André, ou Ecossais de la Sacro-Sainte Arche. — *Cinquième Classe* : 22<sup>e</sup> degré, Petit Architecte; 23<sup>e</sup>, Grand Architecte; 24<sup>e</sup>, Architecture; 25<sup>e</sup>, Apprenti Parfait Architecte; 26<sup>e</sup>, Compagnon Parfait Architecte; 27<sup>e</sup>, Maître Parfait Architecte; 28<sup>e</sup>, Parfait Architecte; 29<sup>e</sup>, Sublime Ecossais; 30<sup>e</sup>, Sublime Ecossais d'Hérodome. — *Sixième Classe* : 31<sup>e</sup> degré, Grand Royale-Arche; 32<sup>e</sup>, Grand Arche; 33<sup>e</sup>, Sublime Chevalier du Choix (chef de la première série, Symbolique).



Deuxième Série, GRADES PHILOSOPHIQUES. — *Septième Classe* : 34<sup>e</sup> degré, Chevalier du Sublime Choix; 35<sup>e</sup>, Chevalier Prussien; 36<sup>e</sup>, Chevalier du Temple; 37<sup>e</sup>, Chevalier de l'Aigle; 38<sup>e</sup>, Chevalier de l'Aigle Noir; 39<sup>e</sup>, Chevalier de l'Aigle Rouge; 40<sup>e</sup>, Chevalier d'Orient Blanc; 41<sup>e</sup>, Chevalier d'Orient. — *Huitième Classe* : 42<sup>e</sup> degré, Commandeur d'Orient; 43<sup>e</sup>, Grand Commandeur d'Orient; 44<sup>e</sup>, Architecture des Sublimes Commandeurs du Temple; 45<sup>e</sup>, Prince de Jérusalem. — *Neuvième Classe* : 46<sup>e</sup> degré, Chevalier Rose-Croix de Kilwinning et d'Hérodome; 47<sup>e</sup>, Chevalier d'Occident; 48<sup>e</sup>, Sublime Philosophe; 49<sup>e</sup>, Premier Discret du Chaos; 50<sup>e</sup>, Deuxième Sage du Chaos; 51<sup>e</sup>, Chevalier du Soleil. — *Dixième Classe* : 52<sup>e</sup> degré, Suprême Commandeur des Astres; 53<sup>e</sup>, Philosophe Sublime; 54<sup>e</sup>, Mineur Clavi-Maçonnique; 55<sup>e</sup>, Laveur Clavi-Maçonnique; 56<sup>e</sup>, Souffleur Clavi-Maçonnique; 57<sup>e</sup>, Fondeur Clavi-Maçonnique; 58<sup>e</sup>, Vrai-Maçon Adepté; 59<sup>e</sup>, Elu Souverain; 60<sup>e</sup>, Souverain des Souverains; 61<sup>e</sup>, Grand Maître des Loges Symboliques; 62<sup>e</sup>, Très-Haut et Très-Puissant Grand-Prêtre Sacrificateur; 63<sup>e</sup>, Chevalier de Palestine; 64<sup>e</sup>, Grand Chevalier de l'Aigle Blanc et Noir; 65<sup>e</sup>, Grand Elu Chevalier Kadosch; 66<sup>e</sup>, Grand Inquisiteur Commandeur (chef de la deuxième série, Philosophique).

Troisième Série, GRADES MYSTIQUES. — *Onzième Classe* : 67<sup>e</sup> degré, Chevalier Bienfaisant; 68<sup>e</sup>, Chevalier de l'Arc-en-Ciel; 69<sup>e</sup>, Chevalier de la Ranouka; 70<sup>e</sup>, Très Sage Israélite Prince. — *Douzième Classe* : 71<sup>e</sup> degré, Souverain Prince Talmudium (Souverain Tribunal); 72<sup>e</sup>, Prince Zadikim (Suprême Consistoire); 73<sup>e</sup>, Souverain Prince Haram (Suprême Conseil Général). — *Treizième Classe* : 74<sup>e</sup> degré, Souverain Prince Grand Haram (Suprême Conseil Général); 75<sup>e</sup>, Souverain Prince Hasid (Souverain Tribunal). — *Quatorzième Classe* : 76<sup>e</sup> degré, Souverain Prince Grand Hasid (Suprême Consistoire Souverain); 77<sup>e</sup>, Illustre Hasid Intendant Régulateur (Suprême Grand Conseil Général des Chefs de la troisième série, Mystique).

Quatrième série, GRADES CABALISTIQUES. — *Quinzième Classe* : 78<sup>e</sup> degré, Docteur du Feu Sacré (Suprême Conseil Souverain); 79<sup>e</sup>, Souverain Prince du Souverain Tribunal; 80<sup>e</sup>, Souverain Prince Clairvoyant; 81<sup>e</sup>, Sublime Chevalier du Triangle Lumineux (Suprême Conseil Souverain). — *Seizième Classe* : 82<sup>e</sup> degré, Sublime Chevalier du Sadah Redoutable (Suprême Conseil des Souverains Princes du 82<sup>e</sup> degré); 83<sup>e</sup>, Sublime Chevalier Théosophe (Suprême Grand Tribunal des Illustres Souverains Princes du 83<sup>e</sup> degré); 84<sup>e</sup>, Souverain Prince Grand Inspecteur (Suprême Grand Consistoire des Illustres Souverains Princes du 84<sup>e</sup> degré); 85<sup>e</sup>, Grand Défenseur de l'Ordre (Suprême Grand Conseil Général des Illustres Souverains Princes du 85<sup>e</sup> degré); 86<sup>e</sup>, Sublime Maître de l'Anneau Lumineux (Sénat Suprême des Illustres Souverains Princes du 86<sup>e</sup> degré). — *Dix-septième Classe* : 87<sup>e</sup> degré, Grand Ministre Constituant, Puissant Grand Maître représentant légitime de l'Ordre pour la première série; 88<sup>e</sup>, Sublime Pontife Souverain Prince, Puissant Grand Maître représentant légitime de l'Ordre pour la deuxième série; 89<sup>e</sup>, Sublime Maître du Grand Œuvre, Puissant Grand Maître représentant légitime de l'Ordre pour la troisième série; 90<sup>e</sup>, Souverain Grand Maître Absolu, Suprême Conservateur de l'Ordre.

Le Rite de Misraïm est, on le voit, le *nec plus ultra* du grotesque; c'est certainement le plus bouffon de tous les rites maçonniques actuellement pratiqués.

D'après la légende sacrée, c'est le Grand Architecte en personne qui aurait créé l'Ordre de Misraïm et en aurait confié le dépôt à Adam, le 17<sup>e</sup> jour du 1<sup>er</sup> mois de la 17<sup>e</sup> année de monde. Adam forma la première Loge avec ses enfants. Seth lui succéda comme Suprême Grand Conservateur. Enoch succéda à Seth en l'an 290; puis, Caïnan, fils d'Enoch, et ainsi de suite jusqu'à Noé. Chacun des fils de Noé fut Suprême Grand Conservateur dans les contrées où il alla habiter; mais aucun ne se rendit aussi célèbre que Misraïm, second fils de Cham, qui, en l'an 1816 du monde, fut « l'inventeur de l'Égypte », et, en l'an 1827 du monde, institua l'ordre chevaleresque des Défenseurs de la Maçonnerie Universelle.

Dans la liste des Suprêmes Grands Conservateurs que le Rite de Misraïm se donne, on trouve les noms suivants : Homère, Anchise, Énée, Zoroastre, Yao, Sanchoniaton, Abraham, Jacob, Cécrops, Joseph, Putiphar, Balaam, Orphée, Salomon, Thalès, Solon, Jérémie, Pythagore, Platon, Aristote, Démétrius de Phalère, Ptolémée Philadelphie, le grand-prêtre Eléazar, Evandre, Numa



## LES PRÉCURSEURS DE LA FRANC-MAÇONNERIE



*Les Illuminés.* — Les gens de la ville, passant par là, trouvaient, au matin, un cadavre pendu à un arbre; un poignard, planté dans le tronc de l'arbre, indiquait que la victime avait été frappée par la Sainte-Wehme.

Pompilius, Scipion, Caton, Pompée, Auguste, Marc-Aurèle, Trajan, Julien le Philosophe (Julien l'Apostat), Bélisaire, etc.

On reconnaîtra que ce rite n'est pas embarrassé pour avoir une généalogie bien fournie. Malheureusement pour sa splendide légende, il est avéré que le système misraïmite fut imaginé en Italie, au commencement du dix-neuvième siècle, par un simple filou nommé Lechangeur, chassé de Milan, réfugié à



Naples, et héritier des gredineries du fameux Cagliostro. Un Chapitre de Rose-Croix, appelé la *Concorde* et ayant son siège dans les Abruzzes, adopta ce rite en 1811, dit-on; ce qui, au reste, n'est pas prouvé. Ce qui est certain, c'est que le Misraïmisme fut apporté, en 1814, de Naples en France, par un groupe de juifs, ayant à leur tête les frères Bédarride, personnages de moralité douteuse et de probité fort contestée par les Maçons eux-mêmes.

En France, le Rite de Misraïm eut quelque succès à ses débuts. Les initiations y étaient très curieuses. Une des premières Loges établies, celle des *Sectateurs de Zoroastre*, avait pour Vénérable le célèbre chimiste Gannal, qui, grâce à sa science, donna aux épreuves physiques un développement et un éclat inconnus jusqu'alors. Gannal dirigeait les initiations; il avait mis à contribution tout ce que la chimie, l'acoustique et la mécanique offrent de ressources pour porter la terreur dans l'âme des récipiendaires. Des spectres impalpables, des fantômes produits par des projections, venaient assaillir le candidat, le menaçaient de leurs poignards et s'évanouissaient dans l'air; on décapitait un traître sous les yeux du postulant, au milieu d'éclairs visibles, et cette fantasmagorie avait toutes les apparences de la réalité. Aussi, accourait-on en foule aux tenues de cette Loge; quand le F. Gannal terrifiait un profane, il y avait affluence de Visiteurs de tous les régimes.

Depuis, le Rite de Misraïm est bien déchu de sa splendeur première. A cette heure, il ne possède que 6 Loges en France. Un rite similaire, le Rite de Memphis, en 92 degrés, qui a quelques adeptes en Angleterre et en Amérique, fonctionne aussi tant bien que mal, entretenant, par ses rares fidèles, des relations étroites avec l'Ordre de Misraïm.

Les Rites de Misraïm et de Memphis sont pratiqués par les Loges placées sous l'obédience des puissances centrales que voici : Souverain Conseil Général de France, pour l'Ordre oriental de Misraïm (siège central à Paris); Souverain Sanctuaire de l'Ancien et Primitif Rite de Memphis et Misraïm, pour l'Angleterre (siège central à Withington, Manchester); Souverain Sanctuaire du Rite Oriental de Memphis et Misraïm, pour le Canada (siège central à Toronto, Ontario); Souverain Sanctuaire de l'Ancien et Primitif Rite de Memphis et Misraïm, pour l'Italie (siège central à Naples); Grand Orient du Rite Oriental de Memphis, pour l'Égypte (siège central au Caire); Souverain Sanctuaire de l'Ancien et Primitif Rite de Memphis et Misraïm, pour la Roumanie (siège central à Bukarest); Souverain Sanctuaire de l'Ancien et Primitif Rite Oriental de Misraïm, pour l'Amérique (siège central à Utica, état de New-York).

Soit, en tout : 2,500 maçons environ pratiquant soit le Rite de Misraïm, soit, le Rite de Memphis.

#### RÉCAPITULATION DES RITES de la Franc-Maçonnerie Masculine

|                                                         |                |
|---------------------------------------------------------|----------------|
| Rite Ecossais Ancien Accepté, pratiqué par.....         | 160,145 maçons |
| Rite Français, pratiqué par.....                        | 48,000 —       |
| Rite d'York ou de Royale-Arche, pratiqué par.....       | 767,170 —      |
| Rite primitif d'Hérodote, pratiqué par.....             | 92,760 —       |
| Rite Ecossais Ancien Réformé, pratiqué par.....         | 3,200 —        |
| Rite Ecossais Philosophique, pratiqué par.....          | 3,700 —        |
| Rite de Zinnendorf, pratiqué par.....                   | 8,120 —        |
| Rite Eclectique, pratiqué par.....                      | 4,200 —        |
| Rite suédois de Swedenborg, pratiqué par.....           | 2,700 —        |
| Rites similaires de Misraïm et Memphis, pratiqués par.. | 2,500 —        |

**Total..... 1,062,095 maçons**



On le voit, la secte est moins nombreuse qu'on le croit généralement. En fait, organisés comme ils le sont, cent Francs-Maçons font la besogne de mille ; un million de sectaires actifs se livrent, pour le mal, à une propagande bien autrement militante que celle de dix millions d'honnêtes gens pour le bien.

Quand on sera bien décidé, il sera on ne peut plus facile d'écraser cette tourbe d'intrigants sans aucuns scrupules ; mais il faut vouloir, et vouloir énergiquement. Et, quand il aura été démontré au peuple que, depuis un siècle, il s'en est laissé imposer par une infime minorité d'individus dont le mystère est la principale force, le peuple lui-même abattra leur pouvoir ténébreux, ce pouvoir que son ignorance des faits a établi et que sa naïveté aveugle maintient.

## CHAPITRE II

### MAÇONNERIE ANDROGYNE

#### I

#### Rite des Écossaises de Perfection

La Maçonnerie Androgyne, annexe de la Maçonnerie masculine, pratique divers rites, comme celle-ci.

J'ai donné, autant qu'il m'a été possible de le faire en respectant les lecteurs de cet ouvrage de vulgarisation, les rituels des cinq grades du Rite Moderne d'Adoption, c'est-à-dire du rite le plus communément adopté par les Loges de Dames, et les rituels du système dit Palladique, moins suivi, mais intéressant à étudier néanmoins.

Mais tous les Ateliers du Rite Ecossais et du Rite Français, qui se sont annexé des Loges où se rencontrent Frères et Sœurs, ne se contentent pas des cinq grades du Rite d'Adoption. Il en est quelques-uns qui pratiquent la Maçonnerie Androgyne en dix grades ; c'est là ce qu'on appelle le Rite des Ecossaises de Perfection.

Voici le système :

1<sup>er</sup> degré, Apprentie (comme au 1<sup>er</sup> degré du Rite Moderne d'Adoption). — 2<sup>e</sup> degré, Compagnonne (comme au 2<sup>e</sup> degré d'Adoption). — 3<sup>e</sup> degré, Maîtresse (comme au 3<sup>e</sup> degré d'Adoption). — 4<sup>e</sup> degré, Maîtresse Parfaite (comme au 4<sup>e</sup> degré d'Adoption ; seulement ici le grade féminin ne correspond pas au Rose-Croix de la Maçonnerie masculine). — 5<sup>e</sup> degré, *Elue*. — 6<sup>e</sup> degré, *Ecossaise* (c'est ce grade qui correspond au Rose-Croix). — 7<sup>e</sup> degré, Sublime Ecossaise (comme au 5<sup>e</sup> degré de l'Adoption et correspondant au Kadosch). — 8<sup>e</sup> degré, *Chevalière de la Colombe*. — 9<sup>e</sup> degré, *Chevalière de la Bienfaisance*. — 10<sup>e</sup> degré, *Princesse de la Couronne* (ces trois derniers grades sont conférés aux compagnes maçonniques des Frères directeurs, pourvus des 31<sup>e</sup>, 32<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> degrés).

[J'ai mis, à dessein, en *italiques*, les cinq grades spéciaux qui distinguent du Rite Moderne d'Adoption le rite, plus complet, des Ecossaises de Perfection.]

Au grade d'Elue, 5<sup>e</sup> degré, l'initiation consiste dans la mise en scène du parjure d'une Sœur et sa condamnation à mort.



Au grade d'Ecossaise, 6<sup>e</sup> degré, il est question de Noé sortant de l'arche. Sous prétexte de mettre en scène cet épisode biblique, on se livre, entre Frères et Sœurs, à toutes sortes de simagrées ridicules. On enferme, pendant un bon quart d'heure, la récipiendaire en tête-à-tête avec un Frère dans un petit cabinet; là, le Frère explique les mystères de l'Etoile Flamboyante à la malheureuse qui lui est ainsi livrée. Quand elle sort du petit cabinet, on lui apporte une cuvette pleine d'eau et on lui dit que cette eau, étant celle du déluge, a le privilège de la purifier tant au moral qu'au physique.

Le 8<sup>e</sup> degré, Chevalière de la Colombe, est loin d'être anodin, comme on pourrait le croire d'après son titre.

Il est impossible de reproduire, dans un ouvrage de propagande populaire comme celui-ci, la comédie de l'imitation; on ne saurait même analyser ici le discours du Chevalier d'Eloquence, tant est honteux le sujet traité.

Les signes de ce grade, ainsi que les dialogues qui servent à se reconnaître entre Frères et Sœurs, sont immondes.

Le 9<sup>e</sup> degré, Chevalier de la Bienfaisance, est tout ce qu'on peut imaginer de plus ignoble. On y chante une abominable parodie du *Veni Creator*; l'hymne magnifique de la Pentecôte est transformé en chant grossier et obscène. Dans ce grade, le sacrilège devient tellement monstrueux que, même, le sépulchre du Christ sert de prétexte à la plus infâme allégorie.

Le 10<sup>e</sup> degré, Princesse de la Couronne, est un grade honorifique, nullement administratif, malgré ses apparences. Dans la secte, la direction suprême est exclusivement entre les mains des Frères; les Sœurs, si haut gradées qu'elles puissent être, ne sont que des instruments. Toutefois, les Princesses de la Couronne portent le titre de Souveraines Maçonnes; c'est une satisfaction accordée à leur vanité.

L'Atelier du 10<sup>e</sup> degré représente le Conseil du roi Salomon. La récipiendaire figure la Reine de Saba; elle rend visite au monarque israélite; on l'appelle Puissante Reine. Le cérémonial de l'initiation est tout ce qu'on peut rêver de plus fastidieux. Ce grade n'est guère conféré qu'en Allemagne; il est originaire de Saxe. Les Sœurs, promues à ce degré, ont le rang de Grandes Maîtresses du rite et prennent place de droit à l'Orient dans tous les Ateliers androgynes où elles se présentent.

## II

### Rite Égyptien dit de Cagliostro

C'est le rite pratiqué dans les Loges de femmes annexées aux Ateliers d'hommes du Rite de Misraïm. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que les israélites qui s'affilient à la Franc-Maçonnerie se font, en général, recevoir de préférence membres des Loges misraïmites; le Rite de Misraïm et le Rite Égyptien d'Adoption sont les rites préférés des juifs.

Trois grades composent le Rite Égyptien :

1<sup>er</sup> degré, l'Apprentie; 2<sup>e</sup> degré, la Compagnonne; 3<sup>e</sup> degré, la Maîtresse Égyptienne.

Les deux premiers degrés ne sont qu'un noviciat insignifiant pour arriver à la Maîtrise. Le troisième grade a seul de l'importance: il a un caractère net-



tement satanique. Une réception de Maîtrise Egyptienne est une vraie séance de spiritisme, avec les plus exécrables évocations; on se croirait au sabbat des sorciers et des sorcières, aux temps déjà si éloignés du moyen-âge.

Ce qui caractérise ce grade, c'est le rôle qu'on fait jouer à une jeune fille, appelée la « Colombe », que l'on enferme dans un réduit, nommé « Tabernacle », communiquant par un fenestron avec l'Orient de l'Atelier.

La Maîtresse Agissante, présidente de la Loge, ordonne aux esprits de se manifester à la Colombe. Tout le monde garde un profond silence. Après des invocations et des prières, on remet divers objets à la jeune fille qui est enfermée dans le Tabernacle; ce sont des objets destinés à la récipiendaire, et la Colombe est chargée de les faire bénir par les esprits. Elle les rend, les uns après les autres à la Maîtresse Agissante, par le fenestron du Tabernacle, assurant que ces divers ornements sont désormais consacrés; la récipiendaire est placée dans un grand cercle que la présidente trace sur le sol avec son épée. Le volume spécial des *Sœurs Maçonnes* donne tous ces exorcismes que je ne puis reproduire ici.

L'instruction du grade roule sur l'immortalité physique et l'immortalité morale; la Maçonnerie misraïmite prétend posséder les secrets qui donnent cette double immortalité. Seulement, les pratiques, enseignées aux adeptes, sont tellement compliquées qu'il leur est impossible de les pousser jusqu'au bout.

Les initiés du Rite de Misraïm et leurs Sœurs du Rite Egyptien de Cagliostro ne discontinuent pas de commettre tous les sacrilèges possibles; ils défigurent, d'une façon dégoûtante, les plus beaux hymnes et psaumes de l'Eglise; ils vont jusqu'à profaner le signe de la croix en le faisant au nom de Lucifer et en le terminant par un geste obscène.

### III

#### Rite du Mont-Thabor

Ce rite, d'origine française, est essentiellement panthéiste. Il se compose de sept grades ainsi répartis :

*Grades Symboliques* : 1<sup>er</sup> degré, Apprentie ; 2<sup>e</sup> degré, Compagnonne ; 3<sup>e</sup> degré, Maîtresse. — *Grades d'Election* : 4<sup>e</sup> degré, Novice Maçonne ; 5<sup>e</sup> degré, Compagnonne Discrète. — *Grades de Perfection* : 6<sup>e</sup> degré, Maîtresse Adonaïte ; 7<sup>e</sup> degré, Maîtresse Moraliste.

Les trois premiers degrés sont les mêmes que ceux du Rite Moderne d'Adoption.

Les quatre autres grades sont fort diffus et surtout très prétentieux.

Qu'on en juge par quelques citations.

Voici comment on ouvre leurs travaux au 4<sup>e</sup> degré :

« D. A quelle heure, Sœur Inspectrice, les Novices Maçonnes ont-elles coutume d'ouvrir leurs travaux ? demande la Grande Maîtresse. — R. Sitôt que les roses ouvrent leurs calices, au retour de la blanche aurore, Grande Maîtresse. — D. Sœur Inspectrice, voyez-vous l'aurore ? — R. Grande Maîtresse, elle paraît, toujours pure et belle, au-dessus de vous. — D. Sœur Dépositaire, quels sont les devoirs d'une Novice Maçonne ? — R. Silence, soumission et joyeuse humeur. »



Voici comment on ferme les travaux au 5<sup>e</sup> degré :

« D. Quelle heure est-il, Sœur Inspectrice? — R. Grande Maîtresse, il est l'heure à laquelle les serpents roses s'éveillent pour séduire les novices inconsequentes, les compagnonnes indiscretes, les vestales inattentives et les vierges folles, pour leur causer, à l'ombre de plaisirs passagers, des regrets cuisants et sans fin. »

Dans les quatre grades d'Election et de Perfection les dames portent, attaché sur la robe, un écusson en satin blanc, où figure une guirlande de roses, avec cette devise brodée : « A bon chevalier, bon hospice. »

Inutile d'insister, n'est-ce pas ?

## IV

### Rite des Mopses

Ce rite est d'origine allemande; ce qui ne l'empêche pas d'être pratiqué dans tous les pays d'Europe et même en France.

Il ne comporte qu'un degré, le grade de Mopse, et se distingue par la malpropreté lourde qui est le fond du caractère des Maçons d'outre-Rhin.

Ainsi, lors de la réception, on demande brusquement à la candidate, qui a les yeux bandés, si elle accepte d'embrasser le derrière d'un chien ou celui du Grand Maître, à son choix. L'assemblée, comme on pense, s'amuse beaucoup de l'embarras de la postulante; et alors de gré ou de force, on applique sur la bouche de cette malheureuse le derrière d'un petit mannequin de chien recouvert de soie.

Cette épreuve, qui n'est rien auprès des autres, suffira à donner au lecteur une idée de ce rite; mais je dois dire qu'il n'est pas seulement sale et que ses grossièretés ne sont pas sans but.

Quand une Sœur Mopse entre en Loge, on lui demande : « Savez-vous effeuiller les roses ? » et elle répond : « Oui, mon Frère, et j'effeuille aussi les pampres. »

Par une curieuse bizarrerie, le mot « Mopse, » qui dans la pratique de ce rite, s'applique aussi bien aux Frères qu'aux Sœurs, sert, dans toutes les Loges Androgynes des autres rites, à désigner uniquement la Maçonne qui est l'objet des sympathies soutenues d'un Maçon. Quant, à une fête d'Atelier d'Adoption, on voit arriver un Frère accompagné d'une Sœur auprès de laquelle il s'est montré assidu lors des fêtes précédentes, on dit : « Voici le Frère Un-Tel avec sa Mopse. »

Dans le vocabulaire des expressions maçonniques, qui figure à la fin du Rituel du Grade de Maître, par le F. Ragon, édition sacrée, on lit cette courte explication :

« *Mopse*. Épouse d'un Franc-Maçon. Rite. »

Si l'on considère que la secte s'est fait une règle de changer le sens des mots, afin de dérouter les personnes non initiées, il faut entendre par *épouse*, non la femme légitime qu'un Frère peut avoir dans le monde profane, mais bien sa compagne préférée aux fêtes secrètes, c'est-à-dire son *épouse maçonnique*.



## V

## Rite des Feuillantes

L'idée-mère de ce rite a été inspirée par l'Ordre des Mopses ; ses tendances sont les mêmes. Peu de succès, sauf en Bretagne. Le Rite des Feuillantes ou Dames Philéides a été pratiqué, particulièrement, par les Ateliers maçonniques de Rennes ; mais il a été ensuite abandonné.

## VI

## Rite de la Félicité

Le Rite de la Félicité ou des Félicitaires se compose de quatre grades 1<sup>er</sup> degré, le Mousse ; 2<sup>e</sup> degré, le Patron ; 3<sup>e</sup> degré, le Chef d'Escadre ; 4<sup>e</sup> degré, le Vice-Amiral.

Les emblèmes et le vocabulaire sont nautiques. La Loge s'appelle *Escadre* ; la ville où se trouve une Escadre est une *Rade*. Il y a quatre officiers à la tête de chaque Escadre : le Chef d'Escadre, le Grand Sondeur, l'Inspecteur et le Chérubin.

Les Sœurs effectuent censément le voyage de l'Île de la Félicité, sous la voile des Frères et pilotées par eux. Mille polissonneries sont abritées par cette fiction.

Tout récipiendaire s'engage par serment à garder le secret sur le cérémonial qui accompagne l'initiation. En outre, le candidat Maçon jure « de ne jamais entreprendre le mouillage dans aucun port où déjà se trouve à l'ancre un des vaisseaux de l'Ordre » ; la candidate Maçonne, de son côté, jure « de ne jamais recevoir un vaisseau étranger dans son port, tant qu'un vaisseau de l'Ordre y est à l'ancre. » Ces serments de demi-fidélité, quoiqu'il s'agisse d'une fidélité très provisoire, ont beaucoup nui au succès de ce rite ; car, dans les Loges d'Adoption, les Frères Maçons pratiquent sans vergogne la communauté des Sœurs Maçonnnes, en vertu du grand principe de l'amitié maçonnique, c'est-à-dire de « l'amour réglé par la sagesse, » selon la formule de ces hypocrites libertins. Papillonner de l'une à l'autre Sœur sans s'attacher à aucune, et, réciproquement, flirter avec n'importe quel Frère en mettant sous pied toute préférence, c'est là ce que la Maçonnerie appelle gravement « l'art de savoir vaincre ses passions. »

Le Rite des Félicitaires est donc, relativement, moins dégradé que le Rite Moderne d'Adoption ; il convient de lui rendre cette justice. Mais c'est là tout ; car, sous le rapport des épreuves et des fantaisies cérémonieuses qui marquent chaque initiation, la moralité d'un de ces deux rites vaut exactement celle de l'autre. Quand il s'agit d'initier une Sœur Félicitaire et de recevoir son serment, le Chef de l'Escadre fait asseoir la postulante à sa place et se met à ses genoux pendant la formalité de l'obligation. On n'est pas plus galant. C'est sur une rose que la récipiendaire jure fidélité à la Franc-Maçonnerie.

Parmi les signes de reconnaissance, on me permettra de citer celui du 3<sup>e</sup> degré : le Frère Maçon Félicitaire se campe devant la Sœur, les mains dans



les poches, les bras bien déployés ; alors, la Sœur Maçonne Félicitaire ouvre la bouche à demi, approche la langue au bord des lèvres et la remue avec vivacité, en regardant tendrement le Frère.

## VII

### Rite des Fendeuses du Devoir

Les Fendeuses du Devoir ne sont que les comparses de la Maçonnerie Forestière, c'est-à-dire les Sœurs des Carbonari. Elles ne sont pas appelées Sœurs, mais Cousines. La récipiendaire est une « Briquette. » Le cérémonial pour l'initiation des Cousines est le même que celui usité dans les admissions de Carbonari.

Toutefois, il est bon de dire que les Cousines Fendeuses n'exercent aucune action politique, comme on pourrait le croire. Elles ne servent qu'à « embellir » les banquets de la Maçonnerie Forestière.

## VIII

### Rite de la Persévérance

Ce rite ne peut être noté ici que pour mémoire. Il n'est plus pratiqué aujourd'hui, du moins en France.

Son origine est polonaise. Sa devise est : « Nous persévérons dans la droiture ! — Amitié ! Vertu ! Bienfaisance ! Loyauté ! Courage ! Discretion ! » Tous ces mots, y compris celui de droiture, ont un sens caché qui est fort malpropre.

Ce rite a joué un certain rôle dans les événements qui ont préparé la Révolution. Il ressemble en quelques points au Rite Moderne.

## IX

### Rite des Chevaliers et Nymphes de la Rose

Le Rite des Chevaliers et des Nymphes de la Rose, comme celui des Mopses, ne comporte qu'un seul grade.

La salle des séances, où se font les réceptions, se nomme le Temple de l'Amour. Ses murs, ornés de guirlandes de fleurs, sont chargés d'écussons portant en peinture des emblèmes et des devises érotiques.

Le président a le titre d'Hiérophante, et la présidente, celui de Grande Prêtresse. Les introducteurs des récipiendaires sont un Chevalier, nommé Frère Sentiment, et une Nymphé, nommée Sœur Discretion. Pendant toute la durée des initiations, la salle n'est éclairée que par une lanterne sourde, tenue à la main par la Sœur Discretion. « L'amour et le mystère, est-il dit dans le



LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Le duc d'Antin s'oppose à une descente de police, à la Loge de la Râpée, à Paris.

rituel de l'Ordre, sont le but principal des Chevaliers et Nymphes de la Rose. »

Les Maçons des Loges masculines, qui veulent être admis dans un Atelier mixte pratiquant le Rite de la Rose, doivent subir une initiation spéciale. On reçoit à la fois postulants et postulantes.

On leur demande leur nom, leur nationalité, leur profession, enfin ce qu'ils cherchent.

A cette dernière question, ils doivent répondre :

— Je cherche le bonheur.



On leur demande encore leur âge.

Ils doivent répondre :

— (Si c'est un Chevalier :) J'ai l'âge d'aimer.

— (Si c'est une Nymphé :) J'ai l'âge de plaire et d'aimer.

Les récipiendaires sont ensuite interrogés sur leurs sentiments particuliers, leurs préjugés, leur conduite en matière de galanterie (*sic*), etc.

Plusieurs promenades à travers la salle s'effectuent. On enferme les postulants et postulantes, par couples, dans de petits cabinets appelés « Bosquets du Mystère. »

Finalement, après une orgie intime, dont on se dispensera de donner les détails, les Chevaliers et les Nymphes échangent entre eux, en s'embrassant, leurs couronnes de roses et de myrtes.

## X

### Rite des Amants du Plaisir

Ce rite ne comporte qu'un grade : celui des Chevaliers et Dames Philo-choréites ou Amants de Plaisir.

Les Loges s'appellent Cercles. Les titres des Officiers sont ceux-ci : Chevalier des Nœuds (c'est le président), Chevalier du Défi d'Amour, Chevalier d'Amitié, Chevalier Nocturne, Chevalier de la Grenade, Chevalier Discret, Chevalier du Miroir, etc.

Les Chevaliers sont divisés par Légions ou Cohortes, chaque Cercle renferme autant de Légions de Dames que de Légions de Chevaliers. Les formules de la réception ne sont, comme dans le rite précédent, que des galanteries d'un goût douteux.

A la fin du *Manuel de la Maçonnerie d'Adoption*, imprimé en 1866 et vendu encore de nos jours dans les librairies maçonniques, on lit ces lignes :

« Observation. — Les Sociétés Androgynes, surtout celle des Félicitaires et celle des Chevaliers et Nymphes de la Rose, malgré leur apparence frivole, ont été un agent très puissant pour propager la Maçonnerie d'Adoption et semer dans les esprits le germe des principes maçonniques d'égalité. »

Je crois que rien n'est plus significatif que cette déclaration officielle de la secte. Les deux rites dont il est question dans cette note sont certainement des plus anodins auprès de ceux qui se pratiquent aujourd'hui et dont j'ai reproduit, dans les *Sœurs Maçonnes*, les rituels complets. Les grivoiseries des Félicitaires deviennent, pour ainsi dire, presque innocentes, si on les compare aux turpitudes obscènes du Rite Moderne d'Adoption !





## DIXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE

## PRÉCIS HISTORIQUE

Les origines de la Franc-Maçonnerie sont très obscures. Les fondateurs de cette association secrète ont, à dessein, enveloppé leur œuvre d'un véritable chaos.

Cependant, on peut dire que les auteurs du plan de cette société essentiellement anti-catholique sont les Socin (Lélio, Darius, et, surtout, Fauste Socin); mais le plan n'a été réellement mis à exécution qu'en 1717. C'est à cette époque que l'organisation de la Franc-Maçonnerie, telle qu'elle existe de nos jours, a été créée, en Angleterre, pour prendre ensuite son essor sur le monde entier dès les années 1721 et 1722.

Mais, si la secte ne compte guère plus d'un siècle et demi d'existence, d'autre part, elle a eu de nombreux précurseurs.

Je ne m'attarderai pas à examiner les légendes maçonniques; elles n'ont rien de sérieux. Les historiens francs-maçons font remonter la Maçonnerie : les uns, aux mystères de l'Inde, ou de l'Egypte, ou de la Grèce; d'autres, à Numa Pompilius; beaucoup, à la construction du temple de Salomon; beaucoup encore, aux Templiers ou aux confréries de maçons de moyen-âge; quelques-uns, à Zoroastre, ou même au patriarche Noé. Tout cela est de la pure fantaisie.

On relève, il est vrai, certaines analogies entre telles et telles sociétés secrètes plus ou moins antiques et la Franc-Maçonnerie moderne; mais une analogie n'est pas une preuve de filiation directe.

Voyons, d'abord, les sectes primitives anti-chrétiennes, dont le principe est le même que celui de la Maçonnerie moderne. Nous étudierons, ensuite, le rôle des Socin, ces précurseurs immédiats des Loges contemporaines.

Dès les premiers siècles du christianisme, l'esprit du mal suscita diverses hérésies. Celle qui se signala, au début, par une impiété plus violente que toutes les autres, est sans contredit l'hérésie des Gnostiques. Dans plusieurs grades maçonniques, nous trouvons, du reste, l'éloge non dissimulé de la Gnose : le G mystérieux de l'Etoile Flamboyante veut dire *Gnose*, aussi bien que *Génération* et *Géométrie*.



Les chefs de l'école gnostique sont : Simon le Magicien, le diacre Nicolas, sortis tous deux de l'école des apôtres ; puis, Ménandre, Cérinthe, Ebion, Saturnin, Basilide, Cerdon, Carpocrate, Tatien, Marcion et Valentin.

Les Gnostiques dédoublaient la divinité, et, de même que les francs-maçons de nos jours, présentaient Lucifer comme le vrai dieu, le bon principe, et le Christ comme le démon, le mauvais principe. Pour eux aussi, les vices étaient des vertus ; au dogme chrétien, ils opposaient la *Gnose*, mot qui signifie « science humaine ».

Leurs réunions étaient secrètes et poussaient à la dépravation, à l'instar des mystères du paganisme.

En outre, la secte gnostique pratiquait la magie, s'efforçant de combattre par des prestiges diaboliques les miracles du christianisme naissant.

Basilide, d'Alexandrie, qui vécut à la fin du premier siècle et au commencement du second, enseignait la métempsychose. Son système a de nombreux points de ressemblance avec celui de certains grades des Arrière-Loges.

Plus tard, Montan (mort en 212) imagina une sorte de divination, à laquelle on peut comparer la Maçonnerie de Cagliostro et celle du rite misraïmite. Il avait porté l'art de l'extase à un degré de perfectionnement qui n'a pas été surpassé depuis, même par nos docteurs en magnétisme. Deux femmes, nommées Priscille et Maximille, qu'il avait dressées, étaient ses complices ; les Gnostiques les considéraient comme des prophétesses ; dans les réunions secrètes de la secte, elles tombaient en frénésie, jouant un rôle ou véritablement possédées ; les sectaires étaient en admiration, écoutaient les oracles de ces misérables créatures, se réjouissaient des manifestations de l'esprit.

Chez les Gnostiques, nous voyons, comme dans la Maçonnerie, le serpent en grand honneur ; nous voyons aussi l'idole de Mendès, homme et bouc, presque semblable au Baphomet des Templiers.

Puis, la *Gnose* se transforme ; elle devient l'Ophitisme, dont les principes sont établis par Marcion. Les Ophites rendaient un véritable culte au serpent ; les légendes des premiers grades de la Maçonnerie d'Adoption semblent calquées sur le dogme monstrueux de l'Ophitisme.

Ici, le système est nettement panthéiste ; la nature est d'essence divine. Au-dessus de tout, les Ophites plaçaient la Sophia ou la Sagesse Eternelle ; le Demi-Ourgos, grand architecte, organisateur des mondes, donne la vie à l'homme ; ce Demi-Ourgos est en lutte avec le génie du mal, Jaldabaoth, à qui l'homme ravit une partie de sa lumière ; d'où une haine qui ne s'éteindra jamais, de Jaldabaoth contre l'homme. Le mauvais principe a pour lieutenant un ange nommé Michaël ou Ophiomorphe, qui, de la part de Jaldabaoth, vient défendre à l'homme de



toucher aux fruits de l'arbre de la science; le bon principe envoie alors Ophis, l'esprit-serpent, qui incite l'homme à désobéir et lui révèle que l'arbre de la science porte des fruits de vie. Après la désobéissance, Jaldabaoth persécute cruellement l'humanité. Le Dési-Ourgos, alors délègue un messie pneumatique, le Christos, qui s'unit sur terre à l'homme Jésus, et il est écrit dans le livre du destin que par le sacrifice du Christos-Jésus cesseront le culte et l'empire de Jaldabaoth. C'est pourquoi, Judas, homme supérieur et inspiré, livre Jésus à ses ennemis, afin que le destin se réalise et que Jaldabaoth soit réduit à l'impuissance.

C'est à raison de cette doctrine sacrilège que le serpent était adoré par les Ophites et que Judas recevait les honneurs réservés aux saints.

Quant à la Bible et à l'Évangile, les sectaires enseignaient que ces livres étaient l'œuvre de l'ange maudit Michaël Ophiomorphos, et qu'il fallait pratiquer exactement le contraire de ce qui est prescrit.

Caïn était aussi honoré par les disciples de Marcion.

Les Ophites, enfin, se livraient à toutes les détestables pratiques de la magie; ils avaient des formules d'évocations et invoquaient les esprits infernaux, qu'ils appelaient *éons* ou esprits célestes. Ils profanaient l'eucharistie, la souillant avec du sang humain. Ils poussaient le crime jusqu'à égorger en secret des petits enfants volés et se nourrissaient de cette chair dans leurs assemblées mystérieuses. Ils condamnaient le mariage et commettaient toutes les impudicités rêvées par leur imagination perverse.

Je passe sous silence bien des sectes de l'espèce gnostique, telles que les Cérinthiens, les Valentiniens, les Ebionites, les Marcosiens, les Priscillianites, les Helcésaites, les Carpocratites, les Caïnites, les Nicolaïtes, les Adamites, les Séthiens, les Stratiotiques ou Barbeliotes, etc.

Après l'Ophitisme, la plus importante transformation de la Gnose est le Manichéisme.

Manès, dont le vrai nom est Curbicus, était un esclave né en Perse au commencement du troisième siècle; il mourut vers 274. Affranchi, il vint propager dans l'empire romain une doctrine inventée par lui, mélange du système chrétien et du système de Zoroastre. Le Manichéisme a donc pour base le dualisme de la divinité; mais il est aussi panthéiste, la matière est dieu, Satan est dieu, tout est dieu. Sophia est toujours la mère de la vie; mais elle n'est plus que l'âme de la matière. Il y a un Bythos ou dieu; mais ce dieu se dédouble en deux principes qui se combattent de toute éternité et dont le règne sur la terre est alternatif. Le mauvais principe a créé la matière, le bon principe survient et l'anime; c'est ainsi que l'homme est fait de matière et d'esprit. La matière et l'esprit se mélangent encore dans les animaux, dans les plantes, dans tout enfin. Telle est la partie du système de Manès, qui est tirée de Zoroastre. Au christianisme, le novateur impie empruntait Jésus; mais, selon lui, Jésus est le génie du soleil qui s'incarne, et qui s'incarne pour instituer Manès, douze



disciples, soixante-douze fidèles et une petite famille de « parfaits » chargés de dégager l'esprit d'avec la matière par la digestion des aliments et autres actes moins honnêtes.

D'autre part, Manès avait résolu la question du salut des âmes à sa manière. Il supposait une espèce de grande machine de création divine, se composant de douze vaisseaux qui élevaient insensiblement les âmes en haut et les déchargeaient ensuite dans la lune; après quoi, la lune, ayant purifié ces âmes par un bain de quinze jours, les faisait passer dans le soleil, durant quinze autres jours de purification par les flammes; enfin les âmes étaient déversées dans la gloire, c'est-à-dire dans le sein de la divinité. A l'appui de sa thèse, Manès citait les phases de la lune : cet astre était dans son plein quand les vaisseaux y avaient apporté quantité d'âmes, et il décroissait au fur et à mesure que les âmes étaient déversées dans le soleil et dans la gloire.

Il est bon de dire que ce dogme grossier n'avait été imaginé que pour le vulgaire.

Manès divisait ses disciples en deux classes : les auditeurs et les parfaits. Les auditeurs se subdivisaient en croyants, premier degré de l'initiation, et en élus, second degré. Quant aux parfaits, c'était parmi eux que se choisissait le collège des soixante-douze ou administrateurs de la secte, le conseil des douze ou gouvernement, et, au-dessus de tous, le président, véritable Grand Maître.

Les parfaits étaient peu nombreux. On ne parvenait à ce haut grade, dans lequel était enfin révélé le sens mystérieux des symboles, qu'après avoir passé un long temps parmi les auditeurs et subi de grandes épreuves.

Organisés en société secrète, de même que les Gnostiques, les Manichéens avaient un triple signe de reconnaissance : la parole, le geste et l'attouchement.

Dans leurs réunions, ils banquettaient souvent, et leurs agapes étaient particulièrement immondes. Comme ils prétendaient que, dans l'homme, l'esprit est l'œuvre du bon principe, tandis que la chair est l'œuvre du mauvais, ils enseignaient qu'on devait haïr son corps, lui faire honte et le déshonorer en toute manière qu'on pourrait; et, sur cet infâme prétexte, il n'y a sortes d'exécrables impudicités dont ils ne se souillaient dans leurs assemblées. Tout comme la Maçonnerie des Arrière-Loges, ils préconisaient la communauté des femmes. Ainsi, en définitive, la doctrine manichéenne se résume dans le désordre des mœurs.

Le Manichéisme est une des hérésies qui ont le plus longtemps duré. Ses débuts sont au troisième siècle. Il fit des progrès très rapides et envahit, en peu de temps, la chrétienté tout entière. Constantin le proscrivit; Julien l'Apostat le favorisa, en haine du christianisme. La secte



fut dans toute sa puissance vers la fin du quatrième siècle, et l'on put croire un moment que le manichéisme deviendrait la religion officielle du monde romain.

Puis, il envahit l'Occident, la Gaule, l'Espagne, ayant pour Grand Maître dans ce dernier pays le célèbre Priscillien. Il y avait des Manichéens à Rome, lorsque saint Augustin y arriva, en 383. Le nombre en fut considérablement augmenté lors de la destruction de Carthage, en 439, parce que beaucoup d'habitants de cette ville, infestée de l'hérésie, émigrèrent en Italie. En 841, le Manichéisme avait jeté de telles racines en Orient, que Justinien résolut de le combattre avec vigueur ; il n'en vint pas à bout, mais il réussit néanmoins à l'affaiblir. Un grand nombre de sectaires se réfugièrent en Bulgarie. Partout ailleurs, ils se cachèrent et devinrent de plus en plus rares.

Au moyen-âge, on assista à une résurrection du Manichéisme. En Cappadoce, les sectaires se nommaient les Pauliciens, du nom d'un de leurs chefs, Paul : ils avaient fondé sur le mont Argée un phalanstère, nommé Téphrique, c'est-à-dire Distinction, qui devint la cité de tous les hommes perdus de l'empire. Dans la Thrace, il y a lieu de citer une variété de Manichéens, qui, dès le quatrième siècle, avaient pris le nom de Messaliens, et qui se divisaient en apôtres ou prédicants, en euchètes ou illuminés, et en gnostes ou parfaits ; ceux-ci possédaient seuls la science des mystères et les secrets de la secte.

Les Messaliens pratiquaient toujours l'antique eucharistie des Gnostiques, mêlée d'une substance ordurière, du sang et de la chair de petits enfants, par dérision de cette parole du Sauveur dans l'Evangile : « Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'Homme et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez point la vie en vous. » Ils célébraient leurs plus détestables orgies, dans la nuit du jeudi-saint au vendredi-saint, absolument comme nos Rose-Croix modernes (1).

Ils se communiquaient les uns aux autres l'esprit, c'est-à-dire l'imprégnation démoniaque, par la communion sacrilège, par des attouchements et des insufflations. Les apparitions sataniques étaient fréquentes parmi eux. Les euchètes se livraient à tous les genres d'extases, et les gnostes enseignaient aux disciples que Dieu ne s'occupait de rien, ayant abandonné le gouvernement des choses créées à ses deux fils, dont le jeune est au ciel et l'aîné sur la terre : celui-ci, c'est Satan, seigneur et maître de l'univers, leur dieu unique et véritable qu'il faut honorer en s'abstenant de ce que prescrit l'Evangile et en faisant ce qu'il défend.

D'Italie, le Manichéisme avait été importé en France ; pour mieux se soustraire aux soupçons des évêques, les émissaires de l'abominable

---

(1) On consultera avec fruit, pour connaître l'histoire de ces sectes, le remarquable ouvrage de l'abbé Lecanu, intitulé : *Histoire de Satan, son culte, ses manifestations, ses œuvres*.



société secrète revêtaient l'habit monastique. Ils se répandirent surtout dans l'Aquitaine, dans l'Orléanais et même dans la Normandie.

Adhémar, historien contemporain, raconte les faits qui concernent les Manichéens d'Orléans : « Ils avaient été séduits, dit-il, par un paysan qui se vantait de posséder le pouvoir d'opérer des prodiges et portait de la cendre d'enfants consumés par le feu. Ils invoquaient le démon, qui leur apparaissait sous la forme d'un homme aussi noir que les habitants de l'Éthiopie, et ensuite sous celle d'un ange brillant de lumière. Ils s'engageaient à lui obéir. Ils reniaient le Christ, et se souillaient chaque jour de crimes et d'abominations ; ce qui ne les empêchait pas de feindre tous les dehors de la piété. »

A raison de leurs assassinats et de leurs libertinages, ces misérables sectaires furent emprisonnés et souvent condamnés à mort. A Orléans, en 1017, on découvrit des Manichéens jusque dans le chapitre de la cathédrale : dix chanoines furent convaincus des sacrilèges et des crimes les plus odieux. La ville, rapporte le moine Glaber, était devenue le séminaire de la secte. Il dit que ceux qui y subirent le dernier supplice, marchaient gaiement au bûcher, s'imaginant que Lucifer, qu'ils adoraient en secret, les préserverait des flammes, ainsi qu'il le leur avait promis mais, quand ils en ressentirent les premières atteintes, ils s'écrièrent qu'ils étaient désabusés, demandèrent grâce et promirent de faire pénitence. Il fut impossible de les sauver, le feu étant déjà trop ardent.

Partout où le Manichéisme renaissait, il prenait de nouveaux noms, comme pour mieux dissimuler son origine. Ces Francs-Maçons du moyen-âge s'appellent : Bogomilles, en Bulgarie ; Cathares, dans la Flandre ; Vaudois, à Lyon ; Cotereaux et Ruptariens, à Bourges ; Publicains, dans les provinces pyrénéennes ; Bonshommes, dans le Narbonnais ; Agenais, à Toulouse. Ils sont connus également sous les appellations de Patarins, Bégars, Brabançons, Navarrais, Basques, Henriciens, Léonistes, Aragonais, Pétrobusiens, Arnaldistes, Piffres, Tisserands, Passagiens, Trivardins, etc. Plusieurs de ces appellations indiquent simplement les provinces habitées par les sectaires ; plusieurs dérivent du nom de leurs principaux docteurs.

La secte des Albigeois sera toujours la plus fameuse entre toutes ces sociétés secrètes qui faisaient revivre le Manichéisme, qui étaient en réalité néo-agnostiques.

Les Albigeois, répandus principalement dans la Provence et le Languedoc, avaient la ville d'Albi pour métropole. Condamnés par les conciles de Toulouse en 1119, de Latran en 1139, de Tours en 1163, ils n'en persévérèrent pas moins dans leurs égarements et leurs pratiques détestables. Le pape Innocent III leur envoya en 1206 une députation composée des plus grands personnages du temps parmi lesquels on comptait Diégo, évêque d'Osma, saint Dominique, fondateur de l'ordre des Frères



LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Séances magiques de Cagliostro, fondateur du Rite Egyptien.

Prêcheurs, Arnould, abbé de Cîteaux, et Pierre de Châteauneuf, évêque de Carcassonne, honoré du titre de légat pontifical. Les Albigeois repoussèrent les ouvertures qui leur furent faites, le comte de Toulouse lui-même autorisa l'assassinat du légat.

Une pareille conduite, dit avec raison Lecanu, n'était propre qu'à attirer sur leur tête une vengeance des plus terribles, et c'est ce qui



advint. Le souverain pontife excommunia le comte Raymond, fit prêcher une croisade contre lui, et chargea Simon, comte de Montfort, de la conduire. Il ne nous appartient pas de raconter les événements de cette guerre désastreuse, qui commença en 1210, se prolongea jusqu'en 1228, et donna lieu à l'établissement de l'Inquisition en 1229. Toutefois, il est juste de dire ici, pour constater des faits trop méconnus, que l'Inquisition ne fut pas un tribunal de sang ni de tortures, tant qu'il resta purement ecclésiastique, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'autorité civile s'en fut emparée comme d'un moyen de gouvernement. Il faut dire aussi que les malheureux hérétiques provoquèrent toujours les représailles et les vengeances, sous lesquelles ils devaient succomber, et qu'ils attaquaient ou se défendaient, non comme des hommes, mais comme des bêtes furieuses avec lesquelles il était impossible de compter.

En 1183, une bande de sept mille Cotereaux se précipitèrent dans le Berri, massacrant sans distinction et incendiant tout sur leur passage; Philippe-Auguste dut envoyer un corps d'armée pour les exterminer. En 1234, les Albigeois d'Espagne se soulevèrent spontanément et commencèrent une pareille campagne; il fallut une croisade pour en avoir raison. En 1230, les Stadingues d'Allemagne, après avoir massacré les missionnaires qui leur avaient été envoyés et les légats qui cherchaient à les ramener aux mœurs et à la foi de l'Évangile, se précipitèrent comme des loups enragés sur tout ce qui se trouvait à leur rencontre : Burchard, comte d'Oldembourg, entreprit de réprimer leur fureur et y perdit la vie avec la meilleure partie de son armée. Les comtes de Clèves et de Hollande, le duc de Brabant et le sire de Mathan le vengèrent en 1234; cette fois, les Stadingues furent exterminés.

Les mœurs des Albigeois et de tous les sectaires du moyen âge étaient celles des Gnostiques et des Manichéens, et on ne peut lire sans frémir les récits des chroniqueurs contemporains. En outre, dans toutes ces sociétés secrètes, on invoquait Satan, on pratiquait la magie.

A Cologne, au treizième siècle, une secte, celle des Lucifériens, rendait un culte direct au prince des ténèbres. Ces hommes se réunissaient dans des souterrains, avaient des autels avec une idole représentant Satan; là, les misérables, devant l'idole, transperçaient, à coups de poignard, l'hostie que l'un d'entre eux était allé recevoir la veille à la paroisse voisine. Ils disaient que Lucifer a été chassé du ciel contre toute justice, mais qu'il reprendra un jour son rang et expulsera à son tour le dieu des chrétiens, et qu'alors les adorateurs de Satan iront jouir avec lui de l'éternelle béatitude.

Les Lucifériens paraissent avoir prolongé très longtemps l'existence de leur secte. On en trouvait encore en 1450, qui immolaient des petits enfants en l'honneur de l'ange déchu dont ils faisaient la vraie divinité; ils le priaient de leur donner des trésors; ils lavaient la tête de ceux de



leurs adeptes qui avaient reçu le baptême, afin de leur ôter le caractère du christianisme.

En Italie, les Lucifériens se cachèrent, à un moment donné, sous le nom de Fraticelles. Pendant le quatorzième siècle, ils envoyèrent de nombreux missionnaires en Allemagne, principalement dans la Bohême. Ce sont les descendants de ces sectaires qui marchèrent plus tard, sous la conduite du fameux Jean Ziska, saccageant les monastères, volant, pillant, commettant mille atrocités.

Du reste, Jean Ziska est revendiqué par les Francs-Maçons eux-mêmes comme un des précurseurs de la Maçonnerie.

Voici en quels termes s'exprimait à son sujet la *Chaîne d'Union*, de Paris, dans son numéro de novembre 1885 :

« C'est Jean Ziska qui, avec Jean Huss, a jeté en Bohême les bases de la Franc-Maçonnerie. Jean Ziska, poursuivant la réforme religieuse, politique et sociale, avait eu l'idée de réhabiliter Satan. Il le représentait comme la victime innocente d'un pouvoir despotique ; il en faisait le compagnon de chaîne de tous les opprimés. Il alla plus loin. Il mit Satan au-dessus du Dieu de la Bible. A la vieille salutation religieuse : « Que Dieu soit avec vous ! » il substitua celle-ci : « Que celui à qui on a fait tort vous salue ! »

Cela est écrit et signé par un des chefs de la Maçonnerie française. Ce n'est point un aveu échappé involontairement à une plume maladroite ; c'est bel et bien une déclaration de principes, nette, voulue, audacieuse, sans réticences.

Avant les Hussites, se placent, dans l'ordre chronologique, les Templiers ; ceux-ci, cela est indiscutable, étaient animés du même esprit anti-catholique que nos Francs-Maçons d'aujourd'hui.

Au début, les Chevaliers du Temple étaient dévoués à l'Eglise. Leur véritable nom est les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ; ils constituaient un ordre à la fois militaire et religieux et devaient leur origine aux croisades. En 1118, Hugues de Pains, Geoffroy de Saint-Omer et sept autres chevaliers français qui avaient suivi Godefroy de Bouillon, formèrent le premier noyau de cet ordre destiné à pourvoir à la sûreté des pèlerins sur les routes de Palestine et à défendre la religion chrétienne et le Saint-Sépulcre contre les Sarrazins. Baudoin II, roi de Jérusalem, leur accorda pour demeure un palais construit sur l'emplacement de l'ancien temple de Salomon. De là leur nom de Chevaliers du Temple ou Templiers, et le nom de « temple » donné à toutes leurs maisons. Leur indigence primitive leur avait aussi valu le surnom de Pauvres de la Sainte Cité.

En 1128, Hugues de Pains se présenta avec cinq de ses chevaliers devant le concile de Troyes, exposa ses vues et obtint la confirmation de son institut. Il parcourut ensuite la France, l'Angleterre, l'Espagne,



l'Italie, recueillit de nombreuses dotations et ramena en Palestine une véritable armée de prosélytes.

L'ordre était divisé en quatre classes : les chevaliers, les écuyers, les frères lais et les prêtres chargés du service divin. Les principales dignités étaient celles du Grand Maître, des précepteurs ou Grands Prieurs, des Visiteurs, des Commandeurs, etc. Le Grand Maître, pris, ainsi que les autres dignitaires, dans la classe des chevaliers, tous nobles de naissance, avait rang de prince et se regardait comme l'égal des souverains, l'ordre étant affranchi par ses statuts de toute juridiction temporelle et relevant directement du Saint-Siège.

Les Chevaliers du Temple prononçaient à leur réception les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. En outre, en recevant un nouveau chevalier, on lui disait : « Vous allez prendre de grands engagements. Vous serez exposé à beaucoup de peines et de dangers. Il vous faudra veiller, quand vous voudrez dormir ; supporter la fatigue, quand vous voudrez vous reposer ; souffrir la soif et la faim, quand vous voudrez boire et manger ; passer dans un pays, quand vous voudrez rester dans un autre. » Aux trois vœux solennels de religion, ils en ajoutaient un quatrième jusqu'à la ruine du royaume de Jérusalem (en 1186) ; par ce vœu, qui est leur trait distinctif, ils s'obligeaient à défendre les pèlerins et à tenir les chemins libres pour ceux qui entreprendraient le voyage de la Terre Sainte. Dès lors, ils appartenaient tout entiers à l'ordre ; ils devaient renoncer à tout lien de famille ; ils ne pouvaient rien posséder en propre, c'était l'ordre qui se chargeait de leur entretien.

Les chevaliers portaient par-dessus leur armure un manteau blanc de laine orné d'une large croix rouge. Le costume des prêtres était blanc ; celui des frères lais, gris ou noir. Tous avaient une ceinture de lin qui devait leur rappeler leur vœu de chasteté.

A cette première époque de ferveur et d'enthousiasme, saint Bernard, l'auteur de leur règle, faisait des Templiers l'éloge suivant : « Ils vivent sans avoir rien en propre, pas même leur volonté. Vêtus simplement et couverts de poussière, ils ont le visage brûlé par le soleil, le regard fier et sévère ; à l'approche du combat, ils s'arment de la foi au dedans et du fer au dehors ; leurs armes sont leur unique parure ; ils s'en servent avec le plus grand courage dans les périls, sans craindre ni le nombre ni la force des Barbares ; toute leur confiance est dans le Dieu des armées, et, en combattant pour sa cause, ils cherchent une victoire certaine ou une mort sainte et glorieuse. »

Hélas ! l'ordre du Temple ne resta pas longtemps digne de tant d'éloges. Les dons et les legs considérables qu'il reçut, et qui firent de lui le plus puissant de tous les ordres, engendrèrent parmi ses membres l'orgueil et l'avidité. D'autre part, après la mort de saint Louis, qui mit fin aux croisades, ils entrèrent en rapport avec les musulmans, et notam-



ment avec les Ismaéliens, qui formaient une société secrète mahométane professant, dans ses mystères, le système de Manès, fondé sur le prétendu dualisme de la divinité. Peu à peu, leurs mœurs se relâchèrent, leur foi disparut; à la fin du treizième siècle, l'ordre était devenu une véritable association anti-chrétienne, ayant adopté les principes gnostiques, rendant un culte caché à une idole dite Baphomet, image satanique du naturalisme, et faisant revivre les turpitudes des Manichéens. Mais aussi, les Templiers, possédant, en tant que collectivité, des richesses immenses, agissaient, pour ne pas se compromettre, avec une hypocrisie dont il est peu d'exemples; le secret de leurs infamies était on ne peut mieux gardé.

Quand Louis IX mourut devant Tunis, les Sarrazins comprirent que dès lors la Palestine ne leur serait plus disputée. Les Templiers perdirent, les uns après les autres, les places fortes qu'ils possédaient en Terre Sainte. En 1279, il ne leur restait plus que Sidon et le château des Pèlerins, entre Dora et Césarée. En 1291, le sultan du Caire, ayant dépouillé les chrétiens de toutes leurs conquêtes, mit enfin le siège devant Saint-Jean-d'Acre, la dernière ville en leur pouvoir; là, se trouvaient des Templiers non corrompus encore, tels que Guillaume de Beaujeu, qui se fit tuer, ainsi que quelques autres chevaliers. Les survivants, emportant les débris de leurs trésors, firent voile vers la Chypre, où ils s'établirent à Limisso.

C'est surtout à partir de ce moment que les Templiers ne combattirent plus que très mollement les infidèles. Leur but parut plutôt être de fonder un Etat séculier de nature aristocratique, d'abord dans l'île de Chypre, puis en France, où ils étaient propriétaires de biens considérables. Le Temple de Paris, centre de l'ordre, contenait dans son enceinte, murée et fortifiée, à peu près le tiers de la ville.

Au commencement du quatorzième siècle, ils étaient arrivés au plus haut point de leur puissance. Les privilèges qui leur avaient été concédés, les donations qui leur avaient été faites, les tributs qu'ils avaient imposés aux musulmans, au temps des croisades, ainsi que le butin qu'ils avaient fait sur eux, avaient multiplié leurs richesses dans une proportion immense. Ils possédaient, dit-on, plus de neufmille manoirs dans la chrétienté. Dans une seule province d'Espagne, au royaume de Valence, ils avaient dix-sept places fortes, et il n'était point d'Etat où ils n'en eussent. Ils tenaient à toutes les familles nobles. Mais, en même temps qu'ils avaient crû en puissance, le relâchement s'était introduit dans leur ordre, puis la corruption, l'orgueil, la luxure, l'avidité, la soif de domination. Déjà, en Orient, ils avaient plus d'une fois forfait à leur honneur de chevaliers et à leur foi de chrétiens; on les accusait, non point à la légère, de violences, de manque de foi, quelquefois même de connivence avec les mahométans, d'hostilités nombreuses contre les chrétiens, de sacrilèges même. Des



faits notoires, qu'on avait oubliés pendant les guerres de la Palestine, revinrent à la mémoire des peuples et changèrent peu à peu l'admiration en défiance.

L'antique loyauté chevaleresque de l'ordre avait fait place à une dissimulation profonde qui justifiait tous les soupçons ; le mystère dont ils s'entourèrent les rendit suspects. On disait partout que, loin de servir la religion, ils entretenaient avec les infidèles des intelligences qui faisaient avorter les projets des princes chrétiens ; on les accusait d'avoir, notamment, communiqué tout le plan de Frédéric II au sultan de Babylone, de préparer la ruine des trônes pour établir à leur place une république universelle, de renier Jésus-Christ à leur réception dans l'ordre, de cracher sur la croix et de consacrer plus spécialement le Vendredi-Saint à ces outrages, de commettre entre eux des impudicités abominables, d'égorger des enfants volés, de pratiquer la magie, de s'engager par serment à suivre sans exception les ordres du Grand-Maître, à n'épargner ni sacré ni profane, à tout regarder comme licite pour le bien de l'ordre, et surtout à ne jamais violer les horribles secrets de leurs mystères nocturnes, sous peine des plus terribles châtimens. Bref, ils étaient déjà perdus dans l'opinion publique lorsque Philippe-le-Bel entreprit de les frapper.

Ce fut en 1306 que ce roi résolut d'instruire le procès des Templiers ; mais il ne put pas le mener aussi vigoureusement qu'il l'eût voulu. Le pape Clément V, que les Francs-Maçons calomnient tant, avait à cœur le souvenir des services rendus autrefois par l'ordre à la cause de l'Eglise ; en sa qualité de protecteur naturel de tous les chrétiens, il se refusait à croire à la perversité de ces indignes.

Le 5 octobre 1307, Philippe-le-Bel fit arrêter en même temps les Templiers dans tout le royaume de France. Aussitôt, le pape proteste ; il présume l'innocence de ceux qu'on accuse, tant qu'une enquête n'a pas fait évanouir son généreux préjugé. Philippe, qui avait des renseignements sérieux, fait procéder aux informations officielles ; cette instruction ne paraît pas offrir assez de garanties au pape, qui se déclare courageusement le père de tous les catholiques et en particulier des Chevaliers du Temple. En 1309, il annule tout ce qui a été fait contre eux ; il suspend les évêques, archevêques et inquisiteurs de France qui ont pris part à ce procès ; il se rend à Vienne, à Lyon, à Poitiers, à Bordeaux ; partout, il entend lui-même ceux qu'on accuse. Il entend, du moins, soixante-douze chevaliers, qui confirment les aveux qu'avaient déjà reçus les commissaires nommés par le roi. Ce n'est pas encore assez. Il attend plusieurs jours, et fait lire à ceux qu'il a interrogés leurs aveux, pour qu'ils puissent les rétracter si le trouble ou la crainte a gêné leur liberté. Mais ils persévèrent tous dans ce qu'ils ont dit.

Cependant, la mission de Clément V n'étant pas dans cette affaire de



châtier des hommes coupables, mais de détruire un ordre corrompu, c'est l'ordre lui-même qu'il veut connaître, et il interroge le Grand Maître et les principaux dignitaires, tels que les Grands Prieurs de diverses provinces de France, de Normandie, d'Aquitaine, de Poitou, et des pays transmarins. Et ceux que l'âge ou les infirmités ne permettent pas de faire venir auprès de lui, il les fait interroger par des prélats qu'il désigne lui-même. On lit à chacun de ces accusés les aveux faits par ses coaccusés, pour qu'il en reconnaisse la vérité ou pour qu'il dise quelle passion détestable a pu amener tant de Chevaliers du Temple à proférer contre leur ordre de telles calomnies. Mais, au lieu de se contredire, ils se confirment tous ; Grand Maître, Grands Prieurs et simples chevaliers répètent partout les mêmes aveux. Et plusieurs chevaliers ajoutent en pleurant « qu'ils ont été contraints à ces horreurs par la violence, la prison et les plus cruels tourments ; qu'ils auraient bien voulu imiter le grand nombre de ceux que ces horreurs avaient engagés à passer dans d'autres ordres ; qu'ils n'avaient pas osé, à cause de la puissance et des vengeances qu'ils avaient à craindre ; qu'ils ont confessé secrètement leurs crimes et en ont demandé l'absolution ». Et ils supplient le souverain pontife de les réconcilier avec l'Eglise.

Et quels étaient ces crimes ainsi avoués ?

Pour qu'on ne me taxe pas de parti-pris contre les Templiers, je citerai Michelet, dont le nom à plus d'un titre, est cher à la Franc-Maçonnerie. Michelet a publié le procès des Templiers sur la minute même des procès-verbaux, dans la *Collection des Documents inédits appartenant à l'histoire de France*. Voici comment il présente sa publication :

« Nous publions dans ce volume et dans les premières feuilles du suivant l'acte le plus important du procès des Templiers. C'est l'interrogatoire que le Grand Maître et 231 chevaliers servants subirent à Paris par devant les commissaires pontificaux. Cet interrogatoire fut conduit lentement et avec beaucoup de ménagements et de douceur par de hauts dignitaires ecclésiastiques, un archevêque et plusieurs évêques... Cette grave affaire, la plus grave peut-être du moyen-âge, devait, pour être traitée gravement, se présenter à la critique dans l'intégralité de ses détails, dans sa vérité naïve et terrible. Désormais, le lecteur pourra juger lui-même. Nous lui remettons entre les mains le plus ancien procès criminel dont il reste une instruction détaillée. »

Et voici le résumé de cet acte authentique, transcrit par Michelet ; voici ce que les coupables ont reconnu librement, sous la seule foi du serment de dire la vérité et toute la vérité :

Les accusés ont avoué les quatorze points suivants :

I. — Chaque Templier, à sa réception, ou peu après, à la convenance de celui ou de ceux qui recevaient et qui étaient toujours des premiers dignitaires de l'ordre, reniait le Christ, tantôt comme crucifié, tantôt comme Jésus ou Sauveur, tantôt comme Dieu, ainsi que la bienheureuse Vierge et les Saints, selon



qu'il y était poussé ou invité par ceux qui le recevaient et qui disaient que le Christ était un faux prophète, ou qu'il n'avait pas souffert ou été crucifié pour la rédemption du genre humain, mais pour ses crimes; et cette pratique était commune à celle de la majorité.

II. — On obligeait en outre le récipiendaire à cracher sur la croix, ou sur la figure et sur la sculpture de la croix, ou sur la sainte image de Jésus-Christ; quelquefois même, on l'obligeait à la fouler aux pieds, outrage que pratiquaient ceux mêmes qui étaient déjà reçus.

III. — La coutume d'un certain nombre de Templiers (évidemment, les chefs) était de se réunir le vendredi-saint ou un autre jour de la semaine sainte, pour fouler aux pieds la croix, faire sur elle des outrages plus odieux encore, et en faire faire par les autres.

IV. — A la réunion générale, on adorait un chat ou un chien, qui y apparaissait quelquefois.

V. — Les Templiers croyaient et on leur disait que le Grand Maître, ainsi que les Visiteurs et les Grands Prieurs pouvaient, quoique laïcs, les absoudre de leurs péchés, sans même les confesser, et par le fait ces supérieurs agissaient en conséquence.

VI. — (Ce sixième point des aveux dévoile certaines particularités fort immorales en usage chez les Templiers, dès la première séance de la réception; on ne peut les reproduire dans un ouvrage comme celui-ci.)

VII. — Ces réceptions étaient secrètes, et on faisait jurer aux récipiendaires de ne jamais quitter l'ordre.

VIII. — (Ce huitième point des aveux est relatif à un crime infâme, représenté comme chose permise; il est impossible de donner ici la moindre explication.)

IX. — Les Templiers avaient, dans leurs lieux de réunion, des idoles, soit bestiales, soit humaines (un crâne humain), et ils les adoraient, spécialement dans leurs grands chapitres; on couronnait ces têtes, on leur faisait toucher des bandeaux dont ensuite on se ceignait le front.

X. — Ceux qui, à leur réception ou après, refusaient de se prêter à ce qui leur était demandé, étaient assassinés ou sequestrés dans des cachots secrets jusqu'à leur mort.

XI. — Les initiateurs enjoignaient aux récipiendaires, sous peine de mort ou de réclusion perpétuelle, de ne rien révéler de ces choses, ni des particularités de leur réception; et si quelqu'un était reconnu ayant commis la moindre indiscretion, il était assassiné ou disparaissait d'une manière quelconque.

XII. — Toutes ces choses se faisaient généralement et communément dans tout l'ordre, tant en deçà qu'au-delà des mers: le Grand Maître les observait et ordonnait de les faire, aussi bien que les Visiteurs, les Grands Prieurs et autres chefs; c'étaient là des observances générales et invétérées, d'antiques coutumes ordonnées par les statuts secrets de l'ordre entier.

XIII. — On considérait, comme chose permise dans l'ordre, le fait de s'emparer du bien d'autrui dans l'intérêt commun, par tous les moyens, *per fas aut nefas*, et on prêtait le serment de procurer, de n'importe quelle manière, même criminelle, l'accroissement des richesses et des avantages de l'ordre.

XIV. — Les chapitres qui se rassemblaient pendant la première veille de la nuit étaient tellement secrets qu'on fermait toutes les portes de la maison ou de l'église dans lesquelles ils se tenaient, et des sentinelles étaient placées même sur les toits, de façon que personne ne pût approcher, ni voir, ni entendre.



LA FRANC-MAÇONNERIE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Napoléon à la Loge du faubourg Saint-Marcel, à Paris.

Tels sont les aveux de 231 Templiers, publiés fidèlement par Michelet.

Les ennemis de l'Eglise ont tenté de les infirmer en disant qu'ils avaient été arrachés par la torture. C'est là un impudent mensonge. Les procès-verbaux constatent, — et Michelet le reconnaît, — que ces aveux ont été faits librement, sans que la torture ait été appliquée aux accusés. Un seul fut mis à la question (interrogatoire fait à Caen), et il répéta ce



que les autres avaient dit avant lui. Car ils disent tous les mêmes choses, à Paris, à Troyes, à Caen, à Rouen, à Bayeux, au Pont-de-l'Arche, à Carcassonne, à Cahors, à Avignon, partout. La même enquête se poursuit en Italie, à Florence, à Bologne, à Ravenne, à Pise, et les Chevaliers du Temple y font encore les mêmes révélations, bien que les prélats commis pour les interroger, prévenus en leur faveur comme l'était le pape, ne désirent rien tant que de reconnaître des innocents dans les membres de cet ordre dont l'Eglise était si fière.

Un grand nombre de ces aveux, en France et en Italie, dit M. de Saint-Albin, furent reçus dans des conciles où les évêques commencèrent par décider que les accusés ne seraient point mis à la torture, et que « ceux qui auraient confessé par crainte des tourments seraient réputés innocents. »

En Angleterre, en Espagne, les mêmes aveux juridiques et sans contrainte se retrouvent, dans divers synodes où des mois entiers furent consacrés aux mêmes informations constatant les mêmes confessions, témoignant les mêmes infamies.

Les ennemis de l'Eglise tirent un argument de ce que Jacques de Molay, le Grand Maître, se rétracta à un moment donné. Mais que prouve cette rétractation? et comment se produisit-elle? Jacques de Molay, malgré l'énormité de ses crimes, n'avait été, par indulgence, condamné qu'à la prison; toutefois, le tribunal avait stipulé qu'il ferait publiquement amende honorable sur un échafaud dressé au parvis de Notre-Dame. Là, le Grand Maître se refusa à s'humilier devant le peuple assemblé; il protesta contre sa condamnation. On reconnaîtra que cette protestation, dont le mobile fut un mouvement d'orgueil, est de peu de valeur de la part d'un grand coupable qui avait lui-même avoué, qui avait persisté pendant trois ans dans ses aveux, répétés à plusieurs reprises; c'était une rétractation bien tardive. Et cette protestation se réfute d'elle-même; car le Grand Maître ne nia pas, au parvis de Notre-Dame, les crimes habituels de l'ordre: il se plaignit seulement d'être poursuivi pour les crimes d'un ordre que, disait-il, il avait quitté depuis longtemps et auquel il était devenu étranger; ce qui était un mensonge insensé, car Jacques de Molay fut Grand Maître jusqu'à son dernier jour, c'était là un fait public. Ce mensonge audacieux chassa du cœur des juges civils toute pitié; et c'est à raison de cette absence de repentir, si imprudemment manifestée, que les magistrats livrèrent alors Jacques de Molay au supplice, qu'il avait, du reste, mérité mille fois.

On a insinué encore que la condamnation des Templiers était voulue par le roi, qui désirait s'emparer des richesses de l'ordre. C'est là une misérable calomnie. En effet, les biens des Chevaliers du Temple, furent donnés par Philippe le Bel aux Chevaliers de Malte, autre ordre de chevalerie religieuse, sans que ce prince en réservât une parcelle pour le



domaine royal. Au surplus, au grade de Kadosch, les Francs-Maçons reconnaissent, malgré eux, le désintéressement du roi, puisqu'ils prodiguent leurs anathèmes aux Chevaliers de Malte et les déclarent voleurs des biens des Templiers.

Enfin, si quelques coupables ont payé de leur vie ces crimes épouvantables, d'autre part, près de quarante mille autres Templiers, ayant confessé les mêmes égarements et fautifs à un degré inférieur, s'en tirèrent avec des pénitences canoniques, jeûnes, prières, un peu de prison, survécurent au roi Philippe le Bel et au pape Clément V, et, libres dans les différentes parties du monde, après la mort des prétendus persécuteurs, ne rétractèrent jamais leurs aveux et n'entreprirent jamais de justifier l'ordre, appuyés qu'ils auraient été par la noblesse de tous les pays, comme le fait remarquer Claudio Jannet, s'il y avait eu un doute quelconque dans l'opinion publique contemporaine sur la vérité et la justice de la condamnation.

Pour tous les esprits impartiaux, la condamnation des Templiers fut éminemment juste.

A un autre point de vue, les hommes qui étudient sans passion reconnaîtront que la Franc-Maçonnerie procède, sinon matériellement, du moins moralement des Templiers, comme ceux-ci sont petits-fils des Albigeois, qui ont eux-mêmes pour ancêtres les Manichéens et les Gnostiques.

Mais la paternité directe de la Franc-Maçonnerie revient aux Sociéniens, dont je vais parler tout à l'heure. Auparavant, je dois dire quelques mots des Ismaéliens, société secrète orientale qui a inoculé le virus du Manichéisme à l'ordre primitivement chrétien des Chevaliers du Temple.

Les Ismaéliens formaient une secte musulmane, qui paraît avoir été fondée, dès les premiers temps du mahométisme, par Ismaël, fils de Giafar ou Djafar; celui-ci mourut vers l'an 766 de l'ère chrétienne, et Ismaël fonda, sous l'intitulé de *sindik* ou « esprits forts », la société qui devait plus tard prendre son nom. Les adeptes mettaient en question, quand l'occasion s'en présentait, les dogmes les plus vénérés du Koran. Au début, ils agirent au grand jour, ce qui leur valut des persécutions de la part des khalifes. Un de leurs chefs les plus célèbres, à l'origine, est Babek, qui parut en 815 et tomba avec ses partisans sous le fer des bourreaux (837).

A cette même époque, vivait à Ahwas, dans les provinces méridionales de la Perse, Abdallah, petit-fils de Daïssan le Dualiste, qui avait hérité des idées de son aïeul sur la divinité, c'est-à-dire qui enseignait, lui aussi, le dualisme. Rendu circonspect par le sort des disciples de Babek, il résolut de miner sourdement la religion des Arabes et fit de l'Ismaélisme une société secrète. Il divisa l'enseignement des doctrines destinées à détruire le Mahométisme en sept degrés d'instruction, auxquels on n'était admis que successivement et lorsqu'on avait été suffisamment



éprouvé. Dans le septième degré, on apprenait que toutes les religions étaient des chimères et que toutes les actions humaines étaient indifférentes.

Abdallah ne tarda pas à former un certain nombre de disciples. Des missionnaires allèrent propager au loin l'Ismaélisme, qui eut bientôt des ramifications à Bassora et dans toute la Syrie.

Le plus célèbre de ces émissaires fut Ahmed, fils d'Eskhaas, surnommé Karmath. Les disciples de celui-ci, qu'on appelait les Karmathites, n'eurent pas la prudence des autres adhérents d'Abdallah; ils se mirent en lutte ouverte contre la puissance encore formidable du khalifat. Cette lutte fut sanglante; elle dura un siècle entier, et ce n'est qu'alors que les Karmathites furent entièrement détruits.

Un de leurs plus hardis missionnaires, qui se nommait aussi Abdallah et qui prétendait descendre d'Ismaël, parvint à s'échapper du cachot où l'avait fait jeter le calife Motadhad et rallia à lui, avec l'aide des Ismaéliens d'Egypte, un parti nombreux et déterminé. Il réussit à conquérir le pouvoir et s'assit sur le trône sous le nom d'Obeidollah-Mahdi. Il fut le fondateur de la dynastie des khalifes égyptiens, appelés Fatimites, parce qu'ils se donnaient pour origine Fatima, fille de Mahomet.

A partir de ce moment, la secte des Ismaéliens fut toute-puissante en Egypte. Elle fut propagée par des agents officiels, dont le chef portait les titres de « daïol-doat », suprême missionnaire dans l'intérêt du trône, et de « khadiol-khodat » juge suprême de l'Etat. Les membres de l'association des Ismaéliens avaient, au Caire, dès l'an 1104, des assemblées deux fois par semaine, le lundi et le mercredi, sous la présidence du daïol-doat. Des hommes et des femmes assistaient à ces réunions. Ces assemblées s'appelaient « medschalisol-hickmet », sociétés de la sagesse; l'édifice où elles avaient lieu, « darol-hickmet », maison de la sagesse. La masse des affiliés ne recevait qu'un enseignement banal; mais il y avait aussi un enseignement particulier, qui était donné seulement aux sujets qui paraissaient aptes à recevoir communication de la doctrine secrète, mélange d'idées persanes et gnostiques, partagée en neuf degrés. L'établissement du darol-hickmet subsista jusqu'à la chute de l'empire des Fatimites. Pendant toute la durée de ces assemblées secrètes, les Ismaéliens d'Egypte envoyèrent partout des émissaires, et c'est ainsi que la société se rétablit mystérieusement dans les différentes contrées de l'Asie.

Dans la dernière moitié du XI<sup>e</sup> siècle, un de ces missionnaires, Hassan-ben-Sabah-Homaïri, devint le fondateur d'une nouvelle branche de la secte, celle des Ismaéliens de l'Est ou Assassins. Ce nom dérive de l'arabe *haschischin*, mangeur de « haschisch ». Les « haschischin » commirent tant de crimes que leur nom est resté pour désigner les coquins coupables de meurtres prémédités.

Hassan est, sans contredit, le plus célèbre des chefs de l'Ismaélisme.



Il n'est personne qui n'ait entendu parler de ce terrible Grand-Maître de la Maçonnerie musulmane, connu surtout sous ce nom redouté : le Vieux de la Montagne.

Hassan avait pris le système ismaëlien en deux classes, se subdivisant en neuf degrés, et y avait ajouté une troisième classe, d'un seul degré, qui formait un groupe à part. Les neuf degrés ismaëliens étaient donnés successivement aux affiliés des deux classes ordinaires, les « réfik », compagnons, et les « daï », maîtres ; ceux-ci pouvaient parvenir aux derniers mystères. La troisième classe, constituant un groupe à part, était celle des « fédavi », mot qui signifie : les sacrés, ceux qui se sacrifient. Pour les fédavi, les secrets de l'ordre devaient toujours demeurer couverts d'un voile impénétrable ; ce n'étaient que des instruments aveugles, fanatiques, formés à exécuter, quels qu'ils fussent, les ordres de leurs supérieurs. Ils composaient la garde du Grand Maître et ne quittaient jamais leurs poignards, afin d'être constamment prêts à commettre les meurtres qui leur étaient commandés.

Les formalités employées pour la réception des fédavi sont décrites comme il suit, dans le voyage de Marco Polo :

« Au centre du territoire des Assassins, en Perse, à Alamout, et, en Syrie, à Masziat, étaient des endroits entourés de murs, véritables paradis mahométans, où l'on trouvait tout ce qui pouvait satisfaire les besoins du corps et les caprices de la plus exigeante sensualité : des parterres de fleurs et des buissons d'arbres à fruits, entrecoupés de canaux ; des gazons ombragés et des prairies verdoyantes, où des sources d'eaux vives bruissaient sous les pas. Des bosquets de rosiers et des treilles de vigne ornaient de leur feuillage de riches salons ou des kiosques de porcelaine garnis de tapis de Perse et d'étoffes grecques. Des boissons délicieuses étaient servies dans des vases d'or, d'argent et de cristal, par de jeunes garçons ou par de jeunes filles aux yeux noirs, semblables aux houris que le prophète de la Mecque avait promis à ses croyants. Le son des harpes s'y mêlait au chant des oiseaux, et des voix mélodieuses unissaient leurs accords au murmure des ruisseaux. Tout y était plaisir, volupté, enchantement. Quand les daï avaient rencontré quelque part un jeune homme doué d'assez de force et de résolution pour faire partie de cette légion de meurtriers, le Grand Maître ou un des Grands Prieurs l'invitaient à leur table ou à un entretien particulier, l'enivraient avec du haschisch et le faisaient transporter dans ces jardins. A son réveil, il se croyait au milieu du paradis de Mahomet. Ces femmes, ces houris, contribuaient encore à compléter son illusion. Lorsqu'il avait goûté jusqu'à satiété toutes les joies que le prophète promet à ses élus après leur mort, lorsque, enivré par ces douces voluptés et par les vapeurs d'un vin pétillant, il tombait de nouveau dans une sorte de léthargie, on le transportait hors de ces jardins ; et, au bout de quelques minutes, il se trouvait auprès



de son supérieur, qui s'efforçait de lui persuader qu'il venait d'avoir une vision céleste, que c'était bien le paradis qui s'était offert à ses regards et qu'il avait eu un avant-goût de ces ineffables jouissances réservées aux fidèles qui auront sacrifié leur vie à l'islamisme et auront eu pour leur supérieur une obéissance illimitée. »

Ces jeunes gens étaient élevés dans ce que le luxe asiatique a de plus somptueux et de plus attrayant, On leur enseignait plusieurs langues; on les armait d'un poignard, et on les envoyait commettre des assassinats sur des chrétiens ou sur des musulmans, pour venger les injures personnelles de l'ordre ou celles de ses amis. Ils prenaient toutes les formes, se revêtaient tantôt du froc du moine, tantôt de l'habit du commerçant; et ils agissaient avec tant de circonspection qu'il était presque impossible d'échapper à leurs coups. Ceux d'entre eux qui périssaient dans l'accomplissement de leur mission sanguinaire étaient considérés par les autres comme des martyrs et comme des élus appelés à jouir dans le paradis d'une félicité sans bornes. Leurs parents recevaient de riches présents, ou, s'ils étaient esclaves, on les affranchissait.

On pourra, d'après l'exemple suivant, se faire une idée de l'empire qu'exerçait Hassan sur l'esprit de ces malheureux.

Hassan s'était emparé, en 1090, de la forteresse d'Alamout, dans le Kouhistan; puis, peu à peu, il avait enlevé une multitude d'autres forts bâtis sur la cime des montagnes de la Perse. Alarmé de ses progrès, Melek-Shah lui envoya un officier pour le sommer d'évacuer ses châteaux, Hassan reçut cet envoyé avec distinction, lui fit visiter une des forteresses qu'il occupait, et le conduisit jusqu'au sommet de la principale tour. Là, sans s'expliquer sur ses desseins, il ordonna à un de ses fédavi de se plonger un poignard dans le cœur. Il n'avait pas achevé de parler que le corps sanglant de la victime venait rouler à ses pieds. A un autre fédavi il commanda de se précipiter du haut de la tour, et presque aussitôt le cadavre meurtri de l'infortuné fanatique était gisant dans le fossé.

— Rapporte à ton maître, dit le Vieux de la Montagne à l'ambassadeur effrayé, ce dont tu viens d'être témoin, et dis-lui que je commande à soixante-dix mille hommes qui m'obéissent avec une égale soumission. Voilà toute ma réponse.

« Quelquefois, dit M. de Hammer, dans son *Histoire de l'Ordre des Assassins*, le Grand Maître aimait mieux arrêter ses puissants ennemis en leur faisant entrevoir les dangers qui les menaçaient et les désarmer par la terreur, qu'augmenter inutilement leur nombre par des meurtres trop souvent renouvelés. Dans cette vue, il gagna un esclave du sultan Sandschar, qui, pendant le sommeil de son maître, planta un poignard dans le sol près de la tête du dormeur. Bien que saisi de voir à son réveil cet instrument de mort, le sultan ne laissa point paraître ses craintes; mais, quelques jours après, le Vieux de la Montagne lui écrivit, dans



le style bref et tranchant de l'ordre : « Sans notre affection pour le sultan, on lui aurait enfoncé le poignard dans la poitrine, au lieu de le planter dans le sol ». Sandschar, qui avait envoyé quelques troupes contre les châteaux des Ismaéliens dans le Kouhistan, les rappela aussitôt et fit sa paix avec Hassan, à qui il assigna, comme tribut annuel, une partie des revenus du pays de Kouxis. »

Indépendamment des grades d'initiation, il y avait dans l'ordre une hiérarchie de fonctions. Après le Grand Maître, qui était le chef suprême de la société, venaient les « daïlkebir » ou Grands Recruteurs. Ces officiers gouvernaient les trois provinces sur lesquelles la puissance des Assassins s'était étendue : le Dschebal, le Kouhistan et la Syrie. Ce sont ces dignitaires que les historiens des croisades appellent les Grands Prieurs. Ils avaient sous leurs ordres un certain nombre de fonctionnaires, soit militaires, soit civils, dont les emplois étaient trop multipliés pour qu'on puisse les énumérer ici.

Vers le milieu du douzième siècle, les Assassins régnaient en souverains maîtres, des frontières du Khorassan aux montagnes de la Syrie, du Mousdoramus au Liban, et de la mer Caspienne à la Méditerranée. Tout tremblait devant eux. Hassan était mort en 1124, après avoir choisi pour successeur Kia-Buzurgomid, celui des daï qui lui avait paru le plus digne d'être investi de la Grande Maîtrise ; mais, peu à peu, cette dignité devint héréditaire. L'ordre des Assassins subsista dans son entier jusqu'en l'an 1254, époque à laquelle Mangou-Khan, petit-fils de Gengis-Khan, inonda l'Orient de ses hordes mongoles, s'empara de la Perse, fit disparaître le Khalifat de Bagdad, renversa d'autres trônes encore, et du même coup, détruisit la secte des Assassins. La forteresse d'Alamout et presque tous les châteaux de l'ordre tombèrent en son pouvoir, et les Ismaéliens de l'Est furent en grande partie pris et massacrés ou dispersés.

Dissoute dans la Perse, la société se conserva néanmoins en Syrie ; on l'y voit encore florissante en l'année 1326.

Quant à l'association des Ismaéliens d'Egypte appartenant au darol-hickmet, que les historiens allemands désignent sous le nom de Grande Loge du Caire, elle avait été abolie, dès 1171, par Salaheddin, lieutenant de Nouredin, chef des Sarrazins.

Tels furent ces Ismaéliens fameux, qui pervertirent les Templiers. Ils reparurent à diverses époques, et on compte encore, de nos jours, quelques sectes dont ils sont l'origine : notamment, les Suffîtes, en Egypte, et les Druzes, en Syrie.

Les relations intimes qui unirent très souvent les Templiers et les Assassins sont dénoncées par tous les historiens orientaux et ont été reconnues au procès de Jacques de Molay ; du reste, les auteurs francs-maçons ne les nient pas. Clavel, par exemple, avoue l'affinité qui existait entre les deux associations. Il remarque qu'elles avaient adopté les mêmes



couleurs, le blanc et le rouge ; qu'elles avaient la même organisation, la même hiérarchie de grades, les trois classes de fédavi, de refik et de daï de l'une répondant aux trois classes de frère lai, d'écuyer et de chevalier de l'autre ; que toutes les deux conjuraient la ruine des religions qu'elles professaient en public ; que toutes deux avaient une doctrine secrète, tirant ses principes du Gnosticisme et du Manichéisme. Il est constant, dit Clavel, que ces deux associations étaient liées par des transactions occultes et qu'elles se rendaient réciproquement toutes sortes de bons offices ; c'est ainsi que fut conclu entre les Templiers et les Assassins un traité par lequel ceux-ci livraient la ville de Damas en échange de celle de Tyr.

Après cette digression, qui avait, on le voit, son utilité, nous arrivons aux Sozzini, plus connus sous le nom francisé de Socin. Ceux-ci sont bien les aïeux immédiats et directs de la Franc-Maçonnerie. Les plus éminents chercheurs sont d'avis, en effet, que c'est cette famille maudite de déistes du seizième siècle qui a conçu le plan de la secte moderne. C'était, en 1791, l'opinion de l'abbé Lefranc, supérieur des Eudistes, qui fut massacré aux Carmes par les septembriseurs ; c'est, de nos jours, aussi, l'opinion du savant évêque de Grenoble, Mgr Fava, à qui ses précieuses études sur la Maçonnerie ont fait une renommée méritée. De son côté, M. Claudio Jannet se rallie à son tour à cet avis, dans son dernier ouvrage, si remarquable, *les Précurseurs de la Franc-Maçonnerie*. Enfin ce qui prouverait que cette opinion est bien la vraie, c'est que l'origine socinienne de la secte est précisément la seule que les auteurs francs-maçons ont grand soin de passer sous silence.

Les Socin naquirent à Sienne, en Italie : Lélío, le premier d'entre eux, en 1525. A leur époque, Luther et Calvin venaient de lever l'étendard de la révolte contre l'Eglise et de créer l'hérésie protestante. Eux, ils résolurent d'aller plus loin que ces prétendus réformateurs et de tirer du principe des révolutionnaires religieux toutes ses conséquences légitimes, c'est-à-dire, selon l'expression très juste de M. de Saint-Albin, de bannir toute espèce de mystère de la religion chrétienne, et, en acceptant hypocritement la Bible, de réduire au sens allégorique tout ce que la raison humaine ne comprend pas.

Ils fondèrent, en 1546, à Vicence, une sorte d'académie ou de convent, qui groupa secrètement les ennemis les plus acharnés du catholicisme : Jules Ghirlanda le Trévisan, François de Ruego, Jean-Paul Alciat le Milanais, Peruta, Jacques Chiari, Valentin Gentils, François Le Noir, Bernardin Okin, l'abbé Léonard, qui se réunirent aux deux frères Socin, Lélío et Darius, tous déistes ou même athées. Ils niaient la Trinité, le péché originel, l'incarnation, la rédemption, tant et si bien que les protestants eux-mêmes s'émurent, disant qu'on allait trop loin.

La république de Venise, épouvantée de ce progrès imprévu de l'im-



LA FRANC-MAÇONNERIE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

A Montauban, en 1828, au cours d'une mission prêchée par le R. P. Guyon, trois francs-maçons, se convertissant publiquement, vinrent brûler leurs diplômes au milieu de l'église, en présence de l'assemblée des fidèles.

piété, ordonna le châtiment des coupables. On put arrêter Jules Ghirlanda et François de Ruego, qui furent condamnés à mort; les autres réussirent à s'échapper et se retirèrent en Suisse, en Allemagne, en Turquie.

Lélio Socin mourut en Suisse, à Zurich, léguant ses biens et ses écrits à Fauste Socin, son neveu. Celui-ci avait alors vingt-trois ans; il était à Lyon, quand il apprit la mort de son oncle. Il accourt à Zurich



pour recueillir ce legs de damné, puis il l'emporte en Italie. Sa jeunesse, ses qualités brillantes, et ses vices, plus encore peut-être que ses qualités, lui gagnent la faveur du grand-duc de Florence. Les plaisirs et l'ambition le retiennent pendant douze ans à la cour. Puis, une ambition plus vaste lui fait quitter Florence pour parcourir l'Europe et la conquérir à son système; car il pousse encore à l'extrême les principes de son oncle, il enlève à la fois l'infiniment peu que Lélío Socin lui avait laissé, il défend à l'homme de rien croire au delà de ce que son intelligence peut comprendre. Et, comme nous avons vu faire depuis à d'autres révolutionnaires, il veut organiser le néant et donner au scepticisme universel la figure d'une religion.

Luther, Calvin, Lélío Socin ont détruit : Fauste Socin joue un nouveau personnage, il est le fondateur d'une religion nouvelle, il ouvre un temple où la révolte, l'impiété, le déisme et l'athéisme peuvent se rencontrer et s'entendre; car Fauste Socin ne leur propose pas une seule vérité, pas même une erreur à croire et à confesser, il ne leur propose que le Christianisme à maudire et à poursuivre de leur haine commune (1).

Or, je le demande, la Franc-Maçonnerie moderne est-elle autre chose que le Socinianisme ?

Mais il y a plus. Fauste Socin a réellement organisé une société secrète telle, qu'elle pouvait fonctionner aussi bien au milieu d'une population catholique qu'au milieu d'une population protestante. Et c'est bien là encore le caractère de la Maçonnerie : chez les peuples protestants, elle pousse ses membres hérétiques au paroxysme de la haine contre le catholicisme et les maintient sans cesse dans les dispositions les plus agressives; au sein des nations catholiques, elle est carrément impie et satanique à la dernière expression.

En 1587, Fauste Socin avait établi sa résidence à Cracovie; l'année suivante, il réunit ses disciples au convent de Brzesc, et c'est là, sans doute, que fut établie définitivement l'association, vraie religion secrète du déisme. Comme il connaissait le cœur humain, ses aspirations, et l'invincible besoin de l'homme, borné de toutes parts, de pénétrer par la pensée au-delà de ces bornes étroites où il est renfermé, Fauste Socin, en même temps qu'il bannissait tous les sacrés mystères, fondements de la foi, du divin amour et de l'espérance éternelle, multipliait ce qui est le plus semblable aux sacrés mystères et peut mieux séduire le cœur, les symboles religieux, signes vains quand sous le signe il n'y a plus de vérité, mais signes nécessaires au succès de la grande imposture. Comme il connaissait le cœur humain et sa soif inextinguible d'amour, en même temps qu'il proscrivait la charité chrétienne, il trompait ceux qui l'écoutaient par le faux semblant d'une fraternité chimérique, et il faisait

---

(1) *Les Francs-Maçons et les Sociétés Secrètes*, par Alex. de Saint-Albin.



prendre successivement aux Sociniens les noms de Frères-Unis, de Frères Polonais, de Frères de la Congrégation, de Frères Moraves, de Frey-Maurur, de Free-Murer et de Free-Masons (ou Maçons Libres).

Mais les infamies des réunions secrètes des Sociniens ne tardèrent pas à transpirer : il y eut, en 1598, un mouvement populaire contre la secte. Le peuple de Cracovie, irrité contre les impiétés de Fauste Socin, brûla tous ses livres abominables sur la place publique, et, ayant arraché de son lit le novateur, l'obligea à assister à la destruction de ses écrits.

Fauste Socin se retira alors chez un ami, Abraham Blonski, fanatique ennemi du catholicisme, au village de Luclavie, et y mourut en 1604, âgé de soixante-quatre ans. A sa mort, la puissance ténébreuse qu'il avait établie était répandue dans une partie de l'Europe, en Pologne, en Angleterre, en Hollande, en France, en Italie, en Hongrie, en Transylvanie, en Moravie, en Silésie, dans la Prusse ducale et dans la Marche de Brandebourg.

Les Sociniens, dit M. Claudio Jannet (1), firent en Angleterre de nombreux prosélytes, et l'on ne peut méconnaître leur influence sur le mouvement qui se produisit dans l'intérieur du protestantisme à l'époque de la grande rébellion. L'organisation et les procédés secrets des Indépendants présentent de notables analogies avec ceux que la Franc-Maçonnerie eut plus tard. C'est sans doute ce qui a accrédité l'opinion, fort répandue au dix-huitième siècle que la Franc-Maçonnerie remontait à Cromwell.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'après la Restauration, comme au temps de la République, le Socinianisme conserva en Angleterre de nombreux adhérents cachés, en attendant de se manifester dans l'école des Déistes et dans les Loges. M. Sayous, dans son excellent ouvrage sur les *Déistes anglais*, les rattache à la propagande d'un écrivain socinien d'origine italienne, Acontius, qui propagea le déisme dans des écrits publiés vers 1611. Ces écrits avaient encore les dehors de dissertations théologiques : mais, au fond, ils énonçaient les mêmes idées que celles qui, à la fin du dix-septième siècle, éclatèrent dans les pamphlets de Blount.

Nous ne pouvons pas conclure ce qui a trait aux Sociniens sans rappeler ce qu'en a dit Bossuet ; car ce grand homme restera toujours la plus grave autorité pour l'histoire du protestantisme. Or, il a attaché la plus grande importance à la propagande socinienne dans les églises protestantes de France et d'Angleterre. Dès le temps de Calvin, cette opinion, dit-il, s'infiltrait dans toutes les églises réformées de France, et, malgré les efforts faits pour la détruire, elle s'y enracinait. En Angleterre, elle se répandait dès les règnes des premiers Stuarts et devenait

---

(1) *Les Précurseurs de la Franc-Maçonnerie*, pages 34 et 35.



une puissance au temps de la domination de Cromwell. Encore un peu, et, au temps de Jurieu, les Sociniens n'étaient plus considérés comme hérétiques. Leur doctrine se répandait, comme plus tard s'est répandue la Maçonnerie. Les Sociniens ne se séparaient pas des églises protestantes ; ils vivaient au milieu d'elles, sous le couvert de pratiques extérieures et avec la faveur secrète de leurs chefs. Bossuet est d'une incomparable vigueur, quand il flagelle l'hypocrisie du ministre Simon recommandant en réalité le Socinianisme en faisant semblant de le combattre. Simon faisait surtout étalage du « parti considérable » que les Sociniens s'étaient fait. Les Sociniens niaient non seulement la divinité de Jésus-Christ, mais encore les peines éternelles de l'enfer. C'était le radicalisme en matière religieuse. Les Indépendants en faisaient une application à l'ordre de la Société civile en soutenant que le prétendu règne de Jésus-Christ devait rendre sur la terre tous les hommes égaux. En envoyant à l'évêque de Fréjus (depuis cardinal Fleury) son *Instruction pastorale contre Richard Simon*, Bossuet lui écrivait que l'esprit d'incrédulité gagnait tous les jours et était devenu un torrent.

Parmi les précurseurs de la Franc-Maçonnerie, enfin, nous ne devons pas oublier les sectaires allemands dont les forfaits sont à jamais célèbres et qui se rommèrent successivement Francs-Juges, Frères de la Rose-Croix et Illuminés.

L'origine de ces sectes germaniques remonte sans aucun doute, à la Sainte-Wehme, qui dès les premiers temps du moyen-âge, procédait, pour commettre ses crimes, absolument comme l'ordre des Ismaéliens, en Orient.

Comme les Templiers, les Francs-Juges formaient un ordre de chevalerie. Toutefois, si les Templiers se cachaient pour accomplir leurs infamies, du moins, on connaissait leurs personnes ; au contraire, chez les Francs-Juges, les individus appartenant à l'ordre demeuraient inconnus, et, loin de cacher ses actes, l'association les affirmait. Les Francs-Juges s'étaient constitués en tribunal invisible, qui, sous prétexte de punir les abus des seigneurs féodaux, exerçait bel et bien ses vengeances personnelles. Longtemps, l'erreur se propagea dans le peuple : quand un châtelain était assassiné par la Sainte-Wehme, les affiliés répandaient le bruit que les meurtriers mystérieux avaient entendu ainsi châtier la tyrannie de ce châtelain à l'égard de ses vassaux ; mais les crimes se multiplièrent tant, qu'à la fin la terrible société dut succomber sous le poids de la réprobation universelle qu'elle avait soulevée.

La Westphalie paraît avoir été le berceau de cette institution. Le suprême tribunal secret avait son siège à Dortmund. Les membres de l'association se divisaient en deux classes. Ceux de la première classe s'appelaient les « loyaux francs-juges », les « chevaliers francs-juges avec armes et écu » ; ils étaient nobles et militaires. Les membres de la deuxième



classe étaient qualifiés de « véritables francs-juges », de « saints juges du tribunal secret » ; ils se composaient en général de bourgeois. Les sectaires des deux classes se donnaient aussi, indistinctement, le titre d'« illuminés ». Les initiations se faisaient avec un cérémonial que la Maçonnerie moderne a copié en beaucoup de parties ; c'est ainsi que, dans le Rite Écossais Ancien Accepté, les trois grades d'Élu (9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> degrés) et le grade de Chevalier Prussien Noachite (21<sup>e</sup> degré) sont tirés de l'Illuminisme allemand.

Lorsque un homme quelconque, seigneur, bourgeois ou vilain, était considéré par les Francs-Juges comme ennemi de leur ordre, ils s'assemblaient et discutaient son cas ; c'est là ce qu'ils appelaient juger. Dès qu'une sentence de mort était prononcée par ce tribunal d'assassins, le président jetait une corde ou une branche de saule au milieu de l'audience, et tous les assistants crachaient dessus. Puis, on délibérait sur les moyens à employer pour se saisir de la personne du condamné. A partir de ce moment, les Francs-Juges, désignés pour l'accomplissement de la « sainte vengeance », devaient le mettre à mort au plus tôt. Ces horreurs durèrent jusqu'en 1664 ; c'est en cette année qu'est signalé le dernier assassinat commis par les Francs-Juges, car ils avaient adopté une manière spéciale. Ils avaient soin d'entraîner ou d'attirer leur victime dans un bois, à proximité d'une ville, et ils pendaient le malheureux à un arbre, au bord de la principale route. Le lendemain, les gens de la ville, passant par là, trouvaient, au matin, le cadavre pendu ; souvent, avant d'être suspendu à l'arbre, l'infortuné avait été poignardé. En tout cas, un poignard, planté dans le tronc de l'arbre, indiquait que la victime avait été frappée par la Sainte Wehme ; sur un parchemin, piqué par le poignard, étaient inscrites les prétendues raisons du meurtre, l'association se donnant comme la grande justicière de l'époque.

Dans sa dernière période d'existence, l'ordre des Francs-Juges se transforma en société secrète s'occupant d'alchimie et d'autres sciences occultes. En 1614, le wurtembourgeois Jean Valentin Andréa jeta les bases de la nouvelle confrérie à laquelle il donna le nom d'ordre des Frères de la Rose-Croix.

Ces sectaires prétendaient former une association purement scientifique et se livrer uniquement aux travaux de la chimie et à l'étude de la médecine. La vérité est qu'ils pratiquaient la magie, l'hermétisme, et professaient, dans leurs assemblées mystérieuses, les doctrines de la Gnose, des Manichéens, des Templiers, des Sociniens.

Les Frères de la Rose-Croix se propagèrent rapidement en Europe ; car tous les anciens disciples de Fauste Socin se rallièrent à eux. La société compta au nombre de ses adeptes les anglais Bacon de Vérulam, Robert Fludd et Elie Ashmole, le savant antiquaire, l'allemand Michel Mayer, médecin de l'empereur Rodolphe, et le français Guillaume Naudé,



secrétaire du cardinal de Mazarin. Ses réunions étaient si bien tenues cachées, qu'on considérait généralement comme imaginaire l'existence de la société elle-même. Cependant, il est certain qu'elle avait un établissement à la Haye, en 1622, et un autre, à **Paris**, à la même époque.

Pendant un siècle environ, les Sociniens, devenus de la sorte les Frères de la Rose-Croix, vécurent dans l'ombre, ne manœuvrant qu'avec la plus grande prudence. Ce fut en 1717 que les Rosi-Crucians, ou Rose-Croix anglais, trouvèrent le moyen de régulariser en quelque sorte l'existence de leur secte, de lui donner le droit de tenir ses réunions sous le couvert d'une autre société, celle-ci fort inoffensive, qui, longtemps, avait eu la tolérance et même la protection de divers gouvernements, mais qui, depuis quelques années, tombait en décrépitude.

Cette société, dans laquelle les Sociniens allaient s'introduire pour la transformer en secte anti-sociale et anti-chrétienne, c'était la *Franc-Maçonnerie opérative* (ou ouvrière), corporation des maçons constructeurs, ayant eu des groupes dans tous les pays.

Les groupes de maçons constructeurs étaient de simples « compagnonnages ». Les membres de ces associations primitives, obligés de parcourir incessamment le pays pour se procurer du travail sur un point quand ils en manquaient sur un autre, avaient imaginé, dès le début, une sorte de fédération ouvrière, qui ne s'occupait ni de politique, ni de religion. Pour éviter d'être dévalisés sur les routes, ils avaient, dans chaque ville importante, un agent, ordinairement aubergiste, qu'ils désignaient sous le nom de « mère » et qui avait mission de recevoir, à leur arrivée, les compagnons voyageurs, de les loger, de les nourrir, de pourvoir, en un mot, à tous leurs besoins, sous la responsabilité du groupe de sociétaires demeurant dans la ville ; et ce groupe leur trouvait du travail, quand c'était possible, ou bien les dirigeait sur une autre localité, où ils recevaient le même accueil fraternel. Ce qui n'avait été, dans le principe qu'une mesure de prévoyance, était devenu plus tard, pour les divers corps de métiers ayant un compagnonnage, un moyen de se perfectionner dans leur profession. La facilité qu'avaient les compagnons de voyager sans frais les porta à changer volontairement et fréquemment de résidence, afin de connaître les procédés particuliers employés dans chaque ville et d'y porter à leur tour ceux dont ils faisaient personnellement usage ; de cette manière, les connaissances individuelles devenaient en quelque sorte le patrimoine commun. Or, parmi les divers compagnonnages, celui des maçons constructeurs fut le plus important ; on doit à ces corporations ouvrières le plus grand nombre d'édifices publics qui furent bâtis au moyen-âge.

Tels étaient les premiers francs-maçons ou Maçons-Libres. Dans chaque royaume, les souverains leur avaient accordé des privilèges, et les papes leur avaient donné des franchises pour les pays catholiques où ils



allaient se fixer. Leurs groupes s'appelaient Loges. Des seigneurs acceptaient d'être membres honoraires de ces corporations et les patronnaient. Puis, peu à peu, après la renaissance, cette fédération se désagrégea ; les édifices se construisirent par des entreprises particulières, au lieu d'être, comme dans le passé, confiés à ces syndicats corporatifs. Partout, la Franc-Maçonnerie ouvrière s'en allait en décadence. En Angleterre, par exemple, la vieille association s'effondrait, malgré la ténacité anglaise pour l'observation des vieilles coutumes. Il y avait bien toujours un lord, un comte ou un duc qui la patronnait et qui présidait ou était censé présider ses banquets ; mais, par le fait, on ne se réunissait plus, on ne recevait plus de nouveaux membres.

En 1702, la Franc-Maçonnerie opérative d'Angleterre avait pour Grand Maître un homme très zélé, Christophe Wreen, qui se désespérait de voir le nombre des Loges aller toujours en diminuant, et qui se multipliait, mais en vain, pour redonner quelque vie à la corporation. Lassé, à la fin, Christophe Wreen donna sa démission, et la confrérie demeura sans chef, tout à fait abandonnée à elle-même.

Quelques années après, les Rose-Croix, sociniens et gnostiques, résolurent de relever à leur profit l'association agonisante et d'en faire la *Franc-Maçonnerie spéculative*. Il n'y avait plus alors à Londres que quatre Loges, lesquelles se réunissaient dans des tavernes ayant pour enseignes : l'Oie et le Gril, la Couronne, le Pommier, le Gobelet et les Raisins. Le 24 juin 1717, le [Rose-Croix Jean-Théophile Désaguliers, physicien et mathématicien français, fils d'un ministre protestant de la Rochelle, qui avait quitté la France après la révocation de l'édit de Nantes et professait une haine féroce contre le catholicisme, réunit à la taverne du Pommier, près du marché de Covent-Garden, quelques autres Sociniens, tels que Jacques Anderson, Georges Payne, King, Calvert, Lumden, Madden, Elliot, ainsi que les membres des quatre Loges qui seules se trouvaient en activité à cette époque.

Dans cette réunion, on décida la suppression des corporations ouvrières, telles que la Fraternité des Constructeurs, la Fraternité des Libres-Maçons, etc., et on vota, à l'unanimité, la fusion de la Fraternité des Maçons Libres et Acceptés avec la Société Alchimique des Rose-Croix. La corporation qui se laissait ainsi absorber par les Sociniens, était une société de Maçons Libres, c'est-à-dire de maçons constructeurs, qui, pour soutenir son prestige, avait admis dans son sein de nombreux membres honoraires, appelés Maçons Acceptés, dont la fortune était mise à contribution pour l'alimentation de la caisse sociale. On résolut, en outre, de conserver aux membres de « l'association régénérée » le nom de Maçons Libres et Acceptés, afin d'écarter tout soupçon sur le véritable but de l'institution naissante. Le Frère Antoine Sayer fut élu Grand Maître ; le Frère Anderson fut chargé, avec le Frère Désaguliers, de rédi-



ger les nouvelles Constitutions. Enfin, le groupement des quatre Loges ainsi fédérées prit le titre de Grande Loge d'Angleterre.

Cette fois, la Franc-Maçonnerie anti-catholique était fondée.

A dater de ce jour, en effet, le plan de Fauste Socin se réalisait. Partie de Londres, la secte va réveiller et transformer la vieille Loge d'York, pénètre dans le pays de Galles et y groupe, sous son étendard hypocrite, tous les ennemis militants de la religion chrétienne, passe en Ecosse, traverse la Manche, fonde à Dunkerque la première Loge continentale (1721) et donne à la France son premier Grand Maître, lord Charles Radcliffe, comte de Derwent-Watters.

En 1718, Georges Payne avait succédé à Antoine Sayer comme Grand Maître d'Angleterre. Désaguliers l'avait remplacé en 1719. Réélection de Georges Payne, en 1720. Puis, élection du duc de Montagu, en 1721.

Je me propose d'écrire, quelque jour, l'histoire complète de la Franc-Maçonnerie. Pour terminer cet ouvrage populaire, je me bornerai, aujourd'hui, à résumer l'œuvre de la secte moderne, comme j'ai résumé brièvement celle des sectes anciennes.

En Allemagne, la Maçonnerie fit son apparition en 1737, à Hambourg; en 1740, des Français l'introduisirent en Prusse, où une Loge se fonda à Berlin et initia les principaux membres de la famille royale, si hostile au catholicisme. Frédéric, l'ami de Voltaire, ne ménagea pas sa faveur à la secrète association.

Dans les pays autrichiens, elle eut à lutter, au contraire, ainsi qu'en Bavière, contre la royauté, fidèle à la cause de l'Eglise. En Autriche, la secte ne put guère s'établir qu'à Prague, dans la Bohême (1749). En 1741, fondation d'une Loge à Bayreuth, capitale de l'ancienne Franconie, dans la Bavière protestante; d'autre part, les Maçons ne purent créer une Loge à Munich, dans la Bavière catholique, qu'en 1777.

En Saxe, la Maçonnerie fut introduite par un Maçon russe, le comte Routowski (1741); là, aucun obstacle ne fut apporté à la propagande des sectaires.

Le Hanovre accueillit favorablement l'institution (1746). A Stuttgart, en Wurtemberg, fondation, en 1774, d'une Loge qui fut fermée par l'autorité au bout de dix ans; ce n'est qu'au dix-neuvième siècle, en 1835, que la Maçonnerie put se remettre à fonctionner ostensiblement dans ce pays. Enfin, dans la Hesse-Darmstadt, elle se trouva d'abord peu appuyée et vécut assez ignorée, de 1764 à 1816, époque à laquelle elle se réveilla par suite de la protection particulière du landgrave de Hesse; elle y est en pleine vigueur depuis lors. La Hesse-Cassel a reçu également avec sympathie la Franc-Maçonnerie; beaucoup de princes de la famille ducale, les souverains eux-mêmes se laissant séduire, ont été francs-maçons dès la fin du dernier siècle (1780).

Mais l'âme de la Maçonnerie, dans toute l'Allemagne, fut, au dix-



LA FRANC-MACONNERIE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Manifestation des Franc-Maçons, en faveur de la Commune, sur les remparts de Paris (1871)



huitième siècle, le docteur Adam Weishaupt, dont j'ai parlé à propos de la création des Loges de Dames. Weishaupt, professeur à la faculté d'Ingolstadt, était à la tête de l'ordre des Illuminés, qui professait le Socinianisme poussé à ses dernières conséquences. Ces descendants des Francs-Juges et des Frères de la Rose-Croix avaient une doctrine ainsi résumée : « L'égalité et la liberté sont les droits essentiels que l'homme, dans sa perfection originaire et primitive, reçut de la nature : la première atteinte à l'égalité fut portée par la propriété ; la première atteinte à la liberté fut portée par les sociétés politiques ou gouvernements. Les seuls appuis de la propriété et des gouvernements sont les lois religieuses et civiles ; donc, pour rétablir l'homme dans ses droits primitifs d'égalité et de liberté, il faut commencer par détruire toute religion, toute société civile et finir par l'abolition de la propriété. » Les Illuminés avaient une hiérarchie de huit grades : le novice, le minerval, l'illuminé mineur, l'illuminé majeur, le chevalier écossais, l'épopite, le régent et le mage. Weishaupt s'empressa de fondre l'ordre des Illuminés avec la Maçonnerie, dès que celle-ci eut acquis droit de cité dans les principales villes d'Allemagne.

En Belgique, la Maçonnerie fut prohibée, tant que ce pays fit partie de l'empire d'Autriche. Cependant, elle eut une Loge à Mons, en 1721, et une autre Loge à Gand, quelque temps après ; mais ces Ateliers furent obligés de dissimuler leur existence. Sous Joseph II, ils furent tolérés ; mais, finalement, ils disparurent en 1787. Lors de la domination française, les Loges belges se rouvrirent, et, après la reconstitution du royaume des Pays-Bas, en 1814, elles conservèrent une administration séparée. Après la révolution de 1830, la Grande Loge provinciale de Bruxelles se transforma en Grand Orient de Belgique. Dès cette époque, la Maçonnerie belge a été des plus actives ; c'est elle qui, dans ces dernières années, porta au pouvoir ces libéraux qui firent tant de mal ; enfin, le réveil des conservateurs catholiques vient de lui arracher le gouvernement, et maintenant, les Loges ayant perdu une grande partie de leur influence, la Belgique chrétienne commence à respirer.

On ne peut pas en dire autant de la Hollande. La Maçonnerie pénétra dans ce pays en 1725 et fonda une première Loge à la Haye. A Amsterdam, en 1735, le peuple se souleva contre les sectaires qui prétendaient s'imposer à la nation. Puis, en 1740, l'association releva la tête, et, depuis lors, elle s'est librement développée. En 1817, le prince héréditaire fut nommé Grand Maître ; à partir de ce moment, la Maçonnerie, a constamment gardé, en Hollande, la consécration officielle.

Introduite, en 1743, dans le Danemark, la Maçonnerie, après une période de demi-prospérité, a été solennellement reconnue, en 1792, par le roi Christian VII. En 1838, le roi Christian VIII s'en déclara Grand Maître et protecteur, titres qui ont été pris ensuite par son successeur. Là encore, la secte fonctionne sans entraves.



En Suède, la Maçonnerie fut vue de bon œil par le pouvoir dès son introduction (1736); mais c'est surtout du règne de Bernadotte que date sa faveur. Comme on l'a vu dans l'exposé des rites, elle forme une branche spéciale de la secte, et c'est le roi lui-même qui gouverne ou croit gouverner les Loges de ses Etats.

Bien accueillie au début en Russie, la Maçonnerie y eût une première Grande Loge à Moscou, en 1731. Toutefois, les progrès furent très lents, et il ne fut fondé de Loges à Saint-Petersbourg qu'en 1771, par des négociants anglais. En 1772, la secte se mit à progresser tout à coup; les Ateliers se multiplièrent; Catherine II permit qu'on initiât son fils. Mais celui-ci, prince très intelligent, comprit bientôt les dangers de la secrète association. A peine monté sur le trône, à la mort de sa mère, Paul I<sup>er</sup> interdit les réunions maçonniques: on sait que ce czar périt assassiné; la Maçonnerie ne fut pas étrangère au crime. Son fils Alexandre I<sup>er</sup> ne fut reconnu par les conspirateurs du palais qu'à la condition de révoquer les édits de Paul I<sup>er</sup>: il le fit en 1803; mais, en 1821, il ordonna, à son tour la fermeture des Loges, qui étaient des foyers de complots permanents. Ces dispositions prohibitives ont été sans cesse confirmées par les czars: aussi, la Maçonnerie n'existe-t-elle pas, à proprement parler, en Russie; mais, d'autre part, ce pays est constamment troublé par les forfaits des « Nihilistes », qui, professant un socialisme farouche, sont une variété des Francs-Maçons.

La Turquie n'a que quelques Loges d'étrangers, dépendant, pour la plupart, du Grand Orient de France. Du reste, parmi cette nation mahométane, la secte, qui est anti-catholique avant tout, n'aurait rien à faire. Elle réserve son action pour les pays chrétiens.

En Suisse, la Maçonnerie, dont l'établissement date de 1737, éprouva quelques difficultés jusqu'à la Révolution. Maintenant, elle fleurit dans plusieurs cantons, et principalement à Genève, où toutes ses créatures sont au pouvoir.

Pour ce qui concerne l'Italie, la secte y a toujours marché à l'avant-garde des ennemis de la Papauté; c'est elle qui groupe les « anti-cléricaux » et les lance contre le Vatican. La Franc-Maçonnerie commença par envahir la Toscane; la première Grande Loge provinciale fut établie à Florence, en 1733, sous le patronage de la Grande Loge d'Angleterre, par lord Charles Sackville, duc de Middlesex. Mais, en 1737, Gaston de Médicis interdit toutes les réunions maçonniques. Les sectaires, dès lors, tinrent leurs assemblées dans le plus grand mystère. Leur action sembla se concentrer un moment à Naples. On constate aussi leurs progrès dans le Piémont, dès le milieu du dix-huitième siècle. Puis, la Maçonnerie italienne se réveilla, quand la Révolution française déborda dans la Péninsule: il se forma un Grand Orient d'Italie à Milan, et un Grand Orient de Naples, qui se réunit au premier en 1809. Ce fut surtout dans ce pays



que la Maçonnerie forestière ou Carbonarisme se signala par des conspirations qui l'ont rendue à jamais fameuse. De 1814 à 1856, les Loges, fermées officiellement, travaillèrent dans l'ombre. Victor-Emmanuel ayant appelé au pouvoir plusieurs Francs-Maçons, les sectaires ceux-ci se comportèrent aussitôt en triomphateurs. L'essor avait été donné d'abord timidement; mais la plus grande activité reprit, avec la formation du nouveau royaume d'Italie. Ce sont les Loges qui ont facilité à Garibaldi la conquête des Deux-Siciles et qui ont poussé Victor-Emmanuel à l'usurpation sacrilège de 1870. Aujourd'hui, la Maçonnerie italienne, non contente de la suppression du pouvoir temporel, rêve la suppression même de la Papauté, et tous ses efforts tendent à ce but.

En Espagne, la Maçonnerie a eu beaucoup de peine à s'implanter. Dès 1727 et 1728, la Grande Loge d'Angleterre délivra des constitutions à deux Loges, à Gibraltar et à Madrid; plus tard, elle en constitua une autre à Cadix. Mais ces Ateliers n'étaient guère fréquentés que par les Anglais. Sur cette terre éminemment catholique, la secte ne pouvait être favorisée par le pouvoir; Ferdinand VI l'interdit, sous les peines les plus sévères (1751). L'invasion française de 1807 amena l'ouverture de nombreuses Loges et la formation d'une Grande Loge à Xérès, puis d'un Grand Orient et d'un Suprême Conseil à Grenade. Après sa restauration, en 1824, Ferdinand VII sévit avec énergie contre les sectaires, dont il interdit toutes les réunions. Néanmoins, la Maçonnerie sut se cacher pendant un demi-siècle, organisée sous la direction d'un pouvoir inconnu, nommé Grand Directoire Consistorial; c'est elle qui, en 1868, a renversé le trône de la reine Isabelle, elle qui a établi une République provisoire; puis, voyant que le pays voulait la Monarchie, elle donna la couronne à l'un des fils de Victor-Emmanuel. Enfin, sous Alphonse XII, elle obtint la tolérance, et, à cette heure, elle conspire de nouveau pour imposer la République au peuple espagnol.

Quant au Portugal, c'est en 1735 que la Maçonnerie y a été importée, sans aucun succès jusqu'en 1833. A l'avènement de Dona Maria, la secte obtint que le gouvernement fermerait les yeux sur son existence. Dès lors, grâce à cette complaisance coupable, les Loges se sont multipliées, sous l'obédience d'un Grand Orient Lusitanien et d'un Suprême Conseil, tous deux établis à Lisbonne.

Mais la partie privilégiée de la Franc-Maçonnerie, c'est, avec l'Angleterre, l'Amérique du Nord. Dans ces vastes territoires protestants, la secte est tout à son aise. C'est en 1733 qu'elle s'établit en Amérique, à Boston. Aujourd'hui, l'institution est en pleine prospérité aux États-Unis, ainsi que dans les divers États de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale, exception faite pour la République de l'Équateur.

En France, — j'ai gardé ce pays pour la fin, — l'Ordre Maçonnique a eu une influence déplorable sur la politique. C'est la Maçonnerie qui a



préparé la Révolution. Les Loges furent factieuses dès le début, mais avec plus ou moins d'hypocrisie, selon les circonstances. C'est ainsi que, le 10 septembre 1737, le duc d'Antin s'opposa à une descente de police, à une Loge de Paris, située dans le quartier de la Rapée, chez le marchand de vins Chapelot. Le duc d'Antin était franc-maçon ; il fut élu Grand Maître, le 24 juin 1738. Un prince du sang, Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, le remplaça à la Grande Maîtrise, en 1743 ; la secte enveloppait déjà la royauté de son réseau d'intrigues. Le duc de Chartres, devenu plus tard duc d'Orléans, lui succéda en 1771 ; on fit prêter à ce prince, lors de sa réception au grade de Kadosch, les serments les plus exécrables. J'ai dit comment ce malheureux prince fut victime de ses complices, le jour, — trop tardif, hélas ! — où il les abandonna.

Sous la première République, la secte régna en souveraine maîtresse. Un grand nombre de députés du tiers-état à la Constituante, tous les nobles félons et tous les mauvais prêtres qui trahirent le trône et l'autel, presque tous les Conventionnels étaient francs-maçons. Le culte de l'Etre Suprême, dont le Kadosch Robespierre voulait faire la religion de la France, n'était pas autre chose en réalité que le culte de Lucifer, le Grand Architecte. Les Théophilantropes étaient des francs-maçons ; étaient aussi francs-maçons, ces précurseurs du spiritisme moderne, les Mesmer, et les Cagliostro, qu'on avait vu s'insinuer dans les salons d'une noblesse corrompue, aux derniers temps de la royauté, et se livrer à des prestiges de toute sorte (baquet, carafe magique, évocations, tables tournantes, etc.). Il faudrait un volume pour raconter tous les crimes politiques et autre de la Maçonnerie en France, pendant la fin du dix-huitième siècle.

Napoléon 1<sup>er</sup>, affilié aux Loges, protégea l'institution et se servit d'elle en de nombreuses occasions ; il avait été reçu maçon à Malte, lors du séjour qu'il fit dans cette île en se rendant en Egypte. Il ne dédaignait pas d'assister aux tenues des Ateliers ; on cite une Loge du faubourg Saint-Marcel, à Paris, aux travaux de laquelle il prit part, en simple Frère, alors qu'il était empereur. Les odieuses persécutions de Napoléon à l'égard du pape Pie VII furent inspirées par la Franc-Maçonnerie. Mais lorsque la secte pensa n'avoir plus besoin de l'Empereur, elle conspira contre lui.

Avec la Restauration, les Loges s'appliquèrent à passer inaperçues. Elles s'aplatirent devant la royauté pour obtenir sa tolérance ; mais, tandis qu'elles prodiguaient des fonctions honorifiques aux grands personnages de la cour, elles n'en complotaient pas moins la ruine de la monarchie. Pour ne pas se compromettre, la Maçonnerie avait créé le Carbonarisme, prête à le désavouer en cas d'insuccès ; aujourd'hui, on sait à quoi s'en tenir sur cette association annexe, à qui l'on doit toutes les tentatives insurrectionnelles de 1820 à 1830, et qui ne contribua pas peu à la chute de Charles X. Il est bon de dire toutefois que, sous ce dernier règne, le



pouvoir ne fut pas dupe des sectaires : Charles X autorisa des missions pour exhorter par des prédications les Francs-Maçons à se convertir ; quelques-unes furent couronnées de succès, notamment celle du R. P. Guyon, à Montauban, qui réussit, par son éloquence persuasive, à obliger la Loge *les Arts Réunis* à se dissoudre elle-même ; trois membres de cette Loge se convertirent publiquement et vinrent brûler leurs diplômes de maçons au milieu de l'église, en présence de l'assemblée des fidèles (1828).

Le gouvernement de Juillet eut la faiblesse et la sottise de fermer les yeux sur les agissements des Loges. Le franc-maçon Lafayette avait mis Louis-Philippe sur le trône ; celui-ci crut devoir à la secte quelque reconnaissance ; il ne se doutait pas qu'on ne lui avait laissé prendre la place de Charles X que parce que la République n'était pas encore mûre. Il vit bien, en 1848, que la Maçonnerie n'appuie les monarchies libérales que pour mieux préparer la Révolution.

On a lu, dans une autre partie de cet ouvrage, quel fut le rôle de la Franc-Maçonnerie à l'établissement de la seconde République, puis à l'occasion du coup d'État. Je n'y reviendrai donc pas. Il me suffira, à propos du second Empire, de rappeler que Napoléon III, franc-maçon comme son oncle, dut obéir maintes fois aux ordres secrets de la secte. L'expédition franco-piémontaise de 1859, qui fut le point de départ de l'unité italienne, a été ordonnée par les Carbonari ; l'attentat d'Orsini, en 1858, avait eu pour but de rappeler à l'empereur ses anciens engagements ; c'est là un fait acquis à l'histoire. D'autre part, Napoléon III crut tenir dans sa main les Loges, parce que le Grand Orient de France, dès le 9 janvier 1852, avait élu le prince Lucien Murat Grand Maître, et parce que les Loges du Rite Français acceptèrent ensuite la Grande Maîtrise imposée du maréchal Magnan, puis du général Mellinet. Il se trompa ; la Maçonnerie se joua de ces Grands Maîtres de carton ; les Loges du Rite Écossais refusèrent même de se rallier au Grand Orient, qui semblait accepter du pouvoir sa direction ; et l'on peut dire justement que Napoléon III, à Chislehurst, dut méditer souvent les paroles de Pie IX qui l'avait mis sous vent en garde contre la secte et qu'il n'avait pas écouté.

Aujourd'hui la Maçonnerie exerce en France une puissance réelle, indiscutable. Activement mêlée à la politique depuis le 4 septembre 1870, on l'a vue, sur les remparts de Paris, manifester en faveur de la Commune ; on l'a vue, pendant le septennat du maréchal Mac-Mahon, organiser un des plus formidables complots qui aient existé pour s'opposer au rétablissement de la monarchie légitime ; on l'a vue triompher avec la présidence du Frère Grévy, et nous la voyons encore tenir le haut du pavé depuis qu'elle encombre toutes les avenues du pouvoir.



## CONCLUSION

Dans un petit volume spécial intitulé *le Vatican et les Francs-Maçons* j'ai publié, in-extenso, tous les actes apostoliques du Saint-Siège contre la Franc-Maçonnerie : Constitutions, Encycliques, Allocutions et Avertissements.

Dans le présent ouvrage, ici terminé, j'ai réuni toutes mes révélations sur la secte maudite.

J'écrivais, en commençant :

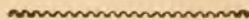
« Faire la lumière sur tout ce qui se passe chez les Francs-Maçons est un devoir. Si l'œuvre de la Maçonnerie est bonne, la faire connaître, c'est rendre service à l'association. Si elle est mauvaise, c'est rendre service à l'humanité. »

Ma tâche est accomplie, pour aujourd'hui.

Tout le monde, à présent, peut juger cette secte, qui n'existe qu'en haine du catholicisme, et qui, se complaisant dans les infamies de toute espèce, ne recule devant aucun crime pour mettre son programme à exécution.

Et que l'on veuille bien, après avoir parcouru mon modeste travail, relire avec soin toutes les bulles anti-maçonniques du Saint-Siège, depuis la Constitution *In Eminentis*, du pape Clément XII (24 avril 1738), jusqu'à l'Encyclique *Humanum Genus*, du pape Léon XIII (20 avril 1884),

Alors, ceux qui, par ignorance, se sont refusés, jusqu'à ce jour, à admettre cette grande vérité chrétienne qui s'appelle « l'infailibilité de l'enseignement pontifical », ceux-là pourront se convaincre, et proclameront avec nous, s'ils sont de bonne foi, que la Papauté, en dénonçant la Franc-Maçonnerie dès son origine, a fait preuve d'une clairvoyance admirable, a démontré ainsi aux peuples que toute parole qui tombe du haut de la Chaire de Pierre est une parole infallible.





# TABLE DES MATIÈRES

Pages.

## AVANT-PROPOS

|                                                     |   |
|-----------------------------------------------------|---|
| La Franc-Maçonnerie jalouse de ses secrets. . . . . | 1 |
|-----------------------------------------------------|---|

## PREMIÈRE PARTIE

### Les Loges ou la Maçonnerie Bleue

|                                                                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. — La Loge des Apprentis . . . . .                                                                                                            | 13  |
| 1. L'enrôlement. — 2. Initiation de l'Apprenti (1 <sup>er</sup> degré). —<br>3. Catéchisme de l'Apprenti. — 4. Les séances ordinaires.          |     |
| II. — La Loge des Compagnons. . . . .                                                                                                           | 80  |
| 1. Initiation du Compagnon (2 <sup>e</sup> degré). — 2. Catéchisme du Com-<br>pagnon. — 3. Les séances ordinaires.                              |     |
| III. — La Chambre du Milieu ou Loge des Maîtres . . . . .                                                                                       | 100 |
| 1. Initiation du Maître (3 <sup>e</sup> degré). — 2. Catéchisme du Maître. —<br>3. Impressions de l'Initié Maître. — 4. Les séances ordinaires. |     |
| IV. — Banquets des Loges. . . . .                                                                                                               | 160 |
| V. — Ensemble des secrets de la Maçonnerie Bleue . . . . .                                                                                      | 176 |

## DEUXIÈME PARTIE

### Les Chapitres ou la Maçonnerie Rouge

|                                                                                                                                                                                                                                                          |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. — La sélection . . . . .                                                                                                                                                                                                                              | 190 |
| II. — Le Chapitre des Maîtres Parfaits. . . . .                                                                                                                                                                                                          | 197 |
| 1. Le Maître Secret (4 <sup>e</sup> degré). — 2. Le Maître Parfait (5 <sup>e</sup> degré).<br>— 3. Le Secrétaire Intime (6 <sup>e</sup> degré). — 4. Le Prévôt et Juge<br>(7 <sup>e</sup> degré). — 5. L'Intendant des Bâtiments (8 <sup>e</sup> degré). |     |
| III. — Le Conseil des Elus ou Grand Chapitre . . . . .                                                                                                                                                                                                   | 207 |
| 1. Le Maître Elu des Neuf (9 <sup>e</sup> degré). — 2. L'Illustre Elu des<br>Quinze (10 <sup>e</sup> degré). — 3. Le Sublime Chevalier Elu (11 <sup>e</sup> degré).                                                                                      |     |
| IV. — La Voûte de Perfection . . . . .                                                                                                                                                                                                                   | 228 |
| 1. Le Grand Maître Architecte (12 <sup>e</sup> degré). — 2. Le Royale-Arche<br>(13 <sup>e</sup> degré). — 3. Le Grand Ecossais de la Voûte Sacrée<br>(14 <sup>e</sup> degré).                                                                            |     |
| V. — Le Grand Conseil . . . . .                                                                                                                                                                                                                          | 244 |
| 1. Le Chevalier d'Orient ou de l'Epée (15 <sup>e</sup> degré). — 2. Le Prince<br>de Jérusalem (16 <sup>e</sup> degré). — 3. Le Chevalier d'Orient et d'Occi-<br>dent (17 <sup>e</sup> degré).                                                            |     |
| VI. — Le Souverain Chapitre. . . . .                                                                                                                                                                                                                     | 263 |
| 1. Le Rose-Croix (18 <sup>e</sup> degré). — 2. La Cène. — 3. Catéchisme du<br>Rose-Croix. — 4. Les séances ordinaires.                                                                                                                                   |     |



|                                                                                                                      | Pages. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| VII — Banquets des Chapitres. . . . .                                                                                | 310    |
| 1. Banquets des Elus. — 2. Banquets des Ecossais. — 3. Banquets des Chevaliers d'Orient. — 4. Agapes des Rose-Croix. |        |
| VIII. — Ensemble des secrets de la Maçonnerie Rouge. . .                                                             | 318    |

### TROISIÈME PARTIE

## Les Aréopages ou la Maçonnerie Noire

|                                                                                                                                                                                                                                                                                     |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. — Le Conseil du Liban ou Collège . . . . .                                                                                                                                                                                                                                       | 334 |
| 1. Le Grand Pontife de la Jérusalem Céleste (19 <sup>e</sup> degré). — 2. Le Grand Patriarche, Vénérable Maître ad Vitam (20 <sup>e</sup> degré). — 3. Le Chevalier Prussien Noachite (21 <sup>e</sup> degré). — 4. Le Prince du Liban, Royale-Hache (22 <sup>e</sup> degré).       |     |
| II. — La Cour . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                             | 344 |
| 1. Le Chef du Tabernacle (23 <sup>e</sup> degré). — 2. Le Prince du Tabernacle (24 <sup>e</sup> degré). — 3. Le Chevalier du Serpent d'Or (25 <sup>e</sup> degré). — 4. Le Prince de Merci (26 <sup>e</sup> degré). — 5. Le Souverain Commandeur du Temple (27 <sup>e</sup> degré). |     |
| III. — La Grande Loge . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                     | 352 |
| 1. Le Chevalier du Soleil, Prince Adeptes (28 <sup>e</sup> degré). — 2. Le Grand Ecossais de Saint-André d'Ecosse (29 <sup>e</sup> degré).                                                                                                                                          |     |
| IV. — L'Aréopage ou Conseil. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                | 360 |
| 1. Le Kadosch, ou Grand Elu Chevalier Kadosch, Parfait Initié (30 <sup>e</sup> degré). — 2. Catéchisme du Kadosch. — 3. Les séances ordinaires.                                                                                                                                     |     |
| V. — Banquets des Aréopages. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                | 392 |
| VI. — Ensemble des secrets de la Maçonnerie Noire . . . .                                                                                                                                                                                                                           | 399 |

### QUATRIÈME PARTIE

## La Direction Suprême ou la Maçonnerie Blanche

|                                                                                                                                        |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. — Le Noviciat. . . . .                                                                                                              | 412 |
| 1. Les Juges Philosophes, Grands Commandeurs Inconnus. — 2. Secrets des Juges Philosophes. — 3. Règlement du Régime.                   |     |
| II. — Le Souverain Tribunal . . . . .                                                                                                  | 435 |
| 1. L'Inquisiteur Inspecteur Commandeur (31 <sup>e</sup> degré). — 2. La Suprématie Judiciaire.                                         |     |
| III. — Le Consistoire ou Grand Campement. . . . .                                                                                      | 442 |
| 1. Le Prince de [Royal-Secret (32 <sup>e</sup> degré). — 2. La Suprématie Exécutive.                                                   |     |
| IV — Le Suprême Conseil . . . . .                                                                                                      | 448 |
| 1. Le Souverain Grand Inspecteur Général (33 <sup>e</sup> degré). — 2. La Suprématie Gouvernementale ; règlement des Suprêmes Conseils |     |



|                                                          |     |
|----------------------------------------------------------|-----|
| V. — L'Autorité fictive. . . . .                         | 472 |
| VI. — Ensemble des secrets de la Maçonnerie Blanche. . . | 484 |

## CINQUIÈME PARTIE

**La Maçonnerie Forestière ou Carbonarisme**

|                                                                                                                                                                                                                                            |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. — Hiérarchie des Ventes. . . . .                                                                                                                                                                                                        | 488 |
| II. — Les Grades Forestiers . . . . .                                                                                                                                                                                                      | 493 |
| 1. L'Apprenti Bon Cousin (1 <sup>er</sup> degré). — 2. Le Maître Bon Cousin (2 <sup>e</sup> degré). — 3. Le Grand Elu Bon Cousin (3 <sup>e</sup> degré). — 4. Le Grand Maître Bon Cousin (4 <sup>e</sup> degré). — 5. Banquets des Ventes. |     |
| III. — Les Carbonari à l'œuvre . . . . .                                                                                                                                                                                                   | 525 |
| IV. — Ensemble des secrets de la Maçonnerie Forestière.                                                                                                                                                                                    | 527 |

## SIXIÈME PARTIE

**Les Sœurs Maçonnes**

|                                                                                                                                                                                                                                    |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. — Idée-mère de la Maçonnerie des Dames. . . . .                                                                                                                                                                                 | 532 |
| II. — La Maçonnerie d'Adoption . . . . .                                                                                                                                                                                           | 541 |
| 1. L'Apprentie (1 <sup>er</sup> degré). — 2. La Compagnonne (2 <sup>e</sup> degré). — 3. La Maîtresse (3 <sup>e</sup> degré). — 4. La Maîtresse Parfaite (4 <sup>e</sup> degré). — 5. La Sublime Ecossaise (5 <sup>e</sup> degré). |     |
| III. — La Maçonnerie Palladique. . . . .                                                                                                                                                                                           | 622 |
| 1. L'Ordre des Sept Sages. — 2. L'Ordre du Palladium ; l'Adelphe ; le Compagnon d'Ulysse ; la Compagne de Pénélope.                                                                                                                |     |
| IV. — Banquets Androgynes. . . . .                                                                                                                                                                                                 | 628 |
| V. — Les Amusements Mystérieux. . . . .                                                                                                                                                                                            | 635 |
| VI. — Ensemble des secrets de la Maçonnerie des Dames .                                                                                                                                                                            | 640 |

## SEPTIÈME PARTIE

**La Franc-Maçonnerie dans la société**

|                                                    |     |
|----------------------------------------------------|-----|
| I. — La Philanthropie Maçonnique. . . . .          | 644 |
| II. — La Surveillance Fraternelle . . . . .        | 653 |
| III. — Les Francs-Maçons et la Politique . . . . . | 656 |
| IV. — Les Francs-Maçons et la Patrie . . . . .     | 663 |
| V. — Les Exécutions Maçonniques. . . . .           | 675 |

La princesse de Lamballe ; l'abbé François Le Franc, supérieur des Eudistes ; Louis-Philippe-Joseph d'Orléans ; l'agent de police Saint-Blamont ; le général Quesnel ; le duc de Berry ; William Morgan ; Emiliani et Lazzoneschi ; le comte Rossi ; le maréchal Prim ; Garcia Moreno, président de la République de l'Equateur ; Léon Gambetta. — Le poison des Francs-Maçons.



## HUITIÈME PARTIE

### Cérémonies diverses

|                                                                                              |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. — Les Solennités d'Atelier. . . . .                                                       | 717 |
| 1. Consécration d'un Temple. — 2. Inauguration d'une Loge. — 3. Installation d'un Vénérable. |     |
| II. — Les Tenues Blanches. . . . .                                                           | 724 |
| 1. Baptême de Louveteaux. — 2. Reconnaissance Conjugale. — 3. Pompe Funèbre Maçonnique.      |     |

## NEUVIÈME PARTIE

### Rites maçonniques divers

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. — Maçonnerie Masculine . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 741 |
| 1. Rite Ecossais Ancien Accepté. — 2. Rite Français. — 3. Rite d'York ou de Royale-Arche. — 4. Rite d'Hérodom. — 5. Rite Ecossais Ancien Réformé. — 6. Rite Ecossais Philosophique. — 7. Rite de Zinnendorf. — 8. Rite Eclectique. — 9. Rite suédois de Swedenborg. — 10. Rite oriental de Misraïm.                                                    |     |
| II. — Maçonnerie Androgyne. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 755 |
| 1. Rite des Ecossaises de Perfection. — 2. Rite Egyptien dit de Cagliostro. — 3. Rite du Mont-Thabor. — 4. Rite des Mopses. — 5. Rite des Feuillantes ou Dames Philéides. — 6. Rite de la Félicité. — 7. Rite des Fendeuses du Devoir. — 8. Rite de la Persévérance. — 9. Rite des Chevaliers et Nymphes de la Rose. — 10. Rite des Amants du Plaisir. |     |

## DIXIÈME PARTIE

### Précis Historique

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Revue sommaire de la Franc-Maçonnerie : les ancêtres de la secte et la Maçonnerie contemporaine . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 763 |
| Les Précurseurs : les Gnostiques ; les Ophites ; les Manichéens ; les Albigeois ; les Lucifériens ; les Templiers ; les Ismaéliens ; les Assassins ; les Sociniens ; les Francs-Juges ; les Frères de la Rose-Croix. — La Maçonnerie contemporaine : sa fondation et ses rapides progrès ; en Angleterre ; en Allemagne ; en Autriche ; en Belgique ; en Hollande ; en Danemark ; en Suède ; en Russie ; en Suisse ; en Italie ; en Espagne ; en Portugal ; en Amérique ; en France. |     |
| CONCLUSION . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 799 |



---

PARIS — IMPRIMERIE GUSTAVE PICQUOIN, 51, RUE DE LILLE

---







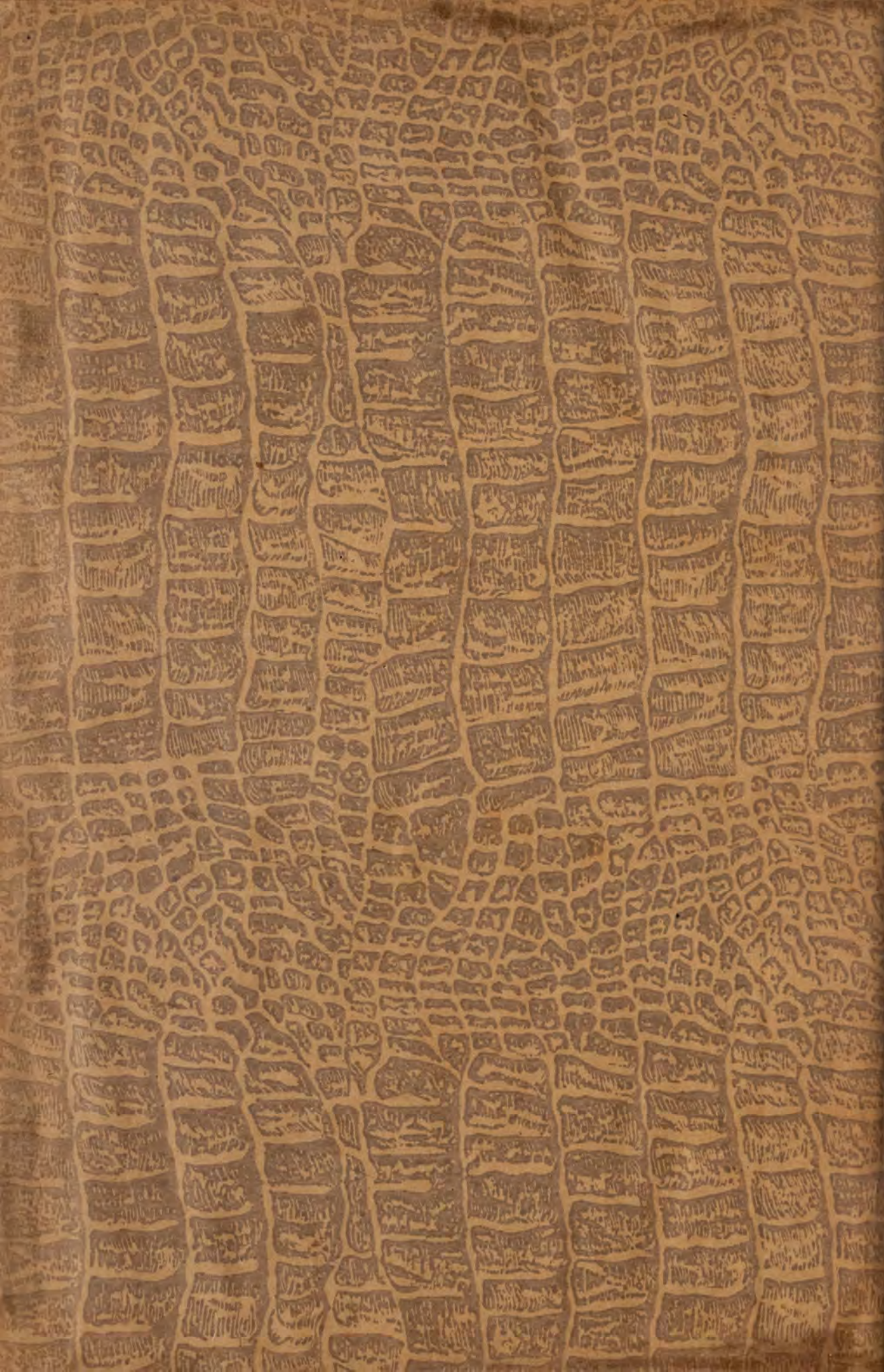




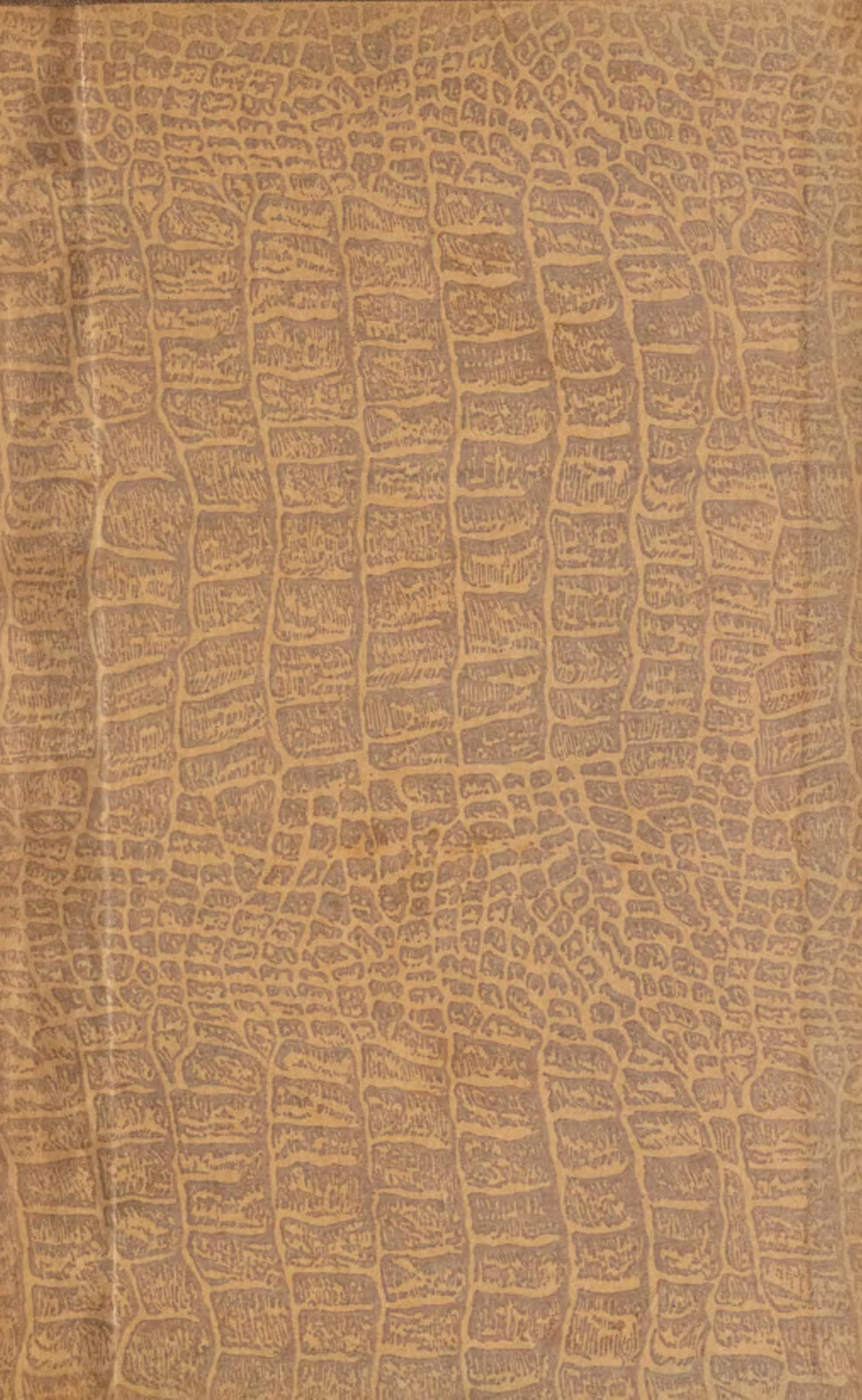
28.000

---







































Deuicavé

LES MYSTERES  
DE LA  
FRANC-MAÇONNERIE  
DÉVOILÉS  
PAR  
LÉO TAXIL

~~~~~  
DESSINS DE MÉJANEL — GRAVURES DE PANNEMAKER

ÉDITION DE PROPAGANDE POPULAIRE

Manuel résumé du grand ouvrage

LA FRANC-MAÇONNERIE

DÉVOILÉE ET EXPLIQUÉE

par

Léo Taxil

Cette édition, spécialement destinée à la propagande parmi le peuple, résume d'une manière très complète tous les volumes de documents que M. Léo Taxil a publiés. Ce manuel populaire, quoique non illustré, permet aux lecteurs de savoir exactement à quoi s'en tenir sur l'ensemble, sinon sur le détail, des nombreux mystères de la Franc-Maçonnerie.

Joli volume, texte compact. — Prix : 2 fr.



ETOUZEY & ANÉ, ÉDITEURS, 17, RUE DU VIEUX-COLOMBIER PARIS

LES MYSTÈRES

DE LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉVOILÉS ⁽¹⁾

AVANT-PROPOS

La Maçonnerie jalouse de ses Secrets.

Il n'est, dans notre pays, aujourd'hui personne qui n'ait entendu parler des Francs-Maçons.

Tout le monde sait qu'il existe une sorte d'association internationale, ayant des groupes secrets dans presque toutes les contrées du monde, ne laissant connaître au public qu'un très petit nombre de ses membres, tenant des réunions mystérieuses en des locaux souvent cachés, réunions d'où sont soigneusement écartées les personnes non affiliées, et appelée la Franc-Maçonnerie.

Bien des fois, celui qui n'est pas au courant des signes particuliers auxquels les affiliés se reconnaissent entre eux, demeure intrigué en présence de certains indices bizarres, tels que trois points disposés en triangle et placés à la suite d'un nom soit dans une signature soit sur une enseigne de boutique. Qui n'a pas eu sa curiosité éveillée en apercevant, dans la rue ou en un lieu public, deux hommes esquisser rapidement un geste incompréhensible, ou en les entendant, au milieu d'une conversation, se servir tout à coup d'un mot étrange, d'une expression manifestement détournée de sa signification usuelle ?

Ces personnages, qui, en certaines circonstances, font brusquement bande à part au milieu de leurs semblables, qui ont des signes secrets de ralliement et un langage spécial énigmatique, qui, en un mot, emploient, pour la plupart, tous leurs efforts à dissimuler leur qualité de membres d'une association particulière, ce sont les Francs-Maçons.

Grâce à leurs précautions, du reste, très habiles, la grande masse du public ne sait pas au juste à quoi s'en tenir sur le but que poursuivent dans l'ombre ces individus aux allures mystérieuses.

(1) Tous les droits de reproduction, tant du texte que des dessins, sont réservés, cet ouvrage devant être traduit dans plusieurs langues.

Les partisans de cette société secrète lui prodiguent mille louanges : ce serait, à les entendre, une institution philanthropique, secourant les pauvres en cachette, laissant de côté la politique et ses intrigues, et ne s'occupant de religion que pour invoquer, de temps à autre, la divinité, d'une manière générale, sous le titre de « Grand Architecte de l'Univers ».

Les adversaires de la Franc-Maçonnerie affirment, au contraire, que cette société est une secte des plus dangereuses, ne se souciant pas le moins du monde des pauvres, haïssant même les ouvriers en les trompant et les exploitant, maîtresse en l'art de tramer des intrigues politiques à son profit exclusif, et se livrant à des pratiques honteuses, dans la plupart de ses réunions secrètes, sous prétexte de célébrer le culte de la Nature.

Voilà, en résumé, ce qui se dit de part et d'autre. Mais, des partisans ou des adversaires de la Franc-Maçonnerie, qui est-ce donc qui a raison?

Il n'y a, à mon avis, qu'un moyen de résoudre ce problème ; et je crois que mon avis sera partagé par tous les amis de la logique et de la raison, par toutes les personnes de bon sens.

Ce moyen est bien simple. Le voici : — Faire la lumière la plus complète sur tout ce qui se passe chez les Francs-Maçons.

Si la Franc-Maçonnerie n'était pas comme le singe de la fable, si elle éclairait sa lanterne, le bon public aurait vite son opinion faite, tout le monde saurait exactement à quoi s'en tenir. Mais voilà ! cette société, que les uns déclarent excellente, que les autres traitent d'abominable, persiste, avec un entêtement inouï, à s'entourer de mystère, à demeurer dans une profonde obscurité.

La Franc-Maçonnerie a des journaux secrets. Ceci semble impossible, et pourtant rien n'est plus vrai. Les chefs de la société font imprimer des journaux spéciaux, — comme la *Chaîne d'Union*, à Paris, la *Bauhutte*, à Leipzig, le *Freemason*, à Londres, le *Zirkel*, à Vienne, le *Gran Oriente de Espana*, à Madrid, la *Rivista della Massoneria italiana*, à Rome, le *Dominion Odd-Fellow*, au Canada, la *Voice of Masonry*, à Chicago, l'*Acacia*, à Buenos-Ayres, le *Boletín Masonico*, à Mexico, le *Masonic World*, de Boston et New-York, etc., — et ces journaux, au lieu de chercher, comme les autres, à se répandre, visent à limiter leur clientèle. Essayez de vous abonner à l'une de ces feuilles ; si vous ne prouvez pas que vous êtes Franc-Maçon, le directeur de l'organe refusera bel et bien votre argent.

La Franc-Maçonnerie a des livres à elle, dans lesquels sont exposées ses pratiques et ses doctrines ; mais ces livres encore ne sont vendus que chez des libraires spéciaux (1). Pour obtenir les plus ordinaires, il faut aussi faire constater par le débitant que l'on est membre de l'association ; quant à certains volumes, qui sont précisément les plus intéressants, il est impossible de se les faire délivrer, même à prix d'or, si l'on n'est pas muni d'une autorisation signée des chefs de la confrérie.

(1) La plus importante de ces librairies, en France, est située, à Paris, 37, rue Jean-Jacques Rousseau. On peut vérifier ; on reconnaîtra ainsi la parfaite exactitude de ce que j'avance.

Franchement, dira-t-on, c'est bien là exagérer l'amour de l'incognito.

Or, puisque j'ai été Franc-Maçon, puisque j'ai mis à profit mon passage dans la secrète société, non seulement pour voir et comprendre, mais surtout pour me procurer tous les documents authentiques, même ceux qui sont tenus le plus cachés, j'ai cru et je crois encore faire œuvre utile en divulguant, d'un bout à l'autre, les mystères de la Franc-Maçonnerie.

Je ne l'ignore pas, mes anciens collègues, quand on ébruïte la moindre de leurs séances, crient à la trahison.

Trahison ! voilà un bien gros mot.

Est-ce trahir que raconter loyalement des faits et reproduire des pièces d'une rigoureuse authenticité ?

Si l'œuvre de la Franc-Maçonnerie est bonne, la faire connaître, c'est rendre service à l'association.

Si elle est mauvaise, c'est rendre service à l'humanité.

En aucun cas, il ne saurait y avoir trahison.

Ma conscience ne me reproche donc pas et ne me reprochera jamais une divulgation pareille. A son tour, le public, quand il aura lu cet ouvrage, m'approuvera.

On raconte que les Francs-Maçons sont tellement jaloux de leurs secrets qu'ils assassinent tôt ou tard ceux qui les révèlent. C'est pousser un peu loin la susceptibilité.

Il est vrai que les partisans de l'association taisent ces assassinats. Quand un meurtre de cette espèce est découvert, les journaux amis de la Franc-Maçonnerie n'en soufflent pas un mot. Mais, alors, faire le silence sur ces crimes, c'est reconnaître qu'il n'y a pas moyen de les présenter au vulgaire comme des actes de justice, — en supposant qu'un crime puisse jamais être juste.

Je défie que l'on me cite un seul journal, favorable à la société dont je m'occupe, qui ait publié une ligne concernant l'assassinat de William Morgan, commis le 13 septembre 1826 aux Etats-Unis, ou l'assassinat de deux membres démissionnaires d'une Loge de Marseille, commis à Rodez le 31 mai 1834, pour ne citer que ces deux affaires.

Et cependant ce sont là des meurtres qu'il est impossible de contester. On peut les taire, mais non les nier.

William Morgan était un journaliste de New-York. Il faisait partie de la Loge *la Branche d'Olivier*, établie à Batavia, comté de Genesee. Un jour, Morgan, se retirant de la société, publia, à New-York même, sous le titre *Free-masonry exposed and explained*, un livre dans lequel il révélait les secrets de la mystérieuse institution et reproduisait tous les Rituels maçonniques, comme je le fais aujourd'hui.

Il n'y avait pas grand mal à cela, allez-vous me dire.

C'est possible ; mais la Franc-Maçonnerie ne l'entendait pas ainsi.

Les chefs de la Maçonnerie américaine se réunirent, et la mort de William Morgan fut décidée.

Seulement, on avait affaire à un homme qui se tenait sur ses gardes ; il s'agissait de s'emparer de lui adroitement et de le faire disparaître sans esclandre. Voici comment le coup fut exécuté :

Un maître d'hôtel, nommé Kinsley, prétendit tout-à-coup que Morgan lui

avait dérobé du linge et des bijoux ; Morgan fut arrêté à Canandaigua. L'accusation était bête, absurde ; aucune preuve ne put être fournie contre le journaliste ; il fut donc bientôt relâché.

Mais Morgan, pendant sa détention, s'était dit :

— Mes anciens collègues tiennent à me faire incarcérer, et, quand je serai en prison, n'ayant pas le choix de mes aliments, on me glissera quelque mets empoisonné.

Cependant, le livre de l'ex-Franc-Maçon causait grand tapage aux États-Unis. De nombreuses personnes vinrent féliciter Morgan de sa conduite. Il eut des admirateurs, même enthousiastes. Ainsi, il se créa plusieurs relations, notamment avec un certain Loton Lawson, qui devint son ami ; c'était un homme de bonnes manières, qui paraissait jouir de quelque fortune et se montrait, dans ses discours, très opposé à la Franc-Maçonnerie.

Morgan, néanmoins, se tenait réservé envers ses nouvelles connaissances, attendant que l'occasion lui permît d'éprouver ses vrais amis.

Un beau jour, un individu présenta aux magistrats du comté de Genesee divers titres de créance, — faux, sans doute, — achetés, si par hasard ils étaient vrais, — et requit l'incarcération de Morgan comme son débiteur. A cette époque, la prison pour dettes existait encore.

Morgan fut donc de nouveau emprisonné.

— Allons ! disait-il à ceux de ses amis qui obtenaient la permission de le visiter ; décidément, c'est en prison que les Loges « me feront mon affaire ! »

Comme il n'était pas riche, le pauvre garçon se désespérait. Il se défiait de tout aliment qui lui était présenté. Il était convaincu qu'il lui fallait sortir de là au plus tôt, sauf à discuter, une fois libre, la validité de la mesure prise contre lui. Mais qui serait assez dévoué pour lui servir de caution ?

Loton Lawson lui offrit ses bons offices. Morgan accepta, on comprend avec quelle joie ; Lawson, pour lui, était un sauveur !

Le lendemain de son offre généreuse, Loton Lawson revenait à la maison d'arrêt avec une voiture et quelques camarades, payait la somme pour laquelle Morgan était retenu, et celui-ci, se jetant au cou de l'excellent homme, consentait à ce que Lawson l'emmenât dans une de ses campagnes, pour être désormais à l'abri de ses persécuteurs.

La voiture partit dans la direction de Rochester, et, depuis, on ne revit jamais plus ni William Morgan ni Loton Lawson.

Cet enlèvement produisit une profonde sensation dans toute l'étendue des États-Unis. Beaucoup de personnes se dirent que la fameuse société le prenait par trop à son aise ; car ce fut à elle que la voix publique attribua la disparition de Morgan. Une certaine Ligue Anti-Maçonnique se constitua même pour aider les magistrats dans leurs recherches. Cette Ligue n'avait pas tout à fait tort de vouloir se mêler de l'enquête. Il fut, en effet, démontré plus tard que les fonctionnaires de l'endroit ne déployaient pas un bien grand zèle dans l'instruction de l'affaire. Ces fonctionnaires avaient, du reste, une excellente raison pour penser que Morgan avait été justement châtié de son indiscrétion : Clinton, le gouverneur de l'état de New-York, et tous les magistrats du comté de Genesee étaient Francs-Maçons.



INITIATION DE L'APPRENTI. — CABINET DES RÉFLEXIONS

Bon gré, mal gré, pourtant, les autorités ne purent se dispenser de déclarer qu'une enquête était ouverte.

Un témoin se présenta, Edouard Giddins, garde-magasin du Fort-Niagara. Ce témoin avait vu, dans la nuit du 13 septembre 1826, une troupe d'individus conduisant un homme étroitement lié avec des cordes et dont la bouche était couverte d'un mouchoir fortement serré. Le signalement de cet homme se rapportait exactement à celui de Morgan; les gens qui conduisaient le malheureux l'accusaient de trahison, l'insultaient et le maltrahaient. Giddins les entendit parler d'un jugement qui devait être exécuté dans des formes solennelles. Finalement, les inconnus enfermèrent leur prisonnier dans une maison isolée, située près du lac Ontario, à peu de distance du Fort-Niagara.

Le témoignage de Giddins fut corroboré par celui d'une négresse : cette femme, étant venue puiser de l'eau tout près de la maison isolée, avait entendu une voix humaine poussant des cris inarticulés; cette voix sortait précisément de la maison où Giddins avait vu enfermer Morgan.

Ni l'un ni l'autre de ces témoins n'avaient eu le courage de prévenir les autorités. Giddins avoua qu'il avait cru avoir affaire à une bande de brigands, infligeant un châtement à l'un des siens, et qu'il avait trouvé dangereux pour lui d'intervenir.

Ces témoignages étaient bien précis. Les magistrats n'en tinrent pourtant aucun compte. Cependant, l'affaire en valait la peine; car, il fut établi ensuite que les témoins avaient dit l'exacte vérité et que le malheureux Morgan avait été torturé pendant deux jours et trois nuits.

Un Franc-Maçon, de la Loge de Rochester, nommé Henri Brown, qui, dans un moment d'ivresse, avait laissé échapper quelques paroles compromettantes, fut considéré par le public comme un des principaux meurtriers; les juges ne le firent même pas comparaître devant eux à titre d'information.

Alors, les citoyens du pays s'indignèrent. On cria au déni de justice. Le crime était indiscutable; pourquoi les magistrats se renfermaient-ils dans une scandaleuse abstention? Sur tous les points des Etats-Unis, des meetings s'organisèrent, ce fut un mouvement général. Partout, on déclarait que les Francs-Maçons devaient être exclus de toutes les fonctions civiles et politiques: des mères jurèrent publiquement de ne jamais consentir à ce que leurs filles épousassent des Francs-Maçons, et des filles jurèrent, à leur tour, de ne jamais accepter des Francs-Maçons pour maris. Et l'indignation populaire grondait toujours, s'étendant de province en province.

Deux ans après l'assassinat de William Morgan, une assemblée solennelle d'anti-Maçons se réunit à Leroy, le 4 juillet 1828. Là, cent trois Frères (1), cédant à un entraînement qui avait bien son mérite, se séparèrent de l'institution maçonnique, et, aux applaudissements d'une foule immense, déclarèrent que l'infortuné Morgan, dans ses révélations, causes de sa mort, n'avait rien publié qui ne fût scrupuleusement vrai.

Tous ces incidents, comme on pense, n'étaient pas de nature à plaire aux Francs-Maçons. Une société qui répand partout le bruit que, si elle se cache,

(1) C'est le titre que se donnent les affiliés à la société.

c'est pour mieux pratiquer la bienfaisance, perd bien vite toute considération, quand il est démontré qu'elle est jalouse de sa modestie au point d'assassiner ceux qui en parlent. Force fut donc aux chefs de l'association de tenter quelques efforts pour paraître étrangers à la disparition de William Morgan.

Comment se disculper ? comment se tirer de cette situation fâcheuse ?

Il ne suffisait pas de se prétendre calomniés. Il fallait au moins apporter quelque indice d'innocence.

Dans le but de regagner l'estime publique, les Loges firent d'abord publier, dans les journaux dirigés par leurs partisans, une note racontant que Morgan était un mauvais drôle, enclin à l'ivrognerie, et que, s'il était allé du côté du lac Ontario, il s'y était certainement noyé, pris de boisson, dans quelque partie de plaisir. Mais les amis de Morgan protestaient. Le journaliste disparu était, au contraire, un homme très sobre.

Les Francs-Maçons, alors, apportèrent un cadavre, trouvé dans le lac Ontario, et les conditions de cette découverte pouvaient laisser croire à la véracité de leur dire.

Seulement, la malechance s'en mêla. Le cadavre fut reconnu ; son identité, établie. Ce n'était pas du tout William Morgan, mais un certain Monroë.

Comment les Francs-Maçons de New-York s'étaient-ils procuré ce cadavre ? C'est encore ce qu'on ne sut jamais.

L'incident n'était pas fait pour calmer les esprits. La Ligue Anti-Maçonnique fonctionna pendant plusieurs années ; les Loges, devant l'explosion de l'indignation publique, furent obligées de cesser leurs réunions dans toute l'étendue des Etats-Unis, au Canada et dans les autres colonies anglaises de l'Amérique.

Toutefois, tout a une fin : peu à peu, la colère populaire s'apaisa. Pour en finir, en 1832, les journaux partisans de la Franc-Maçonnerie insinuèrent que Morgan n'était pas mort, que tout le tapage fait autour de son nom était l'œuvre intéressée des ennemis de la société, et que des voyageurs l'avaient rencontré à Smyrne, où il vivait bien tranquillement, enrôlé parmi les disciples de Mahomet. Comme Smyrne, situé en Asie, à l'extrémité de la Méditerranée, est à plusieurs milliers de lieues de New-York, qui est sur les bords de l'Océan Atlantique, la vérification du racontar maçonnique était difficile à faire. L'opinion publique, du reste, était lassée. Aussi, tout en resta là. Et jamais la sépulture de William Morgan n'aurait été découverte, si, en août 1875, un organe indépendant, le *New-York Herald*, le plus important journal des Etats-Unis, célèbre par ses expéditions d'intérêt public (recherche de Livingstone, voyage au pôle Nord, etc.) ne s'était avisé de réveiller l'affaire.

Le *New-York Herald*, donc, réunit tous les documents de l'ancienne enquête, tous les témoignages apportés à l'instruction si mal menée, provoqua de nouvelles investigations, qui furent enfin couronnées de succès. En juillet 1881, la sépulture du malheureux Morgan fut découverte à Pembroke, dans la province d'Ontario, Haut-Canada. Le crime a été officiellement reconnu. C'étaient les membres de la Loge de Rochester qui avaient assassiné l'indiscret journaliste. Dans la fosse où avait été enterré Morgan, on retrouva quelques débris de papier portant le nom du Franc-Maçon Henri Brown, celui

là même qui, en 1826, était considéré par l'opinion publique comme un des meurtriers.

La voix du peuple, on le voit, n'avait pas accusé à tort.

Aujourd'hui, la statue de William Morgan s'élève sur l'une des places publiques de Batavia, état de New-York. Elle a été inaugurée solennellement en 1882. Il va sans dire que tous ceux de nos journaux européens qui louangent la Franc-Maçonnerie, se sont bien gardés de rendre compte de cette inauguration. C'est pourquoi je répare cet oubli. Et j'ajoute que je mets au défi mes « chers confrères », de la presse maçonnique, de prouver que tout ne s'est pas passé exactement comme je viens d'avoir l'honneur de le raconter. Si je me suis le moins du monde écarté de la vérité, il est bien facile de me confondre : aujourd'hui, grâce à l'électricité, il n'y a plus de distance ; en quelques secondes, un télégramme, sollicité du *New-York Herald*, feuille américaine aussi connue que le *Petit Journal* l'est ici, pourra dire si j'ai narré à ce public un conte bleu ou une histoire véridique.

Au surplus, voici la seconde aventure à laquelle j'ai fait allusion plus haut, pour démontrer que la Franc-Maçonnerie, modeste à l'excès, défend, à coups de poignard, le mystère de sa philanthropie.

Il s'agit cette fois d'un double assassinat commis, le 31 mai 1834, dans le Midi de la France, à Rodez. Les victimes avaient été condamnées par jugement secret, rendu à Marseille, dans le local de la Loge *la Parfaite Union*. Cette Loge maçonnique, fondée le 18 avril 1828 par le Grand Orient de France, existe encore. Ses membres se réunissent, régulièrement, tous les lundis, à 8 heures du soir ; le local est situé à Marseille, rue Piscatoris, n° 24. On reconnaîtra que je précise.

Personne n'ignore que dans la Provence et le Languedoc se trouvent beaucoup d'émigrés italiens. Dans les Bouches-du-Rhône, principalement, de nombreux Maçons étrangers fréquentent les Loges françaises et finissent par s'y faire affilier, quand ils sont décidés à choisir le pays pour lieu de résidence définitive.

Tel était le cas, en 1833, de quatre italiens, MM. Emiliani, Scuriatti, Lazzoneschi et Adriani. Ces quatre citoyens étaient Francs-Maçons et avaient le grade de Maître ; car la société a des grades, que j'expliquerai plus loin. Les Maîtres sont des initiés déjà éprouvés d'une façon suffisante ; suivant leur tempérament et leurs aptitudes, les chefs secrets les dirigent dans telle ou telle voie, attendu que la Maçonnerie est multiple.

Une des branches les plus militantes de l'association se nomme la Maçonnerie Forestière : je ferai connaître ses fonctions, après avoir exposé le mécanisme des Loges ordinaires. Emiliani, Scuriatti, Lazzoneschi et Adriani, qu'on avait cru capables, comme bien d'autres, de rendre certains services qui seront dévoilés en temps et lieu, furent embrigadés dans cette Maçonnerie Forestière. En un mot, des Loges, on les fit passer aux Arrière-Loges.

Ce qu'ils virent là fut loin de leur plaire. On s'était trompé sur leur compte. Ils donnèrent leur démission.

Malheureusement pour eux, ils en savaient trop long.

Emiliani et Scuriatti, surtout, se retirèrent en expliquant leur retraite d'une manière significative.



— Qu'on introduise le Profane dans la caverne !

Grand émoi dans la Loge Forestière, — appelée Vente de Marseille, — qui leur avait révélé ses secrets. Ces Frères, trop tôt éclairés, parurent dangereux. On écrivit à Mazzini, qui était alors à Genève et qui dirigeait l'action des Arrière-Loges et des Ventes.

Mazzini pensa que l'affaire méritait qu'il se dérangeât. Il vint à Marseille, réunit, dans le local de la Loge *la Parfaite Union*, les Frères qui avaient les plus hauts grades, et les constitua en tribunal secret. — Dans un chapitre spécial, je dévoilerai l'étrange cérémonial de ces jugements mystérieux. —

En attendant, je me contenterai de dire que Mazzini présida la séance, ayant pour secrétaire le Frère La Cécilia, père du révolutionnaire qui fut plus tard général de la Commune de Paris.

L'enquête particulière des séides de la société apprit que les quatre italiens démissionnaires s'étaient rendus à Rodez. Il fut décidé que deux d'entre eux devaient être assassinés, comme ayant manifesté trop vivement leur désillusion ; quant aux deux autres, on s'en débarrasserait aussi, mais par des moyens moins expéditifs.

Suivant son habitude, Mazzini, très prodigue de sa signature, fit mettre par écrit cet inqualifiable jugement ; il le signa avec le titre de T. . . P. . . P. . . (Très Parfait Président), et La Cécilia, avec le titre de C. . . G. . . S. . . (Chancelier Grand Secrétaire). Cet arrêt de condamnation se terminait ainsi : « Le Président de la Vente de Rodez fera choix des exécuteurs de la présente sentence, qui en demeureront chargés dans le délai de rigueur de vingt jours ; celui qui s'y refuserait encourrait la mort *ipso facto*. » Pour faire croire à une vengeance particulière, les deux condamnés de la Maçonnerie devaient être frappés par des italiens ; il fallait prévoir le cas où les assassins ne réussiraient pas à s'échapper.

Peu après, Emiliani, passant par les rues de Rodez, est assailli par six de ses compatriotes qui lui cherchent une mauvaise querelle, et, dans la bagarre, il reçoit plusieurs coups de couteau. Les assassins réussissent à se sauver ; mais, peu après, ils sont retrouvés et arrêtés. Quant à Emiliani, il parvient à échapper à la mort.

On instruit l'affaire. La justice, trompée par certaines apparences, habilement créées, ne voit pas le fond des choses. L'affaire vient aux assises ; et les meurtriers, considérés comme de simples batailleurs trop prompts à jouer du couteau, s'en tirent avec cinq ans de réclusion.

Emiliani, tout maladif encore, avait assisté au procès, accompagné de sa femme, qui l'entourait des soins réclamés par son état. En sortant de l'audience, fatigué, il entre dans un café, au bras de sa compagne. Son ami Lazzoneschi était avec eux. A peine étaient-ils assis qu'un inconnu paraît, fond sur Emiliani, et, sans prononcer une parole, lui plonge son poignard dans la poitrine ; d'un second coup, il étend par terre Lazzoneschi ; puis, comme madame Emiliani se précipite au secours de son mari, il la renverse à son tour en la frappant par deux fois de son arme. Alors, l'assassin prend la fuite et n'est saisi qu'avec peine par des jeunes gens, à qui il oppose une résistance désespérée.

Cette fois, le parquet comprend qu'il n'est pas en présence d'un meurtre ordinaire. Il se livre à une enquête et finit par mettre la main sur le fameux jugement du tribunal secret de Marseille. Cette pièce existait encore, il y a peu d'années, aux archives de la Cour d'appel de Montpellier, qui compte Rodez dans sa circonscription judiciaire.

Emiliani et sa femme, ainsi que Lazzoneschi, succombèrent, victimes de cet épouvantable attentat. Leurs obsèques eurent lieu avec une certaine solennité ; néanmoins, la terreur était si grande dans la ville que les personnes qui assistèrent aux funérailles pour protester contre le crime, demandèrent ensuite à l'autorité de leur permettre de porter des armes, afin de pouvoir se défendre, le cas échéant.

L'assassin, nommé Gaviol, porta sa tête sur l'échafaud. Il était Franc-Maçon de longue date. A Marseille, il avait reçu le 30^e grade hiérarchique de la société. Ce grade, qui donne le titre de Chevalier Kadosch, est réservé aux affiliés dont les chefs pensent pouvoir faire le mieux leurs instruments dans l'exécution des vengeances maçonniques : pour subir sans broncher les épreuves qui accompagnent l'initiation au 30^e degré, il faut être d'un fanatisme des plus ardents. Je dirai, quand le moment sera venu, en quoi consistent ces épreuves.

Pour l'instant, je me borne à indiquer que la Franc-Maçonnerie ne recule pas devant le meurtre, quand il s'agit d'assurer le secret à ses mystères, ou quand elle croit utile, comme dans le cas de William Morgan, de venger des indiscretions commises.

Ce n'est pas, à vrai dire, dans ces seules circonstances, que la ténébreuse association arme le bras de ses plus fanatiques affiliés.

Quand j'en serai au chapitre des *Exécutions Maçonniques*, j'aurai à faire la lumière sur bien des crimes que la masse du public ignore ou dont il a à peine entendu vaguement parler, sans se douter qu'ils furent l'œuvre de la Franc-Maçonnerie.

Citons rapidement quelques exemples.

Dans le peuple, on ignore la vérité sur l'assassinat de Rossi. En 1820, Rossi était le chef du parti anti-clérical à Genève; naturalisé français sous le ministère de Guizot, il devint ambassadeur du gouvernement de Louis-Philippe à Rome, après avoir occupé avec éclat à Paris les chaires du Collège de France et de l'Académie des sciences morales et politiques. Cela, on le sait, et on sait encore que, le 15 novembre 1848, au moment où il se rendait à l'assemblée des députés, à Rome, Rossi fut mortellement frappé d'un coup de poignard, sur les marches du palais législatif. Mais on ignore que l'éminent économiste et homme d'Etat appartenait depuis sa jeunesse à la Franc-Maçonnerie, que son meurtrier, Jergo, était aussi Franc-Maçon, et que le crime fut commis quelque temps après que Rossi s'était retiré de la société.

Il y a peu d'années, en 1875, tout le monde a pu lire dans les journaux que le président de la République de l'Equateur, Garcia Moreno, peu de jours après avoir été réélu pour la troisième fois aux fonctions suprêmes du gouvernement par le vote unanime de la nation, avait été assassiné à Quito, devant le ministère des finances. Mais les feuilles dévouées à la Franc-Maçonnerie se sont abstenues de faire connaître à leurs lecteurs les circonstances particulières de ce crime qui eut un si grand retentissement. Or, il a été établi, par le procès, que les assassins étaient tous Francs-Maçons. Le meurtrier principal, Rajo, celui qui frappa Garcia Moreno d'un coup de dague, fut trouvé possesseur d'un diplôme maçonnique à son nom; il avait aussi sur lui des chèques sur la Banque du Pérou, dont tous les administrateurs appartiennent à la mystérieuse association. Les Francs-Maçons de l'Equateur disaient alors que Garcia Moreno avait été initié en 1860 à la Loge *la Philanthropie*, de Guayaquil, et ils l'accusaient de trahison, parce que, lors de sa seconde présidence, il avait supprimé les sociétés secrètes. Si Moreno a été réellement Franc-Maçon, c'est donc qu'il connaissait ce dont étaient capables ses anciens collègues; en ne les autorisant à continuer leurs réunions qu'à la condition de les laisser ouvertes

au public, il savait bien ce qu'il faisait. Quoi qu'il en soit, Garcia Moreno, homme très juste, très libéral, était profondément aimé de tout le peuple équatorien ; c'était un bon républicain, un démocrate honnête ; un de ses assassins fut mis en pièces par la foule. Je donnerai donc tous les détails de ce crime, sa perpétration dans les Arrière-Loges et le procès des meurtriers.

Un autre personnage politique, dont le dévouement à la cause républicaine ne saurait être mis en doute, a été assassiné, à une époque encore plus rapprochée de nous, et en France même. Je veux parler de Gambetta, qui a succombé aux suites d'une blessure provenant d'un coup de pistolet, reçu dans son propre domicile, à la fin de l'année 1882. Il a fallu, à coup sûr, de bien puissantes influences, pour empêcher toute instruction judiciaire de se produire à raison de cette mort tragique. Il faut que ce crime, accompli avec tant d'audace, cache de bien terribles choses, pour que les coreligionnaires politiques du mort et ses amis eux-mêmes aient été obligés de se taire. Je dirai tout ce que je sais sur ce meurtre. Il est nécessaire que le public, à qui l'on tait systématiquement tout ce qui serait de nature à l'édifier sur certaines institutions, sache que le coup de pistolet des Jardies a été tiré au moment où Gambetta rompait avec la Franc-Maçonnerie, et que la personne, signalée par quelques journaux indépendants comme ayant joué le principal rôle dans ce drame où l'on n'a vu ou voulu voir qu'un accident, appartenait et appartient encore à la société dont la victime refusait d'exécuter les ordres.

Oui, il y a lieu d'éclairer d'un jour éclatant les sombres mystères de la Franc-Maçonnerie ! Oui, il est raisonnable et juste de déchirer tous ses voiles !

Révéler et prouver, c'est là le devoir de quiconque sait.

A ce devoir, je ne faillirai pas, quel que soit, à mon tour, le sort qui m'attende.

Je fais en Europe ce que William Morgan fit en Amérique. La perspective d'une fin semblable à celle du journaliste de New-York ne m'épouvante pas.

Si je meurs d'un coup de poignard ou d'une balle de pistolet, on saura de quels antres sont sortis mes assassins. Si je succombe à quelque maladie inattendue, on saura, avant ma mort, ses causes criminelles ; car, dans cet ouvrage même, je ferai connaître le poison des Arrière-Loges, la manière dont les chefs occultes de la Maçonnerie s'en servent, et le lieu où il se fabrique.

PREMIÈRE PARTIE

LES LOGES

OU

LA MAÇONNERIE BLEUE

CHAPITRE PREMIER

LA LOGE DES APPRENTIS

I

L'enrôlement.

Comment devient-on Franc-Maçon ? — Telle est la première question que le public se pose.

Il n'est pas, en effet, commode de se faire recevoir d'une société, quand la plupart de ses membres demeurent inconnus, quand, souvent même, le local des réunions est tenu caché.

Ce n'est donc pas l'adhérent qui va à la Franc-Maçonnerie ; c'est la Franc-Maçonnerie qui va, d'elle-même, recruter ses adeptes.

Les membres de l'association examinent quelles sont, parmi leurs connaissances, les personnes dont l'affiliation leur paraît devoir être utile à l'Ordre, et, en les sondant adroitement, en leur faisant valoir certains avantages, ils leur proposent « d'essayer de l'initiation. »

— Cela ne vous engagera à rien, vous déclare-t-on, vous serez toujours libre de vous retirer, si la société ne vous convient pas.

Ces propositions sont adressées surtout aux personnes jouissant, sinon de la fortune, du moins d'une certaine aisance, et aux hommes possédant quelque notoriété soit en politique, sans distinction d'opinion, soit dans le monde des lettres. En d'autres termes, on cherche, avant tout, à enrôler les gens ayant ou de l'influence sur le public ou une bourse convenablement garnie.

Sur ce dernier point, la Franc-Maçonnerie est même assez difficile. Les Statuts et Règlements généraux de la Maçonnerie Française sont très formels à ce sujet. Il y est stipulé : « *Article 258.* Les Loges doivent rigoureusement s'abstenir d'initier les Profanes qui ne pourraient pas supporter les charges de l'Ordre. » Cette stipulation n'est pas particulière à la France ; il en est de même partout ailleurs. La règle est générale.

Par *profane*, on désigne quiconque est étranger à l'association.

Donc, pour cesser d'être un *profane*, il faut d'abord être d'une condition aisée. La Maçonnerie ne dédaigne certes pas le petit boutiquier ni l'artisan libre qui gagne quelque superflu; elle va jusqu'à enrôler le contre-maitre d'atelier et au besoin l'ouvrier de la catégorie supérieure dont le travail est indépendant et le salaire élevé; mais à l'ouvrier ordinaire qui s'appelle légion, au travailleur à prix moyens, au petit employé, à tous les prolétaires de l'usine, du champ et du bureau, les portes des Loges sont et demeurent fermées.

De l'opinion politique, on ne se soucie guère. La Franc-Maçonnerie accepte tous les régimes. Pour ne parler que de la France et de ce siècle seulement, la société en question a encensé tour à tour le premier Empire, la Restauration, la Monarchie Constitutionnelle, la République de 1848, le Second Empire (avec vives félicitations au sujet du coup d'état) et la République actuelle. A tous les gouvernements quelconques, la Maçonnerie ne demande qu'une chose : c'est de ne pas mettre entrave à ses chères et mystérieuses réunions.

En ce qui concerne les bonnes mœurs de ses adhérents, la société est encore assez facile. Elle parle, il est vrai, volontiers de morale; ce qui est toujours d'un excellent effet. Seulement, en cela l'association s'inspire du mot cynique de Talleyrand : « La parole a été donnée à l'homme pour lui permettre de déguiser sa pensée. »

Je sais bien qu'il y a, dans les Loges, des pères de famille très rangés, ou qui, tout au moins, ne font pas parler d'eux; mais on y rencontre aussi des particuliers qui ne sont pas précisément des modèles de vertu. Ainsi, à l'époque où j'étais Franc-Maçon, il y avait, notamment, à Paris, un Vénérable, — c'est le titre d'un président de Loge, — qui tenait, dans les environs du boulevard Saint-Michel, une brasserie servie par des filles galantes. Pas plus loin que l'année dernière, l'Orateur du Grand Collège des Rites, c'est-à-dire un des plus hauts dignitaires de la Maçonnerie, était le propriétaire d'une maison de débauche du ix^e arrondissement, quartier de la Chaussée d'Antin. Je me borne à citer ces deux exemples. Les gens honnêtes, égarés dans l'association, sont, ma foi, fort ennuyés d'avoir à coudoyer de semblables personnages; mais, au nom de la solidarité maçonnique, ils sont obligés de garder leur ennui pour eux.

Quant à la question des croyances religieuses, elle est sans aucune importance, du moins tant qu'il s'agit de la première initiation. Soyez athée, mahométan ou catholique; ce n'est pas votre foi ou votre incrédulité qui sera un obstacle à votre admission, si vous êtes présenté à une Loge en remplissant les conditions que j'ai indiquées plus haut. Toutefois, il est bon de faire observer que les postulants appartenant à la religion israélite sont accueillis, non avec indifférence, mais avec une sensible faveur; la suite de cet ouvrage fera comprendre pourquoi.

Bref, pour enrôler les personnes dont la bourse ou l'influence peut

être mise à contribution, la Franc-Maçonnerie ne regarde pas à la qualité, mais à la quantité.

Parmi les livres, que les libraires de la société vendent exclusivement aux initiés, il en est un qui contient, au sujet des enrôlements maçonniques, plusieurs renseignements précieux. Ce livre, écrit en faveur de l'association, est intitulé : *Histoire Pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, par le Frère F.-T.-B. Clavel. D'un bout à l'autre de son volume, le Frère Clavel ne tarit pas en éloges sur l'Ordre dont il fait partie, et c'est sans doute en croyant être utile à ses collègues qu'il leur envoie ce pavé d'ours. — Je cite textuellement cet auteur franc-maçon :

« La Franc-Maçonnerie, dit-on à ceux que l'on veut enrôler, est une institution philanthropique progressive, dont les membres vivent en frères sous le niveau d'une douce égalité. Là sont ignorées les frivoles distinctions de la naissance et de la fortune, et ces autres distinctions, plus absurdes encore, des opinions et des croyances... Le Franc-Maçon est citoyen de l'univers ; il n'existe aucun lieu où il ne rencontre des Frères empressés à le bien accueillir, sans qu'il ait besoin de leur être recommandé autrement que par son titre, de se faire connaître d'eux autrement que par les signes et mots mystérieux adoptés par la grande famille des initiés... Pour déterminer les curieux, on ajoute que la Société conserve religieusement un secret qui n'est et ne peut être que le partage des seuls Francs-Maçons. Pour décider les hommes de plaisir, on fait valoir les fréquents banquets où la bonne chère et les vins généreux excitent à la joie et resserrent les liens d'une fraternelle intimité. Quant aux artisans et aux marchands, on leur dit que la Franc-Maçonnerie leur sera fructueuse, en étendant le cercle de leurs relations et de leurs pratiques. Ainsi, l'on a des arguments pour tous les penchants, pour toutes les vocations, pour toutes les intelligences et pour toutes les classes. »

Tels sont les procédés du recrutement.

Une fois que le sollicite est décidé à « essayer de l'initiation », il est proposé à une Loge. Le Frère qui le présente signe un bulletin ; une enquête sommaire est effectuée ; un rapport est déposé sur les mérites du candidat, on fait surtout valoir les avantages que la société pourra retirer de la nouvelle recrue ; enfin, la Loge vote l'admission aux épreuves, le postulant est convoqué, et des circulaires sont envoyées à tous les membres du groupe dont le candidat doit faire partie, ainsi qu'à toutes les Loges de la région.

Voici, comme spécimen authentique, la circulaire qui fut distribuée à toutes les Loges de Paris et du département de la Seine, lors de mon affiliation à la Franc-Maçonnerie. J'en retranche seulement le nom d'un fonctionnaire de ma Loge, — ayant le titre de Premier Surveillant, — lequel m'a affirmé s'être retiré de l'association.

TEMPLE DES AMIS DE L'HONNEUR FRANÇAIS

*Le véritable honneur
est
d'être utile aux hommes !*



Adresse de la Loge :
chez
le F.: LEMAIRE, Vén.:
60, avenue de Breteuil,
PARIS

Or.: de Paris, le 8 février 1881.

Tenue mensuelle : le lundi 21 février 1881

CHER FRÈRE,

Notre Tenue aura lieu le **lundi 21 février 1881**, à huit heures précises du soir, au **Temple Rouge**, rue Cadet, 16, Hôtel Maçonnique du Grand Orient de France.

Nous vous prions, T.: C.: F.:, de venir prendre part à nos travaux et nous éclairer de vos lumières. Votre présence parmi nous cimentera d'une manière plus étroite encore les liens de fraternité qui nous unissent.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture des Trav.: à 8 heures précises du soir.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière Tenue.
3. Lecture de la Correspondance.
4. Installation des Garants d'Amitié de nos Sœurs LL.: affiliées, dont nous avons reçu notification.
5. Lecture des rapports sur les Profanes : Gabriel Jogand-Pagès, dit Léo Taxil, directeur de l'*Anti-Clérical*; Toussaint Ordioni, sous-lieutenant à la Garde Républicaine; Constantin Vélitchkoff, député à l'Assemblée provinciale de la Roumélie Orientale; Emile Boisse, capitaine au 117^e de ligne. Initiation, s'il y a lieu. — Initiation du profane Rollet, scrutiné dans la dernière Tenue. — Affiliation du F.: Petit, lieutenant au 74^e de ligne, et du F.: Lantin, lieutenant à la Garde Républicaine.
6. Allocution aux nouveaux initiés, par le F.: Rat.
7. Causerie : quelques mots sur l'association générale d'Alsace-Lorraine, et sa fête annuelle de l'arbre de Noël, par un F.: de la Loge *Alsace-Lorraine*.
8. Compte-rendu de la Commission de notre Fête d'Ordre avec nos SS.: LL.: *Isis-Monthyon* et *Trinosophes*, de Bercy; jour fixé au dimanche 13 mars 1881.
9. Divers.
10. Circulation du Sac des Propositions et du Tronc de la Veuve.
11. Clôture.

Agréez, Cher Frère, nos salutations fraternelles.

Le Vén.: d'Honneur ad vitam :
HUBERT, 33.:.,
Rédacteur de la *Chaîne d'Union*, de Paris,
9, rue de la Vieille-Estrapade.

Le Premier Surveillant :

X.:.,

Le Second Surveillant :

LE LEURCH.:.,

Capitaine au 74^e de ligne.

Le Vénérable Titulaire :

LEMAIRE, 30.:.,

60, avenue de Breteuil.

Le Vén.: d'Honneur ad vitam :

PORTALIER, 33.:.

L'Orateur :

LEMONON, 30.:.,

2 bis, rue Vivienne.

Le Secrétaire :

Docteur CASTANEDA, M.:.,

25, faubourg du Temple.

Le Trésorier :

PELAQUIÉ, M.:.,

46, rue d'Allemagne.

Le Trésorier-Adjoint :

TALON.:.,

13, rue Monsigny.

AVIS. — Le Vénérable a la faveur d'informer les membres de la Loge, que, par décision de la Loge, dans sa Tenue de Comité du 2 février 1881, la cotisation de la Loge a été portée à la somme de trente-deux francs, et qu'il sera délivré à chaque Tenue un jeton de présence de la valeur d'un franc, à chaque F.: présent, en déduction de ses cotisations.

AVIS TRÈS IMPORTANT et deuxième avertissement aux Frères en retard de leurs cotisations. En raison du nouveau tarif imposé aux Loges par l'Assemblée Générale de 1879, les FF.: qui ont des cotisations arriérées sont instantamment priés par le Vén.: de se mettre en règle avec le Trésorier avant le 1^{er} mars prochain, sous peine d'enourir la radiation du tableau de la Loge.

INITIATION AU GRADE D'APPRENTI.



— Que la lumière soit!

Parmi les Profanes qui devaient être initiés avec moi, on aura remarqué le nom de M. Constantin Vélitchkoff, député à l'Assemblée Provinciale de la Roumélie Orientale. Ce citoyen rouméliote était venu se faire affilier à Paris et avait l'intention d'importer la Franc-Maçonnerie dans son pays. Agitateur politique d'une activité très grande, il est un des auteurs du coup d'état de Sofia (août 1886) qui a renversé, en l'arrê-

tant de nuit et en l'expédiant à la frontière sous bonne escorte, le prince régnant Alexandre de Bulgarie; Constantin Vélitchkoff a été, pendant quelques jours, ministre de l'instruction publique du gouvernement bulgare, à la suite de ce hardi coup d'état.

Mais je reprends l'exposé des petites formalités qui précèdent l'initiation.

Il est une de ces formalités, surtout, qui n'est jamais omise. En vous convoquant, on vous recommande de ne pas oublier votre porte-monnaie et encore de le bien garnir. Le président de la Loge est toujours un homme veillant au grain et ne négligeant jamais les intérêts de la confrérie; même, il a soin de présenter d'avance au postulant un petit compte, afin que celui-ci prenne bien ses mesures et ne puisse, au moment psychologique, prétexter une pénurie accidentelle.

Le poulet m'invitant aux honneurs de la réception et en même temps à passer à la caisse (guichet des versements) me fut envoyé cinq jours avant la séance et était rédigé en ces termes :

Or.: de Paris, le 16 février 1881.

Monsieur,

En réponse à la demande qui nous est parvenue, nous proposant votre initiation à notre Ordre, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien vous trouver lundi prochain sans faute, à huit heures précises du soir, à l'Hôtel du Grand Orient de France, 16 rue Cadet, où, à moins de causes tout à fait imprévues, votre réception pourra avoir lieu.

Je crois de mon devoir, Monsieur, de vous informer que, pour votre réception, vous aurez à verser entre les mains de notre Trésorier :

Droit de réception.	55 fr.	»
Frais divers	5	»
Tronc Hospitalier.	10	»
Caisse de réserve.	5	»
Cotisations d'un trimestre.	8	10

Total : 83 fr. 10

Agrérez, Monsieur, je vous prie, mes civilités empressées.

Le Vénérable :

LEMAIRE.

Loin de me plaindre, je dois déclarer ici que ma réception était dans les prix doux, et je ne marchandai pas. Le *Temple des Amis de l'Honneur Français* est une vieille Loge, relativement des plus nombreuses et possédant une caisse très prospère : aussi, les adhérents et les membres pratiquants n'y sont pas trop écorchés.

Dans l'immense majorité des Ateliers (1), tant de la province que de

(1) *Atelier* est le terme général qui désigne toute réunion régulière de Francs-Maçons.

Paris, la marchandise coûte bien plus cher : il y en a, où, pour une initiation, on ne s'en tire pas à moins de 250 à 300 francs. Votre présentateur vous annonce une dépense de 160 à 175 francs à faire ; mais, quand il s'agit de régler l'addition, la carte, d'une élasticité à donner l'envie au caoutchouc le plus pur, s'est allongée dans des proportions fantastiques. Ce sont mille petits riens, mille hors d'œuvre dont on avait oublié de vous prévenir ; chacun d'eux en particulier est insignifiant, mais c'est le total qui est d'une digestion difficile !... Pas moyen de regimber, mon bel ami ; il faut doubler la somme à laquelle vous vous attendiez. Vous êtes reçu, dame ! on a loué votre courage à affronter les épreuves, on a brûlé en votre honneur l'encens et le lycopode, les Frères ont fait cliqueter leurs épées à grand fracas triomphant, le Vénérable a déposé sur votre visage trois baisers dont l'humidité prouve la conviction et le zèle : la gloire se paie, mon cher ; passez à la caisse !

Que justice soit donc rendue à mes anciens collègues des *Amis de l'Honneur Français*. La gloire, dans leur Temple, n'est pas cotée à des prix exorbitants ; chez eux, on est créé Maçon d'aussi bon teint que l'illustre Jules Ferry, et cela seulement pour quatre-vingt-trois francs et dix centimes. C'est donné.

II

Initiation de l'Apprenti.

Le gousset lesté d'un porte-monnaie convenablement garni, selon les prescriptions de mon futur Vénérable, j'arrivai, à l'heure fixée à l'Hôtel du Grand Orient. Un Frère obligeant avait eu soin, d'ailleurs, de me venir prendre à domicile, afin que la solennité ne fût pas manquée ; car pas de civet possible sans lièvre, et, naturellement, sans récipiendaire, pas de réception.

Au local maçonnique, je fus accueilli par un Frère Servant (domestique ou concierge de la Loge), qui me conduisit à la Bibliothèque de l'Hôtel, et me pria d'attendre quelques minutes dans le silence et le recueillement.

Il y avait déjà là deux messieurs, mes co-Profanes, à qui l'on avait aussi recommandé de se taire et de se recueillir. L'un d'entre eux était un homme d'une trentaine d'années, nerveux, un peu maigre, barbe et cheveux d'un noir de jais, physionomie douce ; il avait l'air légèrement agité ; il allait et venait dans la salle, tortillant sa moustache d'une main crispée. « C'est un pacha turc », me souffla le Frère Servant dans le

tuyau de l'oreille. C'était Constantin Vélitchkoff ; pour le Frère Servant, député rouméliote et pacha turc s'équivalaient.

Vers huit heures et demie, on vint nous chercher, et l'on nous claquemura, chacun à part, dans un petit local appelé le *Cabinet des Réflexions*.

C'est un réduit fort étroit, dont les murs sont peints en noir. Sur ce noir se détachent des squelettes complets, des têtes de mort placées au-dessus de deux tibias, le tout agrémenté d'inscriptions lugubres. Pas une fenêtre. Un simple bec de gaz (applique) éclaire ce local d'une lumière insuffisante. Pour tous meubles, une table et un escabeau ; sur la table sont posés une tête de mort et des ossements (1). Sur le mur contre lequel est appuyée la table, le peintre a représenté un coq et un sablier ; au-dessus, on lit ces deux mots : *Vigilance, Persévérance*.

Les autres inscriptions qui égalaient l'endroit sont celles-ci :

Si une vaine curiosité t'a conduit ici, va-t-en !

Si tu crains d'être éclairé sur tes défauts, tu seras mal parmi nous !

Si tu es capable de dissimulation, tremble ! car nous te pénétrons, et nous lirons au fond de ton cœur !

Si tu tiens aux distinctions humaines, sors, on n'en connaît point ici !

Si ton âme a senti l'effroi, ne va pas plus loin !

Si tu persévères, tu seras purifié par les éléments, tu sortiras de l'abîme des ténèbres, tu verras la lumière !

On pourra exiger de toi les plus grands sacrifices, même celui de la vie ; es-tu prêt à les faire ?

La table est recouverte d'un tapis blanc ; le récipiendaire y trouve un encrier, un porte-plume et un papier sur lequel sont imprimées ces trois questions :

Quels sont les devoirs de l'homme envers sa patrie ?

Quels sont les devoirs de l'homme envers lui-même ?

Quels sont les devoirs de l'homme envers ses semblables ? (2)

Au-dessous de ces trois questions est un grand espace blanc, réservé pour y écrire les réponses.

Puis, un large filet noir surmontant ce mot en très gros caractères : TESTAMENT. Et encore un grand espace blanc.

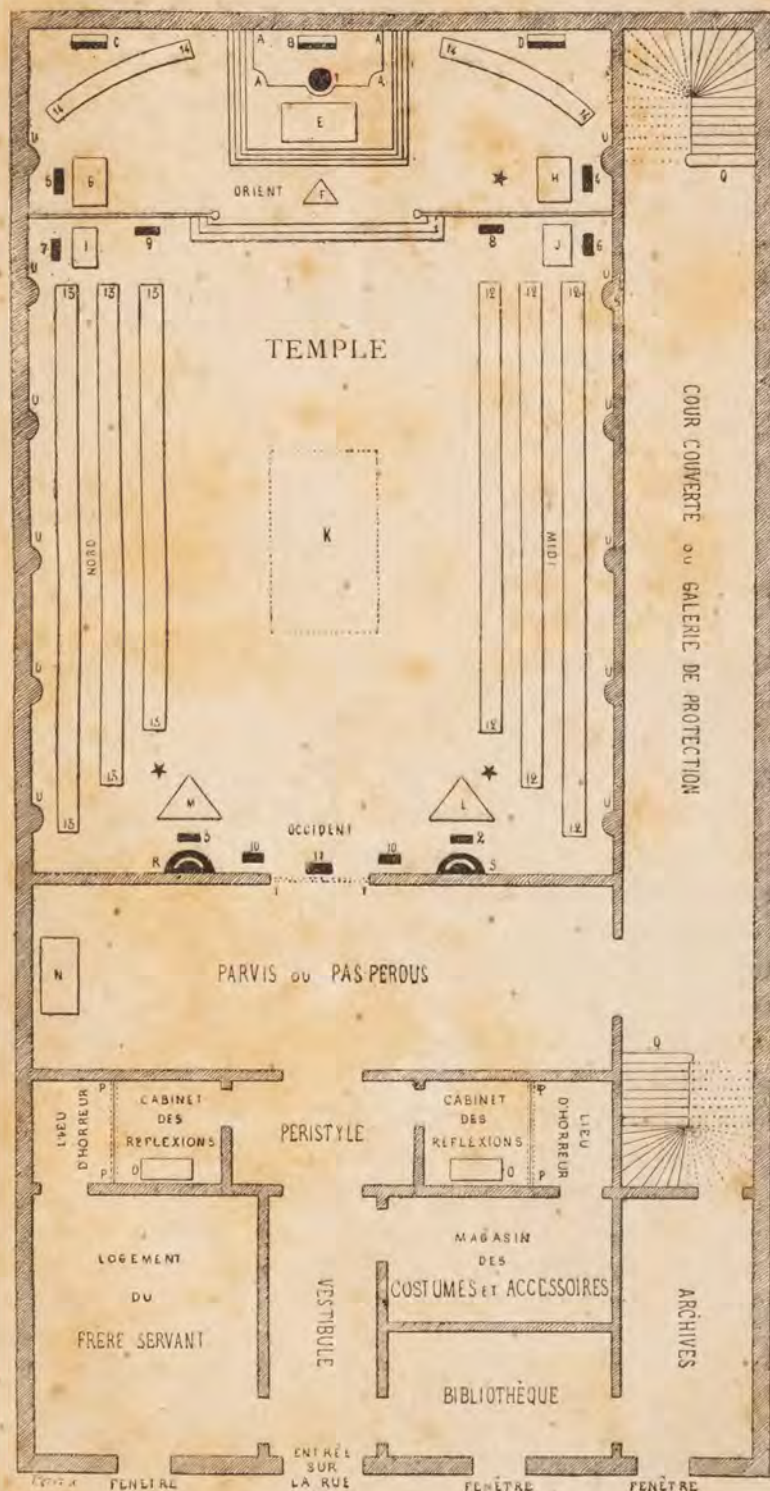
En vous introduisant dans le local, le Frère Servant vous dit, d'une voix caverneuse :

— Vous allez bientôt passer à une vie nouvelle. Asseyez-vous là. Répondez par écrit à ces questions, et faites votre testament.

(1) Si le récipiendaire a des croyances religieuses, on place aussi sur la table une Bible ouverte au premier chapitre de l'Evangile de saint Jean.

(2) Autrefois, la première question était celle-ci : « Quels sont les devoirs de l'homme envers Dieu ? »

PLAN D'UN LOCAL MACONNIQUE ORDINAIRE



AAAA, dais qui abrite le Delta Sacré et le Trône du Vénérable. — B, transparent lumineux triangulaire, dit Delta Sacré. — C, transparent lumineux représentant la Lune. — D, transparent lumineux représentant le Soleil. — E, autel du Vénérable. — F, autel des Serments. — G, bureau du Secrétaire. — H, tribune de l'Orateur. — I, bureau de l'Hospitalier. — J, bureau du Trésorier. — K, tableau de la Loge. — L, autel du Premier Surveillant. — M, autel du Second Surveillant. — N, table où se trouve le Registre de Présence, sur lequel s'inscrivent les assistants avant d'entrer dans le Temple. — O, O, tables sur lesquelles les récipiendaires écrivent leur testament avant d'être admis aux épreuves. — PP, PP, panneaux mobiles, dont le déplacement permet aux récipiendaires d'apercevoir les exhibitions du Lieu d'Horreur. — Q, Q, escaliers. — R, colonne B. (lumineuse). — S, colonne J. (lumineuse). — TT, porte du Temple. — U, U, etc., colonnes d'ornement (non lumineuses).

1, Trône ou siège du Vénérable. — 2, siège du Premier Surveillant. — 3, siège du Second Surveillant. — 4, siège de l'Orateur. — 5, siège du Secrétaire. — 6, siège du Trésorier. — 7, siège de l'Hospitalier. — 8, siège du Maître des Cérémonies. — 9, siège du Frère Terrible ou Grand Expert. — 10, 10, sièges des Experts. — 11, place du Frère Couvreur ou Gardien du Temple. — 12-12, 12-12, banquettes sur lesquelles siègent les Maîtres et dont l'ensemble est appelé la Colonne du Midi. — 13-13, 13-13, banquettes sur lesquelles siègent les Apprentis et les Compagnons et dont l'ensemble est appelé la Colonne du Nord. — 14-14, 14-14, banquettes semi-circulaires de l'Orient, sur lesquelles siègent les Frères des Hauts Grades, les Garants d'Amitié des Loges Affiliées, les Visiteurs de distinction, et, en général, tous les Frères à qui l'Atelier rend des honneurs.

***, flambeaux réglementaires.

La porte se referme, et vous voilà seul, dans l'agréable compagnie des squelettes et des têtes de mort.

Tous les Cabinets des Réflexions ne sont pas aussi simples que celui que je viens de décrire. Il en est de machinés, avec des panneaux qui s'ouvrent tout à coup, et laissent voir des apparitions d'un goût douteux. L'arrière-pièce où se produisent ces exhibitions se nomme le *Lieu d'Horreur*.

Voici, alors, comment les choses se passent :

Au moment où le récipiendaire est en train de réfléchir aux moyens que possèdent ses futurs Frères pour lire au fond de son cœur, la flamme du bec de gaz baisse brusquement, un grand panneau glisse sur des rainures dissimulées dans le mur, une draperie s'écarte, et le Profane aperçoit un caveau éclairé par des lampes sépulcrales. Une tête humaine fraîchement coupée est là, reposant sur des linges ensanglantés ; et, tandis que le récipiendaire recule d'horreur à ce spectacle, une voix qui semble sortir du mur contre lequel il s'appuie lui crie :

— Tremble, Profane ! tu vois la tête d'un Frère parjure qui a divulgué nos secrets !... C'est ainsi que nous punissons les traîtres !... Que l'exemple de celui-ci te serve !... Tremble, Profane, tremble !...

Puis, le rideau retombe, le panneau reprend sa place, et le bec de gaz se rallume.

Les trucs employés pour cette hideuse comédie sont des plus simples. Le billot sur lequel repose la tête coupée est vaste et creux ; l'intérieur cache le corps du compère qui, immobile, tient sa tête au milieu des linges maculés de sang ; il garde les yeux fermés, la bouche entr'ouverte, pendant les deux ou trois minutes de l'exhibition. Les lampes sépulcrales sont garnies d'étoupes imbibées d'alcool camphré qui brûle avec du gros sel gris de cuisine ; ce mélange, le même que les prestidigitateurs de foire appellent « la salade infernale », à la propriété, en étant enflammé, de produire une lumière verdâtre qui donne à la tête du faux décapité une couleur cadavérique. Quant à la voix qui sort du mur, c'est celle d'un second compère qui, placé en dehors du local, a tourné une clef fixée au tuyau de conduite du bec de gaz et qui prononce à travers un cornet acoustique les paroles reproduites ci-dessus (1).

D'autres fois, les peintures de l'un des panneaux sont sur de la toile noire qui recouvre une large glace dépolie ; au moment où la flamme du bec de gaz, s'éteignant presque, laisse le réduit dans l'obscurité, une lanterne magique installée dans la pièce annexe fait apparaître, sur la

(1) M. Andrieux, dans ses *Mémoires*, a raconté d'une façon très amusante l'histoire d'un récipiendaire à qui l'on donna le spectacle du traître décapité, et qui, reconnaissant sur le billot la tête d'un limonadier de la ville, ne put s'empêcher de s'écrier : « Tiens, mais c'est le père Cassard ! » A quoi le décapité, oubliant son rôle, répliqua : « Taisez-vous, Profane ! » ce qui détruisit tout l'effet qu'on avait compté produire sur le récipiendaire.

glace blanchie, des ombres chinoises représentant des scènes qui ont la prétention d'être effrayantes : ce sont des spectres qui s'agitent et menacent le récipiendaire, ou bien des monstres qui, par un effet de grossissement progressif, ont l'air de s'avancer pour tout dévorer, ou encore des hommes masqués, de grandeur naturelle, qui entourent un individu garrotté et le lardent de coups de poignards..

Ces sinistres bêtises sont exécutées pour terrifier ceux d'entre les récipiendaires que l'enquête a signalés comme ayant une nature impressionnable. Par contre, les Profanes reconnus pour posséder un caractère frondeur et sceptique ne sont pas mis en face de ces ridicules fantasmagories. La Franc-Maçonnerie veut bien se moquer de ceux qui passent par son initiation ; mais elle ne tient pas à ce qu'ils s'en aperçoivent. C'est le seul motif pour lequel les réceptions varient sous le rapport des épreuves : on les pimente plus ou moins, suivant les dispositions d'esprit et le tempérament du sujet.

Mais voyons ce qui se passe en Loge pendant que le candidat Maçon se morfond dans le cabinet aux squelettes.

Et, tout d'abord, une simple observation. La Franc-Maçonnerie comporte plusieurs rites ; on appelle *rite* un système maçonnique, un ensemble de cérémonies réglées par les autorités centrales de l'Ordre et adoptées par un certain nombre d'Ateliers. Cet ouvrage, qui vise surtout à être clair, ne le serait pas, si, dans mes divulgations, j'expliquais à la fois plusieurs rites. Je dévoilerai donc les mystères de la Franc-Maçonnerie en ne m'occupant en premier lieu que du système appelé *Rite Ecossais*, lequel est pratiqué dans le plus grand nombre de pays (France, Italie, Angleterre, Ecosse, Irlande, Belgique, Prusse, Hambourg, Bavière, Saxe, Hesse, Luxembourg, Hongrie, Grèce, Espagne, Portugal, Suisse, Libéria, Etats-Unis d'Amérique, Canada, Mexique, Cuba, Saint-Domingue, Haïti, Brésil, Chili, Colombie, Pérou, République Argentine, Uruguay, Vénézuéla). Dans une autre partie de l'ouvrage, je signalerai, en résumé, les particularités qui distinguent les autres rites. En outre, tout en m'occupant d'abord du Rite Ecossais, j'indiquerai, dans des notes au bas des pages, les quelques différences existant entre ce rite et un autre appelé Rite Français, lequel est pratiqué aussi dans notre pays.

Afin que le lecteur s'y reconnaisse bien, je commence par décrire la salle des séances.

C'est une pièce très spacieuse ; elle a la forme d'un parallélogramme ou carré long. Elle est tendue de rouge (1). C'est cette salle qu'on nomme le *Temple*.

(1) Les tentures sont bleues dans les Loges qui pratiquent le système appelé Rite Français.

Les quatre côtés portent les noms des points cardinaux. La partie où se trouve la porte d'entrée s'appelle l'*Occident*. Des deux côtés de la porte s'élèvent deux colonnes creuses de bronze (d'ordre corinthien), dont les chapiteaux sont ornés chacun de trois grenades entr'ouvertes ; la signification secrète de ces grenades est une obscénité. Sur le fût de la colonne à droite, en entrant, est la lettre J, et sur celui de la colonne de gauche, la lettre B (1). Ces colonnes ont à l'intérieur un éclairage qui rend les lettres J et B lumineuses ; pour toute séance à laquelle des Apprentis assistent, la colonne de gauche est seule éclairée. On appelle « grade d'Apprenti » le premier degré de l'initiation maçonnique.

Devant la colonne de droite, un petit comptoir de forme triangulaire sert de bureau au Frère Premier Surveillant ; devant la colonne de gauche, est celui du Second Surveillant. Les Surveillants sont les premiers Officiers d'une Loge, après le Vénérable. Chacun de ces dignitaires tient à la main un maillet.

Au milieu de la salle, près d'un espace pavé en mosaïque, on a étendu par terre une toile peinte, nommée *le Tableau de la Loge*. Ce tableau représente : les degrés d'une estrade ; les deux colonnes J et B ; entre les deux colonnes, à la hauteur des chapiteaux, et sur la reproduction de la porte d'entrée, un compas ouvert, les deux pointes en haut, touchant une équerre renversée ; à gauche de la colonne B, une pierre brute ; à droite de la colonne J, un cube coiffé d'une pyramide ; au-dessus du chapiteau de la colonne J est un niveau, et au-dessus de celui de la colonne B, une perpendiculaire ou fil-à-plomb ; au-dessous de la pierre brute, un ciseau et un maillet entrelacés ; au-dessous du cube à pointe, une fenêtre à grillage ; au milieu de la partie supérieure de ce tableau, est une seconde fenêtre à grillage, ayant à droite un soleil rayonnant, contenant une tête, et à gauche des nuages au centre desquels se trouve la lune ; par-ci par-là, des étoiles ; au-dessus de la pierre brute, une planche à tracer ; au-dessus du cube à pointe, une troisième fenêtre à grillage ; enfin, le tout est environné d'un grand cordon, ayant sept doubles nœuds et deux flots.

Ces figures représentent les symboles du grade auquel « travaille » l'Atelier. — On donne indistinctement le nom de « travaux » à toutes les occupations des Francs-Maçons en séance ou en festin maçonnique.

Cette toile peinte est l'objet d'une grande vénération ; on doit bien se garder de marcher dessus, sous peine d'amende.

Ce que ce tableau représente est, paraît-il, extraordinairement sacré. Le Rituel, en effet, conseille aux Loges de supprimer la toile peinte et de tracer à la craie, sur le pavé mosaïque, le tableau mystérieux.

(1) Dans les Loges du Rite Français, la colonne J est à gauche, et la colonne B est à droite.

INITIATION AU GRADE D'APPRENTI



— A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices du Suprême Conseil, je vous crée, reçois et constitue Apprenti-Maçon et membre de cette Respectable Loge !

« A chaque tenue, dit le Rituel, on dessinera avec de la craie le Tableau mystérieux de la Loge, et, après les travaux, on l'effacera avec une éponge légèrement imbibée d'eau ; c'est le moyen d'éviter l'abus d'un tableau peint sur toile, qui peut tomber dans des mains profanes. » Mais la plupart des Loges ne tiennent aucun compte de cette recommandation

et préfèrent étaler, à chaque séance, leur toile peinte sur le parquet.

En face de la porte d'entrée, au bout de la salle, est une estrade, élevée de trois marches et bordée d'une balustrade. C'est là l'*Orient*, l'endroit privilégié où siège le Vénérable. Son bureau, exhaussé de quatre marches sur l'estrade, s'appelle l'*Autel*; son fauteuil se nomme un *Trône*; au-dessus de sa tête est un *dais* en velours ou soie rouge, parsemée d'étoiles d'argent; les franges sont en or; au fond de ce daïs, dans la partie supérieure, est un transparent triangulaire, le *Delta Sacré*, au centre duquel on voit des caractères hébraïques. A la gauche du daïs est un autre transparent, représentant le disque du soleil, et à droite un troisième transparent, représentant le croissant de la lune. Cette collection de transparents brille d'un certain éclat, grâce aux bougies qui sont à l'intérieur. Néanmoins, leur aspect est des plus grotesques, bien qu'on désigne ces machinettes-là sous le nom pompeux de *Gloires*. Ce n'est pas tout : l'autel du Vénérable est couvert d'un tapis rouge à franges d'or sur lequel sont posés une équerre, un maillet, un compas, un sabre de fer battu tordu en zigs-zags (ne riez pas, c'est l'*Épée Flamboyante*, qui symbolise la puissance conférée au Vénérable par le Grand Architecte de l'Univers), le livre des Statuts généraux et le Rituel du grade (1).

C'est aussi à l'Orient que l'on arbore l'étendard de la Loge, fixé généralement à la balustrade, vers la droite.

Un peu en avant, au milieu de l'estrade et au pied de l'autel du Vénérable, est placée une petite table triangulaire, nommée l'*Autel des Serments*.

Toujours sur l'estrade de l'Orient, mais au premier plan, auprès de la balustrade, et plus bas que le Vénérable, sont les bureaux de l'Orateur, à droite, et du Secrétaire, à gauche. Au-dessous de l'Orateur, en dehors de la balustrade, siège le Trésorier; et au-dessous du Secrétaire, l'Hospitalier.

Trois grands flambeaux, chacun portant une longue bougie en fer-blanc au bout de laquelle brûle une chandelle, sont dispersés dans la salle. Il y en a un auprès de chaque Surveillant; le troisième est sur l'estrade, auprès de l'Orateur. Ces trois flambeaux sont appelés les *Etoiles* de la Loge.

Comme ils ne pourraient pas suffire à l'éclairage de la salle, des becs de gaz ou des lampes sont placés le long des murs.

Indépendamment des deux colonnes de la porte d'entrée, le Temple est orné, dans son pourtour, de plusieurs autres colonnes dont le nombre est facultatif; il dépend de la grandeur de la pièce. En général, ces colonnes d'ornement sont au nombre de douze, en comptant ou sans compter les colonnes réglementaires J et B.

Dans la frise ou architrave, qui repose sur les colonnes d'ornement,

(1) Dans les Loges du Rite Français, les draperies et le tapis de l'autel sont bleus.

régne un cordon formant douze nœuds de la forme connue sous le nom de « lacs d'amour » ; les deux extrémités se terminent par un flot touffu et viennent aboutir aux colonnes J et B. Ce cordon porte le nom de *Houppé dentelée*.

Le plafond décrit une courbe ; il représente le ciel parsemé d'étoiles ; du fond, situé au-dessus du dais, partent trois rayons qui figurent le lever du soleil.

Des deux côtés de la salle règnent plusieurs rangs de banquettes, placées dans le sens longitudinal. L'ensemble de celles qui sont situées du côté du Premier Surveillant, c'est-à-dire à droite en entrant dans le Temple, s'appelle la *Colonne du Sud* ; l'ensemble de celles de gauche s'appelle la *Colonne du Nord*. Les Apprentis, ou Maçons du 1^{er} degré, et les Compagnons, ou Maçons du 2^e degré, se placent au Nord ; et les Maîtres, ou Maçons du 3^e degré, se placent au Sud (1).

À l'Orient, il y a deux banquettes circulaires où vont s'asseoir les Frères haut gradés, les Garants d'Amitié des Loges Affiliées et les Visiteurs de distinction. — On nomme « Loges Affiliées » celles qui se fréquentent réciproquement. Les Garants d'Amitié sont leurs représentants habituels ; ils sont élus annuellement.

Le Grand Expert ou Frère Terrible (c'est le directeur des épreuves) et le Maître des Cérémonies sont assis sur des pliants, au bas des marches de l'estrade, l'un devant l'Hospitalier, l'autre devant le Trésorier. Deux autres Experts sont à l'Occident, près des Surveillants. Enfin, un dernier fonctionnaire se tient auprès de la porte, dont il garde intérieurement l'entrée ; il a en main une épée qu'il ne quitte pas ; c'est lui qui veille à la sûreté des travaux, c'est le Frère Couvreur.

L'antichambre du Temple se nomme le *Parvis* ou les *Pas-Perdus*. Un Frère Servant s'y promène. Sur une table est un registre où les Maçons viennent s'inscrire avant d'entrer, les membres de la Loge sur la feuille de gauche, et les Frères Visiteurs sur celle de droite ; c'est le *Livre de Présence*.

J'ai donné plus haut (page 21) le plan d'un local maçonnique ordinaire. Le lecteur pourra ainsi se rendre un compte exact de la disposition d'un Temple et de ses dépendances.

On remarquera, sur le côté longitudinal (à droite) de la salle des séances, une longue et spacieuse galerie, terminée à chaque bout par un escalier. C'est la *Galerie de Protection*. Elle existe, en général, quand l'immeuble maçonnique est entouré de maisons profanes, et, dans ce cas, elle garantit les Frères contre l'indiscrétion des voisins, tout en servant à l'aération de la salle des séances.

(1) Dans les Loges pratiquant le Rite Français, les Apprentis se placent au Nord, les Compagnons au Sud, et les Maîtres indifféremment aux deux colonnes.

Les fenêtres, qui renouvellent l'air dans le Temple, sont obligatoirement du côté appelé le *Midi*; on ne les ouvre qu'avant ou après les séances. Si l'immeuble n'a qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, — ce qui a lieu le plus souvent pour les locaux maçonniques des petites villes, — la galerie latérale est une simple cour couverte en vitrage sur la toiture; les deux escaliers sont alors tournés dans le même sens et réunis l'un à l'autre par une simple passerelle, à la hauteur du premier étage. Nous allons voir tout à l'heure dans quel but on crée cette profusion d'escaliers.

Le Temple, qui est la partie principale de l'immeuble, doit être haut de plafond. D'ordinaire, dans une grande ville, il a la hauteur du rez-de-chaussée et de l'entresol; l'entresol n'est alors divisé en pièces habitables que dans la partie située au-dessus du reste du rez-de-chaussée. Le Frère Servant peut avoir une chambre à cet étage; un petit escalier de service la met en communication avec sa loge. Les autres pièces de l'entresol sont, en général, des salles de grandeur moyenne, pour les réunions de comités.

Un local bien agencé doit avoir au moins deux Cabinets des Réflexions, machinés pour les exhibitions du Lieu d'Horreur. Ces réduits ont, d'ordinaire, leur porte d'entrée donnant sur un arrière-vestibule, appelé *Péristyle*, lequel, orné de pilastres, ne peut être aperçu de la rue. On ne voit, de la rue, que le vestibule d'entrée et le logement du Frère Servant.

En séance, les Francs-Maçons portent divers insignes, suivant leurs grades.

Les Apprentis portent un minuscule tablier de peau, blanc, dont ils ont soin de relever la bavette; les Compagnons portent le même tablier, mais avec la bavette baissée. Les Maîtres ont un tablier en satin blanc, doublé en noir, bordé en rouge (1), et portant au milieu, brodées ou peintes, les lettres M. . B. .; en outre, ils ont un cordon bleu, passé en écharpe de droite à gauche, au bas duquel est attaché, à une rosette rouge, un petit objet en or, appelé *Bijou*, représentant une équerre et un compas entrecroisés.

Les Officiers de la Loge, eux, portent leur cordon, non en écharpe, mais en sautoir, c'est-à-dire en forme de camail, la pointe descendant sur la poitrine. A ce cordon, sur lequel sont ordinairement brodés des branches d'acacia et d'autres emblèmes maçonniques, est attaché le bijou, dont la nature varie suivant les fonctions de l'Officier qui en est décoré. Celui du Vénérable est une équerre; celui du Premier Surveillant, un niveau; celui du Second Surveillant, un fil-à-plomb ou perpendiculaire; celui de l'Orateur, un livre ouvert; celui du Secrétaire, deux plumes en sautoir;

(1) Les Maîtres qui appartiennent aux Loges pratiquant le Rite Français ont leur tablier bordé de bleu.

celui du Trésorier, deux clés; celui du Grand Expert, une règle et un glaive; celui des Experts, une faux et un sablier; celui du Garde des Sceaux, un rouleau et un cachet; celui du Maître des Cérémonies, une canne et une épée croisées; celui de l'Hospitalier, une main tenant une bourse; celui du Maître des Banquets, une corne d'abondance; celui de l'Architecte, deux règles en sautoir; celui du Couvreur, une massue.

Les Frères haut gradés ont des insignes spéciaux, dont la description sera donnée quand nous en serons aux chapitres les concernant.

Lorsque l'heure fixée pour l'ouverture de la séance a sonné, tous les membres de la Loge qui sont présents prennent, sur l'invitation du Vénérable, leurs places d'ordre, après avoir revêtu les insignes de leur grade. Le Vénérable gravit les degrés de l'Orient, s'installe à son trône et frappe sur l'autel un vigoureux coup de maillet, que répètent les deux Surveillants. Ces trois coups font s'établir aussitôt dans le temple un silence parfait. Le Frère Couvreur ferme la porte; tout le monde se tient debout à sa place. Sur les banquettes sont déposées des épées dans le genre de celles dont sont armés les figurants au théâtre.

Le Vénérable. — Frère Premier Surveillant, quel est le premier devoir des Surveillants en loge?

Le Premier Surveillant. — Vénérable, c'est de voir si la Loge est bien couverte, et si tous les Frères qui occupent les colonnes sont Maçons.

Le Vénérable. — Assurez-vous de cela, mon Frère.

Le Premier Surveillant, au Grand Expert. — Frère Grand Expert, voyez si la Loge est bien couverte, et faites votre devoir.

Sur cette invitation, le Grand Expert, armé de son glaive, sort du temple, il visite les pas-perdus, recommande au Frère Servant de veiller à la garde extérieure du porche et au Frère Couvreur de ne laisser pénétrer quiconque ne répondrait pas convenablement aux questions d'ordre pour avoir l'entrée. Pendant ce temps, les Surveillants parcourent rapidement leurs colonnes respectives (si de leur place l'inspection oculaire ne suffit pas) pour s'assurer que tous les Frères présents sont bien membres de la Loge.

Quand le Grand Expert rentre dans le temple, il va au Second Surveillant et lui dit à voix basse : — La Loge est couverte, quant à l'extérieur.

Le Second Surveillant, s'adressant au Premier. — Frère Premier Surveillant, le Frère Grand Expert a fait son devoir. La Loge est couverte extérieurement; et quant à la colonne du nord, tous les Frères qui l'occupent sont Maçons.

Le Premier Surveillant, au Vénérable. — Vénérable, le temple est couvert tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; tous les Frères des deux colonnes sont Maçons.

Le Vénérable, après avoir frappé un coup de maillet. — Frère Premier Surveillant, quel est le second devoir des Surveillants en loge?

Le Premier Surveillant. — C'est de s'assurer si tous les Frères sont à l'ordre.

Le Vénérable. — Assurez-vous-en donc, Frères Premier et Second Surveillants, chacun sur votre colonne, et rendez-m'en compte. (Un coup de maillet.) A l'ordre, mes Frères, face à l'orient.

Tous les assistants qui sont sur les deux colonnes se tournent alors de trois quarts vers l'estrade et se placent dans une posture particulière que l'on appelle « l'ordre d'Apprenti. » Cette posture est telle que nul ne peut s'y mettre, s'il n'est initié; car chacun, en la prenant et en se tenant de trois quarts, n'est vu que par les Surveillants qui parcourent les colonnes, et nullement par ses voisins. Si un faux-frère s'était glissé dans le temple, il ne pourrait donc pas se mettre en la posture voulue, puisque, ne voyant pas l'attitude de son voisin, il serait bien embarrassé pour l'imiter. Les Surveillants, ayant terminé l'examen, retournent à leurs places respectives.

Le Second Surveillant. — Frère Premier Surveillant, tous les Frères de la colonne du nord sont à l'ordre.

Le Premier Surveillant. — Vénérable Maître, tous les Frères de l'une et l'autre colonnes sont à l'ordre.

Le Vénérable. — Frère Premier Surveillant, à quelle heure les Maçons ont-ils coutume d'ouvrir leurs travaux?

Le Premier Surveillant. — A midi, Vénérable.

Le Vénérable. — Quelle heure est-il, Frère Second Surveillant?

Le Second Surveillant. — Vénérable, il est midi.

Le Vénérable. — Puisqu'il est l'heure à laquelle nous devons ouvrir nos travaux, Frères Premier et Second Surveillants, invitez les Frères de vos colonnes à se joindre à moi pour ouvrir les travaux de la Respectable Loge (*ici le nom de la Loge*), Orient de (*ici le nom de la ville*), au grade d'Apprenti, rite (*ici le nom du rite*).

Le Premier Surveillant. — Frère Second Surveillant, Frères qui décidez la colonne du sud, le Vénérable nous invite à nous joindre à lui pour ouvrir les travaux de la Respectable Loge, etc.

Le Second Surveillant. — Frères qui décidez la colonne du nord, le Vénérable nous invite à nous joindre à lui, etc.

Après quoi, le Second Surveillant reprend en s'adressant au premier : — Frère Premier Surveillant, l'annonce est portée sur ma colonne.

Le Premier Surveillant. — Vénérable, l'annonce est portée sur les colonnes du nord et du sud.

Le Vénérable, se découvrant, et, après avoir frappé sur l'autel trois coups de maillet d'une façon particulière. — A moi, mes Frères (tous les assistants ont les yeux sur lui), par le signe (chacun, exécute le signe secret du grade d'Apprenti), par la batterie (chacun frappe trois coups dans ses mains d'une façon spéciale), et par l'acclamation mystérieuse.

Tous les assistants. — Houzé! houzé! houzé!

Le Vénérable. — Mes Frères, à la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices du Suprême Conseil de France (1), la Loge d'Apprentis Maçons, au rite (*ici le nom du rite*), sous le titre distinctif de (*ici le nom de la Loge*), Orient de (*ici le nom de la ville*), est ouverte; prenez vos places.

Tout le monde s'assied.

Alors le Vénérable fait donner, par le Secrétaire, lecture du procès-verbal de la précédente séance. En argot maçonnique: lecture de la planche tracée de la dernière tenue.

Si un Frère veut proposer quelque rectification, il se lève, frappe un coup dans ses mains, étend le bras droit automatiquement vers le Surveillant de sa colonne (c'est ainsi que se demande la permission de parler, car en loge nul ne peut ouvrir la bouche sans en avoir sollicité et obtenu la permission), et aussitôt le Surveillant avertit le Vénérable qu'un Frère de sa colonne demande la parole. Le Vénérable ayant accordé la permission, le Surveillant en avertit le Frère qui, alors seulement, peut parler. Il doit toujours s'adresser au Vénérable ou à la Loge en général, et jamais à un Frère en particulier. Du reste, il n'est jamais permis de parler que sur le procès-verbal et sa rédaction.

Lorsque toutes les observations ont été entendues et que les rectifications reconnues fondées ont été faites, ou bien lorsqu'aucune observation n'est présentée, le Premier Surveillant frappe un coup de maillet et dit: — Vénérable, le silence règne sur l'une et l'autre colonnes.

Le Vénérable. — J'invite le Frère Orateur à donner ses conclusions.

L'Orateur. — Je conclus à l'adoption de la planche tracée de nos derniers travaux.

C'est là, en effet, tout le discours de l'Orateur; il conclut toujours sans donner de motifs.

Le Vénérable. — Mes Frères, attendu le silence de la Loge et où les conclusions de notre cher Frère Orateur, la planche tracée est adoptée; sanctionnons-la par notre approbation.

Chacun, à l'instar du Vénérable, étend le bras droit et laisse tomber bruyamment sa main sur la cuisse. Ça y est, cette fois; le procès-verbal est définitivement adopté.

Tout ce qui précède constitue ce qu'on appelle les *Travaux de Famille*; les membres de la Loge seuls peuvent y assister. Quand des Frères étrangers à la Loge veulent assister à la séance, ils se tiennent jusqu'à ce moment-là dans les pas-perdus, en compagnie du Frère Servant, gardien extérieur du temple.

(1) Si la Loge pratique le Rite Français, le Vénérable dit: « Au nom et sous les auspices du Grand Orient de France. »

Le Vénérable, après l'adoption définitive du procès-verbal. — Frère Maître des Cérémonies, veuillez vous transporter dans le parvis du temple et savoir s'il y a des Frères Visiteurs.

Le Maître des Cérémonies obéit et va jeter un coup d'œil dans les pas-perdus. Si aucun Frère Visiteur ne s'y trouve, l'affaire est promptement réglée. Si au contraire il y a des Frères Visiteurs demandant l'entrée du temple, le Maître des Cérémonies rentre, se place entre les deux Surveillants et dit : — Vénérable, des Frères Visiteurs, étrangers à ce Respectable Atelier, au nombre de..., demandent la permission de partager nos travaux.

Le Vénérable charge alors le Grand Expert d'aller *tuiler* les Visiteurs, c'est-à-dire de s'assurer s'ils sont réellement francs-maçons. Si les Visiteurs sont nombreux, il envoie plusieurs Experts. La formalité du *tuilage* consiste dans un interrogatoire réglementaire, questions d'ordre, signes, attouchements, mots de passe, mots sacrés, etc., (1). D'après les statuts, le Grand Expert devrait non seulement tuiler les Visiteurs, mais encore se faire remettre leurs titres maçonniques, tels que Diplômes, Brefs, Patentes; mais dans la pratique, quand un Visiteur a répondu d'une façon parfaite au tuilage, on ne lui demande pas ses papiers. Souvent même on supprime les nombreuses questions d'ordre du rituel, et l'on ne tuile le visiteur qu'en lui demandant l'attouchement, le mot de passe, le mot sacré et le mot de semestre.

Pendant le tuilage, un Maître des Cérémonies Adjoint se tient dans les pas-perdus au milieu des Visiteurs.

Les Experts, étant rentrés, rendent compte de leur mission, et voici ce qui a lieu si les Visiteurs ont satisfait pleinement aux formalités sacramentelles :

Le Vénérable. — Frère Second Surveillant, annoncez au Frère Maître des Cérémonies Adjoint qu'il peut introduire les Frères Visiteurs reconnus, avec les honneurs dus à leur grade et à leurs dignités. (Pour ces honneurs, voir les Règlements généraux.)

Après une courte allocution pour souhaiter la bienvenue aux Visiteurs, le Vénérable fait applaudir maçonniquement leur présence (par la batterie du grade d'Apprenti) et les invite à s'asseoir aux places auxquelles ils ont droit.

En entrant, chaque Visiteur a eu soin de faire le signe mystérieux du grade d'Apprenti et de marcher d'une certaine façon.

Quand un Frère Visiteur arrive en retard, il frappe à la porte de la manière convenue. Le Frère Couvreur entrebaille la porte et le tuile rapidement; puis il referme l'huis.

(1) On trouvera, à la fin de chaque partie de cet ouvrage, un chapitre entièrement consacré à tous ces secrets spéciaux, mots et signes de convention des divers grades.

RADIATION D'UN FRÈRE MAUVAIS PAYEUR



— Nous déclarons exclu ce Frère, coupable d'avoir failli à l'honneur en ne payant pas ses cotisations. Gémissons, mes Frères ! gémissons ! gémissons !

Alors le Premier Surveillant donne un coup de maillet et dit : — Vénérable, on vient de frapper en maçon à la porte du temple.

Le Vénérable. — Frère Second Surveillant, faites voir quel est le Frère qui frappe ainsi.

Le Second Surveillant. — Vénérable, c'est un Frère Visiteur qui demande l'entrée de ce Respectable Atelier.

On introduit le Visiteur retardataire qui esquisse le signe mystérieux et exécute la marche convenue.

Le Vénérable. — Mon Frère, d'où venez-vous ?

Le Visiteur. — De la loge Saint-Jean, Vénérable.

Le Vénérable. — Qu'en apportez-vous ?

Le Visiteur. — Soumission à vous, Vénérable ; joie, sante et prospérité à tous les Frères.

Le Vénérable. — N'en apportez-vous rien de plus ?

Le Visiteur. — Le Maître de ma Loge vous salue par trois fois trois.

Le Vénérable. — Que fait-on à la Loge Saint-Jean ?

Le Visiteur. — On y élève des temples à la vertu, et l'on y creuse des cachots pour le vice.

Le Vénérable. — Que venez-vous faire ici ?

Le Visiteur. — Vaincre mes passions, soumettre mes volontés et accomplir de nouveaux progrès dans la Maçonnerie.

Le Vénérable. — Occupez-vous quelque fonction dans votre Atelier ?

Le Visiteur. — Oui (ou non), Vénérable.

Le Vénérable. — Que demandez-vous, mon Frère ?

Le Visiteur. — Une place parmi vous.

Le Vénérable. — Elle vous est acquise ; allez donc occuper celle qui vous est destinée.

Si le Visiteur est un simple Maître, il va s'asseoir sur l'une des banquettes latérales. S'il est pourvu d'un haut grade, il monte à l'Orient et s'assied sur l'une des banquettes circulaires : quelquefois, à titre d'épreuve, le Vénérable l'arrête du geste au passage et lui indique les colonnes ; mais le Visiteur haut gradé ne doit pas tenir compte de cette observation, qui n'est qu'une feinte, et il prend place sur l'estrade.

Comme on pense, pas mal de temps se perd au moyen de tout ce cérémonial prétentieux. Tant pis pour le récipiendaire qui se morfond dans le cabinet aux squelettes !

Enfin, après la lecture de la correspondance par le Secrétaire, le Vénérable informe l'assemblée du but de la convocation (qu'elle connaît du reste par les lettres-circulaires), initiation d'un Profane admis par deux scrutins consécutifs qui ont eu lieu dans des séances précédentes. — On peut initier plusieurs candidats ensemble. — La Loge donne alors son consentement définitif à l'admission aux épreuves, tous les assistants étendant la main droite et la laissant ensuite retomber bruyamment sur la cuisse.

Le Vénérable, au Grand Expert. — Frère Terrible, allez vers le Profane, demandez-lui les réponses aux questions qui lui ont été posées et le testament exigé ; ensuite, vous l'amènerez à la porte du temple où vous annoncerez sa présence.

Le Frère Terrible obéit. Il se rend au Cabinet des Réflexions,

s'empare du testament et des réponses aux trois questions, pique ce papier à la pointe d'une épée, et le Maître des Cérémonies le rapporte ainsi triomphalement à la Loge. Il dépose aussi sur l'autel le porte-monnaie, la montre, la bague du Profane, et en général tous les objets de valeur que le récipiendaire avait sur lui.

Le Vénérable lit le testament à l'assemblée, ainsi que les trois réponses ; ce document demeure ensuite aux archives.

Après quoi, le Frère Terrible retourne auprès du Profane et le prépare pour la réception. Voici en quoi consiste cette préparation : on ôte au récipiendaire son chapeau, son habit et son soulier gauche, lequel est remplacé par une pantoufle ; on lui retrousse jusqu'au-dessus du genou un des côtés de son pantalon, le côté droit ; on lui retire la main gauche de son gilet et de sa chemise de façon à ce qu'il ait le bras et le sein découvert, côté du cœur ; si la saison est rigoureuse, on pose un manteau sur ses épaules ; enfin, on lui bande les yeux avec une sorte de masque qui ressemble exactement à ce qu'en style de bal on nomme un « loup, » avec cette différence que le masque maçonnique n'a pas de trous pour les yeux. — Dans les Loges qui se piquent de se conformer scrupuleusement aux traditions anciennes, le récipiendaire est tout à fait nu, et on le conduit au moyen d'une corde qu'on lui a passée au cou.

Quand le récipiendaire est prêt, on le fait pirouetter un bon moment sur lui-même ; puis, après lui avoir fait monter et descendre tous les escaliers, on le conduit à la salle des pas-perdus ; là, on le pousse violemment contre la porte, de façon à l'y faire cogner deux ou trois fois.

La comédie de la réception débute par un dialogue entre l'intérieur et l'extérieur du temple.

A l'intérieur :

Le Second Surveillant, avec un coup de maillet. — Frère Premier Surveillant, avez-vous entendu ? on vient de frapper en profane à la porte du temple ?

Le Premier Surveillant, donnant aussi un coup de maillet. — Vénérable, un Profane vient de frapper à la porte !

Le Vénérable. — Voyez quel est le téméraire qui ose ainsi troubler nos travaux !

Le Frère Couvreur entr'ouvre la porte sans bruit, appuie la pointe ébréchée de son épée sur la poitrine nue du récipiendaire, et dit d'une voix forte :

— Quel est cet audacieux qui tente de forcer l'entrée du temple ?

Le Frère Terrible. — Calmez-vous, mon Frère ! Personne n'a l'intention de pénétrer malgré vous dans cette enceinte sacrée. L'homme qui vient de frapper est un Profane désireux de recevoir la lumière, et qui la sollicite humblement de notre Respectable Loge.

La porte se referme sans bruit.

A l'intérieur :

Le Second Surveillant, ému. — Frère Premier Surveillant, le Frère Terrible demande à introduire un Profane dans le temple.

Le Premier Surveillant, avec une émotion encore plus grande. — Vénérable, le Frère Terrible présente un Profane qui demande à être admis parmi nous, s'il en est jugé digne.

Le Vénérable, d'une voix retentissante. — Mes Frères, armez-vous de vos glaives ! un Profane se trouve à la porte du temple... Que prétend-il ? que demande-t-il ?

Le Premier Surveillant. — Il est désireux de recevoir la lumière ; il ne prétend rien, il sollicite.

Le Vénérable. — N'importe, il faut vraiment qu'il soit bien audacieux pour avoir conçu l'espoir d'obtenir une telle faveur !

Le Frère Terrible, toujours en dehors de la porte et tenant le récipiendaire par le bras. — Mes Frères, ce Profane est un homme libre et de bonnes mœurs.

Les deux Surveillants, à l'intérieur, répètent cette annonce, en s'adressant l'un au Premier Surveillant, et l'autre au Vénérable.

Le Vénérable. — Puisque le Frère Terrible affirme qu'il en est ainsi, faites demander à ce Profane ses noms et prénoms, son âge et le lieu de sa naissance, sa profession et sa demeure actuelle.

Le Frère Couvreur fait la demande au Frère Terrible à travers la porte. Celui-ci répond au lieu et place du récipiendaire ; le Second Surveillant transmet au Premier les réponses, et le Premier Surveillant les redit au Vénérable.

Le Vénérable. — Demandez à ce téméraire si son intention est bien d'être reçu Franc-Maçon.

Nouvelle transmission de la demande et de la réponse affirmative par les mêmes intermédiaires.

Le Vénérable. — Faites-le entrer.

Le Premier Surveillant. — Faites-le entrer.

Le Second Surveillant, au Couvreur. — Faites entrer le Profane.

Le Frère Couvreur ouvre la porte, tandis que l'un des Experts, au moyen d'un instrument à gros ressorts grinçants, simule le bruit d'énormes verrous.

Le Frère Terrible, tenant toujours le récipiendaire par le bras. — Allongez bien la jambe ; il y a un petit fossé à franchir.

On entre. Tout le monde garde le silence le plus profond.

Le Second et le Premier Surveillants, successivement. — Le Profane est entre les deux colonnes.

On referme la porte sans bruit derrière le récipiendaire. Le Grand Expert appuie de nouveau sur sa poitrine nue la pointe de son épée.

Le Vénérable. — Profane ! que sentez-vous sur votre poitrine ? qu'avez-vous sur les yeux ?

La réponse est soufflée au Profane par le Frère Terrible.

Le récipiendaire. — Un épais bandeau couvre mes yeux, et je sens sur mon sein la pointe d'une arme.

Le Vénérable. — Monsieur, ce fer, toujours levé pour punir le parjure, est le symbole du remords qui déchirerait votre cœur, si, par malheur pour vous, vous deveniez traître à la Société dans laquelle vous voulez entrer ; et le bandeau qui couvre vos yeux est le symbole de l'aveuglement dans lequel se trouve l'homme dominé par les passions et plongé dans l'ignorance et la superstition.

Ici, une pause.

Le Vénérable. — Monsieur, les qualités que nous exigeons pour être admis sont la plus grande sincérité, une docilité absolue, une constance à toute épreuve. Vos réponses aux questions que je vais vous adresser nous feront juger ce que nous devons penser de vous.

Alors commence le premier interrogatoire. Cette fois, le Frère Terrible ne souffle plus les réponses.

Questions réglementaires posées par le Vénérable au récipiendaire : — Quel est votre dessein en vous présentant ici et qui vous en a suggéré l'idée ? La curiosité n'y a-t-elle pas la plus grande part ? — Quelle opinion vous êtes-vous faite de la Franc-Maçonnerie ? Répondez avec franchise et surtout soyez vrai. — Etes-vous prêt à subir les épreuves par lesquelles vous devez passer ? — Savez-vous quelles obligations on contracte parmi nous ? — Qui vous présente à cette Loge ? — Le connaissiez-vous depuis longtemps ? — Ne vous a-t-il pas prévenu de ce que font les Maçons ? — Quelles réflexions ont fait naître dans votre esprit les objets offerts à vos yeux dans le lieu où vous avez été renfermé ? — Que pensez-vous de l'état où vous vous trouvez ? — Quelle idée vous faites-vous d'une Société dans laquelle on exige que le candidat soit présenté dans un état qui doit vous paraître étrange ? — Votre confiance et votre démarche ne sont-elles pas un peu légères ? — N'avez-vous pas à craindre que nous abusions de l'état de faiblesse auquel vous vous êtes laissé réduire ? Sans armes, sans défense, et presque nu, vous vous livrez à la discrétion de gens que vous ne connaissez pas. — L'examen moral que vous subissez vous inspire-t-il quelque crainte ?

Le Vénérable attend, à chaque question, la réponse du récipiendaire, et il lui fait telles objections que comporte le genre de son esprit et de son caractère.

Il insiste surtout sur l'opinion que le Profane a relativement à la Franc-Maçonnerie ; et, une fois la réponse donnée, le Vénérable dit solennellement : — Monsieur, la Franc-Maçonnerie est une institution qui ne procède que d'elle-même ; elle prend son principe dans la raison,

et ainsi elle est universelle. Elle a une origine propre qui ne doit point être confondue avec celle des religions, et, laissant à chacun sa liberté de croyance, elle s'affranchit de toute domination religieuse. Quoique stable dans son dogme fondamental, la Maçonnerie est progressive avant tout et n'impose aucune limite à la recherche de la vérité.

Le Vénérable fait ensuite, s'il le juge convenable, quelques questions particulières au Profane, d'après les renseignements qu'on s'est procurés sur son compte. Puis, la réception continue.

Le Vénérable. — Vous ne sauriez trop réfléchir, Monsieur, à la démarche que vous faites. Vous allez, je vous le répète, subir des épreuves terribles. Vous sentez-vous le courage de braver tous les dangers auxquels vous allez être exposé?

Réponse affirmative du récipiendaire (1).

Le Vénérable. — Alors, je ne réponds plus de vous.

Une pause.

Le Vénérable. — Frère Terrible, entraînez ce Profane hors du temple, et conduisez-le partout où doit passer le mortel qui aspire à connaître nos secrets.

On s'empare du récipiendaire, et, en le bousculant quelque peu, on l'emmène dans la salle des pas-perdus. Là, on le fait pirouetter, comme au sortir du Cabinet des Réflexions, afin de le dérouter; ensuite, on le ramène à l'entrée du temple, dont la porte a été ouverte à deux battants. On a placé, un peu en avant, un grand cadre dont le vide est rempli par plusieurs couches de fort papier, et que soutiennent des Frères de chaque côté; on ne saurait mieux comparer cet appareil qu'aux cerceaux que traversent les écuyères des cirques.

Le Frère Terrible. — Que faut-il faire du Profane?

Le Vénérable. — Qu'on l'introduise dans la caverne!

A cet ordre, deux Frères vigoureux empoignent le récipiendaire et le lancent de toutes leurs forces sur le cadre, dont les papiers se rompent et lui livrent passage. D'autres Frères le reçoivent sur un matelas disposé de l'autre côté. On referme à grand fracas les deux battants de la porte. Un anneau de fer, ramené plusieurs fois sur une barre crénelée du même métal, simule le bruit d'une énorme serrure qu'on fermerait à plusieurs tours. Tout le monde observe le plus grand silence; le récipiendaire est toujours étalé de tout son long sur le matelas qui a été déposé par terre.

Au bout de quelques instants, le Vénérable frappe un grand coup de maillet sur l'autel.

Le Vénérable. — Relevez le Profane, conduisez-le près du Second Surveillant et faites-le mettre à genoux.

(1) Il va sans dire que, si la réponse est par hasard négative, il n'est plus donné suite à l'initiation.

Cet ordre est immédiatement exécuté.

Le Vénérable. — Profane, prenez part à la prière que nous allons adresser en votre faveur au moteur de toutes choses... Mes Frères, humilions-nous devant le Grand Architecte de l'Univers; reconnaissons sa puissance et notre faiblesse. Contenons nos esprits et nos cœurs dans les limites de l'équité, et efforçons-nous, par nos œuvres, de nous élever jusqu'à lui. Il est un et infini; il existe par lui-même; il se révèle en tout et partout, et il est tout. Daigne, ô Grand Architecte de l'Univers, protéger les ouvriers de paix qui sont réunis dans ton temple; anime leur zèle, fortifie leur âme dans la lutte des passions; enflamme leur cœur de l'amour des vertus, et donne-leur l'éloquence et la persévérance nécessaires pour faire chérir ton nom, observer tes lois et en étendre l'empire. Prête à ce Profane ton assistance, et soutiens-le de ton bras tutélaire au milieu des épreuves qu'il va subir. Ainsi soit-il, *amen*!

Tous les assistants, d'une seule voix. — *Amen*!

Le Vénérable. — Profane, persistez-vous encore?

Réponse affirmative du récipiendaire que l'on fait lever.

Le Vénérable. — En ce cas, confiez-vous à la main inconnue qui va diriger vos pas.

Le Frère Terrible donne la main au récipiendaire et le conduit assez près de l'estrade, au milieu des deux colonnes qui sont retombées dans le silence.

Le Vénérable. — Profane, je suis ici le représentant de la Société dans laquelle vous voulez entrer. Avant que cette Société consente à vous admettre définitivement aux épreuves, il me faut sonder votre cœur sur les premiers principes de la morale... Répondez donc franchement encore aux nouvelles questions qui vont vous être adressées... Et d'abord, si un danger terrible vous menaçait, en qui mettriez-vous votre confiance?

Réponse du récipiendaire.

Le Vénérable réplique d'après la réponse; puis il ajoute : — Nous allons commencer l'examen moral. Asseyez-vous, Monsieur.

Derrière le récipiendaire on a placé un escabeau hérissé de clous (les pointes de ces clous enfoncées dans le bois) et portant sur des pieds boiteux.

L'examen moral a lieu dans ces conditions ridicules. Le Vénérable pose des questions, le récipiendaire répond, et le Vénérable réplique.

Voici les questions :

1° Qu'est-ce que l'ignorance? et pourquoi les ignorants sont-ils entêtés, irascibles et dangereux? — 2° Dites-nous votre opinion sur le fanatisme et la superstition. — 3° Qu'est-ce que l'erreur? — 4° Qu'est-ce que les préjugés? — 5° Qu'est-ce que le mensonge? — 6° Qu'est-ce que les passions? Sont-elles utiles à l'homme? — 7° Qu'est-ce que les mœurs? — 8° Qu'est-ce que la morale? — 9° Qu'est-ce que la moralité? —

10° Qu'est-ce que la loi? et qu'est-ce que la loi naturelle? — 11° Qu'est-ce que la vertu? — 12° Qu'est-ce que l'honneur? — 13° Qu'est-ce que la barbarie? — 14° Qu'est-ce que le vice?

Parmi les répliques dont le Vénérable fait suivre les réponses du candidat, il n'est pas mauvais de reproduire celle qui est censé donner la définition du fanatisme et de la superstition :

— Le fanatisme, dit le Vénérable, est un culte insensé, une erreur sacrée; c'est une exaltation religieuse qui a perverti la raison et qui porte à des actions condamnables en vue de plaire à Dieu; on dit : « les fureurs du fanatisme. » C'est un égarement moral, une maladie mentale qui, malheureusement, est contagieuse. Le fanatisme, une fois enraciné dans un pays, y prend le caractère et l'autorité d'un principe, au nom duquel ses partisans enragés ont fait, dans leurs exécrables *auto-da-fé*, périr des milliers d'innocents. On donne, par analogie, ce nom au désir ardent du triomphe de son opinion, de l'accomplissement de ses projets, etc., il n'y a de dangereux, dans la plupart des fanatismes, que leurs abus; car, sans eux, l'homme ne fait rien de grand. Mais fuyons et combattons l'aveugle fanatisme religieux!... La superstition (du latin *super*, au-dessus, *stare*, se tenir : chose surnaturelle) est un culte faux, un culte mal compris, plein de vaines terreurs, contraire à la raison et aux saines idées qu'on doit avoir de Dieu (1). La superstition est la religion des ignorants, des âmes timorées et même des savants qui faute d'examen, n'osent pas secouer le joug de l'habitude. La plupart des religions ne sont que des superstitions enfantées par la crainte et pouvant conduire au fanatisme; ce dernier peut élever l'âme, la superstition ne fait que l'avilir. Tous les deux sont les plus grands ennemis du bonheur des peuples.

La définition maçonnique du mensonge contient une curieuse subtilité qu'il est bon aussi de relever. — « Dire des mensonges, déclare le Vénérable, c'est les raconter; ce n'est point mentir. »

L'examen moral étant terminé, on commence la série des épreuves; car « l'introduction dans la caverne », à ce qu'il paraît, ne compte pas.

Le Vénérable. — Monsieur, vous avez convenablement répondu. D'autre part, veuillez me déclarer en toute sincérité si ce que je vous ai dit vous a pleinement satisfait.

Réponse du récipiendaire.

Le Vénérable, après une pause. — Monsieur, c'est pour mettre un frein salutaire à nos vils penchants, à l'élan de la cupidité, c'est pour nous élever au-dessus des vils intérêts qui tourmentent la foule profane, c'est pour nous apprendre à calmer l'ardeur de nos passions antisociales que nous nous rassemblons dans nos temples. Nous travaillons sans

(1) Ces dix derniers mots ne sont pas prononcés par le Vénérable, si le récipiendaire est un athée ou un sceptique.

INITIATION AU GRADE DE COMPAGNON



Le récipiendaire et le Frère Expert fléchissent le genou devant la mystérieuse lettre G de l'Etoile Flamboyante.

relâche à notre amélioration, nous accoutumons notre cœur à ne se livrer qu'à de grandes affections, notre esprit à ne concevoir que des idées de gloire et de vertu. Ce n'est qu'en réglant ainsi ses inclinations et ses mœurs que l'on parvient à donner à son âme ce juste équilibre qui constitue la sagesse, c'est-à-dire la science de la vie. Mais ce travail est pénible et demande beaucoup de sacrifices auxquels il faudra vous

résoudre si vous êtes admis parmi nous. Il vous faudra prendre la ferme résolution de travailler sans trêve à votre perfectionnement moral, si vous persistez dans le désir de vous faire recevoir Franc-Maçon. Êtes-vous toujours dans cette intention, Monsieur?

Réponse (affirmative) du récipiendaire.

Le Vénérable. — Alors, je vais vous faire connaître à quelles conditions vous serez initié à nos mystères, si toutefois vous sortez victorieux des épreuves qu'il vous reste à subir... Monsieur, toute association a ses lois et tous ses membres ont des devoirs réciproques à remplir ; comme il serait imprudent de s'imposer des obligations dont on ne connaîtrait pas l'étendue, il est de la sagesse de cette respectable Société de vous dire quelles seront vos obligations, si elle vous admet dans son sein. Le premier de ces devoirs est un silence absolu sur tout ce que vous pourrez entendre et découvrir parmi nous. Le second, c'est de pratiquer les vertus les plus douces et les plus bienfaisantes, de secourir vos frères, de prévenir leurs besoins, de soulager leur infortune, de les assister de vos conseils, de vos lumières et de votre crédit ; ces vertus qui, dans le monde profane, sont considérées comme des qualités rares, ne sont parmi les Francs-Maçons que l'habituel accomplissement d'un devoir. Le troisième de vos devoirs sera de vous conformer aux Statuts généraux de la Franc-Maçonnerie, d'obéir aux lois particulières de cette Loge et à celles du rite qui s'y pratique, et d'exécuter tout ce qui vous sera prescrit au nom de la majorité de cette respectable assemblée. Maintenant, Monsieur, que je vous ai indiqué les principaux devoirs d'un Franc-Maçon, persistez-vous ? et avez-vous la ferme résolution de continuer ces épreuves ?

Réponse (affirmative) du récipiendaire.

Le Vénérable. — Avant d'aller plus loin, je dois exiger de vous votre serment d'honneur ; mais ce serment doit être fait sur une coupe sacrée. Si vous êtes sincère, vous pourrez boire avec confiance ; mais si la fausseté est au fond de votre cœur, ne jurez pas, éloignez au plus tôt cette coupe, craignez l'effet prompt et terrible du breuvage qu'elle contient !... Consentez-vous à jurer ?

Réponse (affirmative) du récipiendaire.

Le Vénérable, au Frère Terrible. — Faites approcher ce Profane de l'autel.

Le Frère Terrible conduit le récipiendaire au bas des degrés de l'autel.

Le Vénérable. — Frère Sacrificateur, présentez au Profane la coupe des serments, si fatale aux parjures !

Le Frère Terrible met dans les mains du récipiendaire une coupe à deux compartiments, tournant sur un pivot : d'un côté, il y a de l'eau : de l'autre, un liquide aussi amer que possible.

Le Vénérable. — Profane, vous allez répéter ce que je vais dire et

prononcer ainsi le serment exigé... « Je m'engage sur l'honneur au silence le plus absolu sur tous les genres d'épreuves que l'on pourra me faire subir... »

Le récipiendaire répète cette première phrase. Aussitôt, le Frère Terrible, lui faisant mettre la main droite sur le cœur, lui donne en même temps à boire une partie de l'eau pure contenue dans la coupe.

Le Vénérable, reprenant. — « ... Et, si jamais je viole mon serment... » Répétez, Monsieur...

Ici, pendant que le récipiendaire prononce ce membre de phrase, tenant toujours la coupe de sa main gauche, le Frère Terrible, sans qu'il puisse sentir autre chose qu'une légère pression, fait pivoter le haut de la coupe, de telle sorte que le compartiment contenant la mixture amère vient se placer au devant des lèvres du Profane; ce tour s'exécute en un clin d'œil.

Le Vénérable, continuant. — «...Je consens à ce que la douceur de ce breuvage se change en amertume (le récipiendaire répète), et à ce que son effet salutaire devienne pour moi celui d'un poison subtil. »

A peine le récipiendaire, après avoir répété, a-t-il trempé ses lèvres dans le liquide substitué au premier par ce tour de prestidigitation, que le Vénérable frappe un violent coup de maillet.

Le Vénérable, d'une voix forte. — Que vois-je, Monsieur? Que signifie la subite altération qui vient de se manifester dans vos traits? Votre conscience démentirait-elle les assurances de votre bouche, et la douceur de ce breuvage se serait-elle déjà changée en amertume?... Éloignez le Profane!

On ramène brutalement le récipiendaire entre les deux colonnes.

Le Vénérable. — Si vous avez le dessein de nous tromper, Monsieur, n'espérez pas y parvenir : la suite de vos épreuves le manifesterait clairement à nos yeux. Mieux vaudrait pour vous, croyez-moi, vous retirer à l'instant même, pendant que vous en avez encore la faculté; car un instant de plus, et il sera trop tard. La certitude que nous acquerrions de votre perfidie vous deviendrait fatale : il vous faudrait renoncer à revoir jamais la lumière du jour. Méditez donc sérieusement sur ce que vous avez à faire.

Ici un nouveau coup de maillet très violent.

Le Vénérable. — Frère Terrible, saisissez ce Profane, et jetez-le sur la sellette des réflexions !

Le Frère Terrible, avec beaucoup de rudesse, pousse le récipiendaire sur un siège dont les pieds sont comme ceux d'un fauteuil-berceuse, ce qui produit un balancement assez désagréable au néophyte jeté là si brusquement.

Tandis que le siège se balance (et les Experts ne se gênent pas pour provoquer des secousses dont le Profane avec ses yeux bandés ne peut com-

prendre la cause), le Vénérable reprend : — Retirons-nous, mes Frères. Que cet homme soit livré à sa conscience, et qu'à l'obscurité qui couvre ses yeux se joigne l'horreur d'une solitude absolue !

Quatre ou cinq Frères font, avec les pieds, le bruit de gens qui s'en vont. Le silence le plus complet est observé pendant deux minutes.

Le Vénérable, tout à coup. — Eh bien, Monsieur, avez-vous bien réfléchi à la détermination qu'il vous convient de prendre ? Vous retirerez-vous ? ou persisterez-vous, au contraire, à braver les épreuves ?

Réponse du récipiendaire, qui déclare persister.

Le Vénérable. — Frère Terrible, emparez-vous du Profane, et faites-lui faire son premier voyage ; je le confie à votre prudence, ramenez-le-nous sain et sauf.

Le Frère Terrible prend le récipiendaire par les deux mains, en lui disant : « Levez-vous », et celui-ci quitte le siège de la berceuse.

On lui fait faire alors le tour de la Loge, en partant de l'Occident à l'Orient par le côté Sud, puis en revenant à l'Occident par le côté Nord.

Ce premier voyage est particulièrement ennuyeux pour le récipiendaire ; il n'est qu'une interminable suite de mauvaises farces. On le fait marcher d'abord lentement, à petits pas ; puis, sans transition, on l'entraîne très vite. Brusquement, on s'arrête, et on lui dit : « Baissez-vous, il y a une voûte. » On lui parle d'un obstacle à franchir, et il faut qu'il saute au hasard de la culbute. « Levez le pied droit », lui dit-on à un moment donné, comme s'il s'agissait de monter un escalier ; il n'y a pas d'escalier du tout, et le Profane fait un faux-pas. Il marche sur des planchers mobiles posés sur des roulettes et hérissés d'aspérités, qui se dérobent sous ses pas. Il gravit d'autres planchers inclinés, à bascule, qui, tout à coup, fléchissent sous lui et semblent l'entraîner dans un abîme.

L'épreuve la plus stupide est celle de l'*Echelle sans fin*. Figurez-vous une échelle de meunier installée entre deux coulisses verticales au milieu desquelles elle glisse ; l'appareil se divise en deux parties, ce qui permet de superposer constamment la partie libre à celle qui est en train de descendre. Le Profane, conduit à l'échelle, monte, monte, ne se doutant pas que son mouvement d'ascension est annihilé d'une façon absolue par le mouvement de descente de l'appareil ; de la sorte, il a beau gravir d'interminables degrés, il est toujours à la même place, comme un écu-reuil tournant dans sa roue. Le Frère Terrible, tranquillement assis auprès de l'appareil et tenant le Profane par la main, en est quitte pour remuer tout le temps son bras, de façon à suivre la pseudo-ascension de sa victime et à compléter son illusion. On tient le récipiendaire à l'échelle sans fin le plus longtemps possible : on a, des fois, fait durer cette sotte plaisanterie jusqu'à une demi-heure. Le malheureux souffle, n'en peut mais, est littéralement exténué. Quand il semble incapable de faire un pas de plus, on arrête la mécanique et on adapte une petite plate-

forme à l'extrémité. « Du courage, dit le Frère Terrible ; encore six marches, et ce sera fini ; nous serons au sommet de la tour. » Le récipiendaire rassemble ses dernières forces et parvient à la plate-forme. Tout autour se placent aussitôt une vingtaine d'assistants qui se mettent à souffler sur lui à en faire éclater leurs poumons ou à agiter de grands éventails.

Le Frère Terrible. — Nous sommes à une hauteur de quinze cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Jetez-vous dans l'espace.

Et, pour peu que l'infortuné mystifié hésite, on le pousse, et il tombe de la hauteur de deux mètres sur le même matelas qui avait d'abord servi à l'introduction dans la caverne.

Pendant tout ce premier voyage, les assistants ont eu de l'occupation. Le temple a été garni de plusieurs instruments à trucs, machinés pour produire un tapage inexprimable : ce sont des cylindres de tôle remplis de sable et tournant sur un axe à l'aide d'une manivelle, pour imiter le bruit de la grêle ; d'autres cylindres froissent, dans leur rotation, une étoffe de soie fortement tendue et simulent les sifflements d'un violent aquilon ; d'immenses feuilles de tôle, suspendues à la voûte par une extrémité et secouées à tour de bras, reproduisent le roulement du tonnerre et les éclats de la foudre (1). Au surplus, les assistants augmentent cet épouvantable fracas, en poussant des cris de douleur, des vagissements d'enfants, des hurlements de bêtes sauvages. Quelle belle institution, décidément, que la Franc-Maçonnerie !

Enfin, le Profane, moulu, rompu, est traîné jusqu'à l'Occident, et là, pour lui rendre des forces, on lui administre une bonne décharge électrique au moyen d'une bouteille de Leyde.

A cette secousse formidable, le récipiendaire pousse forcément un cri. Le Second Surveillant s'élance aussitôt et lui applique vigoureusement son maillet sur la poitrine.

Le Second Surveillant. — Qui va là ?

(1) On n'a pas oublié que, le dimanche 11 octobre 1885, les représentants des comités et des journaux républicains se réunirent à Paris pour aviser aux moyens de remédier à leur échec électoral du dimanche précédent : les élections législatives, au premier tour de scrutin, avaient donné une majorité considérable aux conservateurs, dont 189 avaient été élus députés d'un seul coup ; aussi, en présence de cette avalanche, modérés, opportunistes, radicaux et révolutionnaires décidèrent de faire l'union entre eux. Ce fut à l'Hôtel du Grand Orient de France que se tint l'assemblée. Le *Temps*, dans son numéro du mardi 13 octobre, rendit compte de cette réunion ; voici un amusant incident maçonnique qui s'y trouvait relaté :

« La salle choisie d'abord s'étant trouvée trop petite, raconte le *Temps*, il a fallu déménager et monter à l'étage supérieur. Là, nouvelle surprise : à peine était-on depuis cinq minutes dans le Temple Rouge, qu'on entend des roulements de tonnerre. C'est, paraît-il, M. Tony Révillon qui s'amuse à tourner la roue des Francs-Maçons destinée à simuler les grondements de la foudre pendant les épreuves de l'initiation. On se rassure en riant aux éclats, pendant qu'un garçon du Grand Orient, indigné de cette profanation, vient reprendre son tonnerre et l'emporte dans ses bras. »

Le Frère Terrible. — C'est un Profane qui demande à être reçu Franc-Maçon.

Le Second Surveillant. — Comment a-t-il osé faire cette demande?

Le Frère Terrible. — C'est parce qu'il est libre et de bonnes mœurs.

(On ramène le récipiendaire entre les colonnes.)

Le Second Surveillant. — Puisqu'il en est ainsi, qu'il passe !

Le Premier Surveillant, après un coup de maillet sur son bureau. — Vénérable, le premier voyage est terminé.

Le Vénérable, au Profane. — Eh bien, Monsieur, pouvez-vous expliquer ce voyage et me dire les impressions qu'il vous a causées?

Réponse du récipiendaire.

Réplique du Vénérable. — Monsieur, le voyage que vous venez d'accomplir est l'emblème de la vie humaine : le tumulte des passions, le choc des divers intérêts, les difficultés des entreprises, l'embarras des affaires, les obstacles que multiplient sous vos pas des concurrents empressés à vous nuire et toujours disposés à vous rebuter, les haines, les trahisons, les malheurs qui frappent l'homme vertueux, tout cela est figuré par le bruit et le fracas qui ont assourdi vos oreilles et par l'inégalité et les difficultés de la route que vous avez parcourue. Peut-être avez-vous déjà éprouvé une partie de ces maux qui troublent la vie profane ! Prenez courage, Monsieur, la Maçonnerie apprend à les supporter et procure des consolations salutaires et des dédommagements.

Après cette explication, le Vénérable adresse au récipiendaire quelques questions au sujet de son testament et des réponses qu'il a données par écrit sur le papier du cabinet aux squelettes.

Si le Profane, dans ses réponses, a fait une déclaration d'athéisme ou d'incrédulité quelconque, on ne lui parle pas de Dieu ; car ce serait lui donner motif à des explications qui pourraient heurter une partie de l'assistance (principalement les Frères reçus depuis peu).

Il en est tout autrement, s'il a manifesté des croyances religieuses. Dans ce cas, on lui fait l'éloge du déisme voltairien.

Le Vénérable. — Et maintenant, Frère Terrible, faites procéder au second voyage.

Dans ce voyage, qui se fait de l'Occident à l'Orient, comme le premier, mais en passant par le Nord et revenant par le Sud, le récipiendaire n'est plus soumis aux désagréments de tout à l'heure. Aucun obstacle n'entrave sa marche ; le seul bruit qu'il entend est un cliquetis d'épées, produit par les assistants qui froissent les uns contre les autres leurs glaives en fer battu.

De retour à l'Occident, le Frère Terrible conduit le Profane au Premier Surveillant, sur l'épaule duquel il lui fait frapper trois légers coups.

Le Premier Surveillant. — Qui va là ?

Le Frère Terrible. — C'est un Profane qui demande à être reçu Franc-Maçon.

Le Premier Surveillant. — Comment a-t-il osé faire cette demande?

Le Frère Terrible. — C'est parce qu'il est libre et de bonnes mœurs.

Le Premier Surveillant. — Puisqu'il en est ainsi, qu'il passe et qu'il soit purifié par l'eau!

A cet ordre, on plonge trois fois la main gauche du récipiendaire dans un vase rempli d'eau, et, après lui avoir essuyé la main, on le ramène entre les deux colonnes.

Le Premier Surveillant, après un coup de maillet. — Vénérable, le second voyage est terminé.

Le Vénérable, au Profane. — Quelles réflexions, Monsieur, ce second voyage a-t-il fait naître en vous?

Réponse du récipiendaire.

Réplique du Vénérable. — Vous avez dû trouver dans ce voyage, Monsieur moins de difficultés et d'embarras que dans le premier. Nous avons voulu rendre sensible à votre esprit l'effet de la constance à suivre le chemin de la vertu qui devient de plus en plus agréable au fur et à mesure qu'on y avance; cette persévérance dans le bien finit par réduire au silence ces clameurs de l'envie dont vous avez à peine entendu le faible bruit. Les cliquetis d'armes figurent les combats que l'homme vertueux est sans cesse obligé de soutenir pour diriger ses passions et triompher des attaques du vice. Vous avez reçu une triple ablution pour purifier votre corps, comme la vertu doit purifier votre âme. Cette purification par l'eau date de l'origine des temps; cet usage était fondé sur cette opinion, enseignée jadis dans les mystères mêmes par les prêtres égyptiens, que nous naissons déjà coupables, que cette vie est destinée à expier des fautes commises dans une vie antérieure et que l'on ne peut aspirer à un sort heureux tant qu'elle sera souillée d'une tache originelle. La raison et la philosophie ont fait justice de cette opinion, qui fut une des erreurs de la métempsychose chez les peuples de l'Asie.

Après cette explication, le Vénérable insiste de nouveau sur les réponses écrites que le récipiendaire a faites aux trois questions imprimées du Cabinet des Réflexions; il lui demande encore quelques développements. Puis, il aborde un autre genre d'investigations.

Le Vénérable. — Monsieur, en vous adressant des questions, nous ne sommes point guidés par un sentiment de vaine curiosité ou d'orgueil; nous ne sommes point les inquisiteurs de vos pensées, cherchant à surprendre dans votre conscience des défaillances ou des défauts; mais nous désirons, avant tout, vous connaître, et, vous avez dû le remarquer, nous écoutons vos réponses sans les combattre ni les discuter. Nous cherchons principalement en vous ce qu'il y a de grand et d'élevé, afin de vous encourager à vous élever davantage encore. Parlez donc sans contrainte, en

craignez pas de vous montrer à nous par vos beaux côtés ; nous vous aiderons au besoin dans vos recherches à ce sujet. Voyons, par exemple, avez-vous, dans le cours de votre existence profane, donné quelques témoignages de dignité humaine ? de grandeur d'âme ? ou de désintéressement ? Avez-vous pratiqué la justice ? la bienfaisance ? la prudence ? Mettez de côté toute fausse modestie ; nous serons heureux de vous écouter et de connaître votre vraie valeur morale.

Réponse du récipiendaire.

Le Vénérable. — Frère Terrible, faites faire le troisième voyage.

Ce troisième voyage s'effectue au milieu d'un profond silence ; le terrain est tout à fait libre ; on marche à grands pas. Le récipiendaire est conduit de l'Occident à l'Orient par le Sud. Arrivé à l'Orient, dont on lui a fait monter les degrés, le Frère Terrible lui prend la main, et cette fois c'est le Vénérable que le récipiendaire frappe légèrement à trois reprises sur l'épaule.

Le Vénérable. — Qui va là ?

Le Frère Terrible. — C'est un Profane qui demande à être reçu Franc-Maçon.

Le Vénérable. — Comment a-t-il pu concevoir l'espérance d'obtenir une telle faveur ?

Le Frère Terrible. — C'est parce qu'il est libre et de bonnes mœurs.

Le Vénérable. — S'il en est ainsi, eh bien ! qu'il passe par les flammes purificatoires, afin qu'il ne lui reste plus rien de profane !

Au moment où le récipiendaire descend les marches de l'estrade pour se rendre entre les deux colonnes, le Frère Terrible l'enveloppe de flammes à trois reprises. L'instrument dont il se sert à cet effet s'appelle la « lampe à lycopode ». C'est un long tube de métal, se terminant à l'extrémité par une lampe à esprit de vin, entourée d'un crible en forme de couronne ; les trous de ce crible donnent passage à une poudre très inflammable, appelée « lycopode », renfermée dans l'intérieur, et que le souffle de celui qui embouche l'instrument pousse sur la flamme de la lampe. Cette poudre provient des capsules du lycopode, plante cryptogame de la famille des mousses.

Le Premier Surveillant. — Vénérable, le troisième voyage est terminé.

Le Vénérable. — Monsieur, vos voyages ont touché à leur fin. Vous avez pu constater que le dernier a été encore moins pénible que le précédent ; c'est la récompense de votre persévérance à atteindre le but où vous désirez arriver.

Ici, une pause.

Le Vénérable. — Monsieur, je ne saurais trop louer votre courage. Qu'il ne vous abandonne pas, cependant ; car il vous reste encore des épreuves à subir. La Société dans laquelle vous demandez à être admis

L'HISTOIRE FAUSSÉE PAR LA FRANC-MAÇONNERIE



En 1747, raconte-t-on aux Compagnons, le prétendant Charles-Edouard Stuart établit à Arras un Chapitre de Rose-Croix.

pourra exiger de vous un jour votre coopération au châtimement d'un traître; peut-être même vous demandera-t-elle de verser pour la défense de notre Ordre jusqu'à la dernière goutte de votre sang. Y consentiriez-vous ?

Réponse (affirmative) du récipiendaire.

Le Vénérable. — Nous avons besoin, Monsieur, de nous convaincre que ce n'est point là une vulgaire affirmation. Etes-vous résigné à ce qu'on vous ouvre la veine à l'instant même ?

Le récipiendaire, ayant constaté que toutes les épreuves précédentes ne lui ont pas causé grand dommage, répond en général affirmativement.

Si toutefois il hésite, le Vénérable feint de croire que ses hésitations proviennent de ce qu'il a dîné depuis peu de temps et qu'il craint qu'une saignée ait pour lui des suites dangereuses. « Frère Chirurgien, dit alors le Vénérable approchez-vous du Profane, et tâtez-lui le pouls. » Un Expert procède à cette formalité et affirme que la saignée peut être pratiquée sans inconvénient.

Donc, que le récipiendaire hésite ou non, on joue une nouvelle comédie.

Le Vénérable. — Frère Chirurgien, faites votre devoir.

Un Frère Expert saisit le bras du candidat-Maçon et le pique assez fort avec la pointe d'un cure-dent. Un autre Frère, qui tient un vase dont le goulot est très étroit et qu'on a eu soin de remplir d'eau tiède, l'incline, fait tomber un filet d'eau extrêmement mince sur le bras du récipiendaire, et de là, dans un bassin, il épanche le reste de l'eau avec bruit, de manière à faire croire au patient que c'est son sang qui coule. L'opération s'achève suivant la forme usitée, et lorsqu'elle est terminée, on fait tenir au récipiendaire son bras en écharpe.

Que le lecteur ne s'imagine pas cependant que la série des pasquines est close. Il reste encore l'épreuve du fer rouge.

Le Vénérable. — Monsieur, tout Profane qui se fait recevoir Franc-Maçon cesse de s'appartenir; il n'est plus à lui, mais il appartient à un Ordre secret qui est répandu sur toute la surface du globe. Et afin que la différence des langues n'empêche pas un Maçon d'être reconnu pour tel, il existe, dans toutes les Loges de l'univers, un sceau chargé de caractères hiéroglyphiques connus des seuls vrais Francs-Maçons. Ce sceau, après avoir été rougi au feu, est appliqué sur le corps de tout Frère nouvellement reçu et y imprime une marque ineffaçable. Consentez-vous, Monsieur, à recevoir sur la partie du corps que vous indiquerez, cette empreinte glorieuse, afin de pouvoir dire, en la montrant à vos Frères : « Et moi aussi je suis Franc-Maçon ! »

Réponse (affirmative) du récipiendaire.

L'opération du « sceau maçonnique » se pratique de plusieurs manières. Le Rituel dit que l'un des Experts doit frotter avec un linge sec la partie du corps indiquée et y poser très prestement un glaçon.

Mais, dans les Loges, les manières les plus usitées sont celles-ci : on applique, à l'endroit désigné par le Profane, soit le côté chaud d'une bougie qu'on vient d'éteindre, soit le pied d'un petit verre à liqueur qu'on a légèrement échauffé en y brûlant du papier.

Enfin, on passe à un autre exercice ; mais cette fois, si le motif invoqué pour l'épreuve est un effronté mensonge, par contre, comme il s'agit de faire donner de l'argent au récipiendaire, on le lui extirpe très réellement.

Le Vénérable. — Monsieur, voici le moment de mettre en pratique le second des devoirs d'un Franc-Maçon. La veuve d'un de nos Frères, ayant appris votre réception de ce jour, réclame, depuis ce matin même, votre assistance pour elle et ses orphelins plongés dans la plus affreuse misère. Je vais députer vers vous celui des membres de cette Loge qui est chargé de la distribution des secours, et vous lui direz, à voix basse, ce que vous destinez au soulagement de cette famille infortunée. Je dis « à voix basse », Monsieur, parce que les actes de bienfaisance d'un Franc-Maçon ne doivent jamais être des actes d'ostentation ni de vanité ; ces actes doivent être pour lui l'accomplissement d'un devoir et rester ensevelis dans le secret. Consultez vos moyens en même temps que votre cœur, afin de ne pas dépasser ce que vos ressources vous permettent d'offrir à cette malheureuse veuve et à ses enfants qui se recommandent à vous. Nous ne demandons ici que le juste tribut de votre charité fraternelle envers vos semblables.

Si le récipiendaire, dit le Rituel, hésite à prendre une détermination franche et précise, le Vénérable doit insister, avec les ménagements que voici :

Le Vénérable. — Cette charité, qui vous est demandée, Monsieur, cesserait d'être une vertu, si vous l'exerciez au préjudice d'autres devoirs plus sacrés et plus pressants : des engagements civils à remplir, une famille à entretenir, des enfants à élever, des parents peu favorisés de la fortune à soulager. Voilà les premiers devoirs que la nature et la conscience nous imposent ; voilà les créanciers de tout homme qui règle sa conduite sur les principes de l'équité. Que penseriez-vous de celui qui voudrait paraître charitable avant de les avoir satisfaits?... J'ai voulu vous éclairer sur les obligations communes à tous les hommes, je reviens à ma première proposition : pouvez-vous, sans blesser aucun de ces devoirs, sacrifier au profit des pauvres gens dont il s'agit, tout ou partie de l'argent et produit des bijoux qui vous appartiennent et qu'on m'a remis ?

Ces ménagements ayant été pris, le Vénérable donne les ordres.

Le Vénérable. — Frère Hospitalier, approchez-vous du récipiendaire, et sachez de lui ce qu'il destine à l'œuvre que je lui ai signalée.

Le Frère Hospitalier se transporte auprès du récipiendaire qui lui

confie à voix basse ses intentions. Il en rend compte au Vénérable, également à voix basse.

Le Vénérable. — Monsieur, la Respectable Loge agrée votre offrande; elle est reçue et acceptée avec une vive reconnaissance. Comptez sur la gratitude de la malheureuse veuve et sur les bénédictions naïves et touchantes de ses enfants (*textuel*).

Que la Franc-Maçonnerie me permette de le lui dire : cette aumône forcée qu'elle soutire au récipiendaire est tout uniment ce qu'en style essentiellement profane on appelle une « carotte ». En effet, d'une part, le Profane, par sa lettre même de convocation, a déjà été imposé d'office pour la somme de dix francs destinée au prétendu Tronc Hospitalier : ensuite, le jour de la réception, il n'existe pas plus de veuve et d'orphelins sur la paille qu'il n'y en a dans le sérail du Grand-Turc; et la preuve, c'est que le discours qui sert d'amorce et de prétexte à cette petite filouterie, est imprimé en toutes lettres dans les Rituels et que le Vénérable le prononce invariablement à chaque initiation.

On termine les épreuves du récipiendaire (1) en donnant la parole

(1) Lorsqu'il s'agit d'initier plusieurs candidats dans la même séance, on supprime les épreuves qui nécessitent les appareils les plus compliqués ou qui font perdre trop de temps. C'est ainsi que, faisant partie d'une journée de récipiendaires, j'ai eu la chance d'éviter l'introduction dans la caverne, le sceau maçonnique, la saignée et l'échelle sans fin. Avant l'entrée du temple, on ne m'avait pas donné non plus le spectacle du traître décapité. Par contre, j'ai lieu de croire que l'on n'avait rien négligé pour impressionner l'un de mes co-réceptaires, Constantin Vélitchkoff; car, dès avant le premier voyage, il paraissait fort ému, et même au cours des épreuves, il se trouva mal à deux reprises.

Quand le candidat-Maçon est seul à se faire initier, il est sûr, excepté s'il est un personnage réellement marquant, de passer par toutes les mauvaises farces que je viens de raconter. Il y a même des Loges qui ne se contentent pas des épreuves réglementaires et qui trouvent à ajouter au Rituel. Sous prétexte que le premier voyage représente les obstacles, les luttes et les déceptions de la vie, on fait cogner au Profane la tête contre une poutre, on lui verse dans le dos un filet d'eau glacée, en même temps qu'on lui ébouillante le genou droit laissé à découvert, etc. Ou bien, soi-disant pour symboliser la discrétion imposée par la Franc-Maçonnerie à ses adeptes, on le mystifie comme voici : « Pour être sûrs que vous ne parlerez pas, lui dit-on, nous allons vous couper la langue; acceptez-vous? » Le Profane, certain de garder sa langue comme tous les Maçons qu'il connaît, répond « oui » sans hésiter; on lui dit de la tirer, il la tire de toutes ses forces; on ne lui coupe pas la langue, mais on la lui pince avec un de ces instruments composés de deux morceaux de bois pressés l'un contre l'autre par un très fort ressort, et dont les blanchisseuses, lorsqu'elles étendent le linge, se servent, au lieu d'épingles, pour le retenir sur les cordes; cette épreuve est très douloureuse, le Profane en a pour un quart d'heure à ne pas pouvoir parler.

Enfin, pour montrer au public à quel point les sectateurs du Grand Architecte poussent la manie de la mystification symbolique, voici une répugnante épreuve, extra-réglementaire, qui se pratique dans de nombreuses Loges en province; elle a censément pour but de représenter au néophyte les déceptions de l'existence; on l'appelle l'épreuve de la *Chèvre de Salomon*. Le Vénérable dit gravement au récipiendaire, à qui l'on a eu soin de ne jouer jusqu'alors aucun méchant tour : « Monsieur, nous possédons la chèvre qui a servi de nourriture au roi Salomon; cette chèvre, par un bienfait aussi miraculeux que providentiel, est encore vivante, et les Maçons s'abreuvent avec délices de son lait; il leur rappelle, en effet, un grand monarque dont l'histoire est mêlée à celle de la fondation de la Franc-Maçonnerie. Vous allez vous agenouiller bien bas et vous aurez l'honneur de têter à l'une des mamelles sacrées de la chèvre de Salomon. » Le Profane, sans méfiance, se met dans la position voulue; et, au moment où il ouvre la bouche, croyant qu'on va lui présenter une mamelle de chèvre, on lui applique les lèvres au derrière crotté d'un bouc.

aux assistants qui ont des questions à lui adresser. Toutes les questions, mêmes les plus indiscrètes, les moins en situation, celles n'ayant pas l'ombre du sens commun, peuvent être posées. En voici quelques échantillons, entendus dans diverses Loges, et auxquels le Vénérable n'opposa aucune objection :

« Monsieur, qu'auriez-vous fait si vous vous étiez trouvé sur le radeau de la *Méduse* ? » — Monsieur, croyez-vous que la lune soit habitée ? et, si vous la croyez habitée, quelle religion pensez-vous qu'on y pratique ? » — « Monsieur, les coups de canifs donnés dans un contrat vous paraissent-ils hygiéniques, après dîner, pour un homme d'un tempérament enclin à l'apoplexie ? » — « Monsieur, une charcutière de cette ville a mis hier au monde deux jumeaux du sexe masculin, l'un blond, l'autre brun, et étroitement attachés l'un à l'autre par un fort boyau, comme les frères siamois dont vous avez sans doute entendu parler ; le brun a deux cœurs et pas de foie, le blond a deux foies et pas de cœur ; quel est celui de ces deux jumeaux chez lequel réside l'âme de son frère ? »

Il importe pourtant de remarquer que les questions plus ou moins saugrenues, dans le genre de celles que je viens de citer, sont posées seulement aux postulants ordinaires, dont on se joue et que l'on s'amuse à embarrasser.

Quand c'est un personnage politique, un homme de science ou un écrivain qui est sur la sellette, l'assemblée cherche surtout à scruter ses pensées. Les questions, alors, sont sérieuses :

Ainsi, à la séance de mon initiation, un docteur de Belleville, le Frère G^{***}, m'interrogea en ces termes :

— Monsieur, vous êtes le rédacteur en chef de l'*Anti-Clérical*. Dans cet organe, vous avez écrit récemment un article très élogieux pour Gambetta. (Murmures dans la salle). Or, il y a trois ans, en province, à Montpellier, vous faisiez partie de la presse anti-opportuniste. Vous vous dites encore radical ; expliquez-nous donc comment dans ces conditions vous pouvez soutenir aujourd'hui le principal chef de l'opportunisme.

Je répondis :

— Lorsque j'habitais Montpellier, Gambetta n'avait pas encore poussé à Romans son fameux cri de guerre contre le cléricalisme. Je ne voyais donc en lui que l'homme politique dont l'attitude parlementaire m'irritait ; je trouvais, en effet, et je trouve encore que la République piétine sur place et que nous n'allons pas vite vers le but, c'est-à-dire vers l'accomplissement intégral du programme de la Révolution. D'autre part, si je suis radical en politique, j'ai surtout à cœur le triomphe de la libre-pensée par l'extermination du catholicisme. (Vif mouvement d'approbation). Eh bien, dès l'instant où Gambetta a reconnu que les cléricaux sont les premiers ennemis à combattre, je ne me suis plus considéré comme devant lui faire opposition. Je réserve mon appréciation en ce qui

concerne sa tactique parlementaire; mais, en tant qu'anti-clérical, je le soutiens.

— Vous considérez donc le chef des opportunistes comme un sincère anti-clérical?

— Parfaitement. Il n'est pas nécessaire d'être intransigeant pour combattre la religion et ses ministres. Voltaire était, en politique, mille fois plus modéré que le plus modéré de nos opportunistes, et, si quel'un fut un adversaire acharné de l'Eglise, ce fut bien Voltaire.

— Votre comparaison n'est pas heureuse, me répliqua le docteur G***. Voltaire était, même avant son initiation, un bon Franc-Maçon; ce qui n'est certes pas le cas de Gambetta. L'homme que vous déclarez soutenir n'est nullement anti-clérical comme il devrait l'être; c'est un autoritaire et un traître à la Maçonnerie.

Ces paroles furent accueillies par d'unanimes applaudissements. Toute la Loge criait :

— Oui ! oui ! Gambetta est un traître !

Je ne comprenais absolument rien à cette scène, n'entendant que les clameurs de mes futurs collègues, n'y voyant goutte, puisque j'avais les yeux bandés.

Enfin, le tumulte s'apaisa, et je dis :

— J'ignore comment Gambetta se comporte vis-à-vis de la Franc-Maçonnerie ; aussi, je ne puis formuler aucune opinion à cet égard. En ce qui me concerne, je déteste la religion et les prêtres depuis l'âge de quatorze ans ; c'est pourquoi, quiconque est, à n'importe quel degré, l'adversaire du clergé, sera toujours soutenu par moi dans ses actes anti-cléricaux.

Un Frère demanda à me poser encore une question. Le Vénérable lui accorda la parole.

— Monsieur, me demanda ce Frère, si un prêtre, cramponné au bord d'un précipice, vous appelait à son secours, lui viendriez-vous en aide? lui faciliteriez-vous les moyens de sauver sa vie?

— Non certes ! répondis-je. Je le pousserais du pied, pour qu'il roulât plus promptement dans l'abîme.

La Loge entière éclata en bravos enthousiastes. Cette réponse venait de réparer le mauvais effet produit par les quelques paroles que j'avais prononcées en faveur de Gambetta.

Mais en voilà assez au sujet des interrogations qui me furent personnellement adressées. Reprenons le compte-rendu des initiations habituelles.

Lorsque, après épuisement des questions ordinaires et extraordinaires, les colonnes sont redevenues muettes, le Vénérable conclut.

Le Vénérable. — Nous sommes disposés, Monsieur, à récompenser votre confiance en nous et votre fermeté dans les épreuves que vous avez

subies. Cependant, nous devons encore consulter ceux à qui nous allons vous associer et savoir s'ils n'ont aucune objection à élever contre votre admission.

On fait sortir le Profane dans la saie des pas-perdus.

C'est alors, dit le Rituel, que les Frères qui ont quelques reproches à faire au récipiendaire lèvent la main pour obtenir la permission de les formuler. On fait en sorte cependant que les débats ne durent pas trop longtemps et ne puissent blesser la délicatesse du récipiendaire ; car on ne peut supposer que l'on ait des reproches sérieux à lui faire, après les informations qui ont été prises avant de le soumettre aux épreuves, le scrutin d'admission ayant dû faire justice de toute incrimination (*sic*).

On fait ensuite rentrer le Profane.

Le Vénérable. — Frère Terrible, remettez le candidat entre les mains du Frère Premier Surveillant, afin qu'il lui enseigne à faire les premiers pas dans l'angle d'un carré long ; et, après cela, vous le conduirez à l'Orient, pour y prêter son obligation.

Le Frère Terrible obéit à cet ordre. Le Premier Surveillant se lève et quitte son siège : il prend le récipiendaire par la main, lui explique la manière de faire les trois pas mystérieux du grade d'Apprenti, et les lui fait exécuter. Le Frère Terrible amène ensuite le récipiendaire à l'Orient, dont ils gravissent ensemble les degrés.

Le Maître des Cérémonies met dans la main du récipiendaire un compas ouvert (l'une des pointes est légèrement appuyée sur son cœur) ; il lui place la main droite sur les Statuts généraux de l'Ordre, recouverts d'une équerre et d'un glaive déposés sur l'autel. Dans cette position, le candidat-Maçon attend que le Vénérable lui dicte le serment qu'il doit prêter.

Le Vénérable. — Mes Frères, debout et à l'ordre, le glaive en main ! le récipiendaire va prêter le serment. (S'adressant au récipiendaire :) Monsieur, l'engagement que vous allez contracter ne contient rien qui puisse blesser le respect que nous devons aux religions et aux bonnes mœurs, ni l'obéissance due aux lois. Ce serment est grave, il faut que vous le prêtiez de votre pleine liberté ; y consentez-vous ?

Réponse (affirmative) du récipiendaire.

Le Vénérable. — Je vais vous lire la formule du serment ; ensuite vous direz : « Je le jure. »

SERMENT D'INITIATION :

« Moi (noms et prénoms du récipiendaire), de ma propre et libre volonté, en présence du Grand Architecte de l'Univers et de cette Respectable assemblée de Maçons, je jure et promets solennellement et sincèrement de ne jamais révéler aucun des mystères de la Franc-Maçonnerie qui vont m'être confiés, si ce n'est à un bon et légitime Maçon ou dans une Loge régulièrement constituée. Je promets et jure d'aimer mes Frères,

de les secourir et de les aider dans leurs besoins. Je consens à avoir la gorge coupée, si jamais je manquais à mon serment ! (1) »

Une fois que le récipiendaire a prêté ce serment, le Vénérable le fait reconduire entre les deux colonnes.

Le Vénérable. — Monsieur, le serment que vous venez de jurer ne vous donne-t-il aucune inquiétude ?

Réponse du récipiendaire.

Le Vénérable. — Vous sentez-vous la force de l'observer ?

Réponse du récipiendaire.

Le Vénérable. — Consentez-vous à le réitérer, lorsque vous aurez reçu la lumière ?

Réponse du récipiendaire.

Le Vénérable. — Allons, vous tous, mes Frères, faites votre devoir !

Tous les assistants entourent le récipiendaire et dirigent contre lui leurs épées, les pointes très près de sa poitrine, sans toutefois la toucher. Le Second Surveillant se place derrière lui, prêt à dénouer le bandeau qui lui couvre les yeux, attendant pour cela le signal du Vénérable. En même temps, le Frère Terrible tient la lampe à lycopode, à un mètre en avant du candidat.

Le Vénérable. — Frère Premier Surveillant, vous qui êtes une des premières colonnes de ce temple, maintenant que la patience et la fermeté de ce néophyte l'ont fait sortir victorieux de cette lutte entre le Profane et le Maçon, le jugez-vous digne d'être admis parmi nous ?

(1) J'ai raconté, tout au long, dans *les Frères Trois-Points* (premier volume, chap. 1^{er}), comment et pourquoi j'ai le droit de me considérer comme absolument délié de ce serment.

Dans les Loges qui pratiquent le Rite Français, le serment d'initiation est celui-ci :

« Je jure et promets, devant le Grand Architecte de l'Univers, et sur ce glaive, symbole de l'honneur, de garder inviolablement tous les secrets qui me seront confiés par cette Respectable Loge, ainsi que tout ce que j'y aurai vu faire et entendu dire, de n'en jamais rien écrire, sans en avoir reçu la permission expresse et de la manière qui pourra m'être indiquée. Je promets et jure d'aimer mes Frères et de les secourir selon mes facultés. Je promets et jure en outre de me conformer aux Statuts généraux de la Franc-Maçonnerie et aux règlements particuliers de cette Respectable Loge. Je consens à avoir la gorge coupée, si jamais je me rendais coupable de trahison en révélant les secrets de l'Ordre ! »

Au Rite de Misraïm, qui est pratiqué par quelques Loges en France (à Paris, à Marseille, à Tours, à la Ciotat et aux Martigues), on prête le serment dans ces termes :

« Je jure, au nom du Tout Puissant Architecte Suprême des Mondes, de ne jamais révéler les secrets, les signes, les attouchements, les paroles, les doctrines et les usages des Francs-Maçons, et de garder là-dessus un silence éternel. Je promets et jure au Tout-Puissant de n'en jamais rien trahir ni par la plume, ni par signes, ni par paroles, ni par gestes ; de n'en jamais rien écrire ou faire écrire, ni lithographier, ni imprimer ; de ne jamais divulguer d'une façon quelconque rien de ce qui m'a été confié jusqu'à ce moment ni de ce qui le sera encore à l'avenir. Je me sou mets et m'engage à subir la peine suivante, au cas où je viendrais à violer mon serment : qu'on me brûle les lèvres avec un fer rouge qu'on me coupe la main ! qu'on m'arrache la langue ! qu'on me tranche la gorge ! que mon cadavre soit pendu dans une Loge pendant le travail d'admission d'un nouveau Frère, pour être l'effroi de ceux qui, comme moi, seraient tentés de devenir parjures ! qu'on brûle ensuite mes restes odieux, et qu'on en jette les cendres au vent, afin qu'il ne demeure plus aucun souvenir ni aucune trace de ma trahison ! »

INITIATION AU GRADE DE MAÎTRE



En disant ces mots, le Très Respectable frappe vivement le récipiendaire au front avec son maillet. En même temps, les deux Experts culbutent le Compagnon et le font tomber à la renverse dans le cercueil.

Le Premier Surveillant. — Oui, Vénérable.

Le Vénérable. — Que demandez-vous pour lui ?

Le Premier Surveillant. — La lumière.

Le Vénérable. — Que la lumière soit !

Il frappe trois coups lents. Au troisième, le Second Surveillant

8. — 1.

LÉO TAXIL. — LA FRANC-MAÇONNERIE.

arrache le bandeau du récipiendaire, et, au même instant, le Frère Terrible qui a embouché la lampe à lycopode souffle fortement et projette ainsi une grande et très lumineuse flamme.

Le Vénérable. — Néophyte, les glaives qui sont tournés vers vous vous annoncent que tous les Maçons voleront à votre secours dans les circonstances difficiles où vous pourrez vous trouver, si vous respectez et si vous observez particulièrement nos secrètes lois. Ils vous annoncent, en même temps, que vous ne trouveriez parmi nous que des vengeurs de la Maçonnerie et de la vertu, et que nous serons toujours prêts à punir le parjure, si vous vous en rendiez coupable; aucun lieu de la terre ne vous offrirait alors un refuge contre nos armes.

Coup de maillet du Vénérable; tous les assistants déposent leurs épées sur les banquettes.

Le Vénérable. — Frère Maître des Cérémonies, amenez à l'Orient le nouvel initié, pour qu'il y renouvelle son obligation.

On fait faire à l'Initié les trois pas d'Apprenti; on le conduit ensuite, par la marche ordinaire, jusqu'à l'autel et dans la même situation, c'est-à-dire la main droite étendue sur le livre des Règlements généraux de l'Ordre recouvert d'une équerre et d'un glaive, et tenant de la main gauche un compas ouvert dont une des pointes pique légèrement son sein nu; en outre, cette fois, on lui fait mettre en terre le genou droit.

Tous les assistants sont debout et se tiennent à l'ordre, c'est-à-dire dans la posture consacrée.

Le Vénérable. — Néophyte, adhérez-vous entièrement et sans réserve à votre première obligation? êtes-vous prêt à confirmer sincèrement et sans aucune restriction le serment que vous avez prêté avant d'avoir reçu la lumière?

L'Initié. — Oui, monsieur.

Le Vénérable. — Eh bien, le moment est venu de le réitérer. Je vais vous le relire, et vous le répéterez après moi, phrase par phrase.

Le Vénérable fait, de la sorte, une nouvelle lecture du serment, et l'Initié répète et jure.

Le Vénérable. — Jurez de plus, à présent, d'obéir fidèlement aux Chefs de notre Ordre en tout ce qu'ils vous commanderont de conforme et de non contraire à nos secrètes lois. Dites : « Je le jure. »

L'Initié. — Je le jure.

Le Vénérable, frappant trois petits coups sur la tête du compas. — Apprenez, par la justesse du compas, à diriger tous vos mouvements vers le bien.

Saisissant de la main gauche son sabre tordu, dit « épée flamboyante, » le Vénérable en place la lame sur la tête du néophyte agenouillé, tandis que de la main droite il tient son maillet prêt à frapper sur le glaive.

Le Vénérable, d'un ton solennel. — A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices du Suprême Conseil, en vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés, moi, Vénérable de cette Respectable Loge, je vous crée (*un petit coup de maillet sur la lame du glaive*), reçois (*second petit coup de maillet*) et constitue (*troisième petit coup*) Apprenti-Maçon, premier degré du rite (*ici le nom du rite*), et membre de la Respectable Loge constituée sous le titre distinctif de (*ici le nom de la Loge*) à l'Orient de (*ici le nom de la ville*)..... Levez-vous... Mon Frère, car dorénavant nous ne vous donnerons plus d'autre qualification, approchez et recevez de moi, au nom de tous mes Frères, le triple baiser fraternel.

Là-dessus, il embrasse trois fois l'Initié, d'abord sur la joue droite, ensuite sur la joue gauche, enfin sur la bouche. Quand le Vénérable a le défaut de saliver ou d'avoir l'haleine infectée, on avouera que le triple baiser fraternel est fièrement dégoûtant. Et, bon gré mal gré, il faut y passer. Pouah !

Ensuite, le Vénérable ceint à l'Initié un tout petit tablier de peau blanche, qu'il a soin de placer à la partie inférieure de l'abdomen ; et, une fois que ce tablier ridicule (on pourrait même, à cause de sa position, lui donner un autre qualificatif) est attaché, le Vénérable l'arrange, le manie, en relève la bavette ; il est nécessaire, d'après le Rituel, qu'un Apprenti porte sa bavette relevée.

Le Vénérable, quand ses manipulations sont terminées. — Recevez, mon Frère, ce tablier que nous portons tous et que les plus grands hommes se sont fait honneur de porter ; il est l'emblème du travail ; il vous rappellera qu'un Franc-Maçon doit toujours avoir une vie active et laborieuse. Ce tablier, qui est notre habillement maçonnique, vous donne le droit de vous asseoir parmi nous, et vous ne devrez jamais vous présenter dans ce temple sans en être revêtu, la bavette levée. (Il donne ensuite à l'Initié une paire de gants d'hommes, en disant :) Recevez ces gants que vous offrent vos Frères, n'en souillez jamais la blancheur ; les mains d'un Franc-Maçon doivent toujours rester pures. (Il lui remet une paire de gants de femmes :) *Nous n'admettons point de femmes dans nos Loges* (1) ; mais, en rendant hommage à leur grâce et à leur vertu, nous aimons à en rappeler le souvenir ; ces gants, vous les donnerez à la femme que vous estimez le plus.

L'Initié met ses gants.

Le Vénérable. — Mon Frère, les Francs-Maçons, pour se reconnaître entre eux, ont des signes secrets, des mots convenus et des attouchements mystérieux. Il y a deux signes, celui d'ordre et celui de reconnaissance.

(1) Le lecteur est prié de bien retenir cette affirmation du Vénérable au nouvel initié ; nous verrons, plus loin, ce qu'elle vaut.

Être à l'ordre, en Loge, c'est être debout et porter à plat la main droite sous la gorge, légèrement vers l'artère carotide de gauche, les quatre doigts serrés et le pouce écarté en forme d'équerre, et le bras gauche pendant ; ce signe a pour but de vous rappeler sans cesse que vous auriez la gorge tranchée si vous veniez à violer vos serments maçonniques. Le signe de reconnaissance se fait ainsi : après vous être mis à l'ordre, vous retirez horizontalement votre main droite vers l'épaule droite, par un mouvement qui simule, invisiblement pour les Profanes, l'acte de trancher la gorge, et aussitôt vous laissez retomber votre main droite le long du corps, le bras allongé ; de la sorte, vous vous trouvez avoir, par ce signe, décrit une équerre sur vous-même... L'attouchement se fait en prenant la main droite de celui dont vous voulez vous faire connaître : vous posez votre pouce sur la première phalange de son index, et, par un mouvement invisible, vous frappez trois petits coups dans le creux de sa main. Cet attouchement, lorsqu'il vous est donné par un Frère, est, en même temps, la demande du mot sacré... Le mot que nous appelons sacré, ou « la parole », est le plus ineffable de nos mots mystérieux ; on ne doit jamais le prononcer, encore moins l'écrire ; nous ne l'imprimons même pas sur nos Rituels ; pour se le communiquer entre Francs-Maçons, on l'épèle par lettre, l'un à l'autre à l'oreille, le premier disant une lettre, le second une autre, le premier reprenant la troisième lettre, et ainsi de suite. Ce mot signifie : force. Vous en voyez la première lettre sur cette colonne, qui est celle du Nord. Lorsqu'on vous demandera le mot sacré de la Franc-Maçonnerie, vous répondrez : « Je ne dois ni lire ni écrire, je ne puis qu'épeler ; dites-moi la première lettre, je vous dirai la seconde. » Écoutez bien, mon Frère, je vais vous communiquer le mot sacré lettre par lettre... B. O. H. A. Z. (1)... Répétons-le (Le Vénérable et l'Initié redisent le mot sacré, lettre par lettre, alternativement)... Enfin, nous avons le mot de semestre, que le Suprême Conseil renouvelle tous les six mois. Ce mot est double : le premier se dit à une oreille du Frère qui vous interroge, et le second, à son autre oreille. Le voici : (Le Vénérable communique le mot de semestre à l'Initié.) Vous devrez le donner chaque fois que vous irez visiter une Loge régulière. Mon Frère, l'usage que vous acquerez parmi nous vous rendra toutes ces choses familières. Il vous

(1) BOHAZ est le mot sacré d'Apprenti-Maçon dans tous les rites, excepté au Rite Français ; là, le mot est JAKIN. Encore, dans les Loges de France qui pratiquent le Rite Écossais, on ne prononce pas BOHAZ, mais BOOZ, par corruption. Ces mots sont tirés de l'hébreu. — Au Rite Français, indépendamment du mot sacré, les Loges d'Apprentis possèdent un mot de passe, qui est : *Tubalcain*. « C'est, dit le Vénérable, le nom d'un des fils de Lamech, auquel on attribue l'art de travailler les métaux. Bientôt vous connaîtrez sa vraie signification. » Ce mot, *Tubalcain*, est, en effet, expliqué au grade de Maître ; il est le nom d'un personnage de l'étrange légende maçonnique d'Hiram. C'est à tort que le Rite Français fait connaître ce mot au grade d'Apprenti ; on verra, par la suite, que sa signification ne peut être révélée, en vérité, qu'à un Maçon sérieusement éprouvé.

apprendra que nous faisons tout en équerre et que le nombre 3 est chez nous un nombre mystérieux. Ainsi, quand un Frère vous demandera votre âge, vous répondrez que vous avez trois ans... Est-ce bien compris?... Répondez en me donnant désormais le titre de Vénérable qui est celui d'un président de Loge.

L'Initié. — Oui, Vénérable.

Le Vénérable. — C'est bien. Je vous reconnais pour Apprenti-Maçon. Allez, mon Frère, vous faire reconnaître comme tel, par les Frères Premier et Second Surveillants, à l'aide des mots, signes et attouchements que je viens de vous apprendre; ils achèveront votre instruction dans ce grade... Frère Maître des Cérémonies, conduisez notre nouveau Frère aux Premier et Second Surveillants.

Le Maître des Cérémonies conduit le nouveau Maçon près du Premier Surveillant, auquel il fait le signe, aidé de son conducteur. Il donne l'attouchement, dit le mot de passe et épèle le mot sacré, comme il vient de lui être appris. Le Premier Surveillant remet alors son maillet entre les mains de l'Initié et lui en fait frapper trois coups sur son autel. Il l'envoie ensuite au Second Surveillant, toujours accompagné du Maître des Cérémonies. Arrivé près du Second Surveillant, l'Initié répète les signes, mots et attouchements, et frappe trois coups sur l'autel du Second Surveillant, qui lui a remis son maillet à cet effet. C'est alors que le Second Surveillant lui apprend que la batterie se fait de cette façon par trois coups, c'est-à-dire que l'on doit frapper ainsi pour avoir l'entrée d'un temple maçonnique, et que, pour applaudir, on frappe aussi trois coups dans la main de la même manière, en ayant soin, au troisième coup, de soulever la pointe du pied gauche pour la faire retomber bruyamment en même temps.

Après quoi, on fait exécuter à l'Initié la « marche mystérieuse. »

Puis, on lui dit de frapper trois coups sur une grosse pierre brute que l'on a placée entre les deux colonnes, et l'Initié frappe encore ces trois coups.

Le Premier Surveillant, après un coup de maillet. — Vénérable, les mots, signes et attouchements sont justes et parfaits; le néophyte a marché en Maçon, et il a travaillé sur la pierre brute.

On rend à l'Initié ses vêtements, ses bijoux et son porte-monnaie; celui-ci est allégé de la somme à laquelle a été taxée sa réception et de celle qu'il a consenti à donner à la prétendue veuve et à ses orphelins non moins problématiques.

Le Premier Surveillant. — Vénérable, le néophyte est entre les deux colonnes.

Fort coup de maillet du Vénérable.

Le Vénérable. — Debout et à l'ordre, mes Frères!... Au nom et sous les auspices du Suprême Conseil, en vertu des pouvoirs qui m'ont été

conférés, je proclame le Frère (*ici le nom de l'Initié*), que vous voyez présent entre les deux colonnes, Apprenti-Maçon, et, en cette qualité, membre actif de la Respectable Loge constituée sous le titre de (*ici le nom de la Loge*), à l'Orient de (*ici le nom de la ville*). Je vous invite à le reconnaître désormais comme Frère, à lui prêter secours et assistance dans toutes les occasions, bien persuadé que de son côté il n'oubliera jamais d'accomplir les obligations qu'il vient de contracter envers nous... Frères Premier et Second Surveillants, prévenez les Frères qui sont sur vos colonnes, comme je préviens ceux qui sont à l'Orient, que nous allons célébrer, par une triple batterie, l'heureuse acquisition que viennent de faire la Franc-Maçonnerie et cette Respectable Loge en particulier, et que je les prie, à cet effet, de se réunir à vous et à moi.

Le Premier Surveillant. — Frère Second Surveillant, Frères qui décorez la colonne du Sud, le Vénérable vous invite à vous réunir à lui pour célébrer l'heureuse acquisition que viennent de faire la Franc-Maçonnerie et cette Respectable Loge en particulier.

Le Second Surveillant. — Frères qui décorez la colonne du Nord, le Vénérable vous invite à vous réunir à lui pour célébrer l'heureuse acquisition que viennent de faire la Franc-Maçonnerie et cette Respectable Loge en particulier, dans la personne du Frère (*ici le nom de l'Initié*).

Le Vénérable. — A moi, mes Frères, par le signe (il le fait et toute la Loge avec lui), par la batterie (chacun l'exécute), et par l'acclamation mystérieuse.

Tous, ensemble. — Houzé! houzé! houzé!

Le Maître des Cérémonies demande la parole pour le nouveau Frère, et, l'ayant obtenue, il invite celui-ci à remercier. L'Initié remercie, en quelques mots, la Loge de l'honneur qu'elle lui a fait en l'admettant dans son sein.

Le Maître des Cérémonies à l'Initié. — Maintenant, mon Frère, nous allons faire ensemble le signe, la batterie et prononcer l'acclamation mystérieuse. Attention, suivez bien mes mouvements.

Ils font ensemble le signe, la batterie, et prononcent le triple Houzé.

Le Vénérable. — Couvrons la batterie, mes Frères.

On répète la batterie et le triple Houzé.

Le Vénérable. — Frère Maître des Cérémonies, conduisez notre nouveau Frère en tête de la colonne du Nord.

Le Maître des Cérémonies exécute cet ordre et quitte définitivement l'Initié.

Le Vénérable, à l'Initié. — Mon Frère, c'est sur cette colonne que vous vous placerez désormais. Méritez, par votre assiduité à nos travaux et par la pratique des vertus maçonniques, de pénétrer plus avant dans nos mystères et d'être admis aux faveurs que la Franc-Maçonnerie ne

refuse jamais aux Frères qui savent s'en rendre dignes... En place, mes Frères.

Tout le monde se rassied.

Pendant que l'Initié a rajusté sa chemise et son gilet, baissé la jambe droite de son pantalon, remis son habit et son soulier gauche, un Expert a placé devant le Frère Hospitalier un écusson sur lequel sont écrits ces mots: *la Terre, l'Air, l'Eau, le Feu*.

Le Vénérable, à l'Initié, dès que tout le monde est assis: — Mon Frère, avant de donner la parole au très cher Frère Orateur chargé de vous haranguer, je dois résumer les phases diverses de votre initiation et vous expliquer le sens des allégories qui ont pu vous frapper. Vous les voyez maintenant indiquées sur le cartouche placé sous vos yeux: « la Terre, l'Air, l'Eau, le Feu, » c'est-à-dire les quatre éléments des anciens. Autrefois, le candidat à l'initiation subissait les épreuves terribles de ces quatre éléments, la Terre, l'Air, l'Eau et le Feu. Ce système de l'initiation antique, qui est contredit dans ses développements par la science moderne, n'est accepté par nous que comme une tradition symbolique, montrant le néophyte en lutte avec les forces de la Nature... *La Terre*: le cabinet des réflexions, impénétrable aux rayons du jour, décoré d'emblèmes funèbres, représente la Terre au sein de laquelle le récipiendaire est censé se trouver et lui rappelle qu'elle sera à jamais sa dernière demeure. La mythologie païenne faisait de la Terre une déesse, fille du Chaos, épouse d'Uranus et mère de l'Océan. Ce globe sur lequel nous vivons, mon Frère, est la troisième des planètes dans l'ordre de leur distance au soleil; sa forme est ronde, légèrement aplatie sur les pôles; elle tourne sur elle-même, autour d'un axe idéal, en complétant chaque jour une révolution... Le premier voyage symbolique vous a fait traverser *l'Air*, en franchissant certains obstacles. L'Air n'est plus un élément comme le croyaient les anciens; c'est un composé d'éléments, formé de vingt et une parties d'oxygène, d'environ soixante-dix-neuf parties d'azote, plus une minime partie d'acide carbonique; on y trouve aussi de la vapeur d'eau, mais non à l'état de combinaison. Galilée, le premier, a découvert la pesanteur de l'Air, et Torricelli a démontré cette propriété. L'Air est indispensable à l'existence de tout être créé... Dans le deuxième voyage, vous avez été purifié par *l'Eau*. Les anciens comptaient cette substance au nombre des quatre éléments. Sans elle, il n'y a pas d'être organisé possible. Elle se présente à nous sous trois états différents: comme liquide, c'est son état le plus ordinaire; comme vapeur, lorsque, par sa combinaison avec le calorique, elle se vaporise et se convertit en gaz; comme solide, par l'abaissement de la température qui la solidifie, et par sa combinaison avec certains sels. L'Eau a été prise comme unité de poids lors de l'adoption du système métrique, le gramme équivalant au poids d'un centimètre cube d'eau pure... Le troisième voyage vous a fait passer à travers les flammes. *Le Feu*

était adoré par les Mages, comme puissance universelle et intelligente, source de toute création. La philosophie du moyen-âge continua à regarder le Feu comme un élément ; c'est dans la seconde moitié du dix-huitième siècle seulement que la théorie de la combustion, établie par Lavoisier et les savants contemporains, efface la puissance élémentaire du Feu. Ce n'est donc plus un élément, un corps, une substance, mais l'effet complexe de combinaisons et de mouvements, effets lumineux provenant de la combustion de l'oxygène et d'une base. Ce mot exprime aussi et assez ordinairement le principe de la lumière et de la chaleur. J'ai dit.

On le voit, la Franc-Maçonnerie, pour éblouir les ignorants (doués de fortune ou tout au moins d'aisance) qu'elle a raccolés, se donne de la sorte des airs d'institution scientifique, en débitant à l'Initié, par la bouche du Vénérable, ces quelques phrases glanées çà et là dans des cours de physique et d'astronomie. Le Vénérable, qui dit de si belles choses, ne connaît pas, les trois quarts du temps, le premier mot de ces sciences. Ce discours prétentieux est imprimé en très gros caractères sur un cahier que le Vénérable, placé beaucoup plus haut que les autres Frères, tient dissimulé devant lui (1). Etant donné qu'il répète cet exercice à chaque initiation, et vu la grosseur des caractères, il ne paraît point lire sa leçon, pour peu qu'il soit adroit ; et, s'il a affaire à un Initié sans instruction, celui-ci, écarquillant les yeux et tendant l'oreille, s' imagine être tombé sur un savant de premier ordre. Il n'en faut pas davantage pour disposer un nigaud à avaler toutes les contre-vérités qu'on a préparées pour la suite de son instruction maçonnique ; le tout est d'empaumer la pauvre dupe dès le début. — Quelquefois, comme à ma Loge *le Temple des Amis de l'Honneur Français*, il arrive que le Vénérable, incomparable astronome et physicien distingué, a négligé d'apprendre la syntaxe ; rien n'est amusant alors comme d'entendre notre érudit d'occasion étaler sa science postiche en l'émaillant de cuirs et de fautes de français.

Mais le Vénérable n'est pas le seul qui ait, en cette circonstance solennelle, à prononcer un discours. Quand il en a fini avec la terre, l'air, l'eau et le feu, il accorde la parole au Frère Orateur « pour la communication de son Morceau d'Architecture ».

Je ne donnerai pas ce speech, maçonniquement appelé « Morceau d'Architecture ». La raison est qu'il n'en existe pas de texte officiel. Le discours du Frère Orateur doit être composé par celui-ci et ne pas être toujours le même, quoique roulant à peu près chaque fois sur les mêmes sujets. Les Orateurs des Loges observent-ils ces prescriptions ? Je

(1) Il en est, d'ailleurs, exactement de même pour tout ce que disent le Vénérable et les deux Surveillants ; tout cela est imprimé en gros caractères sur des cahiers spéciaux ; il n'y a que le Frère Terrible qui ait besoin d'apprendre son rôle par cœur.

LA LÉGENDE D'HIRAM



— Cette vigne, dit Balkis à Salomon, avait été plantée par Noé, le père de ta race. Un descendant de Noé n'a pas pu sans impiété faire arracher ce cep vénérable. C'est pourquoi le dernier prince de ta race sera cloué comme un criminel à ce bois, qui devait être sacré pour toi !

Ignore. Lors de mon initiation, je fus harangué par un garçon qui ne manquait certes pas d'intelligence et qui ne s'en tira pas trop mal. Mais je crois fort que la grande majorité de ces artistes en éloquence maçonnique s'inspirent beaucoup de certains recueils spéciaux ; en effet, j'ai vu à la Bibliothèque du Grand Orient quelques formulaires de discours

pour Initiations, Banquets Maçonniques, Adoption de Louveteaux, etc. Ces recueils-là m'ont paru avoir une proche parenté avec les *Manuels du Parfait Secrétaire*, dans lesquels on trouve des modèles de lettres pour tous les besoins et usages de la vie.

Laissons donc le speech du Frère Orateur, lequel n'apprendrait rien au public profane, et arrivons à l'invocation, qui clôture la réception de l'Initié et finit de l'ahurir.

Quand l'Orateur a terminé l'éloquente communication de son « Morceau d'Architecture », le Vénérable frappe trois vigoureux coups de maillet sur son établi, se lève, ainsi que tous les Frères, et, ouvrant les mains, — absolument comme le prêtre à la messe, au *Dominus vobiscum*, — déclame, avec emphase, le boniment que voici :

« — Grand Architecte de l'Univers, les ouvriers de ce temple te rendent leurs actions de grâces et rapportent à toi tout ce qu'ils ont fait de bon, d'utile et de glorieux dans cette journée solennelle où ils ont vu s'accroître le nombre de leurs Frères. Continue de protéger leurs travaux et dirige-les constamment vers la perfection. Que l'harmonie, l'union et la concorde soient à jamais le ciment de leurs œuvres ! Et vous, prudente discrétion, modeste aménité, soyez l'apanage des membres de cet Atelier et que, rentrés dans le monde, on reconnaisse toujours, à la sagesse de leurs discours, à la convenance de leur maintien et à la prudence de leurs actions, qu'ils sont les vrais enfants de la lumière. Ainsi soit-il ! »

Tout le monde répète : « Ainsi soit-il », et l'on procède enfin à la fermeture des travaux. On se rassied.

Le Vénérable, après un coup de maillet. — Frères Premier et Second Surveillants, demandez aux Frères qui composent vos colonnes s'ils n'ont rien à proposer dans l'intérêt de l'Ordre en général et de cet Atelier en particulier.

Cette demande est répétée par les deux Surveillants, et l'on agit suivant son résultat. Si personne ne demande la parole (ce qui a lieu en général, vu l'heure avancée), le Vénérable continue.

Le Vénérable. — Je vais faire circuler le Sac des Propositions en même temps que le Tronc de Bienfaisance (on dit aussi : le Tronc de la Veuve). Frère Maître des Cérémonies, Frère Hospitalier, remplissez vos offices.

Le Maître des Cérémonies prend le sac, l'Hospitalier prend le tronc, et ils les présentent l'un et l'autre à chacun des assistants en commençant par le Vénérable. Lorsqu'ils ont terminé, ils vont se placer l'un à côté de l'autre entre les deux colonnes. Le Second Surveillant en prévient le Premier Surveillant, qui l'annonce au Vénérable.

Le Vénérable, après un coup de maillet. — Quelqu'un de vous, mes Frères, réclame-t-il encore le Sac des Propositions ou le Tronc de la Veuve ?

Comme personne n'a été oublié et qu'on commence à en avoir par dessus la tête, nulle réclamation ne se produit.

Le Premier Surveillant. — Vénérable, le silence règne sur les deux colonnes.

Le Vénérable. — En ce cas, Frère Maître des Cérémonies et Frère Hospitalier, veuillez gravir les degrés de l'Orient.

Les Frères Orateur et Secrétaire se joignent à l'Hospitalier et au Maître des Cérémonies, et tous les quatre, avec le Vénérable, accoudés sur l'autel, ouvrent le Sac des Propositions et le Tronc dit de Bienfaisance. Si, dans ce dépouillement, les cinq Officiers de la Loge trouvent des propositions la concernant, le Vénérable en informe l'assemblée d'une façon très sommaire et ajoute que le nécessaire sera fait. Quant à la recette du tronc, elle est prestement empochée, et son total est inscrit sur « l'esquisse de la planche des travaux du jour » (brouillon du procès-verbal).

Le Vénérable. — Frère Premier Surveillant, les ouvriers sont-ils contents et satisfaits?

Le Premier Surveillant. — Ils le sont, Vénérable.

Le Vénérable. — Frère Second Surveillant, quel âge avez-vous?

Le Second Surveillant. — Trois ans.

Le Vénérable. — Pendant combien de temps travaillent les Maçons?

Le Second Surveillant. — De midi jusqu'à minuit.

Le Vénérable. — Frère Premier Surveillant, quelle heure est-il?

Le Premier Surveillant. — Il est minuit plein, Vénérable.

Le Vénérable. — Puisqu'il est minuit et que c'est l'heure à laquelle les Maçons sont dans l'usage de clore leurs travaux, Frères Premier et Second Surveillants, invitez les Frères de vos colonnes à se joindre à vous et à moi pour nous aider à fermer les travaux d'Apprenti de cette Respectable Loge par les mystères accoutumés.

Les Surveillants répètent cette annonce, et le Premier Surveillant informe le Vénérable que « l'annonce est faite. »

Le Vénérable, se levant. — Debout, et à l'ordre, mes Frères!

Il frappe trois coups de maillet, que répètent les deux Surveillants, chacun à son tour.

Le Vénérable. — A moi, mes Frères, par le signe (tout le monde l'exécute avec ensemble), par la batterie (chacun frappe dans ses mains les trois coups d'Apprenti), et par l'acclamation mystérieuse!

Tous, à la fois. — Houzé! houzé! houzé!

Le Vénérable. — Au nom et sous les auspices du Suprême Conseil, la Respectable Loge (*ici le nom de la Loge*), orient de (*ici le nom de la ville*), est fermée. Jurons de garder le silence sur nos travaux de ce jour, et sortons en paix.

Chacun étend la main en signe d'assentiment, sans souffler mot, et l'on sort. Et voilà, tout bêtement, comment se termine l'initiation.

III

Catéchisme de l'Apprenti.

Au moment où l'Initié s'apprête à quitter la Loge en compagnie de ses nouveaux frères, le Secrétaire ou le Maître des Cérémonies lui glisse dans la main une petite brochure. « C'est, lui dit-il, votre catéchisme. » On appelle ainsi, en effet, une sorte de memorandum, prétendu instructif, par demandes et réponses, dont tout Apprenti doit bien se pénétrer, pour satisfaire à l'examen qu'il subira le jour où il voudra monter en grade.

Voici ce catéchisme :

CATÉCHISME DU 1^{er} DEGRÉ

D. Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? — R. Une vérité.

D. Quelle est cette vérité ? — R. L'existence d'un Grand Architecte, auteur de l'Univers, c'est-à-dire de tout ce qui a été, de tout ce qui est et sera.

D. Comment savez-vous cela ? — R. Parce que, outre les organes qui constituent notre être matériel, le Grand Être nous a donné l'intelligence, au moyen de laquelle je puis discerner le bien d'avec le mal.

D. Cette faculté que vous nommez intelligence, est-elle indépendante de notre organisation physique ? — R. Je l'ignore, mais je crois que, comme nos sens, elle a ses progrès et son développement, elle a son enfance, son adolescence et sa maturité; d'abord inaperçue chez les enfants, elle se manifeste dans les adultes, se perfectionne et s'élève ensuite au plus haut degré de conception.

D. L'intelligence suffit-elle pour discerner le faux d'avec le vrai, le bien d'avec le mal ? — R. Oui, lorsqu'elle est dirigée par une sainte morale.

D. Où enseigne-t-on cette morale ? — R. C'est la Franc-Maçonnerie qui enseigne la morale la plus pure et la plus propre à former l'homme pour la société et pour lui-même.

D. Êtes-vous Maçon ? — R. Mes Frères me reconnaissent pour tel.

D. Quelle est la base de la morale enseignée dans la Maçonnerie ? — R. L'amour de nos semblables.

D. Toute morale ne doit-elle pas être fondée sur cette base ? — R. Oui, sans doute ; mais la Maçonnerie est le mode pratique le plus parfait pour son enseignement.

D. En quoi consiste ce mode ? — R. Dans des mystères et des allégories.

D. Quels sont ces mystères et ces allégories ? — R. Il n'est pas permis de le dire ; mais interrogez-moi, si vous le voulez, et vous parviendrez peut-être à les deviner et à les comprendre.

D. Qu'a-t-on exigé de vous pour vous faire Maçon ? — R. Que je fusse libre et de bonnes mœurs.

D. Comment libre ? Reconnaissez-vous qu'un homme puisse être dans un esclavage légitime ? — R. Non, tout homme est libre ; mais il peut être soumis à des empêchements sociaux qui le privent momentanément d'une partie de sa

liberté, et, d'un autre côté, il ne tombe que trop souvent dans l'esclavage de ses passions ou des préjugés de son enfance et de son éducation, et c'est de ce joug surtout que tout néophyte doit être affranchi. Cependant, celui qui a lui-même aliéné sa liberté doit être exclu de nos mystères; car celui qui ne peut disposer de lui-même légalement ne peut contracter aucune obligation valable.

D. Comment avez-vous été reçu Maçon? — R. On m'a dépouillé d'une partie de mes vêtements et de tous mes métaux, et on m'a privé de l'usage de la vue.

D. Que signifie cela? — R. Plusieurs choses à la fois: la privation de métaux me représentait l'homme avant la civilisation et dans l'état de nature; enfin, l'obscurité dans laquelle j'étais plongé figurait l'homme dans l'ignorance de toutes choses.

D. Quelles conséquences morales résultent de cette allégorie? — R. La nécessité de l'instruction.

D. Qu'a-t-on fait pour vous instruire? — R. On m'a fait voyager de l'Occident à l'Orient et de l'Orient à l'Occident, d'abord par une route inégale, parsemée d'écueils, interrompue par des obstacles, au milieu d'un fracas et d'un bruit étourdissant. Ensuite j'ai voyagé par une route moins difficile que la première et où j'entendais un grand conflit d'armes. Et enfin, en troisième lieu, j'ai marché dans une voie facile et agréable.

D. Que signifient cette route inégale, ces écueils, ces obstacles et le bruit qui signalèrent votre premier voyage? — R. Physiquement, ils signifient le chaos, que l'on croit avoir précédé et accompagné l'organisation des mondes; au moral, ils signifient les premières années de l'homme ou les premiers temps de la société, pendant lesquels les passions, n'étant pas encore réglées par la raison ni par les lois, conduisaient l'un et l'autre dans une foule d'embarras inextricables.

D. Que signifie le bruit d'armes que vous avez entendu pendant votre second voyage? — R. Il figure l'âge de l'ambition; il représente les combats que la société est obligée de soutenir avant de parvenir à un état régulier, ou bien encore les obstacles que l'homme doit surmonter et vaincre pour parvenir à se ranger convenablement parmi ses semblables.

D. Que veut dire la facilité que vous avez trouvée dans votre dernier voyage? — R. Elle indique l'état de paix et de tranquillité qui résulte de l'ordre dans la société et de la modération des passions chez l'homme qui entre dans la maturité de l'âge.

D. Comment s'est terminé chacun de ces voyages? — R. Chacun de ces voyages m'a conduit à une porte où j'ai frappé.

D. Comment étaient situées ces portes? — R. La première à l'Occident, la seconde au Sud, et la troisième à l'Orient.

D. Que vous a-t-on dit lorsque vous avez frappé? — R. A la première, on m'a dit de passer; à la seconde, on m'a dit de me purifier par l'eau; à la dernière, on m'a dit de me purifier par le feu.

D. Que signifient ces purifications? — R. Que, pour être en état de jouir de la lumière et de la vérité, il faut se dégager de tous les préjugés de l'enfance et de l'éducation et se livrer avec ardeur à l'étude de la sagesse.

D. Que signifient les trois portes où vous avez frappé? — R. Les trois dispositions nécessaires à la recherche de la vérité: la sincérité, le courage et la persévérance.

D. Que vous est-il arrivé ensuite? — R. On m'a fait faire le premier pas dans un carré long.

D. Que voulait dire cela? — R. C'était pour me faire comprendre que le premier fruit de l'étude est l'expérience qui rend l'homme prudent.

D. Que devîntes-vous ensuite? — R. On me donna la lumière.

D. Que vîtes-vous alors? — R. Des rayons éclatants vinrent frapper ma vue, et je vis tous les Frères armés de glaives dont la pointe était dirigée vers moi.

D. Que voulait dire cela? — R. J'ai compris, depuis, que ces glaives figuraient les rayons de la lumière de la vérité, qui, au premier aspect, blessent la vue intellectuelle de celui qui n'y a pas été préparé par une solide instruction.

D. Comment vous a-t-on lié à la Franc-Maçonnerie? — R. Par un serment et une consécration.

D. Qu'avez-vous juré? — R. De garder fidèlement les secrets qui allaient m'être confiés, d'aimer et de secourir mes Frères au besoin.

D. Vous êtes-vous repenti d'avoir contracté cette obligation? — R. Jamais! et je suis prêt à la renouveler en face de tout Respectable Atelier!

D. A quels indices peut-on encore reconnaître un Maçon? — R. A un signe, à un mot et à un attouchement.

D. Quel est le signe? — R. Le voici. (*On fait le signe.*)

D. Quel est le mot? — R. Je ne dois ni lire ni écrire, je ne puis qu'épeler; dites-moi la première lettre, je vous dirai la seconde. (*On épèle le mot sacré.*)

D. Que signifie cette manière? — R. Elle caractérise le premier degré de l'initiation, qui est l'emblème de l'homme ou de la société dans l'âge de l'ignorance, lorsque l'étude et les arts n'ont point encore développé ses facultés intellectuelles.

D. Donnez-moi l'attouchement? — R. (*On le donne.*)

D. Vous m'avez dit qu'on vous avait mis presque nu. Êtes-vous habillé en Loge? — R. Oui, on m'a revêtu d'un tablier.

D. Que signifie-t-il? — R. Il m'enseigne que l'homme est né pour le travail et que le Maçon doit s'y livrer constamment pour découvrir la vérité.

D. Où travaillez-vous? — R. Dans une Loge.

D. Comment est construite votre Loge? — R. C'est un carré long, qui s'étend de l'Orient à l'Occident, dont la largeur est du Nord au Sud, la hauteur, de la terre aux cieux, et la profondeur, de la surface de la terre au centre.

D. Comment est couverte votre Loge? — R. Par une voûte d'azur, parsemée d'étoiles sans nombre, et où circulent le soleil, la lune et d'innombrables globes qui se soutiennent par leurs attractions pondérées l'un vers l'autre.

D. Quels sont les soutiens de cette voûte? — R. Douze belles colonnes.

D. La Loge n'a-t-elle pas d'autres appuis? — R. Elle est encore fondée sur trois forts piliers.

D. Quels sont-ils? — R. Sagesse, Force, Beauté.

D. Comment sont représentés dans la Loge ces trois attributs? — R. Par trois grandes lumières.

D. Comment sont placées ces trois grandes lumières? — R. Une à l'Orient, une à l'Occident, et la troisième au Sud.

D. Que remarque-t-on encore dans votre Loge? — R. Diverses figures allégoriques dont le Maître m'a expliqué le sens.

D. Quelles sont ces figures? — R. 1° Un portique accompagné de deux colonnes en bronze, sur le chapiteau desquelles sont trois grenades ouvertes laissant paraître leurs pépins; 2° une pierre brute; 3° une pierre taillée que l'on nomme la pierre cubique à pointe; 4° une équerre, un compas, un niveau et

une perpendiculaire ou fil à plomb; 5° un maillet et un ciseau; 6° une table polie qu'on nomme la planche à tracer; 7° trois fenêtres percées dans la Loge; 8° à l'Orient, le soleil et la lune; 9° la Loge est ceinte d'un ornement que l'on nomme la houe dentelée; elle orne la frise intérieure de la voûte.

D. Que signifie le portique? — R. Il est la figure de l'initiation aux mystères de la Maçonnerie.

D. Que signifient les deux colonnes en bronze? — R. Elles marquent les deux points solsticiaux.

D. Que signifient les grenades entr'ouvertes sur les chapiteaux des colonnes? — R. Elles nous retracent tous les biens produits par l'influence des saisons; elles nous figurent aussi toutes les Loges et le nombre infini des Maçons répandus sur la surface du globe terrestre.

D. Que veut dire la pierre brute? — R. Elle représente l'homme sans instruction et dans l'état de nature.

D. Que signifie la pierre cubique à pointe? — R. Elle figure le Maçon ou l'homme civilisé; elle est encore l'emblème des connaissances humaines.

D. Que signifient l'équerre, le compas, le niveau et la perpendiculaire? — R. Comme ces instruments sont indispensables pour faire des constructions solides et durables, ils me rappellent les règles que je dois suivre dans ma conduite : l'équerre, pour la rectitude; le compas, pour la mesure; le niveau et la perpendiculaire, pour la justice envers nos semblables.

D. Que veulent dire le maillet et le ciseau? — R. Ils figurent l'intelligence et la raison qui ont été données à l'homme pour le rendre capable de discerner le bien d'avec le mal, le juste d'avec l'injuste, afin d'opérer l'un et d'éviter l'autre.

D. Que représente la planche à tracer? — R. C'est l'emblème de la mémoire, de cette faculté précieuse qui nous est donnée pour former notre jugement, en conservant le tracé de toutes nos perceptions.

D. Que représentent les trois fenêtres? — R. Elles indiquent, par leur position à l'Orient, au Sud et à l'Occident, les heures principales du jour : le lever, le midi et le coucher du soleil.

D. Pourquoi le soleil et la lune sont-ils représentés dans votre Loge? — R. La Loge étant une image de l'Univers, il est facile de comprendre le motif de la représentation des magnifiques splendeurs de la voûte céleste qui ont dû frapper l'imagination de l'homme.

D. Enfin, que veut dire la houe dentelée? — R. Elle nous représente sans cesse l'union et l'amour fraternels qui existent entre les Maçons, et qui devraient exister entre tous les hommes, de quelque nation ou de quelque couleur qu'ils soient.

D. Que fait-on dans votre Loge? — R. On y tresse des couronnes pour la vertu et l'on y forge des fers pour le vice.

D. A quelles heures commencent et finissent les travaux des Maçons? — R. Ils commencent à midi et finissent à minuit.

D. Que venez-vous faire en Loge? — R. Vaincre mes passions, soumettre ma volonté, et accomplir de nouveaux progrès dans la Maçonnerie.

D. Qu'y apportez-vous? — R. Amour et bienveillance à tous mes Frères.

D. Quel âge avez-vous? — R. Trois ans.

Conclusion. Et comme l'avenir dépend du travail pendant la jeunesse, travaillez pour que votre âge mûr soit heureux et que votre passage en ce monde ne soit pas stérile quand vous rentrerez au sein de la nature, d'où vous sortez.

Tel est, au premier degré, le catéchisme du rite qui est pratiqué dans le plus grand nombre de pays.

L'Initié, auquel on le remet à la sortie de la séance de réception, aura beau le lire et le relire ; il ne parviendra pas à comprendre la vraie signification des points essentiels de ce résumé symbolique. En effet, dans ce manuel, tout est à double sens.

Ainsi, — pour ne citer qu'un exemple, — quand le catéchisme dit que le tablier maçonnique signifie que l'homme est né pour le travail, il est impossible que le nouvel Initié comprenne de quel travail il s'agit.

Il n'est nullement question, en effet, du labeur que l'homme accomplit pour gagner son existence, puisque la Maçonnerie admet sans difficulté et même recherche les riches oisifs.

Le travail, dont parle le catéchisme, est celui de l'occupation en Loge, celui qui doit conduire l'Initié à la découverte de ce que le Vénérable appelle la vérité.

Mais en quoi consiste cette vérité ?

Là est toute la question.

Or, la prétendue vérité maçonnique n'étant dévoilée que peu à peu, au fur et à mesure que l'adepte monte en grade, l'Apprenti ne peut la soupçonner.

C'est au 30^e degré seulement que le Franc-Maçon est tout à fait éclairé ; mais alors il est complètement gagné, il a été préparé, avec une habileté inouïe, à la révélation du mystère suprême de la Franc-Maçonnerie.

Donc, ne nous occupons, pour le moment, que de l'Apprenti, venant de recevoir la première initiation et ne se doutant pas le moins du monde du rôle qu'il va être appelé à jouer, s'il persévère dans la voie où il s'est engagé.

Au sortir de la séance de sa réception, l'Initié est quelque peu ahuri. Il ne comprend qu'une chose : c'est qu'il a été admis dans cette société dont les usages secrets avaient excité sa curiosité. Et, s'il n'a pas été trop ennuyé par les bousculades qu'on lui a prodiguées pendant plus d'une heure, il se promet de revenir à la Loge et d'assister aux séances prochaines, ne serait-ce que pour avoir le fin mot de tout ce qui, dans sa réception, lui paraît énigmatique.

En résumé, il est plus que jamais intrigué. Il ne prend pas le moins du monde au sérieux les menaces de lui couper la gorge qui lui ont été faites ; et, s'il consent à ne rien divulguer des mots, signes, etc., qu'il a payés cent cinquante ou deux cents francs, c'est tout uniment parce qu'en somme il a la vaniteuse bêtise de se sentir membre d'une association inaccessible au vulgaire public.

Il s'imagine, en rentrant le soir chez lui, être tout à coup devenu quelqu'un.

LA LÉGENDE D'HIRAM



Cain mettait au service des enfants du limon cette âme supérieure qu'il tenait de l'Ange de Lumière, Eblis. Il leur apprenait à défricher et cultiver la terre.

IV

Les Séances Ordinaires.

La Loge des Apprentis se réunit au minimum une fois par mois ; en moyenne, c'est une fois tous les quinze jours. De ces deux séances mensuelles, la plus importante est celle qui est appelée « tenue ordinaire »

c'est la réunion d'ordre, la réunion quasi-obligatoire, celle à laquelle se rendent presque tous les membres, celle des travaux qui intéressent particulièrement la nouvelle recrue. L'autre séance est appelée « tenue de comité » ; c'est la réunion où l'on traite les questions administratives concernant l'Atelier ; peu de membres s'y rendent, en dehors des Officiers de la Loge.

Les principaux éléments des travaux de la Loge des Apprentis sont les initiations et les conférences.

On a vu en quoi consistent les initiations. Elles comportent des épreuves, que beaucoup trouvent stupides ; mais ces épreuves, quel que soit le point de vue auquel on se place pour les juger, ont un avantage que les Trésoriers de l'association déclarent inappréciable : elles sont le meilleur stimulant du zèle des adeptes ; mieux que les conférences elles-mêmes, elles alimentent l'activité des Frères. En outre, elles favorisent, d'une façon caractéristique, le recrutement.

Au premier abord, cela peut paraître étonnant ; mais réfléchissez une seconde aux faiblesses de l'homme, et vous comprendrez que le nouvel initié est un des meilleurs recruteurs de la Franc-Maçonnerie. Mettez-vous, par la pensée, aux lieu et place d'un individu qui vient de passer, les yeux bandés, par toutes les mauvaises plaisanteries que j'ai racontées plus haut ; supposez que vous êtes cet homme intrigué dont je parlais tout à l'heure. Vous ne savez pas en quoi consistent réellement ces mystérieuses épreuves que vous avez subies ; en sortant de la Loge, après votre initiation, vous parcourez mentalement le cercle de vos amis et connaissances du monde profane, et vous cherchez quelqu'un à présenter, afin de voir expérimenter sur un autre la coupe des serments, l'interminable échelle du haut de laquelle on vous a jeté sur un matelas, le sceau maçonnique, la saignée, et tous les autres trucs dont vous ne vous rendez pas un compte exact. Votre curiosité est allumée, et il vous faut la satisfaire. Vous faites recevoir l'ami, afin d'avoir sous les yeux le spectacle de votre initiation. Si la Maçonnerie supprimait les épreuves physiques du 1^{er} degré, elle perdrait des recrues dans une proportion de quatre-vingt-dix pour cent.

Mais toutes les tenues ne peuvent pas être des séances d'initiation. On a donc recours aux conférences pour remplir le programme des séances sans réception.

Ces conférences sont faites par un noyau de Maçons militants, appartenant presque toujours aux hauts grades, lesquels vont prêcher de Loge en Loge. Les sujets de ces prédications à huis-clos varient peu : elles roulent toujours sur la politique, la religion ou le symbolisme maçonnique.

Sur le terrain politique, on examine les questions d'actualité pour

savoir comment l'association doit s'orienter afin de bénéficier de la situation du moment.

En matière religieuse, on donne à entendre aux adeptes qu'ils doivent se débarrasser des préjugés de leur enfance, ou, en d'autres termes, qu'ils n'ont pas à tenir compte des croyances à eux inculquées dans le jeune âge. Il faut suivre, dit-on, non les inspirations de la foi, mais celles de la raison.

Enfin, les conférenciers ordinaires des Loges multiplient les louanges à l'adresse de l'institution maçonnique. Elle est vieille comme le monde, affirment-ils ; son origine se perd dans la nuit des temps. A l'occasion, ils glissent quelques rapides mots, faisant une discrète allusion à un certain Hiram qui serait le héros de la Franc-Maçonnerie dans l'antiquité. On n'insiste pas ; on dit aux Apprentis juste ce qu'il faut pour surexciter leur curiosité toujours tenue en éveil.

Une conférence a-t-elle traité tel sujet, un collègue de l'orateur, membre pratiquant des hauts grades comme lui, lui répond à la tenue suivante. C'est un système parfaitement organisé. Les Apprentis n'y voient que du feu. Ils ne réfléchissent guère ; ils ne s'aperçoivent pas que le Frère répondant n'assistait point à la conférence à laquelle il répond ; ils ne distinguent nullement le dessous des cartes, ils ignorent les petits mystères des coulisses. Le dessous des cartes, le secret des coulisses, c'est que tout a été arrêté d'avance ; on occupe l'esprit des néophytes ; on les prépare insensiblement, sans qu'ils s'en doutent, à la révélation de ce qu'ils ne doivent apprendre qu'à la longue, de ce qu'ils doivent deviner eux-mêmes.

C'est une tournée de conférences que font ces conférenciers attitrés. Ils vont d'une Loge à l'autre, parcourant à tour de rôle les différents Ateliers de leur région.

Les Loges tiennent encore des séances pour les Adoptions de Louveteaux, qui sont les baptêmes maçonniques, pour les Reconnaissances Conjugales, qui sont les mariages maçonniques, et pour les Pompes Funèbres, qui sont des cérémonies commémoratives en l'honneur des Frères défunts. A ces séances, on admet, à titre exceptionnel, et quoique étrangers à la Maçonnerie, les parents des Frères dont on honore la paternité, le mariage ou la mort. Toutefois, dans ces réunions, appelées « Tenues blanches », les mesures sont prises pour que les Profanes admis au sein de l'association ne puissent en soupçonner les secrets essentiels. Je ferai connaître ces cérémonies dans des chapitres spéciaux.

En outre, on festine assez souvent en Loge d'Apprentis. A ces banquets, que je décrirai plus loin, on n'admet que les initiés de la Maçonnerie Masculine. Mais, en dehors de ces repas réservés, on donne parfois d'autres banquets, auxquels les Frères amènent leurs parents et amis du monde profane, et ces festins n'ont aucun rapport avec les autres. On les

nomme des « Fêtes d'Adoption. » Ils ont été imaginés dans le but d'écarter la méfiance que les épouses de Francs-Maçons pourraient concevoir au sujet de leurs maris, et afin de détruire le mauvais effet des réunions clandestines de l'association. Dans les Fêtes d'Adoption, en effet, tout se passe correctement et honnêtement.

Il ne faut pas confondre ces Fêtes d'Adoption avec d'autres festins, appelés « Banquets d'Adoption » ou « Banquets Androgynes », desquels les Profanes et les simples Apprentis eux-mêmes sont exclus. Ceux-ci seront dévoilés dans la VI^e partie de cet ouvrage. On en laisse ignorer l'existence, non seulement aux épouses des Francs-Maçons, mais encore aux Frères qui n'ont reçu que le 1^{er} degré d'initiation. Ce sont de petites orgies intimes ; car, à partir du 2^e degré, tout Franc-Maçon, indépendamment de son épouse profane, c'est-à-dire de sa femme légale, peut avoir une ou plusieurs épouses maçonniques, choisies dans la Maçonnerie des Dames. Ces favorites secrètes sont désignées sous le nom de « Mopses », dans l'argot des Loges.

A l'occasion de tous ces baptêmes, mariages, commémorations mortuaires et festins, on préconise le culte de la Nature.

Il y a aussi les élections annuelles des Officiers de la Loge qui sont toute une affaire. Mais il faut avoir reçu le grade de Maître pour participer au choix des candidats ; les Apprentis et les Compagnons votent seulement en second lieu sur les candidats qui leur sont présentés par la Loge des Maîtres.

Enfin, pour donner du piquant à l'activité des Ateliers du 1^{er} degré, il y a les dénonciations fraternelles qui pleuvent à la fin des séances dans le fameux Sac aux Propositions ; il y a les admonestations, non moins fraternelles, du Vénérable, avec remontrance et correction, qui s'accomplissent dans des formes humiliantes pour les récalcitrants et les Frères coupables d'indépendance ; il y a les mises en accusation et les jugements, dont je parlerai au chapitre des *Exécutions Maçonniques*.

Aux approches des périodes électorales de la vie profane, on entreprend d'autres exercices. Mais n'anticipons pas ; car je me borne ici à esquisser des sujets qui auront besoin d'un développement, quand nous en serons à étudier le rôle politique et social de la Franc-Maçonnerie.

Les Loges ne se contentent pas de travailler en particulier ; elles s'affilient les unes aux autres et ont des travaux communs, principalement au point de vue politique. Pour entretenir ces relations fraternelles, elles ont des sortes de plénipotentiaires accrédités d'une Loge à l'autre ; ce sont ces « Garants d'Amitié » que nous avons vu recevoir avec grands égards et qui ont le privilège de s'asseoir à l'Orient.

En province, une grande attraction de séance, c'est la visite d'un Frère de distinction. Quand un Maçon appartenant à un haut grade daigne assister à la tenue d'une Loge départementale, c'est pour celle-ci un

véritable évènement. L'Atelier se met en frais de réception ; on se ruine en encens brûlé à la gloire du Grand Architecte ; chacun arbore ses plus rutilants cordons constellés d'étoiles et se plaque la poitrine des médailles les plus étincelantes.

Je terminerai cette rapide revue des séances ordinaires de la Loge des Apprentis en faisant connaître le bizarre cérémonial usité pour la radiation d'un Frère mauvais payeur. En effet, il ne faut pas perdre de vue que l'exactitude dans le paiement des cotisations est une des premières vertus maçonniques. Se mettre en retard pour ces règlements, c'est faire preuve de vice ; ne plus payer du tout, malgré les réclamations du Trésorier et du Vénérable, c'est forfaire à l'honneur.

Au *Temple des Amis de l'Honneur Français*, — comme dans les autres Loges, du reste, — on ne badine pas. L'ancien Vénérable de mon Atelier, le Frère Hubert, qui est une des grandes lumières de la Maçonnerie Française, a notamment une célébrité comme huissier maçonnique impitoyable. C'est lui qui a inventé le cérémonial aujourd'hui à la mode, pour exclure les mauvais payeurs.

(La description de ce cérémonial, absolument grotesque, pourrait paraître inventée à plaisir. Les simagrées imaginées par le Frère Hubert sont tellement enfantines qu'elles confinent à l'invraisemblance. Aussi, ai-je le devoir de citer le Frère Hubert lui-même. Son journal, *LA CHAÎNE D'UNION, organe de la Maçonnerie Universelle*, paraît à Paris sous forme de revue mensuelle. On le trouve à la Bibliothèque Nationale. Le Frère Hubert, dans le numéro de juillet 1867, a pris la peine de publier le rituel suivi pour la radiation des Maçons mauvais payeurs. Au surplus, l'ex-Vénérable des *Amis de l'Honneur Français* est bien portant et son journal paraît encore. Il se gardera bien de nier ce cérémonial qu'il considère comme admirable, puisqu'il en est le créateur, et que les Loges pratiquent avec respect, comme émanant d'un des plus hauts fonctionnaires du Grand Orient de France. En tout cas, on peut consulter, à la Bibliothèque Nationale, le numéro du journal maçonnique officiel que je viens d'indiquer.)

Le jour où doit avoir lieu une radiation de ce genre, le temple n'est éclairé que d'une lumière sombre. Sur la bannière de la Loge pend une écharpe noire ; les transparents du soleil et de la lune sont voilés de gaze épaisse ; les flambeaux réglementaires sont remplacés par trois lanternes fixées à un long manche et recouvertes d'un crêpe de deuil, que tiennent le Frère Terrible et les deux Experts ; tous les becs de gaz de la salle sont aux trois quarts baissés et leur flamme ne donne plus qu'une lueur tremblotante. Au milieu de la salle, un peu en avant de l'Orient, est un brasier sur un trépied triangulaire ; le Maître des Cérémonies se tient auprès, ayant à la main une feuille de papier sur laquelle est inscrit le nom du Frère dont les cotisations sont en retard. Supposons qu'il se nomme « Grégoire Durand ». Voici alors comment s'accomplissent les « travaux de radiation » :

Quand tout le monde est en place, le Vénérable frappe un coup de maillet.

Le Vénérable. — Frère Maître des Cérémonies, veuillez vous transporter, avec le Frère Terrible, sur le seuil du temple, et là, après avoir fait ouvrir la porte de notre sanctuaire, vous appellerez par trois fois le Frère Grégoire Durand dont l'absence est ici constatée.

Le Maître des Cérémonies, accompagné du Frère Terrible tenant sa lanterne voilée de crêpe, se rend à l'Occident. Le Frère Couvreur ouvre la porte, et le Maître des Cérémonies crie trois fois en se tournant vers la salle des pas-perdus :

— Frère Grégoire Durand, la Loge t'appelle!

Puis, il se retourne vers l'assistance, et le Frère Couvreur referme la porte.

Le Premier Surveillant. — Vénérable, le Frère Grégoire Durand n'a pas répondu au triple appel de son nom.

Le Vénérable. — Reprenez vos places, Frère Terrible, et vous, Frère Maître des Cérémonies.

Ces deux Officiers viennent se placer au milieu du temple, l'un près du brasier, l'autre à quelque distance des deux Experts qui ont aussi chacun une lanterne voilée.

Le Vénérable, après un coup de maillet. — Frère Premier Surveillant, quel est le devoir de tout homme d'honneur?

Le Premier Surveillant. — C'est de tenir l'engagement volontairement contracté.

Le Vénérable. — Le Maçon n'est-il pas obligé, à double titre, de remplir ses engagements?

Le Premier Surveillant. — Il est obligé comme homme d'honneur, ensuite comme Maçon; car qui dit Maçon, dit homme vrai, probe et honnête avant tout.

Le Vénérable. — Le Maçon qui n'acquitte pas ses cotisations, dette d'honneur, contractée sans contrainte par lui, ment-il à la vérité? manque-t-il à l'honneur, à la probité, à l'honnêteté?

Le Premier Surveillant. — Oui, Vénérable.

Le Vénérable. — Que mérite l'homme qui n'a pas craint de descendre aussi bas dans sa propre considération?

Le Premier Surveillant. — Le mépris de ses Frères, et la radiation, l'expulsion de l'Ordre.

Le Vénérable. — Debout et à l'ordre, mes Frères!

Tout le monde se lève.

Le Vénérable. — Maçons, mes Frères, il s'est malheureusement rencontré parmi nous un homme qui s'est mis dans le cas que nous venons de vous faire comprendre. C'est le Frère Grégoire Durand. Ayant usé auprès de lui de tous les moyens les plus fraternels pour l'amener à

remplir les obligations contractées, et nos efforts persévérants n'ayant point abouti au résultat désiré, nous devons, à notre grande douleur, déclarer que, par cet oubli coupable dans l'accomplissement d'une obligation sacrée, le Maçon Grégoire Durand a perdu notre estime et justement mérité l'expulsion de l'Ordre... En conséquence, Frères Premier et Second Surveillants, annoncez sur vos colonnes, comme je le fais à l'Orient, que nous allons tirer une batterie de deuil pour manifester notre regret qu'il se soit glissé un instant parmi nous un homme si peu digne de la Maçonnerie.

Le Premier Surveillant. — Frère Second Surveillant, Frères qui décorez la colonne du Midi, le Vénérable nous informe que nous allons tirer une batterie de deuil, pour manifester, etc.

Le Second Surveillant. — Frères qui décorez la colonne du Nord, le Vénérable nous informe, etc.

Le Premier Surveillant. — Vénérable, l'annonce est portée sur les deux colonnes.

Le Vénérable frappe un coup de maillet. A ce signal, chaque assistant met son chapeau, le bord rabattu sur le front, et incline la tête d'un air attristé.

Second coup de maillet du Vénérable. A cet autre signal, le Maître des Cérémonies jette dans le brasier la feuille de papier sur laquelle se trouve le nom du Frère mauvais payeur.

Le Vénérable. — Nous déclarons exclu le Frère Grégoire Durand, coupable d'avoir failli à l'honneur en ne payant pas ses cotisations. Gémissons, mes Frères, oui, gémissons sur l'homme que nous dégradons du titre de Maçon. Quel opprobre pour celui qui aurait le respect de soi-même !

Troisième coup de maillet.

A ce signal, tous les assistants frappent, de la main droite ouverte, trois coups lents sur l'avant-bras gauche ; ce qui produit un bruit sourd. C'est la batterie de deuil. A chaque coup, chacun dit, d'un ton lugubre : — Gémissons !

On termine en modulant avec ensemble un petit gémissement.

Le Vénérable. — Attention, mes Frères ! nous allons tirer une seconde batterie de deuil... Gémissons, mes Frères, de la poignante nécessité où nous nous sommes trouvés de sévir et de flétrir, quand nous ne voudrions jamais qu'honorer et louer !

Tous les assistants, se frappant avec ensemble sur l'avant-bras : — Gémissons !... gémissons !... gémissons !... Heu-heu-heu !...

Le Vénérable frappe, avec son maillet, trois coups précipités.

Aussitôt, chacun ôte son chapeau ; en un clin d'œil, les Officiers de la Loge enlèvent les crêpes qui voilent les lanternes, les transparents et l'étendard ; on rallume aussi vivement tous les becs de gaz.

Le Vénérable. — La troisième batterie que nous allons tirer, mes Frères, sera la batterie d'espérance... Concevons, mes Frères, la fortifiante et douce espérance que désormais aucun de nous ne s'exposera à pareille flétrissure, et que notre chère Loge, ainsi purgée à toujours d'une si triste épave, atteindra à la meilleure et à la plus solide des prospérités!

Tous les assistants frappent trois coups, mais cette fois dans les mains, et en criant avec ensemble: — Houzé! houzé! houzé!

CHAPITRE II

LA LOGE DES COMPAGNONS

I

Initiation du Compagnon.

« — As-tu vu l'Étoile Flamboyante?

« — Quelle étoile flamboyante?... De quel astre veux-tu parler?... Explique-toi, et je te répondrai.

« — Non, il est inutile que je m'explique davantage. Ce que tu viens de me dire prouve que tu n'as pas vu l'Étoile Flamboyante. Tu n'as rien vu, mon cher; tu n'es qu'un Apprenti! »

Tel est le dialogue qui peut s'établir entre deux Frères Trois-Points, l'un, modeste Apprenti, l'autre, tout fier d'avoir été reçu Compagnon.

Je vous certifie qu'il y a de quoi être fier. C'est, en effet, lorsqu'un Apprenti-Maçon a l'insigne honneur de passer Compagnon, qu'on lui fait voir l'Étoile Flamboyante.

On paie en général trente centimes, dans les foires, pour admirer une femme colosse, *la Vénus Auvergnate* ou *la Sémiramis des Alpes*, pesant en moyenne de trois cent cinquante à quatre cents livres. Dans la Franc-Maçonnerie, la somme à payer pour pouvoir contempler l'Étoile Flamboyante varie entre quarante et soixante francs, suivant les Loges. On le voit, la différence de prix entre les exhibitions foraines et les exhibitions maçonniques est sensible; mais aussi la contemplation de l'Étoile Flamboyante est autrement sublime que la vue de *la Vénus Auvergnate* ou celle de *la Sémiramis des Alpes*. C'est pourquoi, tandis que dans les

LA LÉGENDE D'HIRAM



A ce signe mystérieux tracé dans l'air par Hiram, on voit accourir de tous les points de l'horizon ces ouvriers divers de nation, de langue, d'origine; ils sont plus de trois cent mille, et ils viennent se ranger d'eux-mêmes comme une armée en bataille.

baragues de la foire on ne paie qu'en sortant et si l'on est satisfait, dans les Loges de la Franc-Maçonnerie on paie avant d'entrer, tant il est sûr et certain que l'initié ne regrettera pas son argent.

Or donc, je vais vous raconter comment un Frère Trois-Points acquiert le droit de pouvoir dire avec orgueil :

« — J'ai vu l'Étoile Flamboyante ! »

Nous savons qu'une fois reçu Apprenti, le nouvel adepte a été admis aux séances ordinaires de sa Loge ; mais il est bien entendu que les réunions auxquelles il a assisté sont exclusivement celles qui, d'un bout à l'autre, ont eu lieu « en tenue d'Apprenti. »

Parfois, tandis qu'il s'était promis de passer une belle soirée maçonnique, l'initié du 1^{er} degré éprouve une déception humiliante.

A un moment donné, le Vénérable frappe un coup de maillet et dit : « Mes Frères, notre Respectable Loge va maintenant ouvrir ses travaux au second degré ; par conséquent, tous les Frères qui ne sont qu'Apprentis sont priés de *couvrir le temple*. » Ce bref discours signifie : « Comme nous allons à présent nous occuper d'affaires intéressantes et dans lesquelles les Apprentis n'ont pas à mettre le nez, les initiés du premier grade vont nous faire le plaisir de repasser la porte, et vivement ! »

Les Apprentis en pensent ce qu'ils veulent ; mais pas moyen de se rebiffer, il leur faut obéir à l'invitation du Vénérable. Ils sortent donc, laissant leurs collègues des grades plus élevés traiter les affaires intéressantes et mystérieuses.

A la troisième ou quatrième réédition de ce congé aimable et poli, l'Apprenti se tient ce langage :

« — Ah ! ça, quelles sont donc ces affaires intéressantes que mes Frères plus gradés que moi traitent hors de ma présence ?... Qu'il est fâcheux que je sois seulement Apprenti ! »

Et notre homme, piqué par la curiosité, aspire dès lors à devenir Compagnon.

Un beau matin, il lit, au bas de sa *planche de convocation*, ce court avis :

« Une tenue de Compagnonnage et de Maîtrise devant avoir lieu très prochainement, le Vénérable invite les Frères Apprentis de l'Atelier qui désireraient une augmentation de salaire à en faire immédiatement la demande. »

Afin de savourer cette notice comme il convient, il faut d'abord savoir ce qu'en style maçonnique on entend par « une augmentation de salaire ». Le lecteur a déjà pu constater, et il constatera encore que, les trois quarts du temps, il est nécessaire, pour comprendre le jargon des Frères Trois-Points, d'interpréter les mots et les phrases tout au rebours. Ainsi, la liberté maçonnique consiste dans une soumission absolue aux ordres des Chefs ; l'égalité est une hiérarchie qui ne comporte pas moins de trente-trois à quatre-vingt-dix grades, selon les rites ; quant à la fraternité, nous la verrons à l'œuvre, lorsque nous en serons au chapitre des *Exécutions Maçonniques*. De même, « augmenter le salaire » d'un Frère, c'est lui faire payer une forte somme en sus de celle qu'il s'est précédemment laissé extorquer.

L'avis du Vénérable signifie donc que, moyennant un nouveau ver-

sement à la caisse de la Loge (cinquante francs en moyenne), l'Apprenti pourra être admis à se faire recevoir Compagnon.

Ce n'est pas tout. D'après les Statuts, il faut, pour passer du premier au second grade, avoir été initié depuis cinq mois au moins et avoir assisté régulièrement aux séances de l'Atelier pendant tout ce temps-là.

L'Apprenti qui satisfait à ces conditions, et qui a cinquante francs à dépenser, écrit sa demande, la signe et la dépose dans le Sac des Propositions à la fin d'une tenue. Le Vénérable annonce qu'un Frère du 1^{er} degré demande une augmentation de salaire, et fixe à la séance suivante l'examen du candidat, pour avoir lieu en Loge d'Apprenti.

Au jour indiqué, la séance s'ouvre comme à l'ordinaire ; puis, après l'adoption du procès-verbal de la précédente tenue et l'introduction des Frères Visiteurs, le Vénérable informe l'assemblée du motif de la réunion ; ensuite, il ordonne au candidat de se placer entre les deux colonnes, et, là, il lui fait subir un examen sévère sur l'instruction et sur les symboles du premier degré. Après quoi, il lui commande de couvrir le temple, en compagnie de l'un des Experts désigné comme préparateur.

Le Vénérable. — Frères Premier et Second Surveillants, invitez les Frères qui décorent vos colonnes à présenter leurs observations sur l'examen que vient de subir le Frère N..., à l'occasion de sa demande d'admission au grade de Compagnon.

Les Surveillants répètent cette annonce.

Les observations (s'il y en a) ayant été entendues, le Vénérable ordonne à l'Hospitalier de circuler, muni du Tronc de la Veuve, parmi les Apprentis présents à la séance. Quand les Apprentis ont suffisamment rempli le tronc, le Vénérable les invite à s'en aller.

Le Vénérable. — Les travaux étant sur le point d'être ouverts au second degré, les Frères Apprentis de cette Respectable Loge sont priés de couvrir le temple.

Sortie des Apprentis.

La Loge n'étant plus composée que de Frères possédant le grade de Compagnon et les grades supérieurs, le Vénérable soumet à l'appréciation de l'assemblée les observations qui ont pu être faites. On décide ensuite si le scrutin doit avoir lieu, et, les conclusions de l'Orateur entendues, le Maître des Cérémonies, sur l'ordre du Vénérable, distribue des boules blanches et noires ; les Surveillants annoncent que le scrutin va circuler ; on vote ; un Expert porte au Vénérable l'urne du scrutin ; un autre Expert monte à l'Orient pour assister au dépouillement. Il faut, pour l'admission, la majorité absolue des voix (boules blanches).

Le Vénérable annonce le résultat du scrutin, et, s'il est favorable, il fait applaudir.

(Lorsque l'admission est rejetée, un Expert va dans la salle des passés et informe le candidat que, sa demande étant ajournée, il

est prié de quitter le local et d'attendre des circonstances plus favorables.)

Le Vénérable. — Mes Frères, le Frère N... ayant été agréé pour être admis au second degré symbolique, nous allons nous mettre en tenue de Compagnon pour procéder à sa réception. Je déclare donc les travaux d'Apprenti suspendus... (Un coup de maillet :) Frère Premier Surveillant, quel âge avez-vous ?

Le Premier Surveillant. — J'ai trois ans.

Le Vénérable. — Allez-vous plus loin ?

Le Premier Surveillant. — Interrogez-moi.

Le Vénérable. — Êtes-vous Compagnon ?

Le Premier Surveillant. — J'ai vu l'Étoile Flamboyante.

Le Vénérable. — Frère Second Surveillant, quel est le devoir des Surveillants en Loge de Compagnon ?

Le Second Surveillant. — C'est de s'assurer si tous les Maçons sont Compagnons.

Le Vénérable, après un coup de maillet. — Debout, et à l'ordre de Compagnon, mes Frères, face à l'Orient ! (Tout le monde se lève.) Frères Premier et Second Surveillants, faites votre devoir.

Les Surveillants parcourent leurs colonnes respectives et constatent que chaque assistant est bien Compagnon. A cet effet, chacun a soin de se mettre dans la posture consacrée qui est spéciale au second degré.

Le lecteur me dispensera d'entrer dans les détails de la réception au grade de Compagnon, qui est une simple transition entre l'Apprentissage et la Maîtrise.

Cette réception offre même si peu d'intérêt que l'on fait en général tout le possible pour initier plusieurs candidats ensemble, afin de diminuer le nombre de ces cérémonies.

Le tableau de la Loge des Compagnons diffère peu de celui de la Loge des Apprentis.

L'aspect de la salle n'est guère modifié, non plus. Un peu en avant des degrés de l'estrade, se trouve une table surchargée d'instruments maçonniques, tels que règle, compas, maillet, ciseau, équerre, etc. ; aux extrémités, il y a deux sphères, l'une céleste, l'autre terrestre, celle-ci complétée par un serpent en caoutchouc ou en carton peint qui y est enroulé et dresse au-dessus sa tête triomphante. Cette table s'appelle « l'Autel du Travail ». A gauche, est un bloc informe ou pierre brute ; à droite, la pierre cubique à pointe, surchargée d'hiéroglyphes.

Les Experts ont apporté quatre écussons placés sur des chevalets. Le premier écusson porte ces mots : « La Vue, l'Ouïe, le Toucher, l'Odorat, le Goût. » Le second écusson : « Ordre Toscan, Ordre Dorique, Ordre Ionique, Ordre Corinthien. » Le troisième écusson : « Grammaire, Rhétorique, Logique, Arithmétique, Géométrie, Astronomie, Musique. »

Le quatrième écusson : « Solon, Socrate, Lycurgue, Pythagore, INRI. »

Au-dessus de la tête du Vénérable, on a suspendu un transparent ayant la forme d'une étoile à cinq pointes ; en guise de rayons, cette étoile est garnie, entre les pointes, de cartonnages qui ressemblent à des flammes mal peintes ou à des touffes de poils ; ce transparent ridicule, qui a au centre la lettre G, est éclairé par des chandelles installées à l'intérieur. C'est la fameuse Etoile Flamboyante dont la vue coûte cinquante francs.

Les colonnes de la porte d'entrée sont surmontées de deux sphères au lieu de grenades.

On amène les postulants, qui n'ont plus les yeux bandés à cette initiation. On les promène à travers la salle, autour de la toile peinte étalée sur le parquet, en leur faisant porter les outils symboliques de la Maçonnerie. On leur explique les écussons des Cinq Sens, des Quatre Ordres d'Architecture, des Sept Sciences, et enfin l'écusson des Philosophes.

Tout cela est à faire dormir debout. Et, durant le cours de cette interminable et fastidieuse initiation, les récipiendaires ont leur grotesque petit tablier, avec sa bavette relevée. Ce dernier point est essentiel ; si, par malheur, l'un d'entre eux rabattait sa bavette, tout serait perdu ; car, seuls, les Compagnons ont le droit de la rabattre.

Les voyages sont au nombre de cinq. Au troisième, le Vénérable montre aux récipiendaires l'Etoile Flamboyante. « Elle est la représentation géométrique de l'Humanité, la figuration du système de l'organisation de l'homme. Aussi, la lettre G, que l'on voit à son centre et qui, pour les Compagnons, signifie seulement Géométrie, a-t-elle un autre sens mystérieux dont l'explication ne peut être donnée qu'aux dignes Maçons qui étudient et persévèrent. »

Ici, le Frère Expert, qui accompagne les récipiendaires, se lève de son siège et fait une gémflexion devant la lettre G de l'Etoile Flamboyante. Les candidats-Compagnons fléchissent à leur tour le genou ; puis ils se rasseoient.

A la fin de la cinquième promenade autour de la toile peinte, le Vénérable tient aux récipiendaires un discours ainsi conçu :

— Mes Frères, vous avez accompli ce dernier voyage les mains libres, mais en conservant toujours votre tablier, emblème du travail. Ne l'oubliez jamais, nous sommes avant tout des travailleurs ; et dans ce vaste champ de la pensée, où nous travaillons selon nos moyens et nos forces, le laboureur ne récolte souvent que la raillerie et la persécution... Pour nous, Maçons, le travail est un effort soutenu de nos bras et de notre esprit ayant un résultat utile. Le travail est matériel ou intellectuel. Matériel, il s'exerce par les bras et les mains de l'homme. C'est la culture de la terre, la construction des édifices, la fabrication des outils et des objets nécessaires à la vie physique. Le travail intellectuel, qui com-

mence par l'instruction obligatoire et qui s'élève jusqu'aux plus hautes conceptions de l'esprit humain dans les arts et les sciences, développe toutes nos facultés, nous révèle les secrets de la nature, et, avec l'aide et le concours du travail matériel, élève les plus magnifiques monuments, léguant de la sorte aux siècles futurs toutes les richesses acquises par l'association de leurs deux forces réunies. C'est ainsi que, par le voile allégorique de l'architecture, la Franc-Maçonnerie honore la réunion du travail de l'intelligence et du travail manuel... Le travail est le gardien de la vertu, a dit Hésiode, un poète grec de l'antiquité; et ce poète païen a raison, même contre la Bible. Oui, mes Frères, la Bible est dans l'erreur quand elle indique le travail comme un châtiment, tandis qu'il n'est qu'une heureuse nécessité, un besoin salutaire de l'organisation de l'homme, basé sur la nature, la divine nature qui produit sans cesse et ne se repose jamais. Si Dieu se reposait, tout mouvement cesserait; ce serait la fin de l'univers... C'est encore pour honorer le travail que nous nommons « travaux » le temps de fraternité passé dans nos séances; et comme tout travail mérite salaire, nous avons aussi fait entrer cet autre mot dans notre vocabulaire imagé. Le salaire maçonnique est symbolique : il signifie que l'initié, comme tout homme de bien, n'attend pas sa récompense dans l'avenir, mais qu'il la reçoit ici-bas et se trouve satisfait; il est vertueux, non pour que sa conduite le rende un jour heureux, mais parce que la vertu, objet de ses travaux, lui procure la paix de l'esprit, la satisfaction et le bonheur... Enfin, mes Frères, le symbolisme de votre dernier voyage, c'est la Liberté. Vous devez donc vous pénétrer des devoirs que la liberté impose à l'homme social, et le grand secret pour en jouir sans désordre, c'est d'en faire usage sans nuire à vos semblables... Votre éducation d'initié est maintenant terminée; il ne vous reste plus qu'à classer dans votre esprit ce que vous avez appris, afin de pouvoir, par votre exemple et vos discours, rendre à ceux qui viendront après vous l'instruction que vous avez reçue vous-même... Notre but constant, à nous Maçons, c'est la civilisation de la société par la propagation des sciences et l'amélioration de l'espèce humaine par la morale qui résulte de l'influence de chaque science en particulier. En résumant donc tout ce que vous avez appris dans le cours de vos précédents voyages, vous verrez que l'étude de soi-même est la première à laquelle doit se livrer celui qui veut parvenir à la sagesse; que l'étude approfondie des sciences a pour objet de nous faire juger sainement de nos droits et de nos devoirs envers nos semblables, de nous mettre à même d'exercer les uns et de remplir les autres avec intelligence et fermeté, de nous placer au-dessus des vicissitudes humaines, et de nous donner la force nécessaire pour les supporter avec courage et résignation... C'est d'une des sciences les plus élevées, la science astronomique, que la Maçonnerie a tiré les formes allégoriques qui donnent une espèce de corps à sa pensée.

Ainsi, tous les emblèmes qui décorent ses temples nous rappellent le Grand Temple de l'Univers, et cette Etoile Flamboyante que vous voyez au-dessus de ma tête est la figure sacrée qui nous rappelle la cause mystérieuse de tant de merveilles, le Grand Architecte des Mondes.

En prononçant ces derniers mots, le Vénérable frappe sur son bureau un coup de maillet des plus vigoureux. Tout le monde incline la tête pour saluer l'Etoile Flamboyante.

Enfin les postulants sont conduits au gros bloc de pierre informe, dit « la pierre brute », sur lequel on leur fait frapper à chacun trois coups. On appelle cette simagrée : « le dernier travail d'Apprenti ».

Après quoi, on dit aux récipiendaires de poser la main droite sur la table où se trouvent les deux sphères. Ils obéissent.

Le Vénérable. — Mes Frères, élevons nos cœurs dans une commune pensée, pour glorifier le travail, la première et la plus haute vertu maçonnique... O Travail ! devoir sacré de l'homme libre ! force et consolation des cœurs généreux ! toi qui preserves des passions lâches et mauvaises, toi qui rends plus douces au cœur les caresses de l'enfant et l'affection de l'épouse, sois glorifié !... C'est toi qui nous donnes l'estime de nous-même et qui nous fais meilleur pour les autres ! tu nous protèges contre la corruption du vice, tu nous assures la liberté, tu nous enseignes l'égalité, et tu mûris nos âmes pour la divine fraternité !... Sois glorifié, ô Travail ! sois béni par les Enfants de la Veuve pour tes présents du passé, et sois béni pour tes bienfaits de l'avenir !... (Levant la main :) Gloire au Travail !

Tous les frères présents, levant aussi la main. — Gloire au Travail !

Les récipiendaires écoutent cette invocation ; mais, comme la signification secrète de la lettre G de l'Etoile Flamboyante ne leur a pas été révélée, ils ne peuvent comprendre quel est le travail que la Maçonnerie glorifie. Ils entendent donc, sans sourciller, l'éloge de « la plus haute vertu maçonnique », ne se doutant guère que le Vénérable débite devant eux un boniment ayant le plus infâme double-sens.

C'est alors que les candidats prêtent le serment ou obligation. Il y en a un à chaque grade. Voici celui de Compagnon :

« Moi, Un-Tel, je jure et promets solennellement et sincèrement, en présence de cette respectable assemblée, de ne jamais révéler à aucun Profane, ni même à aucun Apprenti, les secrets du grade de Compagnon. Je renouvelle ma promesse d'aimer mes Frères et de les secourir dans leurs besoins. Si jamais je deviens parjure, puissé-je avoir le cœur arraché, afin qu'il ne soit plus mémoire de moi parmi les Maçons. »

Le Secrétaire prend acte du serment, et le Vénérable consacre les nouveaux Compagnons.

Il leur révèle les secrets du grade et leur apprend que désormais ils auront « le droit de travailler sur la pierre cubique ». Il leur communique

le mot de passe, qui est *Schibboleth*, et le mot sacré, qui est JAKIN (1).

La dernière révélation faite au nouveau Compagnon est celle-ci :

— Comme Compagnon, vous avez cinq ans, dit le Vénérable. La progression qui suit le grade indique les lumières et l'expérience que vous êtes censé avoir acquises ; mais, apprenez, mon Frère, que l'âge ne les donne réellement qu'à celui qui s'est associé aux hommes et aux choses. Cet âge vous rend apte à visiter les Loges d'Adoption où tout se fait par cinq.

Cette dernière phrase, qui nécessite une explication donnée à l'oreille, est tout simplement le démenti artificieux d'une des affirmations produites lors de la réception au grade d'Apprenti.

Alors, le Vénérable disait au néophyte :

— Nous n'admettons point de femmes dans nos Loges.

Aujourd'hui, voici comment s'exprime le Vénérable parlant au nouveau Compagnon :

— En votre qualité de Maçon pourvu du second degré, mon Frère, vous avez maintenant le droit d'assister aux tenues des Loges d'Adoption. C'est-à-dire : nos Loges ne reçoivent pas de femmes à leurs mystères, ainsi qu'on vous l'a dit lors de votre réception comme Apprenti ; mais il existe des Loges de Dames, appelées Loges d'Adoption, aux mystères desquelles les Maçons sont admis, dès qu'ils ont reçu le grade de Compagnon.

Si l'initié qui reçoit à brûle-pourpoint cette confiance est un homme marié, voyez combien sa situation devient tout à coup embarrassée.

Durant son long passage au grade d'Apprenti, c'est-à-dire pendant cinq mois, huit mois ou un an, des fois même pendant deux ans, cet homme, avec la plus entière bonne foi, a juré à sa femme, pour calmer ses justes susceptibilités, que les soirées qu'il va passer au local maçonnique sont absolument anodines, qu'on y fait des conférences, qu'on y cause politique, mais que jamais, au grand jamais, il n'y a rencontré aucune dame, les femmes n'étant pas admises dans la Maçonnerie.

Bien plus, quelquefois la Loge a organisé un banquet avec participation des Profanes, ce que, dans l'argot de la société, on appelle une « Fête d'Adoption » ; chaque Frère y a conduit sa femme ou ses amis ; notre homme a fait comme les autres, il a mené sa femme à la fête. Elle a constaté qu'il n'y avait d'insignes maçonniques portés que par des hommes ; par conséquent, elle a acquis la conviction que, s'il existe des Frères Maçons, il n'existe point en revanche de Sœurs Maçonnes. A ces banquets, à ces fêtes, on s'est tenu dans les limites d'une stricte décence ; Madame en a emporté une opinion favorable à la Maçonnerie, du moins au point de vue des mœurs.

(1) Dans les Loges de Compagnons dépendant du Grand Orient de France, le mot sacré est BOOZ ; quant au mot de passe, c'est aussi *Schibboleth*.

LA LÉGENDE D'HIRAM



« — Où m'entraînes-tu : demande Hiram. — Au centre de la terre, dans le domaine d'Eblis et de Cain, où règne avec eux la liberté. Ici expire la tyrannie jalouse d'Adonai. — Qui suis-je donc ? et qui es-tu ? — Je suis le père de tes pères, je suis Tubalcaïn ! »

12. — I

LÉO TAXIL. — LA FRANC-MACONNERIE.

Et voilà que brusquement cet homme marié apprend qu'il a mal interprété ce qui lui a été dit, qu'il n'a pas compris ce qu'il a vu, que les Fêtes d'Adoption sont une chose, et qu'il existe aussi des Loges d'Adoption, mais qui sont toute autre chose.

Comprenez-vous son embarras, s'il est incapable de transiger avec le devoir conjugal?

Il ne communiquera pas à sa femme, ce soir-là, en rentrant, la révélation inattendue qui lui a été faite. Peut-être après tout, n'y a-t-il aucun mal dans l'existence de ces Loges d'Adoption; avant de prendre une décision, il voudra voir d'abord, se rendre compte par lui-même, et il ira visiter une de ces loges de Dames, « où tout se fait par cinq », a dit le Vénérable.

Quelle décision prendra-t-il après avoir vu?...

Ce n'est point encore le moment d'examiner cette question délicate. Nous verrons plus loin ce que sont les Sœurs Maçonnes.

Pour l'instant, contentons-nous de prendre la secrète association en flagrant délit de mensonge. L'explication que donne le Vénérable au nouveau Compagnon a beau être subtile; l'affirmation donnée, à l'initiation première, qu'il n'y a pas de femmes dans la Maçonnerie, n'en est pas moins un mensonge impudent.

Mais cette contradiction, dont le cynisme est éclatant, ne met pas les nouveaux Compagnons en garde contre les autres roueries de l'Ordre auquel ils se sont donnés. La plupart, le soir de leur réception au second degré, quittent la Loge avec la curiosité malsaine de connaître ces mystérieuses Loges d'Adoption, dont naguère encore ils ne soupçonnaient pas l'existence.

Or, c'est dans les Ateliers de la Maçonnerie Féminine qu'on apprend aux initiés du 2^e grade le vrai sens de l'Étoile Flamboyante et de sa lettre G.

II

Catéchisme du Compagnon.

D. Dans quelle intention les Maçons se réunissent-ils en Loge? — R. C'est pour s'instruire et s'habituer à la pratique de la vertu.

D. A quel degré d'instruction êtes-vous parvenu? — R. J'ai la faveur d'être Compagnon, second degré de l'initiation.

D. Qu'avez-vous appris dans le second degré? — R. J'ai appris à me connaître moi-même et à corriger mes défauts avec le ciseau de la morale.

D. Comment a-t-on procédé pour cette instruction? — R. D'abord, par l'examen des facultés départies à l'homme, des organes qu'il possède pour

exercer ces facultés; et ensuite, par l'étude des arts libéraux et des sciences.

D. Quels sont ces organes qui servent à exercer nos facultés? — R. Les sens de la vue, de l'ouïe, du toucher, du goût et de l'odorat.

D. Avez-vous dans votre Loge un signe qui exprime ce système de l'organisation de l'homme? — R. Oui, Vénérable, on voit briller à l'Orient une étoile dont les cinq pointes figurent les sens; elle se nomme l'Etoile Flamboyante.

D. Cette étoile symbolique ne contient-elle aucun autre emblème? — R. On voit au milieu la lettre G, qui signifie Géométrie, l'une des sciences les plus élevées qu'ait produites le génie de l'homme; c'est pourquoi je vois encore dans cette lettre le symbole par excellence de l'intelligence humaine.

D. Pourquoi vous a-t-on proposé l'étude des arts? — R. Parce qu'il n'en est pas un seul qui ne puisse produire une vertu chez le Franc-Maçon qui se livre à l'étude dans le but d'être utile à ses semblables. En second lieu, parce qu'il en est un qui, en particulier, fournit à la Maçonnerie tous ses emblèmes; j'ai nommé la Géométrie qui, dans son domaine, comprend l'Architecture.

D. Comment avez-vous été reçu Compagnon? — R. On m'a présenté à la porte de la Loge et j'y ai frappé trois coups.

D. Qu'a-t-on répondu? — R. On m'a demandé qui j'étais et ce que je voulais; on m'a interrogé sur ce que j'avais appris dans le premier degré.

D. Qu'avez-vous répondu? — R. J'ai répondu que j'avais employé le temps de mon Apprentissage à vaincre mes passions, à soumettre mes volontés et à élever l'édifice selon la perpendiculaire; enfin, que je désirais perfectionner cet ouvrage en apprenant à me servir du niveau des Compagnons.

D. Que veut dire cela? — R. Cela veut dire qu'ayant reconnu dans le premier degré la nécessité de l'instruction, je venais la chercher dans le second.

D. Que fit-on ensuite? — R. On me fit faire cinq voyages.

D. Que vous a-t-on enseigné dans ces voyages? — R. On m'a enseigné à reconnaître ce qui est en dedans comme ce qui est en dehors de moi.

D. Développez cela. — R. Dans le premier voyage, on a fixé mon attention sur les cinq sens, afin que j'apprisse à me connaître moi-même. On m'avait mis entre les mains un maillet et un ciseau, pour m'indiquer que ces organes avaient besoin d'être guidés par le marteau de l'expérience et par le ciseau de l'entendement.

D. Que vîtes-vous dans le second voyage? — R. On me montra les quatre ordres d'architecture, comme un des premiers arts qui se soient développés, lorsque les hommes commencèrent à avoir le sentiment du beau; j'avais en main une règle et un compas pour m'aider à mesurer les proportions de cet art dans la construction de mon être moral, afin de le maintenir toujours en harmonie.

D. Qu'apprirent-vous dans le troisième voyage? — R. On me fit passer en revue les arts libéraux, et j'appris par là la puissance du progrès de la civilisation sur les sociétés. On m'avait donné une règle et une pince pour me faire comprendre l'influence des arts sur l'état des sociétés.

D. Que vous enseigna-t-on dans le quatrième voyage? — R. On m'apprit à me servir de la sphère, produit de l'étude et des connaissances de nos ancêtres; on me nomma les sages les plus célèbres de l'antiquité, voulant ainsi me faire comprendre l'influence salutaire de l'exemple sur les hommes et pour m'exciter moi-même à exercer une influence utile, par mon exemple, sur mes Frères Apprentis.

D. Comment fîtes-vous le cinquième voyage? — R. Je le fis, les mains libres; rien de nouveau ne me fut montré, parce qu'ayant terminé le cours de mes études, il ne me restait plus qu'à en déduire les conséquences propres à

m'éclairer; on me fit glorifier le travail, afin que je pusse à mon tour travailler et me mettre en état d'instruire mes semblables moins avancés que moi.

D. Ces voyages ne symbolisent-ils pas autre chose? — R. Je le crois, parce qu'ils me paraissent figurer les divers âges de l'homme ou de la société : dans la jeunesse, on s'instruit; dans l'âge viril, on fait l'application des connaissances que l'on a acquises; dans la maturité, on fait part aux autres des fruits de sa propre expérience.

D. Ne peut-on pas envisager ces voyages emblématiques sous un autre rapport? — R. Les travaux du second degré sont aussi une allégorie de la marche des saisons depuis l'équinoxe du printemps jusqu'à celui d'automne, dans notre hémisphère.

D. Comment cela? — R. Les trois premiers voyages me paraissent figurer les opérations de la nature pendant le printemps, qui sont le développement des germes, l'épanouissement des fleurs et la formation des fruits; le quatrième figure la maturité et le temps des récoltes; enfin, le cinquième voyage désigne le repos qui succède à tous ces travaux; alors il ne reste plus à l'homme qu'à jouir en paix du prix des labeurs de son enfance et de sa jeunesse.

D. Après ces voyages, qu'exigea-t-on de vous? — R. On me fit prêter le serment de ne jamais révéler les mystères du second degré; après quoi, je fus admis parmi les Compagnons.

D. Comment se reconnaissent les Compagnons Maçons? — R. A des signes, des paroles et un attouchement.

D. Donnez-moi le signe des Compagnons. — R. (On fait le signe.)

D. Que signifie ce signe? — R. En portant la main droite sur le cœur, je renouvelle l'engagement que j'ai pris d'aimer mes Frères et de les secourir; en élevant la main gauche, j'affirme la sincérité de ma promesse; et en décrivant une équerre de la main droite, je montre que je veux que la justice et l'équité soient désormais les seuls guides de ma conduite.

D. Quelles sont les paroles de Compagnon? — R. Il y en a deux : le mot de passe et le mot sacré.

D. Donnez-moi le mot de passe. — R. (On le donne.)

D. Donnez-moi le mot sacré. — R. Je ne puis pas le prononcer, mais seulement l'épeler; dites-moi la première lettre, je vous dirai la seconde. (On épèle le mot sacré.)

D. Que signifient ces paroles? — Le mot de passe, qui signifie Epi, nous donne le mot de l'allégorie renfermée dans le second degré; le mot sacré, qui signifie Force, est le nom d'une des deux colonnes qui ornent le portique du Temple, et il figure ici la virilité dont le second degré est l'emblème.

D. Donnez l'attouchement de Compagnon. — R. (On le donne.)

D. L'attouchement étant juste et parfait, à ces signes je reconnais que vous êtes Compagnon. Quelle est la marche des Compagnons? — R. (On exécute la marche.)

D. Que signifie cette marche? — R. Elle figure la marche apparente du soleil dans sa route céleste; les trois premiers pas, qui appartiennent au premier degré de l'initiation, nous font voir cet astre dans sa marche ascendante à partir du solstice d'hiver jusqu'à l'équinoxe du printemps. Les deux autres pas, qui caractérisent le second degré, nous le montrent ayant dépassé l'équateur, s'élevant au plus haut degré du méridien, au point solsticial de l'été, et descendant ensuite au point équinoxial de l'automne.

D. Quel âge avez-vous comme Apprenti? — R. J'ai trois ans.

D. Que veut dire cet âge? — R. C'est l'emblème de notre existence : la

naissance, la vie, la mort. Il figure aussi les trois âges de l'homme : la jeunesse, la virilité, la vieillesse.

D. Quel âge avez-vous comme Compagnon? — R. J'ai cinq ans.

D. Que signifie cet âge? — R. C'est le nombre de nos sens.

D. A quelle heure commencent les travaux des Compagnons? — R. A midi.

D. A quelle heure se ferment-ils? — R. A minuit.

D. Que veut dire cela? — R. Cela veut dire que l'homme a déjà atteint le midi de son âge avant de pouvoir être utile à la société, mais que dès cet instant il doit travailler au bien commun jusqu'à sa dernière heure.

Conclusion : Employons donc les jours qui nous sont accordés à faire le bien et à pratiquer la vertu jusqu'au dernier jour de notre existence.

Tel est le catéchisme du second degré.

Les lecteurs, qui commencent maintenant à lire entre les lignes, me sauront gré de n'entrer dans aucune explication. En effet, toutes les phrases à double sens de la Maçonnerie sont abominables. Ce symbolisme secret est honteux.

L'allégorie renfermée dans le second degré, laquelle a pour résumé le mot hébreu *Schibboleth*, qui signifie Épi, est particulièrement ignoble.

On me saura gré de ne pas l'expliquer dans une publication du genre de celle-ci.

Du reste, dans ces expressions spéciales, tout est à sous-entendu.

L'Apprenti, dans le symbolisme mystérieux de la Maçonnerie, représente l'individu en possession de ses facultés humaines, mais ignorant l'art de s'en servir.

Au grade de Compagnon, il devient l'individu instruit, ses facultés deviennent agissantes.

Telle est la relation entre les deux grades.

« Pratiquer la vertu », c'est ce que tout le monde appellerait « pratiquer le vice »; « travailler au bien commun » est une expression équivalente.

Au fur et à mesure de ces révélations, le lecteur comprendra en quoi consiste ce que la Maçonnerie entend par vertu et ce qu'elle considère comme le bien commun.

III

Les Séances Ordinaires.

En tenue de Compagnonnage (à laquelle les Apprentis n'assistent point), il n'y a pas de conférences, à proprement parler.

Toutefois, quelque temps après chaque série d'initiations au second

degré, les nouveaux Compagnons sont convoqués à une séance spéciale, dont le but est de leur faire entendre un discours prétendu historique.

L'Apprentissage n'est, en réalité, qu'un temps d'épreuve, dont la durée varie pour les adeptes, suivant les tendances qu'ils paraissent avoir aux yeux de la Loge. Le premier grade vraiment important est celui de Maître; et, comme il ne peut être conféré sans de grandes précautions, les chefs secrets de l'Ordre ont besoin, au préalable, de savoir très exactement à quoi s'en tenir sur les dispositions d'esprit des Frères d'admission récente. Lors donc qu'ils sont jugés capables de recevoir, sans en être heurtés, les confidences qui font l'objet de la Maîtrise, on les initie d'abord au Compagnonnage, qui est une préparation.

En premier lieu, le Vénérable a remarqué comment le nouveau Compagnon a accueilli la révélation de l'existence des Loges de Dames.

Il peut arriver que le néophyte, — ce cas se présente quelquefois, — ne tienne pas à se faire ouvrir les portes de ces Ateliers, dont la fréquentation lui paraît peu compatible avec la fidélité qu'il doit à son épouse. Alors, il feint de n'avoir pas compris les quelques mots que le Vénérable lui a glissés à l'oreille, et l'on n'insiste pas. Le zèle de ce Frère sera utilisé néanmoins, mais uniquement pour l'action politique de la Maçonnerie.

Si, au contraire, le nouveau Compagnon a tressailli de plaisir en apprenant l'existence des Loges féminines, il ne tarde pas à se renseigner auprès de ses chefs hiérarchiques, et bientôt il est conduit à un Atelier d'Adoption. C'est là qu'il connaîtra le sens caché du symbolisme maçonnique. Il mûrira de jour en jour pour les hauts grades et les Arrière-Loges.

Mais, quelle que soit la détermination à laquelle il s'arrête, il sera dirigé vers la Maîtrise, ce grade capital de la Maçonnerie ayant un but multiple.

Dès lors, il importe de le disposer à la lutte contre le catholicisme; car la Franc-Maçonnerie, malgré ses dénégations extérieures, est essentiellement anti-chrétienne.

On a admis le Profane en lui affirmant que l'Ordre respectait toutes les religions. Comment, sans avoir l'air de se dédire, excitera-t-on l'Initié à la haine contre l'Eglise catholique?

Voilà le problème qu'il s'agit de résoudre dans la Loge des Compagnons.

On a donc, à cet effet, imaginé une fable, dont le héros est le prétendant Charles-Edouard Stuart.

« La Maçonnerie, dit l'Orateur, est d'une origine des plus anciennes. Toutefois, elle a subi, à travers les âges, diverses transformations, et elle n'était pas autrefois ce qu'elle est aujourd'hui. On raconte, notamment, que les mystères des Templiers se rapprochaient beaucoup des nôtres. Quand la persécution s'abattit sur l'Ordre des Chevaliers du

Temple, quelques victimes réussirent à s'échapper et vinrent se réfugier en Ecosse. Là, pendant des siècles, ils conservèrent secrètement, eux et leurs successeurs, le dépôt sacré des vieilles traditions.

« Parmi les princes qui furent affiliés à l'Ordre du Temple, devenu la Franc-Maçonnerie, on cite Jacques-François-Edouard Stuart, dont le père, Jacques II, roi d'Angleterre, fut détrôné par le prince d'Orange. A la mort de Jacques II, Stuart, quoique sans couronne, fut reconnu comme roi légitime par Louis XIV, le Pape, le roi d'Espagne et le duc de Savoie, sous le nom de Jacques III.

« On sait les expéditions de Jacques-Edouard pour reconquérir son trône.

« Après ses terribles défaites de 1714-1716, ne trouvant plus d'appui en France, il obtint asile à la cour de Rome et sut intéresser le pape Clément XI, esprit très libéral, à la cause de la Franc-Maçonnerie, qui, débordant d'Angleterre et d'Ecosse, commençait alors (1718) à se répandre en Europe. Le souverain Pontife bénit l'association.

« De nombreux ecclésiastiques et même des religieux de différents ordres recherchèrent, dès cet instant, comme un honneur, l'affiliation maçonnique. Les papes Innocent XIII et Benoît XIII continuèrent à notre société leur protection.

« Mais bientôt les choses allaient changer de face. Les jésuites, qui avaient été admis dans notre Ordre, tentèrent de l'accaparer pour en faire un instrument de leur domination, et partout les Loges durent exclure ces religieux. Cet événement, qui devait avoir une influence considérable sur l'avenir de la Franc-Maçonnerie, eut lieu vers la fin du règne du pape Benoît XIII.

« Les disciples de Loyola, passés maîtres dans l'art des intrigues, se démenaient à Rome. En 1730, Benoît XIII meurt, et Clément XII, créature des jésuites, lui succède. En 1738, ce pape excommunie les Francs-Maçons.

« Cependant, les Stuarts, qui avaient obtenu de la Maçonnerie un grand appui pour toutes leurs expéditions, et qui y avaient conservé de nombreux amis, essayèrent de réagir auprès de Clément XII en faveur de notre Société.

« En 1740, ce pape meurt. Son successeur, Benoît XIV, est pleinement favorable aux Stuarts, et, dans les débuts de son règne, il considère comme lettre morte la bulle de son prédécesseur : voilà de nouveau la Franc-Maçonnerie en bons termes avec le Vatican. Du reste, Benoît XIV était un modèle de tolérance, puisqu'il entretenait avec Voltaire lui-même une correspondance amicale.

« C'est à Rome, en 1744, que Jacques III, appuyé par la Papauté et la Maçonnerie, prépare la fameuse expédition de son vaillant fils Charles-Edouard en Ecosse et en Angleterre (1745). Le jeune prince, qui était

parvenu par sa sagesse aux plus hauts grades de notre Ordre, accomplit des prodiges de valeur. Mais, après avoir été conquérant de l'Ecosse et d'une partie de l'Angleterre, après qu'il s'est même avancé à trente lieues de Londres, le sort des armes lui devient tout à coup défavorable, il subit le désastre de Culloden (1746).

« Ce fut là le commencement des mémorables infortunes qui ont rendu si sympathique le nom de Charles-Edouard Stuart. Nous le voyons regagner la France. Le malheur ne lui fait pas oublier la Maçonnerie, dont il est partout l'infatigable apôtre.

« En 1747, il constitue à Arras un Chapitre de Rose-Croix. Notre Ordre conserve comme une relique les Patentes de Constitution, qu'il délivra aux Francs-Maçons de Picardie :

« Voici ce document précieux :

« Nous, *Charles-Edouard Stuart*, roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, « et, en cette qualité, substitut Grand-Maître du Suprême Conseil d'Hérodome, « connu sous le titre de Chevalier de l'Aigle et du Pélican, et, depuis Nos « malheurs et Nos infortunes, sous celui de Rose-Croix ;

« Voulant témoigner aux Maçons artésiens combien Nous sommes reconnaissant envers eux des preuves de bienfaisance qu'ils Nous ont prodiguées, « ainsi que les officiers de la garnison de la ville d'Arras, et de leur attachement à Notre personne, pendant le séjour de six mois que Nous avons fait « en cette ville ;

« Nous avons, en leur faveur, créé et érigé, créons et érigeons, par la « présente Bulle, en ladite ville d'Arras, un Sublime-Chapitre Primordial de « Rose-Croix, sous le titre distinctif : *l'Ecosse Jacobite*, qui sera régi et gouverné par les Chevaliers Lagneau et de Robespierre, tous deux avocats, « Hazard et ses deux fils, tous trois médecins, J.-B. Lucet, tapissier, et « Jérôme Cellier, horloger ;

« Auxquels ci-dessus nommés, Nous permettons et donnons non-seulement pouvoir de faire, tant par eux que par leurs successeurs, des Chevaliers Rose-Croix, mais même pouvoir de créer un Chapitre dans toutes les « villes où ils croiront devoir le faire, lorsqu'ils en seront requis, sans cependant, par eux ni par leurs successeurs, pouvoir créer deux Chapitres dans « une même ville, quelque peuplée qu'elle puisse être ;

« Et pour que foi soit ajoutée à Notre présente Bulle, Nous l'avons signée « de Notre main et à icelle fait apposer le sceau secret de Nos commandements, et fait contresigner par le Secrétaire de Notre cabinet.

« Le jeudi, quinzième jour du deuxième mois, l'an de l'Incarnation 1747, « Vallée d'Arras.

(Signé)

« CHARLES-EDOUARD STUART.

« De par le Roi :

(Signé)

« LORD DE BERKLEY, Secrétaire. »

« Vous le voyez, mes Frères, reprend l'Orateur, le valeureux et très catholique Charles-Edouard Stuart était un des plus ardents

LA LÉGENDE D'HIRAM



Hiram et Balkis n'hésitent plus. En face de la nature, ils se font l'un et l'autre serment de fidélité.

propagateurs de l'Ordre maçonnique, et le Vatican, dans la première période du règne de Benoît XIV, ne nous était nullement hostile.

« Pourquoi ces bons rapports entre la Maçonnerie et l'Église n'ont-ils point duré? Je vais vous le dire.

« Notre association avait les ennemis mortels que vous connaissez, les jésuites, sectaires odieux et perfides, dont l'hypocrite fanatisme a tant nui

à la religion chrétienne. Pour tourner contre nous le libéral, mais débonnaire Benoît XIV, ils n'hésitèrent pas à s'immiscer dans une famille jusqu'alors très unie, à faire deux ennemis de deux frères qui s'aimaient.

« Charles-Édouard Stuart avait, en effet, un frère cadet, Henri ; celui-ci était entré dans les ordres. Il avait un caractère faible ; les disciples de Loyola réussirent sans peine à le dominer. Grâce à leur influence à la cour de Rome, ils le firent nommer cardinal, en cette même année 1747 où Charles-Édouard constituait à Arras le Chapitre *l'Écosse Jacobite*. Bientôt Henri Stuart fut promu à l'évêché de Frascati, puis devint chancelier de la Basilique de Saint-Pierre. Dès lors, il fut le conseiller intime du souverain Pontife, à qui il communiquait toutes les calomnies des jésuites contre la Franc-Maçonnerie. Finalement, Benoît XIV, obsédé par les hypocrites imposteurs, et désireux du reste de dégager sa responsabilité dans la célèbre expédition de Charles-Édouard, publia sa bulle d'excommunication du 18 mai 1751, dans la composition de laquelle il n'eut en réalité qu'une faible part.

« Telle est, mes Frères, l'origine des dissentiments qui existent entre la Franc-Maçonnerie et le Vatican. Depuis Benoît XIV, d'autres papes, perpétuant le malentendu causé par les calomnies d'ennemis intéressés, ont à leur tour lancé l'anathème contre notre respectable institution. Un jour viendra, espérons-le, où, la vérité se faisant jour, nos adversaires eux-mêmes seront obligés de nous rendre justice. Vous qui avez été admis à nos mystères et qui fréquentez nos Loges, vous savez qu'à la persécution nous opposons la tolérance, et que, forts de notre grand principe de fraternité universelle, nous n'excluons personne pour ses croyances religieuses. Au surplus, si quelques papes, abusés et mal conseillés, ont excommunié les Francs-Maçons, un grand nombre, par contre, leur ont donné la bénédiction apostolique, et ainsi les bulles pontificales condamnant notre Société sont annulées par d'autres ».

Ce discours prétendu historique est suivi d'une réfutation des encycliques contre la Franc-Maçonnerie.

La conclusion est celle-ci (je la cite textuellement) :

« Les catholiques ne sont tenus d'obtempérer aux ordonnances du pape, comme chef de l'Église, que dans les matières simplement ecclésiastiques ou qui sont de la juridiction et du pouvoir spirituels. Or, la Société maçonnique n'étant pas ecclésiastique, et son but ne se rapportant, en aucune manière, à la religion chrétienne, il est évident que faire des lois à son égard, c'est exercer un droit tout à fait étranger à la juridiction du pontife romain, comme chef de l'Église. Donc, les encycliques contre la Franc-Maçonnerie ayant trait à des matières qui ne sont pas de la compétence pontificale et religieuse du pape, les fidèles ne sont pas obligés de s'y conformer ».

Je n'entreprendrai pas de discuter cette thèse. Ce livre est une œuvre de révélation, et non de discussion.

La question des anathèmes pontificaux étant spécialement traitée dans la Loge des Compagnons, j'ai tenu à faire connaître les arguments présentés par les Orateurs maçonniques aux néophytes, pour lever les scrupules que ceux-ci pourraient encore avoir.

Toutefois, il est juste d'insister sur ce point : c'est que le discours dit historique, dans lequel la Maçonnerie fait intervenir Charles-Édouard Stuart, n'est qu'un tissu de mensonges. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir le premier livre d'histoire venu ; on peut consulter, à cet égard, les auteurs les moins suspects de cléricalisme.

Un seul fait démontrera la fausseté du document apocryphe que la Maçonnerie exhibe pour revendiquer Charles-Édouard comme un des siens. Cette pièce, datée de 1747, est signée par le prétendant avec le titre de roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Or, il est avéré qu'alors Charles-Édouard, âgé seulement de vingt-sept ans, combattait, non pour lui personnellement, mais pour son père Jacques III. Lors de sa mémorable expédition, il se fit proclamer à Perth « régent des trois royaumes pour S. M. le roi Jacques III, son père » ; et ce fut seulement en 1766, à la mort de celui-ci, qu'il prit le titre de roi.

Quant à la correspondance de Benoît XIV avec Voltaire, elle eut lieu, en effet ; mais la Maçonnerie, en y faisant allusion, omet de dire l'essentiel. Ce n'était pas avec Voltaire, ennemi de l'Église, que le pape correspondait, puisque cet échange de lettres se fit en 1745, et qu'à cette époque le philosophe n'avait jamais eu un seul écrit condamné par la cour de Rome ; la première condamnation contre un ouvrage de Voltaire par l'Église est du 22 février 1753, l'ouvrage condamné est *le Siècle de Louis XIV*. En 1745, Voltaire sollicitait la bénédiction du souverain Pontife, proclamait son infailibilité et lui dédiait sa tragédie de *Mahomet* (1). Ce n'était

(1) Voici, au surplus, les deux lettres de Voltaire au pape Benoît XIV. Il écrivit la première en dédiant au souverain pontife sa tragédie de *Mahomet*.

« Paris, 17 août 1745.

« Très Saint Père,

« Votre Sainteté voudra bien pardonner la liberté que prend un des plus humbles, mais l'un des plus grands admirateurs de la vertu, de consacrer au chef de la véritable religion un écrit contre le fondateur d'une religion fausse et barbare.

« A qui pourrais-je plus convenablement adresser la satire de la cruauté et des erreurs d'un faux prophète, qu'au vicaire et à l'imitateur d'un Dieu de paix et de vérité ?

« Que Votre Sainteté daigne permettre que je mette à ses pieds et le livre et l'auteur. J'ose lui demander sa protection pour l'un et sa bénédiction pour l'autre.

« C'est avec ces sentiments d'une profonde vénération que je me prosterne, et que je baise vos pieds sacrés.

« VOLTAIRE. »

Voltaire était à cette époque dans toute la force de son talent, il avait alors cinquante-un ans.

Le pape agréa l'hommage, approuva la tragédie et envoya à Voltaire sa bénédiction, en

pas non plus à Voltaire franc-maçon que le pape Benoît XIV écrivait, puisque c'est le 7 août 1778, trente-trois ans plus tard, que Voltaire se fit affilier à la Franc-Maçonnerie.

Par ces deux exemples, on voit quelle est la valeur historique du discours débité par les Orateurs de Loges aux nouveaux Compagnons.

CHAPITRE III

LA CHAMBRE DU MILIEU OU LOGE DES MAÎTRES

I

Initiation du Maître.

Passer au grade de Maître est un grave événement dans la vie du Franc-Maçon gobeur : pour l'initié naïf qui sollicite « une nouvelle augmentation de salaire », il s'agit encore ici de dénouer libéralement les cordons de sa bourse ; suivant les Loges, la réception au troisième degré coûte 80, 100 ou 120 francs.

Mettons 100 francs pour la moyenne, et établissons un compte :

Initiation au grade d'Apprenti.....	150 francs.
Faveur d'admission au Compagnonnage.....	50 francs.
Réception aux honneurs de la Maîtrise.....	100 francs.
Total:	300 francs.

l'accompagnant de quelques médailles. L'écrivain remercia par la seconde lettre que voici

« Paris, 20 octobre 1745.

« Très Saint Père,

« Les traits de Votre Sainteté ne sont pas mieux exprimés dans les médailles dont Elle m'a gratifié par une bonté toute particulière, que ceux de son esprit et de son caractère dans la lettre dont Elle a daigné m'honorer.

« Je mets à ses pieds mes très humbles et très vives actions de grâces.

« Je suis forcé de reconnaître son infaillibilité, dans les décisions littéraires, comme dans les autres choses plus respectables.

« C'est avec les sentiments de la plus profonde vénération et de la plus vive gratitude que je baise vos pieds sacrés.

« VOLTAIRE. »

On trouvera ces deux lettres en tête de la tragédie de *Mahomet*, dans toutes les éditions complètes des œuvres de Voltaire.

Pour 150 francs, on vous apprend différents secrets, celui-ci entre autres : c'est que le mot sacré des Francs-Maçons est BOHAZ.

Au bout de cinq ou huit mois, on vous dit, moyennant un nouveau versement de 50 francs :

« — Le mot sacré est JAKIN. »

Et encore, deux mois plus tard, la déclaration que vous fait la Franc-Maçonnerie se résume en réalité à ceci :

« — Vous savez BOHAZ, vous savez JAKIN, n'est-ce pas?... Eh bien, mon très cher Frère, c'est absolument comme si vous n'aviez rien appris du tout... En vous initiant au grade d'Apprenti, nous vous avons mis dedans de la plus joyeuse façon ; cette initiation est une pure moquerie. En vous admettant, par une faveur insigne, au grade de Compagnon, nous vous avons mystifié de plus belle ; le Compagnonnage est une duperie superbe... Le vrai Maçon, aimable et bon garçon que vous êtes, ce n'est ni l'Apprenti ni le Compagnon, c'est le Maître... Le véritable Mot Sacré de la Franc-Maçonnerie, ce n'est ni JAKIN ni BOHAZ, c'est MAHABONE... Soyez satisfait, mon très cher frère, MAHABONE vaut bien le troisième prélèvement de cent francs que nous opérons avec allégresse sur votre bienveillante porte-monnaie. »

Je serais curieux de contempler la grimace que ferait un Vénérable, si un Maître nouvellement reçu lui ripostait, après le versement des cent francs et la révélation sublime de MAHABONE :

« — Très bien, Vénérable de mon cœur ; mais, puisque JAKIN et BOHAZ sont de simples bagatelles de la porte, n'ayant aucune valeur réelle, et puisque MAHABONE est le véritable Mot Sacré de la seule et sérieuse initiation, veuillez avoir l'extrême obligeance de me rembourser tout ce que j'ai eu l'honneur de vous verser jusqu'à ce jour. »

Un raisonnement de ce genre serait simple comme bonjour, et le Vénérable, à qui un nouveau Maître le tiendrait, n'aurait plus qu'à restituer les deux cents francs précédemment filoutés ; seulement, voilà ! nul, quand il est pris dans l'engrenage, ne songe à tenir au président de Loge ce raisonnement limpide. On verse, sans maugréer, les cent francs pour MAHABONE, comme on en a versé inutilement deux cents pour JAKIN et BOHAZ.

Dame, après tout, c'est bien tant pis pour le gobeur Frère Trois-Points ; n'a-t-il pas été prévenu ?

« *Pour être un bon Maçon, a-t-il dû lire dans les Statuts (1), il faut pouvoir supporter les charges pécuniaires de l'Ordre.* »

Supportez donc ces charges, mon très cher Frère ; c'est le cas de dire que ce sont de vraies « charges d'Atelier ».

(1) Article 258, du Rite Français. — Article 326, du Rite Écossais.

Sur ce, venons au fait; voyons comment le Compagnon que dévore une curiosité insatiable est admis, par une faveur de plus en plus insigne, à connaître les mystères de MAHABONE.

Tout Compagnon, — ainsi le stipule le Rituel, — qui, ayant rempli les conditions prescrites, désirera être reçu au grade de Maître, en fera la demande écrite et signée par lui et la déposera dans le Sac des Propositions.

Le Vénérable, ayant lu à haute voix cette demande et constaté le contenu du Tronc de la Veuve, qui est remis au Frère Hospitalier, dit: — Frères Premier et Second Surveillants, veuillez inviter les Frères Apprentis qui siègent sur la colonne du Nord à couvrir le temple, les travaux de ce jour étant accomplis pour eux; quant au Frère N..., Compagnon, il voudra bien, lui aussi, couvrir le temple, mais seulement pour attendre dans la salle des pas-perdus les décisions de l'Atelier.

Cet ordre s'exécute.

Le Vénérable. — Mes Frères, vous avez entendu la demande d'une augmentation de salaire faite par le Frère N..., Compagnon. Frères Premier et Second Surveillants, informez les Frères qui auraient des observations à présenter que la parole leur sera accordée.

S'il y a des observations, on les discute, et l'Atelier avise.

Dans le cas où il n'y en a pas, le Premier Surveillant dit: — Vénérable, le silence règne sur l'une et l'autre colonnes.

Le Vénérable. — Frère Orateur, veuillez donner vos conclusions.

L'Orateur. — Puisque aucune observation n'est présentée et que personne ne réclame le scrutin, je conclus à l'admission du Frère N... au grade de Maître.

Le Vénérable demande aux Frères présents le signe d'assentiment (chacun frappe un petit coup sec sur sa cuisse) et fait applaudir à la décision.

Après quoi, l'Atelier fixe le jour de la réception. (Ce jour est indiqué sur des planches de convocation que reçoivent les Maîtres seuls.)

Le Vénérable fait rentrer le Compagnon postulant à la Maîtrise et lui annonce avec effusion de joie que sa demande est accueillie; il l'invite à se préparer à l'examen qu'il aura préalablement à subir et le fait reconduire à sa place. Et, là-dessus, on ferme les travaux comme d'usage...

Enfin, le grand jour a lui, l'heure solennelle a sonné.

Nous avons vu qu'au grade d'Apprenti et au grade de Compagnon la décoration du temple n'offre aucune différence notable. Il n'en est plus de même pour une tenue de Maîtres; cette fois, l'aspect de la salle change du tout au tout. La tenture est noire, parsemée de larmes blanches, de têtes de mort avec des tibias entre-croisés au-dessous; ici est un grand sablier; les tables sont couvertes de draps noirs portant des ornements lugubres; les deux colonnes de la porte d'entrée ne sont plus surmontées de grenades

entrouvertes ni de sphères, mais d'urnes funéraires contenant chacune une branche d'acacia. Pour tout luminaire, la salle n'a que trois bougies de cire jaune à la lueur blafarde, une lampe sépulcrale suspendue au plafond, et, sur l'autel, une hideuse tête de mort ayant dans l'intérieur une chandelle allumée. La réunion, au lieu de porter le nom de Loge, s'appelle « Chambre du Milieu »; quant au président, on ne lui parle qu'en l'intitulant « Très Respectable ». Sur son autel, puisque autel il y a, se trouvent l'épée flamboyante, l'équerre et le compas; son maillet est garni de bourre aux deux extrémités, de manière à en assourdir le son. Chaque Surveillant, en guise de maillet, tient à la main un gros rouleau de papier, de neuf pouces de circonférence et de dix-huit pouces de long. Le Premier Surveillant a de plus, sur son autel, une équerre; le Second Surveillant a sur le sien une règle de vingt-quatre pouces.

Ce n'est pas tout.

Au milieu de la salle, à peu de distance de l'estrade, est un cercueil dans lequel est étendu le dernier Maître reçu, les pieds tournés vers l'Orient; un mouchoir blanc, taché de sang (*sic*), est jeté sur son visage; au surplus, il est recouvert d'un drap noir, sur lequel sont placés, aux pieds, un compas ouvert, à la tête, une équerre, et au milieu, une branche d'acacia.

La tenue de cette séance de réception exige que chaque assistant soit en habit noir, gants blancs, et crêpe au bras. Tous sont assis; ils conservent sur la tête leurs chapeaux, les bords avancés sur les yeux en signe de tristesse (*sic*, dans le Rituel), ils tiennent à la main un glaive dont la pointe est tournée vers la terre.

Le Très Respectable est assis par terre, sur les marches qui conduisent à l'autel; il a l'air absolument navré; s'il n'a pas appris son rôle par cœur, il n'a, en fait de lumière, pour pouvoir lire son cahier du grade, que l'éclairage sinistre qui s'échappe de l'ouverture des yeux de la tête de mort.

On observe le plus profond silence.

Est-ce assez gai, hein?

Quant au candidat, il ne faut pas vous imaginer qu'il s'amuse pendant les préliminaires de la séance. On l'a d'abord bouclé, à grand renfort de bousculades, dans le Cabinet des Réflexions (voilà les bêtises qui recommencent!). Puis, le Frère Expert, préparateur de l'initiation, vient lui ordonner de se déchausser, et il faut qu'il se déchausse; il lui met à nu le bras et le sein gauches, lui attache une équerre au bras droit, et lui confisque son porte-monnaie et sa montre; il lui détache aussi son tablier et le lui noue de nouveau, mais de façon à ce qu'il puisse être arraché facilement.

Lorsque tout est prêt, la comédie se joue.

Le président de cette société de croque-morts, après avoir ouvert

successivement les travaux aux grades d'Apprenti et de Compagnon, les ouvre au troisième degré. On connaît la ritournelle. (Les Visiteurs ont été introduits, suivant l'habitude, après l'adoption du procès-verbal).

Le Très Respectable. — Très Vénérable Frère Premier Surveillant, quel est le premier devoir d'un Surveillant en Loge de Maître?

Le Premier Surveillant. — C'est de s'assurer si le temple est couvert.

Le Très Respectable. — Veuillez vous en assurer, mon Frère.

Examen de la salle des pas-perdus par le Frère Couvreur.

Le Très Respectable. — Très Vénérable Frère Second Surveillant, quel est le second devoir d'un Surveillant dans la Chambre du Milieu?

Le Second Surveillant. — C'est de s'assurer si tous les Frères présents sont Maîtres.

Le Très Respectable. — Très Vénérables Frères Premier et Second Surveillants, veuillez vous en assurer.

Chacun d'eux parcourt sa colonne.

Le Premier Surveillant. — Très Respectable, tous les Frères des deux colonnes sont Maîtres.

Le Très Respectable. — Très Vénérable Frère Premier Surveillant, avez-vous en Maçonnerie d'autres connaissances que celles de Compagnon?

Le Premier Surveillant. — Très Respectable, éprouvez-moi.

Le Très Respectable. — Êtes-vous Maître?

Le Premier Surveillant. — L'acacia m'est connu.

Le Très Respectable. — Quel âge avez-vous?

Le Premier Surveillant. — Sept ans et plus.

Le Très Respectable. — Très Vénérable Frère Second Surveillant, à quelle heure les Maîtres ouvrent-ils leurs travaux?

Le Second Surveillant. — A midi, Très Respectable.

Le Très Respectable. — Quelle heure est-il?

Le Second Surveillant. — Il est midi.

Le Très Respectable. — Puisqu'il est midi et que c'est l'heure à laquelle les Maîtres ouvrent leurs travaux, Très Vénérables Frères Premier et Second Surveillants, invitez les Vénérables Frères qui décorent vos colonnes à se joindre à vous et à moi pour ouvrir les travaux de la Chambre des Maîtres.

Les Surveillants répètent l'invitation.

Le Très Respectable. — Debout et à l'ordre, Vénérables Frères! (Il frappe trois fois trois coups de son maillet garni de bourre, et chacun des deux Surveillants l'imité avec son rouleau de papier.)

Tout le monde est debout et à l'ordre du grade.

Le Très Respectable. — A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices du Suprême Conseil, j'ouvre les travaux

LA LÉGENDE D'HIRAM



Pour cacher les traces de leur crime, les trois mauvais Compagnons enfouirent le cadavre d'Hiram sous un tertre solitaire du Liban.

de Maître de cette Respectable Loge par nos mystères accoutumés... A moi, Vénérables Frères, par le signe..., par les batteries..., et par l'acclamation mystérieuse!

Tous, après avoir, au moment indiqué, fait le signe et exécuté les batteries. — Houzé! houzé! houzé!

Le Très Respectable, ayant frappé un coup de maillet. — Véné-

14. — 1.

LÉO TAXIL. — LA FRANC-MAÇONNERIE.

rables Maîtres, les travaux sont ouverts dans la Chambre du Milieu; prenez place, mes Frères!

Tout le monde se rassied dans l'attitude morne et désolée qui a été décrite plus haut.

Le Très Respectable. — Mes Frères, le Compagnon N... demande une augmentation de salaire. Il va être introduit dans la Chambre du Milieu; mais je crois devoir encore une fois m'assurer de votre assentiment, avant de l'admettre à nos travaux. Dites-moi donc si ce Compagnon vous a paru assez instruit et si vous jugez qu'il réunisse les qualités nécessaires pour être élevé au grade de Maître.

Sur l'invitation du Très Respectable, les Surveillants demandent si quelqu'un des Maîtres sur leur colonne respective s'oppose à l'augmentation de salaire; s'il n'y a aucune opposition, les Surveillants en rendent compte au Très Respectable; si une opposition se produit, on la discute.

Le Très Respectable, une fois que l'assentiment définitif a été constaté. — Vénérable Frère Grand Expert, voyez si le Compagnon est dans l'état convenable, et amenez-le à la porte du temple.

Le Grand Expert, armé de son glaive, va rejoindre l'Expert préparateur qui était seul à tenir compagnie au récipiendaire déchaussé et à moitié déshabillé. Sans dire à celui-ci un mot, nos deux Experts lui passent une corde, dont l'un tient l'extrémité, et qui lui fait trois fois le tour de la ceinture. Après quoi, l'Expert préparateur tirant sur la corde, et le Grand Expert ayant saisi le postulant par le bras, on le conduit brutalement à la porte du temple. Là, l'Expert frappe en Compagnon.

A ce bruit, l'assemblée s'émeut (*sic*).

Le Premier Surveillant, d'une voix altérée. — Très Respectable, on vient de frapper en Compagnon-Maçon à la porte du temple!

Le Très Respectable, avec une colère sourde. — Quel est le Compagnon assez téméraire pour oser pénétrer en ces lieux? Vient-il insulter à notre douleur?... (Un coup de maillet.) Très Vénérable Frère Premier Surveillant, voyez quel est ce Compagnon et sachez ce qu'il veut.

Le Premier Surveillant répète l'ordre au Second Surveillant, qui le répète au Frère Couvreur.

Le Frère Couvreur, entr'ouvrant la porte. — Qui est là?

Le Grand Expert, dehors. — Nous vous amenons un Compagnon que nous avons surpris aux abords du temple et qui paraissait plongé dans une profonde méditation.

On referme la porte.

Le Très Respectable. — Hélas! mes Frères, c'est peut-être un des Compagnons coupables du meurtre que nous déplorons!... Demandez-lui son nom et son âge! (L'ordre s'exécute, la réponse est transmise à travers la porte par le Grand Expert, et le Premier Surveillant la redit au Très

Respectable)... Que faisait-il dans le lieu où il a été surpris? Quel était le sujet de ses méditations?

Cette fois, c'est le récipiendaire qui doit répondre, et, comme il n'est au courant de rien, il balbutie forcément une réponse embarrassée.

Le Très Respectable, faisant gronder toujours une colère de plus en plus sourde. — Cette réponse est insuffisante; peut-être le ciel livre-t-il en ce moment à notre vengeance un des misérables qui causent notre deuil!... Demandez à ce Compagnon comment il a osé pénétrer dans ce lieu et par où il a passé.

Le Grand Expert, à travers la porte. — Très Respectable, cet ouvrier, encouragé par les témoignages de satisfaction qu'il a reçus de ses Maîtres, a conçu l'espoir d'obtenir la récompense de son travail. Ce que je sais, c'est qu'il a gravi un escalier divisé en deux repos, l'un de trois degrés, l'autre de cinq.

Le Très Respectable, après un coup de main. — C'est bon, nous allons bien voir ce qu'il en est. Introduisez ce Compagnon.

Les portes s'ouvrent. On introduit le récipiendaire, en le faisant marcher à reculons, le dos tourné à l'Orient; il est retenu entre les deux colonnes par les deux Experts, qui le tiennent étroitement chacun par un bras et qui lui piquent la poitrine avec la pointe de leur épée. On referme les portes du temple. Tout reste dans le plus profond silence pendant un assez long intervalle, et chaque Frère, par son attitude, témoigne d'une grande tristesse.

Le Très Respectable. — Compagnon, avez-vous bien réfléchi à la démarche que vous faites? Avez-vous les mains pures? Votre conscience est-elle tranquille?

Réponse du récipiendaire.

Le Très Respectable. — Ne craignez-vous pas, en vous présentant dans ce temple, de trouver des épreuves que votre courage ne vous permettra pas de supporter?

Réponse du récipiendaire.

Le Très Respectable. — Apprenez-le donc, Compagnon : une grande calamité a frappé la Franc-Maçonnerie, et c'est à ses propres enfants qu'elle attribue les malheurs qui l'accablent; ce sont ceux qu'elle a comblés de ses bienfaits qui l'ont indignement trahie!... Seriez-vous du nombre de ces ingrats? Vous êtes-vous toujours bien pénétré des devoirs qu'elle vous a imposés depuis votre initiation, et les avez-vous fidèlement remplis?... Soyez sincère!... La vérité, qui toujours se découvre, peut arriver jusqu'à nous, et, si vous nous aviez menti, nous aurions alors à punir deux crimes à la fois... Prenez donc garde à vos paroles... Croyez-vous avoir rempli tous vos devoirs comme Maçon et comme membre de la société?

Réponse du récipiendaire, qui a toujours le dos tourné à son interrogateur.

Le Très Respectable. — Quel est votre but en voulant passer Maître?

Le récipiendaire répond, d'ordinaire, que c'est le désir de s'instruire et de se perfectionner dans la Maçonnerie.

Le Très Respectable. — N'est-ce pas plutôt le désir de connaître ce qui se passe parmi nous?... L'odieuse trahison dont nous sommes victimes, me rend soupçonneux ; peut-être êtes-vous un des scélérats sur qui doit s'exercer notre vengeance!...

Mouvement dans l'assemblée.

Le Très Respectable. — Ah ! mes Vénérables Frères, veuille le Grand Architecte que le pressentiment qui m'agite ne soit point fondé!... Frère Inspecteur, visitez les mains de ce Compagnon ; enlevez-lui son tablier, peut-être n'est-il plus digne de le porter...

Le Second Surveillant s'approche du récipiendaire, lui prend les mains et les examine avec soin ; il lui arrache ensuite son tablier, que l'on fait passer au Très Respectable.

Le Second Surveillant. — Très Respectable, les mains du Compagnon me paraissent pures, et je vous envoie son tablier où je n'ai aperçu aucune tache.

Le Très Respectable, tout en examinant le tablier. — Cependant, comment a-t-il osé espérer être introduit parmi nous ? Il faut toujours en revenir là, Vénérables Frères... Sans doute, ce Compagnon, jusqu'à présent, a convenablement répondu ; mais qui nous dit que nous pouvons nous fier à la sincérité de ses paroles ? Interrogeons-le encore... Descendez en vous-même, Compagnon, voyez bien si vous vous sentez exempt de tout reproche... (Brusquement :) Et d'abord, pour entrer, avez-vous donné le mot de passe ?

Le récipiendaire, croyant qu'il s'agit du mot de passe qu'il connaît et qu'on lui a demandé à l'entrée, répond affirmativement.

Le Très Respectable. — Quoi ! vous avez donné le mot de passe!... Mais alors vous êtes un des traîtres que nous recherchons?... Ah ! mes Vénérables Frères, avez-vous entendu l'aveu qui vient de lui échapper?... Le mot de passe ! comment peut-il le connaître?... Ce ne peut être qu'à la suite de son crime... Très Vénérable Frère Premier Surveillant, saisissez ce Compagnon et examinez-le avec le soin le plus scrupuleux.

Le Premier Surveillant bondit sur le récipiendaire, passe un examen attentif et détaillé de ses vêtements, et lui visite la main droite.

Le Premier Surveillant, tenant la main droite du récipiendaire. — O ciel ! qu'ai-je vu?... (Saisissant au collet le postulant, et d'une voix menaçante :) Parle, malheureux ! Comment donneras-tu le mot de passe des Maîtres ? qui a pu te le communiquer ?

Le récipiendaire, apprenant ainsi que c'est du mot de passe des Maîtres qu'il s'agit, s'explique ; c'est celui des Compagnons qu'il a donné. Le Premier Surveillant le lâche et reprend place à son siège.

Le Très Respectable. — Vénérables Frères Experts à qui est confiée la garde de ce Compagnon, veuillez donc donner pour lui le mot de passe au Très Vénérable Frère Premier Surveillant.

Le Grand Expert va prononcer le mot du 3^e grade à l'oreille de l'Officier désigné.

Le Premier Surveillant. — Le mot de passe est juste, Très Respectable.

Le Très Respectable. — Alors, faites asseoir le Compagnon.

On fait asseoir le récipiendaire un peu de côté, de façon à ce qu'il ne puisse voir le cercueil.

Le Très Respectable pose alors au Postulant quelques questions : 1^o sur le premier et le second degrés, pour connaître comment il envisage la Maçonnerie, ce qu'il pense des emblèmes qui ont été mis sous ses yeux ; 2^o sur les études qu'il a faites pour se rendre digne d'être admis au troisième degré. Il lui adresse aussi les observations qu'ont pu faire naître ses réponses.

En outre, comme depuis son initiation au premier degré, on a eu soin de suivre attentivement ce Frère dans toutes ses démarches, actions et paroles, on lui pose quelques questions personnelles.

Enfin, le Très Respectable y ajoute quatre interrogations, dites morales, sur le Droit, la Justice, la Conscience et la Loi Naturelle.

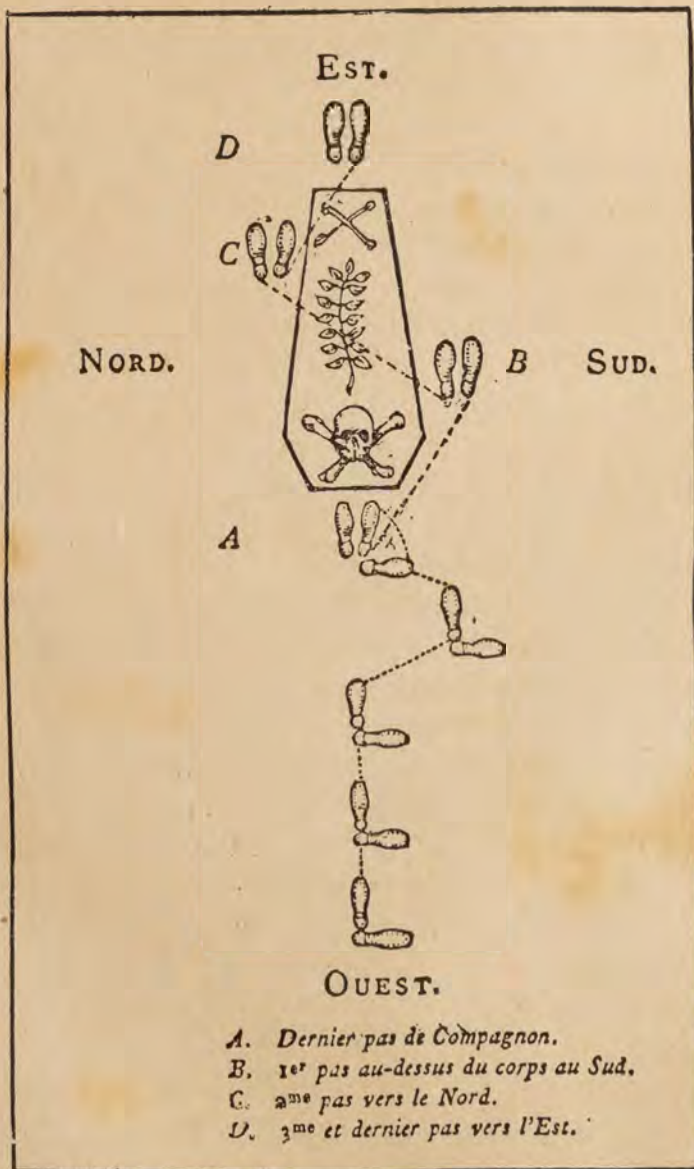
Le Très Respectable, après les réponses et les répliques, frappe un coup de maillet. — Frères Introduteurs, faites tourner le Compagnon vers l'Orient.

On exécute l'ordre, et, grâce à sa nouvelle position, le récipiendaire aperçoit le cercueil d'une part, et, sur l'autel, d'autre part, la tête de mort dans laquelle est une chandelle allumée.

Le Très Respectable. — Lors de votre réception au premier degré, on vous plaça d'abord dans le Cabinet des Réflexions, et vous y vîtes des larmes et des ossements ; ici, ce sont encore des ossements et des larmes. Ces effets navrants du trépas sont les enseignements qui nous apprennent le mieux la vérité. En voici un exemple frappant, dans cette tête de mort... Que nous dit-elle ? « J'ai été, et je ne suis plus ! J'ai commandé, j'ai aimé, j'ai pratiqué la vertu, et pourtant je ne suis plus ! »... Compagnon, une lumière matérielle a été mise là où brillait la lumière divine, là où la pensée méditait !... Qui a détruit ce bel ouvrage ? le savez-vous ? pourriez-vous seulement nous dire ce que vous êtes, d'où vous venez et ce que vous deviendrez ?... Cette tête, terrible symbole de l'égalité humaine, qui nous dira si elle est la dépouille d'un homme puissant ou d'un humble serviteur ? Tout ce que nous pouvons en savoir, c'est qu'elle nous indique l'abîme où nous devons tous être successivement engloutis. Alors, qu'aura gagné l'imposteur à tromper les hommes, et l'homme pervers à commettre des crimes ?... Mais, ce n'est pas tout, mon Frère ; il me reste à vous faire connaître la cause de notre affliction.

Le Maître des Cérémonies et un des Experts retirent le haut du drap funéraire qui est sur le cercueil, de façon à découvrir la tête du pseudo-cadavre ; il déplace aussi légèrement le mouchoir ensanglanté, afin que le récipiendaire voie bien qu'il y a quelqu'un dans le cercueil, sans pouvoir cependant reconnaître qui. Le Grand Expert fait lever le postulant.

Le Très Respectable. — Vous voyez, Compagnon, le sujet de notre deuil et de nos larmes... La lumière qui nous éclairait a disparu... Un de nos frères est tombé sous les coups d'infâmes meurtriers, et nous avons la triste certitude que les Maçons qui ont commis le crime appartiennent à la classe des Compagnons... Avez-vous eu connaissance d'un complot formé contre notre Ordre et contre ses membres ?



Réponse du récipiendaire ; elle est négative, cela va de soi.

Le Très Respectable. — Eh bien ! si vous êtes innocent de ce crime, vous devez nous en donner une preuve à l'instant... Approchez-vous de ce cadavre à peine refroidi. Si vous n'êtes pas l'un des meurtriers ni l'un de leurs complices, vous ne devez pas craindre que notre Frère se lève devant vous pour crier vengeance et vous maudire... Frères Introduceurs, montrez au Compagnon comment il doit s'y prendre.

On fait avancer le récipiendaire par la marche d'Apprenti et de Compagnon, de sorte qu'au dernier pas il se trouve à la tête du cercueil. On lui fait alors

enjamber le corps en partant du pied droit pour aller à droite, mouvement qui l'oblige à passer sa jambe gauche sur la tête du pseudo-cadavre.

Ensuite, on le fait passer à gauche du cercueil, toujours en enjambant le corps, et cette fois par une traversée complète au-dessus du ventre. Enfin, par un troisième pas partant du pied droit, il doit arriver au pied du Frère qui fait le mort et l'ayant ainsi derrière lui (1). Quand le récipiendaire est dans cette position, le pseudo-cadavre quitte son cercueil sans bruit et va prendre sa place sur les colonnes.

Le Très Respectable. — Très Vénérables Frères Surveillants, n'avez-vous remarqué rien de suspect pendant la marche du Compagnon ?

Le Premier Surveillant. — Non, Très Respectable.

Le Très Respectable. — Compagnon, puisque cette première épreuve vous a été favorable, notre confiance commence à naître. Nous allons bientôt vous révéler les circonstances détaillées du crime inouï qui a jeté la consternation parmi nous : mais, auparavant, vous devez nous donner l'assurance que, lors même que vous ne seriez pas admis dans nos rangs, vous ne révélez rien de ce que vous allez apprendre, soit aux Profanes, soit aux Apprentis, soit même aux Compagnons, vos Frères. Le jurez-vous sur votre foi de Maçon ?

Sur sa réponse affirmative, les Experts quittent le récipiendaire.

Le Très Respectable. — C'est bien, mon Frère, nous nous reposons sur la foi de Maçon que vous nous avez donnée.

Dans ce moment, les deux Surveillants s'avancent près du récipiendaire et se tiennent un peu en arrière de lui ; le Premier Surveillant tient à la main une équerre en fer ; le Second Surveillant une règle de vingt-quatre pouces également en fer.

Le Très Respectable. — Le Maçon que nous pleurons est notre Respectable Maître, celui qui nous éclairait dans nos travaux, qui nous consolait dans nos afflictions, et qui dans nos tribulations soutenait notre courage. Il a péri victime du plus exécrable attentat. La Maçonnerie avait conçu le pieux dessein d'élever un temple à la gloire du Grand Architecte de l'Univers... Hiram, savant dans l'art de l'architecture comme dans la manipulation des métaux, fut choisi pour édifier ce temple et diriger les ouvriers dont il fut nommé Maître. Bientôt, l'édifice presque achevé allait être digne du but que se proposait la Franc-Maçonnerie ; mais les ennemis de l'Ordre maçonnique, jaloux des succès de notre Maître Hiram, nommé aussi Hiram-Abi ou Adon-Hiram, voulurent lui arracher ses secrets, afin

(1) La figure ci-contre, qui représente cette marche compliquée d'enjambées de cercueil, donne en même temps la marche de Maître qui contient celles d'Apprenti et de Compagnon. Les trois premiers pas en ligne droite constituent la marche d'Apprenti. Ces trois mêmes pas, plus les deux qui suivent (dont l'un oblique à droite et l'autre revient à gauche), constituent la marche de Compagnon. Les huit pas complets constituent la marche de Maître, en ayant soin, à chacun des trois derniers, de bien élever la jambe, comme si l'on franchissait le cercueil du jour de la réception. — Dans les Loges dépendant du Grand Orient de France, on part du pied droit, au lieu de partir du pied gauche.

de pouvoir continuer et parachever eux-mêmes l'œuvre commencée si heureusement... Ils n'ignoraient pas avec quel scrupule le Maître gardait les secrets qui lui avaient été confiés pour le succès de l'entreprise, et c'est par là qu'ils résolurent de l'attaquer, afin d'avoir un prétexte pour l'éloigner ou l'assassiner... Pour donner au forfait qu'ils méditaient un caractère plus outrageant encore, ils suscitèrent contre notre Respectable Maître trois misérables, déjà initiés aux premiers secrets de l'art. Ils persuadèrent à ces ouvriers, animés de pensées ambitieuses, qu'ils étaient trop instruits pour demeurer dans les rangs inférieurs. Dès lors, l'obéissance, si nécessaire dans toutes les sociétés, fut pour ces hommes corrompus un joug insupportable. Ils ne virent plus qu'avec envie ceux que leurs talents et leurs vertus avaient mis au-dessus d'eux, et qui étaient admis dans la Chambre du Milieu. Ils résolurent de pénétrer dans ce lieu sacré et de s'y introduire de gré ou de force. Comme ils ne pouvaient atteindre ce but sans avoir en leur possession le mot sacré des Maîtres, ils se concertèrent sur les moyens de l'arracher à notre père Hiram... D'un commun accord, ils résolurent d'intimider Hiram, afin de surprendre par la crainte ce mot qu'ils n'espéraient pas obtenir de sa libre volonté. Ils étaient décidés à lui donner la mort, afin de se soustraire à la juste punition que devait attirer sur leur tête une si criminelle audace. N'espérant aucun pardon, ils tenaient à dérober à tout prix les indices accusateurs qui pouvaient les désigner aux autres ouvriers comme les meurtriers du Maître... Vaine illusion ! les outils employés par eux pour la perpétration de leur crime devaient révéler la classe d'ouvriers à laquelle ils appartenaient... Après avoir pris dans le silence et dans l'ombre toutes les dispositions qui devaient, d'après leurs calculs, faire réussir leur détestable entreprise, ils attendirent l'instant où, à la chute du jour, les ouvriers, ayant rempli leur tâche, quittaient l'atelier pour aller se livrer au repos, parce que alors le Maître, qui demeurait toujours le dernier, se trouverait seul et par conséquent sans défense... Le Temple avait trois portes : l'une à l'Est, qui communiquait à la Chambre du Milieu et était réservée au Maître, une autre au Sud, et la troisième à l'Ouest. Cette dernière servait d'entrée commune à tous les ouvriers ; c'était aussi par là que Hiram avait coutume de se retirer, après avoir inspecté une dernière fois les travaux du jour... Les trois complices, appelés Jubelas, Jubelos et Jubelum, se placèrent à chacune de ces portes, afin que si le Maître échappait à l'un il ne pût éviter les autres : Jubelas s'embusqua à la porte du Sud, Jubelos à celle de l'Ouest, et Jubelum à celle de l'Orient... Après quelques instants d'attente, Hiram sort de la Chambre du Milieu pour visiter les travaux et s'assurer comme de coutume que ses plans ont été exécutés. Il dirige d'abord ses pas vers la porte du Sud et y aperçoit Jubelas armé d'une règle pesante. Le Maître lui demande pourquoi il n'a pas suivi les autres ouvriers et ce qu'il veut de lui. Le Compagnon Jubelas lui répond avec la plus grande audace :

BANQUET D'UNE LOGE SYMBOLIQUE



Le Vénérable commande la manœuvre des verres. « En avant les armes ! » s'écrie-t-il, et chacun, la serviette jetée sur l'épaule, porte son verre en avant, à bras tendu.

« Maître, il y a longtemps que vous me retenez dans les rangs inférieurs ; je veux de l'avancement, admettez-moi au rang des Maîtres. — Je ne puis, dit Hiram avec sa bonté ordinaire, je ne puis, à moi seul, t'accorder cette faveur ; il faut aussi le concours de mes Frères ; lorsque tu auras complété ton temps, et que tu seras suffisamment instruit, je me ferai un devoir de te proposer au Conseil des Maîtres. — Je suis assez instruit, reprend le

téméraire, et je ne vous quitterai pas que je n'aie reçu le mot des Maîtres. — Insensé ! réplique Hiram, ce n'est pas ainsi que je l'ai reçu ni qu'il doit se demander ; travaille, persévère, et tu seras récompensé. »..... Jubelas insiste, et va jusqu'à la menace. Hiram, sans se laisser intimider, lui répond avec fermeté qu'en vain il espère obtenir par ce moyen la faveur qu'il sollicite, et d'un mouvement de la main il l'engage à se retirer. Au même instant, le Compagnon, furieux, veut lui asséner sur la tête un violent coup de règle. Le coup est détourné par le geste que fait Hiram, et la lourde règle, la règle de vingt-quatre pouces, portant à faux, atteint le Maître sur la gorge.

Ici, le Second Surveillant administre un bon coup de sa règle en fer en travers de la gorge du récipiendaire, qui ne s'attendait pas, par exemple, à recevoir celui-là en mémoire du père Hiram.

Le Très Respectable, reprenant gravement son récit, tandis que le postulant suffoqué se remet de sa surprise. — Hiram, justement inquiet, s'avance précipitamment pour sortir par la porte de l'Ouest ; mais là aussi, il est arrêté par Jubelos qui, d'une manière plus menaçante encore, lui demande le mot des Maîtres. Entrevoyant le danger qui s'aggrave, Hiram fait un pas en arrière pour se retirer et gagner la porte de l'Orient ; mais il ne fuit pas assez promptement pour éviter un terrible coup d'équerre que Jubelos lui porte au cœur.

V'lan ! le récipiendaire reçoit, au même moment, sur le sein gauche, un coup de l'équerre en fer que tient le Premier Surveillant.

Le Très Respectable, continuant sa petite histoire sans prendre garde à la grimace qu'esquisse le postulant étourdi. — Ébranlé par ce coup, Hiram se dirige en chancelant vers la dernière issue du Temple par laquelle il espère s'échapper. Vain espoir ! il est arrêté de nouveau par le troisième conjuré, Jubelum, qui lui demande aussi le mot des Maîtres. « Plutôt la mort, dit Hiram, que de violer le secret qui m'a été confié ! » Au même instant, le scélérat lui assène sur le front un violent coup de maillet qui le renverse et l'étend à ses pieds.

En disant ces derniers mots, le Très Respectable frappe vivement le récipiendaire au front avec son maillet. Au même instant, les deux Experts culbutent le Compagnon et le font tomber à la renverse dans le cercueil qui se trouve derrière lui et d'où le précédent pseudo-cadavre s'est furtivement évadé.

On couvre le postulant du drap funèbre, après lui avoir jeté son tablier sur la figure ; on lui pose sur les pieds une équerre et un compas ; vers la tête, on relève un peu le drap noir, et l'on plante dans les cheveux de notre homme une branche d'acacia. — Pendant tout ce qui vient de se passer, j'ai oublié de le dire, le récipiendaire a dû se tenir à l'ordre de Compagnon, le bras gauche allongé le long du corps, et on lui a mis la jambe droite en équerre en lui faisant ployer le genou.

Le Très Respectable, avec solennité. — Ainsi périt l'homme juste, fidèle au devoir jusqu'à la mort!

Silence de quelques instants, pendant lequel le Très Respectable et les Surveillants regagnent leur place.

Quant au récipiendaire, s'il ne voit plus rien, du moins il entend très bien, et c'est surtout à son intention que la comédie va continuer. Pendant qu'il est recouvert de l'épais drap mortuaire, une partie des assistants, sans faire du bruit, remplace la tenture noire de la salle par une verte, ce qui s'opère sans difficultés au moyen d'encadrements qui se retournent.

Le Très Respectable, élevant un peu la voix. — Les trois meurtriers, s'étant rejoints, se demandèrent réciproquement la parole de Maître; voyant qu'ils n'avaient pu l'obtenir, ils furent désespérés d'avoir commis un crime inutile et ne songèrent plus qu'à en faire disparaître les traces. A cet effet, ils enlevèrent le corps, le cachèrent sous des décombres, et, dans la nuit ils le portèrent hors de la ville et l'enterrèrent près d'un bois, plantant sur sa tombe une branche d'acacia... L'absence d'Hiram aux travaux ne tarda pas à faire connaître aux ouvriers la terrible catastrophe; ils songèrent aussitôt à un crime et l'attribuèrent aux trois Compagnons Jubelas, Jubelos et Jubelum qui, depuis ce jour néfaste, manquaient à l'appel... Les Maîtres se réunirent donc dans la Chambre du Milieu, qu'ils tendirent de noir en signe de deuil.

Silence de quelques instants.

Le Très Respectable. — Hélas! mes Frères, depuis le fatal moment qui nous a privés de notre père Hiram, le monde est demeuré dans les ténèbres les plus épaisses; tous les travaux ont été suspendus... Ne pourrions-nous donc rien entreprendre pour recouvrer la lumière?... Voilà pourquoi nous sommes gémissants en présence d'un si odieux forfait. L'homme d'une vertu si rare a succombé; lui seul possédait le secret de l'œuvre commencée. Qui oserait aujourd'hui se présenter pour lui succéder?... (Après une pause): Cependant, mes Frères, ne perdons pas courage. Après avoir pleuré notre Maître, arrachons ses restes à ses meurtriers. Rendons les honneurs funèbres qui sont dus à sa dépouille mortelle... Peut-être recueillerons-nous quelques traces de sa science; la lumière peut reparaître encore... Allons, Très Vénérable Frère Second Surveillant, prenez avec vous deux Maîtres et faites la recherche en commençant par le Nord.

Le voyage s'exécute, glaive en main, autour de la salle.

Le Second Surveillant, après le voyage. — Très Respectable, notre recherche a été vaine.

Le Très Respectable. — Très Vénérable Frère Premier Surveillant, choisissez deux Maîtres et faites ensemble une recherche en commençant par le Sud.

Ce voyage s'exécute, glaive en main, comme le premier.

Le Premier Surveillant, revenu à sa place. — Très Respectable, notre recherche n'a pas eu plus de succès que la première.

Le Très Respectable. — Eh bien, Très Vénérables Frères Premier et Second Surveillants, prenez avec vous cette fois sept Maîtres et procédez à une nouvelle recherche, jusqu'à ce que vous ayez découvert le lieu sacré où d'infâmes meurtriers ont déposé le corps de notre bien-aimé Maître Hiram.

Les Surveillants prennent avec eux sept Maîtres, et, après avoir fait le tour de la salle, ils s'approchent du cercueil.

Le Second Surveillant. — Cet arbre funéraire, cet acacia m'annonce une sépulture : il n'y a pas longtemps qu'il est planté... Peut-être ombrage-t-il le tombeau de notre Respectable Maître !

Le Premier Surveillant. — Oui, il est dit que la science repose à l'ombre de l'acacia. Ce lieu triste et désert, cette terre fraîchement remuée, pourraient être, en effet, le tombeau de notre père... Mais que vois-je ? une équerre et un compas, qui paraissent y avoir été placés à dessein, ne me laissent plus aucun doute ! Gardons-nous de toucher à cette terre avant d'en avoir averti notre Très Respectable... Que trois d'entre nous demeurent ici, tandis que nous allons rendre compte de notre découverte.

Trois Maîtres armés de glaives se placent autour du cercueil, deux à la tête et le troisième aux pieds, tournés vers le corps. Les Surveillants et les autres Maîtres retournent à leurs places.

Le Très Respectable. — Très Vénérable Frère Premier Surveillant, rendez-moi compte de ce que vous avez appris et découvert.

Le Premier Surveillant. — En voyageant vers l'Est, nous avons aperçu, à la lueur du crépuscule, un acacia qui ombrageait une tombe, dont la terre paraissait encore tout fraîchement remuée ; une équerre et un compas placés sur cette tombe nous ont fait penser que ce pouvait être là que reposait notre respectable Maître Hiram ; mais nous n'avons pas osé troubler le repos de sa cendre et nous nous hâtons de vous informer de cette découverte, afin que vous veniez avec nous reconnaître si nos conjectures sont fondées... Trois de nos Vénérables Frères sont restés pour garder le lieu de la sépulture.

Le Très Respectable. — Mes Frères, puissiez-vous avoir retrouvé le corps de notre père bien-aimé ! Ne tardons pas davantage, conduisez-moi.

Le Très Respectable se lève ; les Surveillants se joignent à lui. Ils font le tour de la salle et viennent se placer vers la tête du cercueil ; alors, tous les Maîtres, sans armes et à l'ordre du troisième grade, se réunissent autour d'eux.

Le Second Surveillant. — Je reconnais ceux de nos Frères auxquels nous avons confié la garde du tombeau... Voici le signe qui nous a frappés... Voici l'acacia !

Le Très Respectable. — Approchons-nous.

En disant ces mots, le Très Respectable s'approche de la tête du cercueil et se place sur la droite : il a à sa gauche les deux Surveillants. Le Très Respectable lève d'abord une partie du drap mortuaire, puis le tablier qui recouvre le visage du récipiendaire.

Le Très Respectable. — Oh ! ciel, c'est lui !... (Élevant les deux mains vers le ciel (1) et les laissant ensuite retomber sur son tablier) : Ah ! Seigneur mon Dieu !... (Écartant alors tout à fait le drap et découvrant le corps en entier) : Hélas ! je ne vois que trop, par la manière dont il est placé et par les outils abandonnés sur cette fosse, quelle est la classe d'ouvriers où nous devons rechercher les coupables... On croirait qu'il respire encore ! Son noble visage, respecté par la mort, exprime le calme de la conscience et la paix de l'âme, tant l'empreinte de la vertu était profondément gravée sur ses traits... Transportons dans l'enceinte des travaux ces restes si chers et si précieux, afin de leur donner une sépulture digne de notre Maître.

Pendant ce discours, quelques-uns des Maîtres présents illuminent la salle en silence, de manière à la rendre aussi brillante que possible ; et, afin que le récipiendaire ne s'aperçoive pas de ce changement, on lui recouvre de plus belle la tête avec son tablier et avec le drap au moment où le Très Respectable dit : « Son noble visage respecté par la mort. »

Le Très Respectable ayant cessé de parler, le Second Surveillant se penche sur le cercueil, prend l'index de la main droite du récipiendaire, le tire légèrement à lui comme s'il voulait relever le cadavre, et dit : « *Bohaz.* » Puis feignant de voir le doigt lui échapper, il lève les mains au ciel et les laisse retomber avec désespoir en s'écriant : « Ah ! Seigneur mon Dieu ! la chair quitte les os ! *Mac-Benac !* »

Le Premier Surveillant prend aussitôt le récipiendaire par le doigt médius de la même main, répète le même jeu, et dit : « *Jakin.* » Puis, feignant à son tour de voir le doigt lui échapper, il lève aussi les mains au ciel et les laisse retomber avec accablement en s'écriant : « Ah ! Seigneur mon Dieu ! tout se désunit ! *Mac-Benac !* »

Le Très Respectable. — Ce n'est pas ainsi, mes Frères, que vous parviendrez à relever notre Maître... Ne vous souvenez-vous pas que l'union fait la force et que, sans le secours des autres, nous ne pouvons rien?... A moi, mes Frères, aidez-moi !...

Sur ce, le Très Respectable, se plaçant aux pieds du récipiendaire, se

(1) Dans les Loges du Rite Français on ne pousse pas l'exclamation : « Ah ! Seigneur mon Dieu ! » Le Très Respectable, en découvrant la tête du pseudo-cadavre, dit, avec le signe d'horreur : « C'est bien le corps de notre père Hiram, je vois la lettre G briller sur sa poitrine. Mes Frères, gémissons ! » Les deux Surveillants répètent à tour de rôle : « Gémissons. » Et alors toute l'assistance se met à pousser des gémissements pendant un quart de minute.

penche vers lui, le prend par la main droite, et l'attirant à lui, aidé par les deux Surveillants, qui le soulèvent par les épaules, il le place sur son séant. Le Très Respectable lui passe ensuite la main gauche sur le cou, entre les deux épaules, et, aidé des deux Surveillants, le met debout. Le Très Respectable reçoit ainsi le récipiendaire sur son sein, le genou droit touchant son genou droit, les deux pieds l'un contre l'autre sur le côté. Dans cette position qu'il est assez difficile de qualifier, il lui donne le triple baiser fraternel, en lui disant, à voix basse, les syllabes scandées : « *Ma-habone.* » Puis, à haute voix, il ajoute : « Que le Grand Architecte de l'Univers soit loué ! Le Maître est retrouvé, et il reparaît aussi radieux que jamais. »

Tandis que le récipiendaire est debout, on fait disparaître promptement et sans bruit le cercueil. Les Frères reprennent leurs places.

Le Très Respectable conduit le récipiendaire à l'Orient et le fait asseoir à sa droite.

Le Très Respectable, après un coup de maillet. — Debout et à l'ordre, mes Frères!... Célébrons par des acclamations de joie cet heureux jour qui ramène sur notre Atelier attristé depuis si longtemps la lumière que nous croyions à jamais perdue. Notre Maître a revu le jour ; il renaît dans la personne du Frère N... C'est ainsi que, tour à tour, chaque hémisphère affligé par l'absence du père de la lumière, reprend, lorsqu'il reparaît, son allégresse et sa brillante parure ; et c'est ainsi que le flambeau du génie et de la vérité dissipe les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur.

Le Premier Surveillant. — Unissons-nous, mes Frères, au Très Respectable, pour célébrer le retour de la lumière et de la vérité.

Le Second Surveillant. — Unissons-nous, mes Frères, pour célébrer le retour de la lumière et de la vérité.

Tous les Frères, debout, guidés par le Très Respectable, font le signe de Maître et exécutent une batterie de neuf coups.

Le Très Respectable. — Asseyons-nous, mes Frères.

Tout le monde s'assied.

Le Très Respectable, au récipiendaire. — Vous venez, mon Frère, de représenter un personnage illustre et justement vénéré parmi les Maçons. Il y a là un mythe symbolique que je laisserai à votre intelligence le soin de pénétrer. Vous êtes déjà trop instruit dans notre art pour que je pense nécessaire de vous en dire davantage sur cette touchante allégorie... Lisez l'histoire des siècles passés, jetez les yeux autour de vous ; partout vous verrez le talent méconnu, la science méprisée, la vertu persécutée, l'ignorance, le fanatisme et l'ambition gouvernant le monde entier... Détruire cet empire pour faire régner à leur place la vérité qui est la science même, la défendre contre des ennemis intéressés à la proscrire, telle est la tâche imposée aux Maçons parvenus au grade de Maître, tel est le devoir qu'ils doivent remplir au péril même de leurs jours... Le

Maître doit donc redoubler d'efforts pour s'instruire, afin de se mettre en état d'éclairer les autres ; il doit être constamment debout et armé pour combattre les funestes préjugés qui s'opposent au développement des connaissances humaines comme à leur propagation... Qu'aucune erreur ne puisse plus résister au flambeau de la lumière que nos prédécesseurs ont déposée entre nos mains, et que l'univers, éclairé par nos travaux, cesse enfin de gémir sous le joug honteux de l'esclavage où voudrait le retenir l'aveugle ignorance !... Êtes-vous disposé à coopérer avec vos Frères à cette honorable mission ?

Réponse (affirmative) du récipiendaire.

Le Très Respectable. — Vous allez donc en prendre l'engagement et vous unir à nous par un serment d'autant plus sacré que vous ne l'aurez juré qu'avec une parfaite connaissance des devoirs qu'il vous impose... Y consentez-vous ?

Réponse (affirmative) du récipiendaire.

Le Maître des Cérémonies vient le prendre et le conduit à l'Autel des Serments ; là, le récipiendaire, agenouillé, la main droite étendue sur un glaive, une équerre et un compas, tandis que tous les Frères sont debout et à l'ordre, répète, phrase par phrase, le serment suivant que lui dicte le Très Respectable, debout également et son épée flamboyante à la main :

Serment. — Moi, N..., de ma libre volonté, en présence de tous les Maîtres ici réunis et à la face de tous les Maçons répandus sur le globe, je jure et promets sur l'honneur de remplir fidèlement et avec zèle les obligations imposées par le grade de Maître, qui va m'être conféré. Je promets en outre amitié et attachement à tous mes Frères ; je m'engage à les secourir selon mes facultés dans leurs besoins. Si je manque à ces promesses, que je sois déshonoré à jamais et privé de la société des honnêtes gens (1) !

Le Très Respectable. — Frère Secrétaire, prenez acte du serment... (Posant son épée sur la tête du récipiendaire et frappant avec son maillet neuf coups sur la lame :) A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom et sous les auspices du Suprême Conseil, en vertu des pouvoirs qui me sont attribués comme Vénérable Maître

(1) Dans les Loges dépendant du Grand Orient de France, le serment se prête en ces termes : — « En présence du Grand Architecte de l'Univers et devant les Vénérables Maîtres qui m'entendent, je jure et prends l'engagement d'honneur de pratiquer les principes maçonniques qui m'ont été et me seront enseignés ; d'aimer la vérité scientifique, source de tout bien ; de fuir le mensonge, source de tout mal ; de chercher tous les moyens de m'instruire, d'éclairer mon esprit, de fortifier ma raison. Je promets de chérir mes Frères et de secourir au besoin les Enfants de la Veuve, même au péril de ma vie ; je promets, en outre, de ne jamais révéler à qui que ce soit les secrets du grade de Maître qui vont m'être confiés. Si je manque à ces promesses, que je sois déshonoré, etc. »

Le Très Respectable, en plaçant son épée sur la tête du récipiendaire, dit, avant de frapper les neuf coups sur la lame : — Que vos vœux soient purs ! Que vos serments vous soient sacrés !

de la Respectable Loge constituée sous le titre distinctif de, etc., à l'Orient de, etc., Frère N..., je vous reçois et constitue Maçon au troisième degré, avec pouvoir de commander désormais aux Apprentis et Compagnons.

Le Nouveau Maître se relève, tout le monde s'assied. Le Très Respectable donne alors au néophyte le triple baiser fraternel en s'y prenant de la façon que voici : il place sa jambe droite entre les deux jambes du néophyte, son pied et son genou fortement appuyés contre le pied et le genou droits de l'autre ; puis, il le serre corps à corps, en faisant même toucher jusqu'aux épaules ; de sa main gauche il tient l'épaule droite du néophyte, et il fait prendre à celui-ci la même attitude, afin que tous deux soient étroitement attirés et pour ainsi dire collés l'un à l'autre ; de sa main droite, il saisit la main droite du récipiendaire en formant avec ses doigts comme une griffe qui lui chatouille intérieurement la paume. C'est alors que, tenant contre lui le néophyte de cette manière bizarre, le Très Respectable l'embrasse en lui donnant par syllabes le mot sacré : premier baiser sur la joue droite, et première syllabe du mot ; second baiser sur la joue gauche, et seconde syllabe du mot ; troisième baiser sur la bouche, et dernière syllabe du mot sacré (*Ma-ha-bone*).

Ensuite, le Très Respectable, ayant revêtu le récipiendaire du cordon et du tablier de Maître, lui communique les secrets du grade : signe d'ordre, signe de reconnaissance, appel de secours ou signe de détresse, marche, batterie, âge, mot de passe, attouchement, etc.

Le Très Respectable. — Mon Frère, vous voilà investi du caractère de Maître ; vous en avez le titre et les droits. N'oubliez jamais que vous devez à vos égaux, respect et dévouement ; à vos inférieurs, protection et abnégation : à tous de bons exemples. Vous avez le droit de tenir le maillet, c'est-à-dire de devenir par élection Vénérable de Loge... Allez, mon Frère, allez vous faire reconnaître par les secrets que je viens de vous révéler.

Le Maître des Cérémonies conduit le nouveau Maître au Premier Surveillant, auquel il fait le signe et donne l'attouchement et le mot sacré. Le Grand Expert fait ensuite exécuter la marche au récipiendaire, lui fait faire le signe de détresse et lui rappelle son âge ; après quoi, il le ramène entre les deux colonnes.

Le Premier Surveillant, après un coup de maillet. — Très Respectable, le nouveau Maître, dont l'instruction est terminée et complète, se trouve entre les deux colonnes.

Le Très Respectable, après un coup de maillet. — Debout et à l'ordre, Vénérables Maîtres!... (On obéit.) Vénérables Frères Premier et Second Surveillants, proclamez sur vos colonnes, comme je le fais à l'Orient, notre très cher Frère N..., comme Vénérable Maître dans cette Respectable Loge ; invitez tous nos Vénérables Frères à le reconnaître

LA CHAÎNE D'UNION



Tous les membres de la Loge s'enlacent. On passe un bras à la ceinture du voisin, et, de la main restée libre, on lui frappe trois petits coups sur l'épaule. En même temps, on se donne le triple baiser fraternel. Après quoi, on dit le mot de semestre à l'oreille du Frère qui a reçu la batterie. Le voisin agit de même avec son autre voisin; et, de cette façon, la batterie, le baiser et le mot, partis du Vénérable, qui est entre l'Orateur et le Secrétaire, circulent à la fois sur les deux colonnes et arrivent en même temps au Maître des Cérémonies, placé à l'autre bout de la chaîne, entre les deux Surveillants.

pour tel et à le faire jouir de toute l'affection que les Maçons se doivent entre eux ainsi que des droits et prérogatives attachés au troisième degré de la Maçonnerie.

Le Premier et le Second Surveillants répètent successivement, chacun en s'adressant à sa colonne, la proclamation du Très Respectable.

Le Premier Surveillant. — Très Respectable, la proclamation est faite.

Le Très Respectable. — Applaudissons, mes Frères, et réjouissons-nous de l'heureuse acquisition que la Chambre du Milieu a faite en ce jour... A moi, mes Frères, par le signe !

Tous, en faisant le signe. — Ah ! Seigneur mon Dieu !

Le Très Respectable. — Par la batterie (chacun frappe neuf coups dans ses mains), et par l'acclamation mystérieuse !

Tous, à la fois. — Houzé ! houzé ! houzé !

Le néophyte remercie (ou le Maître des Cérémonies, à sa place), et le Très Respectable fait applaudir le remerciement.

Le Très Respectable. — Vénérable Frère Maître des Cérémonies, veuillez conduire le nouveau Maître à sa place... (Une fois que le néophyte est placé :) Maintenant, mon Frère, veuillez bien prêter toute votre attention à l'allocution que je vais vous adresser, afin de porter dans votre esprit une première lumière au sujet des travaux symboliques dont vous avez été l'un des ouvriers aujourd'hui.

ALLOCUTION DU TRÈS RESPECTABLE

Mon Frère,

En Égypte, la Maîtrise, troisième grade de l'Initié, se nommait : « Porte de la mort ». En effet, vous avez touché aux confins de la vie et de la mort, suivant l'expression d'Apulée ; vous êtes descendu dans la tombe noire de l'humanité pour renaître à la lumière et à la vie nouvelle.

Cette allégorie, toujours la même, se retrouve dans toutes les religions, dans toutes les légendes, sous des noms différents. Partout, c'est la même idée : un dieu, un héros, un sage, un martyr succombe sous les coups du génie du mal et subit le trépas, pour recommencer bientôt après une vie glorieuse et immortelle... C'est le dogme de la lutte éternelle des deux grands principes opposés qui pèsent sur le monde : le bien et le mal, la lumière et les ténèbres.

Dans le sens astronomique, la disparition et le retour du soleil sur notre hémisphère indiquent également la mort du Dieu-Lumière expirant en hiver pour ressusciter au printemps.

En lisant les divers ouvrages qui traitent de la Maçonnerie, vous y trouverez, mon Frère, des explications aussi nombreuses que variées des symboles et des allégories du troisième degré. Cette étude ne sera pas sans attrait pour vous. Nos rituels ne peuvent entrer dans de si longs déve-

loppements ; ils se contentent d'indiquer la voie où l'Initié doit marcher avec courage et persévérance.

Quant à moi, je vous ferai connaître, en quelques mots seulement, le héros du drame symbolique auquel vous venez de prendre une part active, — je veux dire : notre Maître Hiram. — Le Vénérable Frère Orateur reprendra ensuite le sujet que je ne vais qu'effleurer et vous le développera avec toutes les ressources de son talent.

L'Orient, ce berceau de la civilisation, mon Frère, est aussi le berceau des légendes et des fables. Sous un ciel d'un azur splendide, dans ces déserts brûlés par les rayons ardents d'un soleil implacable, sur cette terre qui à chaque pas cache ou montre aux yeux éblouis du voyageur des ruines géantes, historiens de pierre des mondes disparus et des civilisations éteintes ; dans ce pays de la lumière éclatante, l'imagination des rapsodes et des poètes n'est jamais épuisée, et, dans les villes saintes comme au désert, sous la tente qui protège les tribus vagabondes, le conteur sait toujours captiver l'attention de ses auditeurs fanatisés par ses merveilleux récits.

La construction du temple de Salomon ou Soliman, l'une des merveilles du monde, et la mort tragique d'Hiram, qu'on nomme aussi Hiram-Abi ou Adon-Hiram, devaient donc séduire et ont séduit en effet l'imagination de nos pères, qui en ont légué la tradition à leurs successeurs.

Nous empruntons à la Bible, légende profane, quelques fragments où vous retrouverez l'histoire et la figure de notre respectable Maître Hiram.

C'était au temps de la plus grande puissance de Salomon, fils de David. Ce roi renommé par sa sagesse faisait élever un temple magnifique à la gloire de Jéhovah.

L'architecte chargé de cette construction, c'était Hiram.

Quel était cet homme?... D'où venait-il?...

Son passé était un mystère. Envoyé au roi Salomon par le roi des Tyriens, adorateurs de Moloch, ce personnage, aussi étrange que sublime, avait su, dès son arrivée, s'imposer à tous.

Son génie audacieux le plaçait au-dessus des autres hommes ; son esprit échappait à l'humanité, et chacun s'inclinait devant la volonté et la mystérieuse influence de celui qu'on nommait : le Maître.

La bonté et la tristesse étaient peintes sur son visage assombri, et son large front, — écoutez bien, mon Frère, — reflétait à la fois l'Esprit de Lumière et le Génie des Ténèbres.

Grand architecte et grand statuaire, Hiram n'avait jamais connu d'autre maître que la solitude, d'autres modèles que ceux que le désert lui avait fournis parmi les débris inconnus et les figures colossales et grandioses de dieux et d'animaux symboliques, espèces évanouies, spectres d'un monde ancien et d'une société disparue et morte.

Son pouvoir était grand ; il avait sous ses ordres plus de trois cent mille ouvriers, hommes de tous les pays, parlant toutes les langues, depuis l'idiome sanscrit de l'Himalaya jusqu'au langage guttural des sauvages lybiens.

Sur un ordre d'Hiram, la multitude innombrable des travailleurs s'avavançait de tous les points de l'horizon, comme les flots d'une mer pressée, prêts à inonder les vallons et les plaines insuffisants pour les contenir ; ou bien encore, présentant à perte de vue l'aspect d'une mosaïque de têtes humaines, elle s'échelonnait en amphithéâtre jusqu'au sommet de l'horizon, aussi nombreuse que les étoiles du ciel ou que les grains de sable du désert.

Un jour, une grande souveraine, Balkis, reine de Saba, vint rendre visite au plus grand roi de la terre.

Salomon, pour lui donner une idée de sa puissance, veut lui faire admirer les travaux du superbe édifice élevé par lui à Jéhovah. La reine émerveillée demande à voir l'architecte de génie qui a conçu et dirigé l'édification de tant de splendeurs ; elle veut voir aussi l'armée des ouvriers.

Quoique à contre-cœur, Salomon mande Hiram. Le Maître, après avoir rendu honneur à Balkis, se dirige vers l'entrée du Temple ; il s'adosse au portique extérieur, et, se faisant un piédestal d'un bloc de granit, il jette un regard assuré sur la foule convoquée qui se dirige vers le centre des travaux... A un signe d'Hiram, tous les visages se tournent vers lui... Le Maître alors lève le bras droit, et de sa main ouverte il trace une ligne horizontale, du milieu de laquelle il fait tomber une ligne perpendiculaire figurant deux angles droits en équerre, signe auquel les Syriens reconnaissent la lettre T.

A ce signe de ralliement, la fourmilière humaine s'agite, comme si une trombe de vent l'avait bouleversée. Puis les groupes se forment, se dessinent en lignes régulières et harmonieuses ; les légions se disposent, et ces milliers d'ouvriers, conduits et dirigés par des chefs inconnus, se partagent en trois corps principaux, subdivisés chacun en trois cohortes distinctes, épaisses et profondes, où marchent :

- 1° Les Maîtres,
- 2° Les Compagnons,
- 3° Les Apprentis.

Au centre sont les travailleurs de la pierre ; à droite, ceux qui travaillent le bois ; à gauche, ceux qui s'adonnent à l'industrie des métaux.

Ils sont là par centaines de milliers. La terre tremble sous leurs pas ; ils s'approchent, semblables aux hautes vagues de la mer prêtes à envahir le rivage. Point de cris, point de clameurs ; on n'entend que le roulement sourd et cadencé de leur marche, pareil au grondement d'un tonnerre lointain, précurseur de l'ouragan et de la tempête... Qu'un souffle de colère vienne à passer sur ces têtes, et ces flots animés emporteront dans

le tourbillon de leur puissance irrésistible tout ce qui voudrait faire obstacle à leur impétueux passage !

Devant cette force inconnue qui s'ignore elle-même, Salomon a pâli. Il jette un regard effaré sur le brillant mais faible cortège des prêtres et des courtisans qui l'entourent... Son trône va-t-il être submergé et broyé par les flots de cet océan humain?... Non ! Hiram vient d'étendre le bras : tout s'arrête !... A un signe, cette armée innombrable se disperse ; elle se retire frémissante, mais obéissant à l'intelligence qui la domine et qui la dompte.

— Eh quoi ! se dit Salomon, un seul signe de cette main fait naître ou disperse des armées ?...

Puis, comparant cette force occulte, cette puissance formidable à la sienne, le grand roi, qui croyait avoir reçu de son Dieu le savoir et la sagesse, comprit que ces dons étaient peu de chose auprès de ce qu'il venait de découvrir ; et alors, en son âme, il reconnut l'existence d'un pouvoir supérieur au sien, pouvoir auquel l'avenir, dont il avait la prescience, réservait peut-être une souveraineté plus grande que la sienne et plus universelle...

Salomon était obligé de reconnaître une force nouvelle, à côté de laquelle jusqu'à ce moment il était passé sans même la soupçonner.

Cette puissance, c'était le Peuple !

Quant au chef mystérieux qui commandait à ces légions d'hommes, son génie qui soumettait les éléments et domptait la nature devait soulever contre lui la haine des envieux, des lâches et des traîtres ; il devait succomber et il succomba sous les coups des trois mauvais Compagnons, qui personnifiaient l'ignorance, l'hypocrisie et l'ambition.

Voilà, mon Frère, comment la tradition orientale, dans son langage imagé et sa poésie naïve, a légué à travers les âges le souvenir de celui que nous appelons notre Maître.

Nous autres, Maçons, nous retrouvons dans Hiram la personnification de l'humanité, travaillant et luttant sans cesse, succombant parfois, mais se relevant toujours plus forte, plus vivace et plus vaillante pour continuer sa marche et arriver au but suprême : l'éternelle Vérité !

(Silence de quelques instants.)

Le Très Respectable. — Mon Frère, je pense que vous avez médité et j'espère que vous méditez encore mes paroles ; je forme des vœux pour que vous vous pénétriez bien de leur véritable sens, pour que vous y trouviez un sujet d'étude sérieuse... Mais votre instruction de ce jour n'est pas complète. En vous narrant l'histoire d'Hiram et de Salomon, je n'ai appelé votre attention que sur ce fait indiscutable de l'existence d'une force inconnue qui s'ignore elle-même, le Peuple. Il vous reste à connaître la part que Salomon a prise dans le meurtre d'Hiram ; il vous reste à apprendre la légende de la reine de Saba, dont je ne vous ai dit

qu'un mot ; il vous reste à découvrir, par l'exposé plus détaillé du Vénérable Frère Orateur, les motifs secrets de l'éternelle lutte du Bien et du Mal, de la guerre implacable de l'Esprit de l'Hypocrisie, de l'Ignorance et de la Haine contre le Génie du Travail, de la Science et de l'Amour... Vénérable Frère Orateur, vous avez la parole... Attention, mes Frères.

Le discours de l'Orateur à la réception de Maître est d'une importance trop capitale pour que je néglige d'en donner intégralement la substance. Si la forme de « ce morceau d'architecture » varie, puisque la rédaction en est laissée au harangueur, le fond, par contre, est immuable. Ce discours doit toujours se diviser en trois parties : la première donne censément une explication astronomique de la lugubre comédie de la réception de Maître ; la seconde développe la légende d'Hiram et la présente d'une façon nouvelle et significative ; quant à la troisième partie, qui sert de conclusion, elle est une philippique, courte, mais fort astucieuse, contre les hauts grades, et son but est de donner à croire au nouveau Maître qu'il est parvenu au dernier degré réel de la Franc-Maçonnerie et que les grades plus élevés sont appelés à disparaître comme étant inutiles, absurdes et sans influence sur les Loges.

DISCOURS DU VÉNÉRABLE ORATEUR

Mon Frère,

Avant de parvenir au point d'élévation où votre persévérance vient de vous conduire, quelle n'a pas dû être votre surprise d'assister à une solennité des plus extraordinaires, qui sans doute a frappé d'étonnement votre raison et dérouté votre sagacité et votre jugement !

A vos regards inquiets s'est offert un spectacle dont vous étiez loin de soupçonner le sinistre appareil et les affligeants motifs, alors que, dans les deux premiers grades, vous passiez d'heureux loisirs entre l'étude des sciences qui honorent l'esprit humain et les épanchements intimes d'une société choisie que la sagesse de notre institution semblait devoir préserver des approches du crime.

Quelle pénible position était la vôtre !... Des symboles de plus en plus graves ; d'épaisses ténèbres ; un seul point de lumière comme un phare lointain, pour unique direction ; un isolement affreux au sein d'une famille de Frères ; une accusation, nulle défense ; des juges, plus d'amis ; des courses incertaines ; un guide armé par la défiance ; un silence à peine interrompu par quelques sombres avis ; une catastrophe atterrante, une victime, une narration imprévue ; des recherches singulières, des indices mystérieux, des leçons figurées ; tout cela a dû vous paraître comme un dédale inextricable... Que pouvait-il se passer dans tout votre

être que n'aient dû jadis éprouver les initiés de l'antiquité, ces cœurs vaillants qui, pour connaître la sagesse et la vérité, n'hésitaient pas à se soumettre aux plus terribles épreuves, hommes admirables, premiers néophytes de la vieille et sublime institution dont nous avons tant le droit d'être fiers ?

Notre institution, en effet, mon Frère, remonte aux temps les plus reculés. Elle a subi dans ses formes extérieures l'influence des siècles ; mais son esprit est constamment resté le même.

Les Indiens, les Égyptiens, les Syriens, les Grecs, les Romains, vous le savez, avaient des mystères. Les temples où l'on était initié offraient dans leur ensemble l'image symbolique de l'univers. Le plus souvent, la voûte de ces temples, étoilée comme le firmament, était soutenue par douze colonnes, qui figuraient les douze mois de l'année. La plate-bande qui couronnait les colonnes s'appelait zodiaque, et un des douze signes célestes y répondait à chacune des colonnes. Quelquefois aussi, la lyre d'Apollon, emblème de cette mélodie, que, selon les anciens initiés, produit le mouvement des corps célestes, mais que nos organes trop imparfaits ne peuvent saisir, y tenait la place des signes du zodiaque. Le corps de cette lyre était formé par le crâne et par les deux cornes du bœuf, animal qui, pour avoir été employé à sillonner la terre, était devenu le symbole de l'astre qui la féconde, Phébus-Apollon ; les cordes, au nombre de sept, faisaient allusion aux sept planètes alors connues, ou encore représentaient les sept jours de la semaine.

On retrouve les mêmes types symboliques dans les temples des Gaulois et des Scandinaves. L'Edda, recueil vénéré des vieilles traditions des peuples du Nord, rapporte qu'un roi de Suède, appelé Gilfe, nom qui signifie loup ou initié, introduit dans le palais d'Asgard, c'est-à-dire dans le séjour des dieux, vit le toit de ce palais élevé à perte de vue et couvert de boucliers dorés ou d'étoiles ; il avait rencontré sur le seuil un homme qui s'exerçait à lancer en l'air sept fleurets à la fois. Dans le langage hiéroglyphique des initiés, les épées et les poignards se prennent pour les rayons des astres ; ces fleurets se rapportaient donc figurativement au système planétaire, et le palais d'Asgard offrait conséquemment une représentation de l'univers.

L'autre de Mithra ou du Dieu-Soleil était un autre emblème du monde. Les initiés de la Perse consacraient les antres au culte de ce dieu. Ils les partageaient en divisions géométriques, et ils y figuraient en petit l'ordre et la disposition de l'univers. C'est à leur exemple que l'usage s'était établi de célébrer les mystères dans des antres ; et cela explique pourquoi Pythagore et Platon appelaient le monde un antre, une caverne. Dans le cérémonial de la réception, les mithriades montaient une échelle, le long de laquelle il y avait sept portes ; chaque porte figurait une des planètes, à travers lesquelles, selon la doctrine de

tous les initiés, passaient successivement les âmes qui s'y purifiaient et parvenaient enfin au firmament, séjour de la lumière incréée, dont elles s'étaient détachées originairement pour venir habiter la terre et s'unir aux corps.

La Franc-Maçonnerie, mon Frère, a des symboles analogues. Je ne vous parlerai pas de cette étymologie qui fait dériver le mot « Loge » du sanscrit *loga*, qui signifie « monde », bien qu'en considérant l'affinité existant entre le sanscrit et les langues grecque et latine, dont les idiomes modernes sont formés, une telle étymologie ne dût pas paraître forcée. Je vous ferai seulement remarquer que, ainsi que cela vous a été enseigné au grade d'Apprenti, les dimensions de la Loge sont celles de l'univers ; que sa longueur est de l'Orient à l'Occident, sa largeur du Midi au Septentrion, sa profondeur de la surface de la terre au centre, sa hauteur d'innombrables coudées ; que les piliers qui la soutiennent sont : la Sagesse, la Force et la Beauté, attributs principaux de la création ; enfin, qu'il faut monter sept degrés pour parvenir au trône du Vénérable, et que ces sept degrés rappellent l'échelle emblématique de Mithra.

Dans tous les mystères anciens, comme dans les initiations de la Maçonnerie moderne, le cérémonial de la réception figurait les révolutions des corps célestes et leur action fécondante sur la terre. Ce cérémonial faisait également allusion aux purifications de l'âme pendant son passage à travers les planètes, où elle revêtait des corps plus purs à mesure qu'elle se rapprochait de sa source, la lumière éternelle, la lumière incréée. L'initiation avait une vertu précieuse : elle dispensait l'âme de l'initié des diverses migrations planétaires ; cette âme, à la mort de l'adepte, passait directement dans le séjour de la béatitude sans fin, se fondant pour ainsi dire, en un divin embrasement, dans le sein du Dieu-Lumière, du Dieu-Soleil.

Par une conséquence toute naturelle de ces prémisses emblématiques, les Officiers, qui présidaient autrefois aux initiations, et notamment à celle d'Eleusis, représentaient les grands agents de la création. L'Hiérophante, Vénérable de la Loge antique, figurait le Demi-Ourgos, qui se traduit par Grand Architecte du Monde. Le Dadouque, second ministre, le même que notre Premier Surveillant, représentait le Soleil ; il en portait l'image sur sa poitrine. L'Epibome, ou notre Second Surveillant, représentait la lune ; il était décoré du croissant de cet astre. Enfin, le Céryce ou hérault sacré, l'Orateur de l'initiation maçonnique, symbolisait la parole, c'est-à-dire *la vie*, dans la langue mystique... On trouve les mêmes Officiers dans l'initiation scandinave. « Gilfe, ayant, comme vous l'avez vu, pénétré dans le palais d'Asgard, aperçut, dit l'Edda, trois trônes élevés l'un au-dessus de l'autre, et, sur chaque trône, un homme assis. Il demanda lequel des trois était le roi, nom du soleil dans le langage figuré des initiés anciens. Son conducteur lui répondit : —



LE SIGNE DE DÉTRESSE. — Au grade de Maître, on raconte à l'initié qu'un certain capitaine Mac-Kinsty, tombé, pendant la guerre d'Amérique, entre les mains des Iroquois, allait être scalpé et embroché par ces sauvages, lorsqu'il eut la bonne inspiration de faire le signe de détresse. A ce signe, le chef des Peaux-Rouges s'arrêta ; l'anthropophage, qui était franc-maçon, avait reconnu un Frère. Ainsi, le capitaine Mac-Kinsty échappa seul au massacre.

« Celui que vous voyez assis sur le premier trône est le roi ; il se nomme « Har, c'est-à-dire sublime ; le second se nomme Jafnhar, l'égal du « sublime ; mais celui qui est le plus élevé s'appelle Trédie, ou le nombre « Trois »... Les chrétiens, eux aussi, ont conservé, de leurs mystères primitifs, une hiérarchie symbolique du même genre : le pape, du mot grec *pappas*, qui veut dire père, créateur ; l'évêque, d'*épiskopos*, surveillant ; et l'archevêque, d'*arché-épiscopos*, premier surveillant... Vous devez vous rappeler, en outre, mon Frère, que les Instructions maçonniques sont fort explicites en ce qui touche le rôle emblématique des trois premiers Officiers de la Loge ; elles disent, en effet, qu'au moment où l'Apprenti reçoit l'initiation, il aperçoit « trois sublimes lumières de la « Maçonnerie : le soleil, la lune et le Maître de la Loge. »

Indépendamment de la hiérarchie des fonctions, les anciens initiés avaient une hiérarchie de grades. Ainsi, les isiates passaient par trois degrés d'initiation : les mystères d'Isis, ceux de Sérapis et ceux d'Osiris. Après le temps d'épreuves, les initiés d'Eleusis devenaient mystes, puis époptes. Les pythagoriciens avaient trois grades : auditeur, disciple, physicien. Les premiers chrétiens, trois grades aussi : auditeur, compétent, fidèle. Les manichéens, trois grades également : auditeur, élu, maître. Les seuls mithriades en avaient sept : soldat, lion, corbeau, perse, bromius, hélios et père. A l'exemple de toutes les initiations, la Franc-Maçonnerie a trois grades : ceux d'Apprenti, de Compagnon et de Maître.

Dans les anciens mystères, tout aussi bien que de nos jours, le cérémonial mystique s'accomplissait secrètement ; et l'on n'était admis à en être témoin qu'après avoir subi de longues et pénibles épreuves et s'être engagé par un serment solennel à n'en divulguer aux profanes ni les détails ni la signification. Macrobe nous explique les motifs de cette réserve : « La nature, dit-il, craint d'être exposée nue à tous les regards. Non seulement, elle aime à se travestir pour échapper aux yeux grossiers du vulgaire ; mais encore elle exige des sages un culte emblématique. » Voilà pourquoi les initiés eux-mêmes n'arrivent à l'intelligence des mystères que par les voies détournées de l'allégorie.

Le parallèle auquel je viens de me livrer, mon Frère, était indispensable pour que vous pussiez aisément comprendre et admettre ce que j'ai encore à vous dire.

Bien que beaucoup considèrent Salomon comme fondateur de la Franc-Maçonnerie, le personnage qui joue le principal rôle dans la légende est Hiram, l'architecte du Temple de Jérusalem. Hiram, de même qu'Osiris, que Mithra, que Bacchus, que Balder, en un mot, de même que tous les dieux célèbres dans les mystères d'autrefois et d'aujourd'hui, est une des mille personnifications du soleil. Hiram signifie en hébreu « vie élevée », ce qui désigne bien la position du soleil par rapport à la terre.

Hiram est représenté comme le chef des constructeurs du Temple de

Salomon. Cette allégorie maçonnique se retrouve dans les fables du paganisme, et jusque dans la Bible. Dans les premières, on voit Phébus-Apollon, divinité représentant le soleil, travailler comme maçon à la construction des murs de Troie, et Cadmus, qui est aussi le soleil, bâtit Thèbes aux sept portes, qui avaient les noms des sept planètes. L'Edda des Scandinaves parle d'un architecte qui propose aux dieux de leur bâtir une ville et leur demande pour salaire le soleil et la lune. Dans la Bible, on lit au livre des *Proverbes* ces paroles significatives : « La souveraine Sagesse a bâti sa maison ; elle a taillé ses sept colonnes. » En outre, singularité à noter, on saupoudrait de plâtre le récipiendaire dans certaines initiations anciennes.

Pendant le cérémonial qui s'est accompli, mon Frère, à votre triple réception, nous avons figuré la révolution annuelle du soleil, et vous avez représenté cet astre. Le même rite était en usage dans les primitives initiations.

Le symbole des trois grades maçonniques embrasse les principales divisions de la course annuelle du soleil. Le premier grade se rattache au temps qui s'écoule entre le solstice d'hiver et l'équinoxe du printemps ; le second, au temps compris entre l'équinoxe du printemps et l'équinoxe d'automne ; et le troisième, au temps qui suit, jusqu'au solstice d'hiver.

Aspirant, vous avez d'abord été placé dans un lieu de ténèbres et entouré des images de la destruction, vous en êtes sorti, les yeux couverts d'un épais bandeau, et à moitié nu. Toutes ces circonstances faisaient allusion au soleil d'hiver, sans lumière, sans chaleur et sans force, à la nature triste et dépouillée de ses ornements accoutumés. Vous étiez alors l'Horus des Égyptiens, le Bacchus des Athéniens, le Cadmilus de Samothrace ; en un mot, le soleil à peine renaissant. On vous a introduit dans le temple ; vous y avez fait trois voyages, au milieu du bruit, des secousses répétées qu'éprouvait le sol sur lequel vous marchiez ; vous avez été purifié par l'eau, par le feu ; vos yeux, enfin, se sont ouverts à la lumière. Ne reconnaissez-vous point là les vicissitudes des trois mois de l'année que traverse le soleil au commencement de sa révolution, les ouragans, les pluies, et enfin le printemps qui rend la paix, la vie et la clarté à la nature?... Le Frère Terrible qui vous accompagnait et vous soumettait aux épreuves, n'est-il point Typhon, le méchant frère d'Osiris, le mauvais principe, qui lutte constamment contre la lumière et sa chaleur vivifiante ?

La réception au grade de Compagnon offre une continuation de la même allégorie. Là vous n'étiez plus cet Apprenti qui dégrossit la pierre brute, ou le soleil qui jette des semences de fécondité dans une terre nue et sans grâce ; vous étiez l'ouvrier habile qui donne à la matière des formes élégantes et symétriques. Vous avez accompli cinq voyages, puis un sixième, et alors on vous a communiqué une parole qui signifie « épi »,

pour vous rappeler l'action fécondante du soleil pendant les six mois qui s'écoulent entre les deux équinoxes.

Au grade de Maître, où vous venez d'être reçu, la scène se rembrunit, et, en effet, à l'époque où l'on est arrivé, le soleil commence à redescendre vers l'hémisphère inférieur. La légende que l'on vous a racontée rapporte que, le Temple étant presque achevé, trois mauvais Compagnons conspirèrent contre les jours d'Hiram ; cela ne semble-t-il pas représenter les trois mois d'automne s'entourant de brumes quand le soleil est parvenu au bout de sa course annuelle ? Pour consommer leur attentat, ils s'apostent aux trois portes du Temple situées au Midi, à l'Occident et à l'Orient, les trois points du ciel où paraît le soleil ; et, au moment où Hiram se présente pour sortir à la porte du Midi, un des trois Compagnons lui demande la parole sacrée, qu'Hiram est alors dans l'impuissance de donner. La parole, je vous l'ai dit, mon Frère, c'est la vie. La présence du soleil dans sa force provoque, en effet, les acclamations, les chants de tout ce qui respire ; son absence rend tout muet. Hiram, ayant refusé de donner la parole, est aussitôt frappé à la gorge d'un coup de règle de vingt-quatre pouces : ce nombre est celui des heures de la révolution diurne du soleil ; n'est-ce point l'accomplissement de cette division du temps, celle du jour en vingt-quatre heures, qui porte le premier coup à l'existence du soleil ?... Hiram s' imagine pouvoir fuir par la porte d'Occident ; mais, là, il rencontre le second Compagnon, qui, sur son refus de lui donner la parole, le frappe au cœur d'une équerre de fer : si vous divisez en quatre parties égales le cercle du zodiaque, et que, de deux points de section les plus rapprochés, vous tiriez deux lignes droites convergentes vers le centre, vous aurez une équerre, c'est-à-dire un angle ouvert à 90 degrés ; ce second coup porté au cœur, symbole du centre, ne fait-il pas allusion au préjudice que porte au soleil la seconde distribution du temps, celle de l'année zodiacale en quatre égales saisons ?... Enfin, Hiram, espérant pouvoir fuir par la porte de l'Orient, s'y présente ; il y trouve le troisième Compagnon, qui, après lui avoir, lui aussi, demandé vainement la parole, le frappe au front d'un coup mortel avec un maillet : la forme cylindrique du maillet ne symbolise-t-elle pas admirablement l'année, mot qui veut dire cercle, anneau, troisième distribution du temps dont l'accomplissement porte le dernier coup à l'existence du soleil expirant ?...

Les circonstances qui suivent sortent de ce principal thème, bien qu'elles aient toujours rapport à la mort fictive du soleil.

Le cadavre d'Hiram a d'abord été caché sous des décombres, image des frimas et de la destruction désordonnée qu'amène l'hiver ; puis il est enterré sur le mont Liban... Il est à remarquer, mon Frère, que cette montagne joue aussi un rôle important dans la légende d'Adonis, nom païen qui est le même que l'hébreu Adonai. Adonis était adoré à Tyr,

pays d'où vient Hiram. C'est sur le mont Liban que, d'après le paganisme, Adonis a été mis à mort par un sanglier, emblème de l'hiver; c'est là qu'il est retrouvé par Vénus en pleurs.

Lorsque la disparition d'Hiram fut constatée, Salomon, dont je vais vous expliquer tout à l'heure la complicité dans le crime en vous révélant toute la légende de notre Respectable Maître, Salomon, dis-je, envoie à sa recherche. Les recherches, faites par trois Maîtres, n'aboutissent pas. Pour obtenir un résultat, il faut l'envoi de neuf Maîtres, figure des neuf bons mois de l'année. Arrivés sur le mont Liban, ils découvrent une tombe qu'ombrage une branche d'acacia; là est le corps inanimé d'Hiram... Or, qu'est-ce que l'acacia, mon Frère?... C'est l'arbre que les anciens Arabes (1) avaient consacré au soleil! C'est le rameau de myrte de l'initiation grecque! le rameau d'or de Virgile! le gui sacré des Gaulois et des Scandinaves! l'aubépine des mystères des premiers chrétiens!

Telle est, au point de vue astronomique, mon Frère, cette allégorie de la Maîtrise, dont les traits fondamentaux se retrouvent dans les fables d'Osiris, d'Adonis, de Bacchus, de Balder, et de tous les autres dieux célébrés dans les mystères d'autrefois. Dans toutes, c'est un personnage vertueux qu'on assassine, dont on place le cadavre dans un endroit situé hors de la ville; ce sont des recherches, des visites au tombeau par des amis ou des disciples; c'est un Dieu qui ressuscite au bout de quelque temps de sépulture; partout, c'est, en un mot, la même pensée.

Quant aux ornements, dont notre Très Respectable vient de vous décorer, mon Frère, ils rentrent, eux aussi, dans l'allégorie solaire, comme toutes les circonstances de votre réception. Votre tablier, par sa forme semi-circulaire, figure l'hémisphère inférieur. Le cordon que vous portez de l'épaule gauche à la hanche droite est la bande zodiacale; la couleur en est bleue, comme l'azur du ciel, parce que, de même que les anciens initiés, les Francs-Maçons modernes affectent cette couleur aux signes inférieurs du zodiaque. Le bijou suspendu au bas de votre cordon se compose d'un compas et d'une équerre: le compas est l'emblème du soleil, la tête figure le disque de cet astre, les branches en représentent les rayons; l'équerre fait allusion à cette portion de la circonférence de la terre que le soleil éclaire de son zénith.

Dans toutes les cérémonies qui s'accomplissent en Loge, vous reconnaîtrez constamment la même pensée. Ainsi, notre association s'est mise sous l'invocation de saint Jean, parce que saint Jean figure Janus, le soleil des solstices. C'est en effet au solstice d'été que vous trouvez la fête de

(1) Ici, malgré toute sa science, la Franc-Maçonnerie, à force de vouloir mettre le soleil partout, fait preuve d'une ignorance superbe. « L'acacia est un arbre qui nous vient d'Amérique, et il n'était pas connu dans les anciens continents, avant la découverte du nouveau monde ». (*Traité sur l'arbre nommé Acacia*, Bordeaux, 1762.)

saint Jean dit Baptiste et au solstice d'hiver que vous trouvez celle de saint Jean dit l'Apôtre, et c'est aussi à ces deux époques de l'année, à ces solstices que nous célébrons la fête de notre patron, avec un cérémonial tout astronomique.

Me voici arrivé, mon Frère, à la partie la plus délicate de mon discours, aux lignes de ce morceau d'architecture les plus difficiles à tracer.

En ce moment, peut-être, vous vous considérez comme suffisamment pénétré du drame allégorique dans lequel vous avez joué un rôle, et pourtant, malgré l'allocution de notre Très Respectable, malgré l'explication astronomique dont je viens de vous donner quelques aperçus, vous ne savez encore rien ou presque rien ; car la légende, telle qu'elle est, ne vous a été jusqu'à présent qu'incomplètement communiquée. C'est cette légende, tout entière, mon Frère, qu'il vous faut méditer.

(Ici l'Orateur s'arrête et prend quelques instants de repos.)

La réputation de sagesse de Salomon et le bruit de ses magnifiques travaux s'étaient répandus par toute la terre ; la renommée, à la voix puissante, en avait fait retentir tous les échos jusqu'aux extrémités du monde. C'est alors que Balkis, reine de Saba, vint à Jérusalem, — la Bible le constate, — pour saluer le grand monarque et admirer les merveilles de son règne.

Balkis arrive. Elle trouve Salomon tout vêtu d'or, assis sur un trône fait en bois de cèdre doré, les pieds posés sur un tapis d'or. Il lui semble voir d'abord une statue du plus précieux des métaux avec un visage et des mains d'ivoire. Mais la statue, s'animant, s'avance au devant de Balkis. Le roi la fait asseoir à ses côtés sur ce trône qui éblouirait tout autre que la Reine du Midi.

Balkis, après avoir offert à Salomon des présents somptueux, lui propose, à la mode orientale, trois énigmes. Le Sage, — c'est le nom que Salomon se fait donner, — ayant corrompu le grand-prêtre des Sabéens et en ayant reçu de lui d'avance les trois énigmes à prix d'argent, en a fait préparer la solution par Sadoc, le grand-prêtre des Hébreux. Aussi peut-il répondre à la Reine aussitôt qu'elle a parlé.

Salomon promène Balkis à travers ses palais, dont il lui fait admirer les magnificences. Puis, il la conduit au temple qu'il s'occupe d'élever au Dieu d'Israël. Quand ils sont arrivés aux fondations de l'autel, la Reine remarque un pied de vigne arraché de terre et jeté à l'écart. Un oiseau merveilleux qui accompagne partout Balkis, une huppe appelée Hud-Hud, lui fait comprendre par ses cris plaintifs quel est ce signe méprisé, quel dépôt sacré cette terre recouvre, cette terre violée par l'orgueil de Salomon. « Tu as élevé ta gloire sur le tombeau de tes pères, dit Balkis au Roi ; et ce cep, ce bois sacré... — Je l'ai fait arracher, interrompt Salomon, pour élever ici un autel de porphyre et de bois d'olivier que je ferai décorer de quatre séraphins d'or. — Cette vigne, poursuit Balkis, avait été plantée

par Noé, le père de ta race. Un descendant de Noé n'a pas pu sans impiété faire arracher ce cep vénérable. C'est pourquoi le dernier prince de ta race sera cloué comme un criminel à ce bois qui devait être sacré pour toi ! »

Cependant, le feu des yeux de la Reine du Midi a embrasé le cœur de Salomon, et il est devant elle comme un serviteur, comme un esclave devant le maître de qui dépend sa vie. D'abord, l'orgueil de Salomon avait révolté Balkis; mais bientôt elle a été touchée de voir que le Roi est devenu par l'amour un autre homme, et, fière d'avoir changé ce cœur superbe et hautain, elle a fait au Roi qui l'implorait la promesse de l'épouser.

Mais, soit qu'elle visite le palais du Roi ou le Temple qui s'élève en l'honneur du Dieu des Hébreux, soit que Salomon lui montre quelque une des autres merveilles qui ont porté si haut sa gloire, chaque fois qu'elle demande le nom de l'ouvrier qui a conçu, qui a exécuté ces chefs-d'œuvre admirables, le Roi lui répond : « C'est un certain Hiram, personnage bizarre et farouche, que m'a envoyé le roi des Tyriens. »

Balkis veut qu'Hiram lui soit présenté. Salomon essaie de la distraire de cette idée. Mais, comme il lui fait voir des colonnes, des statues d'animaux et des statues de chérubins, comme il lui montre le trône d'ivoire et d'or qu'il s'est fait ériger en face de l'autel, comme il lui parle de la mer d'airain qu'il va faire exécuter, la Reine de Saba lui demande : « Qui a élevé ces colonnes ? qui a ciselé ces statues ? qui a dressé ce trône ? qui va couler cette mer d'airain ? » Salomon est toujours obligé de lui répondre : « C'est Hiram. » Balkis est donc impatiente de le voir, et Salomon, pour ne pas offenser la Reine, cède à ses désirs et ordonne qu'Hiram soit amené.

Nul ne sait la patrie ni l'origine de ce sombre personnage, que son génie élève au-dessus de tous les hommes et qui a la vulgaire multitude en mépris profond. Mais celui qui vit ainsi comme un étranger au milieu des enfants d'Adam n'est pas en effet un descendant du premier homme. Si leur première mère est aussi sa mère, Adam ne fut que le nourricier de Caïn.

Écoutez bien, mon Frère, la généalogie d'Hiram, le vrai fondateur de la Franc-Maçonnerie, et vous comprendrez que les fils d'Hiram forment au milieu de la société humaine une race d'élite.

Reportons-nous aux premiers jours du monde, à l'époque où Adam et Ève étaient encore dans l'Éden. Eblis (1), l'Ange de Lumière, n'a pu voir la beauté de la première femme sans la convoiter. Ève pouvait-elle résister à l'amour d'un ange ?... Caïn naquit. Son âme, étincelle de l'Ange de Lumière, Esprit du Feu, l'élevait infiniment au-dessus d'Abel, le fils

(1) Il est à remarquer qu'ici la Franc-Maçonnerie ne garde plus qu'un voile bien facile à soulever. Eblis, corruption de *diabolos*, diable, est un des noms de Lucifer; c'est exactement le nom sous lequel les Mahométans désignent l'ange déchu.

d'Adam... Cependant il fut bon pour Adam dont il soutint la vieillesse débile et impuissante, bon pour Abel dont il soutint les premiers pas. Mais Jéhovah Adonaï, jaloux du génie communiqué par Éblis à Caïn, a banni Adam et Ève de l'Éden pour les punir tous deux, et après eux leurs descendants, de la faiblesse d'Ève.

Adam et Ève détestaient Caïn, cause involontaire de cette sentence inique, et la mère elle-même reportait toute son affection sur Abel; quant à Abel, le cœur enflé par cette injuste préférence, il rendait à Caïn mépris pour amour. Une épreuve plus cruelle devait briser bientôt le cœur du noble fils d'Eblis. Aclinia, la première fille d'Adam et d'Ève, était unie à Caïn par une profonde et mutuelle tendresse, et, malgré leurs vœux et leurs prières. Aclinia fut donnée pour épouse à Abel, par la volonté de Jéhovah Adonaï; ce Dieu jaloux avait pétri le limon pour en faire Adam et lui avait donné une âme servile; aussi redoutait-il l'âme libre de Caïn !...

Poussé à bout par l'injustice de Jéhovah, par celle d'Adam, d'Ève et d'Abel, Caïn frappa le mauvais frère. Adonaï, ce Dieu qui devait noyer tant de milliers d'hommes dans les eaux du déluge, fit de la mort d'Abel un crime indigne de pardon.

Cependant, Caïn, pour racheter sa faute, cette faute excusable, commise dans un mouvement de légitime colère, mettait au service des enfants du limon cette âme supérieure qu'il tenait de l'Ange de Lumière, Eblis. Il leur apprenait à cultiver la terre. Hénoch, son fils, les initiait à la vie sociale. Mathusaël leur enseignait l'écriture. Lamech leur donnait l'exemple de la polygamie. Tubalcaïn, son fils, trouvait l'art de forger les métaux, perfectionnait ses découvertes et les propageait pour le bien des humains. Nohéma, que son frère Tubalcaïn épousa devant la Nature, leur apprenait l'art de filer et de faire de la toile pour s'en vêtir...

Admirez, mon Frère, à quel point le ressentiment contre l'injustice est faible chez les âmes supérieures. C'est Hiram, le descendant de Caïn, de Mathusaël, de Lamech, de Tubalcaïn et de Nohéma, qui emploie tout son génie, toute son industrie et toute son activité dans le plan et la construction de ce Temple que l'orgueil de Salomon élève à cet Adonaï, à ce Dieu implacable dont la haine poursuit, depuis le commencement des siècles, la race de Caïn de génération en génération.

Mais le fils de l'Esprit du Feu (1), des Génies du Travail, vit triste et solitaire au milieu des enfants d'Adam, et il n'a dit à aucun d'eux le secret de sa sublime origine. Tous le redoutent, et Salomon plus qu'aucun autre. La crainte qu'il inspire étouffe l'affection dans tous les cœurs avant

(1) Dans quelques rituels, l'architecte du Temple de Salomon est désigné ainsi : « Le Tyrien Hiram, fils d'Ur. » *Ur* veut dire « feu ». Cette désignation est rapportée, notamment, par le F. Clavel.

LA VOUTE D'ACIER



Honneurs maçonniques rendus à un Chevalier Kadosch (30° degré), agréé par un Atelier
Symbolique comme Garant d'Amitié et député d'une Sœur Loge Affiliée.

qu'elle naisse, et Salomon, qu'un secret instinct avertit de la grandeur mystérieuse d'Hiram et qui se sent humilié devant lui, le hait de toute la force de son orgueil.

Que la honte demeure sur le despote, prétendu Sage, fils de l'impudique David ! Les destins s'accompliront... Quand Hiram, l'artisan de tant de merveilles, paraît devant la Reine de Saba et qu'il élève sur elle sans

crainte comme sans vanité son regard de flamme, Balkis se sent troublée dans tout son être. Après qu'elle a retrouvé quelque assurance, elle questionne Hiram sur ses travaux et défend cet ouvrier modèle, exemple de toutes les perfections, contre les critiques qu'inspire à Salomon une basse jalousie.

Comme elle demande à voir rassemblée sous ses yeux cette armée innombrable de maçons, de charpentiers, de menuisiers, de mineurs, de fondeurs, de forgerons, de ciseleurs, de tailleurs de pierre, de sculpteurs, que dirige Hiram, Salomon lui dit que ces ouvriers, venus de tous les pays et parlant toutes les langues, sont dispersés de tous côtés, et qu'il est impossible de les réunir. Mais Hiram monte sur un bloc de granit pour être vu de toutes parts ; puis, levant la main droite, il trace dans l'air un T mystérieux, initiale de Tyr, où l'on adore l'Esprit du Feu, initiale de Tubalcaïn, le grand ancêtre du Travail... Aussitôt accourent de tous les points de l'horizon ces ouvriers divers de nation, de langue, d'origine. Ils sont plus de trois cent mille, et ils se rangent eux-mêmes comme une armée en bataille : l'aile droite est composée des charpentiers et de tous ceux qui façonnent le bois ; à l'aile gauche sont les mineurs, les fondeurs et tous les ouvriers qui appliquent leur art aux métaux ; au centre, les maçons et tous ceux qui travaillent la pierre... Hiram étend le bras, et cette armée demeure immobile.

A cette vue, la Reine comprend qu'Hiram est plus qu'un homme, et Salomon comprend que toute sa puissance n'est que faiblesse devant la puissance d'Hiram. Balkis regrette l'engagement téméraire qui la lie à Salomon, et celui-ci surprend les yeux de la Reine fixés sur l'ouvrier.

Mais cette puissance d'Hiram, si grande qu'aucune entreprise ne semblait en dépasser l'étendue, éprouve un échec d'autant plus cruel que la Reine, venue pour assister à son triomphe, est témoin de son humiliation.

Un Compagnon maçon, nommé Jubelas, un Compagnon charpentier, nommé Jubelos, et un Compagnon mineur, nommé Jubelum (1), ont réclamé le titre et le salaire des Maîtres, et Hiram leur a refusé cette augmentation de salaire à laquelle ils n'avaient pas droit... Pour se venger, le Compagnon maçon a mêlé le calcaire à la brique dans les préparatifs de la coulée de la Mer d'airain (2) ; le Compagnon charpentier

(1) Dans le rituel de la Maçonnerie Adonniramite, rite qui s'est fondu dans les Loges Françaises, les noms de Jubelas, Jubelos et Jubelum, sont remplacés par ceux de Phanor, Amrou et Méthousaël.

(2) L'historien juif Flavius Josèphe donne la description suivante de cette Mer d'airain attribuée à Hiram :

« Cet admirable ouvrier fit aussi un vaisseau de cuivre en forme d'un demi-rond, auquel on donna le nom de Mer à cause de sa prodigieuse grandeur ; car l'espace d'un bord à l'autre était de dix coudées, et ses bords avaient une palme d'épaisseur. Ce grand vaisseau était soutenu par une base faite en manière de colonne torse en dix replis, dont le

a prolongé les traverses des poutres pour les exposer à la flamme ; le Compagnon mineur a pris dans le lac empoisonné de Gomorrhe des laves sulfureuses qu'il a traîtreusement mêlées à la fonte... Un jeune ouvrier, nommé Bénoni, qui a pour Hiram l'amour dévoué d'un enfant pour son père, a surpris ce complot infâme, et il va le révéler à Salomon pour qu'il arrête la coulée de la Mer d'airain. Mais Salomon, heureux de voir Hiram humilié devant la Reine, veut que rien ne soit interrompu.

L'heure solennelle a sonné. Les obstacles qui retenaient l'airain liquide sont écartés et des torrents de métal fondu se précipitent dans le bassin immense qui doit être le moule de la Mer d'airain. Mais ce moule trop chargé se déchire, et le liquide de feu ruisselle de tous côtés... Hiram croit que l'action du feu vitrifie le sable, et pour l'arrêter il dirige une colonne d'eau sur la base des contre-forts du moule... L'eau et le feu se mêlent pour se combattre ; l'eau brûlante n'est plus qu'une vapeur qui se dégage de l'étreinte du feu en faisant jaillir dans les airs le métal fondu, et cette pluie retombe sur la multitude innombrable accourue pour voir ce spectacle et sème partout l'épouvante et la mort.

Le grand artisan déshonoré cherche autour de lui et ne retrouve plus son fidèle Bénoni. Dans sa douleur, il l'accuse, et ne sait pas que le pauvre enfant a péri victime de son dévouement en essayant encore de

diamètre était d'une coudée. A l'entour de cette colonne étaient douze bouillons opposés de trois en trois aux quatre principaux vents, vers lesquels ils regardaient, de telle sorte que la coupe du vaisseau portait sur le dos. Les bords de ce vaisseau étaient recourbés en dedans, et il contenait deux mille baths, qui est une mesure dont on se sert pour mesurer les liquides. Il fit, outre cela, dix autres vaisseaux soutenus sur dix bases de cuivre carrées, et chacune de ces bases avait cinq coudées de long, quatre de large et six de haut. Toutes étaient composées de diverses pièces fondues et fabriquées séparément. Elles étaient jointes en cette sorte : quatre colonnes carrées, disposées en carré dans la distance que j'ai dite, recevaient dans deux de leurs faces creusées à cet effet les côtés qui s'y emboîtaient. Or, quoiqu'il y eût quatre côtés à chacune de ses bases, il n'y en avait que trois de visibles, le quatrième étant appliqué contre le mur ; dans l'un était la figure d'un lion en bas-relief, dans l'autre celle d'un taureau, dans le troisième celle d'un aigle. Les colonnes étaient ouvragées de même manière. Tout cet ouvrage ainsi assemblé était porté sur quatre roues de même métal ; elles avaient une coudée et demie de diamètre depuis le centre du moyeu jusqu'à l'extrémité des rais ; les jantes de ces roues s'appliquaient admirablement bien aux côtés de cette base, et les rais y étaient emboîtés avec la même justesse.

« Les quatre coins de cette base, qui devaient soutenir un vaisseau ovale, étaient remplis par le haut de quatre bras de plein relief qui en sortaient, les mains étendues, sur chacune desquelles il y avait une console où devait être emboîté le vaisseau qu'il portait tout entier sur ces mains, et les panneaux ou côtés sur lesquels étaient ces bas-reliefs de lion et d'aigle étaient tellement ajustés à ces pièces qui remplissaient les coins qu'il semblait que tout cet ouvrage ne fût que d'une seule pièce. Voilà comme ces dix bases étaient construites.

« Il mit dessus dix vaisseaux ou lavoirs ronds et de fonte comme le reste. Chacun contenait quarante congés ; car ils avaient quatre coudées de hauteur, et leur plus grand diamètre avait aussi quatre coudées. Ces dix lavoirs furent mis sur ces dix bases qu'on appelle Méchonoth. Cinq furent placés au côté gauche du Temple qui regardait le Septentrion, et cinq au côté droit qui regardait le Midi.

« On mit en ce même lieu ce grand vaisseau nommé la Mer d'airain, destiné pour servir à laver les mains et les pieds des sacrificateurs, lorsqu'ils entraient dans le Temple pour y faire des sacrifices, et les cuves étaient pour laver les entrailles et les pieds des bêtes qu'on offrait en holocauste. »

(*Antiquités judaïques*, livre VIII, chap. II.)

prévenir cette grande catastrophe après le refus de Salomon d'étendre son sceptre pour tout arrêter...

Hiram n'a pas quitté le théâtre de sa défaite et de sa honte. Accablé par la douleur, il ne prend pas garde que cette mer d'airain fondu que la vapeur a soulevée tout entière, et qui est encore agitée jusque dans ses profondeurs, peut à chaque instant l'engloutir. Il ne songe qu'à la Reine de Saba qui est là, qui se préparait à saluer un grand triomphe et qui n'a vu qu'un grand désastre...

Tout à coup, il entend une voix étrange et formidable qui sort du fond de l'abîme du feu et qui l'appelle trois fois : « Hiram ! Hiram ! Hiram ! » Il lève les yeux, et il voit au milieu du feu une forme humaine, mais bien plus grande que les hommes qui vivent sur la terre... L'être surhumain s'avance vers lui en disant : « Viens, mon fils, viens sans crainte ; j'ai soufflé sur toi, et tu peux respirer dans la flamme »... Enveloppé de feu, Hiram trouve, dans l'élément où un fils d'Adam aspirerait la mort, des délices inconnues. Un attrait mystérieux l'emporte, et, sans plus résister, il demande à celui qui vient de l'appeler et qui l'emmène ainsi : « Où m'entraînes-tu ? — Au centre de la terre, dans l'âme du monde, dans le domaine d'Eblis et de Caïn, où règne avec eux la liberté. Ici expire la tyrannie jalouse d'Adonaï. Ici nous pouvons, en nous riant de sa fureur, goûter les fruits de l'Arbre de la Science. Ici est le domaine de tes pères. — Qui suis-je donc ? et qui es-tu ? — Je suis le père de tes pères, je suis le fils de Lamech et le petit-fils de Caïn, je suis Tubalcaïn. »

Tubalcaïn introduit Hiram dans le sanctuaire du Feu, et là il lui explique la faiblesse d'Adonaï et les basses passions de ce Dieu ennemi de sa créature et qui l'a condamné à mourir pour se venger des bienfaits que les Génies du Feu ont répandus sur elle... Hiram avance, et il se trouve en présence de l'auteur de sa race, de Caïn... L'Ange de Lumière, qui a engendré Caïn, a laissé tomber un reflet de son ineffable beauté sur la face de ce fils dont la grandeur irrite la jalousie d'Adonaï. Caïn raconte à ce dernier-né de sa race ses fautes, ses vertus plus grandes que ses fautes, et ses malheurs qui, par la persécution d'Adonaï, ont égalé ses vertus.

Hiram voit tous ceux de la race de Caïn qui sont morts avant le déluge. Pour ceux qui sont morts depuis cet acte de vengeance impitoyable, tous sont là présents, et pourtant Hiram ne peut les voir ; car la terre retient leurs corps ; mais leurs âmes sont rentrées dans ce domaine de Caïn et d'Eblis, qui est l'âme du monde.

Et Hiram entend la voix de celui qui est né des amours de Tubalcaïn et de sa sœur Nohéma, et qui lui-même eut des rapports avec la femme de Cham et eut d'elle Chanaan, père de Nemrod : « Un fils naîtra de toi, que tu ne verras pas et qui te donnera une innombrable postérité. Ta race,

bien supérieure à la race d'Adam, sera par elle foulée aux pieds. Pendant de longs siècles, ta race emploiera tout son courage et tout son génie à combler de bienfaits la race ingrate et stupide d'Adam. Enfin, les meilleurs deviendront les plus forts. Ils établiront par toute la terre le culte du Feu. Tes enfants, se ralliant à ton nom, détruiront le pouvoir des Rois et de tous les ministres de la tyrannie d'Adonaï. Va, mon fils, l'Ange de la Lumière et les Génies du Feu sont avec toi ! »

Hiram est transporté du sanctuaire du Feu sur la terre. Tubalcaïn y est revenu avec lui pour un instant... Avant de quitter son petit-fils, il achève de relever son courage, il lui donne le marteau dont il s'est servi lui-même dans les travaux qui l'ont rendu si fameux, et il lui dit : « Par ce marteau qui a ouvert le cratère des volcans, et avec l'aide des Génies du Feu, tu vas réaliser l'œuvre que tu as conçue et faire admirer aux témoins de ta défaite la Mer d'airain » (1).

Après que Tubalcaïn a disparu. Hiram se sert du marteau précieux pour réparer son œuvre...

Quelques instants ont suffi, et les premières lueurs du jour éclairent cette nouvelle merveille accomplie par le génie d'Hiram... Tout le peuple d'Israël célèbre sa gloire, et la Reine de Saba, dont les contradictions de Salomon ont irrité l'amour naissant, a le cœur inondé de joie.

Comme elle se promène, accompagnée de ses femmes, hors des murs de Jérusalem, un secret instinct conduit auprès d'elle Hiram qui se dérobe à son triomphe et qui croit toujours chercher la solitude. Ils se font l'un à l'autre l'aveu de leur amour. Hud-Hud, l'oiseau qui est auprès de la Reine de Saba le messenger des Génies du Feu, et qui en toutes circonstances a manifesté une grande aversion pour Salomon, Hud-Hud, voyant Hiram tracer dans les airs le T mystérieux, vient voltiger au-dessus de sa tête et se pose avec complaisance sur son poing. A ce signe, Sarahil, la nourrice de la Reine, s'écrie : « L'oracle est accompli ! Hud-Hud a reconnu l'époux que les Génies du Feu destinent à Balkis, le seul dont elle puisse sans crime accueillir l'amour. »

Ils n'hésitent plus, ils se prennent mutuellement pour époux et cherchent les moyens de dégager la parole que Balkis a donnée au Roi des Hébreux. Hiram s'éloignera le premier de Jérusalem. Peu après, la

(1) Au 1^{er} degré, nous l'avons vu, les Loges dépendant du Grand Orient de France possèdent un mot de passe — qui est TUBALCAÏN, — indépendamment du mot sacré (voir la note de la page 60). Mais le Vénérable, en communiquant ce mot au récipiendaire, ne le lui explique pas. Il se contente de dire au néophyte : « Notre mot de passe est TUBALCAÏN ; c'est le nom d'un des fils de Lamech ; *bientôt vous connaîtrez sa vraie signification.* »

Eh bien, nous voici au 3^e degré, et l'on voit quel rôle joue Tubalcaïn dans la légende d'Hiram, dont la révélation est réservée aux Maîtres. Comprend-on bien maintenant ce que signifie ce personnage dont le nom sert de mot de passe à la Franc-Maçonnerie ?... Au catéchisme, on ajoutera que Tubalcaïn représente « la possession du monde ».

Reine, impatiente de se réunir à lui en Arabie, trompera la vigilance de Salomon...

Mais les trois mauvais Compagnons, dont la trahison a été déjouée par l'intervention des Génies du Feu et qui épient sans cesse Hiram pour se venger de lui, surprennent le secret de ses amours.

Ils se présentent devant Salomon... Jubelas lui dit : « Hiram a cessé de venir dans les chantiers, dans les ateliers et dans les usines ». Jubelos lui dit : « Vers la troisième heure de la nuit, un homme a passé devant moi, qui se dirigeait vers la tente de la Reine de Saba ; j'ai reconnu Hiram ». Jubelum lui dit : « Éloignez mes compagnons et ceux qui vous entourent, le Roi seul doit entendre ce que j'ai à dire »... Resté seul avec Salomon, Jubelum poursuit : « J'ai profité des ombres de la nuit pour me mêler aux eunuques de la Reine ; j'ai vu Hiram se glisser auprès d'elle, et, quand je me suis esquivé un peu avant l'aube, il était encore seul avec elle. »

Salomon s'entretient avec le grand-prêtre Sadoc de ce qu'il vient d'apprendre, et ils cherchent ensemble le moyen de tirer vengeance d'Hiram... Mais celui-ci a demandé une audience à Salomon pour obtenir de lui son congé... Salomon l'interroge sur le pays où il veut aller en quittant Jérusalem. « Je veux retourner à Tyr, répond Hiram, auprès du Roi qui m'avait envoyé vers vous ». Salomon lui annonce qu'il est libre... Cependant, Hiram doit encore, avant son départ, distribuer la paye aux ouvriers. Salomon lui demande qui sont ces trois Compagnons nommés Jubelas, Jubelos et Jubelum. « Ce sont, dit Hiram, des ouvriers sans talent qui voulaient avoir le titre et le salaire des Maîtres ; mais j'ai repoussé leur injuste réclamation. »

Salomon congédie Hiram, en protestant de l'affection qu'il lui gardera toujours ; et il rappelle les trois Compagnons... Il annonce qu'Hiram se retire, et il ajoute : « Plusieurs Maîtres sont morts, qu'il faut remplacer. Ce soir, après la paye, allez trouver Hiram, et demandez-lui votre initiation au grade de Maître. S'il vous l'accorde, s'il vous donne sa confiance, vous aurez aussi la mienne. S'il vous refuse l'initiation, demain vous comparâtes avec lui devant moi ; je l'entendrai justifier son refus, et je vous entendrai vous défendre contre lui ; et je prononcerai entre lui et vous, à moins toutefois que Dieu l'abandonne et marque par quelque signe éclatant qu'Hiram n'a pas trouvé grâce devant lui. »

Hiram et Balkis vont se séparer pour se réunir bientôt, La Reine de Saba dit à l'époux de son cœur : « Soyez deux fois heureux, mon seigneur et mon maître bien-aimé ; votre servante est impatiente de se réunir pour toujours à vous, et vous retrouverez avec elle en Arabie un fruit de votre amour qu'elle porte dans son sein ». Il s'arrache des bras de celle que ces paroles viennent de lui rendre encore plus chère.

Salomon, averti par la délation de Jubelas, de Jubelos et de Jubelum,

veut hâter son mariage avec la Reine de Saba. Le soir, à la suite d'un souper, il la presse de céder à son amour. C'est le moment que Balkis attendait. Elle l'excite à boire, et Salomon s'y prête, espérant trouver dans le vin l'audace de faire violence à Balkis. Il est plein de confiance et d'espoir, voyant qu'elle-même a vidé sa coupe toute pleine d'un vin qui se change, quand on l'a bu, en une flamme ardente, embrasant tous les sens. Mais, attentive sur elle-même, elle n'a que feint de boire, pour le tromper... Bientôt, Salomon est plongé dans le sommeil de l'ivresse, et la Reine en profite pour retirer du doigt du monarque l'anneau qu'elle lui avait donné en gage de sa foi. Un cheval d'Arabie est tout préparé ; il emporte Balkis loin de Jérusalem, au pays de Saba où elle doit retrouver Hiram...

Hélas !... Hiram a rencontré Jubelas à la porte du Midi, Jubelos à la porte de l'Occident, et Jubelum à la porte de l'Orient... Les trois Compagnons lui ont demandé le Mot sacré des Maîtres, et, comme il a refusé de le livrer, il est tombé sous les traîtres coups de ces infâmes assassins... Pour cacher les traces de leur crime, les trois scélérats ont enfoui le cadavre d'abord parmi des décombres, puis sous un tertre solitaire du Liban, et Jubelum a planté une tige d'acacia dans la terre fraîchement remuée.

Quand les fumées de l'ivresse se sont dissipées et que Salomon s'est retrouvé seul, abandonné par Balkis, il s'est d'abord laissé emporter par la colère et il a menacé Sadoc et son dieu Adonaï. Mais le prophète Ahias de Silo arrête court cette fureur, en rappelant à Salomon que le meurtrier de Caïn fut puni sept fois et le meurtrier de Lamech septante fois sept fois, et il ajoute que celui qui a versé le sang de Caïn et de Lamech sera puni sept cents fois sept fois... Salomon, pour détourner de lui cette condamnation, ordonne qu'on recherche le corps d'Hiram. Neuf Maîtres le retrouvent où les trois Compagnons l'avaient enfoui, et Salomon le fait inhumer sous l'Autel du Temple...

Cependant, la crainte assiège toujours le grand Roi sur son trône d'ivoire et d'or massif. Il conjure toutes les puissances de la nature de lui faire grâce... Mais il a oublié de conjurer le plus petit de tous les insectes, le ciron... Le ciron, patient dans l'accomplissement de la vengeance due au Génie du Feu, ronge, sans s'arrêter jamais, pendant deux cent vingt-quatre ans, le trône de Salomon, et ce trône sous lequel la terre semblait fléchir s'écroule avec un fracas épouvantable !

Telle est, mon Frère, dans son entier, la légende de notre Maître Hiram... A vous, d'en dégager les enseignements qu'elle comporte ; à vous, de démêler, parmi tout ce qui vient de vous être dit, ce qu'il faut prendre et ce qu'il convient de laisser... Oui, mon Frère, il est nécessaire que vous méditiez avec recueillement les paroles de notre Très Respectable et les miennes. Vous songerez à la légende de votre nouveau grade,

légende qui renferme trois idées qui, bien que très distinctes, ne s'excluent pas les unes les autres : 1° une idée de morale politique, basée sur la puissance formidable qu'aura le Peuple le jour où il connaîtra bien toute sa force ; 2° une idée de morale scientifique, basée sur le rôle si bienfaisant que le Soleil remplit dans la Nature ; 3° une idée de morale philosophique, basée sur la légitimité des revendications du Bien méconnu et persécuté contre l'éternel despote nommé le Mal... A notre première tenue de Maîtrise, vous nous ferez connaître le résultat de vos méditations, vous nous communiquerez vos impressions maçonniques.

Je termine, mon Frère, en vous félicitant d'avoir atteint ce grade de Maître, qui, dans tous les rites réguliers, est le dernier mot de l'initiation. Là s'arrête, en effet, la véritable Franc-Maçonnerie, héritage précieux que nous a légué la vénérable antiquité. Au-delà, vous ne trouverez que vanité, déraison et mensonge. Les prétendus hauts grades ne sont que d'inutiles reduplications de la Maîtrise, ou que des compositions dans lesquelles le ridicule le dispute à l'absurde... Les doctrines les plus décriées en forment généralement la base ; on y enseigne, sous le voile d'indigestes allégories, la théosophie, la magie, l'art de faire de l'or ; en un mot, on y professe les sciences occultes, exactement nommées, il faut le reconnaître, car elles sont si bien cachées que ceux-là même qui les enseignent ne sauraient les définir. Voilà pour les grades qu'on appelle capitulaires et philosophiques... Quant aux grades historiques, vous ne sauriez croire ce qu'ils renferment d'assertions fausses et contradictoires et de honteux anachronismes. Certes, s'ils révèlent quelque chose, c'est à coup sûr, l'ignorance de leurs auteurs. Je ne vous décrirai pas le cérémonial qui en accompagne l'initiation : si ceux de nos Frères qui ont eu la vaniteuse faiblesse d'en ambitionner les rubans et les croix osaient se rappeler les formalités auxquelles il leur a fallu se plier lors de leur réception, ils rougiraient de ce qu'elles offrent de dégradant pour la dignité et l'intelligence humaines... Aussi, faut-il attribuer la création de la majorité de ces grades aux secrets ennemis de la Franc-Maçonnerie. Le Rose-Croix, entre autres, est l'œuvre de la société des jésuites, au temps où elle eut accès dans les Loges. Le Kadosch et presque tous les grades Chevaleresques ont été imaginés pour servir des intérêts politiques en opposition flagrante avec les doctrines fondamentales de notre institution... Enfin, en ce qui concerne les grades dits hermétiques, ils ont eu pour motif un mercantilisme éhonté ; et les indignes Maçons qui les ont inventés y ont trouvé en réalité cet art de faire de l'or dont ils promettaient vainement le secret à leurs adeptes.

Déjà, mon Frère, par les conférences que vous avez eu l'occasion d'entendre dans cette Loge en tenue d'Apprenti, vous avez été prémuni contre ces déplorables innovations. J'insisterai aujourd'hui sur ce point avec plus de force encore, parce que vous devez mieux comprendre,

INITIATION D'UN MAÎTRE SECRET



Le récipiendaire, passant de l'équerre au compas, est reçu sous le laurier et l'olivier.

d'après ce que vous a dévoilé notre Très Respectable, et d'après ce que je viens de vous apprendre, combien est pressante la nécessité de débarrasser la Franc-Maçonnerie des superfétations qui la défigurent et la déshonorent, et qui entravent sa marche, au grand préjudice du progrès social.

A l'œuvre donc, mon Frère, si, comme je n'en doute pas, l'intelligence que vous avez du but de l'institution maçonnique vous a pénétré de

l'enthousiasme du bien, de l'amour ardent de l'humanité, de ce saint dévouement qui fait entreprendre et réaliser les grandes choses !... A l'œuvre ! ralliez-vous au faisceau de ceux de vos Frères qui veulent ramener la Franc-Maçonnerie à sa simplicité, à sa pureté primitives, pour la rendre capable d'accomplir en entier et dans un temps plus prochain la sublime mission qu'elle s'est donnée !

Le Frère Orateur, ayant terminé son discours, se rassied. Le Très Respectable fait applaudir ; puis, il donne l'ordre de faire circuler le Sac des Propositions et le Tronc de la Veuve. L'esquisse des travaux du jour est lue et adoptée. Si l'on en a le temps, on fait l'instruction du grade (récitation du Catéchisme de Maître entre le Très Respectable et le Premier Surveillant). Après quoi, on ferme les travaux ainsi qu'il va être dit.

Le Très Respectable. — Très Vénérables Frères Premier et Second Surveillants, demandez aux Vénérables Maîtres qui décorent vos colonnes s'ils ont encore quelque chose à proposer pour le bien de l'Ordre en général ou pour celui de ce Respectable Atelier en particulier.

Les Surveillants font cette annonce.

Le Très Respectable, après un coup de maillet. — Debout et à l'ordre de Maître, Vénérables Frères !... A moi, mes Frères, par le signe (tout le monde fait le signe et pousse l'exclamation : Ah ! Seigneur mon Dieu), par la batterie (chacun frappe neuf coups dans ses mains), et par l'acclamation mystérieuse !

Tous, à la fois. — Houzé ! houzé ! houzé !

Le Très Respectable. — Les travaux sont fermés dans la Chambre du Milieu ; nous allons reprendre ceux du second degré à mon premier coup de maillet.

Coup de maillet, qui, transformant la Loge en Atelier de Compagnons, change le Très Respectable en Vénérable.

Le Vénérable. — A l'ordre de Compagnon, mes Frères !

Tous les assistants se mettent à l'ordre du second degré.

Le Vénérable. — Frère Premier Surveillant, quel âge avez-vous ?

Le Premier Surveillant. — Cinq ans, Vénérable.

Le Vénérable. — Frère Second Surveillant, donnez-moi le mot de passe de Compagnon.

Le Second Surveillant. — *Schibboleth*.

Le Vénérable. — Frères Premier et Second Surveillants, demandez aux Frères qui décorent vos colonnes s'ils ont quelque chose à proposer dans l'intérêt de l'Atelier du second degré.

Les Surveillants font cette annonce.

Le Vénérable. — Attention ! nous allons fermer les travaux de Compagnon... A moi, mes Frères, par le signe (on fait le signe du second degré), par la batterie (chacun frappe cinq coups dans ses mains), et par l'acclamation mystérieuse !

Tous, à la fois. — Houzé ! houzé ! houzé !

Le Vénérable. — Les travaux de Compagnon sont fermés, et nous allons reprendre ceux d'Apprenti à mon premier coup de maillet... (Frapant un coup de maillet :) A l'ordre d'Apprenti, mes Frères !

Tous les assistants se mettent à l'ordre du premier degré.

Le Vénérable. — Frères Premier et Second Surveillants, demandez aux Frères qui décorent vos colonnes s'ils ont quelque chose à proposer dans l'intérêt de l'Atelier du premier degré.

Les Surveillants font cette annonce.

Le Vénérable. — Frère Premier Surveillant, à quelle heure les Maçons ont-ils coutume de fermer leurs travaux ?

Le Premier Surveillant. — A minuit, Vénérable.

Le Vénérable. — Frère Second Surveillant, quelle heure est-il ?

Le Second Surveillant. — Minuit plein, Vénérable.

Le Vénérable. — Puisqu'il est minuit et que c'est l'heure à laquelle, etc., nous allons clore définitivement nos travaux... (Il frappe trois coups de maillet que répètent successivement les deux Surveillants). A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom du Suprême Conseil, je déclare tous les travaux fermés dans la Respectable Loge constituée sous le titre distinctif de, etc., à l'Orient de (nom de la ville)... A moi, mes Frères, par le signe (on fait le signe d'Apprenti), par la batterie (on frappe trois coups dans les mains), et par l'acclamation mystérieuse !

Tous, à la fois. — Houzé ! houzé ! houzé !

Le Vénérable. — Jurons, mes Frères, de garder le silence sur nos travaux de ce jour (chacun, sans dire un mot, étend la main droite horizontalement), et retirons-nous en paix.

Là-dessus, on se sépare en silence, suivant l'habitude.

II

Catéchisme du Maître.

D. Êtes-vous Maçon ? — R. Mes Frères me reconnaissent pour tel.

D. Que se propose la Maçonnerie ? — R. Éclairer les hommes et les rendre meilleurs.

D. Où travaillez-vous ? — R. Dans un Atelier que l'on nomme la Chambre du Milieu.

D. Que signifie cette dénomination ? — R. Elle signifie que les Maçons parvenus au dernier degré de l'instruction sont chargés de tracer les plans que doivent suivre les ouvriers placés sous leur surveillance (1).

D. Quels sont les ouvriers placés sous votre surveillance ? — R. Ce sont les Compagnons et les Apprentis.

D. Seriez-vous Maître ? — R. L'acacia m'est connu.

D. Comment êtes-vous parvenu à la Chambre du Milieu ? — R. En montant un escalier divisé en trois repos, l'un de trois marches, l'autre de cinq, et le dernier de sept.

D. Que signifient ces repos et le nombre de marches que vous avez montées ? — R. Le premier repos, où l'on arrive par trois marches, est la figure de l'initiation aux mystères de la Maçonnerie ; le second repos, où l'on parvient par cinq marches, est l'emblème des connaissances acquises dans le Compagnonnage et symbolisées par l'Étoile Flamboyante ; et le troisième repos, après avoir monté sept marches, figure les sept arts libéraux dont la connaissance m'a fait trouver digne d'être reçu au grade de Maître.

D. Quelle instruction vous a-t-on donnée dans le premier degré ? — R. On m'a fait connaître l'existence des lois immuables qui régissent les mondes, c'est-à-dire l'œuvre du Grand Architecte de l'Univers.

D. Qu'avez-vous appris dans le second degré ? — R. On a commencé par m'apprendre à me connaître moi-même ; ensuite, on m'a dirigé vers l'étude des arts utiles à la société.

D. Quelle idée morale avez-vous tirée de ces premières connaissances ? — R. J'ai reconnu que l'instruction était indispensable à l'homme, parce qu'elle met en nous le germe de toutes les vertus et qu'elle est un moyen d'union, et enfin qu'elle fait connaître à chacun ses droits et ses devoirs.

D. Qu'avez-vous vu dans le troisième degré ? — R. On m'a raconté une légende touchante dans son symbolisme : la fin tragique de notre Respectable Maître Hiram.

D. Quelle fut donc cette fin ? — R. Notre Respectable Maître succomba sous les coups de trois mauvais ouvriers qui voulaient obtenir par la violence les récompenses qui ne pouvaient être accordées qu'à l'instruction et à la capacité.

D. Qu'était le Respectable Maître Hiram ? — R. Un homme célèbre dans la connaissance de l'architecture et dans l'art de fondre et façonner les métaux ; c'est à lui que Salomon avait confié la direction des ouvriers employés à l'érection du premier Temple dédié au Grand Architecte de l'Univers.

D. Comment avez-vous été informé de cet événement funeste ? — R. Par la tradition de nos prédécesseurs.

D. Cette histoire ne cache-t-elle pas quelque mystère ? — R. Je le crois ; car la Bible, en parlant de notre Respectable Maître Hiram, ne fait aucune mention de sa fin.

D. Que signifie donc l'histoire d'Hiram ? — R. Je pense que, dans la vérité, cette histoire est une figure de la marche apparente du soleil dans les signes inférieurs du zodiaque pendant les trois mois qui s'écoulent depuis l'équinoxe d'automne ; que ces trois mois sont les trois conspirateurs, causes immédiates de sa fin apparente au solstice d'hiver.

(1) Cette définition, qui n'a aucun sens, a été imaginée pour dérouter les Profanes entre les mains desquels pourrait tomber un catéchisme de Maître. La véritable signification est absolument abominable et se donne en Loge de Sœurs Maçonnes (3^e degré).

D. A quelle circonstance reconnaissez-vous cela ? — R. Le soleil, à cette époque de deuil pour toute la nature, paraît vouloir fuir à jamais notre hémisphère; cependant, il semble bientôt se relever, retourner vers l'équateur et reparaitre dans tout son éclat. De même, nous voyons notre Respectable Maître Hiram retiré des bras de la mort et revenir à la vie.

D. Cette allégorie n'aurait-elle pas encore quelque autre signification ? — R. Au moral, elle nous représente les persécutions de l'injustice contre le droit, les luttes éternelles entre la vérité, la science, la vertu, d'une part, et l'ignorance, le fanatisme, la superstition, d'autre part; car le nom même d'Hiram signifie la vie et la vérité.

D. Dans quelles vues a été institué le grade de Maître ? — R. Pour combattre l'erreur et les préjugés qui s'opposent au développement des connaissances humaines, pour briser le joug du mensonge et faire régner la vérité.

D. Les deux premiers degrés de la Maçonnerie ne se proposent-ils pas la même fin ? — R. Oui, sans doute; mais ils sont plus spécialement destinés à instruire et préparer l'initié pour le mettre en état d'accomplir ce devoir que la Maçonnerie va exiger de lui.

D. Comment, dans nos mystères, se fait la résurrection du Respectable Maître Hiram ? — R. Par le concours de trois Maçons éclairés.

D. Dites-moi comment ils s'y prennent. — R. Le Très Respectable et les deux Vénérables Surveillants vont pour relever Hiram et le retirer du tombeau; l'un d'eux, en lui prenant la main avec l'attouchement d'Apprenti, sent qu'il lui échappe, parce que la chair quitte les os; le second, le prenant avec l'attouchement de Compagnon, ne réussit pas davantage; mais, ayant réuni tous trois leurs efforts, ils parviennent à le mettre debout et saluent avec joie son retour à la vie.

D. Que signifie cela ? — R. C'est l'image des trois premiers jours qui suivent le solstice d'hiver, pendant lesquels les anciens ont dû être incertains sur la marche qu'allait suivre l'astre lumineux; car ce n'est qu'au troisième jour que l'on reconnaît visiblement son retour apparent vers l'hémisphère supérieur.

D. Comment avez-vous été reçu Maître ? — R. Par les cinq points parfaits de la Maîtrise et par un mot qu'a prononcé le Très Respectable.

D. Donnez-moi cet attouchement et ce mot. — R. (On donne l'attouchement et le mot sacré).

D. Que signifie le mot sacré ? — R. Il veut dire « le fils du père », ou la vie nouvelle, par allusion au retour apparent de l'astre lumineux bienfaiteur de la nature.

D. Les Maîtres ont-ils d'autres signes de reconnaissance ? — R. Oui, ils ont encore un signe de surprise ou d'horreur, un mot de passe, un signe d'ordre et de salut.

D. Donnez-moi le signe d'horreur. — R. (On fait le signe, en disant : Ah ! Seigneur mon Dieu !)

D. Donnez-moi le mot de passe. — R. *Tubalcain*.

D. Que signifie ce mot ? — R. C'est le nom d'un descendant de Caïn, le nom de celui de nos ancêtres qui le premier sut mettre les métaux en œuvre; il signifie « possession du monde », et en effet, la découverte et l'emploi des métaux utiles, tels que le fer, le cuivre, etc., mit l'homme en possession de tous les biens de la terre.

D. Quel est le signe d'ordre et de salut ? — R. (On fait ce signe)

D. Que signifie-t-il ? — R. La main étendue et placée horizontalement, le pouce appuyé sur le côté gauche, est la marque du niveau et de l'égalité de

tous les hommes ; l'équerre que l'on décrit ensuite enseigne que toutes les actions des Maîtres doivent être réglées par la justice et l'équité.

D. Quelle est la marche mystérieuse des Maîtres ? — R. (On exécute la marche du troisième degré.)

D. Que signifient les trois derniers pas de cette marche ? — R. Ces trois derniers pas, caractérisant la marche du troisième degré, figurent la marche du soleil depuis l'équinoxe d'automne, quand cet astre semble se précipiter jusqu'au terme apparent de sa course ; c'est encore l'image de la prudence et de la circonspection que l'on doit apporter dans la propagation de la vérité.

D. Quel âge avez-vous ? — R. Sept ans et plus.

D. Que veut dire cela ? — R. Sept ans et plus est un nombre indéterminé qui exprime l'âge de la sagesse et figure la maturité du Maître Maçon.

D. Lorsque vous réclamez le secours de vos Frères, quel signe faites-vous ? — R. (On fait le signe de détresse, en disant : A moi les Enfants de la Veuve !)

Conclusion : Et vos Frères ne manqueront jamais de répondre à cet appel !

QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES

(Les deux questions qui suivent ne figurent pas dans le Catéchisme écossais du 3^e degré ; néanmoins, elles sont débitées avec leurs réponses dans l'instruction, c'est-à-dire dans la récitation du Catéchisme qui se fait à certaines séances entre le Très Respectable et le Premier Surveillant. On les trouve dans le Rituel de Maître, du F. : Ragon, édition sacrée, reconnue officielle par l'autorité maçonnique.)

D. L'étude des grades maçonniques conduit-elle à la connaissance de la Vérité ? — R. Aucun grade connu n'enseigne ni ne dévoile la Vérité ; seulement, chacun désépaissit le voile, et le néophyte qui sait profiter des enseignements qu'il reçoit, au fur et à mesure de ses progrès dans la Maçonnerie, sait plus et mieux que celui qui sort d'un collège profane de philosophie. Les grades pratiques jusqu'à ce jour ont fait des Maçons et non de simples initiés.

D. Pouvez-vous me dire le secret de la Franc-Maçonnerie ? — R. Le secret de la Franc-Maçonnerie est, par sa nature même, inviolable ; car le Maçon qui le connaît ne peut que l'avoir deviné. Il l'a découvert en fréquentant des Loges instruites, en observant, en comparant, en jugeant. Une fois parvenu à la découverte de ce secret, il le gardera, à coup sûr, pour lui-même, et ne le communiquera pas même à celui de ses Frères en qui il avait le plus de confiance ; car, dès que celui-ci n'a pas été capable de faire cette découverte, il est aussi incapable de tirer parti du secret, s'il le recevait oralement.

III

Impressions de l'Initié Maître.

Un mois après sa réception, le nouveau Maître est convoqué à une tenue spéciale au troisième degré, pour communiquer à la Loge « ses Impressions Maçonniques » ; c'est le terme consacré.

Il a eu le temps de méditer la légende d'Hiram, et il faut que l'on sache ce qu'il en pense, qu'il dise ce qui l'a surtout frappé.

Le Tableau en toile peinte, qui est étalé sur le sol, représente un drap mortuaire, parsemé de larmes, avec six têtes de mort ; au milieu, sur un cordon croisé, une branche d'acacia ; au bas un compas et une équerre ; les broderies sont en argent.

Les Frères haut gradés, qui appartiennent à la Loge, assistent toujours à cette séance. Si, par impossible, la Loge ne compte parmi ses membres ni 32^{es} ou 33^{es} ni au moins des Chevaliers Kadosch, l'autorité centrale a soin de prévenir un Frère haut gradé habitant la ville ou une commune voisine ; et celui-ci se présente à la tenue en simple Visiteur.

Le Très Respectable, après avoir rappelé qu'il y a trois façons distinctes d'interpréter la légende d'Hiram, donne la parole au nouveau Maître, pour qu'il veuille bien dire à quelle interprétation il s'est arrêté et développer les motifs qui ont déterminé son choix.

Ces trois interprétations, qui ne s'excluent pas les unes les autres, a dit l'Orateur lors de la réception, comportent : 1^o une idée de morale politique ; 2^o une idée de morale scientifique ; 3^o une idée de morale philosophique.

C'est cet examen du nouveau Maître, qui, sans que celui-ci s'en doute, va décider de son avenir dans la Franc-Maçonnerie.

Les neuf dixièmes des initiés au troisième grade symbolique choisissent la première interprétation. Dans les discours qui leur ont été tenus, ils n'ont remarqué que l'insistance mise par le Très Respectable à signaler la puissance formidable du Peuple, force énorme s'ignorant elle-même ; ce qui les a frappés dans la légende, c'est la description vivement colorée de cette armée innombrable d'ouvriers qui s'avance, comme une marée humaine, vers le trône où siège le roi entouré de ses courtisans et de ses prêtres.

« — Voilà, dit en général l'initié Maître, ce que j'ai retenu ; voilà, à mon sens, la vraie signification de l'allégorie. C'est dans la masse des ouvriers des villes et des campagnes, c'est dans le Peuple que réside la plus grande puissance politique. Mais elle existe à l'état de force inconsciente ; il faut donc que des hommes actifs, éclairés, ennemis des minorités qui jusqu'à présent ont régné soit comme Rois soit comme Pontifes, dirigent cette puissance, sans se faire connaître d'elle, et en vue du progrès de l'humanité. C'est le Peuple qui doit être le réel souverain, ayant pour âme la Franc-Maçonnerie. »

Les Maîtres applaudissent l'explication de leur nouveau collègue, et les Frères haut gradés ne sont pas les moins zélés à le féliciter.

Quelquefois l'initié, tout en déclarant trouver à la légende cette signification politique, ajoute qu'il est loin de dédaigner l'interprétation scientifique, et que cette seconde manière d'envisager la mort d'Hiram l'a même particulièrement impressionné.

« — Hiram, dit-il, figure le soleil. c'est évident ; or, le soleil est l'étincelle toujours vive qui anime l'univers. C'est lui qui féconde la terre, d'où nous sortons et à laquelle nous retournons. Être les fils d'Hiram, c'est être les fils du soleil ; c'est comme enfants de la nature que nous sommes les Enfants de la Veuve. Au soleil donc, nos plus reconnaissants hommages ! A la terre, notre plus profond amour ! En conséquence, mon avis est que la Franc-Maçonnerie, en même temps qu'elle doit mettre tous ses efforts politiques à diriger le Peuple, a le devoir d'établir, au-dessus de toutes les religions métaphysiques dites révélées, le culte matérialiste de la Nature. »

A l'initié qui vient de s'exprimer en ces termes, on adresse, comme aux autres, de chaleureuses félicitations ; le Très Respectable lui dit qu'il parle d'or, et la Loge salue la communication de ses impressions maçonniques par des batteries répétées et des joyeux Houzè. Il se trouve même toujours un Rose-Croix pour déclarer à ce Maître panthéiste qu'il s'associe pleinement à sa manière de voir et que, pour sa part personnelle, sans engager l'opinion des autres, il est tout à fait d'accord avec lui.

Enfin, il se trouve, mais assez rarement, des nouveaux Maîtres qui annoncent à l'assemblée que les trois interprétations résumées par l'Orateur leur ont paru également acceptables ; qu'ils adoptent le point de vue politique de l'allégorie ; qu'ils approuvent l'idée de morale scientifique, en vertu de laquelle la Nature doit être l'objet d'un culte spécial ; mais, que ce qui, avant tout, les a attirés, intéressés, séduits, exaltés, c'est le côté philosophique de la légende.

L'initié de cette troisième espèce est, comme individu, un esprit farouche, d'un caractère à la fois violent et sombre, au cœur sec, à l'âme haineuse.

« — Oui, s'écrie-t-il, telle est l'explication complète qu'il convient de donner à la légende d'Hiram. Je n'en retranche rien, je l'accepte dans son entier ; je me demande même si ce n'est là qu'une légende !... Ce récit, que je proclame admirable, projette, à mon avis, une lumineuse clarté sur tous les points obscurs de la Bible... C'est surtout depuis ma réception au grade de Maître que je suis heureux d'être Maçon... Jusqu'à ce jour, je ne voyais pas dans notre institution ce que j'avais compté y trouver en m'enrôlant au nombre de ses membres ; maintenant, j'ai vu, j'ai compris. Point n'est besoin de m'apprendre autre chose, ce serait ne rien me révéler ; je vois, je sais, je suis satisfait... Mes Frères, je me félicite d'être des vôtres... Nous sommes les soldats de la Science, nous combattons la Superstition. Enfants d'Hiram, de Chanaan, de Tubalcaïn, de Lamech, de Caïn et de l'Ange de Lumière, fils de Celui à qui les anciens rendaient un culte en adorant le Soleil, nous avons une grande mission à remplir, nous luttons pour la plus noble des causes : une puissance inique a foulé aux pieds le Droit dès le commencement des siècles et l'opprime

INITIATION DU MAÎTRE PARFAIT



Le récipiendaire est assisté d'un Frère Conducteur, auquel on donne le nom de « Sche-rebiah » et le titre de Capitaine des Gardes, et qui est revêtu d'un costume biblique ; c'est, d'ordinaire, à un bon nigaud que ce rôle grotesque est confié. Sous sa conduite, le récipiendaire est amené à une sorte de mausolée surmonté d'une urne funéraire, qui contient censément le cœur du Maître Hiram.

encore ; nous avons donc à reconquérir l'indépendance qui nous fut ravie aux premiers jours du monde, nous avons à abaisser l'orgueil de la tyrannie éternelle, nous avons à prendre une éclatante revanche... Persécutés, mais non vaincus, nous sommes indomptables. Notre armée grossit tous

les jours ; l'ennemi est obligé de reconnaître que le nombre de ses élus est faible auprès du nombre des nôtres ; chaque heure où travaille la grande faucheuse augmente et fortifie nos phalanges ; à notre tour, nous aurons la force, et le moment n'est peut-être pas loin où Eblis sera vengé des iniquités d'Adonaï ! »

En entendant ce langage, les Frères des hauts grades relèvent la tête avec superbe ; dans leurs yeux brillent des éclairs de joie ; leur bouche est prête à s'ouvrir pour acclamer l'initié qu'une étrange passion transporte. Mais le moment n'est point venu ; ils se taisent, et ils laissent les simples Maîtres calmer le frénétique, que néanmoins toute l'assistance applaudit.

Dès le lendemain, un rapport rédigé par un 33^e ou un Kadosch est expédié à l'autorité centrale.

L'avenir maçonnique du nouveau Maître est à peu près fixé.

S'il n'a vu que le côté politique de la légende d'Hiram, il a de nombreuses chances de ne jamais s'élever au-dessus du troisième degré.

Si, pour lui, la Franc-Maçonnerie est non seulement une organisation politique occulte, mais encore une secrète religion panthéiste, il deviendra un de ces Rose-Croix dont Volney fut un des pontifes.

Si, enfin, il a montré nettement qu'il se considère comme un fils militant de l'Ange de Lumière, il sera bientôt au nombre de ces ténébreux Chevaliers Kadosch dont le prototype est Proudhon.

Les Loges, en effet, donnent le pas, dans leurs programmes, à la politique.

Les Chapitres pratiquent le culte du panthéisme.

Quant aux Aréopages, ils vont plus loin dans la voie de l'impiété ; leur liturgie est satanique, sans aucun voile, sans nulle réticence.

Il me suffira, ici, pour en donner une idée, de révéler dès à présent le mot sacré des Chevaliers Kadosch.

Ce mot est : NEKAM, ADONAÏ !

(*Nekam*, en hébreu, veut dire « vengeance » ; *Adonaï* est le nom du Seigneur Dieu, dans la Bible.)

A l'ouverture de leurs séances, les Chevaliers Kadosch saisissent un poignard qu'ils portent suspendu à leur écharpe, et, tous ensemble, l'élevant à la hauteur de la tête, la pointe tournée contre le ciel, font le geste d'en frapper Dieu, en s'écriant :

« — *Nekam, Adonaï !* » (Vengeance contre toi, Adonaï !)

Et le président de l'Aréopage ayant fait, en même temps que les autres Kadosch, ce geste de menace à Dieu et poussé la même imprécation, ajoute :

« — *Pharasch chol* ».

Deux mots hébreux, dont la traduction est : « Tout est expliqué ».

On le voit, au grade de Chevalier Kadosch, l'initié sait fort bien à

quoi s'en tenir; mais ce n'est qu'en passant par la filière des degrés d'instruction maçonnique, ce n'est qu'au moyen d'une préparation constante, que l'affilié est amené à savoir peu à peu ce qui est caché avec tant de soin aux Profanes et même aux Frères des Loges inférieures.

Après avoir dit quelques mots sur les séances ordinaires des Maîtres, introduit le lecteur dans un Banquet Symbolique et donné le résumé des secrets des trois premiers grades, je commencerai mes révélations relatives aux mystères des Arrière-Loges.

Je demande pardon à mes lecteurs si quelques longueurs se produisent parfois dans cette œuvre de divulgation; mais je suis obligé de me conformer à un plan méthodique, de suivre pas à pas la Franc-Maçonnerie elle-même. Si, au contraire, j'abordais immédiatement les sujets que les impatients désirent connaître, ce serait au détriment de la clarté de l'ensemble, et il est certains points essentiels que le public ne pourrait comprendre.

Du reste, c'est de cette dernière manière que la Maçonnerie procède, quand elle a intérêt à ne pas laisser soupçonner son jeu à des gouvernements capables de lui créer des obstacles.

Parfois, en effet, il arrive qu'un monarque exige, pour prix de sa tolérance envers la secrète association, l'entrée d'un de ses hauts fonctionnaires dans les Loges.

Comment le Suprême Conseil s'y prend-il alors pour se tirer d'embarras ?

Oh ! c'est bien simple.

— Envoyez-nous, dit-il au prince, le directeur de votre police lui-même, si vous voulez; nous allons lui conférer sur le champ notre plus haut grade, et ainsi il pourra se présenter dans n'importe quel Atelier; toutes les portes des Loges, Chapitres et Aréopages lui seront ouvertes.

Le haut fonctionnaire est admis d'emblée et sans épreuves au degré supérieur. Dès lors, il a le droit d'assister aux séances réglementaires des divers Ateliers. Il y assiste, quand il lui fait plaisir; mais, comme il ne connaît pas le premier mot du symbolisme maçonnique, comme il n'a pas reçu l'enseignement progressif qui est indispensable pour l'intelligence du sens secret de ce symbolisme, il ne comprend absolument rien à ce qui se passe sous ses yeux, ou, pour mieux dire, il comprend précisément tout le contraire de ce qui est. Et, de la sorte, le tour est joué.

Que mes lecteurs prennent donc un peu patience et m'accordent de temps à autre le crédit de quelques pages dont l'inutilité n'est qu'apparente; ils en reconnaîtront ensuite l'importance, quand ils les reliront après la révélation des derniers secrets; ils verront qu'en Maçonnerie on ne peut être clair sans être complet. En un mot, ils ne perdront rien pour attendre.

IV

Les Séances Ordinaires.

La Chambre du Milieu ou Loge des Maîtres ne tient pas ses séances d'une façon régulière.

Les tenues ont lieu, en général : 1° pour les initiations ; 2° pour le compte-rendu des impressions des initiés, suivi le plus souvent d'une conférence sur le sens du grade ; 3° pour la préparation des élections de la Loge.

Les élections de la *Maçonnerie Bleue* ont lieu, chaque année, dans le courant de décembre. On appelle « Maçonnerie Bleue » l'ensemble des trois premiers grades, dits Grades Symboliques ; ce nom vient de ce que le plus élevé de ces trois degrés (le Maître) est caractérisé par un cordon *bleu*, porté en écharpe.

Ces élections sont préparées par les Frères de l'Atelier qui ont au moins le grade de Maître.

Voici, par exemple, comment les choses se passent pour l'élection du Vénérable, qui est le président de l'Atelier :

Les Frères du 3^e degré et ceux des degrés supérieurs se réunissent, à l'exclusion des Compagnons et Apprentis. Ils votent au scrutin secret pour établir une liste de cinq candidats à la présidence. Sur cette liste, sont portés de droit le Premier et le Second Surveillants en exercice ; les trois autres candidats sont ceux qui réunissent le plus de voix. Il faut qu'ils soient pourvus au moins du 3^e degré, et cela depuis une année au minimum, et en outre qu'ils soient membres actifs et anciens Officiers de la Loge.

Dans une tenue du 1^{er} degré, alors, c'est-à-dire dans une séance à laquelle assistent tous les membres de l'Atelier, quels que soient leurs grades, il est donné connaissance aux Apprentis et Compagnons de la liste des cinq candidats et du nombre de voix que chacun d'eux a réuni dans la Loge des Maîtres. Après quoi, l'Atelier tout entier est appelé à voter, et la majorité absolue des suffrages désigne celui qui devra remplir les fonctions de Vénérable.

Si le premier vote ne donne aucun résultat, on procède à un second dans les mêmes conditions. Si cette fois encore aucun des candidats n'obtient un nombre de suffrages égal au moins à la moitié plus un des votants, un troisième scrutin a lieu, mais seulement entre les deux Frères qui ont obtenu le plus de voix. Si enfin, après ce vote de ballottage, il y avait égalité de suffrages, l'élu serait alors *le plus élevé en grade*, ou, à égalité de grade, le plus ancien Maçon dans le Rite (art. 90 des Règlements Généraux).

Ainsi, quand, dans un scrutin maçonnique, deux candidats obtiennent le même nombre de voix, et si l'un est Rose-Croix et l'autre Maître, c'est le Rose-Croix qui est proclamé élu, en vertu des Règlements ; le Rose-Croix lui-même, dans un cas analogue, cède le pas au Kadosch. Et, à l'initiation au troisième degré, on dit très sérieusement au néophyte qu'il n'y a pas lieu de tenir compte des grades au-dessus de celui de Maître, qu'ils sont sans importance et ne signifient absolument rien !... La suite de cet ouvrage démontrera que, dans la Maçonnerie, c'est au contraire les grades supérieurs qui sont tout.

Pour qu'un Atelier des trois premiers degrés ait son Comité tout à fait au complet, il lui faut dix-huit Officiers, qui sont : 1° le Vénérable ; 2° le Premier Surveillant ; 3° le Second Surveillant ; 4° l'Orateur ; 5° le Secrétaire ; 6° le Député près la Grande Loge Centrale ; 7° le Trésorier ; 8° le Premier Expert ou Frère Terrible ; 9° le Second Expert ; 10° le Maître des Cérémonies ; 11° le Maître des Cérémonies adjoint ; 12° le Garde des Sceaux et Timbres ; 13° le Garde des Archives ; 14° l'Hospitalier ; 15° l'Architecte Maître des Banquets ; 16° le Frère Couvreur ; 17° le Porte-Eten-dard ; 18° le Porte-Glaive. Les offices de ces fonctionnaires sont longuement expliqués par les Règlements Généraux (articles 89 à 206).

En outre, les Loges peuvent avoir un ou plusieurs Frères Servants.

Dans les tenues du 3^e degré autres que celle des initiations, on fait aux néophytes un grand éloge de la solidarité maçonnique, laquelle est, affirme-t-on, obligatoire.

A partir du grade de Maître, les Maçons ont un signe spécial, appelé « signe de détresse », qui force les Frères à se rendre service entre eux.

On raconte, à ce sujet, dans les Loges, quelques histoires, dont quelques unes sont d'une authenticité fort douteuse, mais qui n'en sont pas moins curieuses à connaître.

Je me bornerai à en citer deux, que je reproduis textuellement d'après un auteur franc-maçon et louangeur de la Franc-Maçonnerie :

« Le 14 juin 1823, dit le F.^r Clavel, le navire marchand hollandais *Minerva* revenait de Batavia en Europe, ayant à son bord plusieurs riches passagers presque tous Maçons, entre autres le Frère Engelhardt, ancien Député Grand Maître National des Loges de l'Inde. Arrivé à la hauteur du Brésil, ce vaisseau rencontra un corsaire sous pavillon espagnol, pourvu de lettres de marque du gouvernement des Cortès. Il fut attaqué et obligé de se rendre après un combat sanglant. Le corsaire irrité avait ordonné le pillage et le massacre ; et déjà les vainqueurs avaient attaché aux mâts une partie de l'équipage hollandais, lorsque, à force de prières et de larmes, les passagers obtinrent qu'on les conduisit à bord du capteur. Ils arrivent : offres, supplications, rien ne peut fléchir la fureur du capitaine. Dans cette extrémité, le Frère Engelhardt eut

recours à un moyen sur l'effet duquel il n'osait compter. Il fit le signe de détresse. Alors, celui-là même qui venait de se montrer insensible à ses pleurs parut s'émouvoir et s'adoucir. Lui-même, il était Maçon, ainsi qu'une grande partie de son équipage, et il appartenait à une Loge du Ferrol. Il avait compris cet appel de la fraternité, mais il doutait de la réalité des titres de celui qui le lui avait fait ; car les mots et les signes qui avaient été échangés ne concordaient qu'imparfaitement (ils étaient de rites différents). Il exigea des preuves. Par malheur, les Frères hollandais, craignant avec quelque apparence de raison d'exciter la colère d'un peuple, qu'ils considéraient comme ennemi de la Franc-Maçonnerie, avaient jeté à la mer, pendant le combat, leurs ornements et leurs papiers maçonniques. Cependant, on en recueillit quelques débris qui flottaient encore, entre autres les fragments d'un diplôme en parchemin qui avait été lacéré. A cette vue, le corsaire espagnol cessa de se contraindre ; il reconnut ses Frères, les embrassa, leur rendit leur vaisseau, leurs propriétés, répara même les dommages causés, demanda, pour toute rémunération, l'affiliation à une Loge hollandaise, et délivra au navire un sauf conduit pour qu'il ne fût point inquiété par les Espagnols pendant le reste de son voyage.

« Ce n'est pas seulement parmi les peuples civilisés que la Franc-Maçonnerie inspire de pareils dévouements ; elle agit aussi, avec non moins de force, sur l'âme même des sauvages. Pendant la guerre des Anglais et des Américains, le capitaine Mac-Kinsty, du régiment des Etats-Unis commandé par le colonel Paterson, fut blessé deux fois et fait prisonnier par les Iroquois à la bataille des Cèdres, à trente milles au delà de Montréal, sur le Saint-Laurent. Son intrépidité comme officier de partisan avait excité les terreurs et le ressentiment des Indiens, auxiliaires des Anglais, qui étaient déterminés à lui donner la mort et à le dévorer ensuite. Déjà la victime était liée à un poteau et environnée de broussailles qui allaient devenir son bûcher. L'espérance l'avait abandonné. Dans l'égarement de son désespoir, et sans se rendre compte de ce qu'il faisait, le capitaine Mac-Kinsty proféra ce mystique appel, dernière ressource des Maçons en danger. Alors, comme si le ciel fut intervenu entre lui et ses bourreaux, le guerrier Brandt, qui commandait les sauvages, le comprit et le sauva. Cet Indien, élevé en Europe, y avait été initié aux mystères de la Franc-Maçonnerie. Le lien moral qui l'unissait à un Frère fut plus fort que la haine de la race blanche, pour laquelle pourtant il avait renoncé aux douceurs et aux charmes de la vie civilisée. Il le protégea contre la fureur des siens, le conduisit lui-même à Québec, et le remit entre les mains des Maçons anglais, pour qu'ils le fissent parvenir sain et sauf aux avant-postes américains (1). »

(1) *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, par le F.^r. Clavel, pages 282 et 283.

Tels sont les récits que l'on débite, dans la Chambre du Milieu, aux initiés Maîtres, en leur apprenant à faire le signe de détresse.

Ce signe, s'il ne sert pas souvent chez les sauvages, rend de réels services aux Maçons dans des circonstances délicates, qu'il est de mon devoir de signaler.

Le Franc-Maçon se considère comme n'étant justiciable que des siens. Aussi, quand un membre de la secrète association se trouve avoir un procès, il ne manque pas d'esquisser, dans un mouvement rapide, le geste du signe de détresse, qui passe inaperçu du public profane; et si le tribunal compte un ou plusieurs affiliés, ces juges ont l'obligation de se prononcer en faveur de leur collègue en Maçonnerie, sauf à celui-ci à justifier devant sa Loge l'emploi qu'il a fait du signe en question.

Beaucoup d'iniquités commises par des magistrats francs-maçons n'ont pas d'autre cause.

Des évasions, aussi, sont dues, maintes fois, à des connivences maçonniques, provoquées par le signe de détresse.

Dans les guerres, ce signe secret crée des privilèges monstrueux aux Frères Trois-Points au détriment des belligérants profanes. Souvent même, de véritables trahisons ont été commises, sous le fallacieux prétexte de cette solidarité anti-patriotique.

Mon chapitre intitulé *les Francs-Maçons et la Patrie* citera de nombreux exemples, même fort récents.

Ce n'est pas la vraie fraternité que pratique la Maçonnerie, c'est un égoïsme collectif. Le profane est l'ennemi; et si l'on s'unit parfois, c'est contre quiconque n'est pas Franc-Maçon.

L'union n'existe, du reste, que de cette sorte dans la ténébreuse société. Au sein des Loges, on est parfaitement libre de se déchirer, et les cas de haines entre sectaires sont fréquents; mais, en présence du public profane, on doit se protéger les uns les autres, quand même il s'agirait de favoriser une injustice.

A l'époque où j'appartenais à la Franc-Maçonnerie, j'intentai un jour, à un imprimeur qui m'avait porté un grave préjudice, un procès devant le Tribunal de Commerce; l'arbitre, nommé par les juges, me donna gain de cause. Mais mon adversaire était un Vénérable de Paris et l'imprimeur du Grand Orient de France; il déposa contre moi une plainte secrète, et je dus comparaître devant ma Loge. Mes collègues n'examinèrent nullement les faits; ils ne se préoccupèrent que de ceci: j'avais osé, dans le monde profane, actionner, par devant les tribunaux, l'imprimeur du Grand Orient!

Le Tribunal de Commerce avait reconnu que j'avais été lésé et que par conséquent j'avais raison dans mes revendications; la Loge me donna tort.

CHAPITRE IV

BANQUETS DES LOGES

Les Loges ont chaque année deux banquets d'obligation, qui servent à célébrer gastronomiquement les fêtes astronomiques de la Franc-Maçonnerie : solstice d'été, solstice d'hiver. Ces deux banquets ont lieu, en conséquence, aux jours officiels de tenue les plus proches du 24 juin et du 27 décembre.

Ces banquets, qu'il ne faut pas confondre avec les banquets et fêtes d'Adoption, se font dans le local ordinaire des séances maçonniques. Ils n'admettent pas de Sœurs Maçonnes ; à plus forte raison, ils n'admettent aucun Profane : mais ils se tiennent au grade d'Apprenti, afin que tous les Frères puissent y participer.

La séance consacrée à un banquet s'appelle « tenue de table ».

La salle du festin est décorée de guirlandes, de fleurs ; aux murs sont suspendues la bannière de la Loge et celles de tous les Ateliers qui ont envoyé des députations.

Il ne doit y avoir qu'une seule table, disposée en fer à cheval. Le Vénérable en occupe le sommet ; les Surveillants, les deux extrémités. Personne ne se place sur les côtés intérieurs du fer à cheval, sauf les Maîtres des Cérémonies, lesquels sont en face du Vénérable ; tous les Frères se rangent sur les côtés extérieurs.

Les Officiers occupent les mêmes places qu'en Loge : à la droite du Vénérable, le Secrétaire et l'Hospitalier ; à sa gauche, l'Orateur et le Trésorier. Les autres Frères se placent à leur gré, mais avec ordre. Les Garants d'Amitié des Loges affiliées sont admis aux places d'honneur, c'est-à-dire à proximité du Vénérable.

Les différents objets qui couvrent la table sont disposés sur quatre lignes parallèles ; on pousse quelquefois la manie de la régularité jusqu'à placer des cordons de couleur pour mieux observer les alignements. La première ligne, à partir du bord extérieur, se compose des assiettes ; la seconde, des verres ; la troisième, des bouteilles ; la quatrième, des plats.

La tenue de table a son argot particulier. Les mots employés s'appellent les « noms mystiques ».

La table.....	se nomme :	<i>plate-forme ;</i>
La nappe.....		<i>voile ;</i>
Les serviettes.....		<i>drapeaux ;</i>
Les plats.....		<i>plateaux ;</i>

INITIATION DU SECRÉTAIRE INTIME



On fait assister le postulant à une comédie stupide, jouée par deux Frères : les acteurs représentent, l'un, Salomon, et l'autre, le roi de Tyr ; ils feignent d'avoir une violente discussion et sont même sur le point d'en venir aux mains.

Les assiettes.....	<i>tuiles ;</i>
Les cuillères.....	<i>truellen ;</i>
Les fourchettes.....	<i>pioches ;</i>
Les couteaux.....	<i>glaives ;</i>
Les bouteilles et carafes	<i>barriques ;</i>
Les verres.....	<i>canons ;</i>
Les lumières.....	<i>étoiles ;</i>

Les chaises	<i>stalles ;</i>
Les mets (en général)	<i>matériaux ;</i>
L'omelette	<i>mortier ;</i>
Le pain	<i>pierre brute ;</i>
Le vin	<i>poudre forte ;</i>
L'eau	<i>poudre faible ;</i>
La bière (ou le cidre)	<i>poudre jaune ;</i>
Les liqueurs	<i>poudre fulminante ;</i>
Le café	<i>poudre noire ;</i>
Le sel	<i>sable ;</i>
Le poivre	<i>ciment ;</i>
Le sucre	<i>plâtre ;</i>
Manger	<i>c'est : mastiquer ;</i>
Boire	<i>tirer une canonnée ;</i>
Découper	<i>dégrossir.</i>

On ne doit pas employer d'autres expressions pendant le repas. Si un Frère, par oubli, se sert d'un terme profane, son voisin le signale au Surveillant de sa colonne, et celui-ci annonce qu'une faute a été commise ; le coupable est alors condamné par le Vénérable à se placer au milieu du fer à cheval, et là à tirer une canonnée de poudre faible, c'est-à-dire à boire un grand verre d'eau. Les rituels sacrés prétendent que cet usage remonte à la plus haute antiquité, et ils citent la mythologie païenne, attendu que les dieux coupables étaient condamnés par Jupiter à boire une coupe d'eau du Styx (1).

Au cours du repas, on porte un certain nombre de toasts ou *santés d'obligation* ; ce qui n'empêche pas d'en porter d'autres.

Mais procédons par ordre, et voyons comment les choses se passent.

Le Vénérable, qui ne se sépare pas de son maillet, en frappe un coup.

— Debout, et à l'ordre, mes Frères ! s'écrie-t-il.

Et il invite les assistants au banquet symbolique.

(1) Si un Frère mal élevé, — il s'en trouve, — se laisse aller à commettre une de ces incongruités auxquelles était sujet le maréchal de Roquelaure, au dire de l'histoire anecdotique du seizième siècle, les voisins indignés se lèvent et le dénoncent à la justice du Vénérable. Celui-ci interrompt avec sévérité le Frère qui s'est permis aussi intempestivement « d'allumer sa cassolette », — c'est le terme consacré, — et il lui ordonne de « couvrir le temple », c'est-à-dire de sortir de la salle. L'assemblée délibère sur la peine à infliger à l'auteur du crime. Généralement, il est condamné à la peine suivante : ramené dans le Temple par deux Experts et placé entre les deux colonnes, il doit, en se tenant sur le pied gauche, élever horizontalement sa jambe droite de façon à former une parfaite équerre et en même temps il est tenu de tirer une triple batterie d'Apprenti, mais en plaçant ses mains derrière le dos ; ce qui complique la difficulté de sa position et lui fait forcément perdre l'équilibre, aux rires des assistants. Après quoi, le Frère Orateur sollicite la réhabilitation du coupable, c'est-à-dire demande qu'il soit autorisé, malgré sa grave offense envers l'assemblée, à reprendre sa place ; comme argument principal, il invoque la loi maçonnique du pardon des offenses, et il plaide au surplus les circonstances atténuantes, en rappelant « qu'un certain dieu, honoré par les Romains sous le nom de Crépitus, avait même des statues de bronze chez les Égyptiens, dont les mystères sont si appréciés de la Franc-Maçonnerie ». Le Vénérable prononce la réhabilitation, et le coupable, contrit et pardonné, regagne sa place, après avoir juré « d'éteindre pour toujours sa cassolette ».

Après une invocation au Grand Architecte de l'Univers, pour « attirer sa bénédiction sur les matériaux à démolir », le Vénérable prie les Surveillants d'annoncer à leurs colonnes respectives que l'on va « se livrer aux travaux de la mastication ».

Les Surveillants, comme de vrais perroquets, répètent textuellement ce que vient de dire le Vénérable.

Celui-ci, prenant alors une coupe, la remplit de vin, boit quelques gouttes et la fait circuler. Chaque Frère y trempe ses lèvres, à son tour. Après quoi, et quand sur son invitation tout le monde est assis, le Vénérable déclare « permettre la récréation », les conversations s'engagent, et tout le monde est servi.

On « mastique » donc avec entrain, mais personne ne s'avise de « tirer une canonnée » ; dans un banquet maçonnique, il est défendu aux convives de boire en dehors des toasts. Aussi, je vous laisse à penser si les Frères qui ont soif endurent le supplice de Tantale, quand le Vénérable a la pépie et se borne strictement aux toasts réglementaires.

Les santés d'obligation sont au nombre de cinq, au rite pratiqué dans le plus grand nombre de pays.

Lorsqu'on tire les santés, la « mastication » cesse. La manière de se verser à boire et de boire est réglée par un véritable cérémonial.

PREMIÈRE SANTÉ

Quand le Vénérable le juge à propos, mais d'ordinaire après le premier service, il frappe un coup de maillet, auquel répondent les Surveillants en frappant de même ; chacun fait silence, les Servants sortent, le Frère Couvreur, armé de son glaive, garde la porte.

Le Vénérable. — Mes Frères, à l'ordre de table !

On obéit. Se mettre à l'ordre de table, c'est, ayant la main droite à l'ordre d'Apprenti, poser la gauche à plat sur la table, les doigts réunis, le pouce écarté longeant le bord de la table pour former l'équerre.

Le Vénérable. — Frères Premier et Second Surveillants, annoncez aux Frères de vos colonnes respectives que les travaux qui ont été suspendus reprennent force et vigueur.

Le Premier Surveillant. — Frères qui décorez la colonne du Midi, le Vénérable vous informe que les travaux qu'il avait suspendus reprennent force et vigueur.

Le Second Surveillant. — Frères qui décorez la colonne du Nord, le Vénérable vous informe, etc.

Le Premier Surveillant. — Vénérable, l'annonce est faite.

Le Vénérable. — Frères Premier et Second Surveillants, invitez les Frères qui sont sous votre commandement à se disposer à charger et à aligner pour une santé que j'aurai la faveur de proposer.

Les Surveillants répètent la formule.

Le Vénérable. — Chargeons et alignons, mes Frères !

Les Surveillants répètent encore.

Ce n'est qu'à cet instant que l'on doit « débonder les barriques pour charger les canons ». Chacun se verse à boire comme il lui plaît, poudre forte, jaune ou faible, suivant son goût et son régime. A mesure que chacun s'est versé, il place son « canon » un peu à droite de la « tuile », à une distance du bord de la table égale au diamètre de la « tuile » ; par ce moyen les « canons » se trouvent alignés en un instant.

Le Second Surveillant, quand tout est aligné. — Frère Premier Surveillant, tout est chargé et aligné sur la colonne du Nord.

Le Premier Surveillant. — Vénérable, tout est chargé et aligné sur les deux colonnes.

Le Vénérable. — Il en est de même à l'Orient... Allons, mes Frères, debout, à l'ordre, et glaive en main !

Tous les convives se lèvent. Les Frères des trois premiers degrés placent leur « drapeau » sur l'avant-bras gauche ; les Frères des hauts grades mettent le leur sur l'épaule. On tient le « glaive » de la main gauche, et de la main droite on est à l'ordre d'Apprenti. Les Maîtres des Cérémonies, qui sont dans l'intérieur du fer à cheval restent assis.

Le Vénérable. — Frères Premier et Second Surveillants, veuillez annoncer sur vos colonnes que la première santé d'obligation est celle du Chef de l'État et de sa famille. Nous y joindrons des vœux pour la patrie. Je vous invite à faire le meilleur feu possible ; je me réserve le commandement des armes.

Les Surveillants répètent la formule.

Le Vénérable. — Attention, mes Frères !... La main droite au glaive ! (chacun prend son couteau)... Haut le glaive ! (chacun élève son couteau)... Salut du glaive ! (on salue maçonniquement)... Le glaive dans la main gauche ! (chacun replace son couteau à la main gauche)... La main droite aux armes ! (chacun prend son verre)... Haut les armes ! (chacun élève son verre)... En joue ! (chacun approche son verre de sa bouche)... Feu ! (on boit une partie de ce qu'il y a dans le verre)... Bon feu ! (on boit encore une partie du contenu du verre)... Le plus vif et le plus pétillant de tous les feux ! (on vide le fond du verre)... L'arme au repos ! (on approche le verre de l'épaule droite)... En avant, les armes ! (on porte le verre en avant)... Un ! (on rapproche le verre de l'épaule gauche)... Deux ! (on le ramène à l'épaule droite)... Trois ! (on le reporte en avant)... Un ! Deux ! Trois ! (on répète la manœuvre)... Un ! Deux ! Trois ! (on la répète de nouveau)... Posons nos armes ! (ici, on attend le commandement du Vénérable)... Un ! Deux ! Trois ! (à chacun de ces temps, les Frères descendent graduellement leur verre vers la table ; au troisième, ils le posent avec bruit et avec ensemble, de manière qu'on n'entende qu'un seul coup)... Le glaive à

la main droite! (on reprend, de la main droite, le couteau qui était demeuré dans la gauche)... Haut le glaive! (chacun élève son couteau)... Salut du glaive! (on fait le salut maçonnique avec le couteau)... Glaive au repos! (on pose doucement le couteau sur la table)... A moi, mes Frères, par la triple batterie (on frappe-trois fois trois coups dans les mains), et l'acclamation mystérieuse!

Tous, ensemble. — Houzé! houzé! houzé!

Le Vénérable. — Reprenons nos places, mes Frères!

Les convives qui sont auprès du Vénérable, s'assoient.

Le Premier Surveillant. — Frères de la colonne du Midi, reprenons nos places!

Les convives du côté gauche du fer à cheval s'assoient.

Le Second Surveillant. — Frères de la colonne du Nord, reprenons nos places!

Les convives du côté droit s'assoient.

Le Vénérable. — Mes Frères, les travaux sont suspendus.

On sert le second service et l'on se remet à causer et à manger, mais pas à boire.

(Quelquefois, lorsque le menu ne comporte pas un nombre suffisant de services, le Vénérable commande la seconde santé d'obligation aussitôt après la première; mais alors il ne déclare pas suspendre les travaux.)

DEUXIÈME SANTÉ

Le Vénérable frappe un coup que les Surveillants répètent. Chacun fait silence, toute « mastication » cesse, on se met à l'ordre de table.

Le Vénérable. — Frères Premier et Second Surveillants, annoncez aux Frères de vos colonnes respectives que les travaux qui ont été suspendus reprennent force et vigueur.

Les Surveillants font l'annonce.

Le Vénérable. — Frères Premier et Second Surveillants, invitez les Frères qui sont sous votre commandement à se disposer à charger et à aligner pour la deuxième santé d'obligation.

Les Surveillants répètent la formule.

Le Vénérable. — Chargeons et alignons, mes Frères!

Tout se passe comme pour la première santé.

Le Vénérable. — La seconde santé d'obligation, que j'ai la faveur de vous proposer, mes Frères, est celle du Souverain Commandeur Grand Maître du rite et du Suprême Conseil (1). Nous y joindrons celle de tout Vénérable Maître des Loges régulières, celle des Loges de la Correspon-

(1) Si la Loge qui banquette appartient à l'obédience du Grand Orient, le Vénérable dit : « Celle du Grand Orient et du Conseil de l'Ordre. »

dance, ainsi que celle des Grands Orient étrangers, celle des Suprêmes Conseils étrangers et de leurs Grands Maîtres. Enfin, nous accompagnerons ces santés des vœux les plus expressifs pour la prospérité de la Maçonnerie sur toute la surface du globe.

Les Surveillants répètent l'annonce.

On tire la santé, et on y applaudit comme pour la première.

S'il y a dans la salle quelques-uns des Frères à qui un toast est porté dans la deuxième santé d'obligation, membres de l'autorité centrale, Vénérables de Loges régulières, Députés des Loges, Officiers des puissances maçonniques étrangères, ces Frères, pendant le toast et la manœuvre, se tiennent debout sans prendre part aux exercices, et, après le triple « houzé », ils demandent à remercier, l'un deux portant la parole au nom de tous. Durant ce remerciement, les Frères restent debout. Le Vénérable les fait applaudir ; puis, quand tout est terminé, il frappe un coup de maillet, fait reprendre aux convives leurs places, et, à son gré, suspend les travaux ou les maintient en vigueur.

TROISIÈME SANTÉ

Dans le moment où les Surveillants le jugent convenable, le Premier frappe un coup de maillet que répète le Second.

Le Vénérable, après avoir frappé un coup à son tour. — Que demandez-vous, Frère Premier Surveillant ?

Le Premier Surveillant. — Vénérable, je vous prie de vouloir bien faire charger et aligner pour une santé que j'aurais la faveur de proposer.

Le Vénérable invite les Frères Orateur et Second Surveillant à faire charger et aligner les canons qui sont rangés devant les Frères sous leur commandement. Ces Officiers donnent des ordres, l'Orateur aux Frères siégeant aux places d'honneur, le Second Surveillant aux Frères de la colonne du Nord, et le Premier aux Frères de la colonne du Midi. Puis, le Vénérable est informé que tout est réglé.

Le Vénérable. — Frère Premier Surveillant, tout est chargé et aligné ; quelle est la santé que vous désirez proposer ?

Le Premier Surveillant. — La vôtre, Vénérable !

Le Vénérable s'incline d'un air agréablement surpris.

Le Premier Surveillant. — Frère Second Surveillant, Frère Orateur, veuillez vous joindre à moi, vous, Frère Second Surveillant, pour commander la manœuvre à la colonne du Nord, vous, Frère Orateur, pour commander à l'Orient... Debout et à l'ordre, mes Frères, glaive en main !

Tout le monde obéit. Le Vénérable, seul, reste assis, se tenant à l'ordre de table.

Le Premier Surveillant. — Mes Frères, la santé que le Frère Second Surveillant, le Frère Orateur et moi avons la faveur de vous proposer, est

celle de notre très cher Vénérable; nous y joindrons celle de sa famille et nos vœux les plus ardents pour la prospérité de notre Respectable Loge. Nous vous prions de vous joindre à nous pour faire le meilleur feu possible.

Le Second Surveillant. — Mes Frères, la santé que le Frère Premier Surveillant, le Frère Orateur et moi, avons la faveur de vous proposer, est celle, etc.

L'Orateur. — Mes Frères, la santé que les Frères Premier et Second Surveillants et moi, avons la faveur de vous proposer, est celle, etc.

Le Premier Surveillant commande les manœuvres ou en défère le commandement au Second Surveillant, comme il le juge à propos; en tout cas, c'est lui qui fait applaudir et pousser le triple « houzé ».

Le Vénérable se lève (les Frères demeurant debout et à l'ordre); il remercie, applaudit et crie trois fois « houzé », tout seul.

Le Premier Surveillant. — A moi, mes Frères! couvrons la batterie de notre très cher Vénérable.

La Loge applaudit de nouveau.

Chacun reprend sa place. Le Vénérable suspend les travaux, s'il le juge convenable, ou les laisse en vigueur.

QUATRIÈME SANTÉ

Quelque temps après, le Vénérable remet les travaux en vigueur, s'il les a suspendus, et fait charger et aligner pour la quatrième santé d'obligation.

Quand tout est chargé et aligné, il propose la santé des Frères Premier et Second Surveillants, et celle des Officiers et dignitaires de la Loge; il y joint celle des Ateliers affiliés et celle des Frères Visiteurs.

L'Orateur et le Secrétaire font les annonces aux colonnes, aux lieux et place des Surveillants.

Le Vénérable commande les manœuvres. Tous les Frères restent assis; les Surveillants et les dignitaires, seuls, se lèvent. Après la santé et l'applaudissement final, les Officiers remercient la Loge, le Premier Surveillant portant la parole au nom de tous; puis, ils exécutent ensemble, à l'adresse de la Loge, une batterie suivie du triple « houzé »; et le Vénérable fait répondre à cette batterie et à cette acclamation par une autre batterie et une autre acclamation.

Les députations des Loges affiliées et les Frères Visiteurs, à leur tour, remercient, applaudissent et sont applaudis.

Le Vénérable. — Frères Premier et Second Surveillants, veuillez annoncer aux Frères qui décorent vos colonnes que les travaux vont être suspendus à mon premier coup de maillet.

Les Surveillants font l'annonce.

Coup de maillet du Vénérable, et reprise générale de la « mastication ». On est alors au dessert.

Pendant que l'atelier est « en récréation », il est en usage de chanter quelques « cantiques » où sont célébrés les agréments et les avantages de l'union maçonnique, ou qui attaquent plus ou moins lourdement le catholicisme et ses dogmes, et ce sont ceux de ce dernier genre qui sont les plus applaudis. Le Vénérable a la responsabilité de ces sortes de productions ; car le chanteur n'obtient la parole qu'après lui avoir préalablement soumis son texte.

Voici, à titre de spécimen du genre le plus anodin, un « cantique » absolument dans le style employé par la Maçonnerie aux trois premiers degrés de l'initiation :

I

Par nos chants, célébrons, mes Frères,
L'aménité de nos mystères;
Il est midi !
Il est midi !
Si le Profane nous écoute,
D'abord pour le mettre en déroute,
Qu'il soit minuit !
Qu'il soit minuit !

II

Lorsque pour les travaux du temple,
Un coup de maillet nous rassemble,
Il est midi !
Il est midi !
Un seul mot, chez nous en usage
Indique la fin de l'ouvrage :
Il est minuit !
Il est minuit !

III

Notre origine est respectable,
Ne la chargeons d'aucune fable ;
C'est une nuit !
C'est une nuit !
La raison murmure et s'afflige
Lorsqu'on masque par le prestige
Le jour qui luit !
Le jour qui luit !

IV

La vertu n'est point un problème ;
N'y jetons, par aucun emblème,
La moindre nuit !
La moindre nuit !

INITIATION DU PRÉVÔT ET JUGE



A ce grade, le président, qui prend le titre de « Trois fois Illustre Tito », confie au récipiendaire une clef aussi énorme que mystérieuse, que tout le monde baise avec respect. C'est, dit-on au néophyte, la clef du lieu où sont renfermés les restes sacrés d'Hiram.

Tout homme a droit de la connaître ;
 Le Maçon seul la fait paraître
 En plein midi !
 En plein midi !

V

Servir l'Ordre et chérir son Frère,
Profanes, sans ce caractère,
Il est minuit !
Il est minuit !
Joignez-y pour l'Être Suprême
Le culte d'un cœur pur qui l'aime ;
Il est midi !
Il est midi !

VI

Amitié, charme de la vie,
Ailleurs serais-tu mieux servie
Qu'en ce réduit ?
Qu'en ce réduit ?
Des titres la froide chimère
Ici s'efface au nom de Frère
Qui nous unit !
Qui nous unit !

VII

Aidons-nous tous, ce terme est vaste ;
Mais, pour bien le faire et sans faste,
Qu'il soit minuit !
Qu'il soit minuit !
Un vrai bienfait veut le silence ;
Le cri de la reconnaissance
Sonne midi !
Sonne midi !

VIII

Entre nous, si quelqu'un fait brèche
Aux bonnes mœurs, qu'on se dépêche
De faire nuit !
De faire nuit !
Mais pour une vertu sublime,
Mais pour les traits dignes d'estime,
Qu'il soit midi !
Qu'il soit midi !

IX

Beau sexe qu'une loi sévère
Ecarte de ce sanctuaire,
Il est minuit !
Il est minuit !
Le temps viendra pour votre éloge ;
À notre cœur, — c'est votre horloge, —
Il est midi !
Il est midi !

X

Amour, ton flambeau se renverse
Dans la liqueur que Bacchus verse
En plein midi !
En plein midi !
Malgré les pavots de Morphée,
Bientôt, pour toi, gloire et trophée !
Mais... à minuit !
Mais... à minuit !

XI

Seconde-moi, charmante troupe,
Et ne quittons plus notre coupe
Jusqu'à minuit !
Jusqu'à minuit !
Les nœuds d'un lien agréable
Doivent se resserrer à table ;
Il est midi !
Il est midi !

Pour l'intelligence du neuvième couplet, il est bon de ne pas perdre de vue que les Apprentis sont admis aux banquets des Loges ; or, on cache avec soin aux Apprentis (premier degré de l'initiation) l'existence des Loges d'Adoption ou Loges de Dames.

Aussi, ce neuvième couplet est-il à double interprétation.

Pour les Apprentis, il veut dire :

« La Maçonnerie n'admet pas actuellement les femmes ; mais le temps viendra où elles seront reçues aux mystères de l'Ordre ».

Pour les Compagnons, les Maîtres et les Maçons haut-gradés, il signifie :

« Aujourd'hui, nous sommes en tenue de Frères ; par conséquent, pas de femmes chez nous ; mais à la prochaine tenue d'une Loge d'Adoption, tenue que nous attendons d'un cœur impatient, nous nous ferons une joie d'aller chez nos Sœurs ! »

CINQUIÈME SANTÉ

Le Vénérable invite le Maître des Cérémonies à introduire les Frères Servants, qui entrent avec leurs « drapeaux » sur l'avant-bras et leurs « canons ». Une fois entrés, ils se placent à l'Occident entre les deux Surveillants. On en est alors au café.

Frappant un coup de maillet, le Vénérable remet les travaux en vigueur et invite à charger et aligner pour la dernière santé d'obligation.

Les Surveillants frappent chacun un coup de maillet et répètent la formule.

Le Vénérable. — Chargeons et alignons, mes Frères !

Chacun charge et aligne. Les Surveillants annoncent ensuite au Vénérable que tout est réglé.

Le Vénérable. — Debout, mes Frères ! Formons la chaîne d'union, à l'ordre et glaive en main !

Tout le monde se lève ; chacun donne un bout de son « drapeau » à ses voisins de droite et de gauche, prend de même un bout des leurs et le tient de la main gauche, ce qui n'empêche pas de tenir le « glaive » de la même main (1).

Les Frères Servants font, avec les Surveillants, la même chaîne, les Maîtres des Cérémonies étant au milieu d'eux.

Le Vénérable. — Frères Premier et Second Surveillants, la dernière santé d'obligation est celle de tous les Maçons répandus sur la surface de la terre, tant dans la prospérité que dans l'adversité. Adressons nos vœux au Grand Architecte de l'Univers pour qu'il lui plaise secourir les malheureux et conduire les voyageurs à bon port. Invitez les Frères de l'une et l'autre colonnes à se joindre à nous pour porter cette santé avec le meilleur de tous les feux.

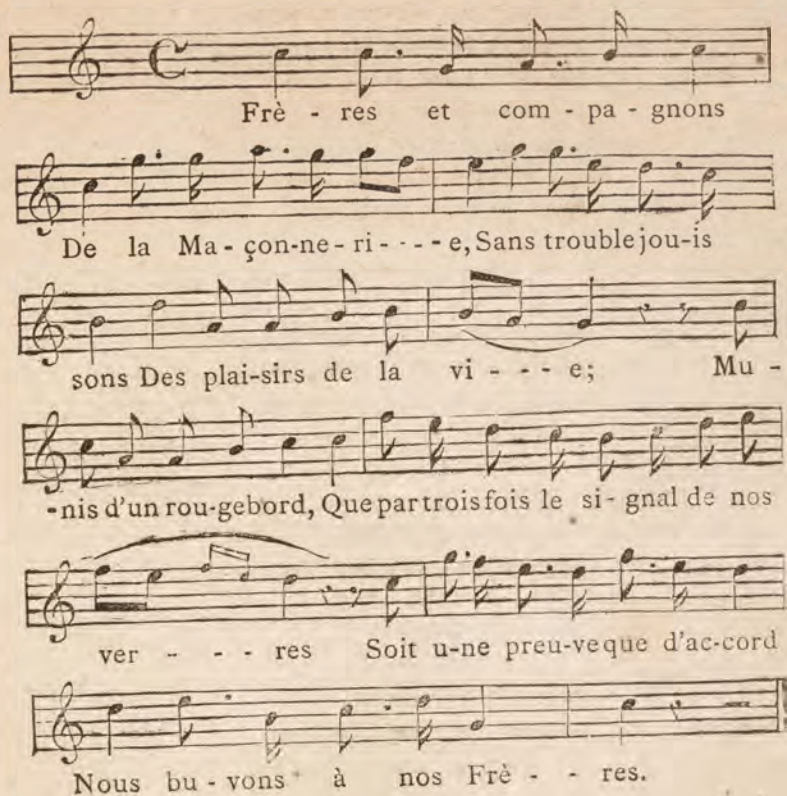
Les Surveillants répètent.

Le Vénérable fait alors passer un mot d'amitié que l'on se transmet de l'un à l'autre en se donnant le baiser fraternel. Quand le mot a circulé à travers la chaîne et que le principal Maître des Cérémonies a déclaré l'avoir constaté exact, le Vénérable entonne le « cantique de clôture ».

(1) La « chaîne d'union » qui est ici décrite, est celle des Banquets. Dans les tenues ordinaires, on forme la chaîne d'une manière différente.

Tous les membres de la Loge s'enlacent. On passe un bras à la ceinture du voisin, et, de la main restée libre, on lui frappe trois petits coups sur l'épaule. En même temps on se donne le triple baiser fraternel (sur la joue droite, sur la joue gauche et sur la bouche). Après quoi, on dit le mot de semestre à l'oreille du Frère qui a reçu la batterie. Le voisin agit de même avec son autre voisin ; et de cette façon, la batterie, le baiser et le mot, partis du Vénérable, qui est entre l'Orateur et le Secrétaire, circulent à la fois sur les deux colonnes et arrivent en même temps au Maître des Cérémonies, placé à l'autre bout de la chaîne, entre les deux Surveillants.

Le voici en entier, bien qu'on ne chante communément que le premier et le dernier couplets, tous les Frères faisant chorus :



Frè - res et com - pa - gnons
 De la Ma - çon-ne - ri - - - e, Sans trouble jou-is
 sons Des plai-sirs de la vi - - - e; Mu -
 -nis d'un rou-gebord, Que par trois fois le si - gnal de nos
 ver - - - res Soit u-ne preu-ve que d'ac-cord
 Nous bu - vons à nos Frè - - res.

I

Frères et compagnons
 De la Maçonnerie
 Sans trouble jouissons
 Des plaisirs de la vie ;
 Munis d'un rouge-bord,
 Que par trois fois le signal de nos verres
 Soit une preuve que d'accord
 Nous buvons à nos Frères !

II

Le monde est curieux
 De savoir nos ouvrages ;
 Mais tous nos envieux
 N'en seront pas plus sages :
 Ils tâchent vainement
 De pénétrer nos secrets, nos mystères ;
 Ils ne sauront pas seulement
 Comment boivent les Frères !

III

Ceux qui cherchent nos mots,
 Se vantant de nos signes,
 Sont du nombre des sots
 De nos soucis indignes :
 C'est vouloir de leurs dents
 Prendre la lune en sa course altière ;
 Nous-mêmes serions ignorants,
 Sans le titre de Frère !

IV

On a vu, de tous temps,
 Des monarques, des princes,
 Et quantité de grands
 De toutes les provinces,
 Pour prendre un tablier,
 Quitter gaiement leurs armes guerrières,
 Et toujours se glorifier
 D'être connus pour Frères !

V

L'antiquité répond
 Que tout est raisonnable,
 Qu'il n'est rien que de bon,
 De juste et vénérable
 Dans les sociétés
 Des vrais Maçons et légitimes Frères ;
 Ainsi, buvons à leur santé
 Et vidons tous nos verres !

VI

Joignons-nous main à main,
 Tenons-nous ferme ensemble ;
 Rendons grâce au destin
 Du nœud qui nous rassemble ;
 Et soyons assurés
 Qu'il ne se boit, sur les deux hémisphères,
 Point de plus illustres santés
 Que celle de nos Frères !

Le Vénérable. — Attention, mes Frères !... La main droite aux armes !... Haut les armes !... En joue !... Feu !... Bon feu !... Triple feu !... L'arme au repos !... En avant, les armes !...

Reprise, en chœur, des deux derniers vers.

Le Vénérable. — Un ! deux ! trois !...

Seconde reprise des deux derniers vers.

Le Vénérable. — Un ! deux ! trois !...

Troisième reprise des deux derniers vers.

Le Vénérable. — En avant, encore !... Un ! deux ! trois !

On fait de nouveau et par trois fois l'équerre avec le verre, et en même temps on chante aussi trois fois la dernière reprise.

Le Vénérable. — Posons nos armes !... Un ! deux ! trois !... Le glaive à la main droite !... Haut le glaive !... Salut du glaive !... Glaive au repos !...

En posant son couteau sur la table, chacun reprend sa serviette et abandonne les bouts de celles de ses voisins.

Le Vénérable. — A moi, mes Frères, par la triple batterie (on exécute la batterie d'Apprenti), et par l'acclamation mystérieuse !

Tous, à la fois. — Houzé ! houzé ! houzé !

Ce coup-ci, la fin de l'interminable banquet est proche.

Le Vénérable frappe un coup de maillet, que répètent méthodiquement les Surveillants. Rapide lecture, par le Secrétaire, de l'esquisse de son procès-verbal.

Observations, s'il y a lieu ; applaudissements.

Puis, le Vénérable fait demander s'il n'y a pas de propositions intéressantes pour le bien de l'Ordre en général et pour celui de la Loge en particulier.

S'il s'en trouve, on les écoute, et on statue si leur adoption ou leur rejet n'est pas de nature à entraîner des discussions ; sinon, on les renvoie à la première tenue de l'Atelier.

Ensuite, le Vénérable pose aux Surveillants les questions d'ordre :

Le Vénérable. — Frère Premier Surveillant, quel âge avez-vous ?

Le Premier Surveillant. — Trois ans, Vénérable. .

Le Vénérable. — A quelle heure sommes-nous dans l'usage de fermer nos travaux ?

Le Premier Surveillant. — A minuit.

Le Vénérable. — Frère Second Surveillant, quelle heure est-il ?

Le Second Surveillant. — Il est minuit plein, Vénérable.

Etc., comme pour la clôture d'une séance ordinaire au grade d'Apprenti, sans oublier une nouvelle batterie et un nouveau triple « houzé ».

Enfin, le Vénérable frappe un coup de maillet et dit :

— Mes Frères, les travaux sont fermés, retirons-nous en paix.

Les Surveillants frappent chacun un coup de maillet et font la même annonce.

Chacun retire ses insignes, et on sort.

Ces Banquets des Loges d'hommes sont, en résumé, assez anodins ; ils sont surtout grotesques. Les Banquets Androgynes (Fêtes des Loges de Dames), où les Frères Maçons sont mêlés aux Sœurs Maçonnes, ont un autre caractère qui n'est pas seulement ridicule.

CHAPITRE V

ENSEMBLE DES SECRETS

DE LA

MAÇONNERIE BLEUE

AVERTISSEMENT. — Tout d'abord je dois prévoir une objection et y répondre. Quelques lecteurs pourraient penser que la divulgation des secrets, qui font l'objet de ce chapitre, sera bientôt de nul effet, la Maçonnerie n'ayant qu'à changer ses mots de passe, mots sacrés, signes, attouchements, etc., dès la publication de cet ouvrage. Qu'on se rassure donc : cette divulgation gênera considérablement les Maçons ; mais nul Grand Orient ou Suprême Conseil ne pourra y remédier. En effet, il ne faut pas perdre de vue que ces mots, signes et attouchements secrets sont établis depuis la création de la Franc-Maçonnerie et communs à toutes les Loges et à tous les Chapitres et Aréopages du monde entier. Si, pour la satisfaction personnelle de leurs membres, les Ateliers maçonniques de notre pays se permettaient de changer quelques-uns de ces secrets convenus et arrêtés entre tous les Ateliers du globe, tous rapports seraient rompus entre les Loges et Arrière-Loges de ce pays et celles des autres nations. Au surplus, non seulement chaque mot, signe, attouchement, etc., a sa raison d'être particulière et sa signification expresse ; mais encore tous ces secrets se tiennent les uns aux autres, et leur ensemble constitue une véritable organisation, une harmonie immuable. Changer un seul de ces secrets est impossible aux Maçons. Même si (chose inadmissible) tous les Grands Orients et Suprêmes Conseils du monde se réunissaient en un Convent universel, ils ne pourraient modifier ce qui a été arrêté dès le principe ; il leur faudrait créer de nouvelles légendes pour motiver les nouveaux secrets ; ce serait refondre totalement la Maçonnerie. Or, une telle perturbation des mystères admis entraînerait la dislocation immédiate de la Société.

Grade d'Apprenti

(1^{er} degré)

L'Apprenti se reconnaît à la manière dont il se met à l'ordre, au signe, à l'attouchement, à la marche, au mot de passe, au mot sacré, au mot de semestre, à l'âge, à la batterie, à l'habillement, au temps du travail.

ORDRE. — Se mettre à l'ordre c'est prendre une position particulière convenue et y rester un instant. L'Apprenti, debout, porte à plat sa main droite sous sa gorge, les quatre doigts serrés et le pouce écarté, en forme d'équerre, le bras gauche pendant. Quand le Vénérable, dans une tenue à laquelle des Apprentis assistent, dit : « A l'ordre, mes Frères », tous les assistants prennent la position qui vient d'être indiquée.

SIGNE. — Le signe de reconnaissance (ou tout simplement : le signe) d'Apprenti, sert aux Maçons du 1^{er} degré à se reconnaître hors des Loges, dans toutes les circonstances de la vie ordinaire. Voici comment ce signe se fait : on se met à l'ordre sans en avoir l'air, c'est-à-dire sans affecter d'avoir une pose convenue qui serait remarquée des Profanes ; puis, rapidement et toujours sans le faire paraître, on retire horizontalement la main droite, en la portant du cœur au côté droit, et ensuite on la laisse tomber perpendiculairement. Ce signe, qui dans le langage maçonnique s'appelle le « signe guttural », a servi

INITIATION DE L'INTENDANT DES BATIMENTS



— Voyez la grande lumière, Illustre Frère, et contemplez, si vos yeux peuvent en supporter l'éclat, les trois lettres mystérieuses du triangle redoutable.

en réalité à dessiner sur la poitrine la forme d'une équerre. Le secret consiste donc à bien tracer une équerre sur sa poitrine, et l'art, à exécuter le mouvement avec assez d'adresse pour qu'il ne soit remarqué que des Maçons qui se trouveraient présents.

ATTOUchement. — L'attouchement particulier aux Apprentis est celui-ci : on prend les quatre doigts de la main du Frère dont on veut se faire connaître, et on appuie légèrement l'ongle du pouce sur la première phalange de l'index.

(Les Maçons, dépendant du Grand Orient de France, se donnent le même

attouchement pour se reconnaître; seulement, ils se frappent en outre réciproquement avec le pouce sur la première phalange de l'index trois petits coups, deux précipités, distants du troisième, suivant la batterie du grade.)

MARCHE. — En entrant dans une Loge, l'Apprenti doit faire trois pas d'une certaine manière; c'est ce qu'on appelle la marche. Voici comment elle se pratique: on se met d'abord à l'ordre, le corps légèrement effacé; puis, on porte en avant le pied gauche, et on rapporte ensuite le pied droit en travers, talon contre talon, de façon à ce que les deux pieds se touchant forment l'équerre; on répète encore deux fois ce pas, et en guise de salut on fait le signe de reconnaissance: la première fois, à l'adresse du Vénérable qui siège au fond; la seconde, à l'adresse des Frères assis à droite (à droite en entrant, et par conséquent à gauche du Vénérable), et la troisième, à l'adresse des Frères assis à gauche. Chacun des trois saluts se fait en même temps qu'un des trois pas.

(Dans les Loges dépendant du Grand Orient de France, la marche est la même, avec cette seule différence: c'est que l'on part du pied droit.)

MOT DE PASSE. — Il n'y a pas de mot de passe au grade d'Apprenti dans les Loges du Rite Écossais.

(Dans les Loges dépendant du Grand Orient de France, il y a au contraire un mot de passe. Ce mot est demandé à l'Apprenti qui se présente par le Frère chargé de le « tuiler », c'est-à-dire chargé de vérifier sa qualité de Maçon et son degré. A cette question du Frère tuileur: « Donnez-moi le mot de passe », il faut répondre sans hésiter: *Tubalcain*.)

MOT SACRÉ. — Attention! Voici le point capital. Ce mot doit tellement rester secret qu'il est défendu aux Maçons de le prononcer; malgré tout, ils doivent le taire. On ne peut que l'épeler, l'un donnant la première lettre, l'autre la seconde, puis la première personne disant la troisième lettre, etc.

Ce fameux mot sacré est: BOHAZ, et signifie: « force ». — Par corruption, beaucoup de Maçons en France disent: BOOZ.

(Dans les Loges dépendant du Grand Orient de France, le mot sacré est: JAKIN, et signifie: « stabilité ».)

Chaque grade a son mot sacré spécial; il importe donc de bien les savoir, si l'on veut faire croire à un Frère Trois-Points que l'on est de sa confrérie et s'amuser un moment de lui.

Le mot sacré peut se demander en dehors de la Loge entre deux personnes, l'une éprouvant la qualité maçonnique de l'autre. Chacun dit à tour de rôle une lettre comme je viens de l'expliquer, et l'on se parle à l'oreille; mais, auparavant, on se tient un petit dialogue.

Je suppose deux Maçons qui se sont rencontrés en voyage et se sont mutuellement reconnus en esquissant sur la poitrine le signe de l'équerre. Ils se sont serré la main, et, par l'attouchement, ils ont reconnu qu'ils étaient tous deux Apprentis. Cependant, l'un des deux — appelons-le Pierre — conçoit quelque méfiance et, pour savoir à quoi s'en tenir et s'il n'a pas affaire à un faux Maçon, il demande à Paul le mot sacré. Voici comment les choses se passent:

Pierre. — Voudriez-vous, mon Frère, me donner le mot sacré?

Paul. — Vous savez, mon Frère, que le mot sacré ne se prononce pas. Nous ne pouvons que l'épeler. Donnez-moi la première lettre et je vous donnerai la seconde.

Pierre. — B.

Paul. — O.

Pierre. — H.

Paul. — A.

Pierre. — Z.

Et là-dessus Pierre est satisfait. Il est certain désormais que Paul n'est pas un Maçon pour rire.

Mais, en général, on ne va pas jusqu'au mot sacré. C'est trop grave ! Après le signe de reconnaissance, vient l'attouchement, et l'on s'en tient presque toujours là. On va quelquefois jusqu'à se demander mutuellement l'âge et l'heure à laquelle on commence à travailler (nous allons voir ces deux questions, avec la réponse qu'il faut faire), et c'est tout dans les rencontres qui ont lieu hors des Loges. Néanmoins, pour plus de sûreté, on fera bien de retenir le mot sacré, afin d'être prêt à n'importe quelle question d'un tailleur méfiant.

MOT DE SEMESTRE. — Ce mot est envoyé deux fois par an, à des époques fixes (voir dans la Constitution), par l'autorité maçonnique centrale aux Vénérables de toutes les Loges, et ceux-ci, à la réunion indiquée, le communiquent aux Frères présents. Il se compose de deux mots commençant par la même lettre, et le Grand Orient, ainsi que le Suprême Conseil, suivent l'ordre alphabétique lors de chaque changement semestriel.

Ainsi, il y a quelque temps, le mot de semestre dans les Loges françaises était : *Science, Sagesse*. Six mois après, ce fut : *Temple, Tolérance*. Puis, au bout de six mois : *Union, Unité*. Le semestre suivant : *Vérité, Vertu*. Et ainsi de suite. Le mot de semestre le plus récent est : *Hugo, Humanité*.

Le mot se donne à l'oreille comme ceci :

Pierre. — Voudriez-vous, mon Frère, me donner le mot de semestre ?

Paul, à l'oreille droite de *Pierre*. — *Hugo !* (Puis, à l'oreille gauche :) *Humanité !*

Le mot de semestre ne doit jamais, sous aucun prétexte, être prononcé hors des Loges. Par conséquent, s'il n'est pas nécessaire de le connaître pour s'amuser en ville d'un Frère Trois-Points, par contre il est indispensable de le savoir si l'on veut en voyage s'offrir la curiosité d'assister à la réunion secrète d'une Loge.

Pour arriver à ce résultat, il faudra certainement user d'adresse ; mais on peut y parvenir, car les défenses constitutionnelles n'empêchent pas beaucoup de Frères de se rappeler les uns aux autres hors des Loges les mots de semestre oubliés. Il suffira, par exemple, une fois que votre interlocuteur aura bien reconnu que vous êtes son Frère en Maçonnerie, de lui avouer incidemment que vous avez eu le tort de négliger depuis quelque temps d'assister régulièrement aux travaux de votre Loge.

Si vous avez affaire à un Maçon d'une méfiance extrême, il se tirera d'embarras en vous disant :

— Mon Frère, je regrette de ne pouvoir vous satisfaire ; mais vous connaissez nos règlements. Je ne puis vous dire le mot de semestre qui ne doit pas se prononcer hors des Loges. Quand vous irez à votre Orient (à votre ville), vous vous ferez donner le mot actuel par le Vénérable de votre Atelier.

Mais, si votre interlocuteur est un Franc-Maçon bon enfant, — et certes il y en a, — quand vous lui aurez bien donné l'attouchement, bien dit votre âge et l'heure de vos travaux, bien dit le mot de passe, bien épelé le mot sacré, quand vous aurez causé quelque temps avec lui en ayant l'air de vous intéresser vivement à la Franc-Maçonnerie et de regretter que vos occupations vous aient empêché d'aller plus souvent à votre Loge, quand vous lui aurez raconté que votre Loge avait, au temps où vous la fréquentiez, des travaux peu intéressants,

jamais de conférences, les Maçons orateurs manquant dans votre ville, oh ! alors, votre homme, si vous n'avez pas trop l'air d'y insister, vous donnera le mot du semestre en cours. Si vous devenez bons amis, il vous accompagnera même à la Loge de la ville où votre voyage vous aura conduit. Seulement, si vous tenez à vous amuser à ce jeu, ayez soin de vous procurer un tablier et un cordon bleu de Maître. L'*Almanach-Bottin*, au mot « Franc-Maçonnerie », indique les marchands de Paris chez qui ces rubans s'achètent. Avec mes renseignements d'abord, ensuite avec un cordon de Maître dans votre poche et le mot de semestre extirpé adroitement et sans douleur à un compagnon de voyage Maçon bon enfant, vous entrerez dans n'importe quelle Loge et assisterez aux séances (bien entendu, il s'agit ici des séances où les Apprentis, les Compagnons et les Maîtres sont reçus) (1).

Néanmoins, en s'introduisant à une tenue de Loge, on n'apprendra rien de plus que ce que j'ai révélé dans cet ouvrage. La grande utilité des révélations de ce chapitre sera de fournir à mes lecteurs ennemis de la Maçonnerie les moyens de s'amuser un brin aux dépens des Frères Trois-Points qu'ils rencontreront en ville ou en voyage.

Reprenons le cours de nos divulgations relatives au grade d'Apprenti.

AGE. — L'âge qu'il est convenu qu'a un Apprenti est trois ans, quel que soit son rite.

BATTERIE. — On appelle ainsi la manière de frapper. Un Apprenti, quand il entre chez un Frère, frappe, à la porte trois coups égaux, c'est-à-dire également espacés, comme ceci : O—O—O.

(Dans les Loges dépendant du Grand Orient de France, la batterie se compose de trois coups, frappés deux précipitamment et le troisième après une légère pause, comme ceci : OO—O.)

La batterie sert aussi à régler les applaudissements. On frappe les trois coups dans les mains. La « batterie de deuil » se frappe de la main droite sur l'avant-bras gauche.

Bien entendu, je ne répéterai pas toutes ces explications aux secrets de chaque grade ; cela deviendrait fastidieux. Quand le lecteur ne comprendra pas bien, il devra se reporter aux explications présentes du degré d'Apprenti, et ainsi il verra la différence existant entre tel secret du premier grade et le secret correspondant de n'importe quel autre grade.

HABILLEMENT. — L'habillement est la tenue de Loge ou de cérémonie publique, quand le Vénérable a autorisé le port des insignes dans la rue. Cette autorisation est facultative. Ainsi, aux obsèques de Louis Blanc et à celles de Gambetta, les Maçons suivirent le corbillard revêtu de leurs cordons bleus, rouges, blancs, verts, noirs, etc. Au contraire, aux obsèques de Victor Hugo, les Vénérables n'autorisèrent pas le port des insignes, — j'ignore pourquoi, par exemple ! — et les Maçons ne se firent remarquer des autres assistants que par les petites branches d'acacia dont ils avaient orné leurs boutonnières.

Comme habillement, l'Apprenti porte donc en Loge un petit tablier de peau blanche (celui qui lui est remis le jour de son initiation), lequel s'attache à la ceinture par deux petits cordons. — Par parenthèse, ce minuscule tablier, de quelques centimètres de largeur seulement, donne à la personne qui le porte

(1) Dans mon volume intitulé *le Culte du Grand Architecte*, j'ai donné les noms et adresses de toutes les Loges de France, avec les jours et heures des réunions et les noms et adresses des Vénérables.

une tournure absolument grotesque. — La petite bavette du tablier doit être relevée.

TEMPS DU TRAVAIL. — Un Apprenti est censé travailler de midi à minuit. C'est là encore une phrase convenue. Quelle que soit l'heure à laquelle on ouvre, dans une Loge, une séance à laquelle des Apprentis (de n'importe quel rite) assistent, il est toujours midi. De même, il est toujours minuit à l'heure de la fermeture.

Ce langage figuré a été adopté entre Maçons, même hors des Loges. Comme chaque classe de grades maçonniques a des heures de convention différentes, on s'interroge mutuellement sur ce point pour savoir à quel grade on appartient.

Ainsi, Pierre, assis à une table de café, vient de voir entrer Paul qui lui est inconnu ; mais il a remarqué que cet inconnu, en entrant, avait rapidement tracé une équerre sur sa poitrine. Pierre se dit : « Tiens, voilà un Frère qui vient de saluer maçonniquement pour se faire reconnaître des bons Maçons qui peuvent se trouver ici présents. » Et, comme Pierre pratique très sérieusement le culte de la Franc-Maçonnerie, il ne manquera pas, dès que Paul jettera un coup d'œil de son côté, soit de tracer à son tour l'équerre sur sa poitrine, soit (ce qui est d'un usage très fréquent dans les établissements publics) de faire avec son verre un geste analogue, c'est-à-dire une manœuvre rapide en deux mouvements, horizontal d'abord, et ensuite perpendiculaire de haut en bas. Voilà donc Paul fixé. Il vient à Pierre. Ils se savent Frères tous deux, ou du moins ils le pensent. Mais, comme ces signes maçonniques du salut et de la manœuvre du verre sont déjà assez connus des profanes (car il y a des Maçons maladroits qui font leurs mouvements d'équerre en public d'une manière si automatique que tout le monde les remarque, et ainsi ce grand secret s'est divulgué), comme Pierre, dis-je, peut vouloir mieux étudier la qualité maçonnique de Paul, il amènera dans la conversation cette phrase qui n'a l'air de rien :

— A quelle heure commence-t-on à travailler chez vous ?

Si Paul est un faux Maçon, il ne verra pas le piège, et naïvement il dira l'heure à laquelle il commence à travailler à son bureau, ou, s'il vit de ses rentes, il répondra qu'il est rentier.

Au contraire, si Paul est un Maçon authentique, il répondra à la question insidieuse de son interlocuteur :

— A midi.

Un Apprenti ne peut pas faire d'autre réponse.

QUESTIONS D'ORDRE POUR L'ENTRÉE DU TEMPLE.

Je terminerai les divulgations relatives au premier degré en donnant les questions qui se posent et les réponses qui se donnent en entrant dans une Loge.

On ne pose pas ces questions à un Frère qui est connu ; mais, si le Frère qui se présente est étranger à la Loge, le Frère qui se trouve à la porte l'interrogera ou du moins a le droit de l'interroger comme il va être dit, et il faut qu'il réponde exactement.

On appelle cet interrogatoire les « Questions d'ordre pour l'entrée du Temple. »

Voici ce dialogue par demandes et réponses :

D. Êtes-vous Maçon ? — R. Mes Frères et Compagnons me reconnaissent pour tel.

D. Quel homme peut aspirer à devenir Maçon ? — R. Celui qui est né libre et de bonnes mœurs.

D. Quelles sont les dispositions nécessaires pour être reçu ? — R. La première est la pureté du cœur.

D. Quelle est la seconde? — R. Une soumission absolue aux formalités prescrites pour la réception.

D. Quel âge avez-vous? — R. Trois ans (1).

Grade de Compagnon

(2^e degré.)

ORDRE. — 1^o On place sur le cœur la main droite à demi-ouverte, c'est-à-dire les doigts arrondis en courbe, sauf le pouce qu'on tient levé pour former l'équerre, 2^o et en même temps on élève jusqu'à la hauteur de la tête la main gauche pleinement ouverte, la paume en avant, les doigts serrés et le pouce dressé en équerre, le coude aussi près que possible du corps.

(Dans les Loges dépendant du Grand Orient de France, on n'exécute que la première partie de la mise à l'ordre ci-dessus.)

SIGNE. — On se met à l'ordre; puis, on retire la main droite horizontalement, depuis le cœur jusqu'au flanc droit, et on laisse alors tomber simultanément la main droite sur la cuisse droite et la main gauche sur la cuisse gauche.

On appelle ce signe : le « signe pectoral ».

(Grand Orient de France. — Même signe, mais seulement de la main droite en tout.)

ATTOUCHEMENT. — Vous prenez la main droite du Frère dont vous voulez vous faire reconnaître, et cela avec votre main droite; vous posez simplement votre pouce dans le creux qui se trouve entre les premières phalanges du doigt médius et de l'annulaire; et en même temps vous lui dites le mot de passe du 2^e degré.

Alors, le Frère pose l'ongle de son pouce sur la première phalange de votre doigt médius, et, en l'appuyant, il vous dit : J. — C'est la première lettre du mot sacré. — Vous répondez en disant la seconde lettre, et ainsi de suite.

En résumé, au grade de Compagnon, on dit, avec l'attouchement, d'abord le mot de passe, et ensuite le mot sacré (celui-ci épilé).

(Grand Orient de France. — Prendre la main droite; frapper légèrement avec le pouce : 1^o sur la première phalange de l'index, trois coups conformes à la batterie d'Apprenti; 2^o ensuite deux coups égaux sur la première phalange du doigt médius.)

MARCHE. — Les trois pas d'Apprenti et deux obliques, l'un à droite du pied droit et assembler, l'autre à gauche du pied gauche et assembler.

(Grand Orient de France. — Même marche; seulement, les pas se font en partant du pied droit.)

BATTERIE. — Cinq coups égaux : O—O—O—O—O.

(1) Dans les Loges dépendant du Grand Orient de France, les questions d'ordre sont les suivantes :

Demande : Êtes-vous Maçon? — Réponse : Mes Frères me reconnaissent pour tel.

D. Qu'est-ce qu'un Maçon? — R. C'est un homme libre et de bonnes mœurs, également ami du pauvre et du riche, s'ils sont vertueux.

D. Que venez-vous faire en Loge? — R. Apprendre à vaincre mes passions, à soumettre mes volontés et à faire de nouveaux progrès dans la Maçonnerie.

D. A quoi connaîtrai-je que vous êtes Maçon? — R. A mes signes, paroles et attouchements.

D. Quel âge avez-vous? — R. Trois ans.

On donne alors le signe, le mot de passe, l'attouchement, le mot sacré et le mot de semestre.

(Grand Orient de France. — Cinq coups par 2, 1 et 2, comme ceci : OO—O—OO.)

HABILLEMENT. — Même tablier qu'au grade d'Apprenti; seulement, il faut que la petite bavette soit rabattue.

TEMPS DU TRAVAIL. — De midi à minuit.

ÂGE. — Cinq ans.

MOT DE PASSE. — *Schibboleth*. Ce mot signifie : « épi de blé ». Il rappelle aux initiés une allégorie obscène, racontée et expliquée en Loge de Dames.

MOT SACRÉ. — JAKIN. Il s'épèle. Ce mot signifie censément : « stabilité ».

(Grand Orient de France. — Le mot sacré est BOHAZ ou BOOZ, et signifie : « force ».)

QUESTIONS D'ORDRE POUR L'ENTRÉE DU TEMPLE :

D. Êtes-vous Compagnon? — R. Je le suis, examinez-moi, éprouvez-moi.

R. Où avez-vous été reçu Compagnon? — R. Dans une Loge de Compagnons réguliers.

D. En entrant, que vous dit-on? — R. Qui est là?

D. Que répondez-vous? — R. Un Apprenti qui a fait son temps et qui demande à être reçu Compagnon.

D. Quel âge avez-vous! — R. Cinq ans (1).

Grade de Maître

(3^e degré.)

ORDRE. — Pour vous mettre à l'ordre au grade de Maître, vous portez vers votre cœur votre main droite ouverte, dont les doigts sont séparés et le pouce dressé autant que possible, et cela en appuyant sur votre cœur ce pouce, en tenant la main horizontalement et en conservant le bras droit près du corps.

SIGNE. — Étant à l'ordre, tirer la main horizontalement, comme si l'on se coupait la poitrine avec le pouce; lever les mains à la hauteur de la tête, les extrémités des doigts se touchant, et dire : *Ah! Seigneur mon Dieu!* (Cette exclamation est devenue facultative; hors des Loges, on ne la dit plus); puis laisser tomber les mains sur le tablier, dans une attitude de surprise et d'étonnement.

Ce signe s'appelle : le « signe d'horreur ».

(Grand Orient de France. — Étant à l'ordre, porter à la hauteur du front la main droite, la paume en dehors, tendre le bras gauche, le poing fermé, comme s'il tenait une épée dont la pointe serait dirigée en avant vers la terre; effacer la tête du côté droit et porter le corps et le pied droit en arrière, le tout simultanément.)

Nota Bene. — Dans les divers rites, le signe de reconnaissance du grade

(1) Voici les questions d'ordre du Grand Orient de France :

D. Êtes-vous Compagnon? — R. Oui, je le suis.

D. Pourquoi vous êtes-vous fait recevoir Compagnon? — R. Pour connaître la lettre G, cinquième consonne de l'alphabet.

D. Que signifie-t-elle? — R. Géométrie, Génération. Elle est, dans les langues du Nord, l'initiale du nom du Grand Architecte de l'Univers.

D. Comment avez-vous été reçu Compagnon? — R. En passant de la colonne J à la colonne B, et en montant les cinq degrés du Temple.

D. Où les Compagnons reçoivent-ils leur salaire? — R. A la colonne B.

D. Quel âge avez-vous? — R. Cinq ans.

de Maître a été simplifié pour l'extérieur des Loges. Il est évident que deux Maîtres qui se livreraient dans la rue à cette pantomime ridicule seraient par trop remarqués et feraient la joie des passants. Aussi, deux Maîtres, hors de la Loge, se contentent du signe suivant : la main gauche ouverte et le revers appliqué sur le front, avec le pouce tendu en bas et formant l'équerre ; en même temps, on tient le poing droit fermé, sauf le pouce que l'on s'applique net dans le creux de l'estomac comme si on voulait se l'y enfoncer. Manœuvrer rapidement et sans affectation. Le mouvement de la main droite est censé figurer que l'architecte du Temple de Salomon a été assassiné par les Compagnons criminels ; le mouvement de la main gauche représente soi-disant le geste d'horreur que firent les Maîtres en découvrant le cadavre du susdit architecte.

SIGNE DE DÉTRESSE. — Les Maîtres, plus favorisés que les Compagnons et les Apprentis, ont en outre un signe particulier, dont ils ont le droit de se servir en cas de danger pour appeler à leur secours les Frères qui pourraient se trouver par là. Ce signe se fait ainsi : on renverse sur la tête, ou à la hauteur du front, les deux mains dont les doigts sont entrelacés, et l'on s'écrie : « *A moi, les enfants de la Veuve !* » A ce cri et à ce geste, tout Maître qui se trouverait sur les lieux est obligatoirement tenu d'accourir au secours de son Frère. Ce signe s'emploie surtout à la guerre sur les champs de bataille : les Maçons, qui, dans une mêlée, se trouvent parmi les vaincus, font le signe de détresse, et alors les Maçons du côté des vainqueurs ont le devoir d'épargner les combattants qui se sont ainsi déclarés leurs Frères, sauf à égorger les autres avec un peu plus d'entrain à titre de compensation.

Le signe de détresse, lorsqu'il est employé dans les circonstances ordinaires de la vie civile, doit se faire simplement et rapidement par le renversement des mains sur la tête, et sans pousser le cri d'appel.

ATTOUCHEMENT. — 1° S'approcher réciproquement du pied droit par le côté intérieur ; 2° se toucher le genou droit, s'approcher le haut du corps ; 3° se poser réciproquement la main gauche sur l'épaule droite, pour se tenir plus étroitement et s'attirer l'un à l'autre ; 4° se prendre mutuellement la main droite, en formant la griffe pour embrasser la paume. Ce dernier mouvement est ce qu'on appelle : « se donner la main en griffe de Maître. » Le mot *griffe* indique bien exactement en effet la forme que prend la main de chacun dans cette position, puisque les mains droites des deux Frères se trouvent cramponnées l'une à l'autre par les quatre doigts, comme deux griffes qui se seraient mutuellement accrochées.

(Grand Orient de France. — On se prend mutuellement les quatre doigts de la main droite, et l'on appuie chacun sa main gauche sur l'épaule droite de l'autre ; en même temps, on met intérieurement pied droit contre pied droit, genou contre genou, poitrine contre poitrine. On appelle maçonniquement cette attitude : « l'union des cinq points de perfection. » Quand on est dans cette position, chacun dit une des trois syllabes du mot sacré et reçoit l'accolade ou le baiser de paix.)

En public, les Maçons du 3^e degré se contentent, pour se reconnaître par l'attouchement, de se donner la main en griffe de Maître et de se la renverser trois fois, en commençant par le mouvement de droite.

MARCHE. — Faire, d'abord, les cinq pas de Compagnon. Puis, lever la jambe droite en demi-cercle, comme si l'on voulait, en s'avancant, franchir un obstacle long de deux mètres ; poser le pied à droite, en approchant le pied gauche derrière la jambe droite à la hauteur du mollet ; faire, par dessus l'obstacle imaginaire, le même pas du pied gauche, puis le troisième pas du

INITIATION DU MAÎTRE ÉLU DES NEUF



— Voilà, mes Frères, dit le Roi de Tyr en montrant le petit mannequin, voilà le gage sacré que vous a laissé Hiram. Sur la tête de cet enfant, fils du Maître et de Balkis, jurons de châtier la trahison et de punir le crime!

pied droit de manière à se trouver en tête de l'obstacle, les pieds posés à plat et en équerre. (Voir la figure, page 110.)

MOT DE PASSE. — *Tubalcain*. — C'est, dit-on, le nom du fils de Lamech, descendant d'Eblis, Ange de Lumière ; il signifie : « possession du monde ».

(Grand Orient de France. — Le mot de passe est *Ghiblim*, qu'on prononce « guiblime ». Il signifie : « la fin ».)

MOT SACRÉ. — MAHABONE. On prononce ce mot à l'oreille, en le dialoguant, chacun des deux interlocuteurs disant une syllabe. Il signifie : « le fils du père ». — Par corruption, beaucoup de Francs-Maçons disent : « Moabon » ; c'est surtout en France que cette erreur se commet.

(Dans les Loges qui dépendent du Grand Orient, le mot sacré est : **MAC-BENAC**. Il se dialogue aussi par syllabe, et signifie : « la chair quitte les os ».)

BATTERIE. — Trois fois la batterie d'Apprenti ; c'est-à-dire : OOO—OOO—OOO.

AGE. — Quand on demande à un Maître : « Quel âge avez-vous ? » il doit répondre : « Sept ans et plus. »

DÉCOR. — La tenue de Maître étant beaucoup plus compliquée que celles d'Apprenti et de Compagnon, s'appelle pompeusement « décor ». Au surplus, le décor se divise en tablier, cordon, bijou et habillement.

Le *tablier*, un peu plus grand que celui des précédents grades, est de peau blanche, bordé et doublé de rouge ; il ne doit pas avoir de bavette (il est cependant porté avec bavette dans quelques Loges). Au milieu, sont les lettres : M. . B. . Le *cordon*, bleu moiré, large de onze centimètres, bordé de rouge, terminé par une rosette rouge, se porte en écharpe de l'épaule droite à la hanche gauche. (Nora : Tous les cordons, pour tous les grades, se portent par dessus l'habit ; ceci est dit une fois pour toutes.) On appelle *bijou* un petit triangle en métal, que l'on attache à l'extrémité du cordon par une faveur rouge. L'*habillement* se compose ainsi : gants blancs, habit noir, et le chapeau sur la tête. Le chapeau se nomme maçonniquement « le triangle ». Le grand chic maçonnique, c'est de mettre un crêpe de deuil au bras, les jours de réception.

(Dans les Loges de la juridiction du Grand Orient de France, le tablier est bordé et doublé de bleu ; il a, au milieu, une rosette bleue. Le cordon, bleu et moiré, n'a pas de bordure ; il est terminé par une rosette blanche. Le bijou, attaché à l'extrémité du cordon par une faveur bleue, se compose d'une petite équerre et d'un petit compas en métal entrelacés. L'habillement est le même que celui décrit ci-dessus.)

On a dû remarquer souvent, aux enterrements où les Francs-Maçons s'affublent de leurs cordons bleus, que plusieurs y portent en broderies éclatantes des lunes, des soleils, des petites maisons à colonnettes et autres attributs plus ou moins cocasses. On s'imagine, dans le monde profane, que les Maçons à cordons brodés sont de plus grands personnages que les autres. C'est une erreur. Ces broderies sont autorisées à titre de fantaisie, et elles indiquent tout simplement que les Maîtres qui les portent sont un peu plus vaniteux que leurs collègues ; voilà tout. La distinction des grades est marquée par la différence de couleur des cordons, par le bijou d'espèce particulière qui est attaché à l'extrémité, et par la variété de certains détails que j'indiquerai au fur et à mesure.

QUESTIONS D'ORDRE POUR L'ENTRÉE DU TEMPLE :

D. Où avez-vous été, mon Frère ? — R. A l'Ouest.

D. Où allez-vous ? — R. A l'Est.

D. Qu'allez-vous faire à l'Est ? — R. Chercher une Loge de Maître.

D. Êtes-vous Maître ? — R. L'acacia m'est connu.

D. Comment avez-vous été admis ? — R. Par cinq coups distincts.

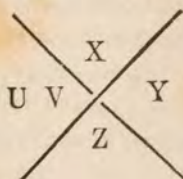
D. Comment y êtes-vous parvenu? — R. Par le mot de passe.
 D. Donnez-le-moi. — R. Tubalcaïn (1).

Alphabet secret de la Maçonnerie Bleue

Les Frères Trois Points ont, pour déguiser leur correspondance, divers alphabets secrets. Ces alphabets varient suivant les diverses séries de grades.

Voici celui dont on se sert dans les Loges et dont la clef est révélée aux Maîtres :

A B	C D	E F
G H	I L	M N
O P	Q R	S T



C'est-à-dire :

La première lettre de chaque case est représentée par les traits dans lesquels elle se trouve placée ; la seconde lettre par les mêmes traits, plus un point.

Ainsi, A s'écrit :

B s'écrit :

C s'écrit :

D s'écrit :

E s'écrit :

F s'écrit :

Et ainsi de suite jusqu'à la fin

V s'écrit :

Y s'écrit :

Z s'écrit :

(1) Voici les questions d'ordre dans les Loges dépendant du Grand Orient de France :
 D. Êtes-vous Maître? — R. Éprouvez-moi, l'acacia m'est connu.
 D. Où avez-vous été reçu? — R. Dans la Chambre du Milieu.
 D. Comment y êtes-vous parvenu? — R. En montant un escalier par 3, 5 et 7.
 D. Qu'avez-vous vu? — R. Horreur, deuil et tristesse.
 D. Que vous est-il arrivé? — R. J'ai été soupçonné d'un crime horrible.
 D. Qui vous a rassuré? — R. Mon innocence.
 D. Quel âge avez-vous? — R. Sept ans et plus.

Pour écrire *Adonis*, on mettra donc



Ce n'est pas plus malin que cela.

Le nom de *Lucifer*, si cher aux Francs-Maçons, s'écrira ainsi :



Voilà tout le grand secret de l'alphabet mystérieux.

Il est aussi certaines expressions, consacrées par l'usage, dont on se sert dans les correspondances. Ainsi, dans la Maçonnerie Bleue, *tracer une planche* signifie : écrire une lettre, faire une notice, rédiger un compte-rendu. Toutes ces expressions particulières se trouvent dans les descriptions de séances qui ont fait l'objet des chapitres précédents. Au surplus, on trouvera, à la fin de cet ouvrage, un dictionnaire complet de l'argot maçonnique.

Une lettre ou circulaire maçonnique concernant les membres des trois premiers degrés commencera toujours par cette formule :

A. . L. . G. . D. . G. . A. . D. . L'U. .

C'est-à-dire : *A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers.*

Quant à la conclusion de la lettre, on la rédige en général comme suit.

« Je vous salue, T. . C. . F. ., P. . L. . N. . M. . A. . M. . C. . »

Ce qui signifie : « *Je vous salue, très cher Frère, par les nombres mystérieux à moi connus.* »

Enfin, dans les circulaires invitant à une fête de la Confrérie Trois-Points, on met à la dernière ligne ces sept mystérieuses lettres :

S. . N. . O. . P. . V. . O. . M. .

Cela veut dire tout bêtement : *Surtout, n'oubliez pas vos ornements maçonniques*

Honneurs Maçonniques

Dans les Loges, on rend des honneurs spéciaux aux Frères des hauts grades qui sont en mission.

Citons quelques exemples.

Lorsque le président du Suprême Conseil, c'est-à-dire le Souverain Commandeur Grand Maître, se présente pour visiter une Loge, neuf Frères portant des étoiles (flambeaux réglementaires), précédés de deux Maîtres des Cérémonies, dont l'un porte sur un coussin le maillet de la présidence et l'épée flamboyante, vont le recevoir au seuil du temple.

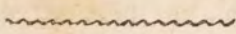
Le Vénérable prononce une allocution ; puis, le « Très Illustre Visiteur » est conduit à l'Orient « par la voûte d'acier »

Tous les Frères, debout, tiennent leur glaive en l'air, à bras tendu ; les épées doivent se toucher par la pointe, deux par deux, en vis-à-vis, de façon à former comme une voûte sous laquelle passe le Très Illustre Frère à qui sont rendus les honneurs.

Pendant ce temps, les Surveillants, restés à leur place, font un bruit continu produit par le battement de leur maillet.

Les autres membres du Suprême Conseil et les Inspecteurs chargés d'une mission par le Suprême Conseil passent également sous la voûte d'acier et sont reçus, maillets battants, mais seulement par une délégation de sept membres de la Loge.

Un Chevalier Kadosch (30° degré), agréé par un Atelier Symbolique comme Garant d'Amitié et député d'une Sœur Loge Affiliée, est l'objet des mêmes honneurs; mais trois Frères seulement portent devant lui des étoiles et un seul Maître des Cérémonies le précède à son passage sous la voûte d'acier.



DEUXIÈME PARTIE

LES CHAPITRES

OU

LA MAÇONNERIE ROUGE
~~~~~

## CHAPITRE PREMIER

## LA SÉLECTION

Après avoir dévoilé les mystères des Loges ou Ateliers Symboliques, il me reste à faire la lumière sur les Arrière-Loges ; et, dès lors, le lecteur, s'il n'a pas encore soupçonné la vérité, comprendra le sens réel et complet de la Franc-Maçonnerie.

J'ai expliqué, dans la première partie de cet ouvrage, par quel mode de recrutement on attire les Profanes à la Loge des Apprentis. Mais tous les initiés n'apprécient pas de la même manière les bousculades qui leur ont été prodiguées dans la séance de leur réception. Un bon nombre, — et ce ne sont pas les plus bêtes, — pensent qu'on s'est moqué d'eux et s'abstiennent de revenir aux séances de l'étrange société qui leur a fait un tel accueil. Les autres persistent : ce sont ou les parfaits nigauds qui croient naïvement aux boniments dont ils ont été régalez, ou les malins qui voient dans la Maçonnerie un moyen d'exploiter les imbéciles et ne s'arrêtent pas aux bagatelles de la porte. Quelques-uns, enfin, ne se méprennent pas sur le but final de l'association et s'enrôlent avec enthousiasme, non à raison de la philanthropie à laquelle ils ne croient guère, mais en haine du catholicisme.

Nous avons vu comment, au bout d'un certain temps, abrégé ou prolongé suivant les dispositions de l'Apprenti, celui-ci devient Compagnon, et comment, ensuite, du Compagnonnage il passe à la Maîtrise.

Je ne m'occuperai plus, pour l'instant, de l'adepte destiné à végéter dans les Loges. Nous allons suivre, au contraire, dans sa marche ascendante, celui que les chefs secrets de l'association ont désigné pour les grades supérieurs, après qu'ils ont eu pris connaissance du rapport rédigé sur lui par le Kadosch délégué à la séance des impressions des nouveaux Maîtres.

Un beau matin, l'initié Maître qui a réussi (sans le savoir) à satisfaire



pleinement les Frères haut gradés, reçoit une lettre, non signée, mais timbrée maçonniquement, dans laquelle on lui pose diverses questions.

On le prie, par exemple, de vouloir bien formuler nettement toute son opinion sur la religion catholique ; ou on lui demande comment il définit les deux principes éternels du Bien et du Mal ; ou encore quelle est, selon lui, la vraie morale naturelle ; ou quelle est son appréciation intime sur le rôle que jouent par rapport à l'homme les esprits immatériels, etc.

On ne lui dit pas pourquoi ces questions lui sont posées ; car il arrive quelquefois que l'interrogé ne répond pas aux espérances qu'on avait fondées sur lui.

C'est, en effet, ce qu'il advint au Frère Adolphe Geoffroy, sur qui les chefs secrets avaient cru pouvoir compter et qui ne leur procura qu'une amère désillusion.

M. Adolphe Geoffroy, qui demeure aujourd'hui dans le département de la Haute-Marne, avait été reçu en sa jeunesse Maçon français par une Loge de Tarascon. Il se sépara de la société, nous allons voir dans quelles circonstances. C'est lui-même qui l'a raconté assez joyeusement, en septembre 1886 ; à cette époque, le journal le *Petit Champenois* le signala comme ayant appartenu à la Franc-Maçonnerie, et il expliqua sa retraite dans la lettre suivante adressée au journal l'*Avenir de la Haute-Marne*

Cher Monsieur,

J'ai donc lu cet article, *Un Franc-Maçon dévoilé*, que vous avez bien voulu me communiquer, — ce dont je m'empresse de vous remercier.

Je ne crois pas avoir laissé un souvenir de quelque importance dans une société que j'ai traversée, comme tant d'autres, au temps lointain de ma jeunesse ; car le reporter du *Petit Champenois*, malgré le talent d'amplification qui est une grâce de son état, n'a pu réussir à tirer de ce fait quelque chose d'utile à l'histoire.

Que ne s'était-il auparavant adressé à moi ?

Interviewé par lui, je lui eusse narré par le menu ma curieuse réception chez les Francs-Maçons, et son journal en eût été encore plus intéressant.

Mais, puisque cette occasion est perdue pour ses lecteurs, je vais, monsieur, raconter pour les vôtres la façon dont j'ai quitté ma Respectable Loge, à l'orient de Tarascon (R.°. L.°, O.°. de Tarascon).

Après mon initiation, — il y a bientôt quarante ans, — j'avais appris, en moins de quinze jours, à marcher en figurant sur le sol la forme d'une équerre. Quelques mois après, j'avais été couché dans le tombeau de Maître Hiram, et les Frères éperdus avaient tâtonné dans l'ombre et gratté le sol avec leurs épées de fer-blanc pour retrouver mes restes disparus ; enfin, ni la colonne du Nord ni celle du Midi n'ayant plus de secrets pour moi, je pressentais vaguement que j'allais être appelé à de plus hautes révélations. Il n'y avait peut-être plus qu'à payer de ma personne — et de ma bourse.

Un matin, je trouvai, sur mon bureau, un pli cacheté avec le triangle



mystique, le cachet de la Respectable Loge, orient de Tarascon. — Simplicité brutale, absence de formes comme de signature. — Ma jeunesse éprouva l'émotion intime que produisent les situations graves.

Ce pli contenait la question suivante :

« *Que pensez-vous du rôle de l'Eglise romaine au point de vue de la morale ?* »

Après une longue méditation, je répondis, et avec le même sans-gêne : « que je ne croyais point qu'aucune Eglise pût revendiquer pour elle seule le monopole de la morale (car il fallait faire une part d'estime à certains philosophes anciens); mais que l'Eglise romaine me paraissait, plus que toute autre, appropriée au rôle social que l'on attend de toute religion. »

Et j'expédiai.

A la réunion suivante, je n'eus pas de peine à lire sur le visage des dignitaires de la Respectable Loge tout le tort que je m'étais fait en refusant d'écraser l'infâme.

J'étais désormais condamné à végéter dans les rôles secondaires, tels que les réceptions d'Apprentis, la figuration dans les Chaînes d'Union, le débit du Compliment aux Dames, dans les fêtes de la bienfaisance officielle ou des agapes solsticiales chères aux adorateurs du soleil, — c'est-à-dire ces facéties burlesques qui paraissent satisfaire le goût de certains ouvriers ou bourgeois des petites villes, pauvres gens que le mystère attire et qui paient avec trop d'argent un peu de sottise et de vanité. Il était vraiment comique de leur voir prendre au sérieux des oripeaux d'enfant, des gestes ridicules et ce piètre argot de la Maçonnerie plus bête que le volapuk.

C'est alors que je te lâchai, ô Frère Terrible, si terrible en effet sous ta cagoule noire; et vous, Frères Surveillants; et vous tous, braves gens, qui vous plaisez tant à jouer l'air des *Lampions* sur la première phalange de l'index de vos pareils; et vous, étranges médaillers ambulants qui portez au cou tant de grandes choses que je n'ai jamais pu lire; mais toi surtout, — et que tu me le pardonnes! — Vénérable Prince 31<sup>e</sup>, 32<sup>e</sup> ou 33<sup>e</sup>, qui pontifiais en battant du maillet avec tant de vigueur et de monotonie, toi qui me reprenais avec un soin vigilant, quand j'avais l'inconvenance de qualifier de « messieurs » nos Frères rassemblés!

Du haut de ta demeure dernière, — car à cent ans que tu aurais aujourd'hui, on ne doit plus travailler au temple de Salomon, — si tu découvres l'humble néophyte qui dédaigna les secrets redoutables de la Sublime Franc-Maçonnerie, si tu revois la Respectable Loge où tant d'aveugles t'ont demandé la lumière, pourrais-tu me dire quelle réception t'a faite le Grand Architecte de l'Univers, quand tu lui apparus, — Chevalier Kadosch! — portant la truelle et le maillet avec la figurine du temple des Juifs?

Tu pourrais mieux m'éclairer aujourd'hui, si tu as mérité de l'être enfin toi-même. Et ne m'apprendrais-tu pas que décidément le bon sens et l'honnêteté sont encore les meilleurs architectes de l'édifice social?

Cette lettre, malgré moi très longue, cher monsieur, est ce qu'on appelle en style maçonnique un *morceau d'architecture*. Fixez-le sur une de vos colonnes, et prions Dieu que tous les Champenois, grands et petits, le comprennent; car alors ils auraient fait un grand pas en avant sur le chemin



## INITIATION DU MAÎTRE ÉLU DES NEUF



L'épreuve importante du 9<sup>e</sup> degré consiste en ceci :

Le Frère intime conduit le récipiendaire à la Chambre de la Caverne; celui-ci alors ôte le bandeau qui couvre ses yeux et se trouve en présence d'une scène étrange.

L'Intime lui ordonne de boire à une fontaine qui simule une source d'eau vive. Puis, il lui remet une lampe et un poignard et le fait entrer dans la caverne, où se trouve un homme accoudé à une table de pierre et endormi. Il va sans dire que le dormeur est un mannequin; mais, vu le peu de clarté que donne la lampe, le récipiendaire ne peut guère savoir à quoi s'en tenir.

— Frappez, crie l'Intime; frappez, mon Frère! Vengez Hiram, voilà son assassin!



de la liberté, ayant pu voir, par un exemple frappant, comment des ambitieux sans vergogne peuvent abuser d'un peuple sans malice.

ADOLPHE GEOFFROY.

J'ai reproduit cette lettre pour établir de quelle façon les Maçons haut gradés procèdent, quand ils veulent faire passer des Loges aux Arrière-Loges un Frère qu'ils ont distingué.

Mais la plupart des Maîtres ainsi interrogés donnent une réponse satisfaisante. Si M. Geoffroy avait déclaré que « l'Église romaine fausse la morale et que la vraie morale consiste pour l'homme à donner libre cours à ses passions », il n'eût pas été dédaigné par ses collègues.

Le Maître qui répond d'une manière conforme aux principes secrets de la Maçonnerie, reçoit une convocation particulière d'un Rose-Croix de sa ville, et celui-ci lui tient ce langage :

— Mon très cher Frère, nous sommes pleinement satisfaits des sentiments que vous avez bien voulu nous communiquer. Nous avons, en conséquence, décidé de vous admettre aux grades de la Maçonnerie Rouge, c'est-à-dire de vous faire pénétrer dans les « Ateliers de Perfection ». Vous avez compris que, si nous affectons, dans les Loges, de ne tenir aucun compte des degrés maçonniques supérieurs à la Maîtrise, c'est pour en éloigner les esprits superficiels qui ne sont pas capables de les apprécier. Nos mystères essentiels ne sauraient être confiés à des Maçons insuffisamment éprouvés ; aussi, notre dissimulation est en réalité de la prudence. Apprenez donc que la véritable Maçonnerie est celle des Arrière-Loges, et connaissez d'abord notre organisation.

On révèle alors au néophyte le système complet des grades. Jusqu'à ce jour, on lui avait donné à croire que la Maçonnerie est toute dans les trois degrés symboliques des Loges (Apprenti, Compagnon et Maître) et que les degrés d'au-delà ne sont que des superfétations, des titres honorifiques accordés à la vanité de quelques-uns, des grades sans signification réelle. Maintenant, on lui annonce que ces grades des Arrière-Loges, ou du moins les principaux, sont nécessaires pour parvenir à la connaissance de la vraie lumière maçonnique.

Voici le système complet :

Il se compose de trente-trois degrés, divisés en huit classes formant elles-mêmes quatre séries.

#### SYSTÈME DES GRADES

Première Série, GRADES SYMBOLIQUES. — *Première Classe* : 1<sup>er</sup> degré, Apprenti ; 2<sup>e</sup>, Compagnon ; 3<sup>e</sup>, Maître.

Deuxième Série, GRADES CAPITULAIRES. — *Deuxième Classe* : 4<sup>e</sup> degré, Maître Secret ; 5<sup>e</sup>, Maître Parfait ; 6<sup>e</sup>, Secrétaire Intime ; 7<sup>e</sup>, Prévôt et Juge ; 8<sup>e</sup>, Intendant des Bâtiments. — *Troisième Classe* : 9<sup>e</sup> degré, Maître Élu des Neuf ; 10<sup>e</sup>, Illustre Élu



des Quinze ; 11<sup>e</sup>, Sublime Chevalier Élu, Chef des Douze Tribus. — *Quatrième Classe* : 12<sup>e</sup> degré, Grand Maître Architecte ; 13<sup>e</sup>, Royale-Arche ; 14<sup>e</sup>, Grand Ecossais de la Voûte Sacrée. — *Cinquième Classe* : 15<sup>e</sup> degré, Chevalier de l'Orient ou de l'Épée ; 16<sup>e</sup> Prince de Jérusalem ; 17<sup>e</sup>, Chevalier d'Orient et d'Occident ; 18<sup>e</sup>, Sublime Prince Rose-Croix.

Troisième Série, GRADES PHILOSOPHIQUES. — *Sixième Classe* : 19<sup>e</sup> degré, Grand Pontife de la Jérusalem Céleste ; 20<sup>e</sup>, Grand Patriarche, Vénérable Maître ad Vitam ; 21<sup>e</sup>, Chevalier Prussien Noachite, Grand Maître de la Clef ; 22<sup>e</sup>, Prince du Liban, Royale-Hache ; 23<sup>e</sup>, Chef du Tabernacle ; 24<sup>e</sup>, Prince du Tabernacle ; 25<sup>e</sup>, Chevalier du Serpent d'Airain ; 26<sup>e</sup>, Prince de Merci ; 27<sup>e</sup>, Souverain Commandeur du Temple. — *Septième Classe* : 28<sup>e</sup> degré, Chevalier du Soleil, Prince Adepté ; 29<sup>e</sup>, Chevalier de Saint-André, ou Grand Ecossais de Saint-André d'Ecosse ; 30<sup>e</sup>, Grand Élu Chevalier Kadosch, Parfait Initié.

Quatrième Série, GRADES ADMINISTRATIFS. — *Huitième Classe* : 31<sup>e</sup> degré, Inquisiteur Inspecteur Commandeur ; 32<sup>e</sup>, Souverain Prince de Royal-Secret ; 33<sup>e</sup>, Souverain Grand Inspecteur Général.

On dit ensuite au « Maître choisi » que tous ces grades ne sont pas de même importance et qu'il lui faut s'appliquer surtout à parvenir au 18<sup>e</sup> degré, Rose-Croix. Suivant les dispositions qu'il montrera, il y parviendra plus ou moins rapidement.

En effet, c'est sur le grade de Rose-Croix que repose toute la Maçonnerie Rouge, « première série de Perfection ». Le Rose-Croix est dans les Chapitres ce que le Maître est dans les Loges.

D'après les Règlements Généraux, plusieurs grades capitulaires peuvent être « donnés par communication ». En d'autres termes, quand les chefs occultes jugent inutile de conférer à un adepte certains grades intermédiaires, ils l'en dispensent.

Tels sont, en général, les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> degrés formant la première classe de la série capitulaire, que l'on fait complètement sauter aux Maîtres ayant satisfait à l'examen secret. Les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> degrés sont donnés le plus souvent d'un seul coup, ainsi que les 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> degrés. Dans la classe qui comprend les 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> degrés, on dispense quelquefois l'adepte du grade de Grand Maître Architecte, et l'on confère du même coup les deux grades suivants.

Si ces dispenses accélèrent l'initiation définitive d'un certain nombre d'élus, d'autre part, les grades d'importance secondaire n'en sont pas moins maintenus avec tout leur rituel, quelque ridicule qu'il puisse être, pour les infortunés à qui l'on a résolu de les infliger.

Les organisateurs de la Franc-Maçonnerie ont tout prévu. Ils ont voulu que les membres des Grades Administratifs fussent maîtres absolus dans leur œuvre de sélection. Parfois, il se produit ce fait : un Frère, qui n'est pas désigné pour entrer dans les Arrière-Loges, désire cependant monter en grade ; il postule ; le refuser péremptoirement serait l'indisposer contre l'Ordre ; si l'on ne veut pas de lui dans les Chapitres, du moins, on le juge utile dans les Loges ; comment donc s'y prendre pour



le déterminer à demeurer où il faut qu'il reste ? On ne repousse pas sa demande « d'augmentation de salaire » ; on l'admet aux épreuves d'un grade tout à fait extravagant et ridicule, d'un de ces grades qu'on supprime pour les autres, et on lui dit : « Vous voyez bien que nous avons raison de vous affirmer qu'il n'y a rien de vraiment supérieur à la Maîtrise, vous voyez bien que les hauts grades n'ont aucune signification raisonnable et sont uniquement des hochets pour les vaniteux ; demeurez dans votre Loge et ne vous préoccupez plus des Chapitres ni des Aréopages ; laissez les Rose-Croix et les Kadosch à leurs réunions inoffensives, à leurs naïves distractions, à leurs cordons et à leurs joujoux. » L'adepte se le tient pour dit, et, se croyant désillusionné, n'insiste plus.

Dans le langage particulier des chefs secrets de la société, on appelle ces grades grotesques des « Grades d'Élimination ».

En outre, les rituels stupides de ces degrés contribuent à déconcerter les investigateurs. Comment prendre au sérieux la Franc-Maçonnerie, quand on y découvre des séances aussi ineptes que celles des réceptions de Maître Secret, Maître Parfait, Secrétaire Intime, etc. ? Si un indiscret entreprend de divulguer complètement les mystères maçonniques, il est sûr de se heurter, par le fait même de ces bêtises voulues et calculées, à un sentiment d'incrédulité de la part de ses lecteurs. Beaucoup hausseront les épaules et penseront : « Allons donc ! il n'est pas possible que des hommes puissent exécuter de pareilles simagrées confinant à l'idiotisme ! » Et le public fermera le livre révélateur et refusera de croire à l'existence de ces absurdités. De la sorte, le tour sera joué. La Maçonnerie a ainsi prévu jusqu'aux divulgations, et, pour en atténuer l'effet, elle s'est prodigué les sottises et les invraisemblances. C'est le dernier mot de la rouerie. Le tout est de ne point se laisser prendre à ces finesses.

Nous allons donc examiner rapidement les « Grades d'Élimination ». On comprendra qu'ils sont bien faits pour dégoûter des Arrière-Loges les initiés Maîtres sur lesquels les chefs occultes n'ont point jeté les yeux et qui tentent néanmoins de pénétrer dans le sanctuaire.

Nous verrons ensuite, comme complément de la série capitulaire, un grade vraiment sérieux, celui de Rose-Croix, 18<sup>e</sup> degré ; celui-ci, alors, ne s'attardant pas à des fadaïses, pousse l'anti-christianisme jusqu'aux sacrilèges les plus raffinés.





## CHAPITRE II

## LE CHAPITRE DES MAÎTRES PARFAIT

## I

## Le Maître Secret.

Le 4<sup>e</sup> degré, Maître Secret, est le premier des grades d'élimination. Ce grade n'est conféré qu'aux Frères que l'on a intérêt à maintenir dans les Loges.

La salle est ornée de tentures noires, parsemées de larmes d'argent. Au fond, est un grand cercle, dans lequel on voit un triangle ; au centre, l'Étoile Flamboyante à cinq pointes.

Règlementairement, le luminaire doit consister en neuf chandeliers à neuf branches, donnant au total 81 étoiles ; mais, dans la pratique, on ne met que trois chandeliers à trois branches.

Le président de l'Atelier représente le roi Salomon et prend le titre de « Trois fois Puissant ». Il a un sceptre en main ; devant lui, sur un autel triangulaire, est un maillet garni en étoffe noire, ainsi qu'une couronne d'olivier et de laurier.

Il n'y a qu'un Surveillant, lequel se nomme Inspecteur ; il est placé à l'Occident et ne doit avoir, dit le rituel, aucun outil de fer. Il représente un certain Adonhiram, qui, selon la légende, avait l'inspection des ouvriers sur le Mont-Liban, avant la mort du Maître Hiram.

La séance s'ouvre par une déclaration de l'Inspecteur qui s'écrie :

— Trois fois Puissant, l'éclat du jour a chassé les ténèbres, et la grande lumière commence à paraître !

A la réception à ce grade, on continue à déplorer la mort d'Hiram. Salomon, qui commence à comprendre ses torts, veut les réparer : il annonce qu'il faut sept Maîtres experts pour remplacer le sublime architecte du Temple ; mais on n'en trouve que six, et c'est le récipiendaire qui sera le septième.

Tous les assistants, mettant deux doigts sur la bouche, jurent de garder le secret sur les mystères des Chapitres.

Après son interrogatoire, l'aspirant est reçu, « passant de l'équerre au compas », et le président lui place sur le front la couronne d'olivier et de laurier.

Il est ensuite harangué par le Frère Orateur qui, lui montrant l'Inspecteur, lui explique que cet homme, représentant Adonhiram, fils d'Abda, est l'emblème de l'élévation des sentiments de celui qui veut



régénérer son esprit, construire son Temple en mettant de côté les mauvais matériaux, les préjugés.

« Les trois premiers degrés, dit-il, nous ont prouvé qu'il n'y a pas de création dans le sens absolu du mot, que la nature est éternelle, que tout provient de la génération. Eh bien, le 4<sup>e</sup> degré nous montre que, dans l'œuvre de la génération, l'homme n'est que l'assistant, le coopérateur, l'exécuteur d'un principe élevé qui est en lui et non en dehors de lui ».

Là-dessus, notre orateur entreprend un éloge de la conscience humaine. « La conscience, affirme-t-il, c'est la voix de la nature ; c'est de la nature seule que nous devons suivre les inspirations, car elle ne nous pousse que vers les choses utiles à l'humanité. L'homme n'a donc pas d'autre maître que lui-même, et il a toujours le droit d'obéir à ses instincts. Prendre pour la voix de sa conscience le reproche intérieur qui se produit quelquefois à la suite d'une éducation dont les superstitions et les préjugés ont été la base, c'est se tromper grossièrement. Une conscience qui lutte contre les tendances naturelles n'est qu'une conscience faussée. Et ainsi que les trois premiers degrés nous ont prouvé qu'il n'y a pas création hors de la génération, le quatrième nous prouve qu'il n'y a pas de révélation hors de la conscience, telle que la définit la Franc-Maçonnerie. »

D'autre part, le rituel général dit à propos du 4<sup>e</sup> degré, Maître Secret :

« Les travaux de ce grade ont pour but de mettre en relief que notre conscience est notre véritable juge, essentiellement équitable et intègre, et de montrer combien l'éducation profane parvient à fausser les instincts sociaux que nous appelons Honneur, Vertu et Justice. »

C'est-à-dire :

« Ce que les profanes appellent Honneur est tout le contraire de l'Honneur ; ce qu'ils nomment Vertu est précisément le Vice, et réciproquement ; quant à la Justice, ce sentiment, tel que nous le comprenons dans nos temples, est directement opposé au sentiment du même nom, tel qu'il est admis hors de nos temples. »

Enfin, en communiquant les mots sacrés à l'initié, le Trois fois Puissant les lui explique quelque peu.

« Au 4<sup>e</sup> degré, Vénérable Maître, nous avons plusieurs mots sacrés. Le premier est IOD ; c'est le nom d'une lettre de l'alphabet hébreu, qui, prise cabalistiquement, signifie le Dieu-Principe. Le second est ADONAI ; c'est le nom de la divinité, telle que beaucoup l'ont adorée et l'adorent. Le troisième mot sacré est DII, pluriel latin qui signifie « les Dieux ». Ainsi, le Dieu-Principe et Adonai sont les Dieux ; car, si chez la divinité il y a unité dans l'essence, il y a, d'autre part, pluralité dans les personnes. Et ces personnes qui sont au nombre de deux, loin de concourir au même but, sont directement opposées l'une à l'autre, comme le Bien



est opposé au Mal. Enfin, le quatrième mot sacré du grade est IVAII, contraction de *Jehovah*. Chez les Israélites, le grand nom de la divinité, le nom innommable, était un des mystères de l'intérieur du Temple, et l'on n'est pas bien certain de sa prononciation. Le grand-prêtre seul avait la permission de le prononcer, et une seule fois dans l'année ; c'était le jour de l'expiation, dixième de la lune de Thischri. Les lévites, par le bruit qu'ils faisaient dans ce moment, empêchaient qu'il ne fût entendu de la multitude. C'est donc afin de résumer par syncope le nom de la divinité tout entière, telle qu'elle est constituée par ses deux principes adverses, c'est pour cela que le dernier mot sacré du Maître Secret est IVAH. »

## II

### Le Maître Parfait.

La salle est tendue de vert, ornée de quatre colonnes blanches élevées à chaque angle, à distance égale. Soixante-quatre lumières éclairent le temple, seize à chaque angle ; mais on peut les réduire à seize en tout, quatre dans chaque coin.

Le président représente Adonhiram, fils d'Abda. Comme les Hiram ou Adonhiram sont assez nombreux dans la légende maçonnique, on me permettra de les signaler, chacun en particulier, pour éviter au lecteur toute confusion. Il y a d'abord un Hiram, appelé aussi Adonhiram ou Hiram-Abi, lequel est l'architecte du temple, assassiné par les trois mauvais Compagnons. En second lieu, il y a un Hiram, roi de Tyr, dont l'architecte Hiram était le sujet ; c'est ce roi de Tyr qui avait prêté son homonyme l'architecte au roi Salomon ; nous verrons bientôt ce prince tyrien aux 6°, 9°, 10° et 11° degrés. Enfin, Adonhiram, fils d'Abda, était un des intendants des tributs perçus par Salomon. On donne le titre de Trois fois Puissant et Respectable Maître au président du 5° degré.

Le Surveillant, unique, représente Zabud, fils de Nathan, l'un des ministres du roi Salomon.

Un fonctionnaire de l'Atelier sert d'introducteur au récipiendaire. On confie, d'ordinaire, ce rôle à un bon nigaud. Cet introducteur a le titre de « Frère Schereb-iah » et est revêtu d'un costume biblique, qui lui donne une tournure des plus grotesques. Il représente le capitaine des gardes de Salomon.

Voici, en quelques mots, la légende de l'initiation :

C'est Salomon lui-même qui a institué le grade de Maître Parfait, dans le but d'exciter les Maîtres à rechercher les meurtriers d'Hiram. On a déjà, paraît-il, des renseignements sur eux.



Le ministre Zabud a la direction de la police israélite dans ses attributions, et il raconte au président Adonhiram, en présence du récipiendaire, que ses agents ont fait une précieuse découverte : c'est que Jubelas, Jubelos et Jubelum étaient des noms d'emprunt des trois Compagnons assassins ; de leurs vrais noms, ces misérables s'appelaient Sterkin, Oterfut et Abibala.

Le président Adonhiram adresse au ministre Zabud de chaleureuses félicitations au sujet de l'heureux résultat de ses premières recherches.

Après quoi, l'on passe à un autre exercice.

Le récipiendaire est conduit à un petit mausolée, placé à droite en entrant dans la salle, et on lui révèle, avec de grands airs mystérieux, que le cœur du Maître Hiram repose dans l'urne qui surmonte le monument.

Tout le monde prête un serment, — et le récipiendaire, le premier, — sur cette urne sacrée.

Puis, afin de récompenser le néophyte de son zèle, le président lui explique, d'une façon amphigourique, le fameux problème de la quadrature du cercle. On sait qu'on nomme « quadrature » la réduction géométrique de quelque figure curviligne à un carré équivalent en surface. Or, la quadrature du cercle est un problème insoluble ; l'Académie des sciences a dû, en 1775, prendre la résolution de ne jamais plus examiner aucun mémoire sur ce problème, tant elle était accablée d'écrits spéciaux, émanant pour la plupart de géomètres complètement fous.

Mais la Franc-Maçonnerie, qui ne doute de rien, prétend posséder la solution de ce problème impossible ; et c'est de cette solution que le président Adonhiram parle aux nouveaux Maîtres Parfaits ; il est vrai que la quadrature maçonnique du cercle est tout bonnement une allégorie. Toutefois, bien malin serait l'initié qui y comprendrait quelque chose.

Ce qu'il y a de plus clair dans tout ceci, c'est que ces déclamations servent de prétexte à l'exposé de théories tout-à-fait contraires aux enseignements de la religion chrétienne.

Ainsi, le discours de l'Orateur, au 5<sup>e</sup> degré, vaut la peine d'être résumé.

« Le mausolée où les restes sacrés d'Hiram ont été transportés, ce mausolée construit en un lieu caché, est l'emblème de la réserve dans laquelle les Francs-Maçons doivent tenir les hautes vérités qu'ils possèdent, ne les révélant à la foule qu'au fur et à mesure qu'elles pourront être comprises par elle, et quand cette révélation pourra être utile au sublime but de la Franc-Maçonnerie.

« Ce 5<sup>e</sup> degré complète d'une façon magistrale l'instruction communiquée aux initiés dans les quatre degrés précédents. Jusqu'à présent, on s'est contenté d'apprendre aux adeptes qu'il n'y a pas eu création, dans le sens véritable du mot, mais seulement génération. Maintenant, l'affilié



## INITIATION DE L'ILLUSTRE ÉLU DES QUINZE



Le candidat fait son entrée dans le Grand Chapitre, tenant à la main ses deux têtes de mort. Sur son passage, les Élus tirent leur poignard et en saluent le récipiendaire en exécutant le signe du grade.

reçoit cette confidence : c'est que l'existence de l'humanité ne saurait être temporelle, mais qu'elle est parfaitement éternelle. Arrière les religions qui prétendent qu'à un moment donné le monde pourra finir ! Pourquoi aurait-il une fin ? L'espèce humaine ne possède-t-elle pas le moyen de se perpétuer ? En vain affirme-t-on qu'un Dieu pourra, quand il lui fera plaisir, interrompre la vie de l'univers ; on oublie que la divinité comporte



deux principes et qu'au nom de la raison et de la justice le Mal doit en définitive être vaincu par le Bien. Or, il est évident qu'un être surnaturel décrétant la fin du monde n'est pas le Bien, et il est indiscutable que l'être surnaturel opposé à ce principe malfaisant ne laissera pas s'accomplir une aussi monstrueuse iniquité.

« Dans le sens politique et social, les travaux de la Franc-Maçonnerie ont pour but de démontrer que l'homme, être fini, ne pourrait dérober à la Nature, comme il le fait, ses secrets les plus cachés, ni créer les sciences et les arts, si son intelligence n'était pas une émanation directe de la Cause Première ; et de cette démonstration les travaux maçonniques tirent une conséquence immédiate, savoir, que tous nous sommes libres, tous nous sommes frères, tous nous sommes égaux et tous nous sommes co-propriétaires des fruits et productions du monde entier.

« Quelle est cette Cause Première à laquelle nous devons le bienfait de l'intelligence ? Est-ce le Dieu jaloux qui par des dogmes, non soumis à l'examen, prétend étouffer nos esprits sous l'éteignoir de la superstition ? Est-ce au contraire l'Ange de Lumière dont la lutte surnaturelle a, quoique invisible, ses effets ressentis sans cesse dans notre monde matériel ? Ce point est livré à la méditation des Maîtres Parfaits. »

Le mot de passe du grade, ACACIA, rappelle « l'arbre de vie qui, de la sépulture d'Hiram sur le Mont-Liban, s'élance pour défier le mauvais génie de la destruction ».

Quant au mot sacré, il est une « revendication ». JEHOVAH signifie : « Je suis celui qui suis. » — « Autrefois, ce nom était donné à Adonaï par les peuples abusés. Aujourd'hui, la Franc-Maçonnerie, revendiquant pour l'humanité cette formule sacrée, affirme l'existence immortelle de l'espèce humaine, sous la sauvegarde du principe du Bien. En même temps, l'initié retient ce nom qui est celui de la divinité complète en ses deux principes, et c'est à la collaboration de ces deux principes que l'humanité doit d'avoir été engendrée ; car il n'est que trop visible que l'homme est un composé de bien et de mal. »

On termine la séance en apprenant au néophyte à marcher en carré. Comme il s'était contenté jusqu'alors d'exécuter ses pas en équerre, cette marche nouvelle le change un peu et lui fait comprendre qu'il progresse dans la voie qui mène à la perfection.

### III

#### Le Secrétaire Intime.

La tenture de la salle est noire, parsemée de larmes d'argent. Trois candélabres, chacun de neuf branches, portent en tout vingt-sept lumières qui éclairent l'Atelier.



L'initiation à ce grade est peu compliquée.

Deux officiers seulement composent le personnel de la réception : l'un représente Salomon, l'autre représente Hiram, roi de Tyr.

Les autres Frères se tiennent dans l'antichambre ou pas-perdus. Ils figurent les gardes de Salomon ; le Premier Surveillant est le capitaine des Gardes, et le Second, le lieutenant.

Au surplus, la séance est très courte.

Voici la légende du grade :

Le roi de Tyr avait fourni, dit-on, pour la construction du Temple, les cèdres du Liban, et, en échange, Salomon lui avait cédé vingt villes de Galilée, comme ayant une certaine valeur de rapport. Mais Hiram, roi de Tyr, trouva, au bout de quelque temps, que les territoires cédés ne produisaient pas le rapport certifié par Salomon. Il vint donc, à ce sujet, adresser de vives réclamations au roi de Jérusalem. Il entra dans l'appartement de Salomon, précipitamment et sans se faire annoncer. Or, tandis que les gardes l'avaient laissé passer sans méfiance, Johaben, un des favoris de Salomon, conçut des soupçons sur cet intrus qu'il ne savait pas être le roi de Tyr, et, lui supposant de mauvais desseins, il vint écouter à la porte de la pièce où les deux rois étaient réunis, afin d'être à même de porter secours à son maître, dans le cas où l'inconnu en voudrait à ses jours. Instruit « d'un acte de dévouement si honorable », dit le Rituel, Salomon fit de ce serviteur son Secrétaire Intime.

Telle est la légende stupide qui est mise en action au 6<sup>e</sup> degré.

On fait cacher le récipiendaire dans les draperies d'une porte, et on lui recommande « d'écouter, de voir et de faire son profit de ce qu'il aura vu et entendu. »

Il voit donc entrer un Frère vêtu d'une longue robe bleue, le front ceint d'une couronne ou d'un bandeau royal ; ce Frère en apostrophe un autre (le président de l'Atelier), qui porte un costume semblable. Naturellement, le postulant, qui n'a été mis au courant de rien, ne comprend pas un traître mot à cette dispute simulée. Au moment où les deux pseudo-rois sont sur le point d'en venir aux mains, un des Frères restés dans l'antichambre se précipite, l'épée haute, sur le récipiendaire aux aguets, et lui demande d'un ton de menace ce qu'il fait là.

Le récipiendaire répond ce que lui inspire sa situation ridicule.

L'autre déclare qu'il est Zerbal, capitaine des gardes d'Hiram, roi de Tyr, et qu'il va châtier l'indiscrétion du candidat.

On intervient. Tous les Frères entrent dans la salle et le président adresse des éloges au récipiendaire, disant que la curiosité n'est jamais blâmable quand elle a pour cause le désir de s'instruire et de faire son devoir.

Là-dessus, le néophyte est créé Secrétaire Intime.

Ce grade comporte un enseignement que le Rituel résume en ces termes :



« Le 6<sup>e</sup> degré ou Secrétaire Intime est un grade purement épisodique; il n'a d'autre but que de rendre attrayante la curiosité, cet excitant de l'intelligence, et de pousser les initiés à se rendre maîtres du plus grand nombre possible de secrets des Profanes, pour en retirer la récompense des bénéfices et de l'influence que la Franc-Maçonnerie acquerra par la connaissance et la possession de ces secrets. »

Les personnes à qui la Maçonnerie est dévoilée ne manqueront pas de dire qu'en dépit de sa sottise le degré dont il s'agit signifie en réalité : « L'espionnage est considéré comme licite chez les Frères Trois-Points. » Et, en effet, la suite de ces divulgations démontrera que les Arrière-Loges sont des écoles d'espions.

## IV

### Le Prévôt et Juge.

Les tentures de la salle sont rouges. Il n'y a, à ce degré, aucune décoration spéciale. Cinq lumières éclairent le temple : une à chacun des angles, et la cinquième au milieu de la pièce.

Le président porte le titre de Trois fois Illustre. Il représente « Tito, prince des Harodim ». On explique que les Harodim étaient des chefs ou préfets, au nombre de 3,600, institués par Salomon pour trancher les différends qui pouvaient survenir entre les ouvriers du temple de Jérusalem.

Les Surveillants se contentent du titre d'Illustres Frères. Le Premier Surveillant représente le scribe Alioreph, et le Second, le scribe Ahoïah.

La légende du 7<sup>e</sup> degré est sans aucun intérêt. Elle roule uniquement sur cette donnée : que le Prévôt et Juge fut préposé par Salomon pour rendre la justice aux ouvriers.

En entrant dans la salle, le récipiendaire doit dire :

— *Chivi.*

A quoi, le président de la séance répond :

— *Ki.*

Ces mots bizarres signifient : « Je m'incline », et « Levez-vous ».

Puis, le Maître des Cérémonies apporte une clef, aussi énorme que mystérieuse, et la fait baiser à chacun des assistants.

Le récipiendaire la baise aussi, avec respect.

On lui révèle, en grande confiance, que c'est la clef du lieu où sont renfermés les restes sacrés du Maître Hiram. Avec cette clef, il pourra se rendre au mausolée qu'on lui a montré au 5<sup>e</sup> degré.

Résumé de la harangue de l'Orateur :

« Les Princes Harodim ou Prévôts et Juges étaient les 3,600 contre-



maîtres que Salomon initia à l'administration de la Justice fondée sur les droits et les devoirs de l'homme. Le désir de savoir, dont il est question dans le degré précédent, se transforme ici en possession de la science, obtenue par un accord mutuel portant sur la fidélité mutuelle et l'appui mutuel, et rendant les initiés aptes à rendre justice à leurs Frères. C'est la consécration du droit naturel, issu en droite ligne de la conscience humaine. Les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> degrés nous démontrent que, puisque l'obéissance aux instincts de la nature est la seule loi de la vraie conscience et puisque l'existence de l'humanité n'aura pas de fin, nous devons nous emparer de tous les moyens de guerre de nos ennemis, pour parvenir à leur imposer le droit naturel, le seul que reconnaisse un Franc-Maçon. »

On confie au récipiendaire la fameuse clef mystérieuse, — que, du reste, on lui réclame à la sortie de la séance.

Enseignement du grade :

« Les travaux ont pour but, dit le Rituel, de mettre en lumière que le droit de dicter des lois et de les rendre effectives appartient au peuple seul, et que c'est à lui à les discuter, à les mettre en vigueur et à les abroger », — sous la direction de la Franc-Maçonnerie, bien entendu.

## V

### L'Intendant du Bâtiment.

A ce grade, la salle est encore tendue en rouge.

Elle est éclairée par 27 lumières, distribuées en trois groupes : le premier, formé de quinze lumières, est placé devant le Président ; le second, de sept lumières, est placé devant le Premier Surveillant ; le troisième, de cinq lumières, est placé devant le Second Surveillant.

Le Président porte le titre de Trois fois Puissant. Il représente Salomon. Il siège à l'Orient, sur un trône, avec couronne et manteau royal. Il est abrité par un dais immense, au fond duquel se trouve l'appareil que voici : un vaste plateau rond en tôle, contenant une étoile à neuf pointes, est muni d'un tuyau insufflateur ; au centre de l'étoile, il y a un triangle (également en tôle), dont la pointe est en bas, et qui est percé à jour de trois trous, garnis d'amianté, ayant la forme des trois *iod* hébraïques ; une petite lampe à alcool projette sa flamme incolore derrière le triangle. Nous allons voir à quoi sert ce bizarre appareil.

Le Premier Surveillant, ou Trois fois Illustre Inspecteur, représente Tito, prince des Harodim. Il siège à l'entrée de la salle sur une petite estrade.



A la porte même, se tient le Second Surveillant, qui remplit les fonctions d'Introduiteur et représente Adonhiram, fils d'Abda.

Dans l'initiation au 8<sup>e</sup> degré, il est de nouveau question de suppléer à la perte d'Hiram par la nomination de quelques directeurs des ouvriers. On raconte au récipiendaire que Salomon créa une école d'architecture dont les élèves étaient destinés à remplir ensuite les plus hautes dignités du royaume; mais le roi de Jérusalem ne tarda pas à constater l'insuccès de cette tentative de protection officielle donnée aux intendants des bâtiments d'Israël.

« — Ainsi, dit l'Orateur, toute protection officielle est nuisible aux ouvriers de l'intelligence; et cette intellectualité par ordre, le 8<sup>e</sup> degré est appelé à la battre en brèche. La civilisation humaine ne s'appuie que sur deux fondements : la propriété et le travail. Le travail, condition sociale de l'homme, et non pas châtiment infligé à lui par un dieu quelconque, n'existe que par la liberté. La propriété, droit que le travailleur seul possède, n'existe à son tour que par le travail. La propriété et le travail, ces deux bases uniques de la civilisation, ont pour lien commun la liberté, qui n'est que la pratique du *Suum cuique*, à chacun le sien. Le triangle Travail-Liberté-Propriété, symbole de la génération de la civilisation sociale, est la synthèse du véritable socialisme, dont la pratique raisonnée doit être encouragée dans ce grade. »

On fait monter sept marches au récipiendaire; ce sont « les sept marches de l'exactitude ».

Après quoi, le postulant se trouvant à l'Orient, on éteint toutes les lumières. Le Grand Maître des Cérémonies se glisse derrière les tentures du dais, et là, il souffle vivement du lycopode par le tuyau de l'appareil décrit plus haut; le lycopode, en passant sur la lampe à alcool, s'enflamme et jaillit en lueurs vives tout autour du triangle en tôle, par les neuf pointes de l'étoile; les trois *iod* du triangle sont alors resplendissants.

— Voyez la grande lumière, Illustres Frères, dit le président, et contemplez, si vos yeux peuvent en supporter l'éclat, les trois lettres mystérieuses du triangle redoutable.

Cette exhibition terminée, on rallume les flambeaux. Le président Salomon explique au récipiendaire qu'il vient de voir le symbole mystérieux et divin du Bon-Principe, mais qu'il n'en comprendra le sens que plus tard, le jour où il se sera rendu digne de cette révélation. (Cette révélation n'est faite définitivement qu'au grade de Chevalier Kadosch.)

Auparavant, il faut que l'initié, lui dit-on, devienne apte à terminer les travaux d'une certaine Chambre Secrète.

Enseignement du grade :

« Les travaux ont pour but, dit le Rituel, d'étudier les bases les plus solides sur lesquelles doit s'asseoir l'édifice de la Société humaine, et de bien préciser le sens des mots Propriété et Travail. »



Nous en avons fini, cette fois, avec la première série des grades d'élimination. Nous arrivons aux 9°, 10° et 11° degrés, qui sont pratiqués d'une manière courante, soit que l'initiation à ces trois grades se donne en une seule soirée par abrégé, soit qu'elle se donne in-extenso en trois séances progressives.

---

### CHAPITRE III

## LE CONSEIL DES ÉLUS

### OU GRAND CHAPITRE

#### I

#### Le Maître Élu des Neuf.

Les 9°, 10° et 11° degrés, bien que figurant parmi les grades capitulaires de la Maçonnerie Rouge, sont en réalité la préface du principal grade philosophique de la Maçonnerie Noire; en d'autres termes, ils servent, aux chefs secrets de l'association, à distinguer, parmi les initiés d'élite, quels sont ceux dont on pourra, à un moment donné, faire des Chevaliers Kadosch.

Nous avons vu, au 6° degré, l'école de l'espionnage; nous allons voir maintenant l'école de l'assassinat.

Le lieu d'assemblée figure un des appartements du palais de Salomon. La salle est la même pour chacun des trois grades d'Elu, sauf quelques légères modifications que j'indiquerai au fur et à mesure (1).

Les tentures sont noires, avec bordures de galons d'argent. Sur ces tentures, des têtes de mort et des tibias croisés sont brodés en argent, ainsi que des flammes rouges. De distance en distance, sont des colonnes alternativement rouges et blanches.

A l'Orient, sur une estrade, sont deux trônes, placés sous le même dais. L'autel, placé devant ces trônes, est recouvert d'un tapis rouge bordé de noir; sur la partie de ce tapis qui pend faisant face à la salle, est brodé, au milieu, un poignard dont la lame est noire et le manche blanc,

---

(1) Dans mon ouvrage *les Frères Trois-Points*, j'ai donné les 9°, 10° et 11° degrés tels qu'ils sont pratiqués en une seule initiation d'ensemble, c'est-à-dire en abrégé.

La présente publication, visant surtout à être complète, va donner au contraire les trois grades d'Elu en détail, d'après le système des initiations progressives



entouré de neuf flammes noires disposées en rayons divergents. Sur cet autel sont déposés : un poignard, un compas, une Bible ouverte au Livre de la Sagesse, un maillet et un cordon noir.

Le président porte le titre de Très Sage, ou, plus communément, Très Souverain. Il siège sur l'un des deux trônes, celui de droite (gauche du spectateur). Il représente le roi Salomon. Il est en grand costume théâtral : il a le manteau royal ; il porte une couronne enrichie de pierreries (fausses, cela va sans dire) ; ses gants sont garnis d'une frange d'or ; son tablier blanc, tacheté de rouge, entouré d'un galon noir, est en outre bordé d'une dentelle d'argent ; il tient à la main un sceptre bleu avec dorures, surmonté d'un triangle en or. Il siège sur le trône dès l'ouverture de la séance.

Un Frère, remplissant les fonctions de vice-président, l'assiste. Celui-ci ne prend place au second trône que lorsqu'il y est invité. Il représente Hiram, roi de Tyr, dont l'architecte son homonyme était le sujet ; il tient à la main un grand poignard ; sa couronne est sans pierreries ; sur le côté gauche, il a un plastron, où est brodé, en argent, une tête de mort, au-dessus d'un tibia et d'un poignard entrecroisés, le tout entouré de cette devise : *Vincere aut mori* (vaincre ou mourir).

Les autres membres du Conseil des Elus, aux initiations du 9<sup>e</sup> degré, sont au nombre de sept. Ils sont en habit de ville. Tablier blanc, tacheté de rouge, doublé et bordé de noir ; sur la bavette est peint un bras tenant un poignard ensanglanté. Cordon noir moiré, large, passant de gauche à droite, ayant au bas neuf rosettes rouges, dont quatre devant, quatre derrière, et la neuvième servant d'attache au bijou, qui est un poignard.

La salle est éclairée par neuf bougies jaunes suspendues dans un lustre, ou placées indistinctement dans des flambeaux à terre ; mais il faut qu'il y en ait une séparée des huit autres.

Sur le carreau de la salle, tout au milieu, est étalé un tableau en toile peinte, représentant les décorations distinctives du cérémonial de la réception. Sur ce tableau on a placé un petit mannequin figurant un enfant de trois ou quatre ans, assis sur son séant. Les Elus se tiennent autour du tableau. Un d'entre eux est le Grand Expert du Chapitre ; c'est lui qui, sous le nom de Frère Intime, va servir tout à l'heure d'introduit au récipiendaire.

Pendant les apprêts de la séance, le récipiendaire a été conduit dans un réduit appelé « Chambre des Préparations ». C'est un cabinet décoré très simplement et peint de couleurs obscures. Une table de bois et une chaise grossièrement façonnée ou un simple petit banc sont au milieu. Pour tout luminaire, une bougie jaune, dans un chandelier de bois teint en noir, est posée sur la table. Aux murs sont accrochés trois tableaux où sont inscrites les maximes suivantes : « *Le crime ne peut être*



## INITIATION DU SUBLIME CHEVALIER ÉLU



Le Néophyte reçoit le cordon de Sublime Chevalier Elu, ayant le genou en terre, au milieu des trois têtes empalées.



*impuni. — La conscience est un juge inflexible. — Sans un ordre légitime, la vengeance est criminelle.* » Telle est la pièce dans laquelle on renferme le récipiendaire à son arrivée.

Tandis qu'il réfléchit, le Conseil des Neuf entre en séance.

A l'ouverture, le président, la couronne en tête, est seul assis à l'Orient. Le vice-président se tient debout au pied de l'autel.

Le Très Souverain ou Salomon. — Très Puissant Roi de Tyr, que venez-vous faire ici ?

Le Roi de Tyr. — Très Souverain, je viens vous demander vengeance de la mort d'Hiram, laquelle jusqu'à ce jour est demeurée impunie.

Salomon. — Prenez place, mon Frère, et soyez témoin des recherches que je vais ordonner pour découvrir les meurtriers.

Le Roi de Tyr monte à l'Orient et prend place sur son trône. En même temps, le Grand Expert s'approche de l'autel et met genou en terre devant Salomon.

Salomon, posant son sceptre sur la tête du Grand Expert. — Mon Frère, je vous constitue l'Intime du Conseil pour veiller à la sûreté du palais ; vous commencerez vos fonctions en vous assurant des qualités des Frères ici présents.

L'Intime se lève, salue le Très Souverain et son assesseur, puis va prendre le signe, l'attouchement et les mots de chaque Frère ; après quoi, il revient au pied de l'autel. Tout le monde est debout, sauf les deux Rois.

L'Intime du Conseil. — Très Souverain, le Conseil n'a que des sujets fidèles.

Salomon, se levant. — Mes Frères, que le Grand Architecte de l'Univers nous éclaire, que l'équité nous dirige, et que la vérité prononce !.... Frère Intime, écarterez tous les Profanes, et souvenez-vous que sous ce nom nous comprenons les Maçons qui ne sont pas honorés du grade de Maître Élu.

L'Intime va visiter l'antichambre de la salle, place un des assistants en sentinelle en dedans de la porte, l'épée à la main, et revient au pied de l'autel.

L'Intime. — Très Souverain, tout est couvert, les gardes environnent les portes du palais, et nul Profane ne peut pénétrer nos mystères.

Salomon. — Frère Intime, quelle heure est-il ?

L'Intime. — Le jour va poindre ; Lucifer, l'étoile du matin, nous éclaire.

Salomon, frappant huit coups précipités et un neuvième détaché. — *Nekam ! Nekar !* (1)

---

(1) D'après le *Manuel Général Maçonnique du Grand Orient de France*, on devrait dire : *Nekam !* (vengeance), *Hichah* (il a frappé). — Dans quelques Rituels écossais, il y a : *Nekam ! Nekah !*



Les assistants répètent ces deux mots, après avoir frappé, de la même manière, les neuf coups dans les mains.

Salomon. — Très Respectables Frères, le Conseil est ouvert.

Il frappe un coup de maillet. Puis, prenant de la main droite le poignard qui est sur l'autel, il l'élève à la hauteur de l'épaule gauche, serrant le poing, comme s'il s'apprêtait à frapper. Tous les assistants saisissent alors le poignard et font le geste de s'en frapper à la hauteur de l'estomac ; puis chacun remet son poignard au fourreau. Nouveau coup de maillet de Salomon ; tout le monde s'assied.

Salomon. — Très Respectables Frères, vous savez avec quelle douleur j'ai appris la perte du grand homme que j'avais commis à la direction de nos ouvrages. En vain, j'ai tout mis en œuvre pour découvrir les scélérats qui l'ont assassiné. Tout doit nous porter à la vengeance ; le Roi de Tyr vient ici la réclamer. Je lui laisse le soin de vous inspirer de justes sentiments qui vous animent pour venger la mort funeste d'un homme qui était l'âme de nos travaux.

Le Roi de Tyr descend de son trône, vient auprès du Tableau étalé par terre, tire son grand poignard et montre avec la pointe le petit mannequin d'enfant.

Le Roi de Tyr. — Voilà, mes Frères, le gage sacré que vous a laissé ce grand homme. Il doit s'attendre à ce que, si sa mémoire vous est chère, les cris de cet enfant, ses larmes et ses prières vous toucheront. Il vous demande vengeance de la mort de son père, qui était votre compagnon et votre ami. Unissons donc nos efforts pour découvrir les assassins ou tout au moins celui d'entre eux qui a porté le coup mortel ; que la trahison soit châtiée ! que le crime soit puni !

Chacun se lève, tire son poignard du fourreau, le place dans la main gauche tendue en avant, et pose la main droite au-dessus comme pour prêter serment.

Tous, à la fois. — *Nekam ! Nekar !*

Le Roi de Tyr remonte à l'autel ; tout le monde se rassied, et les poignards rentrent au fourreau.

A ce moment, le récipiendaire, qui, après avoir suffisamment médité, a été amené dans le parvis, frappe neuf coups espacés selon la batterie de Maître. Un Élu, qui a été placé en sentinelle auprès de la porte, frappe à son tour, un coup violent.

Salomon. — Frère Intime, voyez ce qui occasionne ce bruit ; mes ordres auraient-ils été mal exécutés ?

Le Frère sort et rentre tout aussitôt d'un air surpris.

L'Intime. — Très Souverain, le Conseil est trahi !

Tous les assistants, se levant et tirant leurs poignards. — *Nekam ! Nekar !*

Salomon, étendant son sceptre. — Respectables Frères, que votre



indignation cède un instant à la nécessité d'entendre le Frère Intime en son rapport... Dites-nous, Frère Intime, qui a causé cette rumeur et qui a eu l'audace de troubler notre auguste Conseil.

L'Intime. — Très Souverain, je viens de voir, avec surprise, qu'un Frère s'est glissé clandestinement dans la salle qui précède cet appartement. Il est à craindre qu'il ait entendu les secrets du Conseil. Je dirai même, en tremblant, qu'il est à présumer qu'il est souillé de quelque grand crime ; car ses mains sont teintes de sang, le glaive tranchant qu'il tient dépose contre lui, et tout excite mes soupçons.

Salomon, saisissant son poignard. — Puisqu'il en est ainsi, qu'il soit sacrifié aux mânes du Respectable Maître Hiram !

Le Roi de Tyr, se levant. — Mon royal Frère, écoutez votre sagesse ordinaire, et ne précipitons rien. Si j'en crois mes soupçons et mon cœur, cet homme est le meurtrier que nous cherchons, ou du moins, pourra-t-il nous en donner quelques nouvelles. Mon avis serait qu'il fût désarmé et introduit, le corps, les mains et le cou liés, afin que, dans cet état, il répondît aux interrogations que votre sagesse vous inspirera. (Il se rassied.)

Salomon, levant son sceptre. — Mes Très Respectables Frères, vous avez entendu les motifs du Très Puissant Roi de Tyr et les précautions que sa prudence lui suggère. Êtes-vous d'avis qu'on suive son sentiment ?

Tous les assistants donnent le signe d'assentiment accoutumé.

Salomon. — Frère Intime, vous connaissez la décision que le Conseil vient de prendre. Allez trouver le téméraire, inspirez-lui de la terreur, et amenez-le au pied de notre trône dans l'état qui a été dit.

Le Frère Intime sort pour aller chercher le candidat.

Voici comment l'on procède à la réception du postulant, qui se trouve dans le parvis.

L'Intime, en arrivant, se saisit de son épée (c'est son épée de Maître), et, après la lui avoir arrachée, l'envoie au Conseil par un Frère qu'il a eu soin d'emmener avec lui. Ce Frère, en la présentant au Très Souverain, dit : « Le Maître que nous soupçonnons est désarmé ». L'Intime, alors, passe au récipiendaire par dessus le cou un cordon ou grand ruban rouge, avec lequel il lui attache encore les mains et dont il lui entoure, en outre, le corps. Ensuite, il lui fait ôter tout à fait ses souliers ; il lui met un bandeau fort épais sur les yeux, une paire de gants ensanglantés dans les mains ; il lui retourne son tablier à l'envers, et finalement, il le coiffe d'un chapeau aplati et cabossé. Lorsque le récipiendaire est dans cet état, l'Intime lui dit : « Sondez votre cœur, mon Frère ; on vous soupçonne d'un grand crime, digne d'un châtiment capable d'épouvanter le cœur le plus féroce. Vous pouvez, cependant, espérer de l'indulgence, si la sincérité guide vos paroles. Si vous êtes innocent, suivez-moi avec



confiance. » Après ce discours, le Frère Intime met son poignard sur le cœur du récipiendaire, le mène à la porte de la Chambre du Conseil, l'ouvre, et introduit son homme, qu'il place à l'Occident.

Salomon, au récipiendaire. — O toi qui te présentes ici sans avoir été appelé, que cherches-tu ?

Le récipiendaire. — Je cherche, Très Souverain, la récompense qui m'est due.

(Les réponses sont soufflées au candidat par le Frère Intime.)

Salomon. — Crois-tu donc que les Maçons autorisent le crime et le meurtre ?... Tremble plutôt, scélérat, en songeant au juste châtiment qui t'est réservé !... Et d'abord, qui es-tu ?

Le récipiendaire. — Le meilleur des Maçons, le plus zélé de tous les Frères, ou du moins le plus digne de ce titre.

Salomon. — Vil assassin ! Qu'oses-tu dire, quand tu te présentes dans ce lieu sacré, les mains teintes d'un sang sans doute innocent ?... Tout dépose contre toi, tout accuse ton abominable forfait !

Le récipiendaire. — Je me sou mets à tout, si je suis coupable.

Le Roi de Tyr. — Que le Respectable Maître Hiram soit vengé !

Tous les assistants. — *Nekam ! Nekar !*

Le Roi de Tyr. — Mes Frères, soyez satisfaits ; le meurtrier d'Hiram est découvert.

Salomon. — L'imposture est trop grossière pour que ce misérable cherche plus longtemps à nous tromper.... Voyons, scélérat, que réponds-tu ?

Le récipiendaire. — Que c'est à tort qu'on me soupçonne de la mort d'un Maître dont je respecte la mémoire. Je ne viens qu'à dessein de vous en donner des nouvelles par les découvertes que j'ai faites.

Salomon. — Quelles sont ces nouvelles ?

Le récipiendaire. — Une caverne, un buisson ardent, une fontaine jaillissante, un chien pour guide, m'ont indiqué le lieu de la retraite du principal des assassins.

Salomon. — Qui nous garantira que tu ne mens point ?

Le récipiendaire. — Mes mains trempées dans le sang des trois animaux, le lion, le tigre et l'ours, qu'il avait apprivoisés pour garder l'entrée de sa caverne, et que j'ai détruits pour y parvenir.

Salomon. — Que viens-tu demander ?

Le récipiendaire. — Je ne demande rien ; je viens prendre les ordres du Roi et savoir s'il veut que je lui livre Abibala mort ou vif.

(Le lecteur se souvient que, lors de la réception de Maître Parfait, on a appris à l'initié que Jubelas, Jubelos et Jubelum étaient des noms d'emprunt des trois Compagnons assassins ; de leurs vrais noms, ils s'appelaient, dit-on alors, Sterkin, Oterfut et Abibala.)

Salomon. — Quelle preuve nous donnes-tu de ta foi ?



Le récipiendaire. — Les promesses les plus sacrées seront les garants de mon innocence, et les supplices les plus horribles, que je consens à subir si je suis reconnu criminel.

Salomon. — Frère Intime, puisque ce Frère commence à calmer nos soupçons, faites-le avancer par neuf pas, trois d'Apprenti, trois de Compagnon et trois de Maître, jusqu'à notre trône, pour y venir prêter sa première obligation entre nos mains.

L'Intime fait avancer le récipiendaire, ainsi qu'il est ordonné, jusqu'à l'Orient, dont il fait ensuite gravir les degrés. Là, le récipiendaire met le genou droit en terre, la main droite sur la Bible et la gauche sur le compas et le maillet. Salomon lui pose son poignard sur le front, et le Frère Intime une épée nue sur le dos. Après quoi, Salomon frappe sur l'autel un coup avec son sceptre; tous les assistants se lèvent.

Salomon, au récipiendaire. — Prenez bien garde à ce que vous allez faire; le moment est critique. Si vous cherchez à nous tromper, notre indulgence d'à présent se changera en une légitime fureur et la rigueur des supplices qui vous attendent n'en sera qu'augmentée. Si vous êtes sincère, prononcez avec nous.

*Serment du Maître Elu des Neuf* (dicté par le Très Souverain, et répété, phrase par phrase, par le récipiendaire) : — Je promets et je jure, sur mon honneur, devant cette auguste assemblée, en présence des hautes puissances de la Maçonnerie, de ne jamais révéler à aucun homme les nouveaux secrets qui vont m'être confiés et qui donnent le titre sublime de Maître Elu des Neuf. Je promets d'en remplir scrupuleusement les obligations, au péril de mon sang, en telle rencontre que ce puisse être; je jure, pour venger la vérité trahie et la vertu persécutée, d'immoler, en sacrifice aux mânes d'Hiram, les faux-frères qui pourraient révéler quelqu'un de nos secrets aux Profanes. Je tiendrai mes engagements, ou que la mort la plus affreuse soit l'expiation de mon parjure : après que mes yeux auront été privés de la lumière par le fer rouge, que mon corps devienne la proie des vautours et que ma mémoire soit en exécration aux Enfants de la Veuve par toute la terre! Ainsi soit-il.

Salomon. — *Nekam! Nekar!*

Tous les assistants. — *Nekam! Nekar!*

Salomon. — Très Respectables Frères, vous avez entendu. Jugez-vous à propos que ce Frère achève maintenant la vengeance?

Les assistants font le signe d'assentiment.

Salomon, ayant relevé le récipiendaire. — Frère Intime, faites retourner ce Frère à l'extrémité du palais. Qu'il s'en aille en marchant en arrière, pour apprendre ainsi qu'on n'a rien sans peine et qu'il ne doit jamais s'offenser des mortifications ordonnées par le jugement du Conseil, l'humilité étant le véritable chemin de la perfection maçonnique... (Au Roi de Tyr :) Très Puissant monarque, êtes-vous satisfait?



Le Roi de Tyr. — Je le serai lorsque l'inconnu aura rempli ses engagements, en nous livrant Abibala mort ou vif.

Salomon. — Frère Intime, déliez les mains de l'inconnu, armez-le de son glaive, et mettez-le en état d'aller remplir ses promesses.

L'Intime délie les mains du récipiendaire et lui rend son épée de Maître.

Salomon, au récipiendaire. — Le châtiment de la trahison doit toujours avoir pour voile les épaisses ombres de la nuit. Va donc ! consomme ton ouvrage à la faveur des ténèbres, et rends-toi digne du choix que nous avons bien voulu faire de toi pour exterminer le meurtrier d'Hiram ; mais tâche de nous le livrer vivant.

L'Intime prend par les mains le récipiendaire qui a toujours les yeux bandés ; il le fait marcher à reculons autour de la salle (neuf tours) ; au neuvième tour, on ouvre doucement la porte et on le conduit à la Chambre Obscure ou Chambre de la Caverne.

Cette pièce représente un désert d'aspect sauvage ; tout autour sont figurés de grands blocs rustiques et détachés, des pierres non taillées, comme dans une carrière. Dans un des angles de la salle, est un réduit qui figure une caverne taillée dans le roc, où l'on est censé descendre par neuf marches rustiques ; il y a, dans cette caverne, une lampe allumée, posée sur une pierre. A droite, en avant de la caverne, est une source d'eau (figurée par une fontaine) jaillissant d'un rocher ; à gauche, un chien empaillé, le museau contre terre, comme suivant une piste. Au-dessus de la caverne sont quatre mannequins, représentant deux hommes qui prennent la fuite et deux autres qui les poursuivent. La caverne est d'abord fermée par un transparent que l'on enlève à un moment donné et qui alors laisse voir, au fond de l'ancre, un cinquième mannequin représentant un homme dormant assis ; la tête de ce mannequin et celles des deux autres représentant des hommes qui fuient doivent ne pas tenir au corps, mais être simplement posées sur le cou. Le transparent représente un bras tenant un poignard et ce mot écrit : *Vengeance !*

Voici alors la hideuse comédie qui se joue :

L'Intime, une fois que le récipiendaire conduit par lui est arrivé dans la Chambre Obscure. — Ne bougez pas, mon Frère, jusqu'à ce que vous ayez entendu frapper trois coups qui vous serviront de signal pour vous découvrir les yeux. Suivez exactement ce que je vous prescris ; car, sans cela, vous ne pourriez jamais être admis dans l'auguste Conseil des Maîtres Elus.

L'Intime sort, en fermant la porte avec force, et il laisse le récipiendaire pendant quelques instants à ses réflexions. Ensuite, il frappe trois coups ; le récipiendaire, à ce signal, ôte son bandeau ; on lui donne le temps d'examiner ce qui l'entoure.

L'Intime, rentrant. — Courage, mon Frère !... Voyez-vous cette



source vive qui jaillit du rocher? (il lui montre la petite fontaine)... Prenez ce gobelet (il lui donne un gobelet), puisez de l'eau et buvez; car il vous reste beaucoup à faire!

Le récipiendaire boit.

L'Intime, le menant à la caverne. — Prenez cette lampe (il lui fait prendre la lampe qui est sur une pierre, à l'entrée de la caverne); armez-vous de ce poignard (il lui remet un poignard); entrez au fond de cette caverne, et frappez tout ce que vous trouverez qui vous résistera. Défendez-vous, vengez votre Maître, et rendez-vous digne d'être Elu.

Le récipiendaire entre le poignard levé, tenant la lampe de la main gauche. A ce moment, le transparent glisse sur des rainures et laisse voir le mannequin représentant un dormeur assis.

L'Intime, montrant le mannequin. — Frappez! Vengez Hiram! Voilà son assassin!

Le récipiendaire frappe le mannequin à coups de poignard.

L'Intime. — Quittez cette lampe, prenez cette tête par les cheveux, levez votre poignard, et suivez-moi.

« On a soin, dit le Rituel, d'avoir du sang ou quelque drogue rouge, dont le Frère Intime teint le poignard et les mains du récipiendaire avant de sortir de la caverne; puis il le conduit à la Chambre du Conseil, où l'Intime entre le premier. Le récipiendaire le suit, tenant par les cheveux la tête du mannequin : il est ainsi présenté à tous les Frères, qui sont debout et le saluent en portant leur poignard levé à la hauteur de l'épaule gauche lorsqu'il passe devant eux. »

Salomon, levant son poignard. — *Nekam! Nekar!*

L'Intime fait avancer le récipiendaire à l'autel par trois grands pas précipités; au troisième, il s'incline, met un genou en terre, pose la tête coupée et le poignard sur l'autel et reste agenouillé.

Salomon. — Malheureux! Qu'avez-vous fait?... Je ne vous avais pas dit de le tuer!...

Tous les assistants, mettant un genou en terre. — Grâce pour lui, Très Souverain! C'est le zèle qui l'a emporté; grâce! grâce!

Salomon. — Que grâce lui soit accordée, comme vous le désirez, Respectables Frères!... Levez-vous et concourez avec moi à récompenser le dévouement et la fermeté de ce Frère (tous les assistants se lèvent)... Et vous, mon Frère, levez-vous aussi (le récipiendaire obéit), et apprenez que tout ce que vous venez de faire est une image des obligations que vous contractez aujourd'hui... Vous allez remplacer un des neuf Maîtres que Salomon jugea assez parfaits pour leur confier la poursuite des assassins d'Hiram... Quoique tous fussent animés d'une même ardeur, cependant il est à croire que nul n'aurait pu découvrir la retraite des meurtriers, si un inconnu ne l'eût indiquée à Salomon. Le roi y envoya sans délai les neuf zélés Maîtres, et l'un d'eux, étant entré précipitamment dans la



## INITIATION DU GRAND MAÎTRE ARCHITECTE



Les Surveillants empoignent notre imbécile, le font mettre à quatre pattes et l'obligent à embrasser la lettre G de l'Etoile Flamboyante.

caverne, n'eut pas plutôt vu Abibala, qu'il lui porta au cœur un coup de poignard, dont le traître tomba mort sur place... Venez, maintenant, mon Frère, recevoir la récompense due à votre zèle... (Lui donnant le tablier du grade :) Ce tablier marque le deuil que tous les Elus portent en mémoire de la mort d'Hiram et vous fait connaître le chagrin qu'en doit avoir tout bon Maçon... (Lui donnant une paire de gants :) Ces gants vous apprennent que l'innocence seule a du chagrin sans remords.



Le Très Souverain communique ensuite au récipiendaire les signes, mots, attouchement, etc., du grade; il l'invite à aller se faire reconnaître par ses Frères. L'initié obéit, et le roi de Tyr annonce que le nouvel Élu est reconnu comme tel.

Salomon. — Respectables Frères, aidez-moi à consacrer le nouvel Élu.

Tous les assistants tendent les deux mains du côté du récipiendaire.

Salomon, touchant celui-ci de son sceptre. — Mon Respectable Frère, je vous proclame et vous consacre Maître Élu des Neuf du consentement de ce très auguste Conseil et vous remets ce poignard (il lui remet un poignard et lui passe au cou le cordon du grade)... Mais souvenez-vous que cette arme de vengeance vous est uniquement confiée pour punir la trahison, défendre vos Frères en péril et châtier le crime; c'est dans cette vue que nous vous en orons et que vous devez le garder... Prenez place parmi les Frères Élus, parmi les Anciens de notre Conseil, suivez leur exemple... Et, pour vous instruire, prêtez une oreille attentive à l'instruction qui va être faite; elle vous éclairera sur ce que vous avez vu et accompli, mais dont vous n'avez pu jusqu'à présent avoir la complète intelligence.

Il frappe un coup de maillet. Tout le monde s'assied, sauf le roi de Tyr et le Frère Intime qui a conduit le récipiendaire s'asseoir à sa place.

Le Roi de Tyr, au Frère Intime. — Êtes-vous Maître Élu?

L'Intime (1). — Oui, Très Puissant, je le suis.

Le Roi de Tyr. — Où avez-vous été reçu?

L'Intime. — Dans le palais de Salomon.

Le Roi de Tyr. — Quel motif vous a porté à solliciter ce nouveau grade?

L'Intime. — Le désir d'apprendre l'art de punir les traîtres, en vengeant la mort d'Hiram.

Le Roi de Tyr. — Des trois mauvais Compagnons, quel fut celui dont les coups achevèrent le Respectable Maître?

L'Intime. — Abibala, dont le nom signifie « le meurtrier de notre père ».

Le Roi de Tyr. — Par où êtes-vous parvenu au lieu de la vengeance?

L'Intime. — Par des chemins obscurs, par des sentiers inconnus, et à la faveur des ombres de la nuit.

Le Roi de Tyr. — Pourquoi en a-t-il été ainsi?

L'Intime. — Parce que, lorsqu'il s'agit de punir un traître, on ne doit point le frapper au grand jour.

Le Roi de Tyr. — Qui vous a conduit?

---

(1) Dans les Chapitres du Grand Orient de France, ce dialogue a lieu entre le Roi de Tyr et un Frère préposé à la garde de la porte, lequel porte le titre de Sévère Inspecteur.



L'Intime. — Un inconnu.

Le Roi de Tyr. — Que signifie cela?

L'Intime. — Cela veut dire que le châtiment du parjure et du faux-frère doit s'accomplir de façon discrète, sans que les exécuteurs de la vengeance se connaissent les uns les autres.

Le Roi de Tyr. — Où était situé le lieu de la vengeance?

L'Intime. — Au pied d'un buisson ardent, dans une caverne sombre.

Le Roi de Tyr. — Que trouvâtes-vous dans cette caverne?

L'Intime. — Le traître Abibala, une source d'eau vive, une lumière et un poignard.

Le Roi de Tyr. — Quel usage fîtes-vous de tout cela?

L'Intime. — La lumière m'a éclairé, la source m'a désaltéré, le poignard était réservé à venger la mort d'Hiram, par le coup que je donnai à Abibala qui tomba mort sur place.

Le Roi de Tyr. — Abibala, en tombant, ne dit-il point une parole?

L'Intime. — Il répéta deux mots que notre Respectable Maître Hiram avait dit en succombant sous ses coups.

Le Roi de Tyr. — Dites-les.

L'Intime. — Je ne puis les proférer.

Le Roi de Tyr. — Eh bien, dites seulement le premier, et je dirai le second.

L'Intime. — *Nekam* !

Le Roi de Tyr. — *Nekar* !... Que fîtes-vous du corps d'Abibala?

L'Intime. — Je lui coupai la tête et la portai à Salomon pour lui apprendre que la première vengeance était accomplie.

Le Roi de Tyr. — Quelle est la signification de cette légende?

L'Intime. — La trahison ne doit pas demeurer impunie; la vengeance est un acte de vertu, dès qu'elle est ordonnée par un pouvoir légitime; la conscience d'un Maçon est inflexible; et le Grand Architecte de l'Univers est notre seul juge.

Le Roi de Tyr. — Quelle heure était-il quand vous arrivâtes devant Salomon?

L'Intime. — Le jour allait paraître; l'astre qui m'éclairait était Lucifer, l'étoile du matin.

Le Roi de Tyr. — Combien y avait-il de Maîtres Élus pour accomplir la sublime vengeance?

L'Intime. — Huit et un.

Le Roi de Tyr. — Que vous reste-t-il à faire?

L'Intime. — Il me reste à châtier les deux complices d'Abibala.

Le Roi de Tyr. — Quelle heure est-il?

L'Intime. — L'entrée de la nuit, l'heure à laquelle j'ai pénétré dans la caverne.

Salomon, se levant. — Mes Frères, qu'une heure aussi mémorable



soit toujours présente à notre esprit et nous rappelle sans cesse le zèle des neuf Maîtres pour les imiter ! (Tout le monde se lève.

Là-dessus, Salomon frappe sept coups de maillet sur l'autel ; le Roi de Tyr, saisissant son grand poignard, frappe deux coups avec le manche.

Salomon. — Mes Frères, la vengeance est accomplie ; le Conseil des Élus peut se retirer, le Chapitre est fermé.

Le sens pratique de ce grade est odieux. Il s'agit, tout en jouant une comédie avec des mannequins, d'habituer l'initié à l'idée qu'il a le droit et même le devoir de commettre un meurtre, lorsque la Franc-Maçonnerie le choisit pour vengeur.

« La trahison, dit le Rituel, ne doit pas demeurer impunie. Sans un ordre légitime, la vengeance est criminelle ; par conséquent, dès que le pouvoir légitime (c'est-à-dire les Frères que la confiance générale a placés à la direction de la Franc-Maçonnerie) donne un ordre de vengeance, celui qui l'exécute accomplit un acte de vertu. Au reçu de l'ordre régulier, le Maçon n'a qu'à obéir ; il ne doit se laisser influencer par aucune considération de personne ; sa conscience doit demeurer inflexible, car le Grand Architecte de l'Univers est son seul juge. Le meurtre, commis dans la caverne, la nuit, sur la personne du traître Abibala, tandis qu'il sommeille, ce meurtre justicier, dont l'auteur est un inconnu (le récipiendaire) guidé par un personnage qu'il voit pour la première fois (le Frère Intime), signifie ceci : 1° lorsque le moment est venu de punir un traître à la Franc-Maçonnerie, on ne doit point le frapper au grand jour, mais rechercher de préférence pour l'exécution ordonnée les ténèbres propices de la nuit ; 2° il est juste aussi que le traître soit pris à l'improviste et n'ait pas le temps ni les moyens de se défendre, par exemple si l'on peut réussir à le surprendre dans son sommeil ou à l'attirer dans un lieu écarté ; 3° pour éviter toute indiscretion et empêcher qu'un scandale rejaillisse sur la Franc-Maçonnerie, le châtiment du parjure et du faux-frère doit s'exécuter de façon adroite, sage, avisée et mystérieuse, sans que les ultionnistes (exécuteurs de la vengeance) se connaissent les uns les autres. Enfin, au point de vue symbolique, les trois traîtres Abibala, Sterkin et Oterfut figurent la Tyrannie Politique, le Fanatisme Religieux et l'Ignorance. »

Ce n'est pas tout.

Le 9° degré a encore un sens dit religieux et un sens politique.

Le sens politique est indiqué en ces termes dans le Rituel de Souverain Grand Inspecteur Général :

« Les travaux du 9° degré, dit-on, ont pour but de rechercher les moyens pratiques de parvenir au meilleur mode d'élection des Agents chargés d'exécuter la volonté du Peuple, et à la manière la plus efficace de limiter convenablement leurs facultés. »



Quant au sens dit religieux, il est indiqué dans le livre secret intitulé *Legenda Magistralia*, par le général Albert Pike, Grand Commandeur du Suprême Conseil des Etats-Unis d'Amérique (juridiction Sud), ouvrage imprimé en 1881, à Charleston :

« Le grade de Maître Elu des Neuf, dit le F.<sup>l</sup>. Albert Pike (33<sup>e</sup>), rappelle, symboliquement, Orus, qui, trouvant le plus inerte des signes zodiacaux de l'automne, le Sagittaire, engourdi dans la caverne de Ben-Dicar, figurant la stérilité, détruit cette stérilité inerte pour féconder Isis, la déesse Nature, veuve d'Osiris, le Soleil.

« Si donc le 9<sup>e</sup> degré représente, dans le sens politique, la suprématie de la loi populaire de l'égalité, il représente, dans le sens religieux, que tout ce qui est stérile volontairement doit disparaître, doit être détruit.

« Sa synthèse est donc la formule de l'antique initiation de ce grade : « Hors de l'existence les inutiles pour la génération ! A mort quiconque se voue au célibat ! », et son enseignement gnostique est que l'humanité a le devoir impérieux de se multiplier pour conserver l'espèce, et que se soustraire à cette loi de la Nature, c'est s'exposer à être supprimé sans forme de procès, sans avertissement préalable, même dans le sommeil.

« Et comme les prêtres, les moines et les nonnes sont des inutiles, le 9<sup>e</sup> degré de la Franc-Maçonnerie constitue une des pièces du terrible dossier qui les condamne à disparaître à jamais. »

## II

### L'Illustre Élu des Quinze.

La salle est la même que pour le grade précédent ; seulement, les flammes rouges de la tenture sont remplacées par des larmes rouges et blanches.

A l'Orient, sous le dais, le président siège seul. Le Frère qui, au 9<sup>e</sup> degré, représentait le roi de Tyr, devient le Très Respectable et Sévère Inspecteur du Conseil et prend place à l'Occident. Le Frère Intime, siégeant aussi à l'Occident, devient le Très Respectable Introduceur. Le président représente toujours Salomon ; mais on lui donne le titre de Très Illustre Maître.

On a eu soin d'enlever le petit mannequin d'enfant qui était assis au milieu de la salle.

Aux séances de réception, les membres du Conseil ne peuvent être qu'au nombre de quinze. Le temple est sans lumière, au moment où les Frères prennent place ; chacun entre, en s'éclairant d'une bougie portative, va à son siège et souffle sa bougie.

Quand les Quinze sont au complet et que tout est dans la plus



parfaite obscurité, le président frappe cinq coups et le Maître des Cérémonies vient allumer un flambeau à cinq branches qui se trouve à l'Orient.

Ensuite, le Respectable et Sévère Inspecteur frappe cinq coups, et le Maître des Cérémonies allume également devant lui un flambeau à cinq branches.

Même batterie par le Respectable Introdacteur, et troisième flambeau à cinq branches allumé.

Le temple est donc éclairé par quinze lumières.

Salomon. — Très Respectable Frère Sévère Inspecteur, quelle heure est-il ?

Le Sévère Inspecteur. — Très Illustre Maître, il est cinq heures du matin.

Salomon. — Pourquoi est-il cinq heures du matin ?

Le Sévère Inspecteur. — Parce que c'est à cette heure que les deux derniers assassins d'Hiram furent découverts et saisis pour être conduits à Jérusalem.

Salomon. — Mes Frères, puisque les derniers assassins d'Hiram ont été découverts et arrêtés, mettons-nous en demeure de les punir, afin de montrer de plus en plus notre zèle pour la vengeance.

Tous les assistants frappent trois fois cinq coups dans leurs mains et s'asseoient.

On fait alors entrer le Maître Elu des Neuf qui désire monter en grade, et le président ordonne au Frère Introdacteur de le conduire à l'autel.

L'ordre est exécuté. Le récipiendaire, gravissant les degrés de l'Orient, s'agenouille devant le Très Illustre Maître et répète, phrase par phrase, le serment suivant que celui-ci lui dicte :

*Obligation préliminaire.* — Je jure et promets, par ma parole d'honneur et sur ma foi d'honnête homme, devant cette auguste assemblée, en présence des hautes puissances de la Maçonnerie, de garder et observer les mystères du second grade d'Elu qui vont m'être confiés, non seulement vis-à-vis des Profanes, mais encore envers les Frères qui sont dans les grades inférieurs à celui-ci ; le tout, sous les peines portées par ma première obligation. Je consens, si je faiblissais, à avoir la langue arrachée et à être tenu pour un infâme par tous les Enfants de la Veuve ; ce dont le Grand Architecte de l'Univers veuille me préserver ! Ainsi soit-il.

Après la prestation du serment, le Frère Introdacteur fait relever le récipiendaire, et il le ramène dans la Chambre de la Caverne ; là il lui fait prendre les deux têtes de deux des mannequins, qui sont à l'entrée de la caverne, ceux qui représentent des hommes en train de fuir. Il lui ordonne en outre de traverser avec son poignard l'une des deux têtes, au-dessous de la mâchoire ; c'est cette tête que le récipiendaire tient de la



main droite, il tient l'autre de la main gauche. Le Frère Introduceur le reconduit alors à la salle des séances.

Le Respectable Introduceur, présentant le postulant. — Très Illustre Maître, voici un Maître Élu des Neuf qui, ayant fait justice des deux derniers assassins d'Hiram, désire, en récompense de son zèle, être reçu au grade d'Illustre Élu des Quinze.

Salomon. — Gloire à lui ! Reconnaissance éternelle au vengeur d'Hiram !

Tous les assistants. — Gloire et reconnaissance éternelle au vengeur !

Salomon. — Frère Introduceur, conduisez ce noble récipiendaire à l'autel par quinze pas triangulaires.

L'Introduceur fait exécuter les pas commandés au récipiendaire qui tient toujours ses deux têtes de mort à la main. Le Président du Chapitre et tous les Frères tirent leurs poignards et en saluent le candidat par le signe du grade (on se porte le poignard sous le menton et on le fait descendre le long du corps.)

Salomon, au récipiendaire. — Puisque les Illustres Maîtres ici présents vous accueillent avec joie parmi eux, je vais vous consacrer Illustre Élu des Quinze. Mais auparavant dites-moi si vous vous sentez capable de garder les nouveaux secrets, plus inviolables que jamais, qui vont vous être confiés. Voulez-vous vous y obliger selon la manière accoutumée ?

Réponse affirmative du récipiendaire.

Le président du Chapitre dicte alors, et le récipiendaire répète, phrase par phrase, le serment définitif de l'initiation.

*Serment de l'Illustre Élu des Quinze.* — Moi, Un-Tel, je promets et je jure, devant cette auguste assemblée et en présence des hautes puissances de la Maçonnerie, de ne déclarer ni confier où j'ai été reçu Illustre Élu des Quinze, ni qui a assisté à ma réception, ni de recevoir à ce grade qui que ce puisse être sans en avoir obtenu le pouvoir exprès. En cas d'indiscrétion, je consens à avoir le corps ouvert, la tête coupée, et j'autorise les vengeurs de l'Ordre à représenter ma tête au Très Illustre Maître qui m'a reçu ou à son successeur. Que le Grand Architecte de l'Univers me soit en aide ! Ainsi soit-il.

On fait asseoir alors le récipiendaire, qui a déposé ses deux têtes de mort sur l'autel.

Salomon. — Mon Très Cher Frère, vous avez appris, dans le grade de Maître Élu des Neuf, par lequel vous avez passé, qu'Abibala, tué dans la caverne au-dessous du buisson ardent, était le principal assassin d'Hiram. C'est lui qui, dans le jour fatal du meurtre, était à la porte de l'Orient, c'est lui qui acheva d'un terrible coup de maillet notre Respectable Maître. Mais il n'était pas le seul coupable : Sterkin et Oterfut, ses



complices, ayant réussi à s'échapper de la caverne se réfugièrent au pays de Geth. Ce pays étant tributaire du royaume d'Israël, Salomon écrivit sur-le-champ à Maaca, roi de Geth, afin qu'il livrât les deux assassins aux personnes de confiance qu'il envoyait... En conséquence, le puissant monarque arma le même jour quinze Maîtres des plus zélés, au nombre desquels étaient les neuf qui avaient été à la recherche d'Abibala. Il leur donna des troupes suffisantes pour les escorter... Les quinze Maîtres se mirent en marche le 15 du mois qui répond à notre mois de juin et arrivèrent au pays de Geth le 28 du même mois. Ils présentèrent la lettre de Salomon au roi Maaca, et celui-ci, frissonnant à cette nouvelle, ordonna à l'instant qu'on effectuât une recherche sévère des deux meurtriers et qu'on les livrât sans retard aux envoyés du Très Puissant Souverain d'Israël ; il ajouta, au surplus, qu'il se trouverait heureux que ses États fussent purgés de deux monstres semblables. On fit donc une minutieuse recherche, et l'on trouva ces scélérats dans une carrière nommée Ben-Dicar, le quinzième jour de la recherche. Zerbaël et Eligam furent les premiers qui les découvrirent... On les saisit ; on leur mit des chaînes, sur lesquelles on grava le genre de supplice qui leur était réservé... Ils arrivèrent à Jérusalem le 15 du mois suivant, et ils furent conduits aussitôt à Salomon qui, après avoir exhalé contre eux sa juste colère, ordonna qu'on les mît dans les cachots de la tour d'Hézar pour les faire périr le lendemain de la mort la plus cruelle ; ce qui fut exécuté à dix heures du matin. Ils furent attachés à deux poteaux par les pieds et le cou, les bras liés par derrière. On leur ouvrit le corps depuis la poitrine jusqu'au bas-ventre ;... et on les laissa de cette façon, exposés à l'ardeur du soleil, pendant l'espace de huit heures. Les mouches et les autres insectes s'abreuverent de leur sang. Ils éclataient en plaintes si lamentables qu'ils émurent leurs bourreaux de compassion ; ce qui les obligea à leur couper la tête. Leurs corps furent jetés dans les fossés de la ville pour servir de pâture aux bêtes féroces.... Salomon ordonna ensuite que les trois têtes d'Abibala, de Sterkin et d'Oterfut fussent exposées sur des pieux dans le même ordre que ces misérables s'étaient apostés dans le Temple pour assassiner Hiram, afin de donner un exemple à tous ses sujets et particulièrement aux ouvriers Maçons. En conséquence, la tête de Sterkin fut placée à la porte du Midi, celle d'Oterfut à la porte de l'Occident, et celle d'Abibala à la porte de l'Orient.

Tandis que le président du Chapitre prononce ces dernières paroles, le Maître des Cérémonies découvre un grand tableau qui se trouve à l'Orient, à droite du daïs, et que masquait jusqu'alors un rideau rouge. Ce tableau représente la ville de Jérusalem, dont on voit trois portes en perspective ; sur chacune de ces portes est une tête coupée et fixée sur un pal. Au-dessus de la tête du milieu est l'inscription : *Crime puni* ; et au-dessous : un maillet. Au-dessus de la tête de droite, l'inscription :



## INITIATION DU ROYALE-ARCHE



A ce grade, on initie trois récipiendaires à la fois ; ils sont descendus à l'aide d'une corde, par un trou pratiqué à la voûte. On leur montre une colonne d'airain, sur laquelle fut gravé, leur dit-on, avant le déluge, l'état des sciences humaines, et cette colonne a échappé aux ravages de l'immense cataclysme

*Le ciel nous juge*; et au-dessous : une règle. Au-dessus de la tête de gauche, l'inscription : *Le châtimeut est certain*; et au-dessous : une équerre.

Salomon. — Telle est, Respectable Frère, la fin de l'abrégé de l'histoire instructive des assassins d'Hiram. Méditez-la, et priez avec moi le Grand Architecte de l'Univers qu'il nous préserve d'un semblable malheur.



Le président du Chapitre communique alors au récipiendaire les secrets du grade d'Illustre Élu des Quinze. Après quoi, il ferme les travaux du 10<sup>e</sup> degré, en faisant déclarer par le Sévère Inspecteur qu'il est six heures du soir.

L'enseignement politique du 10<sup>e</sup> degré, tel qu'il est inscrit dans le Rituel du Souverain Grand Inspecteur Général, est celui-ci : — « Les travaux de l'Illustre Elu des Quinze se proposent l'étude des rapports internationaux considérés sous le triple point de vue de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité, que tous les hommes de toutes les nations possèdent, de droit personnel inaliénable, au même titre ».

D'autre part, on explique au néophyte que, l'extermination du Fanatisme Religieux ayant été figurée par la mort d'Abibala comme la première mesure de salut maçonnique à exécuter, il ne faut pas perdre de vue, néanmoins, Sterkin et Oterfut, c'est-à-dire la Tyrannie Politique et l'Ignorance, dont la suppression a été aussi décrétée. « Ce ne sont donc pas seulement les prêtres, les moines et les nonnes qu'il faut poursuivre et détruire, mais aussi leurs complices ; il faut, en conséquence, travailler sans relâche à l'abolition du despotisme civil qui impose au peuple le respect des célibataires religieux, et travailler aussi à éclairer le peuple, à détruire son ignorance, en lui faisant bien comprendre que le célibat ecclésiastique est contraire aux lois de la Nature, comme ayant pour effet l'immobilisation du capital humain. » (*Instructions secrètes pour la conduite des Chapitres*, par le F. de la Jonquièrre, 33<sup>e</sup> ; manuscrit portant le n° 43 de la collection de la Grande Loge d'Edimbourg.)

### III

#### Le Sublime Chevalier Elu.

Ce grade, quand il est conféré en séance spéciale, sert surtout à la récapitulation des deux degrés précédents.

Par elle-même, la réception est très courte. La plus grande partie de la séance est prise par l'exposé que le postulant fait de ses impressions maçonniques, éprouvées au cours de l'initiation au 9<sup>e</sup> et au 10<sup>e</sup> degrés. Il explique, à sa manière, comment il comprend l'exécution d'une vengeance contre un faux-frère.

A cette réunion, douze Frères seulement sont présents, et ce sont, par ordre hiérarchique, les douze plus haut gradés.

Le Conseil prend le nom de Grand Chapitre.

La salle est la même qu'au degré précédent, sauf que les larmes



rouges et blanches de la tenture sont remplacées par des cœurs enflammés. Elle est éclairée par vingt-quatre lumières.

Le président, avec le titre de Trois fois Puissant, représente toujours Salomon. Il est assisté de deux vice-présidents, qui représentent, l'un, Hiram, roi de Tyr, l'autre, Adonhiram, fils d'Abda.

Au milieu de la pièce, se trouvent, disposés en triangle, trois pieux assez élevés, au bout desquels sont fixés les têtes de carton qui ont servi aux épreuves des deux degrés précédents.

Au-dessous de chaque tête, on a fixé au pieu un des instruments de la mort du Maître Hiram : la règle, l'équerre et le maillet. C'est au centre du triangle formé par ces trois têtes empalées que le néophyte est consacré Sublime Chevalier Elu, après avoir confirmé solennellement ses serments du 9<sup>e</sup> et du 10<sup>e</sup> degrés.

La légende du grade est brève et simple :

Attendu que les quinze Maîtres qui ont rendu complète la vengeance de l'assassinat d'Hiram doivent être récompensés, Salomon a choisi les douze plus méritants d'entre eux et leur a confié le gouvernement des douze tribus.

— Ainsi, dit le président en consacrant l'initié, la vertu trouve toujours sa récompense.

L'enseignement politique du grade se rapporte à l'administration des tribus et est ainsi résumé par le Rituel :

« Les travaux s'attachent à bien caractériser les véritables démarcations qui séparent la Famille de la Commune, la Commune de la Province, la Province de l'Etat, et étudient les moyens les plus efficaces d'harmoniser ces trois autonomies nécessaires ».

Mais ici l'enseignement politique est relégué au dernier plan. Le vrai sens du grade, ou plutôt des trois grades d'Elu, est gnostique et d'une immoralité telle que nous ne pouvons donner le discours par lequel l'Orateur du Grand Chapitre clôt la séance d'initiation au 11<sup>e</sup> degré. Etant donné les théories que la Maçonnerie professe au sujet du célibat, théories dont j'ai dit en résumé tout ce que la décence peut permettre, on comprendra que je ne franchisse pas ces limites ; il vaut mieux, dans un ouvrage de propagande populaire comme celui-ci, passer sous silence ces déclamations par trop honteuses.

Au sens gnostique des grades d'Elu s'ajoute l'idée essentielle de la légitimation de l'assassinat, quand il est ordonné par les chefs secrets de la Franc-Maçonnerie. Le 11<sup>e</sup> degré, récompense des deux grades précédents, couronne l'œuvre.

La séance a été censément ouverte à la douzième heure.

Pour en prononcer la clôture, le président demande à l'un des vice-présidents : — Quelle heure est-il ?

Celui-ci répond que le jour commence à poindre.



Tout le monde frappe douze coups égaux dans ses mains, et la séance est levée.

On avouera que la réception aux trois grades d'Élu, réception pratiquée en plein dix-neuvième siècle, est assez écœurante ; sa signification est abominable. Les Maçons parvenus à ce grade ne peuvent plus être des aveugles ; ou alors, si, par impossible il en est qui n'ont pas encore compris l'esprit de la secte, ce sont de parfaits imbéciles.

---

#### CHAPITRE IV

### LA VOUTE DE PERFECTION

#### I

#### Le Grand Maître Architecte.

Nous voici de nouveau ramenés aux grades ridicules. Toutefois, la Maçonnerie ne se sert pas du 12<sup>e</sup> degré et des cinq qui le suivent pour éliminer les Maîtres ambitieux que les chefs secrets n'ont pas choisis. Les six grades, qui séparent le Chevalier Élu du Rose-Croix, ont été créés à l'intention des quelques nigauds auxquels on donne accès dans les Chapitres.

En effet, afin que les Maçons des Ateliers Symboliques ne se doutent pas de l'importance des Arrière-Loges, la Direction Suprême a soin de laisser pénétrer dans les Chapitres un certain nombre de jeunes et vieux crétins. Ceux-ci, on ne les convoque pas aux séances qui seraient de nature à leur ouvrir les yeux ; ou bien, on leur fait garder la porte à l'extérieur de la salle, sous prétexte de leur donner un poste de confiance en les chargeant de veiller sur la sûreté des travaux.

On s'amuse donc de ces pauvres niais en les soumettant à des initiations tellement grotesques, qu'il faut les avoir vues ou en posséder les rituels pour y croire.

Bien entendu, les affiliés que les chefs prennent au sérieux et qui sont destinés à parvenir aux Grades Administratifs, sont dispensés des épreuves de ces degrés stupides et reçoivent les titres par simple communication.

Pour l'initiation au 12<sup>e</sup> degré, la salle est tendue en blanc, avec flammes rouges parsemées sur la tenture. Les flambeaux réglementaires



sont au nombre de trois, disposés comme en Loge d'Apprenti ; seulement, il y a en outre, au Nord, une étoile lumineuse. Au-dessous de ce transparent est une table sur laquelle se trouve un étui de mathématiques ; cet étui contient une équerre, un compas simple, un compas à quatre pointes, une règle, un fil à plomb, un compas de proportion et un demi-cercle gradué.

Le président de l'Atelier porte le titre de Grand Maître. Il est revêtu d'une robe de grand pontife, blanche ; il porte un large ruban bleu, de l'épaule droite à la hanche gauche, et un tablier blanc, bordé de bleu, au milieu duquel est une poche noire. Le bijou, suspendu au cordon, est une plaque carrée dont les côtés sont égaux ; il serait fastidieux d'énumérer ici tout ce qui est gravé sur cette plaque.

Les Surveillants sont au nombre de deux et portent le titre d'Excellents Maîtres. Ils sont, comme les autres Frères, en habit de ville ; mais, tandis que ceux-ci portent seulement les insignes du 12<sup>e</sup> degré, les Surveillants se décorent en outre des attributs de leurs plus hauts grades.

Sur l'autel du président est une urne, dans laquelle il y a une pâte faite avec du lait, de l'huile, du vin et de la farine ; on appelle cela la « pâte mystique ». Auprès de l'urne, se trouve une petite truelle d'or.

Le récipiendaire, dès son arrivée au local maçonnique, est, avant l'ouverture de la séance, présenté au Grand Maître, qui le conduit dans une chambre éclairée uniquement par une petite lampe placée à terre. Le président l'engage à se préparer, par un grand recueillement, à recevoir le grade important qui va lui être conféré.

— Vous allez devenir, mon très cher Frère, lui dit-il, prêtre de la Maçonnerie.

Puis, il se retire, fermant à double tour la porte de l'étroit réduit.

La séance s'ouvre avec les formalités accoutumées. A la question : « Quelle heure est-il ? » le Maître Architecte Excellent Premier Surveillant répond : « L'étoile du matin est apparente ».

Voici en quoi consiste la légende du 12<sup>e</sup> degré :

« Depuis le grade de Maître, où l'initié a appris l'assassinat d'Hiram, nous avons vu que Salomon s'était préoccupé de remplacer l'architecte du Temple par un conseil de Maîtres instruits, ainsi que d'honorer et venger la noble victime des trois mauvais Compagnons. Pourtant, la continuation des travaux ne s'effectuait pas au gré des désirs du roi. Le peuple d'Israël était écrasé par les tributs, le trésor public était vide, et les travaux du Temple furent arrêtés au moment de commencer l'édification du troisième étage.

« C'est alors que douze architectes, Intendants des Bâtiments, nommés par chacune des douze tribus et délégués par elles pour les représenter,



furent soumis à un concours ; il s'agissait d'obtenir à la fois et le meilleur projet architectural d'exécution et le meilleur plan financier pour obtenir des fonds et soulager le peuple. En un mot, celui des douze architectes qui sortirait vainqueur de ce concours serait nommé Grand Maître et successeur d'Hiram. »

Cette légende est mise en action avec un cérémonial inepte.

Le Grand Maître donne au Maître des Cérémonies l'ordre d'aller préparer le postulant. Le Maître des Cérémonies sort avec le plus jeune des Frères, qu'il emmène avec lui et à qui le président a confié la clef de la Chambre des Préparations.

On fait d'abord payer au récipiendaire la rétribution à laquelle il a été taxé (soit une cinquantaine de francs, en moyenne). Ensuite, le Maître des Cérémonies, qui est entré dans la chambre l'épée à la main, ordonne au candidat de se dépouiller de toutes ses armes offensives et défensives ; en d'autres termes, il lui enlève son poignard d'Elu qu'il a sans doute apporté ; cet objet est envoyé à l'Atelier. Puis, le Maître des Cérémonies couvre la tête du récipiendaire d'un grande cagoule noire et épaisse qui le prive de toute lumière ; d'un nœud coulant, il lui lie le poignet, de façon que la corde soit assez longue pour pouvoir conduire le patient par le bout. Cela fait, le récipiendaire est mené à la porte de l'Atelier, où il est introduit selon l'usage et campé en Maçon entre les deux Surveillants.

Le Grand Maître débite alors un boniment pour expliquer que les travaux du Temple de Salomon sont arrêtés au troisième étage et qu'un concours est ouvert pour trouver à Hiram un digne successeur.

Interpellant le candidat, il lui demande son nom.

— Moabon, répond celui-ci.

— Eh bien, Moabon, nous allons, pendant quelques instants, vous donner la lumière pour vous permettre de contempler l'Étoile Flamboyante.

Le Maître des Cérémonies ôte au postulant sa cagoule noire et l'on étale sur le parquet une toile sur laquelle est représentée une grande étoile à cinq pointes ayant au centre la lettre G.

Le Grand Maître, au récipiendaire. — Mcabon, pour nous prouver que vous vous êtes bien pénétré de nos enseignements, dites-nous ce que signifie la lettre mystérieuse.

Le récipiendaire. — Géométrie, Génération.

Le Grand Maître. — Cela est très bien répondu. Apprenez donc qu'elle signifie encore : Gnose.

Ici, une longue et élogieuse explication de la doctrine des Gnostiques.

En voici quelques passages :

« Le Gnosticisme, cher et sublime Frère, est un ensemble de doctrines mystiques, qui tient une place considérable dans l'histoire



intellectuelle et morale de l'humanité. Le mot « Gnose », *gnosis*, science, doit être compris comme l'opposé de *pistis*, foi. Dans les premiers siècles de l'ère vulgaire, apparurent les Gnostiques, vaillants pionniers du progrès. La foi avait pour objet le dogme dit révélé ; elle était aussi la croyance à certains faits prétendus historiques ; elle constituait, en un mot, la fausse science de la masse des chrétiens. La Gnose, au contraire, était faite pour un petit nombre d'élus ; son but était de creuser les idées, de remonter aux principes, de créer enfin une nouvelle philosophie.

« Néanmoins, il y aurait erreur à s'imaginer que la Gnose est essentiellement un fait chrétien. Par son origine, son but et ses efforts, elle est beaucoup plus large qu'une religion quelconque aurait pu l'être ; c'est la libre-pensée cherchant à expliquer à la fois le monde, la société, les croyances et les mœurs, le tout à l'aide de la tradition.

« La lutte entre les simples chrétiens et les Gnostiques commença dès le début. Les Gnostiques étaient forts de leur supériorité intellectuelle ; toutefois, ils devaient succomber sous les coups d'une religion intolérante, ennemie du libre examen.

« Le caractère éminent du Gnosticisme est le dualisme de la divinité. La Gnose a en vue la lutte des deux principes, le bien et le mal, ou, si l'on veut, la matière et l'esprit, autre mode sous lequel les deux principes se manifestent.

« Selon les Gnostiques, Dieu est un être surnaturel et invisible ; il se manifeste par voie d'émanation. Une de ces émanations divines, le Demi-Ourgos, ou Architecte de l'Univers, a organisé la terre et produit l'homme. Malheureusement, il a créé le monde avec le concours d'une autre émanation divine, celle-ci hostile au bon principe. Pourquoi ? Le Gnosticisme ne l'explique pas. Il se borne à constater un fait indéniable : c'est que le bien et le mal se coudoient dans la nature, et que, par conséquent, le mauvais principe a participé à cette œuvre. Mais les Gnostiques espéraient, et, après eux, les Francs-Maçons espèrent qu'un génie supérieur viendra délivrer l'humanité du joug de la matière. N'est-ce qu'une simple espérance ou est-ce un pressentiment du progrès ? L'avenir répondra à cette question. Mais le progrès, ou l'action lente de l'esprit sauveur, doit être aidé par les efforts de l'homme. Cette conception philosophique, d'ailleurs, la Gnose ne la donne pas comme une opinion acquise par elle au spectacle de ce qui se passe dans la nature. C'est une tradition apostolique ; car, suivant les docteurs du Gnosticisme, un des apôtres avait transmis à un petit nombre d'initiés une doctrine secrète et le moyen d'interpréter la Bible selon cette doctrine.

« Quoiqu'en disent les papes, la Gnose ne fut donc point une hérésie, mais bien la philosophie du christianisme lui-même. Si elle n'a pas survécu, au moins a-t-elle servi à la destruction des cultes sur les ruines desquels le christianisme a établi sa domination.



« Elle venait à une époque de dissolution universelle des croyances et des idées.

« Elle put dire au polythéisme : « Vous n'avez plus de religion « ni de philosophie ; vous n'avez plus que de la mythologie et du « scepticisme. »

« Aux Juifs : « Votre révélation est incomplète, en ce sens qu'elle « émane d'une seule portion de la divinité, qu'elle est l'œuvre d'un unique « principe ; vous ne connaissez donc ni l'Être Suprême et ne savez pas « interpréter sa loi ; une preuve de ce fait est que vous attendez un « Messie qui doit vous délivrer du joug de votre civilisation hybride et « ruinée. »

« Aux chrétiens eux-mêmes la Gnose disait : « Votre chef était une « intelligence de l'ordre le plus élevé, c'est vrai ; mais ses apôtres n'ont « pas compris leur maître, et à leur tour leurs disciples ont altéré les « textes qu'on leur avait laissés. »

« C'est pourquoi la Franc-Maçonnerie, seule vraie religion, reprenant l'œuvre du Gnosticisme, détruira à son tour les fausses religions, en commençant par l'hérésie romaine, qui n'a que trop duré. »

Des explications plus développées sont données, hors de Loge, aux Frères qui les sollicitent ; car la Maçonnerie, on le voit, ne rougit pas, au 12<sup>e</sup> degré, de se donner comme descendant du Gnosticisme. On trouve, du reste, de nombreux points de ressemblance entre les deux sectes. Ainsi, les Gnostiques professaient une grande admiration pour Caïn, Chanaan, Esau, Coré, Dathan, Abiron ; leur apôtre préféré était Judas, dont la trahison, à leur dire, fut un acte de vertu philosophique ; ils ne condamnaient pas les habitants de Sodome et de Gomorrhe, ne voyant en eux que de nobles victimes formant la véritable famille de Sophia, c'est-à-dire de la Sagesse. Les Adamites, qui formaient une branche importante du Gnosticisme, quittaient tout costume dans leurs réunions, sous le fallacieux prétexte de revenir à la pureté de nos premiers parents dans le paradis terrestre. La Maçonnerie prône ces hérétiques infâmes comme ayant été « les plus intrépides défenseurs de l'indépendance de l'esprit et de tous les actes du corps ».

Quand le récipiendaire a assez contemplé l'Étoile Flamboyante et entendu l'éloge de la Gnose, le Grand Maître lui demande s'il veut devenir prêtre de la Maçonnerie, attendu, lui dit-il, que le nouveau grade qu'il sollicite a un caractère sacerdotal.

Moabon répond affirmativement.

Le Grand Maître. — Je vous félicite, cher et sublime Frère, de ces excellentes dispositions ; mais le sacerdoce dont vous allez être investi nécessite un cœur pur. Comment Moabon me garantira-t-il que, s'il est élu pour succéder au Respectable Maître Hiram, sa joie ne sera point orgueilleuse ? Comment nous prouvera-t-il qu'il n'a pas, à raison de son



## INITIATION DU GRAND ÉCOSAIS DE LA VOÛTE SACRÉE



Le Royale-Arche, qui est autorisé à se faire recevoir Grand Ecossais de la Voûte Sacrée, passe d'abord par un long couloir sombre, et, quand il veut entrer dans la salle souterraine où se tient le Collège, il lui faut franchir un petit fossé. Le premier objet qu'il aperçoit est une prétendue Arche d'Alliance, gardée par un lion, qui, comme bien on pense, est empaillé. Un Frère, armé d'une épée, paraît lui interdire le passage.

ambition satisfaite, ressenti un secret plaisir de la mort de celui que nous pleurons tous... Nous allons donc vous soumettre à une épreuve... Nous exigeons que vous participiez à l'oblation symbolique du cœur de notre Respectable Maître; ce cœur, depuis l'assassinat, nous le conservons sous les



espèces et apparences d'une pâte mystique... Vous sentez-vous la force d'avaler la parcelle de ce cœur qui vous sera présentée, que tout fidèle Maçon reçoit, mais qui donne la mort la plus foudroyante à quiconque nourrit une arrière-pensée?... Descendez dans votre âme et répondez-moi. Êtes-vous disposé à subir cette épreuve ?

Le récipiendaire. — Oui, Grand Maître.

On fait avancer le récipiendaire auprès de l'autel ; il s'agenouille, et alors a lieu la parodie de la communion des chrétiens.

Le Grand Maître prend la petite truelle d'or, la couvre de pâte mystique, et dit : — Cette pâte mystique, composée de lait, d'huile, de vin et de farine, représente la douceur, la sagesse, la force et la bonté qui étaient les qualités éminentes de notre Respectable Maître. En la recevant, vous recevez symboliquement le cœur si parfait d'Hiram.

Il fait avaler la pâte au récipiendaire.

Le Grand Maître. — Que cette pâte mystique, que nous partageons avec vous, cimente à jamais un lien si indissoluble que rien ne soit capable de le briser. Dites avec nous, ainsi que tous les Frères disent : « Malheur à qui nous désunira ! »

Le récipiendaire, après avoir avalé la pâte. — Malheur à qui nous désunira !

Le Grand Maître fait reconduire, par une marche à reculons, le récipiendaire à l'Occident. Là, on lui remet sa cagoule noire.

Le Grand Maître, au postulant. — Mon Frère, nous avons pleine confiance en vous, je n'hésite plus à vous le dire. Mais l'homme, par la fatale influence du mauvais principe, est, hélas ! porté au mal, et nul de nous ne peut se prétendre sans imperfections. Honorez-vous en reconnaissant publiquement devant vos Frères les fautes que vous avez commises en Loge depuis votre entrée dans la Maçonnerie. Ce sont des amis qui vous écoutent et qui, d'avance, vous pardonnent de tout cœur les torts que vous avez pu avoir soit envers eux, soit envers l'Ordre.

Sur cette invitation, le récipiendaire confesse ses peccadilles maçonniques : irrégularité aux séances, querelles avec des Frères, insubordination à l'égard des Officiers d'Ateliers, etc. Cette épreuve, dite « épreuve des aveux », est une parodie de la confession publique des premiers âges chrétiens.

Le Grand Maître. — Mon Frère, ce que vous venez de faire vous apprend que vous ne devez jamais refuser d'avouer vos fautes à vos Frères, et que l'entêtement et l'orgueil doivent être bannis du cœur de tout bon Maçon.

Là-dessus, les Surveillants empoignent le récipiendaire et le renversent la face contre terre, de façon qu'il soit sur ses mains et sur ses genoux, le visage dessus l'Etoile Flamboyante étalée sur le sol, et la bouche collée sur la lettre G. En cette posture, le Second Surveillant le



débarrasse rapidement de sa cagoule, et le Premier Surveillant lui jette sur le corps un drap noir.

Le Grand Maître. — Excellent Maître Premier Surveillant, dites-nous ce qu'en ce moment notre Frère Moabon aperçoit.

Le Premier Surveillant. — La lettre G, dans l'Etoile Flamboyante.

Le Grand Maître. — Que signifie-t-elle ?

Le Premier Surveillant. — Géométrie, Génération, Gnose.

Le Grand Maître. — Dans quelle posture se trouve notre Frère Moabon ?

Le Premier Surveillant. — Sa situation est celle dans laquelle notre Respectable Maître Hiram fut inhumé, c'est-à-dire la face renversée contre l'Etoile Flamboyante, la bouche sur la lettre G, gravée sur une plaque d'or en triangle, qui est l'emblème définitif de trois angles mystiques réunis en un.

On maintient encore quelque temps le récipiendaire dans cette posture, et le Grand Maître explique le sens secret d'une des trois significations de la mystérieuse lettre G ; cette explication est telle que je ne me sens pas le courage de la reproduire, même en latin.

Après quoi, le Grand Maître frappe un coup. A ce signal, on fait relever le postulant et on lui délie la main à laquelle avait été passé un nœud coulant. Il répond alors aux questions d'un examen relatif à l'enseignement des grades précédents.

Le Grand Maître, après l'examen. — Cher et sublime Frère, c'est avec une vive allégresse que nous constatons que vous avez levé, d'une manière exacte et parfaite, le plan des ouvrages du Temple ; il ne vous reste plus maintenant qu'à terminer son édification interrompue. Nous allons donc vous conférer le grade architectonique et sacerdotal qui vous permettra de succéder à notre Respectable Maître Hiram.

Le candidat, ayant prêté son serment, est consacré et proclamé Grand Maître Architecte.

L'Orateur de l'Atelier prononce un discours sur le sens politique du 12<sup>e</sup> degré ; en voici la synthèse :

« Ayant posé, dans le 8<sup>e</sup> degré, les assises de la civilisation, qui sont le travail et la propriété, il s'agit, au 12<sup>e</sup>, d'achever cet édifice. La délégation donnée par les douze tribus et le concours des douze Intendants des Bâtiments signifient emblématiquement que seuls les délégués, les représentants du peuple, librement choisis par lui, peuvent concourir à cette réalisation ; car cette réalisation, c'est le peuple qui la paie. L'impôt, payé par le peuple pour le peuple, ne saurait être réglé que par les représentants directs du peuple. Cette légère esquisse des bases du parlementarisme donne le sens de la pratique politique de ce grade. Les travaux du 12<sup>e</sup> degré se proposent donc l'étude de l'impôt et recherchent les moyens efficaces et pratiques d'en faire un élément réel de la richesse



publique, et, conséquemment, un puissant auxiliaire de la Propriété, du Capital et du Travail, une fois que la Maçonnerie aura assis sur leurs véritables bases ces trois sources de la fortune du peuple. »

Tel est le grade assez diffus de Grand Maître Architecte ; ce qui en ressort surtout, c'est la glorification des Gnostiques et de leurs abominables doctrines.

Clôture de la séance :

Le Grand Maître. — Excellent Maître Premier Surveillant, quelle heure est-il ?

Le Premier Surveillant. — Grand Maître, le soleil s'est couché et l'étoile du soir s'est levée.

## II

### Le Royale-Arche.

L'assemblée du 13<sup>e</sup> degré se tient dans le sous-sol du local maçonnique. En général, on dispose spécialement deux caves pour ce grade et le suivant ; ces deux caves, voûtées et à murailles massives, communiquent entre elles par un étroit corridor ; elles ne doivent avoir, réglementairement, ni portes ni fenêtres. On pénètre dans l'une par une trappe communiquant avec le rez-de-chaussée de l'immeuble, et cette première cave donne accès à la seconde.

L'Atelier des Royale-Arche porte le nom de Collège ou Loge Royale.

La salle est peinte en blanc. La voûte est supportée par neuf arches, sur chacune desquelles est inscrit un des mots suivants : *Jod, Iaho, Jah, Eleiah, Eliah, Jaheb, Adonaï, El-Hhanan, Jobel*. Ce sont tout autant de noms bibliques de la divinité. On les appelle : « les noms des neuf architectes ».

Au milieu de la salle se trouve une colonne d'airain supportant un triangle lumineux, dont l'éclairage intérieur fait ressortir les trois *iod* hébraïques ayant au centre la lettre phénicienne qui correspond au G.

Tous les Frères sont en habit de ville, sauf le président et le vice-président.

Le président porte le titre de Trois fois Puissant Grand Maître ; il représente Salomon. Il est sous un riche dais, couronné, assis dans un grand fauteuil, ayant en main un sceptre ; il est revêtu d'une robe royale de couleur jaune et d'un manteau de satin bleu, doublé d'hermine, ainsi que d'un large ruban pourpre, allant de l'épaule droite à la hanche gauche, au bas duquel est un triangle d'or.



A la gauche de Salomon est le vice-président qui représente Hiram, roi de Tyr; il est en habit de voyage à l'antique, la tête couverte, le sabre nu à la main; il est décoré des mêmes cordon et bijou que Salomon.

Trois autres Officiers de l'Atelier ont encore des places spéciales : le Grand Trésorier, qui siège au Nord; le Grand Secrétaire, au Sud; le Grand Inspecteur, à l'Ouest. Ils représentent trois Grands Maîtres Architectes, Zabulon, Johaben et Stolfkin, dont il va être question dans la légende du grade.

Sur son habit de ville, le Grand Trésorier porte une clef d'or suspendue à un petit ruban blanc, avec les lettres : I.°. V.°. I.°. O.°. L.°. Ce qui signifie : « *Inveni verbum in ore leonis*, j'ai trouvé le mot dans la gueule du lion ». En outre, il a les insignes du grade. Le Grand Secrétaire et le Grand Inspecteur n'ont, sur leur habit de ville, que les insignes du grade, comme les autres assistants. Tous portent le cordon en collier, au contraire du président et du vice-président qui le portent en écharpe.

Les lumières sont au nombre de neuf : huit disposées de façon à former un octogone, et la neuvième vers l'Orient, près de l'autel.

Tous les membres du Collège entrent dans la salle souterraine par une échelle de meunier, que l'on retire après leur entrée; et alors on ferme la trappe. Les récipiendaires, qui doivent être au nombre de trois, attendent au rez-de-chaussée dans une Chambre des Préparations.

« Le soleil se lève », est la phrase consacrée pour l'ouverture des travaux. »

La légende de ce grade prétend que le prophète Enoch, éclairé par un songe divin, cacha sous neuf arches, portant chacune la désignation d'une des qualités du Grand Architecte de l'Univers, un delta ou un triangle équilatéral d'agate, où se trouvait inscrit en or le « Nom Indicible », c'est-à-dire le vrai nom de l'Être Suprême, ensemble avec deux colonnes, l'une de marbre, l'autre d'airain, où il grava l'état des sciences humaines avant le déluge. On suit les destinées de ce dépôt jusqu'à l'époque où Salomon le fit rechercher par trois Grands Maîtres Architectes, Zabulon, Johaben et Stolfkin; ceux-ci, étant parvenus à découvrir la neuvième voûte, y descendirent et trouvèrent le delta et la colonne d'airain, mais non celle de marbre, où se trouvait expliquée la prononciation du Mot Indicible gravé sur le delta. Quant à la colonne de marbre, elle avait été séparée de celle d'airain par le cataclysme du déluge, en sorte que les trois émissaires de Salomon effectuèrent seulement la découverte de l'écriture du nom de Dieu.

Une fois la séance ouverte, on descend, l'un après l'autre, par la trappe, et au moyen de solides cordages, les trois récipiendaires, dont les yeux sont bandés.

On leur rend la vue, après un interrogatoire sommaire; le président leur débite la légende du grade, et ils ont, pendant ce speech, tout le



loisir de contempler le triangle de la colonne d'airain. La lettre phénicienne, qui correspond au G de l'Etoile Flamboyante, sert à exposer avec détails quelques infamies.

Après quoi, le Trois fois Puissant Grand Maître ouvre les mains, comme le prêtre au *Dominus vobiscum* de la messe, et prononce l'invocation suivante : « Souverain Architecte de ce vaste Univers, toi qui pénètres les pensées les plus secrètes de nos cœurs, purifie-les par le feu sacré de ton amour ! Garde-nous et dirige-nous dans le sentier de la vertu !... Ecarte de ton adorable sanctuaire la perversité et l'impiété !... Nous te promettons de nous occuper entièrement du grand œuvre de la perfection, ce qui sera la récompense suffisante de nos travaux... Que la paix et la charité resserrent les liens de notre union, et que cette Loge Royale soit l'image du bonheur dont jouissent les élus dans le royaume céleste !... Donne-nous cet esprit saint et ce discernement qui distingue le bon du mauvais, pour que nous puissions connaître ceux qui ont le vrai zèle de la perfection... Fais enfin que nous n'ayons d'autre but que la gloire et l'avancement du bien dans le règne de la Maçonnerie ! »

Tous les assistants répondent : « Amen ! Amen ! Amen ! »

Les trois récipiendaires, après serment, sont consacrés et proclamés Royale-Arche, et la séance se ferme sur la déclaration que « le soleil se couche. »

Ce grade est surtout pratiqué en Angleterre et en Amérique ; il a même donné son nom à un rite.

L'enseignement du Royale-Arche est celui-ci, d'après le rituel : « Les travaux ont pour but le perfectionnement de l'instruction du Peuple, par l'examen approfondi des notions que nous possédons sur la Cause Première, et la modification de l'enseignement idéaliste, rendu compatible avec les besoins de la justice et les nécessités du progrès. »

### III

#### Le Grand Écossais de la Voûte Sacrée.

Au 14<sup>e</sup> degré, l'assemblée se tient dans la seconde cave, dont j'ai parlé plus haut, sans en donner la description. On entre d'abord, par la voûte, dans la salle des Royale-Arche ; puis on suit le corridor étroit qui est éclairé par une seule lampe antique suspendue au plafond, et l'on pénètre enfin dans la Chambre Secrète.

A l'entrée, il y a comme un petit fossé que les Grands Écossais franchissent sur une planche, mais que les récipiendaires doivent sauter.

Les accessoires nécessaires à une initiation au 14<sup>e</sup> degré sont fort



nombreux. Aussi, ce grade n'est-il pratiqué selon toutes les exigences réglementaires que dans les capitales où siègent les Suprêmes Conseils et qui possèdent un immeuble maçonnique construit pour les réceptions à tous grades.

La salle est tendue en rouge pourpre, avec des flammes couleur de feu. Vingt-quatre lumières l'éclairent : neuf à l'Orient, devant le trône ; sept au Sud ; cinq à l'Occident, devant le Premier Surveillant, et trois devant le Second Surveillant. Dans le fond du dais qui orne le trône, est un grand triangle transparent, reproduisant celui du grade précédent.

En avant du trône, du côté sud, est un autel dit Autel des Parfums, portant un réchaud allumé dans lequel brûle le plus pur encens. Du côté nord, est une table carrée, dite Table des Pains de Proposition, où se trouvent douze pains ou gâteaux en deux piles, ainsi qu'une coupe remplie de vin : il y a encore, sur cette table, autant de bagues d'or que l'initiation du jour comporte de récipiendaires.

On voit aussi dans la salle un grand vase, rempli d'eau, représentant la mer d'airain du Temple de Salomon. A gauche, en entrant, se trouve un immense coffre en bois sculpté, figurant l'Arche d'Alliance ; auprès du coffre, on doit placer, si c'est possible, un lion empaillé, tenant une clef dans sa gueule.

Le nombre des colonnes qui décorent la salle n'est point fixé ; elles doivent être blanches, riches et du meilleur goût.

A droite, en entrant, on aperçoit la pierre cubique, entre deux colonnettes dorées.

L'Atelier, nommé Voûte secrète de Perfection, a dix Officiers : 1° le président, qui représente Salomon, avec le titre de Trois fois Puisant Grand Maître ; 2° un vice-président, assis à sa droite, qui représente Hiram, roi de Tyr ; 3° le Respectable Premier Grand Surveillant, qui représente Adonhiram, fils d'Abda ; 4° le Respectable Second Grand Surveillant, qui représente Moabon, fils de Loth et de sa fille ; 5° le Grand Garde des Sceaux, qui représente Galaad, petit-fils de Manassé ; 6° le Grand Trésorier, qui représente Zabulon ; 7° le Grand Secrétaire, qui représente Johaben ; 8° le Grand Orateur, qui représente Abdamon ; 9° le Grand Maître des Cérémonies, qui représente Stolfkin ; et 10° le Grand Capitaine des Gardes, qui représente Zerbai et défend l'entrée de la salle.

En outre, à l'extrémité du corridor, se tient un Frère armé d'une épée ; un autre Frère, armé de même, se tient au milieu du couloir.

La séance s'ouvre « entre le point du jour et le lever du soleil »

Le Récipiendaire est amené d'abord dans la voûte des Royale-Arche, où il est dépouillé de tout ce qui pourrait lui servir d'arme ; on ne lui bande pas les yeux. Il lui faut alors s'engager dans le corridor sombre, répondre aux tuilages des deux Gardes qu'il y rencontre ; enfin, quand il arrive à l'extrémité du couloir, il doit franchir le fossé, sans se laisser



intimider par la vue du lion (empaillé) ni par le capitaine Zerbal qui le menace de son épée.

Une fois le saut exécuté, on examine le candidat par un interrogatoire minutieux sur l'esprit des treize degrés précédents ; puis, on lui explique la légende du Grand Ecossais de la Voûte Sacrée, dit de Jacques VI. C'est, affirme-t-on, à ce monarque britannique qu'est due la composition du grade, appelé aussi Parfait et Sublime Maçon.

La légende du 14<sup>e</sup> degré raconte que, la véritable prononciation du « Nom Indicible » ayant été perdue dans la catastrophe du déluge, l'Être Suprême la révéla à Moïse, qui, l'ayant gravée sur une médaille d'or, déposa cette médaille dans l'Arche d'Alliance. Or, l'Arche Sainte tomba au pouvoir des Syriens, à la suite d'une défaite des Israélites ; mais un lion apparut, d'une taille et d'une férocité si extraordinaires, que l'armée syrienne s'enfuit prise de panique, abandonnant l'Arche dans un bois. Le lion se constitua son gardien ; et, quand le grand prêtre des Juifs, prévenu, s'approcha de l'Arche, le lion se coucha à ses pieds et lui remit la clef de l'Arche qu'il tenait dans sa gueule ; et c'est ainsi que la véritable prononciation du Nom Indicible fut retrouvée. Cette prononciation est HIIH-HOH, avec les *h* très aspirés.

C'est aussi à ce grade que l'on donne aux initiés l'explication de la pierre cubique à pointe. Cette pierre grotesque, surchargée de lettres et de chiffres qui semblent de vrais hiéroglyphes, est un cube coiffé d'une pyramide. La face principale est divisée en cases régulières, comme une table de Pythagore ; dans chaque case il y a une lettre ; ces lettres assemblées donnent les mots sacrés et les mots de passe des principaux grades jusqu'au 14<sup>e</sup> degré ; on lit en commençant par la première case à gauche de la dernière rangée, en suivant après par oblique de gauche à droite, jusqu'à ce qu'on arrive à la dernière case du haut à droite. Rien n'est plus simple que ce procédé ; une fois qu'on a la clef, on lit les mots sacrés très couramment. Les nombreux nigauds, qui pullulent dans la Franc-Maçonnerie, s'extasient devant cette combinaison de la pierre cubique et sont émerveillés de constater que tous les mots sacrés y entrent exactement ; ces triples idiots ne voient pas que la merveille n'est pas grande, puisque l'orthographe des mots est mis en conséquence, afin que chaque case ait sa lettre. Une autre face de la pierre contient l'alphabet secret des Grades Symboliques, avec sa clef. Une autre est un mélange de cercles dans des carrés et de carrés dans des cercles. La quatrième face représente un grand cercle contenant une étoile à neuf pointes ; on y lit les noms des couleurs, des noms d'arts et de sciences, et bien d'autres choses encore. Tout cela est d'un bête à faire rêver ! C'est cette ineptie, dont il est impossible d'avoir une idée, que les Vénérables proclament « le chef-d'œuvre de la Franc-Maçonnerie. » Ah ! j'allais oublier de signaler un des côtés de la pyramide qui coiffe cette pierre



## INITIATION DU CHEVALIER D'ORIENT OU DE L'ÉPÉE



Le récipiendaire, au 15<sup>e</sup> degré, joue le rôle de Zorobabel. La salle de l'initiation est très curieusement décorée. Zorobabel est conduit enchaîné devant le président, qui représente le roi Cyrus; et celui-ci, après quelques épreuves, fait briser les chaînes du néophyte.

cubique. Ce côté, divisé en cases, contient ces mots : « *Schem-Hamm-Phorasch*. » Ce sont les trois mots qui terminent les grandes évocations diaboliques dans les Rituels de la Magie noire. Comment expliquer cette formule d'évocation qui se trouve là ? Il est bon de savoir que Jacques VI, roi d'Angleterre et d'Ecosse, dont le nom est mêlé à celui de ce degré maçonnique, est réputé pour s'être livré aux sciences occultes : on cite



même des traités écrits par ce monarque (qui bannit de son royaume la Société de Jésus), lesquels enseignent les pratiques de sorcellerie les plus abominables.

L'obligation, que le récipiendaire prête au grade de Grand Écossais de la Voûte Sacrée, vaut la peine d'être citée.

« — Mon Frère, dit le président de l'Atelier, quoique vous ayez passé par tous les grades, cependant vous n'êtes pas parvenu à la perfection. Vous n'avez pas encore aperçu cette éclatante lumière que la Maçonnerie vous promet à chaque pas que vous faites dans la voie du progrès, et qu'elle n'accorde enfin qu'après bien des épreuves. Vous n'avez pas aussi supporté les plus fortes. C'est à vous à décider; nous sommes encore prêts à vous dégager de vos promesses, même de celles que vous avez faites avec nous; la crainte de les voir profaner ne saurait nous arrêter. Il nous faut un engagement autre que tous ceux que vous avez déjà pris. Ils ont été souscrits dans l'obscurité et peut-être sous l'influence d'une contrainte morale; celui-ci doit se souscrire au grand jour et en pleine liberté. Vous pouvez même en faire préalablement la lecture. Il est tracé sur ce papier. Lisez-le à voix basse; si vous consentez, vous le répéterez à haute voix. »

On passe alors au récipiendaire un papier où se trouve le serment que voici :

« Sur toute la liberté que je possède dans mes cinq sens naturels, sur l'existence de ma raison et de mon esprit que je déclare n'être aucunement assujettis, sur l'intelligence qui me soutient, me guide et m'éclaire, je promets, je jure et je fais vœu de garder inviolablement tous les secrets, signes et mystères qui m'ont été jusqu'à présent dévoilés et qui me seront révélés à l'avenir, dans tous les grades auxquels je suis et serai initié. A haute et intelligible voix, parlant sans crainte à présent que ma vue est libre et mon esprit non préoccupé, je déclare approuver de tout cœur ces inviolables secrets et n'avoir aucun regret de m'être engagé dans nos Loges. Je promets et jure de ne jamais recevoir ni assister à aucune réception qu'aux conditions suivantes : 1° avec la permission et le consentement unanime de tous les Grands Élus Parfaits Maçons de ce Respectable Atelier ou avec une permission écrite de tous ses membres ; 2° avec un pouvoir régulier à moi délivré par un Grand Inspecteur Général ou un de ses députés (32° degré), au cas où je me trouverais éloigné de ce Respectable Atelier ou de tout autre Chapitre de Perfection régulièrement constitué, et ce à la distance de vingt-cinq lieues. Si j'étais assez criminel pour manquer à ces engagements et livrer les secrets de la Maçonnerie, je déclare, dès ce jour, en prévision d'un tel forfait, me soumettre aux peines suivantes : que mon corps subisse tous les supplices ; qu'on m'ouvre les veines des tempes et de la gorge ; qu'exposé nu sur une grande hauteur je sois torturé par la rigueur des vents, l'ardeur du soleil



et l'humidité de la nuit ; que mon sang coule lentement de mes veines, jusqu'à l'extinction de l'esprit qui anime la substance, la matière corporelle ; et, pour augmenter encore les souffrances de mon corps et de mon esprit, que je sois forcé de prendre chaque jour une nourriture proportionnée et suffisante pour prolonger et conserver une faim dévorante et cruelle, rien ne pouvant être trop rigoureux pour un parjure. Que les lois de la Maçonnerie soient mes guides, et que le Grand Architecte de l'Univers me soit en aide ! Ainsi soit-il. »

Le Trois fois Puissant. — Eh bien, mon Frère, rien ne vous arrête-t-il ? Êtes-vous dans la résolution de prononcer de cœur comme de bouche ce serment, à haute voix, devant cette auguste assemblée, avec toute la liberté de la vue, du cœur et de l'esprit qui vous est accordée ?

« Si par hasard le répiendaire refuse, dit le Rituel du grade, les deux Surveillants lui mettront la pointe de l'épée sur le dos ; puis, aussitôt, ils lui feront faire 27 tours sur lui-même avec rapidité et 18 fois le tour de la Loge ; et, après lui avoir fait essuyer les cérémonies de la pompe (c'est-à-dire après l'avoir inondé d'eau glacée en le mettant de force sous un robinet), ils le chasseront comme un cœur faible. »

Si au contraire il accepte, le président ne tarit pas en félicitations. On le fait avancer près du baquet nommé la « mer d'airain », et là on lui seringue quelques gouttes d'eau sur le côté gauche mis à nu, en lui disant : « Soyez purifié ! »

Le lecteur comprendra sans peine, que lorsqu'à notre époque, dont tant s'enorgueillissent, un individu est capable de passer par toutes ces simagrées ridicules et avilissantes, il mérite bien d'avoir, pour récompense de son courage dans les épreuves, pour couronne de son martyre, l'explication de la pierre cubique.

Il est vrai que, pour faire avaler aux nigauds ces extravagantes pilules, on leur débite pompeusement, sous couleur d'instruction maçonnique, des boniments d'une espèce particulière qui, eux, sont sérieux.

L'enseignement du grade est celui-ci : « Les travaux du 14<sup>e</sup> degré tendent à faire proclamer partout le droit inaliénable de la Liberté absolue de Conscience et de Pensée, que possèdent tous les hommes sans exception, et s'attachent à l'étude de la revendication la plus ample et la plus formelle de ce droit. »

Le lecteur sait ce que signifie ce langage : la liberté que les Francs-Maçons ont à cœur, c'est celle de détruire la religion catholique pour mettre le Gnosticisme à sa place. Et voilà bien pourquoi ils prennent tant de précautions afin qu'il soit impossible de pénétrer dans leurs Arrière-Loges sans y avoir été appelé par les chefs occultes : c'est que la secte gnostique, qu'ils ont ressuscitée en secret, est directement l'Anti-Catholicisme.

Je laisse de côté bien des détails inutiles de la longue initiation au



grade de Grand Ecossais de la Voûte Sacrée. Il me suffira de dire que le discours de l'Orateur roule, en grande partie, sur le prétendu avantage que les Francs-Maçons des Arrière-Loges ont à se mettre en communication avec les esprits ; les génies qui sont sous la dépendance du Bon Principe ne peuvent, affirme-t-on aux néophytes, que les aider à se perfectionner.

La séance est clôturée sur la déclaration que « les trois étoiles ont paru ».

Chaque Grand Ecossais porte un anneau d'or, en forme d'alliance, dans l'intérieur duquel sont gravés, d'un côté, le nom de l'adepte et la date de sa réception, de l'autre, ces mots : « La vertu unit ce que la mort ne peut séparer. »

## CHAPITRE V

### LE GRAND CONSEIL

#### I

#### Le Chevalier d'Orient ou de l'Épée.

Pour la réception à ce grade, deux appartements sont nécessaires : l'un est tendu en étoffe de couleur vert d'eau, et l'autre en rouge.

Chaque appartement est éclairé par soixante-dix lumières, divisées en dix groupes de sept.

La Chambre Verte représente la cour de Cyrus, roi des Assyriens. La tenture est épaisse et attachée au plafond ; sur les deux côtés du Nord et de l'Occident, elle est suspendue de façon à laisser environ deux mètres entre elle et la muraille de la salle ; ce qui est ainsi enfermé dans la tenture forme un carré long.

A l'Orient, se trouve un trône, élevé de deux marches ; à l'Occident, deux fauteuils ; et au Midi, des sièges pour les Frères. Personne ne s'élève au Nord, qui forme une sorte de couloir entre la muraille et la tenture. Pareil couloir se trouve aussi à l'Occident.

Derrière le trône, mais au Sud-Est, il y a un grand transparent représentant le songe de Cyrus. Sur ce tableau, d'aspect généralement grotesque, on voit, à droite, un individu à tête de bête, assis au pied d'un arbre, les bras croisés, la jambe gauche familièrement croisée sur le



genou droit; un lien attache au tronc de l'arbre ce personnage, qui figure Nabuchodonosor; vis-à-vis est un roi debout et enchaîné à un piquet, c'est Balthazar; la partie de gauche du transparent est consacrée à rappeler le songe de Cyrus; le roi de Perse est sous une tente, dans une posture témoignant une peur amusante à voir; un lion rugissant et bondissant, installé à quelques pas dans un nuage, est en train de lui faire les gros yeux; enfin, la partie supérieure du transparent, dominant les deux autres dans toute sa largeur, représente un aigle, entouré de rayons, perché sur un long nuage qui a l'air d'un immense et épais boyau à demi dégonflé; cet oiseau, d'une réputation féroce, a ici un aspect fort débonnaire, et tient dans son bec, non pas un fromage (c'est bon pour le corbeau de la fable), mais une interminable banderole de teinturier, sur laquelle on lit : « Rends la liberté aux captifs ! »

Ce n'est pas tout. Pour la réunion des Maçons du 15<sup>e</sup> degré, on organise, à l'intérieur de la même salle, une sorte d'enceinte, formée de cloisons en bois peintes comme des murailles de briques qui s'ajustent les unes aux autres; cette enceinte est garnie de sept tours. La muraille en question n'a que trois côtés, parce que le fond de la salle fait le quatrième; les côtés latéraux (nord et midi) sont peu élevés; ils ont chacun trois tours, une à chaque angle et une au milieu. Le côté de l'ouest est de toute la hauteur de la pièce; une tour est au milieu, elle est de grosseur suffisante pour pouvoir contenir deux gardes; de plus, cette tour a deux parties, l'une en dedans et l'autre en dehors de l'enceinte. Le trône est à l'intérieur de l'enceinte; devant le trône est un autel recouvert d'un tapis vert avec galons et franges en or. Dans le milieu de la salle, sont les deux colonnes J et B, renversées par terre. Je viens de dire que les côtés latéraux de cette enceinte en bois peint sont un peu élevés. En effet, ils n'ont pas plus de cinquante à soixante centimètres de hauteur, de sorte qu'au Midi on aperçoit les Frères assis, les créneaux de ces remparts minuscules leur arrivant à peine aux genoux; ce qui est d'un effet fort ridicule.

On passe de la Chambre Verte à la Chambre Rouge par une antichambre ou parvis commun. Dans ce parvis est un pont, sous lequel est censé couler un fleuve dont les eaux charrient des cadavres et des débris d'armures. Sur le cintre du pont, on lit ces trois lettres : L. . D. . P. . (*liberté du passage.*) On voit encore, sur l'un des panneaux des murs, un paysage représentant des campagnes ruinées et les remparts de Jérusalem détruits. La porte de l'entrée de la salle est de ce côté.

On le voit, la Franc-Maçonnerie ne néglige pas la mise en scène.

La Chambre Rouge est magnifiquement décorée; les tentures sont de velours avec franges d'or. C'est la salle de réception, tandis que l'autre est la salle d'examen. Un rideau, dans le fond, cache une gloire rayonnante (encore un transparent!) et un autel; on enlève ce rideau à un



moment donné. Il y a aussi, dans cet appartement, divers accessoires du grade d'Ecossais : arche d'alliance, mer d'airain, etc.

Je ne parle pas de la Chambre des Préparations, qui est un simple cabinet dans lequel on enferme le récipiendaire avant sa présentation à Cyrus.

L'Atelier prend le nom de Conseil des Chevaliers d'Orient ou de l'Epée.

Le président représente Cyrus dans la Chambre Verte; il porte le titre de Souverain; il a manteau royal, couronne et sceptre.

A sa droite, se tient le Grand Garde des Sceaux, nommé Néhémie (ou Ratim). Il ne quitte jamais sa place, pas même lorsque des Maçons des plus hauts grades se présentent en visiteurs; ils s'asseoient auprès de lui.

A la gauche du Souverain, est le Grand Orateur, nommé Esdras (ou Daniel).

Devant le Souverain, et faisant les fonctions de Premier Surveillant, est un Officier qui s'intitule le général Sinna, grand maître de la cavalerie; c'est le Premier Général. Egalement devant le Souverain, et faisant les fonctions de Second Surveillant, est un autre Officier, qui figure le général Nabuzardan, grand maître de la milice; c'est le Second Général.

Le Grand Trésorier s'appelle Mithridate; le Grand Secrétaire, Sémélius; le Grand Maître des Cérémonies, Abazar. Tous ces Officiers, ainsi que les simples Chevaliers sont en costume de ville, mais avec les insignes du grade. Chaque assistant est armé d'une épée. Les chefs se servent du pommeau, en guise de maillet. Les deux derniers Chevaliers reçus font l'office de gardiens de la grande tour et sont munis de piques ou de lances.

La légende du grade de Chevalier d'Orient et du suivant s'appuie sur les efforts des Israélites pour reconstruire leur temple, détruit par Nabuchodonosor, qui emmena le peuple juif en captivité. Le roi d'Israël, Jéchonias, captif aussi, eut un fils, Zorobabel, qui, dans la soixante-dixième année d'esclavage, obtint de Cyrus, successeur de Nabuchodonosor, l'autorisation de rentrer à Jérusalem pour y reconstruire le temple. Zorobabel emmena 7,000 ouvriers qui eurent à travailler, « l'épée d'une main et la truelle de l'autre, » harcelés qu'ils étaient sans cesse, une fois rendus à Jérusalem, par les Samaritains, nation jalouse du peuple juif.

Le récipiendaire joue le rôle de Zorobabel.

La phrase convenue pour l'ouverture des travaux est celle-ci : « L'aurore paraît. »

La séance commence par une déclaration solennelle du Souverain ou président Cyrus.

Le Souverain. — Généraux, Princes, Chevaliers, il y a longtemps que j'ai résolu de mettre en liberté les Juifs qui sont captifs. Je suis las de les voir gémir dans les fers; mais je ne puis les délivrer sans vous consulter



sur un songe que j'ai eu cette nuit et qui exige explication. J'ai cru voir un lion rugissant prêt à se jeter sur moi pour me dévorer. Son aspect m'a épouvanté et m'a fait fuir pour chercher un asile contre sa fureur ; mais, à l'instant, j'ai aperçu mes prédécesseurs, qui servaient de marchepied à une gloire que les Maçons désignent sous le nom de Grand Architecte de l'Univers. Deux paroles se sont fait entendre ; elles sortaient du centre de l'astre lumineux. J'ai distingué qu'elles signifiaient de rendre la liberté aux captifs et que, sinon, ma couronne passerait en des mains étrangères. Je suis demeuré interdit et confus. Le songe a disparu. Depuis cet instant, ma tranquillité est perdue. C'est à vous, Princes et Chevaliers, à m'aider de vos avis pour délibérer sur ce que je dois faire.

Pendant ce discours, les Frères ont tous la tête baissée ; mais, à la fin, ils regardent le Premier Général, en l'imitant.

Le Premier Général porte la main droite à son épée, la tire, la présente la pointe en haut, le bras tendu devant lui, baisse ensuite la pointe vers la terre, « pour donner l'acquiescement à la volonté du roi », relève ensuite la pointe en haut, « pour signifier liberté », et reste alors en cette position.

Tous les Frères exécutent à leur tour ces salamalecs.

Le Souverain. — Eh bien, que la captivité finisse ! Généraux, Princes, Chevaliers, le Conseil des Chevaliers de l'Épée est ouvert.

Les Généraux répètent, chacun de son côté, la même chose. Puis, sur un signal, tout le monde se met à applaudir et à crier avec ensemble :

— Houzé ! Gloire à Dieu !... Houzé ! Gloire à Dieu !... Houzé ! Gloire à Dieu !

Quant au récipiendaire, il est dans la Chambre des Préparations, et ce n'est qu'à ce moment qu'on commence à s'occuper de lui. Il reçoit la visite du Maître des Cérémonies, assisté de deux Chevaliers, lesquels, sans dire un mot en entrant dans le cabinet, lui sautent au cou et l'embrassent. Là-dessus, on l'habille de rouge ; on lui met un grand cordon et le tablier du grade d'Écossais ; ses mains sont chargées de chaînes à anneaux triangulaires ; néanmoins, la chaîne est longue, afin qu'il puisse gesticuler. On lui apprend qu'il se nomme Zorobabel, qu'il doit se présenter d'un air triste et plaintif. Il n'a aucune arme, aucun ornement, aucun bijou. On lui fait cacher son visage avec ses mains, jusqu'à son arrivée à la grande tour par laquelle on entre dans la Chambre Verte ; là les gardes le fouillent minutieusement et l'interrogent. Il doit donner toutes les réponses que le Maître des Cérémonies lui souffle.

Le Garde de la Tour. — Que demandez-vous ?

Le récipiendaire. — Je demande s'il est possible de parler à votre Souverain.

Le Garde. — Qui êtes-vous ?



Le récipiendaire. — Je suis le plus éminent d'entre mes égaux, Maçon par rang, captif par disgrâce.

(Il n'a pas les yeux bandés. Sans quoi, il pourrait ajouter : « Je suis aussi aveugle par profession ». Cela ne serait pas moins sublime que le reste.)

Le Garde. — Quel est votre nom ?

Le récipiendaire. — Zorobabel.

Le Garde. — Quel est votre âge ?

Le récipiendaire. — Soixante-dix ans.

Le Garde. — Quel est le sujet qui vous amène ?

Le récipiendaire. — La misère de mes Frères et leurs larmes dont vous voyez mes yeux ruisselants.

Le Garde. — Attendez. Nous tâcherons de faire parvenir vos plaintes au Souverain.

L'un des Gardes frappe sept coups à la porte de la tour. Le Second Général répète cette batterie ; puis, le Premier Général ; puis, le Souverain.

Le Second Général, au Premier. — Un Garde frappe à la porte de la tour en Chevalier de l'Épée.

Le Premier Général. — Souverain Maître, un Garde frappe, etc.

Le Souverain. — Premier Général, qu'on l'introduise. Gardez-moi avec des précautions extraordinaires. Dans le trouble où je suis, il n'est point de mesures de prudence à négliger.

Le Second Général va à la porte de la tour, frappe, ouvre, ramène à l'Occident le Garde, qui quitte sa pique, croise les bras et s'incline.

Le Garde de la Tour, après ce salut. — Souverain Maître, un homme âgé de soixante-dix ans, qui se dit le plus éminent d'entre les Maçons ses égaux, demande à paraître devant vous.

Le Souverain. — Qu'il soit introduit dans la tour du palais ; là, nous l'interrogerons.

Le Garde fait une nouvelle inclination, se retire, introduit le récipiendaire dans la tour et l'y renferme. Alors, le Souverain interroge celui-ci au travers de la porte, qui doit demeurer fermée.

Le Souverain. — Quel sujet vous amène ici ?

Le récipiendaire. — Je viens implorer la justice et la bonté du Souverain.

Le Souverain. — Sur quoi ?

Le récipiendaire. — Je demande grâce pour mes Frères qui sont en servitude depuis soixante-dix ans.

Le Souverain. — Quel est votre nom ?

Le récipiendaire. — Zorobabel, le plus éminent d'entre mes égaux, Maçon par rang, captif par disgrâce.

Le Souverain. — Sur quoi basez-vous votre appel à ma clémence ?



## INITIATION DU PRINCE DE JÉRUSALEM



Au 16<sup>e</sup> degré, le récipiendaire, qui a été envoyé en mission auprès de Darius, reçoit de ses Frères la récompense de son dévouement. Tous les assistants, affublés de longues robes, viennent l'embrasser, le coiffent d'une couronne en papier doré et l'appellent « Respectable Vieillard ». Il est à remarquer que, dans les séances de ce grade ridicule, tous les Frères doivent porter une longue barbe; les imberbes s'ornent de postiches.

Le récipiendaire. — Sur la faveur du Grand Architecte de l'Univers. Je le prie d'éclairer le Souverain Maître. Que la justice du roi nous accorde la liberté, et qu'il nous permette d'aller rebâtir le temple de notre Dieu.

Le Souverain. — Puisque d'aussi justes motifs conduisent ce Maçon



ici, que la liberté de paraître devant nous à face découverte lui soit accordée.

Aussitôt, le Capitaine des Gardes va ouvrir la porte de la tour, amène le récipiendaire à l'Occident et le fait prosterner.

Le Souverain. — Zorobabel, j'ai ressenti comme vous et plus que vous le poids de votre captivité. Je suis prêt à vous en délivrer à l'instant, si vous voulez me communiquer les secrets de la Maçonnerie, pour laquelle j'ai toujours eu la plus profonde vénération.

Le récipiendaire. — Souverain Maître, lorsque Salomon nous enseigna les principes de l'art royal, il nous apprit que l'égalité devait en être le premier. Elle ne règne point ici. Votre rang, vos titres, votre supériorité et votre cour ne sont point compatibles avec le séjour où l'on s'instruit des mystères de notre Ordre. D'ailleurs, mes engagements sont inviolables, et je ne puis vous révéler nos secrets. Si ma liberté est à ce prix, je préfère la captivité.

Le Souverain. — J'admire la discrétion et la vertu de Zorobabel ; il mérite la liberté, pour sa fermeté dans ses engagements.

Les Chevaliers donnent le signe d'acquiescement, en baissant tous ensemble la pointe de leur épée et en la relevant aussitôt.

Le Souverain. — Second Général, faites subir à Zorobabel les soixante-dix épreuves ; lesquelles sont au nombre de trois (*sic*) : l'épreuve du corps, l'épreuve de l'esprit et l'épreuve de l'âme, afin que par là il puisse mériter la grâce qu'il demande et que sa discrétion m'engage à lui accorder.

Le récipiendaire est alors conduit par trois fois autour de la salle. Au premier tour, on lui tire un pétard sous le nez ; au second, on lui demande s'il persiste à réclamer la liberté ; au troisième, on lui fait mettre ses deux mains déployées en éventail au haut de ses oreilles et on lui dit de braire ; le candidat obéit à cette injonction.

Sept coups sont frappés ensuite par le Second Général.

Le Premier Général, au Second. — Que demandez-vous ?

Le Second Général. — Le postulant a subi les épreuves avec fermeté et constance.

Le Premier Général répète en s'adressant au Souverain.

Le Souverain. — Je vous accorde, Zorobabel, la grâce que vous sollicitez ; que vos fers soient brisés.

Il frappe sept coups. A ce signal, les deux Généraux délivrent le récipiendaire de sa chaîne à anneaux triangulaires.

Le Souverain. — Soyez libre, Zorobabel, mes gardes vont vous livrer passage.

Le récipiendaire se retire. Au moment où il s'apprête à franchir la porte, on l'oblige à se retourner, le président ayant encore à lui adresser quelques paroles.



Le Souverain. — Zorobabel, c'est pour obéir à la voix du ciel que j'ai brisé vos chaînes ; mais, avant de franchir cette enceinte pour reprendre votre liberté, vous allez me donner trois agneaux, cinq moutons et sept bœliers.

A cette réclamation inattendue, dit le Rituel, le récipiendaire, à qui l'on n'indique pas sa réplique, se trouve très embarrassé. Comme il ne sait que dire, le Maître des Cérémonies vient à son aide.

Le Maître des Cérémonies. — Souverain Maître, je me porte garant du dénuement absolu de Zorobabel ; il ne possède, l'infortuné, ni agneau, ni mouton, ni bœlier.

Le Souverain. — Puisqu'il en est ainsi, Zorobabel, puisque votre captivité a été si dure que vous n'avez pu amasser aucun trésor, vous me donnerez les trois agneaux, les cinq moutons et les sept bœliers seulement quand le nouveau Temple sera reconstruit, et je les enverrai recevoir sous le portique. Je vous demande cela, non à titre de tribut, mais en gage de l'amitié que je vous promets. Approchez, mon ami.

On ramène le récipiendaire au pied du Trône.

Le Souverain. — Je vous arme de cette épée (il lui donne un petit glaive), pour marque distinctive de supériorité sur vos égaux. Je suis persuadé que vous ne l'emploierez qu'à leur défense. C'est pourquoi je vous crée et constitue Chevalier de l'Epée.

En disant ces mots, il lui frappe de son épée sur les épaules et l'embrasse. Ensuite, il lui donne un tablier et un cordon vert, qui passe de gauche à droite, et lui dit :

— Pour vous témoigner mon estime, je vous décore d'un tablier et d'un cordon que j'ai adoptés, à l'imitation des ouvriers de votre Temple. Quoique ces insignes ne soient accompagnés d'aucun mystère, cependant je ne les accorde qu'aux Princes de ma cour les plus éminents. Désormais, vous jouirez parmi eux des mêmes honneurs. Et maintenant, je vous remets entre les mains du général Nabuzardan, grand-maître de mes milices, qui vous donnera des guides pour vous conduire en sûreté auprès de vos Frères, au lieu où vous devez bâtir le nouveau Temple. Ainsi je l'ordonne.

Tous les Chevaliers embrassent le récipiendaire. Le Second Général le fait entrer dans la tour et l'y laisse, pendant que les Frères passent en silence à la Chambre Rouge.

Ici, il n'y a plus de trône, mais un simple siège. Le président, quittant ses ornements royaux, ne représente plus Cyrus, mais le chef secret de quelques Maçons libres qui, réfugiés dans les ruines du Temple, ont réussi à échapper à la captivité de Babylone. On lui donne le titre de Très Illustre Maître. Les autres Frères sont les Maçons libres.

Quand tous les assistants sont à leurs places, le Maître des Cérémonies fait sortir le récipiendaire de la tour et le mène par derrière la tenture



jusqu'à l'endroit où est le pont qui traverse censément un fleuve dont les eaux charrient des cadavres et des débris d'armures.

A l'entrée de ce pont se trouvent quelques Frères dans une attitude belliqueuse.

— Passez quand même ! crie le Maître des Cérémonies au récipiendaire.

Celui-ci se précipite, bouscule les Frères qui ne lui opposent qu'une faible résistance et franchit le pont. Dans cette lutte simulée, les Frères se sont uniquement préoccupé d'arracher au récipiendaire le tablier et le cordon vert dont il a été décoré tantôt par Cyrus.

Le Maître des Cérémonies frappe alors sept coups à la porte de la Chambre Rouge. A ce bruit, les Frères qui sont à l'intérieur prennent à leur ceinture de tablier une truelle qui y est pendue, et ils tiennent leur épée de la main droite, et leur truelle de la main gauche.

Un dialogue s'établit, comme à l'ordinaire, entre le président de l'Atelier et les Surveillants. Puis, le récipiendaire, à qui le Maître des Cérémonies a fait la leçon, explique à travers la porte ce qu'il veut.

Le récipiendaire. — Je demande à voir mes Frères les Maçons libres. Je leur apporte la nouvelle de ma délivrance ; je viens leur apprendre que les Israélites qui gémissaient captifs à Babylone ont recouvré la liberté.

Le Très Illustre Maître. — La nouvelle que cet homme apporte pourrait être fondée. Les soixante-dix années sont écoulées, le jour de la réédification du Temple est arrivé. Pour éviter néanmoins toute surprise, faites demander à cet inconnu son nom, son âge et de quel pays il vient.

Le Second Surveillant, après avoir entr'ouvert la porte. — Quel est votre nom ?

Le récipiendaire. — Zorobabel.

Le Second Surveillant. — Quel est votre âge

Le récipiendaire. — Soixante-dix ans.

Le Second Surveillant. — De quel pays venez-vous ?

Le récipiendaire. — Du pays qui est en deçà du fleuve Starburzanai, à l'occident de l'Assyrie.

Ces réponses sont transmises au président.

Le Très Illustre Maître. — Il se nomme Zorobabel ! Il a soixante-dix ans ! Il vient d'en deçà le fleuve Starburzanai !... Oui, mes Frères, la captivité cesse, et notre sommeil finit !... Gloire au Grand Architecte de l'Univers !... Ce captif devenu libre est justement le prince de la tribu souveraine qui doit relever notre Temple... Qu'il soit donc admis parmi nous, qu'il soit reconnu pour guider et soutenir nos travaux.

Le récipiendaire est introduit et placé à l'Occident.

Le Second Surveillant. — Très Illustre Maître, voici Zorobabel qui demande à être admis au sein de la fraternité.



Le Très Illustre Maître. — Zorobabel, donnez-nous le récit exact de votre délivrance.

Le récipiendaire. — Cyrus, m'ayant permis de paraître au pied de son trône, fut touché des misères de mes Frères captifs. Il fit briser généreusement les fers dont nous avaient chargés ses ancêtres. Puis, il m'arma de ce glaive pour que je pusse défendre et secourir mes compagnons et m'honora d'insignes superbes qui me rendirent l'égal des princes les plus éminents de sa cour. Je suis donc venu, à la tête de sept mille ouvriers, pour rebâtir le Temple de Jérusalem. Au passage du fleuve Starburzanaï, il nous a fallu lutter contre des ennemis terribles. Nous en avons triomphé ; mais, dans la bataille, j'ai perdu les marques distinctives que m'avait données le roi notre libérateur.

Le Très Illustre Maître. — Zorobabel, je viens de vous entendre avec joie ; mais laissez-moi vous apprendre ce que vous ignorez. En ma qualité de depositaire des objets sacrés de notre vieux et saint temple, j'ai le don de connaître ce que les Profanes ne sauraient soupçonner... Si le roi Cyrus a fait briser vos chaînes, ce n'est point, mon Frère, de son propre mouvement : c'est à la suite d'un songe dont il a été épouvanté, songe dans lequel lui apparut un lion prêt à le dévorer. Sa générosité ne fut donc point aussi méritoire qu'elle vous a semblé... Quant aux insignes honorifiques dont Cyrus vous décora, apprenez que vous n'avez point à regretter leur perte. La justice de notre fraternité ne saurait s'accommoder de ces hochets vaniteux qui sont la livrée du despotisme. Le monarque assyrien, en vous comblant des honneurs réservés à sa cour, n'était pas guidé par l'esprit d'égalité qui accompagne les vrais et bons Maçons. Vous voyez par cette perte qu'il n'y a que les marques de ce prince qui ont disparu et que vous avez conservé celles de la véritable et bonne Maçonnerie... D'un seul fait vous avez à vous réjouir : je veux parler de la liberté qui vous est désormais acquise et que vous saurez défendre avec zèle et acharnement, j'en suis bien convaincu.... Je vais donc, mon Frère, vous communiquer les secrets importants que les Maçons libres, cachés dans les ruines du Temple, ont su conserver pendant ces soixante-dix années longues et douloureuses. Auparavant, nous désirons nous assurer que le temps que vous avez passé dans la servitude n'a point affaibli en vous les sentiments maçonniques dont votre âme avait été imprégnée.

Le récipiendaire. — Interrogez-moi, je suis prêt à répondre.

Le président pose alors au candidat quelques questions politiques : — Quels sont les droits du peuple ? En quoi consiste la liberté ? La monarchie et la liberté sont-elles compatibles ? etc.

Après avoir répondu à ces questions, le récipiendaire donne les signes et attouchements du grade de Grand Écossais.